DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

VOLUME 18

SEPTIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1917



VOLUME LII.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

DU

PARLEMENT DU CANADA

SEPTIÈME SESSION, DOUZIÈME PARLEMENT, 1917.

A

B

C

C

C

D

M

Mc

N

O

P

Q

Q

R

R

R

S

S

S

T

U

V

W

Y

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Arrangés par ordre numérique, avec les titres au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement; le nom du sénateur ou du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME I.

(Ce volume est relié en trois parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice clos le 31 mars 1916, volume I, parties a, b et A à K; volume II, parties L à U; volume III, parties V à Z; volume IV, partie ZZ. Présenté par sir George Foster, le 19 avril 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présentés le 1er février 1917, par sir Thomas White.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

3. Budget des sommes requises pour le service du Canada pendant l'exercice finissant le 31 mars 1918 et conformément aux dispositions de la *Loi de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des Communes. Présenté le 31 janvier1917, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

4. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pendant l'exercice clos le 31 mars 1917, et conformément aux dispositions de la *Loi de l'Amérique Britannique du Nord, 1867,* le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des Communes. Présenté le 5 février 1917, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pendant l'exercice finissant le 31 mars 1918. Présenté le 17 août 1917, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

6. Liste des actionnaires des banques chartrées du Canada, à la date du 31 décembre 1915. Présentée le 25 janvier 1917, par sir Thomas White.
Pas imprimée.

7. Rapport des dividendes restant impayés, des soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées dans les banques chartrées du Canada, pendant cinq ans et plus, avant le 31 décembre 1915. Présenté le 25 janvier 1917, par sir Thomas White. .*Pas imprimé.*

VOLUME 3.

(Ce volume est relié en deux parties.)

8. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année finissant le 31 décembre 1916. Présenté le 27 juillet 1917, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

9. Relevé des états des compagnies d'assurances du Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1916. Présenté le 2 mai 1917, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 4.

10. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Partie I.—Commerce du Canada (Importations et exportations). Présenté le 19 avril 1917, par sir George Foster.. .. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 5.

10*a*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Partie II.—Commerce du Canada avec la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Etats-Unis. Présenté le 25 janvier 1917, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*b*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Partie III.—Commerce du Canada avec l'Angleterre et les pays étrangers (sauf la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis). Présenté le 19 avril 1917, par sir George Foster.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*c*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. (Partie IV.—Renseignements divers.) Présenté le 4 juin 1917, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 6.

10*d*. Rapport du ministère du Commerce. Partie V.—Statistiques des grains compilées par la division d'inspection du ministère à Ottawa pour l'exercice clos le 31 mars 1916, l'année de la récolte finissant le 31 août 1916 et la saison de navigation se fermant le 1er décembre 1916 et rapport de la Commission des grains. Présenté le 8 juin 1917, par sir George Foster.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*e*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Partie VI.—Services de paquebots subventionnés ainsi que statistiques du trafic des steamers jusqu'au 31 décembre 1916 et estimations pour l'exercice 1917-18. Présenté par sir George Foster.. .. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*f*. Rapport du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Partie VII.—Commerce des pays étrangers, traités et conventions. Présenté en 1917, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 7.

11. Rapport du ministère des Douanes, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 29 janvier 1917, par l'honorable M. Reid.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 8.

12, 13, 14. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Partie I.—Accise. Partie II.—Inspection des poids et mesures, gaz et électricité. Partie III.—Falsification des substances alimentaires. Présentés le 26 janvier 1917, par l'honorable sir James Lougheed.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

15. Rapport du ministère de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 26 janvier 1917, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15*a*. Rapport du commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. (Laiterie, fruits, extension des marchés et des installations frigorifiques. Présenté en 1917, par l'honorable M. Burrell.. .. ..*Pas imprimé.*

VOLUME 8—*Suite.*

15*b*. Rapport du directeur général vétérinaire, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté en 1917, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15*c*. Rapport sur la loi concernant l'enseignement agricole 1915-16 conformément à l'article 8 du chapitre 5 de 3-4 George V. Présenté le 31 janvier 1917, par l'honorable M. Patenaude.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 9.

(Ce volume est relié en deux parties.)

16. Rapport du directeur et des officiers des stations agronomiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Volumes I, II et III. Présenté le 13 août 1917, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

17. Statistiques criminelles, pour l'exercice clos le 30 septembre 1915. (Appendice au rapport du Commerce pour l'année 1915. Présenté en 1917, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

18. Relevé des élections partielles de la Chambre des communes tenues au cours de l'année 1916. Présenté en 1917, par Son Honneur l'Orateur.. .. ..*Pas imprimé.*

VOLUME 10.

19. Rapport du ministre des Travaux publics sur les travaux sous son contrôle, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 26 janvier 1917, par l'honorable M. Rogers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 11.

20. Rapport du ministère des Chemins de fer et Canaux du Canada pour l'exercice du 1er avril 1915 au 31 mars 1916. Présenté le 19 avril 1917, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*a*. Statistique des canaux, pour la saison de navigation de 1916. Présentée le 7 mai 1917, par l'honorable M. Reid.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*b*. Statistique des chemins de fer du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1916. Présentée le 24 avril 1917, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 12.

20*c*. Onzième rapport de la Commission des chemins de fer du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 23 janvier 1917, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*d*. Statistique des téléphones du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1916. Présentée le 19 avril 1917, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*e*. Statistique des messageries du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1916. Présentée le 25 avril 1917, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*f*. Statistique des télégraphes du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1916. Présentée le 19 avril 1917, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*g*. Rapport de la Commission royale chargée d'étudier le problème général des transports au Canada, comprenant le rapport de sir H. F. Drayton et de M. W. M. Acworth, le rapport de M. A. H. Smith et les appendices A et B, soit un rapport sur l'évaluation du réseau du chemin de fer *Canadian Northern* et du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, par M. Geo. F. Swain, I.C. Présenté le 2 mai 1917, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 13.

21. Quarante-neuvième rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1915-16.—Marine. Présenté le 23 janvier 1917, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

22. Liste des navires publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries, étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada le 31 décembre 1916. Présentée le 4 septembre 1917, par l'honorable M. Hazen.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

23. Supplément au quarante-neuvième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1915-16. Marine.—Rapport de l'inspection des bateaux à vapeur. Présenté le 19 avril 1917 par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 14.

24. Rapport du directeur général des Postes, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté le 1er février 1917, par l'honorable M. Blondin.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25. Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 22 janvier 1917, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 15.

25*b*. Rapport annuel de la division des levés topographiques du ministère de l'Intérieur, 1915-16. Présenté le 19 juin 1917, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25*c*. Rapport sur les levés hydrométriques (jaugeage des cours d'eau), pour l'année civile 1915. Présenté le 19 avril 1917, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 16.

25*d*. Quinzième rapport de la commission de géographie du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté en 1917. . . . . *Pas imprimé.*

25*e*. Levés hydrométriques de la Colombie-Britannique pour l'année civile 1915 (Ressources hydrauliques, Doc. No 18 de la division des forces hydrauliques du Dominion, ministère de l'Intérieuer.) Présentés le 5 juillet par l'honorable M. Roche.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

25*f*. Levés hydrométriques du Manitoba pour l'année civile 1915. (Ressources hydrauliques, Doc. No 19 de la division des forces hydrauliques du ministère de l'Intérieur.) Présentés le 7 juillet 1917 par l'honorable M. Roche.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 17.

26. Rapport sommaire de la Commission géologique du ministère des Mines, pour l'année civile 1916. Présenté le 28 août 1917, par l'honorable M. Meighen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

26*a*. Rapport sommaire de la division des Mines, pour l'année civile 1915. Présenté le 19 avril 1917, par l'honorable M. Patenaude.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 18.

27. Rapport du département des Affaires des Sauvages, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté le 22 janvier 1917, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

28. Rapport de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1913. Présenté le 19 avril 1917, par sir Robert Borden.. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 19.

29. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté le 18 août 1917, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

30. Liste du Service civil pour 1916. Présentée en 1917.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

31. Huitième rapport annuel de la Commission du Service civil du Canada, pour l'année terminée le 31 août 1916. Présenté le 19 avril 1917, par l'honorable M. Patenaude.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

32. Rapport annuel du département des Impressions et de la Papeterie publiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 31 juillet 1917, par sir Robert Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

33. Rapport du Secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures, pour l'exerçice clos le 31 mars 1917. Présenté en 1917...*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 20.

34. Rapport du ministre de la Justice pour les pénitenciers du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté en 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35. Rapport du Conseil de la Milice du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté le 3 février 1917, par sir A. E. Kemp.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36. Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 22 janvier 1917, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36*a*. Neuvième rapport du registraire des conseils de conciliation et d'enquête sous l'autorité de la loi des enquêtes en matière de différends industriels de 1917, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté le 22 janvier 1917, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

37. Douzième rapport annuel des commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté le 19 avril 1917, par l'honorable M. Cochrane.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 21.

38. Rapport du Service naval, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté le 22 janvier 1917, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

38*a*. Supplément au sixième rapport annuel du Service naval, division des pêcheries—Biologie canadienne 1915-16. Présenté le 4 juin 1917, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

38*b*. Conservation du homard en Canada, par A. P. Knight, M.A.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

39. Quarante-neuvième rapport de la division des pêcheries du ministère du Service naval, 1915-1916. Présenté le 22 janvier 1917, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 21—*Suite.*

40. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement. Présenté le 19 janvier 1917, par Son Honneur l'Orateur.. .. ..*Pas imprimé.*

41. Copies des décrets du Conseil qui suivent :—

C.P. No 1719, 15 juillet 1916,—Concernant la nomination d'un sous-secrétaire d'Etat parlementaire aux affaires étrangères durant la prolongation de la guerre.

C.P. No 2576, 21 octobre 1916,—Concernant la nomination de Hugh Clark, membre de la Chambre des Communes pour le collège électoral de Bruce-Nord, aux fonctions de sous-secrétaire d'Etat parlementaire aux affaires étrangères durant la prolongation de la guerre actuelle.

C.P. No 1720, 15 juillet 1916,—Concernant la nomination d'un secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense, durant la prolongation de la guerre actuelle.

C.P. No 1730, 19 juillet 1916,—Concernant la nomination de Fleming Blanchard McCurdy, membre de la Chambre des Communes pour le collège électoral de Shelbourne et Queen, aux fonctions de secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense, durant la prolongation de la guerre actuelle.

C.P. No 2651, 28 octobre 1916,—Concernant l'institution à Londres d'un ministère chargé de l'administration des forces canadiennes d'outre-mer, et de la direction et du contrôle des dépenses d'outre-mer en ce qui concerne ces troupes.

C.P. No 2656, 31 octobre 1916,—Concernant la nomination de l'honorable sir Georges Halsey Perley au poste de ministre des forces militaires canadiennes d'outre-mer dans le Royaume-Uni. Présentées par sir Robert Borden, le 18 janvier 1917.

Imprimés pour les documents parlementaires seulement.

42. Documents relatifs à la conférence impériale de guerre, 1917. Présentés par sir Robert Borden, le 18 janvier 1917.

Imprimés pour les documents parlementaires seulement.

42*a*. Copie d'un document parlementaire (Cd 8566) contenant des extraits des délibérations de la Conférence impériale de guerre, 1917, et les documents soumis à la Conférence. Présentée par sir Robert Borden, le 15 juin 1917.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

43. Copies des décrets du Conseil suivants :—

C.P. No 64-15-25, 29 juin 1916,—Autorisant la mise à sa pension de M. Silas Blair Kent, fonctionnaire dans la subdivision B de la première division, employé comme préposé en chef au service des primes de pêche dans le ministère du Service de la Marine.

C.P. No 3192, 30 décembre 1916,—Règlements régissant le paiement de l'allocation de séparation pour les membres de la Marine Royale Canadienne et de la réserve de la Marine Volontaire Royale Canadienne.

C.P. No 3108, 19 septembre 1916,—Règlements régissant le paiement de "solde de commandement" aux officiers chargés d'un "service spécial", etc., dans la Marine Royale Canadienne.

C.P. No 2942, 29 novembre 1916,—Règlements régissant le paiement de solde fiscale prolongée dans la Marine Royale Canadienne.

C.P. No 2442, 11 octobre 1916,—Modifications apportées au décret du conseil C.P. No. 1334, du 3 juin 1916, décrétant le chiffre des pensions pour les forces militaires et navales du Canada.

C.P. No 2130, 9 septembre 1916,—Règlement régissant le recrutement de la réserve volontaire royale canadienne pour service dans la Marine Royale.

C.P. No 1939, 18 août 1916,—Décret édicté en vertu de la Loi des Mesures de guerre, 1914, pour prévenir le danger de recevoir en Canada des personnes de nationalités ennemies se faisant passer pour neutres.

Présentées par l'honorable M. Hazen, 22 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimées.*

43*a*. Copie d'un extrait du décret du conseil, C.P. No 942, daté le 5 avril 1917, relatif aux règlements qui régissent le paiement de l'allocation de séparation dans la Marine Royale Canadienne. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 11 juin 1917.. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

43*b*. Copie du décret du conseil, C.P. No 1397, daté le 21 mai 1917 :—Règles et règlements applicables aux personnes qui sont employées dans toute bâtisse, ou sur tout quai, etc., là où se manipulent des munitions, etc., ou qui se trouvent dans le voisinage rapproché de ces endroits. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 14 juin 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

43*c*. Copie d'un extrait du décret du conseil, C.P. No 1576, daté le 11 juin 1917 :—Règlements établissant le grade de premier commandant de navire et de commandant de navire dans la marine royale canadienne. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 20 juin 1917. *Pas imprimée.*

43*d*. Copie du décret du conseil, C.P. 69/1774, en date du 28 juin 1917. renfermant les règlements pour le paiement de l'allocation des spécialistes de la R.V.C.M.R. et de la R.V.C.M.R., division d'outre-mer. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 9 juillet 1917. *Pas imprimée.*

43*e*. Copie d'un extrait d'un décret du conseil, C.P. No 1783, en date du 29 juin 1917 :—Règles et règlements pour le paiement, les allocations et les pensions du Service naval.

Copie d'un extrait d'un décret du conseil, C.P. 1871, en date du 6 juillet 1917 :—Amendement aux règlements pour le paiement d'allocations de séparation pour les personnes dont ceux qui sont dans le service actif dans le Service naval sont les soutiens.

Présentées par sir James Lougheed, le 12 juillet 1917. (Sénat.) *Pas imprimées.*

43*f*. Extrait du décret du conseil, C.P. No 1993, du 17 juillet 1917 :—Tableau des allocations de suffisance pour les officiers et les matelots du service naval, quand ils voyagent en mission officielle.—Extrait du décret du conseil, C.P. No 1994, du 17 juillet 1917 : Tableau des allocations pour logement, provisions, chauffage et éclairage, pour les officiers et matelots du Service naval. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 6 août 1917. *Pas imprimé.*

43*g*. Extrait du décret du conseil, C.P. No 2105, daté le 9 août 1917.—Modifications apportées aux règlements régissant la solde, les allocations et le chiffre des pensions des officiers, officiers à brevet et matelots invalidés, etc., ayant appartenu au Service naval. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 27 août 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

43*h*. Extrait du décret du Conseil (Défense du Canada") C.P. No 2277, en date du 17 août 1917. Modifications concernant le Service naval. (Sénat.).. .. ..*Pas imprimé.*

43*i*. Extrait du décret du Conseil No C.P. 2433, en date du 1er septembre 1917 : Règlements *re* solde et allocations aux officiers et soldats après leur libération du service naval canadien. (Sénat.).. .. ..*Pas imprimé.*

44. Correspondance relative au retrait de la carabine Ross comme arme de la force expéditionnaire canadienne. Présentée par sir Robert Borden, le 22 janvier 1917. *Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

45. Rapport de la Commission des achats de guerre, pour la période écoulée depuis sa constitution, le 8 mai 1915, jusqu'au 31 décembre 1916. Présenté par l'honorable M. Kemp, le 23 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

46. Copies des décrets du conseil concernant l'établissement d'un Bureau du Service national du Canada, et la nomination des titulaires qui le composent, en conformité des stipulations de la Loi des Mesures de guerre, 1914. Présentées par sir Robert Borden, le 23 janvier 1917.. .. ..*Imprimées pour les documents parlementaires seulement.*

47. Copie du marché conclu entre Sa Majesté le Roi et l'*Acadia Coal Company,* relativement à la location du chemin de fer dit *Vale Railway.* Présentée par l'honorable M. Cochrane, le 23 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

48. Copie du marché conclu entre Sa Majesté le Roi et la Compagnie du chemin de fer Québec-Saguenay, la Compagnie *Quebec Railway, Light and Power,* la Compagnie du chemin de fer Lotbinière et Mégantic, et la Compagnie *Quebec Railway, Light, Heat and Power,* concernant l'acquisition par le gouvernement des dites voies ferrées. Présentée par l'honorable M. Cochrane, le 23 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

48*a*. Copie de toutes les procédures en cour d'Echiquier du Canada, et du jugement du juge Cassels dans l'affaire de l'adjudication en la matière du chemin de fer Québec et Saguenay, du chemin de fer Québec et Montmorency, et du Lotbinière et Mégantic. Présentée le 21 juin 1917. *M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

48*b*. Copie du jugement rendu par le juge Cassels, le 24 janvier 1917, en la matière de la fixation du prix à payer par le gouvernement pour (*a*) le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, (*b*) le chemin de fer Québec et Saguenay, (*c*) le chemin de fer Lotbinière et Mégantic, sous l'empire du Statut de la dernière session, chapitre 22, 6-7 George V. Présentée le 27 juin 1917. *M. Graham*.. .. ..*Pas imprimée.*

49. Sommaire des mandats du Gouverneur général, émis depuis la dernière session du Parlement, imputables sur l'exercice financier 1916-1917. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

49*a*. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis l'ajournement du parlement en février 1917. Présenté par sir Thomas White, le 24 avril 1917.. .. .. ..*Pas imprimé.*

50. Copie des modifications apportées aux règlements régissant la radiotélégraphie depuis le 1er août 1914. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 25 janvier 1917. *Pas imprimée.*

50*a*. Copie de la modification apportée à l'alinéa (*d*) de l'article 104 des Règlements de la radiotélégraphie: Régie des stations navales dans un havre canadien. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 29 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

50*b*. Modification des règlements concernant la radiotélégraphie édictés par le ministre du Service de la Marine, en vertu de l'article 11, chapitre 43, 3-4 George V, Loi du Radiotélégraphe. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 19 avril 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

51. Sommaire des dépenses au chapitre des "Dépenses imprévues diverses" du 1er avril 1916 au 18 janvier 1917, en conformité de la Loi des Subsides de 1916. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

52. Relevé des emprunts temporaires, lancés depuis le 1er avril 1916 jusqu'au 18 janvier 1917. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

53. Rapport et relevé des recettes et des dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa, compulsés jusqu'au 31 mars 1916. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917. *Pas imprimé.*

54. Relevé des recettes et des dépenses de la Société royale du Canada, pour l'année terminée le 30 avril 1916. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917.. ..*Pas imprimé.*

55. Relevé des recettes et des dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux, à la date du 31 mars 1916. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917. *Pas imprimé.*

56. Relevé des allocations de pension et de retraite dans le service civil, pour l'année terminée le 31 décembre 1916, faisant connaître les nom, grade, appointements, service, allocation et cause de la mise à la retraite de chaque personne mise à sa pension ou à sa retraite;—indiquant de plus si la vacance a été remplie par avancement ou par une nouvelle nomination, et le salaire de tout nouveau titulaire. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

57. Relevé en conformité de l'article 17 de la Loi d'assurance du Service civil, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. Présenté par sir Thomas White, le 25 janvier 1917. *Pas imprimé.*

58. Règlements édictés en vertu de la "Loi des insectes destructeurs et autres fléaux", article 9, chapitre 31, 9-10 Edouard VII. Présentés par l'honorable M. Burrell, le 26 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimés.*

59. Tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1916, avec la liste de leurs rémunération et frais de route, en vertu des Statuts Revisés du Canada, chap. 92, sec. 6, par. 2. Présenté par l'honorable M. Doherty, le 26 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

VOLUME 21—*Suite.*

60. Copie des témoignages entendus par l'honorable sir Charles Davidson, chevalier, commissaire chargé de faire une enquête relativement aux achats faits par le gouvernement et pour le compte du gouvernement du Canada, d'armes, de munitions, d'équipements, de matériaux, de chevaux, de provisions et autres articles pour les fins de la guerre actuelle, ainsi qu'aux dépenses et paiements faits ou convenus à cet égard; en même temps que le rapport du même commissaire au sujet de la vente de munitions pour armes portatives; de l'achat de sous-marins et d'étoffe pour uniformes (*Auburn Woolien Mills Co.*). Présentée par l'honorable M. Meighen, le 30 janvier 1917.. ..*Pas imprimée.*

61. Rapport soumis par l'officier en charge du Bureau canadien des archives de guerre, à Londres, Angleterre, au très honorable sir Robert Borden, G.C.M.G., M.P., premier ministre du Canada, touchant le travail accompli par le Bureau canadien des archives de guerre, depuis son institution jusqu'au 11 janvier 1917. Présenté par sir Robert Borden, le 31 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

62. Rapport annuel concernant les Unions ouvrières, en vertu du chapitre 125, S.R.C., 1906. Présenté par l'honorable M. Patenaude, le 31 janvier 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

63. Etat détaillé de toutes les obligations et de tous les cautionnements enregistrés au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier rapport (22 janvier 1916), soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32 du chapitre 19, Statuts Revisés du Canada, 1906. Présenté par l'honorable M. Blondin, le 31 janvier 1917. *Pas imprimé.*

64. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 5 du chapitre 21, 7-8 Edouard VII, Loi des arpentages fédéraux. Présentés par l'honorable M. Roche, le 1er février 1917. *Pas imprimés.*

65. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 19, chapitre 19, 1-2 George V, Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux. Présentés par l'honorable M. Roche, le 1er février 1917.. .. ..*Pas imprimés.*

66. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions du chapitre 47, 2 George V, intitulé: "Loi concernant les eaux dans la zone du chemin de fer et dans l'étendue de terres de la rivière à la Pluie". Présentés par l'honorable M. Roche, le 1er février 1917. *Pas imprimés.*

67. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* et dans l'*Officiel* de la Colombie-Britannique entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'alinéa (*d*) de l'article 38 des règlements régissant l'arpentage, l'administration et la disposition des terres fédérales dans la zone du chemin de fer, de 40 milles, dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés par l'honorable M. Roche, le 1er février 1917.. .. ..*Pas imprimés.*

68. Relevé faisant connaître toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, au cours de l'année écoulée entre le 1er octobre 1915 et le 30 septembre 1916, ainsi que les noms des acheteurs, en conformité des Statuts du Canada, 1886, chapitre 9, article 8. Présenté par l'honorable M. Roche, le 1er février 1917. *Pas imprimé.*

69. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des Terres fédérales, chapitré 20 des Statuts du Canada de 1908. Présentés par l'honorable M. Roche, le 1er février 1917.. .. ..*Pas imprimés.*

70. Copies certifiées des rapports du comité du Conseil privé, approuvés par Son Excellence le Gouverneur général le 29 novembre 1916, autorisant la révocation des arrangements conclus entre le gouvernement du Canada et les gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, respectivement, relativement au service de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest dans ces provinces. Présentées par sir Robert Borden, le 1er février 1917.. ..*Imprimées pour les documents parlementaires seulement.*

VOLUME 21—*Suite.*

70a. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, correspondance, etc., au sujet de la révocation des arrangements qui avaient été conclus entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces de la Saskatchwan et de l'Alberta, quant au service de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Présentée le 1er juin 1917. *M. McCraney.* *Pas imprimée.*

71. Réponse à ordre de la Chambre du 20 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres et correspondance concernant la nomination de M. Alfred Gravel, commissaire du havre de Québec, et concernant tout autre candidat à la charge de Commissaire du havre de Québec pour représenter la rive sud. Présentée le 2 février 1917. *M. Bourassa.* *Pas imprimée.*

72. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, du 2 février 1914,—Copie de tous les décrets du conseil, correspondance, requêtes, télégrammes et autres documents, pour la période 1885-1914, se rapportant en quelque manière que ce soit à la prohibition de l'exportation du saumon *sockeye* en dehors des limites de la province de la Colombie-Britannique. Présentée le 2 février 1917. *M. Sinclair.* . . . .*Pas imprimée.*

73. Septième rapport annuel de la Commission de conservation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1916. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 5 février 1917. *Pas imprimé.*

74. Réponse à ordre du Sénat du 23 janvier dernier pour copie de la correspondance échangée entre le premier ministre du Canada, le Très honorable sir Robert L. Borden, et le leader de la loyale Opposition de Sa Majesté au Canada, le Très honorable sir Wilfrid Laurier, au sujet de la prolongation du terme du présent Parlement durant la guerre, du 3 novembre 1915 au 3 janvier 1917. Présentée par sir Robert Borden, le 23 mai 1917. *Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

75. Etat détaillé de tous les rabais et remboursements de taux ou droits pour l'exercice financier terminé le 31 mars. (Sénat.) . . . . *Pas imprimé.*

75a. Etat supplémentaire des rabais et remboursements de taux et droits, relevant du ministère de la Marine et des Pêcheries. Présenté par l'honorable M. Patenaude, le 19 avril 1917. . . . . *Pas imprimé.*

76. Ordonnances du territoire du Yukon, adoptées par le conseil du Yukon en 1916. (Sénat.) *Pas imprimées.*

76a. Sommaire des décrets du conseil édictés sous l'empire de l'article 18 du chapitre 63, Statuts Revisés du Canada, "Loi prévoyant à l'administration du territoire du Yukon". Présenté par l'honorable M. Patenaude, le 19 avril 1917. . . . . *Pas imprimé.*

76b. Sommaire des décrets du conseil édictés en l'année 1917, sous l'empire de l'article 18 du chapitre 63, Statuts Revisés du Canada; "Loi prévoyant à l'administration du territoire du Yukon". Présentée par l'honorable M. Sévigny, le 5 juillet 1917. . . *Pas imprimé.*

77. Copie d'un extrait du décret du Conseil No 43/263, du 27 janvier 1917, autorisant des règlements déterminant l'octroi d'allocations aux officiers comptables (du service de la Marine royale canadienne) des navires d'emmagasinage et d'entreposage, en conformité des dispositions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 6 février 1917. . . . . *Pas imprimée.*

78. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance concernant l'institution d'une commission chargée de faire une enquête au sujet de la situation financière et économique des chemins de fer canadiens; aussi, les noms des commissaires, le chiffre de leur rémunération, les noms des secrétaires et des ingénieurs nommés par eux ou par la commission et le chiffre de la rémunération accordée à ces secrétaires et ingénieurs. Présentée le 6 février 1917. *Sir Wilfrid Laurier.* *Pas imprimée.*

79. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., concernant la destitution de M. H. D. McKenzie, contremaître mécanicien, à Stellarton, sur la ligne du chemin de fer du gouvernement, et la nomination de son remplaçant. Présentée le 6 février 1917. *M. Macdonald.* .*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

80. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître la quantité de marchandises et colis qui a été transportée par le *Grand Trunc Pacific Railway* entre Lévis et Moncton, depuis que cette partie du chemin de fer a été exploitée conjointement avec le réseau des chemins de fer du gouvernement. Présentée le 6 février 1917. *M. Copp*.. .. ..*Pas imprimée.*

81. Réponse à ordre de la Chambre du 12 avril 1916,—Etat indiquant,—

1. Combien il y a, dans le ministère de l'Intérieur, de fonctionnaires qui appartiennent au service extérieur et sont payés à même le crédit affecté à ce service, bien qu'ils soient employés dans le service intérieur;
2. Quels sont les noms de ces fonctionnaires;
3. Quel est le salaire de chacun d'eux;
4. Depuis combien de temps chacun d'eux a été employé dans ce ministère;
5. Si tous, ou quelques-uns d'entre eux, ont subi un examen; de quelle nature a été cet examen, et à quelle date chaque examen a eu lieu.

Présentée le 6 février 1917. *M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

82. Réponse à ordre de la Chambre du 15 mars 1916,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les provinces en vue de coopérer d'une manière plus efficace à l'encouragement de l'immigration et de la colonisation, commençant par une lettre du ministre de l'Intérieur aux premiers ministres des provinces en novembre 1917. Présentée le 6 février 1917. *Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

83. Réponse à ordre de la Chambre du 27 mars 1916,—Etat faisant connaître,—

1. Quels sont les noms des personnes nommées à quelques fonctions dans le service de l'Immigration dans la cité de Montréal depuis le 1er octobre 1911; quel était leur salaire au moment de leur nomination et celui qu'elles reçoivent présentement;
2. Quels sont, parmi ces employés, ceux à qui il est accordé des dépenses de voyage ou autres, et combien leur a été payé de ce chef depuis leur nomination.

Présentée le 6 février 1917. *M. Lachance*.. .. ..*Pas imprimée.*

84. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître les quantités de bois coupé, et les droits de coupe versés à cet égard, sous l'empire des conditions du permis de coupe ou de vente accordé par le ministère des Affaires des Sauvages à M. Arthur Webber, le dit bois provenant de terres situées près de Ship-Harbour-Lake, comté de Halifax; y compris le nom ou les noms de tous les inspecteurs des coupes de bois effectuées sur les dites terres des sauvages en vertu du dit permis de coupe ou de vente;—aussi, copie de tous les rapports en la matière faits par ces inspecteurs. Présentée le 6 février 1917. *M. McLean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

85. Réponse à adresse du Sénat du 12 mai 1916,—Copie du rapport spécial de la Commission royale qui s'est occupée des affaires des sauvages de la réserve de Kitsilano, ainsi que de l'arrêté ministériel pris le 28 mars 1916, et de tous autres documents et de toute correspondance touchant ce rapport.. .. ..*Pas imprimée.*

86. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux invitant ceux-ci à prendre part à une conférence aux fins d'élaborer les mesures à prendre en faveur des soldats revenus de la guerre. Aussi, copie des procès-verbaux des séances de la conférence qui s'est tenue à Ottawa le 10 janvier en la matière. Présentée le 7 février 1917. *Sir Wilfrid Laurier.*
Imprimée pour les documents parlementaires seulement.

87. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier,—Copie de toute correspondance échangée entre l'un ou l'autre des membres du gouvernement et sir Thomas Tait en ce qui concerne sa nomination comme membre de la Commission du Service national, et sa démission subséquente. Présentée le 7 février 1917. *M. Graham.*
Imprimée pour les documents parlementaires seulement.

87*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre M. Murray, secrétaire de l'Association des manufacturiers, et l'un ou l'autre des ministres, ou sir Thomas Tait, en sa qualité de président de la Commission du service national, touchant la question de sa nomination au poste de secrétaire de cette commission. Présentée le 1er juin 1917. *M. Graham*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

88. Correspondance entre le premier ministre et le chef de l'opposition au sujet de l'institution d'une Commission parlementaire du Service national. Présentée le 7 février 1917, par sir Robert Borden.. .. .. *Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

89. Réponse à ordre de la Chambre du 5 février 1917,—Copie de tous les documents, requêtes, lettres, télégrammes, rapports, etc., touchant la fermeture du bureau de poste de Canard et Splitlog, et l'ouverture du bureau de poste de Loiselleville, dans le comté d'Essex, ainsi que tous les documents et requêtes au sujet de l'établissement de routes postales rurales ayant pour point de départ Loiselleville. Présentée le 7 février 1917. *M. Wilcox.* *Pas imprimée.*

90. Rapport sur le service médical de l'armée canadienne, par le colonel Herbert A. Bruce, inspecteur général spécial du service médical de la force expéditionnaire canadienne, daté de Londres, Angleterre, le 20 septembre 1916. Présenté par sir Robert Borden, le 7 février 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

90*a*. Rapport sur le service médical de l'armée canadienne, par une commission d'officiers présidée par le chirurgien général sir William Baptie, K.C.M.G., C.B., V.C., daté de Londres, Angleterre, le 22 décembre 1916. Présenté par sir Robert Borden, le 7 février 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

90*b*. Copie du rapport intérimaire du chirurgien général G. C. Jones, directeur du service de santé, en réponse au rapport sur le service de santé de l'armée canadienne par le colonel Herbert A. Bruce, inspecteur-général spécial du service de santé des forces expéditionnaires du Canada, daté de Londres, le 28 septembre 1916. Présentée par sir Edward Kemp, le 31 mai 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

91. Réponse à ordre de la Chambre du 7 février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la fermeture de l'agence de la Marine à Pictou, l'automne dernier, et à sa réouverture subséquente. Présentée le 19 avril 1917. *M. Edwards*.. .. ..*Pas imprimée.*

92. Réponse à ordre de la Chambre du 5 février 1917,—Relevé faisant connaître combien de chevaux ont été achetés en Canada, pour des fins militaires au cours de chacune des années 1914, 1915 et 1916 (*a*) pour les troupes canadiennes; (*b*) pour l'armée britannique, et (*c*) pour la France et les autres alliés; quelle somme a été payée pour ces achats en chacune des années, et pour chacun des pays susdits. Présentée le 19 avril 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

93. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—1. Relevé faisant connaître les noms, l'adresse de résidence et l'occupation antérieure de tous les censeurs, déchiffreurs de dépêches ou de tout autre employé du gouvernement qui ont été en charge des différentes stations du Câble dans la Nouvelle-Ecosse durant l'année civile 1916; 2. les noms des personnes qui ont respectivement recommandé chacun de ces employés, et 3. quel salaire a été payé à chacun de ces employés pour l'année civile 1916. Présentée le 19 avril 1917. *M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

94. Copie des ordres généraux de la Milice promulgués entre le 30 décembre 1915 et le 8 février 1917. Présentée par sir Edward Kemp, le 19 avril 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

95. Réponse à ordre de la Chambre du 11 mars 1915,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, accusations, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de Frank Dunlop, de Granes-Point, à Sydney-Mines, dans le comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., et état détaillé des dépenses de l'enquête tenue en cette matière. Présentée le 19 avril 1917. *M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

96. Réponse à ordre de la Chambre du 3 avril 1916,—Etat indiquant,—1. Quels sont les noms des personnes qui composent le personnel du bureau du Haut Commissaire du Canada à Londres; 2. Si quelques-uns de ces fonctionnaires sont nés en Canada et leurs noms; 3. S'il est vrai, comme la chose a été dite, que le Canada est la seule des possessions britanniques qui n'emploie aucun de ses indigènes dans le bureau de son Haut-Commissaire. Présentée le 19 avril 1917. *M. Proulx*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

97. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, du 22 février 1915,—Copie de tous décrets du Conseil, mémoires, correspondance ou documents, en la possession du gouvernement ou de quelqu'un des ministères, concernant le trafic du poisson séché et des vins entre le Portugal et le Canada. Présentée le 19 avril 1917. *M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

98. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé, sous forme de tableau, des divorces accordés par le Parlement du Canada depuis 1867. Présentée le 19 avril 1917. *M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

99. Réponse à ordre de la Chambre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, soumissions et autres documents concernant le contrat pour le transport de la malle de Tatamagouche à New-Annan et Tatamagouche-Mountain, comté de Colchester. Présentée le 19 avril 1917. *M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

100. Copie de la nouvelle règle qui remplace la règle 236 des Règles et ordonnances générales qui régissent la pratique et la procédure à suivre dans la cour de l'Echiquier du Canada, adoptée le 16 février 1917. Présentée par l'honorable M. Patenaude, le 19 avril 1917. *Pas imprimée.*

100*a*. Copie des règles et ordonnances générales actuellement en force au sujet de la pratique et de la procédure dans la cour de l'Echiquier du Canada.—Aussi,—Copie de l'ordonnance générale concernant les honoraires et frais dans la cour de l'Echiquier, dans l'exercice de sa juridiction, à titre de cour de l'Amirauté. Présentée par l'honorable M. Patenaude, le 3 mai 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

101. Réponse à ordre de la Chambre du 5 février 1917,—Relevé fournissant une liste de toutes les personnes employées au cours de l'année 1916, dans la remise à locomotives des chemins de fer du gouvernement, à Pirate-Harbour, N.-E., comme serre-freins, télégraphistes, nettoyeurs et tâcherons, avec mention de la date de leur nomination et la durée de leur emploi, respectivement; aussi, le salaire mensuel de chacun de ces employés. Présentée le 19 avril 1917. *M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

102. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et autres documents concernant la demande et la nomination d'un bureau de conciliation pour les employés de l'*Acadia Coal Co.,* au printemps de 1916, des délibérations du dit bureau et de tous autres papiers s'y rapportant. Présentée le 19 avril 1917. *M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

103. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de tous les documents, de quelque nature que ce soit, télégrammes, correspondance, etc., échangés entre toute personne ou toutes personnes et le ministère du Travail ou tout autre ministère du gouvernement au sujet des différends industriels survenus à Thetford-Mines, P.Q.;—aussi, copie de toute la correspondance échangée entre les différents ministères du gouvernement à ce même sujet. Présentée le 19 avril 1917. *M. Verville*..*Pas imprimée.*

104. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et autres documents concernant la demande d'un bureau de conciliation en vertu de la Loi des différends industriels et le refus de l'accorder aux employés de chemin de fer du Canada à Pictou qui faisaient partie de l'Union des débardeurs à Pictou pendant l'année 1916. Présentée le 19 avril 1917. *M. Macdonald*..*Pas imprimée.*

105. Réponse à ordre de la Chambre du 7 février 1917,—Copie des contrats conclus entre le gouvernement et la *P. Lyall and Sons Construction Company,* pour la reconstruction de l'édifice parlementaire. Présentée le 20 avril 1917. *M. Murphy.* *Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

106. Copie du décret du conseil No 1062, 16 avril 1917, ordonnant que le blé, la farine de blé et la semoule soient inscrits sur la liste des marchandises qui peuvent être importées en Canada franc de droit de douane. Présentée par sir Thomas White, le 20 avril 1917. *Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

107. Réponse à ordre de la Chambre du 19 avril 1917,—Etat indiquant s'il est à la connaissance du gouvernement qu'il se serait présenté dans le service militaire des cas où des

VOLUME 21—*Suite.*

VOLUME 21—*Suite.*

vince, avaient reçu assistance du Fonds patriotique canadien; la somme totale dépensée pour cette fin dans chaque province. Présentée le 24 avril 1917. *M. Edwards.* *Pas imprimée.*

111. Copie du décret du conseil, C.P. 802, daté le 23 mars 1917, concernant la mainmise par le gouvernement du Canada sur la fabrique de la carabine Ross. Présentée par sir Edward Kemp, le 24 avril 1917. . . . . *Pas imprimée.*

112. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes et autre correspondance dans le ministère de l'Intérieur, concernant les baux de pâturage Nos 2785, 2803, 2843, 3701, 3998, 4603, 5566, 6220 et 6221. Présentée le 25 avril 1917. *M. Steele*. . . . . *Pas imprimée.*

113. Mémoire préparé par le surintendant de l'immigration touchant les annonces publiées par le gouvernement canadien dans les journaux des Etats-Unis, demandant des manouvriers de ferme pour le Canada; ainsi que copie de ces annonces et des instructions à cet égard. Présenté par l'honorable M. Roche, le 25 avril 1917. . . *Pas imprimé.*

114. Copies des décrets du conseil qui suivent:—C.P. No 341, 7 février 1917, concernant l'exportation du papier à journaux en feuilles ou rouleaux, seulement en vertu d'un permis et conformément aux règlements établis par le ministre des Douanes, C.P. No 445, 17 février 1917,—Ordonnances et règlements concernant le prix, la vente, le contrôle, la distribution, le transport, etc., du papier à journaux en feuilles ou rouleaux. C.P. No 1059, 16 avril 1917, donnant au ministre des Douanes le pouvoir de déterminer la quantité et le prix du papier à journaux fourni ou à être fourni par les fabricants aux éditeurs en Canada; et contrôlant la distribution et la livraison de ce papier. C.P. No 1060, 16 avril, nommant R. A. Pringle, commissaire chargé de faire une enquête en ce qui concerne la manufacture, la vente, le prix et la distribution du papier à journaux en Canada. Présentées par sir Thomas White, le 26 avril 1917. . . . . *Pas imprimées.*

115. Copie du décret du conseil, C.P. No 3412, 19 décembre 1917, concernant la nomination de M. S. A. Armstrong comme directeur de la commission des hôpitaux militaires. Présentée par sir Thomas White, le 26 avril 1917. . . . . *Pas imprimée.*

116. Réponse à ordre de la Chambre du 3 février 1917,—Relevé donnant les noms et adresses postales de tous les acheteurs de débris de poisson aux usines de réduction de Canso, en 1916; aussi le prix payé par chacun des acheteurs. Présentée le 26 avril 1917. *M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

117. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 23 avril 1917,—Copie de l'arrêté du conseil récemment adopté aux fins d'élever les taux de péage sur le pont Victoria, Montréal, et aussi copie de toutes pétitions, télégrammes, lettres et autres documents concernant la dite augmentation. Présentée le 30 avril 1917. *M. Lemieux.* *Pas imprimée.*

118. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et autres documents concernant la substitution du nom de Luceville donné à la station de l'Intercolonial à Saint-Luce, comté de Rimouski, province de Québec. Présentée le 30 avril 1917. *M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

119. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes les pièces justificatives, de toute la correspondance, etc., concernant les réparations faites au quai de Beaver-Harbour, comté de Halifax, au cours des quatre dernières années. Présentée le 30 avril 1917. *M. McLean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

120. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, des pièces justificatives, etc., concernant les réparations au quai de Harrigan-Cove, comté de Halifax, en 1914-15, sous la direction du contremaître James McDonald. Présentée le 30 avril 1917. *M. McLean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

121. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre du 16 février 1916,—Etat indiquant: 1. Quels montants ont été dépensés à titre de subventions de chemins de fer en Canada en 1912, 1913, 1914 et 1915; 2. Quels sont les montants dépensés dans chaque province, et les noms des lignes subventionnées; 3. Quels montants ont été dépensés pour la

VOLUME 21—*Suite.*

construction de chemins de fer de l'Etat, au cours des années susdites; 4. Quel montant a été dépensé dans chaque province et le nom de la ligne ferrée pour laquelle cette dépense a été faite; 5. Quels montants ont été dépensés pour l'amélioration des ports et rivières en Canada pendant les années susdites; 6. Quels montants ont été dépensés dans chaque province, et les endroits où ces montants ont été dépensés; 7. Quels montants ont été dépensés pour la construction de quais publics et de brise-lames et pour dragage dans Cap-Breton-Nord et Victoria, au cours des années 1905 à 1911, inclusivement, y compris la dépense pour les chemins de fer de l'Etat; 8. Quels montants ont été dépensés pour les mêmes objets dans le dit comté, au cours des années 1912, 1913, 1914 et 1915. Présentée le 30 avril 1917. *M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

122. Réponse à ordre de la Chambre du 19 avril 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et correspondance échangés entre le gouvernement, son ingénieur de district et toute autre personne, en ce qui concerne la construction, les réparations ou l'achat des quais aux endroits suivants: Ile-Perrot-Sud, église du village de l'Ile-Perrot, village de Vaudreuil, Pointe-Cavagnole, Hudson, Rigaud, Graham, Pointe-à-Fortune et Ile-Perrot-Nord;—aussi, copie de tous les devis et rapports déjà fournis à la suite de ma demande de production de documents avant et depuis 1914;—aussi, relevé des sommes payées pour construction et réparations, avec mention des personnes à qui ces sommes ont été payées. Présentée le 30 avril 1917. *M. Boyer.. .. ..Pas imprimée.*

122*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 16 février 1916,—Copie de toutes lettres, requêtes, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre gouvernement, ses ingénieurs de district et résidant et toutes autres personnes, concernant la construction et réparations faites aux quais plus bas nommés, depuis 1904; ainsi que copie de tous états, rapports déjà produits à ma demande et se rapportant à des documents antérieurs à 1904. Aussi, un état donnant le montant des deniers payés pour telles constructions et réparations, et à qui ils ont été payés: le quai de l'Ile Perrot, nord, sud et de l'Eglise; du village de Vaudreuil; de Pointe-Cavagnole, Hudson, Graham, Rigaud et Pointe-Fortune. Présentée le 13 août 1917. *M. Boyer.. .. ..Pas imprimée.*

122*b*. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, son ingénieur de district et toutes autres personnes, en ce qui concerne la construction ou les réparations des quais aux endroits suivants: Ile-Perrot-Nord, Sud, l'Eglise du village de l'Ile-Perrot, le village de Vaudreuil, Pointe-Cavagnole, Hudson, Rigaud, Graham et Pointe-Fortune depuis 1904; aussi, copie de tous les devis et rapports déjà produits à ma demande, sur le même sujet, avant et depuis 1904; un relevé des sommes payées pour telles constructions ou réparations, et les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées; et aussi réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, son ingénieur de district et toutes autres personnes, en ce qui concerne soit la construction, soit les réparations, soit l'acquisition des quais aux endroits suivants: Ile-Perrot-Sud, l'Eglise du village de l'Ile-Perrot, le village de Vaudreuil, Pointe-Cavagnole, Hudson, Rigaud, Graham, Pointe-Fortune et Ile-Perrot-Nord; aussi, copie de tous les devis et rapports déjà produits à ma demande, sur le même sujet, avant et depuis 1904; un relevé des sommes payées pour telles constructions ou réparations, et les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées. Présentée le 13 août 1917. *M. Boyer.. .. ..Pas imprimée.*

123. Réponse à ordre de la Chambre du 19 avril 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et correspondance, échangés entre le gouvernement, son ingénieur résidant, et toute autre personne au sujet du dragage exécuté aux endroits suivants: Sainte-Anne de Bellevue, Pointe-Fortune, chenal de la rivière Ottawa entre l'Ile-au-Foin et l'Ile-Paquin, le chenal Graham, le chenal Rigaud, le chemin de Hudson-Heights, Hudson, Como, Pointe-Cavagnole, le chenal au village de Vaudreuil, le chenal de la Baie-Dorion, église de l'Ile-Perrot, quai de l'Ile-Perrot-Sud et quai de l'Ile-Perrot-Nord;—aussi, relevé des sommes payées aux différentes personnes, compagnies, etc.,

VOLUME 21—*Suite.*

qui ont exécuté ces travaux, avec dates, etc. ;—aussi, copie des estimations déjà produites à ma demande, le tout depuis 1904. Présentée le 30 avril 1917. *M. Boyer.* *Pas imprimée.*

123*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 16 février 1916,—Copie de toutes lettres, requêtes, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, ses ingénieurs de district et résidant et toutes autres personnes, concernant les travaux de dragage faits aux endroits dénommés plus bas, ainsi que le montant des argents payés à diverses personnes, compagnies, etc., pour tels travaux, la date, etc. Aussi, copie des états déjà produits à ma demande, et le tout depuis 1904 ; au quai de l'Ile-Perrot, nord, sud et de l'Eglise ; dans la baie de Dorion (chenal) ; au village de Vaudreuil (chenal) ; à la Pointe-Cavagnole ; à Como ; à Hudson ; à Hudson-Heights (chenal) ; à Graham (chenal) ; dans la rivière Rigaud (chenal) ; dans la rivière Ottawa ; îles au Poires (chenal) ; à Pointe-Fortune et à Sainte-Anne de Bellevue (chenal). Présentée le 30 avril 1917. *M. Boyer*.. .. ..*Pas imprimée.*

124. Réponse à ordre de la Chambre du 3 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, comptes, pièces de comptabilité et mémoires au sujet des réparations faites au quai à Upper-Prospect, comté de Halifax, N.-E., en 1915. Présentée le 30 avril 1917. *M. MacLean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

125. Réponse à ordre de la Chambre du 3 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, comptes, pièces de comptabilité et mémoires au sujet des réparations faites au quai à Shad-Bay, comté de Halifax, N.-E., en 1915. Présentée le 30 avril 1917. *M. MacLean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

126. Réponse à ordre de la Chambre du 1er février 1917,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, de date postérieure à septembre 1911, se rapportant à la dépense des deniers votés à la dernière session pour améliorations dans le havre de Tracadie, comté d'Antigonish, y compris copie de toutes les lettres écrites sur le même sujet au ministère des Travaux publics, ou à l'un ou l'autre des autres ministres par M. G. A. R. Rollings. Présentée le 30 avril 1917. *M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

127. Réponse à ordre de la Chambre du 3 février 1917,—Copie de toutes les lettres, télégrammes, rapports ou autres documents reçus par le gouvernement pendant les années 1915 et 1916, concernant les réparations requises au brise-lames de Souris, I.-P.-E. Présentée le 30 avril 1917. *M. Hughes (King, I.P.-E.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

128. Réponse à ordre de la Chambre du 1er février 1917,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, de date postérieure à septembre 1911, se rapportant au prolongement du brise-lames à Breen's Point, dans le comté d'Antigonish. Présentée le 30 avril 1917. *M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

129. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, de toutes les pièces justificatives, etc., concernant la construction du quai de Mushaboom-Harbour, comté de Halifax, en 1913. Présentée le 30 avril 1917. *M. MacLean.* *Pas imprimée.*

130. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître toutes les dépenses faites depuis le 31 mars 1916, par le ministère des Travaux publics, dans les différentes provinces du Canada, mentionnant le nom de l'entreprise, la somme qui y a été dépensée jusqu'ici et l'estimation de la dépense totale à encourir pour chacune d'elles. Présentée le 30 avril 1917. *M. MacLean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

131. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, des pièces justificatives, etc., concernant la construction du quai ouest à Port-Dufferin, comté de Halifax, en 1913-14. Présentée le 30 avril 1917. *M. MacLean (Halifax).* *Pas imprimée.*

132. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute correspondance, pièces justificatives, etc., concernant les réparations au quai de l'est de Port-Dufferin, comté de Halifax, en 1915. Présentée le 30 avril 1917. *M. MacLean (Halifax)*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

133. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, de toutes les pièces justificatives, etc., se rapportant à la construction d'un quai à Ecum-Secum-Ouest, comté de Halifax. Présentée le 30 avril 1917. *M. MacLean (Halifax).* *Pas imprimée.*

134. Réponse à ordre de la Chambre du 27 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, etc., se rapportant en quelque manière au dragage à Margaree-Harbour, comté d'Inverness, N.-E., en 1913-14-15 et 16. Présentée le 30 avril 1917. *M. Chisholm.. .. ..Pas imprimée.*

135. Copie du décret du conseil C.P. No 1142, daté le 24 avril 1917, édicté sous l'empire de la Loi des Mesures de guerre, 1914, établissant des règlements en vertu desquels les navires britanniques, inscrits sur les registres maritimes du Canada, ou en voie de construction pour des armateurs appartenant à des pays neutres peuvent, jusqu'à nouvel ordre, être réquisitionnés par Sa Majesté pour le transport de provisions alimentaires, etc., ou pour toute autre fin que ce soit; et révoquant les décrets du conseil C.P. No 2923, du 24 novembre 1916, et C.P. No 1915, 31 mars 1917, touchant le même sujet,—Aussi, copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 30 janvier 1917, touchant l'exercice par le gouvernement de Sa Majesté du pouvoir de réquisitionner en ce qui regarde les vaisseaux canadiens. Présentée par l'honorable M. Reid, le 30 avril 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

136. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Quels étaient les noms, les adresses postales, les occupations antérieures et les salaires des censeurs et déchiffreurs de dépêches employés par le gouvernement à Hazel-Hill et Canso, au cours de l'année 1916; 2. Combien a coûté ce service à Canso et Hazel-Hill, du 1er août 1914 à ce jour; 3. Quelle est la dépense totale encourue de ce chef, pour toutes les stations dans la province de la Nouvelle-Ecosse, du 1er août 1914 à la présente date. Présentée le 2 mai 1917. *M. Sinclair.. .. ..Pas imprimée.*

137. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917,—Copie de tous contrats et conventions entre sir Charles Ross, ses hoirs ou ayants cause et Sa Majesté le Roi, représenté par le ministre de la Milice et de la Défense, depuis et y compris, la convention intervenue entre les dites parties en date du 27 mars, A.D. 1902. Présentée le 2 mai 1917. *M. Northrup.. .. ..Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

138. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Etat indiquant: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents à l'emploi du ministère de la Milice et de la Defense au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce ministère depuis le 1er août 1914; 5 Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1914; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. Présentée le 2 mai 1917. *M. Macdonald.. .. ..Pas imprimée.*

138a. Réponse à ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère du Service naval au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministre depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1915; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée

VOLUME 21—*Suite.*

par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 1: octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. Présentée le 16 mai 1917. *M. Chisholm*.. .. ..*Pas imprimée.*

138*b*. Réponse à ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Marine et des Pêcheries au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917. Présenté le 31 mai 1917. *M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

138*c*. Réponse à ordre de la Chambre du 9 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Affaires extérieures au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. Présentée le 1er juin 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

138*d*. Réponse à ordre de la Chambre du 9 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Justice au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. Présentée le 21 juin 1917. *M. Sinclair.*
Pas imprimée.

138*e*. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Finances au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce

VOLUME 21—*Suite.*

même ministère depuis le 1er août 1914; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. Présentée le 29 juin 1917. *M. Maclean (Halifax).* *Pas imprimée.*

138*f*. Réponse à ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi de ministère des Affaires des Sauvages au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé lle 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. Présentée le 10 juillet 1917, par l'honorable M. Roche. *M. Kyte*.......................... *Pas imprimée.*

138*g*. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917,—Etat indiquant: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de l'Agriculture au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. Préseentée le 15 août 1917. *M. Hughes (I.P.-E.).* *Pas imprimée.*

138*h*. Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère du Secrétaire d'Etat au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917; 3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914; 4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914; 5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911; 6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917; 7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de de l'article 21 de la Loi du Service civil. Présentée le 21 août 1917. *M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

139. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 23 avril 1917,—Copie du décret du Conseil et de tous les autres documents relatifs à l'octroi à J. C. Shields et autres ou à la compagnie de messagerie *Inland Express* de l'entreprise du transport de la malle entre Ashcroft et Fort-George, C.-B. Présentée le 2 mai 1917. *M. Turriff.* *Pas imprimée.*

140. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la province du Manitoba relativement à une loi adoptée par la législature du Manitoba à sa dernière session et intitulée: "Loi modifiant la Loi des Jurés".—Aussi, copie de tous les décrets du Conseil se rapportant à ce sujet. Présentée le 3 mai 1917. *Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

141. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 février 1917, pour un relevé faisant connaître quels sont le nombre et la nationalité de chacun des étrangers internés qui ont été employés à des travaux publics depuis le 4 août 1914; quels sont le nombre et la nationalité de chacun d'entre eux qui sont employés à des travaux industriels dans les provinces du Canada depuis le 1er octobre 1914, et quel est le nombre d'entre eux ainsi employés actuellement. Présentée le 3 mai 1917. *M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

142. Réponse à ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Copie du rapport de la Commission royale nommée par décret du Conseil, le 29 septembre 1916, pour faire une enquête et un rapport sur les conditions relatives à la livraison de cargaisons de charbon aux caboteurs dans les provinces maritimes. Présentée le 7 mai 1917. *M. Hughes (Kings, I.-P.-E.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

143. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître combien de personnes désireuses de s'enrôler dans la force expéditionnaire canadienne ont été rejetées comme physiquement impropres, et combien de soldats ont été, pour la même raison, renvoyée après s'être enrôlés. Présentée le 7 mai 1917. *M. Steele*..*Pas imprimée.*

143*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître combien d'hommes se sont enrôlés en Canada pour servir outre-mer; combien d'entre eux ont été renvoyés subséquemment comme impropres au service; combien d'entre eux ont été renvoyés du service en Canada, et combien au delà des mers. Présentée le 31 juillet 1917. *M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

143*b*. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître combien d'hommes se sont enrôlés en Canada pour servir outre-mer; combien d'entre eux ont été renvoyés subséquemment comme impropres au service; combien d'entre eux ont été renvoyés du service en Canada, et combien au delà des mers. Présentée le 7 mai 1917. *M. Graham*.. .. ..*Pas imprimée.*

143*c*. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Relevé faisant connaître si le ministère de la Milice ou une des autorités quelconque de ce ministère a des statistiques officielles et complètes relatives au recrutement des soldats pour le service d'outre-mer, au Canada; et dans l'affirmative, quels sont les chiffres exacts: 1. Des Canadiens de langue française enrégimentés dans les différents régiments pour le service d'outre-mer, levés depuis août 1914 jusqu'à date; 2. Des Canadiens de langue anglaise nés au Canada ainsi enrégimentés; 3. Des sujets britanniques de naissance, nés en dehors du Canada mais enrégimentés dans les corps expéditionnaires canadiens; 4. Des sujets britanniques par naturalisation; 5. Des soldats canadiens français enrégimentés dans les bataillons commandés par les officiers de langue anglaise, levés dans la province de Québec; 6. Des soldats canadiens français enrégimentés dans les bataillons levés dans les autres provinces du Canada. Présentée le 14 juin 1917. *M. Lanctôt*..*Pas imprimée.*

143*d*. Copie des relevés de recensement fournissant un sommaire de la force numérique de toutes les unités composant la force expéditionnaire canadienne en Angleterre (Période du 14 mai 1917), ainsi qu'un relevé indiquant la force numérique des troupes canadiennes en France, en Angleterre, dans les régions de l'Est, à Sainte-Lucie et en Canada, en juin 1917. Présentée par sir Edward Kemp, le 15 juin 1917..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

144. Copies des arrêtés du conseil suivants: C.P. No 2314, 7 octobre 1916, nommant un commissaire spécial des grains de semence et de trois assistants, avec pouvoir d'acheter du blé de semence destiné à être distribué pour semence, sur réquisition de la part des corporations municipales, dans les districts où la récolte a manqué par suite des gelées et des dommages causés par la nielle.—Aussi, C.P. No 3073, 14 décembre 1916, autorisant le commissaire spécial des grains de semence à acheter de l'avoine et de l'orge de semence destinées à être distribuées pour semence, sur réquisitions de la part des corporations municipales et des associations de cultivateurs, dans les districts où ces grains de semence font défaut. Présentées par l'honorable M. Burrell, le 8 mai 1917. *Pas imprimées.*

145. Réponse à ordre de la Chambre du 1er février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, etc., concernant le traitement spécial toléré à l'égard de Thos. Kelly, prisonnier au pénitencier de Montagne-de-Pierre (*Stoney-Mountain*). Présentée le 9 mai 1917. *M. Buchanan*. . . . . *Pas imprimée.*

146. Copie du décret du Conseil, C.P. 1133, en date du 28 avril 1917, autorisant un envoi nouveau de 300 milles de rails, à la demande du gouvernement de Sa Majesté, en Angleterre, pour être employés en France pour les fins de la guerre. Présentée par l'honorable M. Meighen, le 10 mai 1917. . . . . *Pas imprimée.*

146*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 13 juin 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Entre quels endroits sur le parcours du Canadien-Nord, à l'ouest d'Edmonton, on doit enlever les rails pour les utiliser sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique; 2. Entre quels endroits sur le parcours de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, à l'ouest d'Edmonton, les rails du Grand-Tronc-Pacifique seront remplacés par des rails enlevés à la ligne du Canadien-Nord. Présentée le 4 juin 1917. *M. Oliver*. . . . . *Pas imprimée.*

146*b*. Tableau indiquant les points sur le parcours de la division de l'Est du National Transcontinental d'où l'on a enlevé les rails destinés à être expédiés en France, la longueur de chacun de ces bouts de ligne d'où les dits rails ont été enlevés et remplacés par des rails de l'Intercolonial (accompagné d'une carte). Présenté par l'honorable M. Cochrane, le 21 juin 1917. . . . . *Pas imprimé.*

147. Réponse requise par l'article 88 du chapitre 62 des Statuts Revisés du Canada prescrivant au ministre de l'Intérieur de soumettre au Parlement chaque année un état des permis donnés par le Commissaire des Territoires du Nord-Ouest, pour l'entrée de la boisson enivrante dans les Territoires du Nord-Ouest, durant l'année expirée le 31 décembre 1916. Présentée. par l'honorable M. Roche, le 1er mai 1917. . *Pas imprimée.*

148. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 30 avril 1917,—Copie des demandes de bureaux de conciliation adressées au ministère du Travail par l'association provinciale des artisans (*P.W.A.*) ou ses officiers, et par les ouvriers mineurs unis (*U.M.W.*) de la Nouvelle-Ecosse ou ses officiers; aussi, copie de tous les documents, lettres, etc., se rapportant à cette question, ainsi que de tout autre document, décret du conseil, touchan la nomination d'une commission chargée de faire une enquête au sujet des conditions du travail et autres s'y rattachant, dans le comté de Cap-Breton. Présentée le 11 mai 1917. *M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

149. Réponse à ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, lettres, copies de lettres, rapports et autres documents concernant l'acquisition des deux navires, le *A. J. McKee* et le *T. J. Drummond,* par le ministère des Chemins de fer, en vertu du décret du conseil du 17 avril 1917. Présentée le 14 mai 1917. *M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

150. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, des télégrammes, mémoires, etc., avec et par le ministère des Chemins de fer concernant les noms donnés aux gares sur le chemin de fer *Halifax and Eastern.* Présentée le 14 mai 1917. *M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

151. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917,—Copie de toutes déclarations, rapports, témoignages, lettres et autres papiers ou documents en la possession du ministère des Chemins de fer et Canaux, concernant une réclamation pour blessures infligées, à

VOLUME 21—*Suite.*

Briley-Brook, N.-E., par le chemin de fer de l'Etat, à un cheval appartenant à un nommé Dan McFarlane. Présentée le 15 mai 1917. *M. Sinclair* *Pas imprimée.*

152. Réponse à ordre de la Chambre du 25 avril 1917,—Copie de tous documents, papiers, correspondance, enquêtes et rapports concernant la suspension de Polydore Lebel, ingénieur du chemin de fer Intercolonial à Rivière-du-Loup, à la suite d'un tamponnement à Rivière-Ouelle pendant l'année 1916. Présentée le 15 mai 1917. *M. Lapointe (Kamouraska)*.. .. ..*Pas imprimée.*

153. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de M. Spenney, contremaître de voie sur la ligne communément appelée ligne courte (*Short line*) du chemin de fer du gouvernement, et la nomination de Henry Gray comme son successeur. Présentée le 15 mai 1917. *M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

154. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, du 7 février 1916,—Copie de tous les documents se rapportant à la nomination de Léon Roy, comme interprête dans le ministère de l'Intérieur; aussi, copie du décret du conseil, des documents et de la correspondance touchant son renvoi d'office. Présentée le 16 mai 1917. *Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

155. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la publication du périodique dit *Canadian Government Railway Employees Magazine*, avec relevé faisant connaître quels en sont la circulation, le coût et la production, les recettes et le nombre de personnes qui y sont employées, comme aussi les sommes reçues par ces dernières en quelque capacité que ce soit, à même les revenus de ces voies ferrées. Présentée le 21 mai 1917. *M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

156. Réponse à ordre de la Chambre du 22 mars 1916,—Etat indiquant: 1. Au cours du mois de février 1916, combien de chefs de train, serre-freins, mécaniciens et chauffeurs de locomotives étaient en activité de service sur les chemins de fer de l'Etat entre Moncton et Campbellton; 2. Au cours de la même période, combien d'heures de travail à chaque voyage ont été fournies par les susdits employés entre les points ci-dessus nommés. Présentée le 21 mai 1917. *M. Copp*.. .. ..*Pas imprimée.*

157. Rapport des procédures de la cour de l'Echiquier, en vertu de l'article 49A de la Loi des Sauvages, en la matière du déplacement de la bande des sauvages de la réserve de Sydney, Nouvelle-Ecosse. Présenté par l'honorable M. Roche, le 22 mai 1917. *Pas imprimé.*

158. Rapport des travaux de la Commission des hôpitaux militaires, depuis sa création jusqu'à date. Présenté par sir Robert Borden, le 23 mai 1917.

159. Copie de la correspondance échangée entre des membres de l'Exécutif et l'Association des manufacturiers canadiens, concernant l'achat d'approvisionnements pour les forces expéditionnaires du Canada en Angleterre et au front. Présentée par sir Robert Borden le 23 mai 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

160. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de la correspondance échangée entre le premier ministre et l'ex-ministre de la Milice et de la Défense qui a conduit à la démission de ce dernier ou à sa sortie du cabinet. Présentée par sir Robert Borden, le 23 mai 1917. *M. Hughes (Kings, I.P.-E.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

161. Réponse à adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général du 26 janvier 1917,—Etat indiquant la date et l'objet de toutes les commissions instituées par le gouvernement du jour, depuis son accession au pouvoir en 1911 jusqu'à la présente date; le nombre de jours pendant lesquels chacune de ces commissions a siégé, les noms de ceux qui en ont fait partie, et le prix que chacune d'elles a coûté au pays. (*Sénat*). *Pas imprimée.*

161*a*. Réponse partielle à une humble adresse du Sénat en date du 7 février 1917 à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat un

VOLUME 21—*Suite.*

VOLUME 21—*Suite.*

172. Verdict de la cour d'enquête nommée par l'adjudant-général, en vertu de l'ordre du 1er mai 1917, aux fins de recueillir et conserver les dépositions en ce qui regarde les allégations contenues dans plusieurs journaux, à l'effet que des convois transportant des troupes avaient été attaqués à coup de pierres en passant par Rivière-du-Loup, P.Q., et en d'autres endroits, et aux fins de recueillir et conserver tout autre témoignage qui, de l'avis des membres de la cour, se rapporte en quoi que ce soit à cette affaire. Présenté par sir Edward Kemp, le 31 mai 1917.. .. .. *Pas imprimé.*

173. Verdict de la cour d'enquête nommée par l'adjudant-général, en vertu de l'ordre du 1er mai 1917, aux fins de recueillir et conserver les dépositions en ce qui regarde les allégations contenues dans plusieurs journaux accusant les citoyens de Québec d'avoir maltraité, ou laissé maltraiter, des soldats revenus de la guerre et passant par Québec ou s'y arrêtant, et aux fins de recueillir et conserver tout autre témoignage qui, de l'avis des membres de la cour, se rapporte en quoi que ce soit à cette affaire. Présenté par sir Edward Kemp, le 31 mai 1917.. .. .. *Pas imprimé.*

174. Réponse à ordre de la Chambre du 7 mai 1917,—Copie de tous les comptes, factures, lettres, réclamations, correspondance et autres documents se rapportant aux montants suivants mentionnés au rapport de l'Auditeur général 1916, Vol. II, page L-11: Juge L. P. Pelletier, frais de voyage, $877; juge I. N. Belleau, frais de voyage, $1,984.44; juge T. H. Chauvin, frais de voyage, $1,421.25; juge B. LeTellier, frais de voyage, $1,923.80. Présentée le 31 mai 1917. *M. Lanctôt*.. .. .. *Pas imprimée.*

175. Réponse à ordre de la Chambre du 30 mai 1917,—Etat indiquant: 1. Du 1er janvier 1916 au 31 mars 1917, combien de personnes, non antérieurement employées dans le service des chemins de fer de l'Etat, ont été nommées à des emplois permanents dans ce même service; 2. Quels sont leurs noms, leurs salaires et les postes qui leur ont été confiés. Présentée le 31 mai 1917. *M. Copp*.. .. .. *Pas imprimée.*

176. Réponse à ordre de la Chambre du 12 février 1915,—Etat indiquant le nombre d'employés de nationalité allemande dans les différents départements au fédéral, la position qu'ils occupent et leur salaire. Présentée le 1er juin 1917. *M. Delisle*.. .. .. .. *Pas imprimée.*

177. Réponse à ordre de la Chambre du 1er mai 1916,—Copie de tous papiers et correspondance concernant le changement de l'emplacement du bureau de poste à Roseberg, Alta. Présentée le 1er juin 1917. *M. Buchanan*.. .. .. *Pas imprimée.*

178. Réponse à ordre de la Chambre du 8 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres et correspondance concernant la destitution de Augustin Lauteigne, maître de poste à Island-River, comté de Gloucester, N.-B. Présentée le 1er juin 1917. *M. Turgeon.* *Pas imprimée.*

179. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Copie de tous les télégrammes, lettres, etc., en la possession du ministère des Postes, au sujet du déplacement du bureau de poste de Pearson, township de Casey, collège électoral de Nipissing, de l'endroit où il se trouvait à l'endroit qu'il occupe maintenant. Présentée le 1er juin 1917. *M. Turriff*.. .. .. *Pas imprimée.*

180. Réponse à ordre de la Chambre du 5 février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, etc., concernant la destitution de John R. McIntosh, maître de poste à Cumming's-Mountain, comté de Pictou, et la nomination de James Cumming pour le remplacer. Présentée le 1er juin 1917. *M. Macdonald*.. .. .. *Pas imprimée.*

181. Réponse à ordre de la Chambre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître quelle somme totale a été payée par le gouvernement, depuis octobre 1911, à H. P. Duchemin, de Sydney, N.-E., pour services et débours, sous l'empire de la Loi des enquêtes publiques, ou à d'autre titre. Présentée le 1er juin 1917. *M. Sinclair*.. .. .. .. *Pas imprimée.*

182. Réponse à ordre de la Chambre du 3 février 1917,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, documents, etc., etc., au sujet du retrait, par le ministère des Postes, du contrat de malle rurale accordé à Hypolite Lambert, de Saint-Antoine, dans le comté de Lotbinière, P.Q. Présentée le 1er juin 1917. *M. Fortier*.. .. .. .. *Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

183. Rapports en conformité d'une résolution adoptée par la Chambre des Communes le 18 mai 1916, et basée sur une recommandation du comité mixte des Impressions du Parlement, demandant des renseignements des divers ministères aux fins d'effectuer toute l'économie possible en ce qui concerne les impressions publiques et la distribution des documents publics,—et faisant connaître jusqu'à quel point ces recommandations ont été réalisées. Présentées par l'honorable M. Patenaude, le 1er juin 1917.
Pas imprimés.

184. Réponse à ordre de la Chambre du 21 mai 1917,—Copie de toute correspondance, rapports et recommandation, s'il en est, adressée par la commission des grains au ministère du Commerce, ou à d'autres ministères à Ottawa, à la suite d'une réunion des commissaires des grains tenue à Lethbridge, cette année. Présentée le 1er juin 1917. *M. Buchanan.*
Pas imprimée.

185. Décret du conseil conformément aux dispositions 4-5 George V, ch. 20-8-15 (*Canadian Nothern*).—(*Sénat*) .. ..*Pas imprimé.*

186. Réponse à ordre de la Chambre du 3 février 1917,—Relevé faisant connaître la quantité et la valeur des exportations suivantes pour les premiers neuf mois du présent exercice financier, savoir:—Chevaux, bronze et ouvrages en bronze; blé; farines, avoine et céréales autres que le blé; automobiles, bicycles et motocycles, ainsi que les différentes pièces, y compris les appareils de propulsion et bandes de roues; voitures de voies ferrées et leurs pièces; substances chimiques; cuivre et ouvrages en cuivre; produits industriels du coton; substances explosives; fer et acier et leurs produits; armes à feu et munitions; cuir et ouvrages en cuir; viandes et produits de la laiterie; alcool; végétaux séchés et mis en conserves; plomb; vêtements de toutes sortes; zinc et ouvrages en zinc; papier et produits industriels en papier. Présentée le 4 juin 1917. *M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

187. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917,—Copie de tous documents, correspondance, lettres messages télégraphiques, mémoires, rapports, etc., échangés entre le Sergent d'Armes de la Chambre des Communes et l'honorable Albert Sévigny, entre le Sergent d'Armes et le ministère de la Justice, et entre le ministère de la Justice et l'honorable Albert Sévigny, ayant rapport à certains effets mobiliers et objets divers garnissant ou ornant les appartements de l'Orateur; aussi, copie de tous comptes, reçus de compagnies de messageries, connaissements, comptes pour frais de transport et voiturage, etc., concernant les dits effets et objets. Présentée le 5 juin 1917. *M. Lanctôt.*
Pas imprimée.

188. Copie du décret du conseil, C.P. No 1457, daté le 29 mai 1917, concernant les traitements des fonctionnaires civils qui s'enrôleront dans les forces militaires du Canada, soit volontairement, soit autrement, à compter de la date du décret. Présentée par sir Thomas White, le 6 juin 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

189. Copie de rapports généraux de W. F. O'Connor, C.R., agissant en qualité de commissaire *re* "le coût de la vie", en ce qui touche à la production, au coût, aux prix de vente, et au mode de distribution du sucre raffiné. Présentée par l'honorable M. Crothers, le 6 juin 1917.. .. ..*Imprimés pour distribution et documents parlementaires.*

190. Copie des rapports de W. F. O'Connor au sujet du commerce de l'anthracite au Canada. Présentée par l'honorable M. Crothers, le 6 juin 1917.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

191. Réponse à adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général du 22 mai dernier.—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou ses ministres, le ministère de la Milice, le Conseil militaire, le major-général F. L. Lessard, C.B., inspecteur général, ou toute autre personne, et le lieutenant-colonel Armand Lavergne, O.C., le 61 régiment, ou toute autre personne, au sujet de la défense territoriale de la province de Québec, ainsi qu'une copie de tous arrêtés ministériels ou documents concernant cette affaire. (Sénat.) .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

192. Copie du décret du conseil, C.P. No. 1579, du 8 juin 1917, nommant un contrôleur du comestible pour le Canada. Présentée par sir George Foster, le 12 mai 1917.
Imprimée pour documents parlementaires seulement.

192*a*. Copie du décret du conseil, C.P. No 1460, daté du 16 juin 1917, *re* la nomination d'un contrôleur des vivres pour le Canada, et déterminant ses pouvoirs et attributions. Présentée par sir Robert Borden, le 19 juin 1917.
Imprimée pour documents parlementaires seulement.

193. Copie du décret du conseil, C.P. No 1604, du 11 juin, concernant l'établissement du "Bureau des contrôleurs des grains du Canada".—Copie du décret du conseil, C.P. No 1605, du 11 juin 1917, nommant certaines personnes membres du "Bureau des contrôleurs des grains du Canada". Présentée par sir George Foster, le 12 mai 1917.
Imprimée pour documents parlementaires seulement.

194. Copie des statistiques du recensement de la population mâle du Canada (recensement de 1911) entre les âges de 20 et 45, ces deux âges compris, d'après l'état de célibat ou de mariage, et la nationalité. Présentée par sir Edward Kemp, le 13 juin 1917.
Imprimée pour documents parlementaires seulement.

195. Copies des Règlements et Ordres du Roi pour l'armée, 1912,—Réimprimés avec les amendements publiés dans les Ordres généraux jusqu'au 1er août 1914. Présentées par sir Edward Kemp, le 13 juin 1917.. .. ..*Pas imprimées.*

196. Copies du Manuel de la Loi militaire, par le ministère de la Guerre, 1914. Présentées par sir Edward Kemp, le 13 juin 1917.. .. ..*Pas imprimées.*

197. Copie du décret du conseil, C.P. No 987, daté le 10 avril 1917, tel que modifié par le décret du Conseil, No 1451, daté le 25 mai 1917,—Règlements, étant une codification et modification des divers décrets du conseil édictés à cause de la guerre, le tout devant être connu sous le nom de "Décret du Conseil concernant la Défense du Canada, 1917". Présentée par l'honorable M. Hazen, le 13 juin 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

198. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, se rapportant en quelque manière à la destitution ou révocation de John McDonald, concerge de l'édifice public à Inverness, et à la nomination de son successeur. Présentée le 15 juin 1917. *M. Chisholm..Pas imprimée.*

199. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à l'extension et aux réparations du quai de McKay's-Point, comté d'Inverness. Présentée le 15 juin 1917. *M. Chisholm.*
Pas imprimée.

200. Réponse à ordre de la Chambre du 7 mai 1917,—Copie des lettres, etc., envoyées par le gouvernement ou le ministère des Travaux publics à l'ingénieur local ou autres personnes, en réponse aux lettres, télégrammes ou rapports concernant le brise-lames à Souris, I.-P.-E., au cours des années 1915 et 1916. Présentée le 15 juin 1917. *M. Hughes (Kings, I.-P.-E.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

201. Réponse à ordre de la Chambre du 23 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, correspondance, recommandations et communications, se rapportant à la démission de Hector Urquhart, employé à l'entretien de la ligne sur le réseau des lignes télégraphiques du gouvernement, entre Grand-River et Enon, comté de Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, et à la nomination de Dan A. McLennan, pour le remplacer. Présentée le 15 juin 1917. *M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

202. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à l'extension et aux réparations du quai de Craignish. Présentée le 15 juin 1917. *M. Chisholm.. .. .. ..Pas imprimée.*

203. Réponse à ordre de la Chambre du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Quel est le montant des frais de sténographie pour les différentes enquêtes qui ont été tenues par le gouvernement depuis le 1er novembre 1911 à ce jour; 2. Quels sont les noms des personnes à qui ces frais de sténographie ont été payés ou sont encore dus, et les

VOLUME 21—*Suite.*

montants respectifs pour chacune de ces personnes. Présentée le 15 juin 1917. *M. Verville*. . . . . *Pas imprimée.*

203*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 3 mai 1917,—Rélevé faisant connaître: 1. Quel est le montant des frais de sténographie pour les différentes enquêtes qui ont été tenues par le gouvernement depuis le 1er novembre 1911 à ce jour; 2. Quels sont les noms des personnes à qui ces frais de sténographie ont été payés ou sont encore dus, et les montants respectifs pour chacune de ces personnes. Présentée le 28 juin 1917. *M. Verville*. . . . . *Pas imprimée.*

204. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 9 mai 1917,—Copie de tous les documents, requêtes, télégrammes, etc., envoyés au gouvernement et insistant sur la nécessité d'abolir la tolérance des cantines où se pratique la vente de la boisson dans les camps d'outre-mer. Présentée le 15 juin 1917. *M. Lemieux*. . . *Pas imprimée.*

205. Réponse à ordre du Sénat, en date du 7 courant,—Copie de toute la correspondance, des mémoires ou autres documents reçus ou expédiés par le très honorable premier ministre et par l'honorable ministre du Commerce, relativement à un projet d'annoncer les produits canadiens au moyen de l'aménagement d'un train d'exposition qui montrerait des échantillons de nos marchandises en France. (*Sénat.*) . . . . *Pas imprimée.*

205*a*. Réponse supplémentaire à ordre du Sénat en date du 7 juin 1917, pour copie de toute la correspondance, des mémoires ou autres documents reçus ou expédiés par le très honorable premier ministre et par l'honorable ministre du Commerce relativement à un projet d'annoncer les produits canadiens au moyen de l'aménagement d'un train d'exposition qui montrerait des échantillons de nos marchandises en France. (*Sénat.*)
Pas imprimée.

206. La lettre de l'honorable E. L. Patenaude, M.P., au très honorable premier ministre, donnant sa démission comme secrétaire d'Etat pour le Canada, et la lettre du premier ministre en accusant réception. Présentée par sir Robert Borden, le 18 juin 1917.
Pas imprimée.

207. Réponse à ordre de la Chambre du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître combien de marchandises ont été exportées du Canada en pays étrangers et ont passé par le port d'Hambourg, depuis le 1er août 1914 jusqu'à ce jour, et les noms des pays qui ont importé ces marchandises du Canada et les montants respectifs pour chacun d'eux. Présentée le 18 juin 1917. *M. Verville*. . . . . *Pas imprimée.*

208. Réponse à ordre de la Chambre du 3 février 1916,—Relevé faisant connaître les détails des débours de Ward Fisher, inspecteur des pêcheries dans la partie ouest de la Nouvelle-Ecosse, et qui se sont élevés à $388.40 en 1912, et à $1,009.84 en 1913. Présentée le 18 juin 1917. *M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

209. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917, Copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoires, correspondance, etc., échangés avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, ou quelqu'un de ses membres, les officiers du ministère de la Marine et des Pêcheries, et toutes autres compagnies, personne ou personnes au sujet de la prohibition de l'exportation du saumon de la Colombie-Britannique depuis le 20 janvier 1913. Présentée le 18 juin 1917. *M. MacKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

210. Relevé de la quantité et des prix des produits achetés et vendus (y compris les exportations et la consommation domestique) par les compagnies d'entreposage frigorifique en Canada, du 1er janvier au 1er décembre 1916. Présenté par l'honorable M. Crothers, le 18 juin 1917. . . . . *Pas imprimée.*

210*a*. Rapport de W. F. O'Connor, C.R., commissaire fonctionnaire *re* Coût de la vie, en ce qui concerne les conditions de l'entreposage frigorifique en Canada. Présenté par l'honorable M. Crothers, le 13 juillet 1917.
Imprimé pour distribution et documents parlementaires.

210*b*. Copie du décret du conseil, C.P. No 2021, daté le 23 juillet 1917, recommandant de continuer l'enquête relative aux affaires, livres, documents et archives de la *William Davies Company, Limited,* et de la raison sociale *Matthews-Blackwell, Ltd.*, quant aux faits

VOLUME 21—*Suite.*

mis en lumière par le rapport de W. F. O'Connor, remplissant les fonctions de commissaire-enquêteur sur le coût de la vie, les conditions de l'entreposage frigorifique en Canada,—et nommant G. F. Henderson, A. B. Brodie et Geoffrey Clarkson, avec tous les pouvoirs de commissaires chargés de conduire des enquêtes sous l'empire de la Partie I de la Loi des enquêtes, avec mission d'examiner les livres, documents, etc., des dites compagnies; aussi, de recommander par écrit au ministre du Travail un mode type de computer les frais et coût applicables aux opérations de l'entreposage frigorifique, mode permettant de s'assurer sans difficulté de temps à autre, des profits nets réalisés par les compagnies d'entreposage frigorifique en Canada. Présentée par l'honorable M. Crothers, le 25 juillet 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

211. Réponse à ordre de la Chambre du 11 juin 1917,—Copie de tous télégrammes, correspondance, requêtes, pétitions et autres papiers et documents en la possession du ministère du Commerce demandant de pourvoir à un approvisionnement de sel pour les pêcheries des Provinces maritimes. Présentée par sir George Foster, le 22 juin 1917. *Pas imprimée.*

212. Copie du décret du conseil, C.P. No 1725, daté le 25 juin 1917, créant la position de directeur des opérations minières de la houille pour les régions houillères du sud-est de la province de la Colombie-Britannique, et les régions houillères de la province de l'Alberta, connues sous le nom de district No 18.—Aussi: Copie du décret du conseil, C.P. No 1726, daté le 25 juin 1917, nommant W. H. Armstrong, de la cité de Vancouver, directeur des opérations minières de la houille, en vertu des dispositions du susdit décret du conseil, C.P. No 1725, du 25 juin 1917. Présentée par sir Robert Borden, le 25 juin 1917. *Pas imprimée.*

212*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes du 14 mai 1917, pour copie de lettres, rapports et communications échangés, du 1er septembre 1916 à ce jour, entre le ministre du Travail et le ministère du Travail et les officiers des Mineurs unis (*United Mine Workers*) de l'Alberta, district No 18, et les officiers de l'*Alberta and Eastern British Columbia Coal Operators' Association,* touchant les demandes présentées par les mineurs d'une augmentation de gages à cause de l'augmentation du coût de la vie. Présentée le 12 juillet 1917. *M. Buchanan*.. .. ..*Pas imprimée.*

213. Réponse à ordre de la Chambre du 13 juin 1917, faisant connaître:—1. Combien de bataillons d'infanterie sont partis avec le premier contingent; 2. Quel est le nombre et quel est le nom des différentes unités de l'artillerie faisant partie du premier contingent; 3. Quel est le nombre et le nom des différents corps médicaux partis avec le premier contingent; 4. Quel est le nombre et le nom de toutes les autres unités parties avec le premier contingent; 5. Quels sont les noms, rangs et charges des officiers surnuméraires partis avec le premier contingent. Présentée le 26 juin 1917. *M. Lachance.* *Pas imprimée.*

214. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 30 mai 1917,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, câblogrammes, etc., échangés entre le gouvernement impérial ou l'un ou l'autre de ses membres ou fonctionnaires, et le gouvernement canadien ou l'un ou l'autre de ses membres ou fonctionnaires, au sujet de la question de la législation projetée à être adoptée par le gouvernement impérial aux fins de rendre valides certaines lois et procédures de la législature de la Colombie-Britannique. Présentée le 27 juin 1917. *M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

215. Réponse à ordre de la Chambre du 4 juin 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le chef des traducteurs du compte rendu officiel des débats des Communes, le greffier de la Chambre et M. l'Orateur, du 19 avril 1917 à ce jour. Présentée le 28 juin 1917. *M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

216. Réponse à ordre de la Chambre du 27 mars 1916,—Etat donnant les montants payés par le gouvernement fédéral du 1er juillet 1896 au 1er octobre 1911, aux journaux suivants: *Le Canada, La Presse, La Patrie, Le Pays,* tous de Montréal; *La Vigie, Le Soleil,* de Québec. Présentée le 28 juin 1917. *M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

217. Réponse à ordre de la Chambre du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître quel était le nombre des employés des ministères suivants après 1896 et après 1911: Intérieur, Revenu de l'Intérieur, Travaux publics, Marine et Pêcheries, Milice et Défense, Travail et Commerce. Présentée le 28 juin 1917. *M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

218. Réponse à ordre de la Chambre du 7 mai 1917,—Etat indiquant combien de soldats revenus au pays ont obtenu de l'emploi dans les ministères du gouvernement. Présentée le 28 juin 1917. *M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

219. Réponse à ordre de la Chambre du 25 juin 1917,—Copie des rapports faits par les médecins du pénitencier, en ce qui se rattache à la libération du pénitencier de Edward Levi Baugh. Présentée le 4 juillet 1917. *M. Murphy*.. .. ..*Pas imprimée.*

220. Réponse à ordre de la Chambre du 21 mai 1917,—Etat donnant les noms et salaires des employés des ministères de l'Intérieur et des Affaires des Sauvages, (*a*) service intérieur et (*b*) service extérieur, qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu leur plein salaire civil en sus de leur solde et allocations; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu, en sus de leur solde et allocations, une partie de leur salaire civil suffisante pour parfaire le chiffre de leur salaire civil; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu, en sus de leur solde et allocations, une compensation en considération de leur emploi civil. Présentée le 5 juillet 1917. *M. Oliver*.. .. ..*Pas imprimée.*

221. Rapport de la commission spéciale du commerce envoyée en mission en Grande-Bretagne, en France et en Italie, de mai à septembre 1916. Présentée par sir George Foster, le 5 juillet 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

222. Réponse à ordre de la Chambre du 13 juin 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Quel est le chiffre total des dépenses faites pour l'agriculture par le gouvernement fédéral au cours de chacun des exercices de 1904-05 à 1916-17, inclusivement; 2. Quelle somme a été réservée par la loi d'encouragement à l'agriculture, de 1912, pour aider les départements d'agriculture des provinces pour encourager et donner plus d'extension à leurs travaux; 3. Quelle partie de la somme susdite a été accordée à chaque province, et quels travaux ont été exécutés dans chaque province par suite de cette aide; 4. Quelle somme a été réservée par le gouvernement fédéral en vertu de la Loi d'instruction agricole, de 1913, et, aux termes des dispositions de la dite loi, quelles sommes ont été allouées à chaque province chaque année; 5. Quel est le but général de la dite loi, et dans quelle mesure chaque province l'a rempli. Présentée le 5 juillet 1917. *M. Edwards.*
Imprimée pour documents parlementaires seulement.

223. Réponse à ordre de la Chambre du 11 juin 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Si M. Giard, ex-M.P. pour Compton, P.Q., est à l'emploi du gouvernement; 2. Si oui, depuis quand il l'est; 3. Combien d'employés il a sous ses ordres et quels sont les noms de chacun; 4. Quel salaire il a; 5. Quel est le salaire de chacun des employés sous sa charge; 6. S'il a acheté des animaux reproducteurs pour le gouvernement; 7. Si oui, combien et quel prix il a payé pour chacun; 8. Où les dits animaux reproducteurs ont été placés; 9. Combien de ces animaux ont été refusés ou remis au gouvernement ou à M. Giard; 10. Pourquoi ils ont été refusés et remis par ceux chez qui on les avait placés; 11. Où sont, actuellement les dits animaux reproducteurs; 12. Ce que le gouvernement ou le ministère de l'Agriculture entend faire des dits animaux ainsi refusés ou remis à M. Giard. Présentée le 5 juillet 1917. *M. Gauvreau*.. .. ..*Pas imprimée.*

224. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, dépêches, correspondance, rapports, et spécialement d'un décret du conseil daté le 6 décembre 1898, au sujet de l'exemption du service militaire pour les Doukhobors. Présentée par l'honorable M. Roche, le 9 juillet 1917. *M. McCraney.*
Pas imprimée.

225. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 31 janvier 1917,—Copie de tous les décrets du conseil et autres documents de record dans le ministère de la Marine et des Pêcheries en ce qui concerne la mise en réquisition des navires canadiens, par le gouvernement du Canada. Présentée le 11 juillet 1917. *M. Sinclair.*
Pas imprimée.

VOLUME 21—*Suite.*

226. Réponse à ordre de la Chambre du 7 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—1. Combien d'officiers ont été nommés pour faire du recrutement dans la province de Québec; 2. Quels sont les noms, les adresses postales, la nature des fonctions et la solde des dits officiers. Présentée le 11 juillet 1917. *M. Carvell*. . . . . *Pas imprimée.*

226a. Réponse à ordre de la Chambre du 18 juin 1917,—Etat faisant connaître: 1. Quels sont les noms et adresses postales des personnes qui, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, ont fait ou qui font actuellement du recrutement pour l'armée ou la marine, ou qui font un travail de nature militaire similaire depuis août 1914; 2. Quelle rémunération ou solde est reçue par chacune de ces personnes, et quel supplément elles reçoivent pour frais de voyage ou autres dépenses; 3. Quelle somme totale a été reçue par chacune de ces personnes jusqu'au 1er juin 1917. Présentée le 31 juillet 1917. *M. Hughes (I.-P.-E.). Pas imprimée.*

227. Réponse à ordre de la Chambre du 12 avril 1916,—Etat indiquant: 1. Combien il y a, dans le ministère des Postes, de fonctionnaires qui appartiennent au service extérieur et sont payés à même le crédit affecté à ce service, bien qu'ils soient employés dans le service intérieur; 2. Quels sont les noms de ces fonctionnaires; 3. Quel est le salaire de chacun d'eux; 4. Depuis combien de temps, chacun d'eux a été employé dans ce ministère; 5. Si tous, ou quelques-uns d'entre eux, ont subi un examen; de quelle nature a été cet examen, et à quelle date chaque examen a eu lieu. Présentée le 14 juillet 1917. *M. Turriff*. . . . . *Pas imprimée.*

228. Copie d'un mémoire présenté par le comité des Slaves du Sud aux représentants des Dominions britanniques exposant les idées et les aspirations des Jugo-Slaves (Serbes, Croates et Slovènes) relevant du gouvernement Austro-Hongrois. Présentée par sir Robert Borden, le 20 juillet 1917. . . . . *Pas imprimée.*

229. Réclamations faites par le ministre de la Justice relativement au paiement des droits par certaines provinces. (*Sénat.*) . . . . *Pas imprimées.*

230. Copie des témoignages, pièces à l'appui, etc., se rattachant au rapport de l'honorable sir Ezekiel McLeod, juge en chef de la province du Nouveau-Brunswick, et de l'honorable Louis Tellier, juge retraité de la cour Supérieure de la province de Québec, commissaires nommés sous l'empire de la Loi des enquêtes, du Canada, chapitre 104 des Statuts le 6 juin 1917, aux termes duquel les dits commissaires reçurent le pouvoir et la mission d'instituer une enquête en vue de reviser et peser la preuve faite devant M. le juge Galt, commissaire nommé par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, le 15 juillet 1916, aux fins de faire une enquête et un rapport sur certaines matières d'importance pour le gouvernement local de la dite province, en accomplissement de sa commission, et de reviser et examiner le rapport et les conclusions découlant de la dite preuve;—et de déclarer par leur rapport si la dite preuve justifie ou étaie les décisions du dit commissaire telles qu'énoncées dans les dits rapports, en autant qu'elles attaquent et affectent d'une manière préjudiciable l'honneur ou l'intégrité de l'honorable Robert Rogers, ou l'honnêteté de ses actes ou transactions. Présentée par l'honorable M. Doherty, le 27 juillet 1917. . . . . *Imprimée pour distribution—députés et sénateurs seulement.*

230a. Copie des témoignages, pièces à l'appui, etc., se rattachant au rapport de l'honorable sir Ezekiel McLeod, juge en chef de la province du Nouveau-Brunswick, et de l'honorable Louis Tellier, juge retraité de la cour Supérieure de la province de Québec, commissaires nommés sous l'empire de la Loi des enquêtes, du Canada, chapitre 104 des Statuts revisés du Canada, 1906, et des lois l'amendant, en vertu d'un décret du conseil édicté le 6 juin 1917, aux termes duquel les dits commissaires reçurent le pouvoir et la mission d'instituer une enquête en vue de reviser et peser la preuve faite devant M. le juge Galt, commissaire nommé par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, le 15 juillet 1916, aux fins de faire une enquête et un rapport sur certaines matières d'importance pour le gouvernement local de la dite province, en accomplissement de sa commission, et de reviser et examiner le rapport et les conclusions découlant de la dite preuve; et de déclarer par leur rapport si la dite preuve justifie ou étaie les décisions du dit commissaire telles qu'énoncées dans les dits rapports, en autant qu'elles attaquent et affectent d'une manière préjudiciable l'honneur ou l'intégrité de l'honorable Robert

VOLUME 21—*Suite.*

Rogers, ou l'honnêteté de ses actes ou transactions. Présentée par l'honorable M. Doherty, le 9 août 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

231. Réponse à ordre de la Chambre du 13 juin 1917,—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres papiers concernant un contrat pour le transport des malles entre Grand-River et Fourchu, dans le comté de Richmond, N.-E., en 1916 et 1917. Présentée le 28 juillet 1917. *M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

232. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à l'achat d'un terrain à Vancouver, C.-B., pour les fins d'un arsenal, depuis le 1er janvier 1913. Présentée le 30 juillet 1917. *M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

233. Réponse à ordre de la Chambre du 1er février 1917,—Relevé faisant connaître quels sont les noms et le grade actuel de tous ceux qui ont été nommés officiers directeurs de recrutement, ou officiers recruteurs, soit spéciaux, soit de district (non recruteurs locaux ou régimentaires) depuis le début de la guerre; les dates respectives de ces nominations; quels étaient l'âge et l'occupation respectifs de ceux qui ont été ainsi nommés; de quelle organisation militaire, s'il y a, ces personnes faisaient partie; quels grades elles avaient dans l'une ou l'autre organisation militaire; si on a mis fin à l'emploi de l'un ou l'autre de ces recruteurs, et, dans l'affirmative, quels sont les noms de ces recruteurs et les dates auxquelles leurs emplois a cessé. Présentée le 31 juillet 1917. *M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

234. Réponse à ordre de la Chambre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître à quelle date la dernière commande du gouvernement a été donnée à la compagnie de la carabine Ross; pour combien de carabines était cette commande; si le gouvernement a reçu une recommandation du conseil de l'armée britannique à l'effet d'utiliser les moyens qui existent au Canada pour manufacturer la carabine Lee-Enfield nouvelle et améliorée; à quelle date cette recommandation a été reçue; et si on a donné suite à cette recommandation. Présentée le 31 juillet 1917. *M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

235. Réponse à ordre de la Chambre du 20 juin 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Quels sont les noms des membres de l'état-major militaire à North-Vancouver; 2. Quelles sont leurs fonctions respectives; 3. Quels sont le grade et la solde de chacun d'eux; 4. Quelle somme chacun d'eux a reçue; 5. A quelles dates respectives ces militaires se sont enrôlés, et depuis combien de temps ils forment partie de l'état-major. Présentée le 31 juillet 1917. *M. Murphy*.. .. ..*Pas imprimée.*

235*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 21 juin 1917,—Relevé faisant connaître quels sont les noms, grades, soldes, nature des fonctions et les postes stationnaires de tous les officiers attachés aux quartiers généraux, Halifax, et employés dans les différentes sections du service militaire ou se rattachant en quelque manière que ce soit à la division militaire No 6. Présentée le 2 août 1917. M. Tobin.. .. ..*Pas imprimée.*

236. Réponse à ordre de la Chambre du 18 juillet 1917,—Liste complète des différentes commissions créées depuis le commencement de la guerre concernant les soldats, leur pension, les hôpitaux, etc., avec les noms des différents commissaires qui composent ces commissions. Présentée le 31 juillet 1917. *M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

237. Copie des états financiers du réseau du *Canadian Northern Railway*: 1. Bilan, au 30 juin 1916; 2. Relevé des garanties émises et des charges fixes, au 30 juin 1917; 3. Relevé du passif, au 15 juin 1917; 3 (a). Relevé du compte de l'équipement; 4.Liste des garanties fournies pour emprunts; 5. Revenu brut et revenu net, au 30 juin 1917; 6. Tableau comparatif des recettes, 1915, 1916 et 1917; 7. Relevé de la dépense au compte du capital et des améliorations pour l'année terminée le 30 juin 1917; 8. Milles en exploitation.—Aussi: Relevés faisant connaître les obligations, etc., autorisées, émises et en suspens; le produit net réalisé; l'intérêt payable pendant la période du 1er juillet 1917 au 30 juin 1917; les sommes estimées nécessaires pour la période du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918, en ce qui concerne le chemin de fer Grand-Tronc et les embranchements du Grand-Tronc-Pacifique. Présentée par sir Robert Borden, le 20 juillet 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

237*a*. Copie de l'acte de fiduciaire-hypothécaire garantissant une émission de $45,000,000 de valeurs garanties du *Canadian Northern Railway*, garanties par le gouvernement fédéral, émises sous l'empire de la législation de 1914.—Aussi: Copie de l'acte hypothécaire, daté le 26 juin 1916,—consenti par la *Canadian Northern Ontario Railway Company* à Sa Majesté le Roi,—en nantissement de certaines avances faites à compte d'un prêt de $15,000,000 par Sa Majesté à la *Canadian Northern Railway Company.*—Aussi, Copie d'une vérification des comptes du revenu et des dépenses du réseau du *Canadian Northern Railway* pour les mois de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1916 et pour janvier et février 1917. Présentée par sir Thomas White, le 8 août 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

237*b*. Relevé des sommes avancées par le gouvernement du Canada à la *Canadian Northern Railway Company* au compte des intérêts, jusqu'à ce jour.—Aussi: Les états financiers du *Canadian Northern Railwoy* qui suivent: 1. Bilan intérimaire porté au 30 avril 1917; 2. Relevé estimatif du coût de l'achèvement des lignes et termini, en voie de construction, et des arrangements financiers pour y pourvoir; 3. Relevé des comptes des entrepreneurs et d'autres entreprises non encore réglés au 30 juin 1917; 4. Mémorandum touchant les terres non vendues; 5. Relevé estimatif de la somme requise pour améliorations et matériel roulant pour une période de trois ans. Présentée par sir Thomas White, le 13 août 1917.. .. ..*Pas imprimé.*

238. Copie du décret du conseil, C.P. No 1881, du 19 août 1916, recommandant qu'il n'y ait pas de réduction de l'allocation de séparation ou de pension dans les cas d'officiers, d'officiers à brevet et de sous-officiers consentant à servir avec un grade inférieur pour pouvoir se rendre au front; aussi, copie du décret du conseil, C.P. No 2008, du 20 juillet 1917, révoquant le décret du conseil, C.P. 1615, du 13 juin 1917. et modifiant le décret du conseil, C.P. No 1881, du 19 août 1916, relativement aux allocations de séparation et de pension pour ceux qui ont consenti à servir avec un grade inférieur pour pouvoir se rendre au front. Présentée par sir Edward Kemp, le 2 août 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

239. Réponse à ordre de la Chambre du 30 juillet 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre la Chambre de Commerce de la cité de Québec et le premier ministre, relativement au rapport de la Commission spéciale chargée d'étudier la question des chemins de fer. Présentée le 2 août 1917. *Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

240. Réponse à ordre de la Chambre du 13 juin 1917,—Relevé des frais de voyage de Maurice Leblanc, contremaître général à l'emploi du ministère des Travaux publics, dans le comté de Bonaventure, depuis sa nomination jusqu'à ce jour. Présentée le 8 août 1917. *M. Marcil (Bonaventure)*.. .. ..*Pas imprimée.*

241. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917,—Copie de toutes lettres, pétitions, correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, son ingénieur local et toutes autres personnes, concernant les travaux de dragage faits aux endroits suivants: Sainte-Anne de Bellevue, Pointe-Fortune, chenal de la rivière Ottawa entre l'île au Foin et l'île Paquin, chenal Graham, chenal de Rigaud, chenal de Hudson-Heights, Eglise de l'Ile-Perrot, quai de l'Ile-Perrot-Sud et quai de l'Ile Perrot-Nord; depuis 1904; aussi, relevé des montant payés à diverses personnes, compagnies, etc., pour ces travaux, avec la date des paiements; aussi, copie des estimations déjà produites à ma demande au sujet des dits travaux, avant 1904.—Aussi: Réponse à ordre du 30 avril 1917,—Copie de toutes lettres, pétitions, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, l'ingénieur local du district et toutes autres personnes, concernant les travaux de dragage exécutés aux endroits nommés ci-dessous; aussi, relevé du montant d'argent payé à diverses personnes ou compagnies, etc., pour ces travaux; aussi, copie de tous les relevés déjà présentés à ma demande, avant 1904: quai de l'Ile-Perrot, au nord et au sud; Eglise de l'Ile-Perrot; chenal de la baie Dorion; chenal du village de Vaudreuil; Pointe-Cavagnole; Como; chenal à Hudson-Heights; chenal Graham; chenal de la rivière Rigaud; chenal des îles aux Poires, rivière Ottawa; Pointe-Fortune, et chenal de Sainte-Anne de Bellevue.—Aussi, un état du montant des sommes payées à diverses personnes, compagnies, etc., pour ces travaux, avec des relevés déjà présentés à ma demande au sujet des mêmes travaux antérieurement à 1904. Présentée le 8 août 1917. *M. Boyer*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

242. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au prolongement et aux réparations du quai de Finlay-Point. Présentée le 8 août 1917. *M. Chisholm.* *Pas imprimée.*

243. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, de date postérieure au 1er septembre 1915, se rapportant aux quais, brise-lames et autres travaux publics situés dans le comté d'Antigonish, N.-E. Présentée le 8 août 1917. *M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

244. Réponse à ordre de la Chambre du 7 mai 1917,—Copie de tous documents, correspondance, rapports, comptes, bordereaux de paie, etc., se rapportant aux travaux faits aux quais de l'Etat à Cross-Point, Miguasha, Saint-Omer et New-Carlisle, Québec, depuis 1912. Présentée le 8 août 1917. *M. Marcil (Bonaventure)*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

245. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière au quai de Marble-Mountain. Présentée le 13 août 1917. *M. Chisholm*.. .. ..*Pas imprimée.*

246. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au prolongement du quai du havre de Margaree. Présentée le 13 avril 1917. *M. Chisholm*.. ..*Pas imprimée.*

246*a*. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au brise-lames dans le havre de Margaree. Présentée le 13 août 1917. *M. Chisholm*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

247. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au quai de Port-Hood. Présentée le 13 août 1917. *M. Chisholm*.. .. ..*Pas imprimée.*

248. Réponse à ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit à l'établissement d'un havre à Inverness. Présentée le 13 août 1917. *M. Chisholm*.. .. ..*Pas imprimée.*

249. Réponse à ordre de la Chambre du 23 avril 1917, pour copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoires, correspondance, etc., concernant le fait que le gouvernement du Canada a construit des lignes de téléphone dans la Colombie-Britannique parallèlement à celles de la compagnie de téléphone d'Okanagan déjà en exploitation, et leur faisant concurrence. Présentée le 13 août 1917. *M. Carvell*.. .. ..*Pas imprimée.*

250. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917, pour copie de toute correspondance dans le ministère des Travaux publics, à dater du 1er septembre 1915, concernant les quais, brise-lames et autres travaux publics dans le comté de Guysborough, N.-E. Présentée le 13 août 1917. *M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

251. Réponse à ordre de la Chambre du 30 avril 1917, pour copie de tous documents, archives, etc., en ce qui concerne le renvoi par le gouvernement fédéral à un tribunal d'interprétation des questions qui se rapportent au droit exclusif de pêche dans les eaux de marée, en la province de Québec. Présentée le 15 août 1917. *M. Lemieux*.. ..*Pas imprimée.*

252. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 juillet 1917, pour relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes attachées au service du commissaire du bétail vivant, dans la province de la Saskatchewan, avec mention des salaires et débours qui leur ont été payés, et du nombre d'étalons et des taureaux utilisés en cette province quand le bureau de ce commissaire y a été établi. Présentée le 15 août 1917. *M. Thomson (Qu'Appelle)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Suite.*

253. Réponse à l'ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous rapports, lettres, télégrammes, etc., échangés entre le ministère du Service Naval, ou celui de la Marine et des Pêcheries, et toute autre personne concernant la saisie de certains bateaux de pêche, d'outillage et d'équipement de pêche employés à la pêche illégale de homards dans le détroit de Northumberland, au cours de l'automne de 1916;—Aussi, des témoignages entendus devant M. G. Teed, bourgeois, remplissant les fonctions de commissaire-enquêteur en la matière, et de son rapport et verdict. Présentée le 16 août 1917. *M. Copp*.. .. ..*Pas imprimée.*

254. Réponse à l'ordre de la Chambre du 30 juillet 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère de la Milice et de la Défense du Canada, la Commission des achats de guerre du Canada et le ministère de la guerre britannique, concernant une baguette d'entraînement pour tir à la cible et l'utilisation de cette baguette par ceux qui font partie de la force expéditionnaire canadienne. Présentée le 10 août 1917. *M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

255. Réponse à l'ordre de la Chambre du 7 juin juin 1917, pour un relevé faisant connaître: 1. Si le ministère de l'Agriculture fournit à ceux qui en font la demande des taureaux de race pour l'amélioration du bétail; 2. Si de ces animaux ont été envoyés dans le comté de Dorchester, et à quelle date; 3. Si oui, les animaux ainsi envoyés étaient la propriété du ministère de l'Agriculture, et à la demande de qui ils l'ont été; 4. Si oui, à quelles conditions ils ont été prêtés; 5. De qui le ministère a acheté les animaux en question; 6. Quel en a été le prix; 7. Si quelque fonctionnaire du ministère de l'Agriculture s'est enquis de l'endroit où ces taureaux se trouvent actuellement; 8. Si oui, quelle est la nature de son rapport; 9. Si ces taureaux sont utilisés pour les fins pour lesquelles le ministère de l'Agriculture doit en disposer. Présentée le 21 août 1917. *M. Lanctôt*.. .. ..*Pas imprimée.*

256. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er août 1917,—Relevé faisant connaître quelle somme a été payée au *Sydney Daily Post* par tous les ministères pour impressions et annonces depuis le 1er novembre 1911. Présentée le 21 août 1917. *M. Kyte.*
Pas imprimée.

257. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er août 1917,—Relevé faisant connaître quelle est la somme totale payée le 1er novembre 1911 au *Halifax Herald*, à l'*Evening Mail*, de Halifax, et à la *Royal Print and Lithographic Company*, de Halifax, pour impressions, annonces et tout autre service. Présentée le 21 août 1917. *M. Sinclair.*
Pas imprimée.

258. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 juin 1917,—Copie de tous les comptes, documents, réclamations, correspondance, etc., se rapportant aux demandes produites par toutes les personnes qui ont prétendu avoir subi des pertes ou des dommages lors de l'incendie des bâtisses du Parlement, en février 1916. Présentée le 21 août 1917. *M. Lanctôt*.. .. ..*Pas imprimée.*

259. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous les communications, lettres, rapports, pétitions et autres documents de la part des médecins et des associations médicales du pays, demandant le rappel de "La Loi des médicaments brevetés" et la présentation d'une nouvelle loi à ce sujet, afin de rendre plus efficace la surveillance de ces préparations médicinales et mettre sur la liste de prohibition ces drogues ou médecines qui sont dangereuses pour la santé en général et une incitation à certaines pratiques criminelles. Présentée le 21 août 1917. *M. Lapointe (Kamouraska).*
Pas imprimée.

260. Copie de la correspondance échangée entre l'honorable Robert Rogers et le très honorable sir Robert Borden, premier ministre relativement à la démission de l'honorable M. Rogers comme ministre des Travaux publics du Canada. *(Sénat.)*.. ..*Pas imprimée.*

261. Réponse à un ordre du Sénat en date du 11 juillet 1917, pour la production d'un état indiquant le nombre d'officiers et de soldats enrôlés dans l'armée expéditionnaire canadienne qui ont été déclarés inaptes au service militaire; si les autorités militaires ont étudié la possibilité d'utiliser ces hommes d'autre façon; si ceux qui ont été déclarés inaptes au

VOLUME 21—*Suite.*

service continuent à toucher leur solde; le nombre de déserteurs dans les divers corps de l'armée expéditionnaire, du 1er octobre 1914 au 1er juin 1917; et le nombre de soldats libérés de l'armée expéditionnaire, depuis le 1er octobre 1914. (*Sénat.*)
Pas imprimée.

262. Réponse à un ordre du Sénat en date du 7 juin dernier, pour la production d'un état indiquant: 1. Le nom et le grade de chaque officier, commissionné ou provisoire, qui faisait partie du 78e régiment (*Highlanders*) du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse. lors de la déclaration de la guerre, au mois d'août 1914; 2. Combien de temps chacun de ces officiers a fait partie du dit régiment. 3. (*a*) Le nom de chacun des dits officiers qui s'est enrôlé dans l'armée expéditionnaire canadienne. (*b*) Le régiment dans lequel il s'est enrôlé. (*c*) Le grade qu'on lui a donné. (*d*) La date à laquelle il s'est enrôlé; 4. Le nom de chaque personne qui, depuis le début de la guerre, a été attachée au dit 78e régiment à titre d'officier provisoire. la date de son entrée dans le régiment et son grade; 5. (*a*) Le nom de chacun des officiers mentionnés au paragraphe 4, qui s'est enrôlé dans l'armée expéditionnaire canadienne. (*b*) Le régiment dans lequel il s'est enrôlé. (*c*) Le grade qu'on lui a donné. (*d*) La date à laquelle il s'est enrôlé; 6. Le nom de chacun des officiers mentionnés dans les précédents paragraphes, qui a été en activité de service au front; les régiments dont il a fait partie et le temps qu'il a été ainsi en activité de service; 7. Des détails relatifs à chacun des dits officiers et spécifiant l'endroit où se trouvait chacun des dits officiers le 1er mai 1917, le régiment dont il faisait partie et le grade qu'il avait à cette date-là; 8. Si quelqu'un de ces officiers est allé à la ligne de feu depuis le 1er mai, indiquer son nom, son régiment, son grade et la date de son enrôlement pour service outre-mer. (*Sénat.*) .. ..***Pas imprimée.***

263. Réponse partielle à une humble adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général en date du 8 courant pour toute la correspondance entre le ministère de la Milice et de la Défense et Clarence J. McCuaig, aussi entre ce dernier et le premier comité d'achat nommé par sir Robert Borden, dont l'honorable Robert Rogers était le président et entre le dit Clarence J. McCuaig et le comité dont l'honorable sir Edward Kemp est ou était le président ou avec l'un des membres du dit comité. (*Sénat.*) .. ..***Pas imprimée.***

264. Huitième rapport annuel de la Commission de conservation pour l'exercice clos le 31 mars 1917. Présenté par l'honorable M. Burrell, le 1er septembre 1917..***Pas imprimée.***

265. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 août 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Combien de nouveaux édifices et bureaux ont été loués par les différents ministères du gouvernement en la cité d'Ottawa au cours des années civiles 1914, 1915, 1916 et 1917; 2. Quels sont les noms des locateurs, la durée du bail et le loyer en ce qui regarde chaque location; 3. Par quel ministère est occupé chacun de ces locaux. Présentée le 3 septembre 1917. *M. Sinclair* .. ..***Pas imprimée.***

266. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 juillet 1917,—Copie de toute correspondance concernant la concession aux chalutiers à vergue enregistrés aux Etats-Unis du privilège d'entrer dans les ports de la Nouvelle-Ecosse, d'acheter des provisions, d'engager des matelots, etc., sans avoir un permis à cet effet, tel que prescrit aux termes du *modus vivendi*. Présentée le 3 septembre 1917. *M. Kyte* .. ..***Pas imprimée.***

267. Copie d'un contrat daté le 8 mars 1917, entre Sa Majesté le Roi et *Wallace Shipyards, Limited*, pour la construction et livraison d'un navire à voiles en bois auxiliaire.—Aussi, Copie d'un contrat daté le 1er juin 1917, entre Sa Majesté le Roi et *Lamond and Harrison* pour la construction et livraison d'un navires à voiles en bois auxiliaire. Présentée par l'honorable M. Cochrane, le 3 septembre 1917.. .. ..***Pas imprimée.***

268. Réponse à un ordre du Sénat pour la production des documents déposés conformément à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1916, demandant une copie de toute la correspondance et de tous les rapports concernant les réclamations des chasseurs de phoques de la Colombie-Britannique, en vertu du traité passé avec les Etats-Unis, ainsi que pour la production de toutes les pièces relatives à cette question. (*Sénat.*) .. ..***Pas imprimée.***

VOLUME 21—*Suite.*

269. Copie du décret du conseil, C.P. No 2245, daté le 3 septembre 1917, nommant le sous-ministre de la Justice Oliver Mowat Biggar, de la cité d'Edmonton, John H. Mosse, de la cité de Toronto, Louis Loranger, de la cité de Montréal, et le lieutenant-colonel H. A. C. Machim, de la ville de Kenora, Ont., pour constituer un conseil aux fins de prêter leur avis et leur assistance dans l'administration et l'application de la Loi du Service militaire, 1917, sous le nom de Conseil du Service militaire. Présentée par sir Robert Borden, le 4 septembre 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

270. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1917,—Copie de tous les rapports, lettres, télégrammes, correspondance et documents se rapportant au choix des quartiers d'hiver du 210e bataillon, à Regina et à Moosejaw, respectivement. Présentée le 6 septembre 1917. *M. Knowles*.. .. ..*Pas imprimée.*

271. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à la nomination d'un homme en charge des signaux de tempête à Grand-Etang et à Margaree-Harbour. Présentée le 6 septembre 1917. *M. Chisholm*.. .. ..*Pas imprimée.*

272. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1917,—Etat indiquant les diverses routes postales rurales établies dans la circonscription de Qu'Appelle depuis le 1er janvier 1916, leur situation et la date de leur établissement; aussi, indiquant toutes les routes postales actuellement en voie d'établissement ou qui sont présentement à l'étude dans la dite circonscription. Présentée le 7 septembre 1917. *M. Thomson (Qu'Appelle)*. *Pas imprimée.*

273. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et documents de quelque nature que ce soit se rapportant au changement du parcours de la malle rurale Inverness-Margaree de l'ouest à l'est de la rivière Margaree, entre Margaree Forks et Chapel Bridge. Présentée le 7 septembre 1917. *M. Chisholm*. *Pas imprimée.*

274. Copie du décret du Conseil, C.P. No 2199, daté le 10 août 1917,—Règles et Règlements édictés aux lieu et place des classifications, Règles et Règlements contenus dans le décret du Conseil, C. P. No 1296, daté le 15 mai 1917, concernant les insignes et médailles de guerre accordés aux membres de la force expéditionnaire canadienne. Présentée par sir Edward Kemp, le 13 septembre 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

275. Copie d'un décret du Conseil, C.P. No 2552, daté le 13 septembre 1917, recommandant que les certificats de naturalisation puissent être émis, en vertu de la Loi de naturalisation, 1914, aux aubains de descendance ennemie qui ont résidé durant plusieurs années en Canada, s'il est démontré qu'ils sont franchement en sympathie avec le Royaume-Uni et ses alliés, en la guerre actuelle, et qu'ils n'ont pas d'affiliations ou relations pro-allemandes ou avec un autre aubain ennemi. Présentée par sir Robert Borden, le 14 septembre 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

276. Copie de la *Gazette du Canada,* datée le 12 septembre 1917, contenant une liste des noms de l'endroit des tribunaux établis pour examiner et décider en la matière des certificats d'exemption du service militaire. Présentée par l'honorable M. Doherty, le 15 septembre 1917.. .. ..*Pas imprimée.*

277. Copies des décrets du Conseil datés respectivement les 15 et 17 septembre 1917, nommant les registraires pour les provinces de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, de Québec, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, de l'Alberta et de l'Ile-du-Prince-Edouard, en vertu des dispositions et pour les fins de la Loi du Service militaire, 1917. Présentées par sir Robert Borden, le 17 septembre 1917.. ..*Pas imprimées.*

278. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 2 mai 1917,—Copie de tous les décrets du conseil et de tous les télégrammes, lettres, etc., adressés à l'un ou l'autre des employés du gouvernement, ou reçus de quelqu'un d'entre eux, au sujet des améliorations à apporter et de l'équipement à fournir à la station de sauvetage de Whitehead, comté de Guysborough, N.-E. Présentée le 19 septembre 1917. *M. Maclean.* *Pas imprimée.*

VOLUME 21—*Fin.*

279. Réponse à un ordre de la Chambre, du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au dragage et à la construction d'un quai à Mabou-Harbour. Présentée le 19 septembre 1917. *M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée.*

280. Réponse à un ordre de la Chambre, du 13 août 1917,—Relevé faisant connaître: 1. Quelles sont les différentes sommes payées pour courtage et frais en ce qui concerne le placement des différents emprunts effectués par le Canada depuis 1914; 2. Quelle est la somme respective imputable à chaque emprunt. Présentée le 19 septembre 1917. *M. Macdonald*. . . . .*Pas imprimée.*

281. Réponse à un ordre de la Chambre, du 5 septembre 1917,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, télégrammes, requêtes, etc., se rapportant en quelque manière que ce soit à la demande de construction d'un quai public à Chimney-Corners, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 19 septembre 1917. *M. Chisholm*. . . . . .*Pas imprimée.*

282. Réponse à un ordre de la Chambre, du 29 août 1917,—Copie de tous comptes, pièces justificatives, télégrammes, lettres, etc., concernant les paiements faits à George H. Boyce, de Windsor, N.-E., contremaître de district du ministère des Travaux publics, depuis sa nomination à cet emploi. Présentée le 19 septembre 1917. *M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée.*

283. Réponse à un ordre du Sénat en date du 1er mars 1916, pour copie de toute correspondance entre le gouvernement et les chambres de commerce de la Colombie-Britannique, et aussi entre le gouvernement et l'Association des manufacturiers canadiens relativement à la demande des chambres de commerce de la Colombie-Britannique de la nomination d'un officier des douanes au port de New-York. *(Sénat.)*. . . . . .*Pas imprimée.*

284. Réponse partielle à une adresse humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat un relevé contenant le nom de chaque juge de la Cour suprême, des Cours de districts et de comté, dans toutes les provinces du Canada, en l'an 1916, et un état des sommes payées à chacun de ces juges au cours de la dite année, en (*a*) salaires; (*b*) frais de déplacement; (*c*) allocations de toute nature; (*d*) rémunérations pour avoir siégé comme commissaires; (*e*) rétributions de tout genre; et donnant aussi les noms des juges qui ont siégé comme commissaires ou rendu d'autres services au public sans exiger de rémunération. *(Sénat.)* *Pas imprimée.*

285. Réponse à une adresse humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer au Sénat tous les documents relatifs à l'achat par le ministère de la Milice de "Bonnie Bel air" de M. W. T. Rodden, qui constitue une partie du numéro (9) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, et particulièrement le rapport des avocats qui ont fait l'examen des titres de la propriété. *(Sénat.)*. . . . .*Pas imprimée.*

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

1916

(Traduit de l'anglais.)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR J. DE L. TACHÉ
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1916

[N° 27—1917.]

Au Feld-Maréchal Son Altesse Royale le Prince Arthur William Patrick Albert, Duc de Connaught et de Strathearn, C.J., C.C., C.P., etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

PLAISE À VOTRE ALTESSE ROYALE:

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Altesse Royale le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice clos le 31 mars 1916.

Respectueusement soumis,

WILLIAM JAMES ROCHE,
Surintendant général des Affaires des Sauvages.

OTTAWA, octobre 1916.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I.

PARTIE II.

INDEX GÉNÉRAL

REMARQUES.—La pagination est celle de la partie II à moins que la partie I ne soit mentionnée.

L'index des écoles suit l'index général.

A

B

B

C

C

D

E

F

F

G

H

I

J

K

L

L

Mac ou Mc

M

M

N

O

P

P

Q

R

R

St

S

T

U

V

W

INDEX DES ÉCOLES

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

QUEBEC.

B

C

E

L

M

O

P

R

St

T

ONTARIO.

A

B

ONTARIO—*Suite.*

ONTARIO—*Suite.*

MANITOBA.

MANITOBA—*Suite.*

Mac ou Mc

SASKATCHEWAN.

SASKATCHEWAN—*Suite.*

ALBERTA.

ALBERTA—*Suite.*

COLOMBIE-ANGLAISE.

COLOMBIE-ANGLAISE—*Suite.*

E

COLOMBIE-ANGLAISE—*Suite.*

TERRITOIRE DU YUKON.

C

P

Q

R

T

RAPPORT

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1916.

OTTAWA, 30 septembre 1916.

A l'honorable W. J. ROCHE, D.-M., M.R.C.P., L.L.D.,
Surintendant général des Affaires des Sauvages.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice clos le 31 mars 1916.

Je suis heureux de consigner que la situation des sauvages a accusé une amélioration générale, comparativement à l'exercice précédent. Les sauvages livrés à l'agriculture ont participé à la prospérité générale, et les sauvages livrés à la chasse ont obtenu un meilleur prix de leurs fourrures, la traite des fourrures s'étant améliorée à la suite de la dépression qui a suivi le commencement de la guerre, et la chasse a été couronnée de succès.

Le fait que l'augmentation accusée dans les terres en culture est de 8,459 acres, et que l'augmentation accusée dans le rendement a été de 709,324 boisseaux révèlent les progrès réalisés dans l'agriculture. L'augmentation dans la valeur des produits agricoles a été de $432,888.

POPULATION.

Le tableau suivant indique la population des sauvages par provinces. On remarquera qu'il y a eu une augmentation considérable depuis l'exercice précédent.

Bien que l'augmentation provienne, dans une certaine mesure, des difficultés éprouvées dans le recensement exact de la population, on peut affirmer avec confiance que le nombre des aborigènes diminuent lentement.

	Population.	
	1915.	1916.
Alberta	8,500	8,682
Colombie-Britannique	25,399	25,737
Manitoba	10,798	11,935
Nouveau-Brunswick	1,862	1,874
Nouvelle-Ecosse	2,042	2,119
Ontario	26,162	26,305
Ile-du-Prince-Edouard	288	302
Québec	13,174	13,348
Saskatchewan	9,775	9,962
Territoires du Nord-Ouest	4,003	3,769
Yukon	1,528	1,528
Total de la population des sauvages	103,531	105,561
Esquimaux	3,447	3,296
Total des Esquimaux et des sauvages	106,978	108,857

SANTÉ.

Il n'y a rien d'important à signaler sous ce chapitre; il n'y a pas eu d'épidémies graves et, dans l'ensemble, les sauvages ont joui d'une bonne santé au cours de l'exercice écoulé.

Le ministère s'en tient toujours à la même ligne de conduite que j'ai esquissée dans mon dernier rapport. On fait de grands efforts afin de faire prévaloir, dans les logis des sauvages, un état de choses plus hygiénique, et dans les écoles on accorde une attention particulière à l'enseignement de l'hygiène et de la prophylaxie.

Le travail que poursuivent nos officiers de santé a eu les résultats les plus satisfaisants et d'une année à l'autre il y a amélioration constante dans tout ce qui touche la santé et l'hygiène.

ÉDIFICES.

Comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, le département a eu pour ligne de conduite la substitution des anciens édifices des pensionnats et des écoles industrielles par des constructions modernes pourvues des dernières améliorations sanitaires et la construction des nouveaux édifices nécessaires aux agences, tels que logements, étables, entrepôts et ainsi de suite. Au cours de l'exercice écoulé, cependant, le ministère a eu un crédit plus restreint à sa disposition et pour cette raison il ne s'est fait guère de nouvelles constructions.

On a construit des externats et des habitations pour les professeurs réunis dans le même édifice aux rapides Manitoulin et à la colonie de Kaboni, sur la partie non concédée de l'île Manitoulin; cette dernière se trouve dans le centre d'un excellent district agricole et tout indique que l'école sera un succès. A la rivière du Jardin on a construit un entrepôt et un hangar aux racinages; on a fait, aussi, des réparations à la salle du conseil. On a construit une nouvelle écurie à l'école Carcross, dans le territoire du Yukon et un hangar aux racinages au pensionnat du Vieux-Soleil. On a construit une buanderie temporaire au pensionnat de Gordon et fait des réparations à l'école.

A l'agence d'Edmonton 20 logements, destinés aux jeunes sauvages faisant partie de la bande d'Enoch, sont en cours de construction.

On a terminé cette année la construction du pensionnat catholique du lac la Croix, édifice en pierre pouvant loger 60 élèves, ainsi qu'une nouvelle maison pour le gardien de la réserve de la rivière Vallée.

On a fait une allonge et des changements à l'externat de Scoth-Settlement et une allonge à l'externat de Glen-Vowell.

On se propose de construire à Sheshegwaning un édifice devant contenir un externat et un logement pour l'instituteur.

On a apporté diverses améliorations aux emplacements des écoles industrielles de l'île Kuper et de Kootenay, dans la Colombie-Britannique.

A Alderville on a fait des changements à l'habitation de l'instituteur et l'édifice de l'agence de l'île Walpole a subi certaines modifications et réparations.

On a installé des nouveaux systèmes de chauffage aux écoles industrielles d'Elkhorn et de Brandon; à cette dernière institution on a également installé un nouveau système de drainage et un réservoir septique à l'habitation du principal. L'agence de Bella-Coola a été aussi, été dotée d'un nouvel aqueduc.

On a fait des réparations au temple All Saints, à l'habitation du pasteur à Tyendinaga, au pensionnat de Chapleau, à la demeure de l'instituteur à Middle-River, N.-B., et à l'externat de Lorette.

On a également réparé l'édifice du pensionnat de Sarcee et l'on a agrandi la grange.

AGRICULTURE.

Le ministère accomplit des efforts considérable afin de faire naître chez les sauvages un goût plus prononcé pour l'agriculture et afin de les convaincre que d'une culture plus suivie de leurs terres résulteraient un progrès constant, des profits et un bien-être général pour eux.

Le système d'enseignement agricole commencé l'année dernière dans l'Ontario par la nomination d'un agent chargé de présider à l'installation de jardins aux écoles des sauvages, a traversé heureusement la phase d'expérimentation et est maintenant un succès.

On s'est rendu à l'évidence qu'un homme ne pouvait pas porter seul suffisamment d'attention à toutes les réserves de l'Ontario et, cette année, on a arrangé les choses afin que M. I. F. Metcalfe, représentant de district du ministère de l'Agriculture de l'Ontario, fasse les visites des agences de Gore-Bay, de Manitowaning et du Sault-Sainte-Marie, alors qu'on a réintégré dans ses fonctions M. R. H. Abraham, un diplômé du Collège d'agriculture de l'Ontario, pour surveiller le travail qui s'accomplit dans les autres réserves de l'Ontario. M. Abraham rapporte, qu'à toutes les écoles, maîtres et élèves s'intéressent beaucoup à la culture du sol. L'automne dernier, on a tenu dans un certain nombre d'endroits des expositions scolaires où les élèves ont exposé d'excellents produits de jardins. Le ministère a encouragé ces expositions en décernant des prix. L'automne prochain, on tiendra un plus grand nombre encore de ces expositions.

Outre l'encouragement qu'il porte au travail fait aux écoles, le ministère s'efforce de provoquer chez les sauvages plus âgés, un intérêt dans l'agriculture en organisant des concours de récoltes dans un certain nombre de réserves. Cette année ces concours auront lieu dans les réserves de Deseronto, de Caradoc, de l'île Walpole, de Moraviantown, de Wikwemikong, de West-Bay et de Sheshegwaning. Le ministère décernera quatre prix pour les meilleures récoltes dans chaque réserve. MM. Metcalfe et Abraham, agents du gouvernement, seront les juges de ces concours. Les graines distribuées pour ces concours sont de la meilleure qualité. A l'île Walpole, chaque sauvage recevra un demi-boisseau de pur semis du Dakota-Nord, c'est-à-dire une quantité suffisante pour ensemencer deux acres. On a tenu à la réserve de Rama un concours de jardinage et de tenue de maison.

On donne aux fermiers sauvages les conseils et l'instruction nécessaires en ce qui concerne le creusage des fossés et des rigoles quand ce creusage s'impose; on leur fait aussi des suggestions utiles quant à la croissance des jeunes pousses, le temps de la plantation, etc.

Bien que le ministère ait apporté une attention particulière à l'Ontario, il n'a cependant pas négligé les autres provinces. Il encourage les jardins scolaires là où la chose est praticable, et le rapport démontre qu'à plusieurs écoles, tant dans l'Est que dans l'Ouest, les instituteurs et les élèves ne cessent de s'appliquer à ce travail et à le faire prospérer.

Le tableau ci-dessous montre une augmentation à la fois marquée et satisfaisante dans la valeur des produits agricoles, les superficies des terres en culture et la quantité récoltée. Cette augmentation est particulièrement sensible dans les provinces des prairies où les sauvages ont su profiter de tous les avantages à eux offerts par la récolte splendide.

Province.	Population.	Terres en culture.	Graines et racines.	Foin.	Valeur.
		Acres.	Boiss.	Tonnes.	$ c.
Alberta	8,682	13,010½	427,347	20,112	301,711
Colombie-Britannique	25,737	11,727	566,555	24,292	655,490
Manitoba	11,935	7,333	147,085	11,920	162,451
Nouveau-Brunswick	1,874	209	5,663	167	6,482
Nouvelle-Ecosse	2,119	269	7,848	890	18,990
Ontario	26,305	17,122	521,148	34,416	603,918
Ile-du-Prince-Edouard	302	60	1,186	87	1,425
Québec	13,348	4,605	110,885	3,348	146,678
Saskatchewan	9,962	19,380	562,165	36,573	349,362
Total, 1916	100,264*	73,716	2,349,882	131,805	2,246,507
Total, 1915	98,000	65,256¾	1,640,558	132,355	1,813,619
Augmentation	2,264	8,459¼	709,324	....	432,888
Diminution	....	....	....	550	....

* Ces chiffres ne comprennent pas 5,297 sauvages du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

IMMEUBLES ET PROPRIÉTÉS PERSONNELLES.

Le tableau qui suit montre la valeur par province des terres dans les réserves de sauvages.

Alberta	$12,646,537
Colombie-Anglaise	13,494,015
Manitoba	2,303,690
Nouveau-Brunswick	71,200
Nouvelle-Ecosse	86,665
Ontario	4,827,957
Ile-du-Prince-Edouard	20,214
Québec	1,318,210
Saskatchewan	10,587,557
Total	$45,356,045

En comparant avec l'année 1915 il y a une diminution de un million quatre cent mille dollars; réduction qui s'est faite dans les évaluations des terres des réserves de la Colombie-Britannique. L'an dernier la commission royale sur les Affaires des sauvages de la province de la Colombie-Britannique a provoqué une évaluation soigneuse de toutes les réserves et son résultat est présenté dans l'état général de cette année.

Le tableau suivant indique la valeur par tête des biens meubles et immeubles:—

Province.	Population.	Valeur totale des biens meubles et immeubles.	Valeur par tête des biens meubles et immeubles.
Alberta	8,682	14,370,485	1,655.20
Colombie-Britannique	27,737	17,666,178	686.41
Manitoba	11,935	3,101,161	259.80
Nouveau-Brunswick	1,874	220,856	118.60
Nouvelle-Ecosse	2,119	233,922	110.31
Ontario	26,305	8,717,950	331,42
Ile-du-Prince-Edouard	302	44,434	147 17
Québec	13,348	2,759,780	206.76
Saskatchewan	9,962	12,321,323	1,234.82
Total	100,264*	59,436,089	593.79

*Non compris les 5,297 sauvages dans les Territoires du Yukon et du Nord-Ouest.

SOURCES ET MONTANT DES REVENUS.

Le tableau indiquant les sources et le montant des revenus des sauvages, donné à la page 119, peut se résumer de la manière suivante:—

Valeur des produits agricoles, y compris le foin	$2,246,507 00
Valeur du bœuf vendu ou consommé	307,779 00
Gages	1,530,373 00
Reçu pour loyer de terrain et du bois de construction	117,126 00
Revenus provenant de la pêche	665,528 00
Revenus provenant de la chasse et de la prise au piège	790,886 00
Revenus provenant d'autres industries ou emplois	593,298 00
Rentes viagères et intérêt sur la caisse fiduciaire des sauvages	450,496 41
Total des revenus des sauvages	$2,691,993 41

Le tableau ci-dessus indique qu'il y a eu une augmentation sensible dans la valeur des produits de la ferme, augmentation que l'on peut attribuer en partie à la bonne récolte, et en partie à l'intérêt plus intense et à l'activité que montrent les sauvages pour les travaux d'agriculture dans plusieurs des réserves. Il y a une augmentation considérable, depuis l'an dernier, dans les revenus provenant de la chasse, par suite du rétablissement partiel du marché des fourrures.

La diminution de la chasse et les bas prix des fourrures brutes ont mis les sauvages de la rive nord et du golfe Saint-Laurent dans une position tout à fait difficile. Les commerçants, qui auparavant faisaient des avances aux sauvages afin de leur permettre de se rendre à leurs terrains de chasse, ont cessé de ce faire, et, en conséquence, le ministère a dû leur fournir l'assistance nécessaire. Dans le but de permettre aux sauvages de prendre un meilleur soin d'eux-mêmes, surtout en été, le ministère s'est efforcé de les établir dans l'industrie de la pêche à la morue aux endroits où cela semble pratique. Les débuts ont été satisfaisants durant la dernière saison, et l'on espère obtenir de plus grands et de meilleurs résultats en 1916.

Le total des revenus des sauvages accuse une augmentation de plus de trois quarts de million de dollars.

Le tableau suivant indique le revenu par tête des sauvages. Il me fait plaisir de remarquer qu'il y a une augmentation moyenne par tête de $6.26; l'augmentation la plus remarquable dans une province est celle de $17.36 dans la province de l'Alberta.

Province.	Population.	Revenu total des sauvages.	Revenu par tête des sauvages.
Alberta	8,682	653,677 72	75.29
Colombie-Britannique	25,737	1,733,137.69	67.34
Manitoba	11,935	751,143.59	62·10
Nouveau-Brunswick	1,874	82,236.85	43.88
Nouvelle-Ecosse	2,119	125,088 43	59.03
Ontario	26,305	1,966,903.49	74.77
Ile-du-Prince-Edouard	302	11,125·00	37.17
Québec	13,348	570,305.49	42.73
Saskatchewan	9,962	795,375.15	79·84
Total	100,264*	6,691,993.41	66·74

*Non compris les 5,297 sauvages dans les Territoires du Yukon et du Nord-Ouest.

INSTRUCTION.

Le rapport de l'instruction des sauvages et le rapport des inspecteurs des écoles et des agences ainsi que les tableaux renferment des renseignements complets concernant l'instruction des sauvages.

269 externats, 59 pensionnats et 17 écoles industrielles ont été ouvertes durant l'année, ce qui forme un total de 345. Par comparaison avec l'année précédente, il y a une augmentation de 12 externats et un pensionnat et une école industrielle de moins. L'augmentation dans les externats est principalement due à ce qu'on a ouvert un certain nombre d'écoles pendant l'été seulement dans des districts éloignés, et aussi à ce qu'on a reçu des rapports des écoles fréquentées par les enfants blancs où les enfants des sauvages sont admis, et pour lesquels le département paie une subvention d'enseignement.

On a fermé plusieurs externats durant l'année, parce qu'ils n'étaient pas fréquentés et aussi parce qu'il a été impossible de trouver un professeur; alors qu'on en a réouvert plusieurs autres.

Les changements précités expliquent l'augmentation de 12 externats.

Du nombre des externats, l'asile pour les garçons de Port-Simpson a été fermé durant l'exercice précédent, et le nom de cette école n'apparaît pas dans la liste du tableau de l'école pour cette année.

On a fermé le pensionnat de Crowstand le 30 novembre 1915; mais, comme il a été ouvert une partie de l'exercice, il est compris dans le tableau.

L'école industrielle de Battleford dont le nom apparaissait dans le tableau de l'année dernière n'apparaît pas dans celui de cette année, vu qu'on a fermé cette école pendant l'année précédente.

Le nombre total des élèves a été de 12,799 élèves, à savoir, 6,528 garçons et 6,271 filles. Par comparaison avec l'année qui précède ce nombre accuse une augmentation de 331 élèves—161 garçons et 170 filles. 8,138 élèves se sont inscrits aux externats 2,854 aux pensionnats et 1,807 dans les écoles industrielles.

L'assistance moyenne des élèves inscrits a été de 8,070, soit une diminution de 641 en comparaison avec celle de l'année précédente. Le percentage de l'assistance des élèves inscrits au cours de l'année a été de 63·05.

Outre ce qui précède, environ 120 enfants sauvages, dont la plupart sont orphelins, sont logés et reçoivent leur instruction dans divers établissements que l'on trouve dans tout le Dominion.

Les écoles ouvertes pendant l'année ont été conduites sous les auspices des religions suivantes:

Non confessionnelle, 51 externats et 2 écoles industrielles; religion catholique romaine, 93 externats, 32 pensionnats et 8 industrielles; église anglicane, 77 externats, 16 pensionnats et 3 industrielles; église méthodiste, 41 externats, 3 pensionnats et 4 industrielles; église presbytérienne, 5 externats et 8 pensionnats; l'Armée du Salut, 2 externats.

Le total de la dépense faite pour des fins d'éducation pendant le dernier exercice à même les crédits du gouvernement a été de $911,377.89.

L'inspection des écoles des sauvages d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince-Edouard est faite deux fois par année par les inspecteurs des écoles séparées et publiques, ou par les inspecteurs provinciaux, en vertu d'une entente conclue avec le ministère d'éducation de chaque province. Dans le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique les écoles des sauvages sont inspectées par des fonctionnaires nommés par le ministère. Au Manitoba, dans la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, l'inspection des écoles est faite par les inspecteurs des diverses agences des sauvages; on y fait des visites régulières et les rapports sont envoyés au ministère. En plus de cette inspection, la plupart des écoles sont sous la surveillance directe des divers agents des sauvages qui doivent en faire l'inspection et envoyer leurs rapports tous les mois.

Chaque fois qu'il est possible d'en obtenir on engage des instituteurs compétents possédant une expérience pratique dans l'enseignement, et dans les établissements les plus anciens des différentes provinces le plus grand nombre des instituteurs possèdent ces qualifications. Pour les écoles situées dans les réserves plus éloignées il est difficile d'avoir des instituteurs possédant des certificats. Plusieurs d'entre eux n'ayant pas de qualifications pédagogiques, ont cependant une longue expérience et réussissent très bien dans leurs travaux de classe parmi les sauvages.

Pendant le dernier exercice des anciens élèves, dont 21 filles et 34 garçons, ont reçu en aide la somme de $4,908.74. Pendant le même temps les prêts remboursés par les anciens élèves se montent à $1,348.07.

Outre cette dépense qu'on vient de mentionner les anciens élèves de la colonie des Buttes la Lime ont reçu $2,663.74 pour les aider à acheter leur grain de semence. On leur a accordé ce secours à cause des pertes sérieuses qu'ils avaient subies quand la grêle dévasta leurs récoltes pendant l'été de 1915. Cet argent sera remboursé lorsque les anciens élèves vendront leurs récoltes.

LA GUERRE.

Dans toute la Puissance les sauvages ont fait preuve d'une loyauté digne de nos éloges, nous donnant une grande satisfaction; leurs contributions aux fonds variés de

la guerre ont été des plus libérales, et ils ont manifesté leur intention de les continuer tant que la guerre durera.

De nombreux sauvages se sont enrôlés et dernièrement une campagne de recrutement a rencontré beaucoup de succès dans les réserves d'Ontario; près de la moitié de l'effectif total du 114ème bataillon, Haldimand Rifles, a été recrutée dans les réserves indiennes de l'Est de l'Ontario. Il y a 65 sauvages dans le 52ème, appelé populairement le bataillon Bull Moose. Le bataillon Bruce a 65 sauvages de la réserve de Cape Croker où la population mâle, entre les âges de 21 et 65, est de 108 seulement. Quatre-vingts sauvages furent enrôlés dans les régions lointaines du district de la baie d'Hudson.

En tout à peu près 1,200 sauvages se sont enrôlés. Voici leur nombre par provinces: Ontario, 802; Québec, 101; Manitoba, 89; Saskatchewan, 57; Ile-du-Prince-Edouard, 24; Colombie-Britannique, 17; Nouvelle-Ecosse, 14; Nouveau-Brunswick, 12; Alberta, 9; Yukon, 2; total, 1,187. De ce nombre huit sont des officiers brevetés,—le capitaine George Smith, 4ème bataillon; le capitaine Ormond Picard, 12ème bataillon; le capitaine Charles Smith, 114ème bataillon; le lieutenant Cameron D. Brant, 4ème bataillon (tué à Yprès); les lieutenants Milton Martin, James D. Moses, John R. Steacey, et C. A. Cooke, 114ème bataillon.

Une noble démonstration de la loyauté traditionnelle d'une famille sauvage distinguée était la mort sur le champ de bataille à Langemarck du lieutenant Cameron D. Brant, le premier homme du comté de Brant à se faire tuer au front. Feu le lieutenant Brant était le petit-arrière-petit-fils du célèbre capitaine Jos. Brant qui a rendu de si grands services à la cause britannique en 1776. Deux autres descendants directs de ce grand chef, le caporal Albert W. L. Crain, 4ème bataillon, 1ère brigade, et le soldat Nathan Monture, furent gravement blessés à Yprès.

Le soldat Bélanger, un sauvage, du 52ème bataillon, a reçu la médaille militaire, pour bravoure; son frère fut gravement blessé.

Le soldat W. F. Lickers, un sauvage des Six-Nations qui a traversé avec les 48ème Highlanders, est actuellement prisonnier dans le camp de Gottingen, Allemagne. Le soldat Alex. Moore, du 28ème bataillon, le neveu du chef de la bande de Norway-House, est également prisonnier en Allemagne.

Les sauvages qui sont allés au front ont montré des qualités de courage, d'endurance et d'intelligence qui les ont placés parmi les membres les plus utiles de l'armée expéditionnaire canadienne. Ils sont d'excellents tireurs, et un nombre d'entre eux ont fait de beaux exploits dans ce service.

Les sauvagesses ont également témoigné de leur patriotisme d'une manière qui leur apporte beaucoup de crédit; elles tricotent des bas et des foulards, contribuent au soulagement des soldats et prennent une part active dans le travail de la Croix-Rouge.

Les contributions suivantes ont été versées par les sauvages aux fonds patriotique, de la Croix-Rouge et de secours Belge, depuis mon dernier rapport:—

Ontario—	
Sauvages Dokis	$1,000 00
Sauvages de Nipissing	500 00
Chippewas de l'île Walpole	100 00
Bande de l'anse Henvey	100 00
Bande Pottawattamie, île Walpole	25 00
Sauvages Alnwick	100 00
Six-Nations, à la *Women's Patriotic League*	50 00
Mississaguas, au crédit des fonds du 114e bataillon	200 00
Manitoba—	
Les Sioux de la rivière du Chêne, contribution additionnelle	51 00

Depuis mon dernier rapport, les sauvages ont donné les contributions suivantes au Fonds patriotique, à la Croix-Rouge, au secours à la Belgique et autres fonds de guerre:—

Saskatchewan—	
Les sauvages de la colonie des Buttes la Lime	$ 502 10
Bande de l'Ours-Blanc	1,000 00
Conseiller Saulteaux, bande de Carry-the-Kettle, réserve Assiniboine, nouvelle contribution	20 50
Bandes Beardy et Okemassis, agence du lac aux Canards	100 00
Bande de l'agence du lac à l'Oignon	25 70
Bande de James Smith, agence du lac aux Canards	100 00
Stony, Faisan-Rouge, Moosomin et autres sauvages	156 20
Alberta—	
Lac Poisson-Blanc, sauvages et blancs	15 00
Bande d'Enoch, nouvelle contribution	200 00
Sauvages Stony, au fonds patriotique de Cochrane	50 00
Sauvages Stony, bois donné au fonds patriotique	39 00
Sauvages Stony, aux sociétés de charité de Calgary	48 75
Sauvages Pied-Noir, au fonds patriotique de Gleichen	207 00
Colombie-Britannique—	
Sauvages du lac Stuart	24 80
Sauvages Metlakatla, à la Croix-Rouge de Prince-Rupert	1,000 00
Sauvages du lac Stuart, au fonds patriotique local	278 00

De plus, les sommes suivantes ont été offerts. Le ministère n'a pu les accepter, vu que ces bandes étaient dans le besoin:—

Chippewas, de la Tamise, Caradoc	$ 200 00
Baie-de-Quinté, Mohawk	100 00
Obidgewong	200 00
Lac Riz	100 00

COMMISSION ROYALE SUR LES AFFAIRES DES SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

La commission a terminé ses travaux le 30 juin et s'est dispersée. On est à mettre la dernière main au rapport imprimé, contenant cartes et illustrations; il sera remis en temps opportun aux gouvernements intéressés.

ARPENTAGES.

Suivent les arpentages faits au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1916:—

Ile du Prince-Edouard.—Une limite contestée de la frontière nord-est de la réserve Morell a été déterminée de nouveau.

Québec.—On a tracé de nouveau les limites de la réserve de Ristigouche, vu qu'elles étaient presque disparues.

Relativement à une réclamation pour dommages causés à la maison d'un sauvage dans la réserve de Lorette, on a fait un arpentage afin d'établir la limite à cet endroit, sur le droit de passage de l'approvisionnement d'eau de la cité de Québec.

Ontario.—Relativement à l'achat de l'île Myers, dans la rivière Trente, township de Murray, on a fait une visite et un rapport.

On a arpenté et estimé les îles non vendues du lac Couchiching. On a subdivisé entre autres l'île Chief en lopins qui ont été estimés et mis en vente comme campements.

Les réserves n[os] 1 et 2 de Long Sault, Wild Lands, Paskonkin, The Bishop et Little-Forks, dans le district de la rivière La-Pluie, ont été subdivisées et estimées à cette fin après avoir été cédées pour la vente.

On a subdivisé en lopins pour l'occupation indienne la réserve des rapides du Manitou, district de la rivière La-Pluie.

On a défini sur place les limites de certains pâturages appartenant à la bande, dans la réserve Tyendinaga, et l'on en a dressé un plan.

Sur demande spéciale de la bande, tous les lots de la réserve West Bay, dont les limites étaient fortement oblitérées, ont été retracés et jalonnés.

Saskatchewan.—La réserve Grosse Tête, n° 124, lac des Iles, a été relevée et arpentée en vertu des dispositions du traité n° 6, pour la bande crise dont Grosse-Tête est chef.

Les réserves n[os] 129 et 129A du lac Makwa ont été relevées et arpentées conformément aux dispositions du traité n° 6 pour la bande crise qui y demeure.

On a arpenté la frontière nord de la réserve n° 149B du lac Froid, dont partie avait été changée pour des portions cédées de la réserve n° 149 du lac Froid.

A cause de certains écarts dans l'arpentage primitif de l'emplacement urbain de Kylemore, dans la réserve n° 89 du lac La-Pêche, il a fallu réarpenter.

Alberta.—On a subdivisé pour l'occupation indienne une étendue d'environ vingt milles carrés dans la réserve du Sang.

Les réserves n[os] 173 et 173A, dans les townships n[os] 102 et 103, rang 9, et townships 104, rang 10, ouest du 5e méridien, ont été arpentées conformément aux dispositions du traité n° 6, pour la grande bande crise.

Les réserves n[os] 174, Fort-McKay, 174A, Rivière Namur, et n° 174 B, lac Namur, ont été relevées et arpentées conformément aux dispositions du traité n° 8, pour la bande chipewyenne du fort McKay.

Les réserves n° 175, rivière Eau-Claire, et n[os] 176, 176A et 176B, ont été relevées et arpentées conformément aux dispositions du traité n° 8, pour la bande crise de l'endroit.

Colombie-Britannique.—On a subdivisé en lots de village pour occupation indienne une partie de la réserve de l'école industrielle, à Alert-Bay, île Cormorant.

On a retracé les limites très oblitérées de la réserve n° 2, Musqueam, et d'un terrain contigu; ces limites accusaient un écart considérable entre elles.

Yukon.—On a arpenté une petite réserve pour les habitants indiens à la rivière Six-Milles, entre les lacs Tagish et Marsh.

Une petite réserve comportant trois cent vingt acres, près du Cheval-Blanc, sur la rive ouest de la rivière Cinquante-Milles, a été arpentée pour les Indiens de l'endroit.

TERRES.

Les ventes des terres cédées sont indiquées dans l'état tabulaire à la page , partie I, et au cours de l'exercice on a vendu 29,347·50 acres de terrain, qui ont réalisé $66,741.16.

Durant l'exercice, il a été effectué et enregistré, conformément à la loi concernant les sauvages, 212 concessions de la Couronne, dont les titres ont été transmis soit directement aux concessionnaires ou aux différents registrateurs des districts dans lesquels sont situés les terres ainsi concédées, conformément à la loi concernant les titres des biens-fonds.

Des relevés de concessions de la Couronne au nombre de 32 ont été préparés et transmis aux registrateurs des comtés et districts dans lesquels sont situés les terres

ainsi concédées, et quatre de ces relevés ont été envoyés au secrétaire provincial d'Ontario, les terres se trouvant dans cette province.

Les sauvages du district de la Rivière la Pluie ayant cédé la réserve Wild-Lands, la réserve Hungry-Hall, la réserve du Long-Sault et la réserve de Little-Forks pour qu'on les vende à leur profit; celles-ci furent divisées en lots et on en annonça la vente à l'enchère au mois de mai 1916.

On a annulé un certain nombre de ventes de terrain qui avaient été faites il y a plusieurs années dans le township de Redford, comté de Hastings, on a examiné et évalué ces terrains, et on en a vendu un certain nombre à des gens qui les habitaient.

PERMIS D'OCCUPATION.

On a émis au cours du dernier exercice 136 permis d'occupation transférant titre à des propriétaires particuliers pour des terres de leur réserve, en vertu des dispositions de la loi concernant les sauvages. Au 31 mars dernier, il y avait en vigueur 1,948 permis d'occupation.

On a arpenté de nouveau la réserve de Golden-Lake dans le comté de Renfrew, et en conséquence on a repris les vieux permis d'occupation détenus par les sauvages, qui avaient été émis en 1888, et on leur en donna de nouveau conformes au dernier arpentage.

BAUX.

En vertu de l'article 11 des règlements sur la répartition des terres des sauvages, il a été accordé à des blancs, à la demande des sauvages, 123 baux en triple expédition, et au 31 mars dernier le nombre des baux en vigueur était de 1,245.

Les règlements adoptés relativement à l'octroi des baux exigent que les demandes de baux soient approuvées par la bande et que les agents de l'endroit demandent des soumissions. Ces règlements ont produit d'excellents résultats.

LICENCES FORESTIÈRES.

Le nombre de licences forestières en vigueur à la fin de l'exercice était de 23, soit 9 de moins que l'année précédente; deux ayant été annulées par le département à la suite d'infractions aux règlements, huit ayant été retournées au département avec le consentement des concessionnaires, tandis qu'on accorda une nouvelle licence pour la coupe de l'épinette blanche et du balsamier sur la réserve Weymontachi. Ce rapport couvre les opérations de l'industrie du bois pour 1914-15, car les rapports de cette industrie pour 1915-16 ne peuvent être connus avant la fin de l'année.

La somme totale de bois coupé sur les réserves des sauvages a été beaucoup moindre que celle de la saison 1913-14, et ceci est dû à la dépression des affaires occasionnée par l'état de guerre.

Ci-suit la quantité exacte de bois coupé et destiné à la vente:—

Bois divers..	3,195,198	pds M.P.
Bois divers, train de bois..	21,772	pds cub.
Traverses, divers..(nombre)	86,839	
Bois de pulpe (épinette et sapin)..(cordes)	19,516	
Bois de corde, divers..(cordes)	1,077	
Poteaux, cèdre..(nombre)	25,075	
Serre-bardeaux..(cordes)	70	

Cette quantité de bois représentait une valeur d'abatage d'environ $150,000 dont une partie, soit une somme d'environ $50,545.20, a été portée en notre faveur à titre d'argent dû et versé en espèces aux fonds fiduciaires des réserves en cause.

Nous n'avons pas les chiffres qui pourraient nous donner la quantité de bois coupée sur les réserves par les sauvages pour leurs besoins domestiques, mais il n'est pas improbable que cette quantité arrive à environ 5,000,000 de pieds de bois, mesure de planche, de toutes sortes pour fins de construction, et 30,000 cordes de bois de poêle, outre le bois abattu pour la fabrication, par les natifs, de manches de haches, d'arcs de raquettes et de paniers.

Les recettes totales provenant de la vente de bois sur les réserves des sauvages, au cours de la même période, ont été:—

Allocation provenant de la vente du bois, Weymontachi..	$20,000 00
Allocation provenant de la vente de bois brûlé, Shawanaga.. ..	3,000 00
Droits sur le bois abattu en vertu d'une licence..	46,113 48
Droits sur le bois abattu en vertu d'un permis..	3,713 49
Droits de passage..	395 99
Amendes..	322 24
Licences..	104 00
Loyers de terrains..	1,227 00
Total..	$74,876 20

L'attitude énergique prise par la poursuite des violateurs de droit de passage sur les réserves, et l'imposition d'amendes pour l'abatage de bois trop court, ont eu pour effet de faire diminuer sérieusement deux genres d'infraction.

On a préparé au cours des deux saisons dernières, les estimations au sujet du bois, et l'on a préparé des rapports sur les terrains pour une étendue de vingt réserves des provinces de l'Est; on a aussi mis au dossier pour les besoins futurs les chiffres statistiques que l'on a ainsi obtenus; on s'attend à ce que ce travail d'estimation de bois et des ressources terriennes des réserves arrive à être d'un apport sérieux en même temps qu'une source précieuse de renseignements pour l'administration de ces réserves.

Les sauvages de l'île Manitoulin (non cédée), de l'île des Chrétiens, de West Bay, de Garden River, de Bersimis et autres réserves, enlèvent le bois tous les ans pour le vendre au contrat, et, au cas de nécessité, on les aide à faire la vente du produit de leur travail.

Des avances en espèces jusqu'à concurrence de $800 ont été faites aux sauvages de la réserve de Bersimis afin de leur permettre d'acheter ce qu'il leur faut pour se livrer à la coupe de bois de pulpe.

On a demandé avec succès au Gouverneur en conseil de suspendre pour un temps la clause concernant les " conditions de fabrication," laquelle défend la sortie du bois de pulpe ou du bois à boîtes des réserves sauvages, afin que les sauvages de la Rivière du Jardin aient la chance d'abattre une certaine quantité de ce bois et de le vendre à un profit raisonnable. Cela a de beaucoup diminué la misère.

Une lettre circulaire a été distribuée à tous les inspecteurs et agents des sauvages concernant la conservation et l'administration des forêts, et, par l'influence de ces officiers de l'extérieur, on espère que les sauvages se laisseront convaincre de l'importance de prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher les feux de forêts, qu'ils adopteront des méthodes de coupe prudentes et qu'ils coordonneront la coupe du bois avec le défrichement et la préparation de leurs terres pour la culture.

FINANCE.

A la fin de l'exercice terminé le 31 mars 1916, le capital du fonds de fidéicommis des sauvages, qui avait été de $738,145.97 à la fin de l'exercice précédent, s'était élevé à $7,741,491.92.

Le montant des dépenses à même le fonds du revenu consolidé était comme suit: argent voté par le parlement pour les fins du département $980,552.17 et rentes annuelles suivant le statut, $210,549.

Le 31 mars dernier, la balance au crédit du compte des épargnes des sauvages par la mise en réserve des rentes annuelles et des gages des élèves des écoles industrielles, ainsi que par les perceptions faites chez les sauvages pour achats d'animaux et frais d'élevage, était de $56,743.14. Les dépôts et l'intérêt, pendant les douze mois, se sont élevés à $32,278.18 et les retraits à $44,214.94.

La manière dont les officiers tant du service intérieur que du service extérieur ont rempli leurs fonctions respectives a été éminemment satisfaisante, et je désire exprimer ma satisfaction sur la conscience et l'esprit d'ensemble avec lesquels ils ont travaillé d'un bout à l'autre de l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

DUNCAN C. SCOTT,

Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages.

PARTIE I

ÉTATS TABULAIRES

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Methodiste.	Presbytérinne.	Catholique romaine.	Autr. croyan. chrétiennes.	Païenne.
INSPECTORAT DE L'ALBERTA.								
Agence des Pieds-Noirs—								
Pieds-Noirs	731	250	...	.	....	250	......	231
Agence des Gens du Sang—								
Gens-du-Sang	1,154	278	......	......	....	225	......	651
Agence d'Edmonton—								
Alexandre	138	......	......	...	......	138	......	......
Enoch	114	...	.....	9	.....	105	.....	.....
Joseph	170	....	....	......	.....	170	.....	....
Michel	119	.....	.. ..	....	......	119	....	
Paul	167	....	....	147	. .	20	. .	......
Total	708	...	......	156		552	....	......
Agence de Hobbema—								
Ermineskin	206	.....	....	. .	......	206	....	.....
Louis Bull	84	......	......	62	.....	22	....	....
Montana (Little Bear)	76	......	......	15	...	9	....	52
Rain	19	......	......	9	...	10	......	.. ...
Samson	410	. ...	.. ...	265	......	138	......	7
Total	795	....	.....	351	.....	385	....	59
Agence de Piegânes—								
Piégânes	432	189	.....	......	......	180	.	63
Agence du Lac la Selle—								
Beaver Lake	109	......	.. ..	...	......	109	......	...
Chipewyan	73	....	.. ..	. ...	......	73	....	......
James Seenum	274	......	......	18.	......	87	....	......
Lac la Selle et Plume Bleue	408	....	....	197	......	211	. .	......
Total	864	......	......	384	......	480	.....	......
Agence de Sarcis—								
Tête de Taureau	188	75	.. .	.....	......	24	......	89
Agence des Stonees—								
Patte d'Ours	247	......	......	247	.. ..	......	......	......
Chiniquay	122	......	......	122	......	......	......	......
Wesley	290	......	.. ..	290	... .	......	......	......
Total	659	.. ..	......	659	......	......	......	.. ..
Total, inspectorat de l'Alberta	5,531	792	......	1,550	......	2,096	......	1,093

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement de population durant l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration
68	56	62	56	32	27	211	202	8	9	.....	3	31	8	35	7
111	146	96	94	67	56	271	268	14	31	16	.....	50	9	41	2
23	21	7	6	8	1	32	38	1	1	....	8	6	7	9	12
11	10	15	8	2	3	29	26	5	5	3	......	7	6	7	3
16	24	18	18	10	11	32	36	2	3	9	.....	6	5	1	1
15	18	10	9	6	9	20	27	2	3	6	.....	7	2	2	1
25	20	17	9	9	10	37	32	4	4	20	.....	12	10	2	....
90	93	67	50	35	34	150	159	14	16	38	8	38	30	21	17
20	22	14	13	12	17	51	48	3	6	13	...	6	7	.....	...
11	8	7	9	8	10	15	16	......	......	1	...	1	......	.....	...
8	9	7	4	8	3	14	18	2	3	4	....	2	2	.....	....
8	3	2	......	......	......	3	3	......	......	19	....	.....	19	.....	...
35	45	47	33	46	25	81	83	5	10	......	23	......	......	.....	23
82	87	77	59	74	55	164	168	10	19	37	23	9	28	.....	23
51	37	45	43	13	16	110	101	4	12	8	...	26	6	24	....
13	17	12	10	10	10	18	19	.....	......	4	....	7	2	1	4
6	4	6	10	7	6	15	19	....	....	3	.....	4	2	3	....
26	36	29	24	18	17	60	62	......	2	11	......	10	9	6	2
55	63	44	39	33	37	63	72	1	1	16	......	24	8	15	1
100	120	91	83	68	70	156	172	1	3	34	....	45	21	25	7
21	29	15	9	4	6	56	41	3	10	....	5	8	. .	12	1
19	22	27	32	14	19	46	64	.	4	5	.....	11	......	6	....
9	8	13	13	9	9	26	33	1	1	..	7	4	....	5	6
22	24	34	30	22	18	65	68	1	6	7	....	9	6	8	....
50	54	74	75	45	46	137	165	2	11	12	7	24	6	19	6
573	622	527	469	338	310	1,249	1,276	56	111	145	46	231	108	177	63

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion. Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.								
Agence Babine—								
Andimaul	96						96	
Fort-Babine	190					190		
Getamax (Hazelton)	219	211						8
Glen-Vowell	107						107	
Kisgegas	194	130						64
Kispiox	229			214				15
Kitsegukla	68			62				6
Kitselas	76			76				
Kitwanga	158	145						13
Kitwankool	49	36						13
Kuldoe	35			12				23
Moricetown	155					155		
Vieux Fort Babine	144					144		
Rocher Déboulé (Hagwilget)	181					181		
Total	1,901	522		364		670	203	142
Agence de Bella-Coola—								
Bella-Bella	311			311				
Bella-Coola et Tallio	215			200				15
China-Hat (Kitasoo)	115			115				
Hartley-Bay (Kitkahta)	88			88				
Kimsquit	41			6				35
Kitimat	270			270				
Kitkatla	221	221						
Kitlope	70			10				60
Rivers-Inlet (Owekano)	106			6				100
Ulkatcho et lac Anaham	89					89		
Total	1,526	221		1,006		89		210
Agence de Cowichan—								
Cheerno (Beecher-Bay.)	30					16	14	
Clemclemaluts	111			10		101		
Comeaken	62					62		
Comox	34				2	32		
Lac Cowichan	10			10				
Ile Discovery								
Esquimalt	17					17		
Ile Galiano								
Hellelt	28					14	14	
Khenipson	40			1		39		
Kilpaulus	4					4		
Koksilah	16			3		13		
Kulleets	70					70		
Llmalche								
Lyackson	81					81		
Malakut	10					10		
Ile Mayne	17					17		
Nanaïmo	170			170				
Pauquachen	62					62		
Penelakut	226					226		

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
7	5	10	11	6	7	24	24	1	1	2	....	2	....	....	....
16	17	14	16	9	14	45	45	6	8	32	....	15	17	....	....
3	2	22	22	10	10	72	74	1	3	....	13	....	....	13	....
5	6	16	16	5	7	25	25	1	1	2	....	2	....	....	....
6	6	17	18	15	15	58	48	5	6	....	36	....	....	....	36
7	8	25	26	12	12	65	65	4	5	1	....	1	....	....	....
5	4	10	4	4	14	14	11	2	....	3	....	3	....	....	....
4	4	8	8	6	7	13	13	6	7	....	....	....	....	....	....
7	8	15	15	8	8	42	43	6	6	4	....	4	....	....	....
4	4	5	5	3	3	9	9	3	4	3	....	3	....	....	....
1	2	4	3	3	3	6	8	2	3	....	1	....	....	1	....
4	4	14	16	8	10	49	47	3	3	....	10	....	....	10	....
8	7	11	12	9	9	40	44	....	4	7	....	7	....	....	....
10	11	17	17	11	12	46	47	4	6	6	....	6	....	....	....
87	88	188	189	109	131	505	503	44	57	60	60	43	17	24	36
30	28	36	36	15	14	65	64	13	10	4	....	11	2	9	....
18	16	22	22	12	7	57	38	16	7	6	....	9	3	6	....
14	12	15	10	6	4	26	24	3	1	1	....	4	....	2	1
10	7	8	9	6	1	22	17	4	4	2	....	5	....	3	....
1	2	2	1	1	....	16	12	3	3	....	3	....	....	....	3
30	28	39	35	13	11	52	41	11	10	1	....	10	....	9	....
21	14	22	23	14	9	58	40	14	6	3	....	7	....	4	....
5	6	6	8	2	1	19	19	1	3	....	3	4	....	7	....
5	4	8	10	6	6	32	29	4	2	....	1	2	....	3	....
9	6	7	8	5	3	27	21	1	2	....	3	1	....	4	....
143	123	165	162	80	56	374	305	70	48	17	10	53	5	47	4
2	2	3	2	3	2	7	9	....	....	....	....	1	....	1	....
5	6	17	12	4	4	28	32	2	1	....	1	2	....	3	....
4	4	4	3	3	2	18	21	1	2	2	....	3	....	1	....
....	....	3	1	5	1	12	12	....	....	....	....	....	....	....	....
2	....	....	....	....	....	4	4	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	22	....	....	....	22
2	1	3	4	1	1	1	3	....	1	2	....	2	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	31	....	....	....	31
2	3	4	3	1	2	5	6	1	1	....	....	1	....	1	....
1	2	4	4	1	3	12	11	1	1	....	....	1	....	1	....
....	....	2	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1	1	1	....	1	....	5	6	1	....	....	1	....	....	1	....
7	7	8	6	5	2	18	16	....	1	....	2	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7	....	....	....	7
5	4	8	13	8	8	16	17	....	2	1	....	2	....	1	....
....	....	1	....	1	2	3	3	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	1	2	7	7	....	....	....	....	....	....	....	....
8	9	17	16	18	18	35	42	3	4	20	....	15	10	5	....
2	3	3	4	6	6	19	19	....	....	....	4	....	....	4	....
16	11	14	14	17	22	63	66	2	1	91	....	3	90	2	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Suite.								
Agence de Cowichan—Fin.								
Qualicum	10			10				
Quamichan	234			36		198		
Siccameen	44					44		
Snonowas (Nanoose)	11			8				3
Somenos	96			6		90		
Songhees	113			10		103		
Sooke	32					32		
Tsartlip	67					67		
Tsawout	99					99		
Tsekum	18					18		
Tsussie	...							
Total	1712			264	2	1415	28	3
Agence de Kamloops—								
Lac Adams (Sahhaltkum)	192					192		
Ashcroft	90	55				35		
Bonaparte	186					186		
Coldwater	86					86		
Cooks-Ferry	134	134						
Creek de l'Homme-Mort	145					145		
Kamloops	258					258		
Petit lac Shuswap	94					94		
Nicola inférieur	493	467				26		
Nicomen	40	40						
Niskainlish (Halaut)	196					196		
Thompson-nord (Cukchugualk)	220					220		
Oregon-Jack-Creek	28	28						
Nicola supérieur	180					180		
Total	2312	724				1618		
Agence de Kootenay.—								
Lac La Flèche (Shuswap et Kootenay)	21					21		
Lac Lower-Columbia	83					83		
Kootenay inférieur	157					157		
Shuswap ou Kinbaskets	67					67		
Sainte-Marie (Kootenay)	202					202		
Plaines du Tabac	52					52		
Total	582					582		
Agence de Kwawkewlth.—								
Klawatsis et Matilpi	90							90
Koskemo et Klaskino	57							57
Ewasbela	37							37
Kwatsino	14							14
Kwawkewlth	115	115						
Kwiahkah	12			12				
Namalillikulla	80							80
Nakwakto	96							96

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT.

districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusiv.		De 16 à 20 ans, inclusiv.		De 21 à 65 ans, inclusiv.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
.....	.....	.....	.....	2	2	3	3	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	3
18	14	17	24	10	8	67	74	1	1	2	.....	6	.....	4	....
5	4	7	5	3	1	11	7	1	.....	.....	.....	1	.....	1	....
.....	.....	.....	.....	3	2	3	3	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	....
14	10	10	8	6	5	20	21	1	1	.....	1	3	.....	4	....
4	4	10	12	6	7	33	33	2	2	20	.....	2	20	2	....
3	3	2	4	1	2	9	7	.....	1	1	.....	1	.....	.....	....
5	5	7	6	7	8	16	13	.....	.....	.....	2	.....	.....	2	....
9	7	4	5	11	12	27	23	1	.....	7	.....	3	4	.....	....
.....	.....	.....	1	2	2	6	6	.....	1	.....	2	.....	.....	2	....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	52	.....	.....	.....	52
115	100	149	148	126	124	448	465	16	21	146	129	46	124	38	115
12	11	19	17	7	13	59	49	2	3	7	.....	9	.....	2	....
7	7	6	8	6	7	17	21	6	5	4	.....	4	.....	.....	....
13	15	22	24	12	14	39	37	4	6	3	.....	7	.....	4	....
10	8	6	8	7	6	20	18	3	.....	2	.....	5	.....	3	....
12	8	10	9	9	7	35	39	2	3	2	.....	4	.....	2	....
8	14	10	7	9	11	39	41	4	2	1	.....	4	.....	3	....
14	17	30	30	18	16	67	63	1	2	.....	.....	7	.....	7	....
9	8	6	9	7	5	22	24	2	2	.....	1	3	.....	4	....
43	38	31	29	31	37	132	127	10	15	.....	6	13	.....	19	....
4	4	3	2	2	2	11	11	.....	1	.....	2	2	.....	4	....
12	13	18	26	12	9	53	48	2	3	2	.....	8	.....	6	....
23	20	25	23	12	15	47	50	3	2	31	.....	6	30	5	....
4	3	3	2	.....	.....	7	8	.....	1	4	.....	3	1	.....	....
18	20	19	15	9	15	36	41	3	4	7	.....	11	.....	4	....
189	186	208	209	141	157	584	577	42	49	63	9	86	31	63	....
.....	2	1	.....	2	1	7	7	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	....
11	2	6	11	5	3	20	21	2	2	.....	1	.....	.....	1	....
10	17	12	15	4	6	39	43	6	5	.....	8	.....	.....	4	4
6	6	10	7	3	1	15	12	4	3	2	.....	2	.....	.....	....
19	15	24	18	9	9	47	48	4	9	.....	8	.....	.....	8	....
1	3	5	5	.....	4	15	14	.....	5	.....	4	.....	.....	.....	4
47	45	58	56	23	24	143	145	16	25	2	21	2	.....	13	8
10	5	7	5	1	1	30	25	4	2	2	.....	3	2	3	....
4	2	2	2	2	2	17	22	1	3	.....	5	.....	.....	5	....
3	3	2	2	3	2	10	8	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	....
1	2	.....	.....	.....	.....	5	5	1	.....	1	.....	1	.....	.....	....
3	6	12	15	6	6	35	30	1	1	.....	2	4	.....	6	...
.....	.....	1	.....	1	.....	5	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...
6	4	6	4	2	.....	32	22	2	2	6	.....	4	6	2	2
8	6	9	8	3	.....	30	30	1	1	.....	3	5	.....	5	3

TABLEAU N° 1—

Compilé par ler inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	utres croy. chrétiennes.	Païenne.
Agences de la Colombie-Britannique—*Suite.*								
Agence Kwawkewlth—Fin.								
Nimkish	139	139						
Nuwitti	52							52
Tanakteuk	76							76
Tsawaineuk	208	208						
Wawlitsum	20			20				
Wewaiaika (Cap Mudge)	85			85				
Wewaiaikum (Rivière Campbell)	59			59				
Total	1140	462		176				502
Agence de Lytton—								
Lac Anderson	48					48		
Boothroyd	147	139				8		
Boston-Bar	121	89				32		
Rivière du Pont	98					98		
Cayoose Creek, N° 1	28					28		
Cayoose Creek N° 2	16					16		
Cheam	39			1		38		
Cisco	31	31						
Clinton	34					34		
Fountain	254					254		
High-Bar	33					33		
Hope	95	6		2		87		
Kanaka-Bar	53	53						
Lillooet	76	15				61		
Lytton	460	460						
Ile Maria	124					124		
Ohamil	44					44		
Pavilion	89					89		
Popcum	11	11						
Lac Seton	108					108		
Shawahlook	14					14		
Skuppah	16	16						
Spuzzum	114	60				54		
Squawtits	39	10		2		27		
Lac Texas	30	3				27		
Union-Bar	69	12				57		
Yale	73	15				58		
Total	2264	920		5		1339		
Agence de Nass—								
Aiyansh	181	181						
Kincolith	251	251						
Kitladamiks	83	83						
Kitwilluchsilt (Gwinoha)	67	67						
Lackalzap	231	231						
Metlakata	183	183						
Port-Essington et Kitsumkalum	184			100			84	
Port-Simpson	654			654				
Total	1834	996		754			84	

—RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
8	13	14	10	9	3	42	39	...	1	4	...	1	6	2	1
4	3	5	1	3	...	15	15	4	2	...	...	1	...	1	...
4	4	8	5	5	4	25	19	1	1	...	5	1	...	3	3
12	15	18	18	3	3	74	57	1	7	...	10	4	...	12	2
3	2	1	...	...	...	7	7	...	...	...	4	...	...	2	2
10	5	6	9	...	...	27	27	...	1	...	5	2	...	1	6
2	1	3	8	2	...	23	19	...	1	...	...	1	1	2	...
78	71	94	87	40	21	377	330	18	24	13	34	27	15	44	19
2	2	5	5	4	4	12	11	2	1	...	...	...	...	...	...
16	12	11	11	7	8	41	41	...	...	2	...	2	...	...	...
10	10	10	7	10	10	30	28	3	3	2	...	2	...	...	...
8	4	5	9	12	6	25	26	2	1	...	2	...	...	2	...
2	1	1	1	2	3	7	6	2	3	1	...	1	...	...	...
1	2	2	1	...	1	5	3	...	1	1	...	1	...	...	...
2	2	3	4	3	2	10	12	1	...	2	...	2	...	...	...
1	1	3	3	2	2	7	10	1	1	...	...	...	...	...	...
1	2	2	2	3	2	10	12	...	...	3	...	...	3	...	...
31	28	13	13	13	16	56	63	7	14	6	...	6	...	...	...
2	1	1	2	2	2	11	9	1	2	...	...	...	...	...	...
10	10	9	8	9	8	19	20	1	1	2	...	2	...	...	...
5	4	4	7	5	6	11	9	1	1	...	...	...	...	...	...
5	6	7	6	8	7	12	19	3	3	...	1	...	...	1	...
42	40	40	39	24	27	115	117	7	9	4	...	4	...	...	...
9	9	10	9	8	11	34	30	2	2	3	...	...	3	...	...
4	4	3	6	4	4	9	8	1	1	...	2	...	...	1	1
8	8	9	9	7	6	19	20	1	2	...	1	...	...	1	...
1	1	2	2	2	...	2	1	...	...	...	...	...	...	...	...
7	7	16	10	5	1	22	25	7	8	...	2	...	...	2	...
1	1	2	1	1	1	4	3	...	...	...	...	...	...	...	...
2	1	1	1	...	1	5	5	...	...	...	...	...	...	...	...
9	9	11	11	7	6	32	27	1	1	...	2	...	...	2	...
3	2	4	6	4	3	8	8	1	...	...	...	...	...	...	...
3	2	3	4	3	2	3	5	4	1	...	...	...	...	...	...
2	4	5	6	10	9	14	16	1	2	...	...	...	...	...	...
6	7	6	7	6	7	12	18	2	2	...	2	...	...	1	1
193	180	188	190	161	155	535	552	51	59	26	12	20	6	10	2
15	14	21	27	12	11	37	36	4	4	...	...	...	...	...	...
25	28	34	26	6	10	55	51	8	8	...	...	6	...	6	...
12	11	8	7	4	3	17	18	2	1	...	...	...	...	...	...
13	5	4	5	6	1	16	15	2	...	2	...	...	2	...	...
24	24	34	31	7	14	54	42	1	...	...	7	3	...	6	4
16	23	26	14	5	9	45	43	2	...	...	5	...	...	5	...
21	23	20	19	11	18	34	30	4	4	...	...	2	...	2	...
47	39	63	90	39	42	168	145	10	11	...	90	12	...	19	83
173	167	210	219	90	108	426	380	33	28	2	102	23	2	38	87

TABLEAU N° 1—

Compilé par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*								
Agence de New-Westminster—								
Aitchelitz	5			5				
Anse Burrard n° 3	39					39		
Chehalis	113	3				110		
Coquitlam	28					28		
Douglas	67					67		
Homalco	112					112		
Katzie	79					79		
Kapilano	44					44		
Klahoose	70					70		
Kwaw-kwaw-apilt	20					20		
Langley	36					36		
Matsqui	34					34		
Mission de l'anse Burrard	226					226		
Musqueam	114			7		107		
New-Westminster	34					34		
Nicomen	4					4		
Prairies Pemberton	283					283		
Samahquam	59					59		
Scowlitz	32					32		
Sechelt	260					260		
Semiahmoo	38					38		
Creek Seymour	18					18		
Skookum-Chuck	101					101		
Skulkayu	27			21		6		
Skwah	109			4		105		
Skway	27	3				24		
Skweahm	19					19		
Sliammon	113					113		
Sooahlie	44			35		9		
Squamish (Howe-Sound)	56					40		16
Sqiala	12					12		
Sumas	43			20		23		
Tsawassen	48					48		
Tzeachteen	47	5		18		24		
Whonnock	27					27		
Yukkwekwioose	26			6		20		
Total	2,414	11	....	116	...	2,271	...	16
Agence de Okanagan—								
Okanagan	287					287		
Osoyoos	72					72		
Penticton	181					181		
Similkameen, inférieur	132					132		
Similkameen, supérieur	35					35		
Spallumcheen	167					167		
Total	874	....	....	....	....	874	....	....

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement de population durant l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
1	....	....	....	....	1	2	1	....	....	....	....	....	....	....	....
4	4	5	5	2	3	8	8	....	....	1	....	2	....	1	....
8	7	13	12	7	8	25	28	2	3	....	3	1	....	4	....
6	2	5	2	2	....	7	4	....	....	2	....	2	....	....	....
8	7	5	4	4	8	10	16	3	2	....	1	2	....	3	....
10	10	15	15	14	14	15	15	2	2	4	....	7	....	3	....
6	5	9	7	7	6	15	20	2	2	....	....	3	....	3	....
4	4	4	4	2	3	10	10	2	1	2	....	3	....	1	....
6	8	8	6	7	7	10	10	3	5	2	....	6	....	4	....
2	2	4	2	1	1	4	4	....	....	....	....	1	....	1	....
3	3	4	2	2	3	6	7	2	4	....	....	2	....	2	....
4	3	2	2	3	3	6	8	2	1	....	2	1	....	3	....
28	28	22	17	19	19	38	44	5	6	....	....	8	....	8	....
11	9	9	11	10	10	25	20	5	4	1	....	5	....	4	....
4	3	5	3	2	3	5	8	....	1	....	2	....	....	2	....
....	....	....	1	....	1	1	....	....	1	....	4	1	....	5	....
30	35	27	24	25	23	53	56	5	5	8	....	12	....	4	....
6	4	4	10	5	5	9	9	3	4	....	1	2	....	3	....
2	4	4	4	4	3	4	4	1	2	....	1	1	....	2	....
30	30	27	27	19	17	52	50	4	4	7	....	12	....	5	....
3	3	3	3	4	2	7	9	2	2	....	1	2	....	3	....
1	2	2	1	2	1	4	4	....	1	....	....	....	....	....	....
11	11	9	9	8	9	16	18	4	6	....	1	4	....	5	....
2	2	1	2	1	2	7	7	2	1	....	1	1	....	2	....
9	9	13	10	10	9	19	20	5	5	....	1	5	....	6	....
1	2	2	2	1	3	7	8	1	....	....	1	1	....	2	....
1	2	2	3	1	1	4	4	....	1	....	3	1	....	4	....
12	13	12	12	10	13	16	18	3	4	1	....	4	....	3	....
6	4	3	4	4	4	6	9	2	2	2	....	3	....	1	....
4	5	4	2	6	7	9	8	6	5	....	2	2	....	4	....
2	1	1	1	1	1	2	3	....	....	1	....	1	....	....	....
3	3	3	3	2	3	9	11	3	3	....	2	1	....	3	....
5	5	6	4	4	4	8	8	1	3	....	2	1	....	3	....
6	6	4	4	3	3	8	10	1	2	....	....	2	....	2	....
2	3	4	2	1	2	5	6	2	....	....	2	....	....	2	....
3	3	3	2	2	2	3	4	1	3	....	....	1	....	1	....
244	242	244	222	195	204	435	469	74	85	31	30	100	....	99	....
27	25	27	26	16	15	60	60	15	16	10	....	10	....	....	....
8	6	10	11	2	3	14	15	....	3	2	....	2	....	....	....
18	18	19	18	13	11	37	37	6	4	2	....	2	....	....	....
12	12	14	13	5	6	30	28	5	7	....	3	....	....	3	....
2	1	4	5	4	1	7	6	1	4	....	1	....	....	1	....
11	10	21	20	11	10	37	39	3	5	....	1	....	....	1	....
78	72	95	93	51	46	185	185	30	39	14	5	14	....	5	....

TABLEAU N° 1—

Compilé par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
Agences de la Col.-Britannique—*Suite.*								
Agence de Reine-Charlotte—								
Massett	353	353						
Skidegate	242			242				
Total	595	353		242				
Agence de Stikine—								
Atlin et Teslin	150	80				70		
Casca, Creek McDames	70	10				6		54
Grahame Nomads	32					32		
Liard et Lac Francis	79							79
Nomades de la Rivière Nelson	89					30		59
Tahltans, Creek-Telegraph	218	160			29	29		
Total	638	250			29	167		192
Agence du lac Stuart—								
Blackwater	4					4		
Lac Burns	32					32		
Cheslatta	76					76		
Lac Decker	9					9		
Euchinico	18					18		
Lac François	60					60		
Lac Fraser	77					77		
Fort-Connelly (Lac à l'Ours)	75					75		
Fort-George	126					126		
Fort-Grahame	56					56		
Grands Rapides	13					13		
Klusklus	55					55		
Lac McLeod	75					75		
Lac Maxime	20					20		
Naaneese (évaluation)	50							50
Nazco	41					41		
Lac North-Tacla	38					38		
Pintcee	35					35		
Stella	73					73		
Creek-Stony	172					172		
Lac Stuart	187					187		
Tatcee	47					47		
Tsislainli	30					30		
Yacutcee	12					42		
Total	1,411					1,361		50

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 66 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
28	33	50	49	12	15	88	74	2	2	3	..	2	1	.....	....
13	15	34	36	7	8	64	61	3	1	4	....	3	1	....	....
41	48	84	85	19	23	152	135	5	3	7	...	5	2	.....	...
6	6	24	20	6	6	41	39	1	1	....	.....	.....	.....	.....	....
6	4	6	12	3	4	21	14	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	1	3	2	4	5	9	6	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	....
6	3	9	11	1	3	20	21	3	2	.....	.....	.....	.....	.....	....
2	2	26	15	5	7	16	16	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	1
17	15	28	23	14	8	50	50	7	6	1	.....	5	....	4	...
37	31	96	83	33	33	157	146	11	11	1	2	5	.....	5	1
.....	1	.....	1	...	1	1	..	.....	.....	.....	16	.....	.....	.....	16
6	4	4	5	2	2	5	4	.....	.....	32	.....	3	29	.....	....
11	8	9	7	6	6	13	14	....	2	11	.....	5	8	2	....
1	2	.....	.....	....	.....	2	2	1	1	9	.....	1	8	.....	....
3	1	1	2	2	....	4	4	.....	1	18	.....	2	16	...	....
5	4	6	7	3	2	16	15	1	1	.....	21	5	.....	1	25
8	10	8	6	6	5	16	15	1	2	6	.....	5	2	1	....
9	8	9	7	4	4	16	17	....	1	.....	11	4	.....	5	10
13	10	11	10	5	3	34	34	3	3	2	.....	5	.....	3	....
5	5	6	5	3	5	12	14	.....	1	.....	3	4	.....	7	....
2	3	2	1	.....	1	2	2	.....	.....	2	.....	2	.	...	....
7	6	5	6	3	2	11	10	3	2	.....	24	5	.....	3	26
8	9	7	9	4	3	15	16	2	2	.....	1	5	....	6	....
4	2	2	1	.....	1	5	4	...	1	20	.....	1	20	1	....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	40
2	7	5	3	.....	2	10	10	1	1	41	.....	3	38	.....	....
5	6	4	5	2	2	6	6	.....	2	38	.....	3	36	1	....
4	4	4	2	3	2	6	8	1	1	...	3	3	.....	3	3
10	9	9	5	2	1	16	18	2	1	.....	4	4	.....	6	2
23	21	14	19	7	6	38	39	2	3	2	....	8	.....	6	....
23	22	22	23	9	8	36	38	2	4	4	.....	7	.....	3	....
5	6	5	4	3	2	10	9	1	2	8	.....	4	6	2	....
4	3	4	3	2	3	5	5	...	1	3	...	3	.....	.....	....
5	4	5	5	4	3	9	7	....	.....	....	....	3	.....	3	....
163	155	142	136	70	64	288	291	20	32	196	123	85	163	53	122

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA COL.-BRITANNIQUE—*Fin.*								
Agence de la Côte orientale—Fin.								
Ahousaht	192				126	20		46
Chaicilesaht	57					40		17
Clayoquot	218					208		10
Ehatishat	54					40		14
Hesquiat	108					108		
Howchucklisit	33				20	3		10
Kilsemaht	84					80		4
Kyuquot	152					140		12
Matchilaht	27					20		7
Moachaht	132					120		12
Nitinaht	158			90			30	38
Noochatlaht	33					26		7
Ohiaht	135				95	20		20
Opitchisaht	45				38			7
Pacheenaht	56			30				26
Seshaht	141				125			16
Toquot	19				16			3
Ucluelet	135				120			15
Total	1,779			120	540	825	30	264
Agence du lac Williams—								
Alexandria	47					47		
Lac Alkali	187					187		
Anaham	275					275		
Lac Canim	61					61		
Creek Canot	128					128		
Creek au Chien	19					19		
Vallée Nemiah	57					57		
Quesnel	37					37		
Pierre Rouge	55					55		
Creek Riskie (Toosey)	57					57		
Creek Soda	100					100		
Stone	54					54		
Lac Williams (Canne à sucre)	153					153		
Total	1,230					1,230		
Sauvages nomades (évaluation) [1]	2,500							
Total, Colombie-Britannique [2]	24,742	4,459		3,047	571	12,441	345	1,379

[1] Pas de renseignements concernant l'âge et la religion de 2,500 sauvages. [2] Pas de renseignements concernant l'âge de 2,550 sauvages et la religion de 2,500 sauvages.

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
18	13	12	15	10	11	53	54	2	4	1	....	6	....	5	....
3	3	3	4	5	6	15	13	3	2	9	....	4	6	1	....
15	17	18	18	5	4	66	73	1	1	....	4	5	....	8	1
2	1	2	3	2	2	20	18	2	2	....	34	2	1	4	33
10	12	15	8	4	3	28	24	1	3	....	4	4	....	5	3
4	4	7	5	1	....	6	6	....	....	....	....	....	....	....	....
11	9	5	9	2	3	23	22	....	....	....	10	2	....	6	6
9	8	9	5	7	9	48	53	2	2	....	7	1	....	5	3
1	....	1	1	2	2	10	6	2	2	....	24	1	1	1	25
7	8	8	8	4	5	40	38	6	8	....	6	2	1	5	4
8	8	16	15	5	5	45	49	5	2	16	....	3	16	2	1
2	2	2	2	2	1	11	10	1	....	1	....	1	....	....	....
11	11	9	12	7	6	29	33	5	12	2	....	2	1	1	....
6	6	3	4	2	1	11	10	1	1	....	3	....	....	2	1
3	3	6	7	3	4	13	12	3	2	4	....	3	2	1	....
12	12	12	14	5	7	35	34	4	6	2	....	3	....	....	1
1	2	4	2	....	....	5	5	....	....	....	....	....	....	....	....
10	11	10	14	9	9	34	33	3	2	1	....	4	2	4	1
133	130	142	146	75	78	492	493	41	49	36	92	43	30	50	79
6	4	4	2	3	4	15	6	2	1	....	....	3	....	3	....
24	10	11	9	8	8	46	59	5	7	....	6	9	....	15	....
27	26	16	18	26	32	58	68	3	1	....	10	7	....	17	....
11	8	4	5	2	3	15	11	1	1	2	....	7	....	5	....
21	20	9	6	8	7	27	25	1	4	6	....	7	....	1	....
4	2	3	1	....	....	3	3	....	3	....	1	1	....	2	....
8	9	2	2	3	2	13	15	2	1	4	....	4	....	....	....
8	4	2	2	3	4	4	6	2	2	1	....	3	....	2	....
6	6	8	3	3	....	12	14	2	1	....	1	....	....	1	....
8	9	2	2	3	2	13	15	2	1	4	....	4	....	....	....
20	16	8	5	4	9	14	17	4	5	2	....	4	....	2	....
15	13	3	5	1	....	6	9	1	1	....	....	3	....	3	....
22	23	10	9	5	5	31	37	5	6	2	....	5	....	3	....
177	149	85	68	70	77	252	280	34	38	17	19	53	....	55	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
1,898	1,787	2,148	2,093	1,283	1,301	5,353	5,256	505	568	631	648	605	395	544	473

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Methodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
INSPECTORAT DU MANITOBA.								
Agence de Birtle—								
Sioux de Bird-Tail	73	....	....	1	68	....	....	4
Lac à l'Eau-Claire	3	....	....	....	....	3	....	....
Joueurs	16	....	....	....	....	16	....	....
Keeseekoowenins	89	....	....	....	84	5	....	....
Rivière qui Roule	90	....	....	....	11	35	....	44
Waywayseecappos	210	1	....	....	87	44	....	78
Total	481	1	....	1	250	103	....	126
Agence de Clandeboye—								
Rivière Noire	75	75	....	....	....	....	....	....
Brokenhead	144	113	....	....	....	17	....	14
Fort-Alexandre	546	310	....	....	....	218	....	18
Rivière Hollow-Water	103	43	....	10	....	20	....	30
Total	868	541	....	10	....	255	....	62
Agence de la Rivière Fisher—								
Rivière Berens	290	....	....	230	....	56	4	....
Bloodvein	75	....	....	15	....	20	....	40
Lac au Daim	183	....	....	79	....	....	....	104
Rivière Fisher	493	....	....	284	....	....	209	....
Grands-Rapides	111	110	....	....	....	1	....	....
Jackhead	89	70	....	....	....	....	19	....
Little-Grand-Rapids	194	....	....	22	....	....	....	172
Peguis	519	275	35	....	....	25	184	....
Pekangekum	145	....	....	....	....	....	....	145
Rivière au Peuplier	153	....	....	140	....	7	6	....
Saint-Pierre	732	615	15	....	....	102	....	....
Total	2,984	1,070	50	770	....	211	422	461
Agence de Fort-François—								
Bandes fusionnées de la Rivière la Pluie	244	37	....	....	....	2	....	205
Buffalo Bay	45	1	....	....	....	....	....	44
Couchiching	223	1	....	....	....	194	....	28
Lac la Croix	109	....	....	....	....	2	....	107
Naicatchewenin	62	....	....	....	....	1	....	61
Nickickonsemenecaning	51	....	....	....	....	10	....	41
Rivière Seine	131	....	....	....	....	....	....	131
Stangecoming	39	....	....	....	....	10	....	29
Lac Esturgeon	8	....	....	....	....	....	....	8
Total	912	39	....	....	....	219	....	654
Agence de Griswold—								
Lac du Chêne	62	....	....	....	29	14	....	19
Rivière du Chêne	344	184	....	1	14	56	....	89
Total	406	184	....	1	43	70	....	108

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 13 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause de l'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
3	8	8	7	2	3	11	15	5	11	.....	2	2	...	4	....
....	....	....	....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	.....	.....	...	.....	....
....	2	2	3	1	2	4	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...
5	4	9	10	4	4	19	27	3	4	.....	6	2	....	6	2
6	2	8	8	4	2	21	30	6	3	.....	2	4	2	8	....
14	21	32	21	14	7	38	46	9	8	6	.....	15	1	10	...
28	37	59	49	25	18	93	121	24	27	6	10	23	3	28	2
2	3	3	5	7	8	14	14	8	11	.....	1	3	.....	3	1
6	9	12	13	8	7	38	25	13	13	.....	1	3	2	4	2
35	32	36	31	85	57	114	118	11	27	7	.....	22	2	7	10
4	6	8	9	7	8	25	24	7	5	1	.....	4	2	4	1
47	50	59	58	107	80	191	181	39	56	8	2	32	6	18	14
16	19	52	32	24	20	55	58	7	7	12	....	8	18	7	7
6	6	8	6	4	5	16	19	2	3	13	.....	2	19	2	6
14	20	32	21	8	6	33	47	.....	2	4	...	9	7	7	5
33	55	66	68	28	26	85	90	23	19	.....	17	15	11	9	34
9	9	17	15	8	9	21	22	....	1	.....	11	1	1	4	9
10	8	12	6	5	6	14	17	5	6	...	4	1	1	.....	6
22	24	27	12	16	6	47	40	.....	.....	.....	1	6	13	4	16
45	36	50	55	60	40	118	97	11	7	106	.....	23	107	11	13
13	17	33	20	3	4	24	29	1	1	.....	10	5	2	2	15
14	12	24	16	12	5	30	31	3	6	.....	1	2	3	.....	6
63	78	72	65	65	48	127	167	26	21	820	88	21	830	10	109
245	284	393	316	233	175	570	617	78	73	955	132	93	1,012	56	226
11	16	30	19	7	9	57	78	6	11	.....	2	9	5	14	2
4	2	8	2	2	.....	13	14	.....	.....	2	.....	.....	2	....	....
21	17	20	29	9	12	49	55	4	7	11	.....	14	.....	3	....
3	9	11	9	6	4	25	36	3	3	4	....	5	1	2	....
6	1	6	11	1	1	16	16	2	2	....	1	2	1	3	....
1	7	5	10	1	2	10	13	.....	2	1	.....	3	.....	2	...
10	6	16	12	5	3	27	38	9	5	1	.....	5	.....	4	...
2	1	4	4	2	4	6	12	1	3	.....	2	.....		1	1
..	.....	.....	1	1	...	2	4	.. .	.....	....	3	.....	.....	3	...
58	59	100	97	34	35	205	266	25	33	19	8	38	9	32	4
3	4	2	6	4	5	14	13	4	7	...	1	3	1	4	1
34	36	41	34	14	10	70	74	9	22	13	....	22	1	10	....
37	40	43	40	18	15	84	87	13	29	13	1	25	2	14	1

TABLEAU N° 1—

Compilé par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
Manitoba—*Suite.*								
Division de Kenora—								
Assabaska	149	1	....	....	....	9	....	139
Grosse-Ile	122	....	....	....	1	4	....	117
Les Dalles	73	18	....	....	....	39	....	16
Islington	241	149	....	....	....	17	....	75
Angle Nord-ouest nº 33	40	....	....	....	....	1	....	39
" " 34	7	....	....	....	....	....	....	7
" " 37	78	9	....	....	....	....	....	69
Portage-du-Rat	83	9	....	....	....	4	....	70
Lac Shoal n° 39	70	....	....	....	10	....	....	60
Lac Shoal n° 40	94	....	....	....	14	1	....	79
Baie au Poisson-Blanc	71	3	....	....	....	6	....	62
Total	1,028	189	....	....	25	81	....	733
Division de Savanne—								
Eagle-Lake	55	2	....	....	....	11	....	42
Tête du Français	169	168	....	....	....	1	....	....
Grassy-Narrows	171	44	....	....	....	70	....	57
Ignace	62	1	....	....	....	50	....	11
Lac des Mille Lacs	72	....	....	....	....	4	....	68
Lac Seul	458	426	....	....	....	13	....	19
Wabigoon	100	14	....	....	....	5	....	81
Wabuskang	46	18	....	....	....	6	....	22
Total	1,133	673	....	....	....	160	....	300
Agence de Norway-House—								
Lac la Croix	549	....	....	330	....	219	....	....
Lac de Dieu	293	....	....	293	....	....	....	....
Lac de l'Ile	519	....	....	519	....	....	....	....
Nelson-House	461	....	....	385	....	76	....	....
Norway-House	734	208	....	494	....	32	....	....
Oxford-House	328	....	....	328	....	....	....	....
Lac Fendu	341	341	....	....	....	....	....	....
Total	3,225	549	....	2,349	....	327	....	....
Agence du Pas—								
Chemawawin	139	137	....	....	....	2	....	....
Cumberland	174	150	....	....	....	24	....	....
Le Pas	467	453	....	....	....	4	10	....
Lac de l'Orignal	125	124	....	....	....	1	....	....
Red-Earth	153	153	....	....	....	....	....	....
Shoal-Lake	96	96	....	....	....	....	....	....
Total	1,154	1,113	....	....	....	31	10	....

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement de population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
12	13	16	21	6	4	28	38	6	5	17	......	6	17	4	2
11	7	19	13	5	5	29	28	3	2	16	.....	5	22	4	7
5	7	16	6	3	1	14	19	1	1	......	3	4	2	9	....
15	29	30	35	8	7	58	49	4	6	......	3	15	1	16	3
1	7	4	4	2	2	8	10	......	2	2	......	3	1	1	1
......	......	......	....	......	1	2	3	.....	1	......	1	.....	.....	.....	1
5	7	10	5	5	4	20	21	.....	1	3	......	5	5	2	5
8	6	11	14	5	2	17	16	2	2	.....	1	1	1	2	1
4	8	5	10	7	1	16	17	.....	2	8	.....	3	9	4	....
12	7	17	8	1	2	21	24	1	1	2	......	3	6	2	5
10	5	3	8	3	3	16	19	2	2	4	......	3	11	.....	10
83	96	131	124	45	32	229	244	19	25	52	8	48	75	44	35
4	3	5	8	4	3	13	13	1	1	...	......	1	2	3	....
23	9	31	18	5	3	36	34	4	1	14	...	11	18	13	3
18	12	28	21	10	5	38	35	1	3	1	......	7	8	13	1
4	6	12	5	1	2	14	17	.....	1	14	......	4	27	7	10
4	5	8	10	3	10	14	17	....	1	....	8	1	3	4	8
52	34	66	70	25	21	90	90	4	6	14	......	23	21	14	16
.....	7	9	15	3	12	20	26	1	7	12	......	1	13	.....	2
2	3	10	6	2	2	6	11	2	2	1	......	1	8	4	4
107	79	169	153	53	63	231	243	13	22	56	8	49	100	58	43
68	85	58	49	43	38	82	96	13	17	7	......	20	8	12	9
41	52	19	33	22	30	33	45	7	11	4	......	11	......	6	1
91	76	52	46	43	44	63	88	5	11	21	..	27	6	5	7
60	65	50	61	33	43	64	66	7	12	......	...	12	......	12	...
64	87	106	71	22	23	153	164	17	27	.....	9	27	......	27	9
57	49	25	20	29	21	53	57	7	10	.....	5	17	......	22	....
57	50	35	32	34	25	44	49	6	9	....	.....	17	.....	15	2
438	464	345	312	226	224	492	565	62	97	32	14	131	14	99	28
10	6	13	18	10	4	26	32	10	10	....	1	8	2	5	6
13	16	9	15	14	13	34	45	6	9	13	.....	7	12	4	2
48	41	45	38	31	28	92	113	12	19	29	.....	22	14	7	....
9	8	11	11	8	3	27	33	7	8	4	......	7	1	4	....
16	15	16	9	13	12	26	34	5	7	11	......	12	4	5	..
10	9	9	14	6	3	19	19	5	2	3	.....	7	..	4	...
106	95	103	105	82	63	224	276	45	55	60	1	63	33	29	

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique-romaine.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
MANITOBA—*Fin.*								
AGENCE DU PORTAGE-LA-PRAIRIE ET DE MANITOWAPAH.								
Division de Manitowapah—								
Rivière la Grue	44	8	...	...	...	...	...	36
Flux et Reflux	88	...	...	...	...	78	...	10
Fairford	191	115	47	...	...	29	...	...
Lac Manitoba	126	25	...	...	...	90	...	11
Lac Saint-Martin	182	134	41	...	...	7	...	...
Petite Saskatchewan	175	77	...	...	...	98	...	...
Creek du Pin	233	...	...	...	...	218	...	15
Sandy-Bay	338	10	...	...	...	288	...	40
Shoal-River	179	149	...	...	...	...	...	30
Waterhen	73	...	...	...	...	60	...	13
Total	1,629	518	88	...	...	868	...	155
Division du Portage la Prairie—								
Long-Plain	114	...	...	...	40	...	...	74
Rivière du Roseau (y compris les rapides)	198	...	...	...	...	85	...	113
Sioux	125	...	...	...	109	...	...	16
Lac du Cygne (y compris Jardins Sauvages)	122	5	...	...	95	22	...	...
Total	559	5	...	...	244	107	...	203
District de Fort-Churchill—								
Fort-Churchill	123	...	...	...	...	...	...	...
Moose Factory	282	...	...	...	...	...	...	...
Total	405	...	...	...	...	...	...	...
Total, inspectorat du Manitoba [1]	14,784	4,282	138	3,131	562	2,432	432	2,802

[1] Aucuns détails officiels sur l'âge et la religion de 405 sauvages.

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
6	5	4	1	4	5	7	11	.....	1	2	...	5	......	3	....
8	7	9	9	14	11	12	15	1	2	5	......	4	9	2	6
16	12	19	18	16	17	39	39	7	8	.....	6	6	1	8	5
9	8	11	8	10	16	30	23	5	6	......	3	3	7	11	2
15	16	18	20	20	15	33	38	4	3	6	......	7	9	10	...
11	19	13	15	24	16	38	35	2	2	23	.....	8	19	2	2
19	16	14	38	21	23	34	59	5	4	.....	5	5	3	13	...
39	21	26	37	43	21	60	78	7	6	3	......	16	3	9	7
11	9	13	14	21	32	31	41	4	3	.....	11	8	....	7	12
6	8	8	4	9	7	13	16	1	1	1	......	3	5	5	2
140	121	135	164	182	163	297	355	36	36	40	25	65	56	70	36
12	10	10	10	5	10	25	24	5	3	1	...	7	2	3	5
16	16	22	16	16	18	43	40	6	5	.....	2	11	1	8	6
24	23	10	11	5	3	20	21	5	3	3	.....	4	1	2	....
11	10	13	13	15	15	18	20	3	4	16	....	11	7	2	....
63	59	55	50	41	46	106	105	19	15	20	2	33	11	15	11
....	......	.....	....	....	.....	....	......	....	.....	34	.....	4	51	21	....
....	......	....	.....	......	.....	....	.....	......	......	67	.....	16	66	15	....
......	......	....	.....	.....	...	.....	......	.....	...	101	.....	20	117	36	...
1,352	1,384	1,592	1,468	1,046	914	2,722	3,060	373	468	1,362	211	620	1,438	499	408

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion. Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
INSPECTORATS DU NOUVEAU-BRUNSWICK.								
AGENCE DU NORD.								
Edmonston	42	....	....	....	....	42	....	....
Tobique	182	....	....	....	....	183	....	....
Total	225	....	....	....	....	225	....	....
AGENCE DU NORD-EST.								
Comté de Gloucester—								
Réserve de Bathurst	20	....	....	....	....	20	....	....
Comté de Kent—								
Réserve de la Grande-Anse	253	....	....	....	....	253	....	....
Réserve de Bouctouche	19	....	....	....	....	19	....	....
Réserve de l'Ile aux Sauvages	32	....	....	....	....	32	....	....
Total	304	....	....	....	....	304	....	....
Comté de Northumberland—								
Réserve de Burnt-Church	243	....	....	....	....	243	....	....
Réserve de Eel-Ground	164	....	....	....	....	164	....	....
Réserve de Red-Bank	73	....	....	....	....	73	....	....
Total	480	....	....	....	....	480	....	....
Comté de Restigouche—								
Réserve de Eel-River	92	....	....	....	....	92	....	....
Comté de Westmoreland—								
Réserve du Fort-Folly et environs	48	....	....	....	....	48	....	....
Total	944	....	....	....	....	944	....	....
AGENCE DU SUD-OUEST.								
Comté de Charlotte	30	....	....	....	....	30	....	....
Comté de King	85	....	....	....		85	....	....
Kingsclear, comté de York	80	....	....	....	....	80	....	....
Oromocto, comté de Sunbury	78	....	....	....	....	78	....	....
Comté de Queen	75	....	....	....	....	75	....	....
Comté de Saint-Jean	30	....	....	....	....	30	....	....
Sainte-Marie, comté de York	111	....	....	....	....	111	....	....
Woodstock, comté de Carleton	60	.	....	....	....	60	....	....
Total [1]	549	....	....	....	....	549		....
Sauv. de la N.-É. dans les comtés de King, Queen, Saint-Jean et Charlotte. [2]	156	....	....	....	....	156	....	....
Total, Nouveau-Brunswick. [3]	1,874	....	....	....	....	1,874	....	....

[1] Pas de renseignements sur l'âge de 220 sauvages.
[2] Pas de renseignements sur l'âge de 156 sauvages.
[3] Pas de renseignements sur l'âge de 576 sauvages.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
5	6	3	4	4	2	5	5	5	3	....	13	2	....	1	14
22	19	18	22	7	9	42	40	2	2	14	....	8	9	2	1
27	25	21	26	11	11	47	45	7	5	14	13	10	9	3	15
1	1	5	1	1	....	2	4	3	2	3	....	1	3	1	....
22	16	27	25	18	14	50	59	13	9	...	10	10	....	9	11
5	....	....	...	....	1	6	6	....	1	....	....	1	....	1	....
3	2	3	2	4	2	9	6	1	....	....	....	1	....	....	1
30	18	30	27	22	17	65	71	14	10	....	10	12	....	10	12
23	29	28	21	5	10	64	48	8	7	6	....	12	5	7	4
21	10	11	19	8	2	40	40	7	6	....	2	8	....	2	8
7	6	9	7	2	....	20	13	6	3	9	.	3	8	1	1
51	45	48	47	15	12	124	101	21	16	15	2	23	13	10	13
12	17	7	13	4	3	13	22	1	....	1	....	6	....	1	4
4	7	5	6	2	1	9	12	2	....	....	2	2	....	2	2
98	89	95	94	44	33	213	210	41	28	19	14	44	16	24	31
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	10	....	....
3	10	11	13	4	4	14	15	3	3	....	....	3	....	3	....
9	10	11	9	6	4	14	12	3	....	....	9	1	....	4	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
15	14	9	14	9	6	17	21	4	2	6	....	8	....	2	....
8	6	9	6	3	4	11	11	1	1	....	1	1	....	2	....
35	40	40	42	22	18	56	59	11	6	16	10	13	10	11	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
160	153	156	162	77	62	316	314	59	39	49	37	67	35	38	52

* Pas de renseignements sur l'âge de 376 sauvages.

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion. Anglicane.	Baptiste.	Methodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
INSPECTORAT DE LA NOUVELLE-ECOSSE.								
Compte d'Annapolis -								
Micmacs	60					60		
Antigonish et Guysborough—								
Afton	191					191		
Antigonish-Landing								
Beech-Hill								
Cooks-Cove	17					17		
Guysborough								
Heatherton	15					15		
Summerside	5					5		
Williams-point								
Total	228					228		
Comté du Cap-Breton—								
Eskasoni (Micmacs)	131					131		
Comté du Cap-Breton—								
Sydney (Micmacs)	137					137		
Comté de Colchester—								
Millbrook	97					97		
Comté de Cumberland—								
Franklin-Manor (Micmacs)	77					77		
Comté de Digby—								
Rivière de l'Ours (Micmacs)	102					102		
Comté de Halifax—								
Bedford	14					14		
Dartmouth	58					58		
Elmsdale	96					96		
Enfield	30					30		
Sheet-Harbour	23					23		
Wellington	14					14		
Total	235					235		
Comté de Hants—								
Indian-Brook (Micmacs)	82					82		
Comté de Hants—								
Windsor (Micmacs)	28					28		
Comté d'Inverness—								
Malagawatch	39					39		
Whycocomagh	159					159		
Total	198					198		

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
6	9	6	4	2	2	15	13	3	.....	2	.....	2	.....	.....	...
15	17	22	24	13	11	41	47	.....	1	36	.....	15	30	9	...
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	8
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	5
.....	.....	.....	.....	4	3	4	5	1	.....	17	.....	.....	17	.....	...
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	.....	.....	.....	17
2	1	1	3	1	.....	3	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...
.....	.....	1	2	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	15
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	6
17	18	24	29	19	14	49	57	1	1	53	51	15	47	9	51
18	25	8	9	6	6	23	26	4	6	7	....	8	2	3	....
7	13	25	24	20	20	[illegible]	10	9	4	12	.....	8	8	4	....
4	5	9	10	4	9	25	22	5	4	.....	5	5	1	5	6
3	5	13	7	2	2	23	17	4	1	8	.....	2	6	.....	....
7	11	18	8	2	6	24	17	5	4	6	.....	6	4	2	2
1	1	2	.....	.....	.....	5	3	2	.....	.....	.....	1	.....	1	....
4	8	5	7	3	2	13	10	4	2	.....	.....	2	3	3	2
15	16	7	7	7	8	17	14	3	2	.....	.....	3	1	4	....
4	5	3	2	.....	1	6	6	3	.....	.....	.....	1	.....	1	....
1	2	1	2	2	3	7	4	.....	1	.....	.....	3	.....	2	1
1	1	1	1	2	1	2	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
26	33	19	19	14	15	50	41	13	5	.....	.....	10	4	11	3
6	8	9	10	3	5	16	18	3	4	1	.....	1	5	4	1
.....	5	.....	3	1	1	7	8	2	1	28	.....	1	29	2	....
3	4	3	1	1	1	14	12	....	.....	2	.....	2	.....	.....	....
24	18	12	21	10	9	30	27	3	5	3	.....	6	.....	3	....
27	22	15	22	11	10	44	39	3	5	5	.....	8	....	3	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agence et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
NOVELLE-ECOSSE—*Fin.*								
Comté de Kings—								
Micmacs	87	....	....	....	....	87	....	....
Comté de Lunenburg—								
Bridgewater et alentours	31	....	1	....	....	30	....	....
Réserve de Gold-River	26	14	9	....	....	3	....	....
Réserve de New-Germany	50	1	....	....	....	48	1	....
Total	107	15	10	....	....	81	1	....
Comté de Pictou—								
Fishers-Grant	158	....	....	....	....	158	....	....
Comté de Queens—								
Caledonia	7	....	....	....	....	7	....	....
Village du Moulin	8	....	....	....	....	8	....	....
Milton	32	....	....	....	....	32	....	....
Chat Sauvage	4	....	....	....	....	4	....	....
Total	51	....	....	....	....	51	....	....
Comté de Richmond—								
Chapel-Island (Micmacs)	145	....	....	....	....	145	....	....
Comté de Shelburne—								
Micmacs	38	....	....	....	....	38	....	....
Comté de Victoria—								
Rivière du Milieu (Micmacs)	82	....	....	....	....	82	....	....
Comté de Yarmouth—								
Micmacs	76	....	....	....	....	76	....	....
Total, Nouvelle-Ecosse	2,119	15	10	....	....	2,093	1	....

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
6	5	10	13	10	10	15	12	2	4	....	....	4	......	4	....
2	....	5	2	4	4	4	6	2	2	1	.....	1	....	.....	....
2	6	3	3	4	3	2	3	......	......	1	......	1	.. ..	. ...	....
2	2	6	6	1	2	13	16	1	1	......	. ...	......	.....	....	....
6	8	14	11	9	9	19	25	3	3	2	.....	2	.. ..	.....	....
6	7	25	21	6	7	40	31	8	7	4	.....	4	4	4	
2	1	.....	1	.. ..	...	1	1	1	......	7	......	......	7	.....	....
2	2	..	.....	1	1	......	......	1	1	.....	.....	.....	....	.. .	....
1	2	5	5	3	3	4	4	3	2	......	3	. .	....	3	....
.....	1	1	1	......	....	1	.....	......	...	4	.....	....	4	..	...
5	6	6	7	4	4	6	5	5	3	11	3	.....	11	3	...
9	20	17	16	7	9	35	28	2	2	......	1	3	2	1	5
1	7	7	1	3	2	8	9	.....	...	.....	3	1	. ..	.....	4
3	8	13	7	3	1	23	16	3	5	7	.....	6	5	4	....
2	7	4	8	6	7	12	9	13	8	....	6	3	.	5	4
159	222	242	229	132	139	438	403	88	67	146	69	89	128	64	76

TABLEAU N° I—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Aut. croyances chrétiennes.	Païenne.
AGENCES D'ONTARIO.								
Agence Alnwick—								
Mississaguas d'Alnwick	262			262				
Agence du Cap Croker.—								
Chippewas de Nawash	378	18		206		154		
Agence de Caradoc—								
Chippewas de la Thames	459	225		234				
Munsees de la Thames	127	67		55		5		
Oneidas de la Thames	825	236	185	330			14	60
Total	1411	528	185	619		5	14	60
Agence de Chapleau—								
Moose Factory Crees, Chapleau	77	77						
Moose Factory Crees, Missinaibi	54	54						
Ojibbewas, Chapleau (Traité Robinson)	63	63						
Ojibbewas, New-Brunswick-Post	124	124						
Ojibbewas, Flying-Post	88	88						
Ojibbewas, Metagami	89	63				26		
Total	495	469				26		
Agence de l'Ile du Chrétien—								
Chippewas de Beausoleil	254			206		48		
Agence de Fort-William—								
Fort-William	291					266		25
Lac Nipigon	395	20				268		107
Lac Long	277	10				223		44
Martins-Falls	142	50				40		52
Pays Plat	46					46		
Rivière Pic	203					203		
Red-Rock	219	32				187		
Total	1573	112				1233		228
Agence de l'île Georgina—								
Chippewas de Georgina et l'île aux Serpents	109	1		108				
Agence du Lac Doré—								
Algonquins	132					132		
Agence de la baie de Gore—								
Ile Cockburn	56	12				44		
Obidgewong	5							5
Sheshegwaning	186	55				131		
Baie de l'Ouest	306					306		
Total	553	67				481		5

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changem. de population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
25	14	30	32	11	7	64	63	11	5	......	3	7	2	8	4
14	22	30	34	20	15	108	99	16	20	......	......	3	2	2	3
30	25	34	50	52	50	110	96	7	5	....	19	5	1	16	9
10	11	8	9	6	8	38	32	3	2	8	....	6	3	1	....
92	73	104	59	36	23	220	186	17	15	15	.....	15	5	5	....
132	109	146	118	94	81	368	314	27	22	23	19	26	9	22	9
8	5	10	8	6	4	16	20	.....	....	......	15	......	.....	.....	15
5	3	5	3	7	6	10	14	....	1	...	7	1	.....	8	....
3	5	9	6	2	8	12	18	......	.....	......	2	.....	......	.....	2
9	10	12	13	9	13	26	32	......	.....	12	.....	11	4	3	....
5	7	11	8	6	5	19	27	.....	......	.....	8	......	.....	8	....
8	5	10	10	8	3	18	27	....	......	2	......	2	....	.....	....
38	35	57	48	38	39	101	138	......	1	14	32	14	4	19	17
15	13	28	24	29	21	47	70	3	4	5	.....	6	2	2	1
34	30	30	28	35	29	51	39	7	8	......	4	10	......	8	6
47	50	32	24	42	37	83	65	6	9	......	11	9	....	19	1
34	37	31	36	18	19	41	49	6	6	3	......	9	......	4	2
15	16	14	13	17	18	20	25	2	2	......	3	3	10	9	7
3	3	8	7	3	3	8	7	1	3	8	......	1	8	1	....
17	16	17	18	16	18	45	47	4	5	......	5	8	10	16	7
27	33	26	22	13	16	34	41	3	4	......	14	6	4	9	15
177	185	158	148	144	140	282	273	29	37	11	37	46	32	66	38
7	10	14	5	4	5	23	23	11	7	2	......	3	......	1	....
14	16	19	20	12	5	20	19	4	3	5	......	5	2	2	....
4	5	6	9	6	3	13	9	1	......	2	......	4	....	2	....
......	.....	1	......	......	....	2	2	...	...	......	...	...	.....	....	....
14	15	17	13	25	9	47	46	....	......	......	......	5	..	5	..
32	27	36	38	12	15	62	73	5	6	.. ..	4	5	.. ..	7	....
50	47	60	60	43	27	124	130	6	6	2	4	14	....	16	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
ONTARIO—*Suite.*								
Agence de Manitowaning—								
Beausoleil	8	...	...	...	...	8	...	...
Ile Manitoulin, non cédée	1,119	...	...	...	...	1,119	...	...
Pointe Grondin	48	...	...	...	...	48	...	...
Sheguiandah	117	80	...	...	...	37	...	...
Baie du Sud	103	...	...	...	...	103	...	...
Rivière aux Espagnols	200	...	...	...	...	200	...	...
Creek Sucker	133	117	...	...	...	16	...	...
Lac Sucker	10	...	...	...	...	10	...	...
Tahgaiwinini	130	...	...	...	...	130	...	...
Lac Poisson-Blanc	171	...	...	...	...	171	...	...
Rivière Poisson-Blanc	71	42	...	...	...	29	...	...
Total	2,110	239	...	...	...	1,871	...	...
Agence de Moravian—								
Moravians	333	100	...	233	...	...	...	...
Agence de New-Credit—								
Mississaguas de Credit	297	15	17	229	6	...	30	...
Surintendance de Parry-Sound—								
Gibson (Watha)	134	...	...	133	...	1	...	...
Henvey-Inlet	171	...	...	42	...	129	...	...
Maganetawan	46	...	...	...	...	46	...	...
Parry-Island	117	...	...	59	...	57	...	1
Shawanaga	123	...	...	68	...	55	...	...
Total	591	...	...	302	...	288	...	1
Agence de Rama—								
Chippewas de Rama	229	...	...	217	...	9	3	...
Agence du lac au Riz—								
Mississaguas du lac la Vase	217	...	...	217	...	...	...	...
Mississaguas du lac au Riz	107	...	...	107	...	...	...	...
Total	324	...	...	324	...	...	...	...
Agence de Sarnia—								
Chippewas des pointes Sarnia, Kettle et Stony	430	129	...	300	...	1	...	...
Agence de Saugeen—								
Chippewa de Saugeen	445	12	...	397	...	36	...	...
Agence du Sault Sainte-Marie—								
Batchawana	428	42	...	6	...	380	...	...
Rivière du Jardin	430	176	...	...	...	254	...	...
Michipicoten	300	105	...	...	...	195	...	...
Total	1,158	323	...	6	...	829	...	...

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
......	......	....	....	......	2	4	1	......	1	.....	......	.....	......	.....	....
86	93	110	115	56	37	265	277	46	34	......	70	42	23	17	118
1	3	2	6	4	2	11	17	2	......	.....	1	.....	.....	1	...
10	16	12	11	4	2	29	28	1	4	2	......	4	1	3	....
10	10	11	9	11	4	23	22	......	2	103	......	.....	109	.....	6
15	17	26	15	12	2	46	54	5	8	2	.....	6	......	4	....
16	17	14	13	7	1	34	31	....	......	8	.....	8	....	.....	....
......	....	2	1	....	.....	2	3	.....	2	......	1	...	......	1	....
14	5	19	11	7	8	31	34	......	1	......	4	6	1	1	10
16	19	21	15	10	8	27	47	2	6	1	.....	4	2	3	2
.....	3	5	4	4	4	20	23	5	3	2	......	2	......	.....	....
168	183	222	200	115	70	492	537	63	60	118	76	72	136	30	136
39	26	32	23	26	23	79	76	5	4	......	4	6		4 1	0
22	18	22	25	10	10	86	87	8	9	2	...	9	2	8	1
10	12	17	10	9	8	36	29	1	2	......	2	4	.....	4	2
17	17	12	6	13	8	45	47	2	4	8	......	8	3	2	1
5	3	6	5	3	2	10	10	1	1	......	......	1	.....	1	....
10	5	12	8	6	4	32	29	6	5	......	2	4	1	2	5
13	12	8	11	5	8	23	34	4	5	.....	....	3	2	4	1
55	49	55	40	36	30	146	149	14	17	8	4	20	6	13	9
12	14	26	23	14	5	57	61	7	10	......	3	5	3	9	2
25	19	19	23	9	8	60	47	4	3	4	......	5	4	4	1
9	13	10	13	4	8	22	23	2	3	5	....	5	1	.....	1
34	32	29	36	13	16	82	70	6	6	9	......	10	5	4	2
38	32	43	23	16	19	90	137	13	19	2	...	6	4	7	1
36	26	50	43	32	24	110	102	12	10	3	......	18	......	14	1
20	24	44	46	30	32	108	115	4	5	5	......	8	4	4	3
24	27	43	46	33	34	105	109	4	5	......	......	10	5	10	5
17	14	29	29	27	27	75	79	2	1	......	14	4	2	5	15
61	65	116	121	90	93	288	303	10	11	5	14	22	11	19	23

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Methodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
ONTARIO—*Fin.*								
Agence de Scugog—								
Mississaguas de Scugog	30	....	....	30	....	....	....	....
Surintendance des Six-Nations—								
Six Nations de la Grande-rivière	4,776	1,620	978	817	2	....	452	907
Agence de Sturgeon-Falls								
Dokis	113	....	....	....	....	113	....	....
Matatchewan	82	....	....	....	....	82	....	....
Nipissing	310	....	....	....	....	310	....	....
Temagami	81	....	....	....	....	81	....	....
Total	586	....	....	....	....	586	....	....
Agence de Thessalon—								
Rivière Mississagi	144	....	....	....	....	144	....	....
" au Serpent	116	....	....	....	....	116	....	....
" des Espagnols n° 1	224	....	....	....	....	224	....	....
" " n° 2	66	25	....	....	....	41	....	....
Thessalon	93	....	....	....	....	93	....	....
Total	643	25	....	....	....	618	....	....
Agence de Tyendinaga—								
Mohawks de la baie de Quinté	1,442	1,415	....	....	4	8	15	....
Agence de l'île Walpole—								
Chippewas	582	408	....	150	....	22	2	....
Pottawattamies	178	67	....	111	....	....	....	6
Total	760	469	....	261	....	22	2	6
Comté de Renfrew-Nord—								
Algonquins	198	....	....	....	....	....	....	....
District de Patricia—								
Ile Agumiska	44	....	....	....	....	....	....	....
Attawapiskat	150	....	....	....	....	....	....	....
Beaver-House	153	....	....	....	....	....	....	....
Lac au Chat	107	....	....	....	....	....	....	....
Deer-Lodge	100	....	....	....	....	....	....	....
Fort-Severn	250	....	....	....	....	....	....	....
Lac la Truite	471	....	....	....	....	....	....	....
Rivière Winisk	102	....	....	....	....	....	....	....
Total	1,377	....	....	....	....	....	....	....
Total, Ontario[1]	20,896	5,542	1,180	4,517	12	6,347	516	1,207

[1] Pas de renseignements sur l'âge et la religion de 1,575 sauvages.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Chang. dans population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
2	.....	3	.....	.....	5	8	9	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	....
314	325	410	415	409	432	1,164	1,127	89	91	60	.....	164	67	106	65
21	24	5	7	3	3	20	28	1	1	11	.....	10	1	.....	...
13	8	5	3	2	1	18	32	.....	.....	.....	2	1	.....	3	....
61	59	28	35	11	3	47	66	.....	.....	3	.....	8	.....	5	....
12	9	2	2	3	4	18	29	1	1	.....	4	2	1	6	1
107	100	40	47	19	11	103	155	2	2	14	6	21	2	14	1
6	8	14	12	13	10	35	40	1	5	8	.....	3	9	3	1
5	7	12	6	14	10	30	23	3	6	.....	3	5	.....	5	3
14	13	19	21	22	24	49	45	9	8	.....	.....	6	3	3	6
3	4	7	10	5	9	16	7	3	2	.....	11	1	1	1	12
...	4	3	5	7	7	30	30	3	4	.....	9	1	2	8	4
28	36	55	54	61	60	160	145	19	25	8	23	16	15	20	26
111	100	140	142	77	75	353	368	40	36	21	.....	35	.....	14	....
41	37	51	64	24	26	158	152	15	14	.....	3	11	.....	10	4
12	16	13	14	13	10	52	41	2	5	.....	.....	.....	.....	.....	....
53	53	64	78	37	36	210	193	17	19	.....	3	11	.....	10	4
....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....
...	..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...
.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	..	....	....	.....	.....	.....	....
1,552	1,510	1,849	1,759	1,349	1,249	4,566	4,648	414	425	312	228	539	308	416	347

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
ILE DU PRINCE-EDOUARD.								
Ile Lennox	222	.....	.....	.....	.....	222	....	.....
Morell	80	.....	.. ..	.....	.....	80	.....	.. .
Total	302	.....	.. ...	.. ..	.....	302	.....	.....

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement de population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
20	21	27	24	12	13	45	42	11	10	9	....	4	7	.....	2
6	7	9	8	5	5	16	14	4	3	5	.....	2	3	.....	....
26	28	36	32	17	18	61	56	15	13	14	.....	6	10	.....	2

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique-romaine.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
INSPECTORAT DE QUÉBEC.								
Agence de Bécancour—								
Abénakis de Bécancour	23	....	.....	....	.....	23	.....	..
Agence de Bersimis—								
Montagnais de Bersimis	543	.....	.....	.....	.....	543	.....	.....
Montagnais d'Escoumains	53	.....	....	.....	.....	53	.....	.....
Total	596	.....	.....	.....	.....	596	.....	.....
Agence de Cacouna—								
Amalécites de Viger	124	.....	....	.....	.....	124	...	.....
Agence de Caughnawaga—								
Iroquois de Caughnawaga	2,203	....	.....	....	....	2,203	.....	....
Agence de Jeune-Lorette—								
Hurons de Lorette	519	1	.....	.....	7	511	.....	...
Agence de Maniwaki—								
Rivière Désert	444	15	.....	.....	.....	429	.....	....
Agence de Maria—								
Micmacs de Maria	115	...	.....	.....	.....	115	.....	.....
Agence de Mingan—								
Montagnais de Mingan	183	....	.....	.....	....	183	.....	.....
Agence de Oka—								
Iroquois	44	.....	.....	2	.....	42	.....	.....
Algonquins	421	.....	.....	325	.....	96	....	....
Total	465	....	.....	327	.....	138	.	.....
Agence de Pierreville—								
Abénakis de Saint-François	310	48	....	.....	....	262	.....	...
Agence de Pointe-Bleue—								
Montagnais de Pointe-Bleue	599	51	.....	.....	.....	548	.....	.....
Agence de Restigouche—								
Micmacs de Restigouche	570	....	.....	.....	.....	570	....	.....
Agence de Sainte-Augustine—								
Natashkquan, Romaine et Sainte-Augustine	489	.....	....	.....	.....	489	.....	.....
Agence de Saint-Régis—								
Iroquois de Saint-Régis	1,655	6	.....	126	.....	1,503	20	.....
Agence des Sept-Iles—								
Montagnais des Sept-Iles	693	....	....	.....	.....	693	.....	.....
Agence de Témiskaming—								
Témiskaming	246	.....	....	....	....	246	.....	.....

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Chang. dans population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
4	2	.....	...	1	1	11	3	....	1	....	.....	....	...	.....	....
56	54	37	36	19	22	149	148	11	11	17	.....	28	.....	11	....
5	4	5	7	5	5	11	10	1	.....	9	.....	3	7	1	....
61	58	42	43	24	27	160	158	12	11	26	.....	31	7	12	...
6	7	10	6	10	9	30	39	3	4	2	.....	3	.	1	....
180	258	252	254	143	95	465	445	70	41	49	..	96	...	47	...
72	68	56	46	39	36	97	94	6	5	12	...	20	.....	8	....
40	28	29	46	18	23	107	125	15	13	1	....	10	9	10	8
15	13	16	14	5	6	20	21	2	3	..	1	3	.....	3	1
21	17	9	14	1	12	50	38	5	7	7	.....	13	.....	6	....
3	5	7	4	3	4	7	7	2	2	.....	7	1	.....	1	7
28	35	39	42	35	22	108	82	13	17	10	.....	19	4	12	1
31	40	46	46	38	26	115	89	15	19	10	7	29	4	13	8
20	19	28	31	20	17	80	80	8	7	21	....	8	19	6	....
83	89	61	65	36	32	114	107	4	8	.....	.....	21	.....	21	....
58	60	50	51	29	28	134	128	15	17	29	.....	26	13	10	....
60	57	51	64	33	36	86	86	8	8	....	.....	8	.....	8	....
194	199	165	170	98	111	269	308	67	74	25	....	49	22	15	31
60	66	39	50	55	72	164	154	19	14	.....	1	.....	.....	1	....
24	22	31	23	13	10	48	59	7	9	1	.....	4	.....	3	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
QUÉBEC—Fin.								
Comté de Pontiac—								
Grand lac Victoria	227	....	....	.....	....	.....	.....	.....
Hunter's-Point	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kipiwa et lac Grassy	135	.....	....	.....	.....	.....	.....	..
Lac Barrière	128	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Longue Pointe	105	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
Opasatika	30	..	.....	.....	.....	.....	.....	....
Inorganisés	37	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	673	.....	.....	.....	...	.....	..	.....
Comtés de Labelle et Wright	69	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comté de Québec	379	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
District du Saint-Maurice supérieur—								
Kikendatch (Obidjuan)	168	....	.....	...	.....	.....	.....	.....
Lac Manuan	75	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Megiskan	44	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Maurice supérieur	275	....	....	.....	.....	.....	.....	.....
Weymontachi	98	....	.....	.....	.....	.....	....	.....
Total	660	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....
District du Nord—								
Abitibi (Timiskaming)	281	.....	.....	.....	.....	..	....	.....
Lac Mistassini	169	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Waswanipi	283	.....	.....	.....	...	.....	.....	..
Total	733	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
District de la Baie-d'Hudson (Est)—								
East-Main	144	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....
Nemiskan et île Strutton	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ruperts-House	386	....	....	....	...	.....	.....	.....
Total	575	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....
Ungava.—								
Fort-Chimo	260	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Fort-George	450	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....
Grande rivière la Baleine	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...
Petite rivière la Baleine	65	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nichikum	....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....
Total	1,025	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total, Québec[1]	13,348	121	.....	453	7	8,633	20	.....

[1] Aucuns renseignements concernant l'âge et la religion de 4,114 sauvages.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
929	1,003	885	923	572	541	1,950	1,934	256	241	183	9	312	74	164	48

TABLEAU N° 1—

Compilé par les inspectorats départementaux, les agences

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Methodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
Inspectorats de la Saskatchewan								
Agence d'Assiniboine—								
Carry-the-Kettle	207	...	....	....	90	79	....	38
Moosejaw de Sioux[1]	124	.....	....	.....	....	.....	.....	.....
Total[1]	331	....	....	.....	90	79	....	38
Agence de Battleford—								
Little-Pine	142	108	....	.....	.....	25	.....	9
Lac de la Prairie	83	.....	...	.....	....	83	.....	.....
Moosomin	134	35	.....	.....	.....	92	....	7
Poundmaker	116	20	.....	...	.....	91	...	5
Faisant Rouge	150	118	.....	.	.....	30	....	2
Stony	94	67	..	.....	....	6	....	21
Thunderchild	78	40	....	.	.....	32	.....	6
Sweet-Grass	120	78	.....	.....	....	38	...	4
Total	917	466	.....	.....	.....	397	.....	54
Agence de Carlton—								
Grande Rivière (Kenemotoyoos)	166	65	.....	.....	.....	81	...	20
Mistawasis	145	5	.....	.....	106	34	.....	.....
Lac Montréal	253	250	.....	.....	....	.....	.....	3
Lac Muskeg (Petaquakey)	130	....	.....	....	....	130	.....	....
Lac Pélican	44		.....	....	....	26	.....	18
Lac Sandy (Ahtahkakoops)	229	210	.....	...	...	18	...	1
Lac Esturgeon	178	57	.....	....	9	12	.....	100
Sioux de Wahpeton	60	.....	. .	....	35	...	.....	25
Total	1205	587	....	.....	150	301	..	167
Agence du lac Croche—								
Cowessess	229	.....	...	.....	19	207	.....	3
Kahkewistahaw	105	.....	.....	..	43	11	....	51
Ochapowace	117	.....	.....	.....	47	20	.....	50
Sakimay et Little Bones	144	.....	.....	....	24	18	.....	102
Total	595	....	.....	.....	133	256	.....	206
Agence du lac aux Canards—								
Beardy et Okamasis	158	8	.....	....	.....	150	.....	.....
James Smith's	243	243	...	.....	.....	.....	...	.....
John Smith	159	159	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kinistino	74	.....	.....	.....	.....	.....	.....	74
Lac aux Noix	274	1	.....	....	...	4	.....	269
Une Flèche	107	.....	.....	.....	....	107	.....	.....
Total	1015	411	....	.....	.....	261	.....	343
Agence des Buttes-la-Lime—								
Colonie des Buttes la Lime	162	14	.....	13	34	101	.....	.....
Petit-Ours-Noir	43	.....	.....	.....	13	21	.....	9
Okanees	40	.....	....	.....	16	16	.....	8
Peepeekesis	34	.....	.....	.....	11	6	.....	17
Couverture-Etoilée	46	.....	.....	.....	6	14	.....	26
Total	325	14	.....	13	80	158	.....	60

[1] Aucuns renseignements concernant l'âge et la religion de 124 sauvages.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
16	16	14	13	8	8	49	33	22	28	4	...	13	2	4	7
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
16	16	14	13	8	8	49	33	22	28	4	...	13	2	4	7
13	15	16	17	7	6	31	27	1	9	10	...	11	10	10	1
7	6	8	8	8	9	12	20	2	3		2	1	...	3	...
16	24	9	8	6	8	23	24	6	10	...	1	8	3	7	5
7	11	7	12	5	7	27	28	4	8	1	...	6	...	4	1
20	15	12	13	4	4	37	35	4	6	12	...	14	4	2	4
8	11	7	8	2	8	21	20	3	6	4	...	3	3	2	...
8	9	4	6	5	1	21	19	2	3	7	...	4	7	1	3
9	12	12	10	1	3	31	34	5	3	4	...	9	4	9	...
88	103	75	82	38	46	203	207	27	48	38	3	56	31	38	14
24	20	22	15	15	18	23	26	1	2	25	...	10	18	2	1
22	16	17	12	8	8	31	30	1	...	...	3	7	1	5	6
25	33	19	20	25	23	45	54	5	4	8	...	10	5	5	2
13	16	8	12	11	14	27	29	...	...	3	...	2	7	4	2
10	9	2	2	4	4	1	10	1	1	...	12	3	1	...	16
24	32	24	18	15	10	46	58	1	1	5	...	8	...	3	...
14	18	17	10	16	15	30	50	5	3	4	...	7	2	2	3
6	11	5	2	2	3	12	15	2	2	...	...	2	...	2	...
138	155	114	91	96	95	215	272	16	13	45	15	49	34	23	30
25	20	31	31	10	10	36	53	5	8	8	...	11	2	4	1
9	12	10	17	3	3	17	25	4	5	...	...	4	2	6	...
10	13	14	6	2	6	22	26	7	11	...	...	5	2	5	2
9	13	15	13	6	6	34	37	4	7	..	4	3	...	7	...
53	58	70	67	21	25	109	141	20	31	8	4	23	6	22	3
21	11	16	23	10	10	29	24	5	9	4	...	5	5	5	1
27	30	22	27	12	11	46	54	9	5	...	19	6	3	12	16
19	23	18	14	12	16	22	24	7	4	4	...	12	...	3	5
7	6	8	5	3	4	15	21	2	3	4	...	8	...	4	...
38	41	30	29	14	8	51	58	3	2	16	...	16	10	2	8
12	10	13	7	6	...	28	25	2	4	4	...	4	11	8	3
124	121	107	105	57	49	191	206	28	27	32	19	51	29	34	33
27	24	27	15	2	1	38	28	...	...	16	...	13	6	3	...
...	2	5	3	3	5	8	9	4	4	1	..	1	2	2	...
2	1	4	7	1	4	7	12	...	2	...	2	1	2	2	3
2	...	...	3	1	2	6	13	2	5	...	1	2	2	1	4
3	5	4	5	...	1	10	12	4	2	3	...	2	1	...	...
34	32	40	33	7	13	69	74	10	13	20	3	19	13	8	7

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romain.	Aut. croyances chrétiennes.	Païenne.
SASKATCHEWAN—*Fin.*								
Agence de la Montagne de l'Orignal—								
L'Ours Blanc	214	3				17	94	100
Réserve des Bois de l'Orignal—								
Sioux de White-Cap	60			61		4		4
Agence du lac aux Oignons—								
Chipewyan	270					270		
Lac des Grenouilles	152	12				140		
Lac de l'Ile	112	16				7		89
Joseph Grosse-Tête	88					8		80
Keeheewin's	163	11				152		
Lac Loon	34					4		30
Lac aux Oignons	239	73				164		2
Total	1,058	112				745		201
Agence de Pelly—								
Côté	275				189	30		56
Keeseekoouse	143	4			16	103		20
Key	82	45				31		6
Rivière de la Vallée	72			8	16	48		
Total	572	49		8	221	212		82
Agence de Qu'Appelle—								
Muscowpetung	76				22	28		26
Pasqua	147				33	101		13
Piapot	190				28	110		52
Bison Debout	184					138		46
Total	597				83	377		137
Agence de Tondre—								
Etoile du jour	75	1						74
Lac la Pêche	120	2			3	22		93
George Gordons	225	150				34		41
Muscowekwan's	166					134		32
L'homme Pauvre	141	21				27		93
Total	727	174			3	217		333
Total, inspectorats de la Saskatchewan[1]	7,625	1,816		82	760	3,024	94	1,725

[1] NOTE—Aucuns renseignements concernant 124 sauvages dans la Saskatchewan.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
45	35	11	13	3	3	39	46	8	11	....	4	13	......	17	....
4	8	12	6	......	1	14	13	8	8	3	....	4	1	2	....
33	29	35	38	5	6	49	61	3	11	....	7	8	......	15	....
15	20	8	13	5	3	34	37	5	12	8	....	8	6	5	1
18	16	8	19	2	2	23	16	2	6	.....	.....	6	5	10	1
8	10	8	5	5	2	22	24	......	4	2	.....	5	......	3	....
24	23	21	19	2	2	28	26	5	13	.....	......	8	1	4	5
2	3	2	3	3	3	7	8	1	2	.....	5	......	......	1	4
35	32	15	19	9	8	48	50	8	15	5	......	14	4	12	1
135	133	97	116	31	26	211	222	24	63	15	12	49	16	50	12
42	40	40	28	20	9	43	42	1	10	13	....	19	7	11	2
12	19	14	10	9	8	28	30	5	8	......	1	6	2	4	5
14	9	11	13	3	2	11	14	3	2	.....	3	4	1	3	5
3	6	14	7	...	3	17	19	3	.....	......	4	1	1	3	3
71	74	79	58	32	22	99	105	12	20	13	8	30	11	21	15
3	9	8	5	2	3	16	19	5	6	....	7	......	....	3	4
16	15	15	13	1	2	26	35	9	15	5	......	7	4	6	....
16	17	15	14	5	5	52	49	7	10	8	.....	8	10	7	3
12	16	14	11	16	9	48	41	11	6	......	4	3	.....	7	....
47	57	52	43	24	19	142	144	32	37	13	11	18	14	23	7
9	8	7	6	3	6	18	11	3	4	3	......	4	2	.....	3
16	16	21	5	4	2	22	28	5	1	2	.....	3	......	1	....
28	26	32	24	4	9	48	43	5	6	4	.....	9	1	6	....
.....	.....	.....	......	.....	......	...	......	....	......	...	......	......	......	...	....
10	20	19	17	5	3	27	33	5	2	......	1	5	1	5	2
86	90	94	73	19	28	152	149	19	17	14	1	31	4	17	5
841	882	765	700	336	335	1,493	1,612	221	316	205	80	356	161	259	133

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion. Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Aut. croyances chrétiennes.	Païenne.
TRAITÉ N° 8, INSPECTORAT— AGENCE DU PETIT LAC DES ESCLAVES.								
District Grouard—								
Rivière Driftpile	183							
Grouard	34							
Sawridge	85							
Lac Eturgeon	223							
Creek Sucker	122							
Rivière du Cygne	65							
Wabasca	342							
Lac du Poisson Blanc	116							
District de la Rivière la Paix—								
Dunvegan et Grande Prairie	142							
Rivière au Foin (supérieure)	403							
Hudson's-Hope	125							
Lac Moberley	58							
Traverse de la rivière la Paix (Duncan)	52							
Rivière Rouge (Cris)	138							
St-John	157							
Vermilion, bande Ambrose	139							
Vermilion, bande Tall-Cree	71							
Total	2,455							
DIVISION DU NORD.								
District du Fort-McMurray—								
Athabasca-Landing								
McMurray, Cris et Chipewyans	141							
McMurray, Stragglers	14							
District du Fort-Nelson—								
Sicannies	94							
Esclaves	119							
District du Grand lac des Esclaves—								
Chipewyans de Smith	244							
Chipewyans de Résolution	146							
Côte de Chien de Résolution	194							
Couteaux Jaunes de Résolution	196							
Esclaves de la Rivière au Foin	96							
District du Lac Athabasca—								
Cris de Chipewyan	235							
Chipewyans de Chipewyan	348							
Chipewyan du Fond du Lac (Sask.)	421							
Total, district du nord	2,248							
Total, traité n° 8, inspectorat [1]	4,703							

[1] Pas de renseignements au sujet de la religion et l'âge de ces 4,703 sauvages.

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT.

les districts pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Chang. dans population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8	....	9	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	3	....	1	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	9	2	9	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	1	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	22	....	13	22	5	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	4	3	2	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	4	....	2	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	10	....	13	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9	....	8	2	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	24	....	1	25	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	16	3	4	1	22
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	5	....	3	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	11	8	2	6	15
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	8	2	5	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	1	3	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	80	36	94	63	55	58
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	5	16	8	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9	....	....	....	9
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	82	....	6	87	5	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	30	....	8	28	6	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	12	16	4	27
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....	12	12	7	11
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....	11	12	7	10
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	5	14	6	12
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	6	5	2	14
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	10	14	5	14
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	14	27	10	26
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	54	....	22	114	12	70
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	199	18	111	345	72	203
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	279	54	205	408	127	261

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion. Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
DISTRICT DE L'ILE LA CROSSE.								
District du lac la Ronge—(Traité n° 6.)								
Bande Amos Charles	243							
Bande James Roberts	325							
Bande Mathias Colomb	236							
Bande Peter Ballendine	352							
Total	1,156							
Traité n° 8—								
Sauvages du Fort-McMurray	38							
Stragglers du Fort-McMurray	16							
Total	54							
Traité n° 10—								
Terres arides	175							
Lac Canot	99							
Lac Clair	184							
Rivière des Anglais	204							
Lac la Hache	98							
Total	760							
Total, district de l'Ile à la Crosse[1]	1,970							
TRAITÉ N° 9.								
District de la Rivière Albany—								
Rivière des Anglais	90							
Fort-Hope	543							
Martin's-Falls	139							
Osnaburg	452							
Total	1,224							
District de la Baie James—								
Fort-Albany	932							
Moose-Factory	373							
New-Post	31							
Total	1,336							
Total, district du traité n° 9[2]	2,560							

[1] Pas de renseignements au sujet de l'âge et la religion de 1,970 sauvages.

[2] Pas de renseignements au sujet de l'âge et la religion de 2,560 sauvages.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement de population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9	....	16	2	3	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	6	10	5	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	8	1	14	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8		18	1	11	....
....	....	....	....		....	....	....	....	....	27	5	48	14	33	7
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....	...	7	1	....
..	..	....	....	....	....	....	....	....	....	6	1	..	7	1	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	9	.. ..	8	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	4	4	3	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....	9	1	3	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	23	....	8	21	6	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7	1	4	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	35	....	37	27	24	5
....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	68	6	85	48	58	13
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	4	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	24	10	14	10
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	7	5	4	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9	....	21	16	13	15
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	28	....	56	31	31	28
....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	12	....	47	20	35	20
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	15	5	11	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	1	5	1	3
....	....	...	..	....	....	..	....	....	....	17	....	63	30	47	29
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	45	....	119	61	78	57

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.								
District de la Rivière Mackenzie—								
Rivière Rouge Arctique (Loucheux)	125	....	....	....	....	125	....	....
Fort Bonne Espérance (Peaux de Lièvre)	368	....	....	....	....	368	....	....
Fort-Liard (Esclavage)	217	....	....	....	....	217	....	....
Fort-Macpherson (Loucheux)	120	120	....	....	....	....	....	....
Fort-Neilson (Siccanne) (pas de traité)[1]	106	....	....	....	....	106	....	....
Fort-Nelson (Esclavage) (pas de traité)[2]	119	....	....	....	....	119	....	....
Fort-Norman (Peaux de Lièvre)	343	62	....	....	....	281	....	....
Fort-Providence (Esclavage)	197	....	....	....	....	197	....	....
Fort-Rae[3]	759	....	....	....	....	....	....	....
Fort-Simpson (Esclavage)	364	125	....	....	....	239	....	....
Fort-Wrigley (Esclavage)	71	....	....	....	....	71	....	....
Mackenzie-Delta (et ligne côtière)	170	....	....	....	....	....	....	....
Lac à la Truite (Esclavage)	70	....	....	....	....	70	....	....
Nomades[4]	550	....	....	....	....	....	....	....
Totaux[5]	3,579	307	....	....	....	1,793	....	....
YUKON.								
Carcross	60	60	....	....	....	....	....	....
Carmacks et Petit Saumon	200	....	....	....	....	....	....	....
Champagne et Teslin	250	250	....	....	....	....	....	....
Quarante-Milles	30	30	....	....	....	....	....	....
Lac Laberge	50	50	....	....	....	....	....	....
Lancing-Creek (Esclavage)	100	....	....	....	....	100	....	....
Livingstone-Creek	43	....	....	....	....	....	....	....
Mayo	50	50	....	....	....	....	....	....
Moosehide	250	250	....	....	....	....	....	....
Rampart-House	140	140	....	....	....	....	....	....
Selkirk	85	85	....	....	....	....	....	....
Whitehorse	206	....	....	....	....	....	....	....
Wood ou Stick	64	....	....	....	....	....	....	....
Totaux[5]	1,528	915	....	....	....	100	....	....

[1] Ces sauvages vivent dans la Colombie-Britannique. [2] Aucuns renseignements de ces sauvages. [3] Approximatif. [4] Aucuns renseignements de la religion ni l'âge de ces 1,479 sauvages. [5] Aucuns renseignements de la religion de ces 915 sauvages, ni l'âge des 1,528 sauvages.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
12	10	13	14	6	6	28	29	4	3	5	......	14	....	9	....
34	32	35	45	13	8	79	88	15	19	......	42	26	...	10	52
23	18	21	21	7	11	51	57	1	7	3	....	5	......	2	....
8	9	14	13	6	5	27	28	5	5	......	....	6	......	6	....
11	6	14	22	7	8	14	21	2	1	4	......	5	.....	1	....
10	7	18	14	4	4	27	29	4	2	. .	.....	3	.....	3	....
29	26	47	48	10	18	66	81	9	9	.. ..	2	3	......	5	....
6	7	31	16	17	8	60	49	2	1	3	....	7	......	4	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....	....
31	38	51	47	20	15	71	73	11	7	7	.....	11	......	4	....
9	6	6	5	1	2	23	14	2	3	1	......	2	.....	1	....
.....	.....	......	......	......	......	......	......	.....	....	......	...	.....	.....	.....	....
5	5	9	8	5	2	16	17	2	1	......	....	3	......	3	....
....	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	.....	......	.....	....
178	164	259	253	96	87	462	486	57	58	23	44	79	....	48	52
....	......	......	.....	......	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	....	......	......	......	......	......	..	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	....	......	......	......	......	......	......	....	......	....
......	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	....	......	......	......	....	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	...	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......		......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....

RÉCAPITULATION—RECENSEMENT DES

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Inspectorats et districts.	Nombre dans la bande.	Religion.						
		Anglicane.	Baptiste.	Methodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
Alberta, inspectorat	5,531	792	......	1,550	......	2,096	......	1,093
Colombie-Britannique, inspectorats	24,742	4,459	......	3,047	571	12,441	345	1,379
Manitoba, inspectorats	14,784	4,882	138	3,131	562	2,432	432	2,802
Nouveau-Brunswick, inspectorat	1,874	......	.....	.....	......	1,874	......	......
Nouvelle-Ecosse, inspectorat	2,119	15	10	....	......	2,093	1	..
Ontario, inspectorat	20,896	5,542	1,180	4,517	12	6,347	516	1,207
Ile-du-Prince-Edouard, inspectorat	302	......	......	.....	......	302	......	......
Québec, inspectorat	13,348	121	......	453	7	8,633	20	......
Saskatchewan, inspectorat	7,625	1,816	......	82	760	3,024	94	1,725
Traité n° 8, inspectorat	4,703	....	......	......	......	......	.....	.....
Traité n° 9, inspectorat	2,560	.....	......	.....	.....	......	......	......
District de l'Ile à la Crosse	1,970	....	......	.....	....	..	....	......
Territoires du Nord-Ouest	3,579	307	......	....	....	1,793	....	.....
Yukon	1,528	915	......	....	.	100	....	.....
Total de la population des sauvages	105561	18,849	1,328	12,780	1,912	41,135	1,408	8,206
ESQUIMAUX.								
Terre de Baffin—								
Détroit d'Hudson	471	....	....	......	.. .	....	......	......
Baie Frobisher	63	....	....	......	......	......	......	.....
Cap-Haven	23	.....	....	......	......	. .	.....	.....
Ile du Plomb-Noir	134	....	......	....	.....	...	.. .	......
Ile Keckerton	126	....	.....	.....	.....	......	. ...	.....
Baie Home	90	.....	....	.....	.....	....	......	.....
Pond-Inlet	140	.....	....	.....	......	....	......	......
Admiralty-Inlet	40	.....	......	.....	.. ..	......	....	......
Total	1,087	....	.....	.....	.....	......	......	......
Terre ferme—								
Port-Burwell	109	......	....	......	......	.....	.....	......
Baie Ungava	500	....	......	.. ..	.....	......	......	.....
Détroit d'Hudson	300	.....	......	..	....	......	......	.....
Baie d'Hudson (côté est)	200	....	......	....	......	......	......	......
Baie d'Hudson (côté ouest) (y compris Chesterfield-inlet)	500	....	....	.....	.....	.. ..	.. ..	.....
Isthme de Franklin à la baie de Liverpool	350	......	......	......	......	......	....	.. .
Ile Hershell et le delta Mackenzie et la côte	250	......	......	......	.. ...	....	......	......
Total	2,209	.....	...	......	......	......	......	......
Total, esquimaux	3,296	......	.....	......	......	...	......	......
Total, population aborigène	108857	....	......	......	.....	.. ..	......	......

NOTE—Aucun renseignement officiel quant à la croyance religieuse

SAUVAGES ET DES ESQUIMAUX.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changem. de population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminition.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
573	622	527	469	338	310	1,249	1,276	56	111	145	46	231	108	177	63
1,898	1,787	2,148	2,093	1,283	1,301	5,353	5,256	505	568	631	648	605	395	544	473
1,352	1,384	1,592	1,468	1,046	914	2,722	3,060	373	468	1,362	211	620	1,438	499	408
160	153	156	162	77	62	316	314	59	39	49	37	67	35	38	52
159	222	242	229	132	139	438	403	88	67	146	69	89	128	64	76
1,552	1,510	1,849	1,759	1,350	1,249	4,565	4,648	414	425	312	228	539	308	416	347
26	28	36	32	17	18	61	56	15	13	14	....	6	10	....	2
929	1,003	885	923	572	541	1,950	1,934	256	241	183	9	312	74	164	48
841	882	765	700	336	335	1,493	1,612	221	316	205	80	356	161	259	133
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	279	54	205	408	127	261
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	45	....	119	61	78	57
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	68	6	85	48	58	13
178	164	259	253	96	87	462	486	57	58	23	44	79	....	48	52
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
7,668	7,755	8,459	8,088	5,247	4,956	18,609	19,045	2,044	2,306	3,462	1,432	3,313	3,174	2,472	1985
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

de 21.381 sauvages ni quant à l'âge de 19,943.

RÉCAPITULATION—RECENSEMENT DES

Compilé par les provinces et

Provinces et districts.	Nombre.	Religion.						
		Anglicaine.	Baptiste.	Méthodiste.	Presbytérien.	Catholique romaine.	Aut. croyances chrétiennes.	Païenne.
Alberta	8,682	792	....	1,550	....	2,096	....	1,093
Columbie-Britannique	25,737	4,459	....	3,047	571	12,883	345	1,379
Manitoba	11,935	3,991	138	3,131	551	1,973	432	1,314
Nouveau-Brunswick	1,874	..	....	....	....	1,874	....	....
Nouvelle-Ecosse	2,119	15	10	....	....	2,093	1	....
Ontario	26,305	6,433	1,180	4,517	23	6,806	516	2,695
Ile du Prince-Edouard	302	....	....	....	....	302	....	....
Québec	13,348	121	....	453	7	8,633	20	....
Saskatchewan	9,962	1,816	....	82	760	3,024	94	1,725
Territoires du Nord-Ouest	3,769	307	....	....	....	1,351	....	....
Yukon	1,528	915	....	....	....	100	....	....
Total, population des sauvages	105561	18,849	1,328	12,780	1,912	41,135	1,408	8,206
ESQUIMAUX.								
Terre de Baffin—								
Détroit d'Hudson	471	....	....	....	....	....	....	....
Baie Frobisher	63	....	....	....	....	....	....	....
Cap-Haven	23	....	....	....	....	....	....	....
Ile du Plomb-Noir	134	....	....	....	....	....	....	....
Ile Keckerton	126	....	....	....	....	....	....	....
Baie Home	90	....	....	....	....	....	....	....
Pond-Inlet	140	....	....	....	....	....	....	....
Admiralty-Inlet	40	....	....	....	....	....	....	....
Total	1,087	....	....	....	....	....	....	....
Terre ferme—								
Port-Burwell	109	....	....	....	....	....	....	....
Baie Ungava	500	....	....	....	....	....	....	....
Détroit d'Hudson	300	....	....	....	....	....	....	....
Baie d'Hudson (côté est)	200	....	....	....	....	....	....	....
Baie d'Hudson (côté ouest, y compris Chesterfield-inlet)	500	....	....	....	....	....	....	....
Ile Franklin à la baie de Liverpool	350	....	....	....	....	....	....	....
Ile Hershell et le delta Mackenzie et la ligne côtière	250	....	....	....	....	....	....	....
Total	2,209	....	....	....	....	....	....	....
Total, esquimaux	3,296	....	....	....	....	....	....	....
Total, population aborigène	108857	....	....	....	....	....	....	....

Il n'y a aucun rapport officiel quant à la croyance de 21,384 sauvages ni quant à l'âge de 119,943.

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

SAUVAGES ET DES ESQUIMAUX.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Chang. dans population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
573	622	527	469	338	310	1,249	1,276	56	111	267	85	349	271	251	187
1,942	1,818	2,201	2,150	1,301	1,324	5,445	5,363	512	578	997	659	649	753	570	494
1,125	1,166	1,227	1,109	922	791	2,113	2,369	317	391	1,325	188	493	1,367	369	354
160	153	156	162	77	62	316	314	59	39	49	37	67	35	38	52
159	222	242	229	132	139	438	403	88	67	146	69	89	128	64	76
1,779	1,728	2,214	2,118	1,474	1,372	5,174	5,339	470	502	477	334	785	336	524	454
26	28	36	32	17	18	61	56	15	13	14	.....	6	10	.....	2
929	1,003	885	923	572	541	1,950	1,934	256	241	183	9	312	74	164	48
841	882	765	700	336	335	1,493	1,612	221	316	327	140	463	323	329	270
134	133	206	196	78	64	370	379	50	48	29	263	100	43	64	313
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7,668	7,755	8,459	8,088	5,247	4,956	18,609	19,045	2,044	2,306	3,814	1,784	3,313	3,340	2,373	2250
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

TABLEAU N° 2—RENDEMENT DU GRAIN

Agence.	Blé.		Avoine.		Orge.		Blé d'Inde.		Seigle.		Sarrasin.		Pois.		Fèves.	
	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisteaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boitseaux récoltés.
ALBERTA.																
Pieds-Noirs	1,798	59,283	821	43,096	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Gens du Sang	1,602	56,095	665	17,23[illegible]	223	6,548	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Edmonton	318	6,180	1,304	34,093	230	5,625	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Hobbema	528	8,479	1,170	47,303	58	1,19[illegible]	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Petit lac des Esclaves	....	....	8	317	7	227	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Piégânes	1,654	49,753	982	25,033	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lac la Selle	189	3,774	559	18,931	31	742	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Sarcee	226	4.360	403	14,130	....	....	....	....	17	395	....	....	....	....	....	....
Stony	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	6,315	187,924	5,912	200,138	549	14,340	....	....	17	395	....	....	....	....	....	....
COLOMBIE-BRITANNIQUE.																
Babine et Skeena supérieure	....	....	96	282	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Bella-Coola	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Cowichan	12	390	255	11,520	....	....	....	....	....	....	....	....	3	95	....	....
Kamloops	254	3,810	906	27,180	....	....	63	151	....	....	....	....	155	1,013	216	1,657
Kootenay	60	1,300	1,380	36,300	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Kwawkewlth	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lytton	99	2,150	166	3,705	8	155	7	175	....	....	....	....	26	575	211	6,580
Nass	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
New-Westminster	31	1,250	357	23,830	....	....	39	1,520	....	....	....	....	101	4,030	15	520
Okanagan	1,350	23,550	1,550	39,500	....	....	2	40	....	....	....	....	18	360	13	300
Reine-Charlotte	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Stikine	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lac Stuart	....	....	223	7,455	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Côte occidentale	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lac Williams	131	2,700	555	12,150	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	1,937	35,150	5,488	155,922	8	155	111	1,886	....	....	....	....	303	6,073	455	9,057

MANITOBA.																
Birtle	942	15,227	1,208	28,596	189	3,251	6	114								
Clandeboye		655		900		150										
Rivière Fisher	35	31	114	456	80	162										
Griswold	1,938	29,948	660	8,453	138	2,494	20	236								
Manitowapah	24	593	88	2,899												
Norway-House																
Pas																
Portage-la-Prairie	938	22,115	424	13,998	40	919										
Total	3,877	68.569	2,494	55,302	447	6,976	26	350								
NOUVEAU-BRUNSWICK.																
Division nord— Comtés de Madawaska et Victoria	4	58	29	1,100			1	2			11	171	1	8	1	7
Division nord-est— Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland			75	1,035			1	10			2	9	1	2	3	27
Division sud-ouest— Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York			2	30			2	12							1	9
Total	4	58	106	2,165			4	24			13	180	2	10	5	43
NOUVELLE-ECOSSE.																
Comté d'Annapolis																
Comtés d'Antigonish et Guysborough			8	108												
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)			7	160									1	8	¼	5
Comté du Cap-Breton (Sydney)																
Comté de Colchester			2	50												
" Cumberland																
" Digby			1	30												
" Halifax			9													
" Hants			6	125												
" Inverness			18	245			1	10					½	5	½	5
" Kings			2	40							1	20	½	10	½	10
" Lunenburg			7	185	4	49					4	55				
" Pictou			3	40												
" Queens					½	15							½	10	¼	3
" Richmond	¼	12	11	250	¼	4										
" Shelburne			1	5			¼	5					½	6	¼	5
" Victoria			8	130			¼	3					¼	4	½	6
" Yarmouth																
Total	¼	12	83	1,368	4¾	68	1½	18			5	75	3¼	53	2¼	34

TABLEAU N° 2—RENDEMENT DU GRAIN—*Suite.*

Agence.	Blé.		Avoine.		Orge.		Blé d'Inde.		Seigle.		Sarrasin.		Pois.		Fèves.	
	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.
ONTARIO.																
Alnwick	10	205	86	2,385	....	....	....	....	47	930	18	305	....	....	....	....
Cap Croker	30	550	150	4,560	4	108	19	40	3	....	....	....	44	830	....	....
Caradoc	275	5,816	694	22,156	22	790	408	17,114	10	175	28	263	2	10	70	790
Chapleau	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ile du Chrétien	10	100	75	1,200	....	....	10	100	....	....	16	200	5	75	....	....
Fort-Frances	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Fort-William	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ile Georgina	69	1,135	56	1,105	5	80	8	210	....	....	6	45	....	....	1	10
Lac doré	4	50	10	150	....	....	....	....	....	....	....	....	4	50	....	....
Baie Gore	25	400	161	4,807	14	500	43	1,035	....	....	....	....	48	568	2	30
Kenora	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Manitowaning	367	6,200	469	14,225	17	945	85	1,465	2	40	1	10	200	2,400	7	130
Moravian	120	1,787	170	3,532	....	....	150	4,240	2	22	12	187	2	35	35	439
New-Credit	179	3,150	373	12,012	58	1,262	21	1,550	4	60	2	26	6	65	2	125
Parry-Sound	....	....	26	1 950	....	....	13	1,050	....	....	....	....	3	100	3	170
Rama	10	200	70	1,750	....	....	5	100	....	....	....	....	4	60	4	70
Lac Riz	105	3,050	240	8,500	....	....	....	....	10	250	16	480	....	....	....	....
Sarnia	123	3,360	317	6,716	24	585	90	2,639	....	....	....	....	3	44	6	122
Saugeen	18	225	175	3,000	....	....	20	225	....	....	....	....	18	425	2	40
Sault-Sainte-Marie	....	....	110	3,042	....	....	3	65	....	....	....	....	3	45	....	....
Savanne	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Scugog	12	150	38	860	5	60	2	28	....	....	12	300	15	148	1	6
Six-Nations	2,090	40,960	3,900	117,000	510	16,200	410	14,710	120	1,140	20	620	40	680	35	240
Sturgeon-Falls	....	....	18	450	....	....	6	120	....	....	2	40	6	180	....	....
Thessalon	....	....	18	540	....	....	18	457	....	....	....	....	19	371	....	....
Tyendinaga	60	1,000	300	12,000	350	7,200	50	1,000	50	920	35	875	25	450	3	50
Ile Walpole	122	2,889	206	7,516	1	25	210	8,395	....	....	7	69	3	32	26	409
Total	3,629	71,227	7,662	229,456	1,010	27,755	1,571	54,543	248	3,537	175	3,420	450	6,568	197	2,631

ILE DU PRINCE-EDOUARD.																		
Ile du Prince-Edouard	15	136	35	525														
QUÉBEC.																		
Bécancour			16	350	2	40	1	15			3	75	1	8				
Bersimis	1	8	2	31														
Cacouna																		
Caughnawaga	8	140	600	12,500	50	1,500	80	1,400			100	300	5	60	12	300		
Jeune Lorette																		
Maniwaki	6	76	94	1,794			2	20										
Maria			110	950	1	8												
Mingan																		
Oka	21	140	405	3,850	10	80	35	300			11	100			3	35		
Pierreville			50	413			4	21			5	43			3	11		
Pointe-Bleue	60	500	400	5,000	34	260					60	1,100	45	400	3	45		
Ristigouche			162	3,750							3	110						
Sept-Iles																		
Saint-Régis	126	1,785	554	11,000	15	400	295	5,725			4	75	54	650	10	285		
Témiskamingue	4	75	115	3,500	3	75							10	175				
Total	226	2,724	2,508	43,138	118	2,363	417	7,481			186	1,803	115	1,293	31	676		
SASKATCHEWAN.																		
Assiniboine	431	7,571	430	9,480	60	1,570												
Battleford	821	14,858	1,174	199,741	14	400												
Carlton	1,026	20,670	1,342	33,117	12	520												
Lac Croche	891	19,411	527	15,523	4	90												
Lac au Canard	761	9,901	622	15,404	39	462												
Agences des Buttes la Lime	35	250	75															
Colonies des Buttes la Lime	1,078	4,549	1,833	15,087	105	260												
Montagne de l'Orignal	653	15,672	187	7,4[illegible]0														
Bois de l'Orignal	12	224	62	1,275			3	25										
Lac aux Oignons	178	4,270	484	15,894	101	1,446							1	5				
Pelly	621	14,490	1,134	39,710	44	690												
Qu'Appelle	1,172	19,295	878	14,141	8	105												
Buttes du Tondre	833	16,601	1,423	23,566	47	410												
Total	8,512	147,762	10,171	390,418	434	5,953	3	25					1	5				

TABLEAU N° 2—PRODUCTION DU GRAIN—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Seigle.		Sarrasin.		Pois.		Fèves.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Alberta	6,315	187,924	5,912	200,138	549	14,340	....	....	17	395	.....	.....	.....	....	.....	.....
Colombie-Britannique	1,937	35,150	5,488	155,922	8	155	111	1,886	.....	.....	.....	.....	303	6,073	455	9,057
Manitoba	3,877	68,569	2,494	55,302	447	6,976	26	350	....	.....	...	....	.....	....	....	....
Nouveau-Brunswick	4	58	106	2,165	...	....	4	24	.....	....	13	180	2	10	5	43
Nouvelle-Ecosse	¼	12	83	1,368	4¾	68	1½	18	.....	.....	5	75	3¼	53	2¼	34
Ontario	3,629	71,227	7,662	229,456	1,010	27,755	1,571	54,543	248	3,537	175	3,420	450	6,568	197	2,631
Ile du Prince-Edouard	15	136	35	525	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
Québec	226	2,724	2,508	43,138	118	2,363	417	7,481	.....	...	186	1,803	115	1,293	31	676
Saskatchewan	8,512	147,762	10,171	390,418	434	5,953	3	25	.....	.....	.....	.....	1	5	.....	....
Total	24,515¼	513,562	31,459	1,078,432	2,570¾	57,610	2,133½	64,327	265	3,932	379	5,478	874¼	14,002	690¼	12,441

TABLEAU N° 3—RACINES ET FOURRAGE.

Agence.	Patates.		Carottes.		Navets.		Betteraves.		Autres racines.		Fourrage.		
	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Foin cultivé.	Foin sauvage.	Autre fourrage.
ALBERTA.											Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Pieds-Noirs	3½	750	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3½	100	3	2,528	461
Gens du Sang	20	7,715	7	350	8	2,525	3	250	.....	.....	250	6,000	300
Edmonton	49	3,683	2	65	3	110	.....	.....	25	622	378	2,028	135
Hobbema	20	2,415	.....	.....	9	533	.....	.....	.....	.....	40	2,808	.....
Petit lac des Esclaves	27	2,060	¼	4	1¼	31	.....	.....	.....	.....	.....	235	.....
Piégânes	15	1,000	½	7	1	125	.....	.....	.....	.....	50	900	225
Lac la Selle	11	1,665	3	125	3	165	.....	.....	.....	.....	.....	2,321	.....
Sarcee	2	200	¼	20	¼	30	.....	.....	.....	.....	15	600	25
Assiniboine	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	750	60
Total	147½	19,488	13	571	25½	3,519	3	250	28½	722	736	18,170	1,206
COLOMBIE-ANGLAISE.													
Babine et Skeena supérieure	450	55,500	.....	.....	72	12,700	.....	.....	.....	.....	472	390	.....
Bella-Coola	13	1,850	1	100	1	100	.....	.....	.....	.....	30	208	.....
Cowichan	55	2,505	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	883	.....	.....
Kamloops	667	90,722	165	11,220	188	12,784	96	6,528	275	18,280	9,590	565	397
Kootenay	97	11,725	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	415	880	340
Kwawkewlth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lytton	152	5,980	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	851	75	.....
Nass	295	31,200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	90	.....	.....
New-Westminster	209	47,210	31	3,830	49	8,121	.....	.....	.....	.....	867	542	267
Okanagan	319	15,850	23	700	20	655	16	475	.....	.....	2,320	1,150	620
Reine-Charlotte	6	500	2	110	2	90	.....	.....	2	100	3	3	.....
Stikine	¼	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....
Lac Stuart	51	7,745	.....	.....	20	3,125	.....	.....	7	805	163	1,175	19
Côte occidentale	2	277	1	80	¼	43	.....	.....	.....	22	11	8	.....
Lac Williams	108	4,760	14	1,090	14	1,320	.....	.....	2	200	341	1,605	.....
Total	2,424¼	275,834	237	17,130	366¼	38,938	112	7,003	286	19,407	16,036	6,613	1,643

TABLEAU N° 3.—RACINES ET FOURRAGE—*Suite.*

Agence.	Patates.		Carottes.		Navets.		Betteraves.		Autres racines.		Fourrage.		
	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Foin cultivé.	Foin sauvage.	Autre fourrage.
MANITOBA.											Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Birtle	20	1,522	...	...	...	...	...	...	5	145	...	1,408	1,453
Clandeboye	40	2,715	...	...	...	...	...	...	...	...	...	545	...
Rivière Fisher	110	2,800	6	8	16	26	5	8	13	21	...	1,670	...
Griswold	18	1,947	...	...	2	160	...	...	...	...	...	948	219
Manitowapah	62	3,289	...	...	5	171	...	...	...	...	...	...	4,260
Norway-House	83	565	5	...	4	...	...	...	...	...	...	...	...
Pas	76	1,936	4	43	4	89	...	...	2	26	...	820	...
Portage la Prairie	9	417	...	...	...	...	...	...	...	...	...	569	28
Total	418	15,191	15	51	31	446	5	8	20	192	...	5,960	5,960
NOUVEAU-BRUNSWICK.													
Division du Nord.													
Comtés de Madawaska et Victoria	4	325	½	5	1	40	...	...	...	...	30	...	...
Division du Nord-Est.													
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	56	2,290	1½	23	1½	103	3¼	75	1½	34	83	54	...
Division du Sud-Ouest.													
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York	6	288	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total	66	2,903	2	28	2½	143	3¼	75	1½	34	113	54	...

TABLEAU N° 3—RACINES ET FOURRAGE.—*Suite.*

Agence.	Patates.		Carottes.		Navets.		Betteraves.		Autres racines.		Fourrage.		
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Foin cultivé.	Foin sauvage.	Autre fourrage.
NOUVELLE-ECOSSE.											Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Comté d'Annapolis	1	60									3½	5	
Comtés d'Antigonish et Guysborough	4	205									33		
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	20	200			1	78					85	52	3
" du Cap-Breton (Sydney)													
" de Colchester	2	100									6		
" de Cumberland	3	200											
" de Digby	6	240									6	4	
" de Halifax	14	700									12	10	3
" de Hants	5	160									50	6	
" de Inverness	24	350			2¼	68					152	30	15
" de King	2	150			1	100			1	30	30	6	3
" de Lunenburg	14	925	1	10	5	475			2	50	76	30	
" de Pictou	12	300									10		
" de Queen	2	150			½	150			1	100	12	10	2
" de Richmond	11	930			½	30		1			42	4	12
" de Shelburne	2	60	¼	7	½	20	¼	6	½	10	5		
" de Victoria	20	300			½	50					150	12	10
" de Yarmouth													
Total	152	5,035	1¼	17	11	971	¼	7	4½	190	673	169	8
ONTARIO.													
Alnwick	18	728	½	18	4	700		5	1	34	5		
Cap-Croker	32	1,248			8	900			4	580	46	13	26
Caradoc	141	4,064	2	76	3	172	1	226	7	800	973	22	462
Chapleau	6	220											
Ile du Chrétien	12	400			2	300					60		50
Fort-Frances	22	2,620									75	150	
Fort-William	28	1,490										6	

TABLEAU N° 3—RACINES ET FOURRAGE—*Suite.*

Agence.	Patates.		Carottes.		Navets.		Betteraves.		Autres racines.		Fourrage.		
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Foin cultivé.	Foin sauvage.	Autre fourrage.
ONTARIO—*Fin.*											Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Ile Georgina	7	452	¼	3	1	180	½	30	....	....	20	10	7
Lac Doré	5	150	....	....	....	....	....	....	....	....	6	10	....
Baie de Gore	122	9,950	2	60	9	722	2	116	8	480	484	....	215
Kenora	67	3,514	....	....	....	....	....	....	21	231	....	453	....
Manitowaning	308	22,177	5	182	22	2,453	....	....	26	1,321	1,629	125	315
Moravian	50	1,354	4	93	3	69	5	227	3	113	260	....	47
Nouveau Crédit	12	718	1	101	½	97	¼	50	2	210	770	....	600
Parry-Sound	34	3,400	¼	50	½	125	....	....	1	300	210	135	13
Rama	20	1,000	....	....	3	165	....	....	....	....	50	20	40
Lac Riz	32	3,400	....	....	11	7,000	....	....	9	4,200	40	28	40
Sarnia	44	1,478	3	119	2	119	2	104	4	219	311	43	145
Saugeen	32	1,200	....	....	3	150	....	....	4	95	100	5	110
Sault Sainte-Marie	65	1,682	1½	53	7	445	....	....	1½	70	75	92	....
Savanne	44	1,622	....	....	5	171	....	....	9	66	....	63	....
Scugog	5	300	....	....	....	....	....	....	....	....	6	2	....
Six-Nations	316	6,039	18	490	25	1,340	3	190	50	3,200	11,400	....	6,500
Sturgeon-Falls	31	1,500	2	100	6	360	....	....	3	120	40	50	....
Thessalon	78	4,650	....	....	....	....	....	....	....	....	35	47	12
Tyendinaga	140	8,020	2	150	1	125	2	240	3	160	3,675	260	3,075
Ile Walpole	128	4,729	13	254	11	306	17	883	10	1,983	165	683	57
Total	1,799	88,105	54½	1,754	127	15,899	32¾	2,071	166½	14,182	20,485	2,217	11,714
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.													
Ile du Prince-Edouard	10	525	....	....	....	....	....	....	....	....	52	35	....
QUÉBEC.													
Bécancour	2	105	....	....	....	....	....	....	....	....	22	....	5

Bersimis	4	237									7	9	
Cacouna													
Caughnawaga	300	28,000	4	120	3	130	5	500			800		
Jeune-Lorette													
Maniwaki	51	3,869			10	1,130					162	13	
Maria	7	200	1	9	1	10					25		
Mingan	1	10											
Oka	25	1,000									115	3	180
Pierreville	23	513									76		10
Pointe-Bleue	100	2,000			1	60	1	50			180	5	75
Ristigouche	85	2,800			2	90					105	5	120
Sept-Iles													
Saint-Régis	350	8,973	7	325	8	641	4	85			450	370	581
Témiskamingue	6	400			3	150					30		
Total	954	48,107	12	454	28	2,211	10	635			1,972	405	971
SASKATCHEWAN.													
Assiniboine	5	800	3	900	3	1,500						1,085	650
Battleford	17	835	2	50	5	147						5,562	235
Carlton	38	1,081									126	4,112	2,465
Lac-Croche	5	823	1	37	1	174					10	1,762	57
Lac au Canard	11	458	4	15	5	23						2,595	340
Agence des Buttes la Lime	7	750	1	20	4	200						1,150	1,240
Colonie " "	10	500	2	40	5	90						900	1,300
Montagne de l'Orignal	2	265							2	300		598	200
Bois de l'Orignal	10	300	1	25	3	100	1	40	10	100		1,000	27
Lac aux Oignons	35	2,001			5	292						2,609	430
Pelly	9	147										1,801	607
Qu'Appelle	21	2,235	4	435	4	425			5	320		2,402	1,155
Buttes du Tondre	12	2,104	2	208	4	262						1,938	217
Total	182	12,299	20	1,730	39	3,213	1	40	17	720	136	27,514	8,923

TABLEAU N° 3—RACINES ET FOURRAGE—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Patates.		Carottes.		Navets.		Betteraves.		Autres racines.		Fourrage.		
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Foin cultivé.	Foin sauvage.	Autre fourrage.
											Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Alberta	147½	19,488	13	571	25½	3,519	3	250	28½	722	736	18,170	1,206
Colombie-Britannique	2,424¼	275,834	237	17,130	366¼	38,938	112	7,003	286	19,407	16,036	6,613	1,643
Manitoba	418	15,191	15	51	31	446	5	8	20	192	....	5,960	5,960
Nouveau-Brunswick	66	2,903	2	28	2½	143	3¼	75	1½	34	113	54	......
Nonvelle-Ecosse	152	5,035	1¼	17	11	971	¼	7	4½	190	673	169	48
Ontario	1,799	88,105	54½	1,754	127	15,899	32¾	2,071	166½	14,182	20,485	2,217	11,714
Ile du Prince-Edouard	10	525	.....	....	......	....	.....	......	.....	....	52	35	......
Québec	954	48,107	12	454	28	2,211	10	635	......	......	1,972	405	971
Saskatchewan	182	12,299	20	1,730	39	3,213	1	40	17	720	136	27,514	8,923
Total	6,152¾	467,487	354¾	21,735	630¼	65,340	167¼	10,089	524	35,447	40,203	61,137	30,465

TABLEAU N° 4—TERRAINS, CLÔTURES ET BÂTIMENTS PRIVÉS.

Agence.	Superficie de la réserve.	Boisée.[1]	Défrichée mais non cultivée.[1]	Actuellement cultivée.[1]	Acres clôturées.	Bâtiments. Maisons en pierre.	Bâtiments. Maisons en brique.	Bâtiments. Maisons en bois d. char.	Bâtiments. Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Écuries.	Étables.	Hangars.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiteries.	Caveaux à maïs.
ALBERTA.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.														
Pieds-Noirs	175,580	3,300	168,236	4,044	18,880			74	100	20	1	130	20	65	1	4	2	1	41
Gens du Sang	354,086	4,760	343,641	5,685	20,880			29	255		7	100	6			78	70		
Edmonton	82,101	43,371	35,738	2,992	9,853			12	92	15	23	85	52	25	14	48	13		
Hobbema	78,980	76,887	308	1,785	10,393			5	82	61		122	30	22		40			
Petit-Lac des Esclaves[2]	146,866	16,448	11,441	43	111				46			37	16			13			
Piéganes	93,142	700	89,180	3,262	15,000			19	67	8	4	52				6			
Lac la Selle	117,221	37,605	78,409	1,207	68,156				121	76	11	107	77		8	36	3		
Sarcis	69,120	10,782	57,592	746	71,000			39	6			34							
Assiniboine	88,258	40,000	47,903	355	11,000			10	130			50	40						
Total	1,205,354	233,853	832,448	20,119	225,273			188	899	180	46	717	241	112	23	255	88	1	41
COLOMBIE-BRITANNIQUE.																			
Babine et Skeena supérieure	30,150	20,845	8,098	1,207	1,089			441	314	62	13	135	91		4	42	196		
Bella-Coola	22,616	22,317	215	84	1,317			307	14	191	9	15	12		2	58	56		
Cowichan	19,920	11,134	5,466	3,320	5,575			609	10	25	221	5	71						
Kamloops	172,185	87,112	73,131	11,942	98,958			240	325		10	348	13	15	4	5	277	3	1
Kootenay	42,316	2,320	38,019	1,977	1,977			45	142	80	38	23	25				23		
Kwawkewlth	16,498	15,971	509	18	24			109		176									
Lytton	55,360	32,721	19,133	3,506	5,307			422	335		273	201			74				
Nass	63,004	62,392	320	292	204			459	63	97						22			
New-Westminster	40,002	32,582	4,235	3,185	3,910			614	55	226	243	212	201	11	67	4	23	1	
Okanagan	147,339	51,038	86,417	9,884	27,700	1		75	120			153	102	39	39	2	95	5	
Reine-Charlotte	3,484	2,474	995	15	22			144		45	4	6	5			5	1		
Stikine	415	15	400		1			1	24										
Lac Stuart	34,714	29,519	4,655	540	2,243			43	241	109	33	51	37		2	54	24		
Côte-Ouest	12,364	11,897	372	95	147			382		222			6						
Lac Williams	66,598	49,696	15,499	1,403	9,480			13	261			152				2	203		
Total	726,965	432,033	257,461	37,468	157,954	1		3904	1904	1233	844	1301	563	65	192	194	898	9	1

[1] Ces trois colonnes donnent la superficie totale de la réserve. [2] Les renseignements complets pour l'agence du Petit-Lac des Esclaves ne sont d'aucune valeur.

TABLEAU N° 4—TERRAINS, CLÔTURES ET BÂTIMENTS PRIVÉS—*Suite.*

Agence.	Superficie de la réserve.	Boisée.[1]	Défrichée mais non cultivée.[1]	Actuellement cultivée.[1]	Acres clôturées.	Bâtiments. Maison en pierre.	Maison en brique.	Maison en bois d. char.	Maison en billes.	Cabanes.	Granges.	Écuries.	Étables.	Hangars.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiteries.	Caveaux à maïs.
MANITOBA.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.														
Birtle	51,649	31,303	17,357	2,989	10,586	....	....	18	92	18	3	100	48	7	7	73	2	6	....
Clandeboye	39,784	29,940	9,536	308	308	....	....	5	212	....	..	....	82	....	..	9	....	....	....
Rivière-Fisher	113,075	112,329	370	376	839	....	....	....	358	....	....	...	166	...	13	67	29	....	....
Griswold	12,294	900	7,595	3,799	1,316	1	...	36	40	27	....	52	13	14	3	36	23	....	....
Manitowapah	81,429	40,413	40,758	258	568	....	....	1	324	17	...	148	192	...	18	124	26	37	....
Norway-House	54,741	48,421	6,229	91	86	....	....	...	347	235	...	....	17	..	....	6	....	...	....
Le Pas	29,346	19,217	10,043	86	199	....	....	29	176	9	....	19	54	....	4	14	...	..	...
Portage la Prairie	26,280	6,000	18,190	2,090	2,760	...	...	....	86	21	3	75	29	....	3	21	10	6	....
Total	408,598	288,523	110,078	9,997	16,662	1	....	89	1635	327	6	394	601	21	48	350	90	49	..
NOUVEAU-BRUNSWICK.																			
Division Nord.																			
Comtés de Madawaska et Victoria	6,506	6,069	234	203	220	....	....	47	4	1	15	7	6	3	5	....	...	...	...
Division Nord-Est.																			
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	13,387	12,261	520	606	878	....	....	200	1	20	47	23	40	...	3	....	25	....	....
Division Sud-Ouest.																			
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York	747	506	211	30	173	...	..	52	9	7	4	...	3	..	....	1	. .	..	...
Total	20,640	18,836	965	839	1,271	....	....	299	14	28	66	30	49	3	8	1	25	...	....
NOUVELLE-ÉCOSSE.																			
Comté d'Annapolis	400	395	3	2	5	....	....	15	....	4	2	1	....	...	....	....	....	....	..
Comtés d'Antigonish et Guysborough	1,050	870	130	50	140	...	...	33	....	13	8	....	...	....	....	....	...	....	....

Comté du Cape-Breton (Eskasoni)	2,805	2,000	202	603	704	....	....	23	1	2	11	10	10	3	....	....	....	5	....
" du Cape-Breton (Sydney)	3	....	3	....	3	....	....	25	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Colchester	155	120	20	15	15	....	....	15	....	4	3	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Cumberland	1,000	998	....	2	2	....	....	10	....	5	1	1	3	....	....	....	....	....	....
" de Digby	1,600	1,321	225	54	200	....	....	23	....	....	3	....	....	....	3	....	....	....	....
" de Halifax	2,278	1,878	350	50	75	....	....	30	7	15	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Hants	3,250	2,852	300	98	98	....	....	15	1	2	7	1	7	....	3	....	....	....	....
" de Inverness	2,755	1,950	325	480	782	....	....	33	....	6	17	....	....	1	1	....	3	1	....
" de King	459	....	452	7	50	....	....	14	....	....	2	1	2	....	1	....	....	....	....
" de Lunenburg	2,000	1,398	390	212	519	....	....	17	....	2	13	9	10	....	32	....	....	....	....
" de Pictou	230	90	90	50	34	....	....	35	....	7	7	3	3	....	....	....	....	....	....
" de Queen	1,000	600	200	200	150	....	....	15	....	....	3	....	3	....	4	....	....	....	....
" de Richmond	1,281	900	180	201	205	....	....	24	....	10	15	....	....	....	....	....	5	5	....
" de Shelburne	....	....	....	....	....	....	....	8	....	2	1	....	....	....	....	....	1	....	....
" de Victoria	650	375	215	60	65	....	....	18	....	1	8	8	8	....	5	3	2	4	....
" de Yarmouth	21	10	5	6	....	....	....	1	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	20,937	15,757	3,090	2,090	3,047	....	....	354	9	76	101	34	46	4	49	3	11	15	....
ONTARIO.																			
Alnwick	3,575	900	125	2,550	2,800	....	....	36	1	1	18	16	9	2	5	....	3	....	....
Cape-Croker	15,586	10,526	3,550	1,510	1,580	5	1	38	37	6	40	46	31	4	15	1	4	8	....
Caradoc	14,357	1,717	7,824	4,816	12,501	5	11	200	89	13	51	82	31	18	25	32	8	5	50
Chapleau	45,340	45,318	15	7	4	....	....	17	9	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Ile du Chrétien	9,672	8,902	580	190	500	....	2	18	20	1	1	20	....	2	15	....	3	....	....
Fort-Frances	81,707	81,593	70	44	1,406	....	....	15	123	12	....	32	7	....	....	1	....	....	....
Fort-William	21,786	21,354	400	32	76	....	....	55	81	38	7	7	7	6	....	....	1	1	....
Ile Georgina	3,497	2,715	492	290	400	....	....	14	18	4	8	15	10	4	9	4	3	2	....
Lac Doré	1,500	1,230	240	30	....	....	....	4	18	2	2	10	....	2	....	....	....	3	....
Baie de Gore	15,302	12,617	1,740	945	1,864	....	....	14	100	1	19	71	24	20	64	45	33	3	....
Kenora	123,153	122,913	152	88	238	....	....	....	195	....	....	58	24	....	....	46	....	....	....
Manitowaning	179,685	147,182	27,922	4,581	8,265	1	....	38	442	22	137	352	87	1	238	132	243	4	....
Moravian	3,010	810	1,200	1,000	2,500	....	1	35	36	2	8	37	14	15	7	5	2	4	16
Nouveau-Crédit	6,000	150	1,925	3,925	6,000	1	3	62	7	....	35	16	9	14	9	7	5	7	....
Parry-Sound	87,432	85,400	1,194	838	828	....	....	29	63	49	9	32	35	5	15	2	7	9	3
Rama	2,300	1,150	750	400	1,150	....	....	52	10	....	3	8	7	2	4	....	10	4	....
Lac-au-Riz	3,860	2,150	660	1,050	2,100	....	2	45	17	1	15	18	14	9	11	....	11	2	....
Sarnia	10,500	5,648	2,802	2,050	6,505	....	4	86	3	26	30	65	18	19	29	23	5	14	17
Saugeen	9,020	4,000	3,690	1,330	1,650	....	1	81	27	....	30	64	30	12	....	10	3	....	....
Sault-Sainte-Marie	39,816	36,539	1,451	1,826	1,865	....	....	59	95	22	61	70	39	6	....	21	24	28	....
Savanne	101,267	100,664	546	57	94	....	....	....	154	....	....	11	8	....	....	21	....	....	....
Scugog	800	60	225	515	800	....	....	8	1	1	5	2	3	....	....	....	....	....	....
Six-Nations	43,696	9,000	8,100	26,596	43,696	15	34	503	353	8	275	396	193	121	188	66	44	110	74
Sturgeon-Falls	64,780	64,328	....	452	291	....	....	40	63	8	8	27	2	2	3	28	5	4	....
Thessalon	60,374	59,154	502	718	718	....	....	35	72	16	27	28	24	....	26	....	30	....	....
Tyendinaga	16,700	7,134	1,726	7,840	13,720	1	1	227	8	....	115	110	38	140	75	20	6	15	37
Ile Walpole	7,782	3,338	2,375	2,069	3,262	1	....	86	65	12	8	76	5	17	20	40	1	7	67
Total	972,497	836,492	70,256	65,749	114,813	29	60	1797	2107	245	912	1669	669	421	759	504	451	230	264

[1] Ces trois colonnes donnent la superficie totale de la réserve.

TABLEAU N° 4—TERRAINS, CLÔTURES ET BÂTIMENTS PRIVÉS—*Suite.*

Agence.	Superficie de la réserve.	Boisée. [1]	Défrichée mais non cultivée. [1]	Actuellement cultivée. [1]	Acres clôturées.	Bâtiments. Maisons en pierre.	Bâtiments. Maisons en brique.	Bâtiments. M. en bois de charp.	Bâtiments. Maisons en billes.	Bâtiments. Cabanes.	Granges.	Écuries.	Étables.	Hangars.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiteries.	Caveaux à maïs.
ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.														
Ile du Prince-Édouard	1,527	726	404	397	542	....	....	45	....	23	25	22	25	3	....	5	37	6	....
QUÉBEC.																			
Bécancour	122	19	....	112	90	....	....	6	...	2	1	2	2	1	1	...	....	....	....
Bersimis	63,197	62,784	345	68	50	...	....	30	42	...	8	7	8	....	4	1	....	....	....
Cacouna	300	300	....	....	....	...	.	4	3	1	1	...	2	....	1	....	....	....	....
Caughnawaga	12,327	1,360	7,143	3,824	2,700	50	2	434	....	....	135	185	155	3	402	16	....	....	....
Jeune-Lorette	27	....	27	....	20	1	1	86	....	...	6	5	5	1	6	....	....	....	....
Maniwaki	44,537	43,501	186	850	484	....	....	3	37	24	11	27	9	5	2	5	1	1	....
Maria	416	80	200	136	150	....	....	20	1	....	15	8	15	....	....	1	....	1	....
Mingan	....	....	....	....	....	....	....	20	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Oka	....	....	....	....	....	1	...	89	....	....	16	49	....	30	7	1	....	....	10
Pierreville	579	....	25	554	234	....	2	65	....	..	10	2	9	34	....	1	....	1	....
Pointe-Bleue	3,779	2,455	488	836	1,100	....	....	45	15	1	33	28	....	....	25	4	10	19	....
Restigouche	8,856	8,204	52	600	600	...	..	84	8	2	62	28	64	12	40	4	....	15	....
Sept Iles	6	....	6	....	....	....	...	40	....	....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
Saint-Régis	6,938	80	5,380	1,478	580	....	....	178	30	....	74	6.	48	9	10	1	....	10	12
Témiskamingue	14,936	14,430	228	278	190	....	....	12	26	16	....	13	7	...	2	....	12	2	...
Total	156,020	133,204	14,080	8,736	6,198	52	5	1116	162	46	372	414	324	95	500	38	23	50	22
SASKATCHEWAN.																			
Assiniboine	40,897	27,264	12,263	1,370	12,111	...	....	6	36	4	....	32	24	2	4	27	1	....	....
Battleford	172,736	20,150	149,993	2,593	8,577	...	...	2	113	127	12	109	82	2	6	55	4	....	....
Carlton	219,641	86,425	130,195	3,021	22,364	....	...	..	153	96	22	154	156	....	25	87	1	5	10
Lac Croche	120,895	17,200	101,430	2,265	14,000	....	....	...	49	106	....	67	81	....	6	47	4	....	....
Lac aux Canards	123,498	39,588	81,410	2,500	15,103	....	...	7	137	51	...	45	150	7	16	38	4	12	2
Agences des Buttes la Lime	65,614	25,000	40,438	176	15,777	....	....	7	47	....	....	44	30	...	....	....	....	....	7
Colonie " "	18,840	2,000	12,540	4,300	300	....	....	7	18	...	4	20	24	...	12	....	....	....	55

Montagne de l'Orignal	30,088	25,486	3,362	1,240	4,000	....	....	1	20	34	....	27	30	1	2	21	....	....	....
Bois de l'Orignal	4,160	1,368	2,717	75	5,280	....	....	....	15	6	....	11	14	3	1	....	....	....	....
Lac aux Oignons	190,432	41,896	147,784	752	10,445	....	....	4	163	....	....	....	90	....	14	17	....	....	....
Pelly	44,605	16,522	25,671	2,412	3,540	....	....	4	57	39	....	63	50	1	7	28	....	....	....
Qu'Appelle	81,087	6,180	71,892	3,015	13,675	....	....	26	124	2	2	57	39	....	....	28	2	....	86
Buttes du Tondre	110,873	35,465	71,324	4,084	34,835	....	....	5	136	10	....	112	104	2	7	73	....	15	....
Total	1,223,366	344,544	851,019	27,803	160,007	....	....	69	1068	475	40	741	881	21	100	421	16	32	160

[1]Ces trois colonnes donnent la superficie totale de la réserve.

TABLEAU N° 4—TERRAINS, CLÔTURES ET BÂTIMENTS PRIVÉS—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Superficie de la réserve.	Boisée[1]	Défrichée mais non cultivée.[1]	Actuellement cultivée[1]	Acres clôturées.	Bâtiments.					Granges.	Écuries.	Étables.	Hangars.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiteries.	Caveaux à maïs.
						Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charp.	Maisons en billes.	Cabanes.									
	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.														
Alberta	1,205,354	233,853	832,448	20,119	225,273	....	....	188	899	180	46	717	241	112	23	225	88	1	41
Colombie-Britannique	726,965	432,033	257,464	37,468	157,954	1	....	3,904	1,904	1,233	844	1,301	563	65	192	194	898	9	1
Manitoba	408,598	288,523	110,078	9,997	16,662	1	..	89	1,635	327	6	394	601	21	48	350	90	49	....
Nouveau-Brunswick	20,640	18,836	965	839	1,271	....	....	299	14	28	66	30	49	3	8	1	25	....	....
Nouvelle-Écosse	20,937	15,757	3,090	2,090	3,047	....	...	354	9	76	101	34	46	4	49	3	11	15	....
Ontario	972,497	836,492	70,256	65,749	114,813	29	60	1,797	2,107	245	912	1,669	669	421	759	504	451	230	264
Ile du Prince-Édouard	1,527	726	404	397	542	....	....	45	......	23	25	22	25	3	......	5	37	6	....
Québec	156,020	133,204	14,080	8,736	6.198	52	5	1,116	162	46	372	414	324	95	500	38	23	50	22
Saskatchewan	1,223,366	344,544	851,019	27,803	160,007	.. .	....	69	1,068	475	40	741	881	21	100	421	16	32	160
Total	4,735,904	2,303,968	2,139,804	173,198	685,767	83	65	7,861	7,798	2,633	2,412	5,322	3,399	745	1,679	1,741	1,639	392	488

[1] Ces trois colonnes donnent la superficie totale de la réserve.

TABLEAU N° 5—ÉDIFICES PUBLICS.

Agence.	Églises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Hangars.	Autres bâtiments.	Scieries.	Batteuses.	Machines.	Autres machines.
ALBERTA.									
Pieds-Noirs							2	2	210
Gens du Sang		2	3	8	11		2	2	
Edmonton	2		2		9	2	1	1	2
Hobbema								1	1
Petit lac des Esclaves									
Piégânes	1	1	1		13		1	3	3
Lac la Selle			4			1			
Sarcee	2	1	1		1				
Assiniboine		3							
Total	5	7	11	8	34	3	6	9	216
COLOMBIE-BRITANNIQUE.									
Babine et Skeena supérieure		1			2	3			
Bella-Coola	7	4	6		1				
Cowichan	4		7						
Kamloops	15	6	2	15	348	1	3	2	
Kootenay	5		1		2				1
Kwawkewlth			4					1	
Lytton	34	4	2				1	1	3
Nass	12	4	8		9	3		3	
New-Westminster	29	5	5						
Okanagan	8	5	1						
Reine-Charlotte	3	2	2	1	7				
Stickine									
Lac Stuart	14				4				
Côte-Ouest	10		7						
Lac Williams	12	1				2	2	2	
Total	153	32	45	16	373	9	6	9	4
MANITOBA.									
Birtle	4		1	2	1		2	2	
Clandeboye	5		5				1		
Rivière Fisher	6	1	8	1	12				
Griswold	2		1		5				
Manitowapah	10		11		8				

TABLEAU N° 5—ÉDIFICES PUBLICS—*Suite.*

Agence.	Églises.	Salles de conseil.	Écoles.	Hangars.	Autres bâtiments.	Scieries.	Batteuses.	Machines.	Autres machines.
MANITOBA.									
Norway-House	9	1	3		2				
Le Pas	4		5		6	1			
Portage la Prairie					3				
Total	40	2	34	3	37	1	3	2	
NOUVELLE-ÉCOSSE.									
Comté d'Annapolis									
Comtés d'Antigonish et Guysborough	1		1						
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	1		1		2				
" du Cap-Breton (Sydney)			1						
" de Colchester			1		1				
" de Cumberland	1								
" de Digby	1		1	1					
" d'Halifax		1							
" de Hants	1		1		1				
" d'Inverness	1		2	1	2				
" de Kings									
" de Lunenburg			1						
" de Pictou	2		2						
" de Queens					22				
" de Richmond	1	1	1		2			1	
" de Shelburne									
" de Victoria			1						2
" de Yarmouth									
Total	9	2	13	2	30			1	2
NOUVEAU-BRUNSWICK.									
Division du Nord—									
Comtés de Madawaska et Victoria	1	1	2	1	4				
Division du Nord-Est—									
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	6	3	4		6				
Division du Sud-Ouest—									
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York		2	4						
Total	7	6	10	1	10				

ONTARIO.									
Alnwick	1	1	1	1	4				
Cap-Croker	2	1	3	2	1		1	1	6
Caradoc	9	3	6	10	4				1
Chapleau									
Ile du Chrétien	2	1	1						
Fort-Frances	1		2		1				1
Fort-William	5	2	7		3				
Ile Georgina	1	1	1	1	1				
Lac Doré	1	1	1						
Baie de Gore	4	1	4		1		2		1
Kenora			2						
Manitowaning	7	3	8	2	5				1
Moravian	3	1	1	2	1				
Nouveau-Crédit	2	1	1	3	2				4
Parry-Sound	7	1	4	1	5	3			
Rama	1	1	1	2	3				
Lac au Riz	2	2	2	2	2				
Sarnia	5	2	3	4	8		1	1	1
Saugeen	5	1	3	4	12				
Sault-Sainte-Marie	5	1	3		3		1		
Savanne	1		1						
Scugog	1			1					
Six-Nations	15	1	11	2	22				8
Sturgeon-Falls	4		3						
Thessalon	4		4						
Tyendinaga	2	1	4	4	6		1	1	
Ile Walpole	2	1	2	2	4				
Total	92	27	79	43	88	3	6	3	23
ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.									
Ile du Prince-Édouard	1	1	2		3		1		
QUÉBEC.									
Bécancour									
Bersimis	1								
Cacouna									
Caughnawaga	1	1	5	3	2	1		2	
Jeune-Lorette	1		1					3	
Maniwaki		1	2		2				
Maria	1		1				1		
Mingan	1								
Oka	1		1	1			1		
Pierreville	3	1	2	3	2				
Pointe-Bleue	1		1		1				

TABLEAU N° 5—ÉDIFICES PUBLICS—*Suite*.

Agence.	Églises.	Salles de conseil.	Écoles.	Hangars.	Autres bâtiments.	Scieries.	Batteuses.	Machines.	Autres machines.
QUÉBEC.									
Restigouche	1	1	1	....	....	1	2	....	10
Sept-Îles	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Saint-Régis	2	1	5	....	11	....	2	2	5
Témiskaming	....	....	1	....	2	....	1	....	1
Total	14	5	20	7	20	2	7	7	16
SASKATCHEWAN.									
Assiniboine	....	1	1	....	4	....	1	1	40
Battleford	7	....	5	5	19	1	1	2	....
Carlton	4	....	6	....	7	1	2	3	....
Lac Croche	....	....	....	....	....	....	1	1	....
Lac aux Canards	3	....	4	....	....	....	4	3	9
Agence des Buttes la Lime	1	....	....	....	....	....	2	2	....
Colonie " "	2	....	....	2	....	....	....	....	1
Montagne de l'Orignal	1	1	1	3	1	....	1	1	70
Bois de l'Orignal	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Lac aux Oignons	....	....	....	....	....	2	....	1	....
Pelly	4	....	3	....	2	....	2	....	....
Qu'Appelle	....	....	....	....	....	....	1	1	....
Buttes de Tondre	1	....	3	....	2	....	3	3	....
Total	24	2	23	10	35	4	18	18	120

TABLEAU N° 5—ÉDIFICES PUBLICS—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Églises.	Salles de conseil.	Écoles.	Hangars portatifs.	Autres bâtiments.	Scieries.	Batteuses.	Machines.	Autres machines.
Alberta	5	7	11	8	34	5	6	9	216
Colombie-Britannique	153	32	45	16	373	9	6	9	4
Manitoba	40	2	34	3	37	1	3	2	....
Nouveau-Brunswick	7	6	10	1	10	....	....	....	....
Nouvelle-Ecosse	9	2	13	2	30	....	....	1	2
Ontario	92	27	79	43	88	3	6	3	23
Ile du Prince-Edouard	1	1	2	....	3	....	1	....	....
Québec	14	5	20	7	20	2	7	7	16
Saskatchewan	24	2	23	10	35	4	18	18	120
Total	345	84	237	90	630	24	47	49	381

TABLEAU N° 6—INSTRUMENTS ARATOIRES, VÉHICULES, ETC.

Agence.	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Rateaux à chevaux.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils.	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de promenade.	Traîneaux de charge.	Voitures démocrates.	Boghies et voitures légères.
ALBERTA.																		
Pieds-Noirs	50	15	2	3	...	90	2	80	...	...	3	280	180	...	50	40	50	50
Gens du Sang	89	22	30	...	2	110	12	105	5	2	10	2,000	265	...	25	3	136	25
Edmonton	91	78	22	13	...	59	25	56	7	2	2	224	97	...	16	67	15	19
Hobbema	86	64	9	...	...	86	15	72	...	...	...	769	138	...	24	110	19	11
Petit-lac des Eselaves	6	6	...	...	...	4	...	4	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
Piégânes	50	56	15	...	1	49	15	45	2	...	28	876	120	...	5	5	30	10
Lac la Selle	70	45	3	...	...	57	8	55	...	...	...	3	100	5	26	94	35	7
Sarcee	21	20	2	2	1	26	3	15	1	1	1	280	70	...	...	28	16	4
Stony	40	10	1	...	...	42	...	25	...	...	...	...	100	...	45	8	80	25
Total	503	316	84	18	4	523	80	457	15	5	44	4,432	1,072	5	191	355	381	151
COLOMBIE-BRITANNIQUE.																		
Babine et Skeena supérieure	14	16	1	1	...	10	...	14	...	...	70	4,950	42	2	2	75	12	...
Bella-Coola	10	7	...	...	...	7	...	5	...	...	51	500	16	...	7	17	3	...
Cowichan	165	111	...	7	3	42	16	33	6	16	11	4,370	192	6	21	9	33	167
Kamloops	548	425	11	97	55	186	28	205	9	4	3	1,000	190	23	83	125	121	38
Kootenay	153	41	...	...	...	39	4	26	3	...	...	335	69	...	20	67	26	19
Kwawkewlth	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	200	...	...	...	...	1	...
Lytton	187	152	8	46	27	70	...	36	5	...	...	647	183	...	20	108	46	14
Nass	8	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	147	...	...	...	135	...	...
New-Westminster	79	66	...	9	...	19	3	8	...	...	...	1,816	87	5	...	6	3	4
Okanagan	169	146	13	22	47	70	12	70	8	...	...	572	126	...	43	95	79	109
Reine-Charlotte	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	200	1	...	1	1	...	...
Stickine	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	150	1	...	...	1	...	...
Lac Stuart	30	14	...	...	...	20	1	10	...	...	10	1,905	17	...	44	34	12	1
Côte occidentale	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	230	6	...	...	...	1	11
Lac Williams	112	68	...	...	49	95	15	94	8	2	4	500	94	...	20	194	67	28
Total	1,477	1,047	33	182	181	459	79	501	39	22	149	17,522	1,024	36	261	867	404	391

MANITOBA.																		
Birtle	116	67	32	6	1	52	36	43	6	2	2	1,055	94	4	70	86	52	80
Clandeboye	22	17	....	....	....	4	....	3	....	1	2	250	11	2	3	28	....	....
Fisher river	31	15	2	....	....	42	1	38	....	....	....	300	58	....	16	69	3	8
Griswold	106	60	21	....	....	35	40	26	10	2	4	505	74	....	37	74	53	36
Manitowapah	45	36	4	1	....	74	....	52	....	....	17	955	119	27	104	109	19	100
Norway House	4	3	....	....	....	....	....	....	....	....	7	645	....	....	....	1	....	....
Le Pas	14	13	....	....	....	9	....	8	....	....	5	1,010	8	3	....	12	....	....
Portage la Prairie	50	22	9	1	....	28	11	19	7	1	2	300	45	3	29	43	16	50
Total	388	233	68	8	1	244	88	189	23	6	39	5,020	409	39	259	422	143	274
NOUVEAU-BRUNSWICK.																		
Division nord— Comtés de Madawaska et Victoria	9	5	2	4	1	4	2	6	....	....	4	100	10	....	11	7	....	3
Division nord-est— Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	25	25	....	6	5	11	1	8	1	1	64	4	26	1	17	53	7	8
Division sud-ouest— Comtés de Carleton, Charlotte, King, Queen, Sunbury, St-Jean et York	3	2	....	....	....	1	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	37	32	2	10	6	16	3	15	2	1	68	104	36	1	28	60	7	11
NOUVELLE-ECOSSE.																		
Comté d'Annapolis	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	2	150	1	....	....	1	....	....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	3	4	....	2	....	....	....	....	....	....	5	100	2	1	2	2	....	....
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	6	4	....	3	....	6	....	2	....	....	25	500	13	11	5	12	1	3
" du Cap-Breton (Sydney)	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	50	....	....	....	....	....	....
" de Colchester	1	1	....	1	....	....	....	....	....	....	1	212	1	1	1	1	1	....
" de Cumberland	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	60	1	1	1	....	....	....
" de Digby	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	45	....	....	....	....	....	....
" d'Halifax	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....	32	60	1	1	1	....	....	....
" d'Hants	4	4	....	5	....	3	....	3	....	....	10	50	2	....	6	6	....	3
" d'Inverness	8	5	....	3	1	4	....	2	....	....	5	135	5	8	5	9	1	....
" de King	2	1	....	1	....	....	....	....	....	....	2	140	2	1	....	1	....	....
" de Lunenburg	8	8	....	....	....	2	....	....	....	....	5	114	17	....	8	4	....	7
" de Pictou	4	2	....	2	....	....	....	....	1	....	3	75	5	....	5	2	1	2
" de Queen	1	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	112	2	1	1	1	....	....
" de Richmond	7	6	....	3	1	1	....	1	....	....	4	155	6	4	5	9	....	....
" de Shelburne	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	1	....	....	....	....	....
" de Victoria	4	3	....	....	....	1	....	1	....	....	5	95	3	3	2	4	....	....
" de Yarmouth	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	90	....	....	....	....	....	....
Total	51	42	1	20	2	17	....	9	1	....	99	2,238	62	32	42	52	4	15

TABLEAU N° 6—INSTRUMENTS ARATOIRES, VÉHICULES, ETC—*Suite.*

Agence.	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses	Moissonneuses.	Rateaux à chevaux.	Fanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils.	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de promenade.	Traîneaux de charge.	Voitures démocrates.	Boghies et voitures légères.
Ontario.																		
Alnwick	15	12	7	10	5	6	5	7	6	....	6	160	10	1	12	10	2	12
Cap-Croker	42	39	3	5	3	15	6	19	14	1	2	322	29	2	15	30	20	22
Caradoc	137	139	31	122	14	66	32	47	32	2	21	724	95	7	75	72	49	127
Chapleau	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	115	....	....	....	....	....	....
Ile du Chrétien	14	12	2	3	1	4	4	5	3	1	7	90	10	....	6	12	4	5
Fort-Frances	20	12	....	....	....	1	....	1	....	....	2	695	3	....	8	13	....	....
Fort-William	11	5	....	....	....	1	....	2	....	....	1	286	9	....	8	10	....	1
Ile Georgina	14	14	4	2	1	7	4	5	4	1	13	65	9	....	8	7	3	2
Lac Doré	5	3	....	....	....	1	....	1	1	....	1	100	4	....	6	5	3	6
Baie de Gore	63	51	3	6	3	20	3	18	5	....	23	337	39	1	41	34	15	30
Kenora	14	13	....	....	....	....	....	....	....	....	5	4,209	....	....	....	19	....	....
Manitowaning	200	156	6	23	12	99	21	94	28	4	52	3,334	146	....	219	197	63	106
Moravian	45	35	9	50	7	19	10	10	5	....	4	250	30	4	25	11	11	40
Nouveau-Crédit	50	31	14	30	12	20	14	18	11	....	....	400	30	....	25	20	11	42
Parry-Sound	39	30	....	7	....	13	....	11	11	1	....	695	22	....	28	20	10	20
Rama	4	6	3	3	....	3	1	3	3	....	....	50	3	....	4	4	2	3
Lac au Riz	28	24	9	12	7	13	10	11	11	1	....	171	17	2	11	15	10	21
Sarnia	61	45	21	31	5	32	18	26	21	1	27	619	45	8	29	29	25	46
Saugeen	50	25	2	3	1	14	3	12	2	....	10	850	30	....	20	35	20	40
Sault-Sainte-Marie	39	26	1	4	1	9	....	10	1	1	13	1,175	23	....	71	43	5	18
Savanne	5	5	....	1	....	....	....	....	....	....	5	3,235	....	....	....	....	....	....
Scugog	4	3	2	1	....	2	1	2	1	....	2	60	2	....	3	2	3	3
Six-Nations	396	340	122	216	124	220	147	202	189	6	60	4,520	314	65	204	228	166	275
Sturgeon-Falls	21	11	....	....	1	2	....	5	4	....	53	400	13	4	33	45	5	13
Thessalon	9	9	....	....	....	....	....	....	....	....	....	896	3	....	19	8	1	....
Tyendinaga	157	120	55	87	30	74	43	67	44	1	33	822	100	4	85	102	48	115
Ile Walpole	98	83	5	79	2	39	13	22	14	2	4	250	66	10	26	47	26	80
Total	1,542	1,250	299	695	229	680	335	598	410	22	344	24,830	1,052	108	981	1,018	502	1,027
Ile du Prince-Edouard.																		
Ile du Prince-Edouard	9	11	1	....	5	1	1	3	1	1	....	....	1	4	....	12	....	....

QUÉBEC.																		
Bécancour	2	2	1	1	.....	2	....	2	....	....	......	150	1	1	1	1	.....	1
Bersimis	2	2	.....	.....	.....	....	......	......	......	.....	....	175	3	4	1	3	1	1
Cacouna	....	....	....	....	.....	....	.....	......	.....	.....	......	100	......	......	......	.....	.....	.....
Caughnawaga	140	210	70	12	15	125	15	120	6	16	24	545	142	92	335	272	.....	302
Jeune Lorette	3	5	......	......	1	....	....	4	.....	.....	.....	168	4	3	3	2	2	4
Maniwaki	24	23	......	2	2	9	3	9	1	1	.....	200	12	2	16	15	3	17
Maria	5	5	1	......	.....	1	......	1	.....	.....	......	100	2	4	6	5	4	4
Mingan	....	....	....	.....	....	......	......	.....	.....	....	..	100	.....	......	.....	......	......	......
Oka	31	23	....	3	3	9	1	4	.....	4	.....	100	11	14	28	23	.....	28
Pierreville	8	6	.....	2	....	2	....	1	.....	....	1	122	8	.....	7	9	.....	7
Pointe-Bleue	26	30	1	1	2	8	2	10	9	9	4	250	21	25	34	30	16	15
Restigouche	28	32	2	8	6	4	2	16	2	2	2	170	12	4	15	40	.....	10
Sept-Îles	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	......	......	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Régis	238	111	10	98	5	77	18	75	6	4	62	400	58	12	60	65	12	79
Témiskaming	10	8	....	2	.....	4	...	3	1	......	4	300	9	1	1	8	5	6
Total	517	457	85	129	34	241	41	245	25	36	97	2,980	283	162	507	473	43	474
SASKATCHEWAN.																		
Assiniboine	33	21	11	1	......	25	7	26	2	......	......	287	37	......	18	36	18	29
Battleford	116	73	12	5	2	86	21	71	10	2	5	1,150	157	7	64	116	32	20
Carlton	126	112	25	22	4	92	25	79	8	......	9	1,725	154	5	151	109	72	30
Lac Croche	83	55	22	12	......	62	21	53	8	......	....	565	115	7	74	98	21	63
Lac au Canard	99	98	12	......	1	67	24	59	......	......	1	1,799	132	6	96	114	16	49
Agence des Buttes la Lime	7	4	1	1	.....	21	1	19	......	2	..	380	30	......	30	30	6	28
Colonie des Buttes la Lime	54	25	25	9	1	17	19	14	11	....	.....	250	31	......	16	32	4	19
Montagne de l'Orignal	47	17	8	2	1	26	10	20	2	1	2	360	46	30	48	33	23	20
Bois de l'Orignal	10	5	1	1	......	13	....	8	......	...	6	70	19	....	7	15	5	3
Lac aux Oignons	30	25	1	......	......	67	1	63	.....	.....	7	865	122	6	48	102	48	22
Pelly	65	46	13	1	......	41	22	34	1	2	5	500	66	......	54	72	21	38
Qu'Appelle	111	78	24	......	......	52	25	38	13	......	13	735	131	......	86	111	50	60
Buttes du Tondre	106	71	25	.....	......	61	19	57	7	4	3	758	99	4	54	104	30	44
Total	887	630	180	54	9	630	195	541	62	11	51	9,444	1,139	65	746	972	346	425

TABLEAU N° 6—INSTRUMENTS ARATOIRES, VÉHICULES, ETC—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Rateaux à chevaux.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils.	Autres instruments.	Charriots.	Charrettes.	Traîneaux de promenade.	Traîneaux de charge.	Voitures démocrates.	Boghies et voit. légères.
Alberta	503	316	84	18	4	523	80	457	15	5	44	4,432	1,072	5	191	355	381	151
Colombie-Britannique	1,477	1,047	33	182	181	459	79	501	39	22	149	17,522	1,024	36	261	867	404	391
Manitoba	388	233	68	8	1	244	88	189	23	6	39	5,020	409	39	259	422	143	274
Nouveau-Brunswick	37	32	2	10	6	16	3	15	2	1	68	104	3	16	28	60	7	11
Nouvelle-Ecosse	51	42	1	20	2	17	.....	9	1	....	99	2,238	62	32	42	52	4	15
Ontario	1,542	1,250	299	695	229	680	335	598	410	22	314	24,830	1,052	108	981	1,018	502	1,027
Ile du Prince-Edouard	9	11	1	.....	5	1	1	3	1	1	.....	.....	1	4	.....	12	.....	.....
Québec	517	457	85	129	34	241	41	245	25	36	97	2,980	283	162	507	473	43	474
Saskatchewan	887	630	180	54	9	630	195	541	62	11	51	9,444	1,139	65	746	972	346	425
Total	5,411	4,018	753	1,116	471	2,811	822	2,558	578	104	891	66,570	5,078	452	3,015	4,231	1,830	2,768

TABLEAU N° 7—BESTIAUX ET VOLAILLES.

Agence.	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.					Volailles.			
	Etalons.	Juments et poulains.	Pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Autres cochons	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.
Alberta.																	
Pieds-Noirs		1,599	300			120	553	597					20				100
Gens-du-Sang	5	3,309	419	41		243	1,030	1,922			5	25	40	75			1,500
Edmonton	2	314	13	8	7	60	212	302				1	246	2			1,300
Hobbema		395	73		10	78	101	168					56				411
Petit-lac-des-Esclaves	38	237		6		9	44	82									
Piégânes	1	1,384					488	842			1	5	19	15	10	25	150
Lac-La-Selle		467		2	78	5	236	303			5	44	35	10	13		510
Sarcee		531				29	104	109									
Stony	20	1,242					64	99									
Total	66	9,478	805	57	95	544	2,832	4,424			11	75	416	102	23	25	3,971
Colombie-Britannique.																	
Babine et Skeena supérieure	9	499	59	11		5	163	89									
Bella-Coola	6	372	36	4		10	26	14			1	3	10			6	465
Cowichan	9	267	70	1		13	236	134	1,100	660		5	30		470	400	5,675
Kamloops	62	3,647	1,138	35		145	1,390	452			22	71	181	132	144	168	6,240
Kootenay	50	1,075	195	37		140	727	590			3	14	30		8	6	1,035
Kwawkewlth		1													4	4	770
Lytton	52	762	395	40		86	320	358	286		39	226	277		76	137	2,069
Nass		5		1		12	12										950
New-Westminster	26	417	72	29	8	109	431	480	221	212	39	192	1,098		92	796	6,040
Okanagan	32	1,455	470	33		465	1,075	1,150	80	80	15	65	255				1,545
Reine-Charlotte		14	4	5			35	25									400
Stikine		12															
Lac Stuart	24	444	77	15		88	135	83				2	4				55
Côte occidentale		12		18			59	22								8	1,095
Lac Williams	40	2,238	903	30		148	1,164	552				5					860
Total	310	11,220	3,419	259	8	1,221	5,773	3,949	1,687	952	119	583	1,885	132	794	1,525	27,199

TABLEAU N° 7—BESTIAUX ET VOLAILLES—*Suite.*

Agence.	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.					Volailles.			
	Etalons.	Juments et poulains.	Pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Autres cochons	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.
MANITOBA.																	
Birtle	6	315	28	6	23	40	79	133	...	...	...	3	30	9	11	4	1,230
Clandeboye	...	101	...	8	153	119	205	133	11	...	...	...	12	...	...	...	410
Fisher-River	2	76	1	14	100	45	194	137	5	...	2	...	27	...	...	...	497
Griswold	...	256	...	...	15	1	2	...	...	...	...	...	5	20	8	9	380
Manitowapah	...	357	...	17	37	10	335	353	5	...	...	...	25	...	...	...	120
Norway-House	...	...	...	3	9	...	21	9	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pas	4	54	14	6	14	38	102	107	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Portage-la-Prairie	...	170	...	...	18	2	15	20	...	...	...	...	7	...	...	...	205
Total	12	1329	43	54	369	255	953	892	21	...	2	3	106	29	19	13	2,842
NOUVEAU-BRUNSWICK.																	
Division nord— Comtés de Madawaska et Victoria	...	12	...	1	...	...	11	7	...	...	1	5	4	...	...	4	109
Division nord-est— Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	...	23	1	...	...	7	27	43	...	...	...	3	...	3	...	12	380
Division sud-ouest— Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	...	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	186
Total	...	41	1	1	...	7	38	50	...	...	1	8	4	3	...	16	475
NOUVELLE-ECOSSE.																	
Comtés de Annapolis	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	25
" de Antigonish et Guysborough	...	...	...	...	3	...	9	16	...	...	...	...	...	...	...	...	310
Cap Breton (Eskasoni)	...	14	2	1	...	...	22	15	...	...	...	...	...	...	...	...	100

Comté du Cap-Breton (Sydney)																	
" de Colchester		1															
" de Cumberland		1					2										
" de Digby							1										35
" de Halifax		2					8	10	20								
" de Hants		4				2	5	8				2	3				150
" d'Inverness		9	3	1		3	25	14				2				5	90
" de Kings		1	1			2	2	2				1	2				100
" de Lunenburg		3	2	1	10	6	18	15	55	8		5	12		11		284
" de Pictou		4						2									72
" de Queens					2	2	3	3	10	6			4				12
" de Richmond		9				1	10	10									40
" de Shelburne					2												
" de Victoria		4	1	2		10	17	22					2			6	94
" de Yarmouth																	
Total		54	9	5	17	26	122	117	85	14		10	23		11	11	1,072
ONTARIO.																	
Alnwick		20		3		1	10	2				2	13	7	7	4	350
Cap Croker		90	3	2		32	28	36	14	8		28	92	27	12	53	280
Caradoc		306	26	2		60	156	188			3	45	372	38	33	175	7,832
Chapleau	1						1						2		2		43
Ile-du-Chrétien		35		1		8	18	20			7	20	60				200
Fort-Frances		68	4	2	4	1	11	7									
Fort-William		14		1			19	10									430
I Georgina		24	4	1			15	20				6	13	78		70	285
Lac Doré		7		1			7	7									100
Baie-de-Gore		118	19	2		15	45	46	26	20	16	51	234	7	4	8	510
Kenora		79	1	9	22	2	26	12					2				52
Manitowaning	8	408	94	26	14	106	290	189	142	9	25	317	614	26	22	10	2,111
Moravian		89	3			15	25	6				10	23	8	16	24	1,460
Nouveau-Crédit	1	96	12	2		16	85	48	13	7		19	77	23	21	25	917
Parry-Sound	9	37	10	10	1	4	53	68	10	2	12	24	12	18	26	39	850
Rama		6				9	8					3	18		5	8	250
Lacs au Riz		46	3	2		14	51	65				13	153	29	74		755
Sarnia	1	100	7	4		14	51	31			9	34	61	122		107	2,184
Saugeen	2	85	10	1		5	48	45				10	25	30	20	25	350
Sault Ste-Marie	5	106	9	5	6		57	77					8				1,067
Savanne		13		7	7		16	3									0
Scugog		8	1				3	5				1	9	8	8		184
Six-Nations	14	704	250	40		310	890	940	190	90	24	470	1,490	820	250	1,415	21,000
Sturgeon-Falls	8	57	6	7		8	40	58			7	18	25	12	16	18	520
Thessalon		44	2	1		10	23	23			2	15	30				468
Tyendinaga	2	311	35	21		20	550	280	47	55	5	50	250	500	220	400	3,840
Ile Walpole	3	255	61	1			139	106			4	47	117	88	3	153	2,213
Total	54	3,126	560	151	54	650	2,665	2,292	442	191	114	1,183	3,700	1,841	739	2,534	48,227

TABLEAU N° 7—BESTIAUX ET VOLAILLES—*Suite.*

Agence.	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.					Volailles.			
	Etalons.	Juments et poulains.	Pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Autres cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.
Ile-du-Prince-Edouard.																	
Ile-du-Prince-Edouard		10	4	1		1	8	6					2			10	150
Québec.																	
Bécancour		2	1	1			7	6				1					25
Bersimis		5		2			14	5					5				32
Cacouna																	
Caughnawaga	2	325	50	90		60	350	240				125	700	350	50	75	8,000
Jeune Lorette	2	8			1		13	3					6				350
Maniwaki		32					44	35	4	6	6	10	17	3			217
Maria		2		1		10	11	9	10	7	1	2	6				90
Mingan																	
Oka	1	78	14	5			78	25	3			7	23	5			165
Pierreville		10		3			17	13				2	32				73
Pointe Bleue	3	38	6	7	8	18	85	35	10		7	37	52				400
Restigouche	1	20	2	2		12	30	75			5	8	33				90
Sept-Iles																	
St-Régis	1	204	20	16	4	30	310	190	15		15	85	129	300	100	64	561
Temiskamingue		16		3		2	18	15	13			6	21				175
Total	10	740	93	130	13	132	977	651	55	13	34	283	1,024	658	150	139	10,178
Saskatchewan.																	
Assiniboine	1	198	35	2	30	1	50	90					12				125
Battleford	9	572	55	14	63	123	382	341			1	7	12				775
Carlton	3	448		13	107	111	493	652	15		24	79	84	91		14	1,101
Lac Croche		282	31	6	43	39	168	230					6	2	6		455
Lac aux-Canards	4	338	47	1	113	72	269	539	11	6			34				737

Agence des Buttes-la-Lime	......	90	10	3	3	63	96	163	......	......	......	......	......	......	......	......	97
Colonie des Buttes-la-Lime	......	127	13	2	15	47	69	124	......	......	......	......	18	20	5	......	505
Montagne-de-l'Orignal	......	130	......	3	14	42	48	50	......	......	......	6	25	4	......	......	50
Bois-de-l'Orignal	1	57	12	2	2	32	106	97	......	......	......	1	3	6	......	12	70
Lac-aux-Oignons	......	437	......	1	69	85	314	300	......	......	......	25	81	......	......	......	370
Pelly	......	225	......	6	36	18	187	133	......	......	......	......	......	......	......	......	210
Qu'Appelle	......	386	26	9	11	75	188	302	......	......	......	......	47	......	......	......	90
Buttes-de-Tondre	6	342	46	15	55	57	285	310	......	......	......	......	32	......	3	3	757
Total	24	3,632	275	77	561	765	2,655	3,331	26	6	25	118	254	123	14	29	5,342

TABLEAU N° 7—BESTIAUX ET VOLAILLES—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.					Volailles.			
	Etalons.	Juments et poulains.	Pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Autres cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.
Alberta	66	9,478	805	57	95	544	2,832	4,424	.....	..	11	75	416	102	23	25	3,971
Colombie-Britannique	310	11,220	3,419	259	8	1,221	5,773	3,949	1,687	952	119	583	1,885	132	794	1,525	27,199
Manitoba	12	1,329	43	54	369	255	953	892	21	.....	2	3	106	29	19	13	2,842
Nouveau-Brunswick	.....	41	1	1	.....	7	38	50	.....	.....	1	8	4	3	.....	16	475
Nouvelle-Ecosse	.....	54	9	5	17	26	122	117	85	14	.....	10	23	.....	11	11	1,072
Ontario	54	3,126	560	151	54	650	2,665	2,292	442	191	114	1,183	3,700	1,841	739	2,534	48,227
Ile du Prince-Edouard	.....	10	4	1	.....	1	8	6	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	10	150
Québec	10	740	93	130	13	132	977	651	55	13	34	283	1,024	658	150	139	10,178
Saskatchewan	24	3,632	275	77	561	765	2,655	3,331	26	6	25	118	354	123	14	29	5,342
Total	476	29,630	5,209	735	1,117	3,601	16,023	15,712	2,316	1,176	306	2,263	7,514	2,888	1,750	4,302	99,456

TABLEAU N° 8—EFFETS GÉNÉRAUX.

Agence.	Canots automobiles.	Bateaux à voile.	Bateaux à rames.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Pièges d'acier.	Rets.	Tentes.
ALBERTA.									
Pieds-Noirs			5		50	40	50		140
Gens-du-Sang					40	15			275
Edmonton			16	20	96	73	1,644	50	101
Hobbema			1		80	83	1,637	31	129
Petit-lac-des-Esclaves				32	27	26	402	92	37
Piégânes					20	10			115
Lac La-Selle			29	19	96	87	2,090	140	135
Sarcee					6	8	50		65
Stony					150	12	1,200		200
Total			51	71	565	354	7,073	313	1,197
COLOMBIE-BRITANNIQUE.									
Babine et Skeena supérieur		13	19	207	605	322	8,900	173	137
Bella-Coola	82	70	92	110	433	189	4,100	98	114
Cowichan	134	63		348	307	273	29	74	168
Kamloops			19	130			30		481
Kootenay				57	178	22	130		148
Kwawkewlth	59	73	74	295	256	174	2,920	216	109
Lytton		6	54	72	229	95	471	67	197
Nass	82	90	156	165			3,650	272	278
New-Westminster	168		122	379	330	383	914	155	303
Okanagan		2	13	10	204	62	270	4	170
Reine Charlotte	18		110	20	55	75	160	25	70
Stikine			8	5	80	50	450	10	50
Lac Stuart		8	7	243	391	226	4,740	504	169
Côte occidentale	40	47		1,171	328	392	2,173	123	159
Lac Williams				37	287	38	3,395		344
Total	583	372	674	3,249	3,683	2,301	32,272	1,721	2,897
MANITOBA.									
Birtle			1		69	60	1,270	10	111
Clandeboye		1	156	35	42	130	1,200	248	223
Rivière Fisher		2	168	209	129	312	2,970	807	285

TABLEAU N° 8—EFFETS GÉNÉRAUX—*Suite.*

Agence.	Canots automobiles.	Bateaux à voiles.	Bateaux à rames.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Pièges d'acier.	Rets.	Tentes.
MANITOBA—Fin.									
Griswold	....	....	....	4	64	73	1,740	3	81
Manitowapah	....	61	176	168	168	282	7,304	1,557	317
Norway-House	....	2	314	680	540	740	1,770	3,250	980
Pas	1	....	21	293	93	291	5,275	693	148
Portage-la-Prairie	2	....	10	9	55	50	1,274	....	93
Total	3	66	846	1,398	1,160	1,938	22,803	6,568	2,238
NOUVEAU-BRUNSWICK.									
Division nord— Comtés de Madawaska et Victoria	....	....	....	9	13	7	28	1	6
Division nord-est— Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	1	35	52	19	45	100	376	200	18
Division sud-est— Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	4	....	....	24	22	33	1,051	9	25
Total	5	35	52	52	80	140	1,455	210	49
NOUVELLE-ECOSSE.									
Comtés d'Annapolis	....	....	....	3	6	10	15	....	2
" d'Antigonish et Guysborough	....	4	4	....	5	22	28	11	1
" du Cap-Breton (Eskasoni)	....	3	9	....	....	10	200	5	....
" du Cap-Breton (Sydney)	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Colchester	....	....	....	....	2	15	30	....	....
" de Cumberland	....	1	2	2	4	6	....	....	....
" de Digby	....	....	....	8	11	4	145	....	9
" de Halifax	....	3	7	....	13	29	45	....	3
" de Hants	....	2	7	3	10	9	100	5	1
" de Inverness	....	2	20	....	1	18	100	9	....
" de Kings	....	....	2	4	4	15	1	100	1
" de Lunenburg	....	....	10	5	6	22	25	3	4

Comté de Pictou		1	9	1	16	23	3	60	1
" de Queens	4	6	5	8	12	7	10	8	
" de Richmond	1	4	15			22	75	15	
" de Shelburne				1	8	6	100		
" de Victoria		1	5	2	10	8	50	3	
" de Yarmouth				7	8	10	20	2	10
Total	5	27	95	44	116	236	947	221	32
ONTARIO.									
Alnwick	1		1	32	7	31	2,088		12
Cap-Croker	6	13	22	2	26	32	30	140	6
Caradoc			2		41	39	565	22	9
Chapleau				186	210	188	4,250	154	137
Ile du Chrétien	8	5	16	6	18	10	200	12	20
Fort-Frances	3		23	238	91	151	4,020	570	98
Fort-William	7	49	54	314	158	234	548	767	225
Ile Georgina	1	2	16	3	9	17	185	10	8
Lac Doré	1		5	12	22	15	200	12	15
Baie de Gore	1	23	24		46	49	238	130	3
Kenora			7	258	105	177	6,697	393	177
Manitowaning	6	105	51	32	104	105	1,337	243	55
Moravian			4		21	14	70	15	
Nouveau-Crédit				2	12	18	150		
Parry-Sound	2	10	38	47	71	55	1,000	24	49
Rama			2	30	32	28	1,000		25
Lac-au-Riz	2	3	3	76	24	76	3,600	2	29
Sarnia		3	14		20	43	250	7	3
Saugeen			4		30	75	150	20	15
Sault-Sainte-Marie	19	66	54	74	64		494	213	60
Savanne			2	292	119	202	5,592	418	203
Scugog			1	11	5	6	640		5
Six-Nations			22	4	60	172	320		4
Sturgeon-Falls	6	10	35	135	150	115	1,450	130	155
Thessalon		29	22	60	16	94	457	342	53
Tyendinaga	2	2	21	2	25	30	800	15	3
Ile Walpole	5	3	79	13	22	91	2,241	31	11
Total	70	323	522	1,829	1,508	2,067	38,572	3,670	1,380
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.									
Ile-du-Prince-Edouard	3	3	15	1		23	54	22	
QUÉBEC.									
Bécancour						2	6		
Bersimis		3	3	116	31	119	1,340	15	114

TABLEAU N° 8—EFFETS GÉNÉRAUX—*Suite.*

Agence.	Canots automobiles.	Bateaux à voiles.	Bateaux à rames.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Pièges d'acier.	Rets.	Tentes.
QUÉBEC—*Fin.*									
Cacouna				12	2	19	149		
Caughnawaga	3	1	40	10	50	40	100		6
Jeune Lorette				8	10	30	450		7
Maniwaki			1	95	91	68	1,897	54	70
Maria			1	8	5	15	121		2
Mingan		11	4	45	23	53	2,500		50
Oka			26	3					2
Pierreville			10	5	6	25	450		4
Pointe Bleue			2	160	150	288	7,400	150	200
Restigouche			2	15	26	2	120		
Sept-Iles		1		300	100	400	1,000	200	300
St-Régis	7		80	2	19	45	640	34	3
Temiskaming			2	24	23	11	300	15	21
Total	10	17	171	803	536	1,117	16,473	468	779
SASKATCHEWAN.									
Assiniboine					8	48	895	1	47
Battleford			5	6	85	114	2,360	135	188
Carlton			8	79	178	174	4,441	311	202
Lac Croche					53	68	107	16	144
Lac-au-Canard			10	1	92	159	3,606	16	156
Agence des Buttes-la-Lime					19	36	88		43
Colonie des Buttes-la-Lime					12	24	44		
Montagne-de-l'Orignal				1	35	53	12	400	48
Bois-de-l'Orignal			4		8	10	50		15
Lac-aux-Oignons			13	32	125	123	3,850	118	153
Pelly					79	62	2,011		84
Qu'Appelle					42	65	715	17	154
Buttes-de-Tondre					70	102	3,601	4	150
Total			40	119	806	1,038	21,720	1,018	1,384

TABLEAU N° 8—EFFETS GÉNÉRAUX—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Canots automobiles.	Bateaux à voiles.	Bateaux à rames.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Pièges d'acier.	Rets.	Tentes.
Alberta	....	....	51	71	565	354	7,073	313	1,197
Colombie-Britannique	583	372	674	3,249	3,683	2,301	32,272	1,721	2,897
Manitoba	3	66	846	1,398	1,160	1,938	22,803	6,568	2,238
Nouveau-Brunswick	5	35	52	52	80	140	1,455	210	49
Nouvelle-Ecosse	5	27	95	44	116	236	947	221	32
Ontario	70	323	522	1,829	1,508	2,067	38,572	3,670	1,380
Ile du Prince-Edouard	3	3	15	1	....	23	54	22	....
Québec	10	17	171	803	536	1,117	16,473	468	779
Saskatchewan	....	....	40	119	806	1,038	21,720	1,018	1,384
Total	679	843	2,466	7,566	8,454	9,214	141,369	14,211	9,956

TABLEAU N° 9—ÉDUCATION ET INDUSTRIE.

Agence.	Education.				Population industrielle.	Nombre d'adultes mâles, sains.	Nombre de personnes adonnées à l'agriculture.	Nombre de personnes adonnées à la chasse, à la trappe et à la pêche.	Nombre de personnes adonnées à l'élevage des animaux.	Nombre de personnes adonnées à d'autres industries.	Nombre de personnes vêtues à la mode des blancs.
	Nombre de personnes qui parlent l'anglais.	Nombre de personnes qui écrivent l'anglais.	Nombre de personnes qui parlent le français.	Nombre de personnes qui écrivent le français.							
ALBERTA.											
Pieds-Noirs	163	140			175	200	78	10	120	40	640
Gens-du-Sang	300	250			325	360	67	3	400	25	1,050
Edmonton	104	50	57	5	153	295	101	66	63	20	708
Hobbena	89	54			149		117	41	66	21	776
Petit-lac-des-Esclaves											
Piégânes	109	86			100		70		89		432
Lac La-Selle	173	126	10	4	210	210	83	72	44	11	864
Sarcee	29	24			38	38	33	2	18	5	46
Stony	85	62			125	125		125	50		654
Total	1,052	792	67	9	1,275	1,228	549	319	850	127	5,170
COLOMBIE-BRITANNIQUE.											
Babine et Skeena supérieure	245	108			565	821		488	31	130	1,901
Bella-Coola	148	70			377	377	10	361	24	305	1,520
Cowichan	1,689	206			406	419	154	119		315	1,712
Kamloops	179	47	7		634	636	549	10		71	2,342
Kootenay	200	103	1		167	423	139	148	118	86	505
Kwawkewlth	257	103			376	625		375		2	1,140
Lytton	1,901	157			615	610	562	45		34	2,264
Nass	811	746			522	522		522	6	212	1,834
New-Westminster	1,469	433			2,414	1,302	387	392	520	315	474
Okanagan	48	11			189	190	191	2	166		874
Reine Charlotte	350	250			175	350		350		20	595
Stickine	220	42			158	175		172		40	640
Lac Stuart	162	19	110	3	308	526	40	448	58	113	1,355
Côte occidentale	581	437			551	1,332		632		23	1,779
Lac Williams	695	166	5		353	182	174	188	144	124	423
Total	8,955	2,898	123	3	7,810	8,490	2,206	4,252	1,067	1,789	19,358

MANITOBA.											
Birtle	148	121	6	5	90	234	64	78	38	25	475
Clandeboye	749	317	92	...	257	200	20	235	1	...	868
Rivière Fisher	1,489	555	...	...	445	584	17	429	65	23	2,252
Griswold	113	68	3	1	98	140	68	36	22	20	406
Manitowapah	1,181	565	...	...	374	820	18	...	...	...	1,629
Norway-House	142	138	2	1	728	...	...	728	...	...	3,225
Pas	81	62	...	...	241	193	...	326	...	12	1,154
Portage-la-Prairie	245	120	...	...	132	235	43	146	18	228	434
Total	4,148	1,946	103	7	2,365	2,406	230	1,978	144	358	10,443
NOUVEAU-BRUNSWICK.											
Division nord— Comtés de Madawaska et Victoria	140	65	54	10	54	135	41	9	4	45	223
Division nord-est— Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	854	195	29	4	245	382	150	120	18	125	914
Division sud-est— Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	329	233	...	...	73	85	1	24	...	65	329
Total	1,323	493	83	14	372	602	192	153	22	235	1,496
NOUVELLE-ECOSSE.											
Comté d'Annapolis	60	30	...	...	20	60	2	4	...	...	60
Comtés d'Antigonish et Guysborough	222	36	...	...	70	138	27	70	...	70	238
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	90	65	1	...	125	65	25	40	23	40	125
" du Cap-Breton (Sydney)	137	60	2	...	20	37	...	...	...	37	137
" de Colchester	97	25	...	...	18	...	...	5	...	14	97
" de Cumberland	72	35	...	...	16	16	...	12	...	...	77
" de Digby	89	74	1	1	24	18	...	19	...	8	98
" de Halifax	213	122	...	...	65	...	9	47	...	7	251
" de Hants	107	32	...	...	25	28	8	17	3	25	110
" d'Inverness	125	19	2	1	44	30	27	32	11	5	208
" de Kings	87	50	...	...	30	58	1	35	1	58	87
" de Lunenburg	107	70	...	...	23	25	12	12	5	19	107
" de Pictou	99	39	2	1	47	37	17	30	3	...	158
" de Queens	51	24	...	...	51	29	15	20	19	8	39
" de Richmond	90	40	...	...	40	40	38	15	...	26	145
" de Shelburne	38	38	...	...	11	38	11	11	...	11	38
" de Victoria	50	10	2	...	26	50	15	18	6	50	82
" de Yarmouth	70	10	...	...	24	10	3	10	...	...	76
Total	1,804	779	10	3	679	679	210	397	71	378	2,133

TABLEAU N° 9—ÉDUCATION ET INDUSTRIE—*Suite.*

Agence.	Education. Nombre de personnes qui parlent l'anglais.	Education. Nombre de personnes qui écrivent l'anglais.	Education. Nombre de personnes qui parlent le français.	Education. Nombre de personnes qui écrivent le français.	Nombre d'adultes mâles, sains.	Population industrielle.	Nombre de personnes adonnées à l'agriculture.	Nombre de personnes adonnées à la chasse, la trappe et la pêche.	Nombre de personnes adonnées à l'élevage des animaux.	Nombre de personnes adonnées à d'autres industries.	Nombre de personnes vêtues à la mode des blancs.
ONTARIO.											
Alnwick	262	210	....	....	50	40	6	45	6	40	262
Cap-Croker	220	203	25	3	130	203	260	87	204	....	378
Caradoc	1,148	757	....	....	402	639	77	3	32	375	1,209
Chapleau	408	158	5	....	167	....	....	150	....	20	603
Ile du Chrétien	200	120	5	....	80	50	6	20	15	50	254
Fort-Frances	222	135	....	....	252	622	2	581	8	413	912
Fort-William	610	193	20	....	302	264	....	245	....	67	1,573
Ile Georgina	100	80	....	....	34	50	11	....	....	....	110
Lac Doré	127	127	....	....	50	60	2	40	....	....	132
Baie Gore	177	98	3	....	139	208	124	14	52	116	553
Kenora	94	42	1	....	273	261	....	204	1	59	1,028
Manitowaning	1,160	1,081	50	....	542	1,054	341	45	....	156	2,110
Moravian	333	275	....	....	95	87	45	2	45	50	333
Nouveau-Crédit	280	210	....	....	90	85	44	2	....	40	297
Parry-Sound	430	325	103	77	138	102	89	45	....	....	430
Rama	200	150	2	....	40	160	3	20	....	55	229
Lac au Riz	324	300	....	....	85	85	17	43	6	63	324
Sarnia	340	295	1	....	105	228	85	2	12	21	430
Saugeen	350	200	....	....	150	200	15	6	10	35	445
Sault Ste-Marie	985	660	985	....	336	467	35	340	....	92	985
Savanne	77	27	3	....	284	235	1	232	....	52	1,116
Scugog	30	20	....	....	10	22	2	8	3	16	30
Six-Nations	4,000	2,300	....	....	1,164	1,000	450	....	450	410	4,776
Sturgeon-Falls	185	56	45	2	131	155	26	122	....	....	586
Thessalon	440	72	121	....	134	134	....	134	....	134	574
Tyendinaga	1,442	500	1	....	400	500	87	5	35	115	1,442
Ile Walpole	365	315	....	....	199	290	160	21	10	....	660
Total	14,509	8,909	1,370	82	5,782	7,201	1,888	2,416	889	2,379	21,781
ILE DU PRINCE-EDOUARD.											
Ile du Prince-Edouard	189	139	1	1	60	75	15	45	....	....	302

Québec.											
Bécancour	1	1	23	11	9	9	1		1	9	23
Bersimis	1		252	148	188	180	6	176		5	596
Cacouna			20	15	30	35					122
Caughnawaga	1,300	600	500	50	620	510	75			550	2,100
Jeune Lorette	48	7	375	158	140	140		5		138	519
Maniwaki	284	77	246	14	126	115	15	58		53	444
Maria	80	40	10	2	24	15	3	10	2	24	115
Mingan	2		2		60	60		60			175
Oka	215	155	197	135	200	50	34				465
Pierreville	204	167	283	198	99	159	5	14		80	310
Pointe-Bleue	75	30	409	180	175	203	78	190			602
Restigouche	260	80	40	10	170	295	40	6	25	204	590
Sept-Iles			63	23	280	280		280			693
Saint-Régis	1,050	250	2		450	710	61	39		50	1,655
Témiskamingue	241	124	10		22	40	15	11	14	15	246
Total	3,761	1,531	2,432	944	2,593	2,801	333	849	42	1,128	8,655
Saskatchewan.											
Assiniboine	76	66			58	58	23	30	19	22	126
Battleford	158	98	8	2	207	313	102	150	133	95	914
Carlton	490	306	55	7	231	703	147	194	207	195	1,205
Lac-Croche	230	196	122		109	114	47		55	56	547
Lac-aux-Canards	272	233	4		248	529	95	169	148	32	956
Agence des Buttes-la-Lime	64	57	25	1	32	32	5	22	27	61	92
Colonies des Buttes-la-Lime	143	82	38		38	38	38		26	30	162
Montagne-de-l'Orignal	33	30	1		56	35	47	21	20	15	5
Bois-de-l'Orignal	28	28	1	1	14	17	7	10	17		
Lac aux-Oignons	137	135	6	6	211	307	66	133	122	43	884
Pelly	273	154	2		98	221	68	48	86	21	572
Qu'Appelle	199	183	3		100	100	80		64		521
Buttes-de-Tondre	341	272	3		169	176	103	162	113		475
Total	2,444	1,840	268	17	1,571	2,643	828	939	1,037	570	6,459

TABLEAU N° 9.—ÉDUCATION ET INDUSTRIE—*Fin.*

RECAPITULATION.

Province.	Education.				Nombre d'adultes mâles, sains.	Population industrielle.	Nombre de personnes adonnées à l'agriculture.	Nombre de personnes adonnées à la chasse, à la trappe et à la pêche.	Nombre de personnes adonnées à l'élevage des animaux.	Nombre de personnes adonnées à d'autres industries.	Nombre de personnes vêtues à la mode des blancs.
	Nombre de personnes qui parlent l'anglais.	Nombre de personnes qui écrivent l'anglais.	Nombre de personnes qui parlent le français.	Nombre de personnes qui écrivent le français.							
Alberta	1,052	792	67	9	1,275	1,228	549	319	850	127	5,170
Colombie-Britannique	8,955	2,898	123	3	7,810	8,400	2,206	4,252	1,067	1,789	19,358
Manitoba	4,148	1,946	103	7	2,365	2,406	230	1,978	144	358	10,443
Nouveau-Brunswick	1,323	493	83	14	372	602	192	153	22	235	1,496
Nouvelle-Ecosse	1,804	779	10	3	679	679	210	397	71	378	2,133
Ontario	14,509	8,909	1,370	82	5,782	7,201	1,888	2,416	889	2,379	21,781
Ile du Prince-Edouard	189	139	1	1	60	75	15	45	....	....	302
Québec	3,761	1,531	2,432	944	2,593	2,801	333	849	42	1,128	8,655
Saskatchewan	2,444	1,840	268	17	1,571	2,643	828	939	1,037	570	6,459
Total	38,185	19,327	4,457	1,080	22,507	26,125	6,451	11,348	4,122	6,964	75,797

TABLEAU N° 10.—PROGRÈS DURANT L'ANNÉE.

Agence.	Terre neuve améliorée.				Bâtiments construits.													
	Terre nettoyée	Premier labour	Terre semée p la prem. fois.	Terre clôturée.	Mai ons en pierre.	Maisons en briques.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Garages.	Ecuries.	Rem. à voitures	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hang. à maïs.
Alberta.																		
Pieds-Noirs		80	980															
Gens-du-Sang		1,020		2,000			4			2	25		6		18	35		
Edmonton		335	709	1,640				3			4	2		1	13	4		
Hobbema		279	691	4,073			2	8	5		19				13			
Petit lac de l'Esclave																		
Piégânes							2	5	3		2							
Lac La-Selle		149		26				6	4	10	5		2	2	1			
Sarcee		35																
Stony								1										
Total		1898	2380	7739			8	23	12	12	55	2	8	3	45	39		
Colombie-Britannique.																		
Babine et Skeena supérieure	106	160	106	106			10	13	10	8	3		6	4	3	3		
Bella-Coola	3	3	3				9		5									2
Cowichan							1											
Kamloops							1	1								3		
Kootenay	56	56	56	56			2	2		1								
Kwawkewlth							5											
Lytton	93	68	98	151			10	7		17	17			19				
Nass							4											
New-Westminster	102	99	99	71			8			1								
Okanagan		494	494	2,200			9				6		5	2	2	12	1	
Reine Charlotte	5	5	5	5			4			2								
Stikine																		
Lac Stuart	38	174	174	266				21	8	5	6	1	1	2	5	1		
Côte occidentale	2			1														
Lac Williams	43	151	149	640			1	10			1							
Total	448	1,21(	1,184	3,496			64	54	23	34	33	1	12	27	10	19	1	2
Manitoba.																		
Birtle		312	66					11									1	

TABLEAU N° 10—PROGRÈS DURANT L'ANNÉE—*Suite*.

Agence.	Terre neuve améliorée.				Bâtiments construits.													
	Terre nettoyée	Premier labour	Terre semée p. la prem. fois.	Terre clôturée.	Maisons en pierre.	Maisons en briques.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Garages.	Ecuries.	Rem. à voitur.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hang. à maïs.
MANITOBA—*Fin.*																		
Clandeboye	....	25	25	25	....	....	....	6	....	....	....	....	3	....	6	....	....	....
Rivière Fisher	186	....	33	70	....	....	....	15	....	....	....	....	4	1	21	2	....	....
Griswold	....	137	185	20	....	....	....	1	....	....	2	1	....	....	....	....	....	....
Manitowapah	....	117	77	10	....	....	....	16	....	....	9	....	....	2	5	....	....	....
Norway-House	27	31	11	86	....	....	....	25	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Pas	....	3	3	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Portage-la-Prairie	....	2,617	1,410	5	....	....	1	3	4	4	6	....	3	....	1	....	....	....
Total	213	3,242	1,810	216	....	....	1	78	4	4	17	1	10	3	33	2	1	....
NOUVEAU-BRUNSWICK.																		
Division nord— Comtés de Madawaska et Victoria	18	12	3	5	....	....	3	....	....	1	2	1	....	....	....	....	....	....
Division nord-est— Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	24	16	13	12	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Division sud-est— Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	....	....	....	....	....	....	52	....	9	7	4	3	....	....	....	1	....	....
Total	42	38	16	17	....	....	60	....	9	8	6	4	....	....	....	1	....	....
NOUVELLE-ECOSSE.																		
Comté d'Annapolis	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	....	....	....	....	....	....	5	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Cap-Breton (Eskasoni)	4	3	2	5	....	....	1	....	....	2	1	1	....	2	1	....	....	....
Cap-Breton (Sydney)	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Comté de Colchester	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
Comté de Cumberland	3	1	1	2	....	....	9	....	3	1	1	....	....	1	....	....	....	....
Comté de Digby	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Comté d'Halifax	....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....

Comté de Hants	3		2	2			1	1	5									
" Inverness	5	3	3	3			2		5	1	1		1					
" Kings	52	7	1	50														
" Lunenburg	2	1		1														
" Pictou							2											
" Queens																		
" Richmond	2	2	2	5			2		2	1								
" Shelburne																		
" Victoria	4	1	1	6														
" Yarmouth	5						1		3									
Total	80	19	12	74			23	1	28	5	3	1	1	3	2			
ONTARIO.																		
Alnwick									1									
Cape-Croker							1											
Caradoc	21	2	6	227			2	1	5		3	2	1	1				1
Chapleau																		
Ile-du-Chrétien	5	5	8	8			1	1			3							
Fort-Frances	15							23			2		2		1			
Fort-William								4										
Ile Georgina																		
Lac Doré																		
Baie de Gore	34	29	29	46						2								
Kenora			24	56				18			4				6			
Manitowaning	125	233	233	1,181			4	20	1	4	11		10	10	3	4		
Moravian	5	1	1				1											
Nouveau-Crédit		21	21				1							1	1			
Parry-Sound	30	19	18	18			3		4									
Rama																5		
Lac-au-Riz																		
Sarnia	34	27	20	40			2				1			1	1	1	1	1
Saugeen	10	15	15	150			1	1	1	1	1							
Sault-Sainte-Marie	10	75	20				2	2			4		2					
Savanne	12			8				15										
Scugog																		
Six-Nations		20	20		1	1	17			7	3	4	2	5		3	2	3
Sturgeon-Falls	17	17	17	15			3	1			3				3			
Thessalon	15	15	15	15						1	3			1		1		
Tyendinaga										3								
Ile Walpole	39	40	39	64			6	1	1	1					1			
Total	372	500	486	1,828	1	1	44	87	13	19	38	6	17	19	16	14	3	5
ILE DU PRINCE-EDOUARD.																		
Ile du Prince-Edouard	11	2	2				2											

TABLEAU N° 10—PROGRÈS DURANT L'ANNÉE—*Suite.*

Agence.	Terre neuve améliorée.				Bâtiments construits.													
	Terre nettoyée	Premier labour	Terre semée pour la première fois.	Terre clôturée.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.
Québec.																		
Bécancour																		
Bersimis																		
Cacouna																		
Caughnawaga	10	6	3	10			6			1	1		3					
Jeune Lorette																		
Maniwaki	38	25	25	33					2	1	1							
Maria	1			1								1						
Mingan																		
Oka	5		5	25			3			1								
Pierreville																		
Pointe Bleue	10	4	6				3			1	1							
Ristigouche														2				
Sept Iles																		
St-Régis							1			3				1	1			4
Timiskaming	5	5	5	3					4		2							
Total	69	40	44	73			13		6	7	5	1	3	3	1			4
Saskatchewan.																		
Assiniboine		249	49	913				3	4		4		6	3	8			
Battleford		242	239					7	1		3	2	1			1		
Carlton	98	587	259	1,619				23	6		5		2					10
Lac-Croche		303	158	8,450				1	9		3							
Lac-aux-Canards		190	112	192				8	2		1		5	2				
Agence des Buttes-la-Lime		50					5											
Colonie des Buttes-la-Lime		313	182															
Montagne-de-l'Orignal	3,362	1,240	70				1	7			5		4	1				
Bois-de-l'Orignal	90	90	74	5,280				1	1		1	1	1	1				
Lac-aux-Oignons		447	251	1,625				10						14				
Pelly		539	656	470			1		1		5		18		9			
Qu'Appelle		273	180	225			23	15		1			2					4
Buttes-de-Tondre		215	55	3,000				4							7			
Total	3,550	4,738	2,285	21,774			30	79	24	1	27	3	39	21	24	1		14

TABLEAU N° 10—PROGRÈS DURANT L'ANNÉE—*Fin*

RÉCAPITULATION.

Province.	Terre neuve améliorée.				Bâtiments construits.													
	Terre nettoyée	Premier labour	Terre semée pour la première fois.	Terre clôturée.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.
Alberta	....	1,898	2,380	7,739	....	....	8	23	12	12	55	2	8	3	45	39	....	....
Colombie-Britannique	448	1,210	1,184	3,496	....	....	64	54	23	34	33	1	12	27	10	19	1	2
Manitoba	213	3,242	1,810	216	....	....	1	78	4	4	17	1	10	3	33	2	1	....
Nouveau-Brunswick	42	38	16	17	....	....	60	....	9	8	6	4	....	....	....	1	....	....
Nouvelle-Ecosse	80	19	12	74	....	....	23	1	28	5	3	1	1	3	2	....	....	....
Ontario	372	500	486	1,828	1	1	44	87	13	19	38	6	17	19	16	14	3	5
Ile-du-Prince-Edouard	11	2	2	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Québec	69	40	44	73	....	....	13	....	6	7	5	1	3	3	1	....	....	4
Saskatchewan	3,550	4,738	2,285	21,774	....	....	30	79	24	1	27	3	39	21	24	1	....	14
Total	4,785	11,687	8,219	35,217	1	1	245	322	119	90	184	19	90	79	131	76	5	25

TABLEAU N° 11.—VALEUR DES BIENS-FONDS DE LA PROPRIÉTÉ

Agence.	Valeur totale des terres en réserve.	Valeur des clôtures privées.	Valeur des bâtiments privés.	Valeur des édifices publics, appartenant à la bande.	Valeur des instruments et véhicules.
ALBERTA.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Pieds-Noirs	2,808,380 00	11,000 00	100,100 00	12,200 00	35,000 00
Gens-du-Sang	5,310,815 00	10,000 00	40,000 00	47,200 00	57,000 00
Edmonton	1,176,928 00	7,485 00	27,200 00	16,615 00	26,200 00
Hobbema	407,319 00	9,993 00	14,145 00	2,160 00	24,600 00
Petit-lac-de-l'Esclave	....	....	....	....	....
Piégânes	964,040 00	6,510 00	22,925 00	36,810 00	26,047 00
Lac La-Selle	599,985 00	2,525 00	28,105 00	2,500 00	19,780 00
Sarcis	1,114,296 00	9,800 00	20,000 00	36,800 00	14,200 00
Stony	264,774 00	8,000 00	15,000 00	500 00	13,000 00
Total	12,646,537 00	65,313 00	267,475 00	154,785 00	215,827 00
COLOMBIE-BRITANNIQUE.					
Babine et Skeena supérieure	218,010 00	17,750 00	123,100 00	15,435 00	12,900 00
Bella-Coola	365,600 00	3,750 00	115,000 00	11,500 00	7,700 00
Cowichan	1,762,700 00	109,700 00	168,600 00	2,500 00	37,265 00
Kamloops	3,733,318 00	46,350 00	129,800 00	38,600 00	67,400 00
Kootenay	137,945 00	12,471 00	17,010 00	117,700 00	19,256 00
Kwawkewlth	278,121 00	990 00	53,515 00	2,475 00	8,350 00
Lytton	964,779 00	11,620 00	59,905 00	22,320 00	28,344 00
Nass	991,822 00	17,700 00	255,145 00	96,390 00	1,500 00
New-Westminster	1,606,145 00	12,351 00	126,200 00	53,700 00	13,000 00
Okanagan	2,425,000 00	40,200 00	77,750 00	13,800 00	33,500 00
Reine-Charlotte	104,520 00	800 00	25,000 00	1,600 00	9,000 00
Stikine	2,075 00	15 00	12,600 00	....	240 00
Lac Stuart	245,790 00	8,910 00	71,515 00	20,900 00	7,020 00
Côte occidentale	114,000 00	4,375 00	107,500 00	....	1,410 00
Lac Williams	544,190 00	15,835 00	49,100 00	8,900 00	41,785 00
Total	13,494,015 00	302,817 00	1,391,740 00	405,820 00	288,670 00
MANITOBA.					
Birtle	400,728 00	1,490 00	18,164 00	1,730 00	18,244 00
Clandeboye	211,509 00	975 00	30,025 00	....	3,115 00
Rivière Fisher	918,740 00	4,130 00	60,695 00	13,200 00	10,415 00
Griswold	198,905 00	1,020 00	15,420 00	7,200 00	25,120 00
Manitowapah	203,938 00	1,252 00	27,350 00	15,150 00	11,950 00
Norway-House	80,949 00	475 00	47,475 00	....	952 00
Le-Pas	88,039 00	1,065 00	33,250 00	3,675 00	3,173 00
Portage-la-Prairie	200,882 00	3,105 00	7,925 00	8,050 00	10,000 00
Total	2,303,690 00	13,512 00	240,304 00	49,005 00	82,969 00
NOUVEAU-BRUNSWICK.					
Division nord.					
Comtés de Madawaska et Victoria	19,060 00	200 00	10,500 00	10,750 00	1,300 00
Division nord-est.					
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	46,440 00	2,150 00	25,140 00	30,200 00	4,500 00
Division sud-ouest.					
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	5,700 00	50 00	9,075 00	1,600 00	160
Total	71,200 00	2,400 00	44,715 00	42,550 00	5,960 00

PERSONNELLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE.

Valeur du bétail et des volailles.	Valeur des effets généraux.	Valeur des effets de ménage.	Valeur totale des biens-fonds et de la propriété personnelle.	Progrès réalisés durant l'année 1915. Valeur d. nouvelles amélior. à la terre.	Valeur des bâtiments érigés.	Augmentation totale en valeur.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
135,000 00	5,000 00	21,000 00	3,127,680 00	400 00	....	400 00
435,970 00	4,200 00	11,000 00	5,916,185 00	6,500 00	6,500 00	13,000 00
58,295 00	3,325 00	4,300 00	1,320,348 00	2,087 00	1,955 00	4,042 00
39,206 00	3,548 00	4,803 00	505,774 00	8,090 00	2,740 00	10,830 00
....	....	....	....	....	....	....
150,151 00	1,060 00	1,435 00	1,208,978 00	....	1,065 00	1,065 00
54,480 00	3,775 00	6,775 00	717,925 00	660 00	4,485 00	5,145 00
20,525 00	500 00	2,200 00	1,218,321 00	200 00	....	200 00
41,000 00	3,000 00	10,000 00	355,274 00	....	....	....
934,627 00	24,408 00	61,513 00	14,370,485 00	17,937 00	16,745 00	34,682 00
29,300 00	44,100 00	31,500 00	492,095 00	7,100 00	6,100 00	13,200 00
14,765 00	53,500 00	37,900 00	609,715 00	1,000 00	4,900 00	5,900 00
43,000 00	26,845 00	41,400 00	2,192,010 00	....	300 00	300 00
303,610 00	6,935 00	15,150 00	4,341,163 00	....	1,300 00	1,300 00
85,681 00	5,154 00	6,090 00	401,307 00	1,680 00	900 00	2,580 00
560 00	44,200 00	63,200 00	451,411 00	....	1,300 00	1,300 00
72,245 00	5,275 00	20,375 00	1,184,863 00	9,050 00	4,090 00	13,140 00
4,450 00	75,000 00	33,100 00	1,475,107 00	....	....	....
56,415 00	47,290 00	63,200 00	1,978,301 00	17,950 00	3,900 00	21,850 00
205,000 00	5,900 00	11,700 00	2,812,850 00	2,700 00	4,950 00	7,650 00
2,700 00	6,500 00	9,000 00	159,120 00	600 00	1,700 00	2,300 00
1,900 00	12,444 00	11,500 00	40,774 00	....	7,500 00	7,500 00
27,645 00	22,369 00	16,975 00	421,124 00	2,795 00	2,885 00	5,680 00
4,866 00	57,657 00	31,650 00	321,458 00	195 00	....	195 00
109,150 00	8,970 00	6,950 00	784,880 00	2,390 00	1,800 00	4,190 00
961,287 00	422,139 00	399,690 00	17,666,178 00	45,460 00	41,625 00	87,085 00
37,260 00	3,649 00	3,465 00	484,730 00	1,590 00	880 00	2,470 00
19,678 00	5,595 00	9,415 00	280,312 00	125 00	900 00	1,025 00
22,945 00	16,875 00	26,150 00	1,073,150 00	730 00	10,670 00	11,400 00
24,100 00	2,096 00	3,650 00	277,511 00	685 00	650 00	1,335 00
78,020 00	14,840 00	11,700 00	364,200 00	450 00	12,570 00	13,020 00
1,905 00	51,878 00	18,500 00	202,134 00	434 00	2,475 00	2,909 00
13,540 00	20,080 00	5,730 00	168,552 00	80 00	1,250 00	1,330 00
15,310 00	1,450 00	3,850 00	250,572 00	7,640 00	8,250 00	15,890 00
212,758 00	116,463 00	82,460 00	3,101,161 00	11,734 00	37,645 00	49,379 00
18,070 00	425 00	6,900 00	67,205 00	130 00	925 00	1,055 00
3,289 00	6,000 00	15,700 00	133,419 00	125 00	5,500 00	5,625 00
694 00	1,393 00	1,560 00	20,232 00	....	....	....
22,053 00	7,818 00	24,160 00	220,856 00	255 00	6,425 00	6,680 00

TABLEAU N° 11—VALEUR DES BIENS-FONDS ET DE LA PROPRIÉTÉ

Agence.	Valeur totale des terres en réserve.	Valeur des clôtures privées.	Valeur des bâtiments privés.	Valeur des édifices publics appartenant à la bande.	Valeur des instruments et véhicules.
	$	$	$	$	$
NOUVELLE-ECOSSE.					
Comté d'Annapolis	1,000	40	1,200	....	75
Comtés d'Antigonish et Guysborough	12,900	330	1,700	3,800	25
Cap-Breton (Eskasoni)	12,005	609	8,750	6,729	2,540
Cap Breton (Sydney)	12,200	....	7,500	600	....
Comté de Colchester	1,800	40	1,775	250	175
" de Cumberland	250	....	300	....	100
" de Digby	1,675	50	1,800	1,600	40
" d'Halifax	1,700	265	1,380	....	386
" de Hants	10,510	500	5,000	1,500	1,900
" d'Inverness	9,675	1,020	8,900	4,330	530
" de King	4,000	100	2,000	....	....
" de Lunenburg	4,000	320	7,855	600	883
" de Pictou	2,300	280	6,000	5,000	300
" de Queen	1,000	50	2,310	....	150
" de Richmond	7,000	350	3,800	10,000	800
" de Shelburne	....	500	1,400	....	40
" de Victoria	4,500	275	1,810	3,200	250
" de Yarmouth	150	....	125	....	....
Total	86,665	4,729	63,605	37,609	8,194
ONTARIO.					
Alnwick	60,000	4,900	18,800	3,600	2,300
Cap-Croker	120,500	2,300	49,200	30,000	6,000
Caradoc	133,536	17,886	94,190	....	21,170
Chapleau	18,400	....	10,500	....	....
Ile-du-Chrétien	29,400	850	7,500	3,000	2,100
Fort-Frances	281,636	1,100	20,000	6,250	1,750
Fort-William	200,000	785	45,610	3,900	1,700
Ile Georgina	32,150	850	6,425	1,650	1,250
Lac Doré	4,329	500	2,725	3,100	500
Baie de Gore	67,000	14,770	25,272	18,400	8,854
Kenora	123,329	357	7,770	265	3,323
Manitowaning	202,753	14,930	55,460	22,950	34,952
Moravian	95,300	5,800	30,600	5,000	8,500
Nouveau-Crédit	210,000	8,600	41,400	8,900	9,000
Parry-Sound	127,145	1,300	18,875	19,000	3,000
Rama	40,000	3,000	15,250	13,200	1,250
Lac-au-Riz	107,000	2,700	32,700	8,800	5,300
Sarnia	510,000	6,970	35,520	17,000	14,975
Saugeen	65,000	1,700	12,000	18,500	3,500
Sault-Sainte-Marie	49,600	2,525	27,000	25,600	6,000
Savanne	101,381	141	5,220	90	2,228
Scugog	68,000	1,798	2,000	500	572
Six-Nations	1,092,400	436,960	650,255	55,000	219,000
Sturgeon-Falls	241,680	2,000	29,300	11,000	3,300
Thessalon	133,958	8,905	12,550	9,600	850
Tyendinaga	645,300	134,825	89,155	39.300	42,754
Ile Walpole	68,160	7,483	21,015	....	9,069
	4,827,957	683,935	1,366,092	324,608	413,197
ILE DU PRINCE-EDOUARD.					
Ile du Prince-Edouard	20,214	1,630	7,200	8,000	890

PERSONNELLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE—*Suite.*

Valeur du bétail et des volailles.	Valeur des effets généraux.	Valeur des effets de ménage.	Valeur totale des biens-fonds et de la propriété personnelle.	Progrès réalisés durant l'année 1915.		
				Val. des nouv. améliorations à la terre.	Valeur. des bâtiments érigés.	Augmentation totale en valeur.
$	$	$	$	$	$	$
250	25	135	2,725	....	....	....
310	660	350	20,075	....	....	....
2,100	1,527	1,211	35,471	300	500	800
....	500	500	21,300	....	....	....
175	125	300	4,640	....	75	75
600	800	700	2,750	....	....	....
42	265	600	6,072	....	85	85
800	955	1,240	6,726	....	....	....
....	700	2,000	22,110	60	200	260
1,600	425	860	27,340	60	550	610
400	150	250	6,900	100	....	100
1,940	380	1,800	17,778	340	323	663
400	600	600	15,480	....	600	600
220	....	250	3,980	100	....	100
975	1,650	700	25,275	300	2,600	2,900
100	650	500	3,190	....	....	....
1,000	300	500	11,835	30	50	80
....	....	....	275	....	....	....
10,912	9,712	12,496	233,922	1,290	4,983	6,273
3,000	1,365	7,260	101,225	....	100	100
17,800	....	19,800	245,600	....	300	300
44,275	690	28,523	340,270	342	625	967
....	3,410	....	32,110	....	....	....
4,500	2,800	2,700	52,850	2,000	2,300	4,300
7,200	7,900	8,500	334,336	300	5,000	5,300
3,730	16,106	9,830	281,661	1,000	1,418	2,418
4,900	920	2,200	50,345	....	....	....
1,000	950	2,000	14,404	....	....	....
17,400	3,207	13,987	168,890	360	1,055	1,415
5,273	12,339	15,115	167,771	144	690	834
59,884	11,526	30,610	433,065	2,365	2,595	4,960
20,000	1,000	10,000	176,200	....	600	600
17,800	600	10,000	306,300	400	950	1,350
4,000	5,200	16,0 0	194,520	280	4.000	4,280
1,860	1,400	7,250	83,210	....	....	....
9,200	2,890	10,300	178,890	....	....	....
12,900	2,200	13,200	612,765	100	800	900
9,500	1,500	5,500	117,200	100	2,000	2,100
11,500	9,750	1,300	133,275	1,000	1,200	2,200
1,819	12,893	12,979	136,751	42	525	567
1,319	356	1,040	75,585	....	....	....
199,800	3,000	59,000	2,715,415	600	35,025	35,625
12,900	12,800	28,000	340,980	340	2,000	2,340
9,076	8,533	7,960	191,432	500	375	875
84,347	2,645	55,800	1,094,126	....	1,600	1,600
21,846	2,544	8,657	138,774	....	....	....
586,829	127,824	387,511	8,717,950	9,873	63,158	73,031
1,500	2,000	3,000	44,434	300	100	400

TABLEAU N° II.—VALEUR DES BIENS-FONDS ET DE LA PROPRIÉTÉ

Agence.	Valeur totale des terres en réserve.	Valeur des clôtures privées.	Valeur des bâtiments privés.	Valeur des édifices publics appartenant à la bande	Valeur des instruments et véhicules.
QUÉBEC.	$	$	$	$	$
Bécancour	4,000	160	1,620	.....	289
Bersimis	36,000	445	17,300	3,000	205
Cacouna	.....	3,700	.....	.....	.....
Caughnawaga	742,000	8,050	376,500	60,000	30,000
Jeune Lorette	22,000	350	35,800	25,000	1,700
Maniwaki	16,235	2,225	10,977	2,043	3,233
Maria	22,600	500	1,000	3,000	1,030
Mingan	.....	.....	4,000	500	.....
Oka	.....	3,900	39,700	3,000	6,500
Pierreville	25,000	825	52,000	2,000	500
Pointe Bleue	28,750	4,205	20,100	6,000	4,950
Ristigouche	170,000	12,000	45,000	.....	114,000
Sept-Iles	500	.....	4,700	1,500	.....
St-Régis	228,425	1,350	71,000	15,000	10,600
Timiskaming	22,700	700	8,300	1,400	1,450
Total	1,318,210	38,410	687,997	122,443	174,457
SASKATCHEWAN.					
Assiniboine	398,144	3,552	17,550	6,975	10,765
Battleford	1,501,568	9,975	20,200	300	35,400
Carlton	741,390	11,182	35,180	31,200	41,957
Lac-Croche	818,560	42,000	20,530	2,050	27,171
Lac-au-Canard	1,933,540	3,340	46,470	9,580	31,264
Agence des Buttes-la-Lime	407,597	6,475	9,450	300	14,800
Colonie des Buttes-la-Lime	276,515	300	20,000	3,200	11,000
Montagne-de-l'Orignal	206,000	600	8,000	2,400	8,000
Bois-de-l'Orignal	67,200	600	200	.....	150
Lac-aux-Oignons	1,802,695	18,890	39,200	2,000	17,155
Pelly	344,050	2,100	23,250	3,750	20,400
Qu'Appelle	966,964	4,102	29,500	3,900	29,482
Buttes-de-Tondre	1,123,334	11,146	26,701	2,300	33,594
Total	10,587,557	114,262	296,234	66,955	281,138

PERSONNELLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE—*Suite.*

Valeur du bétail et des volailles.	Valeur des effets généraux.	Valeur des effets de ménage.	Valeur totale des biens-fonds et de la propriété personnelle.	Progrès réalisés durant l'année 1915.		
				Valeur d. nouvelles amélio-rat. à la terre.	Valeur des bâtiments érigés.	Augmentation totale en valeur.
$	$	$	$	$	$	$
630	11	59	6,769	...	...	...
1,500	5,000	6,500	69,950	...	...	...
...	...	...	3,700	...	...	...
59,500	2,000	60,000	1,338,050	2,550	1,500	4,050
1,000	1,000	10,000	96,850	...	...	...
6,486	5,400	6,060	52,659	660	585	1,245
900	300	2,000	31,330	25	50	75
...	4,000	5,000	13,500	...	...	...
16,500	...	4,400	74,000	100	400	500
2,150	812	14,800	98,087	...	...	...
6,930	21,170	8,700	100,805	350	1,100	1,450
9,000	15,000	14,000	379,000	...	...	...
...	59,000	12,000	77,700	...	...	...
34,250	980	14,275	375,880	...	4,000	4,000
2,750	1,000	3,200	41,500	200	150	350
141,596	115,673	160,994	2,759,780	3,885	7,785	11,670
32,047	2,727	4,000	475,760	7,840	1,885	9,725
101,130	7,650	13,900	1,690,123	1,225	2,650	3,875
125,735	12,815	12,213	1,011,672	5,199	3,575	8,774
48,489	2,657	7,200	968,657	6,733	675	7,408
99,395	6,340	16,780	2,146,709	950	2,745	3,695
26,800	1,130	5,220	471,772	250	270	520
33,052	400	4,000	348,467	1,565	...	1,565
22,000	2,100	3,500	252,600	800	2,000	2,800
17,028	100	500	85,778	300	200	500
85,753	3,835	7,500	1,981,028	3,879	4,429	8,308
41,800	3,000	10,200	448,550	1,980	3,100	5,080
88,989	2,755	9,425	1,134,117	1,426	15,140	16,566
86,312	8,750	13,950	1,306,090	1,560	950	2,510
808,530	58,259	108,388	12,321,323	33,707	37,619	71,326

TABLEAU N° II.—VALEUR DES BIENS-FONDS ET DE LA PROPRIÉTÉ

RÉCAPI

Province	Valeur totale des terres en réserve.	Valeur des clôtures privées.	Valeur des bâtiments privés.	Valeur des édifices publics appartenant à la bande.	Valeur des instruments et véhicules.
	$	$	$	$	$
Alberta	12,646,537	65,313	267,475	154,785	215,827
Colombie-Britannique	13,494,015	302,817	1,391,740	405,820	288,670
Manitoba	2,303,690	13,512	240,304	49,005	82,969
Nouveau-Brunswick	71,200	2,400	44,715	42,550	5,960
Nouvelle-Ecosse	86,665	4,729	63,605	37,609	8,194
Ontario	4,827,957	683,935	1,366,092	324,605	413,197
Ile-du-Prince-Edouard	20,214	1,630	7,200	8,000	890
Québec	1,318,210	38,410	687,997	122,443	174,457
Saskatchewan	10,587,557	114,262	296,234	66,955	281,138
Total	45,356,045	1,227,008	4,365,362	1,211,772	1,471,302

PERSONNELLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE—*Fin.*

TULATION.

Valeur des effets généraux.	Valeur des effets de ménage.	*Fonds de secours aux sauvages.	Valeur totale des biens-fonds et de la propriété personnelle.	Progrès réalisés durant l'année 1915.		
				Valeur des nouvelles améliorations.	Valeur des bâtiments érigés.	Augmentation totale en valeur.
$	$		$	$	$	$
934,627	24,408	61,513	14,370,485	17,937	16,745	34,682
961,287	422,139	399,690	17,666,178	45,460	41,625	87,085
212,758	116,463	82,460	3,101,161	11,734	37,645	49,379
22,053	7,818	24,160	220,856	255	6,425	6,680
10,912	9,712	12,496	233,922	1,290	4,983	6,273
586,829	127,824	387,511	8,717,950	9,873	63,158	73,031
1,500	2,000	3,000	44,434	300	100	400
141,596	115,673	160,994	2,759,780	3,885	7,785	11,670
808,530	58,259	108,388	12,321,323	33,707	37,619	71,326
3,680,092	884,296	1,240,212	59,436,089	124,441	216,085	340,526

TABLEAU N° 12—SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation.	Gages.	Reçu du fermage des terres.	Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.	Par d'autres industries.	Pensions payées et int. sur le fonds en fidéi-com. des sauvages	Revenu total des sauvages.
ALBERTA.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Pieds-Noirs	72,761 00	5,300 00	15,000 00	...	100 00	500 00	25,000 00	6,116 22	124,777 22
Gens-du-Sang	89,855 00	34,838 00	58,047 00	10,000 00	...	450 00	...	6,490 56	199,680 56
Edmonton	33,523 00	12,675 00	11,000 00	...	1,035 00	8,220 00	5,690 00	15,338 12	87,481 12
Hobbema	33,170 00	2,450 00	3,013 00	...	3,750 00	4,437 00	5,614 00	4,846 50	57,280 50
Petit-lac-de-l'Esclave	...	...	...	...	...	...	...	26,110 00	26,110 00
Piégânes	49,107 00	...	8,000 00	2,892 00	...	...	1,250 00	2,843 45	64,092 45
Lac La-Selle	15,125 00	2,600 00	1,975 00	...	910 00	6,350 00	3,825 00	4,435 12	35,220 12
Sarcee	4,170 00	3,600 00	1,290 00	100 00	...	200 00	10,132 00	1,021 40	20,513 40
Stony	4,000 00	1,050 00	5,661 00	33 00	...	10,497 00	13,698 00	3,583 35	38,522 35
Total	301,711 00	62,513 00	103,986 00	13,025 00	5,795 00	30,654 00	65,209 00	70,784 72	653,677 72
COLOMBIE-BRITANNIQUE.									
Babine et Skeena supérieure	63,700 00	1,400 00	50,000 00	...	9,800 00	15,800 00	34,000 00	125 94	174,825 94
Bella-Coola	5,000 00	300 00	4,350 00	...	81,000 00	9,900 00	4,200 00	23 41	104,773 41
Cowichan	18,025 00	1,125 00	17,350 00	...	19,050 00	125 00	2,250 00	979 36	58,904 36
Kamloops	296,900 00	30,400 00	4,500 00	2,000 00	...	1,350 00	3,300 00	676 11	339,126 11
Kootenay	32,700 00	11,550 00	15,200 00	...	1,225 00	2,750 00	2,550 00	44 58	66,019 58
Kwawkewlth	...	...	10,220 00	320 00	51,000 00	1,400 00	11,550 00	36 65	74,526 65
Lytton	17,850 00	16,330 00	22,180 00	125 00	...	3,001 00	2,680 00	399 52	62,565 52
Nass	35,403 00	477 00	52,200 00	...	70,350 00	26,100 00	25,520 00	1,962 79	212,012 79
New-Westminster	36,175 00	5,450 00	64,330 00	...	57,730 00	30,580 00	55,280 00	3,742 93	253,287 93
Okanagan	94,390 00	17,500 00	1,700 00	250 00	865 00	1,325 00	...	396 01	116,426 01
Reine-Charlotte	1,400 00	1,450 00	12,000 00	...	25,000 00	500 00	6,000 00	24 95	46,374 95
Stikine	430 00	...	12,683 00	...	2,550 00	15,100 00	7,180 00	...	37,943 00
Lac Stuart	21,947 00	3,645 00	10,860 00	...	11,505 00	27,035 00	3,780 00	1,230 10	80,002 10
Côte occidentale	...	190 00	...	...	34,700 00	1,415 00	5,150 00	22 43	41,477 43
Lac Williams	31,570 00	4,600 00	7,450 00	...	390 00	15,800 00	5,050 00	11 91	64,871 91
Total	655,490 00	94,417 00	285,023 00	2,695 00	365,165 00	152,181 00	168,490 00	9,676 69	1,733,137 69
MANITOBA.									
Birtle	30,772 00	2,301 00	3,409 00	...	512 00	4,581 00	2,630 00	3,286 51	47,491 51
Clandeboye	5,756 00	760 00	4,600 00	354 00	3,025 00	6,250 00	...	8,329 85	29,074 85
Rivière Fisher	7,775 00	4,550 00	17,750 00	1,700 00	20,700 00	25,500 00	20,250 00	11,886 55	110,111 55

Griswold	37,273 00		2,350 00		250 00	1,150 00	1,300 00	1 94	42,324 94
Manitowapah	28,755 00	4,080 00	13,150 00		28,025 00	10,000 00	3,165 00	8,843 09	96,018 09
Norway-House	1,780 00		69,495 00		38,136 00	167,500 00	28,885 00	16,415 00	322,211 00
Pas	6,359 00	1,850 00	8,050 00	200 00	1,950 00	15,000 00	2,000 00	7,838 23	43,247 23
Portage-la-Prairie	43,981 00	350 00	5,700 00			4,000 00	1,825 00	4,808 42	60,664 42
Total	162,451 00	13,891 00	124,504 00	2,254 00	92,598 00	233,981 00	60,055 00	61,409 59	751,143 59
NOUVEAU-BRUNSWICK.									
Division nord—									
Comtés de Madawaska et Victoria	1,976 00		12,000 00		100 00	50 00	1,250 00	901 98	16,277 98
Division nord-est—									
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmorland	4,284 00	200 00	32,720 00	25 00	7,000 00	500 00	7,000 00	310 65	52,039 65
Division sud-ouest—									
Comtés Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	222 00		12,100 00		360 00	922 00	290 00	25 22	13,919 22
Total	6,482 00	200 00	56,820 00	25 00	7,460 00	1,472 00	8,540 00	1,237 85	82,236 85
NOUVELLE-ECOSSE.									
Comtés d'Annapolis	120 00		550 00			100 00	155 00		925 00
" d'Antigonish et Guysborough	420 00		8,150 00		510 00	380 00	8,150 00	12 36	17,622 36
" du Cap-Breton (Eskasoni)	3,750 00	250 00	95 00		340 00	45 00	1,000 00		5,480 00
" du Cap-Breton (Sydney)			4,000 00				4,000 00	7 86	8,007 86
" de Colchester	135 00		3,000 00		175 00	250 00	1,150 00		4,710 00
" de Comberlaud			1,000 00		50 00	250 00	700 00	42 47	2,042 47
" de Digby	365 00		1,900 00		75 00	300 00	900 00		3,540 00
" d'Halifax	1,500 00	920 00	6,225 00		100 00	3,800 00	10,600 00	84 74	23,229 47
" d'Hants	900 00	400 00	500 00		50 00	2,000 00	2,000 00		5,850 00
" d'Inverness	2,900 00	145 00	3,500 00	200 00	300 00	75 00	1,200 00		8,320 00
" de Kings	325 00	40 00	2,000 00		100 00	200 00	1,000 00		3,665 00
" de Lunenburg	2,575 00	1,175 00	3,600 00		675 00	775 00	1,250 00	08	10,050 08
" de Pictou	700 00	500 00	3,500 00		1,000 00	200 00	7,500 00		13,400 00
" de Queens	1,200 00	115 00	1,300 00	100 00	240 00	400 00		65 53	3,420 53
" de Richmond	1,600 00	290 00	1,980 00		975 00	25 00	315 00		5,185 00
" de Shelburne	100 00	30 00	1,500 00		150 00	350 00	275 00		2,405 00
" de Victoria	2,400 00	230 00	2,800 00	110 00	180 00	210 00	1,200 00	5 39	7,135 39
" de Yarmouth			100 00						100 00
Total	18,990 00	4,095 00	45,700 00	410 00	4,920 00	9,360 00	41,395 00	218 43	125,088 43

[1] Les chiffres complets pour le Petit Lac des Esclaves ne sont d'aucune valeur.

TABLEAU N° 12—SOURCES ET VALEUR DU REVENU—*Suite.*

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation.	Gages.	Reçu du fermage des terres.	Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.	Par d'autres industries.	Pensions payées et int. sur le fonds en fidéicom. des sauvages	Revenu total des sauvages.
ONTARIO.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Alnwick	2,730 00	278 00	5,035 00	2,099 00	205 00	1,395 00	506 00	6,399 91	18,647 91
Cap-Croker	5,200 00	1,400 00	1,090 00	....	1,380 00	23 00	230 00	15,957 19	25,280 19
Caradoc	43,663 00	4,415 00	83,541 00	8,699 00	109 00	399 00	3,130 00	3,623 93	147,579 93
Chapleau	....	....	5,000 00	....	....	....	....	13,628 00	18,628 00
Ile-du-Chrétien	1,770 00	250 00	1,500 00	....	400 00	300 00	1,200 00	3,239 47	8,659 47
Fort-Frances	3,740 00	750 00	24,000 00	17,545 00	34,500 00	18,000 00	4,600 00	5,084 54	108,219 54
Fort-William	1,053 00	....	26,000 00	54 00	22,200 00	30,000 00	....	9,358 01	88,665 01
Ile Georgina	2,460 00	800 00	2,070 00	970 00	....	100 00	1,470 00	1,438 80	9,308 80
Lac Doré	300 00	....	1,000 00	60 00	....	100 00	2,000 00	4 43	3,464 43
Baie-de-Gore	15,242 00	1,500 00	25,200 00	1,650 00	425 00	170 00	235 00	5,920 49	50,342 49
Kenora	4,223 00	280 00	28,670 00	30 00	22,357 00	30,640 00	11,150 00	6,275 75	103,625 75
Manitowaning	50,753 00	5,731 00	21,625 00	16,552 00	3,245 00	3,540 00	32,475 00	11,372 54	145,293 54
Moravian	13,750 00	1,400 00	21,747 00	125 00	200 00	200 00	200 00	3,994 63	41,616 63
Nouveau-Credit	16,084 00	1,800 00	13,400 00	3,976 00	100 00	300 00	3,500 00	5,580 67	44,740 67
Parry-Sound	4,970 00	1,175 00	9,000 00	....	850 00	700 00	6,100 00	4,157 47	26,952 47
Rama	2,290 00	....	9,000 00	300 00	1,600 00	1,500 00	2,500 00	2,992 33	20,182 33
Lacs au Riz	13,952 00	2,700 00	12,500 00	700 00	1,100 00	5,100 00	2,800 00	2,877 24	41,729 24
Sarnia	11,790 00	591 00	16,094 00	3,252 00	130 00	76 00	520 00	8,644 15	41,097 15
Saugeen	5,500 00	500 00	15,000 00	7,048 00	500 00	2,000 00	2,200 00	13,217 55	45,965 55
Sault Ste-Marie	7,025 00	1,475 00	14,750 00	....	7,450 00	2,025 00	8,875 00	9,506 89	51,106 89
Savanne	1,563 00	60 00	30,955 00	....	30,025 00	55,470 00	8,580 00	6,756 02	133,409 02
Scugog	963 00	450 00	730 00	80 00	50 00	350 00	1,200 00	593 99	4,416 99
Six-Nations	300,980 00	....	117,800 00	5,000 00	....	....	....	45,300 33	460,080 33
Sturgeon-Falls	5,200 00	1,000 00	21,500 00	4,500 00	10,500 00	4,700 00	7,000 00	31,760 60	86,160 60
Thessalon	7,575 00	350 00	25,120 00	50 00	3,348 00	2,390 00	2,933 00	4,282 58	46,048 58
Tyendinaga	52,827 00	3,000 00	48,700 00	6,180 00	1,300 00	325 00	750 00	5,967 36	119,049 36
Ile Walpole	28,315 00	3,233 00	26,645 00	508 00	3,591 00	715 00	2,081 00	2,544 62	67,632 62
Total	603,918 00	33,138 00	607,672 00	79,378 00	145,565 00	160,518 00	106,235 00	230,479 49	1,966,903 49
ILE DU PRINCE-EDOUARD.									
Ile du Prince-Edouard	1,425 00	160 00	....	....	4,500 00	40 00	5,000 00	....	11,125 00
QUÉBEC.									
Bécancour	590 00	40 00	500 00	620 00	....	....	500 00	226 84	2,476 84
Bersimis	450 00	250 00	1,500 00	....	800 00	17,500 00	3,300 00	140 80	23,940 80

Cacouna			2,220 00	220 00	370 00	700 00	1,935 00	272 30	5,717 30
Caughnawaga	50,000 00	4,000 00	76,000 00	5,609 00			12,000 00	1,014 58	148,623 58
Jeune Lorette			20,000 00			800 00	17,000 00	486 08	38,286 08
Maniwaki	5,667 00	119 00	13,393 00	757 00	210 00	12,106 00	2,319 00	1,563 97	36,134 97
Maria	900 00	130 00	2,900 00		200 00	350 00	1,550 00		6,030 00
Mingan					330 00	2,000 00			2,330 00
Oka	6,000 00	2,300 00	10,800 00		125 00			319 27	19,544 27
Pierreville	2,100 00	317 00	3,140 00	94 00		312 00	6,740 00	210 03	12,913 03
Pointe Bleue	9,000 00	1,000 00	6,000 00		400 00	25,000 00	2,000 00	273 12	43,673 12
Restigouche	9,500 00	750 00	28,000 00	3,800 00	280 00	500 00	8,500 00	27 52	51,357 52
Sept-Iles						6,000 00			6,000 00
St-Régis	58,971 00	16,100 00	67,000 00	527 00	2,000 00	1,500 00	13,000 00	2,555 47	161,653 47
Témiscamingue	3,500 00	300 00	4,000 00		150 00	2,500 00	200 00	974 51	11,624 51
Total	146,678 00	25,306 00	235,453 00	11,627 00	4,865 00	69,268 00	69,044 00	8,064 49	570,305 49
SASKATCHEWAN.									
Assiniboine	24,418 00	4,952 00	1,466 00		50 00	1,000 00	7,688 00	1,759 21	41,333 21
Battleford	49,881 00	8,892 00	11,986 00		2,280 00	7,990 00	11,145 00	7,030 58	99,204 58
Carlton	59,112 00	11,320 00	12,510 00		4,400 00	16,935 00	12,278 00	6,105 58	122,660 58
Lac Croche	33,798 00	2,934 00	4,000 00		1,350 00	1,500 00	8,366 00	8,299 71	60,247 71
Lac aux Canards	11,668 00	9,961 00	7,408 00		1,130 00	22,508 00	3,699 00	7,234 68	63,608 65
Agence des Buttes-la-Lime	8,983 00	4,970 00	400 00			1,200 00	2,050 00	1,705 45	19,308 45
Colonie des Buttes-la Lime	12,212 00	3,080 00	800 00			200 00	1,000 00		17,292 00
Montagne-de-l'Orignal	20,000 00	3,000 00	1,400 00	1,650 00	1,000 00	4,500 00	4,000 00	2,661 02	38,211 02
Bois-de-l'Orignal	1,482 00	3,235 00	1,207 00	130 00		974 00			7,028 00
Lac-aux-Oignons	18,988 00	10,032 00	5,593 00	3,232 00	8,200 00	19,055 00	4,004 00	5,540 55	74,644 55
Pelly	26,500 00	1,500 00	5,050 00	2,700 00		5,500 00		6,785 07	48,035 07
Qu'Appelle	48,562 00	4,060 00	5,550 00		1,750 00	2,900 00	8,500 00	7,075 87	78,397 87
Buttes de Tondre	33,758 00	6,123 00	13,845 00		4,500 00	49,150 00	6,600 00	4,237 43	118,213 43
Ile à la Crosse[1]								10,190 00	10,190 00
Total	349,362 00	74,059 00	71,215 00	7,712 00	24,660 00	133,412 00	69,330 00	68,625 15	798,375 15

[1] Les renseignements fournis pour l'Ile à la Crosse ne sont d'aucune valeur.

TABLEAU N° 12—SOURCES ET VALEUR DU REVENU—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation.	Gages.	Reçu du fermage des terres.	Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.	Par d'autres industries.	Pensions payées et intérêt sur le fonds en fidéicommis des sauvages.	Revenu total des sauvages.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Alberta	301,711 00	62,513 00	103,986 00	13,025 00	5,795 00	30,654 00	65,209 00	70,784 72	653,677 72
Colombie-Britannique	655,490 00	94,417 00	285,023 00	2,695 00	365,165 00	152,181 00	168,490 00	9,676 69	1,733,137 69
Manitoba	162,451 00	13,891 00	124,504 00	2,254 00	92,598 00	233,981 00	60,055 00	61,409 59	751,143 59
Nouveau-Brunswick	6,482 00	200 00	56,820 00	25 00	7,460 00	1,472 00	8,540 00	1,237 85	82,236 85
Nouvelle-Ecosse	18,990 00	4,095 00	45,700 00	410 00	4,920 00	9,360 00	41,395 00	218 43	125,088 43
Ontario	603,918 00	33,138 00	607,672 00	79,378 00	145,565 00	160,518 00	106,235 00	230,479 49	1,966,903 49
Ile du Prince-Edouard	1,425 00	160 00	....	....	4,500 00	40 00	5,000 00	....	11,125 00
Québec	146,678 00	25,366 00	235,453 00	11,627 00	4,865 00	69,268 00	69,044 00	8,064 49	570,305 49
Saskatchewan	349,362 00	74,059 00	71,215 00	7,712 00	24,660 00	133,412 00	69,330 00	68,625 15	795,375 15
Total	2,246,507 00	307,779 00	1,530,373 00	117,126 00	655,528 00	790,886 00	593,298 00	450,496 41	6,691,993 41

ÉTATS DES ÉCOLES

27—i—8½

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

NOTE.—Le "Standard" indique la classification des écoles selon le livre de lecture dont ils se servent curriculum, ainsi :—
Standard I........................Premier livre de lecture, Partie I
" II.................... " " Partie II
" III..................Deuxième livre de lecture

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
NOUVELLE-ECOSSE.				
Rivière-à-l'Ours..........	Rivière-à-l'Ours.	Comté de Digby ..	Mlle Agatha McGinty	Catholiq. romaine..
Eskasoni	Eskasoni	Co. de Cap-Breton.	James McNeil	" ..
Sydney	Sydney	" " ..	Mlle Eileen Boyle...	" ..
[1]Halfway-River..........	Franklin-Manor.	Co. de Cumberland.	Mlle Annie J. Lockhart.............	" ..
[1]New-Prospect..........	....	" ...	Mlle Nellie A. Yorke.	" ..
[1]Springhill-Junction......	....	" ...	Mlle Ruey E. Teed..	" ..
Indian-Cove	Fisher's-Grant ..	Comté de Pictou .	Mlle Gertrude McGirr	" ..
Rivière Middle....	Rivière Middle..	" Victoria..	John A. McNeil....	" ..
Millbrook	Millbrook	" Colchester	Mlle Jessie Scott....	" ..
New-Germany...........	Lunenburg	" Lunenburg	Mlle E. B. Julian...	" ..
Rivière Saumon	Rivière Saumon.	" Richmond	Ernest L. McNeil...	" ..
[2]Malagawatch	Malagawatch....	" Inverness.	Mme Annie McNeil.	" ..
Whycocomagh...........	Whycocomagh ..	" " ...	John A. Gillis	" ..
Shubenacadie............	Indian Brook ...	" Hants	Mlle Mary A. Shortt.	" ..
[1]Bishopville..............	à Bishopville	" Kings	Mlle Elizabeth A. Woodworth......	" ..
Tufts-Cove.....	à Tufts Cove....	" Halifax...	George F. Richardson	" ..
Afton	Afton	" Antigonish	William J. Rogers..	" ..
Total, Nouvelle-Ecosse	....	.. ..	....	....
ILE DU PRINCE-EDOUARD.				
Ile Lennox....	Ile Lennox......	Surintendance I.-P.-E............	Jacob Sark	Catholiq. romaine. .
[3]Rocky-Point.............	Rocky-Point....	" " ..	Peter Scully	" ..
Total, Ile du Prince-Edouard.	....	....	. ...	....
NOUVEAU--BRUNSWICK.				
Burnt-Church.............	Church-Point...	Nord-est	Mlle Harriet E. Keating..............	Catholiq. romaine.
Big-Cove	Big-Cove........	"	Mlle Alice McLaughlin	" ..
[1]Beaumont, S.S. No. 15 ...	Fort-Folly	"	Mlle Emerise Cormier............	" ..
Eel-Ground	Eel-Ground	"	Mlle Margaret Isaacs	" ..
Eel-River.................	Eel-River.	"	Mlle Marie LeBlanc.	" ..
Red-Bank.................	Red-Bank	"	Mlle Ena A. Cormier	"
Kingsclear	Kingsclear	Sud-ouest.........	Mlle Florence O'Brien	" ..
Oromocto	Oromocto.... ...	"	Mme B. J. McCaffrey	" ..
St. Mary's...............	St. Mary's......	"	Mlle M. T. Hughes.	" ..
Woodstock	Woodstock......	"	Mlle Geneviève Brophy...	" ..
Edmundston	Edmundston	Nord..............	Mlle Annie Michaud.	" ..
Tobique	Tobique	"	Mlle Ethel F. McGrand............	" ..
Total, Nouveau-Brunswick.	....	....	....	....

[1] Ecole de blancs fréquentée par les enfants des sauvages. [2] Ouverte depuis le mois d'août au 31 décembre 1915 seulement. [3] Nouvelle école, ouverte durant le mois d'octobre 1915.

ÉCOLES.

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1916.

et, par conséquent montre le degré d'avancement général dans toutes les études prescrites par le

Standard IV............ ....Troisième livre de lecture.
" V.......................... Quatrième "
" VI..... ....Cinquième "

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Standard.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										NOUVELLE-ECOSSE.
8	3	11	7	5	.....	2	1	.....	3	Rivière-à-l'Ours
13	11	24	13	17	1	2	4	.....	.....	Eskasoni.
15	12	27	15	12	8	5	1	1	.....	Sydney.
4	2	6	3	2	1	.....	1	.....	2	[1]Halfway-River.
3	1	4	1	4	.....	.....	.....	.....	.....	[1]New-Prospect.
3	1	4	1	3	1	.....	.....	.....	.....	[1]Springhill-Junction.
14	12	26	18	8	7	3	4	.....	4	Indian-Cove.
14	9	23	11	14	4	2	2	1	.....	Middle-River.
10	7	17	5	10	1	2	.....	2	2	Millbrook.
9	6	15	9	7	1	1	1	2	3	New-Germany.
18	14	32	10	15	6	5	4	2	.....	Salmon-River.
6	3	9	3	6	.....	2	.....	1	.....	[2]Malagawatch.
8	15	23	11	10	7	4	2	.....	.....	Whycocomagh.
3	13	16	6	3	7	.....	6	.....	.....	Shubenacadie.
2	3	5	2	1	1	1	.....	.....	2	[1]Bishopville.
6	8	14	5	4	1	2	6	1	.....	Tufts-Cove.
21	21	42	17	23	9	9	1	.....	.....	Afton.
157	141	298	137	144	55	40	33	10	16	Total, Nouvelle-Ecosse.
										ILE DU PRINCE-EDOUARD.
20	19	39	17	24	8	4	3	.....	.....	Ile Lennox.
4	5	9	6	6	3	.....	.....	.....	.....	[3]Rocky-Point.
24	24	48	23	30	11	4	3	.....	.....	Total, Ile du Prince-Edouard.
										NOUVEAU-BRUNSWICK.
24	21	45	23	21	6	8	6	4	.....	Burnt-Church.
16	18	34	13	14	13	5	2	.....	.....	Big-Cove.
3	3	6	2	3	1	1	1	.....	.....	[1]Beaumont, S.S. N° 15.
13	17	30	18	15	9	4	2	.....	.....	Eel-Ground.
8	14	22	16	9	7	.....	6	.....	.....	Eel-River.
5	8	13	10	5	8	.....	.....	.....	.....	Red-Bank.
7	15	22	16	3	8	5	4	2	.....	Kingsclear.
10	11	21	12	9	4	4	1	3	.....	Oromocto.
10	18	28	18	11	5	8	4	.....	.....	St. Mary's.
9	3	12	7	2	5	2	3	.....	.....	Woodstock.
8	6	14	12	1	4	3	6	.....	.....	Edmundston.
21	17	38	27	12	11	6	4	5	.....	Tobique.
134	151	285	174	105	81	46	39	14	....	Total, Nouveau-Brunswick.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
QUÉBEC.				
Caughnawaga (garçons)....	Caughnawaga..	Caughnawaga.....	Sœur Mary Edward (prin.)........	Catholiq. Romaine.
" (filles)......	" ..	"	Sœur Mary Edward (prin.)...........	" ..
" (buisson)....	" ..	"	Mme A. Beauvais...	" ..
" (St-Isidore).	" ..	"	" J. Smith Twoaxe	" ..
" (Mission)...	" ..	"	Mlle Margaret Matthews..............	Méthodiste.........
Bersimis..................	Bersimis.........	Bersimis.........	Sœur St-Eugène......	Catholiq. Romaine.
[1]Escoumains	A Escoumains...	"	Mlle Ermentine Dumas..............	" ..
Pointe Bleue..............	Pointe Bleue....	Pointe Bleue....	Sœur M. Antoinette (prin.)..... ..... Sœur St-Louis (asst).	" ..
Restigouche.............	Restigouche.....	Restigouche	Sœur Marie du Saint Rosaire (p.). Sœur Marie de St-Joseph (asst.).....	" ..
St-Francis (prot.)	Pierreville......	Pierreville........	H. L. Masta.........	Egl. d'Angleterre..
" (C.R.)	"	"	Sœur Ste-Ildefonse..	Catholiq. Romaine.
St-Régis (île).............	St-Régis..	St-Régis..........	Mlle Lillian McGœy	Auc. dénomination.
" (village)........	"	"	Mlle Nellie Keon...	" ..
Chenail..................	"	"	Mlle Catherine McCaffrey..........	" ..
Chetlain...............	"	"	Mme Peter A. McDonald........	" ..
Cornwall-Island..........	"	"	Mlle M. O'Hare	" ..
Oka-Country.............	Oka.............	Oka.............	Mlle L. E. Dickenson	Méthodiste........
Congo-Bridge.....	Maniwaki	Maniwaki........	Mlle Helen J. White	Auc. dénomination.
Maniwaki....	"	"	Mlle Margaret McCaffrey	Catholiq. Romaine.
Maria	Maria..........	Maria	Mlle Joséphine Audet..............	" ..
Lorette.......	Lorette.........	Lorette...	Sœur St-Jean Berchmans (prin.) .... Sr. St-Agathe (asst.).	" ..
[2]Longue-Pointe	A la Long. Poin.	Témiskaming.	Mlle Jane E. Wabie.	" ..
[2]Waswanipi	A Waswanapi...	" ..	Harry Cartlidge	Egl. d'Angleterre..
Témiskaming......	Témiskaming. ..	"	Sœur Monica.......	Catholiq. Romaine.
[1]Pointe des Chasseurs	A la Pointe des Chasseurs.....	"	Mlle Bertha L. Cappelain............	" ..
[2]Lac au Loup	Lac au Loup....	"	Mlle Agnes Robinson	" ..
Ruperts-House..	A Rupert-House	Distr. Baie James.	Rev. P. C. Howard..	Egl. d'Angleterre..
[3]Ste-Lucie de Doncaster....	Doncaster	Doncaster...... ..	Mme Henry Viger, jr.	Catholiq. Romaine.
Total, Québec.....	....	....	....	....

[1] Ecole de blancs fréquentée par les enfants des sauvages. [2] Ouverte l'été seulement. [3] Nouvelle école, ouverte en novembre 1915.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1916.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										QUÉBEC.
150	....	150	107	75	39	12	15	......	9	Caughnawaga (garçons).
......	150	150	107	96	18	......	20	......	16	" (filles).
14	14	28	22	6	12	5	5	......	.. ..	" (buisson).
9	12	21	16	6	9	4	2	.... .	......	" (St-Isidore).
9	15	24	10	23	......	1	.. .	......	.. ...	" (Mission).
33	27	60	33	27	15	18	.. ...	......	.....	Bersimis.
5	7	12	10	12	......	......	......	......	.....	Escoumains.
48	50	98	43	51	12	11	10	10	4	Pointe-Bleue.
37	41	78	48	25	18	19	10	6	.....	Restigouche.
4	6	10	5	3	1	2	......	4	......	St-Francis (prot.)
33	39	72	53	20	15	21	5	7	4	" (C.-R.)
18	11	29	22	13	5	6	3	2	......	St-Régis (île).
34	29	63	46	30	11	8	10	4	......	" (village).
27	20	47	27	30	10	5	1	1	....	Chenail.
18	19	37	20	27	6	3	1	.....	......	Chetlain.
33	17	50	23	27	15	6	2	......	. ..	Cornwall (île).
16	18	34	13	7	6	6	8	3	4	Oka (comté).
9	12	21	10	9	7	3	2	.....	......	Congo-Bridge.
9	13	22	11	7	5	5	4	1	.....	Maniwaki.
15	10	25	14	4	4	8	6	1	2	Maria.
26	44	70	65	31	10	19	10	.....	.. .	Lorette.
6	12	18	8	18	......	.. ..	.... .	......	......	[2]Longue-Pointe.
15	16	31	21	31	.....	......	......	......	......	[2]Waswanipi.
14	18	32	12	7	5	9	7	4	......	Témiskaming.
7	16	23	15	3	7	4	4	...	...	[1]Pointe des chasseurs.
5	15	20	18	1	4	5	4	6	......	[2]Lac au Loup.
9	6	15	10	7	4	2	2	. .	.....	Ruperts-House.
6	10	16	13	8	5	3	......	......	......	[3]Ste-Lucie de Doncaster.
609	647	1256	802	609	243	185	131	49	39	Total, Québec.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages du Canada (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
ONTARIO.				
Alnwick	Alnwick	Alnwick	Frank J. Joblin	Méthodiste
Cape-Croker	Cape-Croker	Cape-Croker	Mlle Mary Moffitt	Aucune dénomin.
Port-Elgin	"	"	Thomas Jones	"
Baie Sydney	"	"	Mlle Isabella McIver	"
Back-Settlement	Caradoc	Caradoc	Lyman Fisher	"
Bear-Creek	"	"	Mlle Annie McDougall	"
Oneida, n° 2	Oneida	"	Levi T. Doxtator	Egl. d'Angleterre
" n° 3	"	"	Mlle Viola Sims, B.A	Méthodiste
River-Settlement	Caradoc	"	Mlle Mary C. Vining	Aucune dénomin.
[1]Biscotasing, S.S. n°1	à Biscotasing	Chapleau	Mlle Irene M. Macgregor	"
[2]Manitou-Rapids	Manitou-Rapids	Fort-Frances	Mme A. Spencer	Egl. d'Angleterre
Ile Georgina	Ile Georgina	Ile Georgina	Mme A. J. Taylor	Méthodiste
Lac Doré	Lac Doré	Lac Doré	Mlle Catherine M. Goulet	Cathol. romaine
[1]Calabogie, S.S. n° 5	à Calabogie	"	Mlle Kathleen Cusick	"
Sheshegwaning (C.R.)	Sheshegwaning	Baie Gore	Mlle Elizabeth Leusch	"
" (prot.)	"	"	Edwin Weeks	Egl. d'Angleterre
[3]Cockburn-Island	Cockburn-Island	"	Mlle Susie A. Fex	Cathol. romaine
Baie Ouest	Baie-Ouest	"	Mlle Clotilda Laferrière	"
Sheguiandah	Sheguiandah	Manitowaning	W. D. Murray	Egl. d'Angleterre
Baie Sud	Baie Sud	"	Mlle Rose Fagan	Cathol. romaine
Sucker-Creek	Sucker-Creek	"	Mlle M. C. Schultz	Egl. d'Angleterre
Buzwah	Buzwah	"	Mlle Lila A. Dodd	Cathol. romaine
Lac Poisson-Blanc	Lac Poisson-Bl.	"	Mme Jos. Jalbert, jr.	"
Wikwemikong	Ile Manitoulin	"	Mlle Adele Duhamel (prin.)	"
			Mlle Kelly (asst.)	"
Moraviantown	Moravian	Moravian	A. Beith Gardiner	Aucune dénomin.
Nouveau-Crédit	Nouveau-Credit	Nouveau-Crédit	Kenneth B. Cragg	"
Gibson	Watha	Parry-Sound	Mlle Sara Stephenson	Méthodiste
Henvey-Inlet	Henvey-Inlet	"	Joseph Partridge	Aucune dénomin.
Ryerson	Ile Parry	"	Mlle Frances E. Munt	"
Shawanaga	Shawanaga	"	Mlle Creasor	"
[4]Ile-du-Chrétien	Ile-du-Chrétien	Ile-du-Chrétien	George Wight	Méthodiste
Lac Helen	Red-Rock	Fort-William	Mlle C. Harrison	Cathol. romaine
Baie Mission	Fort-William	"	Mlle Rose Chaput	"
Mountain-Village	"	"	Mlle Annie O'Brien	"
[5]Mobert	Heron-Bay	"	Mme E. Gillis	"
Pic-River	Pic-River	"	Mlle Julia Larche	"
[6]Pays Plat	Pays Plat	"	Mme X. McLaren	"
[7]Gull-Bay	Gull-Bay	"	D. Ducharme	"
Rama	Rama	Rama	Mlle Eva N. McBain (prin.)	Méthodiste
			Mlle R. Waite (asst.)	
[1]Hiawatha	Lac au Riz	Lac au Riz	Mlle Mina E. Throop	Aucune dénomin.

[1]École des blancs fréquentée par les enfants des sauvages. [2]Ouverte de nouveau le 31 mars 1916, ayant été fermée depuis le 31 décembre 1913. [3]Ouverte durant l'été seulement. [4]Fermée durant le trimestre de septembre 1915; pas d'instituteur. [5]Nouvelle école, ouverte le 1er septembre 1915. [6]Ouverte de nouveau le 1er janvier 1916. [7]Nouvelle école, ouverte le 1er août 1915.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1916.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										ONTARIO.
33	25	58	27	21	9	18	6	4	....	Alnwick.
27	9	36	25	16	......	8	8	4	.....	Cap-Croker.
23	16	39	25	20	9	4	4	2	.....	Port-Elgin.
3	8	11	6	3	2	3	1	2	.....	Sydney-Bay.
16	20	36	19	19	......	5	8	4	.....	Back-Settlement.
10	23	33	16	13	2	7	8	3	.....	Bear-Creek.
23	30	53	22	38	9	5	1	......	......	Oneida, N° 2.
22	25	47	17	43	3	1	......	......	......	" N° 3.
14	15	29	12	14	5	6	4	.....	......	River-Settlement.
2	2	4	3	4	.....	.....	.....	......	......	[1]Biscotasing, S.S. N° 1.
15	15	30	24	29	1	......	......	......	......	[2]Manitou-Rapids.
15	8	23	16	12	......	7	3	1	......	Ile Georgina.
16	13	29	16	14	3	4	5	3	......	Lac Doré.
5	6	11	5	5	3	1	1	1	.....	[1]Calabogie, S.S. N° 5.
7	9	16	12	5	5	......	4	2	......	Sheshegwaning (C.R.).
11	6	17	12	2	5	5	4	1	......	" (prot.).
6	8	14	8	14	.....	......	......	......	......	[3]Cockburn-Island.
20	17	37	15	28	4	4	......	1	......	Baie-Ouest.
6	10	16	10	9	1	6	......	......	......	Sheguiandah.
14	11	25	11	9	6	5	4	1	....	Baie-Sud.
6	9	15	13	4	6	4	1	......	......	Sucker-Creek.
15	7	22	11	18	3	1	......	......	......	Buzwah.
14	11	25	13	18	5	2	......	......	....	Lac Poisson-Blanc.
55	35	90	40	61	9	11	7	2	.....	Wikwemikong.
47	32	79	35	30	24	15	5	5	.....	Moraviantown.
12	20	32	16	9	10	7	1	3	2	Nouveau-Crédit.
8	9	17	8	9	2	4	1	1	......	Gibson.
8	6	14	8	7	.....	3	2	2	.....	Henvey-Inlet.
10	17	27	13	22	1	4	......	......	......	Ryerson.
11	15	26	12	14	4	7	1	......	......	Shawanaga.
16	16	32	14	15	1	10	5	......	1	[4]Ile du Chrétien.
10	16	26	7	17	5	2	1	1	....	Lac Helen.
12	8	20	10	13	3	3	1	......	......	Baie Mission (Squaw-Bay).
21	15	36	19	13	5	11	5	2	.....	Mountain-Village.
11	16	27	13	23	4	.....	......	......	......	[5]Mobert.
8	13	21	8	15	5	1	......	......	......	Rivière Pic.
8	10	18	15	13	4	1	......	......	......	[6]Pays Plat.
13	9	22	11	20	2	......	......	......	......	[7]Gull-Bay.
28	27	55	35	23	7	14	8	3	.....	Rama.
7	12	19	10	3	3	7	1	5	......	[1]Hiawatha.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
ONTARIO.—*Fin.*				
Lac à la Vase (Chemong)..	Lac à la Vase...	Lac au Riz...	Mme Wm. J. Hanes.	Auc. dénomination.
Kettle-Point..	Kettle-Point.. ..	Sarnia............	Mme Angus George.	"
Stony-Point	Stony-Point	"	Mlle Agnes A. Weaver..	"
Ste-Clair.....	Sarnia..........	"	Mlle Alice M. Matthews.....	Méthodiste........
French-Bay...............	Saugeen........	Saugeen	T. J. Wallace. . . .	Auc. dénomination.
Saugeen....	"	"	Mlle Isabella Ruxton	"
Scotch-Settlement	"	"	Mme B. Robb......	"
Batchawana..	Batchawana	Sault Ste-Marie...	Mlle M. Mercier....	Cathol. romaine.. ..
Garden-River (C. R.)......	Garden-River...	"	Mlle Tackney, (1ère instit.), Mlle McDermott, (2me institutrice).......	" ....
" " Egl. d'Angl.	"	"	L. F. Hardyman....	Egl. d'Angleterre...
Goulais-Bay.............	Goulais-Bay.. ..	"	Mlle Annie O'Connor	Cathol. romaine....
[1]Scugog S. S. N° 3.........	Scugog-Island ..	Scugog..........	C. G. Hayes.......	Auc. dénomination.
Six-Nations, N° 1.........	Six-Nations.....	Six-Nations.	Mlle Mary H. Jamieson	"
" N° 2.........	"	"	Elmer Jamieson, (prin.): Mlle E. Alexander (asst.)..	"
" " 3.	"	"	C. E. Scragg.......	"
" " 4........	"	"	Mlle Mina E. Marten	"
" " 5.........	"	"	S. A. Anderson.....	"
" " 6.........	"	"	John R. Lickers	"
" " 7.........	"	"	Mlle Alma Marten.	"
" " 8.........	"	"	Elam D. Bealfoot...	"
" " 9.........	"	"	Jesse M. Moses.....	"
" " 10.........	"	"	Mlle Julia L. Jamieson.....	"
" " 11.......	"	"	Victor A. E. Ellis...	"
Garden-Village.	Nipissing.......	Sturgeon-Falls....	Mlle Ellen Ratchford	Cathol. romaine....
[1]Mattawa	Mattawa.......	"	Sœur St-Pierre......	" ....
[2]Timagami................	Bear-Island.....	" ...	Mlle Mary G. Honan	Auc. dénomination.
Mississagi-River....	Mississagi-River	Thessalon.........	Mlle Margaret Tolly	Cathol. romaine....
[3]Thessalon................	Thessalon.......	"	Mlle L. Shaddeau...	" ....
[2]Abitibi..................	A Abitibi.......	Traité N° 9.......	Mme Mary A. McDonald......	" ....
Albany-River (C. E).......	A Fort-Albany..	"	Rév. J. T. Griffin...	Egl. d'Angleterre. .
Fort-Hope......	A Fort-Hope....	"	Rév. E. Richards....	"
French-Post...............	A Moose-River .	"	Fred Marks.........	"
Moose-Fort......	A Moose-Fort ..	"	Mlle Lucy J. Barker.	"
[4]Osnaburg................	A Osnaburg.....	"	S. N. Dixon........	"
Tyendinaga (Est)...... ...	Tyendinaga.....	Tyendinaga.......	Mlle Flossie M. Hall	Auc. dénomination.
" (Ouest)..	"	"	Mlle Ethel M. Picard	"
" (Central)......	" ...	"	Mlle F. Fletcher....	"
" (Mission)......	"	"	Alex. Leween. . ..	"
Walpole-Island, N° 1......	Walpole-Island..	Walpole-Island...	Mlle S. E. Wilson...	Egl. d'Angleterre. .
" " 2	" ..	" ..	Mlle M. Warnock...	Méthodiste.... ....
Total, Ontario........	. . ..	....	....	....

[1] Ecole des blancs fréquentée par les enfants des sauvages. [2] Ouverte pendant l'été seulement.
[3] Fermée depuis le 30 juin 1915. [4] Ouverte que 67 jours durant l'année.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1915.

Nombre sur la liste. Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Degré I	II	III	IV	V	VI	École.
										ONTARIO—*Fin.*
19	20	39	22	22	8	2	6	1	....	Lac à la Vase (Chemong).
22	10	32	14	17	7	4	4	......	......	Kettle-Point.
4	11	15	7	11	2	1	1	......	....	Stony-Point.
21	13	34	15	22	3	7	2	......	......	Ste-Clair.
18	13	31	25	19	1	7	4	......	......	Baie au Français.
16	10	26	17	10	1	5	7	3	.....	Saugeen.
27	16	43	31	12	8	4	12	7	.....	Scotch-Settlement.
12	8	20	6	10	6	4	......	......	....	Batchawana.
36	36	72	31	29	8	24	10	1	....	Garden-River (C.R.)
15	9	24	13	10	6	8	......	......	....	" (E.A.).
9	11	20	11	8	3	8	1	1	......	Baie Goulais.
3	4	7	3	5	2	....	......	......	......	[1]Scugog S.S. n° 3.
26	34	60	30	28	10	11	5	6	.	Six-Nations n° 1.
46	46	92	43	39	13	14	15	11	.....	" " 2.
28	28	56	28	25	11	11	9	....	......	" " 3.
11	12	23	9	8	6	1	7	1	....	" " 4.
17	18	35	17	17	4	6	6	2	....	" " 5.
19	12	31	14	9	3	6	8	2	3	" " 6.
30	42	72	27	32	15	18	6	1	......	" " 7.
20	22	42	20	19	8	12	2	1	.....	" " 8.
18	18	36	16	20	9	3	4	......	......	" " 9.
33	25	58	24	26	11	11	8	2	.....	" " 10.
38	23	61	23	36	9	6	7	3	.....	" " 11.
18	18	36	21	8	7	21	...	......	......	Garden-Village.
33	28	61	41	24	12	12	8	4	1	[1]Mattawa.
18	5	23	14	20	1	2	......	.	....	[2]Timigami.
10	5	15	7	8	.....	7	......	......	....	Mississagi-River.
3	4	7	5	3	3	.....	1	......	....	[3]Thessalon.
22	18	40	15	28	10	2	......	......	......	[2]Abitibi.
40	38	78	22	66	8	1	3	.....	.....	Albany-River.
27	25	52	16	52	.....	......	......	......	....	Fort-Hope.
9	8	17	6	8	8	1	......	......	....	French-Post.
13	8	21	14	16	2	2	1	......	......	Moose-Fort.
23	31	54	19	46	7	1	.....	.....	.....	[4]Osnaburg.
27	26	53	22	20	14	8	11	......	....	Tyendinaga (Est).
15	12	27	17	10	4	7	3	3	....	" (Ouest).
23	5	28	9	9	2	7	9	1	......	" (Central).
25	12	37	13	24	5	3	5	.....	....	" (Mission).
22	37	59	24	41	7	6	5	......	..	Walpole-Island n° 1.
20	20	40	24	27	5	3	5	......	......	" " " 2.
1444	1320	2764	1352	1509	419	452	275	102	7	Total, Ontario.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
MANITOBA.				
Black-River	Black-River	Clandeboye	George Slater	Eglise d'Angleterre
Brokenhead	Brokenhead	"	John Sinclair	" "
Fort Alexandre (supérieur)	Fort Alexandre.	"	Rév. Chs. H. Fryer.	" "
Hollowwater-River	Hollowwater River	"	Rév. G. L. Smith	" "
[1]Patapun	St-Pierre	"	M. Eaton	Auc. dénomination.
St-Pierre (north)	"	"	Peter Harper	Eglise d'Angleterre
Berens-River	Berens-River	Fisher-River	Mme J. H. Lowes	Méthodiste
Fisher-River	Fisher-River	"	William G. Stevens, (instituteur); Mlle Mildred N. Carter (asst.)	"
[2]Deer-Lake	Deer-Lake	"	Elijah Sinclair	"
Grand-Rapids	Grand-Rapids	"	Nathan Settee	Eglise d'Angleterre
[3]Peguis (nord)	Peguis	"	A. H. Packer	" "
" (sud)	"	"	Henry J. Frances	" "
[4]Poplar-River	Poplar-River	"	William Lee	Méthodiste
Oak-River Sioux	Oak River	Griswold	Mlle Rowena Havard	Eglise d'Angleterre
Ebb et Flow-Lake	Ebb et Flow-Lake	Manitowapah	Mlle B. A. Adam	Catholique romaine.
Fairford (supérieur)	Fairford	"	Rupert Bruce	Eglise d'Angleterre
Fairford (inférieur)	"	"	Colin Sanderson	" "
[5]Fairford (amélioré)	"	"	Augustus Hyson	" "
Lac Manitoba	Lac Manitoba	"	R. P. Martel	Catholique romaine
Lac St-Martin	Lac St-Martin	"	Jno. E. Favell	Eglise d'Angleterre
Little-Saskatchewan	Little-Saskatchewan	"	Colin Sanderson	" "
[6]Pine-Creek	Pine-Creek	"	Rév. G. Léonard	Catholique romaine
Shoal-River	Shoal-River	"	T. D. Conlin	Eglise d'Angleterre
Waterhen-River	Waterhen-River.	"	Jos. Inglott	Catholique romaine
[2]Bloodvein-River	Bloodvein	Norway-House	Joseph A. Everett	Méthodiste
Cross-Lake (prot.)	Cross-Lake	"	Mlle Irène Gaudin	"
[7]Cross-Lake (C.R.)	"	"	Sœur Marguerite Marie	Catholique romaine
[8]Island-Lake	Island-Lake	"	John Moar	Méthodiste
Jack-River	Jack-River	"	Mme Mabel Marshall	Eglise d'Angleterre
Oxford-House	A Oxford-House.	"	Wm. G Brisley	Méthodiste
Nelson-House	A Nelson	"	W. E. W. Hutly, B.A	"
Rossville	Norway-House	"	Mlle Emily N. Royan	"
[9]York-Factory	A York-Factory	"	Mlle Ida E. Collins.	Eglise d'Angleterre
Big-Eddy	Pas	Pas	Robert J. Thomas	" "
Chemawawin	Chemawawin	"	Richard G. V. Cooper	" "
Cumberland	Cumberland	"	Joseph Chamberlain.	" "
Moose-Lake	Moose-Lake	"	John G. Kennedy	" "
Pas	Pas	"	M. Chambers	" "
Red-Earth	Red-Earth	"	Francis Daniels	" "
Shoal-Lake	Pas.	"	Louis Young	" "
Lower-Roseau-River	Roseau-River	Portage-la-Prairie.	Mlle Emma Godin	Catholique romaine
Roseau-Rapids	Roseau-Rapids	"	Mlle Olive E. Leslie.	Auc. dénomination.
Swan-Lake	Swan-Lake	"	Mlle Jessie G. Bruce.	Presbytérienne
Total, Manitoba				

[1] Ecole des blancs fréquentée par les enfants des sauvages. [2] Ouverte durant l'été seulement. [3] Fermée été fermée depuis le 30 juin 1914. [5] Nouvelle école du jour ouverte en février 1916. [6] Les élèves du jour
[9] Le rapport n'a été reçu que pour un trimestre seulement.

ÉCOLES.—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1916.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						Ecole.
Garçons	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										MANITOBA.
8	8	16	7	12	2	1	1	....	....	Black-River.
10	10	20	7	12	....	4	3	1	....	Brokenhead.
14	10	24	10	15	5	4	....	....	....	Fort-Alexander.
6	11	17	7	13	2	2	....	....	....	Hollowwater-River.
23	13	36	14	21	1	5	7	....	....	[1] Patapun.
10	16	26	13	12	3	7	3	1	....	St. Peters (Nord).
30	21	51	18	45	....	6	....	....	....	Berens-River.
49	38	87	32	65	13	9	....	....	....	Fisher-River.
26	15	41	27	41	....	....	....	....	....	[2] Deer-Lake.
15	19	34	14	24	7	3	....	....	....	Grand-Rapids.
24	21	45	10	31	7	4	3	....	....	[3] Peguis (Nord).
31	16	47	15	25	8	6	6	2	....	Peguis (Sud).
17	15	32	11	30	2	....	....	....	....	[4] Poplar-River.
14	14	28	14	12	11	5	....	....	....	Oak-River-Sioux.
14	6	20	10	11	4	4	1	....	....	Ebb et Flow-Lake.
6	12	18	6	14	4	....	....	....	....	Fairford (supérieur).
13	14	27	7	18	5	3	1	....	....	Fairford (inférieur).
14	17	31	25	22	6	3	....	....	....	[5] Fairford (amélioré).
10	9	19	4	17	2	....	....	....	....	Lac Manitoba.
10	18	28	20	20	5	2	1	....	....	Lac St-Martin.
21	24	45	12	34	8	3	....	....	....	Little-Saskatchewan.
13	9	22	19	10	8	3	1	....	....	[6] Pine-Creek.
25	19	44	29	34	10	.	....	....	....	Shoal-River.
9	3	12	5	8	2	2	....	....	....	Waterhen-River.
20	23	43	15	34	7	2	..	..	5	[2] Bloodvein-River.
18	18	36	10	25	4	2	....	....	5	Cross Lake (prot.).
9	8	17	11	12	5	....	....	....	....	[7] Cross-Lake (C.R.).
3	5	8	6	8	....	....	....	....	....	[8] Island-Lake.
13	8	21	6	14	5	2	....	....	....	Jack-River.
15	10	25	5	25	....	....	....	....	....	Oxford-House.
5	12	17	8	17	..	....	....	....	....	Nelson-House
14	11	25	15	12	11	2	...	....	....	Rossville.
18	17	35	14	35	....	..	....	....	....	[9] York-Factory.
11	12	23	13	19	4	....	..	....	....	Big-Eddy.
9	18	27	10	22	5	....	....	....	....	Chemawawin.
5	5	10	4	10	....	....	..	....	....	Cumberland.
11	14	25	9	19	6	....	...	....	....	Moose-Lake.
9	14	23	13	17	6	....	....	....	...	Pas.
17	10	27	14	18	6	3	....	...	....	Red-Earth.
7	11	18	14	14	1	2	1	....	....	Shoal-Lake.
9	13	22	7	18	4	....	....	....	....	Lower-Roseau-River.
11	8	19	6	11	6	1	1	....	....	Roseau-Rapids.
8	8	16	4	9	2	4	1	....	...	Swan-Lake.
624	583	1207	520	887	187	94	30	4	10	Total, Manitoba.

du 30 avril au 25 octobre 1915; pas d'instituteur. [4] Ouverte de nouveau le 16 août 1915; ayant suivent les cours du pensionnat. [7] Fermée le 30 juin 1915. [8] Ouverte de nouveau le 1er septembre 1915.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
SASKATCHEWAN.				
Assiniboine	Assiniboine	Assiniboine	Mlle Gertrude Lawrence	Presbytérienne
Little-Pines	Little-Pines	Battleford	Rév. W. H. English	Egl. d'Angleterre
Murray-Lake	Moosomin	"	Roch Landreville	Catholiq. romaine
Poundmakers	Poundmakers	"	Mme A. Tierney	"
Red-Pheasants	Red-Pheasant	"	J. Marshall	Egl. d'Angleterre
Ahtahkakoops	Ahtahkakoops	Carlton	H. Hutchinson	"
Big-River	Kenamotayoos	"	L. Ahenakeu	"
Meadow-Lake	Meadow-Lake	"	Eliza Chatelain	Catholiq. romaine
Mistawasis	Mistawasis	"	Rév. J. E. Smith	Presbytérienne
Montreal-Lake	Montreal-Lake	"	John R. Settee	Egl. d'Angleterre
Sturgeon-Lake	Wm. Twatts	"	George Swift	"
Fort à la Corne (Sud)	James Smith	Duck-Lake	John Leonard Lowe	"
John Smith	John Smiths	"	P. H. Gentleman	"
James Smith	James Smith	"	Henry W. Shaw	"
White-Bears	White-Bears	Moose-Mountain	Mme E. M. A. Fernie, (institutrice). Mme Body (assist. institutrice)	Presbytérienne
[1]White-Cap-Sioux	Moose-Woods	Moose-Woods	Charles Hawk	Méthodiste
Keys	Keys	Pelly	Alex. J. Lawes	Egl. d'Angleterre
Keeseekoonse	Keeseekoonse	"	Rév. Jos. Poulet, O.M.I.	Catholiq. romaine
[2]Valley-River	Valley-River	"	Peter Rattlesnake	Aucune dénomination.
Day Stars	Day-Stars	Touchwood-Hills	W. H. Brookfield-Scharpe	Egl. d'Angleterre
Frog-Lake	Frog-Lake	Onion-Lake	Charles Quinney	"
[3]Stanley	Amos Charles	Traité n° 10	Mlle M. E. Coates	"
Total, Saskatchewan				
ALBERTA.				
[2]Goodfish-Lake	Pakan	Saddle-Lake	Mme H. H. Howard (institutrice). M. H. H. Howard (assist. instituteur)	Méthodiste
Saddle-Lake	Saddle-Lake	"	Mlle W. J. McKittrick	"
Samson	Samson	Hobbema	Mlle A. Alywin	"
Total, Alberta				
COLOMBIE-ANGLAISE.				
Andimaul	Andimaul	Babine	Vernon Leake	Armée du salut
Fort-Babine	Fort-Babine	"	Jos. Morrissey	Catholiq. romaine
Gitwingak	Kitwangar	"	Mlle F. B. Kemp	Egl. d'Angleterre
Glen-Vowell	Sicedach	"	Mlle Pearl Jackson	Armée du salut
Hazelton	Gitamakeh	"	Mlle Elizabeth J. Soal	Egl. d'Angleterre
Kitsegukla	Kitsegukla	"	Mlle Hannah A. Edgar	Méthodiste
Kitselas (Nouvelle ville)	Kitselas	"	Franklin Van Gorder	"
Kispiox	Kishfiax	"	Mlle Gertrude Marten	"
[4]Kisgegas	Kisgegas	"	Jonathan Mercer	Egl. d'Angleterre
Meanskinisht	Meanskinisht	"	Mlle S. Z. Richardson	Méthodiste
Rocher Déboulé	Rocher Déboulé	"	Sydney Browning	Catholiq. romaine

[1]Fermée le 30 septembre 1915 jusqu'au 1er février 1916; pas d'instituteur. [2]Fermée durant le trimestre

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										SASKATCHEWAN.
14	16	30	15	13	4	6	7			Assiniboine.
13	12	25	12	13	12					Little-Pines.
11	16	27	9	21	3	3				Murray-Lake.
10	8	18	10	13	5					Poundmakers.
13	11	27	24	24	2		1			Red-Pheasant's.
20	22	42	24	24	8	5	4	1		Ahtahkakoops.
13	14	26	12	19	3	3	1			Big-River.
7	4	11	3	11						Meadow-Lake.
20	18	38	19	26	5	2	5			Mistawasis.
9	16	25	12	13	8	4				Montreal-Lake.
19	11	30	20	12	11	5	2			Sturgeon-Lake.
12	11	23	12	9	9	1	4			Fort à la Corne (sud).
20	14	34	22	12	7	1	4	8	2	John Smith.
10	18	28	15	16	10	2				James Smith.
12	11	23	13	3	2	13	5			White-Bears.
11	6	17	11	14	3					[1]White-Cap-Sioux.
6	8	14	10	11	3					Keys.
10	8	18	15	2	6	5		5		Keeseekoose.
11	2	13	10	7	2	4				[2]Valley-River.
6	5	11	8	4	3	4				Day-Stars.
5	4	9	4	7	2					Frog-Lake.
2	8	10	9	10						[3]Stanley.
254	245	499	289	284	108	58	33	14	2	Total, Saskatchewan.
										ALBERTA.
14	12	26	15	17	9					[2]Goodfish-Lake.
13	9	22	8	20	2					Saddle-Lake.
12	14	26	9	17	6	3				Samson's.
39	35	74	31	54	17	3				Total, Alberta.
										COLOMBIE-BRITANNIQUE.
12	11	23	11	14	6	2	1			Andimaul.
24	29	53	24	20	16	14	3			Fort-Babine.
24	21	45	13	29	9	3	4			Gitwingak.
15	19	34	17	11	18	3	2			Glen-Vowell.
15	22	37	13	10	15	5	5	2		Hazelton.
8	9	17	12	10	7					Kitsegukla.
8	11	19	7	7	6	6				Kitselas (nouvelle ville).
18	26	44	14	19	20	5				Kispiox.
14	7	21	6	10	4	2	5			[4]Kisgegas.
5	10	15	9	7	2	4	1	1		Meanskinisht.
14	13	27	19	19	6	2				Rocher Deboulé.

de sept. 1915. [3]Nouvelle école du jour ouverte le 1er février 1916. [4]Ouverte de nouveau le 1er sept. 1915.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
COLOMBIE-ANGLAISE—*Fin.*				
Bella-Bella	Bella-Bella	Bella-Coola	Mlle Kate Tranter	Méthodiste
Bella-Coola	Bella-Coola	"	Mlle Mary A. Gibson	"
China-Hat	China Hat	"	Mlle Harriet Read	"
Hartley-Bay	Hartley-Bay	"	Rév. J. H. Matthews	"
Kitamaat	Kitamat	"	Mlle Isabella Clarke	"
[1]Kitkahtla	Kitkahtla	"	George Oliver	Egl. d'Angleterre
Port-Essington	Skeena	"	Mlle Fanny J. Noble	Méthodiste
Koksilah	Koksilah	Cowichan	C. A. Dockstader	"
Nanaimo	Nanaimo	"	Mlle Adelaide Bool	"
Quamichan (C.-R.)	Quamichan	"	Mlle Maud A. Frumento	Cathol. romaine
Songhees	Songhees	"	Mlle Rose A. Quigley	"
[2]Tsartlip	Tsartlip	"	Mlle Laura H. Hagan	"
Alert Bay	Nimkish	Kwawkewlth	Mlle E. W. Ferryman	Egl. d'Angleterre
[3]Cape-Mudge	Cape-Mudge	"	Rév. J. Edward Rendle	Méthodiste
Lytton	Lytton	Lytton	Mlle B. Hobden	Egl. d'Angleterre
[4]Boothroyd	Boothroyd	"	Mlle Lilly Blachford	"
Shulus	Nicola-Mameet	Kamloop	John W. Harwood	"
Kincolith	Kincolith	Nass	Mlle Alice M. Collison	"
Lakalsap	Lakalsap	"	Mlle Silvia Sturges	"
[5]Gwinoha	Kilwilslailyn	"	Mlle Hellen Freemen	"
[5]Gitladamiks	Gitladamiks	"	Mlle Olive C. Bowen	"
[5]Aiyansh	"	"	Mlle Vera A. Chasteney	"
Metlakatla	Metlakatla	"	Mlle E. S. Klippert	"
Port-Simpson	à Port-Simpson	"	E. S. Grant (institu.) Mlle Elsie Potter (asst. institutrice)	Méthodiste
Homalco	Aupe	New-Westminster	J. J. Maroney	Cathol. romaine
[6]Langley-Fort (publique)	à Langley	"	J. Forrester	Aucune dénominat.
Skwah	Skwah	"	W. H. Grimshaw	"
Katzie	Katzie	"	P. B. McGarrigle	Cathol. romaine
Sliammon	Sliammon	"	Basil Nicholson	"
[6]Similkameen	Similkameen	Okanagan	Mlle Annie Mlle Easton	Aucune dénominat.
[6]Larkin (publique)	à Armstrong	"	Henry Berg	"
[7]Osoyoos	Osoyoos	"	John T. Norwood	"
Massett	Massett	Reine Charlotte	Frank Trainor	Egl. d'Angleterre
Skidegate	Skidegate	"	J. H. Young	Méthodiste
Telegraph Creek	à Telegraph-Creek	Stickine	Wi liam Pake	Aucune dénominat.
Clayoquot (C.-R.)	Opisat	West-Coast	Rév. Jos. Schindler, O. S. B.	Cathol. romaine
[8]Nitinat	Cla-oose	"	Alfred C. Brown	Méthodiste
Ucluelet	Itedse	"	H. W. Vanderveen	Presbytérienne
[2]Wyah	Nitinat	"	George Plumb	Méthodiste
Stuart lake	à Stuart-Lake	Stuart-Lake	A. R. J. M. Ockoniy	Cathol. romaine
Total, Colombie-anglaise				

[1]Fermée durant le trimestre de juin 1915. [2]Fermée depuis juin 1915.
[3]Fermée durant le trimestre de septembre 1915. [4]Nouvelle école, ouverte le 1er mai 1915.
[5]Ouverte de nouveau en décembre 1915. [6]École des blancs fréquentée par les enfants des sauvages.
[7]Nouvelle école, ouverte le 1er avril 1915. [8]Ouverte que 21 jours durant l'année.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année terminée le 31 mars 1916.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*
23	22	45	13	33	9	2	1	......	......	Bella-Bella.
26	22	48	9	26	14	6	2	......	......	Bella-Coola.
12	13	25	11	20	3	......	2	......	......	China-Hat.
9	10	19	13	14	3	2	......	......	......	Hartley-Bay.
32	17	49	16	36	3	6	3	1	......	Kitamat.
18	16	34	16	19	11	4	......	......	......	[1]Kitkahtla.
13	16	29	8	24	3	2	......	......	......	Port-Essington.
21	......	21	7	20	1	......	......	......	......	Koksilah.
12	9	21	10	14	1	3	1	2	......	Nanaimo.
16	11	27	11	17	6	4	......	......	......	Quamichan.
10	7	17	9	12	2	2	......	1	......	Songhees.
......	6	6	5	3	3	......	......	......	......	[2]Tsartlip.
14	9	23	14	19	2	2	......	......	......	Alert-Bay.
9	8	17	7	6	7	4	......	......	......	[3]Cape-Mud.
7	4	11	6	8	1	2	......	......	......	Lytton.
17	13	30	21	30	......	......	......	......	......	[4]Boothroyd.
12	5	17	12	5	8	2	2	......	......	Shalus.
25	23	48	24	20	15	8	5	......	......	Kincolith.
26	29	55	30	24	21	10	......	......	......	Lakalsap.
7	7	14	7	10	4	......	......	......	......	[5]Gwinoha.
11	8	19	14	19	......	......	......	......	......	[5]Gitladamiks.
19	29	48	30	48	......	......	......	......	......	[5]Aiyansh.
21	23	44	23	13	11	10	4	6	......	Metlakatla.
49	37	86	24	51	6	8	11	7	3	Port-Simpson.
20	12	32	14	16	4	7	......	3	2	Homalco.
3	1	4	2	2	1	1	......	......	......	[6]Langley-Fort (publique).
17	24	41	19	22	11	8	......	......	......	Skwah.
7	13	20	16	5	11	......	1	2	1	Katzie.
15	17	32	9	24	1	2	5	......	......	Sliammon..
6	2	8	4	2	4	2	......	......	......	[6]Similkameen.
3	......	3	2	2	1	......	......	......	......	[6]Larkin (publique).
14	6	20	11	18	......	1	1	......	......	[7]Osoyoos.
38	36	74	24	41	23	7	2	......	......	Massett.
24	23	47	15	33	3	1	6	4	......	Skidegate.
10	6	16	7	14	1	1	......	......	......	Telegraph-Creek.
13	15	28	11	20	6	2	......	......	......	Clayoquot. (C.R.)
6	5	11	2	6	5	......	......	......	......	[8]Nitinat.
9	11	20	10	12	6	2	......	......	......	Ucluelet.
6	5	11	3	6	5	......	......	......	......	[2]Wyah.
26	27	53	23	45	8	......	......	......	......	Stuart-Lake.
783	725	1,508	657	915	333	157	68	29	6	Total, Colombie-Anglaise.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.				
Mission de St-David	À Fort-Simpson.	Fort-Simpson.....	Rév. Geo. W. Bowring..............	Egl. d'Angleterre..
[1]Fort-Smith...............	À Fort-Smith...	Fort-Smith.	Sœur Gadbois.......	Catholique rom ....
Fort-McPherson..........	de la rivière Mackenzie........	....	Rév. G. E. Merritt..	Egl. d'Angleterre..
Fort-Norman.............	"	....	Rév. W. S. Tremain.	"
[2]Kittigagjuit	Côte Arctique...	....	Rév. Herbert Girling.	"
Total, N.-O.......	....	....	....	....
YUKON.				
Moosehide...............	À Moosehide....	Yukon	Rév. Benjamin Totty	Egl. d'Angleterre..
Selkirk..........	À Selkirk	"	Rév. Chas. C. Brett.	"
Teslin-Lake....	À Teslin-Lake...	"	Rév. Chas. C. Brett.	"
Whitehorse.............	À Whitehorse...	"	W. G. Blackwell....	"
Little-Salmon.	À Little-Salmon.	"	E. M. Swanson......	"
Forty-Mile.	À Forty-Mile...	"	Arthur C. Field....	"
Total, Yukon.....	....	....	....	....

[1] Nouvelle école, ouverte le 1er septembre 1915. [2] Ecole des Esquimaux fréquentée par les missionnaires de l'Eglise d'Angleterre sur la Côte Arctique.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
8	13	21	4	20	1	.....	.....	......	.....	Mission de St-David.
12	11	23	21	23	.....	......	....	......	......	[1]Fort-Smith.
7	5	12	7	8	3	1	......	......	....	Fort-McPherson.
5	15	20	1	20	.....	......	......	....	.....	Fort-Norman.
6	1	7	2	3	....	2	1	1	......	[2]Kittigagjuit.
38	45	83	35	74	4	3	1	1	....	Total, N.-O.
										YUKON.
6	3	9	4	5	3	1	.....	......	......	Moosehide.
11	11	22	4	22	.....	......	....	......	.....	Selkirk.
16	10	26	5	26	......	.....	.....	.....	.....	Teslin-Lake.
19	5	24	10	24	....	......	....	....	.....	Whitehorse.
23	8	31	6	21	5	1	4	....	......	Little-Salmon.
2	2	4	2	1	......	......	3	......	......	Forty-Mile.
77	39	116	31	99	8	2	7	......	......	Total, Yukon.

ÉTATS DES

ÉTAT des pensionnats des sauvages au Canada

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
ONTARIO.				
Mission d'Albany	À Fort-Albany..	Traité n° 9........	Rév. L. Carrière, O.M.I.	Cathol. romaine....
Moose-Fort..............	À Moose-Fort...	Traité n° 9........	Rév. W. Haythornwaite............	Egl. d'Angleterre..
Chapleau...........	À Chapleau.....	Chapleau........	Rév. Geo. Prewer...	" ..
Orphelinat de Fort-William	À Fort-William.	Port-Arthur	Sœur M. F. Clare ..	Cathol. romaine. ..
Fort-Frances............	Fort-Frances....	Fort-Frances	Rév. Ph. Vales, O.M.I.............	" " ..
Cecilia-Jeffrey............	Shoal-Lake.....	Kenora...........	Rév. F. T. Dodd....	Presbytérienne.....
Kenora..................	À Kenora......	Kenora.....	Rév. C. Brouillet, O.M.I............	Cathol. romaine. .
Total, Ontario........	....	....	....	....
MANITOBA.				
Birtle....	À Birtle.......	Birtle...........	Rév. David Iverach, B.A............	Presbytérienne.....
Fort-Alexander...........	Fort-Alexander.	Clandeboye.......	Rév. Ph. Geelen, O.M.I............	Cathol. romaine....
Pine-Creek.............	Pine-Creek.....	Manitowapah	Rév. G. Léonard, O.M.I............	" " ..
Sandy-Bay..............	Sandy-Bay.	Manitowapah	Rév. O. Chagnon, O.M.I............	" " ..
Norway-House............	Norway-House..	Norway-House....	Rév. J. A. Lousley..	Méthodiste........
Cross-Lake..............	Cross-Lake.	Norway-House....	Rév. E. Lecoq, O.M.I..............	Cathol. romaine....
Portage-la-Prairie.........	À Portage-la-Prairie.......	Portage-la-Prairie.	Rév. W. A. Hendry.	Presbytérienne.....
Mackay (Le Pas)..........	À Le Pas.......	Le Pas...........	Rév. L. Laronde....	Egl. d'Angleterre..
Total, Manitoba	....	....	....	....
SASKATCHEWAN.				
Thunderchild s............	Voisin de Thunderchilds....	Battleford........	Rév. A. Watelle....	Cathol. romaine....
Cowessess...............	Cowessess	Crooked-Lake.....	Rév. J. B. Beys, O.M.I.	" " ..
Round-Lake.............	Sur le côté nord de Round-Lake	Crooked-Lake.....	Rév. H. McKay	Presbytérienne.....
Duck-Lake...............	P. de Duck-Lake	Duck-Lake.......	Rév. H. Delmas, O.M.I.............	Cathol. romaine....
File-Hills................	Voisin de File-Hills..	Qu'Appelle.......	M. W. W. Gibson...	Presbytérienne.....
Onion-Lake (C.-R.).......	Seekaskootch ...	Onion-Lake.......	Rév. E. J. Cunningham.............	Cathol. romaine....
Onion-Lake	Makaoo's.......	Onion-Lake.......	Rév. J. R. Matheson	Egl. d'Angleterre..
*Crowstand..............	Côté...........	Pelly............	Rév. W. McWhinney	Presbytérienne.....
Gordon's	George Gordon's	Touchwood.......	Rév. H. H. Atwater	Egl. d'Angleterre ..
Muscowekwan...........	Voisin de Muscowekwan	Touchwood.......	Rév. A. J. A. Dugas, O.M.I...........	Cathol. romaine....
Lac la Plonge............	À Lac la Plonge.	Carlton..........	Rév. F. Ancel, O.M.I................	" " ..
Lac la Ronge............	À Lac la Ronge.	Carlton..........	Archdeacon J. A. Mackay	Egl. d'Angleterre ..
Total, Saskatchewan*.	....	....	....	....

* Le pensionnat de Crowstand a fermé le 30 novembre 1915.

ÉCOLES—*Suite.*

pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1916.

Nombre sur la liste. Garçons	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Degré. I	II	III	IV	V	VI	École.
										ONTARIO.
11	14	25	20	7	12	6	......	......	.....	Mission d'Albany.
20	7	27	25	12	3	4	5	3	.....	Moose-Fort.
22	9	31	25	21	3	7	......	......	.....	Chapleau.
3	10	13	10	8	3	......	2	......	.....	Orphelinat de Fort-William.
22	39	61	60	29	7	16	6	3	...	Fort-Frances.
30	36	66	58	50	4	3	4	4	1	Cecilia-Jeffrey.
34	35	69	56	29	9	19	4	8	.....	Kenora.
142	150	292	254	156	41	55	21	18	1	Total, Ontario.
										MANITOBA.
26	26	52	43	25	7	8	10	1	1	Birtle.
31	37	68	61	19	7	11	20	11	...	Fort-Alexander.
27	54	81	76	42	17	8	8	6	.....	Pine-Creek.
27	27	54	50	17	13	16	7	1	......	Sandy-Bay.
58	40	98	80	41	30	12	5	10	.....	Norway-House.
28	22	50	39	34	10	3	1	2	.....	Cross-Lake.
32	45	77	68	34	15	8	11	9	......	Portage-la-Prairie.
49	43	92	83	44	27	16	4	1	.....	Mackay.
278	294	572	500	256	126	82	66	41	1	Total, Manitoba.
										SASKATCHEWAN.
20	18	38	34	17	4	9	2	4	2	Thunderchild's.
23	22	45	45	13	18	7	6	1	.....	Cowessess.
27	22	49	40	18	8	8	12	3	....	Round-Lake.
54	57	111	106	26	24	21	8	13	18	Duck-Lake.
29	38	67	53	6	12	11	25	8	5	File-Hills.
21	34	55	42	31	12	5	5	1	1	Onion-Lake (C.R.)
17	13	30	26	10	7	3	4	6	......	Onion-Lake (Eglise d'Angleterre.)
21	25	46	24	17	3	15	4	7	.....	*Crowstand.
23	23	46	40	22	......	8	10	6	......	Gordon's.
22	30	52	50	11	11	11	5	6	8	Muscowekuan.
17	30	47	43	17	19	5	6	......	......	Lac la Plonge.
21	39	60	53	33	1	13	9	4	......	Lac la Rouge.
295	351	646	555	222	119	116	96	59	34	Total, Saskatchewan.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
ALBERTA.				
Gens du Sang (E.A.)	Gens du Sang	Gens du Sang	Rév. S. Middleton	Egl. d'Angleterre.
" (C.R.)	Gens du Sang	Gens du Sang	Rév. E. Ruaux	Cathol. romaine
Pied de Corbeau	Pieds noirs	Pieds Noirs	Rév. L. Levern, O. M.I	" "
Old-Sun's	"	"	Rév. M. C. Gandier	Egl. d'Angleterre.
St-Albert	À St-Albert	Edmonton	Sœur M. A. Leduc	Cathol. romaine
Ermineskin	Ermineskin	Hobbema	Rév. P. P. Moulin, O.M.I	Cathol. romaine
Piégânes (E. A.)	Piégânes	Piégânes	W. R. Haynes	Egl. d'Angleterre
" (C.R.)	Piégânes	Piégânes	Rév. M. Lepine, O. M.I	Cathol. romaine
Blue-Quills	Blue-Quills	Saddle-Lake	Rév. A. Husson, O. M. I	" "
Sarcis	Sarcis	Sarcis	Archid. J. W. Tims.	Egl. d'Angleterre
Fort-Chipewyan (Saints-Anges)	À Fort Chipewyan	Fort-Smith	Sœur M. Laverty	Cathol. romaine
Petit Lac des Esclaves (E.A.)	Petit lac des Esclaves.	Petit lac des Esclaves	W. J. Kent	Egl. d'Angleterre
" " (St. Bernard)	" "	" "	Rév. J. Calais, O. M.I	Cathol. romaine
" " (St-Bruno)	" "	" "	Rév. C. Batie, O. M.I	" "
Sturgeon-Lake	À Sturgeon-Lake	" "	Rév. Jos. Habey, O. M.I	" "
Vermilion (St-Henri)	À Fort Vermilion	" "	Rév. C. Joussard	" "
Wabiskaw-Lake (E. A.)	À la mission de St-Jean, lac Wabiskaw	" "	Mlle Ida E. Collins	Egl. d'Angleterre
" " (C.R.)	À la mission de St-Martin, lac Wabiskaw	" "	Sœur Catherine Aurelie	Cathol. romaine
Whitefish-Lake (Mission de St-André)	À Whitefish-Lake	" "	J. Palmer Morgan	Egl. d'Angleterre
Total, Alberta				
TERRITOIRES DU N.-OUEST.				
Fort-Résolution	À Fort Résolution	Fort Smith	Sœur McQuillan	Cathol. romaine
Hay-River	À la mission St-Pierre	" "	Rév. Alfred J. Vale.	Egl. d'Angleterre
Mission de Providence (Sacré-Cœur)	À Fort-Providence	Fort-Simpson	Sœur McGuirk	Cathol. romaine
Total, T. N. O.				

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

ÉCOLES—*Suite.*

pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1916.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										ALBERTA.
37	28	65	56	41	9	10	3	2	......	Gens du Sang (E. A.).
31	28	59	49	21	12	15	11	......	......	" (C.R.)
31	14	45	43	22	......	12	9	2	.....	Pied de Corbeau.
17	25	42	38	8	15	9	10	.....	......	Old-Sun's.
59	35	94	86	26	90	12	13	2	11	Saint-Albert.
29	25	54	49	30	6	7	7	4	......	Ermineskins.
19	13	32	30	16	7	9	......	......	......	Piégânes (E.A.).
13	13	26	26	15	6	4	1	......	......	" (C.R.)
23	26	49	47	13	12	8	9	7	.....	Blue-Quill's.
23	14	37	34	27	6	3	1	.....	......	Sarcis.
17	24	41	38	29	5	3	2	1	1	Fort-Chipewyan (Saints-Anges).
7	7	14	10	6	2	3	2	1	.....	Petit Lac de l'Esclave (E.A.).
11	5	16	13	4	1	6	5	.....	......	" " (Saint-Bernard).
22	23	45	43	21	14	9	1	......	...	" " (Saint-Bruno).
16	25	41	35	20	4	5	12	.....	......	Sturgeon-Lake.
5	16	21	13	10	5	3	2	1	.....	Vermilion (Saint-Henri).
6	11	17	11	11	3	3	....	......	....	Wabiskaw-Lake (E.A.).
15	14	29	23	11	3	8	7	....	.....	Wabiskaw-Lake (C.R.).
7	7	14	5	4	6	2	2	.....	.....	Whitefish-Lake (Mission St-André).
388	353	741	649	335	146	131	97	20	12	Total, Alberta.
										TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
21	32	53	50	20	18	5	3	4	3	Fort-Resolution.
22	16	38	31	14	11	7	6	......	......	Hay-River.
30	35	65	60	38	9	6	12	.....	......	Mission de Providence (Sacré-Cœur).
73	83	156	141	72	38	18	21	4	3	Total, Territoires du Nord-Ouest.

ÉTAT DES

ÉTAT des pensionnats des sauvages au

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
COLOMBIE-ANGLAISE.				
Kitamat	Kitamat	Bella-Coola	Mlle Ida M. Clarke	Méthodiste
Alert-Bay, refuge des filles.	Alert-Bay	Kwawkewlth	Rév. F. Cromley (surnuméraire)	Eglise d'Angleterre.
Yale (All Hallows)	À Yale	Lytton	Constance, sœur supérieure	Catholiq.-romaine
Port-Simpson, ref. des filles.	À Port-Simpson.	Nas	Mlle Lottie M. Deacon	Méthodiste
Sechelt	Sechelt	New-Westminster.	Sœur Thérésine	Catholiq.-romaine
Squamish	À Squamish	" "	Sœur Mary Amy	" "
Sainte-Marie	À la Mission Ste-Marie	" "	Rév. Vic. Rohr, O.M.I	" "
Ahousaht	Ahousaht	Côte Ouest	John T. Ross	Presbytérienne
Alberni	Tresahlt	"	H. B. Currie	" "
Total, Colombie-Anglaise				
YUKON.				
Carcross	À Carcross	Yukon	W. T. Townsend	Eglise d'Angleterre.

ÉCOLES—*Suite.*

Canada pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1916.

Nombre sur la liste. Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Degré. I	II	III	IV	V	VI	École.
										COLOMBIE-ANGLAISE.
8	26	34	27	20	....	4	3	2	5	Kitamat.
....	32	32	28	7	4	12	9	.....	....	Alert-Bay, refuge des filles.
......	34	34	22	17	5	5	5	1	1	Yale (All Hallows).
......	40	40	31	12	10	4	4	5	5	Port-Simpson, refuge des filles.
25	27	52	45	14	14	11	5	3	5	Sechelt.
24	26	50	50	18	14	12	6	......	....	Squamish.
36	41	77	76	2	21	30	17	3	4	Ste-Marie.
18	18	36	34	13	5	4	4	8	2	Ahousaht.
27	29	56	47	21	6	12	7	10	......	Alberni.
138	273	411	360	124	79	94	60	32	22	Total, Columbie-Anglaise.
										YUKON.
17	19	36	32	11	8	10	3	3	1	Carcross.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles industrielles des sauvages au

École.	Situation.	Principal.	Dénomination.
ONTARIO.			
Mohawk Institute	A Brantford	Rév. C. M. Turnell	Aucune
Mount Elgin Institute	A Muncey	Rév. S. R. McVitty	Méthodiste
Shingwauk Home	A Sault-Ste-Marie	Rév. Benj. P. Fuller	Egl. d'Angleterre
Spanish River	A Spanish. Ont	Rév. L. N. Dugas, S.J.	Catholique romaine
Total, Ontario			
MANITOBA.			
Brandon	A Brandon	Rév. T. Fenier	Méthodiste
Elkhorn	A Elkhorn	A. E. Wilson	Aucune dénomination
Total, Manitoba			
SASKATCHEWAN.			
Qu'Appelle	A Lebretford	Rév. J. Hugonard	Catholique romaine
ALBERTA.			
Red-Deer	A Red Deer	Rév. J. F. Woodsworth	Méthodiste
St-Joseph	A Davisburg	Rév. G. Nordmann	Catholique romaine
Total, Alberta			
COLOMBIE-ANGLAISE.			
Kootenay	A St-Eugène, 5 milles de Cranbrook, agc. Kootenay	Soeur Justinian	Catholique romaine
Kamloops	A Kamloops, dans l'agence Kamloops	Rév. Alph. Carion	"
Lytton	2½ milles de Lytton, agence Lytton	Rév. Léonard Dawson	Egl. d'Angleterre
Coqualeetza	3 milles de Chilliwack, agen- New-Westminster	Rév. Geo. H. Raley	Méthodiste
Ile Kuper.	Sur île Kuper, agence Cowichan	Rév. W. Lemmons	Catholique romaine
Alert-Bay	A Alert-Bay, agence Kwawkewlth	Rév. T. Comley (surnum.)	Eglise d'Angleterre
Clayoquot	A Clayoquot-Sound, côte ouest de l'île Vancouver, agence de côte ouest	Rév. Froben Epper	Catholique romaine
Williams-Lake	A Williams-Lake, 4 milles de la réser. de Sugar-Cane, agence de Williams-Lake	Rév. Ed. Maillard, O.M.I.	"
Total, Colombie-Anglaise			

NOTE.—A l'école indust. on enseigne la culture à tous les garçons; aux filles, la couture, le tricot et les

ÉCOLES—*Suite.*

Canada pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1916.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						Métiers enseignés.			École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	Menuisier.	Cordonnier.	Boulanger	
													Ontario.
67	77	144	127	16	19	18	21	25	45	2	....	....	Mohawk Institute.
73	74	147	122	21	19	36	43	23	5	....	....	....	Mount Elgin Institute.
45	40	85	77	30	15	18	16	6	....	....	....	..	Shingwauk Home.
110	92	202	161	57	59	39	26	17	4	3	3	2	Spanish River.
295	283	578	487	124	112	111	106	71	54	5	3	2	Total, Ontario.
													Manitoba.
65	52	117	111	40	14	16	15	13	19	65	....	....	Brandon.
69	60	129	96	33	32	26	22	7	9	....	....	....	Elkhorn.
134	112	246	207	73	46	42	37	20	28	65	....	....	Total, Manitoba.
													Saskatchewan.
122	129	251	213	90	29	49	35	25	23	...	....	...	Qu'Appelle.
													Alberta.
50	34	84	73	30	32	9	7	2	4	...	....	....	Red-Deer.
38	15	53	47	1	7	20	13	9	3	...	....	...	St-Joseph.
88	49	137	120	31	39	29	20	11	7	...	...	....	Total, Alberta.
													Colombie-Anglaise.
40	40	80	80	22	28	14	16	....	....	40	....	....	Kootenay.
36	36	72	65	18	12	13	11	12	6	5	8	...	Kamloops.
76	...	76	58	22	21	15	7	8	3	17	18	....	Lytton.
82	49	131	112	36	21	16	16	26	16	4	....	.	Coqualeetza.
34	34	68	62	13	17	20	7	11	...	....	....	....	Kuper-Island.
37	...	37	33	10	6	8	9	3	1	....	....	...	Alert-Bay.
35	25	60	52	25	1	14	13	5	2	....	....	....	Clayoquot.
35	36	71	59	31	3	7	14	9	7	1	...	2	Williams-Lake.
375	220	595	511	177	109	107	93	74	35	67	26	2	Total, Colombie-Anglaise.

devoirs domestiques en général.

ETAT indiquant le nombre total, par provinces, dans les divers

Province.	Nombre d'écoles.	Dénomination. Aucune dénomination.	Catholiq. romaine.	Egl. d'Angleterre.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Armée du Salut.	Nombre sur la liste. Garçons.	Filles.	Total.
										EXTERNATS.
Nouvelle-Ecosse	17	......	17	....	....	.....	.....	157	141	298
Ile-du-Prince-Edouard	2	......	2	.....	.....	......	....	24	24	48
Nouveau-Brunswick	12	......	12	.....	.....	......	.....	134	151	285
Québec	28	6	17	3	2	......	......	609	647	1,256
Ontario	80	36	24	12	8	...	......	1,444	1,320	2,764
Manitoba	43	2	6	24	10	1	....	624	583	1,207
Saskatchewan	22	1	4	13	1	3	......	254	245	499
Alberta	3	......	...	......	3	.....	....	39	35	74
Territoires du Nord-Ouest	5	.....	1	4	....	.....	....	38	45	83
Colombie-Anglaise	51	6	10	15	17	1	2	783	725	1,508
Yukon	6	......	....	6	......	...	....	77	39	116
Total, externats	269	51	93	77	41	5	2	4,183	3,955	8,138
										PENSIONNATS.
Nouvelle-Ecosse	...	....	......	.....	...	......	.....	....	......	.....
Ile-Prince-Edouard.........1	......	......	....	...	.....	.....	......	.....	.....	....
Nouveau-Brunswick	......	......	......	.....	.....	......	......	......	......	...
Québec	......	...	.....	...	....	.....	.....	....	.....	......
Ontario	7	......	4	2	.....	1	......	142	150	292
Manitoba	8	.....	4	1	1	2	.....	278	294	572
Saskatchewan	12	..	6	3	....	3	....	295	351	640
Alberta	19	......	12	7	......	......	......	388	353	741
Territoires du Nord-Ouest	3	......	2	1	......	......	......	73	83	156
Colombie-Anglaise	9	...	4	1	2	2	.....	138	273	411
Yukon	1	.....	.....	1	.....	...	....	17	19	36
Total, pensionnats	59	......	32	16	3	8	....	1,330	1,523	2,854
										ÉCOLES
Nouvelle-Ecosse	....	...	.....	...	....	......	......	......	......	.....
Ile-du-Prince-Edouard	......	......	......	......	....	......	......	......	......	......
Nouveau-Brunswick	....	......	......	......	....	.	......	......	......	....
Québec	....	...	......	......	......	......	....	......	......	......
Ontario	4	1	1	1	1	.....	.....	295	283	578
Manitoba	2	1	......	......	1	.....	.....	134	112	246
Saskatchewan	1	......	1	....	......	....	....	122	129	251
Alberta	2	....	1	......	1	....	....	88	49	137
Yukon	......	......	......	....	....	......	......	......	......	......
Territoires du Nord-Ouest	8	....	5	2	1	......	....	375	220	595
Colombie-Anglaise	......	......	....	....	......	......	......	......	......	......
Total, écoles industrielles	17	2	8	3	4	....	....	1,014	793	1,807

genres d'écoles durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1916.

Présence moyenne.	Percentage de présence.	Degré.						Province.
		I	II	III	IV	V	VI	
137	45·97	144	55	40	33	10	16	Nouvelle-Ecosse.
23	47·91	30	11	4	3	....	....	Ile-du-Prince-Edouard.
174	61·05	105	81	46	39	14	....	Nouveau-Brunswick.
802	63·85	609	243	185	131	49	39	Québec.
1,352	48·91	1,509	419	452	275	102	7	Ontario.
520	43·08	887	187	94	30	4	5	Manitoba.
289	57·98	284	108	58	33	14	2	Saskatchewan.
31	41·89	54	17	3	....	....	....	Alberta.
35	42·17	74	4	3	1	1	....	Territoires du Nord-Ouest.
657	43·50	915	333	157	68	29	6	Colombie-Britannique.
31	26·72	99	8	2	7	....	....	Yukon.
4,051	49·78	4,710	1,466	1,044	620	223	75	Total, externats.

Présence moyenne.	Percentage de présence.	I	II	III	IV	V	VI	Province.
....	....	....	....	....	....	....	....	Nouvelle-Ecosse.
....	....	....	....	....	....	....	....	Ile-du-Prince-Edouard.
....	....	....	....	....	....	....	....	Nouveau-Brunswick.
....	....	....	....	....	....	....	....	Québec.
254	80·13	156	41	55	21	18	1	Ontario.
500	87·41	256	126	82	66	41	1	Manitoba.
555	85·71	225	119	116	96	59	34	Saskatchewan.
649	87·58	335	146	131	97	20	12	Alberta.
141	91·02	72	38	18	21	4	3	Territoires du Nord-Ouest.
360	87·58	124	79	94	60	32	22	Colombie-Britannique.
32	88·89	11	8	10	3	3	1	Yukon.
2,491	87·28	1,176	557	516	364	177	74	Total, pensionnats.

INDUSTRIELLES.

Présence moyenne.	Percentage de présence.	I	II	III	IV	V	VI	Province.
....	....	....	....	....	....	....	....	Nouvelle-Ecosse.
....	....	....	....	....	....	....	....	Ile-du-Prince-Edouard.
....	....	....	....	....	....	....	....	Nouveau-Brunswick.
....	....	....	....	....	....	....	....	Québec.
487	84·25	124	112	111	106	71	54	Ontario.
207	84·14	73	46	42	37	20	28	Manitoba.
213	84·86	90	29	49	35	25	23	Saskatchewan.
120	87·60	31	39	29	20	11	7	Alberta.
....	....	....	....	....	....	....	....	Territoires du Nord-Ouest.
511	85·86	177	109	107	93	74	35	Colombie-Britannique.
....	....	....	....	....	....	....	....	Yukon.
1,538	85·11	495	335	338	291	201	147	Total, écoles industrielles.

SOMMAIRE DE

Province.	Genre d'école.			Nombre total d'écoles.	Dénomination.						Nombre sur la liste.			Présence moyenne.
	Externat.	Pensionnat.	Industrielle.		Aucune.	Catholiq. Romaine.	Égl. d'Angleterre.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Armée du Salut.	Garçons.	Filles.	Total.	
Nouvelle-Ecosse	17	....	....	17	....	17	....	....	....	....	157	141	298	137
Ile-du-Prince-Edouard	2	....	....	2	....	2	....	....	....	....	24	24	48	23
Nouveau-Brunswick	12	....	....	12	....	12	....	....	....	....	134	151	285	174
Québec	28	....	....	28	6	17	3	2	....	....	609	647	1,256	802
Ontario	80	7	4	91	37	29	15	9	1	....	1,881	1,753	3,634	2,083
Manitoba	43	8	2	53	3	10	25	12	3	....	1,036	989	2,025	1,227
Saskatchewan	22	12	1	35	1	11	16	2	5	....	671	725	1,396	1,057
Alberta	3	19	2	24	....	13	7	4	....	....	515	437	952	800
Territoires du Nord-Ouest	5	3	....	8	....	3	5	....	....	....	111	128	239	176
Colombie-Britannique	51	9	8	68	6	19	18	20	3	2	1,296	1,218	2,514	1,528
Yukon	6	1	....	7	....	....	7	....	....	....	94	58	152	63
Total	269	59	17	345	53	133	96	49	12	2	6,528	6,271	12,799	8,076

[1] Dans les écoles industrielles on enseigne la culture à tous les garçons et aux filles la couture

ÉTAT DES ÉCOLES.

Percentage de présence.	Degré.						[1]Métiers enseignés.								Total.	Province.
	I	II	III	IV	V	VI	Menuisier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeron.	Boulanger.	Sellier.	Imprimeur.	Peintre.		
45·97	144	55	40	33	10	16	....	..	.	..	.	..	..	..	....	Nouvelle-Ecosse.
47·91	30	11	4	3	......	......	....	..	..		..	..	..	..	....	Ile du Prince-Edouard.
61·05	105	81	46	39	14	.....	...	..	..	..	..	.	..	..	...	Nouveau-Brunswick.
63·85	609	243	185	131	49	39	....	..	.	..	..	..	..	..	....	Québec.
57·59	1,789	572	618	402	191	62	5	3	..	..	2	..		..	10	Ontario.
60·59	1,216	359	218	133	65	34	65	.	..	..	..	..	..	..	65	Manitoba.
75·71	596	256	223	164	98	59	....	.	.	..	.	..	..	..	....	Saskatchewan.
84·03	420	202	163	117	31	19	...	..	..	..	..	..	..	..	....	Alberta.
73·64	146	42	21	22	5	3	....	..	..	..	..	..	..	..	....	Territoires du Nord-Ouest.
60·78	1,216	521	358	221	135	63	67	26	..	.	2	..	..	..	95	Colombie-Anglaise.
41·44	110	16	12	10	3	1	...	..	..	..	.	..	..	..	....	Yukon.
63·05	6,381	2,358	1,888	1,275	601	296	137	29	..	..	4	.	..	..	170	Total.

le tricot et les devoirs domestiques en général.

LISTE DES PENSIONNATS ET DES ÉCOLES INSDUSTRIELLES DES SAUVAGES.

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage
Institut Mohawk.	Dans le township Brantford, à environ 12 milles de la cité de Brantford. *B. P. Brantford, Ont.*	Il comprend le lot 5 de Nid d'Aigle (10 acres), un octroi de la Couronne, 194 acres, par permis d'occupation et 176 acres, lot de Coulée Mohawk, dans la ville.	Les bâtisses prennent la forme de la lettre H. Elles consistent en un corps principal, où se trouvent les magasins, les refrigérateurs, les salles à dîner des officiers, etc.; l'aile nord et l'aile sud, une salle de récréation pour les garcons, une petite infirmerie, les écuries, la porcherie, deux serres, un atelier de charpentier, une fruiterie à l'épreuve de la gelée, un poulailler et un silo.	A même l'aqueduc de la ville.	L'organisation de la cité contre les incendies, comprenant 4 bornes-fontaines avec boyaux; 2 porte-tuyaux avec des boyaux sur tous les planchers; 4 extincteurs chimiques; 2 douzaines de tubes extincteurs, des haches et des échelles à extension. Il y a auprès un poste de pompiers auquel l'école contribue la somme annuelle de $60.	Les deux ailes occupés par les élèves sont munies de poêles à gaz et à charbon de grandes dimensions. Le corps principal à l'eau chaude pour système de chauffage; la cuisine, la buanderie et la laiterie ont le gaz naturel. L'édifice entièrement éclairé à l'électricité.
Institut Mont-Elgin.	A 15 milles au nord-ouest de St-Thomas, dans le comté de Middlesex, dans le township Caradoc. *B. P. Muncey, Ont.*	225 acres formant partie de la réserve de Chippewa.	Un édifice principal en brique, 4 étages, construit en 1895; une vieille bâtisse, située à cent pieds à l'est comprend la demeure de deux officiers et leurs familles, un hôpital de quatre lits et une laiterie. Les autres bâtisses sont l'atelier du charpentier, un abri à outils, une remise, un poulailler, des écuries, une grange, etc. Toutes les fondations sont en brique ou en ciment.	De l'eau de source fournie en abondance par des pompes hydrauliques et tuyaux, dans toutes les parties de l'édifice.	Deux grands réservoirs installés dans le grenier. Les tuyaux alimentant d'eau 18 boyaux répartis dans tout l'édifice. Il y a dans les principaux passages des extincteurs, des seaux et des haches.	Trois fournaises à charbon et un système de chauffage à l'eau chaude sont employés dans la bâtisse principale et les salles de classe. Eclairage à l'électricité.
Refuge Shingwauk.	A 1½ mille à l'est de la partie commerciale du Sault-Ste-Marie, mais dans les limites de la ville. *B. P. Sault-Ste-Marie, Ont.*	Comprend 93 acres en majeure partie défrichés, savoir les lots 1 et 2 du parc dans le township Tarentaurus.	Un corps principal, comprenant une bâtisse de 185 pieds par 137, et la demeure du directeur ainsi que les bureaux de l'institution, etc. A l'est, se trouve une bâtisse à deux étages de 60 pieds par 30,	Un tuyau de 3 pouces sert à y conduire l'eau de la cité.	Possède deux bornes-fontaines, avec un tuyau de 3 pouces relié à la cité, à l'intérieur et à l'extérieur; 2 réservoirs à incendie de la capacité de 1,925 gallons à l'étage supérieure; on maintient	La bâtisse centrale chauffée à l'eau chaude; les autres chauffées au moyen de poêles. Eclairage au moyen de lampes à pétrole.

			salle d'exercices militaire, cour d'amusements. A l'étage supérieur de la bâtisse est l'école; il y a une chapelle, un hôpital, la résidence du fermier et celle du charpentier, une factorerie et les écuries, une nouvelle buanderie en pierre, 30 x 20 pieds.		une pression de 50 livres; haches et seaux à portée.	
Ecole industrielle de la rivière Espagnole.	A 1 mille de la rivière Espagnole, rive nord du lac Supérieur. *B. P. Spanish, Ont.*	De 300 à 400 acres......	Bâtiments des garçons, en planches, fondation en béton, l'un de 90 x 45, à trois étages, l'autre de 106 x 45, à trois étages, en planches. Bâtiments des filles; corps principal en béton plein, 66 x 50, avec ailes de 56 x 36 chacune, à 3 étages.	Approvisionnement abondant d'eau, dans toutes les bâtisses, pomper des puits par un moulin à vent.	....	Chauffée par des fournaises à eau chaude. Eclairage électrique.
Pensionnat de la mission d'Albany.	Situé sur l'île Albany à l'embouchure de la rivière Albany, à 6 milles de la mer. *B. P. Fort-Albany; Baie James, via Cochrane, Ont.*	Propriété de la Cie de la baie d'Hudson et constitue un cadeau perpétuel.	Edifice principal, 3 étages, 65 x 40 pieds; une grange, atelier de menuisier, buanderie et magasin.	L'eau puisée à la rivière et transportée aux bâtisses dans des seaux.	Deux échelles fixées à chaque bout de la bâtisse sont la seule protection.	Tout chauffé par fournaises à bois. Eclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat Cecilia-Jeffrey.	A l'extrémité ouest du lac Shoal, à 45 milles au sud-ouest de Kenora. *B. P. Kenora, Ont.*	Une péninsule de 210 acres, enregistrée comme D492, district de Kenora, donnée à l'église presbytérienne, par le gouvernement d'Ontario.	Bâtisse principale, 67x38, pds avec une aile de 22 par 30 pieds, en planches, et soubassement en pierre. Aussi une salle de classe, 43 x 28 pieds, la demeure du directeur, de 46 x 24 pieds, une écurie et glacière, poulailler en pierre et magasin combinés.	Bonne eau puisée dans le lac, pompée au moyen d'un engin à gazoline, dans un réserv. de 1,500 gallons dans la mansarde et de là distribuée dans toute la bâtisse.	Boyaux attachés au réservoir de chaque étage, Haches, baquets et échelles toujours à portée. Système de sauvetage aux dortoirs. Extincteurs.	Bâtisse principale chauffée à la vapeur. Eclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat de Chapleau.	Sur le lot 2, section 6, township de Chapleau, à un demi-mille de la ville et de l'autre côté du lac. *B. P. Chapleau, Ont.*	165 acres, dont 15 seulement défrichés. Appartenant à l'Etat.	La bâtisse de l'école a 40 x 22 pieds, la maison d'habitation a 52 x 52 pieds, cuisine de 20 x 12 pieds, cottage pour le directeur, 24 x 20 pieds; aussi un hangar, abri de bateaux et poulailler, tous des bâtiments en planches.	L'eau pour la buanderie est prise dans le lac et il y a un puits pour l'eau à boire.	Barils et baquets remplis d'eau aussi 2 échelles de sauvetage en fer.	Poêles à bois. Eclairage à l'huile de pétrole.

Liste des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Orphelinat de Fort-William.	Angle N.-O. des rues Franklin et Arthur, Fort-William. *B. P. Fort-William, Ont.*	Comprend 3½ acres, et appartient à l'école.	L'école est une bâtisse en brique solide, à 3 étages, de 78 pieds par 40, avec une allonge de 33 pieds par 22, avec sous-sol et mansarde. Etable de 28 x 24 pds, magasin de 22 x 14 pds, et un poulailler, tous en planches.	L'eau fournie par la ville et amenée dans le bâtiment par des tuyaux et un réservoir.	Il y a cent pieds de boyaux à chaque étage et communiquant avec l'aqueduc municipal. Echelles de sauvetage en fer, du toit au second étage et du second étage au sol.	Eau chaude. Eclairage électrique.
Pension. de Fort-Frances.	Sur la réserve de l'agence au sud-ouest du lac La-Pluie, *B.P. Fort-Frances, Ont.*	63 acres, partie de la réserve.	Bâtisse centrale, 3 étages, 40 x 70 pieds. Bureau du directeur, glacière, atelier, étable et buanderie.	L'eau est pompée du lac par le moyen d'une machine à gazoline, dans 3 réservoirs de 500 gallons chacun.	Deux escaliers de sauv. à chaque bout de l'édifice. Aussi extincteurs, seaux et barils.	Chauffé à la vapeur et éclairé à l'acétylène.
Pensionnat de Kenora.	A 3 milles de la ville de Kenora, sur un coteau commandant une vue du lac. *B. P. Kenora, Ont.*	Il y a 45 acres de terre appartenant à l'église catholique romaine. subdivision 1-8, township de Jaffray.	Ecole de 112 x 40 pieds, en briques, sur fondation en pierre, rallonge en arrière de la cuisine, 12 x 70 pieds; buanderie, 46 x 16 pds; atelier de menuisier, 30 x 25 pds; magasin, 26 x 14 pds, 2 abris à chaloupes, glac., remise à machines, étable et porcherie.	Du lac des Bois, une machine à gazoline pompe l'eau dans deux réservoirs.	Possède 2 échelles de sauvetage des dortoirs, 20 extincteurs, 6 seaux et 6 haches.	Chauffé par fournaise à vapeur. Eclairé à l'électricité, fourni par la ville de Kenora.
Fort-l'Orignal....	Sur l'île de l'Orignal, à 9 milles de l'endroit où la rivière l'Orignal tombe dans l'eau salée. *B. P. Moose-Fort, Baie James, via Cochrane, Ont.*	Un terrain de 10 acres a été loué de la compagnie de la baie d'Hudson. Il produit du foin et des pommes de terre.	Pensionnat à 2 étages, de 40 x 50 pieds; maison du directeur, 30 x 30 pieds, cottage servant d'hôpital, atelier du menuisier, chambre de chauffe, étable, hangar. L'externat a 40 x 20 pieds.	On puise à la rivière qui se trouve à 100 verges de l'école toute l'eau nécessaire.	Baquets et barils remplis, constamment sous la main; deux échelles partant du toit.	3 poêles à bois. Eclairage aux lampes à pétrole.
Ecole industrielle d'Elkhorn.	A environ un quart de mille de la ville d'Elkhorn, Man. *B.P. Elkhorn, Man.*	Ferme de 320 acres, comprend le quart sud-ouest de la section 4 et le quart sud-est de la section 55, rang 28, township 12.	Comprend une bâtisse centrale, demeure du directeur, buanderie, gymnase, étables diverses, grenier, laiterie et autres bâtiments. Une nouvelle grange, 35 x 75 pds, contenant un caveau avec silo ont été construits durant 1915.	Au moyen d'un puits d'où l'on pompe l'eau avec une machine, actionnée par la gazoline, dans de grands réservoirs sur la bâtisse centrale.	Une machine McRobie dans le sous-sol avec un réservoir de 80 gallons, ainsi que 2 Babcocks, 5 Stempels et 20 tubes Eclipse.	Chaudière à l'eau chaude chauffée à l'épinette rouge. Eclairage à l'acétylène.

Ecole industrielle de Brandon.	A 3 milles au N.-O. de Brandon. *B.P. Brandon, Man.*	320 acres, la moitié est de la section 28, rang 19, township 10; environ 240 acres situés dans la vallée; aussi 640 acres, étant la section 23 du township 10, rang 19, à l'ouest du méridien principal.	Bâtisse principale lambrissée en briques, de 97 pieds de front, à 3 étages et addition à deux étages en arrière; résidence du directeur et de son aide, glacière, caveaux à légumes (2), grange, étables, porcherie, et autres bâtisses extérieures, nouvel édifice destiné à l'emmagasinage du grain et remise pour instruments aratoires.	De l'eau de source, pompée au moyen d'un moulin à vent dans un grand réservoir placé au-dessus de l'édifice, avec un système de tuyaux communiquant avec toutes les parties de l'institution. En outre un puits d'où l'eau est tirée au moyen de pompe électrique.	Une machine McRobie avec boyaux dans toutes les parties de la bâtisse, ainsi que boyaux du réservoir. Echelles de sauvetage des dortoirs.	Air chaud distribué par trois gros poêles à bois et deux fournaises à charbon, placés dans la bâtisse principale. Eclairage électrique.
Pension de Birtle	Sur le coté nord du goulet de la rivière Queue - d'Oiseaux, dans les limites de la ville de Birtle. *B. P. Birtle, Man.*	Possède 30 acres et loue 30 acres dans 6, 7 et 26, municipalité de Birtle. La ferme-école est située à deux m. de distance sur le q. S.-O. 16, 17, 26, contient 100 acres de terre arable.	Bâtiment principal de 84 x 26 pieds, en pierre. Nouvelle salle de classe et gymnase, 58 x 28 pieds, en planches; ancienne maison d'école, 3 étages, et sous-sol; grange, 16 x 14 pieds, en planches; porcherie, 20 x 14 pieds, en béton; grenier, 10 x 12 pds en planches; caveau, 16x40 pds; poulailer, 14 x 26 Cottage servant d'hôpital, en rapport avec l'école.	Ecole reliée à la nouvelle installation du C.P.C., à Birtle, pression de 40 liv. par tout l'établissement. On obtient de l'eau dure d'un puits situé à 200 verges de l'école et qui est pompée dans un réservoir au moyen d'une machine à gazoline et de là conduite par des tuyaux, à la cuisine	Quantité de boyaux. Les élèves font l'exercice de sauvetage. Boyaux à tous les étages. Tuyaux et réservoir sur le toit. Echelles de sauvetage à extension, haches et seaux.	Deux grandes chaudières sectionnelles Safford dans le bâtiment principal. Eclairage à l'acétylène, fabriqué aux usines de Birtle.
Pensionnat de Cross-Lake.	A Cross-Lake, sur la rive gauche de la rivière Nelson. *B. P. Cross-Lake,* via *Norway House, Man.*	401 acres réservés pour les besoins de l'école.	Edifice principale, en pierre, 101½ x 40 pds, avec chapelle, 66 x 36 pds; forge et menuiserie, 40 x 20 pieds; étable et glacière.	Du lac. Une provision de bonne eau filtrée par tout l'édifice.	Echelles de sauvetage et extincteur.	Chauffé à la vapeur, éclairage à l'électricité d'après leur propre installation.
Pension. de Fort-Alexander.	Sur la rive sud de la rivière Winnipeg, à un mille de l'embouchure. *B. P. Fort-Alexandre, Man.*	Le terrain comprend environ 145 acres, 9 chaînes de longueur à environ 2 milles en arrière de la rivière. Lot n° 60 de la réserve des sauvages.	Ecole, 100 x 40 pieds, 3 étages et sous-sol; aussi atelier, écurie, grange, remise pour instruments aratoires, chambre de chauffe et porcherie. Une nouvelle buanderie érigée et installée en 1913.	Pompe à gazoline tire l'eau de la rivière Winnipeg à vaste réservoir à l'étage supérieur.	Au troisième étage, 3 réservoirs contenant chacun 600 gallons; remplis par une machine à gazoline. Echelles de sauvetage à tous les étages.	Chauffé partout à la vapeur. Eclairé au gaz l'édifice principal; autres au pétrole.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite*.

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffa e.
Pensionnat de Mackay.	Sur l'île Fisher, dans la rivière Saskatchewan, 6 milles de la ville de Le-Pas. *B.P. Le-Pas, Man.*	Une île, 320 acres d'étendue.	Bâtisse centrale, structure à 3 étages sur fondation en béton, 90 x 85 pieds; grange, porcherie, poulailler et caveau à racines, glacières et cours d'amusements. Bâtisse complète en 1915.	Réservoir à compression de 3,000 gallons et un grand puits à eau douce. Eau chaude et froide à chaque étage de la bâtisse principale.	Balcons en avant de la bâtisse où sont installés les poteaux en cuivre et les portes conduisant à l'extérieur des dortoirs et corridors.	Chauffé à la vapeur et éclairé à l'électricité d'après leur propre installation.
Pensionnat de Norway-House.	Situé à Rossville-Mission, sur la réserve de Norway-House, près le lac Little-Playgreen. *B. P. Norway-House* via *Selkirk, Man.*	Réclamation nominale sur le terrain, partiellement sur la réserve et partiellement dans le village de Rossville; 2 acres en culture.	Nouvelle bâtisse à 3 étages sur fondation en béton. Bâtisse principale, 90 x 46½, avec annexe, 33 x 32½ pds. Balcon sur tout le devant de la bâtisse principale. Les bâtiments sont: étable, caveau à racines et glacière et congeleur combinés, 30 x 40 pieds.	Obtenu du lac Little-Playgreen au moyen de système hydraulique et conduite aux bains, lavoirs et latrines de chaque étage.	Boyau à incendie, échelles de sauvetage, barils et seaux remplis gardés dans chaque étage.	Chauffé à la vapeur et éclairage à l'électricité de leur propre installation.
Pension. du Creek du Pin.	Sur le lac Winnipegosis, près de la réserve du Creek du Pin. *B. P. Camperville, Man.*	Section 1, township 35, rang 19, 160 acres à l'ouest du premier méridien, aussi partie sud de la section 34, township 34, rang 20 à l'O. du 1er méridien.	L'école est bâtie en pierre, 115 par 150 pieds, 3 étages. Aussi une étable de 100 x 59 pieds, scierie, atelier de charpentier et de forgeron, glacière et abri à chaloupe.	L'eau est tirée de la rivière au moyen d'un moulin à vent et machine à gazoline.	Deux échelles de sauvetage en arrière de l'édifice. Tuyaux à l'eau avec boyaux se reliant à chaque étage; aussi extincteur.	Chauffé à la vapeur et éclairé au gaz acétylène.
Pensionnat de Portage-la-Prairie.	2 milles sud-ouest de la cité de Portage-la-Prairie. *B. P. Portage-la-Prairie, Man.*	56 acres avoisinant les limites de la cité de Portage-la-Prairie.	Bâtisse principale, en brique sur fondation en pierre, 136 x 64 pds. Grange, 70 x 36 pds et silo. Aussi porcherie, 33 x 26 pds; poulailler, 16 x 32 pds; entrepôt frigorifique, 30 x 24 pds; garage et atelier, 20 x 12 pds. Tous complétés en 1915.	Fournie par l'aqueduc de la ville.	Extincteurs dans toute la bâtisse, communications téléphoniques avec le corps de pompiers de la ville. Hydrants sur les terrains.	Chauffé par la vapeur, éclairé à l'électricité, par la ville.
Pension. de Baie-du-Sable.	Au centre de la réserve de la Baie-du-Sable, sur la réserve ouest du lac Manitoba. *B.P. Marius, Man.*	100 acres, partie de la section 16, township 18, rang 9, données par la tribu de la Baie-du-Sable pour les fins de l'école.	Bâtisse à 3 étages, 70 x 40, sur fondation en pierre, avec deux ailes et une annexe. Glacière, grange de 30x100, porcherie, poulailler, atelier de menuisier et des machines.	2 puits artésiens. Eau pompée par machine à gazoline et moulin à vent dans 3 réservoirs d'une capacité de 3,270 gallons.	Deux échelles de sauvetage communiquant avec les dortoirs, à chaque étage des boyaux reliés au réservoir dans la mansarde. Aussi extincteurs.	Chauffé à la vapeur et éclairé au gaz acétylène.

Ecole industrielle de Qu'Appelle.	Dans la vallée de Qu'Appelle, sur l'embranchement de Melville-Regina du chemin de fer G.-T.-P. *B. P. Lebret, Sask.*	Environ 1,300 acres consistant en diverses parties de sections, toutes situées dans le township 21, rg 13, à l'ouest du 2e méridien, dont environ ⅓ est arable. Appartient au département qui l'a enclos.	Bâtisse principale, 120 par 50 pieds; édifice pour les filles, 80 par 50 pieds, et édifice pour les garçons, 80 par 60 pieds. Aussi échoppes de tous genres, étables, magasin et grange.	L'eau potable vient des puits. L'eau p. l'usage domestique et la protection contre le feu est pompée du lac dans 2 réservoirs à air comprimé de 1,500 gals.	Deux boyaux de 50 pieds à ch. étage de la bâtisse principale; celles d. garçons et d. filles communiquent avec d. réservoirs à air comprimé. Avertisseurs électriq.; double système de sauvetage à chacune des 3 bâtisses. Extincteurs, seaux, etc.	Quatre fournaises Gurney et poêles dans les échoppes. Système d'éclairage au gaz Siche pour les bâtisses de l'école, et éclairage à l'huile pour les ateliers.
Pensionnat de Cowessess.	Au sud du lac Croche, réserve Cowessess, vallée de Qu'Appelle. *B. P. Marieval, via Grayson, Sask.*	Le terrain comprend 586 acres du ¼ sud-est de la section 3, township 19, rg 5, à l'ouest du 2e mérid., 19. acres; ¼ sud-ouest de la section 3, township 19, rg 5, à l'ouest du 2e méridien, 152 acres; ¼ du nord-est de la section 4, township 19, rg 5, à l'ouest du 2e méridien, 26 acres; ¼ nord-ouest de la section 34, township 18, rg 5, à l'ouest du 2e méridien, 66 acres; sect. 5, tp 19, rg 5, à l'ouest du 2e mér., 323 acres.	Bâtisse principale, 3 étages, 58 par 38 pieds, presbytère, église, atelier de 30 x 20 pieds, étables et bâtiments divers.	L'eau fournie par un puits au sous-sol et est pompée par machine à gazoline dans un grand réservoir, et distribuée dans le bâtiment par des tuyaux.	Un engin à gazoline et pompe motrice de 100 gals à la minute, reliés à tuyau fixe d'un réservoir au dernier étage, et raccordement à ch. étage; aussi échelles de sauvetage et seaux.	Bâtisse principale chauffée à la vapeur, fournie par une bouilloire de 30 forces. Les autres chauffées par des poêles. Eclairage à l'acétylène.
Pensionnat du Lac-au-Canard.	Situé à ½ mille de la ville du Lac-au-Canard. *B.P. Duck-Lake, Sask.*	550 acres, composés des subdivisions 4 et 3 et la moitié ouest de la subdivision 2 de la section 4, dans le town. 44, rg 2, à l'ouest du 3e mérid. A cela est ajoutée la ½ sec. n.-e., de la sec. 33, town. 43, rg 3, à l'ouest du 3e mérid., propriété des Pères Oblats.	Bâtisse principale, 250 x 36 pds avec deux ailes, 30 x 30 et 20 x 40 pds les autres bâtisses comprennent l'écurie et la grange, 100 x 35 pds, la boulangerie, la demeure du fermier, atelier, grenier de 46 x 30 pieds, buanderie de 30 x 30 pieds, laiterie, poulailler et glacière.	Trois puits artésiens, pompée par un engin à gazoline de 3 c.p., dans un grand réservoir en acier dans le sous-sol, et distribuée dans toute la bâtisse par l'air comprimé.	Boyaux à incendie dans les corridors principaux reliés au système d'eau.	Chauffage par deux fournaises Gurney, et éclairage à l'acétylène.
Pensionnat des Buttes-la-Lime.	Près de la réserve des Buttes-la-Lime. *B.P. Bulcarres, Sask.*	La ½ est de la section 32, township 22, rg 11, à l'ouest du 2e méridien et toute la partie de la section 33 située en dehors de la réserve Okanase, en tout 410 acres. L'Etat possède 10 acres et l'église presbytérienne 400 acres.	Bâtisse principale, en brique, 3 étages, 76 x 45 pds; addition pour l'hôpital de 45 x 24 pds; salle de classe, sur fondation en ciment, 26 x 41 pds; deux étables, 128 x 80 pds; grenier, deux caveaux à légumes, hangar. Aussi résidence du directeur, pierre et cottage à 5 chambres p. l'instructeur de la ferme.	L'eau provient d'un lac voisin pour l'usage domestique. L'eau à boire vient d'un puits situé près de l'école.	Chaudières, haches, extincteurs, aussi barils toujours remplis d'eau.	Bâtisse principale et salle de classe chauffées à la vapeur; éclairage par des lampes au pétrole.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage
Pensionnat de Gordon.	Côté ouest de la réserve de Gordon, à 12 milles des quartiers généraux de l'agence. *B.P. Punnichy, Sask.*	320 acres, comprenant la ½ est, section 4, township 27, à l'ouest du 2e méridien, propriété de l'Etat.	Bâtisse principale, en pierre, de 42x48 pds, avec addition en planches, 40x20 pds; aussi buanderie de 30 x 18 pieds, magasin de 18 x 16 pieds, étables de 42 x 18 pieds, les dépendances sont en billes avec toit en bardeaux.	Un puits à environ 200 vgs de l'école; aussi eau de pluie.	Deux Babcocks, pompe avec boyau, grenades, réservoir, haches, barils et aussi des rouleaux de cordes.	Chauffage par poêles à bois, éclairage par lampes à pétrole.
Pensionnat du Lac-la-Plonge.	Au nord du confluent des rivières Castor et La-Plonge. B. P. *Lac-la-Plonge, via Mistawasis, Sask.*	Terrain non encore arpenté, mais on le dit situé sur les limites des townships 71 et 72, rang 2, à l'ouest du 3e méridien.	Bâtisse principale en bois, 3 étages, 100 x 33 pieds; un presbytère à 3 étages, 26 x 36 pds, une église, 20 x 50 pieds; une buanderie, menuiserie, entrepôt, écurie, 36 x 25 pieds, et divers autres bâtiments, aussi scierie et raboteuse.	De la rivière Lac-la-Plonge, au moyen d'un bélier hydraulique.	Deux escaliers extérieurs et six portes ouvrant à l'extérieur.	Chauffage au moyen de la vapeur et éclairage électrique.
Pensionnat du Lac-la-Rouge.	Sur la rive ouest du Lac-la-Rouge, à 1½ mille de l'embouch. de la riv. Grosse-Roche. *B. P. Lac-la-Rouge, via Prince-Albert, Sask.*	Propriété de la mission de l'Eglise d'Angleterre, comprend 80 acres.	Deux bâtisses en bois, 80 x 26 pds, et 30 x 42 pds. Etable, atelier de menuisier, magasin, laiterie, poulailler et d'autres dépendances.	Prise dans le lac....	Deux échelles de sauvetage, l'une de 8 pds de largeur du dortoir des filles, et l'autre de six pds du dortoir des garçons; aussi 18 extincteurs.	Chauffage au moyen de poêles et éclairage au pétrole.
Pensionnat de Muscowekwan.	A environ 12 milles de l'agence des Buttes-de-Tondre, dans le voisinage de la réserve de Muscowekwan. *B. P. Lestock, Sask.*	Comprend 640 acres, section 14, township 27, rang 15, à l'ouest du 2e méridien. Propriété des Oblats.	La bâtisse principale, 3 étages, fondation en pierre, avec allonge, 42 x 52 pieds, et rallonge de 17 x 20 pieds. Ecurie en planches de 116 x 36 pieds.	Trois grands réservoirs remplis au moyen d'un moulin à vent et l'eau fournie dans toute la bâtisse. L'eau provient d'un puits.	Cinq Babcocks, extincteurs et haches, boyaux fixés au réservoir dans chaque passage. Échelles de sauvetage à chaque extrémité de la bâtisse.	Chauffage à la vapeur, éclairage à l'acétylène.
Pensionnat du Lac-aux-Oignons (C.R.).	Sur la réserve de Seekaskootch, à environ 12 milles de Fort-Pitt. *B.P. Lac-aux-Oignons, Sask.*	Environ 20 acres dans la section 5, township 55, rang 27. Partie de la réserve destinée aux fins scolaires et clôturée.	Bâtisse principale, 3 étages, 45 x 33 pds. Deux bâtisses pour le personnel, 38 x 25 pds et 36 x 26 pds, respectivement. Buanderie et boulangerie combinées, de 57 x 20 pds, 2 étables, hangars et latrines, et construction pour engin à gazoline, 13 x 10 pieds.	Provient d'un puits près des bâtisses.	Un puits, échelles, chaudières, haches et barils tenus prêts. Douze appareils à poudre sèche extinctive; aussi exercices contre le feu régulièrement.	Poêles à bois servent à chauffer les bâtisses; les chambres sont éclairées par des lampes à pétrole.

Pensionnat du Lac-aux-Oignons (E. d'Ang.)	Au coin nord-est de la réserve de Makaoo, à environ 300 vgs au sud-ouest des quartiers généraux de l'agence. *B.P. Lac-aux-Oignons, Sask.*	Environ 30 acres, partie de la réserve.	Bâtisse principale, 3 étages, en bois, 30 x 40 pds, aussi hôpital, 3 étages, 28 x 24 pds, une bâtisse en billes, 16 x 20 pds, la maison de la mission, 60 pds carrés, 2 étages, pour le personnel et autres dépendances.	A même deux puits; approvisionnement abondant.	Destructeurs chimiques et 12 extincteurs "Eclipse" dans les différentes chambres; échelles à l'extérieur et une échelle en acier partant du dortoir.	Chauffage au moyen de poêles; éclairage aux lampes à pétrole.
Pensionnat du lac Rond.	A l'extrémité est du lac Rond, près des réserves du lac Croche, vallée de Qu'Appelle. *B.P. Whitewood, Sask.*	Comprend la moitié sud de la section 23, township 18, rang 3, à l'ouest du 2e méridien et 22 acres du quart nord-est de 14, même township et rang. Propriété de l'église presbytérienne.	Bâtisse principale, y inclus dortoirs, salle à manger, salle d'attente, etc., l'école, grange et étable, grenier et remise à instruments, le tout en planches.	L'eau est amplement fournie du lac et d'un puits.	Appareils de sauvetage à toutes les chambres à coucher; abondant approvisionnement d'eau tenue à portée; quelques extincteurs.	Fournaises à air chaud et poêles; éclairage aux lampes à pétrole.
Pensionnat de L'Enfant-du-Tonnerre.	Sur la terre de la mission C.R., à un demi-mille de la station Delmas. *B.P. Delmas, Sask.*	4 acres, partie de la section 6, township 46, rang 18, à l'ouest du 3ième méridien, sous patente.	Ecole en bois sur fondation en pierre, $2\frac{1}{2}$ étages, 36 par 28 pieds, avec allonge à l'extrémité sud, 36 par 28 pieds, à trois étages, buanderie, 28 x 12 pds, entrepôt, étable et poulailler.	L'eau est fournie dans chaque étage de la bâtisse par les tuyaux de la ligne du ch. de fer C.N. qui communiquent de la rivière Sask. jusqu'à Delmas. Un bon système d'égout.	Deux échelles de sauvetage, 12 extincteurs à poudre sèche; barils toujours pleins d'eau; quelques seaux et haches.	Chauffé à l'aide de deux fournaises à air chaud, alimentées au bois; éclairage aux lampes à pétrole.
Ecole d'insdustrie de Red-Deer.	Sur la rive nord de la rivière Red-Deer, à 8 milles de la ville de Red-Deer. Est situé à 40 milles de la réserve la plus rapprochée. *B. P. Red-Deer, Alta.*	Section de trois quarts, formant partie de la section 14, township 38, rang 28, à l'ouest du quatrième méridien, aussi 14 acres de la section 11 et la demie de chacune des sections 16 et 20, comme terre à foin. En tout 1,140 acres, propriété du ministère.	Bâtisse principale, en pierre grise, une bâtisse à trois étages, en brique, résidence du principal, trois cottages pour les membres mariés du personnel, étables, grenier, écurie pour les vaches, ateliers et autres dépendances.	Eau de source pompée dans de grands réservoirs d'un puits aux 2 étages principaux par pompe à vapeur, aussi d'un second puits pompée par une pompe à main.	Grands réservoirs et 36 extincteurs à poudre sèche; 2 échelles de sauvetage, modernes.	Deux fournaises Smead Dowd et 2 fournaises Pease chauffent les bâtisses principales et le logis du principal. Cottages chauffés par des poêles. Eclairage aux lampes à pétrole.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Ecole industrielle de Saint-Joseph.	Situé sur la rivière Haute, à $\frac{3}{4}$ de mille de son embouchure. La station de chemin de fer la plus rapprochée c'est Dewinton, à 11 milles de distance. *B.P., Davisburg, Alta.*	Il y a 1,870 acres à l'usage de l'école. Comprend la ½ est de la section 22, township 21, rang 28; la moitié du quart sud-ouest de la section 26, township 21, rang 28; 30 acres de la section 15, township 21, rang 28 et 633 acres, section 27, township 21, rang 28, le tout à l'ouest du 4e méridien. Terre à foin comprenant la ½ est de la section 26, township 20, rang 27, et $\frac{3}{4}$ de la section 36, township 20, rang 27, à l'ouest du 4e méridien. Propriété de l'Etat.	Deux bâtisses principales, une pour les garçons et l'autre pour les filles, et plusieurs constructions accessoires, telles que étables, ateliers, boulangerie, buanderie, nouveau poulailler, remises à voitures, abris pour la houille et glacière.	De la rivière Haute, eau filtrée dans un puits et pompée dans les réservoirs pour la bâtisse principale.	Bien pourvue d'escaliers et d'appareils de sauvetage. Il y a 2 réservoirs chez les garçons; un chez les filles, chacun à capacité de 1,400 g.; boyaux reliés aux réservoirs à chaque étage; 18 extincteurs, 48 grenades, 40 seaux 8 haches et 36 extincteurs.	Les deux bâtisses principales chauffées à la vapeur, chacune ayant son appareil; éclairage à l'acétylène.
Pensionnat des Gens-du-Sang (E. A.).	Du côté de la rivière du Ventre, opposé à celui où sont les quartiers généraux de l'agence. A 15 milles au sud-est de Macleod. *B.P., Macleod, Alta.*	Comprend 160 acres sur les bords de la rivière du Ventre. Quart nord-ouest de la section 30, township 7, rang 25, à l'ouest du 4e méridien. Propriété du diocèse de Calgary.	Disposé en carré, comprend l'asile des filles de 45 x 75 pds, avec ane allonge de 45 x 18 pds; l'asile des garçons de 66 x 55 pieds; l'hôpital de 36 x 24 pieds; le gymnase, l'habitation du directeur de 38 x 24 pieds; l'école de 45 x 21 pieds, 21 x 24, des étables, grenier, et dépendances, tous en charpente.	Obtenue de 4 puits par une pompe. Chaque bâtiment est approvisionné séparément.	Sorties en nombre suffisant; quantité d'extincteurs, de haches et de seaux.	Chauffé à l'air chaud; éclairé à l'huile de pétrole.
Pensionnat des Gens-du-Sang, (C. R.)	Sur la réserve des Gens-du-Sang, à 25 milles au sud de Macleod, à 1 mille de l'agence d'en haut. *B.P., Standoff, Alta.*	Comprend 5 acres, partie de la réserve des Gens-du-Sang, aussi 3 acres de terre loués.	Bâtisse principale, 36 x 36 pieds, à 3 étages, avec 2 ailes, 32 x 36 pieds, à 2 étages, une cuisine de 20 x 20 pieds, à 3 étages, une buanderie, des étables, magasin, poulailler.	L'eau est fournie dans la bâtisse au moyen d'une pompe foulante.	12 extincteurs, 12 grenades, et baquets tenus pleins d'eau; aussi quatre escaliers.	Deux fournaises à air chaud; éclairage à l'huile de pétrole.

Pensionnat de la Blue-Quill.	Sur la route d'Edmonton à 6 milles à l'ouest du Lac-la-Selle, sur la réserve de Blue-Quill. *B. P. Hobbema, Alta.*	25 acres, une partie de la réserve.	Bâtisse en bois, 2½ étages, 90 x 30 pieds, divisée suivant les besoins, les autres bâtisses sont: boulangerie, buanderie, magasin et étables.	Approvisionnée par un puits, et pompée par engin à gazoline.	Appareil de sauvetage à chaque bout du bâtiment conduisant du toit à la terre; aussi extincteurs.	Poêles à bois, éclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat de Pied-de-Corbeau.	A ¾ de mille à l'ouest de la station de Cluny, près de la rivière à l'Arc sur la réserve des Pieds-Noirs. *B.P. Cluny, Alta.*	Un quart de la section de la réserve des Pieds-Noirs est réservé pour l'école, ¼ section 32, township 21, rang 21.	Bâtisse principale, 36 x 36 pieds, 3 étages. Deux ailes, 2 étages, 36 x 32 pieds. Une grange, 60 x 38 pds, poulailler et une remise à voitures, 40 x 12 pieds, glacière, caveau à légumes.	L'eau puisée dans un puits et pompée dans la bâtisse au moyen d'une machine à gazoline.	Extincteurs, grenades, chaudières à incendie, haches et bon approvisionnement d'eau.	Chauffé à la vapeur, éclairage à l'huile.
Pensionnat de Ermineskin.	Sur la réserve de Ermineskin, à 1 mille de la station Hobbema. *B. P. Hobbema, Alta.*	40 acres enclos; 5 acres en jardin, 5 en cour de récréation et le reste en pâturage.	Bâtisse principale, 45 x 50 pieds. Une bâtisse de 25 x 20 pieds pour la chapelle et la cuisine, la bâtisse à l'usage des Soeurs, 40 x 24 pieds, une buanderie de 40 x 24 pieds, contenant un hôpital pour les maladies contagieuses; une nouvelle salle de classe d'un étage, 25 x 22 pieds.	Pompée d'un puits artésien dans les bâtisses. On y a installé un bon système d'égout.	Deux appareils de sauvetage, boyaux, chaudières, grenades et extincteurs à poudre sèche.	Chauffé par une fournaise à vapeur, éclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat de Fort-Chipewyan, (Holy-Angels.)	Situé à Fort-Chipewyan. *B.P., Fort-Chipewyan, Alta.*	Quinze acres de terre à ferme. La récolte se compose de pommes de terre et de navets et autres petits légumes.	Comprend la maison d'école, l'église, le presbytère. Appartenant à la mission C. R. (Soeurs grises.)	De deux puits et du lac.	Une pompe foulante et boyaux, échelles, chaudières et haches. Trois appareils de sauvetage.	Deux fournaises à air chaud et 7 poêles à bois chauffent les bâtisses. Eclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat du Petit-lac-de-l'Esclave. (A. E.)	Côté nord-ouest du Petit-lac-de-l'Esclave, 16 milles de Grouard. *B.P. Grouard, Alta.*	90 acres; propriété de la société des missionnaires et lot 64 de la rivière, township 76, rang 15. Etablissement de la rivière Hant.	Asile pour les filles, en billes, 30 x 25 pds; cuisine s'y rattachant, 15 x 18 pds; et une aile en planches, ajoutée à la résidence des garçons, 35 x 25 pds. Dépendances diverses; aussi une église, 50 x 20 pds.	De la rivière Hart. .	Echelles, chaudières et escaliers.	Chauffé par les poêles; éclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat du Petit-lac-de-l'Esclave (St-Bernard.)	A Grouard sur la baie du Bison, sur le côté-ouest du Petit-lac-de-l'Esclave. *B.P. Grouard, Alta.*	L'école jouit de 72 acres, la propriété des Sœurs de la Providence. Se trouve dans la section 31, township 75.	Corps principal, de 72 x 28 pieds, à 3 étages. Maison des garçons, de 60 x 25 pds, à 2 étages, et une école de 35 x 24, pour les classes seulement. Tous en planches. Buanderie, laiterie, gl. etc.	D'un puits et du lac au Bison.	4 extincteurs, 6 haches, chaudières, échelles et escaliers extérieurs.	Une fournaise à air chaud chauffe le corps principal, des poêles sont utilisés dans les autres bâtiments; éclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat du Petit-lac-de-l'Esclave (St-Bruno).	Mission de Saint-Bruno, Petit-lac-de l'Esclave. *B.P., Grouard, Alta.*	10 acres ont été défrichés.	Bâtiment en charpente à 2 étages, 64 x 25 pieds, avec une aile de 18 x 30 pieds, et une annexe de 50 x 25 pieds.	Du Petit-lac-de-l'Esclave.	34 extincteurs, haches, chaudières, échelles et escaliers extérieurs.	Chauffé par poêles à bois et éclairé par lampes à pétrole.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage
Vieux Soleil......	Au campement nord, réserve des Pieds-Noirs, à 1¼ mille de Gleichen. *B. P., Gleichen, Alta.*	160 acres, ¼ n.-e. de la sec. 1, township 22, rang 23, à l'ouest du 4e méridien. Partie de la réserve.	Résidence pour les élèves et le personnel, maison d'école, buanderie, remise, écurie, étable, poulailler.	D'un puits dans le soubas. de la buanderie et distr.dans la bâtisse par la pression de l'air du réservoir.	Il y a à chaque étage un boyau avec lance.	Résid. chauffée à la vapeur, maison d'école à l'air chaud, la buanderie par des poêles; éclairé au gaz acétylène.
Pensionnat de l'église d'Angleterre des Piégânes.	Sur le bord du creek Pincher, à 1 mille de Brocket, *B.P., Brocket, Alta.*	140 acres, soit le quart nord-est de la section 12, township 7, rang 29, à l'ouest du 4e méridien. Appartient à l'école.	Corps principal à 2 étages, en charpente, fondation en pierre, de 78 x 32 pieds, avec deux ailes de 30 x 40 pds. Aussi église de la mission, hôpital, buanderie, étable, atelier et autres bâtiments nécessaires.	Puits creusé dans la cuisine et pompe.	Il y a 14 tubes à incendie dans les principales chambres.	Chauffé par 2 fournaises à air chaud, des poêles chauffent les classes et les dortoirs, éclairé au pétrole.
Pensionnat catholique romain des Piégânes.	A peu près au milieu de la réserve des Piégânes, immédiatement au nord de la rivière du Vieil Homme. *B. P., Brocket, Alta.*	Une partie de la réserve, environ 51 acres; toute clôturée.	Corps principal de 30 x 30 pieds, à 3 étages, avec deux ailes, aile de l'est de 30 x 26 pieds et aile à l'ouest de 48 x 26 pieds, deux allonges de 16 x 22 pieds, servant de salles de recréation et de dortoirs; aussi une buanderie de 30 x 20 pieds et une étable de 28 x 30 pieds.	Un bon puits près de l'école.	Chaudières remplies d'eau, quelques haches et des extincteurs.	Chauffé par des poêles et éclairé au pétrole.
Pensionnat des Sarcee.	Situé dans l'angle sud-est de la réserve des Sarcee. *B. P., Calgary, Alta.*	A 10 acres de la réserve, clôturé et employé aux fins de l'école et de la mission.	Corps principal de 60 x 40 pds, en charpente, fondation en béton, une cuisine, étables, remise à voitures, 40 x 20 pds, et magasin.	Puits d'eau de source.	Barils d'eau, extincteurs à poudre sèche et portes s'ouvrant à l'extérieur.	Chauffé par des poêles à houille et à bois et éclairé au pétrole.
Pensionnat du Lac-à-l'Esturgeon.	Sur la rive est du Lac-à-l'Esturgeon, au centre de la réserve du Lac-à-l'Esturgeon. *B. P., Colais via Heatherwood, Alta.*	Environ 160 acres, partie de la réserve dont 30 acres seulement sont cultivés.	Le corps principal est une structure à 3 étages, de 40 par 27 pieds, avec une allonge à 2 étages, de 27 x 20 pieds, et une aile de 20 x 20 pieds, à 2 étages. Un deuxième bâtiment, de 30 x 25 pieds, à 2 étages, contient salle de récréation et classes.	Du lac.	Approvisionnement d'eau toujours prêt; échelle, haches et chaudières.	Chauffé par quatre poêles à bois; éclairage par des lampes à pétrole.

Pensionnat de St-Albert.	A $\frac{1}{4}$ de mille au nord de la station du C.-N., dans la ville de St-Albert. *B.P., St-Albert, Alta.*	350 acres, propriété des Soeurs de la Charité, section 4, township 54, rang 25. Terre excellente pour la culture.	Bâtisse principale, revêtue de briques à 4 étages, de 100 x 50 pieds, avec étables, boulangerie, atelier pour réparations, hangar à instruments, grange, poulailler et magasin.	Tirée de 2 puits artésiens et pompée dans des réservoirs par une machine à air chaud puis distribué dans la maison par des tuyaux.	De l'eau dans toute la bâtisse. Des galeries et escaliers extérieurs donnent un accès facile; 500 pieds de boyaux et grenades, extincteurs, chaudières et appareils de sauvetage.	Bâtisse principale chauffée par deux fournaises Economy à eau chaude. Poêles placés là où c'est nécessaire. Eclairé au gaz Siche.
Pensionnat de Fort-Vermilion.	A Fort-Vermilion, sur le bord sud de la rivière La-Paix, faisant face à la montagneCaribou. *B.P., Fort-Vermilion, via Athabaska - Landing, Alta.*	Environ 80 acres, propriété des Pères Oblats.	Les élèves et le personnel demeurent dans des bâtisses en billes, de 30 x 48 pds, à 2½ étages, aussi un magasin et une buanderie.	Puits dans l'école, aussi eau de la rivière La-Paix pour la buanderie.	Approvisionnement d'eau et échelles.	Chauffé par poêles; éclairage au pétrole.
Pensionnat de l'église d'Angleterre du lac Wabiska.	Sur le lac Wabiska. *B.P., Wabasca, via Athabaska - Landing, Alta.*	N'a jamais été arpenté ou mesuré. Comprend environ 40 acres et s'étend $\frac{3}{4}$ de mille du lac. C'est une étroite lisière de terrain située entre les postes de la compagnie de la baie d'Hudson et de Révillon Frères.	Corps principal, de 32 x 26 pieds, avec cuisine de 24 x 20 pieds, à 1½ étage. Eglise de 17 x 22 pieds. Maison de mision, à 2 étages, de 24 pieds carrés, bâtiment de 28 pieds carrés pour l'hôpital; magasin, étables et atelier.	Puits, aussi cau du lac pour la buanderie.	Echelles et approvisionnement d'eau.	Chauffé par des poêles à bois et éclairé au pétrole et par des bougies.
Pensionnat C. R. du lac Wabiska.	Sur la rive nord du lac Wabiska. *B. P., Wabasca, via Athabaska - Landing, Alta.*	22 acres; dont 7 sont cultivées.	Il y a 4 bâtiments de billes sciés, dont 2 sont de 42 x 32 pieds à 3 étages; il a été ajouté une nouvelle aile de 18 x 24 pieds et une autre en construction de 40 x 27.	Du lac.	Echelles et chaudières, ainsi qu'approvisionnement d'eau.	Chauffé par des poêles à bois et éclairé par des lampes au pétrole et des bougies.
Pensionnat du lac du Poisson-Blanc	Le lac du Poisson-Blanc n'est pas sur une réserve. *B.P., Grouard, Alta.*	Pas arpenté. L'école réclame à peu près 90 acres.	Corps principal en billes de 30 x 25 pieds avec aile de 16 x 18 pieds, un magasin et une petite étable.	Du lac et de barils dans lesquels tombe toute l'eau de pluie.	Echelles, haches et seaux.	Chauffé par des poêles à bois et éclairé au pétrole.
Pensionnat de Fort-Résolution.	Sur la rive sud du Grand - lac - de - l'Esclave. *B.P., Fort-Résolution, T. N.-O.*	Cinq acres, la propriété de la mission catholique romaine.	Bâtiment en charpente à 3 étages, 40 x 30 pieds; avec deux ailes de 40 x 20 pds, et une nouv. allonge de 56 x 36 pds, glacière, étable, magasin, etc.	Un bon puits dans le soubassement.	Quatre extincteurs, escaliers à l'extérieur à partir des dortoirs et salles de récréation; chaudières et échelles.	Chauffé par deux fournaises à air chaud; éclairé au pétrole et au moyen de bougies.
Pensionnat de la Rivière-au-Foin	A l'embouchure de Rivière - au - Foin, dans le traité n° 8. *B.P., Hay-River, Great - Slave - Lake, T. N.-O.*	Dix acres de terre de la Couronne.	Corps principal, à 2½ étages, contient 18 chambres; une maison d'habitation, à 2½ étages, 25 x 23, et diverses dépend., aussi un nouvel entrepôt en billes et une église.	De la Rivière-au-Foin.	Barils d'eau, échelles et haches, exercices contre le feu régulièrement.	Dix poêles, brûlant de la pruche, servent à chauffer tous les bâtiments; éclairé avec bougies et à l'huile de pétrole.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Pensionnat de la Mission de la Providence (Sacré-Coeur).	A Fort-Providence, sur le fleuve Mackenzie. *B.P., Fort-Providence, T. N.-O., via Athabaska-Landing, Alta.*	34 acres en culture; la propriété des Oblats.	Corps principal de 91 x 30 pieds à 3 étages. Les murs sont en billes de bois. Un deuxième bâtiment de 65 x 20 pieds, une buanderie de 22 x 20 pieds, un hôpital de 40 x 20; une étable de 70 x 27 pieds, caveau à légumes et glacière.	Obtenue de la rivière et amenée à l'école par un tramway.	Escaliers extérieurs des dortoirs, échelles et barils remplis d'eau.	Chauffé par des poêles et éclairé par des lampes et des bougies.
Ecole industrielle de la baie Alerte.	Situé à la baie Alerte, à l'extrémité ouest de l'île Cormoran. *B.P. Baie de l'Alerte, C.-B.*	Il y a 410 acres, partie de la réserve de l'école industrielle de la baie Alerte; 5 acres seulement ont été défrichés.	L'école à 60 x 40 pieds, est en charpente, avec une aile de 54 x 18 pieds, et diverses dépendances.	D'un puits.	Quatre extincteurs, 2 haches, 8 chaudières et un appareil de sauvetage en fer, du dortoir d'en haut. Boyau et pompe; exercices contre le feu.	Chauffée par des poêles à bois; éclairée à l'huile de pétrole.
Ecole industrielle de Clayoquot.	Sur le détroit de Clayoquot, côte occidentale de l'île Vancouver. *B.P., Kakawis via Victoria, C-B.*	175 acres fortement boisés, dont le titre est en la possession de l'abbé de l'abbaye de Saint-Benoit.	Corps principal, à 2½ étages, avec soubassement de 144 x 52 pieds. Buanderie, hangar à bois, grange, entrepôt, poulailler et un cottage pour l'instructeur.	D'un cours d'eau dans la montagne, amenée par une conduite dans un réservoir de 8,000 gallons.	Dix extincteurs chimiques, seaux, haches, 200 pds de boyaux reliés aux réservoirs. Appareil de sauvetage à l'extérieur et exercices réguliers contre le feu.	Système de chauffage à l'eau chaude; éclairé à l'huile de pétrole.
Asile de Coqualeetza.	Sur la rive sud de la rivière Fraser, à 3 milles de Chilliwack. *B. P. Sarcee, C.-B.*	90 acres, comprenant les lots 38 et 297, groupe 2, district de New-Westminster, municipalité de Chilliwack.	Corps principal, dortoir pour garçons, 60 x 18 pds, résidence du directeur, résidence de l'instructeur, 3 granges, grenier, remise à voitures hangar et atelier de menuisier, avec salle de recréation aux environs, 55 x 27 pieds; et diverses dépendances.	Des tuyaux de la Elk Creek Water Co.	Nombreux issus, portes s'ouvrant toutes à l'extérieur; appareils de sauvetage des dortoirs; exercices contre le feu.	Fournaises à air chaud Smead Dowd; éclairé à l'électricité.
Ecole industrielle de Kamloops.	Sur la rive nord de la rivière Thompson-sud, à 2 milles de Kamloops. *B. P., Kamloops, C.-B.*	200 acres appartenant à l'école que les sauvages ont cédés. Une petite partie est cultivée.	Corps principal, 2 étages, maison des filles, asile des garçons, d'un étage chacun, et diverses dépendances, aussi nouvelle buanderie.	Bonne eau obtenue de la riv. Thompson-sud au moyen d'une pompe et d'un moteur à gazoline.	Nombreux extincteurs chimiques et à poudre sèche; un grand réservoir et pompe; boyau en caout., échelles, chaudières et 3 bornes-fontaines.	Chauffée par de nombreux poêles; éclairage aux bougies et à l'huile de pétrole.

Ecole industrielle de Kootenay..	Situé à cinq milles au nord-est de Cranbrook. *B.P. Saint-Eugène, C.-B.*	Une aire de 33 acres appartient à l'État; tous les bâtiments y sont construits 276 acres appartiennent aux Sœurs de la Charité.	Corps principal récemment complété, construit en béton; chapelle et salle pour le personnel dans l'aile. Une grange de 110 x 38 pieds.	Un nouveau système d'aqueduc de la rivière Sainte-Marie; tuyaux dans les bâtisses.	Extincteurs chimiques, échelles, haches, chaudières, bornes-fontaines à l'extérieur et tuyaux de niveau et boyau à l'intérieur et échelles de sauvetage.	Chauffée à l'eau chaude. L'école a sa prop. installation d'éclairage électrique.
Ecole industrielle de l'île de Kuper	Sur la baie Télégraphe, côté sud-ouest de l'île de Kuper, à 5 milles de la station Chemainus. *B. P., Ile Kuper, C.-B.*	Partie de la réserve de l'île Kuper, 70 acres.	Corps principal, en brique, 3 étages, sur fondation en béton, érigé en 1915, 130 x 75½ pds; avec allonge en arrière de 41 x 27 pds et buanderie de 34 x 26 pieds.	L'eau est prise d'une source naturelle qui fournit un approvisionnement abondant.	Quatre poteaux de sauvetage ont été installés, des bonne-fontaines et des boyaux à chaque étage.	Chauffée à la vapeur; éclairée au gaz acétylène.
Ecole industrielle de Lytton.	Au nord de Lytton, à 21 milles, sur la rive gauche de la rivière Fraser. *B. P., Lytton, C.-B.*	Comprend 800 acres, propriété de la New-England Co.	Corps principal et diverses dépendances, y compris une scierie. Tous les bâtiments sont en bon état.	D'un creek alimenté par 3 sources.	Deux appareils de sauvetage des dortoirs, haches, chaudières et boyaux.	Chauffée par des fournaises à air chaud; éclairée à l'huile de pétrole.
Ecole industrielle du lac Williams.	A 125 milles d'Ashcroft, dans une vallée le long du creek San José. *B. P. Lac Williams, C.-B.*	Consiste de terres à pâturages et appartient aux Oblats de Marie Immaculée.	Corps principal, asiles des filles et des garcons, et un quatrième bâtiment contenant cuisine et salle à manger; aussi dépendances.	Amenée par des tuyaux d'un lac artificiel, partie du creek de San José.	Moyens ordinaires; pression suffisante pour assurer des moyens de protection; haches, seaux et exercices contre le feu.	Trois fournaises à air chaud McClarey chauffent tous les bâtiments occupés; éclairée au gaz acétylène.
Pensionnat d'Ahousaht.	Touche à la réserve Maktosis sur l'île Flores, côte occidentale de l'île Vancouver. *B.P., Ahousaht, C.-B.*	140 acres appartenant à l'église presbytérienne, une petite partie seulement est défrichée.	Corps principal de 68 x 46 pieds, à deux étages, en charpente, avec de vastes vérandas; aussi une salle de récréation pour les filles, à l'extérieur, de 12 x 30, atelier, grange, deux poulaillers, hangar à bois et autres dépendances, nouvel abri pour chaloupes et fumoir pour faire sécher le saumon.	Dépend en grande partie de la pluie. Un puits y supplée pour les fins de blanchissage.	Nombre d'extincteurs, échelles à chaque bout du bâtiment. Pompe foulante et boyau, seaux, etc. Les élèves apprennent à faire l'exercice.	Chauffé par une fournaise à air chaud et un poêle lorsqu il fait très froid; éclairé par des lampes à l'huile de pétrole.
Pensionnat d'Alberni.	A 2½ milles d'Alberni sur la rivière Suma et touchant à la réserve Shesaht. *B.P., Alberni, C.-B.*	156 acres, partie du lot 81, district d'Alberni. Propriété de l'église presbytérienne.	Corps principal, avec fondation en béton, de 38 x 43 pieds, à 3 étages, avec aile de 32 x 46 pieds, à 2 étages, nouvelle salle de classe, en planches, de 24 x 30 pds, nouvel atelier combiné des menuisiers, la buanderie et la boulangerie de 50 x 18 pieds, à 2 étages, aussi caveau à légumes, remise et hangar à bois, grange et poulailler.	Une machine à gazoline pompe l'eau de la rivière dans un réservoir et elle est conduite par gravité au bâtiment dans un tuyau de 2 pcs.	Quatre extincteurs Keystone et six Haverhill Eclipse, seaux, etc.; 300 pds de boyaux peuvent être reliés à la machine à gazoline qui pompe l'eau de la rivière.	Le corps principal est chauffé par une fournaise à air chaud, les additions par des poêles. Eclairage à l'huile de pétrole.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Refuge des filles de Baie-Alerte.	A Baie-Alerte, *B.P. Baie-Alerte, C.-B.*	2 acres en partie défrichés, forme partie de la réserve de l'école industrielle de Baie-Alerte.	Corps principal de 62 x 68 pds, buanderie de 24 x 16 pieds. Salle pour machine et pompe, abri pour les vaches et poulailler.	D'un puits pompée dans un grand réservoir en béton par une machine à gazoline et distribuée dans l'école par des tuyaux galvanisés.	12 chaudières remplies d'eau, 12 extincteurs, aussi 1 appareil de sauvetage en face du dortoir.	Chauffé à la vapeur et éclairé à l'huile de pétrole.
Pensionnat de Kitamat.	A Kitamat, sur le chenal Douglas. *B.P., Kitamat, C.-B.*	Environ un acre. Partie de la réserve Kitamat.	La maison, un nouveau bâtiment à 3 étages, en charpente, de 70 x 40 pieds, salle de récréation de 24 x 30 pieds, remise, caveau à légumes et étables.	Crique dans la montagne, eau amenée par des tuyaux aux bâtiments.	Appareils de sauvetage des dortoirs, 12 extincteurs, chaudières contre le feu, haches et boyaux.	Fournaises à air chaud et poêles chauffent les bâtiments. Eclairé par des lampes à l'huile de pétrole.
Refuge des filles de Port-Simpson.	A Port-Simpson, immédiatement en dehors de la réserve Tsimpshean. *B. P., Port-Simpson, C.-B.*	Partie de la section 4, township 1, rang 5, district de la Côte, appartient à la *Women's Missionary Society.*	Corps principal à 3 étages, avec soubassement; abri à réservoir, poulailler, hangar, séchoir et nouvelle salle de récréation.	D'un cours d'eau dans la montagne, amenée par des tuyaux en bois à un grand réservoir; aussi un puits.	Appareil de sauvetage en fer en face de chaque dortoir. Echelle conduisant au toit, seaux et haches et 6 extincteurs chimiques. Exercices, etc.	Une fournaise et des poêles chauffent les bâtiments. Eclairé à l'huile de pétrole.
Pensionnat de Sechelt.	En arrière du village sauvage de Sechelt. *B. P., Sechelt, C.-B.*	Appartient à la bande et comprend 4 acres.	Corps principal de 83 x 36 pieds avec aile de 30 x 28 pieds, une buanderie de 65 x 25 pieds, avec atelier; aussi une étable et un poulailler de 30 x 22 pieds.	Obtenue d'un creek à 4 milles de distance et est amenée au moyen de tuyaux dans l'école. Approvisionnement médiocre.	Extincteurs, chaudières, échelles et 200 pieds de boyaux.	Des poêles à bois chauffent le bâtiment; éclairé à l'huile de pétrole et à la gazoline.
Mission de Squamish.	Sur la rive nord de l'anse à Burrard, vis-à-vis et à 4 milles de Vancouver. *B.P., Vancouver-nord, C.-B.*	10 acres appartenant aux Sœurs du Saint-Enfant-Jésus; 4 acres seulement ont été défrichés.	Corps principal, un ancien bâtiment récemment amélioré; un cottage pour les fins de l'hôpital et diverses dépendances.	Relié au système de l'aqueduc de Vancouver.	Extincteurs Stempel, chaudières, haches et échelles avec 200 pieds de boyaux. Téléphone à la station des pompiers de la ville.	Chauffée par deux fournaises à air chaud McClarey; éclairée à l'électricité.

Pensionnat de Ste-Marie.	Sur la rive nord de la rivière Fraser à 40 milles à l'est de Vancouver. *B.P.*, *Mission-City*, *C.-B.*	310 acres environ, propriété des Oblats de Marie Immaculée, groupe 3, township 17, de la Mission.	Ecoles des garçons et des filles, de 60 x 35 pieds, à 3 étages, avec deux ailes. Un grand caveau à légumes et diverses dépendances; aussi buanderie, scierie et église, réservoirs septiques dans les 2 écoles.	Amenée par des tuyaux du creek de Sainte-Marie, à 12 milles de distance. Bonne eau de source.	Un certain nombre d'extincteurs, haches et seaux; abondance de boyaux et bonne pression. Exercices contre le feu faits par les élèves, appareils de sauvetage de chaque dortoir.	Une chaudière à vapeur tubulaire de 70 chevaux chauffe les deux bâtiments de l'école et l'église. Eclairé à l'électricité par appareil dans le bâtiment.
Pensionnat de All-Hallows.	A ½ mille à l'ouest de la station de Yale sur le fleuve Fraser. *B.P.*, *Yale*, *C.-B.*	Environ 4 acres dans le township de Yale, achetés par des amis avec l'aide du ministère.	Comprend corps principal de 77 x 27 pieds et deux allonges, une chapelle de 32 x 21 pieds, maison pour le personnel et dépendances.	L'école possède les droits à l'eau de 2 cours dans la montagne. Système à haute pression qui fournit de l'eau en abondance dans toute l'école.	Trois tuyaux de niveau en arrière de l'école et un en avant. Extincteurs, haches, seaux et escaliers. Les élèves apprennent à faire les exercices contre le feu.	Chauffé par des poêles à houille et à bois et éclairé à l'huile de pétrole et à la gazoline.
Pensionnat de Carcross.	A 2 milles de Carcross., *B.P.*, *Carcross*, *T.Y.*	160 acres.	Corps principal de 64 x 48 pieds, en charpente, à 2 étages; atelier, 20 x 36 pieds, poulailler, 12 x 16 pieds.	D'un puits, l'eau est conduite à travers le bâtiment par une pompe foulante à bras.	Réservoir, tuyau de niveau et boyau sur chaque étage; 2 appareils de sauvetage en fer, 6 extincteurs et seaux.	Chauffé par une chaudière à vapeur à basse pression; éclairé par des lampes à l'huile de pétrole.

ÉTAT DES TERRES DES SAUVAGES.

INDIQUANT le nombre d'acres de terre des sauvages vendus durant l'année terminée le 31 mars 1916, le montant total de l'argent réalisé par la vente et la quantité de terrain non vendu à cette date.

ONTARIO.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non vendus.	Remarques.
		Acres.	$ c.	Acres.	
Albemarle	Bruce	283·00	150 00	62·00	Quelques-unes de ces terres ont été reprises par le département, les conditions de vente n'ayant pas été remplies; ainsi, dans certains cas, cela démontre qu'il est resté plus de terres non vendues à la fin de l'année fiscale qu'il en restait dans les rapports des années précédentes.
Eastnor	"			358·00	
Lindsay	"			589·00	
St. Edmund	"	98·00	19 60	128·60	
Bury ... Lot de ville.	"	70·00	15 00	233·19	
Hardwicke "	"			1,111·00	
Oliphant "	"			40·00	
Southampton "	"			21·00	
Wiarton "	"			10·20	
Ile sur la côte occidentale de la péninsule Saugeen	"			158·50	
White-Cloud-Island	Grey			16·50	
Thessalon	Algoma			400·00	
Thessalon ... Lot de ville.	"			11 80	
Archibald	"			2,943·00	
Dennis	"			364·00	
Herrick	"			190·00	
Havilland	"			559·50	
Kars	"			6,686·00	
Apaquash ... Lot de ville.	"			120·50	
Laird	"	422·00	226 90	3,826·00	
Vankoughnet	"			4,468·50	
Kehœ	"			14,337·00	
Fenwick	"			5,393·50	
Cobden	"			370·21	
Pennefather	"			483·00	
Ley	"			929·00	
Fisher	"			80·00	
Fisher ... Lot de ville.	"			199·30	
Tilley	"			876·00	
Tupper	"	401·50	176 55	3,024·50	
Duncan	"	12,606·50	}	{	
Meredith	"	3,551·85	} 9,452 10	{	
Macdonald	"	2,466·50	}	{	
Assiginack	Manitoulin	469·00	192 63	98·00	
Billings	"	380·00	151 00	112·00	
Bidwell	"	123·00	36 90	103·00	
Campbell	"	147·00	35 04	758·00	
Carnarvon	"	497·00	179 40	7·174·00	
Howland	"			645·00	
Sheguiandah ... Lot de ville.	"	425·00	131 36	740·00	
Manitowaning "	"	45·13	114 02	29·00	
Tehkummah	"	·23	145 00	16·02	
Sandfield	"	640·00	286 25	7,020·00	
Shaftesbury ... Lot de ville.	"	100·00	25 00	3,053 00	
Tolsmaiville "	"			8·50	
Allan	"			1,002·00	
Burpee	"	100·00	35 00	1,151·00	
Ile Barrie	"			4,167·00	
Gordon	"			1,384·00	
Gore-Bay ... Lot de ville	"			904·00	
Mills	"			2·00	
Ile Cockburn	"	59·00	5 90	2,731·00	
Dawson	"			18,670·00	
Robinson	"			10,624·00	
South-Baymouth ... Lot de ville.	"	1,318·00	449 00	15,063·00	
Meldrum "	"			133·00	

ÉTAT des terres des sauvages indiquant le nombre d'acres vendus durant l'année terminée le 31 mars 1916—*Suite.*

ONTARIO—*Fin.*

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non vendus.	Remarques.
		Acres.	$ c.	Acres.	
Cayuga	Haldimand			78·00	
Cayuga.......Lot de ville.	"			33·36	
Dunn	"			1,548·00	
Caledonia.......Lot de ville.	"			50·00	
Shannonville. "	Hastings			1·45	
Desseronto "	"			4·80	
Iles du fleuve Saint-Laurent	Prov. d'Ontario			19·48	1245 îles et îlots non vendus.
Iles de la baie Georgienne	"	4·15	175 00		
Bedford	Frontenac	176·70	295 10	208·30	
Réserve de Tyendinaga	Hastings			2,871·00	
Kenyon	Glengarry	81·75	131 09		
Réserves de Wild-Lands	Rainy-River			30,673·17	
Rés. n° 10 de Little-Forks	"			1,951·56	
Réserve de Long-Sault	"			11,462·24	
		24,465·31	12,427 84	172,578·68	

QUÉBEC.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non vendus.	Remarques.
Ouiatchouan	Lac Saint-Jean			3,917·14	
Dundee	Huntingdon			4,057·74	
Maniwaki.......Lot de ville.	Wright	1·26	460 00	43·33	
Réserve de Témiskamingue	Témiskamingue	353·62	2,148 02	1,813·22	
Quarante-Arpents	Laprairie			19·00	
		354 88	2,608 02	9,850·43	

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non vendus.	Remarques.
Réserve de Tobique	Victoria	1,239·00	2,804 50	1,137·00	
Rés. de Richiboucto ou Big-Cove	Kent	101·00	202 00		
		1,340·00	3,006 50	1,137·00	

MANITOBA.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non vendus.	Remarques.
Réserve de Gambler	Marquette			80·00	
				80·00	

SASKATCHEWAN.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non vendus.	Remarques.
Réserve d'Assiniboine	Assiniboia			320·00	
Réserve de Muscowpetung	"			352·00	
Réserve de Little-Bone	Yorkton			2,002·73	
Réserve de Côté, n° 64	"			11,692·03	
Réserve de Keeseekoonse	"			457·00	
Réserve de Key	"			845·50	

ÉTAT des terres des sauvages indiquant le nombre d'acres vendus durant l'année terminée le 31 mars 1916—*Fin*.

SASKATCHEWAN—*Fin*.

Ville et township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non-vendus.	Remarques.
		acres.	$ c.	acres.	
Kylemore (lot de ville)........	Humboldt........	·28	110 00	20·72	
Lestock "	"	·18	50 00	15·40	
Réserve de Moosomin et Thunderchild.....................	Saskatchewan-Ouest........	....	....	757·73	
Réserve n° 89 de Fishing-Lake..	Humboldt........	....	....	12·00	
		·46	160 00	16,475·11	

ALBERTA.

Ville et township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non-vendus.	Remarques.
Réser. n° 150 A de Sucker-Creek.	Alberta-Nord.....	153·95	2,309 25	....	
Wabumun (lot de ville).........	" .	1·14	300 00	66·53	
Réserve de Sharphead.........	" .	....	....	685·20	
Réserve n° 150 E de Swan-Lake.	" .	....	....	44·42	
Réserve de Samson.............	" .	....	....	1,920·00	
" de Bobtail.	" .	....	....	6,767·64	
" de Louis-Bull..........	" .	....	....	1,107·00	
Duffield (lot de ville)...........	" .	....	....	234·95	Droit de passage sur le canal.
Pieds-Noirs...	Alberta-Sud.....	2,867·38	43,021 50	64,481·70	
" de Peigan...............	" .	....	....	6,080·00	
" de Sarcee..............	" .	....	....	6,650·00	
		3,022·47	45,630 75	88,037 44	

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Ville et township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non-vendus.	Remarques.
Réserve de Necait..............	Lillooet...........	5·15	75 00	....	
" de Cayoosh............	"	20·60	1,060 00	....	
Réserve n° 2 de Fountain.......	"	15·80	79 00	....	
Réserve n° 3 de Fountain......	"	8·45	152 50	....	
Réserve n° 1 de Pavillon.. ...	"	68·30	591 50	....	
Réserve de Nequatque..	"	6·82	238 20	....	
Réserve n° 2 d'Anderson-Lake..	"	2·46	46 60	....	
Réserve n° 4 de Lokla..........	"	3·20	66 40	....	
" n° 1 de Soda-Creek.....	Caribou	24·80	333 65	....	
" n° 1 de Williams-Lake..	"	4·37	43 70	....	
" n° 1 d'Alexandria. .. .	"	4·43	221 50	....	
		164·38	2,908 05	....	

REMARQUES GÉNÉRALES.

Le terrain vendu durant l'année s'élève à 29,347.50 acres, qui rapportèrent $66,741.16. La quantité de terrain remis entre les mains du département était approximativement de 288,158 acres. Le principal en circulation, à compte des terres des sauvages vendues, s'élevait à $2,349,351.87, dont une grande partie n'est pas encore due.

COMPTES DE CRÉDIT.

1915--1916.

Crédits.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédant du crédit.
MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA, ETC.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Instruments aratoires, outils, etc	11,893 00	11,106 08	786 92	....
Graines de jardin et champ	4,530 00	3,214 98	1,315 02	....
Bestiaux	4,835 00	4,781 92	53 08	....
Fournitures pour sauvages indigents	143,465 00	145,277 76	....	1,812 76
Vêtement triennal	6,000 00	3,361 83	2,638 17	....
Arpentages	11,000 00	9,227 51	1,772 49	....
Soins médicaux, médicaments, hôpitaux, etc	105,035 00	108,839 99	....	3,804 99
Sioux	6,418 00	5,794 51	623 49	....
Moulins	1,049 00	1,267 05	....	218 05
Dépenses en général	263,924 00	265,183 24	....	1,259 24
Balance imprévue	....	....	....	94 13
	558,149 00	558,054 87	7,189 17	7,189 17
Yukon	22,000 00	17,734 86	4,265 14	....
Annuités	205,290 00	209,549 00	....	4,259 00
NOUVELLE-ECOSSE.				
Appointements	6,200 00	6,050 00	150 00	....
Secours	8,000 00	8,520 87	....	520 87
Soins médicaux et médicaments	5,000 00	5,963 45	....	963 45
Divers et imprévues	5,300 00	3,758 99	1,541 01	....
Réparations aux chemins et fossés	600 00	494 50	105 50	....
Grain de semence pour pourvoir à l'encour. de l'agric. parmi les sauvages des provinces maritimes	1,000 00	1,834 63	....	834 63
Construction de salle du conseil, Ile Chapel	2,500 00	1,976 75	523 25	....
Balance imprévue	....	....	....	81
	28,600 00	28,599 19	2,319 76	2,319 76
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Appointements	1,984 00	1,779 49	204 51	....
Secours	8,000 00	8,444 44	....	444 44
Soins médicaux et médicaments	4,000 00	3,629 39	370 61	....
Divers	850 00	844 60	5 40	....
Réparations aux chemins	450 00	302 74	147 26	....
Grain de semence pour pourvoir à l'encouragement de l'agriculture	1,000 00	1,282 90	....	282 90
Balance imprévue	....	....	....	44
	16,284 00	16,283 56	727 78	727 78
COLOMBIE-BRITANNIQUE.				
Appointements	47,840 00	43,094 26	4,745 74	....
Secours	30,000 00	29,863 54	136 46	....
Grain et instrum. arat. pour l'enc. des ferm. des sauv.	8,950 00	8,218 10	731 90	....
Hôpitaux, soins médicaux et médicaments	43,200 00	51,222 22	....	8,022 22
Frais de voyages	20,000 00	21,231 95	....	1,231 95
Bureau, divers et imprévues	22,400 00	19,353 81	3,046 19	....
Arpentages	5,000 00	869 10	4,130 90	....
Commission des terres de la C. A.	41,400 00	44,301 02	....	2,901 02
Nettoyage des vergers des sauvages	3,500 00	4,047 30	....	547 30
Balance imprévue	....	....	....	88 70
	222,290 00	222,201 30	12,791 19	12,791 19
Enseignement aux sauvages	984,115 00	911,377 89	72,737 11	....

NOTE.—Le retrait en trop concernant les annuités est expliqué dans les crédits de 1916-17, comme n'ayant pas été utilisé au temps fixé pour le paiement des rentes de quelques sauvages.

COMPTES DE CRÉDITS—*Fin.*

1915--1916.

Crédits.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
En général.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Paiements aux sauvages pour cession de leurs terrains	25,000 00	5,660 00	19,340 00	....
Secours aux sauv. indigents dans les districts éloignés.	60,000 00	75,242 72	....	15,242 72
Pour prévenir le développement de la tuberculose. ..	10,000 00	11,331 62	....	1,331 62
Impression, papeterie, etc	5,000 00	6,870 76	....	1,870 76
Secours au fonds de dépôts des sauvages 310 pour la suppression du trafic des liqueurs....	3,000 00	3,000 00	....	... .
Arpentages, Ontario, Québec et Provinces maritimes	3,000 00	8,014 80	.. ..	5,014 80
Pour pourvoir aux dépenses concernant l'épidémie de la petite vérole et autres maladies.............	10,000 00	7,199 39	2,800 61	....
Honoraires d'enreg. de naissances, mariages et décès.	1,500 00	138 00	1,362 00	....
Balance imprévue..........	... .	....	....	42 71
	117,500 00	117,457 29	23,502 61	23,502 61
Ontario—Québec.				
Secours, soins médicaux et médicaments, Québec	17,000 00	16,999 35	65	....
" " Ontario. ..	11,000 00	11,034 97	....	34 97
Frais judiciaires en général..........	5,500 00	6,417 42	.. ..	917 42
Réparation des chemins et drainage...............	21,900 00	21,770 34	129 66	....
Dépenses en général..........	51,075 00	49,701 18	1,373 82	....
Balance imprévue..........	....	....	.. ..	551 74
	106,475 00	105,923 26	1,504 13	1,504 13
Ile du Prince-Edouard.				
Appointements..........	600 00	600 00	....	....
Secours et grain de semence	1,125 00	1,227 30	....	102 30
Soins médicaux et médicaments	850 00	921 05	....	71 05
Divers..........	650 00	171 60	478 40	....
Balance imprévue	....	....	....	305 05
	3,225 00	2,919 95	478 40	478 40

FONDS DES DÉPOTS DES SAUVAGES.

Indiquant les opérations qui se rattachent à ce fonds pendant l'exercice terminé le 31 mars 1916.

Service.	Doit.	Avoir.
	$ c.	$ c.
Balance, 31 mars 1915		7,738,145 97
Percep. des ventes de terres; d. sur b. et la pierre; loy. amen. et honor.		412,792 79
Intérêt pour l'année terminée le 31 mars 1915		277,247 70
Crédit voté par le parlement pour ajouter à la caisse		15,500 00
Chèques impayés pour 1913-14		193 25
Crédits transférés durant l'année		188 00
Débits " "	68 00	
Dépenses durant l'année	702,507 79	
Balance, 31 mars 1916	7,741,491 92	
	8,444,067 71	8,444,067 71

TABLEAU A (1) Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Date de la première nomination.
			$		
L'hon Wm. J. Roche, M.D..	......	Surintendant général..... ...	....	Remplit cette charge conjointement avec celle de ministre de l'Intérieur.	
Duncan C. Scott	.....	Sous-surintendant général.....	5,000	11 oct. 1913	8 oct. 1880

DIVISION DU SECRÉTAIRE.

Nom.	Division.	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Date de la première nomination.
John D. McLean..........	1 A.	Aide sous-surintendant général et secrétaire du département.	3,650	1er sept. 1908 / 1er juill. 1897	1er oct. 1876
Samuel Stewart...........	1 B.	Aide secrétaire..............	2,800	30 déc. 1898	1er juill. 1879
Henry A. Conroy...	"	Inspecteur..................	2,800	1er sept. 1908	1er avril 1902
Angus S. Williams........	"	Commis aux lois.............	2,700	16 juin 1909	16 juin 1909
Chas. McGibbon..........	"	Inspecteur..................	2,400	27 juill. 1912	27 juill. 1912
John McGirr.............	2 A.	Commis des provisions........	2,100	14 oct. 1891	1er " 1883
Henry C. Ross.......... ..	"	Impressions et traduction.....	2,100	1er août 1906	10 janv. 1883
Robert B. E. Moffat......	"	Commis	1,950	1er avril 1909	7 fév. 1891
Samuel J. Robins	"	Secrét. privé du surint. général.	1,750	28 janv. 1913	28 janv. 1913
Alex. F. MacKenzie	"	Secrét. du sous-surint. général..	1,750	1er avril 1913	13 nov. 1902
Elmer B. Cogswell........	2 B.	Commis	950	1er " 1912	1er avril 1912
T. R. L. MacInnes........	"	"	900	1er janv. 1914	1er janv. 1914
Helen M. O'Donahue.	3 A.	"	1,200	1er juill. 1904	1er juill. 1904
Margaret H. Brennan.....	"	"	1,200	1er " 1905	1er " 1905
Gertrude H. Gorrell.......	"	"	1,200	10 mai 1906	10 mai 1906
Béatrice Phelan...........	"	"	1,500	1er janv. 1912	1er sept. 1908
Eva L. MacRitchie	"	"	1,000	1er avril 1913	1er " 1908
Annie E. Sleeth...........	3 B.	"	650	1er fév. 1912	1er fév. 1912
Winifred Churchill........	"	"	600	15 juin 1912	15 juin 1912
Benjamin Hayter.........	......	Emballeur...................	800	26 juill. 1892	26 juill. 1892
Frederick Munro..........	......	Messager	800	1er sept. 1908	1er sept. 1908
John Bradley.....	.. ..	"	800	1er " 1908	1er " 1908

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

Nom.	Division.	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Date de la première nomination.
Frederick H. Paget...	1 A.	Comptable...................	3,000	15 oct. 1913	5 juin 1885
Hiram McKay............	1 B.	Sous-comptable..............	2,400	1er avril 1913	9 juill. 1880
Emile Jean	"	Commis	2,300	1er " 1914	10 nov. 1886
John W. Shore.	2 A.	"	1,950	1er " 1909	24 mars 1884
Sidney W. Hobart........	"	"	1,900	1er " 1909	12 déc. 1903
Geo. A. Conley...........	"	"	1,750	1er " 1913	30 janv. 1903
Herbert N. Awrey........	"	"	1,700	1er " 1914	21 " 1902
Mary D. Maxwell.........	2 B.	"	1,600	1er août 1906	31 mai 1890
John H. Fee	"	"	900	18 juin 1913	15 juin 1912
Robert Pringle............	3 A.	"	1,200	20 avril 1906	20 avril 1906
Effie K. McLatchie.......	"	"	1,200	1er août 1906	1er août 1906
Maud M. McIntosh.......	"	"	1,200	1er juill. 1907	1er juill. 1907
Hugh Michael Graham...	"	"	1,200	1er janv. 1908	1er janv. 1908
Ellen I. Findlay	"	"	1,200	29 avril 1908	29 avril 1908
Georgiana C. Caddy.......	"	"	1,050	1er " 1913	1er sept. 1908
Mary H. Coghlan	"	"	1,000	28 janv. 1914	28 " 1909
Alice F. Masta...........	"	"	900	2 fév. 1916	11 déc. 1913
Anita B. Bailey...........	3 B.	"	750	20 juill. 1910	20 juill. 1910
Lilya E. Langdon.........	"	"	600	1er " 1913	1er " 1913
Ada M. Tench......... ...	"	"	600	1er janv. 1914	1er janv. 1914
Vera E. Hood............	"	"	600	2 déc. 1915	2 déc. 1915
Marion O. Neilson	"	"	500	1er mars 1916	1er mars 1916
Joseph M. McAllister.....	....	Messager ..... , ...	800	1er sept. 1908	1er sept. 1908
Wm A. Downing.........	.....	"	800	29 mai 1909	29 mai 1909

TABLEAU A (1)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR—*Fin.*

Nom.	Division.	Emploi.	Appointements.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Date de la première nomination.
DIVISION DES TERRES ET DES FORÊTS.					
			$		
William A. Orr	1 A.	Commis aux terres et forêts et registr. des lettres patentes	3,000	1er fév. 1914	24 nov. 1883
Alfred E. Kemp	2 A.	Aide commis des terres et forêts	2,100	2 août 1902	1er fév. 1884
Peter J. O'Connor	"	Commis	1,900	1er avril 1909	1er juill. 1901
Henry J. Bury	"	Inspecteur des forêts	1,900	1er déc. 1915	1er déc. 1915
Helen G. Ogilvy	3 A.	Commis	1,200	1er juill. 1900	30 juin 1890
Emma S. Martin	"	"	1,200	1er " 1900	11 sept. 1894
Helen G. Russell	"	"	1,050	1er janv. 1912	1er " 1908
ARPENTAGE.					
Samuel Bray	1 B.	Arpenteur en chef	2,800	1er juill. 1905	14 juin 1884
W. Russel White	"	Arpenteur	2,300	1er " 1913	1er avril 1911
Donald Fraser Robertson	"	"	2,300	1er avril 1914	1er sept. 1908
Henri Fabien	2 B.	Dessinateur en chef	1,600	1er sept. 1908	1er " 1908
Katherine E. Boast	3 B.	Commis	500	11 déc. 1915	11 déc. 1915
ENREGISTREMENT.					
Geo. M. Matheson	1 B.	Registrateur	2,400	1er avril 1913	21 juin 1888
Chas A. Cooke	2 B.	Commis	1,350	1er " 1915	1er juill. 1901
Henry Hooper	3 A.	"	1,200	1er août 1906	1er août 1906
Alphonse E. Saint-Louis	2 B.	"	1,050	20 janv. 1915	29 juin 1912
Gordon Davies	"	"	850	5 " 1914	5 janv. 1914
Arthur S. Bourinot	"	"	850	19 mai 1914	19 mai 1914
Thos H. Ogilvie	"	"	850	1er avril 1915	1er avril 1915
Gibson Armstrong	3 B.	"	550	4 juill. 1914	4 juill. 1914
Everett J. Morgan	"	"	550	8 " 1914	8 " 1914
Chas A. O'Reilly	"	"	500	1er sept. 1915	1er sept. 1915
William Seale	....	Messager	800	18 mars 1893	18 mars 1893
ÉCOLES.					
Martin Benson	1 B.	Commis aux écoles	2,300	15 oct. 1913	1er avril 1876
John D. Sutherland	2 A.	Commis	1,850	1er avril 1911	11 janv. 1899
Philip N. L. Phelan	2 B.	"	1,100	5 juill. 1909	5 juill. 1909
Martha J. Back	3 A.	"	1,050	1er avril 1913	1er sept. 1908
Nora E. Darby	"	"	1,050	1er " 1913	29 " 1909
DIVISION DES ARCHITECTES.					
Robert M. Ogilvie	1 B.	Architecte	2,300	1er avril 1914	25 août 1905
R. Guerney Orr	3 A.	Architecte junior	1,200	1er " 1909	1er sept. 1908
Annie Doyle	3 B.	Commis	800	1er sept. 1908	1er " 1908

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916.

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		ONTARIO.		
		$ c.		
Parker, Chas C.	Inspecteur	1,900 00	Ottawa	Ontario et Québec.
	Agence du Cap-Croker.			
Duncan, A. J.	Agent des sauvages	600 00	McIver	Chippewas de Nawash.
Wigle, H., M.D	Médecin	500 00	Wiarton	
Sutherby, J. E.	Ag. des terres des sauv.	250 00	"	Chippewas de Nawash et Saugeen.
	Agence de Caradoc.			
James, Henry	Agent des sauvages	1,200 00	Delaware	Chippewas, Munsees et Onéidas de la Thames.
Woods, W. H., M.D	Médecin	260 00—Payés avec les fonds d. l. b.	Mt-Brydges	
" "	"	390 00—Votés par le Parlement	"	
	Agence de Chapleau.			
McLeod, Wm.	Agent des sauvages	500 00	Chapleau	Sauvages du traité n° 9.
Sheahan, J. J., M.D	Médecin	500 00	"	
	Ag. de l'Ile-du-Chrétien.			
Picotte, Chas J.	Agent des sauvages	600 00	Penetanguishene	Chippewas de l'Ile-du-Chrétien.
McDonald, P. A., M.D.	Médecin	300 00—Payés avec les fonds de la bande.	"	
	Agence des Chippewas de Georgina et de l'Ile-au-Serpent.			
Bourchier, John R.	Agent des sauvages	400 00	Sutton-ouest	Chippewas de Georgina et de l'Ile-au-Serpent.
Pringle, W. H., M.D.	Médecin	150 00—Payés avec les fonds de la bande.	"	
	Agence des Chippewas de Rama.			
Myers, Chas W.	Agent des sauvages	550 00	Atherley	Chippewas de Rama.
Gilpin, W., M,D.	Médecin	400 00—Payés avec les fonds d. l. b.	Brechin	

	Agence des Chippewas de Sarnia.			
Maxwell, Timothy	Agent des sauvages	600 00 et $50 pour aide cléricale	Sarnia	Chippewas de Sarnia, Stony-Point et Kettle-Point.
Bradley, Thos P., M.D	Médecin	450 00—Payés avec les f. de la b.	"	
Patterson, C. A., M.D.	"	250 00 " "	Forest	
	Agence des Chippewas de Saugeen.			
Stout, Thos. A	Agent des sauvages	700 00	Chippewa-Hill	Chippewas de Saugeen.
Scott, P. J., M.D	Médecin	400 00—Payés avec les fonds de la bande.	Southampton	
	Agence du lac Doré.			
Rankins, Patrick	Agent des sauvages	200 00	Ruby	Algonquins de lac Doré.
Reeves, James, M.D	Médecin	350 00	Eganville	
	Agence de la baie Gore.			
Baxter, Frank W.	Agent des sauvages	800 00	Gore-Bay	Chippewas de l'île Cockburn, Sheshegwaning, Obidgewong et baie de l'Ouest.
Baker, Jas A., M.D	Médecin	250 00—Payés avec les f. de la b.	"	
Davis, R. W., M.D	"	600 00 " "	Mindemoya	
	Agence de Manitowaning.			
Lewis, R. J.	Agent des sauvages	1,200 00	Manitowaning	Bande de la rivière du Poisson Blanc, Sucker-Creek, Pointe-Grondin, lac du Poisson-Blanc, Sheguindah, baie du Sud, Tahgaiwinini, Maganatawan et les parties non cédées de l'île Manitoulin.
McLeod, H. C	Commis	720 00	"	
Arthur, R. H., M.D	Médecin	350 00—Payés avec les f. de la b.	Sudbury	
McDonald, P. J., M.D	"	500 00 " "	Little-Current	
Shaw, R. W., M.D	"	1,000 00 { $816 p. avec les f. de la b. $184 votés par le Parlem.	Manitowaning	
McGowan, A.	Constable	300 00—Payés avec le compte 310	"	
	Mattawa.			
James, M., M.D	Médecin	200 00	Mattawa	Mattawa et ses environs.
	Agence des Mississaguas de Alnwick.			
Coyle, Wm R.	Agent des sauvages	425 00	Hastings, R. R. n° 1	Mississaguas d'Alnwick.
Wade, J. J., M.D	Médecin	450 00—Payés avec les fonds de la bande.	Roseneath	
	Agence des Mississaguas de Crédit.			
Van Loon, W. C.	Agent des sauvages	700 00	Hagersville	Mississaguas du Crédit.
Quance, S. H., M.D	Médecin	350 00—Payés avec les f. de la b.	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		ONTARIO—*Fin.*		
	Agences des Mississaguas des lacs au Riz et la Vase.	$ c.		
McCamus, Robert	Agent des sauvages	425 00	Keene	Mississaguas des lacs au Riz et la Vase.
Blakeman, F. W., M.D	Médecin	5 00 chaque visite, n'excédant par 50 visites par an	Lakefield	
Ross, C. F., M.D	"	Comptes rendus payés avec les fonds de la bande	Peterborough	
	Agence des Mississaguas de Scugog.			
Crozier, J. W	Agent des sauvages	200 00	Scugog, R.R. nº 3	Mississaguas de Scugog.
Berry, J. D., M.D	Médecin	2 50 par année pour soin de chaq. membre de la bande; Payés avec les fonds de la bande	Port-Perry	
	Agencs des Mohawks de la baie de Quinté.			
Campbell, G. M	Agent des sauvages	900 00	Deseronto	Mohawks de la baie de Quinté, Tyendinaga.
Moore, John, M.D	Médecin	350 00—Payés avec les f. de la b.	Shannonville	
Vandervoort, S. D., M. D	"	350 00— " "	Deseronto	
Creggan. Rév. A. A	Missionnaire (E.A.)	700 00— " "	"	
	Agence des Moravians de la Thames.			
Beattie, Edwin T	Agent des sauvages	600 00	Highgate	Moravians de la Thames.
McPhail, D. P., M.D	Médecin	300 00—Payés avec les f. de la b.	"	
	Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'Est.			
McNabb, Alex. D	Agent des sauvages	1,200 00	Sault Ste-Marie	Garden-River, Batchawana, Michipicoten.
McCaig, A. S., M.D	Médecin	1,000 00—Payés av. les f. de la b.	"	

	Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'Ouest.			
Brown, W. R	Agent des sauvages	1,200 00	Port-Arthur	Lac Long, Pic, Rivière, Nipigon, Rocher Rouge, Pays-Plat, Fort-William.
Gillis, J. C., M.D	Médecin	Comptes rendus—Payés avec les fonds de la bande.	Fort-William	
Crowe, H. S., M.D	"	" " " "	Shreiber	
Powell, C., M.D	"	" " " "	Port-Arthur	
Baker, D. M., M.D	"	" " " "	White-River	
Smith, W. W., M.D	"	300 00	Nipigon-Station	
Shabb, Alex	Constable	240 00—Payés av. les f. de la bande	Fort-William	
Penassie, S	"	240 00— " "	"	
Cameron, Paul	"	480 00— " compt. 310	Nipigon	
Bouchard, A	"	25 00— " "	Gull-Bay	
Terence, Phillip	"	120 00— " "	Heron-Bay	
	Surintendance de Parry-Sound.			
Logan, Alex	Surint, des sauvages	1,000 00 et commission de 5 p.c. sur les v. de ter. et dr. sur bois.	Parry-Sound	Ile Parry, Henvey-Inlet, Maganatawan, Shawanaga, Watha.
Biehn, S. B., M.D	Médecin	Comptes rendus	"	
Cartwright, V. S., M.D	"	"	Gravenhurst	
Limbert, M. H., M.D	"	" P. avec les f. de la bande	Parry-Sound	
Oillie, J. A., M.D	"	" " "	Byng-Inlet	
Mason, W. R., M.D	"	" " "	Parry-Sound	
Burgess, A. M., M.D	"	" " "	Bala	
	Agence des Six Nations.			
Smith, Gordon J	Surint. des sauvages	2,000 00	Brantford	Six-Nations de la Grande-Rivière.
Hill, H. M	Commis	750 00	"	
Hill, E. Pearl	Sténographe	450 00	"	
Davis, Walter, M.D	Médecin	2,850 00—P. av. les f. de la bande et $400 00 pour médicaments.	Ohsweken	
	Agence de Sturgeon-Falls.			
Cockburn, G. P	Agent des sauvages	1,800 00 $1,000 votés, $800 payés avec les fonds de la bande.	Sturgeon-Falls	Nipissing, Dokis, Rivière des Français, Timagami, Matatchewan.
Coulombe, P. O., M.D	Médecin	Comptes rendus	"	
	Agence de Thessalon.			
Hagan, Samuel	Agent des sauvages	600 00 et loyer de bureau	Thessalon	Thessalon, Rivière Mississagi, Rivière-au-Serpent, Rivière-aux-Espagnols.
Sproule, W. B., M.D	Médecin	225 00—Payés av. les f. de la bande	"	
Robb, J. M., M.D	"	400 00 " "	Blind-River	
Flaherty, T. J., M.D	"	250 00	Massey	
	Agence de l'île Walpole.			
McCallum, T. A	Agent des sauvages	700 00	Ile Walpole	Chippewas et Pottawattamies de l'île Walpole.
Cathcart, J. P. S., M.D	Médecin	600 00—Payés av. les f. de la bande	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		QUÉBEC.		
	Agence de Bécancour.	$ c.		
Hébert, Denis	Agent des sauvages	200 00	Bécancour	Abénakis of Bécancour.
	Agence de Bersimis.			
Bossé, Jos. F. X., M.D	Agent des sauvages	700 00	Bersimis	Bersimis et Escoumains.
" "	Médecin	1,000 00 et $250 pour médicaments.	"	
Bussières, J. C. L., M.D	"	150 00	Bergeronnes	
Lepage, A	Constable	600 00—Payés par compte 310.	"	
	Agence de Cacouna.			
LeBel, Narcisse	Agent des sauvages	250 00 et commission de 5 p.c	Cacouna	Amalécites de Viger.
Leprohon, E. S., M.D	Médecin	Comptes rendus	"	
Kane, J., M.D	"	" "	"	
	Agence de Caughnawaga.			
Brosseau, J. M.	Agent des sauvages	900 00	St-Constant	Iroquois de Caughnawaga.
Gras, Rév. C. J	Mission (C.R.)	100 00—Payés avec les f. de la b..	Caughnawaga	
Two Axe, Martin	Constable	480 00 " " le compte 310.	"	
Jacobs, J. H., M.D	Médecin	800 00	"	
	Agence de Lorette.			
Bastien, A. O	Agent des sauvages	600 00	Jeune Lorette	Hurons de Lorette.
Allard, Ernest, M.D	Médecin	100 00	Baie St-Paul	
Boucher, Alex, M.D	"	600 00	Lorette	
Giroux, Rev. J. C	Mission (C.R.)	600 00—Payés avec les f. de la b..	"	
	Agence de Maniwaki.			
Gauthier, E. S.	Agent des sauvages	600 00 et $50 loyer de bureau	Maniwaki	Algonquins, rivière Désert.
Mulligan, E. A., M.D	Médecin	350 00—Payés avec les f. de la b..	"	
Leroux, J. B.	Constable	50 00 " " le compte 310.	"	

	Agence de Maria.			
Morin, Rév. J. D.	Agent des sauvages	250 00	Grande Cascapédia	Micmacs de Maria.
Boileau, Jos., M.D.	Médecin	300 00	New-Richmond-ouest	
	Agence de Gaspé.			
Kavanagh, A. J	Sous-agent des sauvages	10% com. sur achats suppl. p. sauvages	Gaspé	Micmacs de Gaspé.
McCartney, F. W., M.D.	Médecin	80 00—Votés par le parlement	"	
	Agence de Mingan.			
Doyle, Frank	Agent des sauvages	300 00	Pointe aux Esquimaux	Mingan et rivière Chaloupe.
McDuff, S., M.D.	Médecin	200 00	"	
	Agence de Timiskaming-nord.			
Renaud, Jos	Agent des sauvages	600 00	Timiskaming-nord	Lac Timiskaming et Abitibi.
Beauséjour, A., M.D.	Médecin	Comptes rendus	" "	
	Agence d'Oka.			
Bertrand, Chas F.	Agent des sauvages	450 00	Oka	Lac des Deux-Montagnes.
Pagé, Jos., M.D.	Médecin	200 00	St-Benoit	
	Agence de Pierreville.			
Niquet, Henri	Agent des sauvages	400 00	Pierreville	Abénakis de St-François.
Gélinas, P., M.D.	Médecin	Comptes rendus	"	
De Gonzague, Rév. Jos.	Mission (C.R.)	500 00—Payés avec les f. de la b.	"	
Wawanolet, Elie	Constable	25 00 " "	"	
	Agence de Pointe-Bleue.			
Tessier, Armand	Agent des sauvages	700 00—Com. 5% sur vente de ter.	Pointe-Bleue	Pointe-Bleue, lac Mistassini, groupe Kiskisink groupe Sainte-Anne.
Bouchard, A. D., M.D.	Médecin	200 00	Chicoutimi	
Constantin, Jules, M.D.	"	500 00	Pointe-Bleue	
	Agence de Restigouche.			
Pitre, Jérémie	Agent des sauvages	600 00	Restigouche	Micmacs de Restigouche.
Martin, D. A., M.D.	Médecin	Comptes rendus	Campbellton, N.B.	
Savoie, William	Constable	660 00—Payés avec le compte 310	"	
Allard, P.	Sous-constable	540 00 " "		
	Agence de Sept-Iles.			
MacDougal, Chas. A., M.D.	Agent des sauvages	300 00	Sept-Iles	Sept-Iles et Moisie.
" "	Médecin	450 00 et 200 00 p. médicaments		
Blouin, P. C.	Constable	360 00—Payés avec le compte 310	St-Jean, Ile-d'Orléans	
Gamache, Jos.	"	60 00 " "	Sept-Iles	
Levesque, W.	"	60 00 " "	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		QUÉBEC—*Fin.*		
	Agence de St-Augustin.	$ c.		
West, J. H., M.D	Agent des sauvages	Sans salaire	Harrington-Harbour	Saint-Augustin à Natashquah, y compris Romaine et Saint-Augustin.
"	Médecin	200 00		
Vigneault, P	Constable	300 00—Payé avec le compte 310.	Natash.quah	
	Agence de St-Régis.			
Taillon, Francis E	Agent des sauvages	450 00	St-Régis	Iroquois de Saint-Régis.
Bourget, rév. P	Missionnaire (C.R.)	125 00 et 25 00 pour combustible—Payés av. les fonds de la bande.	"	
		NOUVEAU-BRUNSWICK.		
Ryan, rév. J. J	Surint. des écoles d. sauv.	400 00	St-Mary's	
	Division du Nord-Est.			
Sheridan, J. B	Agent des sauvages	800 00	Bouctouche	Rivière-à-l'Anguille, Bathurst, Église Brûlée, Terre-à-l'Anguille, Rive-Rouge, Grande-Anse, Ile-du-Sauvage, Bouctouche.
Coleman, H. H., M.D	Médecin	200 00	Moncton	
Desmond, F. J., M.D	"	400 00	Newcastle	
Ferguson, A. C., M.D	"	50 00	Dalhousie	
Girvan, Robt., M.D	"	300 00	Rexton	
King, Wallace G., M.D	"	40 00	Bouctouche	
Leger, J. A., M.D	"	200 00	Shédiac	
Michaud, J. N., M.D	"	150 00	Bathurst	
McKenzie, J. D., M.D	"	200 00	Loggieville	
Allan, C. T., M.D	"	150 00	Dorchester	
Barlow, Louis	Constable	24 00—Payés par compte 310	Bouctouche	
Narvie, Wm	"	20 00—Payés av. l. fonds de la b.	Dalhousie	
Paul, Daniel	"	50 00, 24 00 votés 26 00 payés par compte 310	Terre à l'Anguille	
Tenass, Jos	"	12 50 votés	Red-Bank	
Ginish John S	"	25 00 "	Eglise Brûlée	

Dominac, Wm	Constable	25 00—Votés	Burnt-Church	
Paul, John Peter	"	12 50 "	Rexton	
	Division du Nord.			
Wootten, N. J.	Agent des sauvages	350 00	Perth	Edmundston et Tobique.
Guy, J. A., M.D	Médecin	Comptes rendus	Edmundston	
Peat, G. B.	"	400 00	Andover	
Ryan, rév. F. C	Missionnaire (C.R.)	350 00	Tobique	
Ellis, Jos	Constable	180 00 payés avec le compte 310	Andover	
	Division du Sud.			
Griffiths, B. J	Agent des sauvages	450 00 et 50 00 pour loyer de bur.	Fredericton	St-Mary's, Oromocto, Kingsclear et Woodstock.
Mullin, B. M., M.D	Médecin	175 00	St-Mary's-Ferry	
Patterson, F. P., M.D	"	Comptes rendus	Westfield	
Sprague, T. L., M.D	"	150 00	Woodstock	
Case, Mayes, M.D	"	Comptes rendus	St-Jean	
Caswell, J. A., M.D	"	"	Upper-Gagetown	
McDonald, M. H., M.D	"	"	Hampstead	
Gilchrist, John B., M.D	"	200 00	Norton	
Robertson, B. W., M.D.	"	150 00	Keswick-Ridge	
Jack, O.M.D	"	Comptes rendus	Oromocto	
Brook, S.	Constable	180 00 payés avec le compte 310	St-Mary's	
Sabatis, John	"	96 00 " "	Oromocto	

NOUVELLE-ECOSSE.

Boyd, A. J	Insp. des agenc. des sauv.	1,800 00	Riv. Bourgeois (Cannes)	Comtés de Guysboro, Pictou, Antigonish, Inverness, Richmond, Victoria et Cap-Breton.
Foster, W, G.	" "	1,800 00	Halifax	Comtés de Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis, Queens, Lunenburg, Kings, Hants, Halifax, Colchester et Cumberland.
	Comté d'Annapolis.			
Hoyt, Geo	Agent des sauvages	100 00	Lequille	Liverpool-Road, Fairy-Lake.
Morton, L. M., M.D	Médecin	50 00	Middleton	
Withers, Russell, M.D	"	50 00	Annapolis	
	Comtés d'Antigonish et de Guysboro.			
Cameron, John	Agent des sauvages	200 00	Heatherton	
McKinnon, W. F., M.D	Médecin	250 00	Antigonish	
Buckley, C. E., M.D	"	Comptes rendus	Guysboro	
McGarry, P. A., M.D	"	" "	Canso	
Prosper, Jas	Constable	2 00 par jour	Heatherton	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*		
	Comté du Cap-Breton.	$ c.		
McDonald, Rév. A. R,	Agent des sauvages	150 00	Ile Christmas	Eskasoni.
Sparrow, C. J., M.D	"	100 00	Sydney	Sydney, Cariboo Marsh, Sydney-Nord.
" "	Médecin	350 00	"	
Julian, Joseph	Constable	80 00—payés par compte 310	"	
	Comté de Colchester.			
Smith, Robert H.	Agent des sauvages	100 00	Truro	Millbrook.
Kent, H. V., M.D	Médecin	150 00	"	
	Comté de Cumberland.			
Johnson, J. A	Agent des sauvages	100 00	Parrsboro	Franklin-Manor.
	Comté de Digby.			
Harris, Rupert A	Agent des sauvages	150 00	Bear-River	Bear-River.
Archibald, C. C., M.D	Médecin	250 00	"	
Hallett, E. O., M.D	"	100 00	Weymouth	
Rice, F. E., M.D	"	Comptes rendus	Sandy-Cove	
	Comté d'Halifax.			
Chisholm, Daniel	Agent des sauvages	200 00	Dutch-Village	Grand-Lake, Sambro, rivière Ingram, lac Castor, lac Ship-Harbour, lac Ministre.
Gourlay, J. M., M.D	Médecin	Comptes rendus	Sheet-Harbour	
Kennedy, G. B., M.D	"	200 00	Elmsdale	
Morton, A. McD., M.D	"	Comptes rendus	Bedford	
Smith, M. A. B., M.D	"	350 00	Darmouth	
	Comté de Hants.			
Wallace, Alonzo	Agent des sauvages	100 00	Shubénacadie	Indian-Brook.
Stephens, Jos	"	100 00	Windsor	Windsor et environs.
Culton, A., M.D	Médecin	150 00	Shubénacadie	
Morris, C. H., M.D	"	75 00	Windsor	

	Comté d'Inverness.			
McPherson, Rév. D.	Agent des sauvages	100 00	Glendale	Whycocomagh et Malagawatch.
MacAuley, J. A., M.D	Médecin	100 00	Malagawatch	
McDonald, H. N., M.D	"	275 00	Whycocomagh	
	Comté de Kings.			
Beckwith, C. E	Agent des sauvages	200 00	Steam-Mills	Cambridge, Horton.
Moore, W, B., M.D	Médecin	200 00	Kentville	
McNally, Geo, M.D	"	200 00	Berwick	
	Comté de Pictou.			
McLeod, Rév. J. D.	Agent des sauvages	150 00	New-Glasgow	Fisher-Grant, Chapel-Island.
Keith, Sylvanus, M.D	Médecin	200 00	"	
	Comté de Lunenburg.			
Freeman, N. P.	Agent des sauvages	200 00	Bridgewater	New Germany, Penall, Cold-River, New-Ross, Port-Medway-River.
Cole, W. H., M.D	Médecin	50 00	New-Germany	
Hebb, A. M., M.D	"	50 00	Chester	
Marshall, C. S., M.D	"	60 00	Bridgewater	
Cochrane, W. N., M.D	Pour travaux imprévus	Comptes rendus	Mahone	
Barnhill, H. B., M.D	" "	" "	Petite-Rivière	
DeBrisay, Thos., M.D	" "	" "	Lunenburg	
McDonald, W. H., M.D	" "	" "	Riverport	
	Comté de Queens.			
Harlow, Chas	Agent des sauvages	100 00	Caledonia	Chat Sauvage et lac Ponhook
Ford, T. R., M.D	Médecin	100 00	Liverpool	
McLeod, A. C., M.D	"	Comptes rendus	Caledonia	
Smith, Freeman, M.D	"	"	Mill-Village	
	Comté de Richmond.			
McDonald, Rév. R. L.	Agent des sauvages	200 00	St-Pierre	Chapel-Island.
McDonald, J. A., M.D., Sr	Médecin	300 00	"	
	Comté de Shelburne.			
Hipson, John	Agent des sauvages	50 00	Shelburne	Rivière au Sable, Shelburne-River, Clyde-River et Barrington.
Densmore, J. D., M.D	Médecin	Cemptes rendus	Port-Clyde	
Fuller, L. O., M.D	"	"	Shelburne	
	Comté de Victoria.			
Campbell, John E.	Agent des sauvages	150 00	Baddeck	Middle-River.
Grant Hector A. M.D.	Médecin	325 00	Whycocomagh	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Bureau.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*		
	Comté de Yarmouth.	$ c.		
Whalen, Wm. H.	Agent des sauvages.	50 00	Yarmouth	Yarmouth.
Farish, G. W. T., M.D	Médecin	Compres rendus	"	
Bethune, Roderick, M.D.	"	"	"	
Lebbutte, F. A., M.D.	"	"	Port-Maitland	
		ILE DU PRINCE-EDOUARD.		
McDonald, Rév. J. A.	Surint. des sauvages.	400 00	Grand-Rivière lot 14	Lennox-Island, réserve Morell.
Arsenault, J. O.	Ass. "	200 00	Higgins-Road	
Stewart, J. A., M.D	Médecin	450 00	Tyne-Valley	
Conroy, P., M.D.	"	Comptes rendus	Charlottetown	
Toombs, J. G., M.D.	"	"	Mount-Stewart	
McDonald, P. J., M.D.	"	"	Morell	
Gillis, E. G., M.D.	"	50 00	Kensington	
Ledwell, R. J., M.D.	"	Comptes rendus	Charlottetown	
		MANITOBA.		
Grain, O. I., M.D.	Inspecteur médical pour Manitoba, Saskatche. et Alberta	3,500 00	Winnipeg	
Grain, Dorothy	Commis	600 00	"	
	Bureau de Winnipeg.			
Campbell, Glen	Inspecteur en chef des agences des sauvages	3,000 00	"	
Swinford, Sydney	Inspect. des comptes des agences des sauvages	2,400 00	"	
McKenna, J. A. J.	Inspt. des écol. cath. rom.	2,600 00	"	

McLean, W. J	Emp. en charge des mag. des sauvages	1,800 00	Winnipeg	
Betournay, G. A	Commis	1,400 00	"	
Campbell, Mary G	"	720 00	"	
Fewtrell, E. L	Gardien	180 00	"	
	Inspectorat du lac Manitoba.			
Jackson, S. J	Inspecteur	2,200 00	Stonewall	
	Agence de Birtle.			
Wheatley, G. H	Agent des sauvages	1,200 00	Birtle	Sioux, Queue-d'Oiseau, n° 57 ; Keeseekoweenins, n° 61 ; Waywayseecappo, n° 62 ; Joueur ; n° 63 ; de la rivière Qui-Roule ; n° 67 ; lac Eau-Claire, n° 61A.
Dickinson, S. M	Commis	900 00	"	
Smith, Frank A., M.D	Médecin	800 00	"	
Evans, J. W., M.D	"	Comptes rendus	Rossburn	
Collins, A. W., M.D	"	"	Strathclair	
White, Elizabeth	Garde-malade	480 00	Birtle	
Mitchell, R. M	Chef de maison	300 00	"	
Smith, Russell	Constable	2 50 p. j. payé par comptes 310	"	
Bell, John	Gard. d'attel. de l'agence.	180 00	"	
Montagne, A. W., M.D	Médecin	Comptes rendus	Minnedosa	
	Ecole de Brandon.			
Edmison, J. H., M.D.	Médecin	Comptes rendus	Brandon	
	Ecole de Elkhorn			
Goodwin, R., M.D	Médecin	350 00	Elkhorn	
	Agence de Griswold.			
McDonald, Jas	Agent des sauvages	1,200 00	Griswold	Rivière du Chêne, n° 58, Lac du Chêne, n° 59.
McDonald, M.	Commis	300 00	"	
Blanchard, D., M.D	Médecin	Comptes rendus	"	
Cairns, J. W., M.D	"	"	Virden	
Blacksmith, Tom	Constable	60 00—Payés par le compte 310	Griswold	
Wakapa, Chaska	"	60 00 " " "	"	
†Antoine, J. H.	"	60 00 " " "	"	
Zepherin, Sioux	Interprète	480 00	"	
Blake, Florence	Directrice des champs	325 00	"	
	Agence de Le-Pas.			
Taylor, W. R	Agent des sauvages	1,200 00	Le Pas	Chemawawin, lac de l'Orignal, Le-Pas, lac Plat, Terre Rouge et Cumberland.
Taylor, Ruth	Commis	600 00	"	
Robertson, P. C., M.D	Médecin	1,000 00	"	
Ducharme, A. P	Interprète	600 00	"	

† Démissionné le 1er juin 1915. * Démissionné le 1er mai 1916.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		MANITOBA—*Suite.*		
	Agence Le Pas—Suite.	$ c.		
Martin, L.	Garde-malade (Hôpital)	600 00	Le Pas	
Belton, Mme K. E	Directrice "	300 00	"	
Belton, J. B	Gardien "	300 00	"	
Cooper, R. G. V	Dispensateur	50 00	"	
Kennedy, J. G.	"	50 00	"	
Young, Louis	"	50 00	"	
Chamberlin, Jos	"	50 00	"	
Daniels, Francis	"	50 00	"	
Constant, Chas.	Constable	15 00	"	
Cowley, Jeremiah	"	15 00	"	
Cook, Thomas	"	15 00	"	
Constant, Antoine	"	15 00	"	
	Agence de Portage-la-Prairie et Manitowapah.			
Ogletree, Archibald	Agent des sauvages	1,200 00	Portage-la-Prairie	Rivière du Roseau, Rapides du Roseau, Longue-Plaine, lac-du-Cygne, Jardins des sauvages, Portage-la-Prairie, Sioux, Baie-des-Sables, lac Manitoba, lacs Flux et Reflux, St-Martin, Fira-ford. Petite Saskatchewan, rivières Crane, de la Poule-d'Eau, Creek-au-Pin et riv. Plate.
Burton, F	Commis	1,000 00	"	
Hassard, H. J., M.D	Médecin	500 00	"	
Rose, E. W., M.D	"	100 00	Gladstone	
Houston, D. B., M.D	"	Comptes rendus	Dominion-City	
Medd, A. E., M.D	"	500 00	Winnipegosis	
Wallace, D., M.D	"	60 00 —Payés avec l. f. d. l. b.	Swan-Lakes	
Mott, W. A., M.D	"	Comptes rendus	Rathwell	
Bunn, Chas. R., M.D	"	" "	Ashern	
Campbell, M.	Fermier	720 00	Indian Springs	
Scott, J. C	"	400 00	Dominion City	
Hughes, Isabelle	Garde-malade	480 00	Portage-la-Prairie	
Hampson, J. F	Fermier	600 00	Long-Plain-Reserve	
Jackson, T. C.	Gardien	60 00	Portage-la-Prairie	
Chagnon, Rév. O	Dispensateur	50 00	"	
Favel, Jno. E.	"	50 00	"	
Hyson, A.	"	50 00	"	
Kahkeekaysick, J	"	50 00	"	
Inglott, Jos	"	50 00	"	

Leonard, Rév. G	Dispensateur	50 00	Portage-la-Prairie	
Conlin, T. D	"	50 00	"	
Houle, Chief J	"	50 00	"	
Sanderson, C	"	50 00	"	
	INSPECTORAT DU LAC DES BOIS.			
Semmens, Rév. J	Inspecteur des agences des sauvages	2,200 00	Winnipeg	
	Agence de Fort-Frances.			
Wright, J. P.	Agent des sauvages	1,400 00	Fort-Frances, Ont.	Bandes Hungry-Hall 1 et 2, Long-Sault 1 et 2, Rapides Manitou 1 et 2, Petites Fourchettes, résv. Terres Sauvages, Couchiching, Strangecoming, Niacatchewenin, Nickickousemenecaming, rivière Seine, lac La-Croix et lac à l'Esturgeon.
Moore, R., M.D	Médecin	450 00	" "	
Bethune, F. H., M.D	"	Comptes rendus—Payés avec les fonds de la bande	Emo, Ont	
Charlton, R. M., M.D.	"	Comptes rendus	Rainy-River, Ont	
Lyons, J. H	Interprète	650 00	Fort-Frances, "	
Jourdain, P	Constable	120 00 Payés par le compte 310.	" "	
Spencer, A	Instructeur de la ferme	600 00	Emo, Ont	
	Agence de Kenora et Savanna.			
McKenzie, R. S.	Agent des sauvages	1,400 00	Kenora, Ont	Dalles, Portage-du-Rat, lac Plat, Angle Nord-Ouest, baie Buffalo, Grosse-Ile, Assabaska, baie poisson Blanc, Islington, lac de l'Aigle, Wabigoon, lac des Mille-Lacs, lac Seul, Wabuskang, Grassy-Narrows.
Ferguson, A. D., M.D	Médecin	1,000 00	" "	
Hansen, Hans	Constable et ingénieur	540 00—Payés par le compte 310 420 00—Payés par le crédit II.	" "	
Stratton, L	Garde-malade (Cecilia Jeffrey, pensionnat)	600 00	" "	
Eley, Rév. F	Dispensateur	50 00	" "	
	INSPECTORAT DU LAC WINNIPEG.			
Bunn, John R.	Inspecteur des agences des sauvages	2,200 00	Winnipeg.	
	Agence de Clandeboye.			
Colcleugh, F. W. R.	Agent des sauvages	1,200 00	Selkirk	Brokenhead, Fort Alexander, Black River, Hollowwater.
Latulippe, H. O	Commis	1,100 00	"	
Steep, J. R, M.D	Médecin	900 00	Winnipeg	
Kennedy, V. W	Constable	900 00—Payés par le compte 310.	Selkirk	
Sinclair, Jno	Dispensateur	25 00		
Rev. C. Fryer	"	80 00		
F. Greelen	"	25 00		
Geo. Slater	"	25 00		
Rév. E. C. Smith	"	25 00		

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	Agence de Fisher-River.	$ c.		
Carter, Thos. H.	Agent des sauvages	1,200 00	The-Halfway B.P.	Riv. Veine-de-Sang, riv. du Pêcheur, riv. Jack-head, riv. Berens, riv. du Peuplier, Grands-Rapides, Peguis, Petits-Grands-Rapides, Pekangekum et lac au Chevreuil.
Carter, B. G.	Journalier	480 00	" "	
Palson, J. F., M.D.	Cultivateur	Comptes rendus	Arborg	
Sanderson, Rév. M.	Médecin	120 00		
Stevens, F. G.	"	120 00		
Lowes, J. H	"	100 00		
Lee, Wm.	"	50 00		
McKay, H.	"	50 00		
Louter, G.	"	50 00		
	Agence Norway-House.			
Jones, Joseph	Agent des sauvages	1,200 00	Norway-House	Norway-House, Cross-Lake, Nelson-House, Split-Lake, Oxford-House, lac des Dieux, Island-Lake.
Norquay, H. C., M.D.	Médecin, hôpital	1,800 00	Transcona	
Dent, Mme G. Y.	G. mal. en charge, hôpit.	600 00		
Cooper, M.	Cuisinière "	360 00		
Trask, Mme T.	Fille de salle "	240 00		
Fobister, J.	Servante "	120 00		
Balfour, Geo.	Serviteur "	300 00		
Keeper, T. B.	Interprète "	660 00		
Kirkness, John	Charretier, école	540 00		
Gaudin, Mme A. T.	Directrice, Cross-Lake	500 00		
Fox, Mme C. G.	" Split-Lake	300 00		
Fox, Rév. C. G.	Dispensateur "	120 00		
Jackson, Alice	" Nelson-House	120 00		
Cargell, W. R.	" Oxford-House	50 00		
Niddrie, Rév. J. W.	" Island-lake	50 00		
Faries, Rév. R.	" York-Factory	100 00		

SASKATCHEWAN.

	INPECTORAT DE SASKATCHEWAN-NORD.			
Crombie, W. B.	Inspecteur des agences des sauvages	2,000 00	Prince-Albert	
	Agence de Battleford.			
Rowland, J. A.	Agent des sauvages	1,200 00	Battleford	Faisan-Rouge, Sweet-Grass, Poundmaker, Petit-Pin, Stony, Moosomin, Enfants du-Tonnerre, Kopwayawakenum.
Capstick, H.	Commis	900 00	"	
Macadam, S. T., M.D	Médecin	1,000 00	"	
Pink, H.	Cultivateur	600 00	"	
Suffern, A.	"	600 00	"	
Taylor, W.	"	600 00	"	
Pruden, H.	"	600 00	"	
Ballendine, J. W.	"	480 00	"	
Whyte, R. G.	Ingénieur	600 00	"	
Taylor, C.	Charretier et interprète	480 00	"	
English, Rév. H. A.	Médecin	50 00	Réserve de Little-Pine	
English, Mme H. A.	Directrice des champs	300 00	" " "	
Tierney, Mme A.	" "	100 00	Réserve de Poundmaker	
*Marshall, Mme J.	" "	300 00	Réserve Faisan-Rouge et Stony	
	Agence de Carlton.			
Milligan, Silas	Agent des sauvages	1,300 00	Mistawasis	Lac-Esturgeon, Mistawasis, Petaquakey's, Ahtahkakoop's, Kenemotayoo's, Wm. Charles, Wahpaton.
Rogers, C. W.	Commis	900 00	"	
Allan, Ed. E.	Sténographe	540 00	"	
Reid, H. Stuart, M.D	Médecin	900 00 avec logis et rations	"	
McKeen, Isaac	Cultivateur	600 00	Alingly	
DuBos, Fred	"	480 00	Mistawasis	
Settee, J. R.	Surveillant	60 00	Montreal-Lake via Prince-Albert	
Isbister, Geo.	Cultivateur	600 00	Starblanket	
Dreaver, John	Interprète	480 00	Mistawasis	
Sutherland, Hugh	Journalier	480 00	Leask	
Muchahoos, John	Facteur	180 00		
Hutchinson, Mme H.	Directrice, école Ahtahkakoop	300 00		
Swift, Mlle C.	Directrice, école du lac Esturgeon	300 00		
†Swift, Mme G.	Sous-directrice, école du lac Esturgeon	100 00		
Smith, Mme J. E.	Directrice, réserve Mistawasis	300 00		
Knife, E.	Sous-directrice, réserve Mistawasis	50 00		

* Démissionnée le 1er juin 1916. † Démissionnée le 1er mai 1916.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Adresse.	Bandes et réserves dans l'agence.
	SASKATCHEWAN—*Suite.*			
	INSPECTORAT DE LA SASKATCHEWAN NORD—*Suite.*	$ c.		
	Agence de Carleton-Suite.			
Ahenakew, Mme L.	Directrice, réserve de Big River	100 00		
Ahenakew, Ada.	Directrice, école de Ahtahkakoop	100 00		
	Ag. du Lac-aux-Canards.			
Schmidt, Chas. P.	Agent des sauvages	1,300 00	Lac-aux-Canards	Une - Flèche, Okemassis, Beardy's John Smiths, James Smith's, Lac-aux-Noix, Kinistino.
Campbell, A. J.	Commis	900 00	"	
Urton, M. E.	Sténographe	600 00	"	
*MacRitchie, A. E., M. D.	Médecin	500 00	"	
Giles G. M., M.D.	"	300 00	Birch-Hills	
Brandt, Dr.	"	Comptes rendus	Wadena	
Spence, Dr T. C.	"	300 00	Melfort	
Stuart, W. A. M.D.,	"	480 00	Kinistino	
Hamilton, P, J.	Fermier	800 00	Perigord	
Kennedy, W.	"	600 00	Lac-aux-Canards	
Marion, L.	"	300 00	"	
Rothwell, W. F.	"	660 00	Fort à la Corne	
Robertson, W. E.	"	600 00	Chagoness	
Gentleman, P. H.	Surveillant	200 00	Puckahn	
Lépine, M.	Fermier	720 00	Lac-aux-Canards	
Légaré, J. L.	Interprète	420 00	"	
Lowe, Mme Jno. S.	Directrice, école du Fort à la Corne	300 00		
Shaw, Mme Henry W.	Directrice, école du Fort à la Corne	300 00		
Gentleman, Mme P. H.	Directrice, réserve de John Smith	300 00		
Badger Mme N., asst.	Sous-directrice, réserve de John Smith	60 00		

* Laissé la division le 30 juin. Dr A. V. Stewart, Rosthern, employé.

	Agence des Sioux des bois de l'Orignal.	$ c.		
Eagle, C. R.	Surveillant	120 00	Dundurn	Bois de l'Orignal.
Stewart, P. D., M.D.	Médecin	Comptes rendus		
	Agence du lac à l'Oignon.			
Sibbald, Wm.	Agent des sauvages	1,300 00	Lac-aux-Oignons	Lac-aux-Oignons, Frog-Lake, Keeheewin's, Island-Lake, Chipewyan.
Turner, Lang.	Commis	940 00	"	
Matheson, Mme J. R., M.D.	Médecin	300 00	"	
Charlebois, J. B., M.D.	"	Comptes rendus	"	
Martineau, A.	Fermier	720 00	"	
Dresser, F. J.	"	540 00	"	
Bangs, J.	Interprète	540 00	"	
Pratt, R.	Sous-interprète	480 00	"	
Taylor, Jos.	Meunier	660 00	"	
	INSPECTORAT DE SASKATCHEWAN-SUD.			
Graham, W. M.	Agences des inspecteurs des sauvages	2,400 00	Balcarres	
	Agence d'Assiniboine.			
Donnelly, Thos. E.	Agent des sauvages	1,200 00	Sintaluta	Carry-the-Kettle, Moosejaw-Sioux.
Grant, Lillian	Commis	660 00	"	
Hiddesheimer, Dr.	Médecin	Comptes rendus	"	
Blenkin, Thos.	Fermier	720 00	"	
	Agence du Lac-Croche.			
Taylor, Ezekiel	Agent des sauvages	1,400 00	Broadview	Ochapowace, Kahkewistahaw, Cowessess, Sakimay, Little-Bone.
Boyer, Arthur	Commis	900 00	"	
Allingham, A. W., M.D.	Médecin	300 00	"	
Craig, G. H., M.D.	"	300 00	"	
Hillhouse, R. F.	Fermier	720 00	"	
Deacon, F. L.	"	600 00	Grenfell	
Sugden, A. A.	"	600 00	Broadview	
Cameron, Harry	Interprète	480 00	"	
Sutherland, J. A.	Constable	300 00—Payés par le compte 310.	"	
	Ag. à Buttes La-Lime.			
Graham, W. M.	Inspecteur en charge	App. sous l'insp. de la Saskatchewan.	Balcarres	Colonies des Buttes-la-Lime et autres réserves de l'agence.
Tye, Alice W.	Commis	900 00	"	
Knoke, H., M.D.	Médecin	Comptes rendus	Lemberg	
Main, Charles	Fermier	720 00	Balcarres	
Moore, J. L.	Charretier	480 00	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916.—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	SASKATCHEWAN—*Fin.*			
	INSPECTORAT DE SASKATCHEWAN-Sud—*Fin.*	$ c.		
	Agence à Buttes La Lime—Fin.			
Hockley, W. S.	Fermier	900 00	Balcarres	
Ometaway, John	Journalier	420 00	"	
MacMullen, Emily	Garde-malade	720 00	Lorbi	
Keenaydin, Nora	Assist. garde-malade	180 00	"	
	Agence de Moose-Mount.			
Cory, Thos.	Agent des sauvages	1,100 00	Carlyle	Bande amalgamée de l'Ours-Blanc
Stapleford, C. H., M.D.	Médecin	450 00	Manor	
Beattie, W. W.	Fermier	600 00	Réserve de l'Ours-Blanc.	
*Hall, K. S.	Drirectrice	240 00	Ecole " "	
	Agence de Qu'Appelle.			
Nichol, H.	Agent des sauvages	1,100 00	Edgeley	Piapot, Muscowpetung, Pasquah, et du Bœuf-Debout.
Wilson, R. D.	Commis	840 00	"	
Hall, W., M.D	Médecin	Comptes rendus	Fort-Qu'Appelle	
Harris, J. A.	Fermier	600 00	Edgeley	
†Oswald, A. H.	"	600 00	"	
Pratt, Chas T.	Charretier	480 00	"	
	Agence de Pelly.			
Christianson, M.	Agent des sauvages	1,200 00	Kamsack	Côte Key, Keeseekoose et rivière Vallée.
Walls, J. H.	Commis	720 00	"	
Tran, C. E., M.D	Médecin	600 00	"	
Ross, John, M.D	"	Comptes rendus	Grandview	
Stanton, G. B.	Surveillant	600 00	"	
Hume, Chas.	Journalier.	420 00	Kamsack	
Hamelin, B. W.	Fermier	480 00	Fort-Pelly	

	Agence du Tondre.			
Murison, Wm	Agent des sauvages	1,400 00	Punnichy	Muscowekwan's, George Gordon's, de l'Etoile du jour, du Pauvre-Homme et de lac La-Pêche.
Stanley, E	Commis	900 00	"	
Dr Brandt	Médecin	Comptes rendus	Wadena	
Saucier, J. T. O., M.D	"	"	Punnichy	
Golden, L. A	Fermier	600 00	Kylemore	
Forsyth, W. S	"	600 00	Punnichy	
Petterson, G. C	"	600 00	"	
Adam, J. C. O	"	600 00	Lestock	
Morris, Fred	Charretier	420 00	Punnichy	
	Agence de Wood-Mount.			
Thomson, J. H	Surveillant	360 00	Wood-Mountain	
	Ecole industrielle de Qu'Appelle.			
Hall, W., M.D	Médecin	600 00	Fort-Qu'Appelle	
Blondeau, M	Institutrice	240 00	"	

* Démissionné en mars 1916.

ALBERTA.

	Inspectorat d'Alberta.			
Markle, J. A	Insp. d'agence des sauv.	2,400 00	Red-Deer	
	Agence des Pieds-Noirs.			
Gooderham, J. H	Agent des sauvages	1,500 00	Gleichen	Sauvages des Pieds-Noirs.
Gordon, Wm	Sous-agent des sauvages	1,100 00—Pay. avec les f. de la bande	"	
Jowett, J. W	Comptable	1,000 00	"	
Rose, Wm., M.D	Médecin	700 00	"	
Clark, F. J	Fermier	720 00	"	
Ostrander, J. E	"	720 00	Cluny	
Jones, A. E	Bouvier	720 00	Gleichen	
Brereton, D. L	"	720 00	"	
McMaster, Donald	Sous-bouvier	240 00	"	
Yellow Fly, Teddy	Interprète	420 00	"	
	Ag. des Gens-du-Sang.			
Dilworth, W. J	Agent des Sauvages	1,200 00	Macleod	Sauvages des Gens-du-Sang.
Faunt, J. T	Commis	900 00	"	
Lancaster, A. W	Assistant-commis	600 00	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	ALBERTA—*Suite.*			
	INSPECTORAT D'ALBERTA—*Suite.*			
	Ag. des Gens du Sang—Fin	$ c.		
Tupper, T. S., M.D	Médecin	1,500 00	Macleod	
Graham, Thos	Fermier	660 00	"	
Hilier, E. G	"	780 00	"	
Nash, L. R	"	660 00	"	
Sandgathe, F. J	"	660 00	"	
Baker, H. F	Bouvier	660 00	"	
Mountain Horse, Joe	Interprète	420 00	"	
Mills, David	Sous-interprète	180 00	"	
White Buffalo, Weasel	Courrier de la malle	180 00	"	
Sœur Cayer	Directrice, hôpital	180 00	Stand-Off, Alta	
" Bourret	Garde-malade	120 00	"	
" St-Germain	"	120 00	"	
" Parentau	"	120 00	"	
" du Saint-Esprit	Cuisinière	120 00	"	
	Agence d'Edmonton.			
Race, G. H	Agent des sauvages	1,200 00	Edmonton	Enoch, Michel, Alexander, Joseph, Paul.
Pugh, J. E	Commis	840 00	"	
Anderson, W. E., M. D	Médecin	Cte-rendus—Pay. av. les fds d. la bande	"	
Ferguson, A. A., M.D	"	" " "	Morinville	
Park, J., M.D	"	" " "	Edmonton	
Valery, Chas., M.D	"	Comptes rendus	"	
Pattison, A. E	Fermier	600 00	Wabamun	
Hope, H	"	600 00	Rivière-qui-barre	
White, J	Interprète	540 00	Edmonton	
	Agence de Hobbema.			
Butlin, Jos	Agent des sauvages	1,200 00	Hobbema	Peau-d'Ermine, Louis Bull, Samson, Montana.
Mann, G. G	Sous-agent	600 00	"	

Mann, Blanche E.	Commis	720 00	Hobbema	
Walker, H. C. R., M.D	Médecin	700 00	Wetaskiwin	
Butlin, W. C.	Fermier	720 00	Hobbema	
White, John	Interprète	420 00	"	
Sayer, A.	Forgeron	600 00	"	
Kyatapen, A.	Journalier	240 00	"	
Rattlesnake, A.	"	240 00	"	
	Agence des Piégânes.			
Gunn, H. A.	Agent des sauvages	1,200 00	Brocket	Sauvages Piégânes.
Black, Wm.	Commis	1,000 00	"	
Gillespie, J. J., M.D	Médecin	500 00	Pincher-Creek	
La Grandeur, E.	Fermier	780 00	Brocket	
Clarke, C. H.	Bouvier	900 00	"	
Smith, Percy	Interprète	420 00	"	
Henault, Geo.	Aide-bouvier	300 00—Pay. av. l. fonds d. l. bande.	"	
Fornier, L.	" "	300 00 " "	"	
La Grandeur, P.	" "	480 00 " "	"	
Bain, A	Forgeron	840 00 " "	"	
Kelly, M. G.	Garde-malade	600 00	"	
Kelly, Marion	Sous-garde-malade	300 00	"	
	Agence du lac La-Selle.			
Hughes, C. E.	Agent des sauvages	1,200 00	Lac La-Selle	Lac La-Selle, James Seenum, Chipewyan et Lac au Castor.
Gullion, W. E.	Commis et cultivateur	780 00	"	
Hardy, J. C., M.D.	Médecin	Comptes rendus	Vegreville	
Sabourin, S., M.D.	"	" "	Lac la Biche	
Borwick, John	Interprète	540 00	Lac La-Selle	
Borwick, Colin	Journalier	240 00	"	
Makokis, Daniel	Constable	240 00—Payés avec le compte 310.		
	Agence de Stony.			
Yeomans, E. H.	Agent des sauvages	1,200 00	Morley	Réserve Stony.
Stocken, P. E.	Commis	780 00	"	
Park, A. W., M.D	Médecin	600 00	Cochrane	
McKenzie, J.	Cultivateur	600 00	Morley	
Wildman, Dan	Interprète	420 00	"	
	Agence des Sarcee.			
Fleetham, T. J.	Agent des sauvages	1,400 00	Calgary	Réserve des Sarcee.
†Grant, John	Commis et bouvier	900 00	"	
Follett, J. V., M.D	Médecin	400 00	"	
Allen, R. A.	Ingénieur et forgeron	720 00—Pay. av. l. fonds d. l. bande.	"	
Hodgson, Geo	Fermier	600 00	"	

† Démissionné le 30 juin.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	ALBERTA—*Fin.*			
	INSPECTORAT D'ALBERTA—*Fin.*			
	Agence des Sarcee—Suite.	$ c.		
Allen, Isaac	Aide forgeron	240 00 —Payés avec les f. de la b.	Calgary	Réserve des Sarcee.
‡Onespot, John	Eclaireur	240 00 " "	"	
Robertson. W	Aide journalier	420 00	"	
Barcomb, Agnes	Garde-malade	600 00	"	
	Ecole industrielle St-Joseph.			
Ardiel, A. E., M.D	Médecin	300 00	Okotoks	
	Pensionnat de St-Albert			
Valery, Chas M.D.	Médecin	200 00	Edmonton	
	Ecole de Daim-Rouge.			
George, Henry, M.D	Médecin	480 00	Red-Deer	
	Traité n° 8.			
LaMothe, L. H	Commis p. insp. Conroy.	1,500 00	Ottawa, Ont	H. A. Conroy, insp. des agences des sauvages et des réserves, ayant son bur. chef à Ottawa, a la surveillance générale, comprise dans le traité n° 8, mais les bandes qui suivent sont sous son administ. directe, savoir : Fort-McMurray, Fond-du-Lac, Fort-Chipewyan, débarc. de Smith, Riv.-au-Foin et Ft-Resolution
	Agence de Fort-Simpson.			
Harris, T. W.	Agent des sauvages	1,400 00	Fort-Simpson, T.N.O.	Fort-Simpson, Fort-Nelson.
Johnson, W	Ingénieur	1,200 00	" "	
Villeneuve, Jos.	Interprète	540 00	" "	

‡ John Onespot, employé temporairement comme bouvier à $600 par année

	Agence de Fort-Smith			
Card, Gerald	Agent des sauvages	1,400 00	Fort Smith, T.N.O.	Fort-Smith et Smith's-Landing.
McDonald, A. L., M.D	Médecin	500 00	" "	
Brown, Wm	Interprète	540 00	" "	
Salmon, R. S.	Cultivateur	720 00	" "	
Ross, A. F	Charretier	480 00	" "	
	Traité n° 10.			
Rossignol, Rév. M	Dispensat. et distribut.	50 00	Ile à la Crosse, réserve	
Egenoff, Rév. L. J	" "	50 00	Lac du Brochet "	
Edwards, Rév. M. B	" "	50 00	Amos Charles "	
Renaud, Rév. J. I. A	" "	50 00	Bande de Pukittawagan.	
McKay, Ven. J. A	" "	50 00	" du Lac la Rouge.	
Guilloux, Rév. M	" "	50 00	" de Pelican-Narrows	
	Agence du Petit-lac-des-Esclaves.			
Laird, Harold	Agent int. des sauvages	1,200 00	Grouard	Dunvegan, Fort-Vermilion, Petite-Riv.-Rouge, gué de la rivière La-Paix, lac à l'Esturgeon, Wabiskaw, lac Poisson-Blanc, Fort-St-Jean, Kinnosayo.
Rimer, F. E., M.D	Médecin	500 00	"	
Boulanger, J. J., M.D	"	Comptes rendus	"	
Baldwin, H. G., M.D	"	"	North-Vermilion, rivière La-Paix, Alberta.	
McNutt, L. W., M.D	"	"	Peace-River-Crossing	
Nash, Charles	Interprète	600 00	Grouard	
	Dist. de la Riv. Mackenzie			
Doyle, P. E., M.D	Médecin	500 00	Ft-McPherson, riv. Peel, T.N.O., *via* Edmonton.	

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Cairns, R. H	Insp. école des sauvages.	1,500 00	Vancouver	Pour bandes ou réserves dans les agences dans la Colombie-Britannique, voir " Recensement des sauvages, Colombie-Britannique."
Wilson, T	Insp. des vergers d. sauv.	1,500 00	"	
	INSPECTORAT DU SUD-EST.			
Megraw, A	Insp. d'ag. des sauvages.	2,200 00	Vernon	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*			
	Agence de Kamloops.	$ c.		
Smith, John F	Agent des sauvages	1,300 00	Kamloops	
Bennett, A. E. H., M.D	Médecin	780 00	"	
Sanson, Geo., M.D	"	420 00	Ashcroft	
Tutill, G. H	"	480 00	Nicola-Lake	
Scatchard, W., M.D	"	Comptes rendus	Chase	
Dallen, W. C	Constable	900 00	Kamloops	
	Agence de Kootenay.			
Galbraith, R. L. T	Agent des sauvages	1,300 00	Steele	
Green, F. W., M.D	Médecin	500 00	Cranbrook	
Hannington, D. P., M.D	"	300 00	Wilmer	
Henderson, G. B., M.D	"	300 00	Creston	
Dr. Saunders	"	Comptes rendus	Baynes	
Ryckman, F. S	Constable	900 00	Cranbrook	
	Agence de Lytton.			
Graham, H	Agent des sauvages	1,400 00	Lytton	
Spillman, M. E	Sténographe	600 00	"	
McCaffrey, F. S., M.D	Médecin	750 00	Agassiz	
Fort, H. R., M.D	"	600 00 + 120 00 pour soins à l'école Lytton	Lytton	
Asselstine, B., M.D	"	Comptes rendus	Lillooet	
Daunt, A. O	Constable	900 00	Lytton	
	Agence de Okanagan.			
Brown, J. R	Agent des sauvages	1,400 00	Vernon	
McEwen, M. D., M.D	Médecin	300 00	Hedley	
Logie, H. B., M.D	"	300 00	Armstrong	
Arbuckle, J. A., M.D	"	500 00	Vernon	
White, R. B., M.D	"	420 00	Fairview	
McNaughton, J. G., M.D	"	300 00	Kelowna	
Cawston J	Constable	420 00	Penticton	

	Agence de Stuart-Lake.			
McAllen, Wm. J.	Agent des sauvages	1.300 00	Fraser-Lake	Pour bandes ou réserves dans la Colombie Anglaise, voir "Recensement des sauvages, Colombie Anglaise."
Chisholm, H. G., M.D.	Médecin	600 00	Fort-Fraser	
Lazier, D. B., M.D.	"	400 00	South-Fort-George	
Manson, W. F.	Constable	900 00	" "	
Mme Ockoniy	Directrice	300 00	" "	
	Agence de Williams-Lake.			
Ogden, Isaac	Agent des sauvages	1,400 00	Lac la Hache	
Baker, Gerald, M.D.	Médecin	Comptes rendus	Quesnel	
Feare, W. K., M.D.	"	600 00	150-Mile-House, Caribou.	
Wright, J. H., M.D.	"	400 00	Alexis-Creek	
	INSPECTORAT DU SUD-OUEST.			
Ditchburn, W. E.	Inspecteur des agences des sauvages	2,500 00	Victoria	
Whitwell, Alice	Commis	540 00	"	
	Agence da Cowichan.			
Robertson, W. R.	Agent des sauvages	1,400 00	Duncan	
Robertson, Catherine	Commis	600 00	"	
Dykes, Watson, M.D.	Médecin	600 00	"	
Cummings, W. G., M.D.	"	300 00	Sydney	
Ewing W., M.D	"	300 00	Ladysmith	
Drysdale, W. F., M.D.	"	500 00	Nanaimo	
Millard, H. P., M.D.	"	Comptes rendus	Courtney	
Jones, O. M., M.D.	"	500 00	Victoria	
O'Connell, Tom	Constable	1,000 00	Nanaimo	
Tom, Indian	"	240 00	Duncan	
	Agence de Kwawkewlth.			
Halliday, W. M.	Agent des sauvages	1,300 00	Alert-Bay	
Columbia Coast Mission	Médecin	600 00	"	
Cox, H. B., M.D.	"	240 00	Quatsino	
*Jamieson, T. H., M.D.	"	480 00	Campbell-River	
	Agence de New-Westminster.			
Byrne, Peter	Agent des sauvages	1,400 00	New-Westminster.	
O'Malley, Winnifred	Commis	700 00	"	
Drew, E., M.D.	Médecin	1,200 00	"	

*Le docteur Jamieson est décédé depuis ; le docteur U. F. Shaw a été nommé le 13 mai 1916.

TABLEAU A (2) Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*		
	Agence de New-Westminster—Con.	$ c.		
Wilson, T. A., M.D.	Médecin	1,200 00	New-Westminster	
Henderson, A., M.D.	"	300 00	Powell River	
Stuart, A. J., M.D.	"	500 00	Mission-City	
King, A. A., M.D.	"	300 00	Ladner	
Hepworth, W. G., M.D.	"	500 00	Steveston	
Henderson, J. C., M.D.	"	400 00	Chilliwack	
Inglis, F., M.D.	"	480 00	Gibson's-Landing	
Grant, J. S	Constable	900 00	New-Westminster	
Mme Maroney	Directrice	300 00	Homalco	
Marsden, Mme Wm	"	900 00	Chehalis	
	Agence de Côte-Ouest.			
Cox, C. A	Agent des Sauvages	1,400 00	Alberni	
Cox, Grace	Commis	600 00	"	
McLean, Chas., M.D.	Médecin	510 00	Ucluelet	
Morgan, A. D., M.D.	"	540 00	Alberni	
Dixon, D. S., M.D.	"	510 00	Clayoquot	
Whitehouse, E. C., M.D.	"	Comptes rendus	Port Renfrew	
Homewood, Edward	Ingénieur	900 00	Alberni	
	INSPECTORAT DU NORD.			
Tyson, A. M.	Inspecteur des agences des sauvages	2,200 00	Vancouver	
	Agence de Babine.			
Loring, R. E.	Agent des sauvages	1,300 00	Hazelton	
Wrinch, H. C., M.D.	Médecin	1,000 00	"	
Wallace, A. H., M.D.	"	600 00	Tewlkla, Bulkley-Valley	
Ardagh, E. R., M.D.	"	240 00	Kitwanga	
Hamblin, H.	Constable	900 00	Aldermere	

Halpenny, Adjutant	Directrice	400 00	Andimaul
Richardson, Z.	" et garde-malade	600 00	Meannskinisht
Martin, Eva	"	200 00	Kispiox
	Agence de Bella-Coola.		
Fougner, Iver	Agent des sauvages	1,300 00	Bella-Coola
Darby, G. E., M.D	Médecin	600 00	Bella-Bella
Bavis, W. E., M.D	"	600 00	Bella-Coola
Tucker, Chas.	Constable	900 00	"
Sutherland, H	Ingénieur	900 00	"
Read, Mme Harriet	Directrice	300 00	China-Hat
Vacant	"	120 00	Bella-Bella
Alton, S. E	"	500 00	Kitimat
	Agence de Nass.		
Perry, Chas. C	Agent des sauvages	1,300 00	Metlakatla
Perry, Cath. J	Commis	600 00	"
Large, R. W., M.D	Médecin	1,080 00	Port-Simpson
McDonald, D. J., M.D	"	900 00	Kibolut
Cade, J. P., M.D	"	400 00	Prince-Rupert
Traynor, S., M.D	"	Comptes rendus	Terrace
Phillipson, A. J	Constable	900 00	Port-Simpson
Watkinson, A. J	"	600 00	"
Mlle Capper	Directrice	800 00	Lakalsap
Mlle Cleveland	"	600 00	Gwinoha
Mlle Royds	"	900 00	Aiyansh, Nass-River
	Agence Reine-Charlotte.		
Deasy, Thos	Agent des sauvages	1,300 00	Massett
Graves, C.A., M.D	Médecin	500 00	"
†Vacant	"	500 00	Skidegate
Hughes, O.W.M	Constable	900 00	Massett
Mme Edenshaw	Directrice	300 00	"
Russ, Mme W. H.	"	300 00	Skidegate
Mlle Tindale	"	600 00	"
	Agence de Stikine.		
Simpson, W. S	Agent des sauvages	1,300 00	Telegraph Creek
Vacant	Médecin	750 00	"
Harrison, E. H., M.D.	"	Comptes rendus	Atlin
Cullen, F. E	Constable	900 00	Telegraph-Creek

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1916—*Fin.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		YUKON.		
		$ c.		
Hawksley, Rév. John	Surintendant d. sauvages.	3,000 00	Dawson	
Clark, W. B., M.D	Médecin	1,200 00	Whitehorse	
La Chapelle, J. O., M.D	"	1,200 00	Dawson	

PARTIE II

RAPPORTS

DES

AGENTS DES SAUVAGES ET DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION DES SAUVAGES

RAPPORTS DES AGENTS DES SAUVAGES

RAPPORT DE WM McLEOD, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE CHAPLEAU, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: les sauvages du traité Robinson à Chapleau, les sauvages faisant partie du traité de Robinson à Missinaibi, les Cris faisant partie du traité n° 9 à Chapleau; les Ojibways faisant partie du traité n° 9 à Mattagami, les Ojibways faisant partie du traité n° 9 à Flying Post, les Ojibways faisant partie du traité n° 9 à Brunswick Post.

Occupations.—Ces sauvages tirent leur subsistance principalement de la chasse et de la pêche en hiver, et en été ils servent de guides aux expéditions d'arpentage et ils travaillent pour celles-ci. Il y en a un petit nombre aux environs de Chapleau qui travaillent sur le chemin de fer Pacifique-Canadien cet hiver. Par suite de la hausse inattendue dans le prix des fourrures, la plupart des sauvages ont pu se tirer d'affaire assez bien, sauf les vieillards et les malades.

Instruments agricoles.—Ces sauvages portent un plus grand intérêt au jardinage que par les années passées, mais ils n'ont que quelques râteaux et pioches.

Bétail.—Ils ont quelques poulets, oies et porcs.

Bâtiments.—Les sauvages demeurent dans de petites maisons de bois et dans des tentes durant l'été, et dans des wigwams en hiver.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été assez bonne pendant l'année dernière, à l'exception de quelques cas fatals de phtisie. Un petit nombre de sauvages ont souffert de la grippe. Les conditions hygiéniques sont bonnes.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale, les sauvages ne sont pas économes; mais un petit nombre parmi eux font des épargnes. Plusieurs parmi nos sauvages Cris se sont enrôlés. Ils font un peu de progrès tous les ans.

Tempérance et moralité.—A ma connaissance, très peu de sauvages ont fait usage de spiritueux l'année dernière. Ils observent assez bien les lois de la morale.

RAPPORT DE A. J. DUNCAN, AGENT DES SAUVAGES POUR LES CHIPPEWAS DU CAP CROKER, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé générale de la bande a été bonne durant l'année. Il n'y a eu qu'un décès causé par la phtisie. Ils ont assaini leurs logements en les blanchissant à la chaux.

Bâtiments.—Les logements sont confortables; un certain nombre d'entre eux sont construits en pierre et ils sont presque tous bien entretenus et propres. Les granges et les étables ne sont pas aussi confortables.

Bétail.—Leur bétail renferme des chevaux, des vaches, des porcs et des volailles qu'ils soignent bien.

Instruments agricoles.—Cette bande possède tous les instruments nécessaires à la culture et à la moisson; mais règle générale, ils n'en prennent pas bien soin.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages sont: la culture, le jardinage, la pêche et la fabrication des paniers. Un assez grand nombre de jeunes gens naviguent l'été.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques membres de cette bande sont industrieux et font des progrès; mais un grand nombre d'entre eux ne progressent pas comme ils le devraient si on tient compte des chances qu'ils ont.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette bande sont, généralement parlant, tempérants. Quelques-uns abusent des boissons enivrantes lorsqu'ils peuvent s'en procurer.

RAPPORT DE C. J. PICOTTE, AGENT DES SAUVAGES POUR LES CHIPPEWAS DE L'ILE CHRISTIAN, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages est en général assez bonne. Bien qu'il y ait eu beaucoup de cas de rhumes et de grippe causés par la température humide dans la première partie de l'hiver, il n'y a pas eu d'épidémie pendant l'année. Ils observent bien les lois de l'hygiène. Les maisons et leurs dépendances sont généralement propres.

Occupations.—Quelques-uns s'occupent de culture et réussissent assez bien. Leurs terres sont bonnes et ils ont de bonnes récoltes, bien qu'ils ne cultivent pas leurs terres comme ils le devraient. D'autres préfèrent travailler dans les moulins en été, et dans les chantiers en hiver. Quelques-uns réussissent très bien dans leurs pêches et dans leurs chasses aux pièges. Ils servent aussi de guides aux touristes.

Bâtiments.—Il y a quelques excellentes maisons de bois bien tenues et bien peintes. Les huttes sont blanchies à la chaux et paraissent bien. Il y a aussi de bonnes étables. Les édifices publics sont en excellent état.

Bétail.—Il y a quelques paires de bons chevaux de travail à part quelques ponies. Les vaches appartiennent à la race Polled Angus et sont excellentes.

Instruments agricoles.—Les cultivateurs possèdent tous les instruments nécessaires à la culture, mais ils n'entretiennent pas leurs instruments comme ils le devraient, à cause du fait qu'ils n'ont pas de bâtiments à cette fin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont assez industrieux; ce sont de bons mécaniciens. Leurs progrès sont lents, bien qu'il existe une différence sensible dans ceux qui se consacrent à la culture.

Tempérance et moralité.—Somme toute, les sauvages de cette bande sont tempérants; ils ne sont pas querelleurs.

Ils observent assez bien les lois de la morale.

RAPPORT DE J. R. BOURCHIER, AGENT DES SAUVAGES POUR LES CHIPPEWAS DES ILES GEORGINA ET SNAKE, ONTARIO.

Occupations.—Huit ou dix familles tirent entièrement leur subsistance de la culture de leurs terres; d'autres travaillent pour le compte des cultivateurs sur la terre ferme. Un petit nombre font des paniers, et la plupart des femmes s'occupent d'objets de fantaisie, qu'ils cèdent à de bons prix aux visiteurs durant l'été.

Instruments agricoles.—Les sauvages ont tous les instruments agricoles dont ils ont besoin, mais ils n'en prennent pas bien soin.

Bâtiments.—Les maisons sont généralement confortables. Quelques-unes peuvent se comparer avec avantage à celles sur la terre ferme, mais il y a encore quelques cabanes habitées.

Santé et hygiène.—La santé de la bande en général a été bonne au cours de l'année écoulée, sauf dans le mois de février, alors que les vieux et les jeunes ont souffert d'une sérieuse attaque de grippe, mais sans aucun résultat sérieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Un très petit nombre parmi eux font des progrès satisfaisants. La plupart ne sont pas prévoyants. Ils respectent la loi.

Tempérance et moralité.—Il n'y a pas un vieillard sur l'île qui fait usage de spiritueux, et il n'y a qu'un petit nombre de jeunes gens qui en font usage. Je voudrais pouvoir dire autant de bien de leur moralité.

RAPPORT D'HENRY JANES, AGENT DES SAUVAGES POUR LES CHIPPEWAS, LES MUNSEES, ET LES ONEIDAS DE LA THAMES, ONTARIO.

Occupations.—Un certain nombre des sauvages de cette bande s'occupent de culture, et quelques-uns élèvent de bon bétail. Environ soixante des jeunes gens dans les trois bandes se sont enrôlés pour servir outre-mer. Le reste gagnent leur vie par du travail journalier chez les blancs.

Instruments agricoles.—Les sauvages qui cultivent leurs terres ont quelques instruments excellents; mais, à cause du manque de hangars convenables, ils sont forcés de laiser leurs instruments dehors la plus grande partie du temps.

Bâtiments.—Il y a quelques maisons construites en blocs de ciment et quelques-unes en briques sur la réserve; le reste des maisons sont construites en bois. Il y a aussi des huttes. Leurs granges et leurs étables ne sont pas très confortables.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été très bonne, sauf quelques-uns qui souffrent de tuberculose. Ils ont bien observé les mesures sanitaires. Il n'y a pas eu d'épidémie d'aucune sorte durant l'année écoulée.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont industrieux et soumis aux lois. Ils semblent faire des progrès.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages de la bande Munsee sont très tempérants. Un certain nombre des Oneidas et des Chippewas s'adonnent à l'usage des spiritueux. On constate encore beaucoup d'infractions aux lois de la morale, mais moins que par les années précédentes.

RAPPORT DE CHAS W. MYERS, AGENT DES SAUVAGES POUR LES CHIPPEWAS DE RAMA, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été en général très bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Les précautions sanitaires sont bien observées: les maisons et leurs environs sont bien entretenues.

Occupations.—Les sauvages les plus âgés font beaucoup de travail dans leurs jardins. Les jeunes gens sont des flotteurs de bois expérimentés; ce sont aussi des canotiers experts. Les touristes américains paient des gages très considérables aux sauvages parce qu'ils sont des guides de confiance. Les femmes des sauvages qui fabriquent des navettes de fantaisie et des objets avec du foin de senteur pendant l'hiver trouvent un marché tout fait chez les touristes américains et à de bons prix.

Bâtiments.—La plupart de leurs logements sont en bois. Ils les tiennent généralement propres. Les sauvages s'entourent de plus de confort..

Bétail.—Ces sauvages ne possèdent pas beaucoup de bestiaux. Ils ont d'excellentes vaches à lait et ils améliorent leurs chevaux. Leurs animaux sont bien soignés durant l'hiver.

Instruments agricoles.—Ces sauvages entretiennent bien leurs instruments; ils réalisent ce qu'ils coûtent.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande semblent bien gagner leur vie. Ils sont en général bien vêtus et ils améliorent leurs conditions.

Tempérance et moralité.—L'usage de spiritueux chez les sauvages de cette réserve est maintenant chose du passé.

RAPPORT DE T. MAXWELL, AGENT DES SAUVAGES POUR LES CHIPPEWAS DE SARNIA, ONTARIO.

Santé et hygiène.—Une épidémie de grippe a prévalu dans chacune des réserves cet hiver, ce qui a nécessité la fermeture d'une école et la réduction de la fréquentation des autres à un minimum. Il en est résulté bien des souffrances et beaucoup de familles ont souffert de cette épidémie, de sorte qu'on a demandé de l'aide au département à Ottawa. A Kettle Point un certain nombre de cas ont dégénéré en pneumonie, dont trois ont été fatals. Sur la réserve de Sarnia, il y a eu aussi trois décès causés par la tuberculose.

Occupations.—La principale occupation de ces sauvages est l'agriculture. Quelques sauvages louent leur propriété riveraine aux pêcheurs. Beaucoup de jeunes gens travaillent dans les cours de bois de construction de la ville et à la raffinerie d'huile, alors que d'autres travaillent sur les quais durant l'été. Quelques femmes fabriquent des paniers et des articles de fantaisie avec du foin de senteur ou elles font des chapelets qu'elles vendent à la ville, ou aux campeurs sur la grêve pendant l'été.

Instruments agricoles.—Un grand nombre de sauvages possèdent les instruments nécessaires pour exécuter leur culture heureusement et ils en prennent généralement bien soin.

Bâtiments.—Sur la réserve de Sarnia se trouve une bonne école de brique, qui est bien équipée; il y a aussi une église anglicane, une église méthodiste qu'on a réparée et décorée à neuf au coût de $1,000; un grand presbytère de bois qu'on a aussi réparé et restauré, et un bel hôtel-de-ville neuf qui a coûté $4,500. Kettle Point a deux églises de bois, anglicane et méthodiste, une école de bois et un hôtel-de-ville, aussi une salle qui sert à l'exposition, l'automne.

Stony Point possède une école de bois et une église méthodiste. Elles sont toutes en bon état et bien entretenues.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages les plus intelligents de la tribu sont industrieux et conséquemment prospères, tandis qu'un grand nombre semblent être dépourvus de l'ambition d'améliorer leur sort et sont par suite dépensiers et pauvres.

Tempérance et moralité.—Certains sauvages de cette réserve ont un fort penchant pour se livrer à l'usage des boissons enivrantes chaque fois qu'ils le peuvent. Quelques-uns des plus jeunes membres de la tribu pourraient améliorer leur morale.

RAPPORT DE T. A. STOUT, AGENT DES SAUVAGES POUR LES CHIPPEWAS DE SAUGEEN, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été assez bonne durant l'année dernière. Il y a toujours de la maladie l'hiver. La grippe a été très mauvaise cette année et elle a emporté plusieurs des sauvages les plus âgés, mais somme toute ils ont très bien supporté l'hiver.

Ils ont très bien observé les précautions de l'hygiène sur la réserve. La plupart des maisons sont très propres.

Occupations.—La plupart des sauvages cultivent leurs terres. L'année dernière il y a eu amélioration très sensible dans la culture des pommes de terre et du maïs, mais cette année il y en a tant qui se sont enrôlés qu'il ne va pas en rester autant pour travailler chez eux. Ils s'occupent de la fabrication de paniers, d'ouvrages rustiques. Ils travaillent dans les scieries et dans les usines. Ils arrachent le lin, font la cueillette des baies, font du sirop d'érable. Un grand nombre travaillent dans les fermes dans le temps des récoltes. Ils enlèvent aussi le bois mort et le bois tombé.

Bâtiments.—Tous les bâtiments publics sont bons et bien entretenus; les bâtiments privés sont aussi très bons. Dans la plupart des cas, on les répare bien et ils sont très confortables. On a construit une belle grange cette année.

Bétail.—Le bétail comprend les chevaux, les vaches et les porcs. Ces sauvages n'ont pas beoucoup de bétail. Il y a beaucoup de chevaux et de vaches, mais il n'y a que quelques sauvages qui gardent des pourceaux. Ils ne semblent pas être capables d'amasser assez de fourrage pour nourrir leurs animaux l'hiver, mais la plupart gardent leurs animaux en très bon état.

Instruments agricoles.—Les sauvages ont tous les instruments qu'il leur faut pour cultiver leurs terres et pour faire leurs récoltes. Ils en prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages sont assez industrieux. Je pense que par suite de leur contact plus fréquent avec les blancs ils suivent leurs exemples. Il y en a un grand nombre qui travaillent bien toute l'année.

Tempérance et moralité.—Quelques sauvages de cette réserve se livrent avec excès à l'usage des liqueurs enivrantes; mais, en général, ils s'améliorent. Beaucoup sont par ailleurs immoraux, mais nous faisons tout en notre possible pour les améliorer à cet égard.

RAPPORT DE JOHN P. WRIGHT, AGENT DES SAUVAGES DE FORT-FRANCES, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Hungry Hall Nos 1 et 2, Long Sault Nos 1 et 2, celle de Manitou Rapids Nos 1 et 2, celle de Little Forks (ces sept bandes ont été fusionnées avec la réserve de Manitou Rapids, mais elles conservent leur individualité) celles de Couchiching, de Stangecoming, de Niacatchewenin, de Nickickonsemenecaning, de la rivière Seine, du lac la Croix, de Sturgeon Lake et de Buffalo Bay.

Occupations.—La chasse et la pêche sont les principales occupations des sauvages. Ils travaillent dans les scieries, sur les bateaux à vapeur, et pour le compte des colons. Ils font le flottage du bois, ils servent de guides, et ils recueillent le bois mort et le bois tombé sur leurs réserves. Ils ne font que peu de culture, mais nous espérons qu'il y aura une amélioration au cours des quelques années futures. Sept se sont enrôlés dans le 141e bataillon pour service actif.

Instruments agricoles.—La bande fusionnée sur la réserve de Manitou Rapids possède un hangar aux instruments, construit l'an dernier. On y conserve tous les instruments agricoles, sous la surveillance de l'instructeur agricole.

Bâtiments.—Il y a un certain nombre de sauvages qui possèdent de bonnes maisons de bois, mais la majorité ont des huttes confortables avec des toits en bardeaux Somme toute, ces bâtiments sont confortables et bien tenus.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence a été assez bonne, aucune épidémie n'ayant éclaté. J'estime que tous les sauvages de cette agence ont été vaccinés. La plupart d'entre eux tiennent leurs dépendances propres.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont industrieux et soumis aux lois; mais les progrès ont été lents. Les sept bandes de la rivière la Pluie se sont fusionnées sur la réserve de Manitou Rapids et semblent désireuses de s'occuper de culture et d'élève du bétail. Ils ont construit 23 nouvelles maisons l'automne dernier et ils ont défriché quelques terres. Le département a fait construire une école qui sert de logis au professeur de réserve; aussi une étable et entrepôt. Cette école va recevoir 60 élèves. Elle a été ouverte le 13 mars 1916. 29 élèves s'étaient inscrits. On a nommé un professeur d'agriculture et celui-ci s'occupe bien de sa tâche.

Tempérance et moralité.—Le plus grand nombre de ces sauvages font usage de liqueurs enivrantes. Ils observent assez bien la morale à d'autres égards.

RAPPORT DE PATRICK RANKINS, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE GOLDEN-LAKE, ONTARIO.

Tribu.—Les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Algonquins.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. Il y a eu deux cas de tuberculose. Il n'y a pas eu d'épidémie durant l'année dernière.

Les mesures d'hygiène ont été bien observées. Règle générale, les maisons sont propres.

Occupations.—Ces sauvages font très peu de culture. Ils travaillent à l'abatage du bois en hiver, et ils en font le flottage l'été. Un certain nombre d'entre eux fabriquent des mitaines, des mocassins et des raquettes. D'autres servent de guides aux touristes.

Bâtiments.—Leurs logements sont assez confortables, mais ils sont généralement petits.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux. Ils sont progressifs et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Sous ce rapport, il y a eu une grande amélioration au cours de l'année dernière.

RAPPORT DE F. W. BAXTER, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE GORE BAY, ONTARIO.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: celle de West Bay, celle de Sheshegwaning, celle d'Obidgewong, et celle de l'île Cockburn.

Occupations.—La culture et l'élève du bétail sont leurs principales occupations; d'autres chargent le bois, travaillent dans les scieries l'été, et abattent le bois l'hiver.

Instruments agricoles.—Toutes les bandes ont de bons instruments et en prennent bien soin.

Bâtiments.—La plupart des bâtiments sont des huttes, sauf quelques jolies maisons de bois et granges. Ils font les réparations nécessaires.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence est très bonne.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont industrieux et soumis aux lois. Ils soignent mieux leurs fermes que dans le passé.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont très moraux.

RAPPORT DE R. S. McKENZIE, AGENT DES SAUVAGES POUR LES AGENCES DE KENORA ET DE SAVANNE, ONTARIO.

AGENCE DE KENORA.

Bandes.—Cette agence renferme les bandes suivantes: celles d'Assabaska, de Big Island, de Dalles, d'Islington, de Northwest Angle N° 33, de Northwest Angle N° 34, de Northwest Angle N° 37, de Rat Portage, de Shoal Lake N° 39, de Shoal Lake n° 40, et de la baie Whitefish, toutes de la tribu Ojibbewa.

Occupations.—Leurs principales occupations sont: la chasse, la pêche, le transport du bois de construction. Ils agissent en qualité de canotiers et de guides pour les touristes. Les sauvages de la bande de la baie Whitefish ont transporté une grande quantité de bois cet hiver ce qui leur a été d'un grand secours pendant l'hiver. Plusieurs autres bandes ont aussi transporté du bois de corde et de construction, ce qui

leur a suffi pour subvenir à leurs familles. Les fourrures ont augmenté de prix; ceci a aidé aux sauvages à gagner leur vie.

Instruments agricoles.—Ils ont tout ce qui leur faut pour la culture qu'ils font. Ils en prennent bien soin et ils les remisent convenablement à l'automne pour l'hiver.

Bâtiments.—Les bâtiments sont construits avec des billes, bien construits, confortables et ils sont propres. La plupart des sauvages ont de bons meubles solides.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été généralement bonne. Il y a eu trois décès durant l'année, deux par suite de vieillesse, et un causé par la consomption. Le Dr Ferguson soigne immédiatement tous les cas de maladie. Les lois de l'hygiène sont bien observées dans la plupart des réserves. Le médecin s'occupe de vacciner les sauvages et il porte intérêt à leur bien-être.

Traits caractéristiques et progrès.—Un certain nombre des sauvages sont très indolents, et ils préfèrent vagabonder, comme anciennement, que de travailler pour gagner leur vie. Il me fait plaisir de dire que la majorité des bandes sont très industrieuses et qu'elles font de bons progrès; ils sont soumis aux lois et polis.

Tempérance et moralité.—Un grand nombre de ces sauvages font un usage immodéré de spiritueux; mais comme on les surveille sévèrement ici, je constate une amélioration sensible durant l'année. Sous d'autres rapports, ils sont assez moraux.

AGENCE DE SAVANNE.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: celles d'Eagle Lake, de Frenchman's Head, de Grassy Narrows, d'Ignace, du lac des mille Lacs, du lac Seul, de Wabigoon, et de Wabuskang.

Occupations.—Voici les principales occupations des sauvages: ils travaillent pour le compte de la compagnie de la baie d'Hudson en qualité de canotiers et de chargeurs, dans les camps d'abatage du bois, sur les chemins de fer. Ils font la chasse, la pêche. Ils servent de guides aux touristes, cultivent leurs jardins et leurs pommes de terre, ils font la cueillette des baies et du riz sauvage. Tous les sauvages qui ont quelque bétail en prennent bien soin; mais il n'y en a qu'un petit nombre qui ont du bétail. Les sauvages ne portent aucun intérêt à cette industrie, disant que le bétail leur est plutôt un embarras qu'une source de profits à cause du genre de vie qu'ils sont forcés de mener.

Instruments agricoles.—Ces sauvages font très peu de culture; ils sont bien munis de tous les instruments et outils nécessaires, et ils en prennent bien soin.

Bâtiments.—Les bâtiments sont des huttes, bien construites, et bien aérées. Ils les tiennent propres et confortables, et dans la plupart des cas elles renferment de bons meubles et lits solides.

Santé et hygiène.—Les lois de l'hygiène ont été assez bien observées, et tous les sauvages ont été autant que possible vaccinés. Toutes les personnes souffrant de quelque maladie contagieuse ont été isolées et soignées. La santé générale des bandes a été assez bonne. Il y a eu quelques décès au cours de l'année dus à la vieillesse, à la phtisie et à d'autres causes; mais il n'y en a pas eu plus qu'on aurait été en droit d'attendre d'une population de plus de 1,100 sauvages.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages sont industrieux et font des progrès, tandis qu'il y a une partie d'entre eux qui sont très paresseux, et ne font rien autre chose qu'errer d'un endroit à un autre. Ils sont soumis aux lois et polis.

Tempérance et moralité.—Un grand nombre de ces sauvages font un grand usage de spiritueux, qu'ils peuvent se procurer presqu'en tout temps le long des lignes de chemins de fer et à d'autres endroits. Par suite de l'étendue du territoire qu'ils occupent, il n'est pas possible de les surveiller de près, vu que j'ai assez de travail à faire dans mon bureau pour être occupé tout le temps. Cependant, il me fait plaisir de dire qu'il y a eu une amélioration sensible au cours de l'année dernière.

Ils observent bien les lois de la morale, à part quelques exceptions.

RAPPORT DE R. J. LEWIS, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE MANITOWANING, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: celles de la rivière Poisson blanc, du lac Poisson blanc, du creek du Sucet, de Sheguiandah, du lac Sucet, de la pointe Grondin, de Tahgaiwinini, N° 3 de la rivière des Espagnols, de South Bay, et de l'île Manitoulin non cédée.

Occupations.—Un grand nombre de ces sauvages cultivent leurs terres. Ils élèvent des bestiaux, des chevaux, des porcs, des moutons et des volailles. Un grand nombre font la pêche, la chasse, travaillent dans les scieries, chargent les navires de bois de construction et de traverses l'été, servent de guides aux arpenteurs et aux prospecteurs. Ils font aussi des traverses de chemin de fer et ils travaillent dans les camps d'abatage du bois l'hiver. Les femmes fabriquent des objets de fantaisie avec du foin d'odeur et de l'écorce de bouleau, des paniers. Elles tricotent des chaussettes et des mitaines et cueillent les baies.

Instruments agricoles.—Ceux qui cultivent leurs terres sont bien munis d'instruments agricoles modernes, dont ils prennent bien soin.

Bâtiments.—Les maisons des sauvages sont très confortables, mais ce sont des huttes pour la plupart blanchies à la chaux. Ils les tiennent toutes propres et ils font les réparations nécessaires. Quelques sauvages qui s'occupent de culture ont de bonnes granges et de bonnes étables.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de ces bandes a été très bonne durant l'année dernière. Les réserves ont été exemptes de maladies contagieuses. La grippe a été plutôt mauvaise parmi les sauvages l'hiver dernier, mais sans aucun résultat fatal. Les lois de l'hygiène sont respectées.

Traits caractéristiques et progrès.—Je puis dire que les sauvages ont fait de grands progrès l'an dernier, particulièrement ceux qui se livrent à l'agriculture. La plupart des sauvages s'efforcent d'améliorer leurs conditions. Ces sauvages sont tous assez industrieux et soumis aux lois, et leur condition s'améliore d'année en année.

Tempérance et moralité.—A quelques exceptions près, les sauvages de cette agence sont moraux et tempérants.

Observations générales.—L'hiver de 1915-16 a été très doux. Pendant l'été dernier, les sauvages ont eu la meilleure récolte de foin et de grain dont on a conservé la mémoire; de sorte que les chevaux et les bestiaux de toute cette agence ont bien supporté l'hiver et il n'y a pas eu de perte. L'industrie de l'exploitation forestière dans cette région a été très prospère, ce qui a permis aux jeunes sauvages de gagner de bons gages durant l'hiver. Somme toute, les sauvages de cette agence sont dans une meilleure condition au point de vue financier qu'ils ne l'ont jamais été auparavant. Environ vingt jeunes gens de la bande de l'île Manitoulin non cédée se sont enrôlés dans le 119e bataillon.

RAPPORT DE W. R. COYLE, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MISSISSAGUAS D'ALNWICK, ONTARIO.

Occupations.—Un certain nombre des sauvages cultivent leurs propres terres et réussissent assez bien, mais la majorité louent leurs terres à des fermiers blancs voisins de la réserve. Quelques-uns gagnent de bons salaires en travaillant sur les fermes durant l'été. Quelques-uns servent de guides aux touristes. Vingt-quatre membres de cette bande se sont enrôlés pour service d'outre-mer; quatre sur ce nombre ont vu le feu, l'un d'eux a été tué au feu en France.

Instruments agricoles.—On se sert de presque tous les genres de machines et d'instruments sur la réserve. Les sauvages en prennent bien soin.

Bâtiments.—Les logements sont surtout des maisons de bois. Quelques-uns ont embelli leurs maisons en les peinturant. Quelques granges ont des fondations de pierre.

Santé et hygiène.—D'une manière générale, la santé des sauvages de la bande a été assez bonne durant l'année dernière. Il y a eu une épidémie de coqueluche dans la réserve durant les mois de novembre et de décembre, et il y a eu aussi quelques cas de rougeole durant le mois de mars, mais sans résultat fatal. Les sauvages de cette réserve observent assez bien les lois de l'hygiène. Deux maisons ont été désinfectées pendant l'année. La plupart de ces sauvages tiennent leurs maisons propres.

Traits caractéristiques et progrès.—Un certain nombre des sauvages de cette bande sont industrieux et intelligents. Ce sont des citoyens désirables, mais la majorité préfèrent s'en tenir à leur ancien genre de vie, bien qu'on espère que les élèves qui fréquentent l'école, s'améliorent.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns des jeunes gens font usage de liqueurs enivrantes, s'ils peuvent en trouver l'occasion. Ils observent assez bien les lois de la morale, sauf quelques exceptions.

RAPPORT DE W. C. VAN LOON, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MISSISSAGUAS DE THE CREDIT, ONTARIO.

Occupations.—Le plus grand nombre des sauvages tirent leur subsistance de la culture générale; quelques-uns réussissent très bien comme cultivateurs, tout aussi bien que les meilleurs fermiers blancs du pays environnant. D'autres qui n'ont rien louent leurs terres et travaillent sur les fermes. Vingt-cinq des jeunes gens se sont enrôlés pour service actif en Europe; cinq autres se sont présentés et ont été refusés.

Instruments agricoles.—Ceux qui s'occupent de culture ont presque tous les instruments nécessaires, dont ils prennent bien soin, à part un très petit nombre d'exceptions.

Bâtiments.—Il y a eu quelque amélioration durant l'année, mais pas autant que l'année précédente; cependant, somme toute, les bâtiments de cette réserve sont très confortables et on les répare quand le besoin s'en fait sentir.

Santé et hygiène.—Bien qu'il n'y ait pas eu de maladie contagieuse d'aucune sorte durant l'année, il y a eu beaucoup de maladies, surtout parmi les vieillards. Le comité de santé est des plus énergiques pour exécuter toutes les mesures d'hygiène.

Traits caractéristiques et progrès.—La grande majorité de ces sauvages sont industrieux et soumis aux lois. Ceux qui cultivent leurs terres progressent continuellement. Ils embellissent leurs terres en construisant de nouvelles clôture, en réparant et en agrandissant leurs bâtiments, etc. Dans bien des cas où ils louent leurs terres, ils dépensent une partie du loyer pour effectuer les embellissements nécessaires. Somme toute, je puis dire que la bande s'améliore chaque année.

Tempérance et moralité.—La grande majorité des sauvages sont tempérants et moraux. Ceci est particulièrement vrai de ceux qui habitent la réserve. Quelques-uns des jeunes gens qui travaillent à Hamilton et dans les vergers du pays environnant gagnent de bons salaires et dépensent une grande partie de ce qu'ils reçoivent pour se procurer des liqueurs enivrantes, qu'ils n'ont aucune difficulté à se procurer lorsqu'ils ont de l'argent.

RAPPORT DE R. J. McCAMUS, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MISSISSAGUAS DE RICE AND MUD LAKES, ONTARIO.

Occupations.—Un certain nombre de sauvages cultivent leurs propres terres et font de bons progrès. Quelques jeunes gens louent leurs services aux cultivateurs pendant l'été; d'autres font la chasse, la pêche, et servent de guides aux touristes.

Lorsque la saison des touristes est terminée, le riz est prêt à être récolté. De bons gages sont payés à ceux qui font cette récolte, pendant quelques jours. Dix jeunes gens se sont enrôlés pour service d'outre-mer.

Instruments agricoles.—Ceux qui cultivent leurs terres ont tous les instruments modernes nécessaires dont ils prennent bien soin.

Bétail.—Les cultivateurs ont de très bons chevaux; ils gardent aussi des bêtes à cornes, des porcs et des volailles. Ils les nourrissent bien et ils les logent confortablement.

Bâtiments.—Les cultivateurs portent beaucoup d'intérêt à leurs granges; un assez grand nombre de celles-ci sont bâties sur des fondations en pierre avec une étable au sous-sol. La plupart des maisons sont en bois, et les réparations nécessaires sont presque toutes exécutées.

Santé et hygiène.—Généralement parlant, les sauvages de ces bandes sont robustes et en santé. Sauf une épidémie de rougeole dans la bande de Rice Lake et quelques cas de grippe dans la bande de Mud Lake, il n'y a pas eu de maladie sérieuse durant l'année. Leurs maisons sont propres.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de ces deux bandes sont désireux d'améliorer leur sort, mais ils trouvent qu'il est difficile de rompre avec leur ancien genre de vie. Ils sont industrieux, mais ils dépensent sans compter. Les cultivateurs réussissent bien.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages sont tempérants et moraux; il y a très peu d'exceptions à cette règle. On peut les comparer avec avantage à la moyenne des blancs.

RAPPORT DE J. W. CROZIER, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MISSISSAGUAS DE SCUGOG, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de la bande a été assez bonne l'an dernier. Une épidémie bénigne de grippe et de rougeole a éclaté dans la réserve durant le mois de mars, mais sans aucun résultat sérieux. Il y a des traces de cette terrible maladie, la tuberculose, chez les sauvages de la bande. Nous nous efforçons de l'extirper.

Occupations.—Les jeunes gens sont industrieux, soit qu'ils s'occupent de culture pour leur propre compte, soit qu'ils travaillent pour le compte des blancs. Les sauvages plus âgés ne sont pas aussi industrieux; ils font un peu de pêche et de chasse au piège, mais ces occupations ne sont pas lucratives, vu que le poisson est très rare ainsi que les animaux à fourrure, et qu'il y a un grand nombre de trappeurs. Les femmes s'occupent de la fabrication des paniers et elles s'y entendent bien, et les ouvrages de fantaisie qu'elles fabriquent sont excellents.

Bâtiments.—Les bâtiments sont presque tous en bois et sont en général bien tenus.

Bétail.—Les sauvages n'ont pas beaucoup de bétail. Ils ont d'assez bons chevaux et d'assez bonnes bêtes à cornes (bien qu'ils n'en aient que quelques-unes). Il y a une amélioration sensible dans les soins qu'ils donnent au bétail.

Instruments agricoles.—Ils se servent d'un assez grands nombre d'instruments et leurs propriétaires en prennent un plus grand soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de la bande sont soumis aux lois et assez progressifs, mais ils n'ont que le stricte nécessaire en fait d'objets indispensables à la vie, vu qu'un sauvage éprouve la plus grande difficulté à garder de l'argent seulement pendant quelques heures.

Tempérance et moralité.—On considère que ces sauvages sont moraux et quelques-uns sont tempérants; mais un grand nombre parmi eux font abus de spiritueux lorsqu'ils s'en procurent, et ils s'en procurent en abondance.

RAPPORT DE G. M. CAMPBELL, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTE, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne l'an dernier. La réserve a été exempte de maladies contagieuses pendant l'année, et il n'y a eu que deux décès causés par la tuberculose des poumons.

Occupations.—La plupart des sauvages de la bande se livrent à la culture générale et à l'élève du bétail. Ils s'occupent d'industrie laitière et ils récoltent de grandes quantités de maïs, pois, haricots et tomates pour la fabrique de conserves à Deseronto. Un certain nombre de sauvages et leurs familles travaillent dans les fabriques de conserves dans les comtés contigus, et dans les usines de ciment à la pointe Anne.

Instruments agricoles.—Les sauvages entreprenants prennent bien soin de leurs instruments agricoles, et ils ont des hangars pour les y remiser lorsqu'ils ne s'en servent pas.

Bâtiments.—Un certain nombre des sauvages ont à cœur de peindre et d'embellir leurs bâtiments, et, somme toute, ils effectuent les réparations nécessaires aux bâtiments de la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages embellissent leurs fermes en les clôturant et en établissant des vergers de pommes, cerises, prunes et autres petits fruits. La plupart des sauvages de la réserve sont industrieux, se conduisent bien et sont des citoyens soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages sont tempérants et moraux, bien qu'il y en ait quelques-uns qui dépensent presque tout leur argent en boissons enivrantes, qu'ils se procurent dans les villes avoisinantes.

RAPPORT D'EDWIN BEATTIE, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MORAVIANS DE LA THAMES, ONTARIO.

Occupations.—L'agriculture est la principale occupation des sauvages. Les jeunes gens travaillent pour le compte des cultivateurs de la région, et aussi dans les scieries, les briqueteries, et dans les fabriques de conserves. L'arrachage du lin est une autre de leurs occupations. Ils récoltent une grande quantité de produits de jardin pour les fabriques de conserves. Les compagnies qui fabriquent des conserves emploient beaucoup de sauvages. Un certain nombre de jeunes filles s'engagent comme servantes et donnent satisfaction.

Bâtiments.—La réserve possède un certain nombre de maisons confortables, plusieurs nouveaux bâtiments ayant été construits ces années dernières.

Bétail.—Les sauvages possèdent des bestiaux d'assez bonne race. Ce sont principalement des chevaux, des bêtes à cornes et des volailles. Ils vendent habituellement les bestiaux aux commerçants.

Instruments agricoles.—Ces sauvages ont assez d'instruments agricoles, et ils aimeraient en avoir davantage; ils font un bon usage de ceux qu'ils ont.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est bonne; il y a eu surtout de la rougeole et de la coqueluche; à part cela, leur santé a été bonne. Ils veillent à l'hygiène, et on conseille fréquemment aux sauvages de considérer la propreté et l'abstinence comme des conditions importantes pour conserver leur santé. Leurs dépendances sont ordinairement propres et bien tenues.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont de très bonnes gens et ils aiment à faire des progrès. Une des plus grandes foires administrées par des sauvages a lieu sur cette réserve. On a construit dernièrement une nouvelle estrade. Les sauvages eux-mêmes administrent cette foire et le public y est plus nombreux qu'à bien des foires tenues par des blancs. La réserve est drainée ce qui va avoir pour effet

d'améliorer leurs fermes. Si on tient compte des difficultés qu'ils ont à surmonter, ils font de grands progrès.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages doivent toujours être surveillés. Ils commettent des infractions aux lois, mais elles ne sont pas nombreuses, et nous espérons améliorer les choses sous ce rapport. Je pense qu'ils s'amélioreront au point de vue de la tempérance.

RAPPORT DE A. D. McNABB, AGENT DES SAUVAGES POUR LES OJIBBEWAS DU LAC SUPERIEUR, DIVISION DE L'EST, ONTARIO.

Il y a trois bandes comprises dans cette agence: la bande de Garden River demeurant dans la réserve de Garden River, neuf milles à l'est du Sault-Ste-Marie; la bande Batchawana, demeurant à la baie Goulais, à la baie Batachawana, au Gros Cap, au Sault-Ste-Marie, et à Garden River; et la bande de Michipicoten, demeurant sur sa réserve au petit Gros Cap près du havre de Michipicoten, et quelques familles qui demeurent à la rivière Michipicoten.

Santé et hygiène.—Les sauvages de cette agence ont joui d'une assez bonne santé. Il y a eu plusieurs décès causés par la tuberculose. Cet hiver, il y a eu une épidémie de grippe et de coqueluche à la réserve de Garden River, et quelques cas des mêmes maladies à la baie Goulais et à Batchawana. Les bandes de Garden River et de Batchawana ont fait des progrès en ce qui concerne l'hygiène dans leurs maisons, celles-ci étant règle générale propres. Ils apprennent les bienfaits de l'air pur.

Occupations.—La bande de Garden River a jeté son dévolu sur la culture sur une beaucoup plus grande échelle qu'anciennement. Ces sauvages s'intéressent beaucoup à leurs travaux, et ils ont obtenu de bonnes récoltes d'avoine, pois et légumes de toutes sortes l'an dernier avec l'aide du département. Les pommes de terre cultivées à Garden River ont rapporté 25 cents par sac de plus sur le marché que celles cultivées sur les terres argileuses. Ces sauvages ont aussi exposé des chevaux et des légumes à la foire d'automne Central Algoma Agricultural, et ils ont remporté un bon nombre de prix. Je m'attends à de bien meilleurs résultats au cours de la prochaine saison. La température n'a pas été du tout favorable lors de la moisson, et une assez grande quantité de grains a été perdue, mais malgré ces circonstances désavantageuses, ils ont récolté au delà de 2,500 boisseaux d'avoine, à part les autres grains, tels que l'orge.

La bande de Batchawana demeurant à la baie Goulais et à la baie Batchawana, ne cultivent pas la terre; leurs terres ne conviennent pas à la culture. Ils ont de petits jardins où ils cultivent les pommes de terre et quelques légumes. Ils gagnent leur vie en faisant la pêche et en travaillant dans les bois où on abat le bois de construction. Ils chargent les navires aux scieries, et ils font un peu de chasse et de pêche. Les membres de la bande Michipicoten vivent principalement de chasse et de chasse aux pièges.

Instruments agricoles.—La bande de Garden River possède un certain nombre d'instruments agricoles, et leurs différents propriétaires en prennent bien soin.

Une charrue, une herse à aplanir, une herse à disque, une semeuse, appartiennent à la bande. Ils sont propriétaires pour les deux tiers d'une moissonneuse Sterling, la bande de Shingwauk et de Wawanosh Home étant propriétaire de l'autre titre. La machine est serrée à Shingwauk Home: les autres articles sont serrés dans un bâtiment loué à Garden River.

La bande de Batchawana demeurant à la baie Goulais a une charrue et une herse et les outils de jarlin nécessaires. Ils en prennent bien soin. La bande de Michipicoten n'a pas d'outils, excepté quelques pioches et des râteaux de jardin.

Bétail.—Toutes les bandes de cette agence sauf la bande de Michipicoten ont des chevaux, des bêtes à cornes, des porcs et des volailles. Ils prennent bien soin de tout: ils ont du fourrage en abondance, et des étables chaudes.

La bande de Garden River a fait l'achat d'un taureau pur sang Aberdeen Angus l'été dernier, afin d'améliorer les bêtes à cornes; elle a acheté, en outre, par l'intermédiaire du département sept jeunes juments, principalement de la race Clyde, afin d'aider la culture et d'élever une meilleure race de chevaux sur la réserve.

Bâtiments.—Les logis sont chauds et propres. Les granges sont presque toutes des huttes et elles sont très confortables.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages de cette agence sont industrieux et travaillent bien; il y en a quelques-uns qui sont sans ressources et paresseux.

Les sauvages de Batchawana et de la baie Goulais sont des pêcheurs émérites, et ils gagnent facilement leur vie avec leur pêche.

Les membres de la bande Michipicoten sont de bons chasseurs et de bons trappeurs; ils ne font que très peu de pêche.

La plupart des sauvages de la bande de Gardeb River sont d'excellents travailleurs. Les jeunes gens s'occupent d'exploitation forestière dans ses diverses branches; ce sont des bûcherons experts et des flotteurs de bois experts, et ils gagnent les plus hauts gages pour ce genre de travail.

Les hommes d'âge moyen et les vieillards s'occupent de cultiver leurs terres pour en tirer leur subsistance. Ils commencent à s'apercevoir qu'avec un peu de persévérance ils seront sous peu aussi à l'aise que leurs voisins blancs, et, s'ils mettent à exécution leurs projets actuels, ces fermiers seront prospères dans un très petit nombre d'années.

Ils ont la meilleure terre arable; ils achètent quelques bestiaux et des instruments agricoles. Ils sont destinés à réussir et je ne vois rien qui puisse les en empêcher.

Tempérance et moralité.—L'intempérance m'a causé moins d'ennuis l'an dernier qu'au cours des années passées, à partir de juin 1912. Il n'y a eu qu'un très petit nombre de cas d'ivresse et plus particulièrement depuis la nomination de M. Thomas Thibault comme chef de police. La grande majorité des sauvages sont moraux. Ils vont souvent à l'église et ce sont de bons citoyens.

Il y en a quelques-uns qui vivent dans l'immoralité en dépit des efforts du clergé et des miens.

Nous nous efforçons sans cesse de mettre un terme à leur genre de vie, mais nous ne pouvons faire grand'chose, puisque ni le Code criminel ni la loi des Sauvages ne peut s'appliquer à leur cas et que la persuasion morale échoue.

RAPPORT DE W. RUSSELL BROWN, AGENT DES SAUVAGES POUR LES OJIBBEWAS DU LAC SUPERIEUR, DIVISION DE L'OUEST, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence est une des plus considérables du Dominion et elle renferme les bandes suivantes: celles de Fort-William, du lac Nipigon, du lac Long, de Martin Falls, du Pays Plat, de Pie River et de Red Rock.

Occupations.—Les sauvages de Fort-William sont situés sur les confins de Fort-William et travaillent comme ils le peuvent dans la ville. Ils transportent aussi le bois de corde durant l'hiver, et d'autres font la pêche durant la saison. La bande de Red Rock est située sur la fameuse rivière Nipigon. Ces gens servent de guides aux touristes et sont des canotiers émérites. La plupart des sauvages des autres bandes vivent entièrement de chasse et de pêche.

Instruments agricoles.—Les sauvages de la plupart des réserves n'ont pas fait de culture à part celle de quelques pommes de terre.

Bâtiments.—Il y a quelques bonnes maisons de bois et quelques huttes dans quelques-unes des réserves, mais le plus grand nombre des sauvages vivent encore dans les bois et habitent des "teepees".

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns sont industrieux tandis que d'autres sont sans ressources et paresseux. Il n'y a pas plus de deux ou trois sauvages dans cette agence qui ont des comptes de banque. Quelques-uns parmi eux ont fait de l'argent en capturant des renards vivants il y a deux ans, mais ils l'ont dépensé rapidement et follement.

Santé et hygiène.—Il y a eu de nombreux décès durant l'année. Quatre-vingts pour cent au moins de ces décès ont été causés par la tuberculose.

Dans la réserve de Fort-William il n'y a eu qu'un décès causé par la diphtérie, mais on a pris des mesures préventives immédiatement et on n'a pas enregistré d'autres cas.

Tempérance et moralité.—La plupart de ces sauvages boivent à l'excès lorsqu'ils peuvent se procurer des boissons enivrantes. Les familles des sauvages intempérants sont toujours à demi affamées et n'ont pas assez de vêtements. Quelques enfants se sont évanouis d'inanition à l'école.

La cessation du commerce de liqueurs enivrantes signifie un grand pas en avant pour nos sauvages.

La guerre.—Environ trente-cinq jeunes gens de cette agence se sont enrôlés pour aller combattre en Europe. Ils font de bons soldats et ils comptent parmi les meilleurs tirailleurs sur la ligne de feu. Il y en aurait un grand nombre d'autres qui s'enrôleraient si on faisait des efforts spéciaux pour les obtenir.

RAPPORT D'ALEXANDER LOGAN, SURINTENDANT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE PARRY SOUND, ONTARIO.

Il y a un grand nombre de sauvages chrétiens qui demeurent dans la réserve. Il y a aussi quelques métis et des sauvages ne faisant pas partie du traité venant d'autres réserves. Ils appartiennent tous à la tribu Ojibbewa.

La santé a été assez bonne l'année dernière, mais quelques sauvages sont morts de tuberculose, laquelle exerce ses ravages chez les sauvages en général.

Occupations.—Leur principale occupation est de guider les touristes l'été, et plusieurs parmi eux travaillent au chargement des navires, etc., à Depot-Harbour et à Parry-Sound.

Il y a à peu près autant de méthodistes que de catholiques.

Tempérance.—Ils se conduisent bien règle générale, mais quelques jeunes gens se sont procurés des spiritueux dernièrement, et il est difficile de les engager à dire où ils se les ont procurés.

BANDE DE SHAWANAGA.

Occupations.—Les sauvages de cette bande ne font pas beaucoup de culture. Quelques-uns servent de guides pendant la saison des touristes, d'autres travaillent à l'usine de munitions à Nobel, et d'autres à l'abatage du bois.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages se conduisent assez bien, sauf quand ils se procurent du whisky. Ils ne sont pas très industrieux et ne se livrent pas beaucoup à la culture de la terre.

BANDE DE MAGANATAWAN.

Ces sauvages ont un lopin de terre près de l'anse Byng où ils cultivent une grande quantité de produits des jardins, qu'ils vendent aux habitants de l'anse Byng. Quelques-uns travaillent dans les scieries à l'anse et sur la rivière.

BANDE DE L'ANSE HENVEY.

Un certain nombre de ces sauvages demeurent à Killarney.

Occupations.—La pêche, la chasse, et la cueillette des baies sont leurs occupations. Quelques jeunes gens trouvent du travail dans les scieries du voisinage.

BANDE DE GIBSON.

Les sauvages de cette réserve appartiennent à la tribu des Iroquois. Quelques-uns ont de très belles fermes et des bestiaux de bonne race. Les hommes ont travaillé tant qu'ils ont voulu l'hiver dernier à enlever le bois de pruche brûlé.

La santé générale des sauvages de la bande est bonne. Quelques-uns se sont enrôlés pour service actif.

RAPPORT DE CHARLES McGIBBON, SURINTENDANT INTÉRIMAIRE DES SAUVAGES DES SIX-NATIONS, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne au cours de l'année écoulée. Il y a eu quatre ou cinq cas de diphtérie et de fièvre scarlatine dans la réserve. Il n'y a eu qu'un décès dû à la diphtérie. La tuberculose diminue légèrement, et on prend plus de soin à prévenir la contagion. Toutes les maisons où il y a eu de la maladie sont toujours désinfectées sous la direction de l'officier de santé de la réserve.

Un bureau de santé compétent aide l'officier de santé à faire mettre en vigueur les mesures d'hygiène. L'officier de santé et le bureau de santé ont profité de toutes les occasions pour recommander l'amélioration des logements, la propreté des terrains environnants, des soins particuliers dans l'usage de l'eau potable et l'observation générale des lois de l'hygiène.

Occupations.—Les sauvages tirent principalement leur subsistance de la culture générale. Les récoltes durant l'année dernière ont été au-dessus de la moyenne, la récolte de foin ayant été considérable et ayant été vendue à de bons prix. Un grand nombre de jeunes gens s'engagent en dehors de la réserve en qualité de journaliers de ferme et de domestiques. Tous les contrats adjugés dans la réserve pendant l'année ont été exécutés par les sauvages. Une grande quantité de petits fruits, légumes et de produits laitiers sont offerts chaque semaine en vente par les sauvages aux marchés de Brantford et d'Hagersville. Les sauvages portent plus d'intérêt à l'industrie laitière, et on a établi des routes menant aux crémeries dans la réserve.

Bâtiments.—Il y a toujours amélioration continue dans les bâtiments.

Bétail.—On porte un plus grand intérêt à l'élève du bétail.

Instruments agricoles.—Ces sauvages ont tous les instruments qui sont généralement en usage sur la ferme, et presque tous les cultivateurs sont munis d'instruments agricoles, et ils en prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont généralement industrieux, progressifs et soumis aux lois. Il y en a un assez grand nombre qui obtiennent un emploi régulier à Brantford, Hamilton et dans d'autres villes.

La foire agricole des Six-Nations, entièrement administrée par des sauvages, a tenu sa foire agricole de six jours. Elle a été des plus réussies, tant au point de vue de l'assistance qu'au point de vue de la qualité et de la quantité des exhibits. De fait, les entrées ont été les plus considérables dans l'histoire de la société. Le *Farmers' Institute* et le *Women's Institute* ont tenu leurs assemblées dans la salle du conseil, et l'assistance a été nombreuse. Les sauvages portent un grand intérêt à ces assemblées. Les journaux quotidiens et hebdomadaires ont un fort tirage dans la réserve.

Les chemins et ponts publics sont bien entretenus par les directeurs de la voirie qui sont nommés par le conseil à l'assemblée de janvier. Un bon nombre de sauvages ont des dépôts à la banque et font leurs affaires au moyen de chèques.

Au cours de l'année dernière, un grand nombre de sauvages de la réserve des Six-Nations se sont enrôlés dans le 114e bataillon, les Brock's Rangers. Les officiers du bataillon espèrent avoir une compagnie composée de sauvages lorsqu'ils iront camper. La plupart des officiers et des sous-officiers sont des sauvages.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont ordinairement tempérants et ils apportent leur concours à l'effort qu'on fait afin d'empêcher l'usage des liqueurs enivrantes dans la réserve. Plusieurs sociétés de tempérance viennent en aide et tiennent des assemblées régulières.

La moralité des sauvages s'améliore.

RAPPORT DE GEORGE P. COCKBURN, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE STURGEON-FALLS, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence renferme les bandes suivantes: celles de Dokis, de Matachewan, de Nipissing et de Timagami.

Occupations.—La majorité des sauvages de cette agence suivent la méthode qu'ont les sauvages de gagner leur vie en faisant la chasse et la pêche et en servant de guide aux touristes. En outre, ils ont travaillé dans des camps d'exploitation forestière durant l'hiver dernier, étant donné la tension opérée sur le marché des fourrures par la guerre européenne. Les sauvages coupent du bois de pulpe aux fins de vente. Ils possèdent déjà un marché disponible pour écouler ce bois à un bon prix. D'autres construisent des canots, des raquettes et des manches de hache, qu'ils vendent dans les villes et dans les villages voisins. Un certain nombre de sauvages se sont enrôlés pour le service d'outre-mer.

Instruments aratoires.—Les cultivateurs sont bien munis d'instruments, et ils en prennent bien soin.

Bâtiments.—Les habitations des bandes de Dokis et de Nipissing sont exceptionnellement bonnes, et un certain nombre de ces habitations peuvent avantageusement soutenir la comparaison avec les bâtiments des villes adjacentes du district. La majorité des sauvages de Timagami vivent dans des tentes ou *teepees.*

Les sauvages de Matchewan possèdent dans leur réserve un certain nombre d'habitations confortables construites en billes.

En général, les sauvages continuent à améliorer leurs bâtiments, et ils s'intéressent davantage à améliorer leurs dépendances en vue de procurer une meilleure protection à leur bétail durant les mois d'hiver.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne, et il n'a pas sévi d'épidémie au cours de l'année. La tuberculose, qui règne encore, diminue. Les sauvages construisent de meilleures habitations. De plus, ils apprennent la nature de la maladie, et ils prennent les précautions nécessaires pour la prévenir.

La santé des bandes de Nipissing et de Dokis a été exceptionnellement bonne. Les sauvages tiennent leurs bâtiments dans un état de propreté, et ils isolent les personnes atteintes de maladies contagieuses. Ils s'habillent bien, et ils tiennent leurs maisons confortables.

La santé des bandes de Timagami et de Matachewan n'a pas été aussi bonne qu'autrefois. Les sauvages sont insouciants au point de vue de l'hygiène, étant donné leur manière de vivre. Ils accusent cependant des améliorations sous ce rapport.

Au cours de l'année, un grand nombre de sauvages ont été vaccinés.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité des sauvages sont laborieux et améliorent sans cesse leur état. La chose est très remarquable dans leur manière de vivre, dans le soin de leurs enfants et dans l'effet général sur la réserve.

Tempérance et moralité.—Il y a une amélioration sensible en ce qui concerne la tempérance, mais il y a toujours quelques sauvages qui se procurent des spiritueux toutes les fois que l'occasion se présente. Pendant l'année, un certain nombre de per-

sonnes ont été reconnues coupables d'avoir procuré des spiritueux, ce qui a eu un bon résultat.

En général, ces sauvages ont de bonnes mœurs.

RAPPORT DE SAMUEL HAGAN, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE THESSALON, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Rivière Mississagi, Rivière-au-Serpent, Rivière-des-Espagnols, première et deuxième divisions, et Thessalon.

Tribus.—Tous les sauvages de cette tribu sont des Ojibbewas.

Santé.—Au cours de l'année, la santé des sauvages de cette agence a été bonne.

Occupations.—Ils sont surtout occupés au chargement des navires et dans les scieries.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont assez confortables, et, à quelques exceptions près, ils sont dans un bon état de propreté et d'hygiène.

Instruments aratoires.—Ils prennent bien soin de leurs instruments aratoires.

Bétail.—Ils possèdent un bon bétail dont ils prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez laborieux, et ils s'améliorent tous les ans.

Tempérance et moralité.—Un grand nombre d'entre eux ont un penchant pour les spiritueux et sont relâchés dans leur morale; d'autres sont très respectables. En général, ils s'améliorent chaque année.

RAPPORT DE THOS A. McCALLUM, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE L'ILE WALPOLE, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence comprend deux bandes, les Chippewas et les Pottawattomies.

Ces bandes vivent en harmonie entre elles, et elles dirigent les affaires du conseil d'une manière qui étonnerait beaucoup de gens.

Occupations.—La majorité de ces sauvages s'occupent surtout de culture, et quelques-uns d'entre eux sont très prospères. Un certain nombre de jeunes gens travaillent dans des fabriques et ils y réussissent. Un certain nombre de nos sauvagesses travaillent dans les villes pour les blancs, et leur travail est satisfaisant.

Instruments aratoires.—Quelques sauvages entretiennent bien leurs instruments, d'autres sont insouciants et les négligent.

Bâtiments.—Les sauvages construisent de meilleures habitations et en plus grand nombre.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette réserve est bonne. Nous n'avons eu aucune des maladies et des épidémies qui ont régné dans les autres années.

L'hygiène n'est pas bonne; notre drainage est très mauvais, et l'on rencontre dans les creeks de l'eau stagnante, tard dans l'été, jusqu'à ce qu'elle s'évapore.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette réserve sont laborieux, sobres et soumis aux lois. Ils s'enrichissent.

Tempérance et moralité.—Ils y a très peu d'intempérance sur cette île. Quelques sauvages s'enivrent, mais il y en a un grand nombre qui sont parfaitement tempérants. Quant à la moralité des sauvages, cette réserve peut soutenir une comparaison favorable avec les autres réserves.

RAPPORT DU REV. JOHN SEMMENS, INSPECTORAT DU LAC-DES-BOIS, ONTARIO.

Le siège de cet inspectorat est Winnipeg, Manitoba.

Le territoire surveillé embrasse les agences de Kenora, de Savanne et de Fort-Frances, toutes situées dans la province d'Ontario, sauf la réserve de la Baie-du-Bison, à l'extrémité sud-ouest du Lac-des-Bois, dans le Manitoba.

L'agence de Kenora comprend le Lac-des-Bois, le lac Plat et une partie de la rivière Winnipeg jusqu'aux Dalles et Islington.

L'agence de Savanne s'étend du lac de l'Aigle, vers l'est, le long de la voie du Pacifique-Canadien jusqu'à Ignace et au lac des Mille-Lacs, et de Minaki, vers l'est, le long de la voie du Grand-Tronc, jusqu'à la vigie de Sioux; puis, vers le nord, jusqu'à Tête-du-Français et le lac-Seul; enfin, par la rivière des Anglais, jusqu'à Wabiskaw et Grassy-Narrows.

L'agence de Fort-Frances embrasse la région située le long de la rivière La-Pluie jusqu'à Fort-Frances, le lac La-Pluie, la rivière Seine, le lac Namakun, le lac La-Croix et le lac à l'Esturgeon. Une réserve est située sur le Lac-des-Bois.

L'agence de Kenora et celle de Savane sont sous la surveillance de M. R. S. McKenzie, dont le bureau est situé dans la ville de Kenora, Ontario.

L'agence de Fort-Frances est sous la direction de M. J. P. Wright qui demeure dans la ville de Fort-Frances, Ontario.

On a jugé à propos d'établir une agence à la vigie Sioux, afin de mieux encourager, protéger et surveiller les sauvages de l'agence de Savanne. En effet, la grande distance qui sépare cette section est de l'agent à Kenora l'empêche de consacrer toute son attention à cette partie du service que les circonstances semblent exiger. On n'a pas encore exercé d'action définitive; on espère cependant que le département sera en mesure d'exécuter le projet dans un avenir rapproché.

AGENCE DE KENORA (Portage-du-Rat).

Cette agence contient 11 bandes de sauvages qui parlent la langue des anciens Ojibways, dont ils descendent, Ce sont tous des chasseurs et pêcheurs qui aiment les forêts sauvages et les vastes solitudes. Ils vivent en nomades selon les traditions et coutumes de leurs ancêtres païens. Pendant l'été, ils habitent sous des tentes, jouissant de la liberté et du grand air; tandis que l'hiver les voit habitant leurs maisons de billes ou leurs huttes avoisinant leurs postes de chasse ou de pêche. En général, quatre ou cinq familles se groupent pour vivre ensemble et se fréquenter. Un endroit abrité des vents d'hiver et non loin du bois sec leur sert de gîte, s'ils ne sont pas loin de leurs provisions, c'est-à-dire des animaux qu'ils peuvent chasser. En général, ces sauvages vivent bien et savent jouir de la vie, rapprochés qu'ils sont de la nature même.

L'hiver dernier leur a été assez favorable. Les prix de la fourrure se sont élevés au point de rendre le piégeage profitable. Les jeunes gens ont avantageusement gagné leur vie, mais les vieillards et les malades ont ressenti les atteintes de la pauvreté. Les traitants sont toujours prudents et peu disposés à faire des libéralités en faveur de ceux qui souffrent. Quelques sauvages ont été obligés de mendier leur pain, mais, dès que nous l'avons su, des secours leur ont été donnés à même nos fonds de secours. On a aussi permis à quelques-uns de couper du bois de chauffage pour se procurer de quoi vivre. D'autres ont pu retirer certains acomptes de leurs intérêts, et d'autres encore ont obtenu des avances des traitants, avances qui ont été remboursées par le ministère. Les secours n'ont été donnés qu'à ceux qui les méritaient, et personne n'est mort de faim.

Plusieurs sauvages ont bien réussi à cultiver leurs jardins ou élever leurs bestiaux, et ils s'en trouvent bien. Ils ont de l'argent et savent se procurer du confort. Leurs maisons sont convenables et leurs familles bien vêtues. Un des sauvages a récolté 600

boisseaux de pommes de terre qu'il a vendus 50 cents le boisseaux. D'autres ont presque aussi bien réussi, et leur travail a été récompensé en conséquence. Les fonctionnaires du gouvernement sont, à juste titre, fiers de ces sauvages, et ils les encouragent à faire de plus grands efforts pour tirer du sol toutes les richesses qu'il contient. Cependant, il reste avéré que peu veulent laisser de côté le fusil ou les filets pour prendre la charrue, parce que leurs ancêtres ont bien vécu sans s'occuper de culture. Cette animosité de la vie des blancs est aussi malheureuse qu'infortunée, mais l'avenir peut éclairer ces sauvages et les avancer dans une existence plus laborieuse et plus éclairée.

L'hiver dernier a été rude et long. La neige est tombée abondamment, et les voyages ont été difficiles. Il n'y a pas lieu de s'étonner du fait que l'influenza a fait plusieurs victimes. Nous avons donné des secours où cela était possible. Beaucoup ont souffert sans aide, pour la raison que nous avons connu leurs souffrances trop tard.

La vente illicite de l'alcool a causé bien des difficultés l'an dernier. Il se trouve toujours des intermédiaires prêts à flatter le goût dépravé que les sauvages ont pour l'alcool. Plusieurs arrestations ont été opérées, beaucoup d'amendes imposées, et dans quelques cas on a aussi condamné à la prison. En général, cette mesure extrême pèse sur la famille du condamné. L'agent et le magistrat McLennan, de Kenora, ont fait de leur mieux pour enrayer le mal, mais celui-ci n'a pas encore été complètement déraciné. Des cas nouveaux se produisent régulièrement et à des endroits inattendus.

Avec la question de l'intempérance vient celle de l'immoralité. On suppose, en général, que le sauvage n'est pas des mieux doués au point de vue de la pureté morale; tout en admettant que cette conclusion a des bases de fondation, je dois dire que l'imagination a fait les choses plus graves qu'elles ne le sont en réalité. Beaucoup des sauvages qui vivent près des villes succombent, mais cela ne veut pas dire qu'ils doivent tous être condamnés. Des centaines vivent une vie saine et honnête, respectent les vœux du mariage et se conduisent honorablement. Quand le contraire se produit, on peut aisément l'attribuer à l'influence néfaste de blancs dépravés.

J'ai, au cours de l'année, visité quatre fois les bureaux de l'agent des sauvages, et je ne puis que le louer du travail effectif qu'il a accompli et des efforts qu'il a manifestés. Sa longue expérience des sauvages et son habileté dans sa comptabilité le rendent apte plus qu'aucun autre à maintenir le poste qu'il occupe. Il a toute la vigueur qu'il faut pour faire tout son devoir. Les sauvages semblent le respecter et l'honorer, et, bien qu'il semble parfois rude, son cœur est toujours sensible.

Sur les ordres du ministère, j'ai accompagné l'agent payeur dans sa tournée de l'été dernier, et je l'ai aidé à payer les rentes viagères. Nous avons passé un mois dans l'agence. De cette manière, j'ai pu rencontrer tous les sauvages assemblés dans les diverses réserves que nous avons visitées. J'ai pu faire des observations utiles sur leur manière de vivre, leurs industries, l'état de leur santé et leurs coutumes habituelles. Bien qu'il me soit impossible de dire que tout ait été agréable, je ne puis que rapporter des progrès essentiels. Les maisons sont mieux construites et mieux tenues. Les ordures sont brûlées, dès que la neige disparaît. Les canots d'écorce disparaissent pour faire place aux norwégiennes. Les wig-wams d'écorce sont supplantés par des tentes de coutil. Partout on voit des complets bleus et des cravates de même nuance. L'argent circule plus que jamais. L'ancien foyer a été remplacé par des poêles modernes, et, dans presque tous les villages, on trouve une machine à coudre. On remarque aussi des améliorations dans la nourriture. La propreté se voit plus que jamais. Tous ces signes nous font présager de plus grands progrès dans la manière de vivre des sauvages.

AGENCE DE SAVANE.

Cette agence comprend huit bandes, connues sous le nom d'Ojibways. La majorité est païenne. Quelques-uns sont catholiques. Il y a une mission prospère au lac Seul, et elle est placée sous l'égide de l'Eglise Anglicane. Les sauvages de cette contrée sont excessivement nomades. Les chasseurs et les pêcheurs doivent aller où se trouve leur gagne-pain. Il est vrai qu'ils possèdent des maisons, mais la forêt est toujours la

demeure de leurs ancêtres; les collines sont leurs postes d'observation, les lacs sont leurs terrains de jeux, et ils prient encore à l'ombre des sapins.

La fourrure a été bonne cette année, et les prix ont été quelque peu meilleurs que l'an dernier. Mettant à profit les avis du ministère, les sauvages ont passé l'hiver aux endroits où ils pouvaient trouver au moins leur nourriture, et, en conséquence, ils n'ont que peu souffert du long et rude hiver.

La santé n'a pas été très bonne, en général. Dans quelques sections, des maladies pulmonaires ont éclaté, et beaucoup des vieux ont succombé. Des enfants ont été aussi emportés, mais nous espérons que la proportion des décès ne sera pas trop élevé. Il n'y a pas d'agent pour exécuter cette partie du travail, mais il n'y a pas de doute que le ministère nommera quelqu'un capable de le faire, quand les troubles de la guerre seront terminés et que les conditions normales existeront de nouveau. Nous devons dire que les sauvages de la réserve de Savanne ont largement et généreusement contribué au fonds patriotique. Ils ont aussi avisé leur agent qu'ils étaient prêts à former une compagnie pour servir au feu, si c'était nécessaire.

Lors des paiements annuels, j'ai accompagné l'agent de l'agence, et j'ai rencontré tous les indigènes des diverses réserves. La bande d'Ignace, dont les principaux membres vivaient autrefois à la Tête-au-Français ou au lac Seul, mais qui s'est transportée à Ignace, à la suite de difficultés intestines, s'est divisée, et une partie de ces sauvages s'est dirigée sur Wago, sur l'embranchement du Grand-Tronc-Pacifique, de Graham à Toronto. C'est à cet endroit que nous avons fait la paye pour la première fois, l'été dernier, et nous nous sommes aperçus que beaucoup de sauvages aimaient l'endroit et désiraient s'y fixer. Il est malheureux de voir que beaucoup de ces gens puissent errer comme ils le font, sans chefs et sans conseils. Ils n'ont pas de réserve, et ils ressemblent aux brebis sans pasteur.

Monsieur Dallas Gastmeier s'est beaucoup intéressé à ces sauvages, et ceux-ci savent apprécier ses bonnes intentions. C'est probablement une des raisons qui les a fait se rassembler où ils se trouvent actuellement.

Un malheureux accident s'est produit à la station Favel, sur le G.-T.-P., près de Grassy-Narrows, agence de la Savane. Le 8 janvier, James Pishk (nº 187) de la bande du lac Seul, s'est suicidé. L'agent Hanson a tenu une enquête, et les faits ont démontré que ce suicide était dû à une longue maladie chez le défunt. L'acte a été prémédité, et il était évidemment causé par une vésanie temporaire. Durant mes quarante années d'expérience chez les sauvages, c'est le second cas de suicide que je rencontre.

AGENCE DE FORT-FRANCES.

Cette agence comprenait autrefois quatorze bandes. Ce sont des Ojibways parlant la langue en usage dans le district du Lac Supérieur.

Les hommes coupent du bois et font des traverses pour les chemins de fer. Ils travaillent aux scieries et au flottage du bois, comme aussi au transport par eau. La récolte des fruits sauvages et le jardinage constituent une autre source de revenus. Ils ont un bon marché à Fort-Frances, et ils y peuvent vendre tous leurs produits.

J'ai eu le plaisir d'accompagner l'agent, lors de sa dernière tournée de paye, qui a duré quatorze jours. Nous sommes passés partout, sauf au lac à l'Esturgeon. Les sauvages de ce village retirent leurs rentes à l'agence de la rivière Seine. Pour la première fois, j'ai visité la réserve de lac La-Croix, et j'y ai constaté que les sauvages appartenaient au type peu progressif des sauvages, représentant l'histoire patriarcale.

J'ai eu tout lieu de me réjouir en voyant que les sauvages des divers postes étaient en bonne santé, et, presque partout, prospères. Il n'y a pas eu de plaintes, et l'on n'a pas demandé d'aide. Cependant, il n'y a pas de doute que l'hiver a été très dur pour quelques-uns, mais nous n'en avons pas connu les récits au comptoir de paye. On a rapporté quelques cas de maladie, mais aucune épidémie. Afin d'avoir des renseignements fiables, nous avons demandé à tous les chefs comment l'hiver s'était passé, et tous nous ont répondu que les conditions avaient été assez bonnes. La fourrure a un

peu baissé de valeur, mais on a obtenu de bons salaires. Le gibier était abondant, et le prix du riz et des fruits sauvages s'est maintenu. Les sauvages ne semblent pas disposés à voir les choses d'un mauvais œil, car l'espoir et le contentement éclatent dans tout ce que nous avons vu ou entendu.

Pendant les dernières années, l'intempérance a pour ainsi dire disparu de cette agence. J'attribue ce fait à la vigueur et à la vigilance de l'agent, qui a vu ses efforts couronnés de succès. Bien que le goût de l'alcool existe encore à l'état inhérent, la crainte des punitions exerce une grande influence chez ces sauvages. Les marchands d'alcool sont bien plus prudents, et ils ne tiennent pas à s'exposer. Je dois dire en toute justice que nous devons beaucoup sous ce rapport au magistrat Holland, de Fort-Frances, qui a toujours appuyé l'agent dans ses efforts pour faire disparaître le commerce illicite des alcools.

Je n'irai pas jusqu'à dire qu'on ne saurait trouver un cas de vie immorale dans cette agence, mais je puis déclarer qu'on ne nous a communiqué aucune accusation et que l'on ne nous a donné connaissance d'aucune offense commise au cours de l'année. Ceci me porte à conclure que les conditions morales de la vie dans ce district sont maintenues dans leurs justes limites. Nous avons eu le plaisir de constater que quelques sauvages ont réellement progressé dans la culture et l'élevage des bestiaux. Certains chefs nous ont donné l'assurance que leurs efforts dans l'avenir tendront à dépasser tout ce qui s'est jamais fait dans ce sens. Le précepte et l'exemple serviront à encourager la vocation agricole dans les diverses bandes. Ces résolutions ont été endossées par les employés du ministère, qui les croient convenables et louables.

La réunion des sept bandes de la rivière La-Pluie, aux Rapides Manitou, a constitué l'événement de l'année. Pendant des années, l'agent, M. J. P. Wright, a travaillé dans ce sens, pensant qu'il pouvait faire plus pour les sauvages réunis que si ceux-ci demeuraient séparés en petites bandes sur une vaste superficie. Le 16 mars 1915, les bandes se sont assemblées pour discuter la question d'abandonner les réserves 1 et 2 de Hungry-Hall, les réserves 1 et 2 du Long-Sault et la réserve de Little-Forks. Après un court délai, ceci s'est arrangé à l'amiable. Pour la première fois dans l'histoire, les sept bandes de la rivière La-Pluie ont été payées ensemble aux Rapides Manitou, le 1er juin 1915. Le transport des familles à la nouvelle base s'est effectué sans difficultés, et la meilleure harmonie a continuellement régné. On a terminé une maison qui contient à la fois l'école et la demeure du maître d'école. On a retenu les services d'un professeur compétent. Un instructeur agricole a été installé. Des écuries et des magasins ont été complétés, et, au moment où nous écrivons ces lignes, l'école est organisée et bien fréquentée.

Cet état de choses réflète favorablement sur la sagesse, la prudence et l'habileté en affaires de l'agent, qui couronne ainsi une longue carrière utilement employée. Je suis personnellement reconnaissant du fait que mon travail a pu être de quelque secours aux sauvages que j'apprends à connaître de mieux en mieux, et je suis heureux d'avoir pu servir un ministère dont le but constant est d'instruire et d'élever nos indigènes. Jamais ils n'ont eu autant besoin d'aide que maintenant, et les hommes à qui a été confié le soin de les protéger feront leur devoir sans crainte, consciencieusement et économiquement.

RAPPORT DE DENIS HÉBERT, AGENT DES SAUVAGES POUR LA RÉSERVE DES ABÉNAKIS DE BÉCANCOURT, P.Q.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été assez bonne durant l'année. Les conditions sanitaires vont s'améliorant tous les ans. Les sauvages observent mieux les règlements sanitaires. Il n'y a pas eu de maladies contagieuses.

Occupations.—Beaucoup de ces sauvages travaillent loin de la réserve dans les chantiers, et ils font le flottage du bois. Ils fabriquent aussi des paniers. Un seul sauvage s'occupe de culture.

Instruments aratoires.—Quelques sauvages font du jardinage pour leurs propres besoins. Ils ne possèdent pas d'instruments aratoires. Seul le sauvage qui fait de la culture a tous ses outils et voitures, dont il prend le plus grand soin.

Bâtiments.—Les maisons des sauvages ne sont pas grandes, mais elles sont confortables et bien tenues.

Tempérance et moralité.—La tempérance fait des progrès marqués chez les sauvages de cette réserve. Il y a encore quelques faiblesses chez quelques-uns, mais ce sont des exceptions, visibles à de rares intervalles. Il a eu du progrès en ce sens.

Les lois de la morale sont assez bien respectées.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande semblent aimer le travail, et ils semblent aussi satisfaits de leur condition de vie. Le ministère leur fournit un peu de grain, dont ils se servent avec avantage. Ils adoptent de plus en plus la manière de vivre des blancs.

La plupart de ces sauvages semblent réaliser le même progrès que d'habitude. Le sauvage qui fait de la culture progresse rapidement, et il doit retirer des profits de son exploitation. Il est économe, et il désire se faire une meilleure condition de vie.

Remarques générales.—Peu d'Abénakis sont de race pure. En général, les hommes épousent des blanches, et ils vivent en bonne amitié avec leurs voisins.

RAPPORT D'HENRI NIQUET, AGENT DES SAUVAGES POUR LA RÉSERVE DE SAINT-FRANÇOIS DU LAC.

Occupations.—Avec du frêne et de la glycérie les sauvages font de jolis paniers de fantaisie, les femmes ayant plus d'adresse à ce travail que les hommes. Pendant l'été, beaucoup de familles vont camper dans les villages voisins pour vendre ces paniers aux touristes. Quelques sauvages s'engagent comme guides de touristes, qu'ils conduisent aux endroits de chasse et de pêche.

Quelques-uns font de la culture avec assez de succès.

Instruments aratoires.—Les sauvages qui font de la culture sont assez bien pourvus d'instruments aratoires, et ils savent en prendre soin.

Bâtiments.—La plupart des sauvages ont de bonnes et jolies maisons, qu'ils entretiennent bien. Beaucoup de ces maisons ne sont nullement inférieures à celles des blancs des villages voisins. Il ne reste plus que quelques vieilles maisons, et leur nombre diminue tous les ans.

Santé et hygiène.—Sauf une épidémie de grippe qui a sévi le printemps dernier, la santé des sauvages a été bonne toute l'année. Les sauvages observent bien les règlements sanitaires.

Traits caractéristiques et progrès.—La bonne éducation que ces sauvages ont reçue aux écoles de la réserve permet à ces Abénakis de lutter contre l'indolence qui caractérise les autres sauvages. Ils sont laborieux, et ils vivent bien.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette agence sont tout à fait civilisés, et leur moralité est très bonne. Un changement favorable s'est produit au sujet de la tempérance par l'application stricte de la loi, et j'ai tout lieu de croire que les améliorations se continueront.

RAPPORT DE E. S. GAUTHIER, AGENT DES SAUVAGES POUR LA RÉSERVE DES ALGONQUINS DE MANIWAKI, P.Q.

Occupations.—Les sauvages de cette réserve gagnent leur vie de diverses manières, travaillant dans les chantiers, faisant le flottage des billes, trappant les animaux à fourrure et chassant l'orignal et le chevreuil. Ils servent aussi de guides aux touristes. Les femmes font des raquettes, des mocassins et des mitaines.

Instruments aratoires.—Il n'y a que peu d'instruments aratoires dans cette réserve, et, dans presque tous les cas, ils sont mal abrités.

Bâtiments.—Les bâtiments des sauvages n'ont pas une grande valeur, mais ils sont assez bien entretenus.

Santé et hygiène.—Pendant l'hiver, la grippe a régné chez les sauvages. Cette année, deux sont morts de tuberculose. Les autres décès sont survenus chez des vieillards. On prend tous les moyens voulus pour empêcher les maladies de se propager. Les maisons et leurs environs sont tenus assez propres.

Traits caractéristiques et progrès.—Le manque d'ambition qui existe chez les sauvages de cette réserve est la cause de leurs progrès peu rapides. Possédant tous les moyens de faire de la bonne culture, leur situation financière ne s'améliore pas beaucoup.

Tempérance et moralité.—Je suis d'avis que l'alcool est le pire fléau des sauvages. C'est seulement au moyen d'une surveillance de tous les instants que l'agent peut tenir tête au mal. J'ai le regret d'annoncer que sept individus ont été condamnés pour avoir fourni des liqueurs aux sauvages dans les limites de ma réserve.

La moralité de ces sauvages est satisfaisante.

RAPPORT DE NARCISSE LEBEL, AGENT DES SAUVAGES POUR LA RÉSERVE DES AMÉLICITES DE VIGER, P.Q.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages a été bonne, et il n'est pas survenu de décès dans l'année. Les règlements d'hygiène sont bien observés.

Occupations.—Un grand nombre des hommes vont en chantier pendant l'hiver, surtout les jeunes gens. Un seul sauvage cultive un petit lopin de terre qu'il s'est acheté, la réserve de Whitworth n'étant pas en culture. Un grand nombre de femmes font des paniers de frêne et de foin d'odeur, qu'elles vendent aux touristes pendant l'été.

Bâtiments.—Pendant l'année, un seul bâtiment a été construit dans la réserve de Whitworth.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont imprévoyants, et ils ne pensent pas au lendemain. On ne remarque aucun progrès chez eux.

Tempérance et moralité.—La tempérance et la moralité ont été assez bien observées.

RAPPORT DE JOSEPH F.-X. BOSSÉ, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE BERSIMIS, P.Q.

Bandes.—Cette agence contient deux bandes, l'une à Bersimis et l'autre à Escoumains.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence est réellement satisfaisante; nous n'avons eu aucune épidémie. La phtisie sous toutes ses formes règne encore, mais nous avons eu une augmentation dans la population, cette année.

Occupations.—La chasse en hiver et la pêche en été sont les occupations favorites de ces sauvages. C'est de ces deux sources qu'ils retirent leurs moyens d'existence. La fabrication de pulpe de bois a permis aux sauvages de Bersimis, qui ne pouvaient pas faire autre chose, de gagner leur vie. Cette industrie continue, grâce à la bonne volonté du ministère, et elle habitue nos sauvages à se suffire, en même temps qu'elle leur donne le goût du travail. A Bersimis, le chargement des navires qui transportent le bois, et les industries estivales de la fabrication de raquettes, mocassins, et les petits travaux d'aiguille complètent la liste de ce qui procure des moyens de subsistance.

A Escoumains, les sauvages de cet endroit travaillent pour le compte d'une compagnie qui exploite le bois.

Culture du sol.—Personne ne fait de culture dans la réserve de Bersimis, sauf quelques lopins plantés de pommes de terre. Le sol et le climat ne sont guère favorables à la culture. Tout ce qui se peut cultiver à Escoumains est en culture, et la population y réussit plus ou moins bien.

Bâtiments.—La construction est interrompue dans ces réserves, non seulement parce que les temps sont durs, mais parce que les habitants sont dans le plus grand besoin. Aucun progrès dans ce sens ne s'est accompli dans l'une ou l'autre des réserves.

Traits caractéristiques et progrès.—Bien que possédant pour l'alcool un goût qui semble incontrôlable, les sauvages de cette agence semblent s'améliorer, à cause des habitudes de tempérance qui leur sont imposées par les punitions graves de ceux pris en contravention. En général, les sauvages observent la loi. Imprévoyants par nature, ils savent au besoin se contenter de peu, comme ils savent aussi gaspiller follement, quand ils se croient riches et prospères.

Tempérance et moralité.—En dépit de ce qui a été dit sur leur compte, les sauvages qui ont écouté la divine parole de l'Evangile se conduisent moralement, et laissés à eux-mêmes, ils pratiquent la morale que leur enseigne la religion qu'ils suivent. Les cas d'immoralité sont rares chez eux.

De fait, une fois seulement ai-je constaté, dans cette agence, de l'immoralité commise sans l'aide d'un blanc et sans son inspiration. La plupart du temps, des blancs les forcent à boire des stimulants alcooliques, et lorsque les sauvages s'enivrent à leurs propres risques, c'est parce qu'ils rencontrent un marchand sans conscience ou sans cœur qui leur vend des spiritueux, souvent à des prix exorbitants.

Quant à la moralité, il est regrettable qu'une certaine catégorie d'individus abusent parfois de leur position, et, bien que la loi des sauvages s'applique à tous, et qu'elle soit à la disposition des agents, on ne comprend pas pourquoi ces derniers assumeraient la responsabilité d'une poursuite au nom de leurs pupilles irresponsables, pas plus qu'il n'est possible de comprendre pourquoi on ne peut réprimer les causes d'immoralité, et ne pas commettre d'immoralité. Une loi qui autoriserait les agents à prévenir l'immoralité serait aussi utile que la loi pénale.

RAPPORT DE A. O. BASTIEN, AGENT DES SAUVAGES POUR LES HURONS DE LORETTE, QUÉBEC.

Occupations.—La fabrication de mocassins et de raquettes est toujours la principale occupation de ces sauvages. Cette année, la demande de ces articles a été beaucoup plus forte que dans les trois années précédentes. Ceux qui peuvent le faire servent de guides aux touristes américains qui viennent ici, à leur club, chasser et pêcher. Quant aux quatre sauvages qui ont fait la chasse, les profits ont été bons; mais les prix des fourrures ont été moins élevés.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ne possèdent pas d'instruments aratoires, car ils ne cultivent aucunement le sol.

Bâtiments.—Les maisons sont tenues proprement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; en général, elles sont bien meublées et confortables. Les sauvages n'ont pas construit de nouveaux bâtiments au cours de l'année.

Santé et hygiène.—La plupart des Hurons sont vigoureux et jouissent d'une bonne santé. Il n'a pas sévi d'épidémie pendant l'année. Les sauvages ont bien observé les règlements d'hygiène dans les habitations et dans les environs.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages aiment à bien vivre, et ils ne manquent d'aucune des choses qu'ils peuvent se procurer. La majorité sont imprévoyants, et ils vivent au jour le jour. Ils sont laborieux et de bons travailleurs.

Tempérance et moralité.—Il a été accusé un changement sensible dans la tempérance, et la conduite des sauvages s'améliore visiblement. Le village est très paisible sous ce rapport.

Les lois de la moralité sont bien observées.

RAPPORT DE J. M. MOUSSEAU, AGENT DES SAUVAGES POUR LES IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA, QUÉBEC.

Occupations.—La plupart des sauvages travaillent dans les fabriques d'obus de Lachine et de Montréal. La plupart sont employés à l'érection de structures en acier et à d'autres travaux de construction, dans les ateliers de wagons, et ils ont de bons salaires. Beaucoup voyagent afin de vendre leurs ouvrages en verroterie. Le petit nombre de sauvages livrés à l'agriculture sont assez prospères.

Machines et instruments aratoires.—La majorité des sauvages de cette réserve occupés à l'agriculture sont bien munis d'instruments modernes, dont ils prennent bien soin.

Bâtiments.—En général, les maisons sont propres, bien meublées et confortables. Les sauvages n'ont pas assez de granges ni d'autres bâtiments de ferme.

Santé et hygiène.—La santé de nos sauvages a été bonne durant l'année. Il n'y a pas eu de maladies contagieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages de Caughnawaga sont laborieux; mais le progrès financier est lent, ce qu'il faut attribuer à l'orgueil. Néanmoins, quelques-uns sont paresseux, et se fient sur leurs femmes pour vivre.

Tempérance et moralité.—La réserve s'est améliorée sous le rapport de la sobriété. L'intempérance décroît tous les jours, et les progrès sont manifestes et considérables à cet égard. Leurs relations de famille sont bonnes.

RAPPORT DE C. F. BERTRAND, AGENT DES SAUVAGES POUR LES IROQUOIS ET LES ALGONQUINS DU LAC DES DEUX-MONTAGNES, QUÉBEC.

Cette bande comprend deux nations: les Iroquois et les Algonquins. Les Iroquois y sont en majorité.

Santé et hygiène.—Les sauvages sont en général robustes et en bonne santé. Il n'a pas éclaté de maladie contagieuse au cours de l'année, la plupart des décès ayant été causés par des attaques d'appoplexie.

Occupations.—Ces sauvages ont des occupations diverses. Quelques-uns font de la culture, d'autres travaillent aux chantiers et aux glacières, ou bien ils consacrent leur temps à la fabrication de manches de marteaux. Quelques-uns d'entre eux se sont enrôlés.

Bâtiments.—En général, les maisons sont en bon état. Les nouveaux bâtiments sont construits avec beaucoup d'attention. Il n'y a pas assez de granges.

Instruments aratoires.—Les sauvages qui se livrent à la culture possèdent presque tous leurs instruments, mais ils n'en prennent pas soin.

Bétail.—Leur bétail a, en général, bonne apparence au pâturage, mais, cette année, quelques animaux ont paru être en très mauvais état.

Traits caractéristiques et progrès.—Les progrès financiers sont plutôt lents, car les sauvages sont un peu trop extravagants dans leur toilette. Toutefois, quelques-uns d'entre eux progressent un peu.

Tempérance et moralité.—La majorité des sauvages sont pratiquement tempérants. Les jeunes gens sont les plus adonnés aux spiritueux. Par ailleurs, leur moralité est assez bonne.

RAPPORT DE F. E. TAILLON, AGENT DES SAUVAGES POUR LES IROQUOIS DE SAINT-RÉGIS, QUÉBEC.

Occupations.—Ces sauvages gagnent leur vie de différentes manières. Leurs principales occupations sont la culture, la chasse, la pêche, la fabrication de paniers, de raquettes et de crosses. Plusieurs travaillent dans des filatures de coton et de laine, tandis que beaucoup d'autres sont occupés à la construction de chemins de fer et travaillent dans les camps d'exploitation forestière.

Machines et instruments aratoires.—Les sauvages livrés à la culture possèdent presque toutes les machines nécessaires, et ils sont presque tous bien logés.

Bâtiments.—En général, les maisons sont en bon état. Au cours de l'année écoulée, quelques nouveaux bâtiments ont été construits, et on peut les comparer avec tous les autres bâtiments de la région.

Santé et hygiène.—Les sauvages de cette réserve ont joui d'une bonne santé durant l'année passée, et il n'y a pas eu de maladies contagieuses.

La plupart des sauvages se font un point d'orgueil de tenir leurs maisons en bon état de propreté. Lorsqu'il éclate des maladies contagieuses, les malades sont isolés et les maisons mises en quarantaine. De temps à autre, les sauvages sont vaccinés.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages observent les lois; bien que leurs progrès ne soient pas rapides, ils en réalisent de très sensibles.

L'expérience qu'on a tentée en prêtant de l'argent sur les immeubles des sauvages a été une bonne mesure, et je suis convaincu qu'avant longtemps la bande toute entière en appréciera les avantages.

Tempérance et moralité.—Les mœurs des sauvages peuvent soutenir une comparaison favorable avec celles des blancs des environs. En général, les sauvages sont tempérants, bien que quelques-uns aient un penchant pour les spiritueux.

RAPPORT DU REV. J. D. MORIN, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MICMACS DE MARIA, QUÉBEC.

Santé et hygiène.—Les sauvages de Maria ont été en bonne santé durant l'année toute entière, sauf dans les deux derniers mois, durant lesquels plusieurs ont été malades de la grippe.

Occupations.—Les sauvages de cette agence gagnent leur vie de différentes manières: ils se livrent à la chasse, à la pêche, et ils font un peu de culture. En été, plusieurs d'entre eux servent de guides aux touristes américains et de canotiers sur la grande rivière Cascapédia. Beaucoup d'entre eux travaillent dans les chantiers et flottent les billes au printemps. D'autres restent à la maison, où ils fabriquent des raquettes, des pelles et des paniers. Ils fabriquent aussi des manches de haches. Enfin, d'autres tannent des peaux vertes, avec lesquelles ils fabriquent des mocassins.

Bâtiments.—Leurs habitations sont assez confortables, bien que la plupart d'entre elles soient petites. Cependant, quatre ou cinq sont assez vastes et bien finies à l'intérieur. Il y a aussi deux bonnes granges.

Traits caractéristiques.—Les Micmacs de Maria sont généralement de bons travailleurs, lorsqu'ils sont à l'œuvre, et ils commandent des gages élevés; mais ils sont indifférents. Ils aiment à rester longtemps dans la maison. Ils sont, en général, pauvres, par suite de leur manque d'économie et de leur imprévoyance.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de Maria ont un goût prononcé pour les spiritueux, mais, grâce à une surveillance efficace, ils ne peuvent pas se procurer facilement ce qu'ils désirent tant.

Leurs mœurs sont généralement bonnes, et, quand ils sont sobres, ils observent bien les lois de la moralité.

RAPPORT DE J. A. PITRE, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE RESTIGOUCHE, QUÉBEC.

Santé et hygiène.—Durant l'année écoulée, la santé des sauvages de cette bande a été assez bonne. Il a sévi une légère épidémie de grippe au cours de l'hiver, mais sans conséquences graves. Les sauvages observent bien les mesures d'hygiène.

Occupations.—Ces sauvages gagnent leur vie de différentes manières: ils font de la culture, ils travaillent dans les scieries et ils s'engagent comme débardeurs en été. Plusieurs d'entre eux servent de canotiers aux touristes américains. Ils travaillent aux chantiers en hiver. Les vieux sauvages fabriquent des manches de renards, des manches de haches, des raquettes et des mocassins. Quelques sauvagesses fabriquent des paniers et confectionnent des ouvrages de fantaisie.

Bâtiments.—Leurs maisons sont assez confortables et bien tenues.

Bétail.—Ils possèdent quelques chevaux et d'autres animaux de bonne qualité, dont ils prennent bien soin.

Tempérance et moralité.—Un grand nombre de sauvages sont encore adonnés aux spiritueux, qu'ils se procurent trop facilement, en dépit de nos efforts. Par ailleurs, leur moralité est assez bonne.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont laborieux et soumis aux lois. La majorité d'entre eux tâchent d'améliorer leur situation.

RAPPORT DE FRANK DOYLE, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE MINGAN, QUÉBEC.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est assez bonne, comme celle de tous les sauvages de la rive nord. Ils souffrent de troubles respiratoires, de bronchite et de tuberculose. Sous les soins du Dr McDuff, la maladie ne se propage pas.

Occupations.—Comme l'année précédente, ils ont chassé les animaux à fourrures durant l'hiver. La plupart d'entre eux sont de bons chasseurs. Cette année, la chasse ne leur a pas beaucoup rapporté, mais les prix sont élevés. Les compagnies rivales de la rive nord payent des prix raisonnables, surtout pour le castor et la martre. Toutefois, la chasse ne rapporte pas aux sauvages un revenu considérable. Quelques-uns d'entre eux pêchent la morue, ce qui les a approvisionnés de nourriture. Deux familles de la rivière Chaloupe font la pêche comme les blancs le font, et ceci leur est d'un grand secours. Aux mois de juin et d'août, les sauvages de Mingan chassent le phoque à fourrure. Cette chasse leur est assez profitable. Ils mangent la chair et le gras, qui sont assez bons; ils vendent la peau à raison de $2 pièce, mais le prix varie souvent. De plus, les sauvages se servent des peaux pour fabriquer des mocassins.

Bâtiments.—Beaucoup de sauvages habitent des maisons assez confortables et assez bien tenues.

Beaucoup préfèrent vivre sous leurs tentes de coton. Je crois que leurs maisons sont préjudiciables à leur santé.

Tempérance et moralité.—Depuis quelques années, leurs mœurs ont été assez bonnes. Ils ne s'enivrent plus; les amendes payées en 1913 les ont arrêtés, et surtout les vendeurs de spiritueux.

Observations générales.—Ces sauvages ne progressent pas. Au contraire, ils s'appauvrissent de plus en plus. Le faible prix des fourrures les a rendus insouciants. Cette année, encore, les sauvages n'ont pas retiré grand profit de la chasse. Au mois de janvier, tous sont sortis des bois, à l'exception de quatre familles, qui sont parties au mois d'août 1915, pour revenir au mois de juin 1916, et ils sont revenus aux bois après avoir reçu du secours du département.

Je crois que, cette année, ils éprouveront plus de difficultés que d'habitude à gagner leur vie, car les marchands ne veulent pas leur faire crédit comme dans le passé. Je crois que le département sera de nouveau obligé de leur venir en aide cette année.

Je ne connais pas encore les résultats de la chasse du printemps, car les sauvages ne sont pas encore partis.

RAPPORT DE A. TESSIER, M.D., AGENT DES SAUVAGES POUR LES MONTAGNAIS DU LAC SAINT-JEAN, QUÉBEC.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Pointe-Bleue, lac Mistassini, Kiskisink et Sainte-Anne.

Occupations.—La chasse et la culture sont les princiaples occupations des sauvages de Pointe-Bleue. La chasse a été médiocre, et, pour comble de malheur, les sauvages ont été obligés de vendre leurs fourrures à de faibles prix. Les sauvages livrés à l'agriculture se sont mieux tirés d'affaires que les chasseurs. Une magnifique récolte est venue récompenser leur travail.

Instruments aratoires.—Les cultivateurs de la bande sont bien munis des instruments nécessaires à leur travail, et ils en prennent bien soin.

Bâtiments.—Les maisons de la réserve sont confortables et généralement bien tenues.

Santé et hygiène.—De l'automne dernier au printemps, une mauvaise grippe a sévi parmi les sauvages, mais sans décès.

Les sauvages ont observé les règlements d'hygiène d'une manière satisfaisante.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont intelligents, et ils s'appliquent bien. Leur état matériel n'est pas aussi bon que les années précédentes, à cause des conséquences de la guerre européenne.

Tempérance et moralité.—Quelques sauvages ont encore un faible pour les spiritueux, mais leur nombre diminue.

Au cours de l'année, il n'a pas été perpétré de crime grave.

RAPPORT DU DR C. A. MACDOUGAL, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MONTAGNAIS DES SEPT-ILES ET DE MOISIE, QUÉBEC.

Occupations.—La chasse et le piégeage des animaux à fourrures est le seul moyen de subsistance de nos sauvages. Ils n'ont pas d'autres ressources.

Bâtiments.—La plupart des maisons des sauvages (il n'y a pas d'autres bâtiments —sauf une église catholique romaine) sont dans un très mauvais état, et elles tombent peu à peu en ruines, y compris l'église mentionnée. Sept maisons occupées par des sauvages indigents ont été réparées l'automne dernier (1915) et rendues confortables aux frais du département.

Santé et hygiène.—Tous les sauvages sont dans un très mauvais état de santé. Des troubles respiratoires et la tuberculose règnent constamment. Quand ils vivent dans les bois, les sauvages sont en meilleure santé que lorsqu'ils sont sur le bord de la mer. Une épidémie de grippe a sévi au mois de décembre 1915. Tous les sauvages de cette réserve en sont plus ou moins atteints. Ceux qui arrivent de la chasse attrapent la maladie dès leur arrivée dans la réserve. Les sauvages sont assez propres de leur personne, mais ils négligent de prendre des précautions hygièniques dans leurs maisons.

Traits caractéristiques et progrès.—Tous nos sauvages sont soumis aux lois. Généralement parlant, ils sont laborieux; néanmoins, quelques-uns se fient trop sur l'aide du département, étant donné l'aide généreuse que leur a accordée le département,

en les équipant pour la chasse (lors de l'insuccès de la chasse aux animaux à fourrures) en 1912-1913 et en 1913-1914. Les sauvages n'ont pas remboursé cette aide au département, tel que promis. Par conséquent, ils deviennent de plus en plus paresseux et pauvres.

Tempérance et moralité.—Les spiritueux ont entièrement disparu parmi les sauvages depuis 1913.

L'année dernière, on n'a enregistré qu'un seul cas d'immoralité.

RAPPORT DE J. A. RENAUD, AGENT POUR L'AGENCE DE TÉMISCAMINGUE, QUÉBEC.

Occupations.—La plupart des sauvages de cette bande font de la culture, mais quelques-uns seulement réussissent. Bien que le sol soit fertile, les rendements ne sont pas satisfaisants. Les jeunes gens ne s'intéressent aucunement à la culture, car ils n'en retirent pas un profit immédiat. En été, au lieu de défricher la terre aux fins de culture, ils s'engagent comme flotteurs de bois ou comme guides de touristes et de prospecteurs. En hiver, quelques-uns coupent du bois de chauffage, qu'ils vendent à la ville; d'autres se livrent encore à la chasse et au piégeage. Mais, comme la région est bien colonisée, les animaux à fourrures sont rares, et la chasse ne rapporte pas beaucoup de profits.

Machines et instruments aratoires.—Les sauvages livrés à la culture ne possèdent pas encore tous les instruments nécessaires au travail sur leurs fermes; cependant, ils prennent soin de ceux qu'ils ont.

Bâtiments.—Au cours de l'année écoulée, ils n'ont pas fait subir beaucoup d'améliorations à leurs bâtiments, mais ces derniers sont généralement confortables.

Santé et hygiène.—Il n'a pas éclaté d'épidémie ni de maladies contagieuses, l'année dernière. En général, la santé des sauvages semble devenir de moins en moins bonne, et, par suite, il y a eu beaucoup de cas de maladies durant l'année.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de mon agence sont généralement soumis aux lois et de bonnes mœurs. Quelques-uns progressent un peu, mais la majorité sont pauvres et n'ont pas l'occasion de réaliser beaucoup de progrès, car la principale industrie des sauvages de mon agence est la culture, et, en réalité, ils n'ont pas les moyens de défricher leurs fermes ni de les exploiter de manière à en retirer les plus grands profits.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de mon agence sont tempérants dans leurs habitudes. Au cours de l'année dernière, il n'y a pas eu de cas grave d'immoralité, bien que quelques jeunes gens aient réussi à se procurer des spiritueux.

RAPPORT DU COLONEL JOHN SHERIDAN, AGENT DES SAUVAGES POUR LA DIVISION NORD-EST, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Bouctouche, Grande-Baie, Ile des Sauvages, Eglise Brûlée, Terre-à-l'Anguille, Rive-Rouge, Rivière à l'Anguille, Bathurst et Fort-Folly.

Santé et hygiène.—Il y a eu beaucoup de maladie parmi les sauvages durant l'hiver; la grippe a surtout sévi. Il y a aussi eu quelques cas de pneumonie. Cette dernière maladie a occasionné quelques décès, et une personne est morte de tuberculose. J'ai fait remarquer aux sauvages la nécessité de tenir leurs maisons propres et bien aérées.

Occupations.—Les sauvages demeurant près des lieux de pêche se livrent à la pêche; ceux qui demeurent plus à l'intérieur travaillent aux chantiers en hiver et

s'engagent comme flotteurs de bois au printemps. Quelques-uns font de la culture. D'autres servent de guides aux sportsmen. Tous fabriquent des paniers et d'autres articles indigènes.

Bâtiments.—Tous ceux qui vivent dans la réserve habitent de petites maisons de charpente, dont un grand nombre sont bien construites, mais beaucoup offrent peu de protection contre le froid, tandis que d'autres sont tenues assez proprement et en assez bon ordre. Quelques-unes sont mal construites. Les sauvages nomades en hiver vivent dans de petites huttes assez malpropres. Quelques-uns tiennent leurs animaux dans de pauvres écuries où ils habitent. Presque toutes les réserves possèdent une église et une école.

Bétail.—Quelques bandes ont du bétail, qui prospère en été mais qui est mal logé et mal nourri en hiver.

Instruments aratoires.—Dans chaque bande, quelques-uns possèdent des instruments aratoires, dont ils prennent assez soin.

Tempérance et moralité.—Quelques sauvages de cette agence parviennent à se procurer des spiritueux, lorsqu'ils vont à la ville, mais il devient de plus en plus difficile pour eux d'en obtenir, étant donné l'étroite surveillance exercée sur les hôtels par la police.

La moralité des sauvages est excellente.

Traits caractéristiques et tempérance.—Beaucoup de sauvages sont laborieux. Ces derniers vivent bien, tandis que les paresseux sont très pauvres, et il faut leur venir en aide l'hiver. Très peu tâchent de faire des économies. Ils sont en général paisibles et soumis aux lois.

RAPPORT DE B. J. GRIFFITHS, AGENT DES SAUVAGES POUR LA DIVISION SUD-OUEST, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Woodstock, Kingsclear, Sainte-Marie et Oromocto.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette division a été assez bonne, et il n'y a eu que quelques cas de tuberculose.

Occupations.—Les sauvages vivent de la vente des articles qu'ils fabriquent. Quelques-uns travaillent aux chantiers, dans les scieries et comme ouvriers de fermes, d'autres cultivent pour leur propre compte.

Instruments aratoires.—Les instruments des sauvages appartiennent au département, et les sauvages en prennent bien soin.

Bâtiments.—La plupart des bâtiments sont en charpente et petits.

Traits caratéristiques et progrès.—La majorité des sauvages sont laborieux et soumis aux lois. Ils semblent s'améliorer.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages sont sobres et observent les lois. A quelques exceptions près, ils se conduisent bien.

Observations générales.—Durant les mois d'été, un certain nombre de sauvages s'établissent à Gagetown supérieur. En outre, un certain nombre des sauvages de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la tribu des Micmacs, viennent dans les comtés de Kings et de Queens dans les mois d'été. Quelques-uns d'entre eux sont de bons travailleurs et réussissent bien. D'autres s'abtiennent de travailler, s'ils le peuvent.

RAPPORT DE GEORGE S. HOYT, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTÉ D'ANNAPOLIS, NOUVELLE-ÉCOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de ce comté sont des Micmacs.

Santé.—Durant l'année, la santé des sauvages a été bonne. Il y a eu quelques légers cas de maladies chez les enfants.

Occupations.—Ils fabriquent des paniers, travaillent comme garçons de ferme et aux chantiers.

Bâtiments.—Ils possèdent d'excellents bâtiments de charpente dont la plupart sont en bon état.

Tempérance et moralité.—A quelques exceptions près ils sont tempérants. Leurs mœurs sont bonnes.

RAPPORT DE JOHN CAMERON, AGENT DES SAUVAGES POUR LES COMTES D'ANTIGONISH ET DE GUYSBOROUGH, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribus.—Tout les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs.

Santé.—La santé des sauvages a été généralement bonne durant l'année écoulée, et aucune épidémie n'a sévi.

Cinq sauvages sont morts de phtisie pulmonaire; mais je suis heureux de pouvoir consigner que cette terrible maladie est maintenant bien sous contrôle, grâce aux mesures actives adoptées par le ministère, au cours des dernières années, pour l'enrayer.

Occupations.—Les occupations des sauvages de cette agence sont mixtes: Ils font de la culture, de la pêche, de la chasse et de la tonnellerie. Durant les mois d'été, beaucoup de jeunes gens cherchent et obtiennent du travail dans les centres industriels. D'autres trouvent de l'emploi chez les cultivateurs des environs, surtout dans la période des semailles et de la récolte.

Progrès.—Il y a peu de progrès à consigner. Je regrette de dire que les sauvages n'ont pas un fort penchant pour le progrès, et ils semblent se contenter de leur situation. Beaucoup d'entre eux seraient incapables de subsister sans l'aide que leur donne le gouvernement.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette agence se sont très sensiblement améliorés sous le rapport de la tempérance, mais il y a encore beaucoup de cas d'ivresse parmi les jeunes gens. Les vendeurs de spiritueux sont étroitement surveillés. A de rares exceptions près, les mœurs des sauvages sont excellentes.

RAPPORT DU REVEREND A. R. McDONALD, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE D'ESKASONI, COMTE DU CAP-BRETON, NOUVELLE-ECOSSE.

Tribus.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Occupations.—Les sauvages s'occupent de divers travaux, tels que la culture, la pêche, la tonnellerie et le piégeage. Durant les mois d'hiver, ils fabriquent des étais pour les mines, et, en été, beaucoup de jeunes gens s'engagent comme ouvriers aux mines de Sydney et dans les environs.

Instruments aratoires.—Ils prennent assez de soin des instruments qu'ils possèdent.

Bâtiments.—Tous les bâtiments sont en charpente. Ils sont petits, mais tous bien tenus, et la plupart sont assez confortables.

Santé et hygiène.—Sauf une épidémie de grippe qui a sévi durant les mois d'hiver, la santé générale des sauvages a été bonne. Il n'y a pas eu de maladies contagieuses, et la tuberculose qui régnait autrefois parmi eux diminue rapidement. Trois décès sont survenus dans l'agence au cours de l'année.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont soumis aux lois et intelligents. Les progrès sont cependant très lents, et, comme beaucoup de sauvages sont très pauvres, il faut que le gouvernement leur vienne en aide.

Tempérance et moralité.—A quelques exceptions près, les sauvages de cette agence sont tempérants, et leurs mœurs sont excellentes.

RAPPORT DE ROBERT H. SMITH, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTÉ DE COLCHESTER, NOUVELLE-ÉCOSSE.

Occupations.—Les occupations des sauvages sont variées. Ceux qui le peuvent s'engagent comme bûcherons en hiver, flotteurs de bois en été, garçons de ferme, ou comme cheminots. Ils font aussi la chasse. Les autres occupations sont: la tonnellerie, la vannerie, et les ouvrages de fantaisie en verroterie. Tard dans l'été, beaucoup de sauvages vont au Nouveau-Brunswick, cueillir des bluets.

Bâtiments.—Ils possèdent d'excellents bâtiments de charpente, presque tous en bon état et assez confortables.

Santé et hygiène.—L'année dernière, la santé des sauvages a été généralement bonne. La tuberculose semble encore sévir dans quelques familles. Au commencement de l'an dernier, un cas de petite vérole a été apporté dans la réserve; mais, grâce à de promptes mesures de quarantaine, la maladie ne s'est pas propagée.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages ont rempli des occupations profitables, et l'année a été plus favorable sous ce rapport que les années précédentes. Actuellement, aucun sauvage n'a d'excuse pour paresser.

Des commerçants américains désireux de s'approvisionner se sont enquis des articles fabriqués par les femmes—paniers de fantaisie, ouvrages en verroterie. L'enrôlement de sept ou huit jeunes gens dans les troupes d'outre-mer nuit à la réserve, bien qu'on ne puisse se plaindre au point de vue patriotique.

Tempérance et moralité.—On a enregistré très peu de cas d'ivresse parmi les sauvages. Les lois de tempérance dernièrement adoptées tendront probablement à diminuer encore le commerce de l'alcool. A quelques exceptions près, leurs mœurs sont bonnes.

RAPPORT DE J. A. JOHNSON, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTÉ DE CUMBERLAND, NOUVELLE-ECOSSE.

Santé et hygiène.—Cette année, la santé générale des sauvages de cette agence n'a pas été très bonne, surtout durant les mois d'hiver, alors qu'a sévi une très grave épidémie de grippe. Le chef des sauvages, ainsi que leur agent, ont veillé sur l'hygiène des maisons et des environs. Par suite, il n'y a pas eu de maladies de cette source.

Occupations.—On ne peut dire que les sauvages aient de métiers ni d'occupations particulières, mais ils font tout ce qu'ils peuvent trouver en fait de travaux. Durant la saison régulière quelques-uns se livrent à la pêche et à la chasse.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont naturellement paisibles et soumis aux lois. Ils occasionnent peu de difficultés au public ou à leur agent. Ils ont une tendance à la paresse, mais ceci ne s'applique qu'au petit nombre. Les progrès qu'ils ont réalisés durant l'année ont été lents, car les sauvages se contentent d'exister et d'agir comme les années précédentes. Il est donc inutile de s'attendre à ce qu'ils réalisent des progrès.

Tempérance et réforme morale.—L'observance rigoureuse de notre loi des spiritueux, telle qu'appliquée aux sauvages, et leur grande piété ont beaucoup contribué à maintenir leur morale.

RAPPORT DE R. A. HARRIS, AGENT DES SAUVAGES DU COMTÉ DE DIGBY, N.-E.

Tribu.—Les sauvages de cette agence sont tous des Micmacs.

Santé et hygiène.—Au cours de l'an dernier, la santé des sauvages a été bonne en général. Il y a actuellement trois cas de tuberculose. Tout fait espérer que les mesures

actives prises par le ministère auront d'heureux résultats. Il n'y a pas eu d'épidémie.

Occupations.—Les sauvages de cette agence ont diverses occupations. Presque tous s'occupent d'agriculture. Ils font aussi des manches de hache, des canots, et toutes sortes de travaux de fantaisie. Durant la saison de chasse, plusieurs servent de guides aux sportmen. Je suis fier de dire que six de nos jeunes gens se sont enrôlés.

Bâtiments.—Toutes les maisons sont en bois et bien réparées.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont respectueux de la loi et intelligents. Cependant, ils ne semblent pas faire grands progrès. L'hiver dernier a été très rigoureux pour les sauvages, car le travail était rare; beaucoup d'entre eux sont âgés et ne sauraient subsister sans l'aide du gouvernement.

Tempérance et moralité.—Les sauvages âgés sont tempérants et moraux. Dans quelques cas d'intempérants nous avons constaté de sensibles améliorations.

Leur moralité est bonne.

RAPPORT DE DANIEL CHISHOLM, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTÉ D'HALIFAX, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé.—En général, la santé des sauvages de cette agence a été normale, sauf pour les vieillards, qui ont eu besoin de soins médicaux constants, ainsi que de l'aide du gouvernement en nourriture, vêtements, etc.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture, de chasse, de coupe de bois, et agissent comme guides, etc.

Bâtiments.—Les maisons sont presque toutes en bois. Plusieurs des sauvages en été reviennent à la cabane et au wigwam.

Bétail.—Ceux qui gardent des chevaux et du bétail en prennent bien soin.

Caractéristiques.—Tous les sauvages observent les lois.

Tempérance.—Plusieurs sauvages prennent des spiritueux, cependant on les voit rarement ivres.

RAPPORT D'ALONZO WALLACE, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE SHUBENACADIE, COMTÉ DE HANTS, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé de la bande pendant l'année a été assez bonne.

Occupations.—Les principales occupations sont la culture, la pêche dans les rivières intérieures, la chasse, la fabrication de paniers et articles de sport, comme des bâtons de hockey et des rames. Plusieurs des sauvages travaillent aussi dans les bois et les scieries.

Caractéristiques et progrès.—Les membres de la bande sont industrieux et observent bien les lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants seulement parce qu'il est presque impossible d'obtenir de la boisson. Ils sont toutefois de bonnes mœurs et religieux. Ils assistent attentivement aux services religieux.

RAPPORT DE J. W. STEPHENS, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE WINDSOR, COMTÉ DE HANTS, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de ce comté sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est assez bonne, sauf deux ou trois exceptions. Il y a eu un cas de tuberculose. L'hygiène est assez bonne.

Occupations.—Les occupations de ces sauvages consistent en fabrication de paniers, tonnellerie, fabrication de manches de haches et de piques, et un ou deux d'entre eux travaillent au chemin de fer ou à la carrière.

Actuellement, deux ou trois sont employés à une presse à foin.

Bâtiments.—Ces sauvages ont de petites maisons de bois qui sont très confortables, sauf dans les froids extrêmes.

Caractéristiques et progrès.—Ils sont assez industrieux, observent les lois, et en général sont bien respectés.

Tempérance et moralité.—Ils sont en grande partie tempérants. Leurs mœurs sont bonnes.

RAPPORT DU RÉV. J. N. McLENNAN, AGENT INTÉRIMAIRE DES SAUVAGES POUR LE COMTÉ D'INVERNESS, N.-E.

Bandes.—Il y a deux bandes dans l'agence, dont l'une à Whycocomagh, et l'autre à Malagawatch.

Occupations.—Les sauvages de ces réserves vivent surtout de culture, de tonnellerie et de pêche. Ceux qui ont des chevaux transportent des étais durant les mois d'hiver. Peu d'entre eux montrent quelque intérêt envers l'agriculture, bien que la plupart des terres défrichées de la réserve Whycocomagh soient parfaitement propres à la culture.

Instruments aratoires.—Ils prennent assez bon soin de leurs instruments aratoires.

Bâtiments.—Presque toutes les familles de ces réserves vivent dans des maisons petites, mais confortables. Le ministère leur a beaucoup aidé sous ce rapport. La maison d'école et la demeure du maître et de l'instituteur sont en bon état.

Santé et hygiène.—En général la santé des sauvages de l'agence a été très bonne. La rougeole s'est déclarée sur la réserve de Whycocomagh, mais cette épidémie s'est limitée à quelques familles. Au cours de l'année deux adultes et un enfant sont morts. Aujourd'hui comme jadis la tuberculose est la grande plaie des sauvages; les gens prennent des précautions pour empêcher la contagion de cette maladie redoutée. Leurs maisons et les alentours sont en général proprement tenus.

Caractéristiques et progrès.—Quelques-uns des sauvages de cette agence sont vraiment industrieux, alors que d'autres sont indolents ou indifférents quant à l'amélioration de leur condition. Beaucoup sont satisfaits de vivre au jour le jour sans s'inquiéter du lendemain. Il n'y a pas de doute néanmoins que, d'année en année, ils deviennent plus indépendants et plus aptes à se suffire à eux-mêmes. Les sauvages de la réserve obéissent aux lois; ils sont doux et inoffensifs.

Tempérance et moralité.—Beaucoup des sauvages de ces réserves sont abstêmes et, sauf de rares exceptions, tous sont tempérants, et leur caractère moral est bon.

RAPPORT DE C. E. BECKWITH, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTÉ DE KING, N.-E.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent de fabrication de paniers, de tonnellerie, de pêche, de chasse, et s'engagent comme guides ou journaliers.

Bâtiments.—Leurs maisons sont en bois et bonnes.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence a été bonne. Leurs maisons sont tenues propres et tous les rebuts sont détruits.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages observent bien les lois, sont industrieux et deviennent plus riches, mais ils sont enclins à dépenser tout ce qu'ils gagnent.

Tempérance et moralité.—En général, ils sont tempérants. La moralité est bonne.

RAPPORT DE M. N. P. FREEMAN, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTÉ DE LUNENBURG, NOUVELLE-ÉCOSSE.

Tribu.—Tous les sauvages de l'agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—Au cours de l'an dernier la santé des sauvages a été bonne; il n'y a pas eu d'épidémie. Ils sont plus soigneux au point de vue de la propreté de leurs habitations.

Occupations.—Ces sauvages vivent de culture, de pêche et de cuisine; ils s'engagent comme journaliers, fabricants de paniers, de cercles de mâts, et comme flotteurs de bois.

Instruments aratoires.—Ils possèdent quelques charrues, des herses, et quelques autres instruments aratoires, dont ils ont bien soin.

Bâtiments.—Toutes leurs maisons et autres bâtiments sont en bois.

Bétail.—Le bétail de ces sauvages se compose de bœufs, de vaches et de volailles, et deux ou trois ont un cheval. Ces bestiaux sont bien entretenus.

Caractéristiques et progrès.—Sauf de rares exceptions, ces sauvages respectent la loi et sont industrieux.

Tempérance et moralité.—A part quelques-uns, les sauvages de l'agence sont moraux et tempérants.

RAPPORT DU RÉVÉREND JOHN D. MACLEOD, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTÉ DE PICTOU, N.-E.

Occupations.—Les sauvages de cette agence ont différentes occupations, comme la culture, la pêche, la fabrication des mocassins, des paniers, des tinettes à beurre, des manches de piques et s'engagent comme journaliers. Quelques-uns travaillent à l'aciérie de New-Glasgow.

Au cours de l'été dernier plusieurs ont trouvé de l'ouvrage à Pictou et à Pictou Landing, où ils chargeaient le bois et les produits de la Nova Scotia Steel Company. La pêche de l'éperlan n'a pas été bonne dans la saison dernière, les sauvages n'avaient ni bateau ni filet pour la pêche de haute mer. Il semble qu'il leur serait avantageux d'avoir les moyens de faire cette pêche. Les femmes aident beaucoup en fabricant des paniers et des mocassins.

Machines et instruments aratoires.—Les sauvages possèdent quelques machines aratoires telles que charrues, herses, chariots de cultivateurs qu'ils entretiennent bien.

Bâtiments.—Les maisons sont toutes de petites maisons en bois mais confortables.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages pendant l'année a été bonne. Les précautions hygiéniques ont été bien observées afin d'éviter la contagion dans les cas de tuberculose.

Caractéristiques et progrès.—Sauf quelques exceptions, ces sauvages sont industrieux. Les jeunes gens manifestent un esprit progressif et désirent beaucoup se procurer des emplois permanents et lucratifs dans les industries du voisinage, comme aussi de se construire de meilleures maisons et de vivre mieux.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont en grande majorité tempérants; il y a eu quelques exceptions. Leur moralité est bonne.

RAPPORT DE CHARLES HARLOW, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTÉ DE QUEEN, N.-E.

Tribu.—Les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence a été assez bonne. Ils observent les règlements d'hygiène autant qu'on peut l'espérer.

Occupations.—Les sauvages de la réserve font de la culture, de la chasse, la pêche, la fabrication des paniers et travaillent dans les bois.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages de l'agence sont respectueux des lois et industrieux.

Tempérance et moralité.—Cette population est paisible et tempérante. Sa morale est bonne.

RAPPORT DU RÉV. R. L. MacDONALD, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTÉ DE RICHMOND, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de l'agence sont Micmacs.

Occupations.—Les sauvages font de la culture, de la pêche, de la chasse au piège. Ils s'engagent comme journaliers et font tous les genres d'ouvrages en bois. En général, ils cultivent plus qu'autrefois, mais pas encore autant qu'ils pourraient le faire.

Machines et instruments aratoires.—Leurs instruments aratoires sont bien entretenus.

Bâtiments.—Sauf quelques exceptions, tous sont en bois. Les maisons sont bien meublées.

Santé et hygiène.—En général la santé a été bonne; il n'y a pas eu d'épidémie.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très respectueux des lois. De fait, très peu sont indolents; s'ils en ont l'occasion, ils sont industrieux et tendent à améliorer leur sort.

Tempérance et moralité.—Leur moralité est bonne. Presque tous sont abstêmes.

RAPPORT DE JOHN HIPSON, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTÉ DE SHELBURNE, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne au cours de l'année. Il n'y eût pas de maladie contagieuse. Ils observent les règlements de l'hygiène, et leurs maisons sont propres et en ordre.

Occupations.—Les sauvages s'occupent de pêche, de chasse, de fabrication de paniers et s'engagent comme journaliers.

Instruments aratoires.—Les machines que possèdent les sauvages sont bien entretenues.

Bâtiments.—Les maisons de cette agence sont construites en bois et sont tenues en bon ordre.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages observent bien les lois, sont très industrieux, mais font très peu de progrès.

Tempérance et moralité.—Les mœurs sont bonnes, et ces sauvages sont tempérants.

RAPPORT DE JOHN E. CAMPBELL, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE VICTORIA, N.-E.

Occupations.—Ces sauvages font de la culture, de la chasse, de la pêche, travaillent à la coupe du bois, font des paniers et s'engagent comme journaliers.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires sont bien entretenus.

Bâtiments.—En général, les bâtiments sont assez bien entretenus.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages de la bande a été assez bonne; néanmoins, les coutumes nomades d'une famille ont amené la scarlatine dans la réserve, ce

qui a provoqué la mort de deux enfants, et l'indisposition de plusieurs autres; deux autres sont morts de consomption. Ils tentent de cacher la présence des maladies contagieuses.

Caractéristiques et progrès.—Ceux des sauvages qui s'en tiennent à la culture sont à l'aise et indépendants. Ils semblent mieux s'attacher à leur terre depuis quelques années. En général, ils sont industrieux et respectueux des lois, les cas de vol étant très rares chez eux. D'année en année, ils deviennent plus indépendants.

Tempérance et moralité.—Très peu des chefs de famille boivent, ou du moins dépensent leur argent à boire; mais très peu savent refuser la boisson qui leur est offerte. On ne boit pas sur la réserve, mais trois ou quatre des sauvages boivent tout ce qu'ils gagnent, quand ils vont où ils peuvent s'en procurer.

Leur moralité est assez bonne.

RAPPORT DE W. H. WHALEN, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTÉ DE YARMOUTH, N.-E.

Tribu.—Il y a cinq familles dans cette réserve, en tout 16 personnes, le reste des sauvages est dispersé dans toute la contrée.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette réserve est très mauvaise.

Occupations.—Leurs principales occupations sont: la fabrication de paniers, de cercles de mâts et de manches de haches, la pêche, la chasse au piège, et ils agissent comme guides pendant les saisons de pêche, de chasse et la cueillette des baies.

Tempérance.—A part quelques exceptions, ils sont tempérants.

Caractéristiques et progrès.—Leur progrès est très lent.

RAPPORT DE A. J. BOYD, SURINTENDANT DES SAUVAGES POUR LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Tribus ou nations.—Les tribus sauvages qui habitent le territoire que je surveille sont les Micmacs en Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard et le nord-est du Nouveau-Brunswick; et les Amalécites au nord et au sud-ouest du Nouveau-Brunswick.

Santé et hygiène.—Une épidémie de rougeole existante dans plusieurs sections des provinces maritimes a sévi dans la plupart de nos réserves de sauvages et causé la mort de beaucoup d'enfants. La phtisie, cette ennemie acharnée des sauvages, a extorqué son tribut habituel d'existences. Cependant le taux de mortalité n'a pas été anormal.

Mon observation attentive et personnelle me permet d'avancer que la phtisie n'est pas aussi commune chez les sauvages qu'elle l'était autrefois et, s'il en est ainsi, cet heureux changement est dû à l'amélioration des conditions sanitaires dont les principes se comprennent de mieux en mieux tous les jours par nos sauvages et il est aussi le résultat direct d'une éducation persistante sur ce point faite par les maîtres d'école, les agents et les officiers médicaux.

Bâtiments.—Plusieurs maisons d'habitations et autres bâtiments ont été construits durant l'année. Il y en a qui ne sont pas terminés mais le seront pendant le cours de l'été. Je remarque que les bâtiments construits au cours des dernières années sont solides et bien faits. Les demeures, bien que comparativement exiguës, sont de style moderne et établies dans le but d'obtenir le plus d'accommodations dans le moins de place possible; faits qui montrent un avancement dans l'échelle de la civilisation.

Bétail.—Le bétail élevé par les sauvages comprend des chevaux, des bœufs et vaches et des porcs mais pas de moutons. Ils ont trop de chiens hargneux pour que l'élevage des moutons soit profitable pour eux ou pour leurs voisins. Des mesures devront être prises pour forcer les propriétaires à détruire ces chiens.

Parmi les sauvages l'ambition de posséder un cheval est grande et, en conséquence, les réserves contiennent plus de chevaux que la prudence ne suggérerait d'avoir ou que les circonstances pourraient justifier. En général ils sont bons pour leurs animaux et en prennent bien soin. Parfois, quelques-uns tentent d'hiverner plus de bestiaux qu'ils ne peuvent nourrir, mais ils sont pleins de ressources et s'arrangent pour surmonter les difficultés qui résultent du manque de fourrage alors que des gens considérés plus malins qu'eux seraient bien embarrassés.

Instruments aratoires.—Les sauvages qui font de la culture sont, règle générale, bien outillés, ayant des instruments correspondant leur occupation, mais dont ils se servent peu, c'est de l'argent un peu jeté à l'eau. On prend bien soin de ces choses.

Certains possèdent des outils dont ils n'ont que très peu besoin et dans ce cas on voit que l'argent a été mal dépensé.

Progrès.—Des preuves plus ou moins déterminées de progrès se voient dans chaque réserve. Dans quelques endroits elles sont bien marquées comme on le penserait en voyant un sauvage bien habillé et portant une chaîne en or à son gousset, se promenant dans sa voiture moderne. D'autres preuves se voient dans la construction de demeures et autres bâtiments comme nous en décrivions plus haut; dans la manière de cultiver le sol et dans d'autres améliorations.

Tempérance et moralité.—La grande majorité des sauvages ne consomment pas de liqueurs alcooliques mais il y en a encore trop qui y sont adonnés, surtout dans quelques sections particulières du pays où, néanmoins, les fonctionnaires font tout en leur possible pour supprimer le trafic de l'alcool chez ces malheureux. Il est juste d'espérer que leurs efforts seront couronnés de succès. Bien qu'on puisse faire encore beaucoup pour améliorer le caractère moral des Micmacs et des Amalécites, je puis dire qu'ils se comparent favorablement sous ce rapport avec les autres classes de la population.

RAPPORT DU RÉV. JOHN A. MacDONALD, SURINTENDANT DES SAUVAGES POUR L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD.

Tribu.—Les sauvages de l'Ile du Prince-Edouard sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—Beaucoup d'amélioration s'est produite dans la santé des sauvages, surtout vers la fin de l'année. Le nouvel approvisionnement d'eau et les autres précautions sanitaires qui ont été prises par le ministère à Rocky Point ont eu des résultats salutaires. Les sauvages prennent soin de détruire toutes les ordures près de leurs demeures.

Occupations.—La culture de ces sauvages n'est pas très heureuse. Cependant, quelques-uns sont persévérants malgré les conditions très défavorables de l'an dernier. D'aucuns pêchent mais la plupart comptent surtout sur la fabrication des objets de fantaisie.

Bâtiments.—Quelques sauvages ont construit des maisons d'un genre meilleur que les anciennes et, conséquemment, d'autres tentent de les suivre dans cette voie. Ces maisons sont proprement tenues.

Bétail.—Les sauvages ont bien soin de leurs animaux. Leur seul défaut est de n'en pas augmenter le nombre autant qu'il le faudrait.

Quelques-uns seulement prennent la peine de garder des vaches. Celles qu'ils ont sont très bonnes. Je leur ai fait comprendre qu'il leur fallait avoir plus de vaches afin de procurer du lait aux enfants.

Instruments aratoires.—Ces sauvages entretiennent leurs outils et instruments aratoires convenablement.

Carastéristiques et progrès.—Leur progrès est lent mais, en général, ils font preuve d'avancement et d'amélioration.

Tempérance et moralité.—Bien que ces sauvages puissent être classés comme tempérants et moraux, des rechutes occasionnelles se produisent. Ils ressemblent en ce sens à leurs frères blancs.

RAPPORT DE G. H. WHEATLY, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE BIRTLE, MANITOBA.

Bandes.—Les bandes suivantes demeurent dans cette agence: les Sioux Queue d'Oiseau n° 57, les Keeseekowenin n° 61, les Waywayseecappo n° 62, la bande du Joueur n° 63; la bande de la rivière Qui Roule n° 67 et la bande de la Rivière Eau Claire n° 61a.

Occupations et ressources.—Les sauvages de la réserve des Sioux Queue d'Oiseau n° 57 gagnent leur vie par la culture et l'élevage des bestiaux, chevaux, porcs et volailles. Leur principale récolte en grain est le blé. Ils cultivent aussi le blé d'Inde ainsi que le blé, l'avoine et l'orge; ils élèvent des bestiaux tels que chevaux, cochons et volailles. Tous ont de bons jardins et cultivent les pommes de terre, haricots, carottes, oignons, navets et autres légumes. Ils gagnent aussi un peu d'argent par la vente du bois de chauffage et des pieux de saule pour clôture. Les femmes font des paniers, des paillassons en pailles et en chiffons, des mocassins et des ouvrages en verroteries de tous genres. Elles gagnent aussi beaucoup en vendant des racines de serpentaire et des fruits sauvages.

Les sauvages de la réserve Keeseekoowenin gagnent leur vie en faisant de la culture, récoltant du blé, de l'avoine et de l'orge. Ils élèvent un peu de bestiaux, des chevaux et quelques porcs, et plusieurs élèvent des volailles. La bande vend son surplus de bois de chauffage. Tous ont des jardins où poussent des légumes et des pommes de terre. Un grand nombre font aussi la chasse, la pêche et le piégeage et vivent bien du produit de la vente des fourrures. Les femmes font des paniers et des paillassons en paille ou en chiffons des mocassins et des travaux en verroterie; elles vendent aussi la racine de serpentaire et les fruits sauvages; quelques-unes sont très bonnes couturières et gagnent leur vie en faisant des robes; d'autres sont employées comme domestiques à la grande satisfaction de leurs patrons.

Beaucoup des sauvages de la bande de Waywayseecappo cultivent le blé, l'avoine et l'orge. Beaucoup élèvent des bestiaux et des chevaux et quelques volailles. D'autres chassent et font le piègeage du rat musqué, du loup et du vison. Tous ont de petits jardins où poussent des pommes de terre, des carottes, des oignons, navets et autres légumes. La bande touche un bon revenu de la vente du bois abattu dans la réserve et du surplus de foin. Un grand nombre de jeunes gens se louent comme ouvriers de ferme et gagnent de bons salaires. Les femmes font des paniers, des paillassons de paille et de chiffons, des mocassins et des travaux en verroterie de tous genres et quelques-unes travaillent dans les maisons de cultivateurs voisins de la réserve. Quelques-unes des élèves des écoles travaillent comme domestiques et donnent satisfaction à ceux qui les emploient.

Les sauvages de la réserve du Joueur n° 63 sont des cultivateurs modernes qui cultivent le blé, l'avoine et l'orge et élèvent des bestiaux, chevaux, porcs et volailles. Ils ont de bons bâtiments et tous les instruments aratoires exigés dans une ferme. Ils vivent bien et vont de mieux en mieux tous les ans.

Les sauvages de la réserve de la rivière Qui-Roule, n° 67, gagnent leur vie à la culture et à l'élevage des bestiaux, chevaux, porcs et volailles. Leur principale récolte est en avoine et ils cultivent aussi le blé et l'orge. Leur surplus de foin et leur bois de chauffage leur donnent de beaux revenus tous les ans. Plusieurs chassent et posent des trappes pour les loups, rats musqués et visons. Ils font aussi un peu de pêche. Beaucoup de jeunes gens se louent comme ouvriers de ferme surtout à l'époque de la récolte et des semailles. Ils gagnent un bon salaire.

Les femmes font des paniers en saule, en paille et en guénilles ainsi que des travaux en verroterie. Pendant la saison, elles récoltent les fruits sauvages et les vendent à bon compte. Elles ramassent aussi des quantités de serpentaire pendant les mois d'été et vendent ces racines séchées dont elles retirent un bon prix.

Instruments aratoires.—Les sauvages achètent leurs machines agricoles eux-mêmes et, en général, ils en prennent le plus grand soin.

Bâtiments.—Les améliorations des bâtiments se continuent. L'ambition de chaque chef de famille est maintenant de faire des économies suffisantes pour pouvoir acquérir du bois et des bardeaux afin d'améliorer sa maison de billes et de la rendre plus confortable pour sa femme et sa famille.

Il y a plusieurs bonnes écuries, des magasins et des granges sur chaque réserve. Ces bâtiments sont bien entretenus.

Santé et hygiène.—Au cours de l'an dernier la santé des sauvages a été assez bonne. Il n'y a pas eu d'épidémies sérieuses. La rougeole a sévi dans la réserve de la rivière Qui-Roule mais les cas qui se sont produits ont été bien soignés et guéris par le docteur Montague.

Les cas habituels de tuberculose, de glandes tuberculeuses, do pneumonie et de bronchite ainsi que d'autres maladies moins graves se sont produits et les officiers médicaux s'en sont occupés. Quelques décès ont résulté de ces maladies. Toutes les précautions voulues sont prises dans le traitement de la tuberculose et les maisons sont tenues bien propres et désinfectées.

Pendant l'été les sauvages déménagent dans leurs tentes et leurs maisons sont blanchies à la chaux intérieurement, les lieux nettoyés et toutes les ordures brûlées.

Caractéristiques et progrès.—Les membres des diverses bandes progressent lentement mais sûrement, étant en général industrieux et sobres et ils font chaque année des efforts pour améliorer leur condition par plus de travail sur leurs terres et leurs bâtiments, etc. Il est regrettable qu'ils ne s'intéressent pas plus à l'élevage, mais ils n'ont pas le courage d'en prendre la responsabilité ou de prendre le temps nécessaire pour soigner les animaux au cours de l'hiver et au printemps. Un certain nombre d'anciens élèves ont commencé la culture à leur propre compte et ils ont été aidés par le ministère qui leur a procuré des bœufs de labour, des harnais et des outils.

Il y a un certain nombre de sauvages qui chassent et ne veulent pas se fixer et c'est chez la jeune génération que nous devrons nous attendre à de meilleurs résultats.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont respectueux de la loi et sont rarement impliqués dans des crimes graves. Etant donnée la condition de vie qu'ils mènent, leur moralité est bonne. Le trafic de l'alcool les affecte sérieusement car quelques-uns sont adonnés à la funeste passion. Des gens sans aveu servent d'intermédiaires entre les marchands de liqueurs et les sauvages et il est fort difficile de se procurer des preuves de culpabilité contre ces intermèdes. Un agent spécial est chargé de surveiller ces gens et de supprimer le trafic mais la grande distance qui existe entre les réserves de l'agence nuit beaucoup à une surveillance sérieuse et efficace.

Durant l'année quatre personnes ont été condamnées pour avoir vendu de l'alcool aux sauvages.

Bétail.—Malgré un hiver long et rigoureux, le bétail et les chevaux n'ont pas souffert. Il y avait suffisamment de fourrage et les animaux étaient en bonne condition au printemps, le pourcentage de pertes étant peu élevé.

Plusieurs sauvages font bien l'élevage, mais la majorité demeure indifférente, ne voulant pas s'imposer le travail de prendre soin des animaux durant les mois d'hiver.

Remarques générales.—Plusieurs jeunes gens, élèves des écoles industrielles et des pensionnats se sont enrôlés dans l'armée et s'entraînent actuellement à Winnipeg et à d'autres points du Manitoba. Leur physique est très bon et ils devraient former d'excellents soldats.

RAPPORT DE F. W. R. COLCLEUGH, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE CLANDEBOYE, MANITOBA.

Tribus.—On trouve les tribus suivantes: Les Ojibbewas, les Saulteux, et quelques Cris des Marais et des Métis français; la plus grande partie vit au fort Saint-Alexandre.

Bandes.—Les bandes suivantes demeurent dans cette réserve: Vieux St. Pierre, les Têtes-Cassées, les bandes de la rivière Noire, du Fort-Alexandre et de la rivière du Trou-d'Eau.

Santé et hygiène.—Une épidémie de coqueluche et de rougeole a sévi sur toutes les réserves pendant l'hiver et un grand nombre de morts s'en sont suivies; la bande du Fort-Alexandre étant la plus éprouvée sous ce rapport. Les décès se sont produits surtout chez les enfants âgés de moins de trois ans. La bande de la rivière Noire s'en est tirée sans un seul décès.

Occupations.—La chasse et la pêche sont les principales industries de ces bandes. Les membres de la bande du Fort-Alexandre élèvent aussi des animaux et quelques membres de toutes les bandes louent aussi leur travail comme journaliers.

Au cours de l'hiver dernier un grand nombre de sauvages des bandes de la rivière Noire et de la rivière du Trou-d'Eau ont travaillé aux mines dans le district minier du lac au Riz.

Bétail.—Presque toutes les bandes ont quelques chevaux et bestiaux et celle du Fort-Alexandre a beaucoup de chevaux, des bestiaux et des porcs.

Un sauvage de la bande Tête-Cassée a commencé l'élevage des porcs.

Instruments aratoires.—Quelques-uns des sauvages de cette agence ont des instruments aratoires, mais la plupart n'en possèdent pas. La bande du Fort-Alexandre cultive l'avoine, le blé et l'orge sur une petite échelle. Les autres bandes ne cultivent que de petits jardins.

Bâtiments.—Les maisons sont faites de billes avec toits en bardeaux; mais les sauvages vivent ordinairement dans des tentes en été. Dans presque tous les cas, les maisons sont chaudes et confortables, et propres et nettes.

Caractéristiques et progrès.—Les membres de la bande du Trou-d'Eau sont très nomades, mais semblent contents de leur sort. Peu d'entre eux demeurent dans leurs demeures au cours de l'été. Les membres de la bande des Têtes-Cassées sont païens et ne sont guère prospères. Les sauvages de la rivière Noire sont industrieux et travaillent quand ils en ont l'occasion.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages de cette agence sont tempérants mais leur moralité n'est guère élevée.

RAPPORT DE C. H. CARTER, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE LA RIVIERE-AU-PECHEUR, MANITOBA.

Bandes.—Les bandes suivantes demeurent dans cette agence: Péguis, Rivière-au-Pêcheurs, les Jackhead, les Grands-Rapides, les Veines-du-Sang, Rivière-au-Tremble, Rivière-Berens, les Petits-Grands-Rapides, les Pekangekum et la bande du Lac-au-Daim.

Occupations.—La plupart des sauvages vivent de chasse et de pêche, sauf les sauvages des bandes Peguis et Rivière-au-Pêcheur qui font un peu de culture, élèvent quelques animaux et travaillent pour les blancs à des travaux divers.

Instruments et machines aratoires.—Les sauvages de cette agence reçoivent de bons outils du gouvernement et ils les tiennent en bon état.

Bâtiments.—Ils sont en très bonne condition sur la réserve Péguis, bien construits et confortables. Ils sont assez bons dans les autres réserves.

Santé et hygiène.—En général les sauvages sont en assez bonne santé mais une forte attaque de grippe les a fort éprouvés l'hiver dernier.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont assez tempérants et moraux. En diminuant le privilège qui permet à certains blancs de vendre de l'alcool on peut s'attendre à une bonne amélioration dans la conduite et la tempérance des sauvages.

Caractéristiques et progrès.—Le caractère des sauvages est bon et, s'il est bien cultivé, le résultat sera de bons citoyens mais les progrès de ces sauvages sont nécessairement lents.

RAPPORT DE JAMES McDONALD, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE GRISWOL, MANITOBA.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes de la rivière du Chêne, n° 58, et du lac du Chêne, n° 59.

Occupations.—La culture est la principale occupation de ces sauvages et leurs méthodes sont bien améliorées. Ils cultivent mieux et travaillent plus activement et obtiennent une meilleure qualité de blé. Beaucoup de ces sauvages font la chasse et le piégeage pendant la saison. Les femmes font des ouvrages en verroterie, des paniers, des mocassins et autres travaux.

Bétail.—Le bétail augmente en nombre et on élève dans les réserves une catégorie meilleure de chevaux.

Machines et instruments aratoires.—Les instruments aratoires dont on se sert dans cette agence sont les meilleurs qu'on se puisse procurer, ils sont tout à fait modernes. Les sauvages ont acheté une nouvelle batteuse qu'ils ont fait fonctionner parfaitement après quelques leçons. Les machines sont tenues à l'abri, les sauvages se rendant compte qu'il est avantageux de les protéger.

Bâtiments.—Non seulement les sauvages améliorent les maisons qu'ils habitent, mais ils améliorent aussi leurs écuries et leurs étables. Plusieurs écuries nouvelles ont été construites cette annéè; elles sont plus grandes et mieux aérées que les autres, possèdent des greniers à foin et des toits en pente.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages a été très satisfaisante. Il y a eu une épidémie de coqueluche le printemps dernier et plusieurs cas de rougeole. Quelques cas de tuberculose au premier degré ont été guéris par le médecin.

Les sauvages se sont beaucoup améliorés au point de vue de la propreté sur eux et dans leur maison. Les endroits où des décès ont été causés par la tuberculose ont été désinfectés. Ils prennent plus de soin de la santé de leurs enfants.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux et deviennent de plus en plus actifs tous les ans. Beaucoup ont du blé à vendre pendant toute l'année alors que naguère, ils le vendaient tout d'un coup et en gaspillaient le produit. Aujourd'hui, ils font leur provision de farine à l'automne. Ils s'améliorent beaucoup et font des progrès. La récolte de maïs a été très mauvaise à cause des gelées de juin.

Tempérance et moralité.—La majorité des sauvage de l'agence sont tempérants; quelques cas d'ivresse se sont produits, mais en dehors de la réserve, et on ne peut espérer mieux dans les circonstances actuelles. La moralité est assez bonne.

RAPPORT DE J. JONES, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE NORWAY-HOUSE, MANITOBA.

Bandes.—Les bandes suivantes vivent dans cette agence: Norway-House, lac La-Croix, Nelson-House, Oxford-House, lac de Dieu, lac de l'Ile.

Occupations.—La pêche, la chasse au piège, la coupe de bois, la fabrication des filets, des mocassins, des esquifs, sont les principales occupations de ces sauvages.

Les femmes sont habiles aux travaux de soie. Elles font des mocassins, des gants, et des pelleteries. Quelques sauvages élèvent du bétail, mais en petite quantité car le pays ne convient pas à l'élevage. Les sauvages les plus avancés cultivent les pommes de terre. Les ressources de la contrée consistent en poisson, fourrure et gibier.

Instruments aratoires.—Comme on ne fait pas de culture dans cette agence, on ne se sert que d'instruments de jardinage. Ceux qu'ils emploient sont la houe, la scie, à 2 poignées, la hache, ils en ont soin.

Bâtiments.—Tous les bâtiments sont en billes avec des toits en bardeaux. Ils sont propres, mais trop petits pour être sains. On tente d'amener les sauvages à se

construire des habitations plus vastes et mieux aérées. Trois des maisons ont été couvertes avec toits en saillie et l'on a ajouté des fenêtres à mansarde à l'étage supérieur.

Hygiène et santé.—Il y a eu quelques cas de dysenterie parmi les enfants. L'influenza a régné partout, et quelques cas se sont transformés en pneumonie. Les règles sanitaires sont bien observées par la plupart, mais il y a encore beaucoup d'améliorations à réaliser.

Caractéristiques et progrès.—Le procédé de transition est si lent qu'il est pour ainsi dire imperceptible. Les vieilles coutumes subsistent; ces sauvages vivent au jour le jour et dépensent tout ce qu'ils gagnent. Il y a naturellement quelques exceptions, mais, en général, ils n'ont aucune prévoyance pour les besoins de l'avenir. La majorité est industrieuse et préfère travailler près de la réserve. Comme peuple, ils sont respectueux des lois.

Tempérance et moralité.—Ce territoire est sous le régime de la prohibition, conséquemment, la tentation des boissons alcooliques n'est pas offerte au peuple. Parfois, quelques blancs sans scrupule passent de l'alcool en contrebande, mais je n'ai pas entendu dire qu'aucun sauvage de traité s'en soit procuré cette année.

La moralité du peuple est mauvaise. Il y a beaucoup à faire pour l'améliorer.

RAPPORT DE W. R. TAYLOR, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DU PAS, SASKATCHEWAN.

Cette agence se compose des six réserves suivantes: Le-Pas, Chemawawin, lac de l'Orignal, Cumberland, lac Plat et Terre-Rouge.

Occupations.—La chasse est l'occupation principale de tous les sauvages de cette agence. Ils vivent des produits de leur chasse. En hiver, ils tendent des pièges aux animaux à fourrure. Ils préparent les peaux et les vendent aux nombreux acheteurs. Avec l'argent, ils se procurent des vêtements et des provisions. Un petit nombre d'entre eux font la pêche dans un but commercial; mais tous pêchent pour leur usage personnel. Plusieurs sauvages font la traite pour eux-mêmes et sont assez prospères. Quelques-uns des plus jeunes ayant reçu de l'éducation travaillent comme commis au Pas. D'aucuns pêchent pour le commerce et tous font la pêche pour eux-mêmes.

Instrument aratoires.—On se sert de peu d'instruments aratoires dans cette agence. Ceux qui s'y trouvent sont assez bien entretenus. J'encourage des sauvages à se construire des remises pour leurs machines et instruments aratoires.

Bâtiments.—Les maisons de ces sauvages sont en grande partie construites avec des billes équarries à la hache et joliment taillées aux angles en queue-d'aronde. Les toits sont généralement en bardeaux ou en feutre goudronné. Le toit de chaume est maintenant une chose du passé. On a construit plusieurs maisons en bois; elles sont bien peinturées et d'un aspect plaisant.

Santé et hygiène.—Au cours de l'an dernier, la santé des sauvages a été bonne en général. Quelques maladies sans importance ont été traitées par les officiers de santé, mais il n'y a pas eu d'épidémie. Une petite épidémie de fièvre s'est produite au pensionnat McKay, mais on en a eu rapidement raison en isolant les malades au fur et à mesure et en désinfectant complètement l'école. Il ne s'est produit aucun décès. Les ordures et détritus sont soigneusement ramassés et brûlés. Bien que quelques sauvages manquent de soin au point de vue de l'hygiène, la plupart observent la propreté dans leurs maisons et aux environs.

Bétail.—Il y a eu une petite augmentation dans le nombre des bestiaux au cours de l'an dernier. Les troupeaux se sont augmentés de quarante-trois paires. On ne peut faire l'élevage de la volaille parce qu'il est impossible de la protéger contre les chiens; on l'a essayé sans succès. Le bétail a bien passé l'hiver, la nourriture étant abondante.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauveges sont respectueux des lois, et ont un grand respect de l'autorité. On ne peut pas dire grand'chose de leur progrès. Ils ont

gagné beaucoup cette année à cause de l'augmentation du prix des fourrures, et bien que n'avançant pas aussi rapidement dans le progrès qu'on le désirerait, ils ne reculent pas non plus. Tandis que quelques-uns sont indolents, la majorité des sauvages est industrieuse et aime le travail.

Tempérance et moralité.—En général, les sauvages de l'agence sont tempérants. Depuis l'ouverture d'un hôtel, les occasions ont été plus fréquentes pour eux, mais je suis heureux de dire que nous n'avons pas eu de difficultés. Les cas d'ivresse qui sont venus à la connaissance des autorités se sont produits chez les jeunes gens, les anciens n'ayant aucun goût pour l'alcool. La police est très vigilante et ceci peut retenir les sauvages, car ils respectent beaucoup la loi. Je considère qu'on doit donner crédit aux sauvages de cette agence pour la manière dont ils fuient cette abomination de l'humanité: les liqueurs alcooliques.

Récolte des racinages.—L'an dernier, sauf dans les districts de Terre-Rouge et du Lac-Plat, la récolte a été très faible et elle a manqué dans la réserve du lac à l'Orignal. Deux autres réserves ont eu de bonnes récoltes, car le sol est excellent pour la culture des légumes.

RAPPORT DE A. OGLETREE, AGENT DES SAUVAGES POUR LES AGENCES DE PORTAGE-LA-PRAIRIE ET DE MANITOWAPAH, MANITOBA.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Bandes.—Les bandes suivantes vivent dans cette agence: Rivière-du-Roseau, Rapides-du-Roseau, Lac-du-Cygne, Jardins-Sauvages, Longue-Plaine et les Sioux du Portage-la-Prairie.

Occupations.—La culture du grain est la principale industrie. Les jeunes gens sont de bons cultivateurs et les anciens sont excellents chasseurs et pêcheurs. On ne fait que très peu d'élevage.

Machine et instruments aratoires.—Ces sauvages sont abondamment pourvus d'outils et machines aratoires. Ils les achètent eux-mêmes mais savent peu en prendre soin.

Bâtiments.—La plupart des maisons sont en billes. Elles sont en général propres et confortables.

Santé et hygiène.—En général, pendant l'année la santé de ces sauvages a été bonne. Cependant, une forte épidémie de grippe a visité toutes les réserves mais sans causer beaucoup de décès. Les précautions sanitaires sont mieux comprises qu'autrefois dans beaucoup de réserves.

Tempérance et moralité.—Règle générale, les sauvages de cette agence sont tempérants; mais leur moralité laisse à désirer.

SIOUX DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Ces sauvages habitent près de la ville de Portage-la-Prairie. Ils ont de beaux jardins et, lors de la récolte, ils travaillent pour les cultivateurs, faisant du bois au cours de l'hiver.

La plupart de ces sauvages sont fort amateurs d'alcool mais, la ville possédant l'option locale, il leur est difficile de s'en procurer.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

Bandes.—Les bandes suivantes vivent dans cette agence: la baie au Sable, le lac Manitoba, le Flux et Reflux, Fairford, lac Saint-Martin, la Petite-Saskatchewan, la rivière au Héron, le Creek-du-Pin, la rivière de la Poule-d'Eau, et la rivière Plate.

Occupations.—La chasse, le piégeage et la pêche sont les principales occupations de ces sauvages. On ne fait que peu de culture car les terres de cette agence ne conviennent pas à la culture du grain. Quelques sauvages élèvent un peu de bestiaux.

Machines et instruments aratoires.—Ces sauvages sont bien pourvus de machines et d'outils, mais ils en ont très peu de soin quand ils ne s'en servent pas.

Bâtiments.—Quelques-uns de ces sauvages ont de très bonnes maisons qui sont tenues propres et sont confortables. Leurs écuries et étables sont bien construites et chaudes.

Santé et hygiène.—Au cours de l'an dernier la santé de ces sauvages a été assez bonne. Une violente épidémie de grippe a visité toutes les réserves mais il n'y a eu que peu de décès. Pendant l'été la petite vérole a éclaté chez les sauvages de la réserve du Lac-Manitoba mais la prompte intervention du médecin et l'aide efficace des Sœurs de Saint-Joseph ont enrayé le fléau. Les conditions sanitaires s'améliorent dans plusieurs des réserves.

Caractéristiques et progrès.—Sauf quelques exceptions ces sauvages font bien leur affaire. Beaucoup augmentent leurs propriétés et leurs maisons s'améliorent au point de vue du confort.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages deviennent un peu plus tempérants, mais leur moralité laisse beaucoup à désirer et ne s'améliore pas.

RAPPORT DE S. J. JACKSON, INSPECTEUR DE L'INSPECTORAT DU LAC MANITOBA, MAN.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

J'ai visité toutes les réserves de cette agence au moins une fois chacune au cours de l'année 1915-1916. J'ai visité plusieurs fois les réserves du Lac-au-Cygne et du Roseau. Ma première visite à la réserve du Lac-au-Cygne a eu lieu les 26 et 27 avril, alors que la bande a décidé, par une résolution envoyée au ministère, de dépenser $8,000 de son compte capital pour défricher 6 ou 700 acres dans la réserve, acheter des machines aratoires, des chevaux, etc. Ce montant qui provenait des fonds capitalisé de la bande a été prêté à 22 des membres qui désiraient faire de la culture ou augmenter la superficie des terres qu'ils cultivent actuellement. Le montant que cette bande a dépensé de son fonds de réserve est de $7,400 en chiffres ronds. Il sera remis au compte capital par les sauvages qui ont bénéficié des prêts, en cinq payements annuels, sans intérêt.

J'ai visité la réserve du Roseau le 24 mai pour y recevoir une résolution adoptée par la bande au sujet du défrichage de 500 acres de terre et de l'achat de machines, semences, bœufs, etc. A l'heure qu'il est on a dépensé $4,886 pour faire ces améliorations et cette somme a été prise à même le fonds capital, prêtée à 19 membres de la bande et elle sera remise par eux au compte en cinq payements annuels, les 19 membres devant cultiver la terre ainsi défrichée. Toutes les terres ont été passées à la herse à disques l'automne passé et elles seront ensemencées dans un mois. La saison dernière a été très avantageuse pour les sauvages qui font de la culture.

Il est très heureux pour les bandes des réserves du Lac au Cygne et du Roseau que ces nouvelles superficies de terres aient été défrichées l'an dernier car, l'automne dernier, la saison étant très mauvaise, on a fait fort peu de labours d'automne dans la province. Au moment où j'écris ceci le printemps n'est pas encore commencé dans le pays, on n'a fait de semences nulle part dans les réserves et, d'après les présages actuels, nous verrons le 1er mai avant que les semences soient commencées dans les districts où sont situées les réserves. Actuellement, cette agence dépend entièrement de la culture du grain pour vivre car il n'y a que très peu de bestiaux sur les réserves, le chiffre total étant de 55 dont 53 sont la propriété des bandes du Roseau et du Lac au Cygne, ce qui ne laisse que deux têtes appartenant à la bande Grande-Plaine. Les instructeurs agricoles des réserves du Roseau et du Lac au Cygne prennent beaucoup d'intérêt dans les progrès qui ont été faits l'an dernier en fait de défrichement. Pen-

dant l'année, les sauvages de cette réserve ont en général bien vécu et la guerre a eu peu d'effet, si elle en a fait, en ce qui les regarde.

Nous avons encore plus ou moins de difficultés à cause de l'alcool dans toutes les réserves, toutes les bandes se trouvant dans des districts où il y a des hôtels licenciés très rapprochés. Beaucoup des membres des trois bandes mènent une vie errante. Au début du printemps ils quittent leur réserve et font le tour du pays. Beaucoup n'ont qu'un intérêt nul pour la culture du sol mais un grand nombre de jeunes sauvages comprennent qu'il leur faut travailler sur la terre pour vivre et l'expérience faite cette année dans le défrichement aidera ces jeunes gens à comprendre ce qu'ils peuvent faire en fait de culture.

Au cours de l'an dernier j'ai acheté une batteuse pour la bande du Lac au Cygne et cette machine a coûté $3,200 en chiffres ronds. A même leurs intérêts les sauvages ont payé plus de $1,600 sur cette machine et l'autre paiement se fera cet automne encore à même les intérêts. La bande a été très favorisée en achetant cette machine l'an dernier car, à cause de la forte récolte, les batteurs étaient rares et leur grain n'aurait pas encore été battu sans cela. Beaucoup de cultivateurs blancs n'ont pas encore fait leur battage mais la bande a complètement terminé sauf une petite quantité d'avoine.

L'an dernier on a nommé un instructeur agricole pour la bande de Grande-Plaine. On a construit une demeure et des dépendances et l'intention du ministère est de faire instruire les sauvages dans la culture mixte. Si on prend en considération la qualité du sol et l'étendue de bonnes terres, on a fait peu de culture dans cette réserve et il est à espérer que la nomination de ce nouveau fonctionnaire aura son effet salutaire sur les sauvages.

La santé des sauvages a été bonne toute l'année; il n'y a pas eu de maladies sérieuses et les décès sont dus à la vieillesse.

AGENCE MANITOWAPAH.

J'ai visité les réserves de cette agence au cours de juin. La baie au Sable le 2 juin, lac Manitoba le 4; Flux et Reflux le 7; lac St-Martin le 10; Petite Saskatchewan le 11; Fairford le 12; rivière à la Grue le 16; Poule-d'Eau le 17; ruisseau au Pin le 26 et rivière Plate le 28. J'ai aussi visité la réserve de la baie du Sable en mars et passé plusieurs semaines à Fairford au cours de l'automne de 1915, m'occupant de l'érection du nouvel externat qui est construit par le gouvernement dans cette réserve. Les sauvages de la réserve de baie au Sable ont bien vécu pendant l'année et, maintenant, ils cultivent un peu de grain dans cette réserve. Un certain nombre de jeunes gens de cette bande commencent à faire un peu de culture. Les terres de la réserve sont bonnes et ils voient les avantages de la culture. Pendant la saison ils ont aussi rentré 625 tonnes de foin et, lors de ma dernière visite, en mars, j'ai appris que les bestiaux avaient bien passé l'hiver ayant du fourrage en abondance.

Il n'y a aucun progrès à rapporter au sujet de la réserve du lac Manitoba. Lors de ma visite j'y ai trouvé les choses telles qu'elles étaient auparavant. Un grand nombre des sauvages de la réserve travaillent chez les cultivateurs et gagnent ainsi pas mal d'argent. Ils ont aussi fait de l'argent avec la pêche durant la saison ainsi que les autres bandes.

On ne peut non plus rapporter de progrès au sujet de la réserve du Flux et du Reflux, les choses y continuant comme d'habitude. La majorité des hommes de la bande travaillent en dehors durant l'été; ils se louent aux cultivateurs des districts de Gladstone et de Portage-la-Prairie et gagnent ainsi leur vie. Ils font aussi la pêche, gardant suffisamment pour eux et aussi en vendant de bonnes quantités l'automne et l'hiver. Les sauvages des réserves du lac Saint-Martin et de la Petite-Saskatchewan ne font pas beaucoup de progrès et tout ce que nous pouvons obtenir d'eux c'est qu'ils cultivent un petit jardin. L'an dernier, tous les jardins de ce district ont été ruinés par les gelées d'août et pas un sauvage ne put récolter assez de pommes de terre pour sa con-

sommation. Ces deux bandes se trouvent dans un district magnifique pour la pêche mais, l'automne dernier, la pêche n'a pas été aussi bonne que d'habitude et, en conséquence, beaucoup de sauvages ont eu bien de la misère à rejoindre les deux bouts et à donner le nécesaire à leurs familles. Ils ont eu assez de poisson pour leur usage mais presque rien à vendre. Les prix de la fourrure ont été meilleurs cette année que l'an dernier et ceci a un peu aidé. De fait, ces sauvages gagnent leur vie exclusivement par la pêche et le piégeage. Quelques sauvages vont travailler mais la plupart demeurent dans la réserve.

Au cours de l'été de 1915 j'ai envoyé environ 50 boisseaux de pommes de terre de semence dans cette réserve et elles ont été payées à l'époque de la paye de l'argent de traité. Toutes ces semences ont été plantées mais, malheureusement, les gelées d'août ont détruit les tiges et les sauvages ont dû subsister sur des pommes de terre amenées du magasin qui fournit aux sauvages ce dont ils ont besoin en échange de fourrures et de poisson.

Il n'y a rien de nouveau à rapporter au sujet de la réserve de la rivière à la Grue que j'ai visitée une fois au cours de l'année. Les vaches qui ont été achetées l'année précédente se portent bien et les membres de la bande sont très heureux d'avoir dépensé $600 pour avoir ces animaux. A l'époque de ma visite les pommes de terre semblaient belles mais la récolte de l'année d'avant a été déplorable.

La bande de la Poule-d'Eau a eu une année prospère. La pêche a été bonne et plusieurs des sauvages de la bande ont réalisé jusqu'à $500 par la vente de leur poisson. Ces sauvages dépensent leur argent facilement et ce qu'ils retirent de la vente de leur poisson ne leur dure pas longtemps. Ils achètent toutes sortes de choses et, en général, quand nous arrivons avec l'argent du traité au mois de juin, il ne reste rien des sommes gagnées l'année précédente. Leur district est un des meilleurs pour pêcher le poisson blanc et ils ont aussi beaucoup de foin pour les bestiaux. Il ne s'est pas fait de progrès à la réserve du ruisseau du Pin. J'ai visité cette réserve deux fois au cours de l'année et j'ai fait tenir des réunions de la bande dans les deux occasions. Bien que les sauvages vivent bien de la chasse et de la pêche ils ne montrent aucun progrès appréciable. Ces sauvages prennent beaucoup d'animaux à fourrure et l'augmentation des prix cette année les favorisera. La pêche n'est pas aussi bonne dans ce district, les blancs et les métis faisant concurrence aux sauvages. Le pensionnat qui se trouve sur cette réserve aide beaucoup les sauvages, car il y a toujours des travaux d'un genre ou d'un autre à faire à certaines époques de l'année, durant les mois de culture au pensionnat.

A l'époque de ma visite à la réserve de la rivière Plate les sauvages se trouvaient dans des conditions identiques à celles de l'an dernier; ayant passé une bonne année et les rapports qui me sont parvenus au cours de l'hiver disent que la pêche est bonne et que les pêcheurs ont une saison fructueuse. Ce district est remarquable pour l'excellence du poisson blanc et les sauvages se trouvent qu'à 30 milles du chemin de fer. Les acheteurs viennent dans la réserve acheter le poisson pour l'expédier. Les prix du poisson ont été les mêmes que l'an dernier et, après les rapports reçus des sauvages, ils ont réalisé de bonnes sommes durant la saison.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Tous les sauvages de cette agence dépendent de la vente du poisson et des fourrures pour une grande partie de leur existence, et, maintenant que le chemin de fer passe à proximité des réserves ils vendent aussi beaucoup de bois, car les réserves de cette agence sont toutes boisées de peuplier et de pruche. Les réserves de la baie du Sable, du Flux et du Reflux, du ruisseau au Chien et de la rivière à la Grue sont toutes situées sur le lac Manitoba. Les réserves du lac Saint-Martin, de la Petite-Saskatchewan et de Fairford touchent au lac Saint-Martin. Le réserve de la Poule-d'Eau est située sur la rivière qui porte ce nom et qui relie le lac Winnipegosis au lac Manitoba. Les réserves du ruisseau au Pin et de la rivière Plate sont situées sur le lac Winnipegosis, la dernière sur un bras du lac nommée la baie Dawson.

A cause des prix élevés du bétail pendant les deux ou trois dernières années les sauvages des réserves ont été enclins à vendre une grande quantité de bétail. Le nombre de bestiaux qui se trouvaient sur les réserves en juin dernier était de 1,109, tandis qu'il était de 1,585 en juin 1914, soit une diminution de 476 durant l'année. Les bestiaux ont encore été chers tout l'année et les sauvages ont été poussés à vendre par les acheteurs. Les agents et moi-même avons dit à maintes reprises aux sauvages de ne pas se départir de leurs animaux, mais quand l'acheteur arrive et offre un bon prix, le bétail s'en va. La santé des sauvages a été bonne pendant l'année. Il y a eu quelques petites épidémies de grippe, par exemple, mais rien de sérieux.

AGENCE GRISWOLD.

J'ai inspecté les deux réserves de cette agence pendant l'année et j'ai constaté que les sauvages y vivaient dans de bonnes conditions. L'agence se compose de deux réserves, celle de la rivière au Chêne et celle du lac au Chêne. La réserve de la rivière au Chêne est située à environ six milles au nord de la ville de Griswold, qui est desservie par la ligne princpiale du Pacifique-Canadien, et celle du lac au Chêne est près de la ville de Pipe-Stone qui se trouve elle-même à 182 milles de Winnipeg sur l'embranchement sud-ouest du Pacifique-Canadien.

Sur ces deux réserves les sauvages dépendent presque entièrement du sol pour se nourrir. La bande de la rivière au Chêne a une bien plus grande population que celle de Pipestone et a récolté bien plus abondamment l'année dernière. A l'heure actuelle cinquante-trois membres de cette bande font de la culture.

Sur la réserve du lac au Chêne, treize sauvages de la bande cultivent le sol. Ces sauvages voyagent beaucoup au printemps, durant l'été et l'automne et il est difficile de les faire se fixer à leur culture. L'an dernier, le ministère les a aidés puissamment en fournissant les semences, mais la récolte a été faible dans ce district sur les vieilles terres qu'ils avaient en culture, et l'agent a l'intention de faire mettre en jachère ces vieilles terres, car il est pour ainsi dire impossible d'attendre une récolte en continuant à ensemencer en grain ces anciens champs. Les sauvages de cette bande ont fait pousser une bonne quantité de maïs et les deux réserves en ont récolté environ 240 boisseaux. Ce maïs est en général vendu aux grainetiers qui le revendent comme semence au public. Sur les ordres du gouvernement qui voulait voir mettre en culture toute la superficie disponible, presque toutes les terres étaient en culture l'an dernier et, en conséquence, il n'y a pas eu de terres en jachère d'été dans la réserve du lac au Chêne. Par bonheur, la réserve de la rivière au Chêne avait environ 600 acres en jachère et ceci sera prêt pour les semences le printemps prochain.

La santé de la bande a été bonne durant l'année et il n'y a pas eu d'épidémie sérieuse d'aucune sorte. Un grand nombre de petits sauvages sont mis au pensionnat et à l'école industrielle, et M. J. McDonald, l'agent, m'avise que quand les élèves masculins sont libérés, ils prennent plus d'intérêt à la culture et il semble certain que le résultat de leur éducation sera d'un bon effet sur l'avenir des réserves placées sous sa surveillance. Il y a actuellement une dame qui habite la réserve de la rivière au Chêne et qui est chargée par le ministère de visiter les maisons sauvages afin d'enseigner aux femmes des sauvages les devoirs ménagers et aussi de leur montrer à tenir leurs maisons propres. Elle obtient de bons résultats car un grand nombre de sauvages ont maintenant des maisons bien tenues et propres.

Les rapports que l'agent envoie mensuellement de cette agence sont toujours intéressants et contiennent d'intéressants renseignements au sujet de ces réserves.

AGENCE BIRTLE.

Cette agence contient les réserves suivantes: l'agence Waywayseecappo située 25 milles au nord de Birtle; réserve du Joueur, 5 milles au sud-ouest de Binscarth; réserve de Keeseekoowenin, 10 milles au nord de Strathclair; réserve de la rivière

Qui-Roule, 8 milles au nord de Tilleul; et la réserve des Sioux-Queue-d'Oiseau, 14 milles au sud-ouest de Birtle. Toutes ces villes sont sur l'embranchement nord-ouest de la ligne du Pacifique-Canadien.

RAPPORT DES AGENTS.

J'ai visité la plupart des réserves de cette agence, en compagnie de l'agent, pendant la tournée du mois de mai pour le paiement des argents du traité et j'ai trouvé que tous les sauvages avaient vécu assez bien au cours de l'année. La plupart des sauvages de cette agence s'occupent de culture. La récolte, en 1915, a été bonne. Avant longtemps, il faudra que ces sauvages ouvrent des terres nouvelles à la culture. Un grand nombre des vieux champs sont couverts de mauvaises herbes et ont lamentablement besoin d'être mis en jachère. Il y a un bon nombre de bestiaux sur la plupart des réserves et on y récolte beaucoup de foin. Ces sauvages font de la chasse au commencement du printemps et à la fin de l'automne mais ils comptent peu sur cela pour vivre, car les blancs colonisent les environs de ces réserves et rendront cette source de revenus de moins en moins payante chaque année. La récolte de pommes de terre de cette agence a été pauvre comme dans toute la province du Manitoba.

La santé générale des sauvages a été bonne et se compare favorablement à celle des blancs des environs des réserves. Au cours de l'année, j'ai visité l'hôpital des sauvages et le pensionnat, dans la ville de Birtle, et le médecin en charge de l'hôpital m'a déclaré que tout allait aussi bien qu'il pouvait le désirer et que très peu de sauvages avaient séjourné là au cours de l'année.

AGENCE DU PAS.

J'ai visité toutes les réserves de cette agence au cours du mois de juillet et j'ai tout trouvé à peu près dans le même état que l'année précédente, sauf la réserve du Pas. Presque toutes les réserves de l'agence sont dans le *statu quo*. Il semble y avoir eu très peu de progrès depuis l'an dernier. Les membres de la réserve du Pas, pouvant facilement se procurer du bois à leur propre scierie, font beaucoup d'améliorations et l'on peut, à chaque visite, voir des maisons nouvellement construites. J'ai traversé la réserve du Pas plusieurs fois, au cours de l'année, mais je n'ai fait l'inspection des cinq autres que pendant la tournée des paiements du traité. Tous les sauvages de cette agence font beaucoup la chasse aux animaux à fourrure, et comme les prix ont été bons, la saison dernière, cette industrie a fourni la plus grande partie des revenus. Ils peuvent aussi prendre beaucoup de poisson dans les lacs et les rivières qui avoisinent les réserves et nous n'entendons jamais dire qu'on manque de nourriture dans ce district.

La réserve des Chemawawins est située sur le lac des Cèdres à l'endroit où la rivière Saskatchewan entre dans ce lac. Elle est à environ 100 milles au sud-est du Pas. Les sauvages de cette bande vivent de chasse et de pêche et sont lents à progresser. Lors de ma visite, en juillet, les pommes de terre étaient bien levées et avaient bonne apparence.

La bande du Lac-de-l'Orignal habite sur les bords du lac l'Orignal à environ 75 milles au nord-est du Pas et les sauvages de cette bande font la chasse la plus grande partie de l'année. Ils s'arrangent de manière à vivre assez bien. Les jardins de pommes de terre, sur cette réserve, étaient bien réussis, comme de coutume. Ces sauvages aiment beaucoup à nous faire visiter leurs jardins. On leur a donné récemment une étendue de 320 acres de terre à foin et ils vont faire un effort pour garder plus de bestiaux sur la réserve. Le chemin de fer de la Baie-d'Hudson va rendre cette réserve plus facile d'accès à l'avenir. Il n'est qu'à vingt milles de la réserve et lorsqu'il sera en exploitation, il ne sera pas difficile d'atteindre cette réserve et d'en revenir à n'importe quelle saison. Je n'ai aucun doute qu'alors les sauvages gagneront beaucoup d'argent en prenant du poisson pour le vendre. A l'heure actuelle, le poisson

des lacs est si loin du marché qu'il n'a presque pas de valeur, sauf pour la nourriture des sauvages eux-mêmes.

La réserve du Lac-Plat, dans cette agence, est située sur la rivière Carotte à environ 100 milles à l'ouest du Pas, dans la province de Saskatchewan. Ces sauvages gardent un bon nombre de bêtes à cornes et de chevaux sur la réserve. Ils ont 60 têtes de bétail et 15 chevaux, mais ils vivent presque complètement de chasse et de piégeage. Ils ont beaucoup de viande d'orignal à manger au cours de l'année et ne manquent jamais de provisions dans cette partie du pays. Lors de ma visite, ils avaient aussi de très beaux jardins de pommes de terre. Ils en cultivent habituellement assez pour leur usage.

La réserve de la Terre-Rouge est aussi sur la rivière Carotte, à environ 15 milles plus haut que celle des sauvages du Lac-Plat. Ces sauvages vivent à peu près comme ceux des autres réserves. C'est la chasse qui les nourrit. Ils gardent un bon nombre de bêtes à cornes et de chevaux. Ils ont actuellement 108 têtes de bétail et 36 chevaux. Ils ont grand de terre à foin et récoltent beaucoup de fourrage, chaque année, pour nourrir leurs bestiaux. Le sol de cette réserve est de très bonne qualité et on y récolte, chaque année, les meilleures pommes de terre de l'agence. En général, les premières pommes de terre que nous avons, chaque année, viennent de cette réserve et sont toutes de bonne qualité. Plusieurs années, ces sauvages sont descendus au Pas, le printemps, avec une quantité de pommes de terre qu'ils avaient à vendre. C'était le surplus de leurs provisions d'hiver. La rivière Carotte est maintenant libre depuis la ville du Pas jusqu'à la réserve récemment accordée à cette bande par le gouvernement. L'an passé, je suis allé pour la première fois directement du Pas à la réserve de la Terre-Rouge par eau sans faire de portage. Nous avons pu faire passer le bateau tout droit et débarquer à la réserve.

La réserve Cumberland est située sur le lac Cumberland à environ 100 milles au nord-ouest du Pas, par eau. Les membres de cette bande vivent de chasse et de pêche. Une partie de cette bande vit à environ 30 milles de la réserve principale, sur une petite réserve récemment accordée à cette bande par le département. Lors de ma dernière visite au Pas, des prospecteurs venant du district qui se trouve au nord de Cumberland et ayant parcouru environ 50 milles, prétendaient avoir découvert les mines d'or les plus riches du Canada. Si le bien fondé de ces nouvelles se prouve, il y aura grande affluence de population vers ce district, et comme les voyages se font par eau, les sauvages pourront gagner beaucoup d'argent à transporter les prospecteurs pendant la belle saison.

La santé des sauvages de cette agence, en général, a été très bonne au cours de l'année. Il y a eu une épidémie de fièvre typhoïde sur la réserve du Pas, mais il n'y a pas eu de mortalité par cette cause et tous les sauvages sont revenus à la santé.

REMARQUES GÉNÉRALES

L'agent, M. W. R. Taylor, a surveillé de près toutes les bandes de cette agence, l'an passé, et tout est en très bon ordre dans le bureau de l'agence. Il visite chaque bande deux ou trois fois par année et ses rapports mensuels sont toujours très intéressants. Les bestiaux, sur cette agence, se sont augmentés d'environ soixante unités, au cours de l'année, et les sauvages ont à peu près le même nombre de chevaux qu'ils en avaient lors de mon dernier rapport .

L'hiver dernier a été très dur, dans le nord, bien qu'il n'y ait pas eu autant de neige que nous en avons eue dans le sud du Manitoba. La rivière Sakatchewan a été très haute au cours de juillet et d'août. Elle a inondé une grande partie des terres à foin de l'agence et toutes les bandes ont eu de la difficulté à récolter leur foin. Cependant, d'après les rapports des agents, elles ont pu nourrir leurs animaux, sauf quelques membres de la bande du Pas qui ont dû acheter du foin pour hiverner leurs bestiaux.

RAPPORT DE JOHN R. BUNN, INSPECTEUR DE L'INSPECTORAT DU LAC WINNIPEG.

Le bureau de cet inspectorat est situé dans la ville de Winnipeg; son territoire comprend les agences Clandeboye, rivière du Pêcheur et Norway-House.

Le bureau et les quartiers généraux de l'agence Clandeboye sont situés dans la ville de Selkirk. Les réserves comprises dans cette agence sont situées le long de la rive est du lac Winnipeg et s'étendent vers le nord jusqu'à une distance de 100 milles du bureau de l'agence de Selkirk. Il y a aussi, dans les limites de cette agence, une petite partie de la réserve de Saint-Pierre qui a été remise. Elle est d'environ 3,000 acres et les membres de la bande de Saint-Pierre s'en servent en vertu d'une entente spéciale. Les réserves du lac Winnipeg sont isolément établies au déversement des cours d'eau suivants, dans le lac Winnipeg. La réserve Tête-Cassée, sur la rivière Tête-Cassée, la réserve Fort-Alexandre, sur la rivière Winnipeg, la réserve Rivière-Noire, sur la rivière Noire, la réserve Trou-d'Eau, sur la rivière Winnipegan et la réserve du creek du Plongeon, sur le creek Plongeon. Le territoire de cette agence se trouve entièrement dans les limites de la province du Manitoba.

Le bureau et les quartiers généraux de l'agence de la rivière du Pêcheur sont situés sur la rivière Péguis. Sur l'emplacement de l'agence, situé sur la réserve Péguis, et mis de côté par une résolution de la bande à cet effet, en 1913, on a érigé l'année dernière un bon bâtiment qui fournit le logement à l'agent ainsi que le local nécessaire pour les fins du bureau. Au cours de l'an dernier, on a creusé un bon puits pour l'usage de l'agence et il donne de la bonne eau en quantité considérable. Le territoire de cette agence est assez vaste, s'étendant depuis Tête-de-Chien, sur le lac Winnipeg, vers le nord, le long de toute la rive est et d'une partie de la rive ouest de ce lac, et pénétrant dans l'intérieur des terres depuis l'embouchure de la rivière Berens, dans la direction de l'est de manière à renfermer les réserves Petits-Grands-Rapides, lac du Chevreuil et Pikangikum, une distance d'environ 300 milles; la réserve de Peguis est située en amont de la rivière du Pêcheur qui traverse la réserve. Tout le territoire de cette agence se trouve dans la province du Manitoba, à l'exception des réserves au lac du Chevreuil et à Pikangikum qui sont dans le Nouvel Ontario.

La maison, le bureau et les quartiers généraux de l'agence Norway-House sont établis sur la réserve des sauvages, à Norway-House, près du terrain de la mission méthodiste, à Rossville. La superficie du terrain renfermée dans les limites de cette agence est très considérable et s'étend au nord et vers le nord-est à partir de l'extrémité septentrionale du lac Winnipeg. Sises le long de la rivière Nelson se trouvent les réserves Norway-House et du Lac-Fendu; dans la direction de l'ouest, en remontant la rivière du Bois-Brûlé, se trouve la réserve Nelson-House, sur le lac la Piste; à l'est, sur le lac Oxford-House, plus à l'est et au sud se trouve la réserve du Lac-de-Dieu, sur le lac du même nom, et plus au sud la réserve du lac de l'Ile, sur le lac de l'Ile. L'agence se trouve dans les limites de la province du Manitoba.

Les sauvages de l'inspectorat sont établis par bandes, dans les agences suivantes:

Agence de Clandeboye......	5	bandes,	F. W. R. Colcleugh,	agent.
Rivière-du-Pêcheur.........	10	"	Thomas H. Carter,	"
Agence de Norway-House...	7	"	Joseph Jones,	"
	22	bandes.		

La population totale continue à s'augmenter et est tout à fait dispersée sur l'étendue comprise dans les limites de l'inspectorat du Lac Winnipeg. La construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson va améliorer les facilités de communication dans une partie de la section ouest de l'agence de Norway House. Dans une certaine mesure, cela va diminuer la difficulté et les dangers des voyages ainsi que les

frais de transport dans cette partie de l'inspectorat. Le mode de locomotion dont il faut se servir pour atteindre les autres parties de l'inspectorat reste le même qu'auparavant. Il est dispendieux et dangereux et on n'y a recours qu'avec précaution pour plus de sécurité et d'économie.

Pendant la saison de 1915, du 4 au 12 juin, je me suis occupé à distribuer l'indemnité pour l'agent Colcleugh, de l'agence de Clandeboye, retenu chez lui par une grave maladie. J'ai payé tous les sauvages des réserves de Tête-Cassée, de Fort-Alexander, de Rivière-Noire et du Trou-d'Eau et je suis retourné à mon bureau de Winnipeg le 12 juin et j'ai terminé mes rapports sur ce travail pour les expédier. Le 18 juin, je suis allé avec l'agent Carter, de l'agence de la Rivière-du-Pêcheur, et je l'ai accompagné dans toute sa tournée de paiements aux réserves de la Veine-de-Sang, de Jackhead, de la Rivière Berens, de la rivière des Peupliers, des Grands-Rapides, des Petits Grands Rapides et du lac du Daim. Après avoir été témoin des paiements aux endroits mentionnés et avoir visité plusieurs réserves, je suis retourné à mon bureau à Winnipeg pour compléter et expédier mes rapports sur ces travaux. Le 26 juillet, j'ai quitté Winnipeg pour rejoindre le défunt agent J. G. Stewart, de Norway-House; je l'ai accompagné, j'ai été témoin de tous les paiements au lac Cross, au lac Fendu et à Nelson House, et j'ai inspecté ces réserves. Tout le groupe des payeurs est retourné au lac Cross. Là je me suis séparé de l'agent. Il est allé à Oxford House, au Lac-de-Dieu et au Lac-de-l'Ile en compagnie du médecin et il a fait les derniers versements à ces endroits. Il est retourné à Norway-House le 4 septembre. J'ai visité et inspecté le nouveau pensionnat qu'on était à construire au lac Cross sous les auspices de l'Eglise Catholique ainsi que l'externat dirigé par l'Eglise méthodiste. Je suis alors retourné à Norway House et j'ai inspecté le pensionnat qui se trouve sous les auspices de l'Eglise méthodiste ainsi que plusieurs externats dirigés par les églises Anglicane et Méthodiste. J'ai aussi fait une inspection complète de l'hôpital des sauvages à Norway House. Je suis resté à Norway House jusqu'à ce que l'agent Stewart retourne et, suivant les instructions du département, je lui ai aidé à terminer ses travaux. Lorsque tout fut fini je suis retourné à Winnipeg et j'étais à mon bureau le 20 septembre. Dès que je l'ai pu, de temps à autre, j'ai terminé mes rapports et je les ai envoyés. Ils concernaient les choses que j'avais observées et inspectées au cours de ce voyage.

Les voyages dont j'ai parlé m'ont donné l'occasion de rencontrer la plupart des gens, aux différents endroits que j'ai visités, dans les trois agences de Clandeboye, de la Rivière-du-Pêcheur et de Norway House, de causer avec eux sur leur manière de vivre et leurs mœurs et de m'informer de leurs moyens de subsistance, de voir un certain nombre de leurs maisons et de leurs jardins, de constater l'état des ressources des réserves, et de leur suggérer les désirs du ministère sur la manière dont ils pouvaient améliorer leur situation et de cette manière s'habituer à ne compter que sur leur industrie et à utiliser leur énergie et leurs ressources pour se donner plus de bien-être et de santé. J'ai également pu remarquer les rapports qui existaient entre les officiers et les gardiens du département, et il me plaît de dire que tous croient aux résultats qu'ils doivent attendre de leurs travaux et que les différents agents ont fait leur travail d'une manière satisfaisante et même à la satisfaction des sauvages en général. Cela m'a convaincu du fait que ces agents étaient tout à fait aptes à remplir leurs fonctions comme représentants officiels du département et, de cette manière, à mettre le département dans une posture satisfaisante vis-à-vis de ses pupilles, les sauvages.

AGENCE DE CLANDEBOYE.

Les sauvages des cette agence sont pour la plupart membres de la grande tribu des Ojibways, bien que quelques Cris des Marais se soient introduits dans la bande par suite d'une admission ou d'une alliance. Ils parlent l'ojibway, langue désignée quelquefois sous le nom de Saulteux. On parle assez communément le cri des marais. Un bon nombre parlent l'anglais couramment.

Au cours de l'an dernier, la santé de ces gens a été bonne. Les épidémies ne se sont pas répandues. Par endroits, il y a eu quelques cas de grippe à différentes reprises, pendant l'hiver. A un ou deux endroits, il y a eu de la coqueluche, mais quelques cas seulement. Comme d'habitude, il y a eu plusieurs cas de tuberculose et d'inflammation des glandes, mais ils n'ont pas été aussi graves que les années précédentes. Les médicaments fournis par le département aux divers distributeurs de l'agence ont été très efficaces dans le soulagement des malades. Le Dr J. R. Steep est le médecin de cette agence. Sa santé, à lui-même, pendant quelque temps, n'a pas été robuste. Il a même dû interrompre ses courses. Mais il s'est nommé un bon remplaçant. Le médecin visite périodiquement tous les endroits de l'agence et il répond avec diligence à tous les appels.

L'hôpital, établi depuis plusieurs années à Dynevor, sous les auspices des Dames Auxiliaires de l'Eglise d'Angleterre, dans la vieille réserve Saint-Pierre est une institution réservée exclusivement aux sauvages. L'administration, au cours de l'année écoulée, a fait construire une allonge qui, une fois terminée, permettra d'ajouter douze lits. C'est une construction de bois sur une fondation en béton. Elle est bien crépie et d'un fini satisfaisant. Cette partie nouvelle servira surtout pour les tuberculeux. On y a tout organisé de manière à pouvoir donner à ces malades les traitements les plus modernes. L'administration a aussi fait installer un calorifère à vapeur qui ajoute beaucoup au confort. Ce travail sera terminé au cours de la saison qui vient. L'hôpital Dynevor devra alors être une institution très utile, prête à donner un bon service. L'administration connaît bien les exigences des travaux d'un hôpital. Beaucoup de malades, grâce à cela, reçoivent des soins efficaces ainsi que nombre de vieillards, d'infirmes et de pauvres—hommes, femmes et enfants—qui, à cause de leur état et de leur indigence, ont besoin des secours de cette institution. Le département subventionne généreusement cette œuvre, et je puis témoigner du fait que cette institution donne des soins pratiques et efficaces à nombre de sauvages.

Le mouvement d'exode des sauvages de Saint-Pierre vers la nouvelle réserve de Péguis, située sur la rivière du Pêcheur, s'est poursuivi d'une manière lente mais continue, au cours de l'année écoulée. Les sauvages ont été parfaitement avisés, de temps à autre, des désirs du département à ce sujet et on leur a dit qu'ils perdraient beaucoup en négligeant de profiter des avantages de l'entente conclue au sujet de la construction et du transport, entente par laquelle on leur avait promis de les aider, à certaines conditions quand ils s'établiraient dans la nouvelle réserve.

Les vieillards et les pauvres, les veuves et les orphelins ont toujours été secourus promptement par l'agent. Les provisions fournies par le département à cet effet ont été distribuées aux personnes qui en avaient besoin avec régularité et dans une proportion équitable.

L'hiver dernier a été un des plus durs—sinon le plus dur—qu'on ait eus, dans cette contrée. Depuis le commencement de la froide saison, dans la première partie de novembre, jusqu'au milieu de mars, la température a presque toujours été basse, sauf pendant quelques rares journées. Cette froidure s'est accompagnée de la plus forte chute de neige qui ait encore été enrégistrée par l'observatoire météorologique du gouvernement depuis son établissement en 1871. Tout cela a rendu la vie difficile. La récolte des pommes de terre et des produits maraîchers a été presqu'un fiasco à cause de la mauvaise saison. Cependant, dans ces conditions difficiles, les sauvages ont réussi à se tirer d'affaire. Le gibier, le lapin et le poisson ont été assez abondants. Les recettes de la chasse aux animaux à fourrure ont été bien meilleures par suite de la hausse des prix des fourrures vertes.

AGENCE DE LA RIVIÈRE DU PÊCHEUR.

Les sauvages de cette agence sont membres des tribus des Ojibways et des Cris de Marais dans une proportion de deux tiers d'Ojibways et un tiers de Cris du Marais. Les langues parlées sont l'ojibway ou saulteux et le cri du marais. Beaucoup de ces sauvages parlent assez couramment l'anglais.

La santé des sauvages de cette agence a été bonne en somme. Jusqu'à la fin d'octobre dernier, il n'y a rien eu qui mérite une mention spéciale. Depuis lors, la grippe a couru. Cette maladie a fait plus ou moins de mal parmi les jeunes enfants et les vieillards. Quelques-uns sont morts, mais en proportion du nombre des personnes affectées la mortalité n'a pas été grande. Les rapport reçus des réserves situées sur les îles éloignées ont été bons. Les sources de renseignements étaient fiables. Les médecins distributeurs ont été bien pourvus de médicaments et ils s'en sont servis avec succès. L'infirmière ambulante qui a travaillé dans l'agence l'été dernier et au commencement du printemps a fait un bon travail. Elle se donnait beaucoup de peine pour soigner ses malades et pour instruire les gens sur l'hygiène et la propreté. Elle visitait les maisons et parlait aux gens de ces importantes questions dans un langage clair. Le Dr Plasson a accompagné le groupe des payeurs. Il a rapporté que la santé des sauvages était satisfaisante. Les sauvages de cette agence, malgré la sévérité de l'hiver, ont fait une bonne saison de chasse. Le prix des fourrures s'est élevé, cette saison, de sorte que les revenus de ce chef se sont augmentés et ont été une bonne aubaine pour les chasseurs et leurs familles. Le poisson, le gibier et le lapin ont été abondants. Ils ont donc fourni une bonne quantité de nourriture. A cause de la mauvaise saison qui s'est fait sentir presque partout, plusieurs jardins de sauvages n'ont pas bien réussi. Cela a été décourageant et malheureux. Il n'y a pas eu de cas d'extrême pauvreté. Quelques-uns ont eu un peu de misère, mais, pour un hiver aussi dur, cette misère a été relativement légère.

AGENCE DE NORWAY HOUSE.

Les sauvages de cette agence sont membres de la tribu des Cris du Marais. Il y a une légère proportion d'Ojibways. La langue parlée est surtout le Cri du Marais. Un certain nombre de sauvages comprennent et parlent l'anglais.

De mois en mois, au cours de l'année, je recevais des rapports sur la santé des sauvages de cette agence. Elle a été satisfaisante, en somme. Le Dr H. C. Norquay est le médecin de cette agence. Il s'occupe de ce travail. Ils s'est assuré le concours d'une infirmière entraînée. L'hôpital de Norway House fonctionne depuis quelque temps. C'est une bonne maison bien outillée, bien pourvue de personnel et ayant tout ce qui peut rendre le travail efficace. Le Dr Norquay traite ici plusieurs des malades. Il est bien aidé dans cet excellent travail par l'infirmière, Mme Dent, une gentille femme, dont l'entraînement et le tempérament la rendent admirablement apte à remplir ses fonctions avec efficacité. Cette organisation, l'institution et le personnel tel que constitué répondent aux besoins des malades de ce district et de la contrée environnante d'une manière satisfaisante. La nomination des garde-malades voyageuses au lac Cross, au lac Fendu et à Nelson House est un autre mouvement profitable aux sauvages que le département a encouragé. Celles qui ont été nommées sont de bonnes femmes qui s'habituent à ce travail depuis quelques années. Cette besogne est maintenant organisée et sera avantageuse pour les sauvages. Le Dr Norquay a accompagné le groupe des payeurs du traité dans tout leur voyage pendant la saison de 1915. Il a déclaré dans son rapport avoir trouvé satisfaisante la santé des sauvages demeurant sur les réserves des îles.

D'après les rapport que j'ai reçus des parties les plus lointaines de ce district éloigné, il semble que les sauvages ont passé un assez bon hiver malgré l'extraordinaire sévérité du froid qui s'est fait sentir dans tout le district. La chasse aux animaux à fourrure a été un succès. Ces animaux étaient nombreux et les prix qu'on a obtenus pour les fourrures ont été beaucoup plus élevés qu'au cours de l'hiver de 1914-15. La hausse de ces prix a augmenté les revenus des chasseurs, et ils ont pû pourvoir mieux à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Le poisson, le lapin et le gibier ont aussi été en abondance, de sorte que cette source d'alimentation a été bonne. On n'a rapporté aucun cas d'extrême pauvreté. En tant que j'ai pu le savoir, les provisions fournies par le département pour les miséreux ont rendu de bons services.

La construction et la mise en exploitation partielle du chemin de fer de la Baie d'Hudson a été de quelqu'avantage pour les gens qui vivent près de cette grande ligne.

Plusieurs y ont travaillé. Le chemin de fer a réduit le coût des provisions que ces gens achetaient. Il a aussi amélioré indirectement le marché des fourrures, vu que les acheteurs peuvent maintenant venir plus facilement. Jusqu'ici, par conséquent, la construction de cette ligne a beaucoup aidé les sauvages, au point de vue matériel. L'effet moral ne s'est pas encore fait sentir.

AGENCE DE LA BAIE D'HUDSON.

Dans cette agence, il y a deux réserves: celles de York Factory et de Churchill. Toutes les deux sont le long de la rive ouest de la baie d'Hudson.

Au moment où j'écris ce rapport, il n'a pas été nommé d'agent régulier pour surveiller ce travail. La surveillance de ce travail est faite par la gendarmerie à cheval. Le rapport des travaux par eux soumis donnera sans doute tous les détails concernant ce district.

Les sauvages vivent exclusivement de chasse et de pêche, et ils vivent dans des conditions qui ne peuvent pas beaucoup s'améliorer.

Nous n'avons pas reçu de mauvais rapports sur la santé.

Les gens de York Factory appartiennent principalement à la tribu des Cris du Marais. Les gens de Churchill sont de la tribu des Chipewyan.

REMARQUES GÉNÉRALES.

J'ai peu à ajouter sous ce titre, m'étant efforcé de donner tous les renseignements possibles sous les autres rubriques. Je puis cependant déclarer que le commerce des boissons enivrantes avec les sauvages a été la plus grande cause de difficultés à laquelle nous ayons eu à faire face dans nos rapports avec les sauvages. La vague de prohibition qui semble maintenant se répandre sur tout le pays aura sans doute un bon effet sur la réglementation de ce trafic. Les officiers chargés de s'occuper de cette question ont été actifs et énergiques dans la recherche et la punition de toutes les infractions aux règlements qui régissent ce commerce.

Je dois faire rapport qu'un certain nombre de sauvages se sont enrôlés dans la milice et sont maintenant sous les drapeaux. Quelques-uns sont à la ligne de feu, d'autres s'y en vont et un plus grand nombre se préparent. Cet enrôlement est volontaire. Il a eu lieu à la suite du désir qu'avaient les sauvages de défendre leur roi et leur pays. L'esprit de loyalisme est louable.

Les sauvages ont toujours montré leur appréciation du traitement que le département leur accorde, et ils sont reconnaissants de la manière fidèle avec laquelle toutes les promesses sont remplies, suivant les conditions du traité, et pour le soin et la protection qu'il leur donne.

RAPPORT DE THOS. W. HARRIS, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DE FORT-SIMPSON, TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Santé et hygiène.—La santé a été bonne au cours de l'année; aucune épidémie n'a prévalu. Il y a eu 8 décès dont trois ont été causés par la tuberculose, deux par la pneumonie, deux par des tumeurs et un par le ramollissement du cerveau. Les sauvages qui vivent dans les tentes s'occupent de les tenir propres et de changer de place quand c'est nécessaire, mais ceux qui restent dans des maisons laissent beaucoup à désirer au sujet de l'hygiène.

Occupations.—Tous les sauvages de cette agence sont des chasseurs et des trappeurs. La baisse des prix des fourrures due à la guerre européenne a grandement diminué leurs revenus ces deux dernières années. L'orignal semble se faire rare dans la contrée et les lapins ont presque complètement disparu. La pêche est pauvre, et en hiver on ne peut prendre aucun poisson dans les petits lacs dans la partie du pays fré-

quentée par les sauvages de cet endroit. Les sauvages sont disposés à travailler à n'importe quoi lorsqu'ils peuvent trouver quelqu'un pour les employer, mais la demande de main-d'œuvre est faible. Ceux qui ont des maisons ont généralement un petit morceau de terre sur lequel ils cultivent des pommes de terre, mais comme ils quittent leurs maisons l'hiver pour aller à la chasse, les pommes de terre gèlent et ils sont obligés de demander des semences chaque printemps. La terre, le long du fleuve Mackenzie est propre à la culture des pommes de terre et des autres légumes. Les longues heures de soleil de l'été hâtent la maturité.

Machines et instruments aratoires.—Les sauvages ne possèdent aucun instrument, sauf quelques-uns une bêche. Ils n'en ont pas besoin maintenant, leur culture étant très minime et fort simple.

Constructions.—Presque tous les sauvages à l'aise ont de petites maisons ou cabanes où ils passent une partie de l'hiver. Ces cabanes sont construites en bois rond. Les toits sont faits avec des perches recouvertes de terre et parfois d'écorce de pin, ce qui les protège bien contre la sévérité de l'hiver du nord. En été, ils vivent dans des tentes et se transportent au gré des exigences de l'alimentation.

Caractéristiques et progrès.—Une remarquable caractéristique de ces gens semble être le défaut d'initiative et d'énergie. Une fois au service des autres, ils donnent satisfaction; mais ils sont très paresseux dans l'accomplissement de leurs devoirs de tous les jours lorsqu'on les laisse à eux-mêmes. Ils sont respectueux des lois et comprennent le bon sens. Ils ont un grand respect pour l'uniforme de la gendarmerie royale. Malheureusement, ils ont de vieilles superstitions qui ont une tendance à retarder leurs progrès, mais cela va disparaître avec le temps, comme la chose a eu lieu chez les sauvages des prairies. Comme chasseurs, les jeunes qui poussent semblent beaucoup inférieurs à leurs pères. Cela peut être dû au fait que le gibier se fait rare.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cet endroit ne s'enivrent pas. Autrefois, ils faisaient une sorte de bière, mais cette coutume est complètement disparue, en tant que je puis le savoir, depuis l'arrivée d'un détachement de gendarmerie à cheval. Leurs mœurs s'améliorent et l'ancienne coutume de changer de femmes est maintenant inconnue. Depuis plusieurs années, ces gens sont strictement monogames. S'ils sont portés à l'exagération, ils ne sont pas foncièrement menteurs, et les cas de vol sont rares. Il ne semble pas y avoir de raisons pour que les sauvages de cette agence deviennent aussi indépendants et capables de vivre par eux-mêmes que ceux des autres parties du Canada.

RAPPORT DE GERALD CARD, AGENT DES SAUVAGES DANS L'AGENCE DE FORT SMITH, TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Des Chipewyan, à Fond-du-Lac (Lac Athabaska), Fort Chipewyan, Fort Fitzgerald, Fort Smith et au Grand Lac-des-Esclaves; des Cris, à Fort McMurray et à Fort Chipewyan; des Esclaves à la Rivière au Foin et au Grand Lac-de-l'Esclave; des Couteaux Jaunes à Grand Lac-de-l'Esclave.

Occupations.—Presque tous les sauvages de cette agence vivent de chasse, de piégeage et de pêche. Ils pêchent soit pour se nourrir, soit au profit de la compagnie pour laquelle ils travaillent. Il ne se vend pas de poisson, vu que personne n'en prend assez. Jusqu'ici, le commerce des fourrures a été la seule industrie de cette agence.

Animaux.—A part quelques sauvages de Fort Smith et de Fort Fitzgerald, les gens de cette agence n'ont pas d'animaux, sauf des chiens. A ces deux endroits, il y a quelques chevaux.

Comme il y a abondance de pâturage dans la contrée située à l'ouest de Fort Smith et comme les moyens de transport s'améliorent, les sauvages commencent à demander

les animaux qu'on leur a promis, disent-ils, lorsqu'ils ont fait un traité avec le gouvernement.

Instruments aratoires.—Comme pour les animaux, les sauvages de Fort Smith et de Fort Fitzgerald possèdent seuls des instruments aratoires. A ces endroits, quelques-uns ont des voitures.

Bâtiments.—La plupart des sauvages vivent dans des maisons de bois rond. Elles sont assez chaudes, l'hiver, et, à mon avis, ne sont pas insalubres lorsqu'il y a un foyer. Il s'est fait peu de nouvelles constructions au cours de l'exercice, car on ne pouvait pas acheter de bois ni de bardeau.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages au cours du dernier exercice a été bonne. Il y avait le nombre habituel de malades lors des paiements du traité et vers le jour de l'an, mais pas plus que de coutume. On n'a rapporté aucune épidémie. L'établissement à Fort Smith d'un hôpital dirigé par les Sœurs de la Charité a répondu à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps. Vu la grandeur du district et le nombre des infirmités dans les différentes bandes, cette institution peut prendre des proportions considérables. Deux grandes tentes, récemment achetées par le département, serviront ce printemps au traitement des tuberculeux. Comme par le passé, le Dr McDonald, médecin du département, fait de longs voyages, l'hiver et l'été, à partir de Fort Smith. La nomination d'un médecin à cet endroit et l'établissement d'un hôpital ont été des aubaines, non seulement pour les sauvages mais aussi pour les métis et les blancs.

Il y a peu de progrès en matière d'hygiène, mais comme les bandes sont nomades, l'insalubrité est moins grande qu'on pourrait s'y attendre.

Tempérance et moralité.—Les sauvages, à tout prendre, sont tempérants. Aucune difficulté n'a été causée au cours de l'exercice par les tentatives de vente de spiritueux. Comme il n'y a pas de blancs avec les sauvages, il n'y a dans cette agence aucune difficulté à appliquer la loi.

Quant à la moralité, le patient enseignement des missionnaires et l'exemple de bonne vie qu'ils donnent aux sauvages, exercent d'année en année une influence visible; s'il n'y avait pas d'ifluences contraires les progrès seraient beaucoup plus appréciables.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont respectueux des lois, doux et timides, mais ils ne sont pas progressifs. Ils sont toujours près de la misère et de la famine. Que les pelleteries se vendent cher ou bon marché, les sauvages sont toujours pauvres. Ils croient en une providence qui domine tout et qui leur donnera toujours du caribou de même qu'aux bonnes dispositions du gouvernement. L'achèvement de la construction du chemin de fer jusqu'à Fort McMurray, ce printemps, amènera des gens civilisés, si l'on peut ainsi parler, à peu de distance. Les circonstances vont changer. Quel changement va-t-il en résulter dans le caractère des sauvages? Cela reste à savoir.

RAPPORT DE HENRY CONROY CONCERNANT LES AGENCES DE FORT SIMPSON ET DE FORT SMITH, TERRITOIRE DU NORD-OUEST.

AGENCE DE FORT-SMITH.

Par suite de la démission de M. A. J. Bell, en février 1915, le Dr A. McDonald, de Fort Smith, a reçu instruction d'agir comme agent des sauvages jusqu'à l'arrivée de M. G. Card, en juin, lequel avait été nommé agent des sauvages.

Bâtiments.—Les bâtiments des quartiers généraux de l'agence comprennent la maison de l'agent, le bureau, l'entrepôt, l'étable et le hangar; et cette année on a terminé la construction d'une maison pour l'interprète.

On cultive comme jardin un morceau de terre d'environ un acre. Il rapporte bien, quoique le sol soit léger et sableux. Il y a de bonnes clôtures et le terrain paraît propre et soigné. On a récemment fini de creuser un puits qui donne assez d'eau pour les besoins du personnel de l'agence.

Ferme expérimentale.—M. R. Salmon, qui était commis lorsque M. Bell était agent s'est aussi intéressé d'une manière active à la ferme expérimentale qu'il y a à environ 12 milles de Fort Smith. Il a cependant pris du service dans un bataillon d'Edmunton qui est parti pour aller combattre outre-mer. Il n'y a, par conséquent, personne pour remplir sa place à l'heure actuelle.

Je suis d'avis qu'il serait dans l'intérêt du ministère de l'Agriculture de prendre à sa charge l'administration de la ferme expérimentale à cet endroit, comme il l'a fait à Fort Vermillon. Elle est trop éloignée des quartiers généraux de l'agence pour être bien surveillée et si elle doit donner des résultats, il faudrait qu'un cultivateur y réside.

Scierie.—Depuis l'an dernier, la scierie a souffert beaucoup de dommages par suite de l'écroulement du toît dû à l'enfoncement des fondations. La chaudière a aussi une tendance à se déplacer. Elle est trop proche d'un vieux puits qui ne sert plus, et comme le sol environnant se creuse graduellement le support naturel de la chaudière s'en va.

Il faudra réparer le toit de manière à ce que la machinerie ne soit pas exposée à la température et il faudra reculer la chaudière. Quand on fera ce travail, je suggérerais qu'on dispose autrement la machinerie de la scierie de manière à ce que les billes puissent être maniées plus rapidement. Jusqu'ici, il fallait tirer les billes sur le rivage et les traîner vers la passerelle de charge à l'aide de chevaux; mais d'après le plan de construction proposé pour le bâtiment principal, afin que les billes puissent venir directement de la rivière dans la scierie, au moyen d'une roue et d'un câble, il semble que ce serait une bonne occasion de s'arranger en conséquence pendant la reconstruction rendue nécessaire par suite des dommages subis et des défauts qui doivent disparaître.

Le personnel de l'agence comprend l'agent, le commis et l'interprète.

AGENCE DE FORT SIMPSON.

Les bâtiments actuels de l'agence consistent dans la maison de l'agent et la grange ou l'étable. Les édifices sont construits sur un terrain loué de la compagnie de la Baie d'Hudson; mais je suggérerais qu'on fasse les démarches nécessaires pour faire transférer les lots 16, 18, 20, 22, et 24, qui comprennent en tout 115 acres de terres du ministère de l'Intérieur, de manière à former une nouvelle réserve d'agence. Cela donnerait tout l'espace voulu pour l'agence et pour une ferme.

La scierie fonctionne depuis assez longtemps. Elle fournit le bois dans la localité et en envoie aussi aux colonies de Providence et de la Rivière-au-Foin.

Les travaux agricoles qui sont actuellement sous la direction de l'agent, M. T. W. Harris, produisent de bons résultats. L'ancien instructeur agricole, M. Dennies von der Osten, autrefois lieutenant dans le 74e des Hussards de l'armée allemande a quitté ses occupations dans l'hiver de 1914 pour aller rejoindre l'armée allemande. Malgré les obstacles placés sur son chemin par la gendarmerie, il est entendu qu'il s'est rendu en Allemagne. La vacance créée par son départ n'a pas été remplie, et comme l'agent Harris remplit ses fonctions d'une manière très satisfaisante sans nuire au travail régulier de l'agence, je crois qu'un instructeur agricole à Fort-Simpson n'est pas nécessaire.

Au lieu de nommer un instructeur agricole pour surveiller les expériences de culture à Simpson, je suggérerais que l'agent Harris soit autorisé à engager temporairement des hommes de l'endroit pour l'aider au besoin.

Le personnel comprend l'agent actuel, l'ingénieur et l'interprète.

RAPPORT DE THOS E. DONNELLY, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DE L'ASSINIBOINE, SASKATCHEWAN.

Bandes.—La réserve de l'Assiniboine est occupée par des membres de la bande Porte-la-Bouillotte. Les Sioux de Moosejaw, établis à quelque distance sont sous la surveillance de cette agence.

Occupations.—Les principales occupations sont la culture, l'élevage, la vente du foin, des piquets et du bois de chauffage. La vente du bois de chauffage pourrait se faire sur une échelle beaucoup plus considérable car il y a beaucoup de bois. Le bois qu'on vend est vite remplacé par une repousse rapide de tremble, de saule et de bouleau. Les revenus, de ce chef, sont toujours faciles à obtenir, et les sauvages ne pourraient pas s'en passer.

Machines et instruments aratoires.—La plupart des sauvages qui cultivent ont une bonne quantité d'instruments aratoires, sauf les jeunes qui ne font que commencer à emprunter de l'agence les machines dont ils ont besoin, de temps à autre. Ces gens possèdent en commun et utilisent une batteuse mécanique sous la surveillance d'un instructeur agricole. Quelques-uns des cultivateurs remisent leurs instruments avec soin tandis que d'autres se soucient peu de leurs machines, mais quand ils se rendront compte de la difficulté d'acheter ces machines ils y feront plus attention.

Bâtiments.—Chaque année, il y a une amélioration considérable dans les maisons que construisent les sauvages. Quelques-uns ont de bonnes maisons de bois sur des fondations de pierre ou de béton avec des caves à légumes. Un plus grand nombre ont des maisons dont les murs sont en bois rond et les toits de bois. Elles sont bien plâtrées et sont blanchies à la chaux. L'ancienne maison de bois rond couverte en gazon ou en terre, sera bientôt une chose du passé. Les étables requièrent des améliorations. On en obtiendra de meilleurs résultats plus tard, quand ces étables seront chaudes et que les animaux pourront plus facilement supporter un dur hiver comme celui que nous venons de passer.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne. En juin, il y a eu une épidémie de fièvre scarlatine et de rougeole qui s'est attaquée à nombre d'enfants. Heureusement il n'en est mort qu'un. Les naissances ont excédé les décès au cours de l'exercice. Les jeunes femmes montrent des progrès dans le soin de leurs enfants. Elles les exposent moins que les anciens. La tuberculose sévit parmi les sauvages sous différentes formes, mais il est surprenant de voir combien d'années cette maladie peut être tenue en échec. Quelques jeunes personnes ont les écrouelles. Le médecin les traite continuellement. Cette maladie semble diminuer. Ls sauvages ventilent leurs maisons avec plus de précautions. La plupart tiennent leurs maisons propres. Ils la lavent et la désinfectent par intervalles. Ils blanchissent leurs maisons à la chaux par mesure hygiénique. Ces sauvages sont très particuliers, souvent plus que leurs voisins les blancs. Ils râtèlent leurs cours à et et brûlent tous les rebuts dès que la neige disparaît au printemps.

Caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont industrieux et leurs finances s'améliorent d'année en année. Les gens instruits font de meilleurs progrès. Ils prennent soin de leurs épargnes et pourvoient mieux à leurs besoins futurs. Je remarque beaucoup d'amélioration sous ce rapport. Cela va sans doute continuer.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont très tempérants. Leurs mœurs sont bonnes.

SIOUX DE MOOSEJAW.

Ces sauvages ne sont pas sous le traité. Quelques-uns vivent à la Montagne-Boisée, d'autres demeurent dans la cité de Moosejaw et d'autres encore résident dans diverses petites villes entre ces deux endroits.

Occupations.—Plusieurs de ces gens travaillent pour les cultivateurs et les éleveurs. D'autres sont établis sur une petite réserve à la Montagne-Boisée et élèvent des chevaux. Quelques-uns passent une partie de leur temps à chasser.

Bâtiments.—Ils n'ont pas beaucoup de bâtiments. Ils vivent sous des tentes.

Santé et hygiène.—Ils semblent être en bonne santé et n'avoir pas besoin de secours médicaux.

Tempérance et moralité.—Ces gens sont tempérants. La gendarmerie du Nord-Ouest postée à Moosejaw et à la Montagne-Boisée les surveille de près. On me dit de temps à autre qu'on n'a pas de difficulté avec eux.

Leurs mœurs sont bonnes.

RAPPORT DE J. A. ROWLAND, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE BATTLEFORD, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Cette agence comprend 11 bandes: les Stonies, les Faisan-Rouge, les Foin-d'Odeur, les Faiseurs-de-Corail, les Petit-Pin, les Lac de la Prairie, les Moosomin, les Enfants-du-Tonnerre, les Saulteux du lac au Brochet, les Lac Witchekan et les Poule-d'Eau. Les trois dernières bandes ne sont pas sous le traité.

Tribus.—Les Faisan-Rouge, les Foin-d'Odeur, les Faiseurs-de-Corail, les Petit-Pin, les Lac de la Prairie sont des Cris. Les Lac au Brochet et du Lac Witchekan sont les Saulteux. Les Moosomin, les Enfants-du-Tonnerre et les Poules-d'Eau, sont des Cris pour la plupart. Il y a aussi des Saulteux. Les Stonies appartiennent à la tribu des Assiniboines et Stonies.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémies au cours de l'hiver, sauf les rhumes. La santé a été excellente et la population de l'agence s'est pas mal augmentée. Par suite d'une meilleure manière de vivre, la tuberculose diminue. Les maisons sont plus propres et mieux ventilées, et les nouveaux bâtiments sont plus hygiéniques. La mortalité infantile a beaucoup diminué. Grâce aux efforts des surveillantes à domicile, les enfants qui vont aux écoles sont propres et bien vêtus. De bons progrès couronnent les efforts qui ont été faits et les encouragent.

Occupations.—Toutes les bandes de l'agence, sauf les Saulteux, s'occupent de culture. L'an dernier, on a cultivé plus de terre que de coutume et avec succès. Le grain a donné sept fois plus que l'année précédente, et celui qu'on a vendu a été classé comme n° 1 et n° 2. A cause de la sécheresse de l'automne, on a labouré peu de terre. On a ouvert beaucoup de terre nouvelle à la culture, et on a mis beaucoup plus de terrains en jachère. Plusieurs élèvent des bestiaux. Les autres industries sont la chasse, le piégeage, la pêche, la vente du foin, du bois et des piquets de saule. Plusieurs, l'automne dernier, ont mis leur grain en meules et sont allés battre pour les colons, ce qui leur a fait gagner assez d'argent.

Animaux.—Toutes les réserves de cette agence sont propres à l'élevage. Il y a de bons pâturages et du foin en abondance. Le bétail s'est augmenté au cours de l'exercice et a été bien soigné. L'élevage est, à mon avis, l'industrie la plus importante à laquelle les sauvages puissent se livrer. Elle pourrait les rendre indépendants. On prend des mesures plus sévères pour les empêcher de tuer inutilement et de vendre leurs bestiaux.

Instruments aratoires.—A l'exception de la bande du lac des Prairies, les sauvages de cette agence sont bien pourvus d'instruments aratoires. Ils les ont achetés eux-mêmes et en prennent soin. Les Enfants-du-Tonnerre et les Stonies ont acheté de nouveaux instruments et les payent avec le produit de leurs intérêts.

Bâtiments.—La plupart des bâtiments de cette agence sont en bois rond avec des toits de bardeaux ou de chaume. Ceux qu'on a construits ces dernières années sont plus grands et mieux finis. L'an dernier, les Stonies ont compris la nécessité de meilleures habitations et ils en ont construit quatre nouvelles qui leur font honneur.

D'autres achètent des matériaux pour en construire encore l'an prochain. La plupart des maisons sont pourvues de bons meubles et on en achète de nouveaux de temps à autre.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont respectueux des lois, paisibles et patriotes. L'an dernier, ils se sont beaucoup intéressés à la guerre. Ils ont souscrit plus de $5,000 au fonds patriotique et aux divers autres fonds. Ils se montrent aussi plus désireux d'arriver. Ils cultivent davantage et récoltent en proportion. Aucun sauvage n'est excusable de se trouver dans le besoin. Ceux qui travaillent vivent aussi bien que leurs voisins les blancs. La paresse n'est pas encouragée et ceux qui sont sans expédients apprennent à compter sur eux-mêmes plutôt qu'à se fier aux secours.

Tempérance et moralité.—A part quelques cas d'ivresse qui m'ont été signalés, les sauvages sont tempérants. Les mœurs s'améliorent et les époux restent généralement fidèles à leurs femmes. Je les ai déconseillés de vivre ensemble sans se marier, et l'an dernier, tous les jeunes qui ont pris des femmes se sont mariés devant l'Eglise. Il y a encore place pour des progrès, mais les résultats des dernières années sont bons.

RAPPORT DE S. A. MILLIGAN, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE CARLTON, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: William Twatts, Petaquakey, Mistawasis, Ahtahkakoop, Kenemotayo, Lac-Pélican, Lac-Montréal et Sioux Wahpaton.

Santé et hygiène.—Dans cette agence, la santé générale a été bonne. Comme d'habitude, il y a eu de la tuberculose, de la bronchite et de la pneumonie, et en décembre, la grippe a indisposé plusieurs sauvages pour trois ou quatre semaines. Nous avons pris les précautions usuelles contre la picote et les autres maladies contagieuses, ce qui les a chassées

Occupations.—Les sauvages de cette agence s'occupent de culture, d'élevage, de chargement, de chasse et de pêche. Les plus intelligents s'arrangent pour bien vivre en dehors de l'agence. L'un est comptable, trois ou quatre sont de bons charpentiers et deux détiennent des certificats de mécaniciens.

Bâtiments.—La plupart sont en bois rond. Ils sont bien bâtis et pourraient facilement devenir salubres et commodes. Mais souvent les intérieurs sont sales et en désordre. Les exceptions sont rares.

Les granges et les autres dépendances construites par les sauvages sont du type habituel et, comme les maisons, sont généralement en bois rond. Il est difficile de comparer les deux sortes de bâtiments, cependant.

Animaux.—Les bestiaux et les chevaux augmentent et ceux qui en ont en ont eu bien soin, l'an dernier surtout, pendant l'hiver qui a été rigoureux.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont bien pourvus de machines aratoires. Plusieurs ont tout ce qu'il faut pour exploiter des fermes de 2 à 3 cents acres. Sauf quelques-uns, ils prennent bien soin de leurs instruments.

Caractéristiques et progrès.—Généralement parlant, les sauvages de cette agence sont respectueux des lois.

Leurs progrès cependant sont plus lents qu'on ne pourrait s'y attendre, en tenant compte des avantages qu'ils ont à leur portée.

Ceux qui s'adonnent à des occupations régulières font généralement en sorte de donner satisfaction, mais on ne peut pas dire la même chose de ceux qui ne travaillent qu'à intervalles irréguliers; cette dernière classe comprend invariablement presque tous les anciens élèves ou plutôt une grande partie d'entre eux. Bien que cette assertion puisse paraître étrange, je n'hésite pas à dire que les élèves qui reçoivent assistance immédiatement après leur sortie de l'école réussissent rarement, s'ils réussissent, avant que trois ou quatre ans ne se soient écoulés.

Ce qui manque à ces jeunes gens plus que toute autre chose, c'est l'expérience en agriculture, et ils ne peuvent l'acquérir qu'en travaillant avec quelque personne capable de leur enseigner.

Après avoir reçu un semblable cours d'instruction agricole, ils seraient dans une position telle que l'assistance ordinairement accordée aux anciens élèves par le département, si elle leur était donnée alors, serait appréciée à sa juste valeur, et on obtiendrait partout des résultats infiniment meilleurs.

Tempérance et moralité.—Il n'y a pas eu de condamnation pour ivresse pendant l'année; il n'a pas été rumeur non plus qu'on se livrait à l'ivrognerie dans les réserves. Ceci, cependant, peut être attribué au fait que le commerce des liqueurs dans toute cette province est maintenant sous le contrôle absolu du gouvernement provincial.

A l'exception de quelques cas désespérés, la conduite et la moralité de ces sauvages ne peuvent être considérées comme au-dessous de la moyenne.

RAPPORT DE E. TAYLOR AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DU LAC CROCHE, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Cette agence comprend quatre bandes: Cowesses Kahkewistahaw, Ochapowace et Sakimay et Petit-Os.

Santé et hygiène.—La santé générale a été bonne. La tuberculose et les écrouelles sont ce que les sauvages ont de plus pernicieux. Plusieurs ont mal aux yeux. Les règlements sanitaires sont mal observés par les vieux. Mais à tout prendre, il y a de la propreté sur les personnes et dans les maisons.

Occupations.—La culture du grain et l'élevage sont les principales industries de l'agence. Plusieurs sauvages vendent du bois de chauffage, des piquets de clôture, du foin, de la racine de sénéga, dans les villes environnantes. Les jeunes et les gens d'âge moyen font de la culture et de l'élevage avec plus de zèle qu'auparavant. Plusieurs jeunes gens se sont engagés chez des blancs comme employés de ferme et ont donné satisfaction.

Instruments aratoires.—On est bien pourvu d'instruments et on en prend assez bien soin.

Habitations.—Il y a plusieurs bonnes résidences couvertes en bardeaux sur les réserves. Les cabanes basses en bois rond avec des toits de gazon sont encore en majorité. Mais on tend à construire de bonnes maisons couvertes en bardeaux et à crépir les murs avec de la chaux et du sable, plutôt qu'avec de la terre. Nous encourageons les bonnes constructions.

Caractéristiques et progrès.—Plusieurs sauvages font des progrès. Ils s'intéressent de plus en plus à la culture, à l'élevage, au confort de leurs maisons, etc. Les bonnes récoltes et l'argent fait par ceux qui cultivent attirent l'attention de ceux qui vivent de la vente du bois et de la racine de sénéga et on s'attend à ce qu'un plus grand nombre s'adonnent davantage à la culture.

Tempérance et moralité.—Il y a eu peu d'infractions à la loi des spiritueux. S'il se vend de la boisson sur la réserve, cela se fait silencieusement car personne ne s'en aperçoit. En sommes les sauvages sont respectueux des lois et tempérants. Sauf trois ou quatre, ils ont de bonnes mœurs.

RAPPORT DE CHAS. P. SCHMIDT, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DU LAC-AU-CANARD, SASKATCHEWAN.

Bandes.—L'agence comprend les bandes suivantes: Lac-la-Noix, n° 90, Kinistuno, n° 91, Une-Flèche, n° 95, Barbus et Okemassis, n°s 96 et 97, John-Smith, n° 90 et James-Smith, n° 100.

Tribus.—Les bandes du Lac-la-Noix et Kinistino sont des Saulteux. Les Barbus et les Okemassis sont des Cris et les John-Smith sont des Cris des Marais.

Occupations.—Sur les réserves des Une-Flèche, et des Okemassis, des John-Smith et James-Smith la culture et l'élevage sont les principales occupations. Ces sauvages vendent aussi du foin, du bois et des piquets de clôture et ils chargent pour les traiteurs du nord. Plusieurs vieux chassent et arrachent de la racine de sénéga. Les jeunes femmes font des jardins et s'y intéressent beaucoup.

Au cours de l'été dernier, les sauvages des bandes Barbus et Okemassis ont fait 15 milles de clôture. Pendant l'été qui vient on en fera encore 7 ou 8 milles. Cette clôture, une fois terminée, enclora toute la partie de la réserve qui se trouve au sud du sentier Carlton. Le coût de cette clôture est payé à même le fonds de la bande.

Les sauvages du lac La-Noix et de Kinistino vivent surtout de chasse et de piégeage. Ils font un peu de culture mais il y sont très peu persévérants. Comme les autres bandes, ils arrachent des racines de polygales. C'est en grande demande, mais les prix payés au cours de l'été dernier étaient plutôt bas. Au cours de l'hiver dernier, les sauvages de lac La-Noix ont sorti assez de poteaux de mélèze pour clôturer leur réserve, ce qu'ils ont l'intention de faire pendant l'été qui vient.

Animaux.—Toutes les bandes de cette agence ont de bons troupeaux et de beaux bestiaux dont ils ont bien soin. Au cours de l'été, on a fait des ventes dans les différentes réserves pour disposer des animaux qu'on avait de surplus. La concurrence était serrée et les prix ont été satisfaisants. On encourage les sauvages à augmenter leurs troupeaux et c'est un peu ce qu'ils font. Plusieurs sauvages possèdent des chevaux, et bien que l'espèce qu'ils élèvent s'améliore parce qu'ils se servent de meilleurs étalons, ce n'est pas encore un succès, car il est presque impossible de les empêcher de monter les juments lorsqu'ils n'ont encore que deux ans. Les sauvages n'attachent pas beaucoup d'importance à la grosseur ou au type mais bien au nombre des chevaux qu'ils possèdent.

Instruments aratoires.—Les différentes bandes ont tous les instruments dont ils ont besoin pour travailler. Les quatre bandes qui font le plus de culture possèdent des batteuses mécaniques.

Bâtiments.—Il y a un progrès général dans la qualité des maisons que construisent les sauvages de cette agence. On se débarrasse des huttes couvertes en terre et on construit de bonnes maisons de bois rond couvertes en bardeaux, confortables et éclairées par de grandes fenêtres.

Santé et hygiène.—A quelques exceptions près, la santé des sauvages a été bonne. Quelques familles souffrent des écrouelles et il y a quelques cas de tuberculose. En janvier dernier, beaucoup de vieilles gens ont été indisposés par l'influenza et cinq vieilles femmes sont mortes. On observe assez bien les lois de l'hygiène. Ce qui indique le progrès accompli sous ce rapport, c'est le nombre des femmes qui tiennent leurs maisons nettes et à l'ordre.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont respectueux des lois et progressifs. Ils se montrent désireux de réussir et s'intéressent de plus en plus à la culture. Ils prennent un meilleur soin de leurs animaux et les nouveaux bâtiments qu'ils construisent sont plus solides et confortables. Les terrains des habitations qui souvent sont enclos indiquent qu'on s'intéresse à l'embellissement du chez-soi.

Un certain nombre traient les vaches et font du beurre. On se sert d'écremeuses sur les différentes réserves.

Tempérance et moralité.—Plusieurs sauvages sont adonnés à l'usage des boissons enivrantes, mais maintenant que la vente des spiritueux est restreinte, il leur est beaucoup plus difficile de s'en procurer. Les mœurs sont bonnes et n'ont rien de changé.

Le 22 et le 23 septembre, la société d'agriculture de la réserve de James-Smith a tenu sa première exposition annuelle dans les plaines de Pahoonan, sur la réserve. On y a exposé plusieurs centaines d'exhibits. Il y avait des chevaux, des bêtes à cornes, des moutons, des porcs, des poulets, des oies, des canards, toutes sortes de pro-

duits agricoles et horticoles, du cuir, des ouvrages de soie et de perles, des travaux de couture, de tricotage à l'aiguille et au crochet, des articles de cuisine, des pains, des gâteaux d'avoine, des pâtisseries, des confitures et des conserves, le vieil aliment délaissé, le pemmican, etc., etc. Les concurrents étaient des membres de la bande qui font partie de la société et les exhibits, sauf les chevaux, étaient la propriété *bona fide* des exposants et avaient été produits ou faits sur la réserve.

L'exposition, dirigée par un comité d'anciens élèves, sous la surveillance de l'instructeur agricole, a été un succès. Un grand nombre de gens de l'extérieur venus des villes et des cités environnantes, ont visité l'exposition et en sont repartis avec une opinion toute différente de celle qu'ils avaient auparavant touchant les expositions dans les réserves sauvages.

RAPPORT DE THOS CORY, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE LA MONTAGNE DE L'ORIGNAL, SASKATCHEWAN.

Bande.—Il n'y a qu'une bande dans cette agence; celle des Ours-Blancs mêlés.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de culture, d'élevage, de piégeage, et travaillent pour les blancs sur les fermes.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont bien pourvus d'instruments aratoires et en ont bien soin.

Bâtiments.—Il y a une grande amélioration dans les bâtiments construits au cours de l'année.

Santé et hygiène.—Il y a eu beaucoup de mortalité au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1916. Tous les décès ont été causés par la tuberculose sous quelque forme. On a bien nettoyé les environs des maisons et l'on s'est efforcé d'amener les femmes à tenir leurs maisons propres.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux et font certainement beaucoup mieux qu'auparavant au point de vue matériel.

Tempérance et moralité.—Ils sont très tempérants et assez moraux.

RAPPORT DE CHARLES R. EAGLE, SURVEILLANT DE LA RÉSERVE DES BOIS DE L'ORIGNAL, SASKATCHEWAN.

Tribu.—Ces sauvages sont des Dakotas.

Santé et hygiène.—Ils n'ont pas eu d'épidémie. L'hygiène est bonne.

Occupations.—Leurs principaux moyens de subsistance sont l'élevage, la culture, la chasse et le travail au service des cultivateurs.

Bâtiments.—Les sauvages de cette bande ont de confortables maisons de billes recouvertes de toits en bardeaux, et un certain nombre de bonnes et chaudes étables pour leurs animaux. Ils tiennent leurs maisons propres et nettes.

Bétail.—L'hivernement des bêtes à cornes et des chevaux s'est fait dans de bonnes conditions et les animaux sont bien soignés.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires sont en nombre suffisant pour les besoins de ces sauvages.

Education.—Il y a ici une école de jour sous la direction des autorités de l'église Méthodiste. L'assistance est assez bonne et les progrès réalisés assez satisfaisants.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très tempérants et très moraux.

RAPPORT DE W. SIBBALD, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS, SASKATCHEWAN.

Tribus.—Il y a sept bandes dans cette agence, connues sous les noms suivants: Lac-aux-Oignons, Lac-aux-Grenouilles, Keeheewin, Lac-Ile (Ministikwan) Joseph Grosse-Tête (Lac des Iles), Lac-Drôle (Lac Makwa) et Chipewyan.

Occupations.—Ces bandes appartiennent toutes à la nation des Cris, à l'exception de la dernière qui, comme son nom l'indique, appartient à la tribu des Chipewyans. Les trois premières vivent absolument de la même façon, leur principale industrie étant l'élevage des animaux et la culture, et, bien que leurs troupeaux ne soient pas aussi nombreux et leur quantité de grains aussi considérable que ceux et celles des bandes de certaines agences, cependant il est consolant de constater qu'elles font des progrès dans ces deux industries. Au cours de la dernière année, les sauvages de la bande de Keeheewin ont pu, pour la première fois, transporter leur grain à la minoterie pour le faire moudre, récoltant une provision de farine dont ils sont très fiers. Le sentiment d'indépendance dont font montre ceux qui ont été assez sages pour récolter du blé et avoir leur propre provision de farine a eu un bon effet sur les autres, et nous attendons de plus grands progrès sur ce point, cette année, si nous avons la chance de voir mûrir une aussi belle moisson. Les sauvages du Lac-aux-Oignons ont pu aussi se procurer plus de farine du blé récolté par eux-mêmes qu'en n'importe quelle autre année auparavant. Les membres du Lac-aux-Grenouilles n'ont fait que très peu de culture jusqu'ici, mais ils ont maintenant, prête pour la semence, une étendue de terre plus considérable que jamais auparavant.

Les animaux que possèdent ces bandes sont du nombre des plus beaux que l'on puisse voir dans la région, mais leur nombre n'augmente pas comme nous l'aimerions. Ces sauvages retirent aussi une bonne partie de leur revenu et de leur subsistance de la chasse, de la prise au piège et de la pêche; et plusieurs des plus jeunes hommes sont employés volontiers par les arpenteurs lorsqu'ils visitent ce district. Les trois autres bandes de Cris tirent leur subsistance entièrement de la prise au piège et de la pêche, leurs réserves étant bien situées pour ces chasses.

Les Chipewyans diffèrent d'une façon remarquable des sauvages Cris, et il n'y a aucune ressemblance entre leurs langages. Tandis qu'un grand nombre des sauvages Chipewyans peuvent parler le Cri, il n'y a que très peu de sauvages ou de blancs, autres que les Chipewyans eux-mêmes, qui parlent la langue des Chipewyans. Ils sont dans une certaine mesure énergique, mais en même temps entêtés, particulièrement en ce qui touche la prospérité. Ce n'est que depuis un petit nombre d'années qu'ils se livrent à l'agriculture; ils ont toujours eu des animaux qui sont devenus très mêlés, mais ils sont à refaire leurs troupeaux, grâce à l'introduction de mâles pur-sang fournis par le ministère. Ces sauvages ont toujours été de forts chasseurs, coutume qu'ils suivent encore avec succès. L'augmentation du prix de la fourrure cet hiver a permis à quelques-uns d'entre eux d'être passablement indépendants. L'an dernier et l'année précédente ils ont coupé un certain nombre de billots dont une certaine partie a été sciée en bois de construction le printemps dernier, et ce travail a été repris à la fin de février cette année et sera continué jusqu'au temps des semences.

Machines et instruments aratoires.—Les bandes ont les machines et les instruments aratoires nécesaires à leurs besoins.

Bâtiments.—Les bandes Chipewyan, Keeheewin et du Lac-aux-Grenouilles ont en grande partie de bonnes maisons de billes recouvertes de toits de bardeaux; il y a trois maisons en bois sur ces réserves. Au Lac-aux-Oignons il y a plusieurs bonnes maisons de billes recouvertes de toits de bardeaux, mais la plus grande partie des habitations de cette réserve ne sont que de misérables cabanes. Au Lac-à-l'Ile, au Lac Drôle et à la réserve de Joseph Grosse-Tête les bâtiments sont presque tous des cabanes faites de perches et de terre.

Santé et hygiène.—En général, la santé de la tribu a été assez bonne durant toute l'année. Sur la réserve des Chipewyans il y a eu, au cours de l'hiver, une épidémie de fièvre typhoïde qui a causé beaucoup de trouble; une épidémie de fièvre typhoïde a sévi aussi, mais avec moins de force, dans la réserve du Lac-aux-Grenouilles. Les décès attribuables à la maladie ne sont qu'au nombre de quatre. On a prodigué les soins médicaux convenables et les maisons ont été désinfectées afin d'empêcher la propagation de l'épidémie. On a toujours soin chaque année de nettoyer les alentours des maisons, au printemps.

Traits caractéristiques et progrès.—Les bandes qui travaillent deviennent plus industrieuses, surtout en ce qui concerne la culture, et, pour ce qui est des sauvages qui font la chasse, ils sont plus actifs dans leurs chasses. Les bandes sont toutes soumises à la loi, et, lorsque des offenses sont commises, la cause est généralement due à des influences extérieures. En général, ils sont plus à l'aise maintenant qu'ils l'étaient il y a un an.

Tempérance et moralité.—Quant à l'usage de spiritueux, il n'y en a pas beaucoup qui n'en prendront pas lorsque l'occasion s'en présentera; mais on ne peut pas dire que ce sont des buveurs d'habitude.

Sous certains rapports leur morale est relâchée; mais au point de vue de l'honnêteté, la plupart d'entre eux sont très scrupuleux.

Arpentage.—On a arpenté une réserve, au cours de l'exercice qui vient de finir, pour chacune des bandes de Joseph Grosse-Tête (Lac des Iles) et Lac Drôle (Makwa).

RAPPORT DE M. CHRISTIANSON, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE PELLY, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes:— Côté, La-Clef Keeseekoonse et Rivière-la-Vallée.

Occupations.—Une grande partie de ces sauvages se livrent à la culture et à l'élevage du bétail, tandis que d'autres gagnent leur vie en vendant du foin et du bois dans les villes voisines. Il y en a encore un petit nombre qui suivent la vieille vie de chasse et de prise au piège, et les sauvages de la Rivière-la-Vallée font la coupe de bois dans une certaine mesure durant la saison d'hiver, ce qui leur rapporte de bons revenus. La plupart des sauvages qui se sont livrés à la culture, cette année, ont été particulièrement heureux en récoltant la plus belle moisson encore vue dans cette agence; ils ont battu 54,890 boisseaux et la qualité a été en moyenne très bonne. Ils ont aussi ouvert une étendue considérable de nouvelle terre. La force motrice dont ils se sont servis pour faire ces travaux a été surtout des bœufs, et le travail accompli a été aussi bien fait que celui fait par leurs voisins blancs. Les troupeaux de cette agence ont diminué durant les dernières années, mais il y a eu une augmentation cette année sur toutes les réserves, et, grâce à une surveillance soignée, l'industrie de l'élevage devrait devenir une source abondante de revenus. Dans la plupart des cas, l'on prend un grand soin des animaux, mais, sans doute, il y en a toujours quelques-uns qui ne réalisent pas que le bétail demande du soin, et ils n'en prennent soin que lorsque cela leur convient.

Machines et instruments aratoires.—Quelques-uns des sauvages possèdent toutes les machines nécessaires pour la culture générale, tandis que d'autres n'ont pas celles nécessaires à leur propre usage et doivent se fier sur le secours de leurs voisins. Deux des bandes possèdent leurs machines pour battre le grain, lesquelles sont conduites par des sauvages. La plupart de ces sauvages négligent beaucoup leurs instruments aratoires, étant portés à les laisser à l'endroit quelconque où ils s'en sont servis la dernière fois et ils n'essaient jamais de les réparer tant qu'ils n'en ont pas besoin.

Bâtiments.—Un certain nombre des habitations ont été améliorées par des annexes et des réparations générales, mais on a bâti un bien petit nombre de nouveaux bâtiments. Bien que dans certains cas, les bâtiments soient petits, la plupart sont très confortables.

Santé et hygiène.—Il n'y a eu aucune maladie contagieuse cette année. Tous les sauvages ont joui de la meilleure santé durant les mois d'été; mais, par suite du froid excessif durant l'hiver, la bronchite, la pneumonie et la grippe ont sévi fortement, mais il n'y a pas eu de mortalités dues à ces maladies. Il y a les cas ordinaires de tuberculose chez ceux qui en souffrent depuis longtemps et d'autres maladies de moindre importance, et tous les cas ont été soignés attentivement par les officiers du bureau de santé. La plupart des sauvages tiennent leurs maisons très nettes, et commencent à se rendre compte de la nécessité de l'hygiène.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a un bon nombre de jeunes gens dans chaque bande qui sont ambitieux et font de bons progrès dans l'étude de l'agriculture, mais l'influence des personnes les plus âgées avec leurs superstitions et leurs croyances de l'ancien temps nuit beaucoup à l'avancement de ceux qui font des progrès. Tous les sauvages de cette agence obéissent à la loi et sont d'une nature pacifique, et leur conduite a été aussi bonne qu'elle pouvait l'être. Comme les résultats obtenus dans la culture l'indiquent, ils ont fait des progrès très satisfaisants.

Tempérance et moralité.—Quant à l'ivrognerie, il est consolant de remarquer que ce mal diminue d'intensité dans cette agence; on n'en a découvert que quelques cas durant l'année, et ce n'étaient pas des cas sérieux.

La morale de ces sauvages, dans certains cas, n'est pas la meilleure; mais il paraît y avoir beaucoup de progrès sous ce rapport.

Patriotisme sauvage.—Depuis la déclaration de la grande guerre actuelle les sauvages se sont beaucoup intéressés aux progrès de la guerre, un grand nombre d'entre eux étant des abonnés de journaux quotidiens. Les personnes âgées qui sont incapables de lire s'informent constamment aux quartiers généraux de l'agence des nouvelles de la guerre, et une division de l'Association de la Croix Rouge a été organisée tout récemment parmi eux, et ils semblent tous être anxieux d'aider du plus qu'ils le pourront dans ce grand conflit. Déjà vingt-quatre de nos jeunes gens, tous gradués des écoles, se sont enrôlés dans les rangs du 188ème bataillon, et plusieurs autres ont manifesté leur intention de faire de même dans l'avenir.

RAPPORT DE H. NICHOL, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE QU'APPELLE, SASKATCHEWAN.

Tribus ou nations.—Quatre tribus sont représentées dans cette agence, ce sont: les Sioux, les Cris, les Saulteux et les Assiniboines.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Muscowpetung, n° 80; Pasqua, n° 79; Piapot, n° 75; et Bœuf-Debout, n° 78.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de culture et d'élevage. Ils s'intéressent de plus en plus, chaque année, à cette industrie. Chaque sauvage possède son propre troupeau de bêtes à cornes, pourvoit aux étables et au fourrage. On n'a pas de difficulté à engager les sauvages à avoir soin de leurs animaux. A cause de la saison défavorable, des hauts salaires payés à l'extérieur, des bas prix du grain, et d'un marché ouvert pour le bois, le foin et les piquets, les sauvages ont perdu beaucoup de l'intérêt qu'ils portaient à la culture, pendant un certain temps. Cependant, ils se rendent de nouveau compte des bénéfices qu'ils peuvent retirer de la culture, et les deux dernières saisons font preuve d'une amélioration notable dans cette industrie.

Les bandes Piapot et Muscowpetung, principalement, possèdent de vastes prairies. Quelques-uns des sauvages dépendent de la vente du foin, du bois et des piquets pour subsister. Le nombre des sauvages qui gagnent leur vie de cette façon augmente graduellement.

Malheureusement, la bande du Bœuf-Debout a un bien petit enclos pour ses animaux, et l'approvisionnement du foin est limité. Pour ces raisons ces sauvages ne s'engagent pas bien fortement dans l'élevage des animaux.

La qualité des chevaux des différentes réserves s'améliore d'année en année. Sauf quelques exceptions, la catégorie des chevaux varie des chevaux pesants pour la culture aux chevaux pour fins générales.

On constate une amélioration sensible dans le soin que l'on prend des chevaux. Presque partout on constate qu'ils sont bien soignés durant l'hiver et en très bon état pour entreprendre les travaux du printemps.

Quelques sauvages font la chasse des animaux à fourrure durant la saison permise, lorsque les prix sont hauts. Aucun de ces sauvages ne dépend entièrement de la chasse pour subsister.

Machines et instruments aratoires.—En général, tous les sauvages sont bien pourvus d'instruments aratoires, la bande du Bœuf-Debout en particulier. Ils ne prennent que peu de soin de leurs machines et de leurs instruments aratoires. Les quatre bandes possèdent en commun une batteuse.

Bâtiments.—Sur la réserve de Muscowpetung toutes les habitations sont des maisons en bois. Sur les trois autres réserves elles sont faites de billes, et ont des toits de bois ou de bardeaux. Il reste bien peu de vieilles maisons à toiture en boue, et elles disparaissent graduellement.

Santé et hygiène.—Durant l'année écoulée, la santé générale des sauvages a été très bonne. Outre les scrofules et la consomption, il n'y a eu aucun signe de maladie ou d'épidémie. Les signes visibles de la consomption et des scrofules semblent disparaître d'année en année, et j'attribue ce fait à ce que les sauvages deviennent mieux constitués et plus aptes à se débarrasser, jusqu'à un certain point, des effets de ces maladies.

On a moins de difficulté à engager les sauvages à tenir plus propres les alentours de leurs maisons. Leur manière de tenir la maison s'améliore graduellement.

Les sauvages s'en tiennent encore aux vieilles étables dont les murs sont faits de billes et les toits de piquets. Ces étables sont assez confortables, et dans la plupart des cas sont très bien entretenues.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont naturellement indolents, mais la nécessité de faire de plus grands efforts, chaque année, pour les pouvoirs des choses nécessaires à la vie, lesquelles augmentent de prix et de variétés, et le désir de mieux vivre, a pour effet de les rendre plus actifs. Une amélioration sensible peut être constatée dans leur manière de vivre, et il n'y a pas de doute qu'ils s'enrichissent et sont plus prospères.

Tempérance et moralité.—Il n'y a eu qu'un cas d'ivrognerie durant l'année. On peut dire que cela n'est pas dû seulement au fait qu'ils en craignent les conséquences, bien que ce soit là une bonne raison, mais cela est dû dans une certaine mesure à la connaissance de ses mauvais effets, et au désir d'en triompher.

Les mœurs de ces sauvages s'améliorent d'année en année, et sauf de très rares exceptions, on ne rencontre aucune difficulté à ce sujet.

RAPPORT DE WILLIAM MURISON, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DES BUTTES DE TONDRE, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Muscowekwan, George Gordon, L'Etoile-du-Jour, Pauvre-Homme et Lac-la-Pêche.

Occupations.—La culture, l'élevage, la chasse, la chasse au piège, l'extraction de la racine de senega et la coupe du bois de chauffage pour la vente, les piquets de saule, la fabrication des robes en peaux de lapin, la verroterie, le tannage, l'ouvrage de fermiers et de batteurs sont les principales occupations de ces sauvages.

Machines et instruments aratoires.—Ces sauvages sont assez bien pourvus d'instruments aratoires que l'on se procure dès que l'on en a besoin. La grande difficulté pour ceux qui commencent est d'obtenir les chevaux de travail nécessaires à

leurs travaux de culture, mais j'ai constaté que celui qui s'est procuré ses instruments aratoires par ses propres efforts en prend un bien plus grand soin que ceux à qui ils ont été donnés.

Bâtiments.—Chaque année on remarque un progrès dans le confort de leurs habitations, sauf chez les Muscowehewans.

Santé et hygiène.— En général, la santé a été bonne durant l'année dernière dans toute l'agence. Les cas de scrofules, qui jadis étaient si communs, deviennent de plus en plus rares chaque année. J'attribue cela à une meilleure nourriture et à une plus grande propreté. Les déchets qui s'accumulent près des maisons durant l'hiver sont ramassés et brûlés au printemps.

Bétail.—On s'est procuré une quantité suffisante de nourriture pour les animaux, et il n'y a eu que bien peu de pertes durant l'hiver. Les animaux sont en un très bon état de santé.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence obéissent à la loi, et, sauf quelques exceptions, sont industrieux et actifs dans les habitudes qui leurs sont propres. On les demande durant la saison du battage, et leurs recettes durant cette saison représentent une somme considérable d'argent. Ils ne sont pas intéressés, en général, d'une façon bien sérieuse à la culture, bien qu'il y en ait un certain nombre qui réussissent bien. La manière dont ils ont préparé leurs labours d'été et leur défrichement l'an dernier indique un progrès très sensible, comme on le constatera partout. Sur les réserves Muscowekewan et Etoile-du-Jour, les récoltes se feront au mois de juillet. Sur les trois réserves les récoltes ont été assez bonnes et plus de 40,000 boisseaux de grain ont été battus. La seconde récolte dans les champs a été coupée et a servi de nourriture pour les animaux.

RAPPORT DE W. B. CROMBIE, INSPECTEUR POUR L'INSPECTORAT DU NORD DE LA SASKATCHEWAN.

Cet inspectorat comprend les agences suivantes:—Carlton, Lac-aux-Canards, Battleford, Lac-aux-Oignons, et de l'Ile-la-Crosse, ainsi que la réserve des Bois-de-l'Orignal.

Les paiements des pensions pour l'Ile-la-Crosse ont été faits l'été dernier sous la direction de M. William McKay, aidé de M. Holroyd, comme commis, et du Dr Stuart Reid, comme aide-médecin.

Ils ont quitté Prince-Albert, le 11 juin, et sont revenus en passant par Le-Pas vers la fin de septembre. Ils firent le voyage dans des difficultés considérables par suite des eaux basses. Le chef de l'expédition a rapporté que, nonobstant la diminution dans la demande de la fourrure, les sauvages étaient bien pourvus, ayant en abondance du poisson et du gros gibier. Le médecin n'a trouvé rien de sérieux de nature à être noté dans son rapport.

L'industrie de la culture sur les réserves dans cet inspectorat, dans presque tous les cas, accuse une plus grande activité et de plus considérables récoltes.

Quelques-unes des récoltes obtenues par des sauvages sur une ou deux des réserves ont été très satisfaisantes, assurément, et peuvent être comparées favorablement à celles obtenues par des colons blancs dans les environs.

La dernière saison est considérée comme ayant été une bonne saison, et il est encourageant de constater que la récolte totale de blé et d'avoine, pour la quantité, pour la qualité et la moyenne à l'acre a été de beaucoup supérieure à celle d'aucune autre année. Il y a aussi eu une augmentation dans le nombre d'acres de terre mise en culture.

Dans l'agence du Lac-aux-Canards, la récolte totale que l'on a obtenue a été de beaucoup plus considérable que les récoltes précédentes, et la moyenne sur certaines réserves, pour le blé, a été de 26 boisseaux à l'acre, et pour l'avoine, 36·75 à l'acre.

Sur les réserves du Barbu et Une-Flèche, les résultats n'ont pas été aussi bons. Au commencement de l'été, il y a eu une sécheresse exceptionnelle qui a nui aux récoltes et la production a été petite. Cet état de choses s'est produit dans le canton voisin occupé par des blancs où la récolte a été à peu près la plus faible de tout l'ouest.

Les réserves de l'agence de Battleford ont un nombre bien plus considérable d'acres de terre en culture qu'en aucune année auparavant. La moyenne pour l'avoine a été à peu près la même qu'auparavant; tandis que sur une réserve la moyenne pour le blé a été de 33 boisseaux à l'acre. La plupart du grain a été de la meilleure qualité et à une cote exceptionnellement élevée.

Sur une ou deux des réserves de l'agence du Lac-aux-Oignons, où la culture du grain n'a été commencée que depuis quelques années, les résultats sont très satisfaisants, et les bandes, trouvant que la culture du grain est avantageuse, augmentent considérablement le nombre d'acres de terre devant être mise en culture.

Sur la réserve des Bois-de-l'Orignal, les travaux de culture sont encore bien restreints, mais il y a un plus grand nombre d'acres de terre en culture.

Sur plusieurs des réserves la culture maraichère et le soin des jardins sont encourageants, et dans quelques cas cela a rapporté des revenus considérables.

L'industrie de l'élevage dans presque toutes les agences est en assez bon état, et, à l'exception d'une ou deux réserves, on constate une augmentation dans le nombre des troupeaux.

Comme résultat de la générosité du ministère qui a fourni des mâles pur-sang, la qualité des animaux de race continue de s'améliorer et quelques-uns des troupeaux sont particulièrement beaux. Comme résultat, le bœuf mis sur le marché a, dans presque tous les cas, fait une très bonne figure.

La plupart des réserves sont propices pour l'élevage des animaux et on peut s'y procurer une bonne quantité de foin. Dans plusieurs cas un revenu considérable provient de la vente du foin, et dans presque toutes les réserves une quantité suffisante de foin a été réservée pour l'usage durant l'hiver, et, comme résultat, nonobstant la rigueur de l'hiver dernier, les animaux étaient en très bon état et l'on a atteint le minimum de pertes par suite de négligence.

Dans l'élevage des chevaux, cependant, les mêmes succès n'ont pas été obtenus, et, tandis que bien des bandes ont augmenté le nombre de leurs chevaux, l'augmentation n'est pas encore ce qu'elle devrait être.

Il convient de faire remarquer que l'on constate chez les sauvages le désir d'améliorer leurs habitations. Bien qu'il y ait encore beaucoup à désirer au point de vue de l'amélioration, il est intéressant de constater qu'ils s'éloignent graduellement des maisons faites de perches et recouvertes de boue. Sur quelques-unes des réserves de bonnes maisons de bois ont été érigées, là où il a été possible de se procurer des planches par suite du fait que les sauvages scient eux-mêmes leur bois. Ces maisons sont bien construites, et dans bien des cas, sont convenablement garnies de meubles modernes. Sur presque toutes les réserves les maisons sont faites de billes; mais dans bien des cas la partie supérieure de la maison est faite en bois de charpente et a un toit en bardeaux.

On constate avec plaisir qu'au moins quelques-unes de ces maisons sont tenues proprement et sont nettes, et dans bien des foyers le travail des anciennes élèves est remarquable. Dans quelques cas, j'ai constaté que quelques-unes des habitations non seulement sont bien garnies, mais les fenêtres sont propres et sont garnies de rideaux et de stores.

Les efforts constants que font les agents pour toujours rappeler à la mémoire des diverses bandes les sujets de propreté et de ventilation, de même que l'enseignement de l'hygiène à l'école, commencent à avoir un bon effet, et on remarque que dans au moins certains cas, les maisons sont aussi bien ventilées que propres.

Il n'y a eu aucune épidémie sur les réserves l'an dernier, et, en général, la santé de toutes les bandes, sauf les maladies chroniques, a été bonne.

La plupart des membres de ces bandes obéissent à la loi et ils deviennent plus actifs, et les résultats encourageants obtenus dans la culture et l'élevage des animaux au cours de l'an dernier ont, dans bien des cas, servi à les pousser à faire de plus grands efforts.

Il est aussi digne de remarquer que plusieurs des bandes ont contribué généreusement aux différents fonds patriotiques.

RAPPORT DE W. M. GRAHAM, INSPECTEUR DE LA SASKATCHEWAN-SUD.

AGENCE DE PELLY.

Un changement a eu lieu dans l'administration de cette agence au mois de mai dernier,—M. Blewett a donné sa démission et M. Christianson a été nommé pour lui succéder.

Les sauvages de cette agence ont eu une récolte exceptionnellement belle l'an dernier; de fait, je crois que c'est de beaucoup la plus belle qu'ils aient encore eue. Ce résultat les a grandement encouragés. Ils ont bien travaillé et ont préparé une grande étendue de terre durant l'été.

Cette agence possède tous les instruments aratoires nécessaires.

L'industrie de l'élevage à Pelly a subi un grand retard pour une cause ou une autre. Les troupeaux ont été de beaucoup diminués et il faudra des années pour les ramener à l'état où ils étaient il y a quelques années. Au mois de décembre dernier j'ai acheté 80 jeunes vaches pour la bande du Côté, à même les fonds de la bande, et j'ai l'intention d'en acheter 80 autres le mois prochain.

Je ne puis dire que j'ai constaté un avancement quelconque chez ces sauvages au cours des dernières années. Ils semblent vivre sans beaucoup d'effort, et se contentent de vivre librement et facilement.

Les élèves qui ont gradué dans les écoles peuvent faire bien plus que ce qu'ils ont fait, sauf un ou deux, qui ont fait de réels progrès.

Au cours de l'été dernier, j'ai passé une bonne partie de mon temps dans cette agence, donnant des instructions au nouvel agent pour l'accomplissement de ses devoirs et surveillant l'érection de la nouvelle école sur la réserve du Côté qui est encore en voie de construction. J'ai fait six visites à l'agence au cours de cet été.

Un grand nombre des jeunes gens de cette agence se sont enrôlés, et au moment où j'écris, déjà dix-neuf s'en sont allés, et on me dit que d'autres les suivront.

AGENCE QU'APPELLE.

Sur l'ordre du ministère, j'ai visité cette agence dans le but d'y faire une inspection, du 5 au 22 octobre.

J'y ai aussi fait quatre voyages au cours de l'été, dans le but de surveiller la construction de vingt-trois nouvelles maisons que l'on était en train de construire sur la réserve de Muxcowpetung. Ces maisons ont été payées à même les fonds de la bande, et sont toutes faites en bois de charpente.

Sur la réserve de Pasqua les sauvages ont eu une belle récolte; mais dans les autres réserves, elle n'a pas été aussi bonne.

AGENCE ASSINIBOINE.

Les sauvages de cette agence ont eu une récolte exceptionnellement bonne l'an dernier, et, comme résultat, ils ont passé un très bon hiver. De constants progrès sont réalisés à cet endroit, et les anciens élèves font de constants progrès, non seulement dans la manière qu'ils cultivent, mais dans leur manière de vivre.

Un grand nombre des anciens élèves s'amassent des biens et commencent à réaliser que cela paie de donner une attention immédiate à la culture. Les personnes âgées, au nombre d'environ vingt-cinq, reçoivent régulièrement la ration que le gouvernement distribue aux destitués.

La bande a tout ce qu'il lui faut pour la culture, de beaux chevaux et de bons instruments aratoires, et je suis heureux de dire qu'elle a bien peu de dettes.

AGENCE DU LAC-CROCHE.

J'ai visité cette agence au mois d'août et de nouveau au mois de février dans le but d'y faire une inspection générale. Ces sauvages ont eu une récolte splendide l'an dernier et ont passé un bon hiver. Cette agence a donné de bons résultats, l'an dernier, et je crois qu'elle a fait un pas dans la bonne voie.

AGENCE DE LA MONTAGNE DE L'ÉLAN.

J'ai visité cette agence au mois de mars. Il y a eu progrès ici l'an dernier. Les sauvages cultivent mieux et vivent dans de meilleures maisons. Cette bande, comme la plupart des autres dans cette région de la province, a eu une splendide récolte l'an dernier, et, comme conséquence, ces sauvages ont pu acheter des objets nécessaires à leurs travaux.

A cette agence, j'ai rencontré des sauvages qui ont pris le meilleur soin de leurs animaux, et ici encore il y en a d'autres qu'il faut constamment surveiller.

Les sauvages de cette agence sont comparativement libérés de dettes.

AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE.

J'ai visité cette agence au mois de mars, et ai eu bien des difficultés à m'y rendre à cause du mauvais état des chemins; mais j'ai eu l'occasion de visiter les deux maisons d'école, l'externat et trois réserves.

J'ai remarqué du progrès dans la manière dont les sauvages de la bande Gordon font leurs travaux de culture. Cette bande a eu une bonne récolte l'an dernier, ce qui l'a beaucoup aidée. Il a grêlé considérablement sur les réserves de Muscowehewan et de l'Etoile-du-Jour et la perte a été grande; en conséquence, les sauvages de ces deux réserves ont été incapables de payer toutes leurs dettes. Cependant, ils ont vendu quelques animaux, ce qui les a aidés considérablement. Les étables sont en très bon état aux réserves Gordon et Etoile-du-Jour. A la réserve de Muscowehewan, il y avait place à une amélioration et dans les maisons et dans les étables.

AGENCES DES BUTTES-LA-LIME.

Les sauvages de cette agence ont en culture la plus grande étendue de terre qu'ils aient encore eue, et jusqu'au 22 juillet, tout promettait un magnifique résultat. En ce jour une effroyable tempête de grêle et de vent a complètement rasé la récolte, et la perte subie par ces sauvages sera de $50,000 à $60,000. Toute cette étendue a été labourée cet été, et l'on mettra en culture au printemps la plus grande étendue de terre connue dans l'histoire de cette agence. Heureusement, ces sauvages ont bien peu de dettes.

Près de cinquante pour cent des jeunes gens de cette colonie s'en sont allés à la guerre; au moment où j'écris, quinze se sont enrôlés.

RAPPORT DE J. H. GOODERHAM, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DES PIEDS-NOIRS, ALBERTA.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages Pieds-Noirs sont la culture, l'élevage, coupe du foin, travail dans les houillères, et emploi chez les fermiers voisins. Nous avons environ quatre-vingts hommes qui cultivent leur quart de section chacun. Ces emplacements sont entourés de clôtures. Nous avons aussi des pâturages, des cours et des jardins entourés de clôtures. Des réserves de chemin sont faites autour de chaque section. Ces fermes ont donné plus de 100,000 boisseaux de blé et d'avoine durant la saison de 1915. Nous essayons d'habituer les sauvages à faire de la bonne culture. Un grand nombre des sauvages de la bande ont des bêtes à cornes et des chevaux, ce qui leur rapporte un revenu considérable. Il y a une quantité suffisante de foin sur la réserve pour l'usage des sauvages et la vente. Il y a aussi de riches dépôts de charbon, et les sauvages gagnent des sommes considérables d'argent en travaillant dans les houillères et en vendant le charbon. Les revenus de la bande se trouvent beaucoup augmentés par les salaires payés par les cultivateurs blancs, et en même temps le sauvage apprend comment le cultivateur blanc travaille et conduit ses affaires.

Machines et instruments aratoires.—Les membres de cette bande apprennent comment se servir de leurs instruments aratoires afin d'obtenir de meilleurs résultats chaque année, et à mesure qu'ils en connaissent la valeur, ils en prennent le plus grand soin. Ils sont bien pourvus, et les instruments aratoires sont bien abrités et entretenus.

Bâtiments.—On fait subir bien peu de changements aux anciennes maisons des sauvages, parce que ceux qui les occupent attendent l'érection de nouvelles maisons qui seront érigées suivant des conditions arrêtées. Sur presque toutes les fermes se trouvent des maisons en bois de charpente de quatre chambres, très bien construites, assises sur des fondations de béton; ces maisons ont une cave, un bon système de ventilation, et un foyer dans chacune. Il y a aussi des remises pour le bois, des hangars pour les voitures, une étable pouvant contenir quatre chevaux et une faucheuse pour le foin. La plupart des fermiers ont aussi des greniers portatifs. De plus, il y a à l'usage des sauvages deux vastes greniers d'entrepôt, un sur chacune des fermes des instructeurs, et quatre vastes entrepôts pour les instruments aratoires. On a construit un certain nombre de bonnes maisons à deux chambres pour les personnes âgées, qui ont aussi des remises pour le bois, des tables, des hangars pour les voitures et des faucheuses pour le foin. Toutes ces améliorations, de même que le coût primitif des clôtures, des chemins, de l'ouverture de la terre, etc., sont payées à même le fonds des bandes suivant certaines conditions arrêtées.

Santé et hygiène.—En général, la santé de la bande a été très bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie. Les maisons, particulièrement les nouvelles, et les propriétés sont très propres et entretenues en un très bon état. Il n'y a pas de doute que la ration régulière de bœuf frais et de farine, pourvue d'après les conditions du traité, contribue à maintenir la bonne santé.

Traits caractéristiques et progrès.—Il n'y a pas beaucoup de changements à noter, si ce n'est chez ceux qui ont commencé à se livrer à la culture. Les cultivateurs apprennent à bien faire leurs travaux et au temps opportun. Sans doute il y a des échecs, ce à quoi nous nous attendions. Un bien plus grand nombre des hommes désirent maintenant faire de la culture. Les cultivateurs ont acheté plusieurs bons chevaux de travail à l'aide des revenus de la vente de leur grain, et se trouvent maintenant dans une position meilleure que jamais pour faire de la bonne culture et agrandir l'étendue de leur terre en culture. Ils apprennent aussi à envisager un peu l'avenir, et la plus grande partie laissent une partie des revenus de la vente de leur grain afin de pouvoir en retirer durant l'hiver et plus particulièrement durant la saison des semences. Quelques-uns d'entre eux prennent un soin tout particulier de leurs chevaux.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette bande obtiennent une quantité considérable de spiritueux, comme le prouve le grand nombre de poursuites pour ivro-

gnerie et de personnes vendant illicitement des spiritueux durant l'année. Ils sont probablement aussi moraux que la moyenne des bandes de sauvages.

RAPPORT DE W. J. DILWORTH, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DES GENS-DU-SANG, ALBERTA.

Occupations.—Les occupations de ces sauvages sont la culture, l'élevage, la coupe du foin et les travaux agricoles en dehors de la réserve.

Culture.—Cette occupation, commencée il y a environ sept ans, est maintenant la plus importante de la tribu, et a atteint son maximum l'an dernier. Grâce à la température favorable et aux efforts voulus et constants des cultivateurs sauvages eux-mêmes, une abondante récolte a été engrangée durant la bonne saison, et une étendue de terre double de celle qui a été ensemencée cette année a été préparée pour la récolte de l'an prochain. Mille acres de terre ont aussi été défrichés dans les prairies pour permettre à quatorze nouveaux fermiers de commencer leurs travaux.

Elevage.—Les sauvages du Sang possèdent un des meilleurs troupeaux de bœufs du Nord-Ouest. Ce troupeau a fourni toute la ration de la réserve, environ 350,000 livres de bœuf par année.

Coupe du foin.—La coupe du foin, qui, l'an dernier, a atteint son maximum a été diminuée cette année par suite de l'abondance du fourrage dans le district et par conséquent du manque de demande. Cependant, les sauvages, outre l'approvisionnement fourni à la réserve, ont pu vendre le surplus de leur foin à de bons prix.

Travaux agricoles.—Les colons blancs en dehors de la réserve ayant de grosses récoltes et les hommes étant rares, dans la première semaine du mois d'août, j'ai envoyé tous les sauvages capables de travailler et dont on n'avait pas besoin pour les travaux de la réserve pour trois mois ou jusqu'à ce que les travaux des récoltes soient terminés. Environ 150 paires de chevaux et 200 hommes se sont trouvés de l'ouvrage à des prix rémunérateurs et à la satisfaction de ceux qui les ont employés.

Instruments aratoires.—Ces sauvages prennent un bon soin des instruments aratoires qu'ils achètent à même leurs recettes, mais bien peu de soin des instruments achetés pour leur usage à même les fonds de la bande.

Bâtiments.—Chaque année qui passe nous permet de voir une amélioration sensible dans l'état des bâtiments. On construit de nouvelles maisons chaque année, et toutes contiennent un plus grand nombre de chambres, sont mieux ventilées et mieux éclairées. Comme résultat des travaux de culture cette saison, on est en train de construire un certain nombre de nouvelles maisons en bois de charpente de même que des étables.

Santé et hygiène.—Comme il y a chaque année une amélioration sensible dans l'état des maisons, et comme les sauvages changent chaque année leur nourriture d'une seule sorte de viande pour une nourriture faite de végétaux et de céréales, il y a une amélioration dans la santé en général. Les cas de scrofules sont moins nombreux et moins fréquents chez les enfants. Il y a moins de cas de tuberculose. Au cours de l'année, le nombre des sauvages de la bande a augmenté. Tandis que les anciennes maladies chez les sauvages sont moins fréquentes ou moins violentes, nous avons eu pour la première fois des cas d'appendicite, et trois patients ont subi une opération avec succès.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont naturellement des gens qui aiment le plaisir, et où qu'ils en soient rendus dans leur développement, les vieux particulièrement, regardent les jours aventureux du passé comme la vie idéale. Ces vieux sauvages sont orgueilleux et tirent gloire de leurs exploits et de leurs aventures du passé. Cet idéal subit un rapide changement. Chaque année qui passe les voit plus contents de faire des efforts constants et utiles dans la poursuite d'un but. Les peines et les fatigues d'une vie active les éloignent de leurs anciens désirs, les encouragent à

se faire un foyer, individuellement et séparément de leurs parentés; développent leur physique, leur mentalité et leurs mœurs, et leur donnent la constance qui assure des bénéfices stables, indépendamment de tout ce qui est en dehors de leurs propres efforts.

On constate un progrès sensible du côté pratique durant toute l'année, en ce sens que cela a beaucoup contribué à mettre dans l'obscurité les notions du passé et a fini par faire disparaître les instincts naturels qui font de ces sauvages des parasites pour la société et des mendiants dans leur vie privée.

Tempérance et moralité.—Comme l'année a été une année d'activité, il y a eu moins de cas d'ivrognerie et d'immoralité que d'habitude.

RAPPORT DE GEORGE H. RACE, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE D'EDMONTON, ALBERTA.

Bandes.—Cette agence se compose de cinq bandes: celles d'Enoch, de Michel, d'Alexandre, de Paul et d'Alexis.

Occupations.—La culture et l'élevage sont les occupations principales des sauvages de cette agence. Tous font plus ou moins de chasse lorsque les fourrures se vendent un bon prix, et, par ce moyen, s'assurent beaucoup de confort pour l'hiver lorsque les modes de revenus n'existent pas.

Machines et instruments aratoires.—Les sauvages de cette agence ont des machines et instruments aratoires de toutes sortes, achetés, pour la plupart avec leur argent, et desquels ils prennent bien soin.

Bâtiments.—En général, tous ces sauvages ont de bonnes maisons aux murs de billes, aux toits en bardeaux, et dont les planchers sont faits de bons bois. Les bâtiments de la ferme sont construits d'une manière semblable. Au cours de l'année, Alexandre, de la bande Enoch, s'est construit, lui-même, une belle et vaste écurie pour ses chevaux, ayant un comble, un plancher de madriers, des stalles pour cinq paires de chevaux et une chambre pour les harnais. Il y a beaucoup d'amélioration sous ce rapport.

Santé et hygiène.—En général, la santé des sauvages a été assez bonne durant l'année; mais, au cours de l'hiver, il y a eu un grand nombre de cas de grippe et de pneumonie. Il y a eu peu de mortalités, cependant. On prend toutes les précautions hygièniques habituelles, telles que le blanchissage des maisons à l'intérieur et à l'extérieur, et on veille attentivement à ce que les ordures ne s'amassent autour des maisons.

Traits caractéristiques et progrès.—Tenant compte de toutes les circonstances, la plupart de ces sauvages sont actifs et vivent bien eux et leurs familles; ils obéissent à la loi et s'enréchissent de jour en jour.

Tempérance et moralité.—Les spiritueux sont, sans doute, la grande plaie des sauvages; et ceux de cette agence ne sont pas meilleurs ni pire que ceux des autres agences. On peut dire que durant l'année on a fait un moins grand usage des spiritueux qu'auparavant; dans tous les cas, il y eut moins de cas d'ivrognerie condamnés. La morale s'améliore à mesure que l'usage des spiritueux diminue.

Remarques générales.—Pour la première fois, les sauvages de cette agence ont récolté une quantité considérable de grain. La récolte a été bonne et les prix réalisés ont été aussi hauts, et en quelques cas plus hauts, que ceux réalisés par nos voisins blancs. Je me plais aussi à dire que dans toutes les réserves les sauvages ont payé toutes les graines qu'on leur a fournies, et pour la première fois dans l'histoire de cette agence ils ont actuellement en leur possession leurs graines prêtes pour cette année. Il n'y a pas le moindre doute que ces sauvages font des progrès, comme l'ont remarqué plusieurs fois les étrangers qui passent par ces réserves .

RAPPORT DE J. BUTLIN, AGENT DES SAUVAGES D'HOBBEMA, ALBERTA.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Peau-d'Hermine, Louis-Bull, Montana et Samson.

Occupations.—La culture mixte, l'élevage, la coupe du foin pour l'usage personnel et pour la vente, le travail pour les fermiers voisins et la chasse, sont les principales industries auxquelles se livrent ces sauvages.

L'étendue de terre en culture a été agrandie durant la dernière saison, et les récoltes ont aussi été satisfaisantes.

Il y a d'excellentes prairies dans les réserves, et une grande partie des recettes provient de la coupe du foin.

Durant l'été, 156,540 pieds de bois ont été sciés à la scierie de l'agence pour les différentes bandes, et ce bois de construction leur sert à faire des améliorations sur leurs fermes.

Un grand nombre des sauvages profitent de la pêche au lac Pigeon, et la prise a été très bonne durant la dernière saison.

Machines et instruments aratoires.—Ces sauvages ont une bonne provision de machines modernes et ils ont acheté un grand nombre de nouveaux articles durant l'année. Dans presque tous les cas, ils prennent soin de leurs instruments.

Bâtiments.—Les bâtiments sont pour la plupart construits en billes, et généralement recouverts en bardeaux. A l'aide du bois qu'ils ont en leur possession, les sauvages ont beaucoup amélioré leurs habitations. Les maisons, sauf quelques-unes, sont assez bien meublées et bien tenues.

Santé et hygiène.—En général, la santé de ces sauvages a été assez bonne. Bien qu'il y ait eu un nombre considérable de cas de maladie due à la grippe et à la tuberculose, aucune épidémie n'a sévi parmi eux. Toutes les précautions hygiéniques sont soigneusement observées.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages obéissent à la loi et sont actifs. Leur état s'améliore constamment, en général; les travaux de la ferme sont suivis avec plus de succès qu'auparavant et les troupeaux accusent une petite augmentation.

Tempérance et moralité.—Il y a eu moins de cas d'ivrognerie durant l'année comparativement aux années dernières.

En somme, le sens moral de ces sauvages est assez satisfaisant, tenant compte des conditions dans lesquelles ils vivent.

RAPPORT DE HAROLD LAIRD, AGENT INTÉRIMAIRE DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DU PETIT-LAC-DE-L'ESCLAVE, ALBERTA.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Des Cris à Wabiskaw, au lac du Poisson-Blanc, au lac à l'Esturgeon, à la traverse de la rivière La-Paix, à la Petite-Rivière-Rouge, au creek à la Carpe, à la rivière Drifpile, à la rivière du Cygne et à Sawbridge; des Castors à Fort-St-Jean, à Dunvegan; des Cris et des Castors à Fort-Vermillon; de l'Esclave du Foin-Haut, et des Saulteux au lac Moverly.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de presque toutes les bandes a été excellente. Il n'y a eu aucune sorte d'épidémie.

Occupations.—La chasse, la chasse au piège et la pêche sont les principales occupations des sauvages. Ils s'occupent aussi d'un peu de culture et quelques-uns d'entre eux ont de petits jardins.

Bâtiments.—Il n'y a que des bâtiments faits en billes sur toutes les réserves, mais on construit graduellement des maisons plus grandes et meilleures.

Instruments aratoires.—La plupart des bandes possèdent des faucheuses pour le foin et aussi des outils de jardinage. Il semble impossible de faire comprendre aux sauvages de prendre soin de leurs instruments comme ils devraient le faire.

Bétail.—Ces sauvages ont gardé un bon nombre de chevaux. Sur quelques-unes des réserves, il y a des bêtes à cornes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont actifs dans la chasse et la prise au piège; ils sont paresseux par ailleurs. Etant donné leur manière de vivre, ils font bien peu de progrès

Tempérance et moralité.—En règle générale, ces sauvages sont tempérants. On n'a constaté que quelques cas d'ivrognerie durant l'année. Ils sont assez moraux.

RAPPORT DE H. A. GUNN, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE PEIGAN, ALBERTA.

Occupations.—Les sauvages s'occupent d'élevage et de culture. Le bétail augmente en nombre et la qualité s'améliore à cause de la qualité des mâles que nous avons fait venir chaque année, et du soin que l'on prend durant l'hiver à nourrir les jeunes vaches.

Les fermiers sauvages ont joui de la saison la plus favorable depuis que l'on a commencé à faire de la culture ici, grâce à la température propice et à la manière dont ils ont travaillé leurs terres, en préparant un bon lit pour la graine par un profond labour, et l'usage répété de la herse à disque et à chaînes.

Machines et instruments aratoires.—Il y a bien peu d'amélioration dans la manière dont ils prennent soin de leurs instruments aratoires. Dès que les fermiers deviendront propriétaires de leurs instruments aratoires, on remarquera une plus grande amélioration.

Bâtiments.—Quelques maisons ont été construites par les fermiers à l'aide des recettes réalisées par la vente de leurs récoltes, et une plus grande amélioration pourra être constatée lorsqu'ils se seront débarrassés de toutes leurs dettes et auront de l'argent pour payer les matériaux de construction.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne, sauf quelques cas de tuberculose. L'hôpital où l'on traite les cas de tuberculose est certainement un succès pour les enfants.

Leurs maisons sont tenues proprement en hiver, et tous les déchets sont râtelés et brûlés et les maisons désinfectées au printemps, dès qu'il leur est possible de se rendre à leurs fermes ou de vivre sous les tentes.

Il n'y a eu aucune épidémie et aucune maladie particulière cette année.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont industrieux, et, comme ils ont été bien payés pour leurs travaux durant la dernière saison, ils sont en bon état et se libèrent de leurs dettes.

Tempérance et moralité.—Il y a quelques ivrognes, et, comme ils ont eu plus d'argent à dépenser que d'habitude, il y a quelques cas d'ivrognerie de plus; mais la majorité sont tempérants.

Leurs mœurs ne se sont pas beaucoup améliorées et ne sont pas bien satisfaisantes.

RAPPORT DE M. CHARLES E. HUGHES, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DU LAC-LA-SELLE, ALBERTA.

Bandes.—Les bandes suivantes font partie de cette agence: celle du Lac-la-Selle, celle de James Seenum, celle de Chipewyan et celle du Lac-au-Castor.

Tribu.—A l'exception de la bande de Chipewyan, tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Cris.

Occupations.—On a fait beaucoup de culture et d'élevage sur les réserves du Lac-la-Selle et du lac du Poisson-Blanc, où l'étendue de terre en culture dépasse celle où l'on a fait la récolte l'année dernière. Les sauvages de ces réserves se livrent aussi passablement à la chasse et à la prise au piège. Les sauvages des réserves Chipewyan et du Lac-au-Castor font très peu de culture, lorsqu'ils en font, et dépendent tous de la chasse et de la prise au piège. Quelques-uns ont de petits jardins. Les sauvages de la réserve du Lac-au-Castor possèdent de splendides terres agraires, mais jusqu'ici il a été impossible de les amener à faire de la culture. Ils possèdent aussi de bonnes prairies, mais ils ne coupent pas beaucoup de foin.

Instruments aratoires.—La plupart des sauvages des réserves de Lac-la-Selle et du lac du Poisson-Blanc sont assez bien pourvus de machines agricoles, mais il est difficile de leur en faire prendre un bon soin.

Bâtiments.—Les bâtiments des réserves du lac du Poisson-Blanc et de Lac-la-Selle dénotent une bonne amélioration. Sur la réserve du lac du Poisson-Blanc, on a construit un bon nombre de bonnes étables cette année, de même que plusieurs bonnes habitations.

Santé et hygiène.—En général, la santé des sauvages a été très bonne cette année. Il n'y a eu aucune épidémie, sauf quelques cas de grippe. Il y a eu le nombre ordinaire de cas de rhume et de tuberculose. On a observé les règlements ordonnant de ramasser et de brûler les déchets.

Traits caractéristiques et progrès.—Tandis qu'il y a un bon nombre de sauvages de cette agence qui font quelque progrès, la grande majorité sont paresseux et indolents et ne pensent pas à l'avenir. Dès qu'ils peuvent obtenir ce qu'il faut pour manger, ils semblent être satisfaits.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages sont assez tempérants. Leurs mœurs ne sont pas très bonnes.

RAPPORT DE T. J. FLEETHAM, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE SARCIS, ALBERTA.

Santé et hygiène.—En somme, la santé des sauvages a été assez bonne, à l'exception de quelques cas de scrofules et de consomption, et une mortalité causée par la fièvre typhoïde. L'officier de santé et la garde-malade soignent régulièrement tous les cas. Toutes les maisons sont tenues assez proprement.

Occupations.—Les principales industries sont la culture, l'élevage des animaux, la coupe, le transport et la vente du bois, du foin et des fourrages, et le travail pour les cultivateurs du voisinage. Ces industries leur rapportent des sommes assez considérables, et ils pourraient gagner plus s'ils le désiraient.

Bâtiments.—Toutes les maisons et étables sont neuves et chaque famille est très confortable. Les maisons sont bien aérées. Il y a dans chaque maison une cheminée qui donne une bonne ventilation. Elles sont pour la plupart proprement entretenues, et bon nombre d'entre elles sont bien meublées.

Bétail.—Les bêtes à cornes et les chevaux ont été bien hivernés et bien nourris. Il y a une assez bonne proportion de veaux et de poulains. Bien que l'hiver ait été long et rigoureux, il y a eu très peu de pertes d'animaux jusqu'à cette date.

Instruments aratoires.—Jusqu'à ces derniers temps, ces sauvages ne prenaient pas beaucoup de soin de leurs instruments aratoires, mais ils s'améliorent sous ce rapport. Ils ont construit une grande remise, où la majeure partie de ces instruments sont emmagasinés durant l'hiver.

Caractéristiques et progrès.—Il y en a quelques-uns qui sont assez industrieux. Les autres s'améliorent graduellement. Si nous avons une bonne récolte cette année, cela les stimulera à l'avenir.

Tempérance et moralité.—La proximité de la réserve à la ville de Calgary permet trop souvent aux Sarcis de satisfaire leur penchant pour la boisson, qu'ils se procurent par l'entremise des métis. On fait tous les efforts possibles pour restreindre ce désordre. Les mœurs sont assez bonnes.

RAPPORT DE E. H. YEOMANS, AGENT TEMPORAIRE DE L'AGENCE STONY, ALBERTA.

Bandes.—Cette agence comprend trois bandes, les suivantes: Wesley, Patte-d'Ours et Chiniquay.

Santé et hygiène.—La santé de ces bandes a été bonne durant l'année; il n'y a pas eu d'épidémie ou de maladie contagieuse. Les bâtiments sont passés à la chaux et les maisons sont entretenues proprement. Ils sont portés à encombrer les maisons durant l'hiver.

Occupations.—Les principales occupations sont: la coupe du bois de corde, la chasse, l'élevage des animaux et la coupe du foin.

Bâtiments.—Les maisons sont ordinairement petites, et, sauf quelques exceptions, n'ont qu'une chambre. Les étables sont presque des hangars.

Traits caractéristiques et progrès.—Le sauvage de l'agence Stony n'est pas indolent, mais dépense son argent à mesure qu'il le gagne.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et les cas d'immoralité sont des exceptions. La bigàmie est une coutume commune.

RAPPORT DE J. A. MARKLE, INSPECTEUR DES AGENCES DES SAUVAGES POUR L'INSPECTORAT DE L'ALBERTA.

Il y a huit agences et dix-neuf réserves dans cet inspectorat.

Les agences sont celles des Gens-du-Sang, Piégannes, Pieds-Noirs, Sarcis, Stony, Hobbema, Edmonton et Lac-la-Selle.

La saison de 1915 a été la meilleure enregistrée jusqu'ici par les sauvages qui font de la culture. L'étendue de terre ensemencée était la plus grande que les sauvages de cet inspectorat ait jamais cultivée. Joe B. R. Medicine, un sauvage Pied-Noir, et Iron Shirt, un Piégan, ont eu les plus grosses récoltes de blé. Ces deux sauvages ont récolté plus de soixante boisseaux de blé de belle qualité à l'acre. Mike Bear Hat, un Pied-Noir, a battu 617 boisseaux d'avoine provenant de cinq acres de terre, soit une moyenne de 123 boisseaux à l'acre.

La bonne récolte de l'an dernier a beaucoup encouragé les sauvages à se livrer à la culture. On ensemencera probablement une plus grande étendue de terre dans cet inspectorat la saison prochaine.

En somme, l'industrie de l'élevage des bestiaux a été très satisfaisante. Les exceptions se trouvent aux réserves de Stony et du Lac-la-Selle et dans les endroits où il semble bien difficile d'empêcher les sauvages de tuer les animaux trop jeunes. Il y a des années, les sauvages Stony avaient environ 1,000 têtes de bétail, et maintenant 300 serait peut-être le nombre renfermant tout ce qu'ils ont.

L'usage des spiritueux n'a pas diminué chez les sauvages. La vente de liqueurs sera prohibée dans cette province après le 30 juin, et nous espérons que cela sera une grande bénédiction pour les sauvages.

RAPPORT DE HENRY A. CONROY, INSPECTEUR POUR LE TRAITÉ N° 8.

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur les affaires du Traité n° 8 pour l'année 1915.

Je suis arrivé à Edmonton le 5 mai, en compagnie de M. H. J. Bury, commis intérimaire pour le Traité n° 8, et après avoir vu la vérification de médecines et de produits pharmaceutiques, et l'achat d'autres objets pour les écoles, nous nous sommes rendus à Athabaska-Landing.

A cet endroit nous nous sommes embarqués sur la flotille des transports de la Northern Trading Company, sous la direction de M. Campbell Young, et avons quitté Athabaska-Landing pour entreprendre la descente de la rivière Athabaska le 19 mai. Grâce à l'état favorable des eaux, nous avons fait un voyage exempt d'accidents à travers les rapides de la rivière et sommes arrivés à McMurray, le 31 mai.

Les Cris et les Chipewyan de cet endroit ont manifesté un grand plaisir à l'arrivée des arpenteurs sous la direction de M. D. F. Robertson, de cette division, qui avait reçu instruction de dresser les plans des terres que les sauvages voulaient faire mettre de côté pour des réserves. Les terres ainsi choisies conviennent sous tous les rapports aux besoins des sauvages, et, maintenant que les travaux d'arpentage sont terminés, nous n'aurons plus à souffrir les ennuis des colons blancs venant s'établir sur les terrains des sauvages.

Lorsque le chemin de fer *Alberta and Great Waterways* sera complété jusqu'à McMurray, il y aura sans doute une poussée de colons dans ce district, et, à mon avis, on devrait encourager les sauvages à se fixer en permanence sur leurs réserves. Le meilleur moyen d'en arriver à ce point serait de nommer un instructeur agricole pour prendre la direction de ces bandes et pour accorder aux sauvages une certaine mesure de secours consistant en instruments aratoires, graines de semences, etc. Les outils envoyés à cette bande cette année ont été hautement appréciés, et l'on a veillé à ce qu'ils ne soient distribués qu'aux sauvages qui, de l'avis du chef, voulaient travailler et étaient capables de s'en servir d'une manière convenable.

Je suis heureux de déclarer qu'il n'y a pas eu un nombre extraordinaire de destitutions durant l'hiver dernier à cet endroit, et, d'une manière générale, les sauvages de la région du nord ont fait en sorte de pouvoir passer la saison d'hiver sans misère et sans souffrance. Je suis convaincu que cet état de choses est le résultat immédiat de la promptitude avec laquelle le ministère a pris les mesures nécessaires pour leur venir en aide au mois de septembre 1914, et est dû aussi à la manière loyale dont les différents officiers et les membres de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest se sont acquittés de la tâche de distribuer ces secours.

Il y a eu cinq naissances et 8 mortalités à cet endroit, représentant une diminution de 3, bien que plusieurs sauvages qui étaient absents l'an dernier sont revenus pour le paiement du traité cette année.

Nous avons atteint Chipewyan le 7 juin, et avons payé le traité à 235 sauvages de la bande des Cris et à 348 sauvages de la tribu de Chipewyan. Dans le premier cas, on a relevé 10 naissances et 5 mortalités, tandis que dans le deuxième cas il y a eu 14 naissances et 10 mortalités depuis l'an dernier.

Il n'y a pas eu un nombre extraordinaire de délaissés ici, bien que l'on ait rapporté que les sauvages de la bande de Chipewyan n'avaient pas fait de grands efforts, au commencement de l'hiver, pour se pourvoir eux-mêmes d'une façon convenable; mais l'officier commandant la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à cet endroit, le maréchal des logis Mellor, a réussi par ses propres efforts à les persuader de se conduire de manière à sauvegarder leurs intérêts, et le danger de nombreuses destitutions dans cette bande a été ainsi évité.

Une certaine quantité de munitions leur a été distribuée sous sa surveillance, et ils reçurent l'ordre de se rendre dans une autre région où le gibier étaient plus abondant.

Nous avons visité le pensionnat des Saints-Anges et un rapport concernant cette école est compris dans le rapport des écoles.

Le voyage pour nous rendre à Fond-du-Lac, à l'extrémité est du Lac Athabaska, a été fait sans accident, bien que, par suite des grands vents et des eaux par conséquent agitées, il a été plus long que d'habitude.

A cet endroit, nous avons payé le traité à 421 membres de la bande de Maurice. On y a relevé 22 naissances et 12 mortalités. Un certain nombre de sauvages qui étaient absents l'an dernier sont revenus pour le traité à cette occasion.

Le caribou a été abondant durant la saison d'hiver, et, par conséquent, les sauvages n'ont pas eu à souffrir de la rareté de la nourriture. Ils n'ont cependant fait aucun effort pour faire sècher une assez grande quantité de viande pour leurs besoins jusqu'au printemps, et, en conséquence, à mon arrivée on sentait que la nourriture se faisait rare. Lorsque j'ai distribué la ration du traité j'ai appuyé sur la nécessité de mettre de côté certaines quantités de viande et de poisson, lorsqu'il y a abondance, comme protection et pour leur permettre d'avoir de la nourriture lorsqu'il y aura disette.

Nous avons atteint Fort-Smith le 26 juin, et avons fait le paiement à 244 sauvages de la bande de Chipewyan. On a relevé 12 naissances et 4 mortalités, représentant une augmentation de 8. Durant le dernier hiver les choses ont été à peu près dans le même état à cet endroit que dans les autres postes. Les promptes mesures prises par la gendarmerie concernant la distribution judicieuse des provisions de secours laissées en leur soin ont suffi à empêcher le délaissement, et comme résultat, la bande n'a pas souffert du tout par suite de la dépression dans le commerce de la fourrure.

Nous avons fait le paiement à 146 membres de la tribu de Chipewyan et nous avons relevé 12 naissances et seulement 7 mortalités. La bande du Couteau-Jaune a diminué d'un membre, soit cinq naissances et 6 mortalités. Il y a eu une augmentation de 4 dans la tribu de l'Os-du-Chien, où il y a eu 11 naissances et 7 mortalités depuis l'an dernier.

Il n'y a pas eu de délaissement chez les sauvages des bandes du Couteau-Jaune et de l'Os-du-Chien, l'an dernier, mais une partie de la bande de l'Os-du-Chien a vécu dans une certaine misère jusqu'à ce qu'une dépêche ait été envoyée à la gendarmerie à Résolution, d'où l'on a envoyé des provisions.

Les sauvages de cet endroit ont compris la nécessité de chasser le gibier pour se procurer de la nourriture plutôt que de prendre des animaux à fourrure aux pièges, puisqu'ils ne reçoivent que de très bas prix pour les fourrures.

Nous avons visité le pensionnat et l'avons trouvé dans un état très satisfaisant.

A la Rivière-au-Foin 96 membres de la bande des Esclaves ont reçu le paiement et on a relevé 6 naissances et 2 mortalités, bien que plusieurs membres de la bande aient été absents cette année.

Un grand nombre des vieux, des sauvages infirmes, ont besoin de secours tels que des couvertures pour se protéger contre le froid en hiver, et je me permets de suggérer qu'on en envoie une petite quantité aux différents postes pour être distribuées aux sauvages qui le méritent.

A quelques-uns des postes sur le fleuve Mackenzie inférieur, on a rapporté qu'il y avait eu un certain nombre de délaissés l'hiver dernier, mais aucune n'a eu un caractère de généralité, comme on aurait pu s'y attendre à cause de l'absence presque complète de marchés pour les fourrures. A Fort-Rae on a tué du caribou en abondance, de fait, en si grande quantité qu'une quantité considérable de viande sèche a été exportée de ce poste dans d'autres moins favorisés.

En général, la santé des sauvages du nord a été assez bonne, car il n'y a eu aucun cas de maladie grave ou d'épidémie. Le médecin dit aussi dans son rapport que durant tout l'hiver, grâce à l'amélioration de leur manière de vivre, les sauvages n'ont pas eu besoin de ses soins comme l'année précédente. Il est à espérer que cette amélioration se continuera, et je n'ai aucun doute que lorsque les efforts de tous

les médecins résidents, les missionnaires et le ministère seront mieux coordonnés les résultats seront des plus satisfaisants.

L'inspecteur C. Rheault, officier commandant la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à Smith-Landing, a accompagné l'expédition du traité jusqu'à Fort-Providence, et il nous a rendu des services inappréciables lors des paiements des pensions à Smith, à Résolution et à la Rivière-au-Foin, où ses connaissanaces approfondies de la question des secours et de l'administration générale de la gendarmerie dans les postes du nord ont rendu de grands services au fonctionnaire qui a fait les paiements.

Le retour s'est effectué sans incidents, si nous faisons exception du naufrage du navire *McMurray* de la Compagnie de la Baie-d'Hudson au rapide Boyer sur la rivière La-Paix. Il nous fallut à la suite de cet incident réquisitionner les services du bateau patrouille-à-incendie *Rey* à Smith-Landing, et de son commandant l'ingénieur McLelland, afin de pouvoir nous rendre aux chutes Vermillon, sur la rivière La-Paix.

A notre arrivée en amont des chutes, il nous fallut rester au camp pendant trois semaines, en attendant le départ du prochain navire.

Nous avons atteint la traverse de la rivière La-Paix le 24 août, ou nous avons traversé à Reno terminus du chemin de fer, et nous nous sommes rendus à Edmonton le 31 août *via* le chemin de fer Edmonton, Dunvegan et British Columbia.

De cet endroit M. Bury retourna à Ottawa, tandis que j'attendis d'autres ordres conformément aux instructions que j'avais reçues d'Ottawa par télégramme.

J'ai traité les affaires des écoles et des agences du Territoire compris dans le Traité n° 8 dans des rapports particuliers.

SOMMAIRE.

Il y a plusieurs questions d'une assez grande importance que je désirerais porter à la connaissance du département relativement aux affaires du Traité n° 8.

Nécessité de nommer un docteur à Fort-Simpson.

Je demanderai de nouveau avec instance au département d'augmenter le nombre des médecins dans les districts du nord. Le Dr McDonald a rendu de grands services et a fait tout son possible pour parcourir un territoire de 1,300 milles, mais il est évident qu'un seul homme ne peut pas convenablement faire tout ce travail. On a établi un hôpital local à Fort-Simpson sous les auspices de la mission catholique-romaine, et je suis convaincu de la nécessité de nommer un médecin à cet endroit, afin d'améliorer les secours portés aux sauvages, secours qui ont été insuffisants jusqu'à présent pour satisfaire aux besoins des indigènes.

Opportunité de permettre aux agents résidants du territoire soumis au Traité n° 8 de payer les rentes viagères en 1916.

Vu qu'il y a actuellement deux fonctionnaires du département des Affaires des sauvages qui demeurent en permanence sur le territoire soumis au Traité n° 8, je recommanderais qu'ils paient les rentes viagères en 1916, afin d'augmenter leur importance aux yeux des sauvages et de les faire respecter d'avantage par ceux-ci.

L'agent Card pourrait être autorisé à payer les rentes viagères aux sauvages de McMurray, de Chipewyan, de Fond du Lac, et de Smith, tandis que l'agent Harris s'occuperait des sauvages de Résolution, de La-Rivière-au-Foin et de Fort-Nelson.

Je recommanderais aussi qu'on les envoie à la rencontre du payeur à McMurray et à Resolution, et qu'ils accompagnent celui-ci à tous les endroits de traité, afin de les familiariser avec la procédure à suivre dans ces transactions. Ils seraient ainsi en mesure de faire ce travail eux-mêmes l'année suivante. Ce serait à l'époque de ces versements qu'ils pourraient le plus facilement se faire une idée des questions qui intéressent de près la tribu, car la plupart des sauvages sont présents en ces occasions.

Nécessité de faire adhérer au Traité n° 8 les sauvages habitant la rive nord du Grand-Lac-de-l'Esclave et la vallée de la rivière Mackenzie jusqu'au Fort-Simpson.

Je recommande de nouveau que l'on permette aux sauvages faisant partie des bandes de la Côte-de-Chien et de l'Esclave, qui habitent la rive nord du Grand-Lac-de-l'Esclave et la vallée supérieure de la rivière Mackenzie jusqu'au Fort-Simpson, de se soumettre au Traité n° 8. Ils en ont exprimé le désir d'année en année, et comme je vous l'ai fait remarquer dans mon rapport général de l'an dernier je suis d'avis que ce serait à la fois à l'avantage des sauvages et du département. Je recommande donc que l'an prochain le payeur ait l'autorisation d'entrer en pourparlers avec les chefs et les principaux membres de la tribu, dans le but d'accepter leur adhésion au Traité n° 8.

Nécessité de nommer un instructeur agricole à McMurray dans le but de venir en aide aux diverses bandes de sauvages Cree et Chipewyan à qui on a accordé des réserves dans le voisinage.

On a accordé des terrains aux sauvages Cree et Chipewyan de McMurray, et, comme ils sont tout à fait propres à la culture, je recommande qu'on encourage ces sauvages à les cultiver. Ces réserves sont trop éloignées de l'Agence de Saddle Lake pour que les gens de cet endroit s'en occupent, et, en conséquence je recommande qu'on nomme un inspecteur agricole à McMurray, qui dirigera les efforts des sauvages des bandes avoisinantes dans cette direction.

RAPPORT DES ARPENTAGES DE DONALD F. ROBERTSON.

Conformément aux ordres reçues le 27 avril dernier, je me rendis à Fort-McMurray dans le but de choisir et d'arpenter les réserves sauvages de ce district.

J'avertis l'inspecteur Conroy, qui payait les rentes aux sauvages, (on avait annoncé aux sauvages que les rentes seraient payées à McMurray le 10 juin), que je me rendrais à cet endroit plusieurs jours avant la date des paiements afin de pouvoir discuter de l'emplacement de ces réserves avec les sauvages eux-mêmes lorsqu'ils se rassembleraient pour recevoir ces rentes. Je fis partir mon aide, M. W. H. Fairchild, d'Ottawa le 3 mai afin qu'il ait le temps d'engager une équipe, de se procurer l'outillage nécessaire et d'expédier les provisions. A mon arrivée à Fort-McMurray le 5 juin, je constatai qu'on avait déjà payé les rentes, et ainsi je n'ai pas eu l'occasion de discuter de l'emplacement des réserves des bandes de Fort-McKay avec ces sauvages eux-mêmes. Cependant, je déterminai l'emplacement d'après les renseignements reçus du Chef Boucher, qui m'accompagna au cours de mes arpentages, ayant été nommé par la bande pour m'indiquer les terrains qu'ils désiraient obtenir, d'après ce que m'apprit M. Conroy.

J'aurais préféré voir tous ces sauvages moi-même, car la méthode de choisir ces réserves, i. e., sur les recommandations du chef seulement, leur donne trop l'occasion de se plaindre qu'on ne s'est pas rendu à leurs désirs.

Dimanche le 6 juin, je me rendis à Fort-McKay. M. Fairchild et son équipe étaient arrivés le 3 juin et avaient commencé a déterminer les emplacements des maisons à Fort-McKay. Relativement à cet établissement, mon travail se trouva de beaucoup augmenté par le fait que les sauvages désiraient obtenir des terrains le long de la rivière à cet endroit et qu'ils avaient plusieurs maisons à un endroit désigné sous le nom d'établissement McKay. Ceci était tout à fait contraire aux ordres que j'avais reçus avant de partir d'Ottawa, et en conséquence je n'avais aucun renseignement concernant les projets de colonisation du ministère de l'Intérieur à cet endroit et dans les environs, car d'après les documents que j'avais en main les terrains désirés par les sauvages dans ce district se trouvaient à une grande distance de la rivière.

Après avoir déterminé ces emplacements de maison à Fort-McKay et tracé des lignes qui permettraient de séparer ces emplacements de l'établissement, je quittai McKay le 9 juin à destination de la rivière Namur près du lac Namur à environ 45 milles à l'ouest de Fort-McKay, arrivant à cet endroit le 9 juin. On a établi une réserve de 5,490 acres le long de cette rivière pour les sauvages de la bande McKay.

Je me rendis ensuite au lac Namur où je fis le levé d'une réserve de 7,715 acres. Le lac Namur est un lac dont l'eau est très claire et froide; on y trouve de la truite et du poisson blanc d'excellente qualité en abondance. On prend surtout du brochet et du poisson blanc dans la rivière Namur, à l'endroit ou celle-ci longe la réserve. Les sauvages prétendent que la région dans le voisinage de la réserve se prête très bien à la chasse au piège. Situés comme ils le sont, loin de la rivière Athabaska, et comme la région avoisinante ne se prête pas beaucoup à la colonisation, je crois que ça prendra longtemps avant que les colons viennent les déranger dans leur chasse. Le terrain de ces réserves est surtout ondulé et recouvert de tremble, d'épinette et de cyprès, et tout parsemé de muskegs. Ce terrain ne se prête pas à la culture, car il y en a très peu dans cette région qui se prête à ces travaux.

Après avoir terminé ce travail, nous avons déterminé l'emplacement des réserves de la bande Paul Cree au confluent des rivières Eau-Claire et Christina et nous en avons fait l'arpentage.

Il y avait une difficulté à surmonter ici car une partie du terrain désiré par ces sauvages était occupé par Geo. Golasky (ou Gordon) et Harry Malcolm. Ces colons avaient fait des déclarations statutaires à R. H. Knight, A.T.F., qui avait juste avant mon arrivée à cet endroit, subdivisé une partie du terrain désiré par cette bande. Cependant, j'obtins d'eux qu'ils renoncent à tout titre de possession, après avoir discuté la chose avec eux, à condition qu'on leur permettre de couper du foin sur ce terrain.

Cette réserve comprend 2,275 acres de terrain. On y trouve du foin en abondance et d'excellent bois de construction. Il y a un affleurement d'asphalte dans la section 22 le long de la rivière Christina, et le gibier abonde dans cette région. Le sol de la partie boisée consiste en une bonne marne sablonneuse, tandis que le sol de la partie en prairie est également bon, mais n'est pas aussi profond.

Lorsque j'eus terminé ces travaux, je me rendis au lac Grégoire, ou je traçai l'emplacement d'une réserve de 5,710 acres. On y trouve environ 400 acres de bonne terre à foin, et cette réserve se prêterait très bien à l'élevage. De fréquents feux ont appauvri le sol, mais il reste une légère couche de bon sol. La pêche dans le lac Grégoire est excellente. Il y a encore du gibier en abondance dans le voisinage, mais la construction du chemin de fer A. & G. W., qui ne se trouve qu'à six milles à l'est de la réserve nuira peut-être à la chasse. Alexan Boucher un métis, est établi sur une partie de la prairie et à mon avis c'est un squatter de bonne foi; car il a construit cinq ou six bâtisses sur sa ferme et une grande quantité de clôture, et il aurait fallu lui payer une forte somme pour le dédommager si on avait compris ce terrain dans la réserve. D'un autre côté si on avait compris ce terrain dans la réserve, il aurait fallu exclure la partie sud de la réserve où le terrain était meilleur que celui qu'occupait Boucher, car les sauvages n'avaient droit qu'à une certaine étendue de terrain. Comme le quart de section qu'occupait Boucher comprenait un certain morceau de terrain réclamé par le chef John Milton comme sa propriété, mais sur lequel il n'avait fait aucun travail, nous n'avons pas pu satisfaire entièrement Milton. Grégoire Hainault prétendait que son terrain était sur le côté est du lac Grégoire, et comme M. R. H. Knight allait faire l'arpentage des terrains à l'est du lac, son assistant m'apprit qu'ils étaient prêts à tracer une ligne au centre d'une section pour exclure ce terrain si la chose était nécessaire, car cela ne les obligerait qu'à tracer une ligne sur une distance d'un quart ou d'un demi-mille de plus, tandis que s'il leur fallait exclure le terrain d'Hainault avant qu'ils commencent la subdivision des terres, cela dérangerait tous les quarts de sections inutilement.

Un peu avant de terminer mon travail à cet endroit j'appris que les Janviers, une bande comptant environ 22 membres, voulaient qu'on leur donnât le terrain situé sur la carte près des lacs Bohn et Cowpar, à environ 50 milles au sud-est du lac Grégoire. Un

des Janviers qui se rendit au lac Grégoire pendant que j'y travaillais, m'apprit qu'ils avaient demandé ce terrain à l'inspecteur Conroy il y a plusieurs années et que celui-ci leur avait conseillé d'afficher des avis pour empêcher tout squatter de s'y établir.

Comme mes provisions étaient épuisées et que presque la moitié de mon équipe de bât était impropre au travail, je considérai que l'importance de faire ce travail cette année ne justifierait pas le coût de cette entreprise à cette époque de l'année, car il faudrait me rendre à cet endroit par un sentier à travers les muskegs alors que la terre n'était pas gelée, et j'appris d'un autre côté que le chemin de fer A. & G.W., qui sera terminé l'an prochain, se rendra à six ou dix milles de cet endroit, et par conséquent on pourra faire cet arpentage l'an prochain sans qu'il en coûte beaucoup. Je leur donnai ordre d'afficher des avis pour éloigner les squatters, et je donnai une lettre à ce Janvier, avertissant tout squatter ou colon que l'on donnerait une réserve à ces sauvages d'environ 5 milles carrés dans le voisinage; je demandai aussi aux sauvages de montrer ma lettre à tous ceux qui se chercheraient des terrains à ces endroits, et que si quelqu'un commencait à faire des améliorations, d'avertir aussitôt le poste le plus rapproché de la R.G. à C., de leur montrer la lettre et de leur demander de protéger les intérêts des sauvages. Je donnai également connaissance de cette lettre au Brigadier Thorne, de McMurray.

Ayant terminé mon travail dans ce district, je quittai McMurray le 7 août à destination d'Edmonton où j'arrivai le 12 août.

RAPPORT DE R. E. LORING, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE BABINE ET SKEENA SUPÉRIEURE, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Les bandes de sauvages comprises dans cette agence sont les suivantes: Kitselas, (Tsimpian), Kitwanga, Kitwankool, Andimaul, Kitsegukla, Getanmax, (Hazelton), Glen Vewell, Kiispiax, Kisgegas, Kuldoe, Rocher Déboulé, Roricetown, Fort-Babine et Vieux Port-Babine.

Occupations.—La principale occupation est la pêche; depuis quelques années l'on a recours à la chasse au tir et au piège. Bon nombre travaillent aux manufactures de conserves sur la côte. Quelques-uns s'occupent au partage et au transport des marchandises, et d'autres travaillent comme cantonniers sur la voie du Grand-Tronc-Pacifique. Ils augmentent graduellement l'étendue des défrichements et l'étendue en jardinage.

Instruments aratoires.—Sauf quelques charrues, faucheuses, herses, râteaux à cheval et wagons, l'on ne se sert généralement que des outils ordinaires du jardinage. Les sauvages ont bien soin de leurs instruments aratoires.

Bâtiments.—Les vieilles maisons en cèdre fendu disparaissent rapidement. Dans la plupart des villages il y a beaucoup de progrès de ce côté. Les maisons et leurs dépendances, et les granges sont bien construites et bien situées.

Santé.—La santé de tous les sauvages a été très bonne, en général. Sauf quelques cas de grippe périodique, les sauvages ont été exempts de maladies contagieuses.

On prend toutes les mesures sanitaires que l'on peut appliquer avec succès. Grâce à la vaccination annuelle et à la vaccination tous les sept ans, pratique suivie depuis plusieurs années, une partie considérable de la population devrait être immunisée contre la maladie.

Caractéristiques et progrès.—Règle générale, les sauvages sont soumis aux lois, industrieux et font des progrès constants dans les voies de la civilisation.

Tempérance et moralité.—Nonobstant les nombreuses tentatives auxquelles les sauvages ont été exposés ,ils se sont bien conduits au cours de l'an dernier.

Observations générales.—En somme, on peut dire que les conditions se sont améliorées partout, et que ce progrès continuera d'année en année.

RAPPORT D'IVER FOUGNER, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DE BELLA COOLA, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Rivers Inlet, Bella-Coola Kimsquit, Bella-Bella, Chapeau-Chinois, Kitlope, Kitimat, Hartley-Bay, Kitkatla et Ulkatcho.

Occupations.—A l'exception des gens d'Ulkatcho, tous les sauvages de l'agence vivent près de la mer et en tire leur subsistance. Ils font aussi la chasse au tir et au piège, la coupe des billes, la menuiserie et le travail comme journaliers.

On fait aussi un peu de culture sur certaines réserves, où les conditions se prêtent à ce travail.

Les Ulkatchos vivent à l'intérieur des terres, et s'occupent surtout de la chasse au piège et au tir, et du partage des marchandises.

Instruments aratoires.—Ces sauvages possèdent très peu d'instruments aratoires; mais ils prennent bien soin de ceux qu'ils ont.

Bateaux et engins de pêche.—Les indigènes mettent de côté les vieux canots de mer, et se construisent ou achètent des canots automobiles, ce qui est quelquefois au-dessus de leurs moyens. Règle générale ils apprennent facilement à faire fonctionner le moteur.

Les sauvages ont des engins de pêche pour la consommation domestique. Lorsqu'ils font la pêche pour des fins commerciales, leurs engins de pêche leur sont en général fournis par leurs patrons de race blanche.

Bâtiments.—Règle générale, les bâtiments des sauvages, si on en juge par les dimensions et l'apparence extérieure, se comparent favorablement à ceux de nos journaliers et de nos petits fermiers. L'ameublement n'est pas considérable, et l'intérieur n'est pas bien tenu, si nous les jugeons d'après notre manière de vivre.

Santé et hygiène.—En général, la santé des sauvages a été bonne. L'hiver a été rigoureux, cependant, et plusieurs, surtout les enfants, ont souffert des maladies occasionnées par ces changements subits de température.

On se préoccupe peu de suivre les lois de l'hygiène; cependant on constate un certain progrès de ce côté d'année en année.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence deviennent graduellement de plus en plus semblables au blanc en apparence et en manières. On peut l'accuser quelquefois d'être indolent, mais quiconque le voit occupé à quelque chose qui l'intéresse ne peut l'accuser d'être paresseux.

Très peu font des économies d'argent, mais la plupart d'eux acquièrent des biens, soit des maisons, des bateaux ou des instruments aratoires. Ils font des dépenses folles lorsqu'ils ont de l'argent, et achètent surtout des vivres qui coûtent très cher telles que des conserves.

En hiver ils se rassemblent dans leurs villages; tandis qu'en été on les trouve éparpillés le long de la côte occupés à divers emplois.

Tempérance et moralité.—Règle générale, ils sont tempérants dans le boire et le manger, et il y a eu amélioration de ce côté au cours des dernières années. Leurs relations sexuelles sont quelque peu relâchées. Ils sont aussi véridiques et honnêtes que des gens peuvent l'être.

RAPPORT DE W. R. ROBERTSON, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DE COWICHAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Les principales bandes de cette agence sont celles de Sooke, Cheerno (Beecher Bay), Songhees, District de Saanich, District de Cowichan, Hellelt, Siccameen et Kulleets, Lyackson, Penelakut, Nanaïmo, Snowas (Nanoose), Quaicum, Comox et Esquimalt.

Occupations.—Les sauvages de cette agence s'occupent surtout de culture de pêche, de chasse, de travail dans les fabriques de conserves, d'arrimage et de travail comme journaliers.

Instruments aratoires.—Presque tous ces sauvages sont pourvus des instruments nécessaires. Sur les réserves où l'on fait beaucoup de culture ils sont munis de tous les instruments aratoires les plus modernes.

Bâtiments.—Les bâtiments sur la plupart des réserves sont d'une très bonne classe; un bon nombre des maisons sont en bois et à charpente, peinturées et bien finies.

Santé et hygiène.—La santé de la plupart des sauvages a été bonne. Il y a eu une épidémie de grippe au cours de l'hiver, et un certain nombre de vieillards sont morts.

Les conditions sanitaires sont excellentes. Les villages sont presque tous situés au bord de la mer ou sur la rive d'une rivière, ce qui permet au drainage de se faire facilement.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont assez industrieux. Quelques-uns font un bon emploi du terrain à leur disposition, mais la plupart n'ont pas l'énergie nécessaire pour mener une entreprise à bonne fin, ils ont trop hâte d'avoir des résultats.

Tempérance et moralité.—La plupart de ces sauvages sont, en somme, tempérants et de bonnes mœurs; mais il y en a quelques-uns qui se procurent de la boisson chaque fois qu'ils en ont l'occasion.

RAPPORT DE JOHN F. SMITH, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DE KAMLOOPS, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette agence appartiennent à la nation Salish. On les nomme les sauvages Chinook. Il y en a trois tribus, chacune parlant un langage différent. Les Lac Adams, Neskainlith, ou Halaut, Kamloops, Petit lac Shuswap, Thompson-Nord ou Chuckuqualk, Crique de l'Homme-Mort, et la tribu Bonaparte, font partie de la tribu Shuswap; Ashcroft, Oregon Jack. Cook's Ferry, Nicomin, Nicola Inférieur et Eau-Claire, font partie de la tribu Thompson; Nicola Supérieur fait partie de la tribu d'Okanagan.

TRIBU SHUSWAP.

Occupations.—La principale occupation des sauvages de cette tribu consiste à faire de la culture et de l'élevage. Ils font quelquefois la chasse au fusil et au piège sur une petite échelle. Quelques-uns font du camionnage ou travaillent comme journaliers. Depuis quelques années le plus grand nombre s'occupe de la culture de leurs terres.

Bétail.—Toutes les bandes de sauvages de cette tribu ont des chevaux et des troupeaux assez considérables de bestiaux, et tout indique que les sauvages continueront à augmenter le nombre de leurs chevaux et de leurs bestiaux.

Instruments aratoires.—Presque tous les sauvages de cette tribu qui cultivent avec soin leurs fermes, sont pourvus de tous les instruments nécessaire à leur travail.

Tempérance et moralité.—Le commerce illicite des boissons parmi un certain nombre de sauvage de chaque bande continue à exercer sa pernicieuse influence chez ces gens. Cependant, il n'y a qu'un petit nombre des sauvages de cette tribu qui s'adonne à l'usage des boissons. La plupart sont tempérants et de bonnes mœurs. Ceux qui ont un penchant pour les liqueurs enivrantes sont d'habitude de mœurs très libres.

Habitations.—Une grande partie des maisons de ces sauvages sont en billes, mais dans quelques villages on trouve de jolies maisons à charpente. Quelques-unes de ces maisons en billes sont bien construites et bien tenues, tandis que d'autres ne sont pas seulement laides à l'extérieur, mais très malsaines à l'intérieur.

Santé et hygiène.—Sauf une épidémie de grippe assez violente chez les sauvages de la bande Thompson-nord, et une un peu moins sévère dans les autres villages de la tribu Shuswap, la santé a été en générale assez bonne. On a eu vite recours au médecin dans ces cas de grippe, et en conséquence il n'en est pas résulté de fatalité.

Caractéristiques et progrès.—La grande majorité des sauvages de la tribu Shuswap sont industrieux. Ceux qui s'occupent de culture deviennent rapidement de bons fermiers, ils travaillent leurs terres intelligemment et obtiennent de bons résultats dans la culture des céréales, telles que le blé, l'avoine, l'orge et le maïs. Ils réussissent aussi dans la culture des légumes, des pois, des fêves et des melons. Un certain nombre ont planté des vergers et prennent bien soin de leurs arbres. Quelques-unes des réserves telles que Kamloops, Lac Adams et Niskainlith cultivent tout le terrain propre à la culture où ils peuvent obtenir de l'eau pour les fins d'irrigation.

LES TRIBUS THOMPSON ET OKANAGAN.

Tribus.—Ces tribus consistent des bandes Ashcroft, Oregon Jack, Cook's Ferry, Nicomin, Nicola inférieur, Eau-Froide, et Nicola supérieur.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de culture, d'élevage, de la chasse, et de la cueillette du houblon.

Bétail.—Chacune des bandes de sauvages dans cette agence possède des chevaux et des bestiaux; quelques-uns ont de grands troupeaux de chevaux et de bêtes à cornes. On peut mentionner particulièrement à ce sujet la bande du Nicola supérieur de la tribu Okanagan, qui comprend à la fois les réserves du Lac Douglas et du Lac Nicola; et notamment le chef, dont les troupeaux renferment les plus beaux chevaux pur-sang de la province, aussi bien qu'un certain nombre d'animaux de boucherie et de vaches à lait de première classe.

Instruments aratoires.—Presque toutes les bandes sont bien pourvues des instruments aratoires qui leur sont nécessaires, et quelques-unes d'entre elles, surtout la bande du lac Douglas, Nicola supérieur, sont pourvues des instruments aratoires les plus récemment améliorés.

Tempérance et moralité.—La majorité des sauvages des tribus Thompson et Okanagan sont tempérés dans l'usage des boissons, et de bonnes mœurs. Cependant, le commerce illicite des boissons parmi ces sauvages a de mauvais effets, et cela se fait remarquer surtout chez les sauvages du Nicola inférieur. La police a exercé une stricte surveillance au cours de l'été dernier, ce qui lui a permis d'arrêter un certain nombre de ces fournisseurs et de les faire condamner, et ainsi de diminuer ce commerce pour le moment. Le manque de respect pour les liens du mariage chez les sauvages de la bande du Nicola inférieur continue à exercer ses mauvais effets sur les mœurs. J'ai beaucoup de difficulté à combattre cette plaie sociale.

Bâtiments.—Les maisons de ces sauvages sont en grande partie en billes, dont quelques-unes sont assez jolies à l'extérieur. Il y a aussi un assez grand nombre de maisons à charpente, notamment à Cook's Ferry, village composé entièrement de maisons à charpente, aussi à Nicola Nameet N° 1, ou Shulus, et sur les réserves du Lac Nicola et du Lac Douglas où il y a quantité de bonnes maisons en billes ou à charpente, dont un certain nombre sont bien peinturées à l'extérieur, et propres et bien tenues à l'intérieur.

Caractéristiques et progrès.—Règle général, les sauvages de la tribu Thompson sont industrieux. Dans certaines localités ils cultivent la terre avec des résultats très satisfaisants: principalement les sauvages de la réserve Pemynoos N° 8, de la bande de Cook's Ferry, qui ont toute l'eau nécessaire pour les fins d'irrigation, et obtiennent de belles récoltes de foin, de grain, de fêves, de pois, de légumes de toutes sortes, et de fruits de toutes dimensions. Sur la réserve Nicola Mameet (Shulus) on a obtenu des récoltes satisfaisantes de foin, de grain et de légumes l'été dernier, et l'on peut classer les sauvages du Nicola supérieur, de la tribu d'Okanagan, dans la catégorie des fermiers et des éleveurs pratiques. La plus grande partie de ces sauvages sont indus-

trieux et s'intéressent à leur travail. Ils ont tous les instruments aratoires nécessaires, et ils s'adonnent à la culture du foin, du grain, et des légumes, particulièrement du foin; ils consacrent tous leurs moments à l'agriculture.

Observations générales.—En somme, les sauvages de cette agence respectent les lois. Tous, sauf quelques rares exceptions, font des progrès suffisants dans la culture de leurs terres, appréciant généralement l'importance de compter sur leurs propres efforts pour la conduite de leurs fermes. Quelques-uns d'entre eux réussissent très bien. Ils s'intéressent davantage d'année en année à la qualité et à la quantité de la production de chaque individu, et l'on fait tous les efforts possibles pour encourager et stimuler l'intérêt que les sauvages ont pris depuis quelques années, dans cette agence, à l'amélioration des fermes sur leurs réserves, à leurs plantes et à leurs récoltes.

La plupart d'entre eux sont toujours proprement vêtus. Comme presque tous sont propriétaires de quelques chevaux et de quelques têtes de bétail, quelques-uns d'entre eux ont de belles voitures et de beaux harnais. Les jeunes gens s'intéressent beaucoup aux sports athlétiques, et figurent ordinairement dans les concours sportifs et athlétiques des expositions agricoles.

RAPPORT DE R. L. T. GALBRAITH, CHEF DE L'AGENCE DE KOOTENAY, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Sainte-Marie, Tobacco-Plains, Colombie-inférieure, Kootenay-inférieur, Shuswap ou Kinbasket, et Lac-la-Flèche.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages de cette agence sont la culture, l'élevage du bétail, le transport des marchandises, la chasse, la pêche et la chasse au piège. Quelques-uns sont employés comme garçons de ferme dans les diverses parties de cette agence. On emploie les sauvages du Kootenay et à Creston pour la cueillette et l'emballage des fruits qui sont expédiés sur les marchés de l'Alberta et de la Saskatchewan; on dit qu'ils sont très habiles dans ce genre de travail.

Machines et instruments aratoires.—La plupart des sauvages sont bien pourvus d'instruments aratoires dont ils ont bien soin et qu'ils mettent à l'abri lorsqu'ils ne s'en servent pas.

Bâtiments.—On remplace graduellement les vieilles bâtisses en billes par des constructions à charpente. Celles-ci sont bien éclairées et bien aérées.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été très bonne au cours de l'année. On a pris toutes les mesures nécessaires pour leur faire tenir leurs maisons dans un état sanitaire, et ils commencent à comprendre que cela est nécessaire pour éloigner la maladie. Il y a eu trois cas de diphtérie à l'école industrielle de Kootenay, et nous avons pris les mesures pour l'empêcher de se propager; la maladie n'a eu un dénouement fatal que dans un seul cas.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont très industrieux et soumis aux lois. Ils cultivent leurs terres avec intelligence, et deviennent rapidement d'habiles fermiers. Je considère qu'ils font des progrès constants depuis quelques années.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages de cette agence sont de bonnes mœurs, soumis aux lois, et tempérés, et ils maintiennent leur réputation comme tels. On a pris des mesures pour faire disparaître l'usage des liqueurs enivrantes chez les jeunes gens, et l'on constate qu'il y a amélioration de ce côté.

Observations générales.—L'hiver 1915-16 a été l'un des plus rigoureux que l'on ait eu dans l'agence depuis nombre d'années, de sorte qu'il a eu de fortes pertes chez les bestiaux et les chevaux, et les sauvages s'en resssentiront pendant plusieurs années. Bien que les prix des fourrures aient augmenté un peu, les sauvages ne purent pas faire beaucoup de chasse, à cause de l'épaisseur de la neige; il leur fallait consacrer

presque tout leur temps à nourrir et à prendre soin de leurs animaux. Il y a eu amélioration du côté de l'industrie forestière, et il est à espérer que cela continuera car les sauvages en profiteront beaucoup, vu qu'un certain nombre d'eux s'engagent pour faire la coupe des billes.

RAPPORT DE W. M. HALLIDAY, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DE KWAWKEWLT, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette agence appartiennent à la nation des Kwawkewlt et Lackwiltack ou Yucartaw, mais la langue est virtuellement la même.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Kwashela, Nakwato, Nuwitti, Kwawkewlt, Koskemo, Kwawsina, Klaskino, Nimkish, Tsawataineuk ou Anse-Kingcome, Tanakteuk ou Anse-Knight, Mamalillikulla, Klawatsis, Matilpi, Wawlitsum ou Rivière-au-Saumon, Wewaikum ou Rivière-Campbell, Wewaikai ou Cap-Mudge et Kwiahkah. Ils demeurent tous dans 15 principaux villages.

Santé et hygiène.—Durant l'année dernière il n'y a pas eu d'épidémie. Le nombre des décès a dépassé le nombre des naissances de 17. La plupart des décès se sont produits chez les vieillards. La tuberculose a fait plusieurs victimes chez les enfants et les jeunes gens.

Les sauvages sont naturellement indifférents à toutes mesures sanitaires, cependant ils sont propres sur eux-mêmes. Lors des visites de l'agent chaque village est inspecté et les sauvages reçoivent l'ordre de nettoyer leurs maisons et dépendances; on leur recommande particulièrement de jeter les déchets à la mer. Il y a de l'eau pure en abondance dans tous les villages.

Occupations.—La pêche est la principale occupation de tous les sauvages de cette agence. Presque tous s'engagent dans des fabriques de conserves durant la saison de la pêche. Leurs revenus ont été plus considérables l'an dernier que par le passé, à cause de la longueur de la saison. Au printemps, vers le 10 avril, le poisson oulachon commence à remonter les rivières à l'anse Kingcome, et à l'anse Knight, et on en prend de grandes quantités; mais actuellement on ne les prend que pour leur huile, qui est extraite et bouillie, et forme un article de commerce que les sauvages échangent entre eux.

Au cours de l'an dernier, on a coupé très peu de billes, à cause de la dépression dans le marché du bois. Les sauvages exploitèrent un chantier eux-mêmes à Port-Neville, mais vu le mauvais état du marché, ils firent à peine plus que leurs dépenses.

Bâtiments.—Il n'y a qu'une très petite proportion des bâtisses de cette agence qui sont modernes et confortables. La plupart des maisons sont de médiocres cabanes, construites en planches de cèdre fendu, chauffées et éclairées au moyen d'un feu placé dans le centre. Ces maisons n'ont pour plancher que le sol, et la fumée s'échappe par une ouverture pratiquée dans le centre du toit et par les fentes du bâtiment. Un assez grand nombre de sauvages souffrent du mal d'yeux lorsqu'ils atteignent l'âge de 50 ans, d'un mal assez sérieux, et l'on croit que ceci est causé par la fumée qui tout en étant sanitaire sous d'autres aspects est mauvaise pour la vue.

Caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages de cette agence sont paresseux, et ne cherchent aucunement à se trouver des emplois permanents. Ils travaillent bien lorsqu'ils commencent une chose, mais leur intérêt fait vite défaut, et après quelque temps il est difficile de leur faire faire quoi que ce soit. C'est pour cette raison que les patrons ne les emploient que pour des ouvrages de courte durée.

En somme ils respectent les lois. Ils se chamaillent verbalement, mais il n'en viennent que très rarement aux coups. Il n'est pas encourageant de travailler parmi les sauvages, car ils font très peu de progrès, mais de temps en temps on constate qu'ils ont des tendances à faire mieux, ce qui nous empêche de devenir tout à fait pessimistes à leur égard.

Tempérance et moralité.—On peut dire que l'on a fait disparaître presque complètement l'usage de la boisson chez les sauvages. Très peu de sauvages ont été condamnés pour avoir eu de la boisson en leur possession ou de blancs pour leur en avoir fournie. Durant la saison de la mise en conserves il faut surveiller les Chinois aux diverses fabriques, mais, dans plusieurs de ces fabriques, les gérants ont inséré une clause pénale dans leurs contrats avec les Chinois, ce qui a eu pour effet de faire disparaître ce fléau.

Quant à leur code de morale nous pouvons dire qu'il diffère considérablement du nôtre. Les liens du mariage sont très libres, et ils n'attendent jamais d'avoir obtenu un divorce légalement, avant de se remarier, si on peut donner le nom de mariage à ces cérémonies. Cependant dans certains villages les jeunes gens commencent à comprendre la nécessité de la pureté et de la vertu, et l'on remarque une certaine amélioration sous ce rapport.

RAPPORT DE H. GRAHAM, CHEF DE L'AGENCE DE LYTTON, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

TRIBU OU NATION SALISH.

Bandes.—Les bandes suivantes appartiennent à cette tribu: Cheam, Squawtits, Ohamil, Popcum, Union-Bar, Shawahlook, Hope et Yale, Ile Maria et Seabird.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la culture, la pêche, la cueillette du houblon, la chasse au piège, le travail dans les bois, et le travail à la journée.

Ils améliorent leur manière de cultiver graduellement; quant au travail à la journée, ils en font très peu, car il se fait de plus en plus rare à tous les ans.

Au cours des dernières années très peu de sauvages ont travaillé dans les fabriques de conserves, et cela pour deux raisons: premièrement, parce qu'on a pris très peu de poissons, et deuxièmement, parce qu'il est arrivé beaucoup de Japonais, et ceux-ci ont pris la place de nos sauvages.

Un grand nombre de femmes confectionnent des paniers, et d'habitude elles se font des revenus assez considérables avec ce travail.

Sur certaines réserves on fait du jardinage, et les résultats obtenus sont très satisfaisants.

Instruments aratoires.—Règle générale, les sauvages de ces bandes n'ont pas un très grand nombre d'instruments aratoires, mais ils en augmentent le nombre assez rapidement, et ils en ont bien soin; ils les mettent à l'abri lorsqu'ils ne s'en servent pas.

Sur quelques réserves ils ont tous les instruments aratoires les plus modernes, et ils en font bon usage.

Bâtiments.—Somme toute, les bâtisses de ces sauvages sont assez bonnes; quelques-uns ont de très jolies maisons construites d'après les plans les plus modernes; la majorité de ces maisons sont à charpente et se composent de plusieurs pièces.

Le vieux genre de maison sauvage disparaît rapidement dans cette partie de l'agence.

Les granges, les étables et les dépendances sont assez grandes pour les besoins dans la plupart des cas, et quelques sauvages ont de belles grandes granges, ce qui est nécessaire dans une région aussi humide.

Santé et hygiène.—Je crois que je peux affirmer que la santé de ces sauvages a été bonne cete année, il n'y a pas eu de cas de maladie contagieuse, sauf des cas de tuberculose, qui est assez répandue chez tous ces sauvages.

Les conditions sanitaires s'améliorent graduellement et les sauvages commencent à comprendre qu'il est à leur avantage de s'occuper de ces choses.

Je constate que partout où il y a des anciens élèves des différentes écoles industrielles que leur exemple contribue à l'amélioration des conditions sanitaires.

Durant la dernière saison de la cueillette du houblon la santé des sauvages a été satisfaisante, et la surveillance de la police a beaucoup contribué à faire observer les mesures sanitaires.

Caractéristiques et progrès.—Prise dans leur ensemble, on peut dire que ces bandes travaillent avec plus d'ardeur et que les résultats sur les fermes s'en ressentent, mais l'argent gagné à l'extérieur a été moindre cette année, à cause de la rareté du travail, et les sauvages n'ont pas encore appris à faire des économies et à prévoir pour l'avenir. En conséquence il y a eu beaucoup plus de misère chez eux l'hiver dernier, et ils ont beaucoup souffert de la rigueur de l'hiver.

Il y a évidemment un certain nombre de sauvages parmi eux qui ne sont pas constants, qui ne travaillent que par bout de temps; mais règle générale on peut dire qu'ils sont industrieux et progressifs. Ils sont très paisibles et soumis à la loi lorsqu'ils ne sont pas soulevés par des agitateurs blancs.

Tempérance et moralité.—Bien qu'un grand nombre de sauvages fassent des efforts pour faire disparaître le commerce de la boisson, il y en a toujours quelques-uns qui boivent lorsqu'ils peuvent se procurer des boissons. Cependant, je crois que l'on peut dire que ces sauvages sont tempérants et de bonnes mœurs. Il y a parmi eux un certain nombre de métis qui tendent à faire boire les autres et qui amènent quelques sauvagesses dans les autres réserves.

TRIBUS OU NATIONS DE THOMPSON, LILLOOET ET SHUSWAP.

Bandes.—Ces tribus comprennent les bandes suivantes: Spuzzum, Boston-Bar, Boothroyd, Kanaha-Bar, Siska, Skuppah, Lytton, Lac Anderson, Lac Seton, creek Cayoose n° 1, creek Cayoose n° 2, Lillooet, Rivière du Pont, Fontaine, Pavillon, High-Bar et Clinton.

Occupations.—Les sauvages de ces bandes s'occupent généralement de culture, d'élevage et de chasse au piège.

En somme il y a eu beaucoup d'amélioration du côté de la culture l'an dernier; comme il n'y avait pas d'ouvrage à l'extérieur, les sauvages ont été obligés de s'occuper exclusivement de leurs fermes, et je suis heureux de pouvoir vous dire que le prix offert par le département pour la ferme la mieux cultivée de cette agence a été gagné par Frank Mitchell, un sauvage de la bande de la Rivière du Pont, qui a obtenu le plus grand nombre de points pour toute la Colombie-Britannique.

L'année a été excellente pour la culture des fèves, et les sauvages seuls en ont récolté pas moins de dix chargements de wagon, qu'ils ont vendues à un bon prix.

L'hiver dernier les sauvages ont fait la chasse au piège avec d'assez bons résultats.

La pêche pour la consommation domestique a été très restreinte l'hiver dernier par suite des règlements sévères imposés aux sauvages, et à cause de la petite quantité de poisson qui a remonté la rivière. En conséquence la plupart des sauvages n'ont pris que de petites quantités de poisson, leur provision a été vite épuisée, et beaucoup d'eux ont eu à souffrir, et la misère s'est fait sentir d'avantage à cause de la rigueur de l'hiver.

En plus de la rareté du saumon, par malheur, les patates d'un grand nombre de sauvages ont gelé.

Instruments aratoires.—Les sauvages de ces bandes ont tous les instruments aratoires dont ils ont besoin, et ils en prennent bien soin; cependant il y en a toujours quelques-uns qui ne s'en occupent pas comme ils le devraient.

A chaque année on voit augmenter le nombre des instruments aratoires modernes chez nos sauvages, à mesure qu'ils en comprennent l'importance pour eux. Ils se servent aussi davantage des machines traînées par les chevaux, faisant du travail qu'ils avaient toujours fait à la main par le passé.

Bâtiments.—Les maisons des sauvages dans ce district consistent surtout en maisons à charpente, composées d'une ou deux pièces, au cours de cette dernière année on a construit plusieurs maisons à charpente moderne qui sont tenues bien peinturées et propres.

Les granges et les étables d'une meilleure classe augmentent en nombre graduellement.

Santé et hygiène.—Règle générale, je crois que la santé des sauvages a été aussi bonne que par les années passées.

Il y a eu une petite épidémie de fièvre typhoïde dans le district de Lillooet, mais le docteur a surveillé les malades de près, et l'épidémie ne s'est pas répandue.

La majorité des bandes s'intéressent beaucoup plus que par le passé à l'apparence et à la propreté de leurs maisons, ce qui a une grande influence sur la santé des sauvages; mais je regrette beaucoup d'être obligé de vous faire observer que l'hiver rigoureux a été très dur pour les vieillards, et que plusieurs sont morts.

Caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages sont intelligents et industrieux et font des progrès sensibles dans la voie de la civilisation.

Il y a grande amélioration dans la culture mixte et dans la culture des fruits. Ils réalisent davantage qu'il est important de cultiver leurs fermes convenablement. Dans certains cas ils se trouvent dans des situations tout à fait désavantageuses, car on ne peut atteindre leurs réserves que par des sentiers de bât; il faut tout transporter à dos de cheval sur de grandes distances, puis traverser la rivière Fraser en canot.

En somme, on peut dire que tous les sauvages de ces bandes sont très industrieux et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Règle générale les sauvages sont tempérants.

Quelques-uns des jeunes ont montré une certaine tendance pour les boissons, mais depuis qu'ils ne peuvent plus se procurer facilement ces boissons, par l'entremise d'étrangers venus dans cette région pour la construction des chemins de fer et qui sont maintenant partis, les cas d'ivresse sont moins nombreux et les mœurs sont meilleures.

Observations générales.—Je crois pouvoir affirmer que tous les sauvages de cette agence ont fait d'assez grands progrès au cours de l'été 1915; mais d'un autre côté l'hiver 1915-16 a été très rigoureux. Les chevaux et les bestiaux ont eu beaucoup à souffrir de cette température, et dans plusieurs cas les sauvages ont perdu des pommes de terre et d'autres racines, la gelée ayant pénétré leurs caveaux et caves.

L'industrie de la fourrure a été un peu plus rémunératrice, les prix payés ont été au-dessus de la moyenne; mais les sauvages ne purent que très difficilement visiter leurs pièges, à cause de l'épaisseur de la neige.

Les industries dans ce district ont été très restreintes, mais actuellement il y a un grand nombre de sauvages qui travaillent sur la voie ferrée, cependant cet emploi ne durera que très peu de temps.

RAPPORT DE CHARLES CLIFTON PERRY, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES NASS, COLOMBIE-BITANNIQUE.

Bandes.—Cette agence comprend les groupes suivants de bandes: le groupe Nisha qui se compose des bandes Gitlakdamiks, Aiyansh, Kitwillurchsilt (ou Gwinoha), Lakkalzap et Kincolith, de la rivière Nass; et le groupe Tsimpshean qui se compose des bandes Port-Simpson, Metlakatla, Port-Essington et Kitsumkalum, dont les réserves se trouvent dans le voisinage et le long de la rivière Skeena.

Occupations.—Ces sauvages peuvent faire toutes sortes de travaux, et sont nomades. Ils peuvent s'adapter facilement à toutes sortes de travaux manuels. Ce sont surtour des pêcheurs, et des chasseurs au fusil et au piège, mais lorsqu'ils ne font pas ces choses, ils construisent des bateaux, s'occupent de menuiserie, de la mécanique maritime, du transport des marchandises, ou confectionnent des filets, des paniers ou des articles-souvenirs. Il y en a qui sont de bons artistes, d'autres sont marchands et d'autres sont ministres. Comme évangélistes, ils sont très enthousiastes.

D'habitude ils sont très industrieux, mais ils ne réussissent pas dans des associations de commerce, et il ne peuvent pas maintenir en exploitation des scieries ou des fabriques de conserves.

Instruments aratoires.—Sauf quelques charrues, les sauvages ne se servent pas de ces instruments.

Bâtiments.—Ceux-ci s'améliorent d'année en année, et les sauvages rivalisent entre eux dans la construction de leurs maisons. La plupart des maisons sont construites sur des plans modernes. Cependant, d'habitude elles ne sont pas complètement terminées, mais tout laisse prévoir qu'elles seront confortables lorsque les circonstances leur permettront d'en achever la construction. Leurs instincts nomades les empêchent d'entourer leurs maisons de gazon et de fleurs, comme le font les blancs qui en ont les moyens. C'est pour cette raison que nous trouvons souvent des maisons de construction toute moderne entourées de mauvaises herbes et de plantes sauvages de toutes sortes.

Quelques sauvages cultivent avec soin des fleurs autour de leurs demeures, pour embellir celles-ci, mais il ne sont pas très nombreux.

Règle générale les villages sauvages sont modernes et jolis. Le vieux genre de maisons sauvages disparaît rapidement, de fait il n'en reste que très peu—je crois, seulement quatre dans toute l'agence.

Santé et hygiène.—Bien qu'il n'y ait pas eu d'épidémie dans l'agence, il y a actuellement un cas de rougeole en quarantaine à Metlakatla. Il y a déjà sept jours que les rougeurs sont apparues, et il ne s'est pas déclaré de nouveaux cas. La ville de Prince-Rupert qui se trouve tout près d'ici a eu une épidémie de 200 cas de rougeole, et il est surprenant que tous les villages sauvages n'aient pas été visités par cette maladie. On a fait tous les efforts possibles pour empêcher les sauvages d'aller à la ville pendant l'épidémie.

Actuellement on traite plusieurs cas de tuberculose aux hôpitaux. J'ai donné des conférences illustrées à l'aide d'une lanterne magique sur la tuberculose et les maladies vénériennes dans tous les villages de cette agence au cours de l'année. Les médecins du département ont présidé à ces conférences partout où la chose était possible, et je crois qu'elles produiront de bons effets.

Les sauvages de cette agence sont bien partagés sous le rapport des soins médicaux prodigués par le département. En plus des médecins, trois directrices s'occupent maintenant de pourvoir aux besoins des sauvages; leur influence est grande et nous en attendons des bons résultats.

Nous constatons avec plaisir que les sauvages commencent à réaliser que la mise en pratique des mesures sanitaires est un préventif contre la maladie. Les mères prennent un meilleur soin de leurs enfants à la naissance, et ainsi les cas de maux d'yeux sont moins nombreux. Plusieurs sauvages brûlent les déchets qui autrement deviendraient le refuge des mouches. On prend soin de laisser les fenêtres ouvertes davantage et de laisser pénétrer la lumière à l'intérieur des maisons afin d'éloigner la tuberculose. Certains marchands défendent même de cracher sur le plancher de leurs magasins. Bon nombre de maisons sont tenues bien propres par de fréquents nettoyages.

Caractéristiques et progrès.—La Grande Guerre a forcé les sauvages aussi bien que les blancs à économiser. Le coût de la vie étant plus élevé, et le marché des fourrures très mauvais, les sauvages ont pu réaliser davantage quelle est la valeur réelle de l'argent, de sorte qu'ils ne l'ont pas gaspillé en achetant des choses inutiles. Je constate que les sauvages sont très industrieux et soumis aux lois, et que règle générale ils subviennent à leurs propres besoins. Ils ont passé à travers l'hiver le plus rigoureux dont les sauvages ont eu connaissance tout en recevant moins de secours que par le passé.

La Grande Guerre leur a également fourni l'occasion de prouver leur loyauté. C'est avec plaisir que je ferai remarquer au département que les sauvages ont répondu avec empressement aux appels du Fonds Patriotique et de la Croix-Rouge. Les Tsimpsheans, en particulier, ont contribué très libéralement à ces fonds. Une femme sauvage de Port-Simpson a tricoté trente paires de bas pour la Croix-Rouge. La bande a également contribué plusieurs petites sommes, et des bas pour les soldats.

La bande de Metlaka, en plus d'un don de $140 en argent au Fonds Patriotique, a contribué $1,000 de son fonds fiduciaire à la Croix-Rouge. En plus de cela on a confectionné de jolis paniers, de petites serviettes, des centres pour table, etc., que l'on a donnés pour venir en aide à la Croix-Rouge.

J'attends des dons des autres parties de l'agence sous peu; on doit m'envoyer des paniers, des nattes, des bas, etc. Ces objets seront vendus à Prince-Rupert au cours d'une vente qui aura lieu pendant la semaine de Pâques, et les recettes seront versées au fonds de la Croix-Rouge. On ne peut pas s'attendre à de plus grandes marques de loyauté que celles qui ont été données par ces sauvages.

Sept métis, habitant les réserves de cette agence, ont pris du service dans l'armée expéditionnaire canadienne et sont actuellement en Angleterre, en route pour le front.

Les sauvages de cette agence ont à surmonter les difficultés ordinaires de leur race en ce qui concerne l'ouvrage. Plusieurs d'entre eux sont charpentiers, mais il y a très peu de travail pour eux, et ils sont obligés de revenir à la vie de la réserve.

Tempérance et moralité.—Il y a eu très peu d'excès dans l'usage des boissons chez les sauvages l'an dernier. Ils ont été très tempérants. Quant à leurs mœurs on peut dire qu'elles se comparent favorablement à celles des blancs.

Observations générales.—J'ai visité toutes les réserves de cette agence au cours de l'année, j'ai rencontré les sauvages sur les réserves et dans leurs maisons. Je suis heureux de pouvoir affirmer que les sauvages font des progrès marqués dans la voie de la civilisation, et qu'ils semblent s'appliquer intelligemment à devenir de plus en plus civilisés d'année en année.

La Commission Royale sur les Affaires des Sauvages pour la province de la Colombie-Britannique a visité toutes les principales réserves et rencontré les sauvages, les écoutant avec patience sur toutes les questions se rapportant à leurs affaires, et elle a été très bien reçue par les sauvages dans toutes les localités où elle est allée.

RAPPORT DE PETER BYRNE, CHEF DE L'AGENCE DE NEW-WESTMINSTER, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Tribu ou nation.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la nation Salish. La plupart d'entre eux parlent le Chinook, ainsi que leur propre dialecte particulier. Ils parlent aussi bon anglais.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence. Celles de la région de Chilliwack, sur le détroit Howe, Anse Burrard, et rivière Squamish; Chehalis et Scowlitz, Coquitlam, Douglas, Skookum Chuck, Samahquam et Pemberton Meadows; Homalco et Klahoose, Katzie Langley et Whonnock; Musqueam, Matsqui, New-Westminster, Nicomen et Skucaham, Semiamu, Sechelt, Sumas, Sliamon et Tsawassen.

Santé et hygiène.—A peu d'exception près, la santé de ces sauvages a été bonne. Cependant, plusieurs ont eu la grippe au cours de l'hiver, mais la venue du printemps a fait disparaître la maladie. Il y a eu un cas de petite vérole dans le pensionnat de la mission St. Mary. On a aussitôt isolé le malade, et tous les élèves qui fréquentaient cette école ont été vaccinés. On a mis l'établissement en quarantaine, et ainsi on a étouffé la maladie avant qu'elle ait eu le temps de se répandre. Les conditions sanitaires sont bonnes.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche, la cueillette du houblon, la culture et le jardinage. Un grand nombre d'entre eux travaillent aussi dans les fabriques de conserves durant la saison de travail et d'autres travaillent comme garçons de ferme chez leurs voisins de race blanche. Un grand nombre de femmes sont très habiles dans la confection des paniers, et ce travail leur rapporte des recettes considérables.

Habitations.—Les sauvages de cette agence commencent à être fiers de leurs maisons. La plupart sont à charpente, et sont tenues propres.

Bétail.—La plupart des sauvages élèvent du bétail, et d'habitude ils en prennent bien soin; mais certain de leurs animaux ont eu à souffrir du manque de nourriture, et d'autres sont morts de froid par suite du long hiver rigoureux que nous avons eu ici; température pour laquelle les sauvages n'étaient pas préparés.

Instruments aratoires.—Les sauvages de cette agence sont bien munis des instruments aratoires qui leur sont nécessaires. Ils en ont bien soin et les tiennent à l'abri lorsqu'ils ne s'en servent pas.

Caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages sont intelligents et industrieux. Ils font de bons progrès dans le sens de la civilisation. Ils respectent les lois.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette agence sont tempérants et de bonnes mœurs, sauf quelques exceptions. Règle générale, ils font tout en leur pouvoir pour supprimer le commerce des boissons, mais il y en a quelques-uns qui se procureront de l'alcool chaque fois qu'ils en auront l'occasion.

Observations générales.—L'éducation contribue beaucoup à faire progresser les sauvages dans la voie de la civilisation. Ils s'adaptent aux méthodes de culture et d'élevage du blanc. Il y en a un certain nombre qui sont d'excellents fermiers, et leurs récoltes se comparent favorablement à celles de leurs voisins blancs.

Depuis quelques années ils s'intéressent beaucoup à la culture des fruits, et comme les arbres fruitiers leur sont fournis par le département, cela les encourage à persister dans cette voie.

RAPPORT DE J. R. BROWN, AGENT DES SAUVAGES D'OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu ou nation Salish. On les appelle sauvage Chinook; ils parlent deux dialectes distincts, le Shuswap et l'Okanagan.

Bandes.—Les bandes suivantes font partie de cette agence: Spallumcheen, Okanagan ou N'Kamaplix, Penticton, Osayoos, Skemeequankin, Ashnola et ChuChuwayha.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence a été bonne l'an dernier. Cependant il y a quelques cas de cécité et de tuberculose chez eux. Les conditions sanitaires pourraient être meilleures, mais les sauvages font du progrès de ce côté; l'été ils aiment à vivre sous des tentes.

Occupations.—Les sauvages s'occupent surtout de culture et d'élevage. Cependant, pendant leurs loisirs ils font un peu de pêche, de chasse et d'arboriculture.

Instruments aratoires.—Presque toutes les bandes sont munies des machines nécessaires à la culture.

Bâtiments.—Il y a eu beaucoup d'amélioration ces dernières années dans la construction des maisons chez presque toutes les bandes. On a construit plusieurs jolies maisons à charpente et une en ciment. Il y a aussi beaucoup d'amélioration dans les dépendances.

Bétail.—La plupart des sauvages font de l'élevage. On trouve de jolis chevaux et bestiaux sur les réserves, tous issus d'animaux pur sang.

Caractéristiques et progrès.—La grande majorité des sauvages sont intelligents et industrieux et font des progrès, surtout dans l'élevage. Ils sont paisibles et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Bien que les sauvages qui habitent près des villes fassent un peu usage des boissons, on peut dire que le grand nombre sont tempérants.

Observations générales.—Les sauvages, malgré l'abondance de la récolte l'an dernier, ont constaté que les prix des grains et des racines à l'automne n'étaient qu'en-

viron la moitié de ce qu'ils avaient payé pour leur semence au printemps, et cela les portait à se décourager, car ils pouvaient à peine payer leurs dettes. Comme le travail à l'extérieur se fait rare, ils commencent à comprendre qu'ils doivent dépendre de plus en plus sur leurs fermes et qu'il est nécessaire d'élever des animaux; la plupart ont des pâturages dont ils ne servent pas et qui n'ont besoin que d'être clôturé. Ils ont la plus belle terre arable que l'on puisse trouver dans la Colombie-Britannique, et cette terre ne demande qu'à être bien cultivée et engraissée pour produire d'abondantes récoltes. Les sauvages des vallées devraient se tourner du côté de la culture mixte pour tirer leur subsistance, car la demande pour le bœuf et le porc est très grande actuellement, et les prix sont très élevés. Les sauvages commencent à comprendre que les prairies à foin sont d'une grande importance comme moyen d'hiverner avantageusement leurs bestiaux, et j'ai constaté qu'un grand nombre demandaient des lopins de terre pour l'élevage d'été, surtout dans la vallée du Similkameen.

Je suis heureux d'ajouter que les sauvages ont le grand mérite de faire des efforts honnêtes pour améliorer leur condition, malgré leurs faiblesses ataviques et les tentations qui les enserrent, et dans certains cas on peut les comparer favorablement aux blancs.

RAPPORT DE THOMAS DEASY, AGENT DES SAUVAGES DE LA REINE-CHARLOTTE, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Il y a deux grosses bandes de sauvages sur les îles de la Reine-Charlotte: les Massetts et le Skidegates établis sur l'île Graham, la plus grande île du groupe qui se trouvent près de détroits de Hecate. Avant que l'on détermine l'emplacement de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, les sauvages Hydahs allèrent s'établir sur l'île du Prince-de-Galles, et un certain nombre de cette tribu s'y fixèrent aussi. Nous avons eu la visite l'an dernier de 55 Hydahs américains, maintenant établis en permanence à Hydaburg, Alaska, et nous avons eu l'occasion de comparer ces sauvages vivant sous une forme de gouvernement différente, à qui on a accordé le droit de vote, et qui sont pratiquement indépendants du contrôle de l'Etat, à leurs frères d'ici. Ils sont restés à Massetts environ un mois, et j'ai constaté qu'ils ne sont pas plus avancés que les sauvages de cette agence. Un certain nombre d'entre eux lisent, écrivent et parlent l'anglais, mais ils ont rencontré des nôtres qui pouvaient converser avec eux dans cette langue. Ils sont venus dans trois canots automobiles, pavoisés de drapeaux américains. Nos sauvages sont allés au devant d'eux en uniformes avec une fanfare d'instruments de cuivre, et le Union Jack flottait devant toutes les maisons de nos principaux sauvages, aux endroits ou l'on voyait autrefois les poteaux "totem" des chefs héréditaires. Les sauvages, désignés autrefois sous le nom de Head Huners du Pacifique, rencontrèrent leurs anciens ennemis, la bande des Simpshean, comme l'an dernier, et montrèrent qu'ils avaient fait de grands progrès depuis la Confédération. Le chef leur adressa la parole en anglais, et il y avait très peu de chose qui indiquait que ce n'était pas un rassemblement de blancs, souhaitant la bienvenue dans une ville tout à fait moderne à des invités; ville qui remplaçaient les petits villages d'autrefois, où l'on se rassemblait pour aller faire la guerre aux sauvages du voisinage. Il y a 50 ans ces sauvages étaient la terreur du nord; aujourd'hui ce sont les plus civilisés de toute la côte de l'Amérique du Nord. Il n'y a seulement que ceux qui ont vécu avec ces sauvages pendant un demi-siècle qui peuvent se faire une idée de ces changements. C'est le fait le plus remarquable de toute l'histoire de la Colombie-Britannique.

Les sauvages ont encore beaucoup à apprendre avant de devenir les égaux des blancs; mais il n'y a pas de doute que les Hyadahs désirent devenir une partie de la nation britannique, libres de toute tutelle, et ayant droit de vote, de ce côté des frontières, comme leurs frères qui habitent en territoire américain. Un bon nombre savent lire et écrire. Ils s'intéressent beaucoup à tout ce qui se passe autour d'eux. Les affai-

res de la réserve sont gouvernés par des conseils, élus à tous les ans, leurs lois sont soumises à l'approbation du département. Ils ont leurs églises, leurs hôtels de ville, de bonnes rues, d'assez jolies résidences, des quais, des fanfares d'instruments de cuivre, des canots à gazoline, des chaloupes, des bestiaux, des chevaux, et toutes les améliorations modernes, y compris des aqueducs. Lorsqu'ils habitent leurs villes, les écoles sont remplies d'élèves, et ils demandent l'établissement d'un pensionnat, promettant d'envoyer tous les garçons et filles qui seraient en état de suivre les cours de cette école. Ils sont tous bien vêtus, et les sauvages en bonne santé ne demandent pas de secours de l'Etat, ils subviennent à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Santé et hygiène.—Nous constatons avec plaisir que le fléau de la tuberculose semble diminuer chez ces sauvages. Certains médecins ont affirmé que cette maladie ferait disparaître la race sauvage, et elle a certainement fait de grands ravages chez eux. Il est très difficile de leur faire observer les lois de l'hygiène; mais la mortalité baisse graduellement, ce qui est une preuve qu'il y a espoir de sauver la race. Par le passé les sauvages tiraient leur approvisionnement d'eau pour la consommation domestique de la pluie qui tombait sur les toits de leurs demeures. Maintenant ils ont des aqueducs qui leur donnent de la très bonne eau. Il y a eu quelques cas de petite vérole volante chez les enfants, maladie qui avait été apportée de l'extérieur par des visiteurs. On a établi une stricte quarantaine, et le mal a été enrayé. On enterre les rebuts de poisson, ou on les jette à la mer à la haute marée. Les villes sont nettoyées régulièrement par ordre des conseillers, et récemment on a fait disparaître un grand nombre de cabanes. En une certaine occasion toute la population s'est rendue pour faire du bois de poêle, non seulement de ces vieilles cabanes, mais aussi des "totems". La mortalité a diminué de près de moitié, comparativement aux chiffres de l'an dernier. Le nombre des naissances a augmenté chez les Massetts et chez les Skidegates. Il est évident qu'on ne peut pas faire disparaître la tuberculose dans un jour, un mois, ou une année; mais la chose est possible, et lorsque les sauvages envisageront cette maladie de la même manière que la petite vérole, et les autres maladies graves, il se fera un changement. J'ai recommandé qu'on envoie les jeunes enfants en bonne santé aux pensionnats. Il faut éloigner les malades de ceux qui sont en bonne santé, ou ceux qui sont en bonne santé de ceux qui sont malades. Dans une maison où il y a une personne atteinte de tuberculose, tous les autres membres de la famille sont menacés. J'ai vu des sauvages transporter des malades rendus à la dernière période de cette maladie à leurs réunions d'amusements. Environ trente pour cent des décès sont causés par la tuberculose. Cette maladie fait certainement de grands ravages chez les Massetts et les Skidegates; mais nous la combattons de notre mieux, dans des conditions qui ne sont pas trop favorables.

Occupations.—Les Massetts et les Skidegates sont des pêcheurs. On peut affirmer en toute vérité qu'ils prennent pour $100,000 de poisson annuellement; poisson qui est expédié sur le marché. Ils travaillent du mois d'avril au mois d'août à la pêche à la trôle, et sur les rivières. Le reste du temps, ils ne font rien ou très peu de chose, sauf la pêche pour leur provision d'hiver, la coupe du bois pour leurs besoins, et la construction de leurs bateaux. Récemment on a commencé l'exploitation de nouvelles industries, qui emploieront un certain nombre d'hommes. Un certain nombre ont pris des coupes de bois, et font ce travail pour le compte des scieries. On peut difficilement obtenir pour eux des étendues de terre à bois. Il y a des centaines de mille acres de terrain boisé sur ces îles, mais lorsque nous avons demandé quelques limites pour les sauvages on nous a répondu que les limites forestières sont trop précieuses pour y faire la coupe des billes. Il serait à désirer que le département obtienne des limites forestières pour le compte des sauvages. Actuellement, leurs réserves sont d'une superficie fort restreinte. On trouve du bois sur ces réserves, mais plus tard les sauvages en auront besoin pour le bois de chauffage et le bois de charpente nécessaires à leur propre usage. Les sauvages de Massetts et de Skidgate sont de bons constructeurs de navires. Pour la première fois ils ont reçu d'une fabrique de conserves une commande pour la construction de navires, commande à laquelle plusieurs

hommes sont actuellement occupés. Quelques sauvages sont propriétaires de chaloupes à gazoline lesquelles sont en service pendant la saison de pêche. Une fabrique d'huile, la propriété d'une compagnie de sauvages, a été affermée pour une période de cinq ans. A cette fabrique on emploiera des sauvages à la pêche du chien de mer et à l'extraction de l'huile des carcasses. Le jardinage se fait surtout par les femmes. Elles préparent de petits jardins avant la saison de la pêche et y cultivent des légumes pour la consommation d'hiver. Les femmes et les enfants travaillent dans les fabriques de conserves pendant une couple de mois et toute la famille gagne de quoi subsister pendant les mois d'hiver. Ils dépensent durant cette saison ce qu'ils ont gagné au cours de l'été. A l'arrivée du printemps il ne reste de l'argent qu'à un très petit nombre. Ils sont prêts à travailler d'un bout de l'année à l'autre, mais l'état de choses dans cette agence est tel qu'il y a très peu ou rien à faire à certaines époques de l'année. Les blancs quittent l'île pendant l'hiver pour aller quérir du travail au dehors. Le sauvage ne se déplace pas et passe le temps à rien faire ou à faire très peu de chose. L'an dernier, un certain nombre des hommes ont essayé de faire la pêche d'un bout de l'année à l'autre, mais la température et quelques insuccès les ont découragés. On s'attend à ce qu'une fabrique de conserves entre en activité sous peu, ce qui procurera de l'emploi à tous. L'hiver a été très rigoureux et les sauvages s'en sont ressentis vivement; cependant la misère n'a pas été générale et l'on n'a pas eu de demande de secours de la part des sauvages bien portants.

Edifices.—Les sauvages de Skidegate ont construit un certain nombre de nouvelles résidences, et toutes sont de solides constructions. Ils se font un point d'orgueil d'ériger de bonnes maisons et ils s'habituent à les garnir de meubles modernes. De fait, les sauvages de Skidegate ont des maisons qui sont des modèles de propreté et ils ont droit à des éloges pour maintes améliorations que l'on ne rencontre que rarement dans des villes habitées par les sauvages. Plusieurs d'entre eux possèdent des instruments de musique; leurs planchers sont recouverts de tapis; ils ont des poêles de cuisine et toutes les commodités des habitations modernes. Les sauvages de Massett n'ont pas construit beaucoup de maisons neuves. Ils ont introduit une amélioration aussi appréciable en démolissant leurs vieilles huttes le long du bord de l'eau et qui servaient autrefois de logements et en faisant disparaître les poteaux "totem", vestiges du passé. Autrefois, les chefs avaient l'habitude d'ériger en face de leur demeure, de grands poteaux de cèdre sur lesquels étaient sculptées des figures d'animaux et d'oiseaux. Depuis l'inauguration des conseils, les sauvages abandonnent leur vieilles notions et coutumes. Les chefs d'autrefois ne sont plus les chefs officiels de la bande. Ils remplacent le poteau "totem" par des mâts au bout desquels flotte le drapeau anglais. Si tous les sauvages se débarrassaient des poteaux "totem" et si l'élection des chefs n'était plus héréditaire, cela avancerait de beaucoup la disparition du "potlach" et de la "fête." D'ordinaire le chef se constituait l'autorité suprême du village, et il conservait ces prérogatives, qu'il fut le plus méritant, ou le moins progressif des sauvages. L'élection annuelle fournit aux sauvages l'occasion de choisir eux-mêmes leur conseiller en chef et leur conseil; aussi le plus grand pas fait, parmi les sauvages amis du progrès, a été de faire disparaître complètement les coutumes d'où ils ne retireraient jamais aucun avantage.

Animaux.—Les animaux ont beaucoup souffert de l'hiver qui a été exceptionnellement dur, avec beaucoup de neige et de tempêtes. L'hiver a pris les sauvages par surprise; ces derniers n'étaient pas préparés et dans la région, blancs et sauvages, s'étaient toujours flattés du fait que les animaux pouvaient vivre et se nourrir au dehors d'un bout de l'année à l'autre. Une foule de gens ont importé du foin et du grain, mais même avec cela, les animaux se tireront difficilement d'affaire. Il est clair que certains d'entre les sauvages ne devraient pas posséder d'animaux et nous nous efforçons de punir comme ils le méritent ceux qui négligent les leurs. On en a abattu un certain nombre et on a vendu la viande. Les sauvages de Skidegate ont importé du foin et ont converti leurs remises à chaloupes en abris. Quelques sauvages de Massett ont nourri leurs animaux, mais le plus grand nombre d'entre eux les ont

laissés errer et on n'a pu les retrouver que difficilement, dans la neige et se cachant au loin dans la forêt. Nous nourrissons tous les animaux que nous sommes capables de nourrir et nous nous efforçons de faire comprendre aux sauvages qu'ils ont quelque chose à gagner en sustentant leurs animaux de même qu'en en prenant soin convenablement. A l'heure actuelle, ces îles ne conviennent pas à la culture du fourrage et presque tous les colons importent la nourriture nécessaire à leurs animaux. Règle générale, les sauvages sont absents pendant la saison des récoltes et font preuve de peu de prévoyance, mais ils n'oublieront pas de sitôt la leçon de cet hiver.

Instruments aratoires.—Les Massetts et les Skidegates ne sont pas cultivateurs. Ils ont très peu de machines aratoires, si ce n'est celles dont on se sert pour le jardinage sur une petite échelle. Avant de se rendre aux territoires de pêche, ils ensemencent un petit lopin de terre et font la récolte des légumes à leur retour.

Caractéristiques et progrès.—L'inauguration de conseils de ville, fonctionnant d'après des règlements autorisés, semble être une amélioration sous plus d'un rapport. Les citoyens s'intéressent aux élections et aux procédures; de plus lorsqu'il s'agit de transactions d'intérêt local l'agent peut conférer avec un groupe d'individus autorisés. Chose digne de mention, les sauvages élisent des meilleurs hommes de leurs bandes aux postes de conseillers. Heureusement, ils comprennent tout ce qui se dit; ils étudient les règlements et favorisent les mesures de progrès. Ils veulent même aller au-delà de ce que les règlements permettent. Parfois il est difficile de décider si le sauvage doit jouir de la même liberté que les Hydahs d'Alaska. Nous avons des individus en état d'exercer leur droit de citoyen, qui savent lire et écrire, et comprennent aussi bien, sinon mieux, les affaires du pays, que nombre de votants étrangers naturalisés. Advenant le cas ou le département songerait à accorder le droit de vote au sauvage, les Hydahs seraient une bande modèle à offrir comme preuve du progrès accompli par les naturels. A n'en pas douter ils ne sauraient se contenter d'être sous la tutelle du gouvernement. Ils ont de l'ambition et ils songent à l'avenir, se demandant pourquoi ils ne jouissent pas des mêmes privilèges que des individus qui n'ont aucun intérêt dans le pays. Ils ont toutes les aptitudes requises—non pas comme bande—mais en tant qu'individus parmi la classe des sauvages instruits. Ils sont d'opinion que la loi des sauvages a besoin d'être modifiée, à plusieurs points de vue, et qu'ils devraient avoir le privilège de prendre des préemptions et d'abandonner la vie de communauté. On ne peut se dissimuler le fait que chez les sauvages, le jeune homme retourne volontiers, en plus d'un cas, au genre de vie qui consiste à faire la pêche en été et à ne rien faire ou faire que peu de chose en hiver. Les filles cherchent à se faire un foyer qui corresponde au milieu dans lequel elles ont été élevées. Les jeunes gens éligibles sont peu nombreux et un grand nombre d'entre eux n'ont pas de foyer en propre. Il existe une coutume parmi les sauvages qui veut que les parents et les amis fassent le choix de l'époux et de la mariée. En certains cas, il en résulte des unions malheureuses. Pour la fille qui ne se marie pas, qu'y a-t-il à faire si ce n'est de retourner à son ancien foyer, où les vieux parlent la langue de la tribu et où elle est obligée de reprendre son ancien rôle de servante. Elle va ensuite à la fabrique de conserves où l'on n'apprend rien de bon, et plusieurs s'écartent finalement du droit chemin. Bien souvent, la jeune sauvagesse instruite est la victime des blancs qui, la plupart du temps, ne sont animées que de viles intentions. Les filles reviennent chez elles avec des idées qui diffèrent complètement de celles de leurs vieux parents. Elles tiennent à faire voir qu'elles sont sorties de l'ornière suivie par les sauvages d'autrefois. On leur a donné de l'instruction pour améliorer leur situation dans la vie et que peuvent-elles trouver qui leur convienne dans un village de sauvages? Quelques-unes ont fait de bons mariages; d'autres sont tombées,—et les vieux se demandent s'ils ne vaut pas mieux garder leurs enfants chez eux et leur donner l'instruction de l'externat ordinaire, où on ne leur inculquera pas des notions et des aspirations trop élevées pour leur situation. De la vie sauvage aux mœurs des blancs il n'y a qu'un pas, et vice versa. Comme nous le sauvage a toutes les faiblesses inhérentes à sa race et de même que nous il cherchera toujours à se soustraire aux conventions et coutumes. Ils sont

indépendants et semblent exercer une grande liberté de langage et de manières, ce qui n'est pas sans nous paraître extraordinaire. Tout en étant sous tutelle, ils montrent souvent qu'ils peuvent aller où bon leur semble et dire ce qui leur plaît. Sont-ils à travailler et se sentent-ils lésés en quelque chose, ils laissent le travail et se soucient peu de se procurer un autre emploi. Bien souvent, lorsque vous en offensez un, toute la bande récrimine. Les années se suivent et nous faisons notre rapport sur leur situation, mais ce que nous voulons c'est de voir cette situation s'améliorer.

Les sauvages de cette agence, soutiendrons-nous, diffèrent de la grande majorité des sauvages de la province. Ils sont tous soumis à certaines lois et restrictions que d'aucuns considèrent n'exister que pour ce que l'on appelle les "sauvages à couvertes". Lorsque des bandes de sauvages construisent des villes, ont des conseils, parlent l'anglais et administrent leurs propres affaires, comme le font les blancs, ils prétendent que l'on devrait leur imposer d'autre forme de gouvernement que celle imposée aux sauvages ignorants qui habitent le long de la Côte, dans des huttes et qui ne font rien pour s'améliorer. Ils demandent: "Pourquoi sommes-nous instruits? Quelles perspectives d'avenir avons-nous?" Ils disent également: "Nos Hydahs américains, de l'autre côté de la frontière, ne sont pas plus capables de se gouverner eux-mêmes que nous et cependant ils ont le droit de vote, et on ne les traite pas comme des enfants et des pupilles." A mon avis, il y a un bon nombre de sauvages capables de se suffire à eux-mêmes qui ne devraient pas être sous la protection du département. Ils fréquentent les blancs, sont aussi habiles qu'eux dans leurs relations commerciales et sont aussi en mesure de se gouverner eux-mêmes que nous le sommes. Les vieux sauvages ne sont pas en état de se gouverner eux-mêmes; mais les sauvages âgés de moins de quarante ans sont tous, dans ce voisinage, capables d'administrer leurs propres affaires et il nous fait plaisir d'observer que dans son dernier rapport annuel le sous-surintendant général dit que l'intention du département était en définitive d'affranchir les sauvages. Avec la population du Canada à l'heure actuelle le vote sauvage n'aurait pas la portée aussi considérable que ce vote aurait eu il y a quelques années. Le sauvage instruit se rend compte des responsabilités de l'administration et à cause de la différence des tribus, des langues, les bandes sont indépendantes les unes des autres. Les sauvages de cette agence n'ont pas offert de s'enrôler dans les troupes suivant maintenant l'instruction ou qui sont au front. Ils n'ont donné aucune preuve de déloyauté et ils reçoivent avec empressement toutes nouvelles de succès remportés par les alliés; cependant rien n'a été fait pour les engager à abandonner leur foyer et prendre les armes. Ils seraient très utiles pour la défense du pays et je suis convaincu que tous ceux qui sont en état de porter les armes se rangeraient sous le drapeau pour la défense du Canada. Les sauvages de cette agence sont isolés des milieux où l'on fait des préparatifs de guerre et ne se rendent guère compte de l'importance de la lutte qui se livre actuellement. Nonobstant la rencontre de nombreux étrangers sur les territoires de pêche, j'ai eu l'assurance que tous, du premier au dernier, sont loyaux.

Tempérance et moralité.—Le fait qu'au cours de l'exercice le tribunal n'a eu à s'occuper que d'un cas d'ivrognerie tend à démontrer que les Massettes et les Skidegates des îles sont tempérants. On sait que lorsqu'ils vont dans les cités et les villes quelques-uns prennent des liqueurs enivrantes, mais c'est un fait reconnu que le constable, M. Hughes, qui fait la visite des réserves et qui demeure sur l'île, en deçà de quelques milles de la bande la plus nombreuse, n'a pas arrêté un seul vendeur de liqueurs enivrantes ou même un seul homme en état d'ébriété au cours de l'année.

Au chapitre de la morale, on a eu beaucoup de difficultés. D'aucuns parmi les sauvages ne tiennent pas le code de morale des blancs comme devant s'appliquer à eux. Leurs anciennes coutumes matrimoniales étaient différentes et, lorsque la chose fait leur affaire, ils conservent encore maintes caractéristiques des anciennes mœurs. Les maris abandonnent leurs épouses et les épouses quittent leurs maris, et le fait de vivre avec d'autres sauvages semble tout naturel. La classe supérieure des sauvages et les missionnaires luttent contre ce mal et ce problème présente les plus grandes

difficultés. L'histoire de nos tribus sauvages nous apprend que chacune avait des lois distinctes concernant le mariage, lois qui auraient pu avoir leur raison d'être avant l'arrivée des instituteurs chrétiens, mais aujourd'hui que nous avons des missionnaires au milieu des sauvages, on devrait observer à l'endroit des sauvages la même loi concernant le mariage que dans le cas des blancs.

En terminant, qu'il me soit permis de remercier les fonctionnaires du département pour les services rendus au cours de l'exercice. Je ne ferai pas de distinction, mais en toute sincérité je puis dire que tous ont travaillé vers un même but: l'avancement des gens confiés à notre garde. Dans la mesure dont ils sont capables, les sauvages apprécient également ce que l'on fait pour leur bien. Il arrive parfois que la direction des bandes de sauvages devient un problème hérissé de difficultés, mais ces menus ennuis sont vite oubliés devant le degré de satisfaction obtenue si l'on tient compte du fait que l'on a affaire à des gens qui, il y a quelques années, ne connaissaient que fort peu de choses de la civilisation ou du christianisme. Les progrès accomplis par eux tiennent du prodige et il est à souhaiter que les efforts tentés parmi eux porteront aussi leurs fruits et contribueront à améliorer leur sort et celui de ceux qui les suivront dans la même voie.

RAPPORT DE W. SCOTT SIMPSON, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE STIKINE, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: les Tahltans, de Telegraph-Creek et des environs; la bande Casca et les nomades de Grahame, du creek McDames; la bande Liard et les nomades Nelson, de Liard-Post; la bande d'Atlin et du lac Teslin.

Occupations.—Toutes ces bandes font la chasse, la trappe pour leur subsistance. Les Tahltans et quelques-uns de la bande Atlin ajoutent à ces moyens de subsistance en se livrant à d'autres occupations, soit en servant de guide aux chasseurs de gros gibier, en travaillant aux convois de bêtes de bât, à la fenaison, à l'abatage du bois, à la conduite des embarcations, dans les mines et au transport à l'aide d'attelages de chiens; d'autres, peu nombreux, s'occupent de temps à autre à la construction de maisons et aux travaux de charpente grossière. Quelques sauvages ont des chevaux qu'ils font travailler pour le compte de marchands propriétaires de grands convois de bêtes de bât.

Machines et instruments aratoires.—Il ne se fait pas de culture dans cette agence.

Bâtiments.—La plupart des édifices de la réserve des Tahltans sont de vieilles constructions, mais au cours des dernières années plusieurs sauvages de la bande ont fait l'acquisition de lots dans le village de Telegraph-Creek et y ont érigé de solides logements, la plupart de billes, bien garnis de bois de service à l'intérieur. La plupart d'entre eux sont pourvus de poêles de cuisine, de machines à coudre, de machines à laver modernes et de meubles importés.

Santé et hygiène.—En général la santé des bandes est excellente, et il n'y a pas eu de maladie grave ou d'épidémie de nature contagieuse.

Caractéristiques et progrès.—D'un bout à l'autre de cette agence, les sauvages sont respectueux des lois. Tous, à l'exception des nomades de Grahame et de la rivière Nelson, sont industrieux et ont sensiblement amélioré leur condition au cours des dix dernières années. Les plus jeunes parmi eux qui font partie des bandes Tahltan, Teslin, Casca et Liard parlent l'anglais et, règle générale, sont bien vêtus. Les Nelsons et les Grahames n'ont pas eu autant d'occasions de venir en contact avec les blancs et pour cette raison sont plus arriérés que leurs voisins mieux partagés. Tous sont prodigues et dépensent leur argent à toutes sortes d'articles de luxe et de vêtements dispendieux.

Tempérance et moralité.—Les sauvages des bandes Tahltan et Atlin sont très friands de liqueurs enivrantes et sont prêts à payer n'importe quel prix pour s'en pro-

curer. Dans toute population flottante il y a toujours un certain groupe de gens aux aguets pour des occasions de ce genre, et de concert avec ces gens, les sauvages ont un système d'espionnage qui neutralise tous les efforts de la gendarmerie. De temps à autre on opère une arrestation et les délinquants sont condamnés à de fortes amendes ou à la prison. Un grand nombre s'échappent de ceux qui ont la précaution de transporter les liqueurs au loin du village avant de se livrer à une orgie; il est vrai cependant qu'il devient de plus en plus difficile pour eux de se faire une provision et nous avons tout lieu d'espérer que cette année sera la dernière pendant laquelle on pourra acheter des spiritueux dans cette partie de la province. On n'accorde pas de permis pour la vente des spiritueux dans le territoire situé à l'est de Telegraph-Creek, ce qui fait que les sauvages de l'intérieur ne peuvent se procurer de liqueurs enivrantes.

Au point de vue de la moralité, on signale un changement remarquable pour le mieux, mais il y a encore beaucoup à faire, ce que seul le bon exemple peut accomplir.

RAPPORT DE W. J. McALLAN, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DU LAC STUART, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Les bandes suivantes sont sous la juridiction de cette agence, savoir: Eau-Noire, lac Burns, Cheslatta, lac Decker, Euchinico, lac François, lac Fraser, Fort-George, Grand-Rapids, Kluskus, lac Maxim, Nazco, lac Tacla-Nord, Pintee, Stony-Creek, Stella, lac Stuart, Tatcee, Tsislainli, Yacutcee, Fort-Connelly, Fort-Graham, lac McLeod et Naanee.

Les vingt premières bandes énumérées ci-dessus peuvent être considérées comme étant dans la zone agricole, et toutes cultivent le sol sur une plus ou moins grande échelle. Le plus grand nombre ont des animaux de quelque sorte. Les quatre dernières sont demi-nomades, vivant de chasse pour la plupart. Ces derniers n'ont pas d'animaux. Chaque printemps ils préparent de petits jardins, mais faute de soins pendant l'époque de croissance, les résultats ne sont guère encourageants, sauf au lac McLeod où tous les ans on obtient une récolte passable de pommes de terre.

Occupations.—La trappe a constitué le principal moyen de subsistance. Le prix des fourrures a été satisfaisant et le gibier à fourrures a été abondant pendant la première partie de la saison. Tout sauvage capable de tendre un piège ou un filet était de la partie et plusieurs ont fait de bonnes prises. Les travaux agricoles ont encore une fois pris beaucoup d'importance avec un accroissement sensible de l'étendue sous culture. La bande de Stony-Creek s'est signalée en doublant presque sa superficie ensemencée. Ces sauvages occupent facilement le premier rang parmi les plus progressifs de l'agence. L'élevage des animaux, notamment dans le sud, est l'objet de plus d'attention et je m'attends à le voir se développer en une industrie des plus importantes d'ici à quelques années.

En vérité, il est étonnant de constater à quel point on s'est empressé d'apprécier à sa juste valeur le lait de vache. A certains endroits on fabrique du beurre pour la consommation domestique. Avec un usage de plus en plus répandu de ces produits alimentaires, s'exerce une influence avantageuse sur la santé des enfants, et le taux de la mortalité infantile a été peu élevé.

On a commencé à s'occuper des volailles et des porcs avec des résultats forts satisfaisants. Il y a quatre ans on se serait moqué de celui qui aurait suggéré l'idée d'élever ces animaux par les sauvages et, en effet, la chose aurait été impossible dans le temps à cause des chiens que l'on gardait en grand nombre. Toutefois les sauvages apprennent rapidement à apprécier la valeur des animaux producteurs d'aliments et dans le sud, pour le moins, le règne du chien est fini.

Il a été difficile de se procurer du travail d'occasion et du travail à l'extérieur, mais on prévoit une amélioration de ce côté pour l'avenir.

La pêche a été tenue en grand honneur. Il y a quelques années on considérait généralement le poisson comme le principal article d'alimentation, mais peu à peu

ce produit est remplacé par les autres denrées ordinaires que l'on peut se procurer dans la région.

Machines et instruments aratoires.—Avec le progrès de l'agriculture, vient naturellement le besoin de machines aratoires en plus grand nombre. Règle générale les sauvages sont acheteurs faciles d'instruments aratoires. Les variétés les plus connues deviennent d'un usage de plus en plus soutenu et les propriétaires en prennent généralement bien soin. La bande d'Euchinico a un vaste hangar servant à déposer tous les outils, voitures, traîneaux, etc., dont on ne se sert pas. D'autres bandes ont des entrepôts moins grands pour recevoir les instruments de la ferme.

On se sert également d'un grand nombre d'outils de jardinage.

Edifices.—Les logements sont pour la plupart du genre de la maisonnette en billes à une ou deux pièces. A Fort-George, cependant, les maisons sont des constructions en bois d'un étage et demi et de trois à quatre pièces. A Stony-Creek tout un village est en cours de construction, et à mesure que les nouvelles constructions sont prêtes on démolit les anciennes maisons.

Les dépendances, les étables et les écuries pourraient être améliorées en maints cas au point de vue de l'espace et de l'aération.

Santé et hygiène.—On n'a eu à enregistrer aucune épidémie et on peut considérer la santé comme excellente. Les principales causes de maladies sont des affections tuberculeuses de diverses natures.

On comprend davantage le rapport qu'il y a entre la santé et l'hygiène. En général on brûle aujourd'hui les déchets et les ordures ménagères. On constate aussi un certain degré d'amélioration à tous les points de vue dans le soin de la personne et du foyer, mais il y a encore lieu d'améliorer les choses sous ce rapport.

Le blanchissage à la chaux de l'intérieur des maisons est à l'état d'expérimentation dans quelques-uns des villages du lac Stuart et on s'attend à d'avantageux résultats pour la santé.

Caractéristiques et progrès.—On a peut-être fait plus de progrès au cours du dernier exercice qu'en aucune période de même durée par le passé. Cela peut s'attribuer à un mouvement de réveil général. Un contact de sept ou huit années avec les colons a convaincu le sauvage de la supériorité des méthodes des blancs et il est prêt à les adopter. Il s'est aperçu qu'il y a une foule de choses qu'il peut faire aussi bien que le blanc, pour peu qu'il s'y mette.

Il ne suffit que de jeter un coup d'œil sur les poursuites agricoles de la bande Stony-Creek ou sur les champs bien entretenus, les machines et les animaux de la bande d'Euchinico pour se convaincre qu'ils possèdent la plupart des qualités requises et l'ambition nécessaire pour faire d'excellents cultivateurs, et c'est vers cette voie que doivent se concentrer leurs efforts à l'avenir. Les cultivateurs sont les " progressistes " et leur nombre va s'accroissant d'année en année. La situation des sauvages qui vivent simplement de la chasse et de la trappe reste plus ou moins stationnaire—cette année ils ont réussi passablement, mais règle générale ils mènent une existence précaire.

Tempérance et moralité.—A l'exception de la bande de Fort-George dont la conduite ne mérite aucun éloge à l'un ou l'autre point de vue, toutes les bandes jouissent d'une bonne réputation.

Pour ce qui est de l'obéissance aux lois en général, la situation ne saurait être meilleure, car en dehors des cas d'infraction à la loi concernant les spiritueux, il s'est présenté que deux causes de larcin devant les tribunaux. Il n'y a pas eu de crimes ou de délits graves.

Observations générales.—Les opérations de l'année ont, à coup sûr, été avantageuses. Les récoltes n'ont rien laissé à désirer pendant toute la saison et de partout on rapporte des rendements passables. Le cours des produits agricoles a été peu élevé, mais cette circonstance a empêché la survente des provisions, assurant par là des approvisionnements suffisants de pommes de terre pour la maison et de fourrage pour

les animaux. L'hiver qui vient de se terminer passera dans l'histoire de la région comme l'un des plus rigoureux que nous ayons eus, cependant, les animaux de toutes sortes l'ont traversé en assez bon état.

L'avenir de ces gens repose dans la culture du sol. Je suis peiné d'avoir si peu de temps, pendant la saison des semailles, pour donner des leçons pratiques d'agriculture. Le concours agricole inauguré l'an dernier est dans l'ordre. Les sauvages s'y sont vivement intéressés et il y a eu beaucoup d'émulation pour le premier rang.

Les sauvages font preuve de beaucoup d'aptitudes pour toutes les branches de l'agriculture. Dès qu'ils se sont rendu compte que les cours élevés du foin et du grain aux jours de construction des voies ferrées étaient disparus à jamais, ils ont concentré leur activité à l'élevage, industrie qui convient admirablement bien à la partie méridionale de cette agence.

Grâce aux mesures prises par la commission royale sur les sauvages, il y a maintenant des terres en suffisance pour tous. Cette démarche a provoqué une satisfaction générale en ce sens qu'elle a fait disparaître le plus grand grief des sauvages. Elle lui donne un droit à l'existence et lui fournit les moyens assurés de gagner de quoi vivre, et, je ne doute pas, il saura en profiter.

RAPPORT DE CHAS. A. COX, AGENT DES SAUVAGES DE L'AGENCE DE LA COTE-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Ahousaht, Clayoquot, Chaicclesaht, Ehattisaht, Hesquiat, Howchucklesit, Kilsemaht, Kyuquot, Matchilaht, Mouchaht, Nitinaht, Noochatlaht, Ohihaht, Opitchesaht, Pacheenaht, Toquaht, Tseshaht et Ucluelet.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche et la chasse au phoque au large ainsi que le travail dans les fabriques de conserves; un petit nombre d'entre eux travaillent dans les scieries et d'autres font la trappe. Un grand nombre émigrent tous les ans aux Etats-Unis pour aider à la cueillette du houblon; d'autres s'en vont, pour se livrer au même travail, dans le district de Chilliwack, sur la terre ferme.

Instruments aratoires.—Parmi toutes les bandes de l'agence on ne compte que deux charrues.

Bâtiments.—Un grand nombre de bâtiments ne sont que des taudis, mais on rencontre çà et là de bons édifices dans chaque réserve. A Ahousaht, Clayoquot et Nootka les sauvages ont aligné leurs demeures, ce qui donne beaucoup plus de symétrie aux établissements. On a aussi commencé à suivre le même procédé à Hesquiat.

Santé et hygiène.—A une ou deux exceptions—parmi les vieillards—la santé des sauvages a été excellente. Une attaque de petite vérole volante a éclaté sur la réserve Ahousaht, mais le mal a été enrayé. Cela se passait en février. Sur la plupart des réserves l'hygiène est bien observée.

Caractéristiques et progrès.—La majorité des bandes font du progrès; les sauvages sont paisibles et respectueux des lois; cependant certaines bandes sont stationnaires.

Tempérance et moralité.—Règle générale les sauvages de cette agence sont passablement sobres, sauf lorsqu'ils travaillent dans les fabriques de conserves. Les mêmes observations peuvent s'appliquer à la moralité des bandes.

RAPPORT D'ISAAC OGDEN, AGENT DES SAUVAGES DE L'AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Anaham, lac Alkali, Alexandria, Creek-au-Canot, lac Canim, Creek-au-Chien, vallée Nemiah, Toosey, Pierre-Rouge, Pierre, creek Soda, Quesnel et Canne-à-Sucre.

Occupations.—Les occupations de ces bandes sont: l'agriculture, l'élevage des animaux, la chasse, et la trappe; il y en a qui vont travailler pour le compte des blancs. Pour la plupart ils se livrent maintenant à la culture du sol et à l'élevage des animaux. Un assez bon nombre ont fait la trappe cet hiver et ont obtenu pour leurs fourrures un prix beaucoup plus élevé que pour celles de la saison dernière.

Instruments aratoires.—Presque tous ces sauvages prennent bien soin de leurs machines et instruments aratoires.

Bâtiments.—Leurs maisons sont presque toutes construites de billes, mais celles que l'on construit de nos jours leur sont supérieures.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été passable. La seule épidémie qui ait sévi au cours de l'année a été la coqueluche et il y a eu quelques décès dus à la tuberculose.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages deviennent industrieux. Ils respectent les lois, à l'exception d'un fort petit nombre. Sur une ou deux réserves le sort matériel des sauvages s'améliore.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres comparativement à ce qu'ils étaient il y a quelques années.

Ils sont de bonnes mœurs.

RAPPORT DE A. M. TYSON, INSPECTEUR DES AGENCES DES SAUVAGES DE L'INSPECTORAT SEPTENTRIONAL, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE DE BELLA-COOLA.

L'agence de Bella-Coola va de Rivers-Inlet, au sud, aux agences Nass et Babine au nord, où elle est bornée par le 54° de latitude nord. Elle comprend environ deux cents milles de ligne côtière et d'îles adjacentes, courant à l'intérieur et embrassant les sources des rivières Bella-Coola et du Saumon. Elle est dirigée par l'agent des sauvages Fougner, et comporte les villages suivants: Coolo, Bella-Bella, Kimsquit, China-Hat, Oweekayno, Hartley-Bay, Kitlofe, Ulkatcho et Kitimat.

Occupations.—La principale industrie est la pêche, tandis que pendant la saison des conserves un grand nombre de sauvages trouvent de l'emploi aux diverses fabriques. Les sauvages de cette agence sont aussi d'habiles constructeurs de navires et sont propriétaires de magnifiques chaloupes à gazoline, lesquelles sont d'une grande utilité pour voyager entre les diverses réserves situées le long du rivage. La trappe, la chasse et l'abatage du bois peuvent aussi se compter parmi les industries de cette agence; cependant les sauvages ne se sont pas occupées de la trappe aussi activement cette année que par le passé, à cause du marasme dans lequel se trouve le commerce de la fourrure. Il me fait plaisir de dire, cependant, que ces gens accordent plus d'attention à la culture du sol et cette anné il y a augmentation considérable dans le nombre des jardins en culture, de même qu'une amélioration sensible dans l'état de ces jardins.

Situation générale.—Au cours de l'année dernière il y a eu amélioration considérable de la situation dans cette agence. Le nouvel aqueduc installé à Bella-Bella est une acquisition fort précieuse pour les gens, et le parachèvement d'un nouveau chemin et d'un trottoir solide à Bella-Coola a contribué sensiblement à un meilleur état de choses pour ce village, notamment pendant la saison pluvieuse. Le nouvel hôpital, ouvert au public l'an dernier, est sous la direction du docteur (Madame) Sutherland qui, aidée d'un excellent personnel, fait beaucoup de bien à Bella-Coola. Sauf quelques exceptions la saison de la pêche a été remarquablement fructueuse, ce qui a permis aux sauvages de faire ample provision de poisson séché. Et cela avec une abondante récolte de produits maraîchers, leur a permis de mettre de côté de la nourriture en abondance pour leur consommation d'hiver.

Santé et hygiène.—Je suis heureux de pouvoir dire que les sauvages s'intéressent davantage à l'hygiène tant à la maison que pour la propreté de leurs rues, et comme conséquence la santé en général accuse une amélioration marquée; aussi a-t-on eu peu de maladie parmi eux au cours de l'année.

Le yacht à gazoline *Charles Todd* a été fort utile à l'agent des agences qui a pu faire la visite des divers villages de sauvages.

Le logement pourvu aux sauvages aux diverses fabriques de conserves est des plus satisfaisants.

Les efforts du gendarme Tucker pour la suppression de l'usage des spiritueux parmi ces gens ont été couronnés de beaucoup de succès et avec une active vigilance exercée en tout temps, les délinquant à ce sujet ont vite fait de s'amender.

Les habitants de l'agence Bella-Coola font des progrès soutenus dans la bonne voie et chaque année on constate une amélioration sensible tant sur leurs personnes que dans leur entourage.

AGENCE DE STIKINE.

Cette agence se trouve dans le district de Cassiar, au nord des agences Naas et Babine; elle est sous la direction de M. W. S. Simpson. Les principaux villages, sont Tahltan, Brytown, Casca et Atlin.

Occupations.—Les sauvages de cette région s'occupent pour la plupart de chasse, de trappe et de portage; pendant la saison de chasse un grand nombre servent de guides aux chasseurs de gros gibier, ce qui leur rapporte de bons revenus. Ces chasseurs ont, en maintes occasions, exprimé leur appréciation des services précieux et utiles rendus par les sauvages engagés à cette besogne. En raison du piètre état du commerce de fourrures au cours de l'année écoulée les sauvages n'ont pas consacré autant de temps que l'an dernier à la trappe ou à la chasse des animaux à fourrures. A cause de la stérilité du sol, des longs hivers et des gelées hâtives cette agence ne se prête pas à la culture; on ne saurait donc prévoir un grand succès dans cette direction.

Situation générale.—Les sauvages de cette agence sont tous logés confortablement, leurs maisons sont propres et hygiéniques. Certains d'entre eux ont de jolis édifices et tous sont tenus en bon état. Quant à leur personne, les sauvages de cette agence sont bien vêtus et propres et règle générale ils sont de bonnes mœurs et respectueux des lois. Comme on a préparé une grande quantité de saumon séché pour la consommation d'hiver, cela, avec les produits de leurs jardins, leur permettra de passer la saison des froids sans souffrir d'indigence.

Santé et hygiène.—La situation hygiénique s'est sensiblement améliorée dans les divers villages, et comme conséquence la santé générale des gens a été fort satisfaisante pendant l'année.

Le constable Cullen exerce une étroite surveillance sur le commerce des spiritueux et grâce à sa vigilance soutenue on peut constater des progrès signalés tant dans les mœurs des gens que dans la condition générale de l'agence.

La Commission Royale a visité cette agence au cours de l'année écoulée et a tenu des réunions aux divers villages.

L'agence Naas s'étend de la rive sud de la rivière Skeena jusqu'aux sources de la Nass, au nord et le long du littoral jusqu'à Port-Essington, rivière Skeena. Les principaux villages suivants sont compris dans ses limites: Essington, Metlakatla, Kincolith, Port-Simpson, Gitlakdamiks, Gwinoha, Aiyansh, Kitsumkalum et Lakalsap. M. C. C. Perry est l'agent des sauvages.

Occupations.—La pêche, la chasse, la trappe, l'abatage du bois et la construction des navires sont les principales industries, alors que pendant la saison des conserves un grand nombre de sauvages trouvent du travail dans les fabriques.

Pour la plus grande partie le sol de cette agence est impropre à l'agriculture, bien que l'on s'efforce d'encourager les sauvages à se livrer à la culture du sol. Comme

résultat on peut voir de forts jolis jardins à Metlakatla, Aiyansh et Gitladamiks, et à Aiyansh et Gitladamiks l'élevage des animaux se pratique sur une grande échelle.

Situation générale.—La situation, dans cette agence, est fort encourageante. On y a construit un certain nombre de nouveaux édifices, réparé et peinturé à neuf les vieux bâtiments, et tout y est tenu avec propreté et en bon état. A Kincolith on a construit une nouvelle scierie qui doit donner du travail à un assez bon nombre de ces gens. Ils possèdent aussi de jolies résidences qu'ils s'efforcent de tenir en bon état.

Santé et hygiène.—Au point de vue hygiénique, l'état des rues des divers villages s'est sensiblement amélioré et pour la plupart ont été entretenues avec propreté et avec ordre. Les sauvages surveillent davantage l'hygiène du foyer et je suis heureux de signaler que la santé s'est de beaucoup améliorée et nous avons eu très peu de maladie parmi eux au cours de l'année.

Observations générales.—La conduite morale a été bonne et les sauvages sont industrieux. Ils ont à cœur de s'améliorer sous tous les rapports et en toutes occasions.

A cause de l'état peu satisfaisant du commerce des fourrures, les sauvages ont préparé un approvisionnement supplémentaire de poisson, leur principal aliment pour l'hiver.

Le constable Wilkinson, qui a son quartier général à Port-Simpson, et le constable Philison, de Prince-Rupert, font tous deux un travail excellent dans cette agence et surveillent de près le trafic des spiritueux.

La commission royale a visité cette agence durant l'année et a reçu des sauvages un bon accueil.

Depuis quelque temps les sauvages de la rivière Nass se rapprochent de plus en plus des colons blancs. C'est là un progrès remarquable, car auparavant leur attitude vis-à-vis des blancs était plutôt hostile.

AGENCE BABINE.

L'agence Babine se trouve au nord-est de l'agence Bella-Coola, et à l'est de la Nass. L'agent R. E. Loring, qui a ses bureaux à Haelton, en a la direction. Les principaux villages sont: Hazelton, Kitselas, (Nouvelle ville rurale), Kitwangar, Andimaul, Glen-Vowel, Kispiox, Kitseguecla, Meankinisht, Hagwilget, Morrice-Town, Kitsegas, Kitwancool, Kuldoe et Babine.

Occupations.—Les principales occupations sont la pêche, la chasse, la trappe et le charroyage. On se livra cependant à la culture du sol sur une plus grande échelle ici que dans toute autre agence de l'inspectorat septentrional, un certain nombre des sauvages ayant de fort jolis jardins et beaucoup d'animaux dont ils prennent bien soin. Les arbres fruitiers fournis à Glen-Vowel par le département ont été l'objet d'une attention spéciale de la part de M. Jackson, le fonctionnaire de l'Armée du Salut de ce village, et viennent bien. Au point de vue agricole nous comptons obtenir d'excellents résultats dans un avenir rapproché. Quelques-uns des sauvages s'intéressent aux opérations minières et en ont pris des concessions.

Situation générale.—La situation de cette agence s'est beaucoup améliorée depuis ma dernière visite, tant au point de vue des gens eux-mêmes, qui sont propres et bien vêtus, qu'au point de vue de l'état général des villages. Les sauvages de cette agence ont de très jolis bâtiments et de belles résidences, lesquels ils savent tenir proprement et en bon état.

Santé et hygiène.—L'état sanitaire de l'agence est beaucoup plus satisfaisant qu'autrefois; tant à la maison que dans les rues on a constaté une amélioration sensible. Pendant l'année écoulée la santé générale a été très bonne, et il n'y a eu que très peu de maladie.

La commission royale a visité cette agence au cours de l'année et a tenu des réunions dans les divers villages.

Ces gens font du progrès et chaque année on peut constater une amélioration remarquable tant parmi les sauvages eux-mêmes que dans leur manière de vivre en général.

AGENCE DE LA REINE-CHARLOTTE.

Cette agence dont M. Thomas Deasy a la direction, se trouve dans le groupe des îles de la Reine-Charlotte et comprend deux villages, Massett et Skidegate.

Occupations.—La pêche, l'abatage du bois et la chasse constituent les principales occupations de ces sauvages; il en est cependant parmi eux qui sont d'excellents constructeurs de navires et de bons charpentiers; nous avons une preuve de leur habileté dans la construction magnifique de leurs chaloupes à gazoline et de leurs maisons. On s'efforce d'encourager parmi les sauvages la culture du sol sur une plus grande échelle et comme résultat on peut voir de coquets jardins en culture.

Conseils de bandes.—A Massett et à Skidegate, les sauvages ont d'excellents conseils qui administrent les affaires de ces villages d'une manière fort pratique.

Trafic des spiritueux.—Le gendarme Hughes fait du bon travail dans cette agence en surveillant de près le trafic des spiritueux. Grâce à ses efforts dans cette direction la conduite morale de ces gens accuse une amélioration notable.

Situation en général.—Il me fait plaisir de signaler l'état florissant de cette agence. Les sauvages possèdent en bon nombre de jolis bâtiments, notamment des résidences, qu'ils entretiennent en bon état. Ces bâtiments, de même que les rues sont propres et les sauvages eux-mêmes sont bien vêtus et semblent jouir d'une bonne santé.

A Massett, les nouveaux puits installés dernièrement ont été d'une grande utilité aux sauvages et avec le nouvel aqueduc construit à Skidegate, cette agence a maintenant un approvisionnement d'eau amplement suffisant.

A Sikidegate et à Massett on a construit de nouveaux quais en pilotis créosotés, ce qui, à n'en pas douter, sera une amélioration appréciable sur les anciens quais.

Cette année on doit ouvrir des fabriques de conserves à la baie Alfred et à Naden-Harbour, ce qui donnera du travail à un certain nombre de sauvages qui avant cela étaient obligés de quitter leurs villages pendant la saison de la pêche.

Santé et hygiène.—Au point de vue hygiénique il y a amélioration dans l'état des demeures et des rues, et la santé des sauvages a été bonne à l'exception d'une épidémie de petite vérole volante qui a sévi dans le village de Massett. Je suis heureux de faire rapport que toutes traces de l'épidémie sont maintenant disparues et que les sauvages jouissent d'une bonne santé.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Il y a eu amélioration sensible dans cet inspectorat au cours de l'année écoulée. Les gens sont industrieux et laborieux; ils ont à cœur de faire du progrès afin de pouvoir soutenir avantageusement la comparaison avec les blancs que la jeune génération imite dans ses habits et ses coutumes. Ils traitent les nouveaux arrivants avec la plus grande courtoisie et font preuve de la plus grande loyauté envers la Couronne. Depuis la déclaration de la guerre ces sauvages ont contribué une forte somme au fonds de guerre. Aux diverses conférences, tenues tant avec la Commission Royale qu'en d'autres circonstances, ils ont, sauf quelques exceptions, su présenter leurs exposés, leurs requêtes, leurs griefs, avec ordre et leurs réunions ont été conduites d'une manière tout à fait pratique.

Un certain nombre de sauvages possèdent de jolies résidences qu'ils entretiennent en bon état tant sous le rapport de l'hygiène que du côté des réparations; il en est qui ont de fort jolis mobiliers.

On s'intéresse plus qu'autrefois à l'agriculture et en conséquence les sauvages, pour la plupart, sont tous bien approvisionnés de produits maraîchers. On met tout en œuvre pour encourager les sauvages à se livrer à la culture du sol sur une plus grande échelle encore et on peut prévoir pour l'avenir de magnifiques résultats dans cette voie.

Les surveillantes dans les divers villages des différentes agences ont été d'une grande utilité pour ces gens, surtout aux sauvagesses à qui elles enseignent le soin à donner aux malades ainsi que les arts ménagers.

Les sauvages de l'inspectorat aiment beaucoup la musique et plusieurs villages ont de magnifiques fanfares lesquelles, lors de la visite de la Commission Royale sur les Affaires des Sauvages, sont allées saluer son arrivée parmi eux.

Il me fait plaisir de dire que ces sauvages ont très peu souffert d'indigence pendant l'exercice écoulé. Pendant la majeure partie la saison de pêche a été fructueuse, on a préparé du poisson séché en abondance pour l'hiver et ceci, avec les produits de leurs jardins et d'autres racines, leur a permis de passer l'hiver presque sans misère.

RAPPORT DE A. MEGRAW, INSPECTEUR DE L'INSPECTORAT SUD-EST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Cet inspectorat comprend six agences: Kootenay, Lytton, Kamloops, Okanagan, lac Williams et lac Stuart. Il couvre une superficie qui comprend, non seulement tout l'intérieur méridonal de la Colombie-Britannique, mais une partie considérable du versant occidental des Cascades, car il s'étend vers l'ouest jusqu'à Agassiz, et au nord jusqu'au 57e parallèle de latitude.

AGENCE KOOTENAY.

J'ai visité l'agence Kootenay en juin, juillet et octobre, et à chacune de ces visites l'agent des sauvages, M. R. L. T. Galbraith, m'accompagnait.

L'année écoulée a été plus prospère pour les sauvages de cette agence. L'accroissement de prospérité est dû surtout à deux causes, savoir: le regain d'activité du commerce du bois, ce qui a procuré du travail et mis plus d'argent en circulation, et à de meilleures récoltes à la suite des pluies abondantes de juin et de juillet. Le surcroît de travail occasionné par la reprise des opérations des scieries a été, dans une certaine mesure, contrebalancé par le parachèvement du chemin de fer Kootenay-Central, lequel est passé au service d'exploitation au commencement de l'année.

On s'intéresse davantage à la culture du sol, surtout chez les Shuswpas de la Colombie-Supérieure, mais la terre détenue par les sauvages de l'agence de Kootenay ne se prête pas si bien à la culture que la plupart des terres des autres agences. La bande du Kootenay inférieur, près de Creston, est la plus mal partagée sous ce rapport, la plupart de ses terres se trouvant submergées à partir d'avril jusqu'en octobre, et il est à souhaiter que l'on obtienne de nouvelles terres pour ces sauvages qui sont sobres et industrieux. N'était-ce pour l'argent que leur font gagner les cultivateurs blancs du lac Canard à l'époque de la cueillette des baies ainsi que le poisson et les oiseaux sauvages qu'ils prennent dans le lac Kotenay et la rivière de ce nom, ils pourraient difficilement subsister.

AGENCE DE KAMLOOPS.

L'agence de Kamloops a fait beaucoup de progrès pendant l'année écoulée. L'exhibit sauvage à l'exposition de Kamloops a eu des résultats très encourageants et a démontré que les sauvages ont à cœur l'amélioration de leur situation et obtiennent de leurs opérations agricoles une plus grande part des bénéfices qui leur appartiennent de droit. Dans certaines réserves on voit de très bons vergers qui rapportent d'excellents bénéfices à leurs propriétaires et le soin que l'on apporte à la culture du trêfle laisse prévoir une amélioration considérable du sol.

La mort du chef Louis, de Kamloops, qui, pendant plusieurs années fut une personnalité bien en vue parmi l'élément sauvage de l'agence, a été un des événements remarquables de l'année. Il était partisan du progrès et a vécu à un âge assez avancé pour voir les succès obtenus parmi les siens.

L'agent, M. John F. Smith, mérite des éloges pour l'esprit d'émulation qui se manifeste parmi ses sauvages.

Une part importante de son travail de l'année a été la poursuite d'un groupe qui, à un ou deux centres de son pays, entraînait les sauvages au mal. Grâce au concours qu'il a prêté au gendarme Dallin, de la police fédérale, actuellement en service actif, on a réussi à condamner certains inculpés qui exerçaient le métier de fournisseur de spiritueux aux sauvages.

Plusieurs sauvages de cette agence se sont offerts pour le service militaire à l'étranger. De fait, l'agent s'est même plaint que, par suite d'un excès de zèle de la part des officiers recruteurs, le recrutement s'est fait par trop indifféremment et comme conséquence, des hommes mariés ont laissé leurs terres sans confier à d'autres le soin de s'occuper des récoltes.

AGENCE LYTTON.

Les sauvages de l'agence Lytton ont eu une année de prospérité. A la suite des pluies abondantes de juin et juillet les récoltes ont donné un bon rendement. Une grande partie de cette agence connue comme la zone sèche, et une époque de pluies abondantes survenant de temps à autre au temps de la croissance est des plus précieuses pour les cultivateurs.

Les terres, règle générale, ne sont pas très vastes dans cette agence et la culture de la petite fève blanche a été une des principales sources de revenu dans le passé, et il en sera probablement de même à l'avenir. L'irrigation et la culture sont deux choses qu'il faut constamment prôner aux sauvages et chaque année, un plus grand nombre commencent à se pénétrer de cette idée, comme le démontre le rang enviable pris par cette agence aux concours agricoles du département.

Le fait saillant de l'année a été l'achèvement du barrage d'emmagasinage du lac Botanic et la construction du canal d'irrigation des sauvages pour permettre d'en profiter. Au cours des dernières années le saumon de la rivière constituait le principal produit alimentaire des sauvages. Depuis deux ou trois ans cette pêche a manqué complètement à la suite, prétend-on, de l'obstruction de la Fraser, à Hell-Gate, entre Yale et North-Bend; cependant, en s'occupant davantage de la culture mixte, ils peuvent se prémunir contre des déboires de ce genre.

Qeulques sauvages ont eu de la difficulté à écouler les produits de leurs jardins l'an dernier. Ce désavantage a occasionné des pertes aux cultivateurs blancs comme aux sauvages et semble provenir du manque temporaire d'organisation dans les méthodes de vente.

Moins de construction de chemin de fer, ainsi que la vigilance de la police ont été suivies d'une diminution appréciable de l'ivrognerie et de la criminalité dans l'agence.

AGENCE DU LAC WILLIAMS.

Bien que dans cette agence les récoltes de l'an dernier aient été au-dessus de la moyenne, l'avantage qui en est résulté a été contrebalancé par d'autres inconvénients qui ont suscité maintes difficultés aux sauvages.

La cessation des travaux sur le chemin de fer P.G.E. a provoqué une dépression. Le cours du foin et de l'avoine s'est affaissé à la suite du parachèvement Grand-Tronc-Pacifique qui permet aujourd'hui de faire venir ces produits des prairies et de les transporter, en descendant la Fraser, jusqu'au creek Soda. De plus, le transport des marchandises lui-même qui, dans le passé permettait à un grand nombre de sauvages de faire de bons gages au charroyage, en remontant le chemin Cariboo à partir d'Ashcroft, a été en partie désorganisé par l'inauguration du service des marchandises et des voyageurs jusqu'à Lillooet sur le P.G.E. C'est la période de réorganisation rendue nécessaire avec le nouvel état de choses et il faudra encore quelques années avant de pouvoir surmonter les obstacles de l'heure actuelle.

AGENCES DU LAC STEWART.

On a fait la visite de cette agence aux premiers jours de septembre et à cette époque on était encore à faire la récolte, bien que la grande partie des récoltes fussent rentrées. Dans une partie considérable de cette agence les sauvages comptent encore pour leur subsistance sur la trappe et la chasse, et retirent des lacs et des cours d'eau une bonne partie de leurs produits alimentaires. De fait, une ou deux tribus se compose de sauvages purement et simplement errants et sans domicile fixe. Même parmi ceux qui s'efforcent tant soit peu de cultiver le sol, le poisson provenant des cours d'eau constitue une partie considérable de leur alimentation. A ce propos on a constaté un fait digne de mention. C'est que les sauvages, au lieu d'épuiser les cours d'eau, font plutôt preuve d'économie dans une certaine mesure et vont même jusqu'à se priver, circonstance dont on ne leur a guère tenu compte. Parmi les centaines de livres de poisson que l'on fait sécher pour la provision d'hiver on a remarqué un bon nombre de sucins et d'autres poissons destructeurs qui se nourrissent de poissons de la même espèce. Chose également remarquable, c'est que dans les trois agences—Lytton, lac Williams et lac Stuart—où l'on a dépensé le plus fort montant en secours, les sauvages se plaignent tous de la rareté du saumon, due, prétendent-ils, à une obstruction de la rivière Fraser, et ces agences sont toutes dans le bassin de la Fraser et de ses tributaires.

Les trappeurs sauvages ont fait mieux cette année que l'année précédente. La prise de fourrures a accusé quelque augmentation et les cours ont été plus rémunérateurs.

Les progrès de l'agriculture, surtout parmi les sauvages de Stony-Creek, sont très encourageants et méritent d'être signalés. Ces sauvages de Stony sont reconnus pour leur industrie. Ils gagnent de l'argent pour leur propre subsistance et pour améliorer leurs propriétés en travaillant au défrichage pour le compte des blancs, et à l'époque de la moisson, sur leurs propres terres, les récoltes avaient une belle apparence. On prévoit ici, comme ailleurs, d'excellents résultats du concours agricole parmi les sauvages, et ceux de Stony s'y intéressent vivement.

AGENCE OKANAGAN.

Les sauvages de cette agence ont eu cette année la plus grosse récolte qu'ils aient moissonnée depuis quelque temps. La baisse des prix leur a cependant causé quelque désenchantement, mais un plus fort rendement à l'acre a compensé dans une certaine mesure le fléchissement des cours. A cause des pluies de juin et de juillet, ils ont eu de la peine à sauver leur foin. Une grande partie du foin croît sur de vieilles prairies qui demandent à être renouvelées et ils commettent l'erreur de laisser trop mûrir avant de le couper. Ceci affecte la qualité et pour cette raison ils ont parfois de la difficulté à trouver des acheteurs; ce foin non plus n'est pas aussi bon pour leurs propres animaux. On essaye de les décider à se défaire des chevaux dont ils n'ont pas besoin et de garder en plus grand nombre d'autres animaux qui leur seraient plus profitables et de faire la culture alternative afin d'améliorer l'état de leurs terres. Dans la partie méridionale de l'agence les sauvages élèvent plus de bestiaux et font ainsi plus d'argent, mais on remarque la même tendance à négliger la terre et laisser trop mûrir les prairies à foin avant de les renouveler.

La culture des fruits est l'objet de beaucoup d'attention et il y a de forts jolis vergers chez les sauvages.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le trafic des spiritueux, qui est la plaie de l'humanité, l'est doublement dans le cas du sauvage, et la perspective encourageante à ce moment d'obtenir dans cette province une législation interdisant ce trafic doit être favorablement accueillie de tous ceux qui sont mêlés à l'administration des affaires des sauvages, comme elle l'est des

sauvages eux-mêmes. Chaque fois que j'ai expliqué aux sauvages la nature du changement que l'on espère devoir se produire et que j'ai discuté la chose avec eux au point de vue de leur propre expérience, invariablement ils se sont déclarés satisfaits. Avec une loi de prohibition efficace en vigueur, on est en droit de prévoir un progrès beaucoup plus rapide parmi les sauvages de la province.

Le but à viser maintenant est de faire en sorte que les sauvages puissent subsister par eux-mêmes et le moyen d'y arriver est de les engager à se livrer à la culture mixte. Divers préjugés de race suscitent des embarras à ce sujet, notamment la coutume de considérer le cheval comme un étalon de valeur. Dans le passé la fortune du sauvage de l'ouest s'évaluait par le nombre de chevaux qu'il possédait. C'est ce qui en a fait un voleur de chevaux, et cette idée est encore ancrée chez lui, bien qu'elle ne l'est pas au point de le rendre criminel aux yeux de la loi. Au lieu d'être un véritable étalon de valeur et un signe de richesses, c'est plutôt, en maints cas, un signe de pauvreté. Encore s'ils élevaient de bons chevaux qu'ils pourraient vendre avec profit, cela passerait, mais une petite ferme de sauvage sur laquelle on rencontre de 15 à 20 chevaux invendables n'est assurément pas une affaire payante surtout lorsqu'il n'y a de quoi occuper qu'une seule paire. Le jour où l'on pourra décider le sauvage à remplacer des chevaux inutiles par des bestiaux et des porcs, et que la boisson sera hors de sa portée, on aura fait un pas de géant vers son indépendance.

RAPPORT DE W. E. DICHBURN, INSPECTEUR DE L'INSPECTORAT DU SUD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

L'inspectorat comprend les agences Cowichan, Kwawkewlth, New-Westminster et Côte-Ouest.

AGENCE COWICHAN.

Les sauvages de cette agence s'occupent principalement d'agriculture, de pêche, de trappe, de la cueillette du houblon, d'arrimage, et de travail dans les fabriques de conserves et d'autres travaillent comme journaliers lorsque du travail se présente. Pendant la saison écoulée on a eu de bonnes récoltes sur les fermes de Cowichan, Saanich, rivière Nanaïmo et Sooke et la moisson s'est faite par une température favorable. Dans la réserve Songhees, à Esquimalt, le terrain est subdivisé en petits lopins pour la culture des fruits et des légumes en général; tout le terrain disponible est en culture. Les arbustes plantés il y a un an dans cette réserve sont d'une bonne venue, mais, naturellement, ils sont encore trop jeunes pour produire. D'un bout à l'autre de l'agence les vergers des sauvages sont bien tenus, avec les arbres bien taillés et arrosés d'une solution de chaux et de soufre. Les sauvages, comme les autres, ont eu la prudence de couper les mauvaises herbes de leurs réserves avant de faire les semailles.

A cause de la faible migration du saumon dans la rivière Fraser l'automne dernier et de la récolte du houblon aux parcs de Chiliwack, à Agassiz et dans l'état de Washington dont le rendement n'a été qu'ordinaire, de même qu'à cause de la rareté du travail, les sauvages de cette agence n'ont pas gagné beaucoup d'argent. La dépression générale, par toute la province, a été utile aux sauvages, car cela les portera à se rendre compte de la nécessité qui s'impose de cultiver toutes leurs terres, Il ne s'est fait que très peu de défrichement pendant l'année, bien que parmi les sauvages industrieux il s'en fasse beaucoup chaque année.

Bien que dans les diverses réserves il se construise une nouvelle maison de temps à autre, on a constaté en général fort peu d'amélioration dans les demeures des sauvages de cette agence. Les abondantes chutes de neige des mois de janvier et de février ont fait s'effondrer un certain nombre de vieilles maisons.

Au cours de l'exercice on a pris des poursuites contre des sauvages soit pour ivresse ou pour avoir eu des spiritueux en leur possession. Toutefois, il n'y a pas eu de

délits graves à réprimer et dans l'ensemble on peut considérer la conduite morale des sauvages comme passable.

A la suite des temps difficiles et d'un hiver excessivement rigoureux, on a été obligé de venir en aide à un plus grand nombre de sauvages que par les années antérieures.

Pendant toute l'année les sauvages ont joui d'une assez bonne santé en dépit du fait qu'une épidémie de grippe survenue durant l'hiver a enlevé plusieurs des plus âgés; à part cela il n'y a pas eu de maladies graves parmi eux.

Les sauvages ont cédé une acre et demie de terre de la réserve d'Esquimalt pour location à la *Ocean Fisheries, Limited,* qui est sur le point d'établir une fabrique pour le paquage du poisson à cet endroit. On s'attend à ce que cette industrie donne de l'emploi à un grand nombre de sauvages.

AGENCE KWAWKLTH.

Etant donné qu'un très petit nombre des réserves de cette agence renferment du terrain propre à la culture, on n'a même pas fait d'essai de culture parmi les sauvages qui, pour leur subsistance, sont obligés de compter sur ce qu'ils peuvent gagner aux fabriques de conserves et dans les chantiers forestiers lorsque ces derniers sont en opérations. Malheureusement pour les sauvages presque tous les chantiers forestiers de la Colombie-Britannique ont été fermés pendant toute l'année. Un certain nombre de sauvages qui s'étaient rendus à Rivers-Inlet l'an dernier dans l'espoir de pouvoir faire la pêche pour quelques fabriques ont constaté qu'il leur était impossible de se procurer des engins de pêche, et en conséquence, n'ont pu guère gagner d'argent. Ceux qui eurent la bonne fortune de se procurer des embarcations et des filets des fabriques ont pu gagner beaucoup d'argent. En raison des bas prix obtenus pour les fourrures, les sauvages ont fait très peu de trappe.

Les sauvages ont construit quelques maisons nouvelles et à la baie Alert on a construit en madriers un chemin qui traverse la réserve sur toute sa longueur. Cependant, les sauvages sont indolents et ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés que l'on parvient à leur faire observer les règles de l'hygiène. Le village de Cap-Mudge est la seule exception notable de l'agence et ici la réserve et les maisons sont pour la plupart bien entretenues et dans un état hygiénique.

Jusqu'aux derniers jours de l'année, la santé des sauvages a été passable, bien que l'on ait à enrégistrer le décès d'un certain nombre parmi les vieillards. Cependant, la nouvelle nous arrive précisément d'un cas que l'on soupçonne être de petite vérole. Le docteur Stevenson a ordonné une quarantaine rigoureuse et vacciné tous les sauvages.

On ne saurait considérer comme des plus exemplaires la conduite morale des sauvages de cette agence; un certain nombre d'entre eux ont été trouvés coupables d'ivresse et condamnés à de fortes amendes. La plupart du temps on a découvert que des Chinois leur fournissaient les spiritueux, et il y a eu un certain nombre d'arrestations suivies de condamnations. En un cas, toutefois, deux blancs ont été trouvés coupables d'avoir fourni des liqueurs enivrantes aux sauvages et on leur a imposé une forte amende.

L'an dernier on a secouru les sauvages, mais le nombre des nécessiteux ne dépassait pas celui des années précédentes.

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER.

L'agriculture, la pêche, la chasse, l'arrimage, le travail à la journée, la cueillette du houblon et la fabrication de paniers constituent les principales occupations auxquelles les sauvages de cette agence gagnent leur vie. Ces derniers ont de bonnes fermes et les exploitent intelligemment; l'an dernier ils ont obtenu d'excellents rendements de leurs fermes et de leurs vergers, les prix en cours pour les produits agricoles de toutes sortes dépassant la moyenne, et les récoltes étant abondantes.

Dans les réserves des rivières Chilliwack, de la rivière Harrison, de Douglas et de Squamish (détroit Howe), les diverses bandes ont défriché de grandes étendues de terrain. Les sauvages ont aussi fait beaucoup de travail en vue d'améliorer leurs maisons. On a construit un certain nombre de maisons neuves et réparé quelques-unes. On a fait de la bonne besogne dans les vergers dont on a arrosé et émondé les arbres fruitiers. On a abattu quantité de vieux arbres morts. On a également fait de la bonne besogne en coupant les herbes nuisibles pour les empêcher de venir à graine.

Le département des sauvages a beaucoup aidé diverses bandes en leur fournissant de la graine de semence, de l'avoine, etc. Aux réserves de Tsawwassen on a acheté cinq tonnes d'avoine de semence et les sauvages ont remboursé le coût au département à la suite de la récolte qui a été abondante.

Au village de Sechelt on a enlevé et remplacé par une nouvelle canalisation en bois l'ancien coursier hydraulique, le tout à un coût de $900. Les travaux ont été exécutés par les sauvages et les matériaux payés à même des deniers détenus au crédit de cette bande par le département.

La pêche du saumon a été exceptionnellement mauvaise l'an dernier sur la rivière Fraser, et à Chilliwack et Agassiz la récolte du houblon n'a été que moyenne; en conséquence les sauvages n'ont pu gagner que peu d'argent de ces deux sources de revenus. Aux champs de houblon on avait l'habitude de payer un dollar et un pain pour chaque boîte de houblon cueillie, mais l'an dernier les compagnies ont retranché le pain.

L'hiver dernier a été un des plus rigoureux que nous ayons eus dans la Colombie-Britannique depuis nombre d'années, et les bestiaux et les chevaux appartenant aux sauvages en ont beaucoup souffert. On dit qu'à cause de la neige qui était très épaisse en certaines parties de cette agence un grand nombre de ces animaux ont péri.

A Churchhouse (réserve Homalco n° 6), Mme Moroney, épouse de l'instituteur de cet endroit, a été nommée surveillante. Ses fonctions consistent à faire la visite des foyers des sauvages et à enseigner aux femmes et filles sauvages l'économie domestique; elle soigne aussi les malades, apprend aux femmes la manière de prendre soin des jeunes enfants et leur donne des leçons sur la tenue hygiénique de leurs maisons. La nomination de Mme Moroney est de nature à rendre de grands services à la réserve.

Il y eut beaucoup de grippe parmi les sauvages l'an dernier, mais à part cela, ils ont joui d'une bonne santé.

Au cours de l'année on n'a pas eu de délits graves à réprimer parmi les sauvages. Il y a eu quelques arrestations suivies de condamnations pour ivresse ou possession illégale de spiritueux. Si l'on tient compte qu'il y a au delà de 2,400 sauvages dans l'agence de New-Westminster, leur conduite morale a été exceptionnellement bonne.

AGENCE DE LA CÔTE-OUEST.

Les sauvages de cette agence gagnent leur vie à la pêche, la chasse, la trappe et à la cueillette du houblon. Presque tous les sauvages de la partie septentrionale de l'agence se rendent à l'anse Rivers vers le milieu de juin pour faire la pêche pour le compe des fabriques de conserves de cet endroit, et les autres vont à la rivière Fraser en bas pour se livrer à la même occupation pendant les mois de juillet et août, après quoi ils se rendent, aux premiers jours de septembre, aux champs de houblon de Chilliwack et Agassiz.

Un certain nombre de ceux qui se sont rendus à l'anse Rivers l'an dernier ont bien fait, car la pêche du saumon a été abondante; mais cela ne s'applique qu'à ceux qui ont pu obtenir des engins de pêche des fabriques. A la rivière Fraser le saumon était le plus petit que l'on ait vu depuis plusieurs années et un fort petit nombre de sauvages ont pu même couvrir leurs dépenses. La cueillette du houblon n'a pas été très rémunératrice l'an dernier, car la récolte n'a atteint que la moyenne. La perpective, pour la saison qui vient, n'est guère brillante pour les sauvages de cette agence au point de vue de la pêche, vu que dans le district nord des pêcheries de la Colombie-

Britannique, où se trouve englobé Rivers Inlet, le Département du Service Naval a tout dernièrement mis en pratique le système d'émettre des permis indépendants ou libres. Le nombre de ces permis a augmenté d'année en année jusqu'à arriver à former de nos jours le nombre de 300 sur un total de 700 permis accordés dans ce district, ce qui ne laisse que 400 permis non libres. Ces derniers sont distribués par les compagnies de conserves aux sauvages et aux japonais, ce qui naturellement contribue à constituer une quantité à faire que la quantité de poisson que nous attendons des sauvages se trouve bien diminuée de ce qu'elle était dans le passé, et que cela servira à diminuer considérablement les ressources de ces derniers dans l'avenir. Le Département du Service Naval a maintes fois refusé d'émettre des permis indépendants aux sauvages qui possèdent leur propre attirail de pêche.

Vu les conditions mauvaises de nos jours, il n'existe pas de marché pour les fourrures et les sauvages n'ont rien fait en ce qui a trait à la chasse aux phoques par pièges et à la poursuite sur le bord des cours d'eau.

Dans un certain nombre de villages de cette agence les sauvages ont amélioré quelque peu leurs dépendances en réparant leurs logis, et élargissant leurs rues et en faisant un nettoyage général.

Il y a eu très peu de maladie chez eux. Il s'est déclaré une légère épidémie au milieu des enfants d'Ahousaht en janvier; nous avons cru tout d'abord qu'il s'agissait de la petite vérole mais, par bonheur, elle n'a pas pris d'autre proportion que celle d'une petite vérole volante.

Le moral des sauvages dans l'année a été très bon car il n'a pas eu d'offenses sérieuses à leur reprocher.

Il ne se fait pas de travaux de ferme dans cette agence en dehors des réserves d'Alberni; à cet endroit le sol rapporte de bonnes récoltes. Dans les autres parties de cette agence on ne voit dans les villages que des jardins de peu d'étendue, le pays étant très boisé et se prêtent peu à l'heure actuelle aux fins agricoles.

RAPPORT DE TOM WILSON, INSPECTEUR DES VERGERS DES SAUVAGES DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

OTTAWA, le 22 mai 1916.

Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Département des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel pour l'exercice expirant le 30 mars 1916, de notre inspecteur M. Tom Wilson, qui a la direction des travaux qui se rapportent aux vergers dans la Colombie-Britannique. Comme je l'ai laissé entendre dans certaines occasions dans le passé, ce travail a pris un caractère beaucoup plus sérieux qu'auparavant car, au lieu de ne s'occuper que de la peste d'insectes au sein des vergers sur les réserves des sauvages, notre fonctionnaire fait actuellement le travail d'inspection, en même temps qu'il donne des instructions et de l'aide dans le travail de plantation des vergers de même que dans le travail qui accompagne les plantations; il s'occupe aussi de la vente des fruits. En outre, comme l'indique son rapport, il aide actuellement les agents dans les affaires générales d'agriculture.

L'importance qu'ont prise les vergers chez les sauvages dans une province aussi bien douée sous le rapport des facilités de croissance des fruits, et l'instruction de la jeunesse dans la science de l'horticulture, constituent un des aspects les plus inté-

ressants du travail dont nous avons à nous occuper, vu que ces innovations font bien augurer de l'avenir.

J'ai, etc.,

C. GORDON HEWITT,
Entomologiste fédéral.

31 mars 1916.

Dr GORDON HEWITT,
Entomologiste fédéral,
Département de l'Agriculture,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon dixième rapport annuel au sujet des travaux exécutés pour ce qui a trait aux vergers des sauvages et à l'agriculture en général sur le territoire de la Colombie-Britannique au cours de l'année dernière. Je suis aise de pouvoir faire rapport au sujet d'une amélioration constante au sujet des vergers. Des progrès étonnants ont été obtenus et on a préparé une étendue considérable de terrain pour les fins de culture. Les prix obtenus pour le surplus des provisions ont été satisfaisants. On vend en dehors de la vallée Fraser des pommes de terre en quantité et les sauvages y ont leur part. Les fruits n'ont pas rapporté beaucoup mais les prix en ont été élevés et la vente a été ferme. Vu la température peu humide que nous avons eue au sein de la vallée Fraser à l'époque des foins, la récolte a été engrangée en bon état. Nous n'avons pas eu à faire de lutte sérieuse contre la peste des insectes, de sorte que nos travaux au sein des vergers ont eu pour unique but de mettre en bon ordre les vergers déjà plantés de même qu'à prendre garde aux jeunes vergers plantés dans diverses localités. En somme ces derniers ont bien fait et il s'en trouve quelques-uns qui ont l'air de donner un fruit.

En 1914-1915 certaines parties de la Colombie-Britannique intérieure étaient sérieusement infestées par la larve de la *Plusia californica,* et ce à un tel point que certaines récoltes en ont sérieusement souffert. Les fèves et autres céréales en terre ont disparu complètment en certains endroits. Je suis aise de dire que nous n'avons pas eu de renouvellement de cette épidémie et il s'en suit que nous avons expédié onze wagons de fèves de Lytton seulement. Ces légumes ont obtenu un prix très rémunérateur. Les fèves et les pommes de terre semblent être les légumes les plus aimés des sauvages de l'agence Lytton, la raison en est saus doute qu'ils en tirent un profit sérieux. Les pommes de terre sont bien venues mais, à venir jusqu'à dernièrement, les prix n'en ont pas été rémunérateurs. On a aussi obtenu des récoltes très belles de tomates mais les prix en ont été bas et une bonne partie de la récolte a servi à nourrir le bétail.

Je me suis appliqué à combattre le fléau des mauvaises herbes et je crois avoir eu quelque succès. Nous avons eu les plaintes coutumières du dehors mais la plupart d'entre elles se sont trouvées, après enquête, à n'avoir pas de fondement. Je ne veux pas dire qu'il ne se trouve pas de mauvaises herbes sur les réserves des sauvages, mais je dis que l'on a fait de sérieux efforts pour s'en débarrasser, et la moyenne de liberté de plantation a été aussi considérable sur ces réserves que sur les terrains avoisinants appartenant à des blancs. Ce fait a été prouvé dans plus d'un cas par des déclarations faites par les inspecteurs provinciaux des mauvaises herbes.

Je suis aise de dire que ma croisade contre l'habitude de faire des amoncellements de fumier sur les champs a eu un bon succès. Les sauvages n'ont pas cessé complètement d'en élever (ce serait trop exiger d'eux), mais cette nuisance a diminué dans de bonnes proportions. J'ai eu une certaine satisfaction, en visitant l'emplacement d'un certain sauvage, après lui avoir demandé où se trouvait son tas de fumier, de recevoir cette réponse: "Il est répandu sur toute l'étendue de mon terrain." Cependant à quelques endroits les sauvages ont sous les yeux de très mauvais exemples que leur donnent les blancs du voisinage. J'ai vu à Chilcoten, l'année dernière à l'au-

tomne, une accumulation d'années, j'allais dire d'âges, de fumier et ce à tel point que, à quelques endroits, on avait dû creuser des tranchées pour pouvoir atteindre la porte de l'étable. J'ai entendu dire que les anciens de l'Orégon avaient pris l'habitude de changer leur établie de place quand le tas de fumier était devenu trop haut.

J'ai fait un voyage en compagnie de deux inspecteurs d'agences, M. Ditchburn, de Victoria, et Major Megrew, de Vernon, à travers les portions strictement agricoles de leurs districts respectifs afin de voir les endroits les plus méritants et de distribuer la récompense de $25 décernée à la ferme sauvage la mieux tenue et la mieux conduite au point de vue agricole dans chaque agence. Les messieurs que je viens de mentionner ont déjà fait leur rapport. Je puis dire que nous avons donné autant de conseils de vive voix que nous avons pu sur ce qui ne devait pas se faire et les pratiques à adopter.

Les agences que nous avons visitées sont Stuart-Lake, Williams-Lake, Lytton, Kamloops, Okanagan, Kootenay, New-Westminster et Cowichan. La règle suivante sur laquelle nous avons porté nos jugements a peut-être manqué un peu d'élasticité mais nous pourrons y remédier une autre année. Cependant il reste acquis que l'on prendra plus d'intérêt à la propreté que dans le passé. Les plus routiniers de ces sauvages sont les Kootenays et ce, bien que les Shuswaps qui se sont établis dans le pays il y a longtemps soient d'excellents cultivateurs, propriétaires de champs bien cultivés, de maisons bien tenues et de terrains bien aménagés.

L'année dernière, j'ai dirigé mon attention surtout sur les récoltes des sauvages, pensionnats et écoles industrielles, et j'ai donné des leçons pratiques d'horticulture et de pomiculture aux élèves. Les verges d'expérimentation que l'on a plantés l'an dernier à plus d'une école sont bien venus et nous espérons que d'autres écoles en planteront. La plupart des élèves s'intéressent fortement aux leçons que je leur donne de temps à autre.

On a commencé à embellir les entours des écoles de buissons et d'arbres dans certaines localités; nous espérons de plus voir surgir des jardins scolaires semblables à ceux que l'on trouve dans plusieurs de nos localités dotées d'écoles publiques. On a créé un jardin très réussi à Metlakatla sous la direction de Mlle Klippert, l'institutrice qui avait la direction du cours de science rurale à Victoria.

Le cas de nielle qui s'est produit au verger de l'école industrielle de Kootenay a été l'objet d'une surveillance sévère et ne semble pas devoir se généraliser et, bien que cette maladie se soit rencontrée assez fréquemment dans la partie sud de la vallée Okanagan au sein des vergers des blancs, il ne s'en est pas rencontré un seul cas dans les vergers des sauvages. Il ne s'est pas produit de réapparition de "nœuds noirs" comme le cas est arrivé à Creston et à Musqueam, les mesures prises ayant été fructueuses.

Les pompes d'arrosage ont été actives partout où le besoin s'en est fait sentir et la plupart des vergers sont en bon état.

Je dois adresser mes remerciements aux inspecteurs et aux agents pour l'aide très sympathique qu'ils m'ont donnée et je désire mentionner tout spécialement M. Ditchburn, de Victoria, et Major Megraw qui ont tous deux faits de grands efforts pour faire progresser les sauvages dans tout ce qui a trait à l'agriculture.

J'ai, etc.,

TOM WILSON,
Inspecteur des vergers des sauvages.

RAPPORT DE J. HAWKSLEY, SURINTENDANT DES RESERVES DES SAUVAGES SUR LE TERRITOIRE DU YUKON.

L'année dernière j'ai approché la plus grande partie des bandes de sauvages répandues sur le territoire du Yukon et j'ai reçu des rapports au sujet de celles que, vu les difficultés et les frais de transport, je n'ai pu visiter moi-même.

Les conditions générales des sauvages sont relativement bonnes; les prix des fourrures ont haussé; il y a eu plus d'activité de la part des naturels dans la pose des pièges et il s'ensuit que ces derniers sont dans un état de fortune meilleur que l'an dernier. Le gibier a été abondant sur tout le territoire et la chasse a été fructueuse; la plupart des campements ont eu suffisamment de victuailles.

Les bandes Moosehide et Forty-Mile se sont trouvées assez embarrassées au sujet de leur provision de viande sur le marché de Dawson cet hiver. Généralement ces gens font suffisamment d'argent par la vente de leur gibier, mais comme, aux premiers mois de l'hiver, une bande assez considérable de caribous a traversé leur pays à dix milles environ de Dawson et que la plupart des hommes valides, beaucoup de femmes et d'enfants, se sont rués sur ces animaux et en ont tué un grand nombre, cela a fermé le marché de la viande aux sauvages. Ces derniers se trouvaient à avoir assez de viande pour eux-mêmes mais ils se sont vus à court d'argent pour l'achat des autres nécessités de la vie. Les sauvages se sont plaints de cette tuerie en masse des caribous, et on peut se douter qu'un certain nombre de ces animaux se sont trouvés blessés et ont pu se réfugier dans les bois où ils ont succombé et ont pourri. Cette affaire a eu certainement pour effet de nuire aux sauvages.

Quant au secours à apporter aux sauvages dans le besoin, on a pris de grandes précautions au sujet de la répartition de ces secours. Dans la plupart des cas, la quantité de viande accordée n'a pas suffi à satisfaire à tous les besoins, ce qui fait que ces gens se trouvent dans l'obligation de pourvoir à leurs propres besoins en prenant des lapins et en faisant la pêche. La plupart des miséreux qui reçoivent l'aumône sont des gens âgés sans amis pour leur venir en aide. L'idée de les forcer à se suffire à eux-mêmes dans une certaine proportion nous est constamment présente à l'esprit. Dans certains cas, on a distribué des munitions aux hommes en état de chasser et qui, à l'époque se trouvaient dans l'impossibilité de se procurer de la poudre; ces gens ont été envoyés à la chasse et ils en sont revenus avec du gibier.

Santé et hygiène.—L'état général de la santé des bandes a été assez satisfaisant tout le long de l'année, aucune épidémie ne s'étant déclarée parmi elles. La tuberculose et été la principale cause de décès survenus, à part une couple de cas de méningite spinale. On a fait avec succès plusieurs opérations de glandes tuberculeuses.

L'hygiène a fait quelque progrès que nous avons constaté avec plaisir bien que, là-dedans, on ait le droit d'espérer quelque amélioration. Je désire faire mention de la part que les missionnaires ont apportée dans ce travail. Ces derniers vivent au milieu des bandes de sauvages et travaillent à leur faire reconnaître la nécessité de la propreté personnelle tout comme celle de tenir en bon état le terrain qu'elles occupent et les environs. Leur aide est d'un grand appoint.

La plupart des villages ont été nettoyés au printemps, les déchets ayant été déposés sur la glace et emportés par la débâcle. Toutes les maisons des sauvages possèdent des ventilateurs, mais il arrive parfois que l'on se rende compte que ces ventilateurs ont été remplacés par du vieux linge. Quand le cas se présente, on enlève sans délai ce linge et on admoneste les habitants. On a fait parvenir aux sauvages des avis d'avoir à nettoyer leurs villages avant l'arrivée des grandes chaleurs.

Le rassemblement des sauvages de Whitehorse sur le territoire d'une réserve a eu plus d'un bon résultat; outre que cela a eu pour effet de les cantonner dans le même endroit, alors qu'ils se trouvaient isolés dans toutes les parties de la ville, cette initiative a eu pour effet de permettre de détruire plusieurs de leurs cabines infectées et menaçant ruine. Tout se trouve être neuf sur la nouvelle réserve et tout y est frais,

et on encouragera ces gens à continuer cet état de choses. Il s'est produit quelque ressentiment à l'époque du déménagement mais les esprits sont revenus de ces dispositions.

Il s'est trouvé certains cas où nous avons constaté une amélioration sensible dans la propreté personnelle et surtout chez les plus jeunes d'entre certaines bandes. Ceux de la bande de Selkirk sont les plus arriérés sur ce point.

Occupations.—La chasse et la pose de pièges constituent les principales occupations des sauvages du Yukon. En outre, quelques-uns parmi les jeunes se louent aux bûcherons pour la coupe du bois et le flottage du bois de poêle jusqu'aux habitations de la population blanche; ils coupent aussi le bois de corde destiné aux bateaux à vapeur. Quelques-uns d'entre eux travaillent sur les bateaux en été; ils servent aussi de guides, à l'occasion, travail pour lequel ils se montrent très serviables et sont bien rétribués.

Somme toute, les sauvages sont industrieux une fois à l'œuvre, mais ils ne sont pas constants, c'est-à-dire que, quand ils ont travaillé quelque temps, ils se croient en droit de prendre un congé et en prennent généralement un qui dure tant qu'ils ont de l'argent. Ce trait de leur mœurs est plutôt à leur détriment vu qu'ils quittent parfois leur travail au moment où l'on a le plus besoin d'eux. Il arrive comme conséquence que quand ils se présentent de nouveau devant leurs anciens patrons, ces derniers refusent de les reprendre. Je crois qu'ils se rendront compte de l'imprudence d'une telle façon d'agir et qu'ils deviendront plus constants et prendront des habitudes de régularité.

Ils font très peu de travail de culture. Au printemps dernier, on a donné environ 200 livres de semence, pommes de terre et une certaine quantité de rabioles à la bande de Moosehide. J'ai visité le village et j'ai encouragé la population à travailler la terre et à planter. A l'automne on a récolté 500 à 600 livres de pommes de terre outre une certaine quantité de rabioles. Je suis certain que la récolte aurait été meilleure si elle avait eu les soins appropriés au cours de l'été. La négligence apportée à l'entretien des semailles n'est pas entièrement due à la paresse; quand les champs ont besoin des soins les plus assidus arrive le temps de la pêche du saumon, et les sauvages courent à la pêche et se font des provisions de saumon séché pour leur hiver. Les conditions climatériques ne sont pas de nature à développer chez eux le goût des travaux agricoles, mais on encourage les sauvages à se mettre à la culture des pommes de terre pour leur propre subsistance.

Tempérance et moralité.—Le commerce des liqueurs reste une question qui est loin d'être résolue. Bon nombre de sauvages ont un goût prononcé pour les liqueurs enivrantes et font tout en leur pouvoir pour en obtenir. On a consacré beaucoup de temps et d'étude pour vaincre cette habitude et, grâce à la coopération de la police, plusieurs délinquants ont été emprisonnés pour avoir fourni de la liqueur aux sauvages. La plupart des coupables sont des étrangers. Je suis porté à croire que les pénalités édictées dans la loi des sauvages ne sont pas assez sévères pour pouvoir réagir.

Quelqu'un a déjà fait la remarque que les sauvages du Nord-Ouest ne sont pas immoraux mais amoraux, ce qui revient à dire que ces gens n'ont aucune idée de la moralité. Il semblerait qu'il y a quelque vérité dans cette affirmation. Dans ces conditions on n'a pas le droit d'être surpris si quelques femmes sauvages tombent facilement victimes de quelques blancs peu scrupuleux. Leurs mœurs ne sont pas ce qu'elles devraient être, bien que certains signes d'amélioration se produisent. Il existe un certain nombre de membres de chaque bande dont la conduite est bonne, mais il y a quelques jeunes femmes, aux approches des habitations des blancs, qui ne font pas assez de cas de leur honneur. L'on espère que l'enseignement donné au pensionnat servira sérieusement à élever le moral de la génération future. On fait tous les efforts pour apporter quelque amélioration dans ce sens et on rencontre quelque encouragement.

Bâtiments.—Presque tous les sauvages bâtissent des maisons basses là où ils se rassemblent, c'est-à-dire la plupart du temps dans le voisinage d'un poste de traite ou près des habitations des blancs. Bon nombre de ces cabanes sont convenablement cons-

truites et assez bien meublées. La plupart des sauvages, règle générale, ne vivent pas dans ces maisons toute l'année mais passent une bonne partie de leur temps, surtout l'été, sous des tentes. Les cabanes sont toutes composées de troncs d'arbres. Les sauvages ne possèdent pas de salle de conseil au Yukon, mais leur chef a, d'ordinaire, une cabane plus spacieuse que les autres et l'on y tient des assemblées de temps à autre. Il convient de noter une amélioration sensible depuis quelque temps dans la construction de leurs maisons, et ce de plusieurs façons.

Soins médicaux.—Les deux médecins se sont bien acquittés de leur mandat et ont été assez actifs durant toute l'année. Leurs rapports montrent qu'ils ont soigné bon nombre de patients chaque mois. L'installation des hôpitaux est bonne et les malades qui se sont trouvé sous traitement ont été bien soignés de toutes façons. Les sauvages de l'extrémité nord du territoire ont la bonne chance de posséder une garde-malade de leur propre tribu. Les ennuis qui naissent à propos du langage se trouvent de ce fait évités. Cette affaire en vaut la peine vu que bon nombre de naturels ne comprennent pas l'anglais ou ne le parlent pas très bien.

Considérations générales.—Certaines difficultés, surgies entre les sauvages et des blancs de même qu'entre les sauvages mêmes, ont été réglées avec satisfaction au bureau. Les sauvages se rendent compte qu'ils possèdent un endroit où porter leurs plaintes quand il leur arrive d'entrer en dispute; ils font grand cas de cet état de choses.

Ce n'est que justice de dire que les sauvages du Yukon sont patriotes et prennent un intérêt véritable à la poursuite de la guerre; tous les jours on s'enquiert au bureau des nouvelles du jour. Quelques bandes ont fait leur part, suivant leurs moyens, dans l'œuvre du Fonds Patriotique et, bien qu'ils ne se montrent pas pressés de faire du service volontaire au delà des mers, ils combattraient jusqu'au dernier pour la défense de leur pays si cela devenait nécessaire.

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION DES SAUVAGES

ET

RAPPORT DES INSPECTEURS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1916

OTTAWA, 1er juin 1916.

DUNCAN C. SCOTT,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel sur l'éducation des sauvages pour l'exercice se terminant le 31 mars 1916.

Les dépenses de l'année, à même les crédits des différentes législatures, sont données dans le tableau suivant:—

Provinces.	Externats.	Pensionnats.	Ecoles industrielles	Aide aux anciens élèves.	Frais de voyage et appointements.	Pension.	Transport de marchandises.	Divers.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario	30,477 33	37,419 00	78,143 73	125 62	1,285 12	6,532 48	894 13	2,890 03	157,767 44
Québec	23,509 42				2,511 62	3,218 23	441 40	2,144 46	31,825 13
Nouvelle-Ecosse	7,160 97					178 99	3 00	552 66	7,895 62
Nouveau-Brunswick	8,109 37				501 00	386 59		694 58	9,691 54
Ile du Prince-Edouard	786 85					302 50	35	54 88	1,144 58
Manitoba	39,877 26	122,917 16	61,960 33	1,491 88	375 00	179 37	1,195 13	3,808 02	231,804 15
Saskatchewan	29,186 76	70,052 79	29,601 17	2,608 39			519 67	1,948 33	133,917 11
Alberta	3,152 35	83,292 83	17,057 06	2,443 64	3 25		1,519 17	1,745 76	109,214 66
Territoires du Nord-Ouest	650 00	20,724 87					6 30	59 15	21,440 32
Colombie-Britannique	42,631 40	40,536 44	108,649 17	350 23		50 68	287 49	2,739 94	195,245 35
Yukon	2,604 35	8,685 92				60 00	56 71	25 61	11,432 59
Totaux	188,146 06	383,629 01	295,411 46	7,019 76	4,675 99	10,908 84	4,923 35	16,663 42	911,377 89

Plusieurs bandes de sauvages, dont les fonds suffisent aux déboursés, aident volontiers à la cause de l'éducation. Les sommes ainsi données, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1916, sont représentées dans le tableau suivant:—

Comptes.	Bande.	Intérêt.	Capital.
No		$ c.	$ c.
1	Les Ojibbewas de Batchawana	819 75	
2	Les Chippewas de Beausoleil	490 50	
3	Les Chippewas de Nawash	1,591 25	
4	Les Chippewas de Rama	291 00	
5	Les Chippewas de Sarnia	1,617 25	
6	Les Chippewas de Saugeen	1,324 38	
7	Les Chippewas de l'île aux Serpents	191 03	
8	Les Chippewas de Thames	846 64	
9	Les Chippewas de l'île Walpole	243 32	
10	Les Chippewas de Fort-William	115 89	
12	Les Ojibbewas de la rivière au Jardin	710 97	
13	Les Ojibbewas de l'anse Henvey	100 00	
14	Les Ojibbewas du Nipissing	546 20	
17	Les Mississaguas de Alnwick	767 14	
18	Les Mississaguas de Crédit	553 12	
19	Les Mississaguas de lac du Riz	300 00	
20	Les Mississaguas du lac La Vase	225 00	
21	Les Mississaguas de Scugog	12 70	
22	Les Mohawks de la baie de Quinté	2,046 14	
23	Les Moravians de Thames	547 85	
30	Les Chippewas de Parry-Sound	368 40	3,105 00
31	Les Pottawattamies de l'île Walpole	13 65	
33	Les Six-Nations de la Grande-Rivière	12,247 51	
36	Les Chippewas de la rivière Thessalon	75 00	
50	Les Algonquins de la rivière du Désert	425 00	
82	Les Ojibbewas du lac au Poisson-Blanc	378 35	
246	Les Ojibbewas de Sheguiandah	321 75	
247	Les Ojibbewas de Sheshegwaning	230 00	
248	Les Ojibbewas de la baie du Sud	200 00	
251	Les Ojibbewas de la baie de l'Ouest	375 00	
	Total	27,974 79	3,105 00
		....	31,079 79

Les sommes dépensées à même le capital représentent les dépenses faites pour de nouveaux édifices et leur outillage, alors que les dépenses du compte d'intérêt représentent les frais courants.

Outre les dépenses précitées les dénominations religieuses qui s'occupent de l'éducation des sauvages ont dépensé des sommes considérables à même leurs propres fonds, sommes dont le montant exact ne saurait être déterminé.

Les statistiques donnant le nombre d'enfants qui sont inscrits au registre de l'école, avec leur moyenne d'assistance aux classes et celui des élèves des pensionnats qui est inséré en préface dans chaque rapport de l'agence, nous montrent bien jusqu'à quel point le succès d'une maison d'éducation dépend du nombre des élèves qui assistent aux cours. Les bulletins du recensement publiés dans le rapport annuel pour l'année 1915 nous ont guidés dans cette compilation, et les enfants en âge d'aller à l'école y sont énumérés comme ayant entre 6 et 15 ans.

Dans quelques cas le nombre des enfants inscrits aux cours des externats et des pensionnats est plus élevé que celui des enfants en âge d'aller à l'école.

Cette contradiction apparente vient du fait que quelques enfants entrent à l'école avant l'âge de six ans et y demeurent après quinze ans, mais la principale raison est que la limite d'âge est de dix-huit ans.

Une compilation de statistiques très complète est publiée avec d'autres tableaux de statistiques dans la première partie du rapport annuel et montre l'inscription et l'assistance aux cours de toutes les écoles; et aussi un tableau a été préparé donnant tous les renseignements quant à l'emplacement et à la disposition de chaque pensionnat.

Les progrès faits l'an dernier dans l'œuvre éducationnelle ont été des plus encourageants; l'inscription a augmenté d'une manière appréciable, mais l'assistance a été un peu moindre que l'an dernier, ce qui est dû à la rigueur de l'hiver et aux épidémies de grippe et de rougeole.

EXTERNATS.

Le département continue de faire ce qu'il peut pour améliorer le cours des externats en se procurant les services des meilleurs professeurs, en ayant des maisons d'école bien appropriées et bien aménagées et en assurant aux élèves de vastes terrains de jeu et des jardins scolaires. Les leçons pratiques d'agriculture, de science domestique, d'économie domestique, d'hygiène et de propriété donnent de bons résultats dont on voit les preuves dans les maisons des sauvages et dans le voisinage de ces maisons.

PENSIONNATS.

Les travaux accomplis au sein des pensionnats et des écoles industrielles vont de progrès en progrès. Ces institutions sont absolument remplies d'élèves, ce qui montre bien le cas qu'en font les sauvages.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Au cours de l'exercice, 21 filles et 34 garçons, anciens élèves, ont reçu de l'aide pour une somme de $4.908.11. Les anciens élèves ont remis, sur les sommes prêtées, au cours de l'exercice, $1,348.07.

Outre ces dépenses, on a donné aux anciens élèves de la colonie File-Hill, de l'argent pour acheter de la graine de semence jusqu'à concurrence de $2,663.74. Cette aide a été donnée à cause des pertes sérieuses qu'ont souffertes les anciens élèves par la destruction de leurs récoltes ravagées par la grêle au cours de l'été de 1915. Cette aide en argent sera remise par ces gens sur leurs récoltes. Il existe un certain nombre d'orphelins et d'enfants abandonnés que l'on a placés au soin d'institutions charitables situées dans les diverses provinces, surtout dans Québec et dans les Provinces maritimes, où ne se trouvent pas de pensionnats de sauvages. Le département paie pour ces enfants tant *per capita.* L'éducation donnée à ces établissements est excellente et les enfants qui les fréquentent gagnent à se trouver au milieu des enfants blancs. Le nombre des enfants sauvages placés dans les institutions de cette classe est d'environ 120.

Outre les enfants placés dans les institutions de charité, le département accorde tant par enfant sur un nombre d'environ 30 enfants qui fréquentent les institutions d'éducation plus élevées. Quelques-unes de ces institutions où se dirigent les sauvages sont l'université McGill, la Mission de Grand-Ligne, Pointe-aux-Trembles (l'institut de la), le Collège de Lévis, le Séminaire de Québec, le collège de Nicolet, le collège de Dartmouth, celui de Saint-Laurent, le couvent d'Aylmer et celui de Lachine, dans la province de Québec; et l'Université de Saint-Joseph, le couvent de Miscouche et celui de Carleton, dans les Provinces maritimes.

AGENCE DE L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter les classes, 61; nombre d'enfants inscrits, 48; moyenne de fréquentation des classes, 23.

Rév. John A. McDonald, le surintendant des sauvages, fait le rapport suivant en matière d'éducation:—

Externat de l'île de Lennox.

Le professeur, Jacob Sark, fait des progrès et l'école a gardé son ancienne réputation. Les élèves sont bien dirigés et aiment l'étude. L'assistance est régulière à certaines époques de l'année.

Externat de Rocky Point.

Cette école est sous la direction de M. Peter Scully. On y fait de bonne besogne.

Considérations générales.

Un certain nombre d'enfants sauvages fréquentent les écoles des blancs à Richmond, Freeland, Miscouche et Indian River. Trois filles sauvages fréquentent le couvent de Miscouche. Douze anciens élèves de l'île Lennox se sont enrôlés.

NOUVELLE-ECOSSE.

COMTÉ D'ANNAPOLIS.

L'agent des sauvages, M. G. S. Hoyt, fait le rapport suivant au sujet du travail qui s'y fait:—

Cinq enfants sauvages de cette agence fréquentent l'école publique de Lequille. Deux d'entre eux se trouvent au cinquième degré et les trois autres se trouvent au quatrième degré. Tous semblent être très bien formés et font des progrès excellents.

COMTÉS D'ANTIGONISH ET DE GUYSBOROUGH.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter les classes, 56; inscrits, 42; moyenne d'assistance, 17.

M. John Cameron, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant au sujet de l'état de l'instruction:—

Externat de Afton.

Comme cette école n'a été ouverte que depuis deux ans, la majorité des élèves se trouvent dans les classes inférieures.

Les sauvages apprécient les avantages de l'instruction et il s'ensuit que la moyenne d'assistance est très bonne et peut souffrir la comparaison avec celle des écoles publiques des environs.

Les élèves ne connaissent pas encore bien l'anglais, mais cette infériorité diminuera vite.

Les élèves font des progrès dans les études. Ils sont obéissants et, à ce point de vue, ils ont l'avantage sur la moyenne des enfants des écoles de blancs.

Les habits des enfants et les alentours des habitations indiquent que les parents tiennent compte des exigences de l'hygiène.

COMTÉ DE COLCHESTER.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter les classes, 20; inscrits, 17; moyenne d'assistance, 5.

L'agent des sauvages, M. R. H. Smith, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:—

Externat de Millbrook.

Le professeur de cette école, Miss Jessie Smith, fait de bon travail et a réussi à capter l'intérêt des enfants et des parents.

Les enfants qui fréquentent cette école souffrent avec avantage la comparaison avec ceux qui fréquentent les écoles de blancs des environs.

Considérations générales.

Grâce à l'influence exercée par cette école, les enfants voient leur intelligence progresser, leur façon de se vêtir s'améliorer et leur science de l'anglais augmenter. La vie de famille a aussi fait des progrès.

COMTÉ DE DIGBY.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter les classes, 25; inscrits, 11; moyenne d'assistance, 7.

L'agent des sauvages, M. R. A. Harris, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:—

Ecole de la rivière à l'Ours.

Cette école est située au centre de la réserve. Le bâtiment est confortable et bien meublé.

Le professeur, Mlle A. McGinty, se donne beaucoup de peine et les enfants ont fait beaucoup de progrès durant l'année.

Les parents prennent plus d'intérêt à l'éducation de leurs enfants et il suit que la moyenne d'assistance a été bien satisfaisante.

Considérations générales.

Tous les enfants ont joui d'une bonne santé durant l'année. L'éducation a fait de sérieux progrès tant dans leurs façons d'agir que dans les coutumes des sauvages.

AGENCE D'ESKASONI.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter les classes, 19; inscrits, 24; moyenne d'assistance, 13.

Le rév. A. R. McDonald, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:—

M. James McNeil a eu la direction de l'école pendant plusieurs années. L'assistance et les progrès des enfants ont été très satisfaisants.

On a fait des préparatifs pour la création d'un jardin scolaire. On se propose de donner beaucoup de soin à cette branche de l'instruction l'année qui vient.

L'instruction fait certainement beaucoup de bien aux sauvages. Les anciens élèves sont plus industrieux et plus intelligents et ils montrent leur supériorité sur ceux qui n'ont pas eu les avantages de l'instruction. Les anciens élèves tiennent leur logis en bon état. Comme résultat de l'instruction, la phtisie fait moins de ravages parmi eux.

COMTÉ D'INVERNESS.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter les classes, 33; inscrits, 32; moyenne d'assistance, 14.

L'agent des sauvages, le révérend J. N. McLennan, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:—

Externat de Whycocomagh.

Cette école est sous la direction de M. J. A. Gillis, qui s'intéresse vivement aux enfants.

Vu l'indifférence des parents, il est difficile de maintenir une bonne assistance.

Externat de Malagawatch.

Cette école a été l'année dernière sous la direction de Mme Annie McNeil. Vu le petit nombre d'élèves, cette école a été fermée en novembre.

COMTÉ D'HALIFAX.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter les classes, 38; inscrits, 14; moyenne d'assistance, 5.

M. D. Chisholm, agent des sauvages, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:—

Externat de Crique à la Huppe.

Cette école est sous la direction d'un excellent professeur, M. G. F. Richardson, qui possède plusieurs années d'expérience.

Les élèves font des progrès, et le bon effet de l'instruction sur les enfants qui fréquentent l'école saute aux yeux.

Le bâtiment et l'ameublement ressemblent à ce que l'on trouve dans les autres écoles.

Considérations générales.

A Sheet Harbour, Elmsdale et Emfield, quelques enfants fréquentent les écoles des blancs, mais ils assistent avec tant d'irrégularité que l'on ne voit pas trace d'avancement.

COMTÉ DE HANTS.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter les classes, 18; inscrits, 16; moyenne d'assistance, 6.

L'agent des sauvages, M. A. Wallace, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:—

Externat de Shubenacadie.

Grâce au travail bien secondé du professeur actuel, Mlle M. A. Short, les enfants font des progrès constants. L'assistance à l'école est très bonne. On a planté sur le terrain de l'école un certain nombre d'arbres d'ornement.

Considérations générales.

Les enfants montrent par le langage dont ils se servent, par leurs manières et leur apparence, qu'ils ont retiré quelque profit de leur assistance à l'école.

COMTÉ DE KINGS.

Nombre d'enfants d'âge à fréquenter les classes, 23; inscrits, 9.

M. C. E. Meredith, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:—

Il n'y a pas d'école de sauvages sur cette agence, mais un certain nombre d'enfants sauvages fréquentent les écoles des blancs du voisinage.

Comme les sauvages désirent fortement que leurs enfants reçoivent de l'instruction, leur assistance aux classes est très bonne. Les sauvages de l'agence savent lire et écrire et s'intéressent fortement aux nouvelles du jour, surtout pour ce qui touche aux choses de la guerre.

COMTÉ DE LUNENBURG.

Nombre d'enfants d'âge à fréquenter les classes, 23; inscrits, 15; moyenne d'assistance, 9

L'agent, M. N. P. Freeman, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:—

Externat de New-Germany.

Durant l'année dernière, les élèves de cette école ont fait de bons progrès sous la direction de leur professeur, Mlle E. B. Julian, qui se dévoue beaucoup pour ses élèves.

Les bâtiments sont en très bon état, confortables et assez propres.

Considérations générales.

Quelques enfants sauvages fréquentent aussi les écoles des blancs.

COMTÉ DE PICTOU.

Nombre d'enfants d'âge à fréquenter les classes, 46; inscrits, 26; moyenne d'assistance, 18.

Le rév. J. D. McLeod, agent, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:—

Externat d'Indian Cove.

Cette école est située sur la réserve de Fisher's Grant. Elle est de construction moderne, bien ventilée, confortable et assez vaste.

Pendant quelques années cette école a été sous la direction de Mlle Gertrude McGirr, qui détient le degré "B" d'enseignement provincial.

Vu les habitudes migratoires des familles sauvages, il est difficile d'obtenir une assistance régulière. Ceux d'entre les enfants qui assistent assez régulièrement aux classes, font des progrès satisfaisants.

Considérations générales.

Une attention soignée prêtée aux enfants par un bon instituteur a un effet sérieux sur la vie des habitants de cette réserve.

COMTÉ DE RICHMOND.

Nombre d'enfants d'âge à fréquenter les classes, 29; inscrits, 32; assistance moyenne, 10.

Le rév. R. L. McDonald, agent, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:—

Externat de la Rivière-aux-Saumons.

Durant l'année dernière cette école a fait des progrès satisfaisants.

L'assistance moyenne n'est pas aussi considérable qu'elle pourrait l'être, certaines familles quittant le territoire des réserves durant l'été.

Le professeur, M. Ernest L. McNeil, se montre bien dévoué pour les élèves et les parents lui donnent toute leur confiance.

COMTÉ DE SHELBURNE.

Nombre d'enfants d'âge à fréquenter les classes, 8; assistance, 11.

M. J. Hipson, l'agent, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:—

Il n'y a pas d'écoles de sauvages sur cette agence, mais plusieurs enfants de sauvages fréquentent les écoles des blancs à Rivière-au-Sable, Rivière-Shelburne, Rivière-Clyde.

L'assistance à l'école est très bonne et les enfants font des progrès satisfaisants.

COMTÉ DE VICTORIA.

Nombre d'enfants d'âge à fréquenter les classes, 20; inscrits, 23; assistance moyenne, 11.

M. J. E. Campbell, l'agent, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:—

Externat de Rivière-du-Milieu.

L'état sanitaire de cette école et son ameublement sont excellents.

On a fait de bons progrès durant l'année sous la direction habile du professeur M. J. A. MacRea. Les enfants sont proprement mis et, à part une couple, ils sont obéissants.

Grâce à la distribution d'une collation à midi, l'assistance est meilleure qu'auparavant. Les parents désirent fortement que leurs enfants reçoivent de l'instruction.

COMTÉ D'YARMOUTH.

Nombre d'enfants d'âge à fréquenter les classes, 11; assistance, 4.

L'agent, M. W. H. Whelan, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:—

Il y a des écoles de sauvages à Tusket, Tusket-Forks, Hectanooga et Yarmouth.

D'après les rapports que nous avons reçus, les enfants se conduisent bien et apprennent vite.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Division nord-est.

Nombre d'enfants d'âge à fréquenter les classes, 171; inscrits, 150; assistance moyenne, 82.

Le surintendant des sauvages, le col. J. B. Sheridan, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction sur cette surintendance:—

Ecole de Grande-Anse, comté de Kent.

Cette école est située sur la réserve de Grande-Anse. Le professeur actuel, Mlle A. McLaughlin, détient un certificat de deuxième classe pour la province du Nouveau-Brunswick. Elle s'intéresse beaucoup à ses élèves. Outre les matières ordinaires des classes, on donne des cours sur la couture et les travaux de fantaisie.

Ecole d'Eglise-Brûlée, comté de Northumberland.

Cette école est toute moderne. Le professeur, Mlle Harriet E. Keating, détient un certificat de troisième classe pour la province du Nouveau-Brunswick. Elle est très active et ses élèves font de bons progrès. Outre les matières ordinaires des classes, elle donne des cours de tricot, de couture et de travaux de fantaisie. On y trouve un jardin scolaire.

Ecole de Rivière-à-l'Anguille, comté de Restigouche.

Cette école splendide est située au centre de cette réserve. Elle est sous la direction de Mlle Marie Leblanc. L'assistance est bonne et les enfants font de bons progrès depuis le peu de temps que cette réserve possède une école. Ici aussi on enseigne la couture et le tricot.

Ecole de Red Bank, comté de Northumberland.

Cette école a été ouverte en 1914. Mlle Eva Cormier, le professeur, fait de bonne besogne. Elle enseigne aussi la couture et le tricot.

Ecole de Eel-Ground, comté de Northumberland.

Cette école est avantageusement située sur un terrain élevé aux approches de la rivière Miramichi. Le professeur est Mlle Margaret Isaacs, jeune fille sauvage, qui a reçu son éducation dans la province de Québec. Les enfants font de bons progrès. L'assistance aux classes est très bonne. Mlle Isaacs enseigne aussi la couture et les

travaux de fantaisie. Elle va même jusqu'à enseigner aux femmes de la tribu la cuisine et les travaux ordinaires de la maison.

Considérations générales.

Il n'y a pas d'externats sauvages sur les autres réserves, mais les enfants de ces gens peuvent suivre les classe des écoles des blancs qui se trouvent dans le voisinage moyennant le paiement d'une légère contribution. A Dorchester, plusieurs enfants, parmi ceux qui suivent les classes de l'école de la ville, font de bons progrès. Les enfants sauvages apprennent très facilement à lire et à écrire. Leur écriture, de même que leurs travaux en dessin, sont excellents.

Je suis d'avis que l'instruction est en voie de faire avancer d'un grand pas la génération actuelle.

DIVISION SUD-OUEST.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 76; nombre d'élèves inscrits aux externats, 83; assistance moyenne aux externats, 53.

M. B. J. Griffiths, l'agent des sauvages, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Externat de Woodstock.

Mlle Geneviève Brophy, l'institutrice, travaille beaucoup. L'assistance est très régulière et les élèves font de constants progrès.

Externat de Kingsclear.

Cette réserve possède une bonne école dont on prend bien soin. L'institutrice est Mlle Florence O'Brien qui possède un diplôme d'enseignement supérieur.

Externat de Sainte-Marie.

Cette école est sous la direction de Mlle Mary T. Hughes dont le travail mérite de grands éloges. L'assistance est bonne. Les élèvés sont propres et bien mis.

Externat d'Oromocto.

L'institutrice est Mlle Blanche McCaffrey. L'assistance est irrégulière à cause du caractère nomade des sauvages.

Observations générales.

Dans toutes les écoles des sauvages on enseigne la gymnastique, la couture et le tricotage, et je crois que cela est d'un grand avantage pour les enfants.

DIVISION DU NORD.

Nombre d'élèves en âge d'aller à l'école, 60; nombre d'élèves inscrits aux externats, 52; assistance moyenne aux externats, 39.

M. J. N. Wootten, l'agent des sauvages, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Externat d'Edmundston.

L'institutrice, Mlle Annie Michaud, possède un diplôme provincial d'enseignement de troisième classe, et enseigne à cette école depuis environ deux ans.

Les élèves assistent très régulièrement aux classes, la moyenne quotidienne étant de douze. Les élèves font de bons progrès dans la lecture, l'épellation et le dessin.

On y donne des leçons de gymnastique et d'hygiène. Les filles reçoivent un enseignement spécial de couture et de tricotage.

La maison d'école est neuve et en bon état. On a cultivé avec succès un jardin scolaire.

Externat de Tobique.

Mlle Ethel McGrand, qui possède un diplôme provincial d'enseignement de seconde classe, est l'institutrice de cette école depuis cinq ans.

Les élèves font de bons progrès dans tous les cours. La maison d'école est en bon état. Les élèves ont montré bien peu d'intérêt pour l'agriculture, puisque depuis trois ans on n'y a pas fait de jardin scolaire.

L'enseignement a eu un bon effet sur la vie de la réserve. Les anciens élèves font de bons progrès et, règle générale, ont montré que l'éducation leur avait rendu service.

QUÉBEC.

AGENCE DE BERSIMIS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 111; nombre d'élèves inscrits, 72; assistance moyenne, 43.

M. Jos. Bossé, M.D., l'agent des sauvages, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Externat de Bersimis.

Cette école est dirigée par les sœurs Saint-Eugène et Saint-Raphaël, de la congrégation de Notre-Dame du Bon Conseil.

Le nombre des élèves fréquentant cette école n'est pas ce qu'il devrait être, parce que les enfants accompagnent leurs parents dans les bois pendant de longues périodes.

L'école se compose de deux salles de classe et du domicile des institutrices.

Externat d'Escoumains.

Les enfants des sauvages de la réserve d'Escoumains fréquentent cette école.

Les élèves font de notables progrès dans leurs études. L'amélioration dans la vie de la réserve peut être attribuée à l'enseignement.

AGENCE DE CAUGHNAWAGA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 508; nombre d'élèves inscrits aux externats, 373; assistance moyenne aux externats, 262; nombre d'élèves fréquentant l'école industrielle de Mont-Elgin, 11; nombre d'élèves fréquentant l'école industrielle de Spanish-River, 41; nombre d'élèves au refuge Shingwauk, 2; nombre d'élèves à l'orphelinat Saint--Joseph, Ottawa, 27; nombre d'élèves à l'orphelinat St-Patrick, Ottawa, 4.

L'agent des sauvages, M. J. M. Brosseau, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Ecoles du village Caughnawaga.

Les deux écoles catholiques romaines sont de vastes édifices en briques.

Depuis le mois de janvier 1915, elles sont dirigées par les révérendes Sœurs Sainte-Anne, la révérende Sœur Marie-Edouard étant la directrice. Les Sœurs se font aimer des enfants qui font de rapides progrès dans leurs études. L'assistance moyenne à ces deux écoles est maintenant de plus de 90 pour 100 de l'inscription.

Mlle Margaret Matthews enseigne à l'école protestante du village.

Ecole du chemin Saint-Isidore.

Mme J. S. Twoaxe est l'institutrice à cette école. L'assistance moyenne est très satisfaisante.

Ecole Bush.

Depuis quelques années cette école est dirigée par Mme A. Beauvais, qui réussit très bien dans l'enseignement.

Observations générales.

Ces écoles offrent tous les avantages pour l'éducation des élèves.

Les parents désirent que leurs enfants reçoivent une éducation et on en ressent de plus en plus les bons effets.

Les élèves réussissent très bien.

AGENCE DE LORETTE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 102; nombre d'élèves inscrits, 70; assistance moyenne, 65.

L'agent des sauvages, M. A. O. Bastien, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Externat de Lorette.

Cette école est dans le village de Lorette et est dirigée par les Sœurs de la congrégation du Perpétuel Secours.

Sœur Sainte-Jeanne de Chantal dirige la classe des plus vieux, et Sœur Sainte-Agathe enseigne à la classe préparatoire.

En plus des études régulières, on donne aux élèves des leçons d'agriculture.

Observations générales.

Trois anciens élèves de l'externat de Lorette fréquentent l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes, cette année, et se montrent d'excellents élèves.

Comme résultat de l'enseignement, nous constatons une amélioration notable dans la bande. Tout le monde est, maintenant, pratiquement capable d'écrire.

AGENCE DE MANIWAKI

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 70; nombre d'élèves inscrits, 43; assistance moyenne, 21.

M. E. S. Gauthier, l'agent des sauvages, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Externat du Pont-du-Congo.

Cette école se trouve à cinq milles de Maniwaki et Mlle Helen Jane White en est l'institutrice.

En plus des matières régulières du cours d'études, on enseigne aux filles la couture, le tricotage et l'art culinaire.

Externat de Maniwaki.

Cette école est sous la direction de Mlle Margaret McGaffrey. On enseigne la couture, le tricotage et l'art culinaire en plus des matières ordinaires.

Il y a progrès dans l'assistance aux deux écoles, et les élèves ont fait des progrès satisfaisants.

Observations générales.

L'éducation contribue grandement au bien-être des sauvages, car elle leur permet d'agir avec intelligence dans toutes les affaires qui les concernent personnellement.

AGENCE MARIA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 30; nombre d'élèves inscrits, 25; assistance moyenne, 14.

Le révérend J. D. Morin, l'agent des sauvages, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Externat de Maria.

Cette école existe depuis trente ans.

Grâce au bon travail de Mlle Audet qui y enseigne depuis cinq ans, on y constate des progrès marqués.

Tous les élèves parlent l'anglais, le français et on y enseigne aussi le micmac.

On y a cultivé un jardin scolaire l'an dernier.

Observations générales.

On constate que l'enseignement est plus profitable aux filles qu'aux garçons, puisque les premières fréquentent l'école plus longtemps. Les bons résultats de l'enseignement sont visibles dans l'amélioration de la vie de la réserve.

AGENCE D'OKA.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école, 94; nombre des élèves inscrits aux externats, 34; assistance moyenne aux externats, 13; nombre d'enfants au refuge Shingwauk, 17.

L'agent des sauvages, M. C. F. Bertrand, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Ecole rurale d'Oka.

A cette école, tout l'enseignement est donné dans la langue anglaise. Mlle L. E. Dickinson en est l'institutrice, et les élèves qui la fréquentent y font de bons progrès.

Observations générales.

Un grand nombre d'enfants sauvages, résidant dans le village d'Oka, fréquentent l'école des blancs. Les garçons fréquentent l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes, et les filles fréquentent l'école dirigée par les Sœurs de la congrégation Notre-Dame. A ces écoles, les enfants font des progrès satisfaisants.

Outre les élèves dont j'ai parlé plus haut, les élèves suivants fréquentent des écoles de l'extérieur: un au collège Saint-Laurent, à Montréal; un à l'hospice Saint-Antoine, à Longueuil; deux au séminaire Saint-Sulpice, et un à l'école publique de Cornwall.

AGENCE DE PIERREVILLE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 49; nombre des élèves inscrits, 82; assistance moyenne, 58.

L'agent des sauvages, M. H. Niquet, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Académie Saint-Joseph (catholique romaine).

Cette école a été réparée l'été dernier et est maintenant bien meublée. On y a aussi installé un nouveau système de chauffage.

Les Sœurs Grises dirigent cette école depuis plusieurs années et sont aimées par les enfants et par les parents. On enseigne la couture, la musique, l'économie domestique et le cours d'affaires.

Grâce à la générosité du missionnaire, le révérend Joseph de Gonsague, un terrain destiné à devenir un jardin scolaire a été mis à la disposition des Sœurs l'an dernier. Les élèves tirent de grands bénéfices des leçons qu'ils reçoivent en agriculture.

Ecole protestante.

Cette école a aussi été réparée cette année et est maintenant très confortable.

M. H. L. Masta, membre de la bande des Abenakis, en est le directeur, et les progrès des élèves sont des plus satisfaisants.

L'enseignement y est donné en anglais, en français et en abénakis. Quelques-uns des anciens élèves de cette école continuent leurs études dans différents collèges. Deux des anciens élèves de cette école ont de bonnes positions.

AGENCE DE LA POINTE-BLEUE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 126; nombre d'élève inscrits, 62; assistance moyenne, 44.

L'agent des sauvages, M. A. Tessier, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:—

La réserve des Montagnais de Pointe-Bleue possède une assez vaste école, bien éclairée et bien pourvue d'un bon système de ventilation et d'un mobilier moderne. Elle est tenue dans un état de grande propreté à l'intérieur et à l'extérieur. La cour et les environs sont entretenus avec soin par les élèves durant les heures de récréation. Un bon ordre règne dans les salles de classe.

Les révérendes Sœurs Marie-Antoinette et Saint-Louis, qui consacrent tout leur zèle et tout leur temps à la direction de cette école, doivent être fières des bons résultats qu'elles obtiennent.

Comme par les années précédentes, elles ont reçu de l'inspecteur d'écoles du comté la mention "excellente" aux examens d'été et d'hiver.

De leur côté, les élèves font montre de beaucoup d'ambition et de bonne volonté, et, chaque année, ils font de notables progrès. On constate de plus que l'éducation qu'ils reçoivent à l'école portent de bons résultats dans les familles, où elle adoucit les manières et les mœurs.

L'assistance, cette année, n'a pas été aussi bonne que d'habitude par suite d'une épidémie de grippe, quelques cas de coqueluche, et particulièrement à cause du fait que certains parents qui ont l'habitude de laisser leurs enfants dans la réserve pour leur permettre de suivre les classes durant l'hiver, ont été forcés de les amener avec eux dans les bois, à cause du coût de la vie et du manque de travail.

AGENCE DE RESTIGOUCHE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école, 105; nombre des élèves inscrits, 78; assistance moyenne, 48.

M. J. A. Pitre, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:—

L'externat de cette agence est sous la direction des Sœurs du Saint-Rosaire, qui sont des institutrices diplômées. Elles font un travail consciencieux et ont eu une mention favorable dans le rapport de l'inspecteur.

En plus des études régulières, on y donne des leçons de couture, de coupe, d'art culinaire et de l'entretien général de la maison.

Les élèves qui fréquentent cette école ont amplement de l'espace dans deux vastes salles de classe.

AGENCE DE SAINT-RÉGIS.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école, 323; nombre des élèves inscrits aux externats, 226; assistance moyenne aux externats, 138; nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Spanish River, 14; nombre d'élèves à l'orphelinat Saint-Patrick, à Ottawa, 4; nombre d'élèves à l'école supérieure de Cornwall, 10.

M. F. E. Taillon, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant de l'enseignement dans cette agence:—

Ecole Chenail.

Mlle K. McCaffrey, une institutrice qualifiée, a la direction de cette école. Elle y fait un travail excellent et ses élèves assistent aux classes régulièrement. A la fin de l'exercice scolaire, il y a eu une distribution de prix aux élèves méritants.

Ecole Chetlain.

Mme P. McDonald, l'institutrice de cette école, réussit fort bien avec ses élèves. On a cultivé un jardin scolaire cette année.

Ecole de l'Ile Cornwall.

Mme M. O'Hare, l'institutrice de cette école, fait un excellent travail et a beaucoup de succès avec ses élèves.

Ecole de l'Ile Saint-Régis.

Mlle L. McGoey, l'institutrice de cette école, fait un excellent travail. On cultivera un jardin scolaire cette année.

Ecole du village Saint-Régis.

Mlle N. Keon, l'institutrice, réussit bien avec ses élèves. Au cours de l'année, on a clôturé le terrain de l'école et on a construit un trottoir en ciment de la rue à l'école.

Observations générales.

A Noël, il y a eu fête à l'école, et les élèves ont exécuté un joli programme.

L'inspecteur a classé ces écoles au premier rang, et dit qu'on peut les comparer favorablement à celles des blancs.

Les institutrices ont fait preuve de beaucoup d'énergie et de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs, et se sont tenues en bonne relation avec les sauvages au cours de l'année. L'assistance moyenne a été très bonne.

AGENCE DE TÉMISCAMINGUE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 54; nombre d'élèves inscrits aux externats, 124; assistance moyenne aux externats, 74; nombre fréquentant l'école industrielle, 3.

L'agent des sauvages, M. A. Renaud, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:

Externat de Témiscamingue.

Cette école se trouve située à environ un mille au nord du village de Témiscamingue-Nord. Elle est sous la direction de Sœur Monique, de l'ordre du Sacré-Cœur. Cette congrégation a une maison à Témiscamingue-Nord. Les élèves sont intelligents et obéissants, et ceux qui fréquentent la classe régulièrement font des progrès marqués.

Ecoles d'été.

Pendant les mois de juin, juillet et août, des écoles d'été sont ouvertes à Abitibi, sous la direction de Mlle M. A. McDonald; à Longue-Pointe, sous la direction de Mlle Jane Wabie, et au Lac Wolfe, sous la direction de Mlle Agnès Robinson. J'ai eu le plaisir de visiter ces écoles au cours de l'été dernier et je suis heureux de dire que les élèves y font beaucoup de progrès. Les élèves sont attentifs et obéissants, et polis envers leur institutrice.

Observations générales.

L'instruction dans mon agence a contribué beaucoup au bien-être des sauvages. Le plus grand nombre peuvent lire et écrire assez bien, ce qui leur est d'une grande utilité lorsqu'ils font affaire avec les blancs.

ONTARIO.

AGENCE D'ALNWICK.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 57; nombre d'élèves inscrits à l'externat, 58; assistance moyenne à l'externat, 27; nombre d'élèves inscrits à l'institut Mont-Elgin, 3.

L'agent des sauvages, M. R. W. Coyle, fait le rapport suivant sur l'enseignement de cette agence:—

Externat d'Alnwick.

Monsieur F. J. Joblin, le professeur, a la direction de cette école depuis huit ans. Il est très dévoué et se donne beaucoup de peine, et les élèves font du progrès dans leurs études.

L'école et ses environs sont tenus en bon état de propreté.

L'été dernier on a clôturé un lopin de terre et on l'a préparé pour y cultiver un jardin scolaire cette année.

Observations générales.

L'instruction exerce une influence des plus heureuses sur cette réserve, et les enfants sauvages soutiennent avantageusement la comparaison avec leurs voisins de la race blanche. Presque tous les sauvages de la réserve parlent l'anglais.

Les anciens élèves réussissent très bien et nombre d'entre eux occupent des postes de confiance.

AGENCE DE CARADOC.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 260; nombre d'élèves inscrits aux externats, 198; assistance moyenne aux externats, 86; nombre d'élèves fréquentant l'école industrielle de Mont-Elgin, 47 ; nombre d'élèves fréquentant l'institut Mohawk, 14.

M. H. Janes, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:—

Il y a cinq externats sur cette agence, deux sur la réserve Onéida et trois sur la réserve Chippewa.

Ecole N° 2, Onéida.

M. H. C. Jamieson, un sauvage Onéida, est l'instituteur à cette école. Il possède un certificat de troisième classe et fait un excellent travail.

Ecole N° 3, Onéida.

Cette école est en briques, et possède un sous-sol et une fournaise. Mlle V. Sims en a la direction, et les élèves font des progrès.

Ecole de River-Settlement.

Mlle Mary Vining, qui possède un certificat de deuxième classe, a la direction de cette école, et fait un excellent travail.

Ecole de Back-Settlement.

C'est une maison d'école à charpente, construite au centre de la réserve Chippewa. M. Lyman Fisher en a la direction.

Ecole du Creek-à-l'Ours.

Mlle Annie McDougall a la direction de cette école. Les élèves font des progrès satisfaisants dans leurs études.

Observations générales.

On a cultivé un jardin à chaque école de cette agence l'an dernier. Les élèves cultivaient également un lopin de terre chez eux, sous la direction de l'instituteur. Le 23 septembre, il y eut une exposition scolaire et des prix furent distribués aux enfants. Les produits exposés démontrent le grand intérêt que les élèves prennent à leur travail.

On peut affirmer en toute certitude que l'instruction a un effet bienfaisant sur les sauvages de cette agence.

Agence de Cap-Croker.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 64: nombre d'élèves inscrits aux externats, 86; assistance moyenne aux externats, 56; nombre d'élèves fréquentant l'école industrielle de Spanish-River, 10.

M. J. A. Duncan, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:—

Externat n° 1 de Cap-Croker.

Cette école est sous la direction de Mlle Mary Moffit. Les élèves de cette section font des progrès soutenus dans leurs études. On enseigne les travaux manuels à cette école. Les plus vieux des garçons ont fait des chaises, des bibliothèques et des armoires.

On n'a pas négligé l'agriculture, et les élèves cultivent un jardin à l'école et un autre à domicile. Les professeurs visitent ces jardins à domicile avec les élèves au moins deux fois par mois. Plusieurs élèves ont gagné des prix à l'exposition tenue à l'automne. On enseigne la couture, le tricotage et la cuisine aux filles.

Externat n° 2 de Sidney-Bay.

Cette école est sous la direction de Mlle I. McIvor, qui s'intéresse beaucoup à ses élèves. Le jardin scolaire, établi depuis plusieurs années, donne d'excellents résultats.

Externat n° 3 de Port-Elgin.

Cette école est sous la direction de M. Thomas Jones. On cultivera un jardin scolaire cette année. Mme Jones enseigne la couture et le tricotage aux filles.

Observations générales.

Toutes les écoles de cette agence sont construites en pierre. Chaque élève à son pupitre, et il y a des bibliothèques dans toutes ces écoles. Tous les jeunes gens et les jeunes filles parlent l'anglais facilement. On a fait beaucoup de progrès du côté de l'agriculture.

AGENCE DE CHAPLEAU.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 150; nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Chapleau, 25; nombre d'élèves au refuge Shingwauk, 9.

M. W. McLeod, agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:—

Pensionnat de Chapleau.

Cette institution est sous la direction du révérend G. Prewer, qui est assisté de deux personnes. Tous les élèves ont fait des progrès dans les études prescrites par le ministère. Comme M. Prewer parle là langue des sauvages, il peut plus facilement leur enseigner l'anglais, et il le fait avec beaucoup de zèle. On prend deux demi-

journées par semaine pour enseigner le jardinage aux garçons et leur faire faire d'autres travaux à l'extérieur, pendant ce temps on donne des cours de couture et de cuisine aux jeunes filles. Deux ou trois anciens élèves sont mariés et demeurent sur la réserve, ils semblent profiter de l'instruction qu'ils ont reçue.

Dans son rapport annuel, le révérend G. Prewer, dit: "On a nettoyé tout l'intérieur de l'édifice principal et on a fait toutes les réparations nécessaires pendant les vacances d'été. L'inspecteur des écoles publiques a remarqué que les élèves avait fait des progrès marqués. On a cultivé un magnifique jardin scolaire.

Observations générales.

Il n'y a pas d'externat dans cette agence, mais un certain nombre d'enfants sauvages, qui habitent la ville de Chapleau, fréquentent les écoles publiques et font des progrès satisfaisants.

AGENCE DE L'ÎLE DU CHRÉTIEN.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 55; nombre d'élèves inscrits, 32; assistance moyenne, 14.

M. C. J. Picotte, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:—

Le travail de cette école a été désorganisé l'an dernier par le départ de l'ancien professeur, M. James Oliver, qui nous a quitté à la mi-été, et nous avons eu beaucoup de difficulté à le remplacer. Un professeur compétent a maintenant la direction de cette école, et nous croyons que les élèves feront des progrès aussi marqués que lorsque M. Oliver leur faisait la classe. L'assistance est régulière et les parents s'intéressent beaucoup à l'école.

On n'a pas cultivé de jardin scolaire à cause de l'aridité du sol, mais on essaiera d'en cultiver un ce printemps.

Observations générales.

On parle le sauvage sur la réserve, mais, sauf quelques exceptions, tous parlent et écrivent l'anglais. On constate les bienfaits de l'instruction chez les sauvages par leur bonne tenue dans tous les rassemblements publics.

AGENCE DE FORT-WILLIAM.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	287
Nombre d'élèves inscrits aux externats..	170
Assistance moyenne aux externats..	83
Nombre d'élèves inscrits à l'orphelinat de Fort-William.. ..	13
Nombre d'enfants au refuge Shingwauk..	2
Nombre d'élève à l'école industrielle de Spanish-River..	1

L'agent des sauvages, M. W. R. Brown, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:—

Ecole du village de la Montagne.

L'institutrice de cette école est Mlle Annie O'Brien. L'assistance est nombreuse et les enfants font des progrès satisfaisants.

Ecole de la baie Mission.

Mlle Rose Chaput a la direction de cette école. L'assistance n'a pas été aussi considérable que l'an dernier, mais on peut attribuer ceci à une diminution du nombre des

enfants en âge d'aller à l'école. Les enfants qui fréquentent les écoles sont propres et polis.

Ecole de la Rivière-Pic.

Cette école est dirigée par Mlle Julia Larch. Comme un grand nombre de ces sauvages amènent leurs enfants avec eux lorsqu'ils vont à la chasse, il est difficile de maintenir une assistance régulière à cette école. Ceux qui y vont régulièrement font des progrès satisfaisants. On a cultivé un petit jardin scolaire l'an dernier.

Ecole du lac Hélène.

Cette école existe déjà depuis plusieurs années, mais plusieurs sauvages sont insouciants et négligent d'y envoyer leurs enfants régulièrement. Mlle C. Harrison en a la direction.

Ecole Mobert.

On a ouvert cette école au mois de septembre 1915; c'est Mme E. McGillis qui en a la direction. L'assistance a été très régulière et les enfants ont fait des progrès marqués dans leurs études et dans leur tenue.

Ecole de Gull-Bay.

On a ouvert cette école au mois de septembre 1915, et on en a confié la direction à M. Domínic Ducharme.

Avant l'ouverture de cette école les enfants de la localité ne pouvaient ni parler ni comprendre l'anglais, mais sous la direction de M. Ducharme, ils progressent rapidement.

Ecole du Pays Plat.

On a réouvert cette école au mois de janvier 1916. Tous les enfants en âge de fréquenter l'école y vont régulièrement, et font des progrès satisfaisants.

En plus du cours ordinaire, Mme X. McLaren enseigne l'art de boulanger aux jeunes filles.

Orphélinat de Fort-William.

C'est une grande école moderne dirigée par les sœurs de Saint-Joseph, à Fort-William. On enseigne aux enfants la couture, la boulangerie et le lavage du linge, en plus du cours régulier des études.

Dans son rapport annuel, la directrice, Sœur M. F. Clare, dit: "L'édifice est éclairé à l'électricité et on y a installé tout récemment un système moderne de ventilation. En général, la santé des élèves a été bonne."

AGENCE DE FORT-FRANCES.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 209; nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Fort-Frances, 61; nombre d'élèves fréquentant l'école industrielle d'Elkhorn, 3.

M. J. P. Wright, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence.

Pensionnat de Fort-Frances.

C'est la seule école de cette agence qui ait été ouverte cette année. Elle est située à l'extrémité nord-est de la réserve sur le lac à la Pluie, et est à trois milles et demi de la ville de Fort-Frances.

Le personnel se compose du principal, le rév. P. Vales, du Père DeByl, de M. Joseph Grouette, cultivateur, et de cinq religieuses.

On enseigne aux garçonnets de ce pensionnat la culture et le jardinage, et on instruit les filles en cuisine, couture et économie domestique.

En tenant compte des circonstances, je considère les progrès des ex-élèves de ce pensionnat comme excellents.

Dans son rapport annuel, le principal, le R. P. Vales, O.M.I., dit:

"Nous avons soigné particulièrement l'entraînement religieux des enfants. La santé des élèves a été très bonne, et la conduite des anciens élèves, satisfaisante."

Remarques générales.

Je considère que l'éducation a été d'un excellent effet sur la vie des réserves, car on peut constater dans les maisons des anciens élèves un plus grand désir d'améliorer leur condition qu'il n'en existe dans les autres maisons. Les anciens élèves sont plus intelligents, s'habillent mieux, sont plus propres et en meilleure santé. Je crois que l'entraînement soigné et les avis qu'ils reçoivent au pensionnat les portent à vivre plus moralement, et d'année en année, cette amélioration est plus sensible.

AGENCE DE L'ÎLE GEORGINA.

Nombre d'enfants d'âge scolaire, 21; nombre d'élèves à l'externat, 23; fréquentation moyenne à l'externat, 16; nombre des élèves fréquentant le refuge Shingwauk, 2; nombre des élèves fréquentant l'école industrielle de Mount-Elgin, 6.

L'agent des sauvages, M. J. R. Bourcier, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:

A cause de la retraite de l'ancien professeur, M. George Cork, l'externat de cette agence a été fermé de la fin de décembre au 8 février, alors que Mme Taylor est entrée en fonctions. La fréquentation moyenne a été meilleure que d'habitude, l'année passée. Je vois que ceux qui ont fréquenté l'externat sont plus intelligents et plus capables de conduire les affaires qu'ils entreprennent.

AGENCE DE GORE-BAY.

Nombre des enfants d'âge scolaire, 121; nombre des enfants fréquentant les externats, 84; moyenne de fréquentation des externats, 47; nombre d'élèves fréquentant l'école industrielle de Spanish River, 4; nombre fréquentant le refuge Shingwauk, 5.

Au cours de l'année dernière, quatre externats ont été ouverts dans l'agence.

Externat catholique de West-Bay.

L'école est située dans une maison en charpente et a de grands terrains de jeu. Un beau jardin est annexé à l'école, et c'est là que les élèves apprennent le jardinage, sous la direction du professeur, Mlle Clothide Laferrière, qui a terminé un cours d'études au collège agricole de Guelph. Les enfants s'intéressent beaucoup à ces travaux.

Outre le programme ordinaire, on enseigne aussi la couture et la cuisine. Les enfants s'intéressent beaucoup au travail et l'école fait d'excellents progrès.

Externat catholique de Sheshegwaning.

Mlle Elizabeth Leusch a la direction de cette école et fait de bon travail. L'école est une des plus belles maisons de l'île Manitoulin. Outre le programme scolaire, on enseigne aux élèves la couture et la cuisine, et elles savent bénéficier de l'instruction qu'elles reçoivent. L'école possède un jardin qui est sous la direction du professeur. Les enfants s'intéressent beaucoup à ce travail et le jardin est très bien tenu. Mlle Leusch a suivi un cours au collège agricole de Guelph.

Externat anglican de Sheshewaning.

M. Edwin Weeks dirige cette école. Il est entré en fonctions le 1er septembre 1915. L'école se tient dans un petit bâtiment en charpente. On suit le programme

ordinaire des études et les progrès des enfants sont très satisfaisants. On a cultivé un jardin scolaire, et bien qu'il n'ait pas eu le succès désiré, les enfants s'y sont vivement intéressés. Leurs succès ont été meilleurs dans leurs jardins particuliers, chez eux, et ils ont obtenu leur bonne part des prix à l'exposition de Silverwater. Les parents s'intéressent beaucoup à l'éducation de leurs enfants.

Ecole de l'île Cockburn.

On a ouvert un externat à cet endroit du 1er juin au 30 novembre 1915. Mlle Suzie A. Fex a été nommée professeur et a bien réussi tout le temps que l'école a fonctionné. Cette école est sous les auspices de l'Eglise catholique, et elle est dirigée comme un externat.

AGENCE DU LAC DORÉ.

Nombre des enfants d'âge scolaire, 38; nombre des élèves inscrits, 30; fréquentation moyenne, 17.

M. P. Rankins, agent des sauvages, fait le rapport scolaire suivant:

Externat du lac Doré.

Cette école est sous la direction de Mlle Catherine Goulet. Les enfants montrent beaucoup d'amélioration dans leurs études. Les parents ayant manifesté beaucoup d'indifférence au sujet de la fréquentation scolaire, on a nommé un agent de police scolaire l'an dernier, et en conséquence la fréquentation a été meilleure. La séance donnée par les élèves, à Noël, et la distribution des prix ont eu un très bon effet. Les parents se sont déclarés très satisfaits du travail accompli à cette école. Les anciens élèves sont assez industrieux.

AGENCE DE KENORA ET SAVANE.

Nombre des enfants d'âge scolaire, 542; nombre des élèves au pensionnat de Cecilia Jeffrey, 66; nombre des élèves au pensionnat de Kenora, 69; nombre des élèves à l'école industrielle d'Elkhorn, 8.

M. R. S. McKenzie, agent des sauvages, fait le rapport scolaire suivant:

Pensionnat de Cecilia Jeffrey.

Cette école est située sur le lac Plat, à environ quarante-cinq milles de la ville de Kenora, et elle est placée sous les auspices de l'Eglise presbytérienne. Le principal, le rév. F. T. Dodds, a un personnel de six personnes. L'été dernier, on a posé un toit et un escalier de sauvetage. Le bâtiment est beaucoup plus confortable, abrité qu'il est de la pluie et de la neige. L'exercice d'incendie et la gymnastique sont pratiqués régulièrement. La grande salle d'école est propre et bien aérée. La maîtresse, Mlle Brodie, s'intéresse beaucoup à son travail, et les élèves font des progrès rapides sous sa direction. Mlle Stratton, l'infirmière, donne un service satisfaisant. Elle se dévoue à son travail, soignant les élèves malades, ainsi que beaucoup de sauvages de la réserve.

L'effet de l'éducation est très apparent sur la vie des sauvages de la réserve, et en particulier chez les anciens élèves, qui ont de petits jardins bien tenus et des champs de pommes de terre.

Dans son rapport annuel, le principal, le rév. F. Dodds, dit: "Le travail scolaire a accompli des progrès marqués. La santé des élèves a été excellente."

Pensionnat de Kenora.

Ce pensionnat est situé à environ deux milles et demi de la ville de Kenora, et est placé sous les auspices de l'Eglise catholique. Le rév. C. Brouillet, O.M.I., en est

le principal, et il a un personnel de sept personnes. Tout l'édifice est construit d'une manière moderne; il est éclairé à l'électricité et a un appareil de chauffage de première classe au sous-sol. On y trouve aussi des escaliers d'incendie et autres appareils nécessaires. Les garçons font de la gymnastique, l'exercice d'incendie et des sports au grand air.

Tous les dortoirs et les salles de classe sont propres et bien aérés. Le réfectoire est propre et la nourriture est excellente.

On enseigne aux jeunes filles la cuisine, la couture, le tricotage et le blanchissage. Les garçons apprennent le soin des animaux, des volailles, et le jardinage, dans lesquels travaux ils accomplissent d'excellents progrès.

La santé générale des élèves a été bonne. Le docteur Ferguson les soigne régulièrement.

Pendant l'année, on a fait d'excellents progrès dans les classes, surtout en langue anglaise, en prononciation et en lecture.

Dans son rapport annuel, le principal, le rév. C. Brouillet, dit: "Il y a eu des progrès sensibles dans la travail des classes. La santé des élèves a été très bonne. Nos anciens élèves réussissent très bien."

Remarques générales.

Le genre de vie de ces sauvages montre qu'ils comprennent maintenant les avantages que leurs enfants peuvent retirer de l'instruction.

Les anciens parlent et lisent l'anglais. Ils s'habillent mieux qu'auparavant. Un certain nombre se sont enrôlés et sont maintenant dans les tranchées où ils se conduisent avec honneur.

AGENCE DE MANITOWANING.

Nombre des enfants d'âge scolaire, 349; nombre d'élèves fréquentant les externats, 193; fréquentation moyenne des externats, 98; élèves fréquentant le refuge de Shingwauk, 6; élèves fréquentant l'école industrielle de Spanish-River, 27.

M. R. J. Lewis, agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'instruction dans l'agence:

Externat de Wilkwemikong (catholique).

La principale de cette école est Mlle Adèle Duhamel, qui est aidée par Mlle Agnès Kelly. Toutes les deux sont énergiques au travail, et les élèves font de bons progrès. Outre le programme ordinaire, on enseigne le jardinage aux garçons et la couture, le tricottage et la cuisine aux filles.

L'an dernier, le jardin scolaire a très bien réussi. On a récolté une provision abondante de légumes, y compris douze sacs de pommes de terre et vingt-cinq sacs de navets. On a aussi récolté une soixantaine de citrouilles, de potirons, dont l'école de cuisine a fait des confitures. On a pris des arrangements pour que les semences du jardin scolaire soient distribuées aux sauvages de l'agence.

Externat de South-Bay (catholique).

Cette école est dirigée par Mlle Rose Fagan qui a beaucoup soin de sa classe et prend le plus grand intérêt à l'éducation et au bien-être de ses élèves. On enseigne aux garçons le jardinage et aux filles la couture, le tricotage et la cuisine.

Externat de Buzwah (catholique).

Mlle Lila-A. Dodd, maîtresse d'école, prend beaucoup d'intérêt à son travail. La fréquentation des classes a été bonne toute l'année. Les parents désirent vivement voir leurs enfants profiter des bienfaits de l'éducation.

Externat du lac au Poisson-Blanc (catholique).

L'ancienne maîtresse, Mme J. Jalbert, a donné sa démission à Noël et cette école est maintenant dirigée par Mlle Tillie Fitzpatrick. Les progrès de la classe sont très satisfaisants.

Externat de Sucker-Creek (anglican).

Cette école est dirigée par Mlle M. C. Schultz. Sous sa direction, les progrès des élèves ont été excellents. Outre le programme ordinaire, on enseigne aux filles la couture, la cuisine et le tricotage.

Externat de Shegmandah-Creek (anglican).

Cette école est dirigée par M. W. D. Murray qui s'intéresse beaucoup à son travail et dont les élèves font des progrès satisfaisants. L'école est confortable et bien meublée. On cultive un jardin scolaire sur le terrain de l'école.

Remarques générales.

Au cours des dernières années, l'instruction dans cette agence a amené de très heureux résultats. Ceux qui ont fréquenté les écoles s'habillent mieux, sont plus propres et ont meilleure santé. Tous les anciens élèves parlent anglais. Beaucoup de ces anciens élèves démontrent les bons résultats de leur éducation en jardinage, en faisant des cultivateurs heureux. Je considère que l'instruction reçue dans les classes et les jardins scolaires a des résultats excellents sur la vie de la réserve.

AGENCE MORAVIANTOWN.

Nombre des enfants d'âge scolaire, 55; nombre d'élèves inscrits aux externats, 79; moyenne de fréquentation, 35; nombre des enfants fréquentant l'institut Mohawk, 3; nombre des élèves fréquentant l'école industrielle de Mont-Elgin, 5.

L'agent des sauvages, M. E. Beattie, fait le rapport suivant sur le travail d'éducation dans l'agence:

L'école de Moraviantown est une structure moderne en brique située au centre de la réserve. Le maître d'école, M. Beith Gardiner, fait un bon travail et donne une attention particulière à l'enseignement agricole. L'école possède un jardin scolaire et, l'an dernier, ce jardin a produit le meilleur maïs de toute la réserve.

Remarques générales.

Les sauvages de cette réserve apprécient les bienfaits de l'éducation, et tous savent lire et écrire. Tous ces sauvages sont propres à faire un travail quelconque.

AGENCE DE NEW-CREDIT.

Nombre d'enfants d'âge scolaire, 48; nombre d'élèves à l'externat, 32; moyenne de fréquentation, 16; nombre d'élèves fréquentant l'institut Mohawk, 10.

L'agent des sauvages, M. Van Loon, fait le rapport suivant au sujet de l'éducation dans l'agence:

Cette agence contient une seule école construite en bois, lambrissée de brique, bien meublée de pupitres modernes et de tableaux noirs en ardoise. On a pris quinze acres de terre dans le centre de la réserve pour servir de terrain scolaire et public. Le programme scolaire est le même que celui des écoles publiques de la province. J'ai fréquemment visité cette école durant l'année et tout s'y trouvait en excellent état. La moyenne de fréquentation a été meilleure que durant les années précédentes.

SURINTENDANCE DE PARRY SOUND.

Nombre d'enfants d'âge scolaire, 120; nombre d'élèves fréquentant les externats, 84; fréquentation moyenne des externats, 41; nombre d'élèves fréquentant l'école industrielle de Spanish River, 11; nombre d'élèves fréquentant l'école industrielle de Mount-Elgin, 2.

Le surintendant des sauvages, M. Alexander Logan, fait le rapport suivant sur l'éducation:

Externat de Parry-Island.

Cette école est située près de la ville de Parry Sound. On a construit l'an dernier un édifice moderne avec une maison y attenante pour le directeur. Mlle Munt, maîtresse d'école, prend beaucoup d'intérêt à son travail.

Externat de Shawanagh.

Cette école progresse rapidement sous la direction habile de Mlle Creasor.

Externat de l'anse Henvey.

Cette école est dirigée par M. Joseph Partridge, un sauvage de la bande de l'île Parry. La fréquentation et la discipline sont très bonnes et, rapidement, les élèves progressent dans leurs études.

Externat de Gibson.

Cette école est dirigée par Mlle Stephenson, maîtresse d'école très capable et s'intéressant beaucoup à ses élèves. Les enfants sont très intelligents et se comparent très facilement aux élèves blancs du voisinage.

Remarques générales.

Les enfants qui suivent régulièrement l'école font de bons progrès. L'école buissonnière est fréquente, car les sauvages gardent leurs enfants à la maison sous le moindre prétexte.

AGENCE RAMA.

Nombre des enfants d'âge scolaire, 53; nombre d'écoliers inscrits, 35; assiduité moyenne, 21; nombre fréquentant l'école industrielle Mount-Elgin, 4.

L'agent des sauvages, M. C. W. Myers, fait le rapport suivant sur l'éducation dans l'agence:

Externat de Rama.

L'école et l'habitation de l'instituteur forment une structure moderne en brique, ayant fondations en pierre.

Il y a une rangée d'érables à la façade du terrain, et des planches fleuries de chaque côté de l'école. Le jardin est à l'arrière.

Les enfants font d'excellents progrès dans leurs études. Mlle McBain, institutrice de la classe élémentaire, s'occupe activement de ses cadets, alors que Mlle Waite, enseignant dans la classe avancée, obtient de beaux résultats avec ses élèves.

Remarques générales.

L'éducation perfectionne la vie de la réserve. Les parents accordent plus d'intérêt à l'éducation de leurs enfants.

L'exemple donné par le jardin scolaire a amené plusieurs des enfants à établir un jardinet à domicile. Ces jardinets sont bien surveillés.

AGENCE DU LAC-AU-RIZ.

Nombre des enfants d'âge scolaire, 62; nombre d'écoliers inscrits, 58; assiduité moyenne, 32.

M. R. J. McCamus, agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'éducation dans l'agence:

Externat du Lac-au-Riz.

L'école est fréquentée par les blancs et les sauvages. Mlle M. E. Throop est une institutrice excellente et tient une discipline parfaite. Les élèves sont intelligents et heureux. L'an dernier, cette école possédait le meilleur jardin du comté.

Externat du Lac-Boueux.

Mme W. J. Hanes a pris la direction de cette école en octobre dernier, et l'on constate une forte amélioration dans l'assiduité des élèves et dans leur intérêt pour l'étude. On a commencé un jardin scolaire, l'an dernier, et l'on s'attend à le rendre excellent cette année.

AGENCE SARNIA.

Nombre des enfants d'âge scolaire, 76; nombre d'écoliers inscrits aux externats, 81; assiduité moyenne aux externats, 36; nombre fréquentant l'école industrielle Mount-Elgin, 13; nombre fréquentant le refuge Shingwauk, 1.

M. T. Maxwell, agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'éducation dans l'agence:

Externat de Saint-Clair.

L'école est dirigée par Mlle Alice Matthews. Les enfants avancent dans leurs études. En sus des travaux scolaires ordinaires, les filles apprennent la couture. Il y a un jardin scolaire auquel les élèves s'intéressent beaucoup.

Externat de Kettle-Point.

Mme Angus George dirige l'école et fait de la bonne besogne. On enseigne aux filles la couture en plus du programme ordinaire. Il y a aussi un jardin scolaire.

Externat de Pointe-aux-Roches.

L'institutrice de l'école est Mlle Agnès Weaver, qui fait de son mieux pour intéresser les élèves au travail. Plusieurs écoliers avaient des jardinets à domicile l'an dernier et ont gagné des prix à l'exposition scolaire.

Remarques générales.

Les anciens élèves qui s'occupent de culture font de la bonne besogne en conséquence de l'enseignement reçu au jardin scolaire. On peut signaler, au nombre des bienfaits que la réserve reçoit de l'éducation, l'habitude de la propreté, que les sauvages de l'agence ont acquise. Ils manifestent aussi un intérêt intelligent pour les affaires publiques dans la lecture des quotidiens et des hebdomadaires.

AGENCE DE SAUGEEN.

Nombre des enfants d'âge scolaire, 93; nombre d'écoliers aux externats, 100; fréquentation moyenne aux externats, 73; fréquentation au refuge Shingwauk, 2; fréquentation à l'école industrielle de Mount-Elgin, 11; fréquentation à l'école industrielle de Spanish-River, 3.

L'agent des sauvages, M. T. A. Stout, fait, comme suit, rapport sur l'éducation:

Externat de Saugeen.

Cette école est en bon état; elle est meublée de tout l'appareil nécessaire. Une bibliothèque bien fournie donne de la lecture intéressante aux élèves. Mlle Isabelle Ruxton dirige toujours l'école et fait tout son possible pour ses élèves. En plus du programme régulier, les filles apprennent la couture et le tricotage.

Externat de Scotch Settlement.

C'est une structure en brique avec habitation en bois pour l'institutrice. Les deux bâtiments sont en bon état et l'école est munie de tout l'ameublement voulu. Mlle B. Robb fait un excellent travail d'enseignement. Le dessin de quelques-uns des élèves dépasse la moyenne des écoles de la région. A Noël les élèves ont donné une très intéressante séance. On enseigne aussi la couture aux filles.

Externat de la Baie-des-Français.

L'institution comporte un bâtiment en brique et une habitation en bois pour l'instituteur. M. T. J. Wallace, qui enseigne ici depuis seize ans, dirige toujours l'école. Il fait une excellente besogne. On a agencé un lopin de terre et l'on espère avoir un jardin scolaire cette année même. Une séance de Noël, très utile, a été donnée, et les écoliers ont fait grand honneur à leur instituteur et à leur intelligence par la façon dont ils ont récité et chanté.

Remarques générales.

Les cadets de la réserve accusent un perfectionnement dans leur mode de vie. Tous manifestent les bienfaits de l'éducation reçue à l'école. Les parents s'inquiètent beaucoup de l'assiduité de leurs enfants à l'école. Tous lisent les quotidiens. Plusieurs des jeunes gens se sont enrôlés.

AGENCE DU SAULT SAINTE-MARIE.

Nombre des enfants d'âge scolaire, 229; inscription aux externats, 136; fréquentation moyenne aux externats, 61; fréquentation au refuge Shingwauk, 85; fréquentation à l'école industrielle de Spanish-River, 26.

L'agent des sauvages, M. A. D. McNab, parle comme suit de l'éducation:

Ecole anglicane de Garden-River.

M. L. F. Hardyman, instituteur très capable, dirige l'école depuis dix ans, et les élèves font de bons progrès dans leurs études.

M. Hardyman a distribué une bonne quantité de semences de jardinages à ses élèves le printemps dernier. En conséquence, les enfants ont cultivé des jardinets à la maison et ont eu un grand succès dès leurs débuts agricoles.

Ecole catholique de Garden-River.

L'enseignement est fait par Mlles K. Tackney et J. McDermott. Les élèves ont fait d'excellents progrès dans leurs études. On a, cette année, réparé l'habitation des institutrices, et amélioré les terrains scolaires.

Ecole catholique de la Baie Goulais.

M. A. O'Connor dirige cette école avec grand soin. L'assiduité est mauvaise, car un grand nombre de sauvages quittent la réserve une fois l'été venu.

Ecole catholique de Batchawana.

Mlle M. F. Mercier dirige cette école.

Refuge Shingwauk.

J'ai visité cette école tous les mois, l'année dernière, et je n'hésite pas à dire qu'elle est l'une des mieux administrées du pays. Le principal, le révérend B. Fuller et ses assistants, Mlle Fuller et Mme Thomas, sont très aptes et donnent tout leur temps au soin et à l'éducation des enfants. Les écoliers sont propres et bien habillés, et avancent rapidement dans leurs études. Le bétail et les instruments aratoires sont surveillés par M. Hayes, cultivateur capable. J'ai eu le plaisir d'assister au concert donné à Noël par les élèves, et je suis fier de dire qu'il ne saurait être surpassé dans une école quelconque de la province.

Dans son rapport annuel, le principal, M. B. Fuller, dit: "Une nouvelle buanderie a été construite, cette année."

L'inspecteur des écoles publiques fait un rapport favorable sur le travail de classe. La peinture, la charpente, la cordonnerie et l'agriculture sont au nombre des industries enseignées aux garçonnets. Les fillettes apprennent l'art ménager.

Remarques générales.

L'éducation améliore les sauvages, jeunes et vieux. Ceux qui ont fréquenté l'école dans leur jeunesse s'inquiètent d'assurer à leurs enfants une éducation aussi complète que possible. On donne une attention spéciale à l'enseignement de l'agriculture et du jardinage. La fréquentation aux écoles est des plus satisfaisantes.

AGENCE SCUGOG.

Nombre d'enfants d'âge scolaire, 6; nombre d'écoliers inscrits, 6; assiduité moyenne, 3.

M. J. W. Crozier, agent des sauvages, dit de l'école de l'agence:

C'est une école mixte fréquentée par les blancs et les sauvages. Mlle C. G. Hays, l'institutrice, semble faire son possible pour aider aux petits sauvages aussi bien qu'aux blancs. Nous trouvons difficile d'amener les enfants à l'assiduité, car les parents ne s'occupent pas comme ils le devraient de l'éducation des jeunes. Les enfants assidus apprennent bien et font de bons progrès. Il y avait l'été dernier une planche de belles fleurs sur les terrains scolaires; l'école et les terrains sont fort bien tenus, propres et coquets et font honneur à tous ceux qu'ils intéressent.

AGENCE DES SIX-NATIONS.

Nombre d'enfants d'âge scolaire, 808; nombre d'inscriptions aux externats, 566; assiduité moyenne aux externats, 251; inscriptions à l'institut Mohawk, 144; fréquentation au refuge Shingwauk, 4; fréquentation à l'école industrielle de Mount-Elgin, 11.

Le surintendant suppléant des sauvages, M. C. McGibbon, parle comme suit de l'éducation dans l'agence:

Syndics.—Les écoles sont administrées par la commission scolaire formée de trois blancs, qui représentent la New-England Company et les missions méthodiste et aglicane; de cinq sauvages nommés par le conseil, et du surintendant, qui est président d'office. Des séances régulières ont été tenues dans l'année à la salle du conseil et au bureau des Affaires des sauvages, alternativement. Le conseil accorde annuellement $8,000 pour les appointements des instituteurs, de la police scolaire et de l'inspecteur. M. T. W. Standing, B.A., inspecteur des écoles publiques du comté de Brant, fait fonction d'inspecteur sur engagement. Les syndics indiens agissent comme police scolaire pour les écoles confiées à leurs soins.

Ecole n° 1.

L'institutrice, Mlle Mary Jamieson, est une Indienne. Elle est infirmière diplômée et enseignait jadis à cette école. Le bâtiment est en charpente et possède un régime spécial de ventilation.

Ecole n° 2.

L'instituteur est M. Elmer Jamieson, B.A., Indien, diplômé de l'université McMaster, Toronto, et de l'école normale de l'Alberta. Il s'est dernièrement enrôlé dans le 114e bataillon, des Brock's Rangers.

Mlle Ethel Alexander enseigne à la division élémentaire et accomplit de bonne besogne. Le bâtiment est à deux pièces en brique, avec sous-sol en ciment; il se trouve dans le village d'Osweken. L'été dernier, on a installé deux générateurs d'air chaud Kelso avec ventilation spéciale. Le régime de ventilation et de chauffage de l'école en a été perfectionné.

Ecole n° 3.

L'institutrice, Mme C. E. Scragg, possède un certificat de première classe de l'école de l'armée anglaise. Le bâtiment est en charpente, neuf, et possède un régime spécial d'aération.

Ecole n° 4.

L'institutrice est Mlle Mina Martin, provisoirement nommée après la démission de M. Milton Martin, qui s'est enrôlé dans le 114e bataillon. L'école est une structure nouvelle en charpente possédant un régime spécial de ventilation, et les terrains sont vastes et bien ombragés.

Ecole n° 5.

M. James D. Moses, l'instituteur, a démissionné pour prendre du service dans le 114e bataillon. M. Frank Churchill l'a remplacé, mais il a aussi démissionné pour s'enrôler dans le même corps. M. Sam A. Anderson, un sauvage, a été alors nommé instituteur. Un nouveau bâtiment scolaire, avec régime spécial de ventilation, a été construit l'été dernier.

Ecole n° 6.

L'instituteur, M. John A. Lickers, un Indien, a vingt-cinq années d'expérience, mais n'a aucune qualification professionnelle. La division est difficile à surveiller, car plusieurs des parents sont employés comme cueilleurs de baies, et déplacent leurs familles de la réserve au printemps.

Ecole n° 7.

M. Garland Churchill, l'instituteur, a démissionné pour entrer dans la 54e batterie. M. Almée Martin, un Indien, a été provisoirement nommé pour le remplacer.

Ecole n° 8.

M. H. T. Parker, l'instituteur, a démissionné pour entrer dans la 54e batterie. M. Elam Bearfoot a été nommé remplaçant à l'école jusqu'aux vacances.

Ecole n° 9.

L'instituteur est M. Jess Moses, un Indien. Il fait de bonne besogne.

Ecole n° 10.

L'institutrice est Mlle Julia L. Jamieson, une Indienne, qui a subi l'examen de promotion à l'école normale. Le bâtiment est en brique, et placé sur des terrains bien situés et assez vastes et bien ombragés.

Ecole n° 11.

L'instituteur, M. Victor A. Elliss, possède un certificat de deuxième classe de l'école normale. L'été dernier on a agrandi les terrains et construit un bâtiment avec nouveau régime de ventilation.

Anciens élèves.

Les gradués des écoles de la réserve fréquentent les écoles supérieures dans l'ordre suivant: cinq se trouvent à la Caledonia High School, deux à Hagersville, trois au Collegiate Institute de Brantfonrd, deux à l'école normale de Hamilton, un au collège agricole de Guelph, un à l'université McGill, Faculté de médecine, et, enfin, un à l'université Queens.

L'état de vie de quelques-uns des gradués est le suivant: sept sont professeurs à la réserve des Six-Nations; quatre sont infirmières graduées, dont une sert comme infirmière en chef dans un hôpital de chirurgie à Sandusky, Ohio; une se trouve dans un hôpital de New-York; deux font du travail privé comme infirmières; deux sont sténographes à Brantford; trois pratiquent la médecine aux Etats-Unis, une est secrétaire du conseil des Six-Nations et une dernière est fonctionnaire au bureau des Affaires des sauvages.

Considérations générales.

L'éducation a fait l'objet des soins assidus de la commission durant l'année. Une épidémie de rougeole et de coqueluche arrivée au cours de l'hiver, a nui sérieusement à l'assistance aux cours. Les enfants qui se rendent assidûment à l'école font de bons progrès. La guerre a nui grandement aux écoles, vu le grand nombre de professeurs qui se sont enrôlés, mais la commission scolaire s'attend à s'assurer les services de professeurs compétents dans un avenir rapproché.

Jardins scolaires.

L'été dernier, plus d'une école a eu son jardin scolaire. On a aussi distribué du maïs et des pommes de terre aux enfants pour les fins de plantation à la maison. Cette mesure a eu pour effet de créer beaucoup d'intérêt pour ces sortes de choses chez les écoliers. Lors des expositions d'automne des Six-Nations, la société a offert des prix, et le département a fait de même pour le meilleur produit exposé dans la section des maïs et des pommes de terre cultivés par les enfants.

AGENCE DE STURGEON-FALLS.

Enfants d'âge à fréquenter les classes, 96; inscrits, 120; assistance moyenne, 76; assistance à l'école industrielle de la Rivière-aux-Espagnols, 3; assistance au refuge de Shingwauk, 2.

L'agent, M. G. P. Cockburn, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:

Ecole de Garden-Village.

Cette école est sous la direction de Mlle Ellen Rutherford. Les élèves font preuve de progrès sérieux dans les études du programme scolaire et surtout en anglais. On le constate facilement en les écoutant faire des récits au sujet de la guerre.

Ce qu'il convient surtout de remarquer est l'assistance aux classes. Les filles apprennent à coudre et à tricoter, et on a fait des arrangements à l'effet de faire faire la culture d'un jardin en été.

L'école est confortable et offre tout ce qui peut être requis pour les besoins des enfants qui y assistent. On l'a bien meublée et on l'entretient dans un bon état de propreté et de chauffage.

Les parents qui demeurent dans les environs de cette école s'intéressent beaucoup à l'avancement de leurs enfants en matière d'instruction. Les élèves sont proprement mis et leur extérieur est convenable, leurs habits bien taillés et les livres sont l'objet de beaucoup de soins.

Ecole de l'Ile-à-l'Ours.

L'école n'est ouverte que pendant l'été, parce que les sauvages partent pour leur chasse annuelle chaque automne et ne reviennent pas avant le printemps.

Mlle Mary G. Honan, l'institutrice, prend très à cœur le bien-être des enfants. On suit la routine générale des études. Les enfants sont intelligents et ils semblent apprendre vite. L'école est propre et elle est meublée avec le souci du confort.

Ecole séparée de Mattawa.

Le département paie une allocation à l'école séparée de Mattawa, en plus des subventions aux écoles nommées ci-dessus. Un certain nombre de familles sauvages appartenant à la bande de Nipissing demeurent à cet endroit, et leurs enfants fréquentent cette école. L'assistance est bonne et les enfants font des progrès.

Observations générales.

L'enseignement des enfants sauvages dans cette agence donne de bons résultats. L'effet général sur la vie de la réserve se fait sentir à un degré marqué non seulement sur les élèves fréquentant les écoles, mais aussi bien sur les autres.

Les gens d'âge mûr réalisent la valeur de l'éducation et ils sont désireux d'envoyer leurs enfants à l'école. Une particularité remarquable est que tous les enfants comprennent l'anglais.

Les progrès des anciens élèves des écoles ont été encourageants à plusieurs égards. On le remarque dans leur maisons, dans leur genre de vie et dans le désir d'améliorer leur condition sur la réserve. Un certain nombre d'anciens élèves se sont enrôlés pour le service d'outre-mer dans cette guerre, et l'officier commandant de leur régiment déclare qu'ils apprennent leur nouveau métier facilement et font preuve d'intelligence dans le service.

AGENCE DE THESSALON.

Enfants d'âge à fréquenter les classes, 110; inscrits aux externats, 22; assistance moyenne aux externats, 12; assistance à l'école industrielle de la Rivière-aux-Espagnols, 22.

L'agent, M. S. Hagan, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:

Externat de la Rivière-aux-Espagnols.

Le rév. T. H. Young a la direction de cette école. Vu le peu d'assistance que l'on y trouve, il est difficile d'y trouver des progrès sérieux.

Observations générales.

On fait tout ce que l'on peut pour faire apprendre l'agriculture. Les sauvages d'aujourd'hui ont une supériorité marquée sur ceux d'il y a quelques années.

AGENCE DE TYENDINAGA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	277
Nombre d'élèves incrits aux externats	145
Assistance moyenne aux externats	61
Nombre de ceux qui fréquentent l'institut Mohawk	21
Nombre de ceux qui fréquentent l'école industrielle de Mount-Elgin	5

L'agent des sauvages, M. G. E. Campbell, fait rapport comme suit sur les écoles de son agence:

Ecole de l'Ouest.

Cette école est située à l'ouest de la réserve et son institutrice est Mlle Picard, qui s'acquitte bien de ses fonctions. J'ai constaté que les élèves font des progrès continus.

Ecole Centrale.

Cette école se trouve du côté sud de la réserve. Elle est placée sous la direction de Mlle Fletcher. Les élèves qui ont assisté avec régularité aux classes, ont fait de bons progrès l'année dernière.

Ecole Mission.

Cette école se trouve au nord de la réserve. M. Leween est le professeur. C'est un sauvage. Il donne satisfaction.

Ecole de l'Est.

Cette école est près de Deseronto et est sous la direction de Mlle Hall. L'assistance y a augmenté et les élèves ont appris suffisamment au cours de l'année.

Considérations générales.

J'ai fait de fréquentes visites aux écoles dans le cours de l'année et je me suis rendu compte que toutes sont en bon état.

Agence de Walpole Island.

Enfants d'âge à fréquenter les classes, 130; inscrits aux externats, 99; assistance moyenne aux externats, 48; assistance à l'école industrielle de Mount-Elgin, 10; assistance au refuge de Shingwauk, 2.

M. T. A. McCallum, l'agent, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:

Ecole n° 1 de Walpole Island.

Cette école se trouve à l'ouest de la réserve et près de la rivière Saint-Clair. Le professeur est Mlle S. E. Wilson, qui est une bonne institutrice. Les enfants qui observent quelque assiduité font des progrès satisfaisants.

Ecole n° 2 de Walpole Island.

Elle est sous la direction de Mlle M. Warnock. Ici aussi les enfants font des progrès satisfaisants.

Considérations générales.

Quelques enfants de cette agence fréquentent l'école industrielle de Mount-Elgin, le refuge de Shingwauk et l'institut de Mount-Pleasant. L'éducation a pour résultat d'améliorer le genre de vie des sauvages et d'en faire des citoyens soumis aux lois.

MANITOBA.

Agence de Birtle.

Enfants d'âge à fréquenter les classes, 104; inscrits au pensionnat de Birtle, 52; assistance au pensionnat de Sandy-Bay, 2; assistance à l'école industrielle de qu'Appelle, 5.

M G. H. Wheatley, agent, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:

Pensionnat de Birtle.

Cette école est située dans la ville de Birtle, Manitoba. Le chauffage est excellent, de même que la ventilation et le service d'aqueduc; on peut dire la même chose au sujet de la situation hygiénique.

La ferme, les jardins et l'élevage des animaux sont les principales industries enseignées aux enfants. Les récoltes obtenues du jardin et des champs sont: pommes de terre, 600 boisseaux; carottes, 16 boisseaux; bettes, 10 boisseaux; oignons, 20 boisseaux; choux, 150 boisseaux; pois, 5 boisseaux; panais, 10 boisseaux; céleri, 500 têtes; plantes fourragères; mangel, 300 boisseaux; betteraves sucrées, 300 boisseaux; raves, 600 boisseaux; blé, 742 boisseaux; avoine, 2,277 boisseaux; orge, 274 boisseaux; fourrages verts, 8 tonnes, enfin 20 tonnes de foin de réserve. Tout le travail a été accompli par les jeunes garçons qui ont montré plus d'intérêt à ces travaux que dans le passé. L'ouvrage est sous la direction de l'instructeur agricole, M. Perry, qui connaît bien son affaire, et les enfants reçoivent une instruction complète en tout ce qui touche l'agriculture.

Les progrès réalisés à l'école, surtout pour ce qui touche aux matières d'enseignement inférieur, ont été satisfaisants. Il s'est fait du progrès en écriture, en lecture et en chiffre. Dans les classes plus élevées, les progrès ne sont pas aussi évidents. Les élèves les plus âgés se prêtent difficilement à converser en anglais.

L'installation du gymnase est maintenant complète et les élèves vont recevoir un entraînement physique sous la direction du principal et du professeur, Mlle Leslie.

L'hôpital du Cottage, qui se relie à l'école, est sous la direction du rév. D. Iverach; de B. A. F. Smith, M.D., attaché à l'établissement; de Mlle White, infirmière, et de Mlle Wheatley, femme de ménage. Les malades reçoivent tous les soins et toute l'attention voulue, et l'année dernière a vu de bel ouvrage s'accomplir. Somme toute, la santé des enfants a été satisfaisante. Les missionnaires presbytériens des réserves se donnent à l'instruction des enfants des sauvages et aident au recrutement en faveur de l'école.

Dans son rapport annuel, le principal, le rév. D. Iverach, dit: "Je suis aise de déclarer que tous les élèves font des progrès et que le programme s'en trouve relevé. Cette école peut maintenant se comparer avantageusement aux écoles des blancs de cette province. L'apparence des fermes a bien gagné dans les dernières années et constitue une excellente leçon de choses pour les enfants."

Anciens élèves.

En somme, les sauvages sont d'humeur à faire instruire leurs enfants, et les anciens élèves, à part quelques rares exceptions, donnent le bon exemple aux autres sauvages.

Les anciens élèves qui font la culture et sont mariés font de bonnes affaires. Je pourrais mentionner les suivants: Walter Longclaws, Frank Seaton, Basil Tanner, fils, Willie Seaton et Jos. H. Mecas, de la réserve Waywayseecappe, n° 62, et Evan Bird, de la réserve Rolling River, n° 67. Tous ont des logis très confortables en pièces de bois avec toitures en bardeaux et soupentes pour cuisines. Ils possèdent aussi tout ce qu'il leur faut pour leurs travaux ainsi que de bons chevaux et des taureaux. Il s'en trouve aussi plus d'un parmi les célibataires qui font bien. Je pourrais mentionner Sam Jandreu ainsi que Fred, et Gilbert Longclaws, de la réserve Waywayseecappe, qui possèdent tous les instruments de ferme et des bœufs de travail.

Les gradués qui servent en qualité de domestiques, continuent de donner satisfaction à leurs patrons. Il s'en trouve, cependant, quelques-uns qui retournent bientôt à leur réserve, et, lorsque leur foyer leur plaît, ils donnent vite des marques de leur séjour à l'école. Quelques anciens élèves s'abonnent aux journaux agricoles ainsi qu'aux hebdomadaires de Winnipeg, et se tiennent bien au courant des affaires du jour.

AGENCE CLANDEBOYE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	127
Nombre des enfants inscrits à l'externat	139
Assistance moyenne	58
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Fort-Alexandre	68
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle d'Elkhorn	25
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle de Brandon	20

L'agent, M. F. W. R. McColcleugh, fait le rapport suivant au sujet de l'instruction:

Pensionnat catholique de Fort-Alexandre.

C'est là une belle institution qui donne de la gloire au révérend Père Geelen, principal provisoire, et à son personnel enseignant.

Le directeur de cette école, le révérend Père Bousquet, se trouve actuellement au front avec l'armée française.

Tous les alentours de l'école sont dans le meilleur état possible. Dans son rapport annuel, le principal provisoire dit: " On enseigne aux garçons la cordonnerie et les travaux de la ferme, tandis que les filles apprennent les travaux de la maison. Il s'est fait de nombreux mariages parmi les anciens élèves de cette école et ces ménages prospèrent."

Externat de Saint-Pierre-Nord.

Cette école est tenue par Peter Harper, sauvage de la bande Saint-Pierre. Il fait d'excellent travail.

Externat de Tête-Cassée.

M. John Sinclair a la direction de cette école. Vu l'indifférence des parents, l'assistance des enfants est plutôt irrégulière. Toutefois, on y fait d'assez bonne besogne.

Externat de Fort-Alexandre en haut.

Cette école est sous la direction du révérend C. H. Fryer, ministre anglican. C'est un professeur compétent qui fait beaucoup de bien chez les sauvages.

M. Fryer a étudié la médecine pendant quelque temps et se rend très utile par les soins qu'il donne aux sauvages malades.

Externat de la Rivière-Noire.

Le travail de M. George Slater, professeur attitré, est satisfaisant. La fréquentation moyenne des classes a été bonne.

Externat de Rivière-Trou-d'Eau.

Le révérend George Smith est l'instituteur de cette école. C'est un charmant homme et il fait du bien parmi les sauvages. Les enfants font un progrès satisfaisant.

Externat de Patapun.

Cette école est une institution municipale. Elle se trouve dans la municipalité de Saint-Clément, et Mlle N. Eaton en est l'institutrice. Un certain nombre d'enfants de l'ancienne réserve Saint-Pierre fréquentent cette école.

AGENCE DE LA RIVIÈRE-AU-PÊCHEUR.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 552; nombre d'élèves inscrits aux externats, 337; assistance aux externats, 127; nombre d'élèves à l'école industrielle de Brandon, 43; élèves fréquentant l'école industrielle d'Elkhorn, 10; élève fréquen-

tant le pensionnat de Fort-Alexandre, 1.

M. T. H. Carter, l'agent des sauvages, fait le rapport qui suit sur l'enseignement dans cette agence:

Ecole de Peguis-sud (anglicane).

Cette école est dirigée par M. J. H. Francis. L'assistance est passable. Les élèves sont intelligents et saisissent facilement les matières enseignées.

Ecole de Peguis-nord (anglicane).

Cette école a été sans instituteur depuis la fin d'avril jusqu'aux derniers jours d'octobre 1915, alors que M. A. H. Packer en prit la direction. M. Packer est un excellent précepteur, un instituteur capable et a la confiance de ses élèves. Les enfants font d'excellents progrès.

Rivière Fisher (méthodiste).

Mlle M. N. Royan a démissionné à la fin du trimestre de juin. Mlle Carter a maintenant la direction de la salle des grands et M. W. Stevens dirige la classe des jeunes, dans le magnifique édifice construit l'été dernier sur la réserve de la Rivière-au-Pêcheur. La grippe et le rhume ont sévi à la Rivière-au-Pêcheur cet hiver et l'assistance a été faible.

Grands-Rapides (anglicane).

M. Nathan Settee a la direction de cette école et est très aimé des élèves et des parents. Les enfants font des progrès sous sa direction.

Rivière du Tremble (méthodiste).

En août dernier, M. W. Lee a pris la direction de cette école et semble être l'homme désigné pour ce poste. Il est doué d'un excellent jugement et se donne beaucoup de peine pour les enfants.

Rivière Berens (méthodiste).

Mlle Lowes, l'institutrice de cette école, fait de l'excellente besogne. En dépit de la maladie, au cours de l'hiver dernier, l'assistance a été assez nombreuse.

Lac-du-Daim (méthodiste).

M. E. Sinclair, un ancien élève de l'école industrielle de Brandon, a enseigné aux élèves de cette école, mais seulement pendant l'été.

M. Sinclair a été le premier instituteur du Lac-du-Daim et ses services ont été appréciés des gens de cet endroit. Avec le concours de son épouse, il a fait l'éducation élémentaire des enfants et des gens et leur a enseigné l'économie domestique d'une manière satisfaisante.

Bloodvein (méthodiste).

Cette institution est une école d'été, et a été encore sous la direction habile de M. J. Everett pendant la saison écoulée.

Observations générales.

Dans l'ensemble, les élèves fréquentant les écoles de l'agence de la Rivière-au-Pêcheur progressent lentement, à cause de l'assistance qui est peu nombreuse la plupart du temps. J'ai cependant le plaisir de pouvoir dire que depuis l'an dernier, il y a eu progrès sensible.

AGENCE DE GRISWOLD.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 79; nombre d'élèves inscrits à l'externat, 28; assistance moyenne à l'externat, 14; élèves suivant les cours de l'école industrielle de Qu'Appelle, 12; élèves fréquentant l'école industrielle de Brandon, 5; élèves à l'école industrielle d'Elkhorn, 10; au pensionnat de Portage-la-Prairie, 15; au pensionnat Birtle, 5.

M. Jas. McDonald, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:

Externat de la Rivière-au-Chêne.

Cette école est sous la direction de Mlle R. Havard qui est une excellente institutrice et s'intéresse beaucoup à ses élèves. Cette école est ouverte depuis trois ans. Il y a maintenant trois classes et l'institutrice compte avancer sous peu quelques-uns de ses élèves à la quatrième classe. Les enfants s'intéressent de plus près à leur travail de classe. Ils viennent à l'école propres et bien vêtus et il y a lieu de féliciter les parents pour leur apparence. A l'heure du midi on sert un repas chaud aux enfants. L'an dernier l'institutrice et les élèves ont cultivé un jardin scolaire dans lequel on a récolté les légumes à l'usage de l'école.

Anciens élèves.

Plusieurs jeunes sauvages ont obtenu cette année leur libération honorable de l'école industrielle d'Elkhorn. Deux de ces derniers se sont livrés à la culture, et ce printemps l'un avait ensemencé 25 acres et l'autre 15 acres, ce qu'ils eurent à récolter à leur libération. Un autre s'est enrôlé dans le 79ème bataillon à Brandon. Les anciens élèves plus âgés cultivent leur terre avec plus de soin et certains d'entre eux ont eu 37 boisseaux de blé à l'acre. Les relations avec eux sont beaucoup plus agréables, car ils comprennent beaucoup mieux la valeur de la culture du sol que les vieux sauvages.

Observations générales.

En général l'éducation exerce une influence bienfaisante sur la vie de la réserve.

Les sauvages construisent de plus grandes maisons et les entretiennent avec propreté. Ils prennent soin de leurs animaux et les tiennent en bon état. Je conseille aux anciens élèves d'enseigner la morale à leurs enfants à la maison pour que plus tard ils puissent se diriger eux-mêmes. Un certain nombre d'entre eux ont suivi mon conseil. Je concentre mes efforts sur les jeunes.

Un assez bon nombre de sauvages ont leur journal quotidien et se tiennent au courant des affaires du pays. Ils s'intéressent beaucoup à la guerre.

AGENCE DE NORWAY-HOUSE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 703; nombre d'élèves inscrits aux externats, 227; assistance moyenne aux externats, 90; inscrits au pensionnat méthodiste de Norway-House, 98; inscrits au pensionnat catholique de Lac-la-Croix, 50; fréquentant l'école industrielle de Brandon, 13.

L'agent des sauvages, M. J. Jones, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:

Pensionnat méthodiste de Norway-House.

Cette école bien meublée a été ouverte le 1er octobre 1914 avec une assistance moyenne de 84. La première année a été couronnée d'un grand succès. Un personnel enthousiaste et capable seconde les efforts du principal, le révérend J. A. Lousley. On suit le programme régulier des études et on s'occupe tout spécialement d'enseigner l'anglais. Les élèves ont fait d'excellents progrès.

En sus du travail de classe ordinaire, on enseigne aussi les notions de l'industrie et de l'art domestique. Les jeunes filles diplômées de cette école enseignent aux femmes

plus âgées de la réserve la manière de bien conduire les affaires du foyer, comme entre autres choses, la couture, la cuisine, etc. Les jeunes garçons diplômés font honneur à l'école. Dans son rapport annuel, le principal, le révérend J. A. Loustey, dit: " On a fait certaines améliorations à l'édifice central. A part le travail de classe, on enseigne le jardinage et la charpente aux garçons pendant que les filles apprennent à coudre et à conduire le ménage. Dans la plupart des cas les anciens élèves sont prospères.

Pensionnat catholique de Lac-la-Croix.

Cette école qui, depuis quelque temps, était en cours de construction, a été terminée ce printemps. Elle est construite de granit laurentien et chauffée à la vapeur. Il y a l'eau chaude et l'eau froide partout dans le bâtiment. Avec le révérend Père Lecoq comme principal et un personnel de huit, cette institution est appelée à faire un grand bien dans cette agence.

Dans son rapport annuel, le principal dit: " Comme le bâtiment ne vient que d'être terminé, l'organisation n'est pas encore complète. Tous les élèves apprennent l'anglais. Aux filles on enseignera l'économie domestique et les garçons apprendront la forge, la cordonnerie et le ravaudage des filets ".

Externats.

L'école de la rivière Jack, sous les auspices de l'Eglise anglicane, a pour institutrice Madame Marshall. L'institutrice de l'école de Rossville est Mlle Rotan. L'externat méthodiste de Lac-la-Croix a pour instituteur M. Johnson Hargreaves. L'externat méthodiste de Nelson-House a pour instituteur le révérend W. W. Nutty. A Oxford-House l'instituteur est M. Brisely. L'externat du Lac-de-l'Ile a été rouvert le 1er septembre 1915, et l'instituteur en est M. John Moar, un diplômé de l'école industrielle de Brandon.

L'assistance aux externats est assez satisfaisante. Tous les professeurs s'efforcent d'encourager les enfants à la fréquentation régulière des classes.

AGENCE DU PAS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 211; élèves inscrits aux externats, 153; assistance moyenne aux externats, 77; inscrits au pensionnat MacKay, 92.

L'agent des sauvages, M. W. R. Taylor, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:

Pensionnat MacKay (anglican).

Le pensionnat MacKay est situé sur la réserve du Pas, sur l'île du Pêcheur, six milles à l'ouest de Le-Pas. Le révérend L. Laronde, le principal, est aidé d'un personnel de huit personnes. De ce nombre, je mentionnerai les noms de Mlle Willis et de Mlle Hopsdel, les institutrices. Les élèves ont fait de merveilleux progrès dans les classes et je dois dire que les institutrices se donnent beaucoup de peine pour les élèves confiés à leur soin. Aux filles on apprend la couture, l'art ménager et les travaux généraux de la cuisine, tandis que les garçons plus âgés apprennent à prendre soin des animaux et les travaux généraux de la ferme. L'emplacement de l'école est difficile à défricher et l'on n'a encore fait que fort peu de culture. L'île est couverte de bois touffus et serrés et jusqu'à présent le défrichement a coûté beaucoup d'argent et le terrain n'est pas encore prêt pour le labour. On a eu une bonne récolte de légumes dans les jardins.

Dans son rapport annuel, le principal dit: " A cause de son ouverture récente les choses à cette école ne font que commencer à s'organiser. On enseigne aux garçons à cultiver la terre et aux filles à conduire la maison. Dans les classes les élèves font des progrès satisfaisants. On a défriché 50 acres de nouvelle terre dont on a essouché 30 acres.

Externat du Gros-Remous.

Cette école a été rouverte le 1er septembre 1915 avec comme instituteur, Robert Thomas, un homme instruit qui fait partie de la bande du Pas.

Les enfants font passablement de progrès. M. Thomas prend son travail à cœur et fait tout pour avancer les élèves dans leurs études.

Externat de Le-Pas.

Mlle Chambers est l'institutrice de cette école et fait un bon travail. Tous les enfants inscrits à cette école sont fort jeunes, les plus âgés ayant été admis au pensionnat MacKay. Tous réussissent bien dans leurs études élémentaires.

Externat de Chemawawin.

M. R. G. V. Cooper est l'instituteur de cette école. Cette école fait du progrès et l'assistance y est régulière, mais les sauvages de cette agence sont d'habitudes errantes. La plupart passent l'hiver au loin de la réserve et naturellement amènent leurs enfants avec eux. Par conséquent, les enfants oublient tout ce qu'ils ont appris durant l'été. Pour cette raison la tâche est difficile et peu encourageante.

Externat de Lac-à-l'Orignal.

M. J. G. Kennedy a la direction de cette école. Ici, également, comme à Chemawawin, les enfants partent avec leurs parents pour la chasse en hiver et restent éloignés toute la saison. En été l'assistance est passable, mais les élèves progressent lentement.

Externat du lac Plat.

L'assistance à cette école est plus régulière qu'à toute autre école de cette agence, et par conséquent les progrès accomplis par les élèves au point de vue de leurs études et de la conduite sont plus remarquables. Ces sauvages envoient régulièrement leurs enfants à l'école et secondent le professeur en tout ce qu'ils peuvent. Louis Young, qui fait partie de la bande et est un ancien élève de l'école industrielle de Saint-Paul, est l'instituteur. Il a main haute sur ses élèves et s'intéresse beaucoup à ses travaux.

Externat de Terre-Rouge.

M. Fred Young, instituteur de cette école, a démissionné à la fin du trimestre de mars 1915. Il a été remplacé par M. Francis Daniels qui a enseigné depuis ce temps-là. L'assistance moyenne pour l'année à cette école est la plus forte de l'agence, étant de 15.76 sur 26 inscrits. Les élèves font du progrès dans leurs études comme dans leur conduite.

Externat de Cumberland.

L'assistance à cette école est très faible à cause du fait que la réserve est divisée. Une partie des sauvages demeurent à Pine-Bluff, trente ou quarante milles à l'ouest de Cumberland, et nombre de leurs enfants vont au pensionnat Mackay. M. Joseph Chamberlain est instituteur à Cumberland et fait de la bonne besogne.

Observations générales.

L'éducation exerce une influence salutaire sur les sauvages. Cela se constate dans leurs habits et leur manière de vivre. Leurs maisons sont mieux construites et entretenues avec plus de propreté. Parmi les femmes le châle disparaît et est remplacé par le manteau et le chapeau.

On ne peut rapporter que très peu de progrès parmi les anciens élèves de cette agence. Ceux d'entre eux qui ont appris un métier n'ont pas l'occasion de l'exercer

dans cette région septentrionale. L'exemple qu'ils donnent par leur mode de vie, leurs vêtements et la propreté de leurs milieux est d'un effet avantageux pour leurs parents et leurs amis de la réserve. Presque toutes les filles sont mariées et font de bonnes ménagères, tandis que les hommes travaillent ferme à toutes sortes d'emplois qu'ils peuvent obtenir. La chasse est leur principale occupation.

AGENCES DE PORTAGE-LA-PRAIRIE ET DU MANITOWAPAH.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 405; nombre d'élèves inscrits aux externats, 323; assistance moyenne aux externats, 154; inscrits au pensionnat de Portage-la-Prairie, 77; inscrits au pensionnat du creek des Pins, 81; inscrits au pensionnat de Baie-au-Sable, 54; inscrits à l'école industrielle d'Elkhorn, 36.

M. H. Ogletree, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant sur les écoles de ces deux agences:

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Externat de Rivière-au-Roseau (catholique).

Mlle Godon est institutrice à cette école. Malgré la faible assistance moyenne, on y fait des progrès satisfaisants.

Externat de Rapide-au-Roseau (sans distinction de cultes).

Mlle Olive Leslie a la direction de cette école. Outre le programme scolaire régulier, on enseigne aux filles la coutume et le tricot. Les anciens élèves de cette école font de l'agriculture et de la chasse.

Externat du Lac-au-Cygne (presbytérien).

L'institutrice de cette école est Mlle Bruce, qui détient un certificat professionnel de première classe et est très habile institutrice. Pour encourager la fréquentation régulière des classes on donne aux élèves un repas le midi.

Pensionnat de Portage-la-Prairie.

Cette école est placée sous les auspices de l'Eglise presbytérienne et est dirigée par M. et Mme Hendry. Mlles Henderson et Reid y donnent l'enseignement.

Une vaste ferme, reliée à l'école, fournit aux garçons l'occasion d'apprendre la science agricole.

Dans son rapport annuel, le directeur, M. Hendry, dit: "Les élèves ont fait de réels progrès en classe, les plus jeunes comme les plus vieux. On ne parle que l'anglais dans l'école. Les garçons apprennent l'agriculture, la menuiserie et la peinture en bâtiments, tandis que les filles apprennent la science ménagère et la couture. Nos anciens élèves se conduisent bien."

Externat du creek du Chien (catholique).

M. Raymond P. Martel a la direction de cette école. Vu l'indifférence des parents, l'assistance y est très faible.

Externat du Flux et Reflux (catholique).

Mlle Adams en est la maîtresse. Les élèves font des progrès satisfaisants.

Externat de Fairford-en-haut (anglican).

Cette école est sous la direction de M. Robert Bruce. L'assistance a été faible et cette école sera bientôt fermée.

Externat moderne de Fairford (anglican).

C'est une nouvelle école ouverte en février 1916. La construction est moderne et on servira le repas de midi aux enfants. M. A. Hyson en est le professeur.

Externat de Fairford-en-bas (anglican).

M. Colin Sanderson, un sauvage de traité, a charge de cette école. Ses élèves sont avancés. Vu l'ouverture de l'externat moderne de Fairford cette école sera fermée bientôt.

Externat du lac Saint-Martin (anglican).

M. John Favell, le professeur, travaille parmi les sauvages depuis trente ans. Il s'occupe beaucoup de ses élèves. La moyenne de la présence est très bonne.

Externat de la rivière Plate (anglican).

M. Colin Sanderson a dernièrement été nommé professeur de cette école; il remplace M. A. Hyson.

Externat de la rivière Shoal (anglican).

M. T. D. Conlin enseigne à cette école. L'assistance y est bonne et les élèves font des progrès.

Externat de Poule-d'Eau (catholique).

L'assistance moyenne à cette école est faible. M. Joseph Inglott en est le professeur. Les anciens élèves s'occupent de chasse et de pêche.

Pensionnat du creek du Pin (catholique).

Cette école est sous l'habile direction du révérend Père Léonard. Les maîtresses sont les révérendes Sœurs Lawrence et Frances. Les élèves sont très industrieux et très avancés dans leurs travaux. Les garçons travaillent sur la vaste ferme attachée à l'école. On enseigne la cuisine et la science ménagère aux jeunes filles. Un certain nombre d'anciens élèves travaillent sur leur propre ferme et possèdent des demeures confortables.

Dans son rapport annuel, le principal, le révérend Père G. Léonard, O.M.I., dit: "Les élèves font des progrès satisfaisants. Leur santé a été bonne au cours de l'an dernier. Les anciens élèves se conduisent bien."

Pensionnat de Baie-au-Sable (catholique).

Cette école est sous l'habile direction du révérend Père Chagnon. Les révérendes Sœurs Léon et Calixte en sont les maîtresses. Les enfants sont propres, éveillés et en bonne santé; ils s'intéressent beaucoup à leurs études. On enseigne l'agriculture aux garçons et la science domestique aux jeunes filles.

Dans son rapport annuel, le principal, le révérend Père O. Chagnon, O.M.I., dit: "Les garçons ont l'intention de se livrer à l'agriculture après leurs études. Les anciens élèves, garçons et filles, se conduisent bien."

SASKATCHEWAN.

AGENCE ASSINIBOINE.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école, 31; nombre d'élèves inscrits dans les externats, 30; assistance moyenne dans les externats, 15; élèves fréquentant l'école industrielle de Qu'Appelle, 5.

M. T. E. Donnelly, agent des sauvages, fait rapport comme suit au sujet des écoles:

Externat Assiniboine.

C'est une école moderne, située à environ un quart de mille des bâtiments de l'agence. La construction a une fondation en ciment et est chauffée au moyen d'une fournaise à air chaud. Au sous-sol se trouvent une cuisine et un magasin bien meublés. Les classes sont pourvues de pupitres simples modernes et de tout ce qui est nécessaire. La maîtresse, Mlle G. Lawrence, sert aux enfants le repas de midi.

L'an dernier, les enfants ont entretenu, sous la direction de la maîtresse, un jardin scolaire, et on y a récolté des oignons, des carotes et des navets. Quelques-uns des élèves avaient aussi un jardin chez eux.

Anciens élèves.

Dans cette réserve, il y a des gradués de l'école industrielle, des pensionnats et des externats. La plupart de ceux de l'école industrielle s'adonnent à la culture mixte. Les gradués des pensionnats sont des femmes; elles sont de bonnes ménagères. Les gradués des externats font bien. Tous les anciens élèves tiennent à ce que leurs enfants fréquentent régulièrement l'école.

Remarques générales.

L'instruction a rendu les sauvages plus propres et plus intelligents.

AGENCE DE BATTLEFORD.

Nombre des enfants en âge de fréquenter l'école, 157; nombre des inscrits aux externats, 94; présence moyenne dans ces dernières écoles, 59; nombre des enfants inscrits au pensionnat de l'Enfant-du-Tonnerre, 38; à l'école industrielle d'Elkhorn, 10; fréquentant le pensionnat du lac aux Oignons, 5.

L'agent des sauvages, M. J. A. Rowland, rapporte ce qui suit au sujet des écoles de cette agence:

Externat du Faisan-Rouge et de Stony.

Cette école, placée sous les auspices de l'Eglise anglicane, peut accommoder les enfants des deux bandes. Des sauvages, engagés à cette fin, conduisent les enfants à l'école et les en ramènent; on obtient ainsi une assistance moyenne assez régulière. Cette école a fait des progrès exceptionnels cette année, et les enfants se sont beaucoup améliorés. Le professeur, très énergique, a, en dehors des études, enseigné l'agriculture aux enfants. On a récolté assez de légumes pour son usage personnel et pour celui de l'école. La femme du professeur, qui a la direction du jardin, avait charge d'une classe de jeunes filles, à qui elle a enseigné à tricoter et à coudre. Au cours de l'année, elles ont tricoté un cache-nez de laine et une paire de mitaines pour chacun des élèves. On enseigne aussi aux jeunes filles à préparer le repas de midi. Les enfants font des progrès rapides dans leurs études, et plusieurs des enfants des deux bandes peuvent maintenant comprendre et parler l'anglais intelligemment. Si cette école continue à progresser à l'avenir comme dans le passé, le travail et l'argent qu'on y a consacrés ne seront pas perdus.

Externat du Petit-Pin.

Cette école est sous les auspices de l'Eglise anglicane. Elle est située de manière que pas un enfant n'est plus qu'à un mille de cette dernière. On sert un bon repas aux élèves de l'externat le midi. Je ne puis dire que cette école a beaucoup progressé au cours de l'année.

Externat des Faiseurs de Corrals.

Cette école est sous les auspices de l'Eglise catholique. Les classes se trouvent dans l'église, laquelle est centrale, de sorte que les élèves sont peu éloignés. Les progrès ont été bons et les enfants ont avancé dans leurs études. Un certain nombre d'entre eux parlent un assez bon anglais. En dehors des études régulières, les jeunes filles apprennent à tricoter et à coudre. Ces dernières aident aussi à préparer le repas de midi pour les enfants.

Externat de Moosomin.

Cette école est sous la direction de l'Eglise catholique et les cours se donnent dans l'église. Les progrès sont faibles. Depuis la commencement de septembre, un maître en a eu la direction, et il est à espérer que les résultats en seront meilleurs cette année. Quelques-uns des enfants parlent l'anglais.

Externat de Lac-la-Prairie.

Cette école est sous les auspices de l'Eglise catholique. L'assistance est faible et les progrès maigres. Pendant une partie de l'année l'école n'était pas fréquentée, la plupart des sauvages ayant quitté la réserve.

Pensionnat de l'Enfant-du-Tonnerre.

Ce pensionnat est situé à Delmas, sur la ligne principale du Canadian-Northern. La construction est moderne et bien outillée. L'école est sous la direction des Sœurs de l'Assomption. Au cours de l'année, on leur a permis d'augmenter le nombre de leurs élèves et le nombre des inscrits est maintenant de 38, avec une assistance moyenne de 33.75 pour l'année. Les progrès ont été excellents comme par le passé. Les élèves qui ont terminé leurs études parlent et écrivent l'anglais. L'un d'eux dernièrement s'est enrôlé pour la guerre. On enseigne un peu d'agriculture aux garçons, et de science ménagère aux jeunes filles, ainsi que la couture et le tricot. Quelques-uns apprennent la musique et font de réels progrès.

Le révérend Père A. Watelle, principal, dit dans son rapport annuel: "Les élèves semblent s'être intéressés davantage à leurs études au cours de cette année. La santé en général a été bonne."

Anciens élèves.

Bande du Faisan-Rouge.—Il y a dans cette bande seize garçons et vingt filles qui sont des anciens élèves des pensionnats et des écoles industrielles. Les femmes sont de bonnes ménagères, et la plupart s'occupent de leurs enfants et les tiennent propres. Les hommes ne sont pas très industrieux, bien qu'ils soient laborieux lorsqu'ils veulent s'en donner la peine. Ils s'occupent d'un peu d'agriculture et d'élevage et travaillent chez les colons. Il y a une bonne demande de bois et de piquets, et tous tâchent de vivre assez bien en vendant du bois lorsque les autres travaux sont rares.

Bande de Stony.—Cette bande compte trois garçons et cinq filles qui ont terminé leurs études. Ils se sont occupés de culture un peu l'an dernier, mais ils ont vécu en vendant du bois, du foin, et en travaillant chez les fermiers. Bien qu'ils ne fassent pas preuve de progrès, ils sont, cependant, plus faciles à conduire que les autres sauvages de la bande, et comptent sur leur travail au lieu de s'adresser au département.

Bande des Faiseurs de Corrals.—Les anciens élèves de cette bande sont au nombre de dix: six garçons et quatre filles. Les hommes ont assez bien réussi en agriculture et ont eu de bons résultats. Ils ne semblent pas aptes à économiser. Les femmes s'occupent bien de leurs demeures et ont bien soin de leurs enfants.

Bande du Petit-Pin.—Les anciens élèves de cette bande ont bien réussi cette année dans leur culture. Quelques-uns ont obtenu de bons gages en travaillant chez les colons pendant la moisson.

Bande du Foin-d'Odeur.—Il y a dans cette bande quatre garçons et quatre filles, anciens élèves. Ils réussissent assez dans la culture et l'élevage. Tous ont fait de l'argent l'automne dernier en travaillant chez les fermiers. Les femmes sont bonnes ménagères.

Bande de Moosomin.—Cette bande compte vingt et un anciens élèves: neuf garçons et douze filles. Les hommes sont dans une situation inférieure à cause de la stérilité de la réserve, et leurs efforts dans l'agriculture n'ont aucun succès. Ils chassent, pêchent et travaillent chez les colons.

Remarques générales.

Dans cette réserve l'instruction est donnée sous les auspices des Eglises catholiques et anglicane. Quelques-uns des externats ont fait des progrès remarquables tandis que d'autres ont obtenu de maigres résultats. L'assistance a été meilleure que dans les années passées, et les vieux sauvages se sont occupés davantage de l'assiduité des enfants. Avec des professeurs qualifiés qui s'intéressent à leur œuvre, il n'y a pas de raison pour que les enfants des sauvages ne fassent pas des progrès aussi rapides que ceux des blancs. Ils sont, en général, aussi intelligents, et lorsqu'ils sont bien dirigés ils peuvent apprendre aussi vite que les autres. Plusieurs des enfants peuvent maintenant parler et écrire l'anglais convenablement.

Le pensionnat de l'Enfant-du-Tonnerre accomplit la même bonne œuvre que dans le passé, et les gradués sont, pour la plupart, à l'honneur de cette institution.

Les mœurs des enfants se sont améliorées. Au moyen des avis et de la contrainte des missionnaires et du personnel de l'agence, les jeunes gens se marient régulièrement et sont fidèles à leurs vœux. La plupart sont honnêtes et sobres. Il n'y a eu, cette année, aucune condamnation pour ivresse parmi les anciens élèves.

Le plus grand obstacle à leur prospérité est qu'ils ne réalisent pas la valeur de l'argent, et le dépense à des futilités au lieu de le placer ou d'économiser. Ils gagnent assez pour vivre confortablement s'ils savaient employer sagement leurs deniers.

AGENCE DE CARLTON.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 196; nombre des inscrits dans les externats, 172; assistance moyenne dans ces écoles, 90; enfants fréquentant le pensionnat de File-Hills, 1; celui du lac aux Canards, 42; l'école industrielle d'Elkhorn, 1.

Voici ce que dit M. S. A. Milligan, agent des sauvages, dans son rapport au sujet de l'instruction:—

Externat du lac à l'Esturgeon.

M. Geo. Swift, étudiant à l'université de la Saskatchewan, a rempli convenablement les devoirs de professeur dans cette école pendant toute l'année.

L'assistance des enfants est très bonne si on tient compte de la distance que quelques-uns doivent parcourir chaque jour; de fait, si ce n'était des voitures que fournit le département pour le transport des enfants, la moyenne de la présence, qui a été de 20, au cours de l'année, aurait été réduite de beaucoup.

Depuis mon dernier rapport, je puis déclarer que les enfants ont fait des progrès remarquables dans leur lecture et leur orthographe.

Le professeur, bien que marié, a abandonné sa position à la fin du dernier exercice, dans le but de joindre les troupes d'outre-mer du Canada.

Externat de Mistawasis.

L'assistance de presque tous les enfants en âge d'aller à l'école et demeurant assez près pour y être transportés par les voitures, a été satisfaisante. De fait, plusieurs élèves ne se sont pas absentés un seul jour pendant l'année, sauf pour cause de maladie

On a suivi le programme régulier du cours d'étude prescrit par le ministère. Les livres de classe en usage sont les livres autorisés par le ministère de l'Education de la province de la Saskatchewan.

Dans presque toutes les matières les progrès ont été satisfaisants; dans certains cas, ils ont été très encourageants, particulièrement en ce qui concerne la lecture, l'épellation, l'écriture et l'arithmétique. Le professeur s'est appliqué tout spécialement à l'enseignement de la lecture, accordant une attention particulière aux inflexions, à la correction et à la clarté de la prononciation.

Outre les matières ordinaires du cours des écoles publiques, on enseigne systématiquement les Saintes Ecritures et le cathéchisme primaire. La conduite des enfants, en somme, a été digne de louange.

Le professeur a cherché de toute manière à aviver en eux le sens de l'honneur, et il est agréable d'observer la manière dont les enfants ont répondu à la confiance qu'on avait mise en eux.

Encouragés par les résultats de l'an dernier, nous envisageons l'année que nous avons maintenant commencée en espérant beaucoup pour l'avenir de nos enfants sauvages.

Le rév. J. E. Smith, le professeur à cette école, est gradué ès-arts de l'université Queen's et gradué post-universitaire en théologie. Il a trois ans d'expérience dans l'enseignement en Ontario, et un an et demi de stage chez les sauvages. M. Smith s'acquitte bien et fidèlement de ses devoirs.

Externat d'Ahtahkakoops.

M. Hutchison, professeur à cette école, continue son œuvre d'une manière habile et satisfaisante. On suit ici le même cours d'étude qu'à l'école de Mistawasis.

La conduite des élèves a été très passable, et bonne dans bien des cas.

Règle générale, les élèves de cette école sont appliqués dans leurs études. On remarque que le professeur fait de grands efforts pour rendre toutes les matières aussi intéressantes que possible, en les exposant aux élèves avec tout l'attrait que le sujet comporte.

Le professeur est très efficacement secondé dans ses fonctions par sa femme qui agit comme surveillante. Elle est très industrieuse, et les sauvages de la réserve l'aiment beaucoup.

Le maître d'école de Mistawasis est assisté de la même manière par sa femme, et celui du lac à l'Esturgeon par sa tante. Ces deux dernières font aussi un bon travail.

Externats de la Grosse-Rivière et du Lac-Montréal.

Quand on considère que les professeurs dans ces écoles sont de race indienne, on se rend compte immédiatement qu'il ne serait pas juste de comparer leurs efforts à ceux de leurs confrères blancs. M. Ahehakew, de la Grosse-Rivière, et M. Settee, du Lac-Montréal, font tous deux leur travail de leur mieux. Les résultats obtenus sont assez bons.

Remarques générales.

L'effet de la vie scolaire sur les enfants est notable sous plusieurs rapports et s'aperçoit dans la différence qui existe entre ceux qui fréquentent l'école et ceux qui s'en abstiennent. L'enfant qui assiste régulièrement à l'école acquiert une vue plus large de la vie. On peut dire que l'apparence des uns dénote le résultat de l'application de l'esprit dans la bonne direction, et que l'apparence des autres accuse la déformation causée par la négligence de toute culture intellectuelle.

AGENCE DU LAC CROCHE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..................	139
Nombre d'élèves inscrits à l'externat du Lac-Rond..........	49
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Cowessess........	45
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Qu'Appelle..	16
Elève inscrit à l'école industrielle d'Elkhorn................	1
Elève inscrit à l'école industrielle de Brandon..............	1

M. E. Taylor, agent des sauvages, fait le rapport suivant sur le travail d'éducation dans cette agence:

Pensionnat du Lac-Rond (presbytérien).

Ce pensionnat est un vieil établissement dont le directeur est le rév. Hugh McKay, D.D., qui est aidé dans son travail par un personnel de cinq personnes. Mlle Munro, la directrice, est fort compétente et prend à cœur le bien-être de ses élèves. Le professeur, Freddie Ahetapew, est un ancien élève de ce pensionnat et possède un certificat de troisième classe.

En dehors de la classe, on enseigne la culture, le jardinage et l'élevage des bestiaux.

Dans son raport annuel, le directeur, le révérend H. McKay, dit: "Les élèves ont fait de bons progrès en classe. Leur santé a été excellente. Pendant les deux dernières années, les progrès de nos anciens élèves nous ont apporté beaucoup d'encouragement. Tous nos anciens élèves vivent bien".

Pensionnat catholique de Cowesses.

Le rév. P. J. B. Beys, O.M.I., dirige encore ce pensionnat, assisté d'un personnel de sept personnes. Les enfants, garçons et filles, sont brillants et prennent plaisir à prouver leurs progrès aux visiteurs. Les garçons et les fillettes ont la plus grande confiance en eux-mêmes. Sœur St-Augustin, l'institutrice, est compétente et a à cœur la bonne éducation de ses élèves. Les écuries et bâtiments attenant à l'école sont bien tenus. On cultive ici tous les ans un très bon jardin, qui est une source de magnifique enseignement pour les enfants sauvages. La culture et l'élevage des bestiaux sont pratiqués sur une très grande échelle.

Dans son rapport annuel, le R. P. Beys dit: "On enseigne aux garçons la culture, la construction, la cordonnerie et la réparation des harnais. On enseigne aux filles la couture et l'économie domestique. Il n'y a pas eu de maladie sérieuse l'année dernière".

Anciens élèves.

Pratiquement, tous nos anciens élèves sont capables de montrer de meilleurs résultats que ceux qu'ils font voir, mais la plupart font mieux que par le passé et je sens qu'avec le temps les rapports seront de plus en plus favorables d'année en année.

Les récoltes ont été très bonnes cette année, et le grain a obtenu de bons prix. Le premier labour et la jachère d'été qui ont été faits ont été bien faits; on a passé la herse avec soin. Le battage a eu lieu tard et il s'est fait un peu de labour d'automne; c'est autant d'ouvrage qui reste à faire pour le printemps prochain. Il est hors de doute que l'éducation a des effets bienfaisants pour nos sauvages et je suis sûr que dans un temps très court nos sauvages instruits seront capables de figurer avantageusement parmi les blancs.

Comme autrefois, les anciens élèves ont reçu de l'aide par l'intermédiaire du bureau, surtout sous forme de grain et de commandes de produits nécessaires pour leur permettre de faire leurs cultures. Dans la plupart des cas, quand le temps de payer ces avances est arrivé, les montants dûs sont payés.

AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	214
Nombre d'élèves inscrits aux externats	85
Assistance moyenne aux externats	49
Elève inscrit à l'école industrielle de Qu'Appelle	1
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Brandon	11
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat du Lac-aux-Canards	111

L'agent des sauvages, M. C. P. Schmidt, fait le rapport suivant sur les travaux scolaires:

Pensionnat du Lac-aux-Canards.

Cette école est située à un mille au sud de la ville de Duck-Lake. Le directeur, le rév. P. Delmas, O.M.I., est assisté avec compétence par les révérendes Sœurs de la Présentation qui s'occupent de l'enseignement en classe; cet enseignement est aussi efficace que possible. On enseigne aux fillettes tout ce qui se rapporte aux soins du ménage, l'industrie laitière et le jardinage. Les sœurs entretiennent le linge des garçons en en tirant le meilleur parti possible. On enseigne aux garçons les travaux de la ferme et l'élevage des bestiaux; ils acquièrent aussi des connaissances considérables dans les travaux de charpente, de forge et de réparations en aidant l'ouvrier au service de l'école.

Dans son rapport annuel, le directeur dit: " Une nouvelle infirmerie a été construite dans le cours de l'année. Tous les enfants sont très attentifs à leurs études; les anciens élèves montrent qu'ils ont profité de l'éducation qu'ils ont reçue ".

Externat de John-Smith.

La direction de cette école est placée sous les auspices de l'Eglise anglicane. L'édifice est neuf et moderne, ainsi que la maison du professeur. Ce dernier est M. P. H. Gentleman. L'assistance est bonne et les progrès sont notables. Mme Gentleman agit comme surveillante et donne aux fillettes, chaque semaine, ainsi qu'aux autres femmes de la réserve, des leçons de couture et d'économie domestique. A midi, on donne un repas chaud aux enfants de cette école. Cette dernière a un jardinet où on cultive les pommes de terre qui servent au repas du midi, et quelques légumes.

Externat de John-Smith-Nord.

Cette école est située à l'extrémité septentrionale de la réserve John-Smith; elle est sous les auspices de l'Eglise anglicane. M. H. W. Shaw en est le professeur. Mme Shaw remplit les fonctions de surveillante pour cette partie de la réserve, et elle a beaucoup à faire pour visiter les différentes maisons, enseignant aux femmes les soins du ménage et donnant aux fillettes des leçons de couture. On donne aux enfants le repas de midi. L'assistance, qui était très irrégulière dans le passé, s'est beaucoup améliorée, et les progrès sont assez satisfaisants.

Le jardinet de l'école fait honneur au maître et aux élèves. Il est particulièrement étendu, et on y a cultivé de très beaux légumes, l'été dernier. Ces légumes sont préparés pour les enfants à leur repas de midi.

Externat de John-Smith-Sud.

Cette école est située à l'extrémité sud de la réserve John-Smith et placée sous les auspices de l'Eglise anglicane. M. J. L. Lowe en est le professeur et ses élèves font des progrès. Mlle Lowe remplit les fonctions de surveillante pour cette partie de la réserve. Elle enseigne la couture et le tricot aux fillettes et aux femmes plus âgées; elle leur donne aussi des leçons d'économie domestique. On sert un repas aux enfants à midi.

Le jardin de l'école n'a pas réussi à cause de l'état du terrain, l'été dernier. Le sol est neuf et n'avait pas été suffisamment cultivé. On s'attend d'obtenir de meilleurs résultats une autre année.

Remarques générales.

Quelques vieux Indiens sans instruction sont indifférents à l'égard de l'éducation de leurs enfants; néanmoins, l'assistance aux externats s'améliore.

L'instruction a produit d'excellents résultats. La jeune génération vit dans des maisons confortables, s'habille bien, se tient proprement; on peut converser avec ces jeunes gens et se faire comprendre d'eux.

AGENCE DE LA MONTAGNE-À-L'ORIGNAL.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	132
Nombre d'élèves inscrits à l'externat	23
Assistance moyenne	13
Nombre d'enfants assistant à l'école industrielle de Qu'Appelle.	4

Le rapport des écoles fait par M. Thomas Cory, agent des sauvages, porte ce qui suit:

L'externat de cette agence a fait de très bons progrès l'année dernière. On y a enseigné l'économie domestique, et les fillettes commencent à montrer qu'elles profitent de cette instruction. On sert aux élèves le repas de midi. Les légumes consommés à ce repas sont cultivés dans le jardin de l'école.

Remarques générales.

A peu d'exception près, la conduite des anciens élèves est exemplaire.

AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	241
Nombre d'enfants inscrits à l'externat	19
Assistance moyenne à l'externat	4
Nombre d'enfants inscrits au pensionnat du Lac-aux-Oignons (anglican)	29
Nombre d'enfants inscrits au pensionnat du Lac-aux-Oignons (catholique)	54

Voici le rapport de M. Sibbald, agent des sauvages, sur les écoles de cette agence:

Pensionnat anglican du Lac-aux-Oignons.

Le révérend J. R. Matheson est le directeur de cette institution. A cause du mauvais état de santé de M. Matheson, la direction, depuis deux ans, en a été dévolue entièrement à Mme Matheson, M.D. Elle s'acquitte de ses devoirs avec beaucoup de compétence. Mlle A. L. Cunningham remplit les fonctions d'institutrice, et les progrès des élèves qui lui sont confiés sont très encourageants. On enseigne les exercices de callisthénie, qui ont une heureuse influence sur la santé des élèves.

En somme, je puis faire un rapport favorable des progrès accomplis l'an dernier. Dans son rapport annuel, le directeur, M. Matheson, dit: "Les progrès des élèves en classe ont été très marqués l'année dernière. On enseigne tant aux garçons qu'aux fillettes des industries qui leur seront utiles dans la vie."

Pensionnat catholique du lac aux Oignons.

Le principal de cette école est le rév. P. E. J. Cunningham. Il y a deux salles de classe, celle des plus vieux où enseigne Sœur Sainte-Isabelle, et la classe des jeunes,

confiée à Sœur Sainte-Marie. Ces deux religieuses sont très dévouées à leur œuvre, et les progrès des enfants sont très satisfaisants. Un certain nombre des fillettes, les plus âgées, jouent de la mandoline d'une manière qui leur fait beaucoup d'honneur. On enseigne aussi la callisthénie.

L'an dernier, on a cultivé un beau jardin, qui a produit des légumes de toutes sortes. Cette école est exceptionnellement bien conduite et je n'ai que des éloges à en faire. Dans son rapport annuel, le principal, le rév. P. E. J. Cunningham, dit: "Les élèves se sont beaucoup intéressés à leurs classes. On enseigne la culture aux garçons, pendant que les fillettes apprennent la couture et la science ménagère. La santé des élèves a été généralement bonne."

Externat du Lac-la-Grenouille.

On s'aperçoit que cette école est très utile, attendu que les enfants qui la fréquentent n'iraient probablement à aucun pensionnat. Le professeur, M. Charles Quinney, est gradué du collège Emmanuel, de Winnipeg. Il se donne beaucoup de peine et les enfants font des progrès satisfaisants.

Externats du lac Long et du lac Froid.

On est à établir des écoles au lac Long et au lac Froid, sous les auspices de l'Eglise catholique. L'école du lac Froid sera en communication avec l'hôpital, qui sera sous la direction de religieuses infirmières. Cette fondation répond à un besoin qui se fait depuis longtemps sentir.

Remarques générales.

Le progrès fait par les anciens élèves est plutôt décourageant. Ils reçoivent ordinairement des bœufs et des instruments agricoles, mais ils n'en font pas l'usage qu'ils devraient en faire. Les avantages de l'éducation sont plus apparents chez les anciennes élèves. Plusieurs d'entre elles se sont mariées avantageusement, et elles tiennent leurs maisons avec beaucoup de soin. Tous les anciens élèves montrent par leur langage et leur tenue qu'ils ont profité de l'éducation qu'ils ont reçue.

AGENCE DE PELLY.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école	139
Nombre d'élèves inscrits aux externats	45
Assistance moyenne aux externats	35
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat des Buttes-la-Lime	14
Nombre d'élèves suivant les cours au pensionnat de Birtle	30
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Elkhorn	3
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Qu'Appelle	14

M. M. Christianson, agent des sauvages, s'exprime ainsi, dans son rapport, au sujet des travaux éducationnels dans l'agence de Pelley:—

Pensionnat de Crowstand.

Cette école est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne. Le révérend M. McWhinney en est le directeur; il est secondé dans ses efforts par quatre femmes et un instructeur agricole; l'institutrice est Mlle Walker. Les élèves qui fréquentent cette école sont assez avancés dans leurs classes; les fillettes y apprennent la science ménagère, et les garçons la culture. Cette école a été fermée le 1er décembre 1915, parce que les bâtiments étaient très vieux et tout à fait délabrés. Onze des élèves ont été envoyés au pensionnat des Buttes-la-Lime, et les autres sont actuellement chez leurs parents, en attendant l'ouverture de l'externat amélioré de Côté.

Externat de Keesekoonse (Saint-Philippe).

Cette école appartient aux catholiques et est fréquentée par les enfants de Keesekoonse. Elle est sous la direction du rév. P. Poulet, O.M.I., assisté d'une institutrice. Depuis que le Père Poulet a pris la direction de cette école, les bâtiments ont été réparés et peinturés et sont maintenant en bon état. L'assistance a été satisfaisante et tous les enfants de la réserve en âge d'aller à l'école y ont assisté régulièrement. Les progrès des élèves en classe ont été tout ce qu'on pouvait désirer, et on remarque une amélioration dans la propreté et la conduite générale des enfants.

Externat de la réserve de la Clef (St. Andrews).

Cette école, sous la direction de l'Eglise anglicane, est située dans la réserve de Key. M. A. J. Lawes est l'instituteur, et ce dernier mérite beacoup d'éloges pour les progrès accomplis par les élèves. Au cours de l'année, le bâtiment de l'école et la maison de l'instituteur ont été peints et ils sont maintenant en bonne condition. On a labouré un terrain pour faire un jardin et les enfants recevront l'été prochain un cours d'enseignement agricole.

Externat de la rivière de la Vallée.

Cette école n'est pas dirigée par aucune secte particulière. Elle est située dans la réserve de la rivière de la Vallée. On a eu beaucoup de difficulté pendant l'année à trouver un instituteur permanent. A l'heure qu'il est, les élèves reçoivent leur enseignement de Peter Rattlesnake, gradué du pensionnat de Birtle. L'assistance à l'école est satisfaisante et les parents semblent désirer faire instruire leurs enfants.

Externat moderne de Côté.

Cette école est à se construire dans la réserve Côté et remplacera le pensionnat de Crowstand. Elle sera terminée bientôt.

Remarques générales.

Je suis heureux de constater l'effet bienfaisant de l'éducation sur les sauvages. Dans la majorité des cas, les anciens élèves possèdent plus d'ambition que les sauvages à qui l'éducation a fait défaut. Ils vivent avec plus de confort. Les filles sont de bonnes ménagères et sont pratiquement aussi bonnes que les blanches qui sont dans les mêmes conditions.

AGENCE DE QU'APPELLE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 92; nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Qu'Appelle, 251; nombre d'élèves inscrits au pensionnat de File Hills, 10.

M. H. Nichol, l'agent des sauvages, rapporte ce qui suit au sujet des travaux accomplis dans cette agence en fait d'éducation:

J'ai l'honneur de vous informer qu'il n'y a pas d'écoles dans les limites de cette agence, mais tous les enfants de cette réserve ont toute la place voulue au pensionnat de File-Hills et à l'école industrielle de Qu'Appelle. L'éducation produit un effet assez appréciable sur les différentes réserves.

Il y a quelques années, les anciens élèves n'avaient pas droit de prendre part à la discussion des affaires de la bande, et ils se laissaient guider entièrement par les vieillards. Aujourd'hui, c'est tout le contraire. Les jeunes gens sont très écoutés quand il s'agit des intérêts de la bande, et, par conséquent, toute la marche des affaires dans la vie à l'intérieur des réserves a subi une amélioration remarquable. Les conditions dans les foyers et le genre des bâtiments que l'on construit font voir de réels progrès.

Il est encourageant de constater que les anciens élèves apprécient graduellement les bienfaits qui découlent de la culture. Aujourd'hui, quelques-uns d'entre eux pla-

cent la plus grande partie de leur blé dans les élévateurs de têtes de ligne, au lieu de le vendre par charge à n'importe quel prix aux élévateurs locaux; ils portent beaucoup plus d'intérêt aux questions d'argent.

AGENCE DU TONDRE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 156; nombre d'élèves inscrits à l'externat, 11; assistance moyenne à l'externat, 8; nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Mescowekwan, 52; nombre d'élèves inscrits au pensionnat Gordon, 46; nombre d'élèves fréquentant l'école industrielle de Qu'Appelle, 22; nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle d'Elkhorn, 7.

M. W. Murison, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant au sujet des travaux accomplis dans cette agence en fait d'éducation.

Pensionnat de Mescowekwan.

Cette école, située sur le côté nord de la réserve de Muscowekwan, est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. Le personnel consiste du révérend A. J. A. Dugas, le principal, d'un prêtre assistant, d'un frère convers, et de cinq religieuses dont l'une est l'institutrice.

Cette dernière fait bien son travail, et l'on constate un progrès constant dans la classe. Les élèves font régulièrement les exercices d'entraînement et de gymnastique. Ils ont une apparence de propreté et de santé, et il y a eu bien peu de maladie chez eux. Tous les vêtements pour les élèves sont faits par les filles du pensionnat, sous la surveillance des religieuses. On leur enseigne aussi à faire le beurre et les travaux du ménage.

Une ferme bien tenue se rattache à cette école, et on y trouve 100 têtes de bétail. Les garçons s'occupent des travaux sous l'habile direction du frère convers. On leur enseigne d'une manière pratique les soins à donner aux animaux et la culture, et ils ont toutes les chances d'obtenir des connaissances pratiques qui leur seront utiles quand ils iront vivre dans la réserve.

Dans son rapport annuel, le révérend A. J. A. Dugas, O.M.I., principal, s'exprime ainsi: "Les travaux dans les classes ont été satisfaisants. Tous les élèves reçoivent un enseignement complet dans tous les métiers qui devront leur être utiles. Nos anciens élèves sont établis sur des fermes avoisinantes et vivent bien."

Pensionnat de Gordon.

Cette école, située au centre de la réserve de George Gordon, est sous les auspices de l'Eglise anglicane. Il est sous la direction du révérend W. H. Atwater et de ses deux filles, tous trois étant des instituteurs d'expérience. Il y a aussi une garde-malade compétente qui remplit les fonctions de matrone adjointe. Au cours de l'année dernière, on a ajouté une nouvelle classe et un dortoir pour les garçons.

La santé durant l'année a été excellente. Un changement étonnant s'est accompli sous l'administration actuelle au point de vue de la conduite des élèves.

Les travaux dans les classes font voir un progrès marquant. Les élèves font régulièrement les exercices d'entraînement et de gymnastique, et pendant les heures de récréation on les encourage à se livrer aux sports si salutaires du grand air, en vue d'obtenir le perfectionnement de leur physique.

On enseigne aux filles la couture, le tricotage et les travaux du ménage. Au cours de l'année dernière, elles ont tricoté plusieurs douzaines de bas pour la Société de la Croix-Rouge.

Attenant au pensionnat se trouve une ferme, petite mais bien administrée, ainsi qu'un grand jardin, auxquels travaillent les garçons. On y garde un nombre suffisant de vaches pour les besoins du pensionnat.

Dans son rapport annuel, le principal, le révérend H. W. Atwater, s'exprime ainsi: "En plus de l'enseignement donné dans les classes, on donne aussi des leçons de musique vocale et instrumentale. Les garçons reçoivent une instruction spéciale concernant les travaux de culture. Chez tous les anciens élèves on constate les bons effets de l'éducation qu'ils ont reçue".

Externat de la réserve de l'Etoile-du-Jour.

Cette école, située dans la réserve de l'Etoile-du-Jour, est sous les auspices de l'Eglise anglicane. L'instituteur, M. W. H. Brockfield-Scharpe, est très dévoué et très fidèle à ses devoirs, et ses efforts obtiennent de beaux résultats au point de vue de la moralité dans la réserve.

L'assistance y est très régulière, vu que les sauvages font un grand cas de leur école et y portent un grand intérêt. Pendant les mois d'été, lorsque les parents vont camper loin de l'école, les enfants sont conduits régulièrement et ils n'arrivent jamais en retard.

Attenant à l'école il y a un jardin subdivisé en lopins séparés, et chacun de ces lopins est confié à la surveillance d'un élève. Les produits du jardin servent à leur fournir le repas du midi.

La santé des élèves a été très bonne pendant l'année. Ils reçoivent des leçons d'entraînement et de gymnastique.

ALBERTA.

AGENCE DES PIEDS-NOIRS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 111; nombre d'élèves inscrits au pensionnat du Vieux-Soleil, 42; nombre d'élèves inscrits au pensionnat du Pied-de-Corbeau. 45; nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle Saint-Joseph, 2.

M. Gooderham, agent des sauvages, fait sur l'école de cette agence le rapport suivant:

Pensionnat du Vieux-Soleil.

Cette école est placée sous les auspices de l'Eglise anglicane. Elle est située à un mille au sud de Gleichen, et on peut la voir de la ville ainsi que des convois passant sur la ligne principale du Pacifique-Canadien. Le bâtiment actuel a été construit en 1912.

Le quart N.-E. de la section 1, township 22, rang 23, à l'ouest du 4e méridien, est réservé pour les besoins de l'école. L'année dernière, on a cultivé vingt-huit acres. On y récolte assez de légumes pour les besoins du pensionnat ainsi que du grain pour les animaux. Le principal et son personnel consacrent tout leur temps à l'enseignement et au bien-être des élèves.

Le principal, le révérend M. Gaudier, dit dans son rapport annuel: "Jamais il ne s'est fait de meilleur travail dans les classes. Les filles ont fait de rapides progrès en couture et dans les travaux du ménage, et les garçons apprennent à faire les travaux de la terre".

Pensionnat de Pied-de-Corbeau.

Cette école, sous les auspices de l'Eglise catholique romaine, est située à environ un demi-mille de Cluny. Le bâtiment actuel a été terminé en 1914.

Le quart N.-O. de la section 32, township 21, rang 21, à l'ouest du 4e méridien, est réservé pour les besoins de cette école.

L'année dernière, environ trente arpents ont été mis en culture. On a obtenu de bons résultats au point de vue et de la récolte et des jardinages. On a planté, l'an passé, quelques arbres sur le devant du pensionnat, et ces arbres donneront une meilleure apparence à l'établissement. Le principal et ses aides accordent toute leur attention à l'instruction et à la santé de leurs élèves.

Dans son rapport annuel, le révérend J. L. Levern, O.M.I., principal, s'exprime ainsi: " On enseigne aux garçons les travaux de la terre et la culture et les travaux du ménage aux filles. Tous nos anciens élèves réussissent bien.

Anciens élèves

Un fait digne de remarque est que les anciens élèves, qui sont la minorité des cultivateurs de cette réserve, ont eu, malgré cela, les plus grosses récoltes et avaient en culture en moyenne la plus grande étendue de terrain et ont obtenu le rendement de blé le plus élevé par acre. Les anciens élèves apprennent plus vite que les sauvages plus âgés les méthodes modernes de culture, et leur connaissance de l'anglais leur est d'un grand secours dans la transaction de leurs affaires. Les animaux des anciens élèves ont plus rapporté que ceux de leurs aînés. On voit par les travaux du ménage et par leur manière de vivre que les filles se ressentent des effets de l'éducation qu'elles ont reçue.

AGENCE DES GENS-DU-SANG.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 230; nombre d'élèves inscrits au pensionnat anglican des Gens-du-Sang, 65; nombre d'élèves inscrits au pensionnat catholique des Gens-du-Sang, 59; nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle Saint-Joseph, 12.

M. W. J. Dilworth, agent de la réserve, fait le rapport suivant sur les matières d'enseignement:

Pensionnat anglican des Gens-du-Sang.

Le principal est le rév. M. S. Middleton, secondé d'un personnel excellent. Mlle A. Campbell, graduée d'une école normale d'Ontario, est l'institutrice, aidée par M. T. V. Webb, gradué d'une école britannique. Ce pensionnat a fait pendant l'année des progrès satisfaisants; le nombre d'élèves inscrits a augmenté, et l'assistance a été régulière.

Le pensionnat possède une ferme de cent soixante acres. L'année dernière on y a récolté du fourrage en quantité suffisante pour les vaches à lait et les chevaux de la ferme, ainsi que des légumes en abondance pour l'usage des élèves et du personnel.

Le principal, le rév. S. Middleton, dit dans son rapport annuel: " Il y a eu un grand progrès dans les matières de classe. Les garçons apprennent les travaux de culture et les filles la science domestique. La conduite de nos anciens élèves est digne de remarque.

Pensionnat catholique des Gens-du-Sang.

Le principal de ce pensionnat est le rév. P. Ruaux, O.M.I.; il a pour l'assister un personnel compétent de religieuses. Les institutrices sont les révérendes Sœurs Ste-Gertrude et St-Patrice. Cette école a maintenu sa bonne réputation et l'année a été des meilleures. L'assistance a été plus nombreuse et le nombre d'élèves inscrits a été plus considérable.

Pendant l'année on a fait un jardin duquel on a eu en abondance des légumes pour les élèves et le personnel. Le principal et les élèves ont aussi mis de côté assez de foin pour les besoins de l'école.

Le rév. P. E. Ruaux, O.M.I., dit dans son rapport annuel: "Les progrès accomplis dans les classes sont très marquants. La plupart des anciens élèves de ce pensionnat cultivent des terres dans la réserve et ils se tirent bien d'affaires.

Anciens élèves.

Bien que dans plusieurs circonstances nous soyions portés au découragement, néanmoins, malgré tous les désavantages, les croyances païennes et les superstitions des ancêtres, la haine des méthodes, les visages pâles tendent à disparaître. Les progrès accomplis chaque année dans la réserve deviennent de plus en plus évidents au point de

vue moral, mental et physique. On constate ce changement non seulement chez les anciens élèves, mais aussi chez les vieux parents, païens et paresseux, à qui les jeunes donnent l'exemple d'une vie meilleure. On peut bien dire que ces sauvages ont fait un grand pas vers la civilisation et ce progrès doit être attribué à l'éducation plus qu'à toute autre raison. Leurs goûts de peuple nomade disparaissent rapidement et ils semblent tous les ans plus contents de s'établir et de se faire un foyer.

Au point de vue physique, grâce aux efforts de l'école, ils se sont perfectionnés. Mais ce qui frappe davantage, c'est le progrès accompli au point de vue intellectuel. Les anciens élèves, règle générale, entretiennent l'espoir d'un avenir plus heureux. Ils ont la vision de ce que signifie la civilisation des blancs. Ils sont satisfaits de cultiver comme les blancs cultivent, abandonnent la manière de vivre de leurs parents et ils rendent ce service de chercher à faire accepter aux vieux sauvages païens ce nouvel état de choses.

Nos anciens élèves ont bien réussi durant l'année. On leur donne des fermes aussi vite que nous pouvons en faire défricher pour eux. Ils désirent l'éducation pour leurs enfants, et ils la veulent même supérieure à celle qu'ils ont reçue.

AGENCE D'EDMONTON.

Nombre d'élèves en âge d'aller à l'école, 114; nombre d'enfants inscrits au pensionnat de Saint-Albert, 94; nombre d'élèves inscrits au pensionnat à Peau-d'Hermine, 4; nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle du Daim-Rouge, 18; le nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Saint-Joseph est de 3.

M. G. H. Race, l'agent de la réserve, fait le rapport suivant sur les matières d'éducation:—

Pensionnat de Saint-Albert.

Ce pensionnat, situé à Saint-Albert, possède une ferme d'environ 300 acres sur laquelle les garçons ont l'avantage de bien apprendre les travaux de culture. On enseigne aux filles l'industrie laitière, et aux garçons les soins à donner aux animaux et aux chevaux ainsi que la culture. Cet enseignement est d'un grand secours aux élèves lorsqu'ils quittent le pensionnat pour aller vivre dans la réserve.

Dans son rapport annuel, la révérende sœur M. O. Briault, principale, s'exprime ainsi: "L'enseignement a été donné selon les ordonnances du gouvernement et les élèves ont fait des progrès. On enseigne aux garçons tous les genres de culture et aux filles les travaux du ménage. La santé des élèves a été excellente".

Anciens élèves.

Le progrès des anciens élèves sortant des différentes classes dépend en grande mesure de l'individu. L'on constate très souvent qu'un élève, garçon ou fille, qui était un modèle à l'école, devient un membre absolument inutile quand il s'agit de se suffire à lui-même et gagner sa vie. Les conseils et l'aide des fonctionnaires de la réserve produisent peu d'effet sur ces jeunes gens, à cause de la malheureuse prétention qu'ils ont de tout savoir. Il y en a cependant, je suis heureux de le dire, beaucoup plus qui appartiennent à l'autre catégorie, et qui depuis leurs débuts en culture ont fait beaucoup de progrès. Je pourrais en citer un appartenant à la bande d'Enoch qui a commencé il y a environ quatre ans et qui, l'année dernière, a eu une récolte plus abondante que celle d'aucun autre de ses aînés. Un autre qui débuta il y a environ trois ans seulement, a bien réussi, lui aussi. Sur la réserve de Michel il y a plusieurs anciens élèves de l'école Dunboro et tous, sans exception, ont de bonnes fermes et sont en état de se bien tirer d'affaires et de vivre sans l'aide de l'agence.

AGENCE D'HOBBEMA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 143; nombre d'élèves inscrits à l'externat, 26; assistance moyenne à l'externat, 9; nombre d'élèves inscrits au pensionnat

de Peau-d'Hermine, 54; nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle du Daim-Rouge, 24.

Voici le rapport de M. J. Butlin, agent de la réserve, sur les écoles de l'agence:—

Pensionnat de Peau-d'Hermine.

Cette école est située sur la réserve de Peau-d'Hermine à environ un mille de Hobbema-Siding, sur l'embranchement Calgary et Edmonton du chemin de fer Pacifique-Canadien. Elle est dirigée par les révérendes Sœurs de l'Assomption, avec le R. P. Moulin, O.M.I., comme directeur.

L'édifice est construit en bois, avec fondation de béton; il est chauffé à la vapeur. Il y a deux échelles de sauvetage et deux extincteurs chimiques, qui fournissent la protection nécessaire en cas d'incendie; les élèves font des manœuvres en prévision d'un incendie possible.

L'école est divisée en deux classes, l'une sous la direction de la révérende sœur Saint-Jean d'Avila et l'autre sous la direction de la révérende sœur Ste-Emilienne. Durant l'année il s'est accusé un progrès satisfaisant. Les élèves de la première classe apprennent l'anglais avec une facilité remarquable et le dessin des élèves fait preuve de mérite individuel. Outre la routine usuelle des classes, les filles apprennent la couture et l'art ménager, et les garçons le jardinage. On enseigne régulièrement aussi différentes sortes de manœuvres en formation. Les soirées musicales données par les élèves de cette école méritent bien qu'on en fasse mention. L'école est bien dirigée et chaque pièce est toujours propre et bien aérée. Un grand jardin fait pièce avec l'école.

Le progrès fait par les anciens élèves du pensionnat, qui sont mariés et travaillent pour eux-mêmes, ayant des terres sur les réserves, a été assez satisfaisant.

Dans son rapport annuel le directeur, R. P. Moulin, O.M.I., dit: "Nous avons eu de bonnes récoltes l'an dernier. Il n'y a pas eu de maladie sérieuse durant l'année."

Externat de Samson.

Cette école est située vers le centre de la réserve de Samson; elle est sous la direction de la mission méthodiste. La maison d'école est confortable et bien meublée. Mlle Aylwin, qui enseigne dans cette école depuis 1912, est intéressée dans son travail et, en plus de la routine ordinaire de la classe, donne des leçons régulières dans la couture et le tricotage. Au cours de l'année un nombre de vêtements furent confectionnés dans l'école et distribués aux élèves. Les enfants qui fréquentent cette école sont très jeunes, mais le progrès fait par ceux qui y viennent régulièrement a été assez bon.

Le système de transporter les élèves à l'école et au retour, et de donner le repas du midi, inauguré par le département il y a quelques années, se continue ici.

AGENCE DE PEIGAN.

Enfants en âge de fréquenter l'école, 80; enfants inscrits au pensionnat anglican de Peigan, 32; enfants inscrits au pensionnat catholique de Peigan, 36; enfants inscrits à l'école industrielle de Saint-Joseph, 3.

M. H. A. Gunn, agent des sauvages, fait rapport comme suit au sujet des écoles de cette agence:—

Pensionnat anglican de Peigan.

Cette école est située un peu à l'extérieur de la frontière ouest de la réserve. Les édifices sont anciens, mais propres. On n'a que sept acres de terre pour la culture.

Le révérend W. R. Haynes, directeur, est le missionnaire de la réserve. Le sous-directeur, M. Owens, demeure dans l'école. Mlle Gill dirige le travail des classes.

Dans son rapport annuel le directeur dit: "Les élèves ont fait de bons progrès dans les classes. La santé des élèves a été très bonne. La majorité des anciens élèves réussissent bien."

Pensionnat catholique de Peigan.

Il n'y a pas de terre arable à cette école, mais on a cultivé un excellent jardin l'an dernier.

Le directeur est le révérend Père Lépine. L'ancien directeur, le R. P. Riou, est parti l'automne dernier pour la France, car il était réserviste. L'institutrice, sœur Louise, et le personnel sont compétents.

Dans son rapport annuel le directeur dit: "Nous faisons dans les classes les études approuvées par le département. Nous inaugurons également des méthodes de jardin de l'enfance. La majorité des anciens élèves vivent à l'aise.

Remarques générales.

Les plus âgés des anciens élèves font de bons progrès. L'éducation produit de bons effets sur les mœurs de la réserve.

AGENCE DE SARCIS.

Enfants en âge de fréquenter l'école, 31; enfants inscrits au pensionnat de Sarcis, 37.

M. T. J. Fleetham, agent des sauvages, fait rapport comme suit sur les écoles dans cette agence:—

Pensionnat de Sarcis (Anglican).

Le personnel de cette école comprend: le vén. archi-diacre Tims, directeur; Mlle Tims, institutrice; Mlle C. Tyrrell, surveillante des filles; Mlle Crump, surveillante des garçons; Mlle R. Quigley, préposée à la cuisine.

En plus du travail dans les classes les garçons reçoivent des leçons pratiques dans le jardinage. Les filles aussi cultivent de petits jardins et on leur enseigne les soins du ménage.

Dans son rapport le directeur, le vén. archi-diacre Tims, dit: "Dans le travail de la classe les élèves ont fait des progrès exceptionnels. La santé des élèves a été très bonne. Tous les anciens élèves de cette école sont placés sur la réserve et cultivent la terre."

Remarques générales.

Les anciens élèves cultivent la terre et les anciennes élèves font des travaux domestiques. Leur progrès est encourageant. Les sauvages ont tous des maisons confortables, et presque tous parlent l'anglais.

AGENCE DU LAC LA-SELLE.

Enfants en âge de fréquenter l'école, 163; élèves inscrits aux externats, 48; assistance moyenne aux classes des externats, 17; élèves inscrits au pensionnat de Plume-Bleue, 49; élèves inscrits à l'école industrielle de Daim-Rouge, 31; élève inscrit à l'école industrielle Saint-Joseph, 1.

M. C. E. Hughes, agent des sauvages, fait rapport comme suit au sujet des écoles de cette agence:—

Externat du lac La-Selle.

Cette école est située vers le centre de la réserve du lac La-Selle, et sous la direction de l'église Méthodiste. Les classes se sont tenues, l'hiver dernier, dans la mission méthodiste, dont le révérend J. A. Seller a la direction. Durant l'hiver Mme Seller a enseigné.

Durant l'été la direction de cette école fut prise par Mlle McKitrick, qui est actuellement à sa tête. Une maison indienne est utilisée maintenant comme école. Il y a très peu d'assistance aux classes et le progrès est presque nul.

Externat du lac Bon-Poisson.

Cette école est située sur le côté est du lac Bon-Poisson, dans la partie sud de la réserve du lac Poisson-Blanc. Elle est sous la direction de Mme H. H. Howard, avec M. Howard comme sous-directeur. On a construit un nouveau bâtiment pour l'école et on a ajouté une cuisine à l'habitation de l'institutrice; ils sont maintenant bien logés. L'assistance n'a pas été aussi bonne qu'elle devrait l'être.

Externat du lac Poisson-Blanc.

Cette école est située sur l'extrémité nord de la réserve du lac Poisson-Blanc et a été fermée depuis 1910 à cause du trop petit nombre d'élèves.

Pensionnat de Plume-Bleue.

Cette école est située dans la partie ouest de la réserve du lac La-Selle. Elle est dirigée par les autorités locales de l'église Catholique, ayant comme directeur le R. P. Musson, O.M.I., aidé de la sœur supérieure et d'un personnel. Cette école est bien dirigée et maintient toujours l'efficacité de son enseignement. J'y trouve toujours de l'ordre et une bonne discipline. Les salles de classe, les dortoirs, le réfectoire et les autres pièces de l'école sont bien meublées et toujours très propres, comme il convient. Les élèves aussi sont toujours propres et d'une bonne tenue.

Dans son rapport annuel le R. P. Musson, O.M.I., dit: " Outre le travail des classes on enseigne les sciences agricoles aux garçons et les filles suivent des cours d'art ménager et de couture. La santé des enfants a été très bonne. La majorité des anciens élèves réussissent bien."

Remarques générales.

Au cours de la dernière saison le personnel et les élèves du pensionnat de Plume-Bleue ont obtenu d'excellents résultats dans le jardinage, etc. Les jardins de fleurs et de légumes, conduits par cette école, faisaient honneur à la communauté. Autant que je sache, l'externat ne réussit pas à cause de l'impossibilité d'obtenir que les sauvages y envoient leurs enfants régulièrement. Dans le pensionnat, où on les garde tout le temps, ils font un bien meilleur progrès. A parler d'une manière générale les sauvages de cette agence utilisent très peu leur éducation; aussitôt qu'ils quittent l'école ils retombent dans leur ancien mode de vie.

TRAITÉ N° 8.

District de M. H. Laird:—

Elèves inscrits au pensionnat anglican du Petit-Lac-de-l'Esclave, 14; élèves inscrits au pensionnat catholique de St-Bruno, 45; élèves inscrits au pensionnat catholique du Petit-lac-de-l'Esclave, 16; élèves inscrits au pensionnat catholique du lac Poisson-Blanc, 14; élèves inscrits au pensionnat catholique du lac de l'Eturgeon, 42; élèves inscrits au pensionnat anglican de Wabiskaw, 17; élèves inscrits au pensionnat catholique de Wabiskaw, 29; élèves inscrits au pensionnat catholique de Fort-Vermillon, 21.

District de l'inspecteur H. A. Conroy:—

Elèves inscrits au pensionnat de Fort-Chipewyan, 41; élèves inscrits au pensionnat de Fort-Résolution, 53; élèves inscrits au pensionnat de la rivière Le-Foin, 38; élèves inscrits au pensionnat de Fort-Providence, 65.

Le grand district sous la rubrique Traité 8 est divisé en trois agences: (1) Petit-Lac-de-l'Esclave, dont M. Harold Laird est l'agent intérimaire, (2) Fort-Simpson, avec M. T. W. Harris comme agent, et (3) Fort-Smith, sous la direction de M. G. Card, comme agent.

Les affaires éducationnelles de ce vaste district sont discutées au long dans les rapports de ces trois agents et dans celui de l'inspecteur H. A. Conroy.

AGENCE DU PETIT-LAC-DE-L'ESCLAVE.

M. Harold Laird, agent intérimaire, fait rapport comme suit:—

Pensionnat anglican du Petit-Lac-de-l'Esclave.

Cette école située quelque cinq milles à l'ouest de la ville de Grouard domine les rives de la rivière du Cerf. Les élèves, sous la direction soignée de M. Kent, font de bons progrès dans leurs études. Outre la routine de la classe les garçons ont des leçons d'agronomie pratique et les filles suivent des cours d'art ménager. L'édifice de l'école est propre, confortable et bien adapté pour faire la classe.

Dans son rapport annuel le directeur, M. W. J. Kent, dit: "La santé des élèves a été exceptionnellement bonne. Un grand nombre de nos anciens élèves continuent à faire honneur à l'école".

Pensionnat de St-Bruno.

Cette école occupe un site idéal sur la rive sud du Petit-Lac-de-l'Esclave. Elle est d'un accès facile pour les réserves indiennes du Petit-Lac-de-l'Esclave, d'où viennent les élèves, étant à peu près à moitié chemin entre la réserve du creek des Sucets et la réserve Driftpile—à quelque quatorze milles de la ville de Grouard. Les élèves ici jouissent de la vie champêtre et de tous les avantages conséquents à la situation de l'école sur les rives du lac.

L'influence de cette école sur les élèves qui la fréquentent ne peut être que bienfaisante. D'excellentes méthodes sont suivies dans l'enseignement des élèves et ils font des progrès notables dans leurs études que forment les rudiments d'une solide éducation anglaise. Ils apprennent la lecture, l'écriture, l'épellation, la grammaire, l'arithmétique et la géographie. On leur enseigne aussi le jardinage et l'art ménager. La maison d'école est grande, bién éclairée et propre.

Dans son rapport annuel le directeur, R. P. Batie, O.M.I., dit: "Tous les élèves ont joui d'une excellente santé cette année. Nous avons reçu de bons rapports sur la conduite des anciens élèves de cette école".

Pensionnat catholique du Petit-Lac-de-l'Esclave.

Cette école est située à Grouard, sur la rive de la baie aux Bisons, à l'extrémité ouest du Petit-Lac-de-l'Esclave. L'école est dirigée par les autorités locales de l'église Catholique et le progrès fait par les élèves démontrent le soin et l'attention qu'on leur donne et l'excellence des méthodes d'enseignement.

Quatre bâtiments sont utilisés pour l'école. Une maison en bois, 72 par 28 pieds contient trois dortoirs, bien éclairés et bien chauffés, pour les filles. Une maison, 61 par 25 pieds, contient une salle de classe, une salle de récréation et un réfectoire. Le deuxième étage de cette maison est utilisé comme dortoir pour les garçons. Un édifice bien éclairé et bien aéré contient deux dortoirs, 27 par 16 pieds. Un édifice de deux étages contient deux salles de classe, une à chaque étage, 30 par 16 pieds.

On prend bien soin des enfants, qui ont l'air contents et heureux. On leur enseigne les rudiments d'une instruction solide, et ils font d'excellents progrès dans la lecture, l'écriture, l'épellation et la géographie. Les filles suivent également des cours d'art ménager. Les garçons sont instruits dans le soin des animaux de ferme et dans le jardinage.

Dans son rapport annuel le directeur, R. P. Calais, O.M.I., dit: "La santé des élèves a été excellente. Les classes ont été très satisfaisantes."

Pensionnat du lac Poisson-Blanc.

Cette école est située sur le lac Poisson-Blanc, quelque 45 milles au nord-est de Grouard; elle est sous les auspices de l'Eglise anglicane. Les enfants, sous la direc-

tion de M. C. D. White, font des progrès sérieux. Ils apprennent bien la lecture, l'épellation, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire et la géographie.

Dans son rapport annuel le directeur, M. C. D. White, dit: "Les garçons apprennent le jardinage et le soin des bestiaux. En général, la santé des élèves a été exceptionnellement bonne. La conduite de nos anciens élèves est encourageante."

Pensionnat du lac de l'Esturgeon.

Cette école occupe un site agréable sur la rive du lac de l'Esturgeon. Elle est bien bâtie, propre et confortable. Les enfants semblent contents et heureux et ils font des progrès notables dans leurs études: la lecture, l'écriture, l'épellation, la grammaire, l'arithmétique et la géographie. Les filles apprennent aussi à coudre, à réparer les vêtements et à faire le travail de ménage. Les garçons aident dans le soin des bestiaux, dans le jardinage et dans le travail général de la ferme. L'école est sous les auspices de l'Eglise catholique.

Dans sont rapport annuel le directeur, R. P. Habay, O.M.I., dit: "Les élèves ont joui d'une excellente santé durant la dernière année. La conduite des anciens élèves est très bonne."

Pensionnat anglican (St. John's) de Wabiskaw.

Cette école accuse des progrès. Le bâtiment qui contient un étage et demi est bien éclairé et bien construit. Les enfants ont fait de bons progrès dans leurs études durant l'année dernière, et montrent les résultats bienfaisants du soin et de l'attention. On leur enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'épellation et la grammaire. Les garçons reçoivent aussi des leçons dans les sciences agricoles, et les filles suivent un cours d'art ménager.

Pensionnat catholique (Saint-Martin) de Wabiskaw.

La maison d'école est presque neuve, 42 par 32 pieds, à trois étages, et contient une aile de 24 pieds par 30.

Les enfants sont bien exercés dans les éléments d'une instruction solide et font de bons progrès dans leurs études. Les filles suivent des cours d'art ménager et les garçons apprennent la jardinage et le soin des bestiaux.

Dans son rapport annuel la directrice, révérende Sœur Catherine-Aurélie, dit: "Des progrès satisfaisants ont été faits dans les classes durant l'année dernière. La santé des élèves a été exceptionnellement bonne. Les anciens élèves se conduisent on ne peut mieux."

Pensionnat de Vermillon.

Cette école, sous les auspices de l'Eglise catholique, est située sur les rives de la rivière La-Paix à Fort-Vermillon. Sa Grandeur Mgr Joussard, le directeur, est aidé par les Sœurs de la Providence.

Les élèves de cette école, qui proviennent des bandes des Cris, du Castor et des Esclaves, sont bien avancés dans leurs travaux scolaires. Les filles sont instruites dans l'art ménager en général. Il y a une ferme d'affiliée à l'école, et les garçons reçoivent une instruction pratique dans l'agriculture.

AGENCE DE FORT-SIMPSON.

M. T. H. Harris transmet le rapport suivant:—

Pensionnat de Fort-Providence (catholique romain).

L'école est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine, et le personnel enseignant se compose de Sœurs appartenant à la communauté des Sœurs Grises de

Montréal. Elle est inspectée deux fois par année par l'agent des sauvages, et elle est aussi visitée l'été par l'inspecteur H. A. Conroy.

Dans son rapport annuel, la Sœur McQuirk expose: "Les élèves ont réalisé des progrès satisfaisants dans leurs travaux de classes pendant l'année. Les garçons acquièrent de l'expérience dans l'agriculture. On enseigne l'économie domestique aux filles. Il n'y a pas eu de maladie grave parmi les élèves."

Tous les élèves semblent bien et contents de leur ambiance, et ils font des progrès sensibles dans leurs travaux scolaires. Le programme des études prescrit par le département est suivi aussi étroitement que les circonstances le permettent, et l'on insiste fortement sur la nécessité de parler la langue anglaise.

La santé des élèves est actuellement bonne, et les conditions sanitaires de l'école ne laissent rien à désirer. Les élèves sont examinés tous les ans par un médecin compétent, au service du ministère, et plusieurs des Sœurs sont des infirmières compétentes.

Beaucoup d'anciens élèves de cette école ont obtenu de bons emplois dans la région, après leur départ de l'école, et ceux qui ont choisi le genre de vie des sauvages ont conservé dans l'administration de leurs maisons quelques-unes des habitudes de propreté qu'ils ont acquises à l'école.

Externat de Fort-Simpson (anglican).

La dernière inspection de cette école a eu lieu le 25 novembre 1915. Etaient présents trois enfants, deux garçons et une fille, tous dans la première classe, et tous des commençants. Trois enfants apprennent les rudiments de l'anglais, ainsi que les préceptes de morale que les circonstances permettent d'enseigner. L'enseignement se donne à la cure, et le local est assez vaste pour loger plus d'élèves qu'il n'y en a. La classe et l'école sont propres, et les élèves n'étaient pas extérieurement sales; néanmoins, le professeur ne peut surveiller les habitudes d'enfants qui demeurent chez leurs parents comme il le pourrait dans un pensionnat.

Il est impossible de consigner des progrès scolaires dans cette école, car les élèves appartiennent à un peuple nomade, et la présence est si irrégulière qu'on ne peut espérer de progrès avant quelque temps.

Externat de Fort-Norman (anglican).

L'agent n'a pas eu l'occasion d'inspecter cette école depuis sa réouverture, mais l'école est dirigée sur le même plan que celle de Fort-Simpson.

AGENCE DE FORT-SMITH.

L'agent des sauvages, M. G. Card, expose ce qui suit dans son rapport sur l'œuvre éducationnelle de cette agence:—

Pensionnat de Fort-Chippewyan (Saints-Anges.).

Ce pensionnat est superbement situé sur le lac Athabaska, au centre d'un des premiers postes de la traite des fourrures du nord. Ainsi qu'autrefois consigné, cette école est dirigée par les Sœurs Grises. Les élèves proviennent des bandes des Chippewas et des Cris. Les premiers semblent être en majorité. Quelques métis reçoivent aussi leur instruction à cette école. Lors de l'inspection, le 29 septembre 1915, tous les élèves étaient présents, et il n'y avait pas de maladie. Avant d'inspecter les élèves dans leurs travaux de classes, les révérendes sœurs directrices m'ont fait visiter l'école. Les dortoirs, les classes, la cuisine et la buanderie étaient impeccablement propres. Les élèves examinés ont manifesté une connaissance prononcée de leurs études, surtout par écrit. En prévision d'une inspection, on avait instruit les garçons dans l'exercice militaire, et ces derniers étaient très fiers de leurs succès. On ne peut trop louer l'excellent travail accompli dans cette école.

Dans son rapport annuel, la directrice, Sœur Laverty, énonce: " Outre les travaux de classes, les garçons apprennent la charpenterie et le jardinage, tandis que les filles sont instruites dans la couture et dans l'art ménager. Les anciens élèves sont très prospères."

Pensionnat de Fort-Résolution (catholique romain).

Afin de déterminer les conditions du milieu de l'hiver à cette école, j'ai fait une inspection, le 24 février, pendant une des plus froides périodes d'un hiver rigoureux. Le voyage de quatre jours en traîneau, tiré par des chiens, de Fort-Smith, s'est effectué dans un grand malaise, étant donné la température extrême et le fort vent du nord.

Comme dans le cas ci-dessus, le pensionnat est dirigé par les Sœurs Grises, la révérende Sœur Girard étant la supérieure, et Sœur McQuillan étant la première maîtresse. Le pensionnat est le meilleur que j'aie vu dans le nord. Il est commode, bien construit, bien conçu et confortable. Bien que, lors de ma visite, le temps fût très froid, l'école était très chaude, car elle est chauffée par trois grosses fournaises. Bien que l'école soit la plus grande du nord, elle n'a pu faire face aux besoins. Par conséquent, on l'agrandit en construisant une nouvelle aide, où l'on établira un vaste dortoir pour les filles, ainsi qu'une classe au-dessous. Lorsque la construction sera achevée, c'est-à-dire l'été prochain, l'école pourra loger quatre-vingts élèves. Les enfants sont soigneusement instruits dans les différentes branches prescrites par le ministère. L'écriture et le calcul mental sont particulièrement bons. J'ai demandé d'adresser des spécimens d'écriture au ministère comme exemple. Outre leurs travaux de classes, les filles plus âgées sont instruites dans les travaux d'aiguille et dans l'art culinaire. Je n'ai pas éprouvé cette dernière partie, mais je puis témoigner de leur adresse dans l'écriture. La santé générale des élèves a été bonne; tous les enfants ont pu être présents en classes. J'apprends que le pensionnat possède un vaste et excellent jardin, mais, à cette saison de l'année, je n'ai pas eu l'occasion de le voir.

Pensionnat de la rivière au Foin (anglican).

Dans son rapport, le directeur, le révérend A. J. Vale, expose que l'assistance a été complète, et que tout est dans un état satisfaisant. Toutefois, à cause de l'impossibilité de se procurer pour les chiens, une quantité de nourriture suffisante, nécessaire au trajet, je n'ai pu mettre à exécution mon projet de visite à l'école.

Dans son rapport annuel, le révérend directeur énonce: "Tous les élèves ont réalisé des progrès soutenus en classes. On a enseigné aux garçons la pêche, le labourage, l'industrie laitière et l'emploi des outils. Les filles ont reçu l'instruction dans la couture et dans l'art ménager. La santé des élèves a été excellente. Nos anciens élèves sont prospères."

Externat de Fort-Smith (catholique romain).

Cette école a été ouverte au mois de décembre 1915. L'école est une nouvelle construction en charpente, bien construite et assez commode pour satisfaire aux besoins actuels.

L'école est dirigée par les Sœurs Grises, et la révérende Sœur Gadbois est l'institutrice. Il y a 31 élèves, dont six métis, et tous vivent à Fort-Smith, et dans la région avoisinante. Les jeunes sauvages appartiennent à la bande des Chippewas. Les enfants sont intelligents, ils aiment leur maîtresse et fréquentent très régulièrement l'école. Comme ils ne pouvaient, au début, parler l'anglais, et comme ils n'avaient jamais été à l'école ailleurs, la maîtresse a dû commencer par les rudiments. Aucun élève n'a jusqu'ici réalisé de grands progrès, mais les débuts sont bons.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR H. A. CONROY.

Il y a quatre grands pensionnats dans la section nord-est du traité 8, comme suit: Pensionnat (catholique romain) de Fort-Chippewyan, pensionnat (catholique romain) de Fort-Résolution, pensionnat (anglican) de la rivière au Foin, pensionnat (catholique romain) de Fort-Providence.

Comme j'ai pu utiliser les canots de transport dans une assez forte mesure cette année, j'ai eu l'occasion d'inspecter les écoles que je n'avais pu visiter les années précédentes, alors que je devais, à un grand degré, subordonner mon itinéraire aux exigences du service de transport de la Baie-d'Hudson.

Pensionnat de Fort-Chippewyan (Saints Anges).

Les bâtiments de l'écoles étaient dans un excellent état de réparations. Dernièrement, on a beaucoup travaillé à ces dernières, y compris la peinture, et les travaux généraux de restauration. On a converti une salle spacieuse en gymnase, où les élèves s'exercent deux fois par semaine. On a aussi réservé à l'usage des filles plus âgées une autre partie commode de l'école, et les filles y trouvent des facilités pour la couture et pour les travaux d'aiguilles en général.

La direction toute entière manifeste un louable esprit de progrès dans les choses se rapportant à l'instruction du jeune sauvage ou de la jeune sauvagesse, en vue de leurs différentes fonctions dans la vie domestique après leur départ de l'école. Lors de l'inspection, neuf garçons et dix-neuf filles étaient présents à l'école, car les vacances étaient commencées.

J'ai eu le privilège d'assister à un concert donné par les élèves. Les principaux articles du programme ont été l'exercice, de la musique, des déclamations et une petite pièce. La réprésentation a atteint un très haut niveau, et elle a indiqué, dans une mesure considérable, le soin et l'attention consacrés aux élèves. Le principal exercice militaire accompli par les garçons, et cet exercice a été effectué avec une perfection tout à la louange des garçons et de leur moniteur, le sergent Mellor, de la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Les travaux de classe sont conformes au programme établi par le ministère, cinq heures par jour étant consacrées à ces travaux, le reste de la journée de travail étant absorbé par les garçons dans différentes occupations extérieures, tels que la charpenterie, le jardinage, le sciage du bois, etc., tandis que les filles sont instruites dans l'art ménager, dans la cuisine et la couture.

Cette année, on a éprouvé quelques difficultés avec le service d'eau, par suite de l'abaissement du niveau du lac Athabaska, et les eaux du lac étaient alors à environ 200 verges de distance de l'école. On avait installé des extincteurs chimiques comme précaution contre le feu; on espère cependant que le bas niveau des eaux ne règnera pas très longtemps, et, comme ces conditions sont très anormales, il est peu probable que cet état de choses se répète pendant quelque temps.

On reconstruit, à un mille de distance de l'école, la scierie de la mission. Cette scierie a été brûlée l'année dernière. On la reconstruit à cette distance, à cause du danger de feu.

Les appareils de chauffage et de ventilation étaient en bon état, et la santé générale des élèves a été excellente.

Pensionnat de Fort-Résolution.

On a récemment beaucoup agrandi les bâtiments de l'école de Fort-Résolution, y compris une vaste aile de 35 pieds sur 65. Le pensionnat peut aujourd'hui recevoir soixante-quinze élèves, et les systèmes de ventilation, de chauffage, et les dortoirs sont tout ce qu'il y a de mieux. Un puits creusé dans la cuisine fournit un bon service d'eau, bien que l'eau du Grand-lac-de-l'Esclave soit potable.

Lors de l'inspection, dix-sept garçons et vingt-trois filles étaient présents à l'école, et tous étaient vêtus avec soin. La valeur des élèves était bien au niveau, surtout sous le rapport de l'écriture et de la lecture. C. Stephens, de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, à Résolution, a enseigné des exercices physiques et militaires aux garçons, et ces derniers s'intéressent vivement à ces exercices. Les filles sont instruites dans l'art ménager et dans les travaux d'aiguilles, et beaucoup d'articles, tels que robes, mocassins, ouvrages de fantaisie en caribou et en orignal étaient exposés.

Près de quatre acres de terre, dans le voisinage de l'école, sont livrés au jardinage, et les différentes récoltes de légumes et de racines suffisent à la consommation du pensionnat. On procure des facilités aux garçons pour participer à la pêche et au piégeage, en vue de les préparer à gagner leur vie après leur départ de l'école.

La santé des élèves a été satisfaisante sous tous rapports. En effet, bien qu'on ait converti deux chambres de l'école en infirmeries pour les garçons et les filles, ces chambres sont très rarement occupées.

Pensionnat de la rivière au Foin.

A mon avis, les bâtiments de ce pensionnat ne sont pas très propres aux besoins des élèves, bien que le directeur, M. A. Vale, fasse tous ses efforts pour agrandir l'école. On a commencé la construction d'une nouvelle école, les pièces de charpente destinées aux fondations et 25,000 pieds de bois étant sur les lieux. On espère avec confiance que la nouvelle école sera prête à être occupée l'année prochaine, et qu'elle constituera une grande amélioration sur l'ancienne.

Les travaux de classes suivent la routine ordinaire, et l'on insiste beaucoup sur l'enseignement de l'anglais. On accorde aussi beaucoup d'attention aux travaux extérieurs, tels que le jardinage, la pêche, le piégeage, et il est évident qu'au cours des dernières années, le personnel s'est appliqué à se spécialiser dans le genre d'instruction qui permettra à l'ancien ou à l'ancienne élève d'utiliser sa connaissance dans la vie.

Quelques élèves viennent de régions éloignées du bas du fleuve Mackenzie, et il y a quelques Esquimaux. Ces derniers manifestent une intelligence supérieure à celle des jeunes sauvages de l'Esclave et du Coutau-Jaune, et ils sont particulièrement adroits dans les travaux de charpenterie et dans d'autres travaux manuels semblables.

Les exercices religieux et la gymnastique constituent les traits caractéristiques du programme des études, et la discipline de l'école est excellente.

Les systèmes de chauffage et de ventilation sont satisfaisants, en ce qui concerne les bâtiments actuels. On a adopté des mesures suffisantes contre l'incendie. Le service d'eau est abondant, et il est facilement accessible de la rivière au Foin.

On cultive une vaste superficie de terre, comprenant près de huit acres, et l'on déchiffre peu à peu de nouvelles terres à cette fin.

Pensionnat de Fort-Providence.

Cette école est peut-être la mieux meublée du nord. Les bâtiments sont en bon état, et les terrains sont bien tenus. La situation du pensionnat sur la rive du fleuve Mackenzie est un grand avantage, car le service d'eau est un des meilleurs de l'univers. On se sert d'une pompe foulante (souterraine) pour fournir l'eau aux différents bâtiments.

On éprouve quelques difficultés à bien chauffer les vastes bâtiments du pensionnat durant les mois froids d'hiver, car, jusqu'ici, on n'a chauffé qu'au moyen de poêles. Néanmoins, on croit que ces derniers seront bientôt remplacés par des fournaises, et l'on n'éprouvera alors plus de difficultés à procurer la quantité de chaleur nécessaire.

On constate dans ce pensionnat le même soin uniforme d'instruction et d'éducation qu'à l'école de Résolution, et un personnel capable fait tous les efforts en vue de procurer aux jeunes sauvages une instruction dont ils bénéficieront dans la vie. On fournit aux garçons toutes les occasions de se perfectionner dans les occupations extérieures, telles que le jardinage, la charpenterie et la boiserie, tandis qu'on en-

courage les filles dans la cuisine, la préparation des viandes, du poisson et dans les travaux d'aiguille.

On a exposé d'excellents spécimens de travaux de classes des garçons et des filles, et les résultats parlent très hautement en faveur de l'instruction efficace que les élèves reçoivent.

Les jardins des environs de l'école fournissent assez de pommes de terre et de légumes pour la consommation du pensionnat, et ils sont bien tenus.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE DE BABINE.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école, 387; nombre d'élèves inscrits aux externats, 335; assistance moyenne aux externats, 145; nombre d'élèves fréquentant l'école industrielle de Coqualeetza, 5.

M. R. Loring, l'agent des sauvages, expose ce qui suit dans son rapport sur l'œuvre éducationnelle de cette agence:—

Ecole de Nouvelle-Ville (Kitselas).

Cette école est bien centralement située dans le village de Nouvelle-Ville, sur la rive droite de la Skeena, et à environ quatre milles du cañon Kitselas. L'instituteur est M. Frank Van Gorder, qui manifeste un vif intérêt dans son travail. Grâce à ses efforts, l'école fonctionne bien.

Ecole de Meanskinisht.

Cette école est aussi située au centre du village de ce nom. Mlle S. Z. Richardson en est l'institutrice. Les élèves font de grands progrès. L'institutrice remplit les fonctions de surveillante et par ce moyen elle exerce une influence bienfaisante sur les sauvages en général. Les filles apprennent la cuisine et la couture.

Ecole de Kitwanga.

Les élèves de cette école située au centre du village font de grands progrès. L'institutrice, Mlle Florence B. Kemp, est compétente et elle est bien qualifiée pour ses fonctions. Elle possède la faculté de se faire aimer de ses élèves. L'assiduité est ordinairement grande et régulière, et les résultats obtenus sont profitables.

Ecole d'Andimaul.

Cette école se trouve au centre du village. L'institutrice, Mlle Vernon Leake, est compétente. Les filles apprennent la couture, le tricotage et autres matières. La directrice-adjointe, Jennie Halpenny, remplit la position de surveillante, qui par les effets qu'elle a, témoigne grandement de l'influence salutaire qu'elle a aussi sur les sauvages.

Ecole de Kitsegukla.

Cette école est située exactement au centre du village, et les élèves font de bons progrès.

Ecole d'Hazelton.

Cette école est située sur la frontière nord de l'emplacement de la ville d'Hazelton. Un enseignement actif et intéressant stimule les travaux. Les filles apprennent la couture, le tricotage et les autres sciences domestiques. L'assiduité se maintient ordinairement bien. On remarque partout les bonnes manières et la bonne conduite des élèves.

Ecole de Glen-Vowell.

Cette école est placée exactement au centre de la réserve Skidedach. Son institutrice, Mlle Pearl Jackson, est une travailleuse énergique et elle réussit à faire travailler ses élèves. Tous les noms des enfants en âge de fréquenter l'école sont inscrits. Ils sont assidus, constants et ponctuels. Les filles apprennent la couture, le tricotage. Elles apprennent aussi d'autres sciences. Cette école fait un grand bien si on tient compte des résultats obtenus.

Ecole de Kispiox.

Le ministère a fait construire et il a meublé un bâtiment considérable et commode. Il est bien éclairé et bien aéré et parfait à tous autres égards. L'institutrice, Mlle Gertrude Martin, travaille laborieusement et les résultats obtenus sont toujours grandement satisfaisants. Mlle Eve Martin, surveillante, lui aide efficacement dans l'enseignement manuel des élèves, et de cette manière il résulte un grand bien de l'administration de l'école.

Ecole de Kisgegas.

Cette école est située dans la partie la plus au nord de l'agence et elle complète la liste des externats dans la région de la Skeena. L'école est située au centre du village. Son professeur est Jonathan Mercer, un missionnaire sauvage capable et intelligent. Les élèves progressent bien. Le professeur est aidé par sa femme de qui les filles reçoivent des leçons de couture et de tricotage. Vu que les gens de l'endroit tirent leur subsistance de la chasse et de la chasse aux pièges, on a suivi ces années dernières la coutume de laisser les enfants avec les vieillards, afin de leur permettre d'aller à l'école.

Ecole de Rocher Déboulé.

Cette école fréquentée par les sauvages Hagwilget est située dans la réserve de Tsitsk, et sur la rive est de la rivière Bulkley. Les élèves des réserves de Moricetown et de Coryatsaqua la fréquentent aussi. Les parents d'un grand nombre d'élèves de ces réserves les gardent à Tsitsk (Rocher Déboulé) afin que l'école ait un nombre considérable et satisfaisant d'élèves. L'instituteur, Sidney Browning, aidé de sa femme, remplit bien ses fonctions. Cette dernière enseigne aux filles les occupations utiles. Somme toute, les élèves progressent bien.

Ecole de Fort-Babine.

Cette école donne l'instruction aux enfants des villages du Fort et du vieux Fort-Babine, et aux enfants de cette tribu qui demeurent le long des deux rives du lac Babine.

L'instituteur de cette école, Joseph F. Morrissey a obtenu des résultats les plus satisfaisants, et d'une manière générale il s'est révélé des plus utiles pour promouvoir les intérêts de ses élèves en général.

Observations générales.

Comme revue de ce qui précède, j'ai l'honneur de déclarer que les élèves suivent des exercices de gymnastique tous les jours dans toutes les écoles, et en manière de diversion ils ont toutes les occasions d'aller jouer.

On fait tout ce qu'on peut pour encourager l'agriculture par la culture des jardins sur les lopins de terre qui entourent les écoles. Jusqu'à présent, ces mesures sont suivies seulement dans le cas de quelques écoles.

En ce qui concerne les progrès des anciens élèves des différents genres d'écoles, les écoles de cette région sont établies depuis à peine assez longtemps pour qu'on puisse se prononcer d'une manière précise, mais dans les cas observés, les résultats obtenus sont là pour appuyer les avantages retirés.

En ce qui concerne l'effet général de l'enseignement sur la vie de la réserve, cela me fait bien plaisir de pouvoir déclarer que, somme toute, l'influence des écoles fait mieux observer la loi et l'ordre, les habitudes honnêtes, et une meilleure compréhension de la manière d'éviter la maladie. On insiste sur l'observation des lois de l'hygiène dans les écoles, et cela a un effet important sur les sauvages.

AGENCE DE BELLA-COOLA.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école, 312; nombre des élèves inscrits aux externats, 249; assiduité moyenne aux externats, 86; nombre des élèves inscrits au pensionnat de Kitimat, 34; nombre des élèves qui fréquentent l'école industrielle de Coqualeetza, 6.

M. I. Fougner, l'agent des sauvages, fait rapport comme suit sur les question de l'enseignement dans cette agence:

Pensionnat de Kitimat.

C'est le seul pensionnat de cette agence et il est situé sur le penchant d'une colline, donnant sur Kitimat-Arm. Les écoles sont comparativement neuves et elles sont tenues en excellente condition.

La directrice, Mlle I. M. Clarke est aidée par Mlles Swann et Scouten. En plus des matières ordinaires, les filles apprennent les sciences domestiques.

La directrice dit dans son rapport annuel: "Les élèves font des progrès dans leurs études. On remarque spécialement qu'ils font des progrès en anglais. Il n'y a pas eu de maladie sérieuse durant l'année."

Externat de Bella-Coola (méthodiste).

Cette école est au centre du village sauvage. L'école est entourée de vastes terrains qui sont clôturés et ensemencés.

Mlle M. A. Gibson, a la direction de cette école, et les élèves font des progrès dans leurs études. L'assiduité est meilleure.

Externat de Bella-Bella (méthodiste).

Cette école a été repeinte et on a remplacé le vieux plancher par un neuf. On a aussi installé de nouveaux pupitres simples.

Mlle Tranter s'acquitte avec patience et efficacité de ses fonctions à cette école.

Externat de China-Hat (méthodiste).

L'institutrice de cette école est Mlle H. Read. Les élèves font des progrès satisfaisants dans leurs études. La classe est propre et bien tenue.

Externat de Kitimat (méthodiste).

Mlle Isabella Clarke, l'institutrice s'acquitte de ses fonctions à cette école avec habileté et énergie.

Les enfants du village fréquentent cette école dans la matinée, et les enfants du pensionnat de Kitimat dans l'après-midi.

Externat d'Hartley-Bay (méthodiste).

Le professeur, le révérend J. H. Matthews, porte un grand intérêt à ses fonctions. L'assiduité est meilleure et c'est une des meilleures écoles de l'agence.

Externat de Kitkatla (anglican).

Le professeur de cette école est M. George Oliver, qui a porté un grand intérêt aux études à cette école. On peut s'attendre à obtenir de bons résultats des élèves de cette école.

Observations générales.

Comme les sauvages de cette agence sont pour la plupart presque tous des pêcheurs, on ne peut donner aux élèves qu'un très petit nombre de leçons de jardinage. Les sauvages de cette agence font des progrès, et ils sont dus à la peine que se donnent les professeurs à l'école.

AGENCE DE COWICHAN.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école, 294; nombre d'élèves inscrits aux externats, 92; assiduité moyenne à l'école, 42; nombre des élèves inscrits à l'école industrielle de l'île Kuper, 68; nombre des élèves qui fréquentent l'école industrielle de Coqualeetza, 10.

M. W. R. Robertson, l'agent des sauvages, fait rapport comme suit sur les questions d'enseignement dans cette agence:—

Ecole industrielle de l'île Kuper.

Cette école est placée sous la direction du révérend W. Lemmens, qui est aidé par un personnel très compétent. Tous les élèves ont fait de grands progrès durant l'année. Outre leurs études régulières, les filles apprennent la couture, la cuisine et toutes les branches des sciences domestiques, alors que les garçons apprennent la culture de la terre, la charpenterie et la cordonnerie. Un bon nombre des anciens élèves font voir les bons résultats de leur enseignement et leur influence a un bon effet sur les autres sauvages de la bande.

La nouvelle école qui est un bel édifice muni de toutes les améliorations modernes est maintenant terminée, et on y installe les meubles qui sont tous neufs. On espère que l'école sera prête à recevoir les élèves dans un avenir rapproché.

Le directeur, le révérend W. Lemmens, S.M.M., dit dans son rapport annuel: "Nos édifices nouveaux sont munis des systèmes les plus modernes d'aération, de chauffage et de plomberie. Nous aurons un plus grand nombre d'élèves avec nos nouveaux bâtiments, et on s'attend qu'ils fassent de plus grands progrès."

Externat de Koksilah.

Cette école est placée sous la direction de M. C. A. Dockstader, qui porte un grand intérêt aux travaux des sauvages. Les élèves ont fait des progrès satisfaisants, et la moyenne de l'assiduité a été bonne.

Externat de Nanaïmo.

Cette école est maintenant sous la direction de Mlle Adélaïde Bool, qui a donné l'enseignement depuis le 1er octobre. La moyenne de l'assiduité a été très bonne, et les élèves font de très grands progrès.

Externat (catholique) de Quamichan.

Les institutrices de cette école sont Mlle C. Ordano et Mlle M. Frumento. Cette école est située au centre de la réserve des Clemclemaluts. La moyenne de l'assiduité a été exceptionnellement bonne. Le professeur et les élèves s'intéressent à leurs travaux, et les élèves font des progrès très satisfaisants.

Externat de Songhees.

La directrice de cette école est Mlle Rose A. Quigley, qui s'acquitte très bien de ses fonctions. Les élèves font des progrès très satisfaisants. On les encourage à s'intéresser au jardinage. Ils ont eu un très bon jardin l'année dernière, dont ils étaient fiers à juste titre.

Externat de Tsartlip.

Mlle L. H. Hagen a eu la direction de cette école jusqu'au 30 juin, et elle a été fermée depuis cette date. Il y a eu plusieurs décès parmi les enfants en âge d'aller à l'école, et à cause du caractère nomade des sauvages dans ce voisinage, il a été impossible d'avoir un nombre suffisant d'enfants en âge d'aller à l'école.

AGENCE DE KAMLOOPS.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école, 392; nombre des élèves inscrits à l'externat, 17; assiduité moyenne à l'externat, 12; nombre des élèves inscrits à l'école industrielle de Kamloops, 72.

L'agent des sauvages, M. J. F. Smith, fait rapport comme suit sur les questions d'éducation dans cette agence:—

Ecole industrielle de Kamloops.

L'école industrielle de Kamloops et le pensionnat, ainsi que les dépendances, sont construites sur une éminence, sur un lopin de terre de cent soixante acres de la réserve de Kamloops, à quelque trois milles et demi au nord-est de la ville de Kamloops.

Les bâtiments sont en bois, disposés d'une manière commode sur le terrain choisi. Les principaux édifices ont deux étages unis par un corridor aboutissant à la cuisine; ils ont subi de grandes réfections au cours des deux années écoulées. Ces bâtiments sont éclairés à l'électricité produite à Kamloops, à laquelle elle est aussi unie par une ligne téléphonique. Ils sont aussi munis de cabinets d'aisance et de baignoires, qui sont alimentés par un réservoir élevé récemment construit et situé avantageusement à une élévation suffisante pour donner une bonne pression en cas d'incendie. On trouve des boyaux à incendie à tous les endroits d'un accès facile dans tous les édifices.

Le réservoir d'eau élevé, qui a une capacité de 1,000 gallons ou plus, qui a été installé entre les deux édifices principaux, a donné un bon service d'eau dans toutes les parties des édifices. Celui qui est construit au dehors sert d'auxiliaire, et il amène l'eau à l'édifice où sont la salle de récréation et le dortoir des garçons. Ces deux réservoirs sont alimentés par l'eau de la rivière Thompson du sud au moyen d'un moteur à gazoline de cinq chevaux, installé il y a plus d'un an, et il donne satisfaction.

Le personnel enseignant comprend le révérend père A. M. Carion, O.M.I., directeur, de deux instituteurs, dont l'un a la direction de la classe, et l'autre des travaux extérieurs, et de quatre Sœurs de Sainte-Anne, la Sœur Mary Monica étant la supérieure.

M. R. W. Colderwood, qui n'est pas seulement un professeur très compétent, mais qui a fait preuve de qualités qui conviennent spécialement à l'enseignement des sauvages, a encore la direction de la classe des garçons. M. Beck qui a succédé à M. La Bassé à l'ouverture du terme d'automne et comme professeur au dehors, a jusqu'ici donné satisfaction.

La classe des filles est placée sous la direction de Sœur M. Rogation, alors que les travaux de cuisine, de sciences domestiques et de couture, sont divisés entre les sœurs M. A. D'Auray et M. Lucine, sous la direction de sœur Mary Monica, la supérieure.

Les garçons consacrent la matinée à la classe, où ils font des progrès satisfaisants dans leurs études, sous leur professeur très compétent, M. R. W. Colderwood. Dans l'après-midi, la plupart des élèves sont sous la direction de M. Beck, et ils s'occupent des divers travaux du dehors déterminés chaque jour par le directeur. Ils cultivent un

jardin d'à peu près cinq acres, lequel produit assez de légumes de toute sorte pour l'usage de l'institution. Ils ont aussi soin des bestiaux et ils les nourrissent.

Les filles consacrent la matinée aux travaux domestiques de l'institution. Quelques-unes apprennent la cuisine, d'autres la couture et le tricotage, alors qu'elles apprennent chacune leur tour les sciences domestiques. L'après-midi est consacré entièrement aux travaux de classe, sous leur professeur très capable et très compétent, la Sœur Mary Rogation, qui a été temporairement remplacée par une autre Sœur enseignante, par suite de maladie, depuis le mois de novembre dernier. On considère les progrès qu'elles font dans leurs études comme étant satisfaisants.

Au cours des derniers deux mois, une épidémie de grippe s'est déclarée parmi les enfants et parmi certains membres du personnel enseignant. Toutefois, on a pris soin de tous les enfants, et ils sont convalescents. A part cela, la santé des enfants a été bonne.

Externat de Shulus.

L'externat de Shulus, dans la réserve Nicola-Mameet, n° 1, est située dans un des grands villages sauvages de la vallée du Nicola, à environ quatre milles à l'ouest de la ville de Merritt. Comme les villages sauvages sont dispersés de loin en loin dans la vallée, les enfants d'âge scolaire des autres villages sauvages ne peuvent pas tirer profit de l'avantage de s'instruire que leur offre cette école. M. J. W. Harwood, qui en est chargé, rapporte que, si la plupart des enfants qui fréquentent l'école sont petits, ils prennent un intérêt satisfaisant à leurs études et font de bons progrès. Le bâtiment où la classe se fait est une bonne construction de bois à hauts étages, bien éclairée et ventillée en été, et convenablement chauffée l'hiver. Au cours de la vacance d'été, on a construit des latrines extérieures pour rendre les environnements plus salubres. On a aussi pris des mesures pour continuer le cours de couture inauguré l'hiver dernier pour les femmes adultes de la bande par Mme A. H. Plummer, épouse du missionnaire anglican en charge de la mission indienne, qui fait aussi une classe de chant pour les enfants.

AGENCE DE KOOTENAY.

Enfants d'âge scolaire, 118; inscrits à l'école industrielle de Kootenay, 80.

M. R. L. T. Galbraith, agent des sauvages, fait rapport comme suit sur le travail éducatif de cette agence:—

Ecole industrielle de Kootenay.

Au cours de l'exercice écoulé, dans cette institution le travail s'est fait d'une manière satisfaisante et je remarque avec plaisir qu'il y a un bon progrès.

Le personnel comprend: Sœur Justinien, principale, les Sœurs M. Benedicta et Alicia, assistantes, le révérend Père Lambout, O.M.I., chapelain et M. George Bruce, instructeur agricole et professeur de sciences physiques. Les professeurs sont ponctuels et travaillent efficacement. Ils enseignent avec soin les différentes matières prescrites par le département.

Les garçons apprennent la culture, l'élevage, la charpenterie et la cordonnerie. Les vieux aident à prendre soin du calorifère, des pompes et de l'installation d'éclairage et s'intéressent à leur travail. Les fillettes apprennent l'art ménager, la laiterie, la couture et le tricotage et font de rapides progrès.

Il y a un excellent jardin. On y cultive tous les légumes nécessaires à l'institution. Les fillettes ont chacune un morceau de jardin dont elles s'occupent beaucoup.

M. Tom Wilson, entomologiste, a visité l'école plusieurs fois au cours de l'année. Il a donné des renseignements aux élèves sur la culture des prunes, le soin et la culture des fruits. Il a aussi donné une conférence aux instituteurs et aux élèves sur "La vie des insectes".

Remarques générales.

Deux enfants sauvages vont à l'école publique de Barton et font des progrès satisfaisants dans leurs études. Leur professeur en parle avec beaucoup d'éloge.

Un ancien élève de l'école industrielle a pris de l'emploi à bord d'une drague du gouvernement, au lac à la Flèche, et on a beaucoup apprécié son travail et sa conduite. Les anciens élèves, sauf un ou deux, continuent à faire sentir leur bonne influence dans l'agence. Ils se montrent utiles et de service et aident beaucoup à améliorer et à élever la condition des sauvages.

AGENCE DE KWAWKEWLTH.

Nombre d'enfants d'âge scolaire, 183; nombre d'élèves inscrits aux externats, 40; assistance moyenne aux externats, 21; inscrits à l'école industrielle de la Baie-Alerte, 37; écolières inscrites à la maison des jeunes filles de la Baie-Alerte, 32.

M. W. M. Halliday, agent des sauvages, fait rapport comme suit sur le travail éducatif de cette agence:—

Ecole industrielle de la Baie-Alerte.

Il est agréable de constater le bon travail continu qui se fait dans cette institution. La classe loge 35 élèves et il n'est pas difficile d'obtenir le nombre requis.

Le principal, le révérend A. W. Corker, est allé en Angleterre, en congé, et pendant son absence, le révérend F. Comley, principal suppléant, a eu beaucoup de succès. La classe était sous la direction de M. C. M. Parrott, jeune homme capable et d'une énergie infatigable. Les élèves font de notables progrès.

L'institution est sous la direction du diocèse anglican de Columbia. Sa Seigneurie l'évêque Scrivan s'occupe personnellement de l'école. L'édifice est salubre. L'instructeur industriel, M. Eli Hunt, enseigne aux garçons la charpenterie et l'horticulture.

Dans son rapport annuel, le révérend F. Comley, principal suppléant, dit: "Le travail de classe a été très bon. La santé générale des élèves a été excellente."

Refuge des jeunes filles de la Baie-Alerte.

Cette école est aussi sous la direction du diocèse anglican de Columbia. Le révérend F. Comley en est le principal suppléant. La directrice, Mlle A. E. Neville, enseigne avec efficacité et a beaucoup d'autorité sur ses élèves. Elle leur apprend la cuisine, la couture et les autres travaux ménagers.

Sous la direction de Mlle M. Nixon, institutrice, les élèves font de bons progrès dans leurs travaux d'étude. L'école est bien éclairée et ventilée. Un puits artésien fournit de l'eau fraîche en abondance. Dans son rapport annuel, le principal suppléant dit: "Les travaux d'étude sont très satisfaisants. La santé des élèves a été meilleure que les années passées."

Externat de la Baie-Alerte.

L'assistance à cette école a augmenté au cours de l'année. L'institutrice, Mlle E. Ferryman, continue à faire un bon travail. Outre le cours d'étude régulier, les élèves apprennent la gymnastique et la callisthénie.

Dès que les élèves de cette école sont assez vieux, on les envoie à l'école industrielle des garçons ou à celle des filles.

Externat du Cap-Mudge.

M. J. E. Rendle, missionnaire méthodiste au Cap-Mudge, continue à enseigner à cette école avec un succès croissant. Quoique l'assistance soit plutôt irrégulière, il s'est fait des progrès rasonnables au cours de l'année.

Anciens élèves.

Les anciens élèves sont paisibles et respectueux des lois, mais ils ne sont pas assez progressifs.

Ils peuvent difficilement avoir de l'emploi d'une façon régulière, car il n'y a pas de fabriques et l'on ne peut cultiver à cause de la nature physique de la contrée. Ce défaut de progrès peut donc être attribué au manque d'emploi permanent.

L'influence des anciens élèves se fait sentir sur les réserves. Plusieurs de ces anciens élèves sont opposés aux vieilles coutumes des tribus et comme leur nombre augmente ils pourront lutter avec plus de vigueur contre ces vieilles coutumes.

AGENCE DE LYTTON.

Enfants d'âge scolaire, 377; inscrits aux externats, 41; assistance moyenne aux externats, 27; inscrits à l'école industrielle de Lytton, 76; inscrits au pensionnat de All-Hallows, 34.

L'agent des sauvages, M. H. Graham, fait rapport comme suit sur le travail éducatif de cette agence:—

Ecole industrielle de Lytton (anglicane).

Cette école est située à deux milles et demi de Lytton, sur une bonne terre à culture de 660 acres. Elle est sous la surveillance du rév. Leonard Dawson, principal.

Les salles de classe sont pourvues de pupitres modernes, sont bien éclairées et commodes. Il y a aussi tout ce qu'il faut en fait de livres de classe et de matériel.

Les professeurs, M. H. Lallemand et Mme Christie, sont bien qualifiés pour remplir leur tâche, comme le prouve le progrès des élèves.

Les élèves apprennent toutes sortes de travaux, comme les soins de propreté dans une maison, le blanchissage et les ouvrages du dehors. J'ai confiance que cela leur vaudra beaucoup dans la vie, car la plupart de ces enfants se recrutent dans une région agricole.

Les anciens élèves de l'école ne se sont pas montrés bien progressifs jusqu'ici, surtout parce qu'il leur faut reprendre la vie de la réserve et travailler pour leurs parents, sur la réserve, ou bien aller travailler pour eux-mêmes sur les chemins de fer. La rareté de l'eau pouvant servir à l'irrigation empêche les anciens élèves de s'établir sur des morceaux de terre qui leur appartiennent.

Je crois pouvoir dire que l'éducation de ces garçons commence à avoir quelqu'effet sur la vie des sauvages de la réserve, mais c'est une de ces choses qui s'accomplissent très lentement et il y a encore un grand nombre de sauvages âgés qui sont très hostiles à l'instruction.

Dans son rapport annuel, le principal dit: "Il s'est fait du progrès dans les études. La santé des garçons a été très bonne."

Pensionnat de All-Hallows.

C'est un pensionnat pour les fillettes sauvages, situé à Yale. Il est sous la surveillance de Sœur Constance, de la communauté de All-Hallows. Elle a Mlle Miller comme institutrice et Mlle Officer comme directrice.

Les études sont bonnes et les élèves font des progrès très appréciables.

Une des principales matières qui s'enseignent est l'histoire naturelle. Les enfants s'y intéressent beaucoup. Je considère que c'est là une étude nécessaire à ces enfants sauvages, pour plus tard.

Les élèves apprennent à fond tous les travaux domestiques comme la couture, le blanchissage et la cuisine. Elles font de magnifiques progrès en tout cela.

Pendant l'été chaque enfant a un carré de terre qu'elle ensemence. Elles sont très fières de leurs petits jardins et il y a un concours pour le mieux entretenu.

Je suis content de dire que les anciennes élèves de cette école font de grands progrès dans la province. Elles montrent ce que peut faire une éducation complète.

L'éducation des fillettes sauvages a beaucoup plus d'effet sur la réserve que celle des garçons, car les jeunes filles donnent un bel exemple dans les maisons et aident beaucoup les agents à enseigner aux sauvages comment prendre soin de leurs maisons.

Dans son rapport annuel, la principale dit: "Les élèves se sont beaucoup intéressées à leurs études au cours de l'année. Un certain nombre de fillettes, les plus âgées, ont tricoté des chaussettes pour les soldats."

Externat de Lytton (anglican).

Cette école est sous la direction de Mlle Hobden, une apôtre très capable qui fait un travail consciencieux, au travers de bien des difficultés, vu que nombre des élèves demeurent en dehors de la ville, au cours de l'été.

Les élèves sont tous jeunes. Presque tous sont à l'âge où la méthode des kindergarten est seule à leur convenir. Tous les cahiers d'exercices sont bien écrits et l'on en prend soin pour des élèves aussi jeunes.

Externat de Boothroyd (anglican).

C'est la nouvelle école qui fonctionne depuis près d'un an. Elle est sous la direction de Mlle Lily Blachford qui a des aptitudes exceptionnelles pour ce travail. Elle parle couramment la langue des Thompson, elle a beaucoup d'autorité sur ses élèves et les fait bien travailler.

Je suis heureux de faire rapport que les enfants et les parents prennent un vif intérêt au travail de l'école. L'assistance moyenne journalière est très satisfaisante.

Les progrès accomplis par les élèves, si l'on considère qu'aucun ne connaissait l'anglais, il y a dix mois, sont forts encourageants pour l'institutrice, car plusieurs sont déjà dans le second livre de lecture.

AGENCE DE NAAS.

Elèves d'âge scolaire, 456; inscrits aux externats, 314; assistance moyenne aux externats, 152; élèves inscrits au Refuge des Jeunes Filles de Port-Simpson, 40; fréquentant l'école industrielle de Coqualeetza, 11.

L'agent des sauvages, M. C. C. Perry, fait rapport comme suit sur le travail éducatif de cette agence:—

Pensionnat des fillettes de Port-Simpson.

C'est une institution bien organisée, sous les auspices de la Société des Femmes missionnaires de l'Eglise méthodiste du Canada. Mlle L. M. Deacon dirige cet établissement avec efficacité. Elle est aidée par Mlle Armstrong, institutrice, Mlle Powell, professeur de couture, et Mlle Miles qui dirige les industries domestiques de l'institution. La discipline y est exceptionnellement bonne. Toutes les matières d'étude et de pratique s'enseignent à fond. La culture des fleurs y est enseignée et plusieurs élèves s'y intéressent beaucoup. Elles ont gagné plusieurs prix pour des exhibits qu'elles ont exposés en concurrence avec les élèves des écoles publiques du nord, à l'exposition de la Colombie-Britannique du Nord, tenue à Prince-Rupert.

Vu les circonstances, les progrès des anciennes élèves ont été joliment satisfaisants. L'éducation reçue a profité aux fillettes sauvages en leur permettant d'aider à leurs parents et à leurs amis moins favorisés et elle a contribué à améliorer la vie dans la réserve. Dans bien des maisons, les anciennes élèves prouvent, hors de tout doute, qu'elles connaissent les industries domestiques et les arts ménagers.

Externat de Port-Essington.

L'école est sous la surveillance de Mlle Fanny Noble dont le travail est très satisfaisant et qui a beaucoup d'autorité. L'assistance, quoique faible, parce que les sauvages sont nomades, est satisfaisante. La maison d'école est en bon état, elle est bien meublée et bien tenue. L'endroit ne convient pas pour un jardin scolaire. La ventilation est bonne.

Externat de Metlakatla.

Cette école est dirigée par Mlle S. Klippert, institutrice capable et enthousiaste. Elle est sous la dépendance absolue du gouvernement. L'assistance est encore satisfaisante. La maison est en très bon état: elle est bien ventilée, bien meublée et bien tenue. La discipline y est remarquable et les élèves font de bons progrès. Le conseil local des sauvages favorise l'application constante des règlements scolaires, mais on n'a jamais eu recours à leur application.

A l'exposition de la Colombie-Britannique du Nord, les élèves de Mlle Klippert ont gagné plusieurs prix dans un concours de dessin et d'écriture.

Externat de Port-Simpson.

Cette école est conduite sous la surveillance de l'Eglise méthodiste du Canada. Ses professeurs, M. E. S. Grant et Melle Eslie Potter, sont payés par le gouvernement par l'intermédiaire de cette Eglise. L'édifice semble appartenir à l'Eglise. Le gouvernement le tient en bon état de réparation et l'a parfaitement meublé. L'assistance a été fort satisfaisante. L'apathie des parents est surtout due à des questions qui concernent la terre et aux habitudes nomades de ces gens. L'édifice est en très bon état. Un concierge entretient très bien les salles.

Externat de Kinoolith.

Cette école est sous la direction de Mlle Alice Collison. L'édifice est en très bon état. Il est bien pourvu de meubles, de matériel et d'approvisionnements. Les sauvages de cette réserve sont nomades, ce qui est cause, en grande partie, du peu d'assistance. Il n'y a pas de jardin scolaire ici. Le terrain de l'école est couvert de petites broussailles et de souches.

Externat de Lak-kalzap.

Cette école est située dans un village sauvage, à environ vingt et un milles en montant la rivière Nass. Elle est dirigée par Mlle Sylvia Sturges qui est encouragée à son travail par l'activité d'une surveillante, laquelle a pour fonction de promouvoir les intérêts et d'améliorer la condition des sauvages de Lak-kalzap. L'assistance a été remarquablement bonne et les cours du soir, donnés à la fois par l'institutrice et la surveillante, ont grandement aidé à mettre les sauvages à même de comprendre les bienfaits de l'instruction.

Au cours de mes visites à cette réserve, pendant l'année, j'ai été frappé par la propreté des élèves et l'influence de l'école qui ressemble à un foyer domestique. Les parents tiennent l'institutrice et la surveillante en haute estime et sont reconnaissants au département de les aider de cette manière. L'édifice est en très bon état. Il est bien meublé et bien fourni de matériel et de bois de chauffage.

Durant l'été, l'instituteur et la surveillante suivirent les sauvages à leurs pêcheries de Nass-Harbour, où, à la fabrique locale de conserves, on installa une école pendant les mois d'été. L'expérience a obtenu assez de succès et l'assiduité a été bonne.

Externat de Gwinoha.

On a installé les classes dans les bâtiments de l'église. Elles resteront là jusqu'au printemps alors qu'on érigera une école convenable. Mlle Helen Freeman en a la direction.

On a ouvert l'école au mois de novembre dernier et l'assiduité des sauvages a été assez bonne. C'est plutôt une nouveauté pour eux, car ils ont manqué d'école depuis un certain temps par suite de leur attitude au sujet de la question des terres; ils ont manifesté des griefs, calmés d'ailleurs par la visite que la commission royale sur les Affaires des Sauvages a faite à leur village.

Externat d'Aiyansh.

Aiyansh est situé à environ soixante-quinze milles en amont de la rivière Nass. Pendant plusieurs années, aucun gouvernement ou Eglise n'y a tenu d'école; la population préférait engager et payer son propre maître parce qu'on lui avait laissé entendre que si elle acceptait des écoles du gouvernement, ses chances de règlement concernant ses terres seraient par là même diminuées.

La commission royale sur les Affaires des Sauvages visita leur canton et écouta leurs doléances, et les sauvages se décidèrent alors d'accepter une école du gouvernement. Au mois de novembre dernier, Mlle Vera A. Chastenay fut envoyée pour prendre la direction de l'école en question. On fera la classe dans la maison d'un chef sauvage jusqu'au printemps, alors qu'on érigera une maison convenable. L'institutrice est accompagnée d'une surveillante qui fera beaucoup de bien sur la réserve.

Externat de Gitlakdamiks.

Le village est situé à environ soixante-dix-sept milles en amont de la rivière Nass. Antérieurement à la visite de la commission royale, la position de ce village concernant une école était la même que celle de Aiyansh.

Le ministère a retenu les services de Mlle Olive Bowen qui est allée prendre la direction de cette école en novembre dernier. On espère que ses efforts enseigneront aux sauvages la valeur de l'instruction.

On construira une nouvelle maison au printemps. La surveillante de Aiyansh aidera également Mlle Bowen dans son travail pour obtenir une bonne assiduité à l'école.

Remarques.

Durant l'année, j'ai visité tous les villages et les écoles de l'agence; dans quelques-uns et dans quelques-unes, je suis même allé plusieurs fois. Je suis heureux d'avoir à dire qu'on a aujourd'hui une preuve sensible que le progrès de l'instruction chez les sauvages est grandement augmenté par les efforts qu'accomplit le ministère pour faire des écoles un médium plus efficace de développement. Je constate que les salaires plus élevés qu'on a payés aux instituteurs les engagent à rester attachés à leur besogne et à demeurer pendant un plus longtemps dans les cantons isolés. Il y a aussi les instituteurs qui, étant mieux qualifiés qu'autrefois, accomplissent un meilleur travail. Ceux des sauvages qui suivent le développement de leurs enfants, les apprécient de plus en plus.

Je désire remercier le ministère pour le prompt soutien qu'il a apporté à tous les efforts raisonnables accomplis et recommandés pour l'avancement de l'instruction chez les sauvages. J'espère que les résultats obtenus par suite de ce soutien répondront pleinement aux espoirs qu'on a fondés.

En terminant, je tiens à dire que les anciens élèves des écoles mentionnées, bien qu'ils trouvent difficile de faire concurrence aux blancs pour obtenir de l'emploi, constatent néanmoins que l'éducation qu'on leur a donnée est d'un grand avantage dans leur lutte ordinaire pour la vie.

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 441; nombre d'enfants inscrits aux externats, 114; moyenne d'assiduité aux externats, 65; nombre inscrit à l'institut Coqualeetza, 117; nombre inscrit à la pension de la mission Squamish, 50; nombre inscrit à la pension Sechelt, 52; nombre inscrit à la pension de la mission Sainte-Marie, 77; nombre d'enfants qui suivent les cours de l'école industrielle de l'île Kuper, 4; nombre d'enfants sauvages qui fréquentent les écoles tenus par les blancs, 4.

M. Peter Byrne, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant sur le travail scolaire dans cette agence:—

Institut Coqualeetza.

Cette école est située dans la vallée de Chilliwack. Les enfants reçoivent une bonne instruction sous la tutelle du révérend G. H. Raley et de ses habiles assistants qui font tout en leur pouvoir pour initier les élèves à la civilisation.

Une ferme est reliée à cette école et les garçons étudient l'agriculture et la manière d'élever les animaux. On enseigne aux uns le jardinage, la culture des fruits, la menuiserie et la réparation des chaussures. On enseigne aux filles comment tenir une maison et elles font en cela d'excellents progrès. Quelques-unes font la coupe et la couture de leurs vêtements ainsi que des vêtements des autres élèves.

On a construit durant l'année dernière une bonne maison de bois mesurant 55 pieds de longueur par 27 de largeur et 20 pieds de hauteur. Les élèves se réunissent là pour assister aux conférences et, pendant les mauvais temps, se servent de la salle comme salle de récréation.

Le corps des cadets qui se compose de 50 membres et qui fut organisé à cette école, fait les exercices une fois par semaine. Cet enseignement est très fructueux car il apprend la discipline aux garçons et leur fait faire des exercices très hygiéniques.

Dans son rapport annuel, le principal, le révérend G. H. Raley, dit: "Nos élèves avancent rapidement dans leurs classes. Un certain nombre n'est qu'à ses débuts. Les élèves ont remporté un grand succès au concours pour les prix à l'exposition agricole et artistique de Chilliwack."

Pension de la mission Sainte-Marie.

Cette école est située à environ un mille à l'est de Mission-City et surplombe le fleuve Fraser et les voies ferrées du Pacifique-Canadien et du Nord-Canadien. Les garçons et les filles occupent des maisons isolées, ces maisons étant séparées d'environ 300 pieds. Le révérend J. Tavernier, O.M.I., successeur du révérend V. Rohr, de concert avec ses habiles assistants, donne aux élèves une bonne éducation.

Sur la grande ferme reliée à cette école, on enseigne aux garçons l'agriculture, la culture des fruits de même que le soin et l'élevage des bestiaux. On leur enseigne aussi la manière de se servir des instruments aratoires les plus modernes et à en prendre soin.

Les filles reçoivent une bonne instruction dans la manière de tenir une maison et on leur enseigne également à tailler leurs vêtements et à les réparer. Quelques-unes sont des couturières de premier ordre; elles ont remporté de nombreux prix aux expositions locales pour leurs travaux de fantaisie à l'aiguille.

Les élèves de cette école jouissent d'une bonne santé et accomplissent des progrès remarquables dans toutes les séries d'études autorisées par le ministère.

Dans son rapport annuel, le principal dit: "Le progrès a été satisfaisant dans tous les genres d'études. Je crois avoir raison de dire que nos anciens élèves sont plus soigneux et plus tenaces dans le travail et dans leurs principes que ceux qui sont dépourvus d'éducation."

Pension de la Mission Squamish.

Cette école est située dans la ville de Vancouver-Nord. La révérende Sœur Mary Amy, et ses aides compétentes, continuent à instruire les élèves dans l'enseignement autorisé par le ministère.

On enseigne aux garçons le jardinage et l'industrie laitière de même que le soin à donner aux vaches que l'on garde à l'institution et la manière de les traire. Les religieuses, qui s'occupent beaucoup de leurs élèves, leur enseignent comment tenir une maison.

Plusieurs des élèves de cette maison manifestent un talent remarquable pour la musique. Quelques-uns peuvent jouer deux ou trois instruments avec une facilité extraordinaire.

Dans son rapport annuel, la principale, la révérende Sœur Amy, dit: "Les enfants ont joui d'une bonne santé durant l'année dernière. La plupart des anciens élèves semblent prospérer."

Pension de Sechelt.

Cette école est située sur la réserve Sechelt près de la baie de Trail. Elle est sous la direction de la révérende Sœur Thérésine qui, avec d'habiles assistantes, procure l'enseignement aux élèves. Les élèves ont fait des progrès dans tous les genres d'études autorisées par le ministère.

On enseigne aux garçons le jardinage, la culture des fruits, le soin à donner aux animaux de l'institution. On leur enseigne aussi la menuiserie et la cordonnerie; quelques-uns d'entre eux peuvent réparer leurs propres chaussures et celles des autres élèves.

On enseigne aux filles tous les soins du ménage en plus de la manière de faire le beurre. La plupart des filles plus âgées coupent et cousent leurs propres vêtements et ceux des autres élèves.

Les sœurs visitent les maisons des sauvages et enseignent aux mères à prendre soin de leurs maisons et de leurs enfants, et il y a une grande amélioration sous le rapport de la propreté. En général, la santé des élèves est satisfaisante.

Dans son rapport annuel, la principale dit ce qui suit: "Tous les élèves ont réalisé des progrès notoires dans leurs études. Cette année, les enfants ont joui d'une santé excellente. La conduite des anciens élèves est recommandable".

Externat de Homalco.

Cette école est située dans la réserve Aup, près de l'anse de la Bute. Les parents des enfants sont obligés de s'éloigner de leur village, engagés qu'ils sont à diverses occupations, durant la plus grande partie de l'année. Pendant leur absence, les enfants habitent dans le bâtiment de l'école, les parents leur fournissent la nourriture et les vêtements nécessaires. Grâce à ce procédé, il y a toujours une bonne assistance moyenne.

M. J. Moreney est l'instituteur de cette école où sa femme en est la surveillante. Sous leur direction les élèves font de notables progrès. Madame Moreney visite tous les jours les maisons des sauvages et enseigne aux mères à tenir leurs maisons propres de même qu'à prendre soin de leurs enfants. Il y a une amélioration marquée dans l'apparence des habitations de ces sauvages, et les mères apprécient hautement la présence au milieu d'elles de cette surveillante, particulièrement lorsque les enfants sont malades.

L'étendue de terre propre à la culture dans cette réserve est très petite d'où il s'ensuit que les enfants ne reçoivent aucune leçon d'agriculture; mais on leur donne quelques notions de jardinage.

Externat de Sliammon.

Cette école est située dans la réserve de Sliammon, près du village. M. Basil Nicholson, qui avec sa femme et ses enfants habitent le second étage de la maison d'école, continue d'y faire du bon travail. Il enseigne aux élèves toutes les matières du cours d'étude autorisées par le ministère, et ces enfants progressent rapidement au point de vue de la civilisation.

Mme Nicholson, visite de temps en temps les maisons des sauvages dans la réserve et enseigne aux mères à tenir leurs maisons propres et à prendre soin de leurs enfants. Elle est toujours prête à répondre à leur appel lorsqu'elles sont malades et à leur rendre tous les secours dont elle est capable. On constate une amélioration marquée au point de vue de la propreté dans tout le village et la santé des sauvages est bonne.

Externat de Tsawassen.

Cette école n'a pas ouvert ses portes l'année dernière par suite de l'absence des parents et des enfants.

Externat de Skwah.

Cette école est située dans la réserve de Skwah et peut contenir quarante élèves. M. Grimshaw en est l'instituteur et demeure dans la réserve avec sa femme. Il fait un très bon travail parmi les enfants. Les parents portent un plus grand intérêt à l'éducation de leurs enfants à mesure que ceux-ci avancent dans leurs études et sont capables de lire les nouvelles et d'écrire des lettres pour leurs parents.

Au cours de l'an dernier, les sauvages ont clôturé le terrain de l'école, les matériaux étant fournis par le ministère. L'instituteur et les parents désirent faire planter au printemps des arbres fruitiers et des arbres d'ornementation; ils désirent aussi faire labourer une partie du terrain et le mettre en état de culture, afin que les élèves, sous la conduite de l'instituteur, puissent apprendre l'agriculture, le jardinage, et la culture des arbres fruitiers.

Externat de Katzie.

Cette école est située dans la réserve de Katzie, quartiers généraux de la bande de Katzie. M. J. F. Wilson, successeur de M. J. J. Murphy qui a démissionné pour s'enrôler dans les forces d'outre-mer, y fait un excellent travail.

Les élèves accomplissent de rapides progrès dans toutes les matières du cours d'études autorisées par le ministère et nous espérons que quelques-uns d'entre eux fréquenteront bientôt le lycée. Les parents s'intéressent vivement à l'éducation de leurs enfants et sont anxieux de les voir avancer dans leurs études aussi rapidement que les enfants blancs du voisinage.

Comme il n'y a pas d'école pour les sauvages dans la réserve de Langley, quatre enfants appartenant à cette tribu fréquentent l'école publique des environs. Ces élèves font de notables progrès et figurent favorablement avec les enfants blancs qui se trouvent dans les mêmes classes.

Observations générales.

Les sauvages commencent à recueillir les bénéfices de l'éducation dont les effets deviennent très appréciables dans les maisons des anciens élèves qui adoptent de plus en plus les us et coutumes des blancs. En général, les anciens élèves font montre d'une amélioration marquée dans l'administration de leurs fermes et dans le soin qu'ils prennent de leurs animaux, qui, dans bien des cas, peuvent rivaliser avec ceux de la moyenne des colons blancs.

AGENCE OKANAGAN.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école, 188; nombre inscrits aux externats, 31; assistance moyenne aux externats, 17; nombre fréquentant l'école industrielle de Coqualeetza, 5.

M. J. R. Brown, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant de l'enseignement dans cette agence:—

Externat d'Osoyoos.

Une école a été ouverte l'automne dernier dans la réserve d'Osoyoos. Elle est sous la direction de M. J. J. Norwood. Lors de l'ouverture de l'école, les enfants ne pouvaient dire un mot en anglais, mais maintenant ils font des progrès merveilleux.

Observations générales.

Un certain nombre d'enfants sauvages fréquentent les écoles des blancs à Larkin, au lac des Bois, et à Similkameen. Ces élèves assistent régulièrement à la classe et font des progrès très satisfaisants.

AGENCE DE LA REINE-CHARLOTTE.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école, 151; nombre inscrit aux externats, 121; assistance moyenne aux externats, 39; nombre fréquentant l'école industrielle de Coqualeetza, 42.

M. T. Deasy, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant de l'enseignement dans cette agence:—

Externat de Massett.

La maison d'école dans la réserve de Massett est un vaste bâtiment bien aéré et contenant deux salles de classe. M. Frank Trainor en est l'instituteur. Il est secondé par Mme Trainor lorsque l'assistance est très nombreuse. L'école est pourvue de pupitres simples et doubles et est en bon état.

Il y a eu une amélioration marquée dans la propreté des enfants. Les parents portent un grand intérêt à l'éducation. Les enfants font des progrès et sont anxieux d'apprendre l'anglais.

Externat de Skidegate.

Cette école est sous la direction de M. J. H. Young. Il y a eu une amélioration sensible dans l'assistance durant les mois d'hiver.

Observations générales.

Tous les sauvages font la pêche et ils emmènent leurs familles avec eux lorsqu'ils vont travailler dans les fabriques de conserves. A cause de cela, il n'y a pratiquement pas d'enfants qui fréquentent l'école à partir d'avril à novembre chaque année. Lorsque la fabrique de conserves de Naden-Harbour est ouverte, le professeur de l'école de Massett y demeure, et il ouvre l'école dans un des bâtiments de la fabrique de conserves. Je visite souvent les écoles et je constate que les enfants sont bien mis, propres et qu'ils sont désireux d'apprendre.

AGENCE DE STIKINE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 165; nombre d'élèves inscrits à l'externat, 16; moyenne de la fréquentation à l'externat, 7.

L'agent des sauvages, M. W. S. Simpson, fait rapport comme suit sur les questions d'enseignement dans cette agence:—

Externat du creek Telegraph.

M. W. T. Pake est l'instituteur de cette école et elle est fréquentée par les enfants des blancs et des sauvages. Les enfants qui sont assidus font des progrès. La plupart des sauvages de la bande du creek Telegraph parlent l'anglais. Tous s'habillent comme les blancs, et les enfants qui viennent à l'école sont proprement vêtus.

M. Pake a ensemencé quelques jardinets afin d'encourager les sauvages à s'occuper d'agriculture.

Externat de Tahltan.

On a fermé cette école au mois de juin dernier, à cause de la difficulté d'avoir une fréquentation assidue. L'ancien professeur, le révérend F. P. Thorman, est parti pour le front.

Observations générales.

Les anciens élèves témoignent de progrès sensibles dans l'art ménager et dans leur conduite générale. Somme toute, la tribu a fait de grands progrès.

AGENCE DU LAC STUART.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, 282; nombre d'élèves inscrits, 53; assistance moyenne, 23.

M. W. J. McAllan, l'agent des sauvages, fait rapport comme suit sur les questions d'enseignement dans cette agence:—

Externat du lac Stuart.

C'est la seule école fréquentée par des enfants sauvages dans cette agence. Le professeur, M. A. Okon Ockoniy, est aidé de sa femme qui sert de cuisinière aux enfants et aussi de surveillante. L'assiduité a été tout à fait satisfaisante, quelques-uns des élèves les plus ambitieux s'absentant rarement une journée. Les élèves reçoivent leur repas du midi. Les élèves vont bien dans l'orthographe, la lecture et l'écriture, mais leur progrès en arithmétique sont lents. M. Ockoniy donne des cours le soir durant l'hiver pour l'avantage des adultes. Mme Ockoniy donne des leçons de tricotage aux élèves plus âgées. On a défriché un terrain pour en faire un jardin le printemps dernier et on a récolté des légumes. M. Ockoniy s'efforce d'intéresser les sauvages à l'agriculture.

Observations générales.

On va remarquer davantage les effets bienfaisants de l'éducation chaque année à mesure que l'anglais remplacera le dialecte des sauvages. Tous les sauvages portent maintenant un grand intérêt à l'éducation de leurs enfants. Le révérend père Coccola, O.M.I., qui dirige l'école a droit de partager avec les professeurs le mérite pour les progrès faits par les élèves.

AGENCE DU LAC WILLIAMS.

Nombre d'élèves en âge d'aller à l'école, 159; nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle du lac Williams, 71.

M. I. Ogden, l'agent des sauvages, fait rapport comme suit sur les questions d'enseignement dans cette agence:—

Ecole industrielle du lac Williams.

Le révérend père Maillard, O.M.I., est le directeur de cette institution. Un personnel compétent de neuf professeurs l'assiste. On encourage les garçons à se livrer à l'agriculture et ils s'y intéressent beaucoup sous la direction du frère Collins. Les jardins sont très bien cultivés.

Le directeur dit dans son rapport annuel: "Les élèves ont porté beaucoup d'intérêt aux matières enseignées dans la classe au cours de l'année dernière. Les garçons apprennent la charpenterie et la cordonnerie à part la culture. Les filles apprennent le tricotage, la couture et les sciences domestiques. Nos anciens élèves font honneur à l'école."

Observations générales.

Les anciens élèves commencent à réaliser les bienfaits de l'éducation, vu que la connaissance de l'agriculture leur est d'un grand secours lorsqu'ils s'y livrent pour leur propre compte.

Tommy Wycott, un ancien élève, aidé de son beau-père a gagné le prix pour la ferme la mieux tenue dans cette agence. Les anciens élèves s'habillent bien et s'intéressent à leurs anciennes études. Les anciennes élèves font de bonnes ménagères. Elles sont supérieures, au point de vue moral, à celles qui n'ont pas reçu d'éducation.

YUKON.

Nombre d'élèves inscrits aux externats, 116; nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Carcross, 36.

Le révérend John Hawksley, le surintendant des sauvages fait rapport comme suit sur les questions d'éducation au Yukon:—

Pensionnat de Carcross.

On a visité cette école deux fois pendant l'année. Il me fait plaisir de dire que tous les élèves ont fait de très bons progrès. Les réponses immédiates et correctes données par les élèves pendant les examens indiquent que leurs études sont complètes. Tous les élèves ont répondu aux questions posées d'une manière démontrant qu'ils étaient familiers avec les sujets. Le directeur s'est donné beaucoup de mal pour ses élèves et il a obtenu de bons résultats. J'ai vu les filles à l'ouvrage dans la buanderie, la chambre de couture, et dans la cuisine sous la surveillance d'un des professeurs. L'ouvrage qu'elles accomplissaient était bien fait et exécuté paisiblement. Le pain cuit par les élèves était léger et appétissant. La propreté est le trait caractéristique de l'école dans toutes les divisions. Dans l'atelier, les garçons réparaient les chaussures, faisaient la composition pour le journal de l'école, *Northern Lights,* fabriquaient des boîtes pour des élèves qui quittaient l'école et aidaient au gérant à construire une embarcation à essence afin de transporter les marchandises du chemin de fer à l'école de l'autre côté du lac. Cette embarcation nous a rendu de grands services. Les travaux du dehors, tels que la fenaison, les travaux des jardins, et le soin des bestiaux ont été accomplis intelligemment. Les récoltes paraissaient très bonnes et elles ont été les meilleures depuis l'établissement de l'école.

La santé des élèves a été très bonne. Ada Roberts, jeune fille de la bande Moosehide, est morte à l'hôpital de Whitehorse; c'est le premier décès en trois ans. Le personnel prend bien soin de garder les élèves en bonne santé. Les exercices de gymnastique décrits dans le manuel publié par le ministère ont été bien exécutés montrant qu'on les pratiquait bien et souvent.

L'exercice en cas d'incendie est très bien pratiqué. On a fait un essai lorsque les élèves étaient endormis à 10 heures du soir. Ils ont évacué l'école en un peu moins de trois minutes et cela sans confusion. On enseigne aux élèves à ramasser leurs vêtements et à s'envelopper dans une couverture. Sur examen, j'ai constaté que chaque enfant avait ses vêtements dans ses bras et qu'il était enveloppé dans une couverture. Tout ceci a été accompli dans le temps précité. Le personnel ignorait que j'avais l'intention de sonner l'avertisseur d'incendie.

Le personnel mérite des éloges pour la manière excellente dont l'école est dirigée. La discipline est remarquable.

Whitehorse.

L'externat des sauvages ici a été fermé au cours de l'année dernière par suite de circonstances diverses. Dans la première partie de l'année, les sauvages faisaient la chasse dans les montagnes. Ils se sont trouvés dans la gêne par suite de la diminution dans le prix des fourrures, et ils ont été obligés de continuer à faire la chasse vu qu'ils manquaient de l'argent nécessaire pour subvenir à leurs propres besoins dans le village.

Le professeur, le révérend W. G. Blackwell, a été absent pendant six mois en voyage d'affaires et de plaisir. Le départ des sauvages dans leur nouvelle réserve a dérangé les choses quelque peu, de sorte qu'il a été impossible de rassembler les enfants pour leur faire l'école. Il est probable qu'on va construire une nouvelle école dans la réserve dans un avenir rapproché. Dans l'intervalle, la classe aura lieu dans l'édifice actuel chaque fois que les élèves se présenteront.

Lac Teslin et débarcadère Champagne.

Les missions à ces endroits ont été vacantes durant l'année, les autorités scolaires n'ayant pu se procurer quelqu'un pour les desservir. L'évêque du Yukon me donne à comprendre qu'il est en négociation avec un professeur pour Champagne afin d'y faire l'école, mais les arrangements ne sont pas définitifs actuellement. Les écoles à ces deux endroits rendaient de grands services et il est regrettable qu'elles soient maintenant fermées.

Petit-Saumon.

Le révérend C. Swanson a dirigé l'école ici chaque fois que les sauvages étaient au village et il a obtenu de bons résultats. Les élèves sont intelligents et désireux de s'instruire, et ils font voir des échantillons de leur travail avec une grande fierté. Tous sont dans le cours élémentaire, et les progrès sont plutôt lents pour la raison bien simple que les élèves sont souvent absents et qu'ils ne peuvent pas fréquenter l'école régulièrement. Si on tient compte de leur assistance irrégulière aux cours, on peut dire que le professeur a bien rempli ses fonctions. La classe est propre et bien tenue, bien aérée, et joliment meublée. La propriété du gouvernement est bien entretenue et elle est en bonne condition.

Selkirk.

Au mois de juillet dernier, le révérend C. C. Brett a été transféré de Teslin à cet endroit. A son arrivée, il a immédiatement ouvert l'externat, qui a été assez fréquenté par les sauvages lorsqu'ils étaient au village. Les écoliers ont fait de très grands progrès. Je regrette d'avoir à dire que par suite de la santé de sa femme il a été obligé de démissionner et de partir pour un climat plus clément, alors l'école est fermée pour le présent. Les autorités ecclésiastiques prennent des mesures pour qu'un des anciens élèves du pensionnat sauvage de Carcross aille à Selkirk pour donner l'enseignement à l'externat. James Wood est âgé d'environ 19 ans, et c'était un des élèves les plus brillants à l'école de Carcross. Il a donné un peu d'enseignement à l'école de Moosehide où il a montré des aptitudes pour ce travail, d'où sa nomination à Selkirk. On espère que l'expérience va réussir. Les fournitures scolaires sont en bon état et on en prend bien soin. La classe est propre et bien tenue.

Peau-d'Orignal.

Je visite souvent cette école située à trois milles de Dawson. Les élèves suivent les cours assez régulièrement, et bien que les progrès soient assez lents, il y a une amélioration sensible depuis mon dernier rapport. Quelques élèves lisent et écrivent assez bien et ont quelque connaissance de l'arithmétique élémentaire. L'assistance varie quelque peu parce que quelquefois les enfants suivent leurs parents qui font la chasse. Les classes ont eu lieu continuellement durant toute l'année. Pendant l'absence de l'instituteur régulier, le révérend B. Totty, en voyage de missions, on a engagé un professeur temporaire. M. J. Whitehouse a enseigné une fois et M. James Wood une autre fois, tous deux se sont montrés compétents. J'ai visité l'école pendant ces deux périodes et j'ai vu les professeurs à l'ouvrage. La classe est propre et bien tenue. Les élèves étaient propres et la discipline était très bonne. Les fournitures scolaires sont en bon état et on en prend bien soin.

Quarante-milles.

M. A. C. Field a enseigné à quatre élèves sauvages à l'externat, qui est une école mixte pour les sauvages et pour les blancs. Il fait rapport que les sauvages ont fait de grands progrès. Je n'ai pas encore eu l'occasion d'examiner les élèves sauvages, mais je m'attends à visiter l'endroit sous peu, après quoi j'enverrai un autre rapport.

Rampart House.

Le ministre sauvage d'ici, le révérend Amos Njootli, enseigne à l'externat. Toutes les études se font dans la langue des sauvages, vu que le ministre lui-même parle très peu l'anglais. La plupart des sauvages lisent et écrivent dans leur propre langue. Ce dont on a besoin ici c'est un professeur pour faire la classe en anglais. On espère que l'église anglicane qui dirige la mission pourra y pourvoir.

Observations générales.

Je peux dire que les études à l'externat ont été faites durant l'année au milieu de bien des difficultés. Je crois qu'on peut dire justement qu'on a fait pour le mieux dans des circonstances que personne ne pouvait contrôler. Les conditions en ce qui concerne les sauvages s'améliorent. Les fourrures se vendent maintenant à de plus hauts prix, et nous espérons que l'assistance ira grandissant aux externats au cours de l'année prochaine.

On espère que les renseignements transmis dans le rapport précédent seront utiles à ceux qui s'intéressent à l'éducation des sauvages et qu'il peut être utile comme procès-verbal des progrès accomplis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

MARTIN BENSON,
Pour le surintendant de l'éducation des sauvages.

RAPPORT DE. A. J. BOYD, INSPECTEUR DES ECOLES DES SAUVAGES DANS LA PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

ÉCOLES.

Le nombre des écoles actuellement sous ma surveillance, qui est temporaire, est de vingt-huit, y compris celles de Halfway-River, de Beaumont et de Black-Lands, qui sont à proprement parler des écoles pour les enfants blancs fréquentées par les enfants sauvages. La première mentionnée est dans la Nouvelle-Ecosse, les deux autres sont dans le Nouveau-Brunswick.

INSPECTION.

Il est de mon devoir de faire une inspection périodique des écoles dans la Nouvelle-Ecosse et dans les autres provinces maritimes, comme l'occasion se présente. J'ai donc profité promptement de l'occasion, qui s'est offerte en janvier, dernier, de visiter les écoles de Tobique et d'Edmundston, dans le Nouveau-Brunswick; je les ai trouvées entre les mains d'instituteurs compétents, et en conséquence elles font des progrès satisfaisants.

J'ai fait l'inspection de toutes les écoles dans la Nouvelle-Ecosse depuis le commencement de l'année scolaire, à l'exception de l'école de New-Germany, que j'ai dû omettre à cause du très mauvais temps qui a causé une suspension de la circulation des voies ferrées pendant quelque temps dans certains districts de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse.

ÉDIFICES.

Toutes les maisons des sauvages, dans la Nouvelle-Ecosse, sont en bon état, excepté celles sur la réserve Shubenacadie. Les autres bâtiments, connexes aux maisons d'écoles, sont aussi, pour la plupart, en bon état. Les salles de classe, règle générale, sont maintenues on ne peut plus propres, et sont bien aérées, ce qui indique que les

conditions hygiéniques sont appréciées à leur valeur. Ces remarques s'appliquent aussi, d'une façon générale, aux édifices des écoles dans le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard.

ASSISTANCE.

Pour parler plus spécialement de la Nouvelle-Ecosse, une épidémie de rougeole qui a visité dernièrement plusieurs districts de la province, et dont les réserves indiennes étaient loin d'être exemptes, a dérangé assez sérieusement l'assistance aux écoles des sauvages, tout comme dans le cas des écoles pour les enfants de notre race. Une considération importante qui produit un effet nuisible sur l'assistance des élèves chaque année est l'impossibilité pour les parents de familles nombreuses de fournir des vêtements confortables à leurs enfants, et en conséquence un grand nombre des plus jeunes sont empêchés d'assister à l'école durant les mois d'hiver. Toutefois, d'après les chiffres recueillis lors de mon tour d'inspection, je trouve que le nombre d'élèves inscrits jusqu'à la fin de l'année financière était d'à peu près 250, avec une assistance moyenne d'environ 145, soit 56 pour 100, ce qui semble très bien dans les circonstances.

PROGRÈS.

Dans la plupart des écoles que j'ai inspectées le progrès était évident et satisfaisant—spécialement dans certains cas—et, règle générale, elles comparent favorablement, quant à cela, avec les autres écoles communes du pays. La bonne discipline et la politesse des élèves étaient agréables à voir et faisaient preuve de l'éducation soignée donnée par les instituteurs.

INSTITUTEURS.

Sous cette rubrique je dois répéter ce que j'ai déclaré dans mes rapports précédents, que les instituteurs employés par le département sont bien qualifiés pour remplir les devoirs dont on attend d'eux un accomplissement fidèle. Il y en a peut-être deux parmi le nombre qui ne manifestent pas autant d'énergie qu'ils le pourraient, mais à toute règle, quelque générale qu'elle soit, il y a inévitablement des exceptions.

RAPPORT DU RÉV. JOHN J. RYAN, SURINTENDANT DES ÉCOLES INDIENNES DANS LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Ce district comprend maintenant onze écoles, situées comme suit: Burnt-Church, Terre-à-l'Anguille et Côte-Rouge, dans le comté de Northumberland; Rivière-à-l'Anguille, dans le comté de Restigouche; Grande-Anse, dans le comté de Kent; Oromocto, dans le comté de Sunbury; Ste-Marie et Kingsclear, dans le comté de York; Woodstock, dans le comté de Carleton; Tobique, dans le comté de Victoria; et Edmundston, dans le comté de Madawaska.

Ecole de Rivière-à-l'Anguille.

Le 15 septembre, accompagné de Mme J. Morrissey, épouse du ministre des Travaux publics pour le Nouveau-Brunswick, et de Mme M. A. Ryan, j'ai fait une visite officielle à cette école. Dix-huit élèves étaient présents, et l'assistance moyenne depuis l'ouverture de l'année scolaire était de dix-huit. J'ai questionné les élèves sur tous les sujets d'étude et je suis heureux de dire qu'ils ont très bien répondu et ont fait une impression très favorable sur les visiteurs. Tous les enfants étaient vêtus proprement et confortablement, et ils étaient tous très obéissants.

L'institutrice, Mlle M. Leblanc, a fait un travail excellent depuis qu'elle a pris la direction de cette école. L'édifice est confortable et les enfants ont tout l'espace qu'il faut pour jouer. Cette école accuse du progrès et dans peu de temps elle devrait être une des meilleures dans le district.

Ecole de Terrain-à-l'Anguille.

Le 20 septembre, accompagné du rév. P. Dixon, j'ai visité l'école où j'ai trouvé dix-neuf élèves. A ma demande le Père Dixon a questionné les élèves et constata avec plaisir l'instruction des plus âgés. Les enfants acquièrent une meilleure connaissance de l'anglais. Un bon ordre s'est maintenu pendant notre visite et les enfants étaient propres et bien vêtus.

Mlle Isaacs, l'institutrice, est une jeune fille intelligente et capable qui a l'ambition du succès. La maison d'école est en bon état. Un logis pour l'institutrice a été construit dernièrement.

Ecole de l'Eglise-Brûlée.

Accompagné du rév. P. Murdock, j'ai visité cette école le 20 septembre. Seize élèves étaient présents. Je les ai questionnés, mais comme un nombre des plus vieux élèves étaient absents l'examen n'était pas aussi satisfaisant qu'il l'aurait été autrement.

L'institutrice, Mlle H. Keating, semble vouloir faire tout son possible pour le bien-être de ses élèves. La maison d'école est en excellent état. Un magnifique terrain de jeu est contigu à l'école. Mlle Keating a fait preuve d'un bon esprit d'entreprise en encourageant les élèves à cultiver un jardin autour de l'école. Les enfants ont travaillé fort pour en faire un succès.

Ecole de Côte-Rouge.

Cette école fut inspectée le 21 septembre lorsqu'il s'y trouvait treize élèves. Comme cette école ne fait que s'ouvrir on peut dire très peu sur le travail des enfants, car les élèves sont seulement dans le premier et le deuxième cours. Les parents donnent très peu d'attention à leurs enfants, mais il est à espérer qu'avec l'éducation soignée donnée par l'institutrice leur tenue s'améliorera.

Mlle E. Cormier, l'institutrice, n'a pas de diplôme, mais je lui souhaite du succès. Cette école se fait dans une chambre louée.

Ecole de Tobique.

Cette école fut visitée le 6 octobre; j'y ai trouvé vingt et un élèves. L'assistance moyenne depuis l'ouverture de l'année scolaire était de vingt-deux. Vers ce temps de l'année l'assistance diminue quelque peu, car un nombre des enfants travaillent dans les champs de pommes de terre. On a remarqué qu'il s'est fait beaucoup de progrès, spécialement dans la lecture, l'épellation et la géographie. La discipline était bien maintenue et la propreté des enfants était aussi remarquable que de coutume.

Mlle McGrand, qui enseigne ici depuis plusieurs années, est une institutrice capable, laborieuse et dévouée, admirablement bien qualifiée pour enseigner dans une école indienne, étant douée de patience et de persévérance. La maison d'école et les dépendances sont en bon état, et les élèves ont d'amples terrains pour prendre leurs ébat.

Ecole d'Oromocto.

Accompagné du Père Cormier j'ai inspecté cette école le 14 octobre. Il s'y trouvait onze élèves, sur douze inscrits, et l'assistance moyenne depuis l'ouverture de l'année était de dix. Les élèves ont très bien répondu à mes questions. Dans la lecture il s'est fait une amélioration qui fait plaisir. Cette amélioration est due à la persévérance de l'institutrice. Dans l'épellation, l'arithmétique, le dessin et la géographie, les élèves étaient brillants. La discipline est bien maintenue et les enfants, en général, étaient propres et bien vêtus.

Mlle B. McCaffrey est une institutrice qualifiée, elle est à la tête de cette école depuis son ouverture. Elle est dévouée et consciencieuse. A cause de l'indifférence des parents il faut exercer une surveillance constante des enfants. Les mœurs et le caractère des enfants se sont beaucoup améliorés, et il se fait du bon travail. Un magnifique terrain de jeu est contigu à l'école.

Ecole de Kingsclear.

Le 15 octobre j'ai visité cette école et j'ai questionné les dix-huit élèves qui étaient présents. L'assistance moyenne depuis le commencement de l'année était de dix-neuf, ce qui est très bien. Les élèves, tant dans le cours primaire que dans le cours avancé, ont fait de bons progrès. J'ai trouvé les fillettes, spécialement, très avancées dans l'arithmétique, la géographie, l'épellation et la lecture. La discipline était bonne et la conduite des enfants mérite une mention spéciale. Ils étaient vêtus d'une façon propre et confortable.

L'institutrice, Mlle Florence O'Brien, est une jeune fille très brillante et très intelligente; elle a un certificat supérieur d'enseignement élémentaire. Son enthousiasme aiguillonne l'esprit plus lourd des enfants sauvages et j'ai l'espoir que les progrès, évidents à cette heure, continueront. La maison d'école, un édifice tout neuf et moderne, est ensoleillée et gaie. Les enfants ont d'amples terrains pour prendre leurs ébats.

Ecole de Grande-Anse.

Accompagné du Père McLaughlin, j'ai visité cette école le 14 novembre; j'y ai trouvé treize élèves. A cause de l'indifférence des parents l'assistance à cette école n'est pas satisfaisante.

L'institutrice, Mlle McLaughlin, fait tout son possible dans l'intérêt des élèves, mais jusqu'à présent ses efforts ont été futiles. La maison d'école est plutôt vieille. Il y a un bon terrain de jeu.

Ecole d'Edmundston.

En compagnie du Père Conway, j'ai visité cette école le 14 décembre. Il était présent douze élèves sur treize inscrits. J'ai été heureux de constater le progrès qui s'est fait dans cette école depuis ma dernière visite. Les enfants, à peu d'exceptions près, ont fait très bien dans la lecture, l'arithmétique et la géographie. La discipline est respectée; la tenue et l'apparence des élèves peuvent être comparées favorablement à celles des enfants dans les autres écoles de ce district.

L'institutrice, Mlle M. Michaud, est dévouée, compétente et persévérante; elle semble très attachée à son travail et donne un soin individuel à chaque élève. La maison d'école, récemment occupée, est un édifice convenable pour la classe. La salle de classe est bien aérée et chauffée. Le terrain de jeu est excellent.

Ecole Sainte-Marie.

J'ai visité cette école le 9 mars; étaient présent vingt élèves sur vingt-trois inscrits. L'examen des enfants a donné des résultats très satisfaisants. Les plus âgés des élèves étaient spécialement habiles dans l'arithmétique, surtout dans le calcul mental. La discipline est bonne; les élèves ont une très bonne tenue et sont vêtus de façon propre et confortable.

L'institutrice, Mlle Mary Hughes, est tout à fait compétente et se donne énergiquement et consciencieusement à son travail. Elle a inculqué aux élèves l'amour du travail et l'école accuse des progrès tous les jours. La maison d'école est neuve et moderne. Bon terrain de jeu.

Ecole de Woodstock.

J'ai visité cette école le 13 mars; étaient présents sept élèves sur onze inscrits. Les élèves ont bien subi l'examen en lecture, épellation et arithmétique. La discipline était très bonne, et les élèves avaient une bonne tenue.

L'institutrice, Mlle Geneviève Brophy, est très dévouée et très appliquée dans l'accomplissement de ses devoirs. Il est difficile d'administrer cette école, car les parents des enfants n'avancent pas comme ils devraient. La maison d'école est moderne, avec une salle de classe grande et bien aérée. Un grand terrain de jeu est contigu à l'école.

Collège Saint-Joseph.

Deux garçons sauvages, Pierre Tremblay et Gabriel Perley font leurs études dans ce collège; et il est agréable de noter que tous deux font du progrès. L'aîné, Pierre Tremblay, a fait des progrès particuliers dans la composition anglaise. Aux examens de Noël les deux élèves ont obtenu une moyenne de 86 pour 100.

Observations générales.

Dans pratiquement toutes les écoles la couture et le tricotage font partie du cours pour les fillettes. Ces emplois utiles sont enseignés pendant quelques heures chaque semaine. Il est agréable de constater non seulement l'intérêt que prend l'institutrice dans ce travail, mais aussi le plaisir qu'y montrent les élèves, et l'amélioration notable qui se fait d'année en année. L'on confectionne des jupes, des tabliers et des blouses, tandis que l'on tricote des tuques, des chandails, des bas et des mitaines.

Des exercices de gymnastique font partie du cours, selon la prescription du département. Ces exercices diminuent chez les enfants leur tendance naturelle à la paresse, et d'ailleurs fait beaucoup pour leur santé physique. De petites conférences sur la santé et l'hygiène, sont données par les institutrices, en un langage compréhensible aux enfants; à l'occasion les institutrices donnent des conseils d'hygiène aux parents.

En terminant je puis dire que le département a un corps d'institutrices dévouées et appliquées qui toujours, dans la saison de repos comme durant l'année scolaire, travaillent pour l'avancement des enfants confiés à leurs soins. Durant l'année dernière leur travail a été couronné de succès.

RAPPORT DE JOHN R. BUNN, INSPECTEUR DES AGENCES ET DES RÉSERVES DES SAUVAGES SUR LES ÉCOLES DE SAUVAGES DE L'INSPECTORAT DE WINNIPEG.

Pensionnat de Norway House.

Ce pensionnat est sous les auspices de l'église méthodiste du Canada. Le principal est le rév. J. A. Lousley. J'ai visité cette école au mois de septembre 1915, alors que j'ai fait une inspection complète des lieux et des travaux qui y sont faits.

L'édifice qui sert pour les travaux de l'école est neuf et en bonne condition et l'accommodation y est suffisante pour les besoins présents de l'école. L'équipement est moderne. Le pensionnat est éclairé à l'électricité, chauffé à la vapeur, ayant un bon système de ventilation et construit dans un endroit superbe. Il y a des terrains d'une vaste étendue pour les récréations des élèves.

L'assistance est à peu près tout ce que l'école peut contenir et s'élève à quatre-vingt-neuf pensionnaires, dont 53 garçons et 36 filles. Au moment de ma visite j'ai trouvé les élèves intelligents et jouissant d'une assez bonne santé.

J'ai constaté qu'ils faisaient des progrès sensibles dans leurs études et les autres exercices. En plus de leurs travaux de classe, on enseigne aux garçons, d'après une méthode systématique, à s'occuper de tous les petits travaux qui se font autour des maisons bien tenues, la charpenterie, le jardinage, et à avoir des habitudes d'activité; on leur enseigne aussi des manières de politesse et de respect à l'égard du personnel ainsi que dans leurs rapports entre eux. Les filles apprennent la couture unie et de fantaisie, le raccommodage, le reprisage, le tricotage, la cuisine, le blanchissage et les travaux du ménage en général. On leur fait prendre aussi des habitudes de propreté et on leur enseigne les règles élémentaires de la science de l'hygiène.

Cet établissement a produit chez moi une impression favorable, et lorsque le travail de s'installer dans leur nouvelle bâtisse sera terminé il y a lieu d'espérer beaucoup de succès dans leurs travaux.

Pensionnat de Fort-Alexandre.

Ce pensionnat est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. Les travaux sont sous la surveillance du principal adjoint, le rév. Père Jellin; le principal, le rév. Père Bousquet, est à combattre sous le drapeau français depuis le commencement de la guerre européenne. Le rév. Père Jellin a un personnel compétent pour l'assister.

J'ai visité ce pensionnat le 8 juin 1915, examiné les lieux, fait l'inspection des bâtiments et j'ai tout trouvé dans un état parfait. Les arrangements pour l'accommodation et le confort du personnel et des élèves étaient complets. J'ai trouvé les élèves dont le nombre, garçons et filles, était d'environ soixante et un, intelligents, pleins de santé et de contentement. Ils font aussi beaucoup de progrès dans leur travail de classe.

La ferme et le jardin qui font aussi partie des travaux accomplis à cette école sont sous l'habile direction du fermier et de son aide qui sont deux employés intelligents. On y donne à un bon nombre de garçons certains travaux à faire, ce qui leur procure un enseignement pratique en culture et jardinage, dans les soins à donner aux chevaux, aux animaux, cochons et volailles, et dans la manière de traire les vaches. Les filles reçoivent aussi un enseignement pratique dans la couture unie et de fantaisie, le blanchissage, et l'art ménager, le tricotage et le raccommodage.

La direction et l'administration de l'établissement sont excellentes dans toutes les branches de l'enseignement, ce qui fait honneur au personnel.

Externat de Nelson-House (méthodiste).

Il n'y a pas de maison d'école à cet endroit. Le travail est confié à M. W. E. Hutty, un homme actif qui porte beaucoup d'intérêt à son ouvrage et désire réussir. Les sauvages qui font partie de la bande de cet endroit sont bons. Le nombre des enfants en âge d'aller à l'école est passablement élevé, mais pour la plus grande partie de l'année ces groupes sont nomades et dispersés, de sorte qu'il y a toujours beaucoup de difficulté à les rassembler pour le travail de classe. La perspective d'avoir une nouvelle maison d'école située dans un endroit central aidera au travail. J'ai vu les cahiers d'ouvrage dont on se servait tous les jours, et l'écriture et l'épellation étaient passables, et j'ai constaté un peu de progrès.

Externat du Lac-la-Croix (méthodiste).

Cette école a été visitée le 16 août 1915. Le nombre d'élèves inscrits à cette date était de quatorze, l'assistance, 7. Ce chiffre est faible, parce que les sauvages n'étaient pas revenus en permanence de leur séjour d'été sur les bords du lac. Une épidémie locale a aussi produit son effet sur l'assiduité des élèves. M. John Hargreaves, l'instituteur, est bien qualifié et s'intéresse à son travail. On faisait la classe dans une salle louée à cette fin et les élèves y étaient bien. Le travail a été très élémentaire, mais l'écriture et l'épellation dans les cahiers de tous les jours étaient assez bien faites. L'équipement est au complet et en bon état.

Externat de Norway-House (méthodiste).

La visite de cette école a été faite le 17 septembre 1915. Il y avait vingt-sept élèves d'inscrits, et dix-sept étaient présents le jour de l'inspection. Les épreuves d'examen ont démontré que le travail y était de nature élémentaire. Bonne était la lecture, passable l'épellation, propre et soignée l'écriture. Dans l'arithmétique, les chiffres et les problèmes simples, on a constaté que les élèves se livraient à leur tra-

vail avec intelligence. On y fait régulièrement les exercices de gymnastique et les enfants semblent passablement habiles dans cette branche. Ils ont très bien rendu le chant national. Mlle de Wolff, l'institutrice, obtient beaucoup de succès avec les enfants sauvages vu sa patience et sa bonté, ce qui fait qu'elle gagne l'affection et le respect des élèves et réussit plus facilement à attirer leur attention sur les sujets qu'elle désire leur enseigner. Le bâtiment de l'école était en bonne condition. L'équipement est au complet et en bon état.

Externat de la Rivière-du-Peuplier (méthodiste).

Cette école n'avait pas été ouverte pour quelques temps. J'en ai fait la visite au mois de juin 1915. Elle avait été fermée à cause de l'apathie des sauvages. Le nouveau conseiller, Miles Michel, est un homme actif et énergique et son désir est d'améliorer l'état de choses actuel. Il a voulu un instituteur et il en a eu un nouveau qui a commencé à enseigner en août 1915. Les rapports sont encourageants, et la bande porte plus d'intérêt à cette école. Le bâtiment était dans une condition de propreté et d'entretien satisfaisants. L'équipement était au complet et en bon état.

Externat de la Rivière-Barens (méthodiste).

J'ai visité cette école le 22 juin 1915. A ce moment les classes n'étaient pas réunies. J'ai examiné les cahiers de devoir de tous les jours des élèves et j'ai trouvé l'écriture et l'épellation faites proprement et avec soin, et les problèmes simples d'arithmétique étaient passablement réussis. J'ai trouvé le bâtiment de l'école propre, bien tenu, et d'un entretien soigné. L'équipement était au complet et en bon état. Le révérend J. H. Lowes a été l'instituteur en charge pendant la dernière année.

Externat de Veine-du-Sang (méthodiste).

J'ai fait la visite de cette école le 19 juin. Les élèves avaient été renvoyés pour les vacances d'été. L'école, qui est faite en billes avec une couverture en bardeaux, était assez bien entretenue, propre et en bon état. L'équipement était au complet et en bon état. L'instituteur est John Everett, sauvage instruit. Il est bon et patient avec ses élèves et fait un assez bon travail. Les cahiers d'exercice et de brouillon des élèves nous font voir une écriture propre et une épellation passable.

Externat du Lac-de-L'Orignal (méthodiste).

Cette école est une école d'été. Je l'ai visitée le 8 juillet 1915. Le mobilier est grossier, ayant été construit sur les lieux par l'instituteur, Elijah Sinclair, un ancien élève de l'école industrielle de Brandon. Les sièges sont confortables. Le travail de la classe est très élémentaire, l'assistance est bonne et les élèves s'intéressent à leur travail. Les résultats sont très encourageants, et font honneur au professeur qui est bon et patient avec ses élèves. On réunit les classes dans une construction en billes qui est commode, confortable et tenue dans un grand état de propreté. L'équipement était incomplet mais en bon état. La classe est bien éclairée et la ventilation y est bonne.

Externat de Oxford-House (méthodiste).

L'année dernière, au cours de mes visites, je ne me suis pas rendu jusqu'à cet endroit. L'instituteur rapporte qu'il ne s'y est pas fait beaucoup de progrès, à cause des habitudes presque entièrement nomades de la bande. Ces sauvages vivent de chasse et de pêche, et afin de bien gagner leur vie il leur faut se disperser et voyager beaucoup.

Externat du Lac-la-Croix (catholique romain).

J'ai visité cette école le 17 août 1915. Elle était conduite dans des conditions d'un caractère plutôt peu stable. Le 20 juin 1915 l'école cessa d'être un externat, parce que l'on s'attendait que la nouvelle construction pour l'école serait assez avancée pour nous permettre de l'habiter au moins partiellement. A l'époque de ma visite l'école était encore conduite moitié externat et moitié pensionnat. Le nombre des élèves pensionnaires était de treize garçons et douze filles; des externes, il y avait huit garçons et sept filles. Les pensionnaires étaient propres et bien vêtus, et semblaient être en bonne santé et bien nourris. J'ai examiné les cahiers quotidiens d'ouvrage et j'ai trouvé l'écriture et l'épellation passables, ainsi que les travaux des problèmes simples de l'arithmétique. On enseigne aux filles la couture, le tricotage et les travaux de l'art ménager dans toutes les branches. On fait contracter aux garçons des habitudes d'activité qui devront leur être utiles quand ils s'établiront et commenceront à gagner leur vie. Les bâtiments destinés à l'accommodation du personnel et des élèves sont convenables et confortables. L'équipement et les fournitures pour les travaux de la classe étaient au complet et tenus en bon état.

Externat de St-Pierre-Nord (anglican).

J'ai visité cette école le 4 mars 1915. Le nombre d'élèves inscrits était de vingt-six, et il y en avait neuf de présents le jour de ma visite. Les épreuves d'examen ont donné les résultats suivants: j'ai constaté que les élèves lisaient et épellaient bien, leurs cahiers étaient bien tenus et propres, et l'écriture bonne. L'arithmétique élémentaire était passable. L'instituteur est Peter Harper, un membre de la bande Saint-Pierre. Il est sérieux et attentif, patient et bon envers ses élèves et les fait avancer assez bien. Cette école est construite en billes avec une couverture en bardeaux et des murs plâtrés. Elle est bien éclairée, confortable et chaude. Les fournitures de l'école étaient au complet et en bon état.

Externat de Norway-House (anglican).

J'ai visité cette école le 16 septembre 1915. Le nombre d'élèves inscrits étaient de vingt-deux et l'assistance, sept. L'assiduité varie pendant l'été. L'ouvrage est élémentaire. La lecture et l'épellation, passable; l'écriture, bonne. L'arithmétique élémentaire est enseignée avec assez de succès. Mme Marshall, l'institutrice possède un certificat de deuxième classe de la province d'Ontario. Elle a enseigné à Toronto pendant douze ans. La classe se rassemble dans la maison occupée par le rév. M. Marshall, le missionnaire anglican résidant. Elle est confortable et grande, et l'équipement et les fournitures de classe sont suffisants et en bon état.

Externat des Grands-Rapides (anglican).

J'ai visité cette école le 28 juin 1915. Les classes étaient renvoyées pour les vacances d'été. J'ai examiné les cahiers d'exercice et de brouillon à l'usage quotidien des élèves, et j'ai constaté par cet examen qu'on y travaillait avec une application sérieuse. L'écriture et l'épellation étaient passables, et les calculs d'arithmétique élémentaire très bien faits. L'instituteur était Nathan Settee, un sauvage instruit. Il fait très bien son travail. Il est patient et bon envers ses élèves et il tient une bonne discipline. Le bâtiment était en bon état et bien entretenu. Le terrain avait été nettoyé et embelli, ce qui donne aux enfants la chance de prendre des récréations. Le nouveau chef est énergique et il aide à l'école. Les fournitures et l'équipement étaient au complet et tenus en bon état.

Externat de Fort-Alexandre (anglican).

J'ai visité cette école le 11 juin 1915. Les classes n'étaient pas ouvertes à ce moment-là, les élèves n'étaient pas encore de retour de leur congé à l'occasion de la paie des rentes. J'ai examiné les lieux ainsi que le bâtiment et j'ai trouvé ce dernier en bon état, propre et bien entretenu. Les fournitures et l'équipement étaient au complet. J'ai vu les cahiers-brouillon et de devoir à l'usage des élèves. L'écriture et l'épellation étaient passables, et les problèmes simples d'arithmétique élémentaire étaient assez bien faits. L'instituteur est le révérend M. C. H. Fryer. Il est bon et patient avec les enfants et il possède la confiance des élèves et des parents.

Externat de la Rivière-Noire (anglican).

Ma visite à cette école s'est faite le 9 juin 1915. On y faisait la classe et j'ai examiné l'école avec un soin particulier, vu que ce jour était un jour de congé à cause de la paie des rentes. J'ai trouvé le bâtiment propre et bien entretenu. L'équipement et les fournitures de l'école étaient au complet et en bon état. L'instituteur, George Slater, fait bien son travail, et sous sa direction l'école fait des progrès. J'ai examiné les cahiers brouillons et de devoir. L'écriture et l'épellation étaient passables, et les problèmes simples en arithmétique étaient bien faits.

Externat de l'Eau-Profonde (anglican).

J'ai visité cette école le 10 juin 1915. J'ai trouvé le bâtiment en bon état, propre et bien entretenu. L'équipement était suffisant et en bon état. L'instituteur est le révérend George Smith, missionnaire de l'endroit. Il fait bien son travail. Toutes les classes sont élémentaires. Les cahiers d'ouvrage de tous les jours font voir une bonne écriture et une épellation passable. Cette bande est divisée, une partie vivant à la Rivière-au-Riz, et l'autre partie vivant à la vieille pointe, près de l'embouchure de la rivière à l'Eau-Profonde. C'est pour cetté raison que l'assistance est faible.

Externat de Tête-Cassée (anglican).

J'ai visité cette école le 9 juin 1915. Les classes n'étaient pas ouvertes. J'ai trouvé le bâtiment de l'école en bonne condition, propre et bien entretenu. L'équipement et les fournitures étaient amplement suffisants et en bon état. L'instituteur, John Sinclair, est patient et bon pour ses élèves. L'ouvrage de la classe est élémentaire, mais les cahiers brouillons et de devoir démontrent que l'écriture est bonne, ainsi que l'épellation, et qu'il se fait un travail passable en arithmétique élémentaire.

Remarques générales.

Dans l'inspectorat du lac Winnipeg la classification des externats est élémentaire. Le travail qui s'y est fait a été bien rempli, et on a démontré aux sauvages et on leur a fait comprendre clairement les bienfaits et les avantages de l'éducation. En toute occasion on leur a fait remarquer que le département leur donne toutes les chances d'en profiter facilement et sans aucune dépense, et que les instituteurs s'acquittent consciencieusement de leurs devoirs. Je désire faire remarquer que selon moi les résultats obtenus nous encouragent à persévérer dans nos efforts. Ceux qui s'occupent de ce travail méritent toute notre sollicitude parce que les devoirs qu'ils ont à remplir exigent toujours beaucoup d'énergie et ne sont pas toujours encourageants.

RAPPORT DU REV. JOHN SEMMENS, INSPECTEUR, SUR LES ÉCOLES DES AGENCES ET RESEVES DE L'INSPECTORAT DU LAC DES BOIS.

Externats.

Dans mon rapport de l'an dernier je me suis vu dans la nécessité de dire qu'il n'y avait pas d'écoles de ce genre dans toute ma juridiction et plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer ce fait. Je suis heureux de dire que, cette année, nous avons des progrès à enregistrer.

La concentration des sept petites bandes de la Rivière-la-Pluie aux Rapides-Manitou, concentration en suspens depuis quelque temps, a été effectuée cette année (1915) grâce à l'activité de M. J. P. Wright, agent des sauvages à Fort-Frances. Au lieu d'avoir une quantité de petits groupes séparés les uns des autres, nous avons réuni tous les sauvages de la rivière sur un seul point. Ce que nous ne pouvions faire pour une population dispersée devient aisé dans les nouvelles circonstances.

A la suite de ce nouvel arrangement le ministère a ordonné la construction d'un édifice comprenant l'école et l'habitation du maître d'école, édifice qui a été terminé vers le milieu de l'hiver. On a engagé les services d'un professeur et l'organisation a été faite. De cette manière nous avons aujourd'hui une bonne école en fonctionnement. Il est trop tôt pour parler de rapport ou d'inspection du travail mais nous sommes assurés que d'excellents résultats suivront l'inauguration de cette nouvelle voie d'activité.

Pensionnats.

Les pensionnats secondaires font un travail splendide et l'un des buts de ce rapport est de présenter un résumé des travaux accomplis dans les trois pensionnats que nous avons eu l'honneur d'inspecter durant l'année qui vient de se terminer.

Pensionnat de Kenora.

Pendant l'année j'ai visité cette école moi-même trois fois: le 19 juillet 1915, le 12 novembre 1915 et le 23 février 1916. Après chaque visite j'ai envoyé des rapports spéciaux au ministère avec des renseignements généraux et financiers.

L'institution est située à environ deux milles au sud de la ville de Kenora, Ontario. Elle est située près du sommet d'une colline sur le versant qui regarde le lac des Bois et son aspect est aussi frappant qu'imposant pour les touristes qui visitent Kenora pendant l'été.

Le principal de ce pensionnat est le révérend C. Brouillet, O.M.I. Il est aidé par le frère A. d'Amour, préfet de discipline des garçons, la sœur Gérard, infirmière, les sœurs Gilbert et Octave, professeurs et trois autres religieuses.

L'école est pourvue de tout ce qu'il faut en fait d'appareils modernes, elle est bien éclairée à l'électricité, a un bon appareil de chauffage qui suffit pour toutes les demandes. Les dortoirs sont vastes, bien aérés et la literie est de premier ordre. Tout est aussi propre que l'eau, le savon et le courage peuvent le rendre. Les lavabos, les serviettes, les baignoires et les armoires à linge sont parfaitement tenus.

Les salles de classe sont meublées de pupitres modernes et commodes, elles sont bien éclairées et aérées. Il y a une quantité abondante de livres, d'ardoises, de cahiers et de toutes les autres fournitures de classes en usage ou en réserve. Les professeurs sont bien qualifiés, ont des manières affables mais néanmoins fermes pour faire respecter l'ordre. Les progrès des élèves sont très satisfaisants.

Un réservoir antiseptique bien ménagé est un bienfait pour l'institution.

Les élèves sont très obéissants pour les maîtres, très polis vis-à-vis des étrangers et fidèles pour l'exercice de leurs devoirs. On parle l'anglais couramment et le sentiment d'un foyer est fortement développé.

Plusieurs des anciens élèves ont bien fait leur affaire depuis qu'ils ont quitté le pensionnat et leur influence se fait vivement sentir dans leur vie de famille. Le personnel mérite des éloges pour l'intérêt continu qu'il montre envers les meilleurs intérêts des élèves, intellectuellement, socialement et moralement. Les règles que le ministère a établies sont parfaitement observées.

Pensionnat Cecilia Jeffrey.

Pendant l'année cette école a été inspectée deux fois, le 18 juin 1915 et les 23 et 24 mars 1916. L'institution est située sur la rive du lac Plat, Ontario, près des réserves n°s 39 et 40. Elle est à environ 45 milles de la ville de Kenora, dans la direction sud-ouest et à moins de cinq milles de la fameuse baie Indian, où la ville de Winnipeg se propose de prendre son approvisionnement d'eau. Le terminus du "Greater Winnipeg Water District Railway" est maintenant à peu de distance du pensionnat.

Le directeur de l'institution est le révérend F. T. Dodds, clergyman de l'Eglise Presbytérienne. Mme Dodds est surveillante; Mlle Zena Brodie, professeur; Mlle Lila Stratton, infirmière; Mlle Emma Andrew est chargée de la cuisine et Mlle Craig dirige la buanderie. L'aide du directeur a récemment donné sa démission. Le personnel semble avoir trop de travail. Le nombre des enfants est soixante-trois, vingt-huit garçons et trente-cinq filles. Tous les enfants sont en bonne santé.

La salle de classe est vaste, haute, bien éclairée, bien aérée et bien meublée. Le professeur fait un excellent travail. L'édifice est propre d'un bout à l'autre. Tous les robinets et les boyaux d'incendie fonctionnent bien et le réservoir de compression est en parfait ordre. On pratique régulièrement l'exercice en cas d'incendie. On a ajouté un toit aux balcons de l'escalier de sauvetage. Les élèves sont en sécurité et tous en ressentent la plus grande satisfaction. Les dépendances sont en bon ordre et le bétail a bien hiverné. L'approvisionnement d'eau est de bonne qualité ainsi que les égouts.

Les progrès en anglais ne sont pas aussi bons qu'on s'y attendait mais on fait ce qui est nécessaire pour obtenir une amélioration dans ce sens.

Le ministère a récemment permis au directeur d'enrôler jusqu'à 70 élèves et ceci aidera grandement les finances. On doit mettre au crédit de l'école les excellentes influences produites par la bonne conduite des anciens élèves. Grant, Okemow, Alexandre Mandamin, David Kesik, J. Robert Tapeigh et Charles Pukwasikum méritent particulièrement d'être cités pour le crédit qu'ils ont fait rejaillir sur le pensionnat tant au point de vue de leur succès matériel que de leur caractère moral.

Beaucoup de jeunes filles qui ont quitté le pensionnat se sont mariées et tiennent bien leurs maisons. Elles ont une conduite morale. Ces signes des temps encouragent vivement ceux qui travaillent pour le relèvement industriel et social de ces enfants des forêts. Lentement mais sûrement, la vie des tribus se forme à ces conditions nouvelles et améliorées et ceci grâce au travail d'éducation du ministère.

Pensionnat de Fort-Frances.

Cette institution a été inspectée les 16 et 17 mars 1916. Elle est située sur le bord du Lac-la-Pluie, juste à l'ouest de la réserve de Couchiching et à environ trois milles de la ville de Fort-Frances, Ont.

Le directeur est le R. Père Vales, O.M.I. La Sœur Marie-Anne est surveillante et ils sont aidés de deux hommes et de quatre religieuses. Soixante enfants fréquentent le pensionnat. Tous étaient en bonne santé à l'exception de trois qui n'étaient du reste pas gravement malades. J'ai fait un examen attentif de la classe élémentaire et de la classe avancée et je dois dire que les enfants ont fait de bons progrès. Il y a eu beaucoup d'améliorations depuis ma dernière visite. Les enfants ont développé des capacités qu'il me fait plaisir de louanger. L'énonciation est distincte et claire, la ponctuation bien observée, l'accent bon, le ton et les manières excellents. Il n'y a pas de timidité ou d'hésitation et ils comprennent ce qu'ils lisent. Les

exercices au tableau noir, jusqu'à la division, contiennent des questions complexes, mais les élèves en viennent à bout avec une facilité à la fois agréable et surprenante. Nous avons constaté une bonne connaissance générale de l'anglais. Quand nous avons demandé aux élèves la signification de certains mots de leurs leçons, ils nous ont donné des réponses satisfaisantes avec une diction parfaite.

Une excellente et abondante nourriture est fournie en quantité suffisante et nous en voyons la preuve dans la figure réjouie des enfants souriants. Tous les élèves sont bien habillés et d'apparence nette. Il y a des vêtements mis de côté pour usage futur.

A l'époque de la visite les tuyaux d'eau étaient gelés, au grand ennui de tout le monde. Le système de drainage fonctionne bien et les calorifères sont suffisants. La maison est propre et bien tenue dans tous ses moindres recoins.

En résumé il y a tant d'éloges à faire et si peu de blâme à donner que votre inspecteur compte que le ministère sera heureux de savoir comment sont les choses. En terminant, l'agent, M. Wright, m'assure que le pensionnat, non seulement observe parfaitement les règlements mais que son influence pour le bien est ressentie dans tous les environs.

RAPPORT DE. S. J. JACKSON, INSPECTEUR SCOLAIRE DES AGENCES ET RESERVES DE L'INSPECTORAT DE LAC MANITOBA.

Externat du Ruisseau au Chien (catholique.)

J'ai visité et inspecté cette école le jeudi 3 juin et j'ai trouvé 19 élèves inscrits, 10 garçons et 9 filles. La fréquentation moyenne pendant l'année finissant le 31 mars a été de 5 élèves.

La première classe en est à l'abécédaire sauf quatre enfants qui lisent un peu dans le premier livre; la seconde classe lit dans le second livre. Les élèves peuvent compter jusqu'à 100 et apprennent l'addition. Ils peuvent écrire leurs noms. Six des onze présents écrivent bien. Les deux de la seconde classe savent la table de multiplication jusqu'à six fois douze. Ils connaissent aussi les jours de la semaine et les mois de l'année. On leur enseigne la géographie du Dominion, les provinces et leurs capitales. Le grand défaut de cette école est l'irrégularité de la fréquentation. Le maître d'école, M. Martel, a subi son examen d'immatriculation mais n'a pas de certificat.

Externat du Flux et du Reflux (catholique.)

J'ai fait la visite de cette école le 5 juin et il y avait quatorze élèves inscrits, dix garçons et quatre filles.

La première classe sait son A. B. C. et peut compter jusqu'à trente. Ils écrivent aussi des mots simples sur leurs ardoises. Pendant les trois dernières semaines la fréquentation moyenne a été de 12. C'est le seul trimestre de l'année où l'école est ouverte. La seconde classe peut calculer un jusqu'à la multiplication et peut lire assez bien dans le second livre de lecture. Mlle Adams a enseigné l'école pendant un an. Elle n'a pas de certificat mais a reçu son instruction à Portage-la-Prairie et à Sainte-Rose.

Externat de Fairford (en haut) (anglican).

J'ai inspecté cette école trois fois pendant l'année; le 12 avril, le 9 juin et le 25 novembre.

La fréquentation moyenne pendant le trimestre finissant le 31 mars a été de 5 élèves. L'irrégularité dans la fréquentation a retardé les progrès de cette école. Le professeur, Robert Bruce, dit que les parents ne veulent pas envoyer leurs enfants régulièrement et, en conséquence, il ne peut réaliser de progrès.

Externat de Fairford (en bas) (anglican).

J'ai inspecté cette école le 14 juin et aussi au cours de novembre. En juin il y avait au rôle quinze garçons et seize filles, soit un total de trente et un.

La seconde classe lit bien dans le second livre de lecture, épelle bien et peut calculer jusqu'aux longues divisions. Ils ont aussi une bonne écriture. Chaque élève de cette classe peut réciter une page de poésie. La première division de la première classe lit bien dans le livre élémentaire, peut épeler un mot quelconque de la leçon et calculer jusqu'à la multiplication. Tous peuvent écrire leurs noms sur l'ardoise. La classe élémentaire sait bien son A. B. C. et peut même lire de simples mots. Tous les élèves de la première classe savent écrire leurs noms. Tous chantent gentiment des cantiques et des chansons. Quand j'ai fait ce rapport les externats de Fairford, en haut et en bas, avaient été fermés et le nouvel externat combiné qui se trouve à mi-chemin entre les deux anciennes écoles a été ouvert sous la direction de M. A. Hyson, professeur et de Mme Hyson, surveillante. Les enfants sont conduits à l'école en voiture et on leur sert un repas chaud le midi.

Externat du lac Saint-Martin (anglican).

J'ai inspecté cette école le jeudi 10 juin et 25 élèves y étaient inscrits, 8 garçons et 17 filles.

Il y avait 23 élèves présents à l'inspection, 7 garçons et 16 filles. La fréquentation moyenne pendant le trimestre finissant le 31 mars a été de 13·06. Les deux élèves qui se trouvent en quatrième classe lisent bien dans le troisième livre, écrivent bien et calculent jusqu'à la grande division. Ils connaissent la géographie du Canada ouest. Presque tous les élèves présents se trouvent dans la première classe et dans les classes de l'A. B. C. Ils lisent dans le premier livre. Tous les élèves plus âgés écrivent bien. Le professeur est M. John A. Favel.

Externat de la Petite-Saskatchewan (anglican).

J'ai visité cette école le vendredi 11 juin et j'y ai trouvé 25 élèves, 10 garçons et 15 filles. A cause du décès du professeur cette école n'a pas été ouverte pendant le trimestre de mars. La seconde classe lit bien dans le second livre de lecture, peut épeler assez bien et faire l'addition. La première partie de la classe lit assez bien dans le livre élémentaire et peut épeler quelques mots de ses leçons. La seconde division sait son A. B. C., quelques petits mots et les chiffres. Le professeur, M. Hyson, est récemment arrivé d'Angleterre où il faisait l'école dans les classes anglicanes et il semble vouloir réussir. A l'époque de ce rapport on l'a choisi pour diriger la nouvelle école de Fairford et M. Colin Sanderson, autremois maître d'école à Fairford (en bas) est maintenant chargé de l'école de la Petite-Saskatchewan.

Externat de la Poule-d'Eau (catholique).

J'ai visité cette école le 17 juin. A la date de ma visite l'école était en vacances et, à cause de la baisse des eaux, nous sommes arrivés à la réserve à 7 heures du soir, le jeudi et nous en sommes partis le lendemain matin à 6 heures 45 ce qui ne m'a pas donné l'occasion de visiter l'école. La fréquentation pendant le trimestre a eu une moyenne de 5·12 et le professeur s'en plaint comme de la difficulté qui existe de faire comprendre aux sauvages la nécessité d'envoyer leurs enfants régulièrement à l'école. Un grand nombre d'enfants étaient malades à l'époque de ma visite.

Joseph Inglott, l'instituteur, a fait ses études au collège des Jésuites à Stonehurst, Angleterre, au collège des Jésuites à Palerme et dans un collège de Malte. Il possède un certificat d'enseignement de troisième classe au Manitoba, mais aucun certificat d'école normale. Il a fréquenté l'école normale en Angleterre.

Pensionnat de du Pin Creek (catholique romain.)

Le directeur, le R. P. G. Leonard, est aidé de trois assistants et de neuf religieuses. J'ai fait l'inspection de cette école deux fois durant l'année: le 26 juin 1915, et le 7 janvier 1916. Lors de ma première visite, il y avait dans les deux salles de classe dix-neuf garçons et trente-deux filles. Un grand nombre d'élèves souffraient du rhume à l'époque de ma première inspection. Vingt-quatre filles et neuf garçons étaient atteints de la rougeole. Comme c'était un samedi, je me suis borné à jeter un coup d'œil dans les deux salles sans faire d'inspection régulière des classes. J'ai également examiné toutes les autres parties de l'école et j'ai trouvé le tout parfaitement administré. Lors de ma seconde visite, en janvier, j'ai trouvé présents dans la salle de classe des plus âgés, qui est sous la direction de Sœur Laurence, onze garçons et vingt-et-une filles, soit un total de trente-deux. Les élèves de la seconde classe peuvent lire convenablement dans le second livre et ils peuvent épeler tous les mots de leurs leçons. Ils écrivent joliment et on leur enseigne aussi le dessin et la géographie. Les élèves de troisième année lisent couramment dans le "Catholic Reader" et épellent magnifiquement. Ils peuvent faire des problèmes d'arithmétique jusqu'à la seconde division et on leur enseigne également la géographie et le dessin. Les deux garçons et les quatre filles qui suivent le quatrième cours et lisent dans le "Fourth Reader", sont tout aussi avancés que la moyenne des élèves blancs qui fréquentent les écoles de campagne au Manitoba et sont dans la même classe.

La salle de classe destinée aux plus petits élèves de cette école est sous la direction de la sœur laïque Françoise, qui obtient de bons résultats dans sa classe. J'ai trouvé là dix-sept garçons, et vingt-sept filles, tous de la première division, mais partagés en plusieurs groupes.

La nouvelle salle de classe à l'usage des jeunes élèves, salle située au second étage, est maintenant complètement terminée. C'est une grande amélioration sur la vieille salle qui se trouvait dans le sous-sol. Le nombre d'enfants sauvages aussi avancés que les enfants blancs qui suivent le quatrième cours était à l'inspection de soixante-dix. Deux garçons sauvages étaient absents à l'époque de ma visite, ce qui porte l'assistance à soixante-douze durant le trimestre de janvier.

Externat de la rivière Plate (anglican.)

J'ai fait la visite de cette école le lundi 28 juin; vingt-et-une filles et vingt-deux garçons étaient présents. La moyenne d'assistance durant le trimestre de mars a été de 23·2. L'instituteur est M. Thomas Conway.

Pensionnat Mackey (anglican).

Le directeur, le rév. Louis Laronde, a un personnel de dix aides, trois hommes et sept femmes. J'ai fait l'inspection des salles de classe le mardi 6 juillet. J'ai constaté que la salle des plus jeunes élèves était sous la surveillance de l'institutrice, Mlle K. S. S. Upsdell. Vingt-six filles et quatorze garçons, tous du premier cours, assistaient à l'inspection. Les enfants font des progrès rapides en lecture, en écriture et en arithmétique. Tous peuvent écrire à la dictée et un nombre peuvent réciter d'après leurs livres de leçons. Ils chantent aussi très joliment un grand nombre de morceaux. Je considère que Mlle Upsdell a fait un travail remarquable chez les élèves de la petite classe, et l'on constate un progrès très grand depuis ma dernière visite au mois de février. Dans la classe des plus âgés, où Mlle M. G. Willis, enseigne, neuf filles et sept garçons étaient présents à l'inspection, tous appartenant aux 2e, 3e et 4e divisions.

Ils peuvent lire assez bien dans les second, troisième et quatrième livres. Dans cette salle, il y a cinq classes d'arithmétique: de l'addition aux fractions. Les élèves sont bons calligraphes et ils peuvent épeler également tous les mots de leurs leçons. On leur enseigne aussi toutes les matières respectives à chaque division. Lors de ma visite on enseignait aux enfants de l'école tous les travaux du dehors, la culture de

toutes sortes de légumes et de céréales, de même que la floriculture, et les garçons—environ une douzaine d'entre eux—ont été initiés à la manière de défricher une terre et à la préparer à recevoir les graines et les racines. Comme l'école est située sur une île mesurant 349 acres et couverte de buissons touffus, les élèves plus âgés sont donc en frais de défricher cette terre. A l'époque où j'ai fait ma visite, environ 40 acres étaient débarrassées de toutes les broussailles et on était en frais d'extraire les racines. Les garçons plus âgés s'occupent de cela, ils travaillent bien et aiment ce genre de travail.

On remarque aussi, sur l'île du Pêcheur, un hôpital à l'usage des enfants d'école et de l'agence; cet hôpital est situé à environ 300 pieds à l'est de l'école, et Mlle Mabel Jenner, une garde-malade des mieux qualifiée, en a la surveillance. Du 24 juin jusqu'à la date de ma visite, l'hôpital a été en quarantaine à cause d'un cas de variole. Le gardien, M. Belton, et quatre autres patients étaient là à l'époque de ma visite.

Externat du lac Plat (anglican.)

Sur une inscription de quinze, j'ai trouvé présents quatre garçons et quatre filles. L'assistance moyenne durant le trimestre de juin, a été de 9·88. Les élèves étaient en vacances à l'époque de ma visite; mais M. Louis Young, l'instituteur, a sonné la cloche et huit élèves sont venus subir l'examen pendant une heure. Sept élèves seulement de la première division et un de la seconde étaient présents. Ces élèves progressent lentement.

Externat de Terre-Rouge (anglican.)

J'ai fait l'inspection de cette école le 9 juillet et ai constaté que Francis Daniels en avait été l'instituteur depuis le 3 mai. L'inscription comportait les noms de neuf filles et de dix-huit garçons. L'assistance moyenne pendant le trimestre de juin a été de treize. Assistaient à l'inspection, trois filles et quinze garçons. Les élèves du troisième cours lisent joliment bien dans le "second Reader" et sont au courant d'une foule de choses concernant ce qui se fait dans leur réserve et aux environs. Ils épellent n'importe quel mot de leur leçon et chacun de ces élèves m'a écrit une fort jolie lettre. Les élèves du deuxième cours lisent bien et peuvent additionner; ils écrivent bien aussi. Les élèves du premier cours peuvent épeler n'importe quel mot de leur leçon. Ils peuvent faire quelques courtes additions et apprennent également à lire. M. Daniels enseigne depuis deux ans à l'externat du lac Plat. Il a reçu son éducation à Saint-Paul.

Externat de Cumberland (anglican).

J'ai fait la visite de cette école le jeudi, 15 juillet et ai trouvé douze élèves inscrits: six garçons et six filles. L'assistance moyenne durant le trimestre de juin a été de 4·08. Tous les élèves inscrits sont dans le cours élémentaire. Cinq élèves assistaient à l'inspection: trois garçons et deux filles. Ces élèves sont divisés en deux classes: l'A B C et le premier livre. Les plus âgés lisent facilement dans le premier livre de l'Ontario; ils peuvent compter jusqu'à la soustraction, ils écrivent et épellent bien. On enseigne la gymnastique à tous les élèves, et ils chantent très bien les hymnes. L'instituteur, Joseph Chamberlin, a enseigné pendant deux ans au grand externat de Gros-Remou et aussi pendant deux ans aux écoles de Battleford et du lac aux Oignons. Il est consciencieux et particulier et très capable comme professeur. L'irrégularité dans l'assiduité est la ruine de cette école.

Externat de Chemawawin (anglican).

J'ai fait l'inspection de cette école le 20 juillet et ai constaté que sept garçons et treize filles étaient inscrits. L'assistance moyenne durant le trimestre de juin a été de 10·20. Sept garçons et onze filles assistaient à l'inspection. Les premiers de la classe élémentaire réussissent très bien. Les autres de cette même division lisent facilement

dans le premier livre; les élèves du deuxième cours lisent assez bien dans le deuxième livre et peuvent épeler les mots de leur leçon. Ils sont habiles au calcul mental et peuvent faire de petits problèmes dans la longue division. Ils chantent bien. Dans toutes les classes on fait de la gymnastique. M. R. C. V. Cooper est l'instituteur.

Externat du lac l'Orignal (anglican).

J'ai constaté que l'inscription était de treize garçons et de onze filles. L'assistance moyenne durant le trimestre de juin a été de 9·75. Six garçons et six filles assistaient à l'inspection. Les élèves du second cours peuvent lire assez bien dans le deuxième livre et peuvent faire de petits problèmes. Dans le cours élémentaire, on remarque des enfants qui ne savent absolument rien, d'autres qui savent l'A B C et d'autres qui peuvent lire le premier livre. Une chose est remarquable dans nos externats à l'usage des enfants sauvages, c'est le nombre très considérable d'élèves qui suivent le cours élémentaire à chacune des inspections. Quand l'enfant atteint l'âge de dix ans ou environ, il reste chez lui ou bien on le tient hors de l'école. M. J. G. Kennedy est l'instituteur.

Externat du lac du Cygne (presbytérien).

Trois fois j'ai visité cette école durant l'année et, à chaque occasion, j'ai trouvé les choses à peu près dans le même état. Le 26 avril, quatorze garçons étaient inscrits et douze filles. A l'inspection, cinq garçons et six filles assistaient. Durant le trimestre précédent, la moyenne d'assistance a été de huit. Les enfants réussissent très bien dans leurs classes respectives; mais l'irrégularité dans l'assiduité est toujours le grand embarras. Mlle J. G. Bruce est l'institutrice et elle est aidée de sa sœur.

Externat de Roseau (catholique romain).

J'ai fait la visite de cette école le 21 décembre et ai constaté que vingt et un élèves étaient inscrits, dont dix garçons et onze filles. Ils sont tous dans le cours élémentaire. L'assistance moyenne durant le trimestre de juin a été de neuf. Mlle Godin, l'institutrice, est une jeune fille très brillante. Elle ne fait que subir son examen d'entrée et déjà réussit admirablement à cette école. A l'époque de ma visite quinze élèves étaient présents: sept garçons et huit filles.

Externat de Rousseau (non confessionnel).

Il m'a été impossible de visiter cette école durant l'année. Lors de ma dernière visite à la réserve, il y avait tant de neige et les chemins étaient si mauvais que j'ai décidé de ne pas me rendre à destination; d'ailleurs, l'agent y était allé il y avait à peine quelques semaines.

Externat de la rivière la Grue (catholique romain).

Cette école est encore fermée.

Externat de Okanase (presbytérien).

Cette école située sur la réserve Keeseekooweenin est demeurée fermée.

Ecole industrielle de Brandon (méthodiste).

Le rév. T. Ferrier, principal, est secondé par un personnel de douze. J'ai fait l'inspection de cette école deux fois durant l'année, en avril et en novembre 1915. J'ai constaté que Mlle Follet avait la direction de la salle de classe des commençants. Elle enseigne dans cette salle depuis plusieurs années et accomplit un bon travail chez les plus jeunes élèves. Elle s'intéresse au progrès personnel de chaque élève tant en classe

qu'au dehors. J'ai fait le matin l'inspection de la salle de classe à l'usage des plus petits et ai constaté que quatorze filles et quinze garçons étaient présents.

Dans le premier cours, les deux divisions lisent très bien le contenu des cartes et du premier livre. Le second cours lit bien dans le second livre. Les élèves du troisième cours lisent bien dans le troisième livre et peuvent faire des problèmes jusqu'à la multiplication par cinq chiffres. Dans les deux classes, seconde et troisième, les élèves écrivent bien d'après dictée et font des phrases en se servant des mots qui se trouvent sur le tableau noir. Dans l'après-midi, sept garçons et onze filles étaient présents. Mlle Marguerite Edwards enseigne dans la salle de classe réservée aux élèves plus âgés. Dans l'après-midi, quatorze filles et treize garçons étaient présents.

Les élèves des trois cours dans cette salle lisent très bien dans les quatrième et cinquième livres. Tous épellent correctement. Ce sont tous de bons calligraphes et ils peuvent résoudre toutes sortes de problèmes. On leur enseigne également tous les sujets définis par le ministère pour chacune des classes.

Mlle Edwards possède un certificat d'enseignement non professionnel de seconde classe dans l'Ontario et un certificat de troisième classe de l'école normale de Saskatoon. Elle possède également un certificat d'aptitude pour la sténographie de même qu'un diplôme d'orgue et de piano. C'est la première école dans laquelle elle enseigne. Elle est ici depuis le 11 de mars. Elle semble aimer le travail au sein de ces enfants sauvages et il appert qu'elle donnera satisfaction.

C'est difficile d'obtenir de bons instituteurs pour les écoles sauvages, car un grand nombre d'élèves ne savent absolument rien quand ils font leur entrée à l'école alors qu'ils sont âgés de 12 à 16 ans. A l'époque de ma visite, j'ai constaté qu'il y avait 92 enfants présents sur un nombre total de 100.

A ma seconde visite en novembre, j'ai constaté que la liste des élèves était de 116, que 113 étaient présents: 54 filles et 59 garçons. On a grandement amélioré le sous-sol de cette école depuis ma dernière visite, en enlevant plusieurs des fournaises à air chaud. On a installé deux chaudières "Gurney" et l'on chauffe maintenant à la vapeur. Il y a maintenant une belle grande salle dans laquelle les garçons peuvent se recréer; ils en avaient bien besoin en hiver. L'ancien système de ventilation prenait beaucoup de place dans le sous-sol. On peut maintenant utiliser ce sous-sol; cela n'empêche pas le bâtiment d'être bien ventilé car les anciennes prises d'air n'ont pas cessé de fonctionner.

On enseigne aux garçons l'agriculture, le jardinage, la menuiserie, la peinture; on leur enseigne aussi la manière de se servir de toutes sortes d'instruments agricoles, y compris les moteurs à gazoline, et la manière de les réparer. Si les garçons demeurent à l'école jusqu'à dix-huit ans, ils apprendront quels sont les soins à donner aux chevaux et aux bestiaux, aux poulains et aux jeunes animaux, ils sauront traire les vaches et connaîtront les soins à donner à cette catégorie de bestiaux.

On enseigne aux filles tous les travaux ménagers, y compris le soin à donner au lait et la manière de fabriquer le beurre. Il n'y a pas eu de maladie sérieuse durant l'année. Il n'y a eu qu'une seule mortalité.

Ecole industrielle de Elkhorn.

M. A. E. Wilson, principal, est secondé par un personnel de treize. J'ai fait l'inspection de cette école deux fois durant l'année, en avril et en décembre. En avril, j'ai constaté que les classes suivies par les élèves plus âgés étaient sous la direction de Mlle B. B. McDonald qui possède un certificat non professionnel de seconde classe ainsi qu'un certificat de seconde classe d'école normale. Elle enseigne dans les écoles publiques depuis trois ans.

Les élèves des deuxième et quatrième cours sont forts en lecture, en écriture, en arithmétique et en géographie. La salle de classe est parfaitement tenue. Les élèves du troisième cours lisent correctement dans le troisième livre et sont bien avancés en

écriture, en arithmétique et en épellation. Les élèves du sixième cours, lisent bien dans le cinquième livre, sont de bons calligraphes et on leur enseigne également l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la composition, la grammaire et le dessin. Les élèves de septième lisent bien dans l'histoire d'Angleterre, ils écrivent joliment, sont habiles en arithmétique et sont au courant de tous les sujets enseignés. On leur donne aussi des notions d'hygiène et de gymnastique.

Mlle Melita Wilson qui enseigne dans la classe des plus jeunes, est porteuse d'un certificat non professionnel de seconde classe et d'un certificat de seconde classe d'école normale. Elle enseigne depuis près de quatre ans. Tous les plus jeunes élèves peuvent lire ce qu'on écrit au tableau noir et ce que comprend le premier livre. Les élèves plus âgés de la classe élémentaire peuvent faire des problèmes au tableau noir, de l'addition à la multiplication. Dans toutes les divisions du cours élémentaire, on apprend aux élèves à écrire et quelques-uns d'entre eux font de rapides progrès. Les élèves de cette classe lisent bien dans le quatrième livre du Manitoba, ils épellent correctement, font des problèmes jusqu'aux fractions, apprennent la géographie peuvent dessiner la carte de l'Amérique du Nord et sont bons calligraphes.

La nouvelle salle de classe, qu'on a agrandie, est bien préférable à l'ancienne. Lors de ma visite et de mon inspection, le nombre total d'élèves en classes était de 104. En général, la santé des élèves a été très bonne toute l'année durant. Il n'y a eu qu'une seule mortalité.

On enseigne aux garçons l'agriculture et le jardinage et on leur apprend à se servir des outils pour la menuiserie.

Tous, lorsqu'ils auront leur diplôme, pourront bien gagner leur vie en travaillant à gages, ou pourront utiliser leurs connaissances dans les réserves qu'ils réintégreront. Les garçonnets aident à tous les travaux que le principal, le sous-principal, le fermier et le charpentier font pour l'institution, et savent presque tous manier les outils et instruments de toutes sortes. On leur donne un enseignement spécial quant au bétail.

Les fillettes sont très soigneusement dirigées et apprennent, en sus des matières scolaires, l'art ménager qui leur sera plus tard utile. Elles aident aussi à la confection de leurs propres vêtements et font tout le raccommodage de la maison. Elles apprennent aussi le jardinage, et le traitement du lait et la fabrication du beurre.

La nourriture de l'institution est bonne et abondante, sans gaspillage. Le menu indique que les enfants sont bien nourris de mets solides.

J'ai fait les 1er et 2 décembre une inspection générale de toute l'école avec la surintendante, et j'ai tout trouvé en état excellent. J'ai aussi visité les bâtiments avec le principal et l'instructeur de la ferme. J'ai trouvé 119 élèves sur le rôle; huit étaient libérés, ce qui réduisait l'effectif à 111.

On a installé une nouvelle fournaise Gurney dans le sous-sol. Elle semble donner bon service. La nouvelle grange est finie; elle était remplie de bétail. Sa capacité est de trente-six vaches, un taureau et quelques veaux. Le battage a été tardif cette année; il n'était pas commencé lors de ma visite.

Pensionnat presbytérien du Portage-la-Prairie.

Le principal, M. W. A. Hendry, a un personnel de six aides. J'ai fait l'inspection de cette nouvelle institution en septembre et aussi en octobre. Dès ma première visite, j'ai constaté que Mlle Winnifred Henderson, l'institutrice, avait fait sa première année en arts, possédait un certificat non professionnel de deuxième classe et un certificat de troisième classe en normale. Elle tient une excellente discipline dans l'école et a beaucoup d'autorité sur tous ses élèves. J'ai trouvé le matin, dans la salle de classe, 19 garçonnets et 29 fillettes, et 20 garçonnets et 32 fillettes l'après-midi. Il y a 28 garçonnets et 42 fillettes sur le rôle, soit un total de 70.

Les élèves de toutes les classes sont instruits selon le programme officiel. Tous font de bons progrès. Il est dur pour une institutrice d'avoir tant d'élèves de premier cours dans une seule classe, avec les autres cours. Une deuxième institutrice avait, lors de ma deuxième visite, charge de tout le premier cours.

L'école, construite en brique et en pierre, offre un très bel aspect. Le rez-de-chaussée est en pierre et les deux autres étages en brique. C'est l'école la mieux finie de tout l'inspectorat et fait honneur à la division des Affaires des sauvages. Elle est construite dans la forme d'un H, le centre ayant 42 pieds par 80, et les ailes latérales 27 pieds par 65, la façade totale 134, et les ailes accusant 65 pieds de largeur. Il y a à l'arrière une vérandah fermée qui mesure 8 pieds par 34, et deux autres petites vérandahs à chaque extrémité de la partie fermée; ces dernières ouvrent sur les deux dortoirs des jeunes et contiennent deux poteaux-glissoires en cuivre pour l'incendie. Les deux dortoirs des jeunes ont chacun 24 pieds par 26, et les deux dortoirs des grands mesurent chacun 26 pieds par 29, ces quatre pièces ayant chacune une hauteur de quinze pieds.

La salle de classe du rez-de-chaussée mesure 27 pieds par 28, et a 13 pieds de hauteur; environ cinquante enfants peuvent confortablement s'y asseoir. Le réfectoire est au sous-sol, mesurant 25 pieds par 40, et 9 pieds de hauteur. Quatre-vingts enfants peuvent y prendre place. Il y a suffisamment de planchéiage aux trois paliers supérieurs et dans une partie du sous-sol, le reste étant en ciment. Le bâtiment est partout plâtré.

L'emplacement touche aux limites de la ville du Portage-la-Prairie et couvre cinquante-six acres de culture. Le bâtiment d'école fait face au lac Crescent, et la vue est splendide de toutes les fenêtres supérieures de l'édifice.

Externat anglican de la rivière du Chêne.

Mlle Havard est l'institutrice. J'ai plusieurs fois visité cette institution dans l'année, et j'ai constaté que l'institutrice et son assistante faisaient de bon travail. La fréquentation a été bonne, et Mlle Havard sent qu'il y a progrès dans toutes les sphères de l'activité scolaire.

Pensionnat presbytérien de Birtle.

Le rév. D. Iverach, principal, a cinq assistants. J'ai vu sur le rôle de l'école vingt-sept garçonnets et vingt-trois fillettes, soit un total de cinquante.

Mlle Elisabeth McCurdy dirigeait le travail de classe lors de ma visite, mais je comprends qu'elle a plus tard démissionné. C'était une excellente institutrice pour les cours inférieurs, mais elle ne pouvait pas discipliner les grands.

Pensionnat catholique de la baie au Sable.

Le P. Chagnon, principal, a un effectif de onze personnes. J'ai visité toutes les divisions de l'école et j'ai trouvé tout en excellent état. Les notes sur cette inspection ont été égarées.

RAPPORT DE J. A. MARKLE, INSPECTEUR DES AGENCES ET RÉSERVES INDIENNES SUR LES ÉCOLES DE L'INSPECTORAT D'ALBERTA.

Pensionnat catholique de Peau-d'Hermine.

Cette école est située à moins d'un mille à l'ouest de la gare d'Hobbema. La dernière inspection date du 3 septembre. Vingt-six garçonnets et vingt-quatre fillettes y sont inscrits. Il y avait dix-sept élèves dans les troisième, quatrième et cinquième cours.

Le P. Moulin est le principal, et dix religieuses remplissent avec honneur les diverses fonctions du personnel. Il y a deux salles de classe et les institutrices possèdent des certificats de première classe et de deuxième. Cinq élèves ont été renvoyés à la fin du trimestre de juin.

Pensionnat catholique de Plume-Bleue.

Cette école se trouve dans la réserve du lac La Selle; elle est aussi connue sous le nom d'Ecole du Sacré-Cœur.

La dernière inspection date du 13 septembre. Il y avait alors vingt-trois garçonnets et vingt-six fillettes sur le rôle.

Sur quarante-neuf inscrits, vingt-quatre élèves étaient dans les cours III, IV et V.

Le P. Husson et huit religieuses font le travail.

Deux institutrices et deux salles de classes sont employées.

On a cultivé environ trente-neuf acres de terre la saison dernière. Le blé, l'orge, l'avoine les pommes de terre et divers légumes ont tous donné bonne récolte, ainsi que les baies et les fleurs.

Pensionnat catholique du Sang.

Cette école a été inspectée le 8 novembre.

Le R. P. Ruaux en est le principal; huit religieuses remplissent les diverses fonctions du personnel.

Il y a deux salles de classes dirigées chacune par un instituteur.

Vingt-huit garçonnets et vingt-sept fillettes étaient inscrits; sur ce nombre, vingt-cinq fillettes suivaient les études. Vingt-trois des élèves étaient dans les cours III et IV.

Ecole industrielle catholique de Saint-Joseph.

Cette école est rapprochée de la confluence des rivières à l'Arc et Haute, près du bureau de poste de Davisburg. Le P. Nordman, principal, a un effectif de onze personnes.

Il y a deux principaux corps de logis. L'un est occupé par les hommes et les garçonnets et l'autre par les religieuses et les fillettes. La chapelle et le réfectoire sont dans le logis des religieuses. Il y a deux salles de classe, l'une pour les filles et l'autre pour les garçons.

M. J. J. McDougall dirige les classes des garçons et la rév. Sœur Cormpigne les classes des filles. Il y avait vingt-six enfants de traité et dix-neuf autres inscrits, soit un total de quarante-cinq. Il y avait trente-cinq élèves dans les cours III, IV et V.

On a récolté environ 1,500 boisseaux de grain en plus de 3,000 boisseaux de racinage et une forte quantité de fourrage vert et de légumes, durant la saison dernière. On garde d'ordinaire environ cinquante chevaux, cent cinquante bêtes à corne et cent porcs. Les grands aident à la culture et aux soins des bestiaux, et les grandes à la cuisine et à la couture.

Pensionnat catholique du Pied-de-Corbeau.

Cette école est située dans la réserve des Pieds-Noirs à un demi mille environ au sud-ouest de Cluny, garde de la ligne maîtresse du Pacifique-Canadien. On a fait l'inspection de l'institution le 14 février.

Le R. P. LeVern est le principal et Sœur Adrien la directrice. Six autres religieuses ont d'autres fonctions, et deux hommes voient au chauffage et aux travaux du dehors. Il y avait trente et un garçonnets et quatorze fillettes inscrits, sur ces quarante-cinq écoliers, quinze étaient dans les cours III, IV et V. On entretient deux salles de classe, l'une pour les grands et l'autre pour les petits.

L'emplacement de l'institution commande un vaste panorama. Les bâtiments sont neufs et imposants. On a planté sur les terrains environ un millier d'arbres et d'arbustes, qui ont pris racine.

Pensionnat catholique de Saint-Albert.

Cette école se trouve sur une colline qui domine la ville de Saint-Albert, à dix milles environ au nord d'Edmonton. La R. Sœur Briault, supérieure, a huit assistantes et quatre employés de ferme. Trois salles de classe sont chacune dirigées par une religieuse, et cinquante-deux élèves sur quatre-vingt-trois présences se trouvaient dans les cours III, IV et V et VI. L'inspection a été faite le 2 mars.

L'institution possède 1,513 acres de terre dont environ 300 sont livrées à la culture des grains, racines, fourrages et légumes de diverses catégories. Les plus vieux aident aux travaux de ferme et les filles apprennent le train de la maison.

Pensionnat catholique de Peigan.

Cette école a été inspectée le 18 octobre. Il y avait treize garçonnets et quatorze fillettes sur le rôle; une fillette était absente, retenue dans un hôpital.

Le R. P. Riou était alors principal, mais il a depuis pris du service comme aumônier dans un régiment d'outre-mer. La supérieure, Sœur Sainte-Marguerite, est assistée de cinq religieuses. Tous les élèves sont confiés à Sœur Saint-Louis, et classés comme suit: Cours I, 12; II, 13; IV, 2.

Pensionnat anglican du Sang (Saint-Paul).

Cette école se trouve sur un terrain appartenant à l'église anglicane; une rivière la sépare de la réserve du Sang. Lors d'une inspection le 15 novembre, il y avait cinquante-huit inscriptions, et cinquante-quatre présences. Quinze enfants, sur les cinquante-huit inscriptions, se trouvaient dans les cours III, IV et V.

Mlle A. Campbell, qui porte un certificat d'enseignement de première classe, dirigeait la salle de classe. Le rév. S. Middleton est le principal; deux hommes et quatre femmes le secondent.

Pensionnat anglican Sarcis.

Le vén. archidiacre Tims est le principal de l'institution, située sur la réserve Sarcis. Il y avait trente-quatre élèves présents lors de l'inspection, le 10 décembre. Ces élèves, pour la plupart, avaient été admis à l'école depuis un an et demi, lors de l'inspection, et tous étaient encore dans les cours I et II. Il y avait quatre élèves dans le cours IV. Mlle Tims a charge de la classe et possède un certificat de deuxième classe. L'effectif de travail comporte cinq personnes.

Pensionnat anglican d'Old Sun.

Cette école se trouve à un mille au sud de Gleichen, dans la réserve des Pieds-Noirs. La dernière inspection date du 11 février. Il y avait dix-sept garçonnets et vingt-deux fillettes sur le rôle, dont trois garçonnets étaient absents. Sept garçons et douze filles étaient dans les cours III et IV. Le personnel comprend le rév. M. C. Gandier, principal, et cinq assistants. Mme Wilcocks, l'institutrice, est bachelière-ès-sciences de Londres, Angleterre.

Pensionnat anglican de Peigan.

Ce pensionnat est situé immédiatement à l'ouest de la réserve Peigan, d'où viennent tous les élèves. La dernière inspection date du 15 mars; il y avait alors vingt et un garçonnets et quinze fillettes sur le rôle. Seize élèves se trouvaient dans les cours III et IV. Le rév. W. R. Haynes est principal, et M. P. J. Owen le sous-principal. Cinq autres personnes complètent l'effectif.

Externat méthodiste du lac Bon-Poisson.

La dernière inspection de cette école date du 19 mai. Il y avait trente élèves inscrits, et sept garçonnets et huit fillettes présents. Les élèves les plus avancés étaient dans le cours II. L'institutrice est Mme H. H. Howard.

On donne le repas de midi aux élèves. Un nouveau bâtiment, contenant une salle de classe, une cuisine et un réfectoire, était en construction. On l'a terminé et occupé depuis lors. L'école est située dans la réserve du Poisson-Blanc, agence du lac La-Selle.

Externat méthodiste de Samson.

Cette école est située dans la réserve Samson, agence Hobbema. Vingt élèves étaient inscrits et, lors de l'inspection, le 2 septembre, sept fillettes et six garçons étaient présents. Six des élèves étaient dans les cours II et III, et les autres sept dans le 1er cours. L'institutrice est Mlle Abbie Aylwin. On donne le repas du midi aux élèves.

Ecole industrielle méthodiste de Daim-Rouge.

Cette école est située sur la rive nord de la rivière Daim-Rouge (Red-Deer,) à environ six milles de la ville qui lui donne son nom. L'institution possède 1,120 acres de terre.

Sur cette étendue, environ 250 acres étaient en culture et, en outre, à peu près 50 acres de terre nouvelle était labourée. La grêle a fait quelque dommage aux récoltes. Mais malgré cela, on a obtenu un bon rendement. On garde habituellement vingt vaches et même plus, outre environ quatre-vingts autres têtes de bétail. Les revenus provenant de la vente du beurre et de la crème aident beaucoup à défrayer les dépenses d'entretien de l'école. Les élèves avancés passent la moitié de leurs jours d'école dans la classe et le reste de leur temps à travailler sur la ferme, soit pour avoir soin des animaux ou pour faire divers ouvrages utiles à la maison.

Le rév. J. F. Woodsworth, principal, est aidé par un personnel de six hommes et de cinq femmes. Cinquante garçons et trente-deux fillettes étaient inscrits, le 25 août, lorsque j'ai fait l'inspection. Sur ce nombre, trente-cinq garçons et trente-quatre fillettes étaient présents. Quarante-trois élèves sur les cinquante-neuf étaient dans les classes I et II, et seize dans les classes III, IV, V et VI.

Externat du Lac la Selle (méthodiste).

Cette école a été inspectée le 15 septembre. Il y avait neuf enfants d'inscrits et cinq garçons et deux fillettes de présents. Tous les élèves étaient dans la même division. Mlle Winifred McKitrick était en charge de la classe. Il y a plusieurs années, il y avait un externat, ici, mais on l'a fermé parce que les sauvages ne le soutenaient pas. Il faut cependant savoir gré aux sauvages de l'endroit de placer un nombre raisonnable de leurs enfants à l'école industrielle de Red-Deer.

Remarques générales.

Dans mon dernier rapport annuel, j'ai déclaré ce qui suit: " Les frais d'entretien des pensionnats se sont considérablement accrus, ces dernières années. Bien que l'octroi *per capita* accordé par le département ait été augmenté il y a environ quatre ans, les organisations religieuses sous les auspices desquelles ces écoles fonctionnent trouvent que l'octroi est insuffisant pour leur permettre de payer les prix élevés des denrées qui se consomment chaque jour dans ces écoles. Au surplus, les contributions au soutien de ces institutions sont diminuées, dit-on, surtout à cause de la gêne financière causée par la guerre en Europe. Le personnel de certaines écoles est trop peu nombreux pour faire l'ouvrage efficacement. S'il y a un progrès notable chez les élèves de toutes les écoles de cet inspectorat, je suis d'avis qu'on pourrait faire davantage

dans quelques-unes de ces institutions si les finances permettaient d'avoir un personnel plus nombreux et mieux payé."

Le fait mentionné dans les rapports de l'année dernière est devenu encore plus évident depuis. Le personnel, dans quelques-uns des pensionnats, est trop restreint pour faire l'ouvrage comme il faut. En outre, les salaires qu'on offre induisent rarement les personnes capables à offrir leurs services pour ce travail. Les changements fréquents dans le personnel des écoles sauvages, surtout parmi les professeurs, ne sont pas désirables. On demande de bons professeurs dans tout le pays à un salaire presque double de celui que reçoivent les professeurs des écoles sauvages.

RAPPORT DE W. M. GRAHAM, INSPECTEUR DES ECOLES DES AGENCES SAUVAGES DANS L'INSPECTORAT DE LA SASKATCHEWAN-SUD.

Ecole industrielle de Qu'Appelle.

Cette école est sous la direction du révérend J. Hugonnard, principal, qui est en charge de l'institution depuis qu'on l'a ouverte, il y a trente-deux ans. Il est aidé dans son travail par un personnel de vingt-deux membres.

Lors de ma visite, il y avait 204 enfants sauvages d'inscrits, dont 103 garçons, divisés en deux classes, et 101 fillettes, divisées en trois classes. J'ai passé une demi-journée dans chacune des classes et j'ai été particulièrement heureux de tout ce que j'ai vu et entendu. La discipline, dans toutes les classes, était excellente. J'ai été très satisfait des progrès accomplis par les garçons les plus âgés, sous la direction de M. Towne.

Les enfants de cette école sont bien vêtus et bien nourris. La direction de cette partie du travail est complètement entre les mains des religieuses.

J'ai trouvé l'école dans le meilleur état possible à l'exception d'une partie du sous-sol des garçons. Les dortoirs étaient dans un état magnifique. Les lits étaient nets et confortables. Si l'on considère que cette école est construite depuis bientôt dix ans et qu'un grand nombre d'enfants y demeurent constamment, il est surprenant de voir dans quel excellent état de préservation elle est aujourd'hui. Une personne qui la visite penserait qu'elle n'a été occupée qu'environ un an. Depuis ma dernière inspection, on a fait un nouveau cabinet de toilette, du côté des fillettes, et on a posé un nouveau système de drainage. Ces changements ont rendu la régie des enfants plus facile, pour ne rien dire de l'amélioration au point de vue sanitaire. L'instruction qu'on donne aux garçons, à cette école, est très bonne, et durant les deux dernières années on a donné une attention particulière à cette partie du travail.

Au cours de la saison de 1915, il y avait 497 acres de terre en culture, sur la ferme de l'école, et on y a récolté 11,050 boisseaux de grain. En outre, on a eu 9,800 boisseaux de plantes-racines. L'école garde environ 100 têtes de bétail.

Les fillettes travaillent à toutes sortes d'ouvrages de maison, comme la couture. Elles font la plus grande partie des vêtements qui servent à l'école.

Pensionnat des Buttes-la-Lime.

Cette école est située à un demi-mille des quartiers généraux de l'agence, aux Buttes la Lime. Elle est dirigée par le principal, W. W. Gibson, qui est aidé par un personnel de quatre. A l'heure actuelle, il y a soixante-quatre élèves d'inscrits, vingt-sept garçons et trente-sept fillettes.

Au cours de l'année, il y a eu un changement parmi les institutrices. Mlle McKenzie, qui faisait un excellent travail, a dû se retirer à cause de sa santé. Elle a été remplacée par Mlle Cromie, institutrice hautement qualifiée qui fait également bien.

Les garçons de cette institution reçoivent un excellent entraînement dans toutes les spécialités agricoles. La ferme est bien dirigée et il est agréable d'entrer dans les étables n'importe quand pour tout voir dans un ordre magnifique, et pour constater combien les animaux sont bien entretenus. Tout ce travail est fait par les garçons sous la direction du principal.

Les fillettes s'entraînent dans tous les travaux de la maison sous la direction d'institutrices compétentes. Presque tous les vêtements des fillettes sont faits à l'école. Dans mes fréquentes visites à cette école, j'ai toujours trouvé un bon ordre. Les enfants sont propres et bien vêtus. Les lits sont confortables et tout ce qui concerne l'administration intérieure est en très bon ordre.

Externat de l'Assiniboine.

Cet externat, qui avait un si beau passé à son crédit, a un peu reculé cette année. L'assistance est beaucoup moindre qu'elle devrait être et presque tous les élèves ont été irréguliers. Dans ces conditions, il est difficile à l'institutrice, Mlle Lawrence, de faire bien avancer le travail. Je crois cependant qu'il va y avoir un changement et que l'assiduité va devenir meilleure. Lors de ma dernière visite à l'école, j'ai trouvé la salle de classe propre et coquette. Les enfants étaient nets, bien vêtus et paraissaient en bonne santé.

Pensionnat du lac Rond.

Cette école est située au lac Rond, dans l'agence du lac Croche, et est sous la direction du révérend Hugh McKay, principal, qui est aidé par un personnel de quatre personnes. L'école est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne.

Lors de ma visite, quarante enfants étaient présents sur quarante-huit d'inscrits. Ce que j'ai vu dans l'école m'a plu. Les enfants avaient fait du progrès depuis ma dernière visite. Ils lisent bien et comprennent bien ce qu'ils lisent. Ils sont particulièrement avancés en arithmétique et leur écriture est magnifique. Les élèves étaient nets et bien vêtus et faisaient honneur à Mlle Munro qui est une femme très capable.

Cette école a eu beaucoup de succès avec son exploitation agricole, l'an dernier. Voici la liste des grains produits: blé, 1,700 boisseaux; avoine, 600 boisseaux; orge, 800 boisseaux. Et il y a eu une grande quantité de produits horticoles. Presque tout le travail se fait par les garçons, sous la direction d'un instructeur agricole. L'école possède un grand troupeau de bestiaux, quelque quatre-vingt-dix têtes de bétail, mais on n'en garde actuellement que vingt-cinq à l'école.

Pensionnat de Cowesses.

Cette école est située au lac Rond, dans l'agence du lac Croche. Elle est sous les auspices de l'Eglise catholique et sous la direction du révérend Père Beys, qui est aidé par un personnel de huit.

Les édifices et le terrain étaient en très bon état. J'ai trouvé les dortoirs en bon ordre, propres et bien aérés. Les lits étaient confortables et tout ce qui concernait l'économie domestique était de première classe. Tous les enfants étaient confortablement vêtus et tous les vêtements portés par les garçons et les filles sont faits à l'école par les religieuses et les fillettes les plus avancées. Les enfants paraissaient en très bonne santé.

Lors de ma visite, il y avait quarante-six enfants présents, vingt-trois garçons et vingt-trois filles. Ils étaient divisés en cinq classes. Lors de ma visite, les enfants ont fait des exercices de sauvetage d'incendie et j'ai été réellement surpris de voir avec quelle rapidité ils sortaient de l'édifice une fois l'alarme sonnée.

Cette école possède une bonne ferme et l'an dernier le rendement a été comme suit: blé, 2,000 boisseaux; avoine, 1,500; plantes-racines, 900. Il y a aussi un troupeau de 74 animaux sur la ferme de l'école. Une grande partie des travaux de la ferme se font par les garçons les plus âgés sous la direction d'un instructeur agricole.

Externat de l'Etoile-du-Jour.

J'ai visité cette école le 29 mars. Elle est sous les auspices de l'Eglise anglicane, M. W. H. B. Scharpe y enseigne.

Lors de ma visite, neuf enfants étaient inscrits et huit assistaient. Les enfants étaient pas mal avancés, mais il y a place pour bien des progrès. Ils ont été assidus et ils paraissaient propres. Tous les jours de classe, on donne aux enfants le repas du midi.

L'école et le logis du professeur sont des constructions en bois. Il y a un petit jardin et j'espère voir le terrain enclos avant la fin de mai.

Pensionnat de Gordon.

Cette école est située sur la réserve de George Gordon, dans l'agence du Tondre. Elle est sous les auspices de l'Eglise anglicane. Le révérend H. W. Atwater a un personnel de trois pour l'aider.

Lors de mon inspection, il y avait 46 élèves d'inscrits et 45 étaient présents. L'administration et la discipline, à l'école, sont splendides et on y fait de la bonne besogne dans toutes les branches. Les enfants sont bien vêtus, bien nourris et en santé.

Cette école possède une belle petite ferme de 37 acres sur laquelle tout l'ouvrage se fait par les écoliers à l'aide d'une paire de bœufs. L'édifice était scrupuleusement net. L'état financier de l'école est magnifique.

Pensionnat de Muscowekwan.

Cette école est située près de la réserve de Muscowekwan, dans l'agence du Tondre. Elle est sous les auspices de l'Eglise catholique. Le rév. Père Dugal, principal, est aidé par un personnel de 7.

J'ai visité cette école le 31 mars et j'ai trouvé 51 élèves d'inscrits. Mais il y en avait neuf d'absents temporairement pour diverses causes. Les enfants étaient divisés en six classes et répondaient assez bien aux questions concernant eux-mêmes ou leurs études. Je les ai trouvés bien vêtus, propres et en santé. Tous les vêtements des garçons et des fillettes se font par le personnel et les plus grandes filles.

La maison d'école, ici, est moderne sous tous les rapports, sauf un petit corps de logis en pierre où se trouve le dortoir des garçons. Ce dortoir n'est pas pauvre du tout, puisque l'eau de l'aqueduc et l'éclairage au gaz y sont installés. On se propose, cependant, de démolir ce vieux bâtiment dans un avenir prochain et de construire à sa place un édifice plus moderne. La salle de classe, la salle de couture, les pièces des religieuses, la cuisine, la salle à dîner, etc., sont beaux, agréables et bien ventilés. Les salles sont grandes et les plafonds hauts. Il y a une bonne protection contre l'incendie.

Cette école possède une belle ferme sur laquelle les garçons apprennent à cultiver.

RAPPORT DE A. MEGRAW, INSPECTEUR DES ECOLES DES AGENCES SAUVAGES DE L'INSPECTORAT DU SUD-EST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Ecole industrielle de Kamloops (catholique).

J'ai visité cette école le 26 septembre 1915. Le rév. Père Alph. M. Carion, O.M.I., qui en est le principal depuis 23 ans, était encore à son poste, ayant bon pied et bon œil, et son enthousiasme n'était pas diminué. Il n'y a pas eu de changements importants au cours de l'année dans le personnel ni dans les édifices, et bien que les bâtiments soient pas mal à l'ancienne mode, ils restent beaux et gais à l'extérieur parce qu'on les peinture au besoin. La même propreté parfaite s'observe dans les dortoirs, les cuisines et toutes les pièces, à l'intérieur. Ce qui manque au point de vue de moder-

nité et commodité est remplacé par le soin avec lequel tout est tenu. L'assistance dépasse un peu 70 et la santé générale a été bonne. J'ai interrogé les garçons et les filles, dans les classes, et il se fait du bon travail.

Externat de Shulus (anglican).

Cette école, située sur la réserve Nicola Mameet, dans la vallée du Nicola, est le seul externat de l'agence de Kamloops et on en a grandement besoin vu le nombre des enfants sauvages qu'il y a dans la vallée et l'éloignement de toute autre école. Le rév. A. Harold Plummer, prêtre chargé de la mission, a aussi la surveillance de cet externat de mission. Mlle Williams, qui enseignait lors de ma visite antérieure, a quitté, à l'été, et M. Harwood donne l'enseignement depuis. Il y a 17 élèves d'inscrits et l'assistance, en décembre, a été en moyenne de 13·4, mais dans les temps de grand froid elle a beaucoup diminué. Les progrès qui se font sont encourageants mais il faudrait que le chef et les parents aident mieux à rendre l'assistance régulière.

AGENCE DE LYTTON.

Ecole industrielle de Lytton (anglicane).

L'assistance à cette école, que j'ai visité le 29 octobre 1915, s'était beaucoup accrue depuis ma visite précédente en 1914.

L'assistance se composait de soixante-six garçons, dont vingt-deux avaient été amenés de l'agence Nass. Pour les héberger, on avait ajouté un certain nombre de petits lits dans certains dortoirs, et un nouveau dortoir pouvant contenir quatorze lits, avait été aménagé à l'étage supérieur; tout le travail de menuiserie avait été fait par les élèves sous la direction du charpentier. On paraît avoir travaillé consciencieusement dans les classes, et l'hygiène de l'école a été bonne.

Pensionnat de All-Hallows' pour les filles (anglican).

Cette école de Yale, qui est connue dans toute la province, a été visitée le 28 octobre.

Mlle Miller, de Victoria, institutrice dûment diplômée, avait à s'occuper des enfants sauvages en classe, et l'enseignement donné à ces derniers est de première valeur. Il y avait 21 fillettes présentes le jour de la visite, mais on en attendait un plus grand nombre. Le cours comprend toutes les matières, depuis le premier livre jusqu'à l'examen d'entrée au cours secondaire. Les livres de classes attestaient un grand soin et un enseignement vigilant et solide.

En dehors des classes, on accorde beaucoup d'attention aux arts domestiques, et beaucoup des fillettes faisaient de la couture pour les soldats à l'armée.

Toute l'institution est bien conduite, sous la direction de sœur Constance, la supérieure, et son influence se fera heureusement sentir dans les maisons sauvages d'où les élèves sont venues.

Externat de Lytton (anglican).

Cette école a été visitée le 29 octobre. Etaient présents ce jour-là 9 élèves, dont la plupart étaient tout petits et dans les cours le moins élevé. Mlle Hobden, l'institutrice, s'acquitte fidèlement et avec conscience de ses devoirs. L'école fait un travail efficace au point de vue de la préparation des garçons pour l'entrée à l'école industrielle de Lytton et de la préparation des filles pour le pensionnat de All-Hallows', à Yale. Elle permet aux sauvages de garder leurs enfants à la maison tant qu'ils ne sont pas assez grands pour aller ailleurs.

Externat de Boothroyd.

Cette école a été nouvellement ouverte dans cette agence au cours de l'année, et il est rare que le département ait des rapports immédiats aussi substantiels pour ses déboursés en matière d'éducation chez les sauvages qu'il en a obtenu en cette circonstance. L'école n'a été ouverte que le 3 mai 1915, avec des enfants qui n'avaient reçu aucune éducation préalable et dont aucun ne pouvait parler anglais. Il y a maintenant 30 élèves inscrits, et une assistance moyenne de 24. Mlle Lily Blachford est l'institutrice, et outre qu'elle est bien entraînée comme telle, elle parle la langue des sauvages Thompson, ce qui lui a été d'un grand avantage dans son travail. Les parents s'intéressent beaucoup à l'école et voient à ce que l'assistance se maintienne bonne. Déjà quelques-uns des plus grands élèves en sont rendus au troisième livre de lecture. Cette école, qui dessert plusieurs réserves éloignées et inaccessibles, était absolument nécessaire et a déjà justifié son établissement. Mlle Blachford avait précédemment fait un excellent travail quand elle enseignait à l'externat sauvage de Lytton, mais à Boothroyd elle a établi un merveilleux record et éclipsé tout ce qu'elle avait fait auparavant.

AGENCE DE WILLIAMS.

Ecole industrielle catholique du lac Williams.

A cette école, qui a été visitée le 13 septembre, étaient présents 32 garçons et 32 filles. L'école a fait une bonne année et la santé des élèves a été satisfaisante, bien qu'il y ait eu beaucoup de maladie dans toute l'agence et plusieurs décès parmi les enfants. Cette circonstance a fait prendre des précautions spéciales à l'école et il en est résulté la conservation d'un état sanitaire normal.

Il n'y a pas eu de changement dans le personnel depuis ma visite précédente. La ferme de l'école paraissait prospère, et par l'étude alternant avec le travail manuel toutes les deux heures, on maintient en éveil l'intérêt des élèves. Les meilleurs sentiments paraissent exister entre maîtres et élèves, et la réputation de l'école est très bonne dans tout le district, où on donne la préférence aux anciens élèves, à cause de leurs capacités, quand il s'agit d'obtenir de l'emploi des grands éleveurs. Le Père Maillard, directeur, encourage l'économie chez ses élèves et leur conseille de faire des économies sur leurs gages.

AGENCE DU LAC STUART.

Un accident à l'auto m'a empêché de me rendre au Fort-Saint-James pour visiter l'école des sauvages, mais le rapport reçu de l'agent des sauvages, W. J. McAllan, est très favorable quant aux progrès accomplis. M. A. K. J. Okon Okoniy est l'instituteur, et outre l'enseignement en classe, on donne aux fillettes des leçons de couture et d'économie domestique; c'est Mme Okoniy qui s'acquitte de ce soin, et à titre de surveillante, elle sera bientôt en mesure d'aider les sauvages à observer les lois de l'hygiène dans leurs maisons.

AGENCE DE KOOTENAY.

Ecole industrielle de Kootenay (catholique).

Cette école a été visitée une fois l'an dernier—le 9 octobre. L'assistance, à l'époque de la visite, était de soixante-dix, mais on attendait de jour en jour un plus grand nombre d'élèves. Une épidémie de rougeole dans la réserve avait affecté l'assistance pour le trimestre. Le nombre autorisé des élèves est de 80, bien que le nombre en ait été habituellement plus considérable.

L'excellent travail de cet établissement et de sa direction dans le passé a été non seulement maintenu, mais il a été dépassé à mesure que ses moyens d'action s'amélioreraient. Les années précédentes, j'ai parlé de certaines améliorations au drainage et de l'installation ayant pour objet de fournir en quantité suffisante l'eau pure prise dans la rivière Sainte-Marie. Ceci a été complété et donne entière satisfaction. L'amé-

lioration importante de l'année dernière a été la construction d'une grange de 110 par 30 pieds, avec une cave au-dessous pour les racines. Les dispositions prises pour le logement du bétail sont idéales et rendent l'installation digne d'une ferme d'élevage moderne; on a aussi élevé une construction séparée et plus petite pour les porcs, qui est absolument moderne.

L'équipement de la laiterie de l'école est excellent. A ce propos, une particularité significative se trouve dans le haut degré de perfection atteint par un sauvage de cette agence pour ses produits laitiers au concours agricoles des sauvages de l'inspectorat du sud-est. Bien que ce ne fût pas le plus haut degré, ce sauvage a réalisé le maximum de qualité pour le minimum de frais.

Le seul changement dans le personnel cette année a été la démission de M. J. H. Smith comme instructeur et son remplacement par M. George Bruce, qui paraît avoir bien réussi à inspirer à ses élèves de l'intérêt pour leurs travaux agricoles.

AGENCE D'OKANAGAN.

Cette année, le principal travail d'éducation chez les sauvages a été celui qui a été fait dans les écoles publiques de la province pour les enfants sauvages qui y ont assisté, venant des réserves du voisinage. Il y a cependant une exception dans la réserve de l'Okanagan inférieur, où les sauvages de la réserve d'Inkameep, près Osoyoos, ont demandé une école et choisi leur propre instituteur, John Norwood, qui, bien que n'étant pas diplômé, paraît avoir enseigné avec beaucoup de succès aux enfants la lecture, l'écriture et les règles simples de l'arithmétique; il a aussi maintenu une bonne assistance. Je n'ai pas eu l'occasion de visiter l'école, mais l'agent des sauvages m'a assuré que les enfants sauvages ont fait des progrès remarquables sous la direction de ce professeur.

C'est là, toutefois, une bonne raison d'espérer que les sauvages de Penticton se prononceront cette année en faveur d'une école. Le nouveau directeur spirituel, le Père Jean, est en train de combattre leur préjugé contre l'instruction, et il espère qu'ils consentiront à maintenir une école, si on en établit une. Enderby et la Tête-du-Lac sont sous la domination des éléments réactionnaires pour leur attitude à l'égard de l'éducation. Mais de meilleurs conseils prévaudront.

RAPPORT DE W. E. DITCHBURN, INSPECTEUR DES AGENCES DES SAUVAGES, SUR LES ÉCOLES À L'USAGE DES SAUVAGES DANS L'INSPECTORAT DU SUD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Durant l'année écoulée, tous les pensionnats de l'inspectorat du sud-ouest ont été remplis jusqu'à la limite de leur capacité, et dans deux cas l'allocation a été augmentée pour leur permettre de recevoir un plus grand nombre d'élèves. Au pensionnat de la mission Sainte-Marie, à Mission-City, l'allocation a été portée de soixante à soixante-quinze, et à l'institut industriel de Coqualeetza, à Chilliwack, le nombre des élèves a été augmenté de 100 à 110. A plusieurs des externats l'assistance des élèves a aussi été très bonne; les exemples de ce genre se rencontrent aux réserves où les sauvages passent une grande partie de leur temps à la maison. Les progrès faits par les élèves, en somme, ont été tout ce que l'on pouvait désirer, et leur santé en général a été exceptionnellement bonne.

AGENCE DE COWICHAN.

Ecole industrielle (catholique) de l'île Kuper.

A cette école, qui est sous la direction de M. l'abbé W. Lemmens, les élèves ont fait de bons progrès l'an dernier. M. l'abbé A. Murphy s'occupe de l'éducation des garçons, et Sœur Mary Lewis de celle des filles. On enseigne aux garçons la menuise-

rie, le travail manuel en général, la cordonnerie et la culture, pendant qu'on enseigne aux filles le travail de la maison, la cuisine, la couture et les travaux de fantaisie. Les élèves ont joui d'une excellente santé pendant toute l'année, en dépit du fait que la température a été très rigoureuse pendant les mois de janvier et février. L'école reçoit une allocation pour 60 élèves, et ce nombre a été maintenu continuellement.

Avant la fin du mois courant, les élèves seront transférés à la nouvelle école, où on espère que l'allocation sera augmentée au moins à soixante-quinze, bien que l'école ait une capacité de 100 élèves. Au moment où nous écrivons, on est à placer les meubles dans le nouvel édifice. L'équipement est de première classe tant pour les salles de classe que pour les salles d'entraînement manuel.

L'approvisionnement d'eau de la nouvelle école est maintenant assuré d'une manière absolue. Lors des explorations faites à ce propos, on avait estimé que le débit total des petites sources à capter serait de 5,000 gallons par jour, au maximum. En creusant le réservoir, cependant, on a fait sourdre une grosse source qui a donné un rendement quotidien de 100,000 gallons d'eau de source bien claire.

La ferme attenante à cette école contient soixante-dix acres, d'où on tire suffisamment de légumes pour la consommation de l'école, ainsi qu'un bon approvisionnement de fourrage pour le bétail, qui se compose de 3 chevaux, 13 bêtes à cornes, 37 porcs et 200 poulets.

Externat de Nanaïmo (méthodiste).

L'externat de Nanaïmo, qui est situé dans les limites de la ville de Nanaïmo, a été sous la surveillance du révérend W. J. Knott durant la première partie de l'année, mais, depuis son ouverture, après les vacances d'été, Mlle A. Boole, qui possède un certificat temporaire de seconde classe pour la Colombie-Britannique, a eu la direction des enfants.

Quand les sauvages habitent la réserve, un bon nombre d'élèves suivent les classes et font des progrès dans leurs études. Leur santé durant l'année a été de tout premier ordre. L'école est bien aménagée, et les conditions sanitaires sont excellentes.

Externat de Quamichan (catholique romain).

Mlle Maud Frumenti, la directrice de cette école, enseigne à un bon nombre d'élèves, et ils semblent faire des progrès marqués dans leurs études. On remarque une assez bonne amélioration de l'apparence générale durant l'année.

L'école est vieille et elle n'est pas aussi centrale qu'on pourrait le désirer pour attirer les enfants des réserves. Cette école fournira dans l'avenir d'excellents sujets pour l'école industrielle de l'île Kuper.

Externat de Koksilah (méthodiste).

Le nouvel externat de Koksilah est maintenant construit sur un lopin de terre contigu aux réserves de Koksilah, Somanos et Quamichan. L'école a été construite par le département au prix de $1,500. La classe mesure 18 pieds x 26, et elle est bien ventilée. Il y a aussi une cave en ciment de toute la grandeur de l'école. Au commencement de l'année, l'assistance a été peu nombreuse, vu qu'un grand nombre d'enfants étaient absents avec leurs parents. Cependant, elle a été beaucoup plus considérable depuis octobre, et les élèves réalisent de beaux progrès sous la direction de M. C. A. Dockstader.

Externat de West-Saanich (catholique romain).

Par le fait que nombre de sauvages de la réserve de West-Saanich sont absents durant une grande partie de l'année, cette école a été fermée pendant plusieurs mois, faute d'assistance. Mlle Alice Hagan en est la directrice, et elle obtient assez de succès avec ses élèves, quand ils suivent ses classes assidûment.

Externat de Songhees (catholique romain).

Durant l'année, Mlle Rose Quingley, qui enseigne à cette école, a tenu ses classes régulièrement, et les élèves ont fait de bons progrès. L'assistance n'a pas été nombreuse, parce que maintenant il n'y a pas beaucoup d'enfants dans la réserve des Songhees en âge de la fréquenter.

Le terrain de cette nouvelle école a été clôturé dans le courant de l'année, et l'on se propose de l'embellir par l'addition d'arbres fruitiers et d'ornement.

AGENCE DE KWAWKEWETH.

Ecole industrielle de la Baie Alerte (anglicane).

Des succès marqués ont été obtenus durant l'année par les élèves de cette école. Le directeur, le révérend A. W. Corker, est parti en congé en Angleterre, et le révérend F. Comley l'a remplacé avec Mme Comley comme surveillante. M. C. M. Parrott a eu la direction des classes et, sous sa tutelle, les élèves ont réussi admirablement.

Trois des étudiants étaient si avancés, qu'ils se sont inscrits pour les examens de juin dernier au high school. Malheureusement tous ont échoué avec quelques points de moins que le nombre requis.

En dehors de leurs études régulières dans les classes, les garçons reçoivent de très bonnes leçons de menuiserie et le travail manuel de leur instructeur de travail pratique, M. Eli Hunt.

Il y a trente-cinq élèves inscrits, et tous ont joui d'une bonne santé durant l'année.

Le besoin de réparations et de modernisation commence à se faire sentir à ce bâtiment, qui a près de vingt-quatre ans d'existence.

A l'école et au pensionnat des jeunes filles, il y a maintenant un approvisionnement d'eau de tout premier ordre, et le puits creusé l'année précédente donne pleine satisfaction.

Le système d'égouts est bon, tout le drainage se faisant à la mer par une pente naturelle. On a rompu le sol sur une étendue considérable durant l'année. Ce terrain, mis en culture, contribuera grandement à la production des légumes pour la consommation de l'école.

Le bétail comprend une vache, un cheval, seize cochons et vingt-quatre poules.

Refuge des jeunes filles de la Baie Alerte (anglican).

Mademoiselle A. R. Neville est la directrice de cette école. Cette dernière est aussi sous la surveillance du directeur de l'école industrielle des garçons.

Dans sa classe, mademoiselle M. E. Nixon a remporté de magnifiques succès avec les trente jeunes filles inscrites comme élèves. On leur enseigne aussi l'ouvrage général de maison, la couture, la cuisine et le jardinage. Mademoiselle E. Edwards en est maintenant la sous-directrice, ayant remplacé mademoiselle Roper au commencement de l'année.

Il n'y a eu aucune maladie parmi les élèves. L'école possède un excellent système d'égouts ainsi qu'un approvisionnement d'eau pure de premier ordre. La superficie du jardin n'est que d'une acre et demie, mais mademoiselle Neville a su récolter de beaux légumes et de beaux fruits sur ce terrain.

Le bétail comprend deux vaches, deux cochons, cent poules et vingt et un canards.

Externat de la Baie Alerte (anglican)

Mlle E. W. Ferryman, l'institutrice de cette école a généralement une assez bonne assistance, laquelle devient exceptionnellement nombreuse à une certaine époque de l'année, lorsqu'un grand nombre de sauvages des autres réserves sont campés à la baie Alerte.

Tous les enfants sont jeunes, les plus âgées étant graduellement admises au pensionnat. En novembre, j'ai remarqué une amélioration considérable en ce qui concerne les progrès faits par les élèves depuis ma visite précédente du mois de juin. Toutes ont joui d'une bonne santé, la salle de classe est grande et bien aérée.

Externat de Cap-Mudge (méthodiste).

A Cap-Mudge, le rév. missionnaire J. E. Rendle fait la classe régulièrement à l'école de la réserve, et lorsque tous les enfants sont chez eux, ils la fréquentent régulièrement et font des progrès satisfaisants.

Les conditions sanitaires y sont excellentes, ainsi que celles de la réserve; conséquemment les enfants ont joui d'une bonne santé. M. Rendle manifeste un vif intérêt dans son travail parmi les sauvages.

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER.

Ecole industrielle de Coqualeetza (méthodiste).

Cet établissement, situé à Chilliwack, et dont le rév. G. H. Raley est le directeur, a remporté de très brillants succès au cours de cette année. La subvention accordée à cette école a été portée de 100 à 110. Les progrès accomplis ont été très satisfaisants, un élève a été admis au high school, un autre en a suivi les cours de première année et a subi l'épreuve avec succès. Des examens réguliers ont été tenus et des élèves ont été promus des grades inférieurs aux grades supérieurs.

Il y a eu absence remarquable de maladie parmi les élèves durant l'année, aucune épidémie n'est venue les troubler. A part leurs études régulières en classe, les garçons apprennent la menuiserie, l'horticulture et l'agriculture. Les filles s'appliquent à la couture, à faire le blanchissage, à la cuisine et à tous les travaux du ménage.

Les bâtiments sont tenus en bon état de salubrité, mais comme ils sont un peu vieux, on voit qu'ils ont besoin de réparations. La ventilation et le chauffage se fait par le système Smead-Dowd.

Une belle ferme et un jardin appartenant à l'école lui fournissent une ample provision de légumes et de fruits. L'approvisionnement d'eau vient de l'aqueduc de Chilliwack.

Cette institution reçoit les élèves de six agences de la Colombie-Britannique, d'où sont adressées des demandes réitérées pour l'admission de nouveaux élèves.

Mission Sainte-Marie (catholique romaine).

Le pensionnat des sauvages de la mission Sainte-Marie, situé sur les limites de Mission-City, est maintenant sous la direction du rév. Père Tavernier, en qualité de directeur intérimaire. Le rév. Père Rohr, qui a administré avec tant de succès cette école durant les cinq dernières années, a offert sa démission dernièrement. Durant son terme d'office, l'établissement s'est fortement développé, et ceci est dû à son esprit d'entreprise et à l'intérêt qu'il prenait à son œuvre.

La subvention accordée à cette école s'est accrue de soixante à soixante-quinze au cours de l'année dernière. La liste des inscriptions comprend maintenant trente-sept garçons et quarante et une filles, soit un total de soixante-dix-huit. Le nombre des élèves qui en sont sortis durant l'année a été de dix-sept, et celui de ceux qui y ont été admis est de dix-huit.

Les élèves réalisent des progrès très remarquables dans toutes les branches de l'enseignement, mais plus spécialement dans la lecture et l'écriture. La santé a été excellente par le fait qu'on y donne une bonne nourriture, qu'il existe une grande propreté et une bonne ventilation de tout le bâtiment. Aucun décès parmi les élèves durant l'année.

En fait de travaux industriels, on apprend aux garçons, la culture, le jardinage et l'ouvrage manuel, puis on enseigne aux jeunes filles à faire des ouvrages de fantaisie, le blanchissage et le repassage, à faire la cuisine ordinaire et recherchée, et en général tout ce qui est nécessaire pour faire une bonne ménagère. L'école possède une grande ferme qui produit de très belles récoltes de racines et de grains. Elle a aussi un verger qui donne en abondance des fruits de toutes espèces.

Le bâtiment qui est chauffé à la vapeur, possède un excellent approvisionnement d'eau et un bon système de drainage.

Pensionnat de Squamish (catholique romain).

Sœur Marie-Anne est la supérieure de cette école, qui est située à Vancouver-Nord, près de la réserve Mission. Il y a cinquante élèves d'inscrits, pour lesquels on accorde une subvention.

Les bâtiments sont en très bon état de réparations, et toujours d'une propreté parfaite. Ils sont chauffés à l'air chaud et bien ventilés. Le système d'égouts est raccordé à celui de Vancouver-Nord, et l'approvisionnement d'eau leur vient de l'aqueduc de la ville.

Les élèves ont fait de très bons progrès dans leurs études. Il y a eu très peu de maladie, et aucune épidémie n'a sévi, si ce n'est le rhume dans les temps froids.

Un terrain de cinq acres mis en jardinage leur rapporte une bonne récolte de légumes et de fruits. Les garçons apprennent le jardinage et le travail manuel en général. Les jeunes filles s'appliquent à la couture et aux ouvrages de fantaisie, à la cuisine et à la tenue générale d'une maison.

Huit élèves ont terminé leurs études avec distinction au commencement de septembre, et huit autres ont été admis à les remplacer.

Pensionnat de Sechelt (catholique romain).

L'école de Sechelt est sous la surveillance de Sœur Thérésine, la directrice. Cette dernière et son excellent personnel ont bien réussi avec leurs élèves au cours de l'année dernière. L'établissement reçoit une subvention pour cinquante enfants, et généralement la liste des inscriptions contient ce nombre.

Les garçons apprennent le jardinage, la culture des fruits, la cordonnerie et la menuiserie. On enseigne aux jeunes filles toutes les branches de l'art ménager, la couture ordinaire et de fantaisie. La plupart confectionnent leurs vêtements et ceux des autres élèves.

L'approvisionnement d'eau est maintenant excellent, la vieille conduite en bois ayant été remplacée par un conduit principal, aussi en bois, relié à une source située à trois milles de distance. L'école est toujours tenue proprement, et les mesures sanitaires sont excellentes.

Externat de Skwah.

M. W. H. Grimshaw, l'instituteur de cette école a eu une très belle assistance, laquelle a très bien réussi dans ses études. Tous ont joui d'une bonne santé. Les conditions sanitaires sont excellentes, la classe est grande et bien ventilée.

Externat de Homalco.

Cette école est située sur la réserve Aupe, près de l'anse Bute, et M. J. J. Moroney en est l'instituteur. Mme Moroney la surveillante, visite tous les jours les habitations des sauvages et enseigne aux femmes la manière de tenir leurs maisons en état de propreté et d'hygiène. Les élèves ont fait des progrès au cours de l'année, et il n'y a eu aucune maladie sérieuse parmi eux.

Externat de Sliammon.

Cette école est située sur la réserve de Sliammon, et M. Basil Nicholson, l'instituteur, a eu des succès satisfaisants avec ses élèves. M. et Mme Nicholson habitent le second étage, et ils sont toujours en contact avec les demeures des sauvages. Le bâtiment est bien ventilé et proprement tenu.

Externat de Katzie.

M. J. J. Murphy, le premier instituteur de cette école, située sur la réserve de Katzie, a résigné il y a quelque temps pour s'enrôler, et il a été remplacé par M. F. Wilson.

Les élèves réalisent de bons progrès dans toutes les branches de l'enseignement, et les parents apprécient le travail du professeur. Ils prennent un grand intérêt à l'instruction de leurs enfants, et semblent désirer vivement leur avancement.

AGENCE DE LA CÔTE-OUEST.

Pensionnat d'Alberni (presbytérien).

Le pensionnat d'Alberni est situé près de la réserve de Séchart à Alberni. Le directeur en est M. H. B. Currie, avec Mme Currie comme surveillante.

Mlle Lucia Becker est chargée de l'instruction des enfants. Les progrès réalisés par les élèves de cette école sont très satisfaisants, et quelques-uns ont même très bien réussi.

La santé a été très bonne en général, et il n'y a eu aucune épidémie parmi les enfants. Une jeune fille a eu l'appendicite, et une autre la pneumonie; par ailleurs la maladie parmi les élèves a été d'une nature plutôt bénigne, on n'a rapporté aucun décès au cours de l'année.

Les bâtiments sont en bon état, des travaux considérables ayant été faits l'année précédente.

Pour la culture et pour les autres fins, l'école possède quatorze acres de terre, sur laquelle poussent beaucoup de fourrage pour les animaux ainsi que des racines et des fruits pour sa propre consommation. En dehors de leurs études, les garçons apprennent à boulanger, à jardiner, à cultiver et à avoir soin des bestiaux, tandis que les filles s'appliquent à la couture, aux ouvrages de fantaisie, à la cuisine, au blanchissage et aux soins généraux du ménage.

On y a défriché sept acres de terre nouvelle au cours de l'année, et cette superficie sera déblayée durant l'année prochaine afin de pouvoir l'ensemencer.

Pensionnat presbytérien d'Ahousaht.

Le principal de l'école est M. J. T. Ross, la directrice est Mme Ross, et l'institutrice Mlle O. Arbuthnot. L'institution reçoit une allocation pour trente-cinq élèves, et l'inscription s'en tient d'ordinaire à ce chiffre. Les bâtiments sont en état excellent.

Le progrès accompli par les enfants durant l'année sont très bons. On le remarque surtout dans les classes primaires. Il n'y a pas eu de maladie appréciable chez les élèves, mais on signale un décès. Deux élèves ont reçu leur congé et un nouveau a été inscrit.

Bien que l'école jouisse d'un terrain de dix-sept acres environ, une seule acre est propre à la culture; il faut donc acheter virtuellement tous les légumes pour les besoins de la maison. Dans la sphère industrielle, les garçonnets sont instruits en menuiserie, peinture, réparations et en besogne courante, et l'on enseigne aux fillettes tous les travaux du ménage.

Ecole industrielle catholique de Clayoquot.

Le R. P. Epper est principal de l'école. L'institution est située à un mille du village Indien proprement dit de Clayoquot. La Sœur Mary-Clare est directrice et la Sœur Mary-Patricia, institutrice; Sœur Mary-Clotilda est couturière et M. Joseph Mully dirige l'enseignement manuel.

Les progrès des élèves ont été très satisfaisants. On remarque dans cette école un travail excellent en cartographie et en dessin, ainsi qu'en aquarelle. La calligraphie de certains élèves est aussi d'un caractère supérieur.

La santé des élèves a été très bonne, et l'on n'a signalé aucun rhume durant l'hiver. Il y a eu toutefois un décès chez les écoliers, à la suite d'une opération subie à l'hôpital d'Alberni.

Les garçonnets apprennent, dans le cours industriel, la menuiserie et la cordonnerie, et les fillettes suivent les classes de confection, de couture et les travaux de fantaisie, et d'art ménager. Le bâtiment est en excellent état; il est chauffé à l'eau chaude. Un ruisseau de montagne donne un approvisionnement suffisant d'eau pure à l'établissement.

On a défriché environ sept acres pour le jardin, qui a donné cinq tonnes de pommes de terre et de légumes. On a fait une forte besogne l'an dernier en défrichement, en construction d'un magasin et en peinturage des clôtures.

Externat catholique de Clayoquot.

Cette école est située dans la réserve Opitsat, village principal des Indiens Clayoquots. Le rév. Joseph Schindler, O.S.B., est l'instituteur; il est assisté de sa sœur, Mlle Victoria Schindler. L'instituteur enseigne aux enfants la religion, l'arithmétique et la géographie, et sa sœur enseigne la lecture, l'épellation, la calligraphie, le dessin et le chant; les enfants s'intéressent beaucoup aux cours. Presque tous les enfants de la réserve sont inscrits à l'école, et l'assiduité est bonne. Les progrès ont été excellents. La salle de classe est bien éclairée, aérée et ventilée.

Externat presbytérien d'Ucluelet.

Cette école est située dans la réserve Ittatsoo. L'instituteur est M. W. Vander Veen, qui possède un diplôme universitaire. Dix-huit élèves sont inscrits, ce qui comprend tous les enfants d'âge scolaire dans la réserve. L'assiduité a été très bonne l'an dernier. La salle de classe mesure une superficie de dix-huit pieds par vingt-six, et l'hygiène y est bonne.

On peut considérer raisonnables les progrès des élèves, si l'on tient compte des difficultés qu'un externat rencontre dans la fréquence des voyages que les Indiens font hors de la réserve. On signale fort peu de maladie chez les petits Indiens.

RAPPORT DE M. A. M. TYSON, INSPECTEUR DES AGENCES INDIENNES, SUR LES ECOLES DE L'INSPECTORAT SEPTENTRIONAL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE BELLA-COOLA.

Externat méthodiste de Bella-Coola.

Mlle Gibson, institutrice, qui dirige cette école, dit que l'assiduité a été raisonnable, ainsi que les progrès des enfants, bien que les études soient d'ordinaire quelque peu interrompues durant la saison par le départ des familles pour les fabriques de conserves de poisson. Le bâtiment scolaire est en bon état et bien meublé. Les terrains de jeu qui entourent l'école sont vastes, bien clôturés et en bon état.

Externat méthodiste de Bella-Bella.

Mlle Tranter dirige cette école; les enfants font de bons progrès sous sa direction. Le bâtiment est en bon état depuis qu'on l'a repeinturé et qu'on en a réparé le toit. On soigne beaucoup l'hygiène et la ventilation, et l'école est meublée de toutes les fournitures nécessaires.

Externat méthodiste de Chaina-Hat.

M. Reid dirige l'école et signale une bonne assiduité, ainsi que les progrès des élèves. On a repeinturé l'école à l'intérieur et à l'extérieur, et son aspect en a été fortement embelli. L'hygiène et la ventilation sont bonnes, et l'école est munie de toutes les fournitures nécessaires.

Pensionnat méthodiste de Kitimat pour demoiselles.

C'est là un bâtiment exceptionnellement beau qu'on tient en bon état. L'hygiène, l'approvisionnement d'eau et l'ameublement sont excellents. Il y a un vaste terrain de jeu, ainsi qu'une salle de récréation pour le mauvais temps. On signale la bonne santé des élèves; tous m'ont paru exceptionnellement intelligents, propres et coquets. Mlle Ida Clark dirige l'école; elle signale un progrès régulier dans les études et l'intérêt que les fillettes accordent à leurs divers travaux.

Externat méthodiste de Hartley-Bay.

M. Mathews dirige l'école; il signale les bons progrès des élèves. Le bâtiment est en bon état, et bien meublé.

Externat anglican de Kitkatla.

On a rouvert cette école en septembre sous la direction de M. George Oliver, qui signale une bonne assiduité ainsi que les progrès des élèves. L'hygiène et la ventilation sont bonnes, et le bâtiment est tenu en bon état.

AGENCE STIKINE.

Externat de Tahltan (anglican).

Cette école est sous la direction du rév. M. Thorman qui rapporte que pendant l'hiver dernier l'assistance a été inférieure à celle de la saison précédente à cause du fait que les sauvages étaient maintenant rendus sur leurs terrains de chasse. Par conséquent les conditions n'ont pas été, à cette école, très satisfaisantes.

Externat du Creek du Télégraphe (non confessionnel).

M. William Pake, l'instituteur, rapporte que les enfants font de bons progrès bien que l'assistance soit peu nombreuse. Le gendarme Cullen a reçu des instructions afin qu'on envoie les enfants de Drytown régulièrement à l'école, et nous espérons y voir à l'avenir plus d'élèves.

AGENCE NASS.

Externat de Port-Essington (méthodiste).

On a fait la visite de cette école le 25 septembre 1915. L'institutrice, Mlle Noble, rapporte que l'assistance est passable et que les enfants font des progrès satisfaisants. Le bâtiment est une construction solide et est tenu en bon état. Le matériel de classe est suffisant et la ventilation et l'hygiène reçoivent leur bonne part d'attention.

Externat de Metlakatla (anglican).

Cette école a été inspectée le 27 septembre. Le bâtiment est bien entretenu à l'intérieur et à l'extérieur. L'installation de nouveaux cabinets a grandement amélioré les conditions hygiéniques de l'école. Mlle Klippart qui y fait la classe est bien aimée des enfants et des parents. On dit que l'assistance est bonne et que les progrès sont satisfaisants.

Externat de Port-Simpson (méthodiste).

Cette école a été inspectée le 28 septembre. M. E. S. Grant avait la direction de la division des grands et Mlle Elsie Potter de la division des petits. L'école a tout le matériel nécessaire et est en bon état. Les conditions hygiéniques y sont aussi satisfaisantes.

Pensionnat de Port-Simpson pour filles (méthodiste).

Mlle G. E. Armstrong a la direction de cette école, et les élèves font des progrès marquants dans les divers sujets qu'on leur enseigne. Le bâtiment est tenu dans une condition excellente, les règles de l'hygiène et de la ventilation y sont bien suivies. L'école est entourée de magnifiques terrains de récréation; on y a fait l'installation de bonnes échelles de sauvetage de sorte que le bâtiment est tout à fait moderne sous tous les rapports. Les élèves avaient toute l'apparence de santé et étaient d'une tenue propre et soignée.

Externat de Kinkolith (anglican).

L'institutrice de cette école, Mlle Collison, rapporte que les élèves font assez de progrès bien qu'ils ne soient pas très nombreux. Ce bâtiment, d'une beauté peu ordinaire, est tenu en bon état.

Externat de Lakalzap (anglican).

Mlle Sturgiss accomplit un bon travail à cette école et les élèves font des progrès satisfaisants. Le conseiller en chef et le conseil ont exprimé combien ils appréciaient l'œuvre excellente de Mlle Sturgiss à cette école. Le bâtiment est convenable et en condition excellente et à l'intérieur et à l'extérieur.

Externat de Gwinoha (anglican).

Mlle Helen Freeman a été récemment placée à la tête de cette école et nous rapporte que les élèves font de bons progrès. On fait la classe dans un édifice temporaire.

Externat de Gitlakdamiks (anglican).

Mlle Olive C. Brown, qui a été récemment nommée, nous dit que les enfants font des progrès satisfaisants et que la fréquentation est bonne. On se sert d'un bâtiment temporaire.

Externat de Aiyansh (anglican).

On a récemment nommé Mlle Vera A. Chastenay à la direction de cette école où les élèves font de bons progrès. Les classes se tiennent dans un édifice temporaire.

AGENCE BABINE.

Externat de Hazelton (anglican).

Mlle Soal a la direction de cette école. L'état sanitaire est bon ainsi que la ventilation. La fréquentation est régulière et les élèves font de bons progrès. La maison d'école est en bon état et pourvue des meubles nécessaires.

Externat de Hagewilget (catholique).

M. Browning a la direction de cette école où il fait de bon travail. La fréquentation est bonne ainsi que les progrès des élèves. La maison d'école est en bon état, bien sanitaire et ventilée.

Externat de Kispiox (méthodiste).

Mlle Martin, maîtresse d'école, rapporte que les progrès des élèves sont bons ainsi que leur fréquentation. La maison est solide et en bon état. Les conditions sanitaires et la ventilation sont bonnes. L'école est entourée de vastes terrains de jeux.

Externat de Glen Vowel (salutiste).

Mlle Jackson, maîtresse d'école, rapporte que la fréquentation est bonne et que les enfants font des progrès. Les élèves de cette école chantent bien et Mlle Jackson a pris soin de développer ce talent chez eux. La sanitation et la ventilation sont bonnes.

Externat de Andimaul (salutiste).

L'école est placée sous la direction de Mlle Vernon Leake. La fréquentation y est bonne et les enfants s'intéressent vivement à leur travail.

Externat de Meanskinisht (anglican).

Mlle S. Z. Richardson dirige cette école et fait un bon rapport des progrès des élèves. L'édifice de l'école est en bon état et garni des meubles nécessaires.

Externat de Kitwangar (anglican).

Mlle Kemp dirige cette école et fait rapport que le fréquentation des élèves est bonne de même que leurs progrès. La maison est pourvue des meubles nécessaires.

Externat de New-Kitseguecla (méthodiste).

Cette école est sous la direction de Mlle Edgar, qui rapporte que l'assistance est bonne et que les enfants font des progrès réels.

Externat de Kisgegas (méthodiste).

Cette école est sous la direction de Jonathan Mercer, un indigène, qui rapporte que l'assistance est bonne et que les enfants font des progrès satisfaisants.

Externat du Fort-Babine (catholique).

M. J. Morrissey dirige cette école et rapporte que l'assistance est bonne. Les enfants font des progrès satisfaisants.

Externat de Kitselas (méthodiste).

M. Frank Van Gorder dirige cette école et rapporte que les enfants font des progrès satisfaisants.

AGENCE DE REINE-CHARLOTTE.

Externat de Masset (anglican).

M. et Mme Traynor ont la direction de cette école, qui comprend deux divisions, Mme Traynor enseignent aux plus jeunes élèves. On rapporte que l'assistance est bonne, bien que pendant les tempêtes de cet hiver elle ait été réduite dans une certaine

mesure. Les enfants font de bons progrès, et ils m'ont paru être particulièrement brillants, propres et de bonne tenue. Depuis ma dernière visite, l'école a été réparée et repeinte et elle est maintenant en bon état, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'état sanitaire et la ventilation sont également bons.

Externat de Skidegate (méthodiste).

M. Young, l'instituteur, rapporte que l'assistance moyenne est assez bonne, bien qu'à l'époque de ma visite, en raison de l'extrême rigueur de la température, dix-huit enfants seulement fussent présents. L'école a été mise en très bon état pendant l'année dernière. On a posé un nouveau plancher et l'édifice a été réparé et repeint, de sorte qu'il offre maintenant une apparence digne d'éloge. L'état sanitaire et la ventilation sont également bons.

Remarques générales.

Les enfants qui fréquentent les écoles de l'inspectorat septentrional paraissent appartenir à une belle et intelligente classe de sauvages; ils sont propres, soignés et en bonne santé. La plupart d'entre eux s'appliquent beaucoup au travail et font de bons progrès.

Dans les différents villages, les bâtiments sont tenus en excellent état de réparation; ce sont de bonnes constructions qui font honneur au département. Dans les différents pensionnats, les appareils pour combattre l'incendie sont tenus au bon endroit pour être utilisés en cas de nécessité.

Les nouveaux instituteurs nommés à la rivière Nass, pour les villages Indiens d'Aiyansh, Gitlakdamiks et Gwinoha, ont ouvert les écoles et nous en attendons de bons résultats.

Les instituteurs de l'inspectorat du nord s'intéressent beaucoup au bien-être et à l'éducation des enfants; on constate chez ces derniers une amélioration de plus en plus marquée, qui serait cependant plus considérable sans les continuels déplacements des sauvages d'un endroit à un autre, particulièrement pendant la saison de pêche, alors qu'ils se transportent aux différentes fabriques de conserves. La difficulté a été résolue dans une certaine mesure par Mlle Sturgiss, l'an dernier, quand, grâce à la bonté de M. Chambers, gérant de la fabrique de conserves de Nass-Harbour, qui lui procura temporairement un local, elle put faire l'école aux plus petits enfants pendant la saison de pêche. S'il était possible de prendre des dispositions de ce genre à d'autres fabriques de conserves, ou, mieux encore, s'il était possible de s'arranger pour garder les enfants à la maison, l'œuvre de l'école ferait plus de progrès.

RAPPORT DE W. M. GRAHAM, INSPECTEUR DES AGENCES DES SAUVAGES, CONCERNANT LA COLONIE D'ANCIENS ÉLÈVES AUX BUTTES LA LIME, SASKATCHEWAN.

Cette colonie se compose de gradués des différentes écoles sauvages de tout l'inspectorat. A l'heure actuelle, la population s'élève à 163 individus, comprenant 39 hommes, 28 femmes, 56 garçons et 40 fillettes.

Il y a dans cette colonie 36 sauvages qui s'occupent d'agriculture. La culture du grain est leur principale occupation, mais plusieurs d'entre eux acquièrent graduellement du bétail et se livrent à la culture mixte.

Le printemps de 1915 a été le plus rempli de promesses dans l'histoire de la colonie. Les sauvages avaient un très grand nombre d'acres de terre en culture; il y avait 1,078 acres en blé, 1,833 acres en avoine, et 105 acres en orge—soit un total de 3,016 acres. Une grande partie de cette terre ensemencée était de la jachère d'été et du premier labour; elle avait été extrêmement bien préparée, attendu qu'on faisait un effort pour

obtenir une récolte sans pareille. Pendant les mois de mai et juin, et pendant les premières semaines de juillet, cette grande récolte paraissait pleine de promesses. Le 22 juillet, alors que les épis étaient tous formés, une grêle terrible, accompagnée d'un vent d'orage, ravagea le district de Balcarres et détruisit des centaines de fermes, de sorte que la colonie ne récolta guère plus que les autres. La très grande récolte, qui promettait un rendement exceptionnel, fut complètement détruite, à l'exception de celle de deux ou trois fermes de l'extrémité septentrionale. Les pertes furent terribles; c'était tout ce que possédaient ces gens, qui dépendent entièrement de la culture pour leur subsistance et qui avaient employé tout leur temps pendant la saison précédente à préparer cette récolte. Heureusement, presque tous ces gens-là avaient des poules et des cochons, qui leur fournissaient la nourriture; ils avaient aussi de bons chevaux et des instruments de travail au moyen desquels ils pouvaient gagner de l'argent en vendant du bois, etc., afin d'avoir de l'argent liquide pour acheter des vêtements et des épiceries cet hiver.

Moins d'une semaine après l'orage, plus de trente équipements étaient à l'œuvre, labourant les champs ravagés par la grêle pour les mettre en jachère d'été. Mais tout en faisant cela, les cultivateurs étaient obligés d'arrêter de temps à autre leurs travaux pour gagner autrement un peu d'argent qui leur permît de subsister. Toutefois, je suis heureux de dire que vers la fin de la saison ils avaient mis en jachère d'été (deux labours) 1,527 acres et fait un premier labour sur 313 acres; et toute cette terre avait été complètement hersée et préparée pour la semence.

A mesure que les années passent, je remarque une amélioration sensible dans la manière dont ces gens vivent. Règle générale, leurs maisons sont propres et mieux meublées, et eux-mêmes sont plus soigneux de leurs personnes.

Leurs bestiaux sont mieux soignés et ils portent beaucoup d'intérêt à l'acquisition de leurs chevaux. La plupart d'entre eux possèdent de quatre à dix magnifiques chevaux de travail. Cette année, ils avaient de bons jardins jusqu'à l'époque de l'orage de grêle.

Ils habillent bien leurs enfants et s'intéressent à leur éducation, tous étant désireux de les envoyer à l'école. Leurs passe-temps et amusements sont ordinairement les mêmes que ceux des blancs, et ils s'intéressent à ce qui se passe à l'extérieur.

Il n'y a pas eu une seule infraction à la loi des sauvages au cours de l'année dernière. Ceci n'est pas habituel dans cette colonie.

Nous avons installé un hôpital vers le centre de cette colonie, et l'infirmière brevetée qui en a la direction prend soin de tous les cas de maladie. La plupart des accouchements se font dans cet hôpital.

Pour ce qui est des croyances religieuses, la colonie est divisée à peu près également; la moitié sont des protestants et l'autre moitié des catholiques romains.

Les sauvages de cette colonie ne doivent pratiquement rien, et si l'on avait réussi à bien moissonner la récolte de cette année, ils auraient été dans un excellent état financier. Actuellement ils possèdent de très bons instruments aratoires, y compris deux batteuses.

Ce rapport ne serait pas complet sans quelque mention de ce que ces gens ont fait pour aider dans la grande guerre. Pas moins de quatorze hommes de cette colonie se sont enrôlés pour le service d'outre-mer. Trois de ces derniers sont actuellement en Europe et onze sont avec les différents bataillons dans la province. Outre les quatorze qui se sont enrôlés trois autres ont tenté d'y aller, mais ils ont été refusés après examen médical.

En plus de ce grand nombre d'enrôlés ces gens ont montré un dévouement merveilleux dans le travail de la Croix-Rouge et les activités patriotiques. Il y a ici une succursale florissante de la Croix-Rouge qui a donné les articles suivants depuis son organisation: bas, 64 paires; robes de nuit, 9; tabliers de chirurgien, 29; pyjamas, 22; mitaines, 4; bandelettes pour avant-bras; 3; foulards, 3; bandeaux, 240; ceintures préventives contre le choléra, 3; mouchoirs en coton à fromage, 312. Outre ceci ils ont

contribué les sommes suivantes en argent: Croix-Rouge, $1,230; Fonds patriotique, $900; Fonds de secours belge, $284; soit un total de $2,414. Lorsqu'on considère la grosse perte que ces gens ont soufferte l'an dernier il faut admettre, je pense, qu'ils ont fait très bien; et je doute qu'il y ait une communauté de blancs où l'on a contribué, en argent et en hommes, plus librement que ces jeunes sauvages.

Presque tous les gens dans cette colonie reçoivent un journal quotidien et sont vivement intéressés dans ce qui se passe dans le monde en général, mais surtout dans ce qui regarde la guerre.

RAPPORT DU RÉV. R. H. CAIRNS, INSPECTEUR DES ÉCOLES SAUVAGES, SUR LES ÉCOLES DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Au cours de l'année l'instruction s'est donnée dans quelque soixante-cinq écoles, par 165 instituteurs. L'inscription totale était d'environ 2,500 élèves. Des écoles de quatre jours ont été ouvertes sur la rivière Nass, et une nouvelle école s'est ouverte dans l'agence de Lytton. Les écoles étaient classifiées comme suit: écoles industrielles, 8; pensionnats, 9; externats, 48.

ÉDIFICES.

Les maisons d'école en général s'adaptent bien à l'enseignement des classes. On les maintient en bon état.

L'école industrielle sur l'île Kuper existe depuis vingt-cinq ans. Les premières constructions étaient en bois. Elles étaient devenues vieilles et trop exiguës pour accommoder les élèves d'aujourd'hui. Un bel édifice, couvert en brique, moderne en tout, vient d'être terminé. Cet édifice est muni d'un outillage complet pour l'enseignement des travaux manuels. Cette école est une des meilleures dans la province.

L'école industrielle de Kootenay est un autre excellent édifice. Les écoles de Port-Simpson et de Massett ont des édifices à deux pièces, munies de pupitres modernes. Certains des externats sont propres, confortables et bien outillés. Un grand nombre d'entre eux ont des pupitres simples. Les écoles construites dans ces dernières années sont en tout point conformes aux idées modernes.

PERSONNEL.

La question de l'instituteur est ce qu'il y a de plus important dans tout système scolaire. Dans notre personnel nous avons un grand nombre d'excellents instituteurs et, avec des exceptions remarquablement peu nombreuses, les instituteurs et les instructeurs font preuve d'un véritable intérêt dans le développement physique, moral et intellectuel des enfants sauvages. Ils sont dévoués et persévérants dans leurs efforts pour rendre les enfants compétents dans tout leur travail.

Plusieurs de nos instituteurs ont suivi des cours spéciaux en préparation de leur besogne. Un bon nombre d'entre eux ont fait leurs études dans une école normale. Au cours de l'année nous avons placé sur le personnel six instituteurs munis de certificats d'école normale.

ÉLÈVES.

A travers la province l'intérêt dans l'instruction s'accroît chez les sauvages, et en conséquence toutes les écoles industrielles et tous les pensionnats sont au comble.

A parler d'une façon générale, la santé des élèves a été bonne. Il y a eu une épidémie de la grippe parmi les élèves sauvages, tout comme parmi les élèves dans nos écoles publiques. Cette épidémie, toutefois, n'a pas eu de résultat sérieux. Ces gens deviennent plus forts pour résister à la maladie.

L'assistance aux externats a été un peu meilleure. Les parents veulent bien envoyer leurs enfants à l'école, mais ils ne savent pas s'organiser à la maison pour que les enfants soient ponctuels dans leur assistance à l'école.

PROGRÈS.

Dans presque toutes les écoles il s'est fait de bons progrès durant l'année. Les enfants sauvages, lorsque les conditions sont favorables, font un travail satisfaisant dans les classes. Les élèves des écoles industrielles et des pensionnats ont subi des examens écrits sur l'épellation, l'hygiène, la composition, la géographie et l'arithmétique. Les résultats ont été très satisfaisants. Dans le département industriel on cherche non seulement à instruire l'élève, mais à le préparer pour l'exercice d'un métier. Les travaux agricoles, le jardinage, l'élevage du bétail, la culture des arbres à fruits, la charpenterie et la cordonnerie sont enseignés aux garçons.

Les fillettes prennent des leçons d'art ménager et de couture. Dans certaines écoles les fillettes apprennent également à soigner la volaille. Dans les écoles industrielles et aussi dans les pensionnats on insiste sur la ponctualité, le système et l'ordre.

Dans un nombre limité des externats on a commencé l'enseignement du jardinage. On espère que l'enseignement du jardinage dans les écoles servira à augmenter le nombre des jardins autour des maisons des sauvages.

Tous les jours on fait de la culture physique et des exercices de respiration dans le but de développer la capacité pulmonaire des enfants. La santé, la compétence et la durée de la vie dépendent en très grande partie de la capacité de purifier le sang.

ÉDUCATION RELIGIEUSE.

"Elevez un enfant à faire comme il devra faire plus tard" n'est pas seulement le commandement de Dieu aux parents, mais c'est aussi ce que la société exige d'abord de l'instituteur et du parent. Cette éducation est aussi un des premiers besoins de la nature de l'enfant. A suivre ce commandement nous mettons le bonheur à la portée de l'enfant; à le mettre de côté nous ferons en sorte que non seulement le bonheur propre de l'enfant sera impossible, mais il nuira au plaisir légitime des autres. Dans nos écolles industrielles et nos pensionnats, tant par les préceptes que par les exemples, nous maintenons constamment devant les élèves les leçons du Nouveau Testament. Le but en est de donner la vie et l'énergie à tout l'être au moyen de l'instruction religieuse. Les externats s'ouvrent avec la prière, la lecture des saintes Ecritures et le chant.

Il faut inculquer aux enfants, la bonté, la révérence, la justice, la probité et la véracité. Les impressions faites sur l'esprit des jeunes enfants sont celles qui vont le plus au fond et qui durent le plus longtemps.

Remarques générales.

A l'une des écoles industrielles les garçons font des manœuvres militaires. Chacun est armé d'un fusil en bois; ils font très bien les exercices.

A peu près dix de nos anciens élèves se sont enrôlés dans l'armée et sont partis, ou se préparent à partir pour l'Europe où ils combattront pour la défense de l'empire. J'ai reçu une lettre d'un des garçons de la rivière Nass. Il était placé à Hounslow-Heath et avait eu l'occasion de visiter Londres. Il parle des édifices historiques qu'il a vus, de son excellente santé, et du fait qu'il s'attend à partir bientôt pour n'importe où, depuis la France jusqu'à l'Egypte.

Presque toutes les écoles ont sur le mur un portrait du roi et de la reine.

Les sauvages aiment beaucoup la musique, et apprennent très vite à jouer un instrument de musique. Un grand nombre des villages ont une fanfare. Quelques-unes des écoles ont ajouté l'instruction musicale à leurs cours et aujourd'hui les garçons y prennent des leçons régulières. Ils jouent assez bien.

RAPPORT

DE LA

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST

1916

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR J. DE L. TACHÉ
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1917

A Son Excellence le Duc de Devonshire, C.J., C.P., G.C.M.G., G.C.O.V., etc., etc.,
Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport annuel de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, pour l'exercice 1916.

Respectueusement soumis,

R. L. BORDEN,
Président du Conseil.

23 novembre 1916.

TABLE DES MATIÈRES.

PARTIE I.

PARTIE II.

PARTIE III.

TERRITOIRE DU YUKON.

PARTIE IV.

Baie d'Hudson.

Patrouille et divers rapports.

PARTIE V.

Manitoba.

PARTIE VI.

RAPPORT

DE LA

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

REGINA, SASKATCHEWAN, 1er novembre 1916.

AU TRÈS HONORABLE SIR ROBERT LAIRD BORDEN, C.P., C.C.M.G., etc.,
Président du Conseil privé, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour l'année expirée le 30 septembre 1916.

NOMBRE ET RÉPARTITION DE L'EFFECTIF.

Le 30 septembre 1916, l'effectif comptait 57 officiers, 740 sous-officiers et gendarmes et 804 chevaux.

Comparativement à l'année dernière, il y a eu augmentation de 3 officiers, 129 sous-officiers et gendarmes et de 83 chevaux.

Le tableau suivant indique la répartition dans les divers territoires et provinces:—

	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins ou médecins auxiliaires.	Médecin vétérinaire.	Maréchaux des logis, 1re classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux. De selle.	Chevaux. D'attelage.	Chevaux. Ponies.	Chevaux. Total.	Chiens.
Alberta	....	1	5	14	1	....	21	28	51	146	45	312	276	66	1	343	9
Saskatchewan	1	....	5	18	2	1	28	33	50	195	29	362	326	81	....	407	21
Manitoba	....	....	....	1	....	....	1	1	2	23		28	36	....	....	36	....
Territoires du N.-Ouest	....	....	....	2	....	....	1	2	3	4	6	18	....	....	2	2	45
Territoire du Yukon	....	....	1	3	....	....	5	5	5	31	2	52	8	8	....	16	25
Nouveau Manitoba	....	....	1	1	....	....	....	1	4	14	4	25	....	....	....	....	66
Total	1	1	12	39	3	1	56	70	115	413	86	797	646	155	3	804	166

L'effectif des différentes provinces a accusé la diminution suivante:—

Alberta	60
Saskatchewan	86
Territoires du Nord-Ouest	4
Territoire du Yukon	5
Nouveau Manitoba	5

tandis que, dans la province du Manitoba, l'effectif a accusé une augmentation de 28 (par suite de l'établissement d'une patrouille à la frontière).

Le 30 septembre, l'effectif se répartissait comme suit:—

	Postes divisionnaires.	Détachements.
Alberta	5	103
Saskatchewan	4	113
Manitoba	..	16
Territoires du Nord-Ouest	..	6
Territoire du Yukon	1	13
Nouveau Manitoba	1	6
	11	257

L'effectif autorisé est de 103. Cela provient de la difficulté éprouvée dans l'obtention des recrues destinées à remplacer les pertes subies à cause de la guerre; on a licencié 161 sous-officiers et gendarmes, à l'expiration de leur période d'emploi. Presque tous se sont enrôlés en vue de servir dans l'armée canadienne ou dans l'armée britannique. En outre, 57 ont acheté leur libération pour les mêmes fins. Nous avons, de la sorte, perdu presque un quart de notre effectif.

Vous avez eu la bienveillance d'adresser à la gendarmerie une lettre dans laquelle vous énonciez ce qui suit:—

> "Le premier ministre désire exprimer aux officiers, sous-officiers et gendarmes sa très vive appréciation du service patriotique et dévoué qu'ils ont rendu, ainsi que de la manière fidèle et efficace dont ils remplissent leurs importantes fonctions.
>
> "Il se rend parfaitement compte du grand désir de l'effectif de s'enrôler en vue du service d'outre-mer, et il sait que l'effectif presque tout entier offrirait de servir au front, si l'autorisation pouvait être accordée. Cet esprit patriotique est tout à fait digne d'éloges; néanmoins, tous les membres de l'effectif doivent se rappeler que le service qu'ils rendent aujourd'hui au Canada et à l'empire n'est pas moins important que celui qu'ils accompliraient s'ils servaient effectivement au front. De plus, ce service ne peut être efficacement accompli que par un effectif instruit dans l'accomplissement des fonctions qu'il est appelé à exercer. Pour ces motifs, le premier ministre s'est trouvé dans l'impossibilité de consentir à la libération de l'effectif de beaucoup d'officiers et hommes qui avaient demandé cette autorisation dans le but de s'enrôler."

Il n'y a pas de doute que cette lettre a eu un excellent résultat, et qu'elle a contribué à arrêter les pertes; toutefois, l'appel aux armes est si puissant qu'on l'a trouvé irrésistible.

Malgré les pertes subies, la répartition n'a pas accusé de diminution, mais plutôt une augmentation, grâce à l'établissement d'une forte patrouille à la frontière du Manitoba.

L'effectif maintenu au quartier général de division a supporté la perte, et, par conséquent, les réserves, déjà faibles à ces postes, ont beaucoup été diminuées.

Nos recrues proviennent de la catégorie de ceux qui ont librement offert de servir en qualité de volontaires pour outre-mer. En conséquence, le nombre des nouveaux membres de l'effectif a fortement diminué. Cent onze seulement ont été engagés. J'ai hésité à faire un effort spécial de recrutement, car je n'ai pas jugé à propos de faire concurrence à l'armée expéditionnaire canadienne dans l'ouest du Canada.

L'effectif a cependant répondu à toute demande qui lui a été faite. Tous, sans distinction de grades, ont obtempéré volontiers aux demandes supplémentaires qui leur ont été adressées.

Au point de vue de la loi et de l'ordre, les provinces et les territoires sur lesquels la gendarmerie exerce sa juridiction sont dans un état satisfaisant.

Le nombre total des condamnations a accusé une diminution générale de 14 pour 100. Dans la Saskatchewan, la diminution est de 16 pour 100; dans l'Alberta, de 10 pour 100; dans le Nouveau-Manitoba, de 32 pour 100; dans les Territoires du Nord-Ouest, de 32 pour 100; le Yukon a accusé une augmentation de 13 pour 100.

Il n'y a pas de traits caractéristiques sur lesquels je dois attirer votre attention. Le nombre des crimes violents est virtuellement le même que celui de l'année dernière, et l'effectif a, dans presque tous les cas, réussi à citer les criminels en justice. Les rapports des commandants de districts traitent en détail de ces crimes et d'autres crimes graves. Un examen de ces cas indique que beaucoup d'accusés sont d'origine étrangère et qu'ils sont surtout coupables d'un trop grand nombre de crimes violents.

On s'est très soigneusement occupé du vol de chevaux et de bestiaux. La *Western Stock Growers' Association* a daigné exprimer son appréciation dans la résolution suivante adoptée à sa réunion annuelle, le 13 mai dernier:—

> "Il est résolu que la *Western Stock Growers' Association,* à sa réunion annuelle, désire consigner sa reconnaissante appréciation de l'excellent service actuellement accompli par les officiers et hommes de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest en opérant l'arrestation et obtenant la condamnation et la punition des voleurs de chevaux et de bestiaux dans cette province, et que des copies de la présente résolution soient transmises au commissaire de l'effectif à Régina et aux commandants des principaux détachements de l'Alberta."

De plus, il est agréable de remarquer, entre autres choses, que les fonctionnaires des différentes provinces ont exprimé leur satisfaction. Je cite l'extrait suivant du rapport annuel du directeur des enfants nécessiteux et abandonnés:—

> "A la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest de la province, qui a toujours été disposée à prêter son concours et sa coopération en appliquant la loi de la protection des enfants. Il aurait été impossible d'accomplir une grande partie de l'important service sans l'aide de cette organisation. Les officiers commandant les différentes divisions ont, sans exception, accordé leur sincère sympathie et leur cordial appui."

Nous sommes maintenant dans la troisième année de la guerre, et je suis heureux d'exposer que nous n'avons pas éprouvé de difficultés avec nos aubains ennemis, bien que ces derniers constituent une vaste proportion de la population des provinces de l'Ouest.

On a exercé une étroite surveillance et parfois établi des mesures restrictives. On n'a pas exercé d'une manière arbitraire ni avec rudesse les pouvoirs conférés par les arrêtés du conseil, bien qu'on les ait employés avec fermeté, lorsqu'on l'a jugé nécessaire dans les intérêts de l'ordre. On a interné 162 personnes et libéré conditionnellement 171; on a institué 1,955 enquêtes, à la suite desquelles on a donné un simple avertissement ou exercé quelque action.

Conformément à vos instructions, on a établi une patrouille le long de la frontière du Manitoba, en mai dernier. Par conséquent, la frontière internationale comprise entre le lac des Bois et les Montagnes-Rocheuses est sous notre direction depuis cette date, avec des résultats bienfaisants. Les automobiles fournies à tout officier commandant une partie de la frontière ont grandement augmenté l'efficacité de la patrouille.

Bien que je sois en mesure de vous assurer de l'heureuse situation actuelle, il me faut cependant consigner que la situation exigera une vigilance constante durant toute la guerre.

CORPS DE GARDE.

Le service des prisons exige encore les devoirs d'un grand nombre de membres de l'effectif.

On utilise comme prisons communes les corps de garde suivants:—

Alberta.—Lethbridge, Macleod, Calgary, Edmonton, Rivière La-Paix.

Saskatchewan.—Régina, Maple-Creek, Battleford.

Yukon.—Dawson, Whitehorse.

Manitoba.—Port-Nelson.

Au 30 septembre 1915, deux cent trois prisonniers étaient confiés à notre garde; 4,306 ont été reçus au cours de l'année, et 154 étaient détenus au 30 septembre dernier.

La santé des prisonniers a été excellente, et leur conduite en prison a été bonne.

Nous devons remercier l'Armée du Salut pour les services rendus à l'égard de nos corps de garde, où elle a tenu des services religieux, réconforté et encouragé les prisonniers.

LISTE des prisonniers internés et libérés aux corps de garde de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, entre le 1er octobre 1915 et le 30 septembre 1916.

	Saskatchewan.				Alberta.						Yukon.			
	Corps de garde de Regina.	Maple-Creek.	Battleford.	Total.	Macleod.	Calgary.	Edmonton.	Lethbridge.	Athabasca.	Total.	Dawson.	Whitehorse.	Total.	Grand total.
Nombre total de prisonniers purgeant des peines en attend. leur procès le 1er oct. 1915...	43	10	7	60	52	29	13	28	7	129	10	4	14	203
Nombre total de prisonniers reçus durant l'année.........	1,140	148	288	1,576	456	592	918	586	68	2,620	72	38	110	4,306
Nombre total de prisonniers libérés durant l'année........	1,139	148	283	1,570	474	605	914	604	74	2,671	76	38	114	4,355
Nombre total de prisonniers purgeant des peines ou attend. leur procès le 30 sept. 1916...	44	10	12	66	34	16	17	10	1	78	6	4	10	154

ETAT COMPARATIF des prisonniers reçus dans les corps de garde de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, entre les années 1900 et 1916.

Année.	Nombre total de prisonniers reçus.	Année.	Nombre total de prisonniers reçus.
1900	54	1909*	1,940
1901	759	1910	2,437
1902	779	1911	2,710
1903	1,039	1912	3,935
1904	1,505	1913	5,626
1905	1,467	1914	6,284
1906*	1,515	1915	5,099
1907	1,676	1916	4,306
1908	2,105		

*11 mois.

ENQUÊTES AU SUJET D'AUBAINS ENNEMIS.

Ci-suit un résumé des enquêtes faites au sujet de la conduite d'aubains ennemis:—

Division.	Causes étudiées.	INTERNÉS.			ÉLARGIS SUR PAROLE			Armes saisies en la possession de	En cours d'enquête où renvoyés.	Grand total.
		Allemands.	Autrichiens.	Autres.	Allemands.	Autrichiens.	Autres.			
District de Régina	1,466	9	60	3	9	27	......	16	1,342	1,466
Division "A"	58	......	......	......	......	......	......	1	57	58
" "B"	6	2	......	......	......	......	......	....	4	6
" "C"	149	2	3	......	2	17	......	62	63	149
" "D"	18	......	......	......	......	4	......	1	13	18
" "E"	127	2	18	......	1	......	......	1	105	127
" "F"	56	2	3	......	14	12	......	2	23	56
" "G"	173	3	2	......	3	1	1	2	161	173
" "K"	164	14	13	......	7	11	......	......	119	164
" "N"	40	2	......	......	13	11	3	4	7	40
Patrouille de la frontière du Manitoba	120	......	24	......	1	34	......	....	61	120
Totaux	2,377	36	123	3	50	117	4	89	1,955	2,377

DISTRICT DE LA BAIE-D'HUDSON.

L'extrémité du chemin de fer de la Baie-d'Hudson a maintenant atteint la deuxième traverse du fleuve Nelson, et elle atteindra probablement Port-Nelson à pareille date, l'année prochaine. On a établi une communication postale régulière. La compagnie de la Baie-d'Hudson n'a pas livré les approvisionnements de l'année destinés à Port-Nelson, mais ils ont été débarqués à la factorerie d'York, à notre grand inconvénient. J'espère que, l'année prochaine, on les expédiera par voie ferrée.

L'inspecteur Beyts et son équipe ont hiverné près de l'extrémité est du lac Boulanger. On avait projeté l'établissement d'une base à l'extrémité ouest du lac, mais à cause des violents orages et du gel hâtif du lac, on n'a qu'en partie réalisé ce projet. Ces

causes et la rareté du chevreuil ont grandement nui aux patrouilles effectuées à l'ouest par l'inspecteur Beyts. Les mouvements du chevreuils sont très irréguliers, et comme on se fie sur lui pour nourrir les chiens, le voyage est incertain et dangereux.

L'inspecteur French a remplacé l'inspecteur Beyts en commandement, et d'autres hommes sont venus renforcer l'expédition. On a envoyé un puissant canot automobile, pouvant affronter la mer, le *Lady Borden,* dans le but d'améliorer les moyens de transport.

L'inspecteur Beyts et l'inspecteur LaNauze ont obtenu d'importants renseignements relatifs au décès de Radford et de Street. Il est très remarquable que des sources aussi éloignées vient la confirmation du même récit. Il est certain que le dur et cruel traitement qu'on a fait subir à l'Esquimau Kaniak a provoqué le meurtre.

Avec l'aide des membres de l'expédition du lac Boulanger, le gendarme A. B. Kennedy (autrefois M. R.) a cartographié l'anse Chesterfield, non encore cartographié, jusqu'au lac Boulanger, et il a aussi relevé une partie considérable de l'extrémité ouest du lac. Sa carte et ses instructions de navigation ont été transmises au ministère des affaires navales.

PATROUILLE DU GRAND LAC DE L'OURS.

On a envoyé cette patrouille, l'année dernière, sous le commandement de l'inspecteur de La Nauze, dans le but de s'enquérir du sort des Révérends Pères Rouvier et Le Roux, des missionnaires chez les sauvages du Grand lac de l'Ours, et dont on n'a plus eu de nouvelles depuis le mois de septembre 1913, alors qu'ils ont quitté leur mission du lac Dease, à destination de la côte arctique, dans le dessein d'établir des relations avec les Esquimaux.

L'équipe de l'inspecteur La Uauze a passé l'hiver au lac Dease, et, au mois de mars, elle s'est bravement mise en route pour le golfe Coronation, où elle est arrivée sans accident. A cet endroit, ils ont rejoint le brigadier Bruce, qui avait été envoyé de l'île Herschell par voie maritime et qui avait hiverné avec l'expédition canadienne arctique au port Bernard.

Les renseignements obtenus par le brigadier Bruce ont facilité les opérations de l'inspecteur La Nauze. Ce dernier a vite découvert que les deux prêtres avaient cruellement été assassinés par deux Esquimaux près des chutes du Sang, sur la rivière Coppermine, vers le mois de novembre 1913. Le seul mobile du meurtre a été l'acquisition des biens des prêtres. On a bientôt localisé, arrêté et préventivement incarcéré les accusés, qui ont fait un aveu complet. L'inspecteur La Nauze les a conduits en bateau à l'île Herschell, où ils sont maintenant détenus en attendant leur procès.

Je ne puis trop louer la manière dont l'inspecteur La Nauze et tous les membres de son expédition se sont acquittés de leurs services. Ils ont bien conçu leurs plans et ils les ont exécutés avec énergie sans aucune mésaventure. Je suis certain que vous reconnaîtrez leur service comme il convient.

La gendarmerie doit beaucoup à l'aide accordée par le docteur Anderson et son personnel du service méridional de l'expédition canadienne arctique. Sans leur aide, l'inspecteur La Nauze aurait éprouvé des difficultés presque insurmontables.

On trouvera à l'annexe les admirables rapports soumis.

SOUS-DISTRICT DE FORT-MACPHERSON.

Ce sous-district est situé à l'angle extrême nord-ouest des Territoires, et il comprend deux avant-postes, Fort-McPherson et l'île Herschell.

L'inspecteur La Nauze a remplacé l'inspecteur Phillips, qui avait terminé ses trois années de service de commandement. Il ne s'est produit rien de remarquable. On a fait les patrouilles ordinaires et maintenu la surveillance sur les baleinières et sur d'autres industries le long de la côte arctique. On a créé une influence salutaire et protégé les Esquimaux contre l'oppression ou les mauvais traitements.

Au cours de l'année, on a effectué beaucoup de patrouilles longues et pénibles, par un hiver exceptionnellement rigoureux; surtout celles de l'inspecteur Beyts, de l'inspecteur Rheault, du maréchal des logis de 1re classe Prime et du brigadier Bruce. La plus longue patrouille a été celle de l'inspecteur Rheault, qui a couvert 2,100 milles en 87 jours.

J'ai tant de fois fait des éloges de cette phase de notre service qu'il ne semble pas nécessaire d'attirer de nouveau votre attention sur le courage et l'intrépidité des membres de la gendarmerie, qui accomplissent avec ardeur leurs longs et périlleux voyages dans l'exercice de leurs fonctions.

AIDE À D'AUTRES DÉPARTEMENTS.

On a accordé l'aide ordinaire à tous les départements du Gouvernement, et le ministère de l'Intérieur, le département des Affaires des sauvages et celui de l'Immigration se sont amplement prévalus de nos services.

Conformément à vos instructions, on a fait le recensement des parties septentrionales et inaccessibles de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. Ce service a exigé un travail considérable que le commissaire du recensement a beaucoup loué.

ENRÔLEMENTS, LIBÉRATIONS, ETC.

Enrôlements :		
Gendarmes enrôlés (3 ans)	27	
Gendarmes enrôlés (1 an)	84	
Gendarmes surnuméraires enrôlés	87	
Réengagés après libération	25	
Arrêtés après désertion	2	
Augmentation totale		225
Libérations, décès, etc. :		
Expiration de la période d'emploi	161	
Achetées aux termes de O.G. 9449	57	
Décédés	4	
Désertés	10	
Renvoyés pour mauvaise conduite	26	
Renvoyés pour incompétence	8	
Invalides	4	
Gendarmes surnuméraires licenciés	81	
Gendarmes surnuméraires décédés	2	
Gendarme surnuméraire renvoyé	1	
Augmentation totale		354
Diminution totale pour 1916		129

Décédés :

N° matricule 4602, brigadier Wiltshire, T.
" 5191, " McDowall, J. D.
" 6430, gendarme McLean, G. E.
" 6513, " Yorky, R. E.
Le gendarme surnuméraire McLeod, T.
" " Harding, E.

Officiers.

Nommé chirurgien:
Le docteur T. A. Morrison.
Décédé:
Le sous-commissaire A. E. R. Cuthbert.
Pensionnés:
Le médecin G. P. Bell.

Pensionnés—*Suite.*
L'inspecteur J. Richards.
Démissionnés:
L'inspecteur C. A. Rheault.
De surintendant réintégré inspecteur:
L'inspecteur D. M. Howard.

Chevaux.

Chevaux achetés		3
Chevaux réformés et vendus	155	
" morts	13	
" abattus	14	
" transférés au ministère de la Milice et de la Défense	2	
	184	
Chevaux—Diminution totale pour l'année 1916		184

Ponies de bât.

Ponies de bât réformés et vendus	2
Ponies—Diminution totale pour l'année 1916	3

On n'a acheté que trois remontes. En grande partie à cause de la diminution de l'effectif, on a réformé et vendu 155 chevaux. L'effectif est bien muni de chevaux.

BÂTIMENTS.

On a construit un nouveau poste à la traverse de la rivière La-Paix pour le quartier général de la division "N", dans le district de la rivière La-Paix.

J'ai dernièrement inspecté les nouveaux bâtiments et constaté que l'entrepreneur avait bien exécuté ses travaux et d'une manière strictement conforme aux plans et devis.

Tous les bâtiments de la gendarmerie ont été tenus dans un bon état de réparation.

INSTRUCTION.

On a, autant que possible, donné l'instruction, mais la vaste répartition et les importants services la rendent plus difficile.

VIVRES, HABILLEMENT, ETC.

Les vivres fournis à l'entreprise étaient de bonne qualité, et, sauf quelques exceptions, les fournisseurs observent leurs contrats.

La fourniture d'effets d'habillement a été ample et de bonne qualité, à l'exception des vêtements réglementaires, dont la couleur était mauvaise, à cause de la difficulté qu'il y a d'obtenir les teintures appropriées.

Le fourrage a été fourni à l'entreprise, et il a été de bonne qualité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La gendarmerie a de nouveau eu l'honneur de recevoir la visite du feld-maréchal, Son Altesse Royale le duc de Connaught, qui a eu la gracieuseté d'ordonner l'envoi de la lettre suivante:—

"VICTORIA, 30 juillet 1916.

"Au colonel PERRY,
Commissaire de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Quartier général, Régina,

"CHER COLONEL PERRY,—Le feld-maréchal, Son Altesse Royale le duc de Connaught, Son Altesse Royale la duchesse de Connaught et Son Altesse Royale

la princesse Patricia me donnent instructions de vous exprimer leurs sincères et reconnaissants remerciements pour les excellents arrangements que vous avez conclus pour leur compte avec la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, durant leur séjour à Banff.

" Rien n'aurait pu surpasser la courtoisie du maréchal des logis chef qui dirigeait le service et la superbe tenue des hommes de service; ni l'excellente manière dont se sont comportés les chevaux mis à la disposition de leurs Altesses Royales.

" Son Altesse Royale me charge de vous féliciter sur la superbe tenue de vos hommes durant tout le service, à Régina, Calgary et Banff, et de vous remercier encore une fois pour tout ce que vous avez fait dans le but de rendre agréable et mémorable la visite de Leurs Altesses Royales.

Croyez-moi votre sincère,

E. A. STANTON.

C'est avec un regret sincère que je dois consigner le décès d'un officier et de six sous-officiers et gendarmes.

Le sous-commissaire A. E. R. Cuthbert est décédé à Régina le 21 septembre, à la suite d'une courte maladie. Il avait servi trente et un ans dans la gendarmerie et accompli un service éminent dans la guerre Sud-africaine. C'était un homme d'une haute moralité et d'une intégrité irréprochable. La gendarmerie a perdu un vaillant officier, et ses frères officiers un camarade très estimé.

La gendarmerie a aussi perdu les services très précieux de son médecin directeur, le médecin G. P. Bell, qui a pris sa retraite après avoir pendant vingt et un ans maintenu les plus hautes traditions de sa profession.

Je ne puis m'empêcher de vous exprimer la perte distincte que tous les membres de la gendarmerie ont ressentie par suite de la mise à la retraite du contrôleur, M. Laurence Fortescue, C.M.G., I.S.O. Il était le dernier de ce remarquable groupe d'hommes qui se sont enrôlés dans la gendarmerie, lors de son organisation en 1873, et dont on reconnaîtra mieux, avec le temps, que les services rendus au Canada constituent une des plus fortes influences dans la colonisation paisible et régulière de l'Ouest du Canada. M. Fortescue possédait le respect et la confiance de tous, sans distinction de grades. Il serait présomptueux de ma part de mentionner ses services si bien connus. J'ai été très heureux d'apprendre que Sa Majesté l'a décoré.

J'ose exposer que la gendarmerie a contribué une somme de $29,869.54 au Fonds patriotique canadien.

En terminant mon rapport, je désire reconnaître le très cordial appui et la très sincère coopération que j'ai reçus de tous, sans distinction de grades, ce qui a grandement allégé mes fonctions.

Je désire, en outre, reconnaître l'appui reçu des départements des procureurs généraux des différentes provinces, et qui nous ont invariablement accordé le plus puissant appui dans l'exercice du service dans les matières criminelles dans lesquelles nous agissons conformément à leurs instructions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BOWEN PERRY,

Commissaire.

ENUMÉRATION PAR CATÉGORIES des causes inscrites et des condamnations prononcées

	Saskatchewan.				Alberta.			
—	Causes instruites.	Condam-nations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Causes instruites.	Condam-nations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.
Offenses contre la personne—								
Meurtre	14	2	6	6	16	7	4	5
Tentative de meurtre	6		4	2	9	7	2	
Homicide	4	1	2	1				
Coups de feu intentionnels	4	1	3		6	2	2	2
Blessures	6	4	2		5	3	2	
Blessures intentionnelles					2	2		
Voies de fait ordinaires	998	851	145	2	759	602	153	4
Voies de fait graves	1	1			9	8	1	
Voies de fait causant lésions corp.	37	15	15	7	46	29	13	4
Attentat à la pudeur	27	18	8	1	18	10	8	
Viol et tentative de viol	27	6	7	14	8	2	3	3
Suicide et tentative de suicide	5	3	2		4		4	
Menaces de tuer					2	2		
Avortement et tentative d'	9	5	4		3	1	2	
Bigamie	6	1	3	2	1		1	
Enlèvement et complicité	7	1	6		6	3	3	
Suppression de part	2	1	1		2		2	
Refus de pourvoir à sa famille	17	7	10		22	19	3	
Epouse abandonnée	1		1		4	2	2	
Cruauté envers les enfants	1			1				
Abandon d'un enfant					17	14	3	
Voies de fait sur épouse	1	1			1	1		
Négligence coupable	7	1	5	1	10	4	5	1
Intimidation et menaces	33	25	8		28	23	5	
Libelle diffamatoire	2	2			10	5	2	3
Extortion et tentative d'extort.	6	2	3	1	3	1	1	1
Laisser une excavat. à l'abandon	35	27	8		13	12	1	
Connaissance charnelle et attent.	26	9	8	9	20	11	8	1
Divers	3	1	2					
Offenses contre la propriété—								
Vol et tentative de vol	724	459	235	30	629	400	197	32
Vol sur la personne	6	3	3		8	2	4	2
Vol commis par jeunes gens	6	5	1					
Conversion frauduleuse	14	6	6	2	8	3	3	2
Vol dans une maison d'habitation	6	4	2		5		5	
Vol de chevaux	33	13	17	3	55	27	20	8
Vol de bestiaux	25	5	13	7	50	31	12	7
Tuer des bestiaux	3		3		6	3	3	
Tirer sur des best. ou les blesser	32	9	15	8	27	8	17	2
Avoir fraud. des best. en sa poss.	8	2	4	2	2		1	1
Suppression des bestiaux	1			1				
Bris de maison et de magasin	17	9	7	1	42	25	16	1
Effraction et tentative d'effract.	5	1	1	3	12	5	6	1
Vol des malles de Sa Majesté					4	4		
Fraude et intention de frauder	19	6	8	5	94	65	25	4
Fausses représentations	113	75	33	5	95	52	33	10
Faux et mise en circulation	45	28	10	7	26	18	6	2
Vol	2	1	1		9	4	3	2
Vol avec violence					1			1
Recel	13	6	5	2	15	13	1	1
En possession d'objets volés	4	3	1		20	17	3	
Dommages malicieux	36	33	3		31	19	11	1
Méfaits	87	63	24		58	44	11	3
Icend. vol. et tent. de met. le feu	16	6	9	1	14	6	8	
Tuer et blesser des chiens	14	11	3		15	7	8	
Garder des chiens sauvages	4	4			2		2	
Lancer d. ch. à la pours. d. best.	9	8	1		14	8	6	
Cruauté aux animaux	159	137	22		112	96	16	
Violation de propriété	2	2						
Détérioration de marque	1	1						
Imp. au Canada des marc. volées	1	1						

du 1er octobre 1915 au 30 septembre 1916.

Manitoba.				T. N.-O.				Yukon.				Grand total.
Causes instruites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Causes instruites.	Condamnation.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Causes instruites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	
				2			2	1	1			33
												15
												4
												10
												11
												2
20	19	1						13	6	7		1,790
												10
1	1							1	1			85
												45
												35
												9
												2
												12
												7
												13
												4
2	2											41
												5
												1
												17
												2
												17
												61
								2		2		14
												9
												48
												46
												3
8	5	3		2	2			7	4	3		1,370
												14
												6
												22
												11
												88
												75
												9
												59
												10
												1
												59
												17
												4
												113
10	7	3						1	1			219
1	1											72
												11
												1
												28
												24
								3	2	1		70
1	1			2	2			3	3			151
												30
												29
												6
												23
1	1											272
												2
												1
												1

ENUMÉRATION PAR CATÉGORIES des causes inscrites et des condamnations prononcées

—	Saskatchewan.				Alberta.			
	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.
Offenses contre la propriété—*Suite.*								
Extorsion	2	2	....	....	....	....	....	....
Abus de confiance	....	....	....	....	1	1	....	....
Divers	5	1	4	....	10	9	1	....
Délits contre l'ordre public—								
Port illégal d'armes	27	24	3	....	28	26	2	....
Pointer armes à feu sur personnes	26	20	5	1	21	19	2	....
Décharger armes à feu	4	4	....	....	2	....	2	....
Port. armes à feu lors de l'arrestation	4	3	1	....	4	4	....	....
Ventes d'armes à feu sans permis	1	1	....	....	2	1	1	....
Portant un revolver sans permis.	1	1	....	....	....	....	....	....
Ventes d'arm. à feu à des mineurs	1	1	....	....	2	2	....	....
Complicité après le fait	....	....	....	....	1	1	....	....
Trahison	1	....	1	....	....	....	....	....
Sédition et délits séditieux	8	3	4	1	26	14	8	4
Divers	6	4	2	....	....	....	....	....
Délits contre la relig. et la morale.								
Vagabondage	499	458	41	....	480	446	34	....
Ivresse et désordre	159	157	2	....	506	486	20	....
Fauteurs de discorde.	81	73	8	....	64	58	6	....
Blasphèmes et langage obscène.	20	18	2	....	24	22	2	....
Acte indéc. et tent. d'en comm..	12	11	1	....	1	1	....	....
" " publications indéc.	2	2	....	....	....	....	....	....
Exposition indéc. de son corps	7	7	....	....	27	26	1	....
Matière indéc. passée à la poste..	6	4	1	1	3	1	2	....
Sodomie et tentative	7	2	4	1	2	1	1	....
Inceste	7	1	2	4	4	1	1	2
Séduction	16	7	9	....	11	4	6	1
" avec promesse de mariage	6	....	6	....	....	....	....	....
Tenir une maison malfamée	18	18	....	....	41	40	1	....
Pensionnaires	20	20	....	....	46	42	4	....
Habitués	11	10	1	....	64	62	2	....
Prostitution	7	7	....	....	2	2	....	....
Souteneur	4	3	1	....	3	2	1	....
Tenir maion de jeu	2	2	....	....	15	12	2	1
Habitués de maison de jeu	2	2	....	....	55	54	1	....
Jeu de hasard	10	9	1	....	23	12	8	3
Perturbation de la paix	....	....	....	....	12	7	4	1
Induire la justice en erreur—								
Parjure	16	2	6	8	24	7	12	5
Incitation au parjure	....	....	....	....	2	2	....	....
Composer avec un voleur	1	1	....	....	....	....	....	....
Divers	1	....	1	....	....	....	....	....
Corruption et refus d'obéir—								
Refus d'obéir à man. de compar.	2	2	....	....	6	6	....	....
Mépris de cour	13	13	....	....	3	3	....	....
Evasion et tentative d'évasion.	6	3	1	2	13	10	2	1
Evasion et aide à évasion	....	....	....	....	4	2	2	....
Nuire aux agents de police	23	19	3	1	13	12	1	....
Voies de fait sur agents de police	10	7	3	....	4	4	....	....
Se faire passer p. agents de police	1	1	....	....	2	1	1	....
Résistance à l'arrestation	..	....	....	....	7	7	....	....
Corruption et tentative	4	3	1	....	1	1	....	....
Divers	4	4	....	....	....	....	....	....

du 1er octobre 1915 au 30 septembre 1916—*Suite.*

Manitoba.				T. N.-O.				Yukon.				
Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Grand total.
												2
												1
												15
								2	1	1		57
1		1						1	1			49
												6
												8
												3
												1
												3
												1
												1
												34
												6
5	4	1						2	2			986
87	87			1	1			40	40			793
5	5							2	2			152
1	1											45
												13
												2
4	4											38
												9
												9
												11
												27
												6
2	1	1						4	4			65
												66
								2	2			77
												9
												7
								2	2			19
								30	29	1		87
												33
												12
												2
												1
												1
												8
												16
								1	1			20
												4
12	12							2	2			50
												14
												3
												7
												5
												4

ÉNUMÉRATION PAR CATÉGORIES des causes inscrites et des condamnations prononcées

—	Saskatchewan.				Alberta.			
	Causes instruites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Causes instruites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.
Infract. à la loi des chem. de fer—								
Voyager sans payer	65	65			37	37		
Empiètement sur propriété	42	42			37	35	2	
Employés ivres en devoir	6	2	4					
Méfaits sur le chemin de fer	3	1		2				
Manier illégalement une aiguille	1	1						
Divers	1	1						
Infractions à la loi des douanes—								
Contrebande					3	3		
Divers	1	1						
Infractions à la loi des sauvages—								
Fournir des liqueurs aux sauvages	25	22	3		58	52	6	
Sauvages ivres	14	14			47	46	1	
Avoir des liqueurs en sa posses.	13	11	2		14	14		
Ivres sur réserve	14	12	2		66	61	5	
Avoir des liq. en sa poss. sur réser.	9	9			2	1	1	
Empiètement sur une réserve	2	2			5	4	1	
Divers	12	10	2		2	2		
Infractions aux lois fédérales—								
Commission secrète	1	1						
de l'immigration	4	4			2	2		
de l'observance du dimanche	14	13	1		2	1	1	
des mesures de guerre	23	14	7	2	16	14	1	1
des T. N.-O								
des pêcheries	22	17	5		26	25	1	
du bureau de poste	3	2	1		4	1	2	1
de la milice	28	26	2		17	17		
du revenu de guerre	9	9			4	4		
des grains	4	3	1		20	16	4	
des terres fédérales	5	5			1		1	
du recensement					5	4	1	
de l'industrie forestière					1	1		
de l'opium	3	2	1		39	35	4	
des parcs des Mont. Rocheuses					59	50	9	
du revenu					1	1		
des poids et mesures					2	1	1	
de la vente du tab. aux jeunes gens	4	4						
de la R. G. du Nord-Ouest					1		1	
des chemins de fer					4	4		
Divers	8	6	2		6	4	2	
Infractions aux lois provinciales et aux ordonnances—								
Maîtres et serviteurs	1,115	971	144		693	579	113	1
Feu de prairie	473	443	30		217	191	26	
Pollution de cours d'eau	3	3			4	3	1	
Ventes de liqueurs (Sask.)	530	447	81	2				
Licences pour vente de liq. (Alb.)					183	160	23	
Lois des boissons, 1916 (Alberta)					35	34	1	
Voie publique	6	6			23	22	1	
Démence	218	197	21		145	130	15	
Chaudières à vapeur	99	94	5		18	16	2	
Peaux et marques	15	14	1		12	11	1	
Protection des enfants	118	110	8		22	21	1	
Inspection des troupeaux	5	5			39	39		
Automobiles	192	182	10		94	82	12	
Animaux errants	84	67	17		68	49	19	
Ecuries de louage	15	14	1		6	6		
Reproducteurs	56	54	2		2	1	1	
Mauvaises herbes	17	14	3		20	18	2	
Ecole	14	13	1		21	21		

du 1er octobre 1915 au 30 septembre 1916—*Suite.*

Manitoba.				T. N.-O.				Yukon.				
Causes instruites.	Condam-nations	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Causes instruites.	Condam-nations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Causes instruites.	Condam-nations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Grand total
												102
												79
												6
												3
												1
												1
												3
												1
8	7	1						11	8	3		102
3	3							13	13			77
												27
												80
												11
3	3											10
												14
												1
								1	1			7
												16
												39
				113	98	15						113
												48
												7
												45
												13
												24
												6
												5
												1
												42
												59
												1
												2
												4
												1
												4
												14
												1,808
1	1			2	2							093
												7
												530
												183
												35
												29
1	1							9	7	2		373
												117
												27
												140
												44
												286
												152
												21
												58
												37
												35

ÉNUMÉRATION PAR CATÉGORIES des causes inscrites et des condamnations prononcées

—	Saskatchewan.				Alberta.			
	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.
Fourrières	71	57	14	...	16	10	6	...
Gibiers	157	142	15	...	84	67	17	...
Salles de pool	11	10	1	...	12	12	...	...
Véhicules	1	1	...	...	...	...	...	...
Crieurs et colporteurs	35	34	1	...	5	5	...	...
Hygiène publique	29	26	3	...	10	10	...	...
Hôteliers	3	3	...	...	...	...	...	...
Poisons	...	...	...	...	4	1	3	...
Médecins vétérinaires	...	...	...	...	3	3	...	...
Animaux malfaisants et dangereux	...	...	...	...	48	41	7	...
Droit des batteuses de grains	...	...	...	...	3	2	1	...
Villages	4	1	3	...	...	...	...	...
Travaux publics	6	5	1	...	16	15	1	...
Profession médicale	1	1	...	...	8	5	1	2
Commissaires-priseurs	1	1	...	...	...	...	...	...
Cinématographes	5	5	...	...	...	...	...	...
Mines	...	...	...	...	99	80	19	...
Animaux non-châtrés	2	1	1	...	...	...	...	...
Théâtres	9	9	...	...	10	7	3	...
Utilités publiques	...	...	...	...	8	8	...	...
Pharmaciens	...	...	...	...	5	5	...	...
Profession dentaire	...	...	...	...	2	1	1	...
Aliments non falsifiés	...	...	...	...	2	2	...	...
Statistiques vitales	...	...	...	...	2	2	...	...
Règlements de ville (Dawson, Y.)	...	...	...	...	...	...	...	...
Ordon. touchant les boissons (Y.)	...	...	...	...	...	...	...	...
Loi de tempérance (Manitoba)	...	...	...	...	...	...	...	...
Divers	15	12	3	...	5	4	1	...
	7,399	6,057	1,193	149	6,362	5,136	1,099	127

du 1er octobre 1915 au 30 septembre 1916—*Fin.*

Manitoba.				T. N.-O.				Yukon.				
Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Grand total.
												87
2	2							3	3			246
												23
												1
												40
1	1											40
												3
												4
												3
												48
												3
												4
1	1											23
												9
												1
												5
												99
												2
												19
												8
												5
												2
												2
												2
								10	10			1
								9	8	1		9
16	14	2										16
								22	21	1		42
197	184	13	0	122	105	15	2	197	175	22	0	14,277

RÉCAPITULATION des causes inscrites et des condamnations prononcées du 1er octobre 1915 au 30 septembre 1916.

Province.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées ou retirées.	Attendant jugement.
Province de Saskatchewan	7,399	6,057	1,193	149
Province d'Alberta	6,362	5,136	1,099	127
Territoire du Yukon	197	175	22	0
Territoires du Nord-Ouest	122	105	15	2
Province du Nouveau-Manitoba	197	184	13	0
Grands totaux	14,277	11,657	2,342	278

ANNEXE A.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT J. A. McGIBBON, COMMANDANT DU DISTRICT DE RÉGINA.

RÉGINA, 20 octobre 1916.

Le Commissaire,
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du district de Régina pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1916.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Suit un rapport de l'état général du district, par subdivision:—

SOUS-DISTRICT DE MOOSOMIN.

La dernière saison a été assez prospère pour les hommes d'affaires de ce district. A la fin de l'été une violente tempête de vent et de grêle s'est abattue sur la partie sud de cette région et a causé de grands dommages aux récoltes; en plusieurs endroits absolument rien n'a été laissé dans les champs où croissaient de belles moissons avant le passage de cet ouragan.

Environ 35 pour 100 du terrain est en culture, ce qui accuse une augmentation d'environ 5 pour 100 sur la saison dernière. A cause du prix élevé du grain l'an dernier, les cultivateurs n'ont pas fait autant de jachère qu'ils en auraient dû faire, et comme résultat le pourcentage de défrichement et de déblayage des terres a été de beaucoup plus élevé cette année.

Depuis le début de la guerre la construction a été à peu près stationnaire dans toutes les localités. Quelques-uns des cultivateurs les plus prospères ont érigé les maisons et les granges nécessaires.

Aucune ville nouvelle n'a surgi durant l'année.

SOUS-DISTRICT DE WEYBURN.

Le 17 de juillet une violente tempête, ayant presque les proportions d'un cyclone, a ravagé la région à partir de Fillmore, Creelman, Howard et Stoughton, jusqu'à Tribune, détruisant environ cinquante bâtiments dont la plupart étaient des granges et des hangars; plusieurs personnes ont été légèrement blessées, et un homme a été tué. Ce dernier, un Gallicien, aide-fermier nommé Nyko Strocen, était employé par M. Manory, un cultivateur établi près d'Outram. Strocen a été écrasé et tué par l'écoulement de la couverture de la grange de Manory.

L'ensemble n'a pas été une période de prospérité pour les cultivateurs, mais la plupart sont à l'aise, et le prix élevé du blé cette année, l'abondance du foin et du fourrage, aideront. Il n'y aura pas de dénûment.

On a craint le manque de main-d'œuvre pour la récolte, mais après tout il s'en est trouvé amplement; les fréquentes excursions de moissonneurs en ont amené un grand nombre. Les bataillons d'outre-mer du camp Hughes ont permis à un certain nombre de leurs hommes de s'absenter pour faire les récoltes, et à certain moment il y en eut plus que le besoin ne l'exigeait, parce qu'un grand nombre de prisonniers de guerre libérés sur parole ont obtenu la permission de venir du Manitoba, et quelques-

uns ont été relâchés des camps d'internement pour les mêmes fins. Au début de la moisson, une tentative d'entrer au Canada a été faite par des troupes organisées de maraudeurs, connus sous le nom de la " I. W. W." qui terrorisaient les cultivateurs du Dakota-Nord, mais grâce à l'activité des officiers de douanes et de l'immigration, assistés par nos détachements de North-Portal, de Short-Creek et d'Estevan, pratiquement tous les indésirables en ont été empêchés. Ceux qui ont réussi à passer et à se rendre à Weyburn ont été cernés là, incarcérés et on a demandé leur déportation. Nous avons aidé ceux qui cherchaient réellement de l'ouvrage.

Il n'a pas surgi de nouvelle ville, et l'immigration n'a pas été considérable. Quelques colons sont venus des Etats-Unis, tous sont des cultivateurs à l'aise qui ont acheté des terres et sont venus en prendre possession.

SOUS-DISTRICT DE MOOSEJAW.

Suit le rapport de l'inspecteur Spalding:—

Les effets de la mauvaise récolte de l'an dernier se font encore sentir, car plusieurs cultivateurs ont gardé leur grain en magasin jusqu'à cette année, et un grand nombre n'ont vendu que dernièrement, obtenant ainsi pour leur produit le prix élevé qui a prévalu pour le blé durant les six dernières semaines.

En général, sous aucun rapport la récolte de cette saison ne sera égale à celle de l'an dernier, tout de même comme ensemble, les cultivateurs n'ont pas raison de se plaindre. Certaines régions ont été dévastées par la grêle, dans d'autres, la rouille a gâté le grain qui promettait un excellent rendement.

L'élevage a particulièrement bien réussi cet été grâce à l'abondance de bonne herbe et d'eau; des marécages, qui depuis plusieurs années se desséchaient, et dans plusieurs cas étaient devenus complètement à sec, sont maintenant couverts de plusieurs pieds d'eau.

La preuve de la prospérité dans cette région se trouve dans le fait que les cultivateurs s'y construisent de nouvelles maisons et des granges; la plupart d'entre eux ont aujourd'hui des maisons et autres bâtiments tout à fait confortables. Partout l'on rencontre de nouvelles clôtures, et les vieux sentiers ne tarderont pas à disparaître. Si l'on veut une autre preuve de cette prospérité, il suffira de vérifier le nombre de cultivateurs qui ont aujourd'hui des automobiles.

Il est évident, par conséquent, que l'on ne doit plus regarder l'automobile comme article de luxe mais bien comme une vraie nécessité, surtout pour le cultivateur, puisque cette voiture le rapproche considérablement du médecin, du vétérinaire, du bureau de poste, des magasins, etc.

Ce n'est pas seulement sur la ferme qu'on s'est occupé activement de construction. Il s'en est fait beaucoup dans les divers villes et villages du district. Riverhurst, nouveau village établi cette année, est situé sur le côté est de la rivière Saskatchewan, à environ 20 milles au sud-ouest du Coude et au bout de la ligne du " G.-T.-P.", à l'ouest en partant de Moosejaw. A l'heure actuelle, il y a en construction à cet endroit cinq nouveaux élévateurs qui seront terminés à l'automne. A Conquest, ville située à l'est d'Outlook, des permis ont été émis au montant de $25,000 pour des constructions nouvelles; celles-ci comprendront une grande église, une école et un agrandissement à l'hôtel.

Durant la dernière année il s'est aussi fait beaucoup de construction à Gravelbourg. On a construit, ou il y a en voie de construction, douze nouvelles maisons, deux garages, une grande salle, une écurie de louage et quatre nouveaux élévateurs.

Les rapports indiquent que plusieurs nouvelles écoles, quelques églises et des élévateurs ont été construits dans les villes non mentionnées plus haut. Les commerçants de bois nous disent que la perception des vieux comptes a été satisfaisante cette année. Les ventes et les recettes de cette même période en font une des plus prospères que nous ayons vues depuis longtemps.

Nous devons parler de la question d'hébergement dans les hôtels du district. La mise en vigueur de la loi sur la vente des liqueurs et de la loi des hôtels a eu pour résultat que, beaucoup d'hôteliers, surtout dans les petites villes et les villages, ont fermé leurs portes. Ceci a incommodé le public voyageur et les cultivateurs qui viennent à la ville faire leurs emplettes car, dans beaucoup de cas, ils ne trouvaient pas d'endroits pour passer la nuit et ne trouvaient des repas qu'aux restaurants chinois. On a murmuré et on s'est plaint dans les commencements mais, après quelques mois, l'équilibre s'est rétabli et maintenant la plupart des hôtels ont changé de propriétaires et sont ouverts de nouveau, donnant aux voyageurs et à ceux qui peuvent avoir besoin le logement et les repas nécessaires.

Beaucoup d'hôteliers se sont soumis aux conditions existantes et dirigent leurs hôtels conformément à la nouvelle loi. Tout fait croire qu'ils y trouvent un bon profit et il est tout probable que nous aurons pour le public tout l'hébergement nécessaire dans les endroits où le besoin s'en fait sentir.

La fermeture des buvettes a causé un bien immense dans tout le district. Les hommes d'affaires, les médecins, les marchands et les cultivateurs s'accordent à dire que c'est un grand pas dans la bonne voie. Au point de vue de la police la diminution des délits est devenue rapidement remarquable, le changement est surtout remarquable à Moosejaw, où nous recevons tous les prisonniers condamnés et envoyés à la prison. Leur nombre a diminué de 75 pour 100 pendant l'année qui vient de finir.

D'autres causes, comme le nombre des enrôlements et la diminution de la population flottante, contribue quelque peu à ce résultat mais il n'en demeure pas moins vrai que la fermeture des buvettes a été la plus grande cause de l'abaissement du nombre des criminels dans tout le district.

On ne nous a pas rapporté plus de trois ou quatre cas de destitution au cours de l'année et, en ces occasions les autorités municipales ont apporté du secours aux nécessiteux demeurant dans la municipalité. Ceci établit un contraste marqué avec l'année précédente où nous avions dû secourir tant de ces cas. Les rapports des divers détachements indiquent que l'immigration n'a pas été forte, de fait, elle est stationnaire dans certaines parties du district. Quelques familles sont arrivées dans les régions d'Outlook, Expanse et Gravelbourg, tandis que les chiffres du bureau d'immigration de Moosejaw indiquent l'arrivée de 254 personnes, la plus grande partie étaient des Anglais au nombre de 138, avec 24 Ecossais, 23 Canadiens et 22 Américains ainsi que 20 Roumains et 11 Irlandais. Le reste se composait de Français, de Danois, de Suédois et de Norvégiens. Ces nouveaux venus se sont établis à Moosejaw ou dans la région environnante mais ne comprennent pas tous les immigrants car on remarque une foule de figures nouvelles dans la ville et il n'y a pas de doute qu'un grand nombre y sont venus, ainsi que dans la région, sans que le bureau d'immigration en ait eu connaissance.

SOUS-DISTRICT D'ASSINIBOINE.

Les affaires semblent normales dans les villes du district. Il s'est fait peu de construction pendant le cours de l'année.

Peu de colons se sont établis dans le district.

Tous les bestiaux sont en bonne condition et il y a abondance de pâturage. Ceux qui voudront faire des provisions de foin cette année le feront plus facilement que les années précédentes.

SOUS-DISTRICT DE FRANCIS.

L'état général de cette partie du pays est bonne et les cultivateurs semblent jouir de conditions avantageuses.

Le pourcentage de l'étendue de terrain ensemencé est de 70 pour 100, et la superficie en culture est à peu près la même que l'an dernier.

Il n'y a pas de nouvelles villes, peu de construction, et aucune immigration.

SOUS-DISTRICT DE YORKTON.

Ce sous-district comprend une aire de 120 milles carrés, dont la population se compose presque entièrement d'étrangers. Les Allemands et les Autrichiens prédominent et se rencontrent presque partout, et ils ont somme toute été bien paisibles.

Les moissons sont passables produisant un rendement moyen dans tout le district. Elles ont été grandement endommagées par la rouille et la gelée, et en certains endroits détruites par la grêle. Près de Kamsack la récolte consiste surtout en avoine et produit environ 35 boisseaux. Les colons des environs de Kamsack ont expédié 100 wagons de bœuf au cours de l'année, et plusieurs chevaux ont été importés et vendus. Une nouvelle école, au coût de $20,000, et six nouvelles résidences ont été construites durant l'année. Les fanatiques Doukhobours sont partis en croisade en juillet 1916. Quarante et un hommes, femmes et enfants partirent en état de nudité, mais on les rejoignit près de Veregin, et ils furent condamnés à six mois de prison pour vagabondage. Ce sont des citoyens peu recommandables. Les doukhobors éclairés cependant sont d'excellents colons et possèdent de très bonnes fermes à et près de Veregin. Ils sont paisibles et respectueux des lois. Ils possèdent deux élévateurs qui leur appartiennent, et ils ont l'ambition de contrôler tout le commerce du grain en cet endroit.

Dans le district de patrouille de Yorkton il y a environ 70,000 acres de terrain en culture, soit une diminution d'environ 20 pour 100 sur les chiffres de l'an dernier. Ceci est dû surtout à ce qu'il n'y eut aucun labourage d'automne. Les principaux produits sont le blé et l'avoine, et ils furent endommagés par la rouille et la grêle. Le rendement par acre est de 30 boisseaux en moyenne pour l'avoine et de 12 à 15 boisseaux pour le blé. La ville de Yorkton n'a nullement augmenté. Il y a une grande demande pour les logis de construction moderne et de grandeur moyenne. Le C.-N. a construit une jolie gare moderne à l'extrémité est de la ville. Il est entendu que le palais de justice doit être mis en état de réparation pour améliorer les bureaux du greffier de la cour du shérif, de même que les chambres des juges de districts.

Il y a eu très peu d'immigration, car les homesteads disponibles de quelque valeur sont très peu nombreux. Les villages ont à peu près la même population que l'an dernier.

SOUS-DISTRICT DE STRASBOURG.

L'état de ce district depuis quelques années est très satisfaisant, bien que la récolte ne soit pas telle qu'on l'anticipait. La saison commença avec de brillantes perspectives, les conditions climatériques étant très favorables et il y avait une étendue considérable de terrain en semence, mais à l'époque des moissons l'on constata que presque tout le grain était atteint de la rouille. Bien que les fermiers étaient dans des dispositions plutôt pessimistes à l'époque du battage, l'on constata à la suite que le rendement était meilleur qu'on ne l'avait cru d'abord. Dans certaines régions des tempêtes de grêle ont complètement détruit les récoltes.

Il n'y a pas de villes nouvelles dans ce district et il y a eu peu de constructions nouvelles. L'on est à construire un grand magasin à Strasbourg, tandis que dans d'autres petites villes l'on a construit des magasins plus petits et des maisons d'habitation de dimensions médiocres.

Comme ce district est colonisé depuis très longtemps il n'y a eu d'autre immigration que la main-d'œuvre des récoltes qui quelque fois y demeure après que les moissons sont terminées. Le départ des jeunes de ce district qui se sont enrôlés s'est fait vivement sentir.

SOUS-DISTRICT IMPÉRIAL.

Les récoltes ont été très bonnes et se comparent très favorablement avec celles des années précédentes. L'étendue ensemencée était de 20 pour 100 moindre que l'an dernier. Il n'y eut aucune ville nouvelle d'établie ni aucune nouvelle construction. Il n'est arrivé non plus aucun immigrant.

SOUS-DISTRICT DE NORWAY-HOUSE.

Ce qui suit est une copie du rapport du brigadier Rose, en charge du sous-district de Norway-House:—

SOUS-DISTRICT DE NORWAY-HOUSE, 21 août 1916.

A l'officier commandant,
R. G. à C. du Nord-Ouest,
District de Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous expédier le rapport annuel de ce district pour l'année qui vient de s'écouler. Le district se compose de deux détachements: Norway-House et Lac-la-Croix, ce dernier, selon les instructions reçues.

Etat général du district.—Ce pays, comme vous le savez, n'est pas un pays agricole. La seule culture qu'il y a consiste en quelques jardins que possèdent des blancs. Certains sauvages ont des jardins attenant à leur maison, mais la plupart d'entre eux ne se donnent pas la peine de bêcher la terre pour jardiner.

Un groupe d'arpenteurs a travaillé aux environs de Norway-House à diviser le terrain en lots de ville. M. Dean, qui était en charge de ce travail dit que le terrain sur lequel des levés ont été faits est très peu propice à l'agriculture. Ils ont l'intention de poursuivre leur travail au Lac-la-Croix dès qu'ils auront terminé à Norway-House.

Il se fait très peu de construction dans ce district. Le pensionnat catholique au Lac-la-Croix est terminé, et on est actuellement à construire une nouvelle chapelle. Ces deux édifices sont en pierre extraite du terrain des environs du Lac-la-Croix. La demeure du ministre méthodiste a été détruite par un incendie au cours de l'année.

Sauf les employés de la compagnie de la Baie d'Hudson, les fonctionnaires de l'Etat, les missionnaires et quelques commerçants, la population se compose exclusivement de sauvages et de métis.

Construction de chemins de fer et de téléphone.—Le seul chemin de fer en construction est celui de la baie d'Hudson, lequel passe au nord-ouest du Lac-la-Croix et qui n'est pas encore terminé.

Lignes de téléphone.—Il n'y en a aucune sauf celle qui est attachée au chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Feux de prairies.—Comme ce pays est presque entièrement boisé on est peu inquiété sous ce rapport. Il y eut quelques feux de forêts cet été, ils ont causé un surcroît de travail aux fonctionnaires de la division forestière. Ces feux sont généralement le résultat du passage de voyageurs dans le pays qui négligent d'éteindre leurs feux de camps.

Assistance aux autres départements.—A l'exception de la division des sauvages, il n'y a eu aucune assistance de prêtée aux autres divisions. L'agent des sauvages a demandée l'aide de l'un des membres de la gendarmerie pour l'accompagner avec le groupe du Traité. On a envoyé un homme de ce détachement et toutes les réserves furent visitées à l'exception de deux, et ces deux réserves, celle du lac Fendu et de Nelson-House furent visitées par M. J. R. Bunn, inspecteur des agences des sauvages.

Sauvages.—L'agent des sauvages a visité cinq réserves; il dit que les sauvages semblent vivres dans des circonstances favorables car ils ont pu tuer tout le gibier nécessaire pour leur provision de viande, et ils ont pris des quantités de poissons. Les sauvages du lac Dieu semblaient être dans l'indigence. Mais il y eut peu de cas de misère portés à la connaissance de l'agent.

La population sauvage des réserves attachées à ce district est comme suit:—

Réserves.	Nombre de sauvages.		Augmentation.	Diminution.
	1915.	1916.		
Norway-House	731	726		5
Lac-la-Croix	546	546	....	....
Oxford House	325	323	....	2
Lac-Dieu	290	286	....	4
Lac-Island	516	521	5	....
Totaux	2,408	2,402	5	11

Les sauvages d'ici sont plus exposés à la tuberculose et à la grippe qu'à toute autre maladie. Ces maladies se développent en hiver, et sont causées, ou du moins activées par l'encombrement des logis. Les hommes partent pour la chasse dans les bois et souvent les femmes et les enfants de deux ou trois familles encombrent un petit logis afin de profiter de la chaleur et de la compagnie, ce qui, avec leurs habitudes malsaines, engendre la maladie.

Les sauvages sont en général très respectueux des lois; il n'y eut donc aucune condamnation sous le régime de la Loi des sauvages durant l'année.

Criminalité.—Ce sujet est traité ailleurs dans la classification. Il y eut huit causes inscrites, avec sept condamnations et un acquittement.

Aubains.—Il n'y a pas d'aubains dans cette partie du pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PERCY ROSE, *brigadier,*
En charge du sous-district.

SOUS-DISTRICT DE MONTMARTRE.

La partie cultivée de ce district est d'environ 60 pour 100; il y a plusieurs fermes qui sont abandonnées, mais si l'on tient compte des nouveaux terrains qui ont été défrichés cette année, l'étendue en culture est à peu près la même que l'an dernier.

La grêle et la rouille noire et rouge ont causé beaucoup de dégâts aux récoltes par tout le district, elles sont donc bien maigres, et le rendement sera à peine de 10 boisseaux par acre, et d'une qualité bien inférieure.

Il y a eu peu d'activité dans la construction, et pratiquement pas d'immigration. La population consiste grandement en étrangers de toutes les nationalités.

SOUS-DISTRICT DE INDIAN-HEAD.

Il y a cinq détachements de police dans ce sous-district; Indian-Head et Balgonie sur la ligne mère du Pacifique-Canadien; Fort-Qu'Appelle, dans la vallée de Qu'Appelle sur l'embranchement Regina-Melville du Grand-Tronc-Pacifique; Balcarres et Neudorf sur l'embranchement de la Butte-du-Faisant du Pacifique-Canadien.

Il y a dans ce district des établissements considérables d'étrangers principalement d'origine autrichienne, allemande, russe, roumaine et juive. Environ 90 pour 100 de la population des districts de Balgonie, Neudorf, Lemberg et Kronsberg sont d'origine

autrichienne ou allemande, mais comme ils y sont établis depuis plusieurs années ils sont presque tous naturalisés sujets britanniques. Les Roumains habitent le nord de Dysart dans le district de Buttes-du-Tondre, tandis que les Juifs habitent presque tous le nord de Lipton. Ces colons sont en général prospères et paisibles.

Il y a aussi trois agences de sauvages dans ce district, à Buttes-la-Lime, Edgeley et à Assiniboine, contenant sept bandes séparées de sauvages avec une population d'environ 1,200.

Bien que ce district ait toujours été connu pour l'abondance de sa production de grain, l'élevage des bestiaux et des porcs se poursuit aussi activement, et il s'en expédie une assez grande quantité à Winnipeg après avoir comblé le marché local.

L'hiver dernier fut très long et très rigoureux. La chute des neiges fut la plus abondante depuis vingt-trois ans. Il y eut cinq mois de chemins d'hiver, c'est-à-dire du 7 novembre au commencement d'avril. Un froid rigoureux a sévi durant tout le mois de janvier, le thermomètre marquant jusqu'à 63 degrés au-dessous de zéro. En dépit de ceci il n'y eut pas un seul cas durant tout l'hiver où l'on eut recours à l'assistance du gouvernement, alors que les demandes pour du combustible furent toutes comblées. Cependant un grand nombre de bêtes à cornes et de chevaux sont morts de froid. Le bétail est en excellente condition et absolument indemne de toute maladie contagieuse, et les fermiers ont une abondante provision de fourrage pour l'hiver prochain.

Il n'y a aucune ville nouvelle et il n'y a pas eu d'immigration. Les opérations de construction ont été presque nulles.

L'on a construit une église catholique à Balcarres, et environ soixante-quinze hommes furent employés durant les mois d'été à l'achèvement d'une aile nouvelle au sanatorium au lac Echo, Fort-Qu'Appelle. Quelques autres chalets d'été ont été érigés le long de la rive des lacs dans la vallée de Qu'Appelle, et l'on a érigé un élévateur à Markinch pour remplacer celui qui a été détruit par le feu.

SOUS-DISTRICT DE CRAIK.

Ce district est très prospère, ceci résulte de l'abondante récolte de 1915. Elle est moins bonne cette année à cause de la rouille rouge. Le rendement du blé sera d'environ 10 à 15 boisseaux par acre. L'avoine et le chanvre n'ont nullement été touchés par la rouille. Environ 60 pour 100 de la superficie totale étaient en culture, soit une diminution de 10 pour 100 auprès de l'an dernier.

Les fermiers ont entrepris des opérations de construction considérables. On a construit deux élévateurs, l'un à Chamberlain et l'autre à Aylesbury.

Il n'y a pas de villes nouvelles, et il y a eu très peu d'immigration.

RÉGINA.

Dans le district qui se trouve immédiatement aux environs de Régina, le rendement par acre est comme suit: Blé, 15 boisseaux; avoine, 40 boisseaux; orge 35 boisseaux.

Il y a eu peu de construction, car la main-d'œuvre est rare de même que l'argent; il n'y a pas eu de nouveau défrichage. La rouille se présente assez fréquemment ce qui explique l'infériorité du rendement.

Il n'y a pas de nouvelles villes dans le district. L'immigration a grandement diminué à cause de la guerre, et il y a peu de colons qui arrivent d'Europe. Un grand nombre d'Américains traversent la frontière à l'époque des récoltes.

SAUVAGES.

Ce qui suit est le rapport des différentes réserves, avec la population et les conditions de chacune:—

Sous-district de Weyburn.—Il n'y en a qu'une seule dans ce district, la réserve de l'Ours-Blanc, dans les montagnes de l'Orignal; sa population est de 215 âmes soit une de plus que l'an dernier. Leur santé n'est pas très bonne. La tuberculose fait des progrès chez eux et elle a causé plusieurs décès. Il n'y a eu aucune poursuite sous le régime de la Loi des Sauvages.

Sous-district de Moosomin.—L'agence du lac Croche, près de Broadview contrôle les quatre réserves de ce district, qui ont une population de 711 personnes, soit une augmentation de six auprès de l'an dernier. La santé est généralement bonne. La tuberculose y sévit, cependant on s'efforce d'inculquer des habitudes plus sanitaires aux sauvages, et l'on obtient beaucoup de succès. Tous ces sauvages se conduisent très bien depuis la fermeture des buvettes, car il n'y eut que neuf cas d'ivresse d'enregistrés.

Sous-district de Yorkton.—Il y a deux réserves dans le district de Kamsack; Coté et Keesecoose. Coté a une population d'environ 265, c'est une diminution de 10; tandis que Keesecoose a une population de 148, soit une augmentation de cinq auprès de l'an dernier. La diminution est causée par la tuberculose qui est très commune chez les sauvages. Il y eut aussi deux cas de diphtérie, mais aucun décès. Ces gens-là ont fait plus de progrès dans l'agriculture et ils travaillent plus que d'habitude. Il s'est battu environ 50,000 boisseaux de blé sur ces deux réserves l'an dernier.

Dans le district de Preeceville se trouve la réserve de Keys. La population est d'environ 90, à peu près la même que l'an dernier. Il y eut trois décès et cinq naissances. Leur santé est assez bonne. Ils se conduisent bien et font un peu de culture. Ils ont environ 300 acres en culture mais ils n'aiment pas à travailler.

Dans le district de Yorkton il y a une petite réserve au lac Crescent, dont la population est d'à peu près 19, une augmentation de deux depuis l'an dernier. Ils ont une bonne santé, et il n'y a eu aucun décès. Ils se conduisent bien, et aucun d'entre eux n'a comparu en cour, et nous n'avons reçu aucune plainte à leur sujet.

Sous-district d'Assiniboine.—Il y a ici une petite réserve temporairement mise de côté par le gouvernement pour une bande de la tribu des Sioux, qui est demeurée au Canada, après que le groupe principal de la tribu retourna aux Etats-Unis. M. Thompson, l'officier de douane à la montagne Wood agit aussi en qualité de surveillant de ces sauvages. Ils sont d'environ 60 qui paraissent en bonne santé et ils se conduisent exceptionnellement bien.

Sous-district de Norway-House.—Il y a cinq réserves dans ce district qui comporte une population de 2,402. Les détails à leur sujet apparaissent au long dans le rapport du brigadier Percy Rose.

Sous-district de Strasbourg.—Il y a quatre réserves dans ce district: Muskagwan, Gordons, Homme-Pauvre et Etoile-du-Jour. Muskagwan a une population de 167, soit une augmentation de 66 auprès de l'an dernier. Il y eut cinq décès et six naissances. L'augmentation est due à ce que des Sauvages sont arrivés d'autres réserves.

La réserve Gordons compte 132 habitants, une augmentation de 79. Il y eut 8 décès et seize naissances.

Etoile-du-Jour a une population de 80, diminution de 3. Il y eut un décès et six naissances. La diminution s'explique par l'émigration.

La réserve de l'Homme-Pauvre a une population de 142, avec six décès et huit naissances, une diminution de 87 s'explique par l'émigration vers d'autres réserves.

Leur santé est généralement bonne; il y eut quelques cas de tuberculose, mais pas d'une façon aussi prononcée que par les années précédentes. Une épidémie de rougeole s'est déclarée au pensionnat sauvage de Muskagwan et causa de l'inquiétude pour quelque temps, mais on imposa la quarantaine et la maladie fut enrayée sans qu'il

y eut aucun décès. Plusieurs des décès enregistrés ont eu lieu pour cause de vieillesse.

Il y eut une diminution dans les contraventions à la Loi des sauvages au cours des douze derniers mois.

Sous-district de Indian Head.—Il y a neuf réserves de sauvages dans ce district, avec une population totale de 1,153 âmes; c'est un décroissement de 11 auprès de l'an dernier, causé surtout par l'émigration, un certain nombre de jeunes gens des tribus s'étant enrôlés pour le service d'outremer. Il y eut 38 naissances et 37 décès; les décès furent causés surtout par la vieillesse et la tuberculose. Il y eut un cas de suicide. Ils ont une récolte totale de 3,000 acres de blé et d'avoine, ce qui est une légère augmentation. Ils sont prospères et respectueux des lois et ont été absolument indemnes d'infections ou de maladies contagieuses. Sept d'entre eux ont été trouvés coupables d'être en possession de liqueurs enivrantes. Il y eut aussi une condamnation pour livraison de boisson à un sauvage. Quatre fermiers (blancs) furent trouvés coupables de vol de foin dans une réserve, et deux sauvages d'Assiniboine furent trouvés coupables de voies de fait sur la personne de leur instructeur agricole.

En somme, nous avons peu de difficulté avec ces gens-là. La fermeture des buvettes a considérablement diminué l'ivrognerie chez eux, et ils semblent se civiliser de plus en plus chaque année.

ETAT SOMMAIRE des causes inscrites dans le district de Régina au cours de l'année terminée le 30 septembre 1916—*Suite.*

Accusation.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Attendant jugement.
Offenses contre la personne—				
Meurtre	4	1	2	1
" tentative de	2	....	1	1
Usage d'armes à feu, avec tentative de meurtre	2	....	2	....
Blessures	5	3	2	....
Voies de fait ordinaires	552	499	52	1
" accompagnées de blessures corporelles	1	1	....	....
" graves	8	4	3	1
Attentat à la pudeur	12	10	2	....
Viol et tentative de viol	12	3	4	5
Avortement et proxénétisme	5	2	3	....
Fourniture de drogues pour avortement	2	2	....	....
Bigamie	2	1	....	1
Rapt et complicité	5	1	4	....
Connaissance charnelle	10	4	4	2
" en dessous de 14 ans	3	2	....	1
" " 16 ans	1	1	....	....
" d'une idiote	1	....	1	....
Naissance dissimulée	2	1	1	....
Refus de pourvoir	10	4	6	....
Voies de fait sur épouse	1	1	....	....
Négligence criminelle	3	....	3	....
Intimidation et menaces	13	10	3	....
Libelle	2	2	....	....
Extortion et tentative	2	1	1	....
Tentative de suicide	2	1	1	....
Divers	2	1	1	....
Offenses contre la propriété—				
Vol	334	219	107	8
Vol sur la personne	1	1	....	....
" de marchandises sous saisie	5	....	2	3
" par jeunes délinquants	4	4	....	....
" de grains	27	15	10	2
" par conversion	8	4	3	1

ETAT SOMMAIRE des causes inscrites dans le district de Régina au cours de l'année terminée le 30 septembre 1916—*Suite.*

Classifications.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées. ou retirées.	Attendant jugement.
Offenses contre la propriété—*Fin.*				
Vol par fonctionnaire de l'Etat				
Vol d'une maison d'habitation	2	2		
" de cheveaux	3	2	1	
" de bestiaux	15	7	7	1
Tuer des bestiaux	4	1	3	
Blesser des bestiaux	1		1	
Tirer ou blesser des animaux	16	6	8	2
Cruauté aux animaux	3		1	2
Possession frauduleuse d'animaux	62	50	12	
Effraction	2		2	
Cambriolage ou tentative de	1			1
Fraude et tentative de fraude	2		2	
Escroquerie	46	38	8	
Faux et mise en circulation de faux	27	19	5	3
Vol avec violence	1		1	
Recel	7	2	3	2
Trouvé en possession d'objets recelés	2	1	1	
Dommages causés volontairement	5	3	2	
Méfaits	78	56	22	
Incendie et tentative d'incendie	12	4	8	
Abatage de chiens et blessures	3	2	1	
Chasser des bestiaux avec des chiens	7	6	1	
Divers crimes	4	1	3	
Offenses contre l'ordre public—				
Port d'armes dangereuses	18	15	3	
Menaces d'armes à feu	15	12	3	
Déchargement d'armes à feu	3	3		
En possession d'armes à feu à l'arrestation	1	1		
Sédition et infraction séditieuse	5	2	3	
Divers crimes	5	3	2	
Offenses contre la religion, la morale et l'ordre public—				
Vagabondage	282	261	21	
Ivresse et désordre	59	59		
Cause de désordre	51	47	4	
Jurons et langage obscène	13	13		
Actions indécentes	4	4		
Indécence grossière	3	3		
Sodomie et tentative de sodomie	3	2		1
Inceste	4	1		3
Séduction	5	3	2	
Séduction sous promesse de mariage	2		2	
Tenanciers de maisons malfamées	7	7		
Habitants des maisons malfamées	5	5		
Fréquentation de maisons malfamées	2	2		
Prostitution	2	2		
Jeu de hasard	5	4	1	
Envoi par poste de choses indécentes	4	3	1	
Induction en erreur de la justice—				
Parjure	5	1	2	2
Divers crimes	1		1	
Corruption et désobéissance—				
Désobéissance à assignation	1	1		
Insulte au tribunal	6	6		
Evasion et tentative d'évasion	2	1	1	
Nuisance à un gardien de la paix	14	11	3	
Voies de fait à un gardien de la paix	4	1	3	
Personnification d'un gardien de la paix	1	1		
Subornation et tentative	3	3		
Divers crimes	3	3		
Offenses contre la loi des chemins de fer				
Passage volé sur convoi	54	54		
Empiètement sur la voie	42	42		

ETAT SOMMAIRE des causes inscrites dans le district de Régina au cours de l'année terminée le 30 septembre 1916—*Fin.*

Classification.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées ou retirées.	Attendant jugement.
Offenses contre à la loi des chemins de fer—*Fin.*				
Employé ivre en fonctions	1	1	....	....
Méfaits sur le chemin de fer	1	1	....	....
Tentative de déraillement	1	1	....	....
Divers	1	1	....	....
Offenses contre à la loi des sauvages—				
Fournir des liqueurs aux sauvages	12	11	1	....
Sauvages ivres	1	1	....	....
Ivres sur réserve	7	7	....	....
Avoir des liqueurs en sa possession	8	8	....	....
Avoir des liqueurs sur sa réserve	6	6	....	....
Vol de foin sur réserve	5	4	1	....
Divers	6	5	1	....
Offenses contre la—				
Loi du dimanche	10	9	1	
Loi des terres fédérales	5	5		
Loi des pêcheries	20	15	5	
Loi sur l'immigration	3	3		
Loi sur l'opium	3	2	1	
Loi d'usage du tabac par les enfants	4	4		
Loi sur la milice	6	5	1	
Trahison	1	....	1	
Loi sur les mesures de guerre	14	9	3	2
Loi sur le revenu de la guerre	7	7		
Loi des postes	2	2		
Loi sur les grains du Canada	3	2	1	
Offenses contre les lois provincialeset les ordonnances—				
Maîtres et serviteurs	649	561	88	
Gibier	90	80	10	
Peaux et marques	10	9	1	
Feux de prairies et de forêt	144	138	6	
Ventes de liqueur	233	199	34	
Démence	106	97	9	
Eleveurs de chevaux	19	18	1	
Animaux errants	60	49	11	
Fourrière	21	16	5	
Salle de billard	6	6		
Ecuries de louage	9	8	1	
Travaux publics	3	2	1	
Hygiène publique	16	13	3	
Ecole	7	7		
Crieurs et colporteurs	20	19	1	
Mauvaises herbes	4	2	2	
Pollution de cours d'eau	2	2		
Chaudières à vapeur	80	76	4	
Voitures et automobiles	121	113	8	
Protection des enfants	70	63	7	
Reproducteurs	2	1	1	
Inspection des troupeaux	3	3		
Théâtres	9	9		
Puits non protégés	13	9	4	
Divers	8	6	2	
Grand total	3,812	3,189	577	46

Le grand total produit une diminution de 1,224 causes auprès de celles inscrites pour l'année 1915. L'élément étranger dans le district comprend presque tous les délinquants, et j'attribue cette diminution considérable à ce que durant l'année passée, à cause de la guerre, nos détachements de patrouille ont été plus vigilants que jamais,

surtout à l'égard des étrangers. L'enrôlement d'un grand nombre de jeunes gens et leur départ constitue aussi une autre cause.

Je crois aussi que l'abolition des buvettes licenciées, le 1er juillet 1915, a été pour quelque chose dans la diminution des délits de moindre importance.

CRIMES ET DÉLITS.

Les informations suivantes seront de nature à faire connaître au public l'énorme travail accompli pendant l'année par les membres des détachements du district de Régina en ce qui concerne la mise en vigueur de la loi et le maintien de l'ordre, spécialement pendant les séances des cours Suprême, Régionale et des juges de paix, la délivrance des subpœnas et des brefs de sommation, l'arrestation des accusés, leur transfert de la cour aux prisons et autres institutions.

Nombre de délits non criminels avec mention de ceux qui ont une importance particulière.—Il y a eu 3,141 délits non criminels. Les infractions à la loi des Liqueurs se sont chiffrées à 233; infractions à la loi des Maîtres Serviteurs, 649; infractions à la loi sur les Feux de prairie, 144; infractions à la loi sur les Véhicules automobiles, 121; infractions à la loi sur la Protection des enfants, 70.

Nombre d'escortes ou d'ordonnances fournies aux cours Suprême et Régionales.—Durant l'année, et hors de Régina, on a fourni aux cours Suprême et Régionales, 267 escortes ou ordonnances. Les assises ont duré en tout 311 jours.

Cours des Juges de paix et jours de séances.—3,241 séances ont été tenues par les juges de paix, ce qui a valu aux membres de la gendarmerie une occupation approximative de 1,887 jours.

Amendes, frais de garde et de route perçus.—Les frais de route perçus par les détachements puis remis à mon bureau et enfin déposés à la fin de chaque mois au crédit du receveur général, à Ottawa:

Total des amendes perçues	$20,062 10
Total des frais de garde perçus	3,833 95
Total du milage perçu	500 15

Arrestations:—

Nombre d'arrestations	1,148
Milles parcourus sur rails	20,868
Milles parcourus par sentiers	15,837
Nombre de subpœnas servis pour les Cours supérieures	775
Milles parcourus sur rails	1,954
Milles parcourus par sentiers	6,999

Brefs de sommation délivrés:—

Nombre de brefs délivrés pour les cours des juges de paix	4,795
Milles parcourus sur rails	7,409
Milles parcourus par sentiers	32,120

Ces frais de route ne comprennent pas les très nombreuses distances parcourues pour conduire les aliénés à l'asile de North-Battleford, et les prisonniers à la prison et au pénitencier à Prince-Albert par les hommes affectés à cette mission spéciale.

Patrouilles:—

Nombre de patrouilles effectuées	11,719
Nombre de milles parcourus en faisant la patrouille	524,313
Nombre de jours de patrouille	15,169

Chevaux et bestiaux perdus:—

Nombre d'animaux rapportés perdus	376
Nombre d'animaux retrouvés	183

Destitutions.—Dans le cours de l'année il n'a fallu faire que vingt-quatre destitutions. Il n'y a pas de doute que la très belle récolte de 1915 a été la cause de la diminution dans les destitutions.

Morts subites et accidentelles.—La Gendarmerie à cheval dans mon district a fait enquête sur 161 morts subites et 19 suicides durant les douze mois écoulés, ce qui représente un gain total de douze sur l'année précédente.

Les cas de cette nature prennent beaucoup de notre temps. Tous sont très minutieusement étudiés, spécialement ceux sur lesquels plane un soupçon de crime.

Les observations suivantes relatives à quelques-unes des causes criminelles les plus importantes peuvent offrir quelque intérêt. Je les cite pour chaque subdivision afin de montrer les genres de délits particuliers à chaque localité:—

SUBDIVISION DE MOOSOMIN.

Aa la fin de l'année dernière, lorsque j'ai envoyé mon rapport, deux des causes dont on attendait le jugement étaient celles de: William Feaver, rapt; William Feaver, rapports illicites avec une fille âgée de moins de 16 ans.

On a disposé de ces causes le 14 octobre 1915, alors que Feaver fut condamné à quatorze ans de travaux forcés au pénitencier de Prince-Albert, sur l'accusation de rapt, et à deux années additionnelles, sur l'autre accusation.

Vitaline LeRat—Infanticide.—Vitaline LeRat est une sauvagesse dont les parents demeurent sur la réserve sauvage située à proximité de l'agence du lac Croche. Au mois de mars, elle était enceinte, et l'enfant naquit à Grenfell pendant la nuit du 24 décembre 1915, puis disparut. On soupçonna que la femme s'en était débarrassée et l'on commença des recherches. On trouva le corps de l'enfant enterré sous un pavillon à Grenfell. Il fut prouvé que l'enfant était bien celui de la femme en question; on a découvert des marques sur le cou et la gorge qui indiquaient que l'enfant avait été étranglé. Vitaline LeRat fut mise en état d'arrestation et accusée du meurtre du bébé. Le jury, cependant, rendit le verdict de "dissimulation de naissance" et condamna la femme à six mois de prison. Le fait d'avoir arrêté cette femme pour ce délit grave servira probablement de leçon aux sauvages, qui n'attachent aucune importance à la vie d'un enfant.

Hans Myhra—Cambriolage et vol.—Cet homme attendait également son procès à la fin de l'année dernière. Le 29 septembre, il comparut devant Son Honneur le juge Farrell, à Moosomin, et plaida "coupable" sur trois accusations de cambriolage et vol, et sur trois accusations de vol. Sur les premières accusations, qui étaient aussi les plus graves, il fut condamné à 18 mois de détention dans la prison de Moosomin, et sur les autres, à trois mois, les sentences devant être purgées concurremment. Cet homme semblait avoir la manie de voler des bicyclettes.

SUBDIVISION DE WEYBURN.

W. F. C. Brodie, alias F. C. Clark—Faux.—Dans cette cause l'accusé, qui était un étranger à Radville, s'est présenté chez un marchand, M. J. H. Eby, fit quelques achats, et remit en paiement un chèque au montant de $50, qu'un cultivateur bien connu du nom de Middleton était sensé avoir signé et fait à l'ordre de F. C. Clark. Brodie se donna comme étant Clark en personne. On porta plainte au gendarme Westland, de Radville, et Brodie fut retracé à la prison provinciale de Regina où il purgeait une sentence pour un faux semblable commis à Regina.

Lorsque le terme de la première sentence fut expiré, le prisonnier fut emmené à Radville pour subir son procès. Comme il avait demandé un procès sommaire, il fut traduit devant Son Honneur le juge Wood, à Weyburn, le 15 décembre 1915, et plaida

"non coupable"; mais la preuve fut contre lui. Son Honneur, avec le consentement de la Couronne, suspendit la sentence pour un an à la condition que l'accusé ferait remise et se rapporterait à la cour une fois chaque mois. Comme Brodie avait manifesté le désir de prendre du service dans les régiments d'outre-mer, Son Honneur lui ordonna de se tenir personnellement en rapport avec lui.

Brodie négligea de satisfaire aux conditions de la sentence; plus encore, il déserta le régiment dans lequel il avait pris du service lorsqu'il fut décidé que ce régiment ferait la traversée. Il s'était inscrit dans les Strathcona Horse, et aussitôt qu'on l'eut retracé, il fut arrêté de nouveau.

Lorsqu'il fut traduit devant Son Honneur le juge Wood, on fit la revue de la cause. Brodie apporta de pauvres excuses pour expliquer sa conduite, mais ces excuses ne purent être admises, faute de preuves.

Pour cette dernière offense, il fut condamné à trois ans de détention dans le pénitencier de Prince-Albert.

Herbert Le Marche—Tentative de meurtre. Alex. Johnschuk—Pour avoir tué Herbert Le Marche.—Dans l'après-midi du 23 octobre, le brigadier Corby, de North-Portal, recevait un message téléphonique à l'effet qu'on avait tiré sur un cultivateur du nom de Morine qui vivait dans la section 4-1-7, à l'ouest du 2e méridien, et que l'auteur de l'attentat avait été retracé. Le brigadier Corby et le gendarme Reddyoff sautèrent aussitôt dans une automobile et se hâtèrent d'arriver à l'endroit où le crime avait été commis. Lorsqu'ils furent rendus à destination, ils constatèrent que le gendarme Waston, d'Estevan, les avait devancés. Celui-ci aidé de quelques hommes à la solde de M. Morine avait retracé un nommé Herbert Le Marche qui avait tiré sur M. Morine alors que le fermier cherchait à se réfugier derrière une meule de paille.

Le Marche était armé d'un revolver de calibre 32, S. & W., et possédait une forte quantité de cartouches. A l'approche de ces poursuiveurs, il ouvrit le feu sur celui qui se trouvait le plus près de lui. Après un échange de quelques coups, Le Marche émergea de la meule de paille de manière à éviter une surprise par l'arrière. Alex. Johnschuk, qui était armé d'une carabine, visa Le Marché et tira. La balle alla se loger dans la tête du dangereux individu et la mort fut instantanée.

Le coroner tint une enquête sur le corps de Le Marche et le verdict d'"homicide excusable" fut prononcé. Johnschuk fut mis en état d'arrestation mais subséquemment relâché par ordre du procureur général. Quelque temps auparavant Le Marche était détenu, comme aliéné, dans un des asiles de l'Alberta. Il était sujet à des crises de folie.

Vol au bureau de poste d'Alameda.—Durant la nuit du 3 au 4 novembre 1915, des bandits ont fait sauter avec de la nitroglycérine le coffre-fort du bureau de poste d'Alameda, et ont volé de l'argent, des bons postaux, des mandats-poste et des timbres pour une valeur de $1,010. On a retrouvé subséquemment pour $492.95 de mandats de poste et de timbres sur la route à proximité de la ville. Avant de commettre leur forfait, ces cambrioleurs avaient évidemment pris leurs précautions car une automobile Ford, appartenant au Dr Galloway, praticien local, fut volée dans son garage la même nuit, et le jour suivant on la retrouva dans un champ à Flaxton, North-Dakota, E.-U., partiellement recouverte de paille. A proximité, on découvrit une fourche, appartenant aussi au Dr Galloway, et dont les bandits s'étaient servis pour recouvrir la voiture.

On a fait toutes les recherches possibles tant en ce pays qu'aux Etats-Unis; mais jusqu'à présent, on n'a pu encore mettre le grappin sur cette bande organisée.

Claude Wilson—Possession illégale de drogues pernicieuses.—Le 20 avril 1916, un noir du nom de Claude Wilson arriva des Etats-Unis à Weyburn et demanda au bureau de poste s'il n'y avait pas un paquet à son adresse. Le paquet avait été livré, par inadvertance, à un fermier du même nom qui habitait dans le district. Ce fermier, en ouvrant le colis, découvrit qu'il contenait 2 livres d'opium, 6 onces de co-

caïne et 1 once de morphine. Mal à l'aise de cette affaire, il avertit la police. Tel qu'entendu, le commis du bureau de poste donna au nègre Wilson l'adresse du cultivateur à qui le paquet avait été livré. Wilson loua un attelage et partit à la recherche du paquet en question qui devait lui être remis à la seule condition que le nègre établît son identité.

Le mandat nécessaire fut obtenu par la police qui accorda suffisamment de temps pour permettre à l'attelage de reprendre le chemin de Weyburn. Au moment propice, Wilson fut rencontré sur la route et mis en état d'arrestation. Il avait les drogues en sa possession.

Wilson plaida "coupable" et fut condamné à $45 d'amende, et de plus condamné à cinq mois de détention au corps de garde de la Royale Gendarmerie à Régina.

On a pris de plus amples informations sur le personnage, et l'on a découvert que Wilson était un vieux routier qui colportait des drogues, qu'il avait son dossier à Calgary, Alta., et aussi à Montréal.

William McKay Little (fonctionnaire du gouvernement)—Vol.—L'accusé, dans cette cause, était employé par la province comme shérif à Weyburn. Par suite de certaines différences, on fit l'audition des livres. L'accusé fut arrêté car les déficits se montaient à quelque chose comme $5,000 ou $6,000.

Little opta en faveur d'un procès sommaire devant Son Honneur le juge Wood, à Weyburn, et plaida "non coupable", mais la preuve se tourna contre lui.

Comme Little, antérieurement à son arrestation et subséquemment à sa mise en suspens au bureau, avait pris du service dans les troupes d'outre-mer, la Couronne ne fit aucune objection à ce que la sentence fût suspendue. L'accusé fut donc remis en liberté, la suspension de la sentence devant se continuer pendant six mois après la cessation des hostilités. Il lui fut ordonné en outre d'avoir à faire restitution, et de déposer la somme de $10,000 comme caution.

Paul Eisenhardt (fonctionnaire du gouvernement)—Vol.—Cet homme, un Allemand, fut employé comme greffier à la cour de Weyburn jusqu'au mois de décembre 1915. C'est alors qu'on découvrit certaines différences au cours d'un audition des livres. L'employé fut temporairement suspendu et enfin congédié. Il quitta le pays et fut retracé à Saint-Paul. Comme résultat de l'audition, on découvrit un déficit introuvable de $758.69 et un mandat fut émis contre Eisenhardt.

Comme l'accusé refusait de revenir volontairement dans la Saskatchewan, on dut l'extrader.

Eisenhardt opta en faveur d'un procès sommaire et fut traduit devant Son Honneur le juge Wood. Il plaida "non coupable"; mais la preuve fut contre lui et l'accusé fut condamné à deux ans de détention dans le pénitencier de Prince-Albert.

Andrew Gorock—Tir sur poulains et blessures.—Dans cette cause, Andrew Gorock, garçon de ferme, étant ennuyé par le nombre de chevaux qui se groupaient autour des bâtiments où il était employé, et étant incapable de les envoyer même à l'aide d'un chien, saisit un fusil et blessa deux poulains, crevant l'œil d'un d'eux. Pendant qu'il était sous garde, Gorock admis qu'il avait tiré du fusil précisément au cours de la nuit durant laquelle ils furent blessés; mais il plaida qu'il avait tiré sur de jeunes lapins.

Gorock opta en faveur d'un procès sommaire. Il fut trouvé coupable; mais comme il avait dû passer cinq mois en prison en attendant son procès, Son Honneur ne le condamna qu'à deux autres mois aux travaux forcés.

Subdivision de Moosejaw.

Thomas A. Glasier—Faux et vol.—L'accusé était à l'emploi de la province comme huissier à Avonlea, du mois de juillet 1913 au mois de mars 1915, alors que le shérif le suspendit de ses fonctions par suite d'un déficit trouvé dans les sommes perçues dans

le district d'Avonlea. Accusé de faux et de détournement, il fut arrêté à Moosejaw. Il opta en faveur d'un procès par jury et fut traduit devant M. le juge Elwood à Moosejaw, le 11 décembre 1915. Trouvé coupable, il fut condamné à dix-huit mois de détention dans la prison de Régina, pour détournement, et à douze mois pour faux, les deux termes à courir concurremment.

F. H. Jones — Vol et faux à Conquest, Sask. — Dans le rapport de l'année dernière, cette cause était mentionnée. L'accusé a été traduit devant M. le juge McKay, à Saskatoon, le 14 janvier 1916. Il a plaidé non coupable à la première des six accusations qu'on avait portées contre lui. Après avoir entendu une partie de la preuve, l'accusé retira son premier plaidoyer, et plaida coupable. Le jury fut alors renvoyé. L'accusé dut comparaître de nouveau pour répondre aux cinq autres accusations et plaida coupable sur toute la ligne. Il fut condamné à cinq ans de détention au pénitencier de Prince-Albert sur chacune des accusations, les termes à courir concurremment.

A. Tedrow — Attentat à la pudeur. — Cette cause apparaissait également dans le rapport de l'an dernier. L'accusé a été traduit devant le juge Smyth, dans la cour régionale, à Swift-Current; il a été trouvé coupable, condamné à six mois de détention dans la prison de Régina et, de plus, condamné à recevoir dix coups de fouet à la fin des trois premiers mois d'emprisonnement.

Pierre Trudeau — Vol de céréales et évasion. — Au mois de décembre 1915, un nommé Peter A. Cruise a porté plainte au détachement de Gravelbourg à l'effet qu'on lui avait volé 150 boisseaux de lin. Le gendarme Roberts se rendit au district de La Flèche, où le délit avait été commis et , comme résultat de ses recherches, Trudeau fut mis en état d'arrestation. Il n'y a pas de prison provisoire à La Flèche. Aussi, la nuit venue, l'accusé s'évada, mais fut retracé et arrêté de nouveau à Granby, Qué. Condamné à subir son procès, et alors qu'il était dans sa cellule à Moosejaw, il avoua tout au maréchal des logis détective Pass, disant qu'il avait volé 1,000 boisseaux de blé d'une valeur d'environ $800, chez sept différents fermiers du district de La Flèche. Il avait commis ces délits à l'automne de 1915. Pour vol de céréales et évasion, il fut condamné à trois ans de détention au pénitencier de Saskatchewan, à Prince-Albert.

J. L. Justus—Sédition.—L'accusé, un Allemand-Américain résidait au Coude, Sask. Dès le commencement de la guerre, son attitude était fortement pro-allemande. On le blâmait de faire des déclarations défavorables aux Alliés, et ces propos provoquaient de nombreux commentaires. Le détachement du Coude ne le perdit pas de vue, et le 9 juin 1916, le gendarme Kane, qui se trouvait dans la salle de "pool" au Coude. entendit Justus faire des déclarations d'une nature séditieuse, tournant feu Lord Kitchener en ridicule et offrant de parier $500 contre $100 que l'Allemagne sortirait victorieuse de l'Angleterre; il offrait de plus de parier la même somme à l'effet que les Allemands s'empareraient de Verdun en quelques jours. Des preuves furent apportées par d'autres hommes dignes de foi, et une plainte fut logée contre Justus. Le 26 juin, il fut condamné à subir son procès. Il fut traduit devant Son Honneur le juge Ouseley à Moosejaw et plaida "coupable". Il fut condamné à une amende de $500.

Joseph Théoret—Incendie prémidité; D. Lamothe et A. Prévost—Complicité à ce crime.—Cette cause a suscité un vif intérêt dans le public, car le sentiment du peuple avait été soulevé contre les accusés. Aussi, le résultat de ce procès a-t-il exercé un effet salutaire sur la population aubaine dans le district.

On a également fait rapport de cette cause l'année dernière. Les accusés ont comparu devant la cour suprême, à Moosejaw, au mois de novembre 1915, tous trois étant accusés du crime d'incendie prémidité. Théoret et Prévost furent trouvés coupables et condamnés chacun, par le juge Elwood, à dix-huit mois de détention à la prison de Régina. Le jury ne s'entendit point au sujet de Lamothe, et aux assises de la même

cour, le 10 décembre, on commença un autre procès à l'issue duquel le jury prononça un verdict de " non coupable ".

William Schwennaker et Rudolph Smith—Vol de blé.—Le 17 octobre 1915, M. Alex. Beaudreau, de Caron, porta plainte au détachement de Moosejaw à l'effet qu'il soupçonnait que quelqu'un de son équipe de batteurs en grange lui volait du blé. Beaudreau cultive deux terres au sud de Keeler, et l'accusé Schwennaker, de même que ses deux frères, vivent et travaillent sur ces fermes. Au cours d'une conversation avec Mme Lang, une voisine, Ethel Schwennaker, sœur de l'un des accusés, déclara que le 13 novembre, l'accusé Schwennaker, de concert avec Smith, employé de l'équipe des batteurs en grange, avait, après le travail de la journée et à la faveur de la nuit, sorti un attelage de la grange pour aller chercher un voyage de blé qu'ils transportèrent à Keeler. A l'époque où fut portée la plainte, le battage du blé continuait. Le gendarme Fraser, vêtu très uniment, fut chargé d'accompagner M. Beaudreau et de surveiller l'équipe pendant la nuit. Il n'y eut pas d'autre tentative de vol de blé et le gendarme Fraser enquêta relativement au voyage qui, disait-on, avait été enlevé. Il se présenta chez un nommé C. M. Watson, agent de l'entrepôt de la compagnie *Lake of the Woods,* à Keeler. C'est à cet agent que le voyage en question avait été vendu " par un homme à la solde de Schwennaker ". Le gendarme put ainsi obtenir des informations précieuses dont le résultat fut l'arrestation des accusés. Watson fut aussi arrêté et accusé d'avoir reçu du blé alors qu'il savait que ce blé avait été volé. A l'enquête préliminaire, les recherches de la police à l'endroit où le blé avait été volé, et les traces d'une charrette chargée allant dans la direction de Keeler—une direction tout opposée à celle qu'on suivait généralement—aidèrent beaucoup à la cause. Faute de preuve, l'accusation contre Watson fut renvoyée pendant l'enquête préliminaire.

Cette cause sera jugée par la cour suprême aux assises de novembre prochain, à Moosejaw.

Sous-district d'Assiniboïa.

George M. Ball—Meurtre.—On a fait rapport de cette cause l'année dernière. L'accusé fut traduit devant le juge Newlands et un jury aux assises d'automne de la cour suprême, à Weyburn, en octobre 1915. Il fut trouvé coupable.

Ball fut condamné à mort; mais cette peine a depuis été commuée en celle d'emprisonnement à vie dans le pénitencier de Saswatchewan, à Prince-Albert.

Pour l'admirable travail qu'il a fait dans cette cause, le maréchal des logis détective R. B. C. Mundy, numéro matricule 4054, a reçu les compliments du très honorable premier ministre, et on lui a présenté un cadeau de $100 pris à même le fonds d'amende.

Redmond Nicholas Bryan—Tentative de meurtre.—Le 19 novembre 1915, l'accusé eut une altercation avec son patron, T. A. Mayer, de Little-Woody, Sask., au sujet des salaires.

Au cours de la discussion, Bryan sortit un revolver automatique, cependant que Mayer se sauvait dans la maison. A peine avait-il fermé la porte que Bryan tira deux coups à travers. Les deux balles portèrent: l'une alla se loger dans la jambe droite de Mayer et l'autre dans les muscles dorsaux, près de l'épaule droite.

Après avoir tiré sur Mayer, Bryan transporta sa victime dans la maison d'un voisin où le blessé reçut les premiers soins jusqu'à ce qu'on le conduisit à Willow-Bunch pour être traité par le Dr Bird.

Après avoir quitté Mayer, Bryan se barricada dans sa propre hutte et, avec une carabine et un revolver, tint la police et quelques civils en respect jusqu'au soir alors qu'il s'échappa pour être arrêté le lendemain par la police à Willow-Bunch.

Le soir même de son arrestation, Bryan fut condamné à subir son procès. Peu après il exprima le désir de parler à l'inspecteur Ryan et au maréchal des logis Mundy. La conversation qu'il leur tint les fixa. Bryan était incontestablement détraqué. Le malheureux était constamment sous l'impression que des membres de certaines organisations secrètes le poursuivaient avec l'intention de le tuer.

Depuis lors, Bryan a été envoyé à l'asile des aliénés à North-Battleford. Sa victime, Mayer, a pratiquement recouvré la santé; mais il souffre encore des blessures qu'il a reçues à l'épaule.

Il ne sera pas sans intérêt de noter que Mayer est aussi un homme dont les facultés laissent à désirer. Lui aussi, à une certaine époque, s'il faut en croire sa propre histoire, a été confiné dans un asile d'aliénés aux Etats-Unis; mais il se sauva. L'accusé et Mayer étaient autrefois des sujets américains.

Walter Frenzel—Parjure.—L'accusé est un Allemand qui vit à Hart, Sask. Pour des raisons qu'il vaut mieux connaître, il a produit de faux affidavit afin d'obtenir des papiers de naturalisation immédiatement après l'ouverture des hostilités. Il opta en faveur d'un procès sommaire et, ayant été traduit devant Son Honneur le juge Wood, à Weyburn, en juillet 1916, il plaida coupable à l'accusation de parjure, et fut remis en liberté, la sentence ayant été suspendue.

G. James Grant—Pour avoir provoqué l'avortement et avoir expédié des matières indécentes par la poste.—Le 5 avril 1916, cet homme fut trouvé coupable par la Cour Suprême à Weyburn. Le juge Newlands présidait assisté d'un jury. Grant était accusé d'avoir, dans deux circonstances, provoqué l'avortement et d'avoir expédié des matières indécentes par la poste. Il fut condamné à quatre années d'emprisonnement au pénitencier de Prince-Albert, pour la première offense, et à six mois additionnels pour la seconde.

Raymond Tonneur—Tir délibéré.—Le 24 novembre 1915, Claudius Monnery allant de sa maison à Willow-Bunch avec ses chevaux et sa voiture, a passé devant la maison de l'accusé. Comme il passait, l'accusé est sorti de la maison avec un fusil et revolver; à sa vue, Monnery a fait partir ses chevaux au galop. L'accusé a tiré deux coups sur l'homme qui fuyait, blessant un des chevaux; une partie du plomb a été découverte plus tard, enfoncée dans la voiture. Lors de son procès à la cour Suprême, à Weyburn, le 29 mars 1916, l'accusé fut trouvé coupable de "voies de fait simples" par le jury, et M. le juge Newlands a imposé une amende de $10.

Sous-district de Yorkton.

Wasyl Plonach et Joe Collins—Vol de taureaux.—Cette offense a été commise dans le district de Leslie. L'accusé, Plonach, un garçon d'environ 16 ans, avec un nommé Joe Collins, avait commis de nombreux vols depuis quelque temps. Ils choisissaient un beau taureau gras, le conduisaient à une ville éloignée et le vendaient à bon marché. Vers le 26 octobre 1915 ils ont volé deux bœufs, appartenant à Harry Ostopovick, les menèrent à Leslie et tentèrent de les vendre à un boucher de l'endroit pour $110. Interrogé sur la provenance des bestiaux, Plonach a dit qu'ils appartenaient à son père. Le boucher, n'ajoutant pas foi à cette histoire, leur dit qu'il achèterait les animaux le lendemain. Les gendarmes furent avisés, commencèrent des recherches, tracèrent les bœufs à leur vrai propriétaire, et arrêtèrent les accusés. Ils furent détenus pour procès et comparurent à Wynyard, le 15 mai 1916, devant Son Honneur le juge Lamont et un jury; les deux furent trouvés coupables. Collins fut condamné à deux ans dans le pénitencier de Saskatchewan, et Plonach, à cause de sa jeunesse, fut remis en liberté sous sentence suspendue.

Depuis lors il n'y a eu aucune plainte au sujet de vols de bestiaux dans ce sous-district.

Jacob Minke et Louis Herzke—Abatage de bestiaux.—Le 21 septembre 1915, une plainte fut reçue de F. Jonat qu'un taureau d'un an avait été tué la nuit précédente par des gens inconnus. Une enquête immédiate fut faite par le détective maréchal des logis Beyts, et continuée jusqu'à ce que deux voisins, Louis Herzke et sa femme, furent arrêtés sous soupçon et détenus pour procès. Des recherches plus minu-

tieuses ont révélé le fait qu'un nommé Jacob Minke avait été mêlé également à cette affaire. Il fut arrêté le 20 octobre et détenu pour procès. Ils comparurent à Yorkton le 6 décembre devant le juge McKay et un jury. Les deux hommes furent trouvés coupables et condamnés à treize mois de travaux forcés dans la prison à Régina: la femme fut remise en liberté parce qu'elle était à la veille de devenir mère.

La condamnation de ces gens a mis fin à l'abatage de bestiaux qui se faisait depuis quelque temps dans ce district.

George Lang Taylor—Meurtre.—Le 22 mai 1916, le gendarme Smith, de la division de Sheho, fut averti qu'un nommé Thomas Hewitt, cultivateur demeurant près de Rowington, Sask., avait ét étué d'un coup de feu par George Lang Taylor. Les gendarmes Smith et Hope ainsi que le coroner se dirigèrent vers le lieu du drame et y trouvèrent le cadavre de Hewitt qui avait été tué d'un coup de fusil tiré par George Lang Taylor. Les gendarmes se sont immédiatement dirigés vers la ferme de l'accusé et l'ont arrêté. Taylor déclara qu'il avait tué Thomas Hewitt avec un fusil à deux coups. L'enquête eut lieu et le jury rendit un verdict déclarant Taylor responsable de la mort de Hewitt.

L'accusé a été envoyé devant la cour d'Assises le 25 mai 1916 et conduit à la prison de Régina. Le mobile du crime est assez obscur mais on sait qu'il y a eu des difficultés entre les deux hommes au sujet de questions se rapportant à la loge maçonnique et ceci, semble-t-il, avait aigri l'esprit de Taylor et l'avait surexcité à tel point qu'il prit un fusil et alla tirer sur Hewitt qui labourait son champ.

Le procès aura lieu à Wynyard au mois d'octobre.

Paul Dvernichuck—Faux et vol.—Le 26 octobre 1914, une plainte fut reçue par le gendarme Smith, de Sheho, à l'effte qu'un inconnu avait fait un faux chèque de $26.60, soi-disant en paiement de grain, et l'avait échangé au magasin de John Smith, à Théodore. D'autres recherches ont démontré qu'un blanc de chèque avait été dérobé à la *Canadian Elevator Co.,* à Theodore. Le chèque était fait au nom de Paul Dvernichuck et signé H. R. Walker, qui a déclaré qu'il ne l'avait pas signé et que le chèque était faux. Walker est l'acheteur de grain pour l'élévateur en question.

Dvernichuck a disparu pendant quelque temps, et malgré tous nos efforts nous n'avons pas pu découvrir sa piste.

Le 8 août 1916 il est revenu à Theodore, croyant évidemment que l'affaire avait été oubliée; il fut arrêté par le gendarme Smith, et détenu pour subir son procès, qui aura lieu à Yorkton en novembre prochain.

Wasyl Gabora—Allégation de meurtre contre Mike Gabora.—Le 13 mai 1916 une dépêche fut reçue de Preeceville, Sask., déclarant qu'un homme y avait été tué par un coup de fusil et qu'on soupçonnait un meurtre. Les membres de l'escouade de Pelly ont été envoyés immédiatement sur le lieu; l'inspecteur Belcher avec le détective maréchal des logis Beyts partirent de Yorkton.

Une enquête démontra qu'un certain Wasyl Gabora, un cultivateur demeurant dans le district Woodlight, quelque 20 milles au nord de Preeceville, avait été fusillé et tué le 12 mai. Ceci est arrivé vers 10 heures a.m. tandis qu'il maniait la charrue dans le champ près de sa maison. Sa femme était à quelque 300 verges plus loin, occupée à déterrer des racines, mais elle était derrière une colline lorsqu'elle entendit le coup de feu, et elle n'a vu personne dans les alentours (du moins elle le dit). Les recherches furent continuées par le détective maréchal des logis Beyts qui avait plusieurs gendarmes pour lui aider. On a fouillé partout dans le district, examinant chaque arme à feu, dans le but d'en découvrir une qui aurait été déchargée récemment. Tous les gens du district ont subi un interrogatoire serré relativement à leurs mouvements le jour en question; on a vérifié chacune de leurs histoires, mais aucune indication utile n'en a résulté.

Vu que le défunt était fort mauvais coucheur et cordialement détesté dans le voisinage; que tous les colons sont des Galiciens d'un degré social très inférieur, qui n'ont

aucun respect pour la vie humaine, et que probablement ils regarderaient le meurtriér comme un bienfaiteur public, nous n'avons pu en obtenir aucun renseignement.

Pendant longtemps la femme du défunt ne voulait pas parler à nos hommes et ne nous a pas aidés du tout. Après plusieurs semaines de travail continu le détective maréchal des logis Beyts arrêta Mike Gabora, frère du défunt. Plusieurs circonstances l'indiquaient comme le coupable. Le 10 juin il a comparu à Preeceville pour son audition préliminaire. Plusieurs témoins ont fait leur déposition, qui était toujours d'une nature circonstancielle, et l'accusé fut détenu pour procès, et incarcéré dans la prison provinciale de Regina.

Cette cause a été retirée par le département de l'Avocat général, car la preuve n'est pas assez forte pour obtenir une condamnation.

Sous-district de Strasburg.

Au sujet du cadavre d'un inconnu, victime d'un meurtre, trouvé à Southey, Sask.—Le 26 août 1916 le cadavre d'un inconnu fut trouvé sur la voie du Pacifique-Canadien, une petite distance à l'ouest de Southey, Sask. Les apparences indiquaient que sans aucun doute cet homme avait été brutalement tué par un terrible coup à la tête, infligé avec un instrument émoussé. Le mobile du crime a été sans doute le vol, car on n'a trouvé sur le cadavre rien de valeur; on n'a trouvé non plus aucun indice de l'identité du mort ni de son meurtrier. Une enquête fut tenue à Southey le même jour que le cadavre fut trouvé, et le jury rendit un verdict d'homicide contre une personne ou des personnes inconnues. Les recherches continuent dans cette affaire, qui est intéressante et difficile car depuis le début nous n'avons aucun indice de l'identité du meurtrier.

Sous-district d'Indian-Head.

Anton Kancir.—Posage d'une obstruction sur la voie ferrée avec l'intention de faire dérailler le convoi.—Dans l'avant-midi du 28 avril 1916 deux employés du P.-C. allant sur un wagonnet de Lipton à Dysart, sur l'embranchement Pleasant-Hills du Pacifique-Canadien, trouvèrent sur la voie des traverses de chemins de fer et des clous; ceci à quelque 2 milles de Dysart, sur une courbe. En même temps ils aperçurent un individu qui s'enfuyait de la place où était l'obstruction et se réfugiait dans les buttes d'où il s'est échappé sans qu'on ait pu le reconnaître. Il est évident que cette obstruction était destinée à faire dérailler le convoi de l'est qui devait passer deux heures plus tard.

L'affaire fut rapportée au brigadier Mercer de l'escouade de Balcarres; il a commencé immédiatement des recherches, et après deux semaines de travail il a appris qu'un Autrichien du district, nommé Anton Kancir, employé précédemment comme cheminot par le Pacifique-Canadien, avait préféré des menaces contre son chef d'équipe et son contremaître à cause de ce qu'il considérait leur traitement injuste en le renvoyant de l'équipe. En continuant les recherches on a découvert que Kancir avait été jusqu'à offrir des sommes d'argent à deux différents individus pour les persuader à placer des obstructions sur la voie ferrée dans le but de faire dérailler un convoi; mais ces offres furent refusées. Le mobile de Kancir était la vengeance contre le chef des cheminots, et le contremaître qui, croyait-il, seraient renvoyés si un déraillement avait lieu dans leur district.

Une preuve circonstancielle très forte fut dressée contre Kancir et le 14 juin une charge fut déposée contre lui par le brigadier Mercer. Il fut arrêté et détenu pour procès; il comparut devant Son Honneur le juge Brown et un jury, à Melville, lors des séances de la cour Suprême, commençant le 19 septembre. Le premier jury n'abondait pas sur un verdict, mais au second procès Kancir fut trouvé "coupable" et condamné à trois ans de travaux forcés dans le pénitencier de Saskatchewan, à Prince-Albert.

Le travail du brigadier Mercer dans cette affaire mérite une mention spéciale.

Bill Umritz—Effraction et vol; Mary Segen—Recel.—Pendant la nuit du 21 février 1916 le magasin général de J. L. Godkin, dans le village de Markinch, Sask., fut ouvert de force et une grande quantité de marchandises volée. Le gendarme Band, de l'escouade de Cupar, fit des recherches dans cette affaire. Il a soupçonné un certain Bill Umritz, un Autrichien et un vieux délinquant, car il avait déjà été condamné plusieurs fois pour vol. Umritz était arrivé dans le village la nuit du vol, et s'était retiré chez une dame Mary Segen, où la boisson a coulé à flots. On a fouillé la maison, trouvant les marchandises volées, évaluées à environ $100. Umritz et Mary Segen furent arrêtés et détenus pour procès. Ils comparurent devant Son Honneur le juge Farrell à la cour de District, Melville, le 4 avril 1916. Son Honneur a décidé que l'accusation portée contre Umritz n'était pas clairement établie et il a libéré le prisonnier à son grand regret, disait-il. Mary Segen fut trouvée coupable de "recel" et fut condamnée à six mois de travaux forcés dans la prison de Saint-Albert.

Plus tard Umritz fut arrêté comme prisonnier de guerre, et interné.

FEUX DE FORÊT ET DE PRAIRIE.

Voici, sous le chef des sous-districts, un sommaire des feux qui se sont déclarés dans ce district au cours de l'année:—

Moosejaw.—En tout on a rapporté 26 feux; il a été amené en procès 20 causes, dont 18 condamnations ont résulté.

Trois de ces incendies ont été causés par des locomotives de chemin de fer, et les propriétaires reçurent l'ordre de communiquer le chiffre des dégâts aux compagnies des chemins de fer; les causes de trois autres étaient inconnues.

Nos données indiquent qu'en tout quelque 2,789 acres furent brûlées, dont la plupart étaient des prairies et des champs fauchés; toutefois 80 acres de récoltes ont été endommagés dans le district d'Avonlea; 15 acres couverts de gerbes d'avoine, 4 meules de foin, et un grenier contenant 500 boisseaux de blé, dans le district de Gravelbourg; tandis que dans le district de Tugaske, un grenier contenant 800 boisseaux de blé et une récolte d'environ 1,000 gerbes d'avoine ont été détruits; et dans le district d'Expanse 10 acres de blé, 3 acres d'avoine et 1 acre de lin ont été brûlés.

Dans ce dernier district, le feu a été mis par une locomotive du *Canadian-Northern,* et je comprends que la compagnie a indemnisé le cultivateur sinistré.

Le district de Tukasge a consigné six incendies et six condamnations; celui de Gravelbourg, cinq incendies et cinq condamnations.

Les membres de ce sous-district ont apporté une attention prompte à tous les feux dans les districts et les résultats consignés sont très satisfaisants. Trois des incendies ont été allumés par des locomotives de chemin de fer, un par le moteur d'une batteuse, et trois provenaient de causes inconnues; tous les autres avaient résulté de la négligence des colons qui faisaient brûler des broussailles et des piles de chaume sans avoir pris les précautions nécessaires.

Ceci indique que les fermiers eux-mêmes sont responsables de la plupart de ces feux, et aussitôt qu'ils feront les démarches nécessaires pour se conformer à la loi, il résultera moins de dommages provenant de feux mal gardés.

Une estimation approximative des dégâts causés aux greniers, aux granges et aux récoltes peut se coter raisonnablement à pas moins de $2,500.

Moosomin.—Nous avons eu dans ce district cinq feux de prairie; il a été causé aux bâtiments ,etc., $2,000 environ de dommages, et une quantité de "mangeaille" a été détruite. Deux de ces feux ont été causés par la négligence des fermiers qui déblayaient leur terre; un autre a été allumé par une étincelle venant d'une batteuse. Dans les trois cas, on a poursuivi les coupables et obtenu leur condamnation. On n'a pu découvrir l'origine des deux autres incendies.

Weyburn.—Au cours de l'année dernière nous avons eu 24 petits feux de prairie, causés comme suit:—

Boîte à feu défectueuse dans une locomotive	1
Enfants jouant avec des allumettes	3
Edifices en feu	9
Allumettes en feu échappées accidentellement	3
Cheminots brûlant l'emplacement de voie	1
Etincelles venant de locomotives	4
Moteurs de batteuses	4
Fermiers brûlant du chaume	8
Cause inconnue	1

De ce nombre on a obtenu 22 condamnations en vertu de la loi sur les feux de prairie. La perte approximative a été d'environ $3,000.

Assiniboine.—Il y a eu 31 feux de prairie, et, à une exception près, nous avons obtenu une condamnation dans chaque cas.

Ces feux provenaient des causes ordinaires: négligence avec des allumettes et des bouts de cigarette, etc., et l'allumage de piles de paille et de chaume sans bien garder le feu.

La grande partie des dégâts résultants a été causée par un incendie qui s'est déclaré au nord-ouest de la montagne Boisée, dans le district de Maple-Creek. Cet incendie a consumé une cabane, une écurie, un cheval, une quantité de foin et de machinerie, ainsi que neuf townships de pâturages.

Les autres feux ont détruit probablement environ vingt-cinq sections de pâturages et une quantité de foin.

Yorkton.—Dans le district confié à la patrouille de l'escouade de Yorkton il y a eu trois feux, causés par des cultivateurs qui faisaient brûler de la paille sans bien garder le feu. Il y a eu très peu de dommages et les coupables ont été condamnés dans chaque cas. Il y a eu 21 autres actions amenées en vertu de la loi.

A Kamsack, il n'y a eu qu'une cause; très peu de dommage; condamnation obtenue aussi.

Dans le district de Canora il y a eu une cause. Il y a eu beaucoup de dommages. A peu près 7,600 acres de chaume et d'herbe furent brûlés, deux greniers, 2,400 boisseaux de blé et toute la propriété de J. Rees. On a intenté une poursuite, mais la cause fut renvoyée. Cet incendie a évidemment été causé par un voisin qui faisait brûler du chaume et qui a permis aux flammes de s'étendre.

Dans le district de Shebo il y en a eu deux; l'un près d'Insinger a brûlé une vieille écurie faite en billes équarries, et une grange de foin; l'autre, près de Shebo, a consumé environ 10 tonnes de foin. Ces deux feux ont été causés par la négligence des fermiers qui faisaient brûler du chaume et qui ont permis aux flammes de s'échapper. Ils ont été trouvés coupables et punis. Six autres offenses ont été poursuivies en vertu de la loi, et les coupables condamnés.

Dans le district de Wynyard il n'y a pas eu de feu de prairie, bien que neuf condamnations aient été prononcées contre des fermiers qui déblayaient leur terre sans se conformer à la loi, bien qu'en aucun cas les flammes ne leur aient échappé.

Dans le district de Langenburg il y a eu trois feux, causés par des voisins. Les dommages comptaient la destruction d'une vieille grange; 15 acres de terre ont été brûlées aussi. Dans chaque cas nous avons poursuivi et obtenu la condamnation de l'individu responsable.

District de Strasburg.—Nous avons enquêté sur neuf feux de prairie, et avons obtenu six condamnations. Trois de ces incendies ont été allumés par des voyageurs, et six par des fermiers brûlant des gerbes de chaume et de paille. Dégâts: environ 50 tonnes de foin brûlées, un grenier, un bâtiment, 2,000 boisseaux d'avoine, deux chevaux, deux harnais et un boghei.

Indian-Head.—Pas d'incendie dangereux. Nous avons consigné deux actions prises en vertu de la loi sur les feux de prairie; un fermier de Cupar a été condamné

à $25 d'amende, plus les frais, pour avoir permis aux flammes de s'échapper de sa terre, l'automne dernier, lorsqu'il brûlait du chaume, et consumer quelque 20 tonnes de foin appartenant à son voisin. Au printemps dernier un fermier du district de Lemberg a été condamné à $5 d'amende plus les frais pour avoir permis aux flammes de dépasser sa terre lorsqu'il faisait brûler du chaume. Ce sont là les seuls feux qu'on a rapportés.

Craik.—Il y a eu deux feux de prairie. Un, au mois de mai, a brûlé deux sections de foin sauvage (non coupé). Ce feu a été allumé par quelqu'un qui, en passant dans un automobile, a jeté une allumette ou une cigarette. Il n'est résulté aucun dommage, car on avait l'intention d'ouvrir ce terrain-là. Le second feu a eu lieu au mois de septembre, près de Chamberlain, et fut causé par une étincelle venant de la cheminée d'une maison de cultivateur.

A peu près 700 acres de terre furent brûlés, comprenant du blé en gerbes et du foin sauvage non coupé. Les dommages se sont chiffrés approximativement à $500.

AIDE AUX AUTRES DÉPARTEMENTS.

Immigration.—Nos hommes à Northgate, North-Portal, Short-Creek, Estevan, Tribune, Radville et Ceylon voient à ce que les gens qui traversent la frontière internationale se présentent devant les officiers de l'immigration ainsi qu'aux douanes.

Des demandes ont été faites de temps en temps au nom de ce département relativement à certains fermiers qui avaient reçu des graines de semence pour la récolte de 1915; et dans plusieurs cas relativement à des gens non désirables qui étaient venus des Etats-Unis au Canada. Un nombre de ces derniers qui avaient été arrêtés pour vagabondage ou pour avoir chipé leur passage sur les chemins de fer, et condamnés à passer un certain temps dans la salle de garde de Regina, ont été rapportés au commissaire de l'immigration à Winnipeg, et la plupart déportés aux Etats-Unis à l'expiration de leur sentence, ou sur paiement d'une amende.

Douanes.—Les gendarmes chargés des divisions d'Elmore et de Goschen, dans le sous-district de Weyburn, sur la frontière, ont été nommés surveillants pour la douane et les divisions sont devenues des ports d'entrée secondaires. Ceci a beaucoup accommodé les colons qui, parfois, font quelques petits achats de provisions dans les villes du Dabota-Nord de l'autre côté des lignes; aussi il ne se fait plus de contrebande comme auparavant.

Département des Affaires des sauvages.—Les différentes réserves sont bien surveillées par nos escouades. Ailleurs, dans ce rapport, nous donnons en détail la population et l'état de ces gens.

Ministère de l'Agriculture.—Nos hommes rapportent tous les cas de maladies contagieuses chez les animaux, au vétérinaire de l'Etat, à Regina, pour que l'attention nécessaire y soit apportée par les inspecteurs de ce département.

Nous avons fait des recherches dans plusieurs cas d'infraction à la loi concernant les éleveurs de chevaux; dix-huit condamnations ont résulté.

Ministère des Postes.—Nous avons fait des recherches sur des vols perpétrés dans les vestibules de bureaux de poste, de boîtes qui y avaient été placées pour recevoir les contributions au *Canadian Tobacco Fund* pour nos soldats dans les tranchées. Je regrette qu'il nous ait été impossible dans la plupart des cas de trouver et d'amener en justice ces voleurs sans cœur qui peut-être n'avaient pas le courage de s'enrôler eux-mêmes dans l'armée, et qui par ces vols ont privé les soldats des dons que l'argent volé leur aurait procurés.

Justice.—A toutes les séances de la cour suprême et de la cour de district, nous avons fourni des plantons. Nous avons fourni l'aide nécessaire aux coroners et aux

magistrats locaux. Nous donnons ailleurs les détails du temps consacré par la gendarmerie à ces séances. Les prisonniers ont été escortés durant l'aller et le retour des cours des prisons et des pénitenciers. Quelques prisonniers aussi ont été ramenés d'autres provinces et des Etats-Unis pour subir leur procès dans la Saskatchewan.

Santé publique.—Le commissaire de ce département à Regina a été notifié promptement de tous les cas de maladie contagieuse qui sont venus à notre attention. Quelquefois nous avons aidé à mettre en vigueur les restrictions de la quarantaine. Certains indigents ont été secourus à la demande de ce département.

Enfants abandonnés et nécessiteux.—Chaque fois que nous avons connu le cas d'un enfant abandonné et indigent, nous l'avons signalé promptement au surintendant à Regina, nous guidant par la suite sur les instructions reçues de ce département. Un grand nombre de délinquants juvénilles ont été conduits à la maison de détention à Wolseley, Sask., qui a été ouverte au commencement de 1915. Des enfants plus jeunes aussi ont été amenés aux orphelinats de Regina et de Moosejaw.

Loi sur la vente des spiritueux.—La gendarmerie a intenté une poursuite dans le cas de 233 infractions à cette loi durant l'année; nous avons obtenu 199 condamnations. La fermeture des buvettes a fait un bien immense à la communauté en général, et je suis certain qu'elles ne rouvriront jamais.

Enquêtes sur les cas de mort.—Le nombre suivant de morts a été le sujet d'une enquête par la gendarmerie accompagnée d'un coroner, excepté dans les cas où nous ne pouvions en avoir un présent:—

Morts accidentelles et soudaines	161
Suicides	19
Total	180

Ces chiffres accusent une augmentation de 12 sur l'année dernière.

Aliénés.—On a conduit en moyenne douze personnes aliénées du district de Regina (hommes et femmes) chaque mois à l'hôpital pour les aliénés de North-Battleford. Les cas d'aliénation mentale semblent augmenter; la plupart des malheureux sont de nationalité étrangère.

Personnes disparues.—On a fait des recherches au sujet de personnes disparues, à la demande de parents et d'amis, dans 194 cas.

PRISONNIERS DE GUERRE.

Nous avons eu à disposer de soixante-douze prisonniers de guerre dans le district de Regina au cours de l'année. Voici ce que nous avons fait:—

Internés	72
En liberté sur parole	36
Libérés parce que sujets britanniques, russes ou américains	64
	172

Seize aubains se sont fait confisquer ou nous ont remis leurs armes à feu.

On en a confisqué dix-neuf en tout; c'étaient des revolvers, des carabines, des fusils à un et à deux coups.

Un grand nombre d'aubains ennemis, libérés sur parole, se présentent périodiquement aux détachements du district de Regina et ceci entraîne une somme considérable de travail de bureau, surtout avant et pendant les récoltes, alors qu'il faut donner aux moissonneurs étrangers des permis de voyager d'un point à un autre. Leurs cartes doivent mentionner cette permission et il faut avertir le gendarme le plus rapproché de l'endroit et lui donner les descriptions nécessaires. Un grand nombre d'aubains

ennemis se présentent périodiquement devant les juges de paix et les maîtres de poste dans tout le district.

Un total de 1,722 aubains ennemis libérés sur parole se présentent périodiquement dans les sous-districts comme suit:—

Moosejaw	199	Autrichiens.	19	Allemands.	
Strasbourg	42	"	..	"	
Town Station (Regina)	555	"	4	"	
Craik	16	"	..	"	
Indian Head	50	"	47	"	
Francis	45	"	3	"	
Montmartre	4	"	..	"	
Imperial	6	"	..	"	
Weyburn	426	"	9	"	1 Turc.
Assiniboia	14	"	1	"	
Moosomin	21	"	..	"	
Yorkton	265	"	4	"	
	1,634	"	87	"	1 Turc.

Un bulgare se présente au bureau du district de Regina, ce qui fait en tout un total de 1,723.

Environ 269 patrouilles ont été faites par les membres du détachement chargé des recherches concernant les aubains, et en ce faisant ils ont parcouru 8,695 milles en chemin de fer et 8,780 en voiture, soit un total de 17,475 milles, et ce trajet a duré 331 jours.

Je suis heureux de vous dire que les aubains ennemis dans le district nous ont causé bien peu de trouble cette année. Nos hommes ont été constamment sur les gardes afin de surveiller ceux qui essaieraient de franchir la frontière. Un certain nombre d'entre eux ont eu à répondre à l'accusation de tentative d'envoyer de l'argent à des pays ennemis et ont été avertis qu'ils s'exposaient à être poursuivis s'ils persistaient. Les avertissements semblent avoir suffi dans presque tous les cas.

Dans l'intention d'essayer de vous donner une idée de l'état où se trouvent les habitants ennemis de ce district, je prends la liberté de vous mettre sous les yeux les extraits suivants des rapports des officiers commandant les sous-divisions:—

> *Moosejaw.*—L'inspecteur Spalding dit dans son rapport: Je suis heureux de dire que les choses sont dans un état très satisfaisant. Les aubains nous ont prouvé qu'ils peuvent et qu'ils veulent être soumis à la loi et que, sans aucun doute, lorsqu'on le leur permettra, ils se feront naturaliser et deviendront des citoyens utiles.
>
> Etant sans cesse en contact avec eux comme nous le sommes, nous constatons qu'ils ont besoin d'apprendre l'anglais et il semble que, bien que dans un centre comme Moosejaw où nous avons entre quatre et cinq cents Autrichiens, hommes et femmes, une école du soir pourrait être établie avec de bons résultats parce que ces gens, surtout les jeunes garçons et les jeunes filles, désirent beaucoup s'instruire.
>
> On trouve les Allemands établis dans ce district, dans les centres agricoles près du Coude et Loreburn au nord, tandis que vers le sud, à Avonlea, il y a une population mixte d'Allemands, d'Autrichiens et de Roumains. A l'ouest d'Avonlea et dans le district de Gravelbourg, près d'Ettington, Mazenod et Palmer, il y a une colonie assez considérable d'Allemands. Il n'y a aucune raison de s'alarmer, cependant, parce que tous semblent résignés à laisser les événements suivre leurs cours en Europe.
>
> *Weyburn.*—L'inspecteur Raven dit dans son rapport: Il y a un grand nombre de colons Allemands et Autrichiens dans ce sous-district. Ils ont continué à remplir leurs occupations paisiblement et ont causé bien peu de trouble ou pas du tout. Les Allemands sympathisent avec nos ennemis et leur mère patrie dans cette guerre, mais ils se sont généralement abstenus de manifester leur sympathie et ne se sont rendus coupables d'aucun acte hostile.

Assiniboïa.—L'inspecteur Ryan dit dans son rapport: Il y a un nombre considérable d'aubains ennemis dans ce sous-district, d'origine autrichienne et allemande. Leur conduite durant l'année dernière a été, en général, des plus satisfaisantes. Plus de 90 pour 100 de ces ennemis sont naturalisés et continuent paisiblement leurs occupations de cultivateurs. Parmi les aubains dans ce district, les Roumains sont en très grande majorité et, maintenant que leur mère patrie s'est rangée du côté des Alliés, je suppose qu'ils surveilleront de près les Allemands et les Autrichiens et rapporteront tous les actes louches dont ils seront les témoins dans la suite.

Yorkton.—L'inspecteur Belcher dit dans son rapport: Les aubains se sont très bien conduits durant l'année dernière. Ce sont en partie des Autrichiens et ils sont bien contents de ne pas avoir à se battre et sont indifférents au résultat de la guerre. Les Allemands sont de nature différente et sont très rudes, mais, voyant que leur pays est vaincu, avec la duplicité ordinaire de l'Allemand, ils changent de tactique et se prêtent volontiers à se courber devant nous maintenant. Un certain nombre d'Autrichiens, dont quelques-uns ne sont pas naturalisés, se sont enrôlés dans le bataillon de Canora, le 214ème bataillon.

Les remarques précédentes venant de la part des inspecteurs s'appliqueront, je le crois, à tout le district. La frontière internationale est maintenant bien gardée par la patrouille, et je suis certain que bien peu d'ennemis passent aux Etats-Unis.

SANTÉ.

La santé des membres du district de Regina a été assez satisfaisante.

CHEVAUX.

Les chevaux sont en bon état. Un bon nombre d'entre eux ont été amenés au poste de Regina et ont été changés pour des chevaux frais durant l'année. J'ai été heureux de constater que l'on nous a fourni des automobiles à Weyburn et Assiniboïa. Ce sont de bonnes voitures et elles faciliteront certainement le travail des agents à ces endroits. L'inspecteur Raven, à Weyburn, a seize détachements sous ses ordres en dehors de Weyburn et, grâce à l'automobile, il peut les visiter et en faire l'inspection une fois par mois.

HARNAIS ET SELLERIE.

Ces articles sont en bon état, ayant été fournis selon les exigences, et les petites réparations ont été faites sur place. Les selles usées ont été rapportées au poste et remplacées.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En terminant mon rapport, je désire exprimer ma sincère appréciation de l'appui splendide que j'ai reçu de chaque officier et du sous-officier commandant les sous-districts et des membres du détachement en général. L'inspecteur Allard a été mon adjoint très habile et m'a soulagé d'une grande partie du travail.

J'attribue l'importante diminution du nombre des crimes à la vigilante patrouille exercée par les détachements. Le nombre des cas enregistrés ne donnent pas du tout l'idée de la somme considérable de travail que l'on fait dans les enquêtes, ce qui entraîne la rédaction de nombreux rapports.

J'aimerais voir chaque détachement muni d'un dactylographe du gouvernement afin que le nombre requis de copies des rapports puisse être fait par ceux-là même qui

les soumettent, et le travail supplémentaire des commis de bureau s'en trouverait par le fait même diminué.

Je désire aussi attirer votre attention, dans ce rapport, sur le travail accompli par le personnel des détectives, soit ensemble, soit individuellement.

Le maréchal des logis 1ère classe Mundy, cantonné à Assiniboïa, semble bien être l'homme qu'il faut à cet endroit. On a déjà parlé de ce sous-officier au sujet de la manière habile dont il a agi dans la cause de George Ball et ses complices, accusés de meurtre; l'accusé ayant été condamné à être pendu, la sentence a été commuée en un emprisonnement pour la vie au pénitencier de la Saskatchewan, à Prince-Albert.

Le maréchal des logis 1ère classe J. B. Hall, mérite aussi une mention spéciale. Ce sous-officier a commencé, le 20 juin 1915, une enquête dans un cas d'inceste—" Sam Bird ". Par suite de certaines circonstances et de différents obstacles, cette cause a demandé beaucoup de soin et les recherches ont duré plus de six mois. L'accusé a été enfin arrêté et condamné sur un chef d'accusation. Si sa fille ne s'était pas parjurée, son père aurait été condamné sur les deux chefs d'accusation. La fille aurait dû être accusée de parjure.

Un autre bel exploit du maréchal des logis 1ère classe Hall a été la découverte et l'arrestation d'un nommé George A. Mitchell, mandé à Regina à la suite de certaines irrégularités découvertes au cours d'une commission royale. L'accusé que l'on croyait s'être enfui aux Etats-Unis a été enfin découvert à Foremost, colonie éloignée au sud de l'Alberta.

Le maréchal des logis 1ère classe J. Dubuque est un des plus habiles investigateurs. Son travail, au cours de l'année dernière, a consisté essentiellement à faire des recherches, se tenant éloigné des cours le plus possible. Ce détective a aussi fait une somme importante de travail personnel pour le commissaire.

Le maréchal des logis 1ère classe a beaucoup contribué à faire retrouver un certain nombre de chevaux volés dans l'Alberta par un nommé Martin L. Brigham que l'on a ramené des vieux pays à Calgary et condamné à dix ans de réclusion au pénitencier de l'Alberta.

Je voudrais ajouter qu'une somme importante de travail a été faite par le personnel de mon bureau à Regina. Je recommanderais tout particulièrement le maréchal des logis 1ère classe W. W. Watson, numéro matricule 5003, qui a la direction du bureau depuis quatre ans, et le maréchal des logis F. A. Blake, numéro matricule 5484, qui a la direction des comptes des dépenses contingentes et l'envoi des rapports mensuels aux quartiers généraux depuis quatre ans aussi. Ces deux sous-officiers rendent de très grands services au district de Regina.

J'espère sincèrement que la paix sera rétablie avant le commencement d'une autre année, et que se terminera cet affreux carnage de vies et de biens causé par la guerre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. McGIBBON,

Surintendant commandant du district de Regina.

ANNEXE B.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT W. H. ROUTLEDGE, COMMANDANT DE LA DIVISION "F", PRINCE-ALBERT.

PRINCE-ALBERT, Sask., 30 septembre 1916.

Au Commissaire,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Regina, Sask.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre ci-contre le rapport de la division et du district confiés à mon commandement pour l'exercice terminé le 30 septembre 1916.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Prince-Albert. — Le district qui entoure la cité de Prince-Albert où se trouvent situés les quartiers généraux de la division "F" est dans un très bon état.

La région est bien boisée et par conséquent les gelées n'ont pas retardé la maturité du grain. Au moment où j'écris ces lignes l'aspect de la moisson est encourageant, et les cultivateurs espèrent avoir une récolte aussi considérable que celle de l'an dernier.

Cette année semble avoir été plus importante que l'année dernière, parce qu'apparemement le public s'est fait à l'idée des conditions imposées par la guerre et se prête volontiers aux nombreuses et nécessaires demandes qui lui sont faites.

Le commerce des fourrures n'est pas aussi actif qu'avant la guerre, et la compagnie de la baie d'Hudson a cessé son commerce à Prince-Albert. Cependant l'on obtient de bons prix pour les fourrures et il y a encore un bon nombre de trappeurs dans la région du nord.

L'industrie de la pêche se trouve grandement compromise par suite du manque d'exportation et la difficulté d'expédier le poisson sur les différents marchés, alors qu'il est frais. Cependant la demande est bonne et les prix sont satisfaisants; les difficultés mentionnées n'ont pu encore être surmontées, mais il est à espérer que les conditions seront améliorées après la guerre.

Un fait d'une grande importance pour ce district est l'avancement fait sur le chemin de fer de la baie d'Hudson de Le-Pas, Man., à Port-Nelson. Actuellement, les cultivateurs et les acheteurs de grains sont obligés de faire venir leurs grains par Winnipeg, Montréal, Québec ou d'autres centres considérables de l'Est. Dès que le chemin de fer de la baie d'Hudson sera terminé, l'on pourra se rendre à Port-Nelson de Prince-Albert en quarante-huit heures. La distance de Londres, Angleterre, à Port-Nelson, est de 2,966 milles, seulement 165 de plus qu'à Montréal. Comme il n'y a que 672 milles de Prince-Albert à Port-Nelson, l'on peut facilement se rendre compte des immenses avantages que le Nord-Ouest retirera de l'exploitation du chemin de fer de la baie d'Hudson.

Je suis heureux de pouvoir vous dire dans mon rapport que la région située au nord de Prince-Albert est maintenant ouverte à la colonisation et est habitée par une bonne classe de fermiers. Comme il n'y a que quelques années, les fermes se trouvaient situées seulement dans un petit rayon de cette cité, les routes bien construites et de bons sentiers de transport ont été d'une grande utilité dans la formation d'une colonie bien organisée jusqu'à une distance, au nord, de trente et trente-cinq milles. La région est assz bien boisée de petites épinettes, la rendant encore plus propre à la culture mixte, et bien que l'élevage n'ait pas encore été pratiqué sur une bien grande échelle dans cette section, tous les fermiers possèdent de petits troupeaux.

Durant les neuf mois, de janvier de cette année jusqu'à l'époque où j'écris ces lignes, l'on a exporté cinquante-quatre wagons chargés seulement de bestiaux.

Un autre événement qui promet beaucoup pour cette cité sera l'achèvement du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, de Young à Prince-Albert. La ligne est construite et exploitée jusqu'à Wakaw, Sask., mais comme le pont à St-Louis n'est pas terminé, la circulation des trains ne se fait pas jusqu'à Prince-Albert. Selon des rapports authentiques, elle sera en pleine activité durant l'année 1917, et elle sera d'une grande utilité aux cultivateurs qui possèdent des terres au sud de cette cité.

De petites maisons ont été érigées ici et là et deux édifices considérables ont aussi été construits. D'autres améliorations municipales de moindre importance; telles que la construction de nouveaux trottoirs, des égouts et des raccordements de l'aqueduc ont aussi été exécutées sur une petite échelle.

Saskatoon.—Les progrès réalisés dans le district de Saskatoon ont été très satisfaisants cette année, et les marchands de gros de la cité prétendent qu'ils ont fait cette année le plus gros chiffre d'affaires réalisé jusqu'ici. Les compagnies de chemin de fer disent aussi que pour les premiers six mois cette année a été la plus importante qu'elles aient connue dans cette province, et que c'est à Saskatoon que s'est surtout fait sentir l'augmentation.

Par suite du recrutement pour les bataillons pour le service d'outre-mer et pour d'autres causes, la population de ce district a considérablement diminué. Nonobstant ce fait, la colonisation a cependant été plus intense, une bonne classe de colons ayant acheté ou affermé des propriétés. La plupart de ces nouveaux colons sont venus des Etats-Unis, apportant avec eux assez de capitaux pour leur permettre de débuter avec de bonnes chances de succès.

L'on a expédié trois mille têtes de bétail et 1,500 cochons de Saskatoon durant l'année. D'un autre côté, l'on a importé une quantité considérable de chevaux, en particulier des ranches de l'Alberta.

Rosthern.—L'aspect général de cette section est bon et les progrès réalisés ont été aussi bons que par les années passées, la population étant augmentée d'environ 200. La plupart des colons sont des Ruthènes ou des Russes-allemands venant en grande partie d'autres endroits de l'ouest.

L'on a entrepris des améliorations municipales telles que celles des routes, etc., de vastes réservoirs ont été construits dans la ville de Rosthern afin de servir de protection contre l'incendie.

L'on construit un système de téléphone rural de Rosthern à Carlton et l'on espère qu'il fonctionnera bientôt.

Lac-au-Canard.—L'on a réalisé de bons progrès dans le district du Lac-au-Canard. Les fermiers ont amélioré leurs fermes en défrichant de nouvelles étendues de terre et en érigeant des bâtiments de ferme de meilleure qualité. La population n'a pas augmenté durant l'année et il n'est pas venu de nouveaux colons. De fait, le district du Lac-au-Canard est déjà bien colonisé, et il y a bien peu de terre disponible, ou même pas du tout.

Les améliorations municipales se réduisent à l'amélioration des chemins qui sont en très bon état.

Hanley.—Le progrès le plus marquant dans ce district se fait sentir dans l'érection, par les cultivateurs, de bâtiments plus commodes sur leurs fermes.

Un nouvel élévateur a été construit dans la ville par la *Mutual Grain Company,* et un autre à Kenaston par la *Cooperative Grain Company.*

Les statistiques accusent une augmentation de 55 dans la population. Douze nouveaux colons se sont établis dans le district de Hanley, cette année; ils sont tous de bonne classe.

La tendance à se livrer à la culture mixte est très sensible ici, bien qu'encore à ses débuts. Les cultivateurs commencent à faire des expériences avec différentes

herbes afin de constater lesquelles conviennent le mieux à cette région et à ce sol. Le trèfle semble avoir l'avantage, parce qu'il s'adapte mieux au sol, donnant un rendement d'environ 20 boisseaux et ayant une valeur d'environ $20 l'acre.

La *Hanley Oil Well Company* creuse un puits à une vitesse de 6 à 7 pieds par jour. Ils ont atteint une profondeur de 1,800 pieds et l'on dit que les indications d'huile permettent d'espérer beaucoup de succès.

Macrorie.—Des progrès considérables ont été réalisés dans cette localité durant l'année dernière, plusieurs maisons ont été construites et toute la section semble être dans un état prospère. Une vaste étendue de terrain inculte a été défrichée et, par conséquent, il y aura une grande superficie de terrain ensemencé l'année prochaine.

Il y a une augmentation d'environ 100 personnes dans le district.

La compagnie du chemin de fer *Canadian-Northern* a commencé à niveler le terrain pour une ligne de chemin de fer de Dunblane à Lucky-Lake, soit une distance de 24 milles, dont environ 7 milles sont terminés.

Elrose.—En général les progrès sont satisfaisants dans la région qui avoisine Elrose, et la plupart des cultivateurs ont consacré tout leur temps à la culture exclusive du grain.

L'on espère que la récolte de 1916 sera aussi bonne que celle de 1915. Vingt-neuf nouveaux élévateurs ont été construits dans ce seul district, le long de la ligne du chemin de fer *Canadian-Northern*, laquelle s'étend maintenant jusqu'à Eston.

L'élevage du bétail se fait sur une grande échelle au sud d'Elrose, et les résultats sont très bons. On a expédié cet été 2,500 têtes de jeunes bestiaux provenant d'un seul ranche, et l'on a exporté environ 2,000 bêtes à cornes pour la consommation du bœuf.

L'arrivée de quelques nouveaux colons a légèrement augmenté la population.

Nous avons eu quelques orages de grêle qui ont causé certains dommages, mais ces dommages n'ont pas été aussi considérables que dans les autres parties de la région.

L'on n'a pas fait d'améliorations municipales ici, et les chemins ne sont pas dans l'état où ils devraient être.

L'on a exporté de ce district environ 2,174,000 boisseaux de grain durant l'année, et environ 150 wagons de bestiaux. Ces wagons ont été expédiés d'Elrose, Hughton, Wiseton et Plato, les quatre plus importants centres du territoire dont le détachement d'Elsore a la garde.

Asquith.—Le terrain qui avoisine Asquith, situé à l'ouest de Saskatoon, s'adapte très bien à la culture du grain et tout fait prévoir que la récolte sera très bonne.

La population s'est augmentée d'environ cinquante familles qui s'en sont venues ici dans l'intention de s'établir sur des fermes. La plupart de ces familles viennent des Etats-Unis, mais quelques-unes sont venues d'autres parties de ce pays.

Les fermiers d'ici semblent pratiquer la culture mixte sur une grande échelle, bien qu'ils n'aient pas encore obtenu les mêmes résultats que les colons dans d'autres endroits.

Environ vingt-cinq wagons de bestiaux et vingt et un de cochons ont été expédiés d'Asquith durant l'année.

La récolte donnera en moyenne, à ce que l'on espère, de 25 à 30 boisseaux à l'acre cette année. On n'a ensemencé cette année qu'environ 70 pour 100 de la terre en culture l'an dernier.

Une étendue d'environ 22 milles de longueur par de 1½ à 8 milles de largeur, située au sud de Juniata, Sask., a été ravagée par la grêle, ce qui a donné comme résultat la perte d'environ 90 pour 100 de la récolte.

Des lignes télégraphique et téléphonique ont été construites sur une longueur de quatre-vingt-douze milles dans ce district.

Les cultivateurs dépensent beaucoup d'argent pour améliorer leurs fermes; en quelques endroits l'on a construit des habitations et des granges qui coûtent de $4,000 à $7,000. L'on a aussi fait de grandes améliorations aux chemins, aux ponts et aux ponceaux, etc., dans toute la section.

Watrous.—Dans le district de Watrous la situation est bien plus encourageante que l'an dernier. La population n'a pas augmenté, bien que quelques colons soient venus s'établir ici. A Watrous même la population est d'environ 800, tandis que celle de la plus petite ville du district est d'environ 750. Dans le district rural la population est d'environ 1,500.

Les quelques colons qui sont venus s'établir ici ont pris des terres au sud et à l'ouest de Watrous, et viennent pour la plupart des Etats-Unis.

La culture mixte se pratique sur une grande échelle et l'on a exporté un grand nombre de bêtes à cornes et de cochons. L'on a aussi importé une grande quantité de chevaux pour les travaux de ferme.

Les récoltes s'annonçaient très bien, cette année, mais les ravages causés par la grêle le 3 août 1916 ont été tels que les cultivateurs n'auront pas le rendement espéré. La plupart des cultivateurs qui ont subi des dommages étaient prospères et avaient de fortes assurances. Grâce à cette circonstance, les dommages ne se feront pas aussi vivement sentir.

Il y a un endroit de villégiature au lac Manitou, dans le voisinage de Watrous, qui a été très fréquenté cette année. On prétend que les eaux du lac possèdent de grandes qualités médicinales et qu'il s'est produit des guérisons merveilleuses. Par conséquent, les visiteurs arrivent même des parties éloignées du pays.

Les gens qui se sont établis dans la région de Watrous sont honnêtes. Ce sont des cultivateurs industrieux et expérimentés.

Tisdale.—Cette ville se trouve à environ 85 milles à l'est de Prince-Albert, et elle a une population d'à peu près 500 habitants. Les habitants parlent l'anglais pour la plupart. La ville se vante d'avoir une meunerie, trois élévateurs et une usine d'éclairage électrique.

La région est assez bien colonisée d'une population cosmopolite qui semble très bien réussir. Au nord de Tisdale se trouve la vallée de la rivière Carotte qu'on s'accorde à dire comme étant l'une des meilleures étendues pour la culture mixte dans le pays. Plusieurs petits cours d'eau l'arrosent et elle est couverte de bosquets d'arbres assez gros.

Il y a d'épaisses forêts à l'est de Tisdale et on a établi des scieries à la rivière Croche et à Mistatim.

On a adjugé deux cent vingt-deux nouveaux *homesteads* dans la région de Tisdale durant l'année, les nouveaux venus parlant presque tous l'anglais.

Des consignations régulières de bestiaux ont été envoyées de Winnipeg à Star City et à Tisdale et on a importé une bonne espèce de chevaux.

On commence à établir des réseaux de téléphone ruraux dans la section de Tisdale et on a déjà adjugé des contrats pour cette entreprise.

Melfort.—Les progrès ont été en général bons dans la région de Melfort, pas aussi rapide que dans le passé, mais continus. D'une manière générale la population a diminué, à cause du recrutement pour les contingents d'outremer et la diminution de l'immigration. Soixante-sept nouveaux homesteads seulement ont été acquis durant l'année, ce qui représente une diminution considérable en comparaison des années précédentes.

On se livre à la culture mixte sur une grande échelle et le pays s'adapte éminemment bien à cette partie de la science agricole.

Une partie de la vallée de la rivière Carotte traverse cette région, et telle que mentionnée sous la rubrique de " Tisdale " c'est une des meilleures parties pour les travaux généraux de la ferme dans le pays.

On a exporté environ 10,000 porcs et 4,000 têtes de bétail pendant l'année.

Il y a un excellent réseau téléphonique tant local qu'à longue distance qui rend de grands services à la communauté. On a construit des ponts solides, on a nivelé les chemins et on a mis à exécution d'autres petites améliorations municipales.

On a expédié de cette région un million et demi de boisseaux de grain, et on a construit de nouveaux élévateurs à divers endroits afin d'emmagasiner les abondantes moissons, à Saint-Brieux, à Pleasant-Valley, à Pathlow, etc. Les récoltes sont bonnes, mais la grêle et la rouille ont causé des dommages.

Allan.—C'est un ancien établissement situé au sud-est de Saskatoon. Quelques colons s'y sont établis durant l'année et ils semblent être des gens très désirables.

On prolonge le réseau rural de téléphone et les cultivateurs du voisinage le prennent.

On a beaucoup travaillé aux chemins qui sont en très bon état en dépit de l'été pluvieux.

Il n'y a pas eu de gelées hâtives, et la récolte des grains a commencé vers le 20 août.

Lac Blaine.—Les progrès accomplis durant l'année dernière ont été très remarquables. Les récoltes considérables de l'année dernière ont permis aux cultivateurs d'augmenter grandement leurs troupeaux de bestiaux et d'embellir leurs bâtiments.

La population de la région est de 2,250 (surtout des Doukhobors et des Galiciens), une augmentation de plus de 300 depuis 1915. Les quelques nouveaux colons sont en grande partie des Galiciens.

La municipalité a construit des chemins.

Si on tient compte du nombre des étrangers dans les établissements de Lac Blaine et dans ceux qui l'avoisinent, les conditions ont été pratiquement tranquilles durant l'année. Une particularité digne de mention sont les déboursés faits par les étrangers appliqués à l'éducation de leurs enfants.

Shellbrook.—Shellbrook et la région qui en dépend ont fait de grands progrès durant l'année. On a construit plusieurs nouveaux magasins et bâtiments dans le village lui-même. Dans tout le voisinage on rencontre de beaux bâtiments de ferme, et on voit souvent de nouvelles granges ou autres bâtiments de ferme en cours de construction.

Environ cinq familles de nouveaux colons se sont établies pendant l'année. Ce sont des gens honnêtes. Ils ont transporté avec eux assez de bétail et de matériel pour leur permettre de commencer la culture sur une petite échelle modérée.

On estime la population de la région à environ 4,000, augmentation de 10 pour cent sur l'année dernière.

Le pays s'adapte admirablement bien à la culture mixte, et les bestiaux augmentent décidément. On a importé quatre étalons pur-sang, dont l'un est un beau spécimen de cheval pour l'artillerie. On a aussi fait venir trois taureaux de pure race. Les pertes récentes causées aux récoltes par la rouille et par la gelée vont probablement engager les cultivateurs à se livrer encore plus à la culture mixte que par le passé.

Wakaw.—Si quelques progrès ont été réalisés dans la région de Wakaw ils ont été très légers. Le G.T.P. n'a pas encore été achevé jusqu'à Prince-Albert, la principale difficulté pour la continuation des travaux étant la pénurie de la main-d'œuvre. On évalue la population à environ 7,300, augmentation d'à peu près cinquante depuis 1915.

Les nouveaux colons sont au nombre de cinquante, dont trente-cinq sont des Américains, et le reste des immigrants venus des provinces de l'est du Canada. Ils ont acquis des *homesteads* et ils semblent avoir eu des débuts heureux.

Le plus grand nombre des cultivateurs de la région ont quelques bestiaux, quelques-uns des habitants de Spring-Grove en possèdent jusqu'à 500. Un cultivateur a un troupeau de 300 moutons.

On a exporté 1,750 têtes de bétail et 2,200 porcs des divers endroits situés sur le chemin de fer durant l'année.

Entre Wakaw et Saint-Jplien, les récoltes ont été complètement détruites par la grêle, et c'est une particularité regrettable que sur le nombre de trente cultivateurs qui ont subi des dommages, il n'y en avait que deux qui avaient fait assurer leurs récoltes. On estime que les pertes causées par la grêle s'élèvent à 35 pour 100.

Un assez grand nombre de personnes demeurant dans les villes situées à une distance considérable visitent le village de Wakaw l'été, à cause de son beau lac poissonneux et assez profond pour les canots automobiles et les bateaux à voile.

A cause de la pluie on n'a que très peu travaillé aux chemins cette année.

Humboldt.—Des progrès très satisfaisants ont eu lieu dans cette partie de ma région au cours de l'an dernier.

On évalue la population de la ville à 1,700, diminution de 300 depuis l'année dernière. On remarque aussi une légère diminution dans les petits villages avoisinants.

Il y a à peu près cinquante colons qui se sont établis durant l'année, surtout des Allemands-américains. Presque tout l'établissement est composé d'Allemands, et il n'y a que quelques représentants d'autres nationalités qui s'y établissent.

Humboldt a toujours été une région de culture mixte à cause de la pauvreté de la terre. Cependant, depuis ces dernières années, la tendance s'est accentuée vers la culture du blé et de l'avoine de préférence aux bestiaux, par suite des prix élevés payés pour les grains.

On estime qu'on a exporté 500 têtes de bétail et 2,500 porcs de cette localité durant l'année.

Les récoltes sont satisfaisantes, pas tout-à-fait aussi considérables que l'an dernier, mais cependant elles sont bonnes. Celles d'Annaheim et du lac Lenore sont particulièrement très avancées.

On a effectué des améliorations municipales dans la ville d'Humboldt et on a construit un aqueduc et un réseau d'égouts.

On a achevé un palais de justice dans la ville. C'est un édifice d'une belle apparence.

Le-Pas. — Cette ville est l'endroit d'où le chemin de fer de la baie d'Hudson commence, et elle offre par conséquent une importance considérable.

La population a diminué d'environ 200 habitants depuis l'an dernier, fait probablement dû au grand nombre d'hommes qui sont allés travailler à la construction du chemin de fer.

On a posé les rails du chemin de fer de la baie d'Hudson jusqu'au mille 298, et le taux moyen de la construction de la ligne est à peu près 1½ mille par jour. Il y a du ballast jusqu'au mille 279, et on décharge environ 150 wagons d'une capacité de 30 verges par jour. On a prolongé la ligne téléphonique jusqu'au mille 279, et on construit en moyenne 2½ milles par semaine. Le nombre de milles de rails posés représente une avance de 63 milles depuis le rapport de l'an dernier. Les travaux n'ont pas été aussi rapides cette année, principalement à cause de la pénurie de la main-d'œuvre.

Les améliorations municipales dans la ville de Le-Pas consistent en plusieurs nouveaux édifices, parmi lesquels se trouvent une nouvelle école et un bureau minier. On a installé aussi un bon système d'éclairage électrique.

On a effectué plusieurs soi-disant découvertes d'or à Flin-Flon et au lac Scist. Beaucoup de prospecteurs et de mineurs sont arrivés dans la région par suite de ce fait. Suivant les rapports, il y a de l'or dans ces endroits dans une certaine mesure. On a importé des machines et les opérations ont été exécutées sur un grand pied.

Suivant une circulaire publiée par le *Board of Trade* de Le-Pas, des essais faits à diverses profondeurs indiquent des valeurs en or variant de $10 à $1,600 la tonne, avec une valeur moyenne de $16.

La saison a été bonne l'année dernière pour les fourrures et pour la pêche, et on envisage une plus grande campagne pour l'année prochaine. Ceci est particulièrement vrai, en ce qui concerne le commerce des fourrures. Les postes les plus au nord des frères Révillon et de la compagnie de la baie d'Hudson s'équipent sur un bien plus grand pied, et on fournit encore des pièges aux sauvages, pratique qui avait été abandonnée durant ces deux dernières années.

On ne se livre pas à l'agriculture dans la région de Le-Pas.

ETAT SOMMAIRE des causes dont on a disposé durant l'exercice clos le 30 septembre 1916.

SASKATCHEWAN.

Classification.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Causes pas encore entendues.
Crimes contre la personne:—				
Meurtre	5	....	1	4
Homicide	1	1		
Coups de feu avec intention	1	1		
Voies de fait simples	182	142	40	
" " et blessures corporelles	7	3	1	3
Attentats à la pudeur	6	4	2	
Rapt et tentative de	2	2		
Enlèvement	1	1		
Refus de pourvoir à épouse et famille	1	1		
Négligence criminelle	2	1	....	1
Intimidation et menaces	6	5	1	
Extorsion et tentative	2	1	....	1
Tentative de suicide	2	2		
Avoir laissé une excavation non gardée	5	4	1	
Divers	1	....	1	
Crimes contre la propriété:—				
Vol	112	70	35	7
Vol par conversion	2	2		
Vol dans une habitation	3	2	1	
Vol de chevaux	4	3	1	
Vol de bestiaux	9	2	4	3
Coups de feu ou blessures sur bestiaux	3	....	2	1
Cruauté envers les animaux	55	52	3	
Bris de maison et de magasin	2	1	1	
Cambriolage et tentative	2	....	1	1
Fausses représentations	24	16	8	
Faux et mise en circulation	3	3		
Recel	1	1		
Dommages causés volontairement	17	17		
Méfaits	7	5	2	
Incendie criminel et tentative d'incendie	2	1	....	1
Tuer et blesser des chiens	3	2	1	
Bestiaux harassés par chiens	1	1		
Empiètement	2	2		
Crimes contre l'ordre public:—				
Port d'armes prohibées	3	3		
Diriger armes à feu contre quelqu'un	7	6	1	
Coups de feu	1	1	....	1
Sédition	1	....	....	1
Vente d'armes à feu sans permis	1	1		
Port de revolver sans permis	1	1		
Désertion de la milice	4	4		
Crimes contre la religion et les mœurs:—				
Vagabondage	76	70	6	
Ivresse et désordre	39	38	1	
Conduite tapageuse	16	12	4	
Blasphème et langage obscène	7	5	2	
Indécence	5	4	1	
Publications indécentes	2	2		
Conduite indécente	4	4		
Sodomie et tentative	2	......	2	
Séduction	5	1	4	
" avec promesse de mariage	2	..	2	
Tenir une maison de prostitution	2	2		
Habitués de maison de prostition	1	1		
Prostitution	1	1		
Proxénétisme	3	2	1	
Tenir maison de jeu	1	1		
Habitués de maison de jeu	2	2		
Jeu	1	1		
Induire la justice en erreur:—				
Parjure	2	....	....	2

ETAT SOMMAIRE des causes dont on a disposé durant l'exercice clos le 30 septembre 1916. —*Suite.*

SASKATCHEWAN—*Fin.*

Classification.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Causes pas encore entendues.
Corruption et désobéissance :—				
Refus de comparaître	1	1		
Evasion de prison et tentative	2	....	....	2
Nuire à un agent de police	6	5	....	1
Divers	1	1		
Contravention à la loi des chemins de fer :—				
Méfaits sur chemin de fer	2	....	....	2
Contravention à la loi des sauvages :—				
Fournir de la boisson aux sauvages	5	3	2	
Sauvages ivres	9	9		
Empiètement sur la réserve	2	2		
En possession de boisson sur la réserve	1	1		
Divers	1	1		
Contraventions :—				
A la loi du dimanche	1	1		
A la loi des travaux publics	1	1		
A la loi concern. les mesures à pr. en temps de guerre	3	3		
A la loi des postes	1	....	1	
Contraventions aux lois provinciales :—				
Maîtres et serviteurs	139	116	23	
Loi de la chasse	45	41	4	
Feux de prairies et de forêts	39	35	4	
Aliénation mentale	48	44	4	
Eleveurs de chevaux	7	7		
Animaux errants	13	12	1	
Fourrière	15	10	5	
Salles de jeux de pool	1	1		
Ecuries de louage	2	2		
Chemins publics	2	2		
Hygiène publique	4	4		
Ecoles	1	1		
Marchands ambulants et colporteurs	4	4		
Chaudières à vapeur	4	4		
Voitures automobiles	27	26	1	
Protection des enfants	9	9		
Loi sur la vente des boissons enivrantes (Sask.)	108	97	10	1
Divers	7	7		
Total	1,176	960	185	31

MANITOBA.

Crimes contre la personne :—				
Voies de fait simples	20	19	1	
" " avec blessures	1	1		
Refus de pourvoir à épouse et famille	2	2		
Crimes contre la propriété :—				
Vol	8	5	3	
Cruauté envers les animaux	1	1		
Fausses représentations	10	7	3	
Faux et mise en circulation	1	1		
Méfaits	1	1		
Crimes contre l'ordre public :—				
Diriger une arme à feu contre quelqu'un	1	....	1	

RÉSUMÉ des causes disposées durant l'exercice écoulé le 30 septembre 1916 — *Fin.*

MANITOBA—*Fin.*

Classification.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Causes pas encore entendues.
Délits contre la religion et les bonnes mœurs :—				
Vagabondage	5	4	1	
Ivresse et conduite tapageuse	87	87		
Conduite tapageuse	5	5		
Blasphèmes et langage obscène	1	1		
Conduite indécente	4	4		
Tenir maison de prostitution	2	1	1	
Corruption et désobéissance :—				
Nuire à un agent de la paix	12	12		
Fournir de la boisson aux sauvages	8	7	1	
Sauvages enivrés	3	3		
Empiétement sur la réserve	3	3		
Contravention la loi des travaux publics	1	1		
Contraventiou les lois provinciales :—				
Loi de la chasse	2	2		
Feux de prairies et de forêts	1	1		
Aliénation mentale	1	1		
Hygiène publique	1	1		
Loi de la tempérance du Manitoba	16	14	2	
Total	197	184	13	

RÉSUMÉ.

——	Saskatchewan	Manitoba.	Grand total.
Causes inscrites	1,176	197	1,373
Condamnations	960	184	1,144
Causes renvoyées	185	13	198
Pas encore entendues	31	....	31

Suit un état comparatif de la criminalité dans la région de Prince-Albert compilé d'après les archives de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, pendant les dix dernières années :

——	1906.	1907.	1908.	1909.	1910.	1911.	1912.	1913.	1914.	1915.	1916.
Causes inscrites	380	570	800	621	900	844	1,168	1,518	1,638	1,845	1,373
Condamnations	286	467	585	490	771	711	980	1,292	1,333	1,548	1,144
Causes renvoyées	78	95	115	117	109	118	165	188	288	279	198
Pas encore entendues	16	8	10	14	20	15	23	38	17	18	31

Vous remarquerez d'après ce qui précède que nous avons eu à juger 1,373 causes cette année, une diminution de 472 sur les chiffres de 1915. Cette diminution a lieu surtout dans les délits les moins graves tels que voies de fait simples, vol, vagabondage, ivresse et conduite tapageuse, etc., et elle est due à plusieurs causes; premièrement, au grand nombre d'hommes qui se sont enrôlés pour le service d'outre-mer; deuxièmement, aux restrictions imposées par la " Loi sur la vente des boissons enivrantes".

Le tableau suivant indique le nombre de causes disposées devant les tribunaux supérieurs dans cette région pendant les derniers douze mois:

——	Prince-Albert.	Saskatoon.	Humboldt.	Total.
Causes jugées devant les tribunaux	36	22	12	70
Condamnations	16	14	2	32
Amendes	....	....	....	....
Envoyé saux pénitenciers	4	1	....	5
Envoyés en prison	12	12	1	25
Causes non encore entendues le 30 septembre 1916	1	1	2	4
Suspention des procédures	10	....	....	10
Causes renvoyées	8	7	8	23
Condamnés à mort	....	....	....	....

Suit un résumé des causes les plus importantes qui ont été entendues par la division "F" pendant l'année.

Sergay Beerekoff — *Meurtre.* — Un crime commis avec le plus grand sang-froid possible a eu lieu dans la région du lac Blaine, le mobile semblant être la vengeance après une querelle concernant un compte de $6.

Le défunt était un jeune homme d'environ 30 ans. C'était un infirme complet qui avait besoin d'une béquille et d'un bâton pour se mouvoir. Il tenait un petit magasin de campagne à Radouga, Sask., avec un nommé Popoff.

En avril 1916, Popoff engagea Sergay Beerekoff pour travailler pour lui, et le défunt reçut instruction de se rendre à Fielding, distance de 45 milles, afin de rapporter la boîte de Beerekoff, renfermant ses vêtements, à Radouga. Le voyage dura trois jours et il semble que le défunt inscrivit au compte de Beerekoff au magasin $6 pour frais de voyage.

Le soir du 28 mai, Beerekoff quitta l'emploi de Popoff. Le matin du 1er juin, il revint au magasin où le défunt se trouvait seul; en apparence, il y eut une altercation entre eux au sujet du compte de $6. Mme Popoff qui était dans sa maison, à quelque 50 verges du magasin, entendit tirer un coup de fusil et vit le défunt qui s'en venait vers elle. Lorsqu'il arriva à la maison, il dit: "Sergay Beerekoff a volé du tabac". Comme son mari était absent, Mme Popoff conseilla au défunt de demander du secours à l'employé dans le champ. Le défunt se précipita dans la direction du champ et Mme Popoff vit Beerekoff sortir du magasin avec un fusil à la main et suivre le défunt. Beerekoff chargea le fusil et lui cria: "tu ferais mieux de t'arrêter, en tout cas je vais te tuer". Lorsque Beerekoff fut à une distance d'environ 60 verges de sa victime, Mme Popoff s'en alla. Elle entendit deux coups de fusil tirés à de courts intervalles. Lorsqu'elle leva les yeux, elle vit le défunt dans le champ fauché et on le vit enlever les douilles vides du fusil et les jeter. Fred Naumesk qui ensemençait dans le champ fut pratiquement aussi un témoin oculaire du crime.

Beerekoff retourna au magasin, prit une carabine du calibre ·22 et s'en alla. Lorsqu'on examina la victime on constata qu'elle était bien morte et qu'elle avait deux blessures de fusil de chasse à la tête. Alors qu'il se trouvait à un quart de mille de la maison de Popoff, Beerekoff rencontra Nick Perkelkin à qui il déclara que "le boîteux (en parlant de la victime) lui avait fait payer $6 pour avoir apporté ses vêtements de 45 milles, et qu'il l'avait payé avec deux coups de fusil dans la tête."

Un peu plus tard, l'accusé fut arrêté au lac Blaine par le gendarme Wilson qui dirigea l'enquête d'une manière très habile.

Il y eut une enquête préliminaire le 8 juin au lac Blaine, et l'accusé fut condamné à subir son procès à la prochaine séance de la cour suprême devant être tenue à Battleford. Actuellement, l'accusé attend encore son procès.

Joseph Jakubson—Meurtre.—Le 27 octobre 1915, Jacob Jakubson, fils, âgé de 15 ans, s'est plaint qu'il avait dû s'enfuir de la maison à cause des mauvais traitements que lui faisait subir son père. Ayant été questionné plus longuement, l'enfant déclara que son père avait tué son jeune frère nommé Mike, trois ans auparavant. Un mandat d'arrestation fut émis et Joseph Jakubson, l'accusé, fut arrêté pour répondre à l'accusation de voies de fait sur son fils, Joseph.

Lorsqu'il comparut devant R. Y. Douglas, juge de paix, Joseph Jakubson, père, raconta une histoire incohérente au sujet de son plus jeune enfant Mike, mort de blessures il y avait trois ans. La famille Jakubson demeurait sur un homestead dans une partie éloignée du pays, à quelque 30 milles de Prince-Albert. Le maréchal de logis détective Prime fut dépêché sur les lieux afin de se renseigner complètement sur les faits.

Il semblerait que Mme Jakubson et ses enfants avaient vécu dans la crainte de cet homme pendant un bon nombre d'années, et qu'ils n'avaient pas osé proférer une plainte contre lui. Maintenant qu'il était sous bonne garde, ils consentirent à raconter leur histoire. Mme Jakubson raconta les mauvais traitements que son mari lui avait fait subir pendant les dix-huit dernières années, et comment ses enfants avaient subi les pires traitements de temps en temps.

Au sujet du meurtre du jeune garçon Mike Jakubson, il semblerait qu'en octobre 1912, lors de ses accès de rage fréquents, l'accusé, en présence de sa femme et de sa fille, lança une tige de fer de 4 pieds de longueur à son fils Mike, âgé de 11 ans. L'extrémité de la tige de fer pénétra dans le côté gauche de la tête du garçon, causant pratiquement la mort instantanée. Réalisant ce qu'il avait fait, l'accusé menaça de tuer n'importe quel membre de la famille s'il disait ce qui était arrivé. Il leur enjoignit de dire, si quelqu'un leur en parlait, que Mike était tombé de la voiture et qu'il s'était tué. Aucun médecin ne fut appelé et aucun décès ne fut enregistré. L'accusé fabriqua un cercueil lui-même, et les restes furent ensevelis à environ un mille de la maison.

La famille garda le secret du crime de Jakubson pendant trois ans. Ce ne fut que lorsque la vie du fils Jakubson devint intolérable avec son père, et qu'il eut craint que lui-même ou quelqu'autre de ses frères ou sœurs ne subît le même sort que leur frère Mike, qu'il fit son récit à la gendarmerie.

Après quelque difficulté, on trouva l'endroit où le corps avait été enterré. Le corps fut exhumé en présence de deux médecins, et il était dans un merveilleux état de conservation, si on tient compte du temps qu'il était resté enseveli. Le crâne était particulièrement en excellent état. Les deux médecins firent un examen préliminaire des restes sur la tombe, et ils découvrirent une blessure profonde du côté gauche de la tête, juste au-dessus de l'oreille. Le trou allait d'un côté à l'autre du crâne jusque dans le cerveau.

On trouva plus tard la tige de fer avec laquelle ce crime avait été commis à une courte distance de la maison de Jakubson.

Une enquête complète révéla une série de témoignage accablants contre l'accusé, et le 5 novembre 1915, il fut condamné à subir son procès par R. Y. Douglas, juge de paix, pour répondre à une accusation de meurtre.

Le 23 novembre 1915, il subit son procès devant M. le juge Lamont et un jury. Celui-ci après trois heures de délibération, rendit un verdict d'homicide involontaire. L'accusé fut condamné à dix ans dans le pénitencier de la Saskatchewan.

John Mychakuk—Meurtre de la famille Manchur, à Wakaw, Sask.—On peut classifier cette cause comme étant un des crimes les plus diaboliques dans les annales de la province.

A 11.30 heures du matin, le 6 avril, je reçus le télégramme suivant du gendarme Dey, commandant le détachement de Wakaw: " Six personnes signalées mortes ici. Meurtre soupçonné. Si possible envoyer de l'aide ".

L'inspecteur Duffus et le maréchal des logis détective Prime furent immédiatement envoyés à Wakaw pour faire des recherches. Le gendarme Dey se trouvait déjà

sur les lieux, et le brigadier Gowell et le brigadier Williams furent aussi mandés d'autres endroits pour donner leur aide.

En arrivant sur la scène du crime on constata que la maison de Prokop Manchur, un cultivateur du district de Wakaw, avait été détruite complètement par un incendie et que le feu avait aussi détruit une grande écurie contenant des chevaux et des animaux qui ont péri dans les flammes.

Les restes calcinés de Prokop Manchur, âgé de 46 ans, et ceux de ses deux filles, Antone et Paulina, âgées respectivement de 15 et 20 ans, ont été trouvés parmi les ruines de la cuisine. Dans la cave qui se trouvait sous une chambre voisine on a trouvé le cadavre de Mary Manchur (épouse de Prokop) et celui de son bébé âgé de 2 ans, mais ils n'étaient pas brûlés. Pour aller dans la cave on se servait d'une échelle partant de la pièce au-dessus. Les jambes de Mary Manchur étaient prises dans les barreaux de l'échelle et sa tête reposait sur une grosse pierre sur le plancher de la cave. La partie antérieure du crâne était défoncée et une partie de la cervelle était répandue à terre. Son bébé reposait à ses côtés dans une position telle qu'il semblait être tombé des bras de sa mère. En examinant ces deux cadavres on a constaté que Mary Manchur avait été tirée deux fois au bras et que le bébé avait aussi reçu deux coups de feu.

L'examen des trois victimes dont les restes calcinés ont été trouvés dans la cuisine révéla dans chacun des cas des blessures causées par une arme à feu.

Un autre cadavre reposait un peu plus loin sur la neige, c'était celui de John Mychaluk, beau-frère de Prokop Manchur. La fumée défigurait ces restes, mais ils n'étaient pas brûlés. Au milieu du front on voyait le trou d'une balle qui avait traversé la tête.

Comme toute la famille avait été anéantie, il restait bien peu d'éléments devant jeter de la lumière sur ce drame et pendant quelque temps la solution de ces multiples meurtres demeura difficile à obtenir.

Les doutes se portèrent sur deux hommes nommés Stefinuk et Syroshka qui furent arrêtés en attendant plus d'éclaircissements. Le dernier de ces deux hommes était le mari de Paulina Manchur, une des victimes. Ce ménage s'était séparé après une courte existence en commun et Paulina avait regagné le foyer paternel. On avait prétendu que le nommé Syroshka avait proféré des menaces de mort contre la famille Manchur si ses parents ne lui permettaient pas de retourner à lui.

Une enquête des plus complètes démontra que ces hommes pouvaient prouver un alibi indiscutable et ils furent relâchés. Les recherches furent alors commencées dans une autre direction.

Au pied du cadavre de John Mychaluk on a trouvé un fusil Winchester ·32; il y avait dans le magasin huit bonnes cartouches et dans la culasse de ce fusil on a trouvé aussi l'enveloppe d'une cartouche vide. Personne n'a pu identifier ce fusil et dans tout le district il ne se trouva personne qui l'ait vu aux mains de Mychaluk.

Une partie du mur de plâtre de la maison n'avait pas été détruite par l'incendie et il y fut découvert une ou deux balles. Les balles extraites des cadavres des victimes étaient exactement semblables à celles qui ont été trouvées dans le mur, ce qui prouve que les coups de feu qui ont causé la mort de toutes les victimes ont été tirés avec la même arme.

On a fouillé les débris de la maison incendiée afin de pouvoir trouver les enveloppes des cartouches qui avaient dû être retirées du fusil ayant servi au meurtre chaque fois qu'une nouvelle cartouche était attirée dans la culasse. Ce travail a été bien long et ennuyeux, vu que les murs de la maison avaient été faits en partie avec de la glaise et s'étaient effondrés ensevelissant tout dans leur chute. Ces efforts ont eu pour récompense, cependant, la découverte de plusieurs enveloppes de cartouches. C'étaient toutes des cartouches à pression centrale Winchester ·32, exactement comme celles qui furent trouvées dans le fusil qui était aux pieds de Mychaluk. Quelques-unes des chemises d'acier des balles retirées des victimes étaient encore intactes et l'on constata qu'elles s'adaptaient exactement aux enveloppes des cartouches vides.

Ces faits établirent positivement que toutes les victimes avaient été tuées avec un fusil Winchester à cartouches P.C. .32, les mêmes que celles qui ont été trouvées dans le fusil en question.

Pendant que l'on faisait ces recherches on procéda à l'autopsie minutieuse des cadavres des victimes. Le trou fait par la balle dans la tête de Mychaluk laissait voir des traces très distinctes de brûlures causées par la poudre et tout portait à croire que l'arme à feu avait dû être tenue près de la tête. De là la suggestion que Mychaluk ait attenté à ses jours.

Une veste doublée en peau de mouton fut sauvée de l'incendie et dans cette veste on a trouvé une boîte contenant trois cartouches à pression centrale Winchester de ·32. Cette boîte avait dû contenir cinquante cartouches. On a déclaré positivement que cette veste appartenait à Mychaluk et qu'il l'avait portée le soir de la tragédie.

D'autres renseignements permirent d'apprendre que John Mychaluk avait lui-même acheté ce mystérieux fusil Winchester ·32 à Wakaw, ainsi que la boîte de 50 cartouches, six semaines avant le crime.

Selon toute apparence, il garda le plus grand secret au sujet de l'achat de ce fusil, vu qu'aucune personne de tous ses amis ne l'avait vu en sa possession. Cependant, le marchand le reconnut positivement comme étant celui à qui il l'avait vendu et il montra la facture à l'appui de sa déclaration.

La preuve en mains indiquait fortement maintenant que Mychaluk était l'auteur du crime et qu'après ces meurtres il s'était suicidé.

Dans la suite on apprit que Mychaluk, qui vivait avec la famille Manchur, avait eu de fréquentes querelles avec Prokop et Mary Manchur au sujet de questions d'argent et de prétendues relations criminelles entre Mychaluk et la fille de Prokop, Paulina. Et avant sa mort Mychaluk avait parlé de relations criminelles qu'il prétendait exister entre Prokop Manchur et sa fille Paulina.

Environ deux semaines avant le meurtre, Mychaluk avait dit à un voisin qu'il avait eu une autre violente querelle avec les Manchur et que ces derniers voulaient le mettre à la porte sans lui payer les $700 qu'ils lui devaient. Il a fait cette remarque: " que si jamais il prenait la famille Manchur dans un coin il lui arriverait quelque chose qui ne s'est jamais vu de ce monde ".

En retraçant les pas et démarches de Mychaluk, le soir du crime, on constata qu'il sortit ce soir-là et qu'il avait été vu se dirigeant vers la maison des Manchur vers 11.30 p.m. A ce moment-là, il portait la veste dans laquelle on a trouvé la boîte contenant trois cartouches. A 1.15 a.m., cette même nuit, on s'aperçut que l'écurie et la maison de Manchur étaient en flammes. C'était une chose très facile pour Mychaluk de mettre d'abord le feu à l'écurie qui n'avait qu'un toit de chaume et de se rendre ensuite à la maison pour y assassiner toute la famille. La maison n'avait que deux pièces et il n'y avait qu'une seule porte. En se tenant dans cette porte, Mychaluk pouvait voir parfaitement tous ceux qui occupaient chacune des deux pièces. A l'enquête on a conclu que le feu s'était communiqué de l'écurie à la maison après le meurtre.

D'autres nombreux détails parvinrent graduellement à notre connaissance et un enchaînement très fort de preuves circonstancielles fit conclure que Mychaluk était l'auteur de cette tragédie.

Le 14 avril, une enquête fut ouverte sur cette affaire et une vingtaine de témoins furent examinés.

Après courte délibération, le jury du coroner rendit le verdict suivant:—

> Nous, le jury, déclarons que Mary Manchur a trouvé la mort en tombant et en se frappant la tête sur une pierre dans la cave; de plus que deux balles avaient perforé son bras gauche; qu'Olga Manchur est morte à la suite de blessures infligées par deux coups de feu; que les restes calcinés de Prokop Manchur, Antone Manchur et Pauline Syroshka laissaient voir des blessures causées par des balles dans la région du cœur, lesquelles blessures étaient suffisantes dans chaque cas pour causer la mort; et que John Mychaluk est mort à la suite d'un coup de feu

à la tête, et nous croyons que chacune des blessures mentionnées précédemment ont été infligées avec un fusil Winchester à pression centrale du calibre ·32 appartenant à John Mychaluk, et que d'après la preuve en mains et les raisons avancées, nous croyons que ces blessures ont été infligées pendant que le dit fusil était dans les mains de John Mychaluk.

Telle est la fin de l'un des crimes les plus horribles que nous ayons connus de longtemps.

Le fait que cette tragédie se déroula dans un district uniquement occupé par un élément étranger retarda considérablement le progrès de nos recherches, vu qu'il a été tout le temps nécessaire de poursuivre notre travail à l'aide d'interprètes.

Je considère que la conduite de l'inspecteur Duffus, du maréchal des logis détective Prime, du brigadier Fowell et des gendarmes Williams et Dey mérite de très grands éloges. Il nous a plu de recommander de payer à même le fonds provenant des amendes des récompenses en argent au maréchal des logis détective Prime, au brigadier Fowell et aux gendarmes Williams et Dey pour le travail excellent qu'ils ont accompli au cours de cette enquête et ces récompenses ont été accordées.

H. M. McSloy et M. E. Cornell—Meurtre.—Les deux accusés en cette cause sont deux chiropraticiens exerçant leur profession dans la ville de Humboldt, Sask. Un certain H. J. McDonald, du district de Humboldt, demanda au docteur McCutcheon, de Humboldt, de venir soigner sa femme malade. Le docteur McCutcheon continua de soigner Mme McDonald jusqu'au mois de mars de cette année. Voyant sa femme toujours dans le même état, McDonald se décida à faire venir les chiropraticiens McSloy et Cornell. Ce dernier soigna cette femme pendant deux semaines et lui donna le dernier traitement le 20 mars 1916. Mme McDonald mourut le matin suivant.

Une enquête fut tenue au sujet de la mort de Mme McDonald, au cours de laquelle les docteurs McCutcheon et Cox ont tous deux déclaré que leur diagnostic de ce cas était que Mme McDonald souffrait de faiblesse de cœur et de maladie du foie et que le moindre choc ou effort pouvait causer sa mort.

Le traitement donné à Mme McDonald par les chiropraticiens consistait à donner des coups brusques le long de la colonne vertébrale entre les deux épaules.

Le verdict du jury du coroner fut que Mme McDonald mourut de causes naturelles, mais que sa mort a été hâtée par le traitement brutal qu'elle eût à subir de McSloy et Cornell.

Une accusation de meurtre a été portée contre eux et ils comparurent le 10 avril devant M. le juge McKay et un corps de jurés. Celui-ci, cependant, après une longue délibération ne put s'entendre et fut renvoyé. La cause fut ajournée à la session suivante de la cour suprême, mais jusqu'à présent les accusés n'ont pas subi de nouveau procès.

Alex. Verenechuck—Effraction, incendie, vol, etc.—Au mois de mars de la présente année, le gendarme Wilson, du détachement du lac Blaine, arrêta Alex. Verenechuck, un Russe, sous l'accusation de vol de grain et le fit condamner à subir un procès. Pendant qu'il était en prison, le Russe donna des signes évidents de folie. Plus tard la plainte fut changée en celle d'insanité et il fut conduit à l'asile de Battleford. On dit qu'il est le fou le plus dangereux de cette institution.

C'est une bonne chose que cet homme ait été mis sous bonne garde, car je suis certain qu'un jour ou l'autre il eût pu commettre quelque meurtre. Après le vol du grain, Verenechuck mit le feu à un grenier contenant 2,000 boisseaux de blé, et pénétra avec effraction dans une habitation du district du lac Blaine.

Rév. Théophilus Nandzik—Auteur de paroles séditieuses.—Le 8 juillet, le brigadier Le Page du 214e bataillon, C.E. d'outre-mer, porta plainte au gendarme Healey qui avait la direction du détachement de Wadena, qu'au cours de son travail de recrute-

ment dans le district du creek du Poisson, certaines recrues lui avaient rapporté que le Rév. Père Nandzik, le prêtre catholique romain de l'endroit, conseillait aux fidèles de ne pas s'enrôler dans le corps expéditionnaire canadien parce qu'ils s'en allaient tout simplement se faire tuer. On rapportait encore que ce prêtre avait dit aux instituteurs de ce district que les écoles seraient bien mieux dirigées sous le régime allemand.

Après enquête on a constaté que le Rév. Th. Nandzik avait quitté Breslau, de l'empire prussien (germanique) en octobre en 1911, et rendu au pays demanda des papiers de naturalisation et devint un sujet du Canada.

Comme il y avait au camp Hughes un certain nombre de recrues appartenant aux bataillons formés dans le district du creek du Poisson, c'est à cet endroit-là et parmi les hommes qui venaient de ce district que nous avons fait une enquête. Voici un aperçu de quelques-unes des déclarations qui ont été faites par quelques recrues du district du creek du Poisson.

Le soldat Branconnier déclare: " Vers le 26 janvier, le Père Nandzik fit un voyage exprès pour venir me voir et il chercha à me convaincre de ne pas m'occuper du tout de l'armée canadienne. Il m'a dit et répété que je serais bien fou de m'enrôler et m'associer à la bande de vauriens qui remplissaient les rangs des soldats canadiens, et que lorsqu'ils seraient au front ils seraient massacrés dans le temps de le dire à cause de la supériorité des soldats allemands... Après avoir signé mon engagement dans le 214e bataillon, je me rendis dans ma famille, au creek du Poisson, portant l'uniforme du Roi. Chaque fois que je le rencontrais il riait de moi et lorsque je lui demandai de signer la formule pour le fonds patriotique afin d'obtenir de l'aide pour ma mère, il refusa de me parler ou de signer la formule."

Le soldat La Rivière déclara en partie ce qui suit: " Au cours du mois de janvier dernier, le Père Nandzik me demanda de ne pas m'enrôler dans l'armée; il fit aussi cette demande à un certain nombre d'autres qui ne se sont pas encore enrôlés, mais qui l'auraient fait, je crois, si ce n'eût été de l'influence du Père Nandzik. Je l'ai vu moi-même lire des extraits de journaux allemands disant que les Allemands cernaient les Anglais et que bientôt ce serait les Allemands qui conduiraient les affaires en Canada."

Le soldat William Branconnier déclara ce qui suit: " Le Père Nandzik me conseilla à plusieurs reprises de ne pas m'enrôler et je lui ai entendu dire la même chose à plusieurs autres dans le magasin du creek du Poisson. Il n'y a aucun doute qu'il a nui au recrutement depuis le commencement de la guerre... Il n'a rien d'assez mauvais à dire au sujet des Anglais. Il les méprise tout le temps et fait tout ce qu'il peut pour empêcher les hommes de s'enrôler."

Sur la foi de ces déclarations et d'une ou deux autres de même nature, une accusation d'être l'auteur de paroles séditieuses a été portée contre le Père Th. Nandzik.

A l'enquête préliminaire qui a été tenue, l'accusé a été condamné à subir son procès à la prochaine session de la cour Suprême qui aura lieu à Prince-Albert, au mois de novembre prochain.

Philip Bangs et William Dufranc—Vol de chevaux.—Dans l'après-midi du jeudi, 11 mai 1916, Antoine Napaces, un sauvage qui avait établi son campement à un demi-mille à l'ouest de Humboldt, rapporta au maréchal des logis Gray, en tête du détachement de Humboldt, qu'il avait perdu une jument grise et un étalon rouge brun.

Napaces et quelques autres sauvages s'en retournaient à leur réserve. Ils campèrent près de Humboldt pendant quelques jours et le soir venu ils mettaient leurs chevaux en liberté. Le matin du 11 mai, en les rassemblant, ils s'aperçurent que la jument grise et l'étalon rouge brun avaient disparu.

Le maréchal des logis Gray commença une enquête et il avertit tous les autres détachements de la gendarmerie des environs. Le matin du 11 mai, un message téléphonique fut reçu du gendarme Williams, chef du détachement de Vonda, disant que deux voleurs de chevaux étaient passés par le village Bruno de bonne heure ce matin-là avec deux chevaux répondant au signalement des chevaux disparus, et qu'un des chevaux avait été vendu à l'ouest de Bruno. Le maréchal des logis Gray se rendit à Bruno et

trouva un des chevaux volés qui avait été acheté par un cultivateur à l'ouest de ce village, et que les voleurs avaient vendu l'autre au propriétaire d'une écurie de louage du village de Dana. Ayant le signalement des hommes qui avaient vendu les chevaux et en retraçant leurs mouvements, le maréchal des logis apprit que les voleurs avaient pris le train gagnant vers l'ouest.

Des messages à longue distance furent immédiatement envoyés avec le résultat que les voleurs furent arrêtés par le brigadier Forbes, à Lloydminster, à 232 milles de Humboldt, tard le même jour.

Ils furent ramenés pour subir leur procès, et tous deux ayant plaidé coupables, ils furent condamnés à un an de prison avec travaux forcés par le juge Dickson, à Humboldt, le 15 mai 1916.

Durant l'année la gendarmerie a fourni 139 escortes à des cours supérieures, soit 204 jours en tout; et l'assistance aux cours tenues par les juges de paix a requis notre présence pendant 875 jours à 1,226 procès.

Nous avons perçu un total de $9,243.45 en amendes et $1,588.45 en frais de cour ainsi que $4.80 de frais de déplacement, laquelle somme a cependant été dûment remboursée.

Nous avons fait environ 501 arrestations et il a été parcouru 4,500 milles par les routes ordinaires et 5,094 milles par chemin de fer pour faire ces arrestations; nous avons servi 207 subpœnas et il a été parcouru 1,774 milles par les routes ordinaires, et 1,116 milles par chemin de fer pour les servir; 1,305 brefs d'assignation ont été délivrés nécessitant un parcours de 5,825 milles par les routes ordinaires et de 6,329 milles par chemin de fer pour faire ce service; 4,464 rondes de patrouilles ont été faites prenant 6,549 jours et un parcours de 115,284 milles de route ordinaire et 69,833 milles par chemin de fer. Les patrouilles les plus importantes qui ont été faites furent celles des sous-officiers et des gendarmes qui ont eu à faire le recensement dans les parties nord de la Saskatchewan et du Manitoba.

La perte de quinze chevaux a été rapportée pendant l'année et de ce nombre douze ont été retrouvés.

Nous avons fait une enquête au sujet de soixante-huit morts subites qui ont toutes été rapportées aux coroners les plus rapprochés. Dans les cas où il y a eu négligence et que la preuve était suffisante des poursuites ont été instituées.

Nous avons escorté aux prisons deux cent treize prisonniers, ce qui a pris 324 jours et les escortes ont parcouru 36,047 milles par chemin de fer.

FEUX DE PRAIRIE ET DE FORÊTS.

Il y a eu bien peu de ces feux cette saison, ce qui est dû à deux causes: les pluies abondantes de la saison et le plus grand soin de la part des colons qui commencent graduellement à apprécier l'étendue des dommages et de la perte causés par ces feux.

AIDE OFFERTE À D'AUTRES MINISTÈRES.

Bureau de santé provincial.—Je suis heureux de dire qu'il nous a fallu accorder bien peu d'assistance à ce ministère vu que ce district a été tout à fait exempt de maladies infectieuses ou contagieuses, mais cependant nous avons répondu promptement à toutes les demandes de secours.

Département des Sauvages.—Nous avons donné toute l'aide voulue à ce département quand nous en avons été requis, et je suis heureux de dire qu'il y a eu une grande amélioration parmi les sauvages depuis que la loi sur la vente des spiritueux a été mise en vigueur. Tandis que ceux de Le-Pas, Man., donnent encore beaucoup de trouble je crois que cet état de choses disparaîtra maintenant que la prohibition est en vigueur. Un nombre assez considérable de sauvages du lac Fendu (Man.) sont employés à la construction du chemin de fer de la Baie-d'Hudson.

Département des enfants négligés et mineurs.—Au cours de cette année plusieurs demandes nous ont été présentées pour aider au travail de ce département et pas moins de cinquante-cinq cas ont passé par nos mains. Il n'y a aucun doute cependant que ce travail est très important et que les enfants intéressés en retirent de très grands bénéfices.

Ministère de la Justice.—Nous avons fourni les ordonnances ordinaires pour toutes les cours et toutes les enquêtes. On consacre aussi beaucoup de temps pour escorter les prisonniers au pénitencier situé à cet endroit.

Loi provinciale concernant les spiritueux.—Il y a eu un grand nombre de violations de la loi sur la vente des spiritueux de la Saskatchewan. Des poursuites ont été instituées suivies de convictions en plusieurs cas et tous les membres de cette division ont fait respecter rigoureusement la loi. Sous ce rapport, je dois dire qu'il y a eu une amélioration notable au point de vue de la conduite dans les petites villes et les villages où il est à présent impossible d'obtenir des spiritueux, et plusieurs qui étaient opposés à l'abolition de la buvette sont aujourd'hui les meilleurs avocats de la cause de la prohibition totale.

SERVICE TÉLÉPHONIQUE.

Bien que, sauf entre Prince-Albert et Sherbrooke, il n'y a pas eu d'extension du système provincial dans le district, il y a eu beaucoup d'activité sous ce rapport dans les petites villes et les villages dont plusieurs ont aujourd'hui leur propre organisation et qui sans doute seront plus tard affiliés au système provincial.

CASERNES ET BÂTISSES.

Les bâtisses du poste ont été réparées quand la chose a été nécessaire et elles sont en condition excellente.

Depuis le rapport de l'année dernière, le système d'égoût à été relié avec celui de la cité et le tout fonctionne bien, ce qui détruit le risque de maladie causée par le débordement du réservoir septique.

On a ajouté une pièce et fait d'autres améliorations au logement du maréchal des logis chef, ce qui en a beaucoup augmenté le confort et la commodité.

AVOINES ET MUNITIONS.

L'arme en usage dans cette division est la carabine Lee-Metford (·303) qui est une arme d'un maniement facile. Elle est très utile et répond à tous nos besoins. Nous avons encore en mains assez de munitions pour le moment.

Le revolver automatique (.455) est une arme portative excellente et le dernier modèle est muni d'un chien mobile échangeable grâce auquel, je crois, il y a eu une grande diminution dans le nombre des coups râtés pendant le dernier exercice de tir au revolver.

CHEVAUX.

Je suis heureux de dire, qu'en général, nous avons eu une bonne année avec nos chevaux. Comme nous en avons achetés un plus grand nombre en 1914 et 1915 j'ai pu donner un repos bien mérité à un bon nombre des chevaux du détachement et remplacer ceux qui ne pouvaient plus faire leur besogne dans la gendarmerie. Ainsi que je l'ai dit dans mon rapport de l'année dernière, l'étrille électrique est encore en bon état et donne pleine satisfaction, et je ne sais pas ce que nous ferions sans elle, parce que nos

hommes sont si rares que nous ne pourrions pas consacrer à l'étrillage à la main, le temps nécessaire pour conserver un cheval en bonne condition.

Le 23 septembre nous avons vendu à l'encan public dix de nos chevaux, chaque bête rapportant un beau prix.

APPROVISIONNEMENTS.

Les vivres sont achetés par contrat et la qualité a été bonne et satisfaisante.

FOURRAGE.

L'entrepreneur pour le foin de l'an dernier s'est trouvé en fort mauvaise posture et nous donna beaucoup de trouble, mais heureusement nous avons pu obtenir assez de fourrage de qualité excellente d'une autre source, au même prix que celui du contrat avec l'autre.

L'avoine était de bonne qualité et le prix raisonnable.

LUMIÈRE ET ÉCLAIRAGE.

Comme vous le savez, tout le poste est éclairé à l'électricité, et la nouvelle installation d'il y a deux ans est encore très satisfaisante.

Les lampes modernes sont beaucoup plus économiques que les anciennes lampes à carbone, bien que le coût initial des premières soit un peu plus élevé.

Nous ne faisons usage au poste que de charbon comme combustible, ce qui est préférable au bois, et beaucoup plus sûr.

VÊTEMENT ET FOURNIMENT.

On a distribué promptement les vêtements et le fourniment nécessaire à la division; le tout était de bonne qualité, sauf les nouveaux gilets de campagne. Bien que ces derniers soient mieux faits et taillés que les anciens, ils sont d'une qualité inférieure. Les matériaux ne durent pas aussi longtemps et perdent leur couleur.

Les nouvelles capotes et culottes à l'écuyère sont aussi mieux faites et mieux taillées, et il est maintenant possible de fournir ces articles aux hommes de taille ordinaire sans avoir à faire des changements.

Nous n'avons pas eu de gantelets en cuir brun en magasin l'an dernier.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

Nous avons une salle très confortable dans laquelle sont réunies la salle de lecture, la bibliothèque et une table de billard.

Des membres de la division apportent volontairement des revues mensuelles à la bibliothèque laquelle augmente peu à peu et devient très populaire pendant les longues soirées d'hiver.

SANTÉ.

Je suis heureux de dire que la santé de la division a été, en général, bonne pendant l'année. Bien qu'il y ait eu beaucoup de maladie, il y a eu peu de cas graves et aucun n'a été fatal.

EXERCICE ANNUEL DE TIR AU REVOLVER.

L'exercice annuel de tir au revolver a été tenu en juillet et août et les résultats en ont été satisfaisants, une forte proportion des hommes ayant obtenu l'insigne à revolver-croisé.

INSPECTIONS.

Vous avez vous-même visité la division en mai de cette année; en octobre 1915 et juin 1916, nous avons eu la visite du sous-commissaire.

L'officier commandant et le médecin auxiliaire visitent le poste chaque semaine et l'officier d'ordonnance, chaque jour.

Tous les détachements sont inspectés chaque mois, si possible.

MISÈRE.

La situation des colons s'est beaucoup améliorée cette année. Les fortes récoltes de 1915, donnant plus de travail, ont permis à plusieurs, autrefois à la gêne, de payer leurs vieilles dettes et de faire quelques économies.

A part les deux familles de sauvages de Cumberland-House, que la division de santé publique soutient, nous n'avons eu aucun miséreux à supporter.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Une fois de plus, Prince-Albert et le district environnant ont prouvé qu'ils étaient favorisés par la nature. Tandis que d'autres districts ont souffert de divers fléaux, grêle, charbon, etc., cette localité, et la région à l'est et à l'ouest, a produit une assez bonne récolte. Quant aux bestiaux, je ne crois pas qu'il y ait mieux dans la province.

C'est avec satisfaction et orgueil que je puis dire que ce district a fourni un nombre suffisant d'hommes pour former un régiment entier, le 188me bataillon; un autre, le 243me, a obtenu au moins 260 recrues en un peu moins de trois mois.

A ce sujet, je désire faire remarquer, pour votre satisfaction et l'honneur de la gendarmerie, que pas moins de trente-sept anciens fonctionnaires de cette division se sont joints aux troupes d'outre-mer, dont trois malheureusement ont été tués au feu et sept blessés.

L'élément étranger du district a causé peu o upoint de trouble et n'a exprimé ouvertement aucune sympathie pour leurs compatriotes en Europe.

Avant de terminer ce rapport, je tiens à attirer votre attention sur l'aide loyale que j'ai reçue de tous les membres de la division qui sont sous mes ordres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. ROUTLEDGE,
Surintendant, commandant la division "F".

ANNEXE C.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT C. STARNES, COMMANDANT LA DIVISION "D", de MACLEOD.

MACLEOD, ALTA, 1er octobre 1916.

Au commissaire de la R.G.C., N.-O.,
Regina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-dessous le rapport annuel de la division "D" pour l'exercice clos le 30 septembre 1916.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Je suis heureux de dire qu'au point de vue financier, l'état général du district est excellent.

L'industrie de la houille dans la Passe du Nid-de-Corbeau a été prospère. Le rendement total a dépassé celui de l'an dernier par environ 300,000 tonnes.

Sous-district de Claresholm.

Ce sous-district comprend 91 townships. Le travail de la gendarmerie est accompli par un inspecteur, un maréchal des logis, un brigadier et quatre gendarmes, soit quatre de moins que l'an dernier. Vu le nombre restreint d'hommes, on a aboli le détachement de Champion.

Au cours de l'été, on a surveillé de près les pêcheries pour empêcher la violation de la loi relative à ces dernières et il y a eu plusieurs condamnations. Dans l'ensemble, les règlements touchant la pêche ont été assez bien observés et nous avons fait tout en notre pouvoir pour arrêter les coupables. Il en a été de même pour la loi relative au gibier.

Il n'y a pas d'industries minières ou manufacturières dignes de mention. Les chemins du district sont en bon état; on a construit les ponts et ponceaux nécessaires.

Claresholm, quartiers généraux du sous-district, est un village constitué en corporation de quelque 950 habitants. C'est le centre d'un riche district agricole et d'élevage. Les récoltes dans les environs sont excellentes. La grêle a causé de légers dommages, mais rien de sérieux. Le village est assez important et compte plusieurs bons magasins, deux banques, six élévateurs et une école d'agriculture; cette dernière institution est excellente et d'un grand secours pour les fermiers. Vu le prix élevé du grain, la culture mixte n'est probablement pas aussi profitable que les années dernières, et un moins grand nombre s'y adonne.

Staveley, située sur l'embranchement Calgary-Macleod du chemin de fer Pacifique-Canadien, a une population d'environ 350 âmes. La récolte, dans cette région, a quelque peu souffert de la grêle, mais pas assez pour causer des pertes sérieuses. Les affaires ont été bonnes l'an dernier, et en général il y a eu prospérité.

Nanton, ville constituée en corporation dont la population est de 700 habitants, située sur l'embranchement Calgary-Macleod de la voie du Pacifique-Canadien, est le centre d'une région où l'on fait beaucoup de culture et d'élevage. La ville est prospère au point de vue financier, bien construite, avec trottoirs en ciment sur les rues principales. Il y a plusieurs bons magasins, deux banques, cinq églises, cinq élévateurs et les autres boutiques ordinaires.

Granum est un village constitué en corporation sur la même voie ferrée que Nanton et a une population de 400 âmes environ. C'est une place bien organisée et prospère.

Woodhouse, Parklands et Cayley sont de petits villages situés sur la même voie ferrée et sont tous prospères.

Vulcan, Champion, Cannangay et Barons sont dans la partie orientale du sous-district, sur l'embranchement Aldersyde du Pacifique-Canadien. Vulcan surtout est un bon centre commercial et compte 400 habitants environ. Il y a plusieurs bons magasins et les affaires se font presque toutes au comptant. Champion, avec une population de quelque 300 âmes, est aussi un bon centre d'affaires, et les récoltes, dans les environs, sont excellentes.

Carmanguay, village constitué en corporation, a une population de 400 environ; c'est un centre prospère. Il en est de même de Barons, village de quelque 200 âmes et centre d'un district agricole excellent, d'où une grande quantité de grain est expédiée chaque année. Ensign et Nobleford sont des villages plus petits sur l'embranchement Aldersyde, et sont aussi situés au centre d'une région agricole.

SOUS-DISTRICT DE NID-DE-CORBEAU.

Ce sous-district était auparavant connu sous le nom de creek Pincher, avec quartiers généraux à Pincher-Creek, mais comme la plus grande partie du travail et des détachements se trouvaient à la passe du Nid-de-Corbeau, on a finalement décidé de transporter les quartiers généraux de Pincher-Creek à Blairmore, changement qui eut lieu le 1er avril 1916. On l'appelle maintenant le sous-district de la Passe du Nid-de-Corbeau, et le changement est avantageux au point de vue de la gendarmerie. Le travail de cette dernière est accompli par un inspecteur, un maréchal des logis chef, un maréchal des logis 1ère classe, un brigadier et six gendarmes. Tout le district passe de la prairie ondulée au terrain montagneux et accidenté; conséquemment, les industries sont variées, mais comprennent surtout l'agriculture et les houillères. On y élève aussi un nombre considérable de bestiaux, et il y a des fabriques de ciment et de briques.

L'élément étranger y est particulièrement fort, dans les villages de la Passe du Nid-de-Corbeau surtout.

Il y a deux compagnies d'huile forant des puits dans le district, près de Lundbreck, mais sans résultat encore.

Le poisson et le gibier n'ont pas été aussi abondants que les années précédentes; de fait, les poules de prairie sont rares.

Les chemins, en général, sont dans un bon état. Les ponts et ponceaux sont assez bien réparés.

L'industrie de la houille, dans toute la Passe, a fait des progrès au cours de l'année, malgré la menace de grève de l'été, laquelle a été difficilement empêchée. Les mines les plus importantes, telles que celles de Bellevue, de Hillcrest, Frank, Blairmore et Coleman ont augmenté leur rendement; le rendement de toutes ces mines a été de 1,181,700 tonnes.

Les autres industries de la Passe comprennent, les usines de pierre à chaux de Frank, propriété de la *Frank Lime Co., Ltd.*, mais ces usines ont été en opération pendant 70 jours seulement durant l'année, et le rendement a été de 35 wagons, représentant environ 535 tonnes; les fabriques de ciment, propriété de la *Rocky Mountain Cement Company,* de Blairmore, lesquelles, du 28 avril au 7 août de cette année, ont donné 42,000 barils de ciment, dont la plus grande partie a été vendue; et les fabriques de pierre à chaux et de tonneaux de Coleman, propriété de la compagnie *Summit Lime Works,* dont le rendement a été de 800 wagons de chaux, et de quelque 5,000 barils, expédiés à divers endroits pour d'autres fins. De plus, il y a une compagnie faisant le commerce du bois à Coleman, la *Pelletier Lumber Company*, dont le rendement a été de 1,350,000 pieds de bois préparé; et trois dépôts d'étais dans le district

de Coleman, lesquels fournissent les étais nécessaires aux mines locales aussi bien qu'aux mines de la prairie.

Etrangers de nationalité ennemie.—Les étrangers ennemis ont attiré notre attention dans ce sous-district plus que toute autre chose, au cours de l'an dernier. Nous en avons un grand nombre dans les campements miniers et forestiers de la Passe, et notre détachement tient un registre de tous ceux qui doivent se rapporter, ainsi que de tous les prisonniers de guerre en liberté sur parole venant d'ailleurs. Cependant, nous sommes au courant de la situation et il n'y a pas eu de troubles sérieux.

Pincher-Creek est un village constitué en corporation, avec une population de quelque 900 âmes, situé à deux milles au sud de la cité de Pincher, sur l'embranchement Nid-de-Corbeau du Pacifique-Canadien. Il y a une école publique, un hôpital, deux banques autorisées, trois hôtels, un couvent catholique et les magasins et habitations ordinaires. C'est le centre d'une bonne région agricole et d'élevage.

Pincher est un petit village situé sur l'embranchement Nid-de-Corbeau du Pacifique-Canadien. C'est le point d'expédition de Pincher-Creek et du district.

Couley est le premier village à l'ouest sur cet embranchement du Pacifique-Canadien, avec une population d'environ 150; c'est le centre d'un bon district agricole.

Lundbreck est un village de 120 habitants. C'est une augmentation sur l'an dernier, due à l'arrivée de Doukhobors venant de Brilliant, C.-B., qui en ont fait le centre d'un vaste district agricole. Il y a aussi aux environs de bons terrains pour l'élevage.

A Burmis, Passburg et Maple-Leaf, campements miniers, les mines ont été fermées l'an dernier, de sorte que beaucoup de gens sont partis.

Bellevue, comprenant Rushtown, a une population totale de quelque 1,400 âmes. On y trouve deux houillères, mais comme les travaux ne sont pas réguliers, le nombre des mineurs varie; en ce moment, il y en a environ 300.

Hillcrest a une population de 800 environ. Une mine, propriété de la *Hillcrest Coal Co., Ltd.*, emploie en moyenne 325 hommes.

Frank, le plus ancien village de la Passe du Nid-de-Corbeau, n'a environ que 735 habitants. La houillère appartient à la *Franco-Canadian Collieries, Ltd.*, et est située juste au centre du village. Les ingénieurs et chauffeurs croient que c'est de là que provient le meilleur charbon mou de la Passe Nid-de-Corbeau. On a décoré de nouveau l'hôtel Sanatorium, fameux pour ses sources et bains sulfureux; on l'a converti en hôpital pour les soldats revenus du front et souffrant de la tuberculose. Les habitants sont surtout des étrangers, fait dû aux industries.

Blairmore, quartiers généraux du sous-district, a une population de quelque 900 âmes, ce qui est une légère augmentation sur l'an dernier. Bien que les conditions générales aient été assez bonnes, un ou deux des magasins sont encore fermés. La *West Canadian Coal Company* a deux mines à cet endroit; le siège social est à Paris, France; une seule a été exploitée durant l'année.

Coleman a maintenant une population de 2,500 âmes, soit une augmentation de 250 sur l'an dernier. Les conditions y sont bonnes, personne n'étant sans travail; de fait, tous les hommes et garçons travaillent, soit dans les mines, soit dans les scieries. On y voit deux mines; l'une propriété de la *International Coal and Coke Co.*, et l'autre, de la *McGillivray Coal Company*. En général, les affaires ont été bonnes pendant l'année, de sorte que les marchands ont dû augmenter leur personnel, pendant les derniers mois surtout.

SOUS-DISTRICT DE MACLEOD.

Ce sous-district comprend trente townships qui environnent immédiatement Macleod; il comprend également la réserve des Gens du Sang au sud et celles des Peigans à l'ouest. Ceux-là sont surveillés par le détachement de Stand-off et ceux-ci par le détachement appelé "Peigan" posté à Brocket, sur la voie du Nid-de-Corbeau.

Stand-off.—Le territoire surveillé par ce détachement est pratiquement compris dans la réserve des Gens du Sang et les districts colonisés qui la bordent le long des

rivières Sainte-Marie et du Ventre, excepté l'extrémité nord qui est sous la surveillance du détachement de Monarque et la partie extrême sud qui se trouve dans le sous-district de Cardston. La plus grande partie du travail se fait sur la réserve où des patrouilles constantes sont nécessaires. Le district colonisé est aussi bien patrouillé que possible.

On dit que les Gens du Sang sur la réserve sont au nombre de 1,140; ils ont été ici si prospères l'an dernier qu'un grand nombre peuvent maintenant subvenir à leurs besoins. Ils obtiennent aussi beaucoup de travail à l'extérieur, sur les batteuses et dans les champs; un bon nombre se sont joints aux troupes canadiennes d'outre-mer.

Peigan.—Ce détachement est posté dans un petit village appelé Brocket, sur l'embranchement Nid-de-Corbeau du Pacifique-Canadien. Le détavhement exerce la surveillance de la réserve de Peigan et dans les townships 9 et 10, directement au nord de cette réserve. Les seules industries de cette partie du pays sont l'élevage du bétail et l'agriculture.

La population totale des Peigans sur cette réserve est de 421, une augmentation de un sur l'an dernier; n'eut été une épidémie de rougeole parmi les bébés et enfants, dont plusieurs sont morts, on aurait à rapporter une augmentation notable de la population sauvage. Somme toute, le Peigan est assez prospère.

Dans le village de Brocket même se trouvent deux élévateurs à l'usage non seulement des fermiers locaux mais de ceux du district Fishburn, au sud, qui y apportent leur grain. Une nouvelle minoterie a été établie, avec une capacité de 700 livres de farine par jour, pour répondre aux besoins des fermiers locaux.

Il y a deux ranches prospères qui ont obtenu le droit de pâturage sur la réserve; l'un compte environ 3,700 têtes de bétail, et l'autre 1,000 chevaux.

Porcupine.—Le district que surveille ce détachement s'occupe surtout d'élevage et sème très peu de grain, bien qu'il ait une forte augmentation sur l'an dernier.

Le détachement même est situé sur le quart nord-ouest de la section 31, township 9, rang 20, à l'ouest du 4e médidien; il n'y a aucun village ou hameau dans le district.

Le travail de la gendarmerie dans le sous-district de Macleod est accompli par un inspecteur, un brigadier et trois gendarmes, ainsi que deux guides sauvages postés à Macleod.

Sous-district de Cardston.

Le sous-district de Cardston comprend les townships 1 à 4 et les rangs 23 à 30, inclusivement. Ceci inclut une partie de la réserve des Gens du Sang et le parc fédéral du lac Waterton, à l'ouest. Trois détachements y sont postés: à Cardston, Twin-Lakes et Big-Bend. Tout le district est bien colonisé, peu de terre y étant inoccupée.

Cardston est un village constitué en corporation, situé à l'extrémité est de la voie de Lethbridge; sa population est de quelque 1,200 âmes, la plupart mormons, et environ un sixième britannique et les autres américains. Il y a environ 12 magasins généraux dans le village; tous disent que les affaires ont été bonnes pendant l'année, les récoltes ayant été faites. La plupart des gens s'adonnent à la culture mixte et à l'élevage en petit. Les récoltes comprennent le blé de printemps et d'hiver, l'avoine, l'orge et le mil, ainsi que la luzerne. La construction du temple mormon avance régulièrement et terminé, le coût sera dit-on de $1,000,000; cependant, l'érection de l'édifice est lente, vu la rareté de la main-d'œuvre. Le village compte quatre élévateurs, la *Pioneer Grain Company* venant d'achever une structure d'une capacité de 40,000 minots. Dans la région, les fermiers construisent de bonnes granges et s'occupent davantage d'industrie laitière. Des travaux considérables ont été exécutés sur les chemins et les ponts qui sont maintenant meilleurs. Deux machines sont à forer des puits dans le district et bien que les rapports soient satisfaisants on n'a pas obtenu d'huile encore.

Twin-Lakes: Ce détachement est posté à l'extrémité sud du district, là où les gens sont en partie des mormons américains, dont la plupart sont pauvres et endettés.

Quatre machines à forer sont en opération depuis le commencement de l'hiver dernier; on n'a pas trouvé d'huile encore. Les canards et les oies abondent cette année, mais les poules de prairie sont très rares.

Big-Bend: Ce détachement est posté près des montagnes Rocheuses, sur la rivière du Ventre, laquelle coupe le coin sud-ouest de la réserve des Gens du Sang. Le district est très pittoresque et connu pour la fertilité de son sol et l'abondance de ses pâturages. Dans le district du lac Waterton se trouvent les plus beaux paysages du Canada ouest. Le gouvernement fédéral a beaucoup amélioré le parc du lac Waterton et les gardiens sont vigilants; le gibier y devient abondant. Les gens de ce district s'occupent d'agriculture et font l'élevage des bestiaux, des moutons et des chevaux. Ce sont des mormons, en général tranquilles et industrieux. Le grain, cette année, a été abondant, mais une faible partie des terrains est cultivée.

Sur le ranche Hatfield, sur la rivière Kootenay, on fait l'élevage des chevaux de la race bien connue dans la région; ils conviennent à la gendarmerie ou à la cavalerie. Un bon nombre ont été vendus à ces fins au cours des dernières années.

Une patrouille de frontière, comprenant deux hommes avec voiture et attelage, un cheval de selle et le fourniment nécessaire à un campement, a été postée durant les mois d'été dans le district du creek Frontière, et a fait la garde de la frontière internationale et du district. Une patrouille régulière a été maintenue pendant quelques mois, mais on a dû l'abandonner dernièrement, faute d'hommes.

CRIMINALITÉ.

Sous ce titre, j'ai à rapporter une augmentation de 23 causes enregistrées et de 67 condamnations sur l'an dernier.

Parmi les crimes sérieux contre la personne, j'ai à en noter un qui a paru dans le rapport de l'an dernier et que l'on mentionne spécialement plus loin. Il y a eu un cas de plus de blessure illégale mais sans conséquences graves. Les cas d'assauts simples ont diminué de quarante-six. Nous avons eu une accusation grave de viol, le coupable étant condamné à trois ans. Il y a eu plusieurs autres cas de délits contre la personne, mais non de nature grave. Les délits contre la propriété en général ont été à peu près les mêmes que l'an dernier. Nous avons eu six nouveaux cas de vol de diverses sortes. Les accusations de vol de grain sont de beaucoup les plus difficiles à prouver ou même à découvrir; règle générale, les pertes ne sont découvertes que longtemps après, et il n'y a alors rien pour se guider, sauf les traces de voiture et de chevaux et la quantité approximative de grain enlevé. Les enquêtes les plus minutieuses n'ont généralement pour résultat, même si nous sommes assez heureux pour attrapper le voleur, l'impossibilité d'identifier le grain. Cela demande beaucoup de travail, sans résultats correspondants; à moins que le voleur ne soit pris sur le fait, une condamnation est presque impossible. Quant au vol de bestiaux et de chevaux, je suis heureux de noter une diminution de douze cas. Cette catégorie de vols doit nécessairement diminuer à mesure que la population augmente, ou que la région se colonise et que les terres se clôturent. Sauf dans les ranches ouverts de l'ouest, on ne peut conduire le bétail sauf par les chemins.

Je crois que peut-être un nombre considérable de bestiaux disparaissent, chassés, ou ramassés et assignés par des cultivateurs sans scrupules. Il y a eu quatre causes de faux et mise en circulation de faux. Les montants étaient peu élevés et les affaires de peu d'importance. Je fais plus loin mention d'un vol du courrier. On remarquera que le nombre de causes provoquées par des menaces d'armes à feu ou un port d'armes illégal ont diminué. Cette catégorie de délits a beaucoup diminué depuis que la loi exige un permis pour le port d'armes cachées.

Sous l'en-tête de religion et moralité, les délits et crimes ont considérablement augmenté, les causes d'ivrognerie, d'attentats à la pudeur et de fréquentation ou habitation de maisons mal-famées causant la plus grande proportion de ces crimes.

On voit aussi que les délits contre la Loi des sauvages ont augmenté en nombre, surtout ceux qui touchent à l'usage des liqueurs. Depuis l'adoption de la Loi de l'Alberta sur les liqueurs, il est difficile d'obtenir des spiritueux et je crois que, dans l'avenir, nous aurons moins à faire sous ce rapport.

Les délits en contravention des statuts provinciaux montrent une faible diminution. La diminution est de cinq pour la Loi de chasse. Dix-neuf poursuites ont été intentées en vertu de la Loi sur la protection contre les feux des prairies. Heureusement, aucun de ces cas n'était grave. Les feux ne se sont pas répandus sur de vastes étendues à cause des routes bien régalées. En général, les feux se sont confinés à quelques champs.

Le nombre de causes prises en vertu de la Loi des alliénés a augmenté de treize.

Les délits ordinaires contre les statuts provinciaux sont à peu près les mêmes que l'an dernier et ne valent pas de mention.

Dans le sous-district de la Passe du Nid-de-Corbeau, il y a un grand nombre d'étrangers ennemis. Ils sont employés des mines pour la plupart et sont étroitement surveillés. Il n'y a pas eu d'infraction sérieuse à la Loi des mesure de guerre. Il n'y a eu que cinq condamnations pour l'envoi d'argent dans des pays en guerre avec l'Angleterre et un cas d'ennemi trouvé en possession d'armes à feu.

Il y a aussi un grand nombre d'étrangers ennemis dans d'autres parties du district. Ils sont employés comme cheminots et ouvriers de ferme. En général, il ne nous ont pas causé de tracas.

Je vous soumets un relevé statistique des causes prises au cours de l'année et un résumé des affaires les plus graves.

Total des causes jugées devant la cour suprême et les cours de district:—

Causes jugées	31
Condamnations	22
Amendes	3
Emprisonnement	9
Pénitencier	2
Peines différées	7
Libérés	1
Non lieux	4
Acquittés	5

Résumé des causes jugées pendant l'année finissant le 30 septembre 1916.

Accusations.	Causes Inscrites.	Condamnations.	Renvoyées ou retirées.	Attendant procès.	Total.
Contre la personne:—					
Meurtre	1	1			1
Blessures illégales	2	1	1		2
Voies de fait ordinaires	105	93	12		105
" " graves	3	3			3
Viol	1	1			1
Refus de pourvoir (femme)	1	1			1
Refus de pourvoir	1			1	1
Tentative de suicide	2		2		2
Fournir des armes à un mineur	1	1			1
" des munitions à un mineur	1	1			1
Contre la propriété:—					
Vol	70	50	20		70
Vol de chevaux	6	2	1	3	6
Tuer des bestiaux	2	2			2
Vol de bestiaux	3		1	2	3
Acquisition frauduleuse de bestiaux	1		1		1
Estropier des animaux	2	2			2
Cruauté aux animaux	26	25	1		26
Escroquerie de pension et logis	7	7			7

RÉSUMÉ des causes jugées pendant l'exercice finissant le 30 septembre 1916.

Accusations.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées ou retirées.	Attendant procès.	Total.
Contre la propriété:—*Suite.*					
Faux	2	1		1	2
Mise en circulation de faux	2	2			2
Fausses représentations	6	2	3	1	6
Dommages volontaires	6	4	2		6
Vol avec effraction	4	4			4
Cambriolage	9	2	7		9
Vol du courrier de S.M.	1	1			1
Sabotage	2	2			2
Recel	1	1			1
Vol sur la personne	1		1		1
Garde d'un chien dangereux	1		1		1
Tuer et blesser un chien	1		1		1
Contre l'ordre public:—					
Port d'armes illégal	4	4			4
Menaces d'armes à feu	4	4			4
Tirer des coups de feu	1		1		1
Sédition	2	1		1	2
Religion et moralité:—					
Vagabondage	19	19			19
Ivresse et désordre	307	305	2		307
Troubler la paix	44	42	2		44
Langage obscène et blasphématoire	3	3			3
Attentat public à la pudeur	17	17			17
Langage insultant	14	12	2		14
Tenir maison malfamée	5	4	1		5
Fréquenter maison malfamée	9	9			9
Trouvés dans une maison malfamée	36	35	1		36
Séduction	1		1		1
Corruption et désobéissance:—					
Personnifier un officier de paix	1	1			1
Entraves à un agent de police	3	2	1		3
Voies de fait contre la police	1	1			1
Evasion	1	1			1
Contre la loi des chemins de fer :—					
Vol de passage	9	9			9
Empiètement sur la voie	1	1			1
Contre la loi des sauvages:—					
Sauvages ivres	11	10	1		11
Fournir des liqueurs aux sauvages	10	7	3		10
Ivres dans la réserve	51	46	5		51
Liqueur en possession des sauvages	6	6			6
Empiètement sur la réserve	2	1	1		2
Fréquenter une danse sans permis	1	1			1
Faire des cadeaux	1	1			1
Délits contre:—					
La loi des douanes	2	2			2
La loi des pêcheries	11	11			11
La loi des mines	31	30	1		31
La loi d'immigration	1	1			1
La loi des mesures de guerre	5	5			5
La loi de la milice	4	4			4
La loi du recensement	4	4			4
La loi de la gendarmerie du N.-O	1		1		1
La loi des étrangers	1	1			1
La loi du dimanche	2	1	1		2
Délits contre les statuts provinciaux :—					
Loi des serviteurs	79	72	6	1	79
Loi sur le gibier	9	9			9
Loi sur les incendies de prairies	19	16	3		19
Loi des licences	46	37	9		46

RÉSUMÉ des causes jugées pendant l'exercice finissant le 30 septembre 1916—*Fin.*

Accusations.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées ou retirées.	Attendant procès.	Total.
Délits contre les statuts provinciaux:—*Fin.*					
Loi sur l'insanité	21	17	4	....	21
Animaux errants	7	3	4	....	7
Mauvaises herbes	6	4	2	....	6
Pollution de cours d'eau	1	1	....	....	1
Chaudières à vapeur	5	4	1	....	5
Automobiles	28	27	1	....	28
Protection des enfants	10	10	....	....	10
Grandes routes	14	14	....	....	14
Travaux publics	2	2	....	....	2
Loi des salles de pool	1	1	....	....	1
Loi des théâtres	3	3	....	....	3
Ordonnance sur les enclos publics	2	....	2	....	2
Animaux dangereux	14	11	3	....	14
Hygiène publique	1	1	....	....	1
Ordonnance sur les marques	2	2	....	....	2
Loi des liqueurs de 1916	24	24	....	....	24
Divers	1	1	....	....	1
Total	1,192	1,069	113	10	1,192

Philip Hart—Meurtre.—Le 12 octobre 1915, notre détachement de Bellevue a été prévenu qu'il y avait eu du trouble au ranche Hart, à environ sept milles de Bellevue. Deux gendarmes sont partis pour cet endroit et, en chemin, ils ont été informés par un ouvrier de ferme, un nommé Oliver, que Hart avait tué sa femme. En arrivant au ranche on leur a montré le cadavre de madame Hart, près d'un champ de pommes de terre. Elle avait été tuée d'un coup de fusil dans le côté. A la maison, non loin de là, ils ont trouvé Hart qui avait tenté de se suicider et qui était blessé à la tête.

Il fut arrêté. L'enquête a démontré que depuis quelque temps, des querelles se produisaient au logis Hart et ceci s'était aggravé par le fait, que depuis plusieurs mois, une amie de madame Hart demeurait là malgré la volonté de Hart. Le jour du crime, pendant l'absence de Hart parti pour la ville, sa femme avait pris possession d'une lettre adressée par lui à des parents en Angleterre. A son retour, il ne trouva pas la lettre et la demanda plusieurs fois, puis menaça sa femme. Enfin, il rencontra celle-ci alors qu'il était armé d'une carabine ·303. Sur son refus de lui rendre la lettre, il tira sur elle puis s'en alla dans les broussailles et tenta de se tuer. Le 19 octobre, Hart fut envoyé subir son procès, qui eut lieu le 20 décembre 1915, devant le juge Simmons et un corps de jury. La cause dura jusqu'au 23, alors que Hart fut trouvé coupable et fut condamné à l'emprisonnement à perpétuité.

J. Ryan—Voies de faits causant des blessures graves.—Le nommé Ryan était en prison pour cause de vagabondage. Le 9 février de cette année, il travaillait dans les écuries avec un certain nombre de prisonniers escortés quand, par vengeance et sans aucun avertissement, il frappa un autre prisonnier nommé James Burke d'un coup de fourche sur la tête, causant une blessure qui laissa Burke longtemps sans connaissance. Il a été jugé par le juge Ives, le 7 mars dernier, et condamné à un an de travaux forcés dans la prison provinciale de Lethbridge.

R. A. Macdonald—Prétendu vol de chevaux.—Cette cause était très compliquée et demandait beaucoup de travail. En juillet 1915, un nommé H. Smith s'est plaint que, ayant perdu huit chevaux en 1912 et en ayant retrouvé six la même année, il venait de retrouver un des deux chevaux manquants en possession de l'accusé tandis que celui-ci aurait vendu l'autre. Il déposa une plainte contre Macdonald qui, le 14 juillet 1915, fut envoyé subir son procès. La cause a été entendue par le juge McNeil

le 25 octobre 1915 et renvoyée par Sa Seigneurie parce que les principaux témoins, le plaignant et son frère, avaient donné des témoignages tout à fait contradictoires et parce qu'il doutait qu'on pût jurer de l'identité d'un cheval que l'on n'a pas vu depuis deux ou trois ans, surtout quand l'animal ne portait pas la marque du plaignant.

O. Wideburg—Vol de blé.—Au cours de la nuit du 10 au 11 novembre un cultivateur du nom d'Allen Russel demeurant près de Stand-Off, a surpris l'accusé chargeant du blé à même un de ses coffres. Il en avait pris environ 25 boisseaux. L'accusé était un ouvrier de ferme des environs et, le jour précédent, il avait emprunté des chevaux et une voiture d'un cultivateur sous prétexte de charroyer des pommes de terre. Il a été jugé par le juge McNeil, déclaré coupable et condamné à $100 d'amende.

Ralph Neilson—Vol de blé.—Dans cette cause un cultivateur habitant près de Glencood découvrit qu'on lui avait volé environ 130 boisseaux de blé de son grenier. Une enquête a révélé qu'un jeune homme nommé Joseph Buck avait amené un voyage de blé à Macleod et l'avait vendu comptant. Questionné et, plus tard, lors de l'interrogatoire, ce jeune homme prétendit qu'il avait pris le blé sur l'instigation de Neilson et avait partagé l'argent avec lui. En tous les cas, Buck se sauva de l'autre côté de la frontière avant le procès devant le juge McNeil et, bien qu'on ait admis son témoignage, celui-ci fut contredit par la défense et la cause renvoyée.

William Lloyd et George R. Clark—Effraction et vol.—Le matin du 22 juin dernier un fermier demeurant près de Monarch se plaignit que sa maison qu'il avait fermée, avait été ouverte pendant qu'il travaillait avec son associé et qu'on lui avait volé des effets. Deux uniformes de soldats avaient été laissés dans la maison. L'enquête fit découvrir que le crime avait été commis par les deux individus nommés plus haut et que ceux-ci avaient été depuis arrêtés à Lethbridge et mis en prison pour un mois. A la fin de leur peine, ils furent amenés à Macleod et comparurent devant le juge McNeil, qui les déclara coupables et les condamna à trois mois de travaux forcés. Tous les deux avaient déserté du camp de Sarcee.

George F. Patton et W. T. Patterson—Cambriolage.—Le 14 septembre on nous avertit que le magasin de quincaillerie de Balirmore avait été cambriolé pendant la nuit et que des carabines, revolvers et munitions ainsi que d'autres marchandises avaient été volés. Les voleurs avaient pénétré en levant la fenêtre du bureau. Pendant que nos gendarmes s'occupaient de cette cause, le même magasin et deux autres furent cambriolés durant la nuit du 14 et du 15 et d'autres marchandises du même genre furent emportées par les voleurs.

Notre enquête jeta les soupçons sur deux jeunes soldats du 192ième Bataillon en congé de moissons au camp de Sarcee. Accusés, ils avouèrent le vol et dirent où les marchandises avaient été cachées. S'avouant coupables devant le juge McNeil celui-ci suspendit la sentence et les remit aux mains des officiers du 192ième.

G. C. Laronde—Vol de chevaux.—Le 13 de juillet nous recevions rapport qu'un individu en uniforme nommé Laronde et se donnant comme cherchant des déserteurs, avait passé plusieurs petits chèques sans valeur. L'enquête a démontré que cet homme était à Pincher Creek où il avait loué un cheval, une selle et une bride pour aller en partie de pêche, mais qu'il n'était pas revenu. On a retrouvé ses traces à Lethbridge où il avait vendu le cheval et sa selle et c'est là qu'il a été arrêté et reconduit à Macleod. Le 3 août il a comparu devant le juge McNeil et s'est avoué coupable. Il a été condamné à douze mois de prison à Lethbridge.

Clarence Witkopf—Vol du courrier de S. M.—Le 19 juillet notre détachement de Pinch Creek fut prévenu que des matières postales avaient été volées de la boîte d'un colon près de Fishburn. L'enquête démontra que Clarence Witkopf, fils du maître de poste de Fishburn et chargé de porter le courrier de Pinch Creek à Fishburn, avait ouvert les sacs postaux, pris un certain nombre de lettres et les avait en partie dé-

truites. Il fut arrêté et s'avoua coupable. Le 25 juillet, il présenta un plaidoyer de culpabilité devant le juge McNeil. A cause de son jeune âge, 19 ans, et de son excellente réputation auparavant le juge le laissa libre après lui avoir donné une sévère remontrance et une condamnation suspendue de deux ans de prison.

FEUX DE PRAIRIES.

Je suis heureux de pouvoir rapporter que nous avons été fortunés en ce qui regarde les feux de prairie. Des dommages sérieux n'ont été causés que dans très peu de cas et ceci à cause des précautions prises par les cultivateurs.

AIDE AUX AUTRES DÉPARTEMENTS.

Nous avons conduit des prisonniers à la prison après arrestation, au Tribunal et retour et au pénitencier après condamnation. Nous avons surveillé les libérés sous condition et des rapports sur ces hommes ont été expédiés aux Quartiers généraux.

Nous avons aussi conduit des aliénés aux endroits de détention où à l'asile des aliénés de Ponoka.

Comme d'habitude nous avons fourni des plantons pour les séances de la Cour Suprême et de la Cour de district ainsi que pour les Cours de police et du Coroner.

Nous avons aussi aidé à la surveillance et aux rapports des ennemis étrangers libres sur parole et aidé à leur incarcération quand ils étaient envoyés aux camps de concentration par le registraire ou par moi.

Le service d'immigration a reçu notre aide dans ses enquêtes et rapports sur les indésirables ou sujets à déporter, ainsi que sur les causes de destitution chez les colons. Nous avons aussi aidé les autorités provinciales dans des cas de destitution ne tombant pas sous le coup des règlements de l'immigration. Notre service a été mis à la disposition du Bureau des Enfants Négligés et Dépendants dans toutes les causes de jeunes délinquants et aussi pour les enfants négligés qui nous ont été signalés.

PRISONNIERS DE GUERRE.

En vertu de l'arrêté du Conseil du 15 août 1915, je fais le rapport suivant sur les Allemands et Autrichiens:

Prisonniers sur parole	4
Prisonniers internés	Néant.
Total	4

MORTS SUBITES ET ACCIDENTELLES.

Au cours de l'an dernier plusieurs morts subites ou accidentelles se sont produites dans le district. Une enquête a été instituée pour chacune, et, en outre, les gendarmes chargés de la cause ont toujours fait un inventaire des biens et effets du défunt pour renseigner l'administrateur public.

L'inspecteur Tucker a servi comme coroner dans un grand nombre de cas.

Nous donnons ci-dessous une liste des suicides, morts accidentelles ou subites qui sont venues à la connaissance de notre service pendant l'année:—

Causes naturelles	12
Accidentelles	22
Suicides	1
Meurtres	1
Total	36

SAUVAGES ET ÉTAT DES SAUVAGES.

Nous avons deux réserves dans ce district; la réserve du Sang au sud et la réserve des Peigan à l'ouest. En général, les sauvages nous donnent peu de peine. Quelques-uns des jeunes gens volent des chevaux, mais pas autant qu'on le pourrait craindre si l'on considère que, il y a quelques années, il était parfaitement juste chez ces gens de prendre un cheval quand l'occasion s'en présentait.

Le nombre des délits causés par les spiritueux a augmenté, mais, depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi, il est plus difficile d'avoir de l'alcool, et je compte que, dans l'avenir, ces délits diminueront.

Dans les deux réserves on cultive de grandes étendues de terres, mais le sauvage n'est pas cultivateur, l'élevage des bestiaux lui plaît mieux que la culture. Cependant, un certain nombre de jeunes gens travaillent chez des cultivateurs, surtout à cette époque de l'année, et ils gagnent pas mal aux récoltes et au battage.

Ils se civilisent de plus en plus et leur mode de vie actuel est beacoup plus semblable à celui du blanc. On les voit aux environs de la ville aussi bien tenus, aussi nets en apparence et aussi bien habillés que les blancs.

Nous en employons encore quelques-uns comme scouts et interprètes, et leurs services sont satisfaisants.

Il est bon de noter que beaucoup d'entre eux se sont enrôlés pour la défense de l'empire et sont actuellement au front.

DISTRIBUTION ET EFFECTIF.

Au cours de l'an dernier notre effectif a été réduit de seize sous-officiers et hommes. Ceci me met considérablement à court et il m'est presque impossible de faire la patrouille du district. Presque tous les détachements sont réduits à un seul homme, et il n'y a pas du tout de réserve aux quartiers généraux. De fait, il n'y a pas assez d'hommes pour faire le devoir du poste de manière satisfaisante. A cause de ce manque d'hommes, deux détachements, Champion et Monarch, ont été abolis. Un détachement d'un seul homme ne saurait être satisfaisant, car les districts extérieurs ne peuvent être patrouillés.

A la passe du Nid-du-Corbeau les quartiers généraux de ce sous-district ont été établis à Blairmore au lieu de Pincher-Creek; ce changement, d'après vos ordres, ayant eu lieu le 1er avril dernier, et le nom a été changé de sous-district de Pincher-Creek en sous-district de Passe-du-Nid-du-Corbeau.

L'officier commandant le sous-district de Cardston est encore posté aux quartiers généraux de la division, car on ne peut lui trouver de local convenable à Cardston.

EXERCICE ET ENTRAÎNEMENT.

On n'a rien fait en ce qui regarde l'exercice à cause du travail de police, bien que tous les hommes disponibles aient fait de l'équitation tous les jours. Le maréchal des logis chef Piper a donné des conférences sur les devoirs de police. Toute la division a pratiqué le tir au revolver et on a eu de bonnes cartes de tir.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

En général, la conduite des membres de la division a été de nouveau excellente. Nous n'avons eu qu'un cas sérieux, celui d'un gendarme volant de l'argent d'un prisonnier. Cet homme a été condamné à six mois de prison aux travaux forcés et, d'après vos ordres, renvoyé de l'effectif. Trois gendarmes ont été déclarés coupables d'infractions à la discipline et emprisonnés pendant peu de temps. Il y a eu aussi de petits cas sans importance.

SANTÉ.

La santé de tous les membres de la troupe a été bonne, quelques légers cas de maladie seulement étant relevés.

L'état sanitaire des casernes est très bon.

CHEVAUX ET TRANSPORTS.

Le nombre des chevaux a été suffisant pour notre travail au cours de l'an dernier. Le total des milles parcourus atteint 245,785, ce qui fait 3,321 milles par cheval. On a réformé et vendu onze chevaux qui ont donné un prix moyen de $62 par tête, tandis que deux chevaux ont été achetés au prix de $137.50 chaque. Tous les chevaux sont en bonne condition, mais sept sont au pâturage pour se reposer.

Tous les équipages,—lourds ou légers—sont en bon état et tous ont été peints durant l'année.

CANTINE.

La cantine a fait de bonnes affaires sur une petite échelle au cours de l'année. Tout son stock lui appartient et elle possède une somme à son actif. De ses profits elle donne au mess de la division la somme de 50 cents par homme et par mois. Cependant, la prohibition qui est entrée en vigueur le 1er juillet, et la diminution du nombre des hommes qui a été si considérable diminueront les profits à l'avenir.

APPROVISIONNEMENTS.

Les approvisionnements fournis selon contrats ont été de bonne qualité, sauf le bœuf, dont le contrat de cette année avait été donné à la compagnie Swift, d'Edmonton. De temps en temps, nous avons dû en renvoyer des quantités, et le fait que la compagnie n'a pas d'étal local nous cause des ennuis considérables.

SALLE DE LECTURE.

La salle de lecture a été rendue aussi confortable que possible et on l'a récemment repeinte et nettoyée à l'intérieur. Nous avons près de 1,000 livres dans la bibliothèque, dont 100 sont neufs et récemment acquis. Les journaux illustrés payés à même la caisse des amendes sont très appréciés de tous.

BÂTIMENTS.

L'an dernier on n'a fait que de petites réparations aux bâtiments. Une nouvelle véranda a été ajoutée à la maison du chirurgien Fraser, ce qui rend uniforme les quartiers des officiers. Les chambres de la caserne, chambres de toilette, etc., ont été peintes et sont en bon état. Nous n'aurons que peu de réparations cette année. Cependant, nous avons besoin d'une nouvelle grange pour le foin, car l'écurie dont nous nous servons a été endommagée par le feu et, bien que temporairement réparée, elle ne vaut pas la peine d'occasionner d'autres dépenses.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Une automobile a été placée à la disposition du sous-district de Cardston pour faire la surveillance des étrangers ennemis. Ceci nous a beaucoup aidés surtout depuis que le nombre de gendarmes a été réduit dans ce district.

Je crois que nous aurions des résultats plus efficaces si une automobile était donnée aux quartiers généraux du district. Il est souvent très important pour moi de visiter certaines parties du district et, avec une automobile, je pourrais voir à ces affaires dans les vingt-quatre heures, tandis que le voyage en chemin de fer et en voiture signifie souvent une absence de deux ou trois jours que je ne saurais perdre.

Des cas se produisent souvent où une enquête sur un crime comme une enquête spéciale se feraient beaucoup mieux si nous pouvions envoyer immédiatement des détectives en automobile.

Bien que ce soit avec le plus profond regret que j'ai vu beaucoup de nos hommes libérés quitter la Gendarmerie, tous, sauf deux exceptions, l'ont fait pour se joindre aux forces d'outre-mer. Je les ai suivis de près et je dois dire que tous se sont conduits de telle manière qu'ils nous font le plus grand honneur. Pendant le cours de l'année j'ai reçu le plus loyal appui des officiers, du maréchal des logis chef, de tous les sous-officiers et des hommes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CORTLAND STARNES, Surintendant.
Commandant la division "D".

MACLEOD, le 2 octobre 1916.

L'officier commandant
Division "D",
R.G.C. du Nord-Ouest,
Macleod.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel des corps de garde de la division "D", pour l'exercice expirant le 30 septembre 1916.

Nous avons mis en cellules au commencement de l'année cinquante-deux (52) prisonniers, sur ce nombre quarante-huit ont été reconnus coupables, un attend de subir son procès pour meurtre, un est sous les ordres de l'avocat-général, un attend d'être déporté et un attend d'être transféré à Calgary pour y subir son procès.

Au cours de l'année on a admis quatre cent cinquante-six personnes (456), ce qui porte le total à cinq cent huit (508) personnes sous verrous. Nous avons fait la classification suivante:—

	Hommes.	Femmes.
Sauvages	34	7
Métis	10	30
Noirs	..	14
Chinois	22	
Aliénés	14	5
Blancs	288	84
Total	368	140
Grand total		508

Les admissions mensuelles sont les suivantes:—

Octobre	35
Novembre	66
Décembre	73
Janvier	23
Février	33
Mars	33
Avril	43
Mai	44
Juin	37
Juillet	29
Août	26
Septembre	14
Total	456

Nombre moyen mensuel de prisonniers reçus	61·66
Nombre maximum chaque jour (le 30 novembre 1915)	88
Nombre minimum chaque jour (le 29 septembre 1916)	30
Nombre maximum reçu chaque mois (décembre 1916)	73
Nombre minimum reçu chaque mois (septembre 1916)	14

On a fait comme suit la répartition des prisonniers:—

Dans les cellules à minuit le 30 septembre 1915	52
Dans les cellules à minuit le 30 septembre 1916	34
Amendes versées, causes renvoyées, sur caution, etc.	75
Terme expiré	292
Envoyés au pénitencier de l'Alberta	3
" à la prison de Lethbridge	2
" ailleurs pour y subir leur procès	13
" à la maison de santé de Ponoka	19
" à l'école des sauvages	1
" à l'école industrielle	1
" au refuge Lacombe	2
Remis en liberté provisoire	7
Remis en liberté sur parole	7
Déportés	2
Remis entre les mains de l'officier commandant le 192me bataillon	2
Remis entre les mains de l'officier commandant le 13me bataillon	1
En fuite	1
Grand total	508

CRIMINALITE.

	Total des condamnations.	Durée moyenne. Mois.	Jours.
Voies de fait ordinaires	7	1	28
Attentat à la pudeur	2	1	
Refus de pourvoir	1	2	
Blessures	1	2	
Refus de payer la pension	3	2	10
Faux	1	3	
Fraude	3	4	
Fausses représentations	3	4	
Vol de chevaux	1	..	30
Cambriolage	2	3	
Vol	34	2	18
Tentative de vol	1	2	
Dommage à la propriété	6	1	2
Menaces à main armée	1	..	30
Bigamie	1	3	
Troubler la paix publique	10	1	22
Ivresse et désordre	10	1	22
Langage visant à l'insulte	1	..	30
Fréquentation de maison de désordre	4	1	9
Tenue de maison de désordre	23	3	12
Prostitution	1	..	30
Vagabondage	134	1	23
Voies de fait sur gardien de paix	2	3	15
Vol de passage sur chemin de fer	14	..	27
Passage sur chemin de fer	1	..	30
Contrebande sur le territoire du Canada	1	5	
Désertion du 113me bataillon	1	3	
Usage et port d'opium	7	1	16
Négligence envers les enfants	5	6	24
Vente de liqueurs sans permis	10	3	
Usage de liqueurs sous interdit	3	3	
Trouvés en possession de liqueurs sans permis	5	1	4
Trouvé en possession de laudanum sans permis	1	2	

Loi des sauvages.

	Total des condamnations.	Durée moyenne. Mois.	Jours.
Sauvages en état d'ivresse	7	1	17
Sauvages en état d'ivresse sur la réserve	3	2	15
Liqueurs chez soi	3	2	
Liqueurs au camp	1	4	
Fourniture de liqueurs aux sauvages	11	3	8
Passage sur la réserve	1	..	10

La santé des prisonniers confinés au corps de garde et dans la prison des femmes au cours de l'année dernière a été bonne, en ne tenant pas compte des plaintes d'un caractère ordinaire.

La discipline de la prison a été strictement mise en vigueur et la conduite des prisonniers a été bonne en général.

La qualité de la nourriture fournie aux prisonniers a été excellente et en quantité suffisante. Elle est préparée aux cuisines de la division et apportée au corps de garde où se fait la distribution.

On a puisé au magasin du quartier-maître-général une quantité suffisante d'étoffe pour habits, et, quant aux habillements des prisonnières, l'étoffe est achetée sur les lieux et confectionnée par les femmes elles-mêmes.

Au cours des douze derniers mois, on a admis aux corps de garde 21 aliénés, on en a dirigé 19 sur Ponoka, on en a renvoyé 2. Le 3 août, "Patrick Carol", aliéné, est décédé à Calgary en se rendant à la maison de santé de Ponoka.

Dans la soirée du 30 septembre 1915, les prisonniers "Earl Herber" et "John Driscoll" se sont évadés du corps de garde numéro 2. Le 12 novembre 1915 Driscoll a été repris.

On a tenu en bon état tout le long de l'année les trois corps de garde de cette division. Vu le petit nombre de prisonniers parmi les hommes, on a tenu fermé depuis

juillet dernier le corps de garde numéro 2. Le corps de garde numéro 1 est le plus confortable, vu qu'il est doté de cellules d'observation et d'une antichambre plus vaste que les autres, il sert de bureau au prévôt.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. A. WEBB, *maréchal des logis,*
Corps de garde du prévôt
Macleod.

ANNEXE "D".

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT T. A. WROUGHTON, COMMANDANT A EDMONTON.

EDMONTON, le 30 septembre 1916.

Le Commissaire,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Saskatchewan.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel touchant les affaires de ma division, pour l'exercice clos le 30 septembre 1916.

Au commencement de l'année l'inspecteur Jennings a obtenu un congé pour maladie et a subi une opération assez grave. J'ai le plaisir de déclarer qu'il est guéri et a repris ses fonctions en mars 1916.

L'inspecteur Raven a été transféré à la division du Dépot et a été remplacé par l'inspecteur Lea à Edson.

L'inspecteur Tupper, qui avait été transféré dans cette division pendant la maladie de l'inspecteur Jennings, a été transféré à la division " N ".

L'inspecteur Wood, qui avait la direction du sous-district de Fort-Saskatchewan, a été transféré à Régina en avril 1916.

L'inspecteur Townsend a la direction du sous-district Stettler.

Le 1er août 1916 trois détachements, accompagnés du nombre ordinaire de sous-officiers, de chevaux, de provisions, etc., ont été transférés de la division "N", à savoir: Athabaska, Fort-McMurray et lac La Biche. Ils ont la garde du nord de ce district, Fort-McMurray se trouvant à peu près à 350 milles au nord d'Edmonton.

Il serait très avantageux d'avoir un autre inspecteur dans cette division.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Cette année a vu peu de changements dans la ville d'Edmonton. Cependant la plupart des marchands font de bonnes affaires, en tenant compte des circonstances actuelles.

La récolte n'a pas été aussi bonne que l'an dernier, à cause de gelées hâtives, mais vu que la plupart des fermiers font de la culture mixte, il leur reste leurs troupeaux sur lesquels ils sont en état de compter. Il s'est présenté peu de cas de destitution.

IMMIGRATION.

L'immigration est à peu près arrêtée dans ce district.

CHEVAUX.

Les prix sont un peu plus élevés que l'an dernier. Ceux que l'on élève dans le district sont généralement utiles pour la culture ou pour la promenade, bien que les acheteurs pour les armées aient réussi à remplir plusieurs wagons de chevaux de bonne apparence.

CHEMINS DE FER.

La ligne transcontinentale du Canadian-Northern a été terminée cette année. Les travaux ont été quelque peu difficiles durant l'hiver à cause des neiges exceptionnellement abondantes au sein des montagnes, mais ils ont repris leur cours ordinaire, et on rapporte que la ligne à l'ouest d'Edmonton est l'une des plus belles de l'Ouest Canadien.

Le chemin de fer E.D. et B.C. est maintenant rendu à McLennan et fait un gros chiffre d'affaires.

Le chemin de fer A. et G.W. fait circuler des trains réguliers jusqu'au lac La Biche. Les travaux avancent toujours sur cette ligne en prenant la direction de Fort-McMurray.

La ligne Edmonton St-Paul des Métis est beaucoup plus avancée que l'an dernier.

Nous avons eu quelque difficulté à trouver de la main-d'œuvre pour les travaux de construction. Avec le consentement du département à Ottawa, nous avons pu avoir le concours d'étrangers ennemis internés pour continuer les travaux. Grâce à ces conjonctures, nous avons eu à faire face à certains troubles à l'un des camps du sous-district Settler, mais, en prenant des mesures promtes et énergiques, nous avons réussi à éviter le retour de ces ennuis.

RECRUTEMENT POUR LE SERVICE D'OUTRE-MER.

L'ensemble du district a fait son devoir au sujet du service. Mais, vu l'absence d'endroits convenables dans le voisinage pour les fins d'entraînement d'été, on a transféré les troupes d'Edmonton au camp Sarcee. On a levé neuf bataillons au complet dans ce district, et, sur ce nombre, six ont traversé les mers. En outre on a réussi à recruter d'autres sujets en quantité suffisante pour les autres unités.

Environ 99 pour 100 du nombre comparativement considérable d'hommes sortis de cette division de la force au cours de l'année dernières sont entrés dans les rangs des forces d'outre-mer; sur ce nombre quelques-uns se sont rendus directement en Angleterre pour entrer dans l'armée impériale. Dans ce nombre se trouvent quelques-uns de nos meilleurs hommes. Plusieurs d'entre eux ont obtenu des mentions honorables et se sont distingués dans leurs occupations actuelles tandis que d'autres, je regrette d'avoir à le dire, se trouvent parmi les morts.

ROUTES.

Vu la grande humidité de la température, les routes ont été en mauvais état. Le travail de confection des routes exécuté par les autorités provinciales et fédérales a subi des retards sérieux.

ÉTRANGERS ENNEMIS.

Bien que ce district soit peuplé en grande partie de colons étrangers d'origine allemande et autrichienne, nous avons eu comparativement peu d'ennuis à enregistrer de leur part. On a fait plusieurs enquêtes à la suite de rapports inquiétants; mais la plupart de ces rapports se sont trouvés être dénués de fondement. Nous avons pris des mesures promptes afin de mettre ordre aux contraventions aux arrêtés du conseil.

CRIMINALITÉ.

Nous avons constaté une diminution considérable dans le nombre de causes criminelles, si nous faisons la comparaison avec le sommaire des causes de l'an dernier.

SOMMAIRE des causes entendues au cours de l'exercice expirant le 30 septembre 1916.

Accusations.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Causes retirées.	Attendant jugement.
Offenses contre la personne—					
Meurtre	11	6	2	...	3
Meurtre, tentative de	5	4	1		
Blessures avec intention	2	2			
Menaces au moyen d'armes à feu	2	2			
Menaces de tuer	2	2			
Tentative de meurtre	5	2	2	...	1
Blessures	2	2			
Voies de fait, ordinaires	319	249	57	13	
Voies de fait, graves	9	8	1		
Attentat à la pudeur	12	7	5		
Voies de fait suivies de blessures corp.	17	14	1	1	1
Evasion et tentative d'évasion	6	5	1		
Langage inconvenant, calomnies	1	1			
Bigamie	1	...	...	1	
Enlèvement et particip. à enlèvement	3	2	1		
Conn. charn., enfant au-dessous de 14 ans	14	9	5		
Conn. charn., enfant au-dessous de 16 ans	1	1			
Connaissance charnelle, tentative	1	...	1		
Ref. de pourv. à sa femme et à ses enf.	14	11	1	2	
Néglig. apportée à l'éduc. des enfants	17	14	2	1	
Mauv. traitements infligés à la femme	1	1			
Négligence criminelle	7	4	1	2	
Intimidation et menaces	23	19	4		
Tentative de suicide	2	...	2		
Offenses contre la propriété—					
Vols	282	184	73	14	11
Vol de marchandises sous saisie	1	1			
Vol sur la personne	5	2	1	2	
Vol par substitution	6	2	1	1	2
Vol de la malle	3	3			
Vol de chevaux	15	6	7	...	2
Vol de bêtes à cornes	18	12	4	1	1
Bless. sur anim. au moyen d'armes à feu	8	1	3	3	1
Cruauté envers les animaux	26	20	6		
Vol avec effraction, logis ou boutique	7	4	3		
Cambriolage, et tentative de	3	2	1		
Actes de fraude, et tentative d'actes de	25	14	6	4	1
Fausses représentations	42	28	7	4	3
Effraction et cambriolage	16	12	3	...	1
Refus de payer sa pension	9	7	1	1	
Faux, et propos mensongers	14	10	2	1	1
Incitation à la commission de faux	1	1			
Vol à main armée	8	3	2	1	2
Conspiration	7	4	3		
Recel	7	6	...	...	1
Retenue de marchandises volées	19	16	3		
Dommages causés volontairement	8	5	1	1	1
Torts	32	22	6	2	2
Crime d'incendie, et tentative de	12	5	5	2	
Chiens tués ou blessés	13	6	5	2	
Mauvais traitement infligé aux bestiaux	8	4	3	1	
Divers	8	7	...	1	
Offenses contre l'ordre public—					
Sédition	13	7	3	1	2
Port d'armes cachées	9	7	2		
Menaces avec armes à feu	9	8	1		
Ar. à feu sur la per. au moment de l'ar.	3	3			
Vente d'armes à feu sans permis	2	1	1		
Offenses contre la morale, la religion et les conventions sociales					
Vagabondage	164	157	5	2	
Bestialité	2	1	1		
Séduction	5	2	2	...	1
Exposition	1	1			
Envoi de lettre injurieuse	2	1	1		
Inceste	2	1	1		
Tenue de maison malfamée	26	26			
Fréquentation de maison malfamée	12	9	3		

ETAT SOMMAIRE des causes inscrites au cours de l'année terminée le 30 sept. 1916—*Fin.*

Accusations.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Causes retirées.	Attendant jugement.
Offences contre la religion, etc.—*Suite.*					
Habitué de maison de prostitution....	3	3			
Prostitution	2	2			
Proxénétisme	2	2			
Jeu	10	10			
Nuisance publique	4	3	....	....	1
Tenancier de maison de jeu	3	1	1	....	1
Habitué de maison de jeu	1	1			
Induction en erreur de la justice—					
Parjure	9	1	4	1	3
Corruption et désobéissance—					
Désobéissance aux sommations	2	2			
Mépris de cour	1	1			
Echapper à la surveillance	5	4	....	....	1
Tentative de porter aide contre la force.	5	5			
Nuisance à l'agent de police	5	5			
Personnifier l'agent de police	1	....	1		
Subornation	1	1			
Absence sans permission	7	7			
Désertion de l'armée	4	4			
Résistance au moment de l'arrestation.	2	2			
Offences contre la loi des ch. de fer—					
Vol de courses	2	2			
Passage sur chemins de fer	2	2			
Offences contre la loi des sauvages—					
Fourniture de liqueurs aux sauvages....	9	8	1		
Sauvages ivres	18	18			
Ivresse sur la réserve	2	2			
Passage sur la réserve	1	1			
Offences contre—					
Loi des Pêcheries	10	10			
Proclamation de commerce avec l'ennemi	8	6	1	....	1
Loi des grains du Canada	14	13	....	1	
Loi des bill. de passage pour voyageurs.	4	4			
Offences contre les statuts provinciaux—					
Patrons et serviteurs	165	133	16	16	
Jeu	34	26	8		
Peaux et marques de commerce	5	5			
Feux de prairies	40	34	6		
Permis de vente de liqueurs	36	31	4	1	
Vente de liqueurs	4	4			
Folie	85	76	9		
Eleveurs de chevaux	1	....	1		
Egarer les animaux	18	11	6	1	
Fourrière	1	1			
Salle de pool	1	1			
Chimistes et pharmaciens	5	5			
Revenus	1	1			
Professions médicales	5	3	....	....	2
Profession dentaire	2	1	....	1	
Chirurgiens vétérinaires	2	2			
Aliments purs	2	2			
Animaux vicieux	8	7	1		
Colporteurs et vendeurs à domicile	2	2			
Vagabondage	12	12			
Chaudières à vapeur	4	4			
Véhicules à moteurs	19	17	2		
Protection des enfants	1	1			
Inspection des animaux	5	5			
Mines	8	8			
Statistiques sur la vie	1	1			
Contrat entre batteurs de grain	1	1			
Routes	1	1			
Poids et mesures	2	1	1		
Bureau de poste	2	1	1		
Total	1,940	1,493	316	85	46

Etat sommaire des causes soumises aux Cours Supérieures de juridiction compétente:

Nombre de causes soumises	261
Nombre de causes maintenues	158
Nombre d'acquittements et renvois	57
Nombre de causes retirées	4
Nombre de causes attendant procès	42

Condamnations:

Emprisonnements	73
Envoyés au pénitencier	45
Sur peine différée	32
Condamnés à l'amende	6
Envoyés à l'école industrielle, Portage-la-Prairie	2
Total	158

Au nombre des causes importantes qui ont pris leur origine l'année dernière, nous trouvons les suivantes:

Stanley Wollard—Meurtre.—Cet homme a subi son procès à Edmonton le 15 octobre 1915 devant le juge Simmonds et un jury.

La poursuite a amené des témoignages accablants. Le témoignage qui a surtout tendu à prouver la culpabilité de l'accusé a été contredit par la mère et le frère de l'accusé. La défense a fait paraître plusieurs témoins pour prouver le bon naturel ordinaire de l'accusé.

Son Honneur le juge, en résumant les débats, a semblé reconnaître la culpabilité de l'accusé, mais il a fait remarquer que si le jury avait quelque doute à ce sujet il devait donner le bénéfice du doute à l'accusé. Le jury, après une séance de quatre heures et demie, a annoncé un verdict de "non coupable", et l'accusé a été par suite relâché.

Jennie Hawk—Meurtre.—Cette femme a subi son procès le 7 octobre 1915 devant le juge Ives à la Cour Suprême à Wetaskiwin. Elle a été trouvée coupable et a été condamnée à subir la peine de la pendaison.

Dans la suite une liste pétitionnaire a circulé parmi la population à l'effet de faire commuer cette sentence, et en effet cette dernière a été changée en dix ans d'emprisonnement au pénitencier de l'Alberta.

George Porozni—Meurtre.—Le 20 octobre 1915, cet homme a comparu devant le juge Walsh et un jury à la cour Suprême d'Edmonton. L'accusé s'est déclaré innocent.

La défense n'a pas amené de témoins à décharge car elle comptait plaider sa propre cause.

Sa Seigneurie, dans son adresse au jury, lui a dit que sa tâche était très facile; qu'il était démontré clairement de quelle façon la personne décédée avait perdu la vie. Ce qu'il s'agissait de savoir était si l'accusé avait eu peur du défunt et s'il avait agi par crainte de la mort. S'il en était ainsi, il fallait tenir compte de la défense personnelle et rendre un verdict de "Non coupable". L'accusé a été déclaré innocent.

Ci-suit le sommaire des causes les plus importantes nées au sein de la division "G" au cours de l'année:

George E. Leek—Meurtre.—Le 13 octobre 1915, un télégramme est arrivé de Entwistle à l'effet qu'un certain Noah Hoover, de Junkins, Alberta, avait apparemment été tué.

Le détective brigadier Whitley a été dépêché sans retard pour conduire une enquête avec le résultat que, d'après les recherches, Hoover avait bien été tué, et que les soupçons se portaient sur un nègre du nom de George E. Leek, qui avait vécu pendant

quelque temps avec Hoover. Ce dernier avait, selon toute apparence, été tué au moyen de sa propre carabine qui n'a pas été trouvée de même que sa montre et d'autres menus articles.

Le noir a été retracé à Edmonton et mis en état d'arrestation à cet endroit une semaine plus tard. Il avait emporté la carabine et l'avait vendue à un regrattier chez qui on a réussi à la retrouver. La montre a été trouvée sur la personne d'un contrôleur sur le train qui gagnait Edmonton; Leek la lui avait vendue.

L'accusé a été condamné à subir son procès, et le 11 janvier 1916 il a comparu devant le juge Simmonds à Edmonton.

Les pièces à conviction produites par la poursuite consistaient dans la montre et la carabine de Hoover, une balle et une boîte à cartouches vide; il y avait aussi un bidon à pétrole, des cartons imbibés d'huile et des chiffons de papier à demi-carbonisés, le tout allant à prouver qu'il y avait eu des efforts de faits pour brûler la cabane de Hoover après le meurtre. Le témoignage de plus de vingt personnes amenées par la poursuite a reproduit l'ensemble des déplacements de Hoover et de Leek aux alentours de chez Junkins le jour du meurtre. Le juré s'est retiré pendant deux heures et est revenu avec un verdict de culpabilité. Leek a été condamné à être pendu à Fort-Saskatchewan le 10e jour de mars 1916, condamnation qui a été par la suite suivie d'exécution.

Mrs Amelia Wynnyk—Meurtre.—Le 14 novembre 1915, on a reçu la nouvelle qu'un certain Wasyl Wynnyk, domicilié près de Downing, Alberta, avait été tué par sa femme. Cette dernière fut citée devant le tribunal après avoir été mise sous arrêt.

La version de l'accusée, si elle est vraie, révèle un crime noir. Elle est jeune, 22 ans, et a un enfant de 4 ans. Pendant un an ou plus le mari avait eu des rapports plus ou moins amicaux avec une autre femme, et, dans la matinée du jour du meurtre, ce dernier s'était pris de querelle avec l'accusée à ce sujet et l'avait mis hors du logis. L'accusée était revenue quelque quinze minutes plus tard et l'avait trouvé endormi, ce que voyant elle l'avait frappé à plusieurs reprises sur la tête avec une hache qu'elle s'était procurée. Puis elle était allée se constituer prisonnière devant le juge de paix.

Le 16 janvier 1916, la cause fut entendue devant le juge Simmonds et un jury. Le plaidoyer de la défense a été basé sur la cruauté et l'infidélité du défunt. Le jury a rendu un verdict d'homicide.

Le juge a semblé s'intéresser beaucoup à cette cause et a condamné l'accusée à l'emprisonnement à vie au pénitencier de l'Alberta.

George Krupchanko—Meurtre.—Cette cause avait d'abord été citée comme comportant des voies de fait accompagnées de blessures corporelles, mais, comme la victime est morte à la suite de ces blessures, on a changé l'acte d'accusation.

L'accusé a comparu devant N. McIntyre, juge de paix, à Vegreville, le 19 novembre 1915, et a été condamné à subir son procès.

Les témoignages ont fait connaître le fait que le crâne de Severen, la victime, était atteint à un tel point de gravité qu'une partie de la cervelle s'échappait. Severen possédait, à titre d'associé, une batteuse, et était entré en querelle au sujet du prix du travail à exécuter. Perdant ses esprits, l'accusé avait frappé la victime au moyen d'une barre de fer. Il ne semblait pas que les deux hommes aient jamais eu dans le passé de querelles entre eux.

Le 18 janvier 1916 l'accusé a comparu devant le juge en chef Harvey et un jury, et a été trouvé coupable d'homicide. Il fut condamné à vie au pénitencier de l'Alberta.

Marius Paulsen—Meurtre.—Paulsen a été arrêté le 29 décembre 1915 sur une accusation de meurtre sur sa femme. L'accusé, qui faisait partie du 66e bataillon, C.E.F., s'était rendu chez lui aux environs de Westlock pour y passer un congé de Noël. Au cours d'une querelle avec sa femme, après avoir accusé cette dernière d'infidélité, il l'avait visée avec un fusil et l'avait tuée. Depuis quelque temps ils n'étaient pas en bons termes.

Le meurtrier fut amené et condamné à subir son procès, lequel eut lieu le 22 janvier 1916 devant le juge en chef Harvey et un jury. La défense s'efforça de prouver que l'accusé était fou, mais elle n'y a pas réussi. Le jury, après avoir délibéré pendant quatre heures, a rendu un verdict de "coupable de meurtre", et l'accusé a été condamné à être pendu le 18 avril 1916.

Plus tard cette sentence a été commuée en emprisonnement pour la vie au pénitencier de l'Alberta.

Walter M. Gray—Meurtre.—Le 4 mai 1916, on a reçu une information à l'effet qu'un certain Gray, domicilié près de Wainwright, avait été tué par son fils. Le fils fut arrêté le lendemain, et le père étant mort, fut condamné à subir son procès et à répondre à une accusation de meurtre.

Il appert que le défunt et sa femme vivaient dans un état de mauvaise entente et se querellaient sans cesse. Le matin du 4 mai, Gray se mit à battre sa femme, et l'accusé, tout jeune, se mit de la partie et se saisissant d'un revolver, emporté par la fièvre de la surexcitation, tira sur son père.

Le procès eut lieu en juin 1916 devant le juge Simmonds et un jury, et l'accusé se déclara innocent. Après l'adresse au jury, ce dernier se retira pour délibérer, et, après une séance d'une demi-heure, rendit un verdict de "non coupable". La jeunesse du prisonnier et le fait que la Couronne devait avoir recours au témoignage du frère et de la mère, avaient apparemment induit le jury à rendre cette décision.

Mrs. E. Lang—Meurtre et suicide.—Le 16 mai 1916, Fred Lang, domicilié sur un homestead à 70 milles au nord-ouest d'Edmonton, rentrait chez lui et trouvait sa femmes et deux enfants étendus sans vie dans la maison. On pensa tout d'abord qu'il y avait eu meurtre, mais la police ayant appris l'affaire et ayant conduit une enquête, on apprit que la mère, dans un moment de dérangement d'esprit, avait tué ses deux enfants et s'était ôté la vie immédiatement après.

Les faits de la cause sont les suivants:—

A l'automne de 1915, Lang, qui s'était d'abord installé sur ce quart de section, amena sa femme et ses enfants avec lui. Ce printemps, Lang, ne possédant pas de terrain à mettre en culture, eut l'idée d'en louer à une certaine distance de chez lui. Vu la difficulté de se rendre sur cette ferme tous les jours à cause du mauvais état des chemins, Lang avait pris l'habitude de partir de chez lui le lundi et de rentrer le samedi soir. L'isolement des lieux semble avoir eu pour effet d'affecter madame Lang qui avait été élevée dans une ville.

Le matin de la tragédie, Lang ne remarqua rien d'insolite, et, à son départ, sa femme lui demanda quand il serait de retour, lui souhaitant un très affectueux au revoir. On ne l'a pas revue en vie. Une note épinglée sur la porte et écrite de sa main, l'état dans lequel on avait trouvé les objets qui composaient le logis, tout indiquait que Mme Lang avait d'abord tué ses enfants pour se donner la mort immédiatement après.

W. P. Plummer—Meurtre.—Cette cause a eu son point de départ le 3 octobre 1913, alors que l'accusé visa et tua son voisin Peter Lindsay.

Il semble qu'il y ait eu mésintelligence entre les deux hommes, mais malheureusement il n'y avait pas de témoins lors de l'assaut. Le corps de Lindsay fut trouvé par E. J. Allen peu de temps après l'accident. La balle avait pénétré dans l'omoplate de l'épaule gauche pour sortir sous le sein droit. E. J. Allen avertit sans retard la police qui se rendit sur les lieux. On fit des recherches sérieuses et patientes, mais on ne put retracer Plummer qui avait disparu du pays.

Le gendarme-détective Warrior entreprit cette cause en 1913 et fit toutes les recherches possibles. Mme Plummer, femme de l'accusé, demeurait au domicile conjugal dans le voisinage de Crippsdale. On la questionnait sans cesse et son courrier était soumis à un examen sévère, mais, avant juin 1916, le maréchal des logis détective Warrior n'avait pu rien trouver quand, à cette date, il fut mis sur la piste de Plummer

qui se trouvait alors dans la région de Troy, Montana, E.-U. A. Le maréchal des logis fut sans délai dépêché sur les lieux, et après quelque temps de recherches il trouva son homme à Libby, Montana, où il vivait sous le nom de W. D. Hogan. Il fut arrêté. Tout d'abord Plummer nia s'appeler Plummer, puis il se réfugia sous la loi de l'extradition. Cette lutte prit du temps et coûta de l'argent. E. J. Allen fut envoyé sur les lieux à Libby, pour identifier définitivement l'accusé. Ce dernier abandonna la lutte et fut ramené à Edmonton.

Vu tout le temps écoulé entre la commission du meurtre et l'arrestation de l'accusé, on eut quelque difficulté à rassembler les témoins. Cependant on finit par y arriver, et Wilde Platt Plummer fut condamné à subir son procès devant P. H. Belcher, juge de paix, à Edmonton, le 8 août 1916.

Le maréchal des logis détective Warrior a mené la lutte très durement contre l'accusé qui devra subir son procès au terme d'automne de la cour Suprême. Il convient de reconnaître l'habileté de ce sous-officier qui a suivi cette cause avec une détermination jamais relâchée depuis les premiers jours et pendant trois ans, et n'a rien négligé qui pût servir à amener la comparution de l'accusé devant les tribunaux.

Elia Pouluk—Meurtre.—Le 9 juin 1916 un autre cas évident de meurtre brutal est survenu à Vegreville, le susnommé étant accusé d'avoir battu à mort un de ses compatriotes du nom de Sidor Drapaka. Il paraît que Pouluk, Drapaka et un certain nombre d'autres étrangers habitaient une maison de pension de Vegreville. Dans la maison il y avait un baril de bière et l'accusé ainsi que le défunt auraient bu outre mesure; vers minuit ils se prirent de querelle. Cette altercation semblait terminée, et la plupart des occupants de la maison se retirèrent pour la nuit. Vers les quatre heures du matin, les gens s'éveillèrent au bruit de coups et virent l'accusé debout au-dessous de sa victime et tenant un gourdin à la main. Ce dernier était couché sur un banc, la figure couverte de sang et après l'avoir examiné le médecin constata qu'il avait le crâne fracturé. Il mourut peu de temps après.

Pouluk fut arrêté et accusé de meurtre; il fut condamné à subir son procès.

John Hill—Tentative de meurtre.—Cette affaire est survenue à la suite d'une querelle entre des Finlandais qui faisaient la noce le soir de la Noël 1915. Ces gens, employés à des travaux de chemins de fer, étaient campés sur la ligne du chemin de fer E.D. & B.C., près de Fawcett. Au cours de la querelle l'accusé a poignardé un individu du nom de John West, et ce à plusieurs reprises sur la tête, dans le visage et sur le corps, se servant d'un couteau de poche. Hill s'enfuit et ne put être arrêté que quelques jours plus tard. Il a été incarcéré à Clyde en attendant son procès fixé au 14 janvier.

Le 27 janvier, il comparaissait devant le juge Walsh à la cour Suprême d'Edmonton, et pour sa défense prétendit qu'il ne savait pas ce qu'il faisait à ce moment, car il était ivre. Son Honneur a déclaré le prisonnier coupable de blessures illégales et l'a condamné à trois mois d'emprisonnement au pénitencier d'Alberta.

James C. Williams—Tentative de meurtre.—Le 12 avril 1916, James C. Williams voyageait sur un convoi du chemin de fer Canadian-Northern dans un état d'ivresse plus ou moins avancée alors qu'il se mit à insulter grossièrement le conducteur et à faire du tapage. Lorsque le conducteur lui fit des remontrances, l'accusé sortit un couteau et poignarda le conducteur à plusieurs reprises sur le corps, lui causant entre autres une blessure très grave.

L'accusé fut arrêté par la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest et conduit à Edmonton. L'enquête préliminaire eut lieu au même endroit le 22 avril alors que sa victime était insuffisamment rétablie pour comparaître et faire sa déposition; il fut condamné à subir son procès.

Le 31 mai, Williams comparaissait à Edmonton devant le juge Simmonds et un jury. Pour sa défence il tenta d'établir qu'il ne s'était servi de son couteau que pour sa défense personnelle, mais le jury ne crut rien de son histoire et le déclara coupable.

Sa Seigneurie, avant de prononcer la sentence, fit à l'accusé une verte semonce, et le condamna à cinq ans d'emprisonnement au pénitencier d'Alberta.

Tom Nichols—Vol de chevaux.—Cet homme était l'associé de John Trucenski et de Frank Kostiw, qui avaient été accusés de vol de chevaux dans le district de Pakan, et condamnés à l'emprisonnement au pénitencier d'Alberta le 10 juin 1915. A cette époque on croyait que Nicolas était mêlé à l'affaire, mais les preuves manquaient pour donner lieu à une plainte. Cependant, quelque temps après leur condamnation, Trucenski et Kostiw firent des déclarations à la police, déclarations qui, avec d'autres preuves que nous avions, suffirent à justifier l'arrestation de Nicolas qui fut condamné par l'inspecteur Jennings à subir son procès. Il comparut devant le juge Walsh le 22 octobre, fut déclaré coupable et condamné à deux ans au pénitencier d'Alberta.

Neville Jones—Vol de chevaux.—Jones est un jeune homme qui demeurait près de Millet et, à l'époque du vol, conduisait un troupeau de chevaux pour son père. Il y avait, dans le troupeau, deux jeunes poulains d'un an appartenant à Albert Compton. L'accusé échangea ces poulains contre une paire de chevaux et une vache. Après avoir vendu la vache il quitta le district, mais on le trouva près de Logheed où il fut arrêté par le gendarme Conrad puis condamné à subir son procès fixé au 3 novembre 1915.

Le 16 novembre, il comparaissait devant Son Honneur le juge Lees et avouait sa culpabilité. Le juge se montra indulgent, il le remit en liberté et suspendit la condamnation pour deux ans, exigeant de lui un cautionnement de $500.

Albert Carswell—Vol de bestiaux.—En janvier une plainte était portée contre le susnommé, l'accusant d'avoir abattu une vache errante. Il paraît que la vache s'était mêlée à son troupeau et qu'elle disparut soudainement à peu près à l'époque où Carswell tuait un " bœuf ". Il déclara que ce dernier était âgé d'un an, mais on constata que les quartiers qu'il avait vendus étaient trop lourds pour avoir été ceux d'un animal d'un an. On trouva également sur la terre de Carswell une tête et une peau répondant à la description de la vache disparue.

Sur ces preuves l'accusé fut condamné à subir son procès le 28 janvier.

Le 25 mars il comparaissait devant le juge en chef Harvey, à Stettler; reconnu coupable, il fut condamné à trois ans au pénitencier de l'Alberta.

James Walsh—Vol de bestiaux.—L'accusé, dans cette affaire, a été condamné à dix-huit mois de travaux forcés sur la double accusation de vol et d'évasion.

Pendant qu'ils subissait sa condamnation pour ces délits, on l'accusa en outre du vol de trois têtes de bétail provenant du district de Wainwright, le ou vers le 8 octobre 1914.

Il comparut le 11 février 1916 devant Son Honneur le juge Taylor, à Vermillon, fut déclaré coupable et condamné à cinq ans au pénitencier de l'Alberta.

Leslie E. Hurst—Vol de chevaux.—Le plaignant, dans cette affaire, était Cecil Hurst, soldat du 151e bataillon, et frère de l'accusé. Cecil Hurst, lors de son engagement, avait laissé ses animaux à la garde d'un certain Walter Bullymore qui s'aperçut de la disparition du cheval en question en mars 1916. A la suite de recherches on découvrit que le cheval avait été vendu par l'accusé à Wainwright. Après la vente il était monté à bord d'un convoi à destination de l'est, après quoi on le perdit complètement de vue. Le 19 mai, le brigadier Moss, de Camrose, retraçait Hurst à Killam et opérait son arrestation. Ramené à Wainwright, il fut condamné à subir son procès, et le 16 juin il comparaissait devant le juge Taylor à cet endroit, alors qu'il nia sa culpabilité. Cependant, sur les témoignages entendus il était déclaré coupable et condamné à trois ans au pénitencier de l'Alberta.

Elia Puria—Vol de chevaux.—Cette affaire est survenue dans des circonstances étranges. Alors que le brigadier Moss était à signifier un mandat d'amener contre cet homme sur un autre chef d'accusation, sur sa ferme, près de Bashaw, le 24 mars 1916,

il remarqua que Puria tenait la porte de son écurie fermée à clef et qu'à l'intérieur il avait sept chevaux et poulains. Sur ce nombre il y en avait quatre au sujet desquels il ne put donner des explications satisfaisantes sur la manière dont il les avait obtenus. Sur ce, le brigadier Moss procéda à une enquête dans le district au sujet de chevaux perdus dernièrement, et à quelques jours de là il s'assurait qu'un nommé Andrew Albers réclamait une jument et un poulain qui se trouvaient sur la ferme de l'accusé et qui étaient disparus depuis octobre 1915.

M. Albers ayant porté plainte, on obtint un mandat de recherches, et, accompagné d'Albers, le brigadier Moss parcourut la ferme de Puria, et y trouvant la jument et le poulain, les ramena à Bashaw.

Puria subit son interrogatoire préliminaire à Camrose le 28 mars 1916. A la suite de témoignages accablants il fut condamné à subir son procès.

L'autre jument et l'autre poulain furent réclamés par un nommé James McLaughlin, et Puria fut également condamné à subir un procès sur l'accusation de vol de ces animaux.

Le 28 juin il comparaissait devant Son Honneur le juge Lees, à la cour de district, Wetaskiwin. Les témoignages entendus furent très clairs, et ayant été déclaré " coupable ", l'accusé fut condamné à trois ans d'emprisonnement au pénitencier de l'Alberta.

La tournure avantageuse de cette affaire est, à n'en pas pas douter, attribuable à l'énergie dont a fait preuve le brigadier Moss en la dirigeant, et il a droit à des éloges pour l'excellente besogne qu'il a accomplie.

Frederick Warner—Commerce avec l'ennemi.—En octobre 1915 on recevait du ministre de la Justice, Ottawa, l'autorisation de poursuivre cet homme. Son interrogatoire préliminaire eut lieu le 5 novembre. D'après les témoignages entendus, il a été établi que l'accusé avait fait l'acquisition d'un mandat de $100 pour, comme il l'a déclaré au maître de poste, venir en aide à des parents pauvres demeurant dans les vieux pays. Cependant, une lettre écrite par l'accusé établit que Wagner avait envoyé l'argent pour une autre fin, ce qui l'impliqua dans une accusation " d'aider l'ennemi ". Il fut arrêté et condamné à subir son procès, mais on le remit en liberté provisoire.

Le 3 février 1916, il comparaissait devant le juge Ives, à la cour Suprême, Edmonton, et niait sa culpabilité. Déclaré coupable, cependant, il fut condamné à une amende de $150, ou à défaut de paiement, à trois mois d'emprisonnement au Fort-Saskatchewan. L'amende fut payée.

C. F. Pomahac—Vol, port d'armes cachées, évasion, fausses représentations, cruauté envers les animaux.—Le 22 octobre 1915, cet individu était arrêté sous l'accusation d'avoir obtenu une paire de chevaux sous de fausses représentations. Conduit à Stony-Plain pour subir son procès sur ce chef d'accusation et il fut condamné à deux mois d'emprisonnement. Pendant qu'il était à Stony-Plain, il fallut laisser le prisonnier dans une cellule sous la garde d'un gendarme spécial. Ce dernier s'étant absenté pendant quelques instants, le prisonnier réussit à prendre la clef des champs. Il fut arrêté de nouveau par le brigadier Warrior à Sangudo le 29 octobre et cette fois on trouva sur lui un revolver. Il était également recherché par le C.N.R., qui l'accusait d'avoir volé des portes de wagons à grains ainsi que par la police d'Edmonton pour avoir en sa possession des bicyclettes volées.

En novembre 1915, Pomahac comparaissait devant Son Honneur le juge Noël à Edson, était déclaré coupable et condamné à un mois pour fausses représentaions, à cinq mois pour son évasion. Il fut ensuite remis à la police municipale pour que cette dernière s'occupât de l'accusation d'avoir eu en sa possession des bicyclettes volées.

J. M. O'Brien—Evasion.—En mai 1916, le susnommé qui, pour une deuxième fois, s'évadait de la prison provinciale de Fort-Saskatchewan en octobre 1915, était arrêté de nouveau et ramené à Edmonton. Il comparut devant le juge Taylor le 29 mai et fut condamné à six mois d'emprisonnement à la prison provinciale de Fort-Saskatchewan pour le second délit. En outre il lui faut encore subir le reste d'une condamnation

d'un an qui lui avait été infligée pour son évasion, et une autre de quatre ans au pénitencier d'Alberta sur une accusation de tentative de meurtre.

William Harris—Faux.—Dans cette affaire l'accusé était accusé de contrefaire et de mettre en circulation un chèque tiré sur une banque de Calgary, censé être fait par un nommé John McGraw à l'ordre de W. Harris. M. Gilbert, propriétaire d'hôtel à Viking changea le chèque contre des espèces. Ce dernier porta plainte et un mandat fut décerné. Harris fut arrêté par le brigadier Marschall à Holden et comparut devant J. C. Barker, juge de paix, et condamné à subir son procès sur trois accusations de faux. Il avoua n'avoir été au Canada que depuis cinq semaines et pendant cette période il avait fait quantité de chèques dans les petites villes qu'il avait visitées. En outre il avoua avoir subi deux termes d'emprisonnement aux Etats-Unis et qu'on le recherchait pour répondre à d'autres accusations de faux.

Le 21 juillet l'accusé comparaissait devant Son Honneur le juge Taylor à Fort-Saskatchewan et implora la clémence du tribunal alléguant qu'il avait bu considérablement et qu'il ne savait pas ce qu'il faisait. Dans le résumé qu'il fit des débats, le juge fit remarquer que ce n'était pas une excuse valable et que, d'après lui, l'accusé était venu au Canada sans l'intention d'y gagner sa vie honnêtement, mais simplement de vivre d'expédients. Il considérait que son devoir ne lui laissait d'autre alternative que de le condamner sévèrement à titre d'avertissement pour les autres qui viendraient au Canada animés des mêmes intentions; il condamna ensuite Harris à cinq ans d'emprisonnement au pénitencier d'Alberta.

J. J. Bleiler—Commerce avec l'ennemi.—Cette cause est fort intéressante et est survenue à la suite de l'invention, par E. J. Hedenstrom, de Wetaskiwin, Alberta, d'un aéroplane dit la Torpille aérienne Hedenstrom.

J. J. Bleiler, ayant entendu parler de l'invention, manifesta beaucoup d'empressement à aider Hedenstrom dans la perfection de sa machine. Un autre individu, R. A. Elliott, de Wetaskiwin, était également intéressé dans l'appareil et, de concert avec Hedenstrom, prit des mesures pour s'assurer des intentions de Bleiler. Hedenstrom et Elliott apprirent en peu de temps que Bleiler agissait à titre d'agent du gouvernement d'Allemagne, et tous deux dressèrent un piège pour surprendre Bleiler. Hedenstrom fit mine de partager les vues de l'accusé. Par la suite, Bleiler remit à Hedenstrom une lettre de présentation à l'ambassadeur d'Allemagne à Washington, D.C., sur l'entente que Hedenstrom devait se rendre aux Etats-Unis pour perfectionner son invention et ensuite entamer des négociations pour la vendre au gouvernement d'Allemagne.

Hedenstrom et Elliott firent alors part de cet arrangement au maréchal des logis Michel, de la Royale gendarmerie à cheval, à Wetawiskin, et l'on prit une photographie de la lettre. Hedenstrom partit en mars pour les Etats-Unis. Pendant son séjour aux Etats-Unis, il eut des entrevues avec plusieurs fonctionnaires allemands à Washington, D.C., sur la force de la lettre de présentation de Bleiler, et revint à Wetaskiwin vers le 1er août 1916.

Comme on avait alors suffisamment de preuves pour justifier les procédures contre Bleiler sur l'accusation de commerce avec l'ennemi, une plainte fut déposée contre lui le 8 août et un mandat fut décerné pour son arrestation. Ce mandat fut signifié le jour suivant et Bleiler fut conduit à Edmonton. On obtint également un mandat de recherches et l'on fit des perquisitions à la résidence de Bleiler, Wetaskiwin, où l'on trouva une quantité de documents, y compris des copies de lettres expédiées par Bleiler aux fonctionnaires allemands de Washington.

Le 16 août l'accusé était condamné à subir un procès et remis en liberté provisoire sur un cautionnement de $10,000 pour comparaître au prochain terme du tribunal de compétence.

AIDES AUX AUTRES MINISTÈRES.

Ministère de la Justice.—Comme d'habitude, nous avons fourni les ordonnances pour les séances de la cour Suprême et des cours de District, ainsi que pour celles des

tribunaux de police et de coroner, chaque fois qu'il en a été tenu. On a pris et ramené les prisonniers aux tribunaux ainsi qu'aux différentes prisons et institutions pénales de la province; tandis que l'on a été en chercher d'autres aux Etats-Unis et qu'on les a ramenés pour subir leur procès.

Ministère de la santé publique de la province.—Nous avons tout fait pour aider ce ministère en faisant le service de la quarantaine et secourant les malades et les indigents.

Département des enfants pauvres et criminels.—Nous avons été utiles à ce département par les enquêtes que nous avons conduites dans un certain nombre de cas, enquêtes dont les résultats ont été promptement communiqués au surintendant. Nous avons aussi aidé sous d'autres rapports chaque fois que nous en avons été requis.

Division des permis.—Toutes les infractions à la loi des permis pour la vente de spiritueux qui nous ont été signalées ont fait l'objet d'une enquête et d'un rapport sur les renseignements fournis par cette division.

Sauvages.—Nous avons fourni des escortes pour les paiements à faire selon les traités, et nous nous sommes acquittés des devoirs se rattachant à ce service. Les sauvages des différentes réserves se sont montrés remarquablement respectueux des lois.

Ministère de l'Intérieur.—Comparativement au dernier exercice, le nombre des demandes reçues de propriétaires de homesteads pour du secours du département de l'immigration a été très minime. Toutes ces demandes ont fait l'objet d'enquêtes et d'un rapport au ministère qui a autorisé le secours là où il y avait lieu.

Annexé à mon rapport se trouve celui du prévôt de la salle de garde en même temps qu'un état sommaire des prisonniers confiés à nos soins au cours des douze mois derniers.

DÉTACHEMENTS.

Vu la diminution de l'effectif de la division, on a désaffecté les détachements suivants: Barrhead, Clyde, Frog-Lake, Deduc, Viking.

On a placé un détachement à Westlock, sur le chemin de fer E. D. & B. C., pour faire le travail confié autrefois aux détachements de Barrhead et de Clyde. Un maréchal des logis et deux hommes sont en garnison ici.

Les détachements suivants ont été transférés de la division " N " le 1er août 1916: Athabaska, Fort-MacMurray et Lac-la-Biche.

SANTÉ.

La santé de la division a été excellente. Le chirurgien honoraire Braithwaite a fait, avec succès, une opération pour l'appendicite. Un cas de tuberculose a été expédié au sanatorium Muskoka, à Gravenhurst, Ont.

CHEVAUX.

Au cours de l'exercice écoulé on a reçu douze chevaux.

Onze chevaux ont été rejetés et vendus; un a été abattu et un autre est mort. Les chevaux que nous avons reçus étaient dans une excellente condition et bien domptés; à cause du surcroît de travail dans la division on les a mis en service immédiatement.

Les chevaux rejetés et vendus étaient surtout de vieux chevaux fatigués, mais en bonne condition et qui ont en moyenne été vendus à de bons prix. Le cheval abattu était tellement blessé qu'on ne pouvait espérer le rétablir. Pendant le service de la patrouille près de Clyde un cheval a reçu des blessures qui ont amené sa mort.

Le nombre total de milles parcourus par les chevaux de la division "G" a été de 317,059 pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1916.

HARNAIS ET SELLES.

Le matériel de cette division est en bon état. On a besoin de deux harnais pour voiture légère et on a fait une réquisition à cette fin.

TRANSPORT.

Notre matériel de transport est en bon état de service et répond aux besoins. On a reçu de D. G. Datta, Limited, deux nouvelles barouches, ce qui porte à dix le nombre affecté au service des différentes divisions de la gendarmerie.

BÂTIMENTS.

On a fait de légères réparations aux quartiers du sous-commissaire, au cours de l'exercice; ces édifices sont maintenant en bon état, à l'exception du toit qui a besoin d'une couche de peinture. L'ancienne bâtisse du détachement est dans un état passable, bien que tout l'intérieur ait besoin d'être refait, c'est-à-dire pour ce qui est du tapissage et du peinturage. Le système de chauffage n'est pas très satisfaisant, ce qui, à n'en pas douter, est attribuable aux divers changements nécessités lors de la conversion de l'édifice en bureaux.

Le quartier de l'inspecteur, un édifice en bois, n'est pas aussi substantiel que les autres, mais en y ajoutant un appentis, y construisant un sous-sol et un foyer, ainsi qu'en apportant des réparations à la fournaise, on en a fait un édifice aussi confortable que le permet la valeur de l'immeuble. Il est chauffé à l'air chaud, système qui ne donne jamais autant de satisfaction que d'autres.

On a tapissé à neuf les quartiers du commandant au cours de l'exercice et tout est maintenant en bon état. On devrait teindre de nouveau le toit et peinturer à neuf la boiserie extérieure.

Les quartiers des sous-officiers commencent à se détériorer à la suite d'un long usage. Le bois se resserre et le plâtre se fendille. Cela affecte également la tuyauterie et de nombreuses réparations s'imposent. Cet état de choses est attribuable à la contraction et à cause du climat est inévitable. Le besoin se fait sentir ici d'une autre couche de teinture à bardeaux.

Cet été on a peinturé la glacière. Cette glacière ne peut contenir que la quantité de glace suffisante à nos besoins.

Les écuries et le hangar aux voitures sont en bon état. On a teint le toit et peinturé la boiserie à l'intérieur comme à l'extérieur.

Grâce à une surveillance continue les principales casernes sont entretenues en bon état. Le système d'égout nous a causé beaucoup de difficultés, car les tuyaux se trouvant noyés dans le béton et étant de faible dimension, il était parfois très difficile de trouver la défectuosité recherchée. Cela arrive surtout dans le cas du plancher des latrines des hommes, où l'eau s'infiltre souvent à travers le plafond de la salle de garde qui se trouve au-dessous. Le plancher doit être enlevé pour en mettre un autre plus durable. Les pierres de couronnement avaient toutes été mal posées et se déplaçaient, chose à laquelle on a remédié dernièrement.

VÊTEMENTS ET FOURNIMENT.

Les vêtements et le fourniment nous sont expédiés du dépôt d'approvisionnement à mesure qu'on en fait la demande et en quantité suffisante pour tenir les distributions

au complet. La qualité de la nouvelle distribution de tuniques de campagne nous semble inférieure à celle que l'on a distribuée antérieurement. En maints cas, après quelque temps d'usure, leur couleur jaunit.

MATÉRIELS.

Les entrepreneurs de provisions, combustible, fourrage donnent satisfaction et les objets fournis sont de bonne qualité. L'entreprise pour la fourniture du bœuf est une source d'ennuis. Cela est dû à ce que l'entreprise est adjugée à une maison de gros, la *Swift Canadian Company, Ltd.,* tandis que, pour nos besoins, il faut que la livraison ne se fasse qu'en petites quantités. La compagnie a conclu une entente avec une maison de détail pour nous approvisionner, et c'est avec cette dernière qu'il nous faut faire continuellement des arrangements pour répondre aux plaintes que nous recevons quant à la qualité, la quantité, etc.

La quantité de formules et de papeterie fournie à cette division au cours de l'exercice a été satisfaisante.

EXERCICE ET INSTRUCTION.

A cause de la diminution de l'effectif et du surcroît de travail, on n'a pu s'occuper de la chose autant qu'on aurait pu le faire en d'autres circonstances. Au cours de l'automne de 1915 et du printemps de 1916 on a fourni quatre escortes de voyage au lieutenant-gouverneur pour affaires semi-officielles. Au concours hippique du printemps, à Edmonton, en outre de l'escorte fournie au lieutenant-gouverneur, nos hommes ont pris une part au concours, donnant plusieurs exercices d'équitation. L'affaire était principalement au bénéfice de la Croix-Rouge et a été fort encouragée. La préparation à cette fin a été dirigée par l'inspecteur Wood. Au cours de l'été une autre escorte de voyage, sous le commandement de l'inspecteur Townsend, a été fournie au lieutenant-gouverneur.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

Sauf quelques exceptions, la conduite et la discipline des hommes de cette division au cours de l'exercice ont été excellentes.

RÉCRÉATION.

Le travail ne le permettant pas, nous n'avons pu consacrer autant de temps que nous l'aurions souhaité à la récréation et au sport.

Au cours de l'hiver on a construit une patinoire sur le square où l'on a fait du patinage et joué au hockey.

En été nous avons deux excellents champs de tennis et nous sommes amplement pourvus de raquettes et d'autre matériel nécessaire.

On est à étudier l'opportunité de construire, pour l'hiver prochain, un rond de curling dans les casernes.

La salle de recréation et la bibliothèque sont bien pourvues de livres et de revues; une table de billard procure du délassement et de l'amusement à ceux de la division qui veulent s'en servir.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je ferai remarquer que cet exercice a été témoin d'une foule de changements dans le personnel de la division. Un grand nombre de sous-officiers et de gendarmes ont quitté le service, à l'expiration de leur engagement, pour s'enrôler. Cela n'a rien d'étonnant, car presque tous les officiers de recrutement ne demandent qu'à s'assurer

du service de nos hommes dont l'expérience dans la gendarmerie en fait d'excellents sujets pour la milice, et à n'en pas douter, ils font d'excellents officiers et sous-officiers.

Je tiens à signaler l'appui cordial que m'ont donné les hommes sans distinction de grades. L'inspecteur Jennings m'a été d'un précieux concours, car c'est un officier de grande valeur et un bon travailleur. A cause de maladie à la suite d'une opération délicate, j'ai dû me dispenser de ses services pendant la majeure partie de l'exercice.

Les inspecteurs Lea et Townsend, chargés des sous-districts d'Edson et de Stettler respectivement, m'ont également prêté leur appui en toutes circonstances et ont administré leurs sous-districts d'une manière fort satisfaisante.

Je suis peiné d'avoir perdu les services des inspecteurs Wood et Tupper qui, pendant leur administration de sous-districts de cette division, se sont acquittés de leurs devoirs d'une manière digne d'éloges.

Le marécheal des logis chef Emery, chargé de la surveillance générale des casernes, a fait preuve de beaucoup de zèle dans l'exercice de ses fonctions, et l'excellent état des chevaux, des écuries et des dépendances a fait l'objet des commentaires élogieux. Le maréchal des logis, 1ère classe, Reichert, et le maréchal des logis Wells, l'un en charge du service du quartier-maître et l'autre, prévôt de la salle de garde, se sont également acquittés de leurs fonctions avec beaucoup de compétence.

Mon personnel de bureau a été changé presque entièrement au cours de l'exercice. Le maréchal des logis Bavin, commis de la salle d'ordonnance, a donné pleine satisfaction et dans l'exercice de ses fonctions a été habilement secondé par un personnel compétent.

En dernier lieu, mais de non moindre importance, j'attire votre attention sur l'excellente besogne accomplie par nos détectives. Lorsque tous ont bien agi, il est difficile de signaler ceux qui méritent le plus d'éloges. Le maréchal des logis, 1ère classe, MacBrayne, en charge de la division des hommes en costume bourgeois, a eu le plus grand succès et ses hommes l'ont habilement secondé.

Je pourrais citer un grand nombre de sous-officiers et d'hommes en détachement pour les services rendus, et le district a été très bien administré. Il y a eu très peu de plaintes d'insuffisance ou de négligence, et après enquête on a, la plupart du temps, reconnu que ces plaintes étaient dénuées de fondement, ou provenaient de malentendus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. A. WROUGHTON,
Surintendant, commandant la division " G ".

EDMONTON, le 30 septembre 1916.

A l'Officier commandant
la R. G. à cheval du N.-O.,
Edmonton.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du corps de garde de la division " G " pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1916.

Nombre total des prisonniers incarcérés à minuit, le 30 septembre 1915—hommes, 11 ; femmes, 2	13
Nombre total de prisonniers reçus pendant les douze mois se terminant le 30 septembre 1916—hommes, 807 ; femmes, 111	918
Nombre total de prisonniers renvoyés pendant les douze mois se terminant le 30 septembre 1916—hommes, 801 ; femmes, 113	914
Nombre total des prisonniers incarcérés dans le corps de garde à minuit le 30 septembre 1916—hommes, 17	17

Ci-suit le tableau des prisonniers reçus chaque mois:—

Octobre	75
Novembre	64
Décembre	82
Janvier	85
Février	139
Mars	114
Avril	67
Mai	92
Juin	69
Juillet	48
Août	37
Septembre	46
Total	918
Nombre de prisonners incarcérés en septembre 1915	13
Total	931

La moyenne quotidienne de prisonniers	15.64
Le nombre maximum par jour	31
Le nombre minimum par jour	8
Le maximum reçu dans un mois	139
Le minimum reçu dans un mois	37

Statistiques touchant les lunatiques.

Nombre total reçu (hommes 68; femmes 21)	89
Envoyés à l'asile des aliénés de Ponoka (hommes, 65; femmes, 19)	84
Renvoyés comme sains d'esprit (hommes, 3; femmes, 2)	5

Prisonniers de guerre.

Nombre total reçu	14
Envoyés au camp d'internement de Lethbridge (Allemands, 4; Autrichiens, 2)	6
Renvoyés sur parole et sur l'ordre de l'officier commandant (Allemands, 4; Autrichiens, 4)	8

Jeunes gens.

Nombre total reçu	10
Envoyés à l'asile des aliénés de Ponoka	1
" à l'école industrielle du Portage la Prairie	2
" au refuge des enfants d'Edmonton	6
Renvoyés	1

Cinquante prisonniers ont purgé ou sont à purger leur condamnation d'emprisonnement variant de dix jours à six mois dans le corps de garde et sur différentes accusations. Nous avons disposé des 914 causes de la manière suivante:—

Causes renvoyées ou retirées	51
Renvoyés, la peine étant expirée	44
Envoyés à la prison provinciale de Fort Saskatchewan	370
" au pénitencier de l'Alberta, à Edmonton	56
" à la prison provinciale de Lethbridge	3
" à l'asile des aliénés de Ponoka	84
" à l'école industrielle de Portage la Prairie	2
" au refuge des enfants d'Edmonton	6
" à d'autres endroits pour procès, etc	100
" au corps de garde de Macleod (femmes)	55
" au "Welfare League Home" à Hamilton	1
Transmis aux autorités de l'Immigration	1
Renvoyés, l'amende étant payée	27
Envoyés à l'hôpital	4
Renvoyés sous caution	80
Prisonniers de guerre libérés sur parole et renvoyés par l'officier commandant	8
Prisonniers de guerre envoyés au camp d'internement de Lethbridge	6
Relâchés sur sentence suspendue	8
Lunatiques renvoyés comme étant sains d'esprit	5
Transférés au corps de garde de Régina	3
Total	914

Treize prisonniers étaient incarcérés au corps de garde à minuit le 30 septembre 1915; on en a reçu 918 pendant l'année, ce qui fait un total de 931 incarcérés pendant les douze mois se terminant le 30 septembre 1916. Ceci est une diminution de 222 sur les chiffres de l'année dernière.

On a reçu quatre-vingt-neuf lunatiques; l'an dernier nous en avions reçu 96. Ce nombre était réparti ainsi: 68 hommes et 21 femmes; chez les femmes il y a une diminution de 8 et chez les hommes, une augmentation d'un, sur le nombre de l'an dernier.

La santé des prisonniers a été bonne. Nous avons eu quelques cas d'indispositions; ceux-ci ont été soignés par l'honorable Dr Braithwaite.

La discipline a été assez bien observée. Quelques petits délits ont été réglés par l'officier commandant.

L'officier d'ordonnance a visité chaque jour le corps de garde; et à chaque semaine nous avons eu la visite du médecin. Les prisonniers n'ont pas eu de plainte à formuler.

Conformément aux instructions reçues du commissaire en chef de la police fédérale d'Ottawa, nous avons pris l'empreinte des doigts et la photographie de tous les prisonniers qui ont passé par le corps de garde sous l'accusation de faute grave.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. G. WELLS, *mar. des logis,*
Prévôt.

ANNEXE E.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT F. J. A. DEMERS, COMMANDANT LA DIVISION "A", MAPLE-CREEK.

MAPLE-CREEK, 1er octobre 1916.

Le Commissaire,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la division "A" pour l'exercice clos le 30 septembre 1916.

Comme l'an dernier, il y a dans ce district dix-sept détachements; nous en avons établi un nouveau et un autre a été fermé.

Un nouveau sous-district a été fondé dans la partie sud du district; le but d'un tel établissement étant une surveillance plus efficace des frontières internationales.

OFFICIERS DE LA DIVISION.

Surintendant F. J. A. Demers, commandant.

Inspecteur D. M. Howard qui, le 1er juillet, a succédé à l'inspecteur J. C. Richards au commandement du sous-district de Swift-Current.

Inspecteur J. C. Richards, commandant du sous-district de Swift-Current jusqu'au 1er juillet, date à laquelle il donnait sa démission.

Inspecteur G. W. Currier qui est temporairement en charge du sous-district de Shaunavon.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

La sévérité de la température des mois de janvier et février a été la cause de pertes assez considérables de bestiaux; le climat du printemps, arrivé très à bonne heure et qui a laissé la terre à découvert avant la fin de février, ainsi que les pluies qui sont tombées plus tard, a donné à l'herbe beaucoup de vigueur et a fourni aux bestiaux toute la nourriture nécessaire.

L'affluence de colons n'a pas été aussi considérable que l'an dernier, si ce n'est que dans les endroits les plus éloignés du district et des chemins de fer, vu qu'il ne reste que peu de terrains à coloniser. Ceci s'applique aux terres qui s'étendent entre les frontières internationales et la nouvelle ligne de Weyburn à Lethbridge.

A cause des bonnes récoltes de cette année et de l'année dernière les cas de misère ont été rares, et le seul cas dont j'ai eu connaissance a été celui d'une famille dont le père était un invalide et qui est décédé depuis cette date; nous avons secouru cette famille dès que la chose a été portée à notre connaissance.

Cette prospérité n'a pas manqué de mettre beaucoup d'activité commerciale dans tout le district et l'on y voit s'ériger de nouveaux bâtiments dans les villes et les principaux villages. Le représentant de la compagnie Ford nous dit que pendant deux mois au printemps dernier il vendait en moyenne une voiture par jour. Etant donné que l'élevage et l'agriculture sont les deux principales industries dans cette partie du pays tout dépend des bonnes ou mauvaises récoltes ainsi que de la température qui affectent les bestiaux. Vu que cette année tout a bien été sous ce rapport l'on peut dire que le district est des plus prospères.

Tout ce qui a contribué à assombrir quelque peu cette prospérité a été les feux de prairies qui ont fait beaucoup de dégâts vers le milieu du mois d'octobre et au commencement de novembre derniers; les grands vents qui soufflaient à cette époque ont été la cause que bien des récoltes et des édifices ont été détruits; il y a eu aussi trois pertes de vie. La plupart de ces feux ont fait rage dans le sous-district de Swift-Current, et chaque fois le coupable a été pris et puni comme il le méritait. La vitesse avec laquelle les mesures ont été prises dans chaque cas d'incendie et la certitude de la juste punition ont amené les colons à exercer beaucoup de prudence en se servant de feu.

CRIMINALITÉ.

Les statistiques suivantes accusent une augmentation assez considérable dans le nombre de crimes et délits commis cette année comparativement à l'an dernier; cette augmentation seule atteint presque le chiffre total des crimes de l'an dernier. Pendant le dernier exercice nous avons eu à enregistrer 1,092 cas contre 850 l'année dernière, soit une augmentation de 242.

Toutefois, cette augmentation comporte des délits d'un caractère moins sérieux, car les cas graves ont été un peu moins nombreux que l'an dernier.

Le tableau comparatif indique clairement le changement dans la nature des crimes et délits commis:

Délits.	Causes instruites, 1915.	Causes instruites, 1916.
Vol	115	91
Vol de chevaux	11	10
Vol de bestiaux	7	3
Maîtres et serviteurs	67	150
Permis de vente de boissons, 12 } Vente de boissons 18 }	30*	116
Feux de prairies	14	139
Ivresse et désordre	16	38
Vagabondage	43	64
Aliénation mentale	18	22

* Vente de boissons.

La proportion des condamnations est de 78·11 cette année contre 70·35, ce qui fait une augmentation assez considérable.

Les chiffres donnés à la suite des item concernant la Loi des boissons indiquent l'augmentation dans le nombre de délits et non la comparaison à faire entre les deux années.

L'on remarquera qu'il y a une diminution d'un dans le nombre de vols de chevaux et une augmentation de quatre dans celui de vols de bestiaux. Il y a aussi une diminution de vingt-quatre dans le nombre de vols commis.

Les délits non passibles de condamnation et commis au cours de l'année se chiffrent à 789.

Tableau sommaire des causes inscrites et entendues au cours de l'année dernière.

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées et retirées.	Attendant procès.
Contre la personne—				
Tentative de meurtre	1	....	....	1
Homicide	2	....	2	
Coup de feu intentionnel	1	....	1	
Voies de fait simple	108	85	22	1
" " causant lésions corporelles	11	2	7	2
" " avec indécence	2	....	2	
Viol et tentative de viol	9	1	....	8
Rapport charnel avec fille de moins de 14 ans	7	....	1	6
Refus de pourvoir	3	1	2	
Intimidation et menaces	8	6	2	
Négligence criminelle	1	....	1	
Tentative de suicide	1	....	1	
Enlèvement	1	....	1	
Négligence envers l'épouse	1	....	1	
Contre la propriété—				
Vol	84	54	26	4
Vol sur la personne	4	2	2	
Vol par conversion	3	....	3	
Vol de chevaux	10	2	6	2
Vol de bestiaux	3	....	2	1
Blesser des bestiaux	3	....	....	3
Tir sur bestiaux	2	....	....	2
Avoir en sa possession des animaux volés	3	1	2	
Recel des bestiaux	1	....	....	1
Cambriolage	6	1	4	1
Fausses représentations	11	2	9	
Faux et mis en circulation	8	3	2	3
Conspiration et fraude	8	3	4	1
Recel d'objets volés	2	....	2	
Tuer des bestiaux	2	....	2	
Fraude	4	....	1	3
Cruauté aux animaux	18	16	2	
Importation en Canada d'objets volés	1	1		
Incendiaires	1	....	1	
Tuer des chiens	2	2		
Cambriolage	2	1	....	1
En possession d'articles volés	2	2		
Vol à main armée	1	1		
Dommages volontaires	10	10		
Réclamations excessives de dommages	2	2		
Extorsion	1	....	1	
Contre l'ordre public—				
Porter des armes cachées	4	4		
Diriger une arme à feu contre quelqu'un	3	2	....	1
Sédition	1	....	1	
Vente d'armes à feu à un junior	1	1		
Contre la religion et les mœurs—				
Actes indécents	2	2		
Séduction	3	2	1	
Avortement	1	....	1	
Tenir une maison de prostitution	4	4		
Afficher des matières indécentes	2	1	....	1
Fréquenter une maison de prostitution	9	8	1	
Séduction sur promesse de mariage	2	....	2	
Bigamie	1	....	1	
Habiter avec maison de prostitution	13	13		
Ivresse et tapage	38	38		
Vagabondage	64	58	6	
Jeu	2	2		
Inceste	2	....	1	1
Tromper le tribunal—				
Parjure	6	....	2	4

TABLEAU sommaire des causes inscrites et entendues au cours de l'année dernière.

Offences.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées et retirées.	Attendant procès.
Corruption et refus d'obéir :—				
Mépris de cour	4	4		
Nuire à un agent de police	3	3		
Evasion de geole	1	1		
Voies de fait sur agent de police	3	3		
Contravention à la loi des chemins de fer :—				
Voyages sans payer	9	9		
Ivresse et tapage sur chemin de fer	5	1	4	
Contravention à la loi de la Commission secrète	1	1		
Contravention à la loi de l'Immigration	1	1		
Contravention à la loi des Douanes	1	1		
Contraventions aux lois et ordonnances provinciales :—				
Maîtres et serviteurs	150	139	11	
Pollution des eaux courantes	1	1		
Feux de prairie	139	125	14	
Vente de boissons	116	98	17	1
Barrage de routes publiques	2	2		
Grains non surveillés	1	1		
Insanité	22	17	5	
Chaudières à vapeur	9	8	1	
Marque de commerce	5	5		
Enfants négligés	7	6	1	
Inspection des bestiaux	2	2		
Voitures à moteur	17	17		
Excavation non couverte	15	12	3	
Animaux égarés	3	2	1	
Etables de louage	1	1		
Eleveurs de chevaux	2	2		
Herbes nuisibles	8	7	1	
Ecole	6	5	1	
Fourrière	20	17	3	
Gibier	7	7		
Salle de pool	2	1	1	
Voitures	1	1		
Colporteurs	8	8		
Santé publique	5	5		
Maison de pension	3	3		
Loi du dimanche	3	3		
Mesures de guerre	1	1		
Total	1,092	853	191	48

Le tableau suivant indique le nombre de causes entendues par la cour Suprême ou par les cours de District, le nombre de condamnations, le nombre d'amendes imposées, le nombre d'emprisonnements, le nombre de ceux qui ont été envoyés au pénitencier, les peines différées et le nombre de causes non encore entendues le 30 septembre 1916:

Nombre de causes entendues en cour Suprême ou de District	67
Nombre de condamnations	25
Nombre d'amendes imposées	3
Nombre d'accusés envoyés en prison	10
Nombre d'accusés envoyés au pénitencier	3
Nombre de causes retirées	12
Nombre d'accusés acquittés	32
Nombre de peines différées	7
Nombre de causes non entendues le 30 septembre 1915	48
Nombre total des causes devant les cours Suprême ou de District	115
Nombre total des causes expédiées	67
Nombre total des causes non encore entendues	48

Le meurtre de Ross. — Dimanche, le 27 février, John Wesley Ross, un cultivateur qui demeurait à environ quatre milles au nord de Portreeve, était assis dans sa demeure du côté sud d'une chambre, dans cette même pièce se trouvaient M. et Mde Heilman, des serviteurs de la maison. M. Heilman se trouvait assis du côté opposé de l'endroit où se tenait M. Ross, et sa femme était du côté ouest, opposée à la porte d'entrée. Dans sa déclaration Heilman dit qu'il a soudainement entendu un coup d'arme à feu, et immédiatement se dirigea vers la porte se trouvant à sortir en même temps que Ross qui fit une distance d'environ vingt-cinq pieds et tomba. Heilman alla lui prêter secours en constatant qu'il était frappé mortellement; à cet instant il vit sa femme sortir de la porte et croyant qu'elle était devenu folle, il se sauva à l'arrière de la maison; il vit sa femme se diriger vers Ross, pointer son revolver à sa tête et se flamber la cervelle; lorsqu'il se rendit à elle il constata qu'elle était morte.

D'après les témoignages donnés à l'enquête, il semble que ce crime fut prémidité, par le fait que Mde Heilman avait acheté un revolver quelque temps auparavant. On croit qu'il y avait eu quelque rapport entre elle et Ross et que son motif était basé sur un point de jalousie provenant de certaines promesses d'argent que Ross lui aurait faites et qu'il n'aurait pas tenues. Le jury et le coroner rendirent un verdict de meurtre et suicide à un moment d'aliénation mentale.

Roy Smith et al — Vol de chevaux et tentative de fraude. — Cette cause a été étudiée au complet dans le rapport de l'année dernière. Le 26 du mois d'octobre dernier Barney et Peeler ont été condamnés par le juge Newlands à un an de travaux forcés. Smith fut renvoyé sur sentence suspendue; Lackey a été acquitté et Hill fut remis en liberté le 24 novembre par le même juge; les accusations portées contre Keller, Moore et Murphy furent retirées par ordre du procureur général.

Le 30 septembre Roy Smith fut amené devant le juge Smythe dans la Cour de district, à Swift-Current, et condamné à trente jours de travaux forcés. En rendant son jugement le juge dit qu'il prenait en considération l'assistance donnée par l'accusé dans l'obtention des preuves contre les autres impliqués dans la conspiration.

Art Smith — Pour avoir introduit au Canada des objets volés. — Le 17 juin 1915, l'accusé a volé deux chevaux et deux selles à Harlem, Montana. Le 7 octobre suivant F. W. Remackell, de Scotsguard, reçut une dépêche lui annonçant qu'un dénommé Ted Williams avait volé un poney bai et qu'il l'avait vendu. Williams fut arrêté à Scotsguard, et l'on a appris depuis que son vrai nom était Art Smith. On a trouvé dans le voisinage de Scotsguard un des chevaux et une selle de ceux qu'il avait volés; les autres qu'il avait échangés avant son entrée en Canada furent retracés.

L'accusé fut condamné à subir son procès en novembre à Shaunavon; son procès a été entendu devant la Cour de district par le juge Smythe à Lac-au-Goéland le 15 décembre; il fut condamné à deux ans de pénitencier à Prince-Albert.

S. H. Huss — Vol de lin. — Huss fut engagé par Herbert Smythe pour prendre charge de sa ferme pendant que celui-ci passait l'hiver en Ontario. Pendant son séjour en Ontario, Smythe rencontra un ami, D. H. Build, à qui il demanda d'aller à son retour à Shaunavon, rendre visite à sa ferme pour voir si tout allait bien. En retournant à Shaunavon, Build rencontra Huss à Weyburn en route pour les Etats-Unis. Build se rendit à la ferme de Smythe où il apprit d'un serviteur, Archie Galbraith, que Huss avait vendu deux voyages de lin appartenant à Smythe.

Build dénonça immédiatement Huss qui fut arrêté à Wilmar, Minn., il refusa l'extradition et subit son procès devant le juge Ouseley à Swift-Current le 19 juillet; il fut renvoyé sur sentence suspendue, ayant à payer le prix du lin volé ($70) avant le 1er décembre ou à être incarcéré à la prison de Régina avec travaux forcés pendant un an.

N. D. Bacon—Vol de chevaux.—Vers le milieu de juillet l'officier commandant à Medicine-Hat reçut une lettre de A. R. Sellars, inspecteur de bestiaux de l'Etat, à

Havre, Montana, disant qu'il avait découvert trois chevaux canadiens qu'il pensait avoir été volés. La lettre fut envoyée à Maple-Creek et le propriétaire des chevaux, William Brown, fut trouvé. Brown se rendit à Havre et trouva ses chevaux. Des preuves ont été trouvées à l'effet que ces chevaux avaient été marqués de nouveau et vendus par un Bacon et un autre individu portant le nom de J. R. Brown. Bacon fut arrêté et l'on se mit immédiatement à la recherche de Brown. On arrêta un individu du nom de Kennick, vu que celui-ci répondait assez bien à la description qu'on avait de Brown. Kennick fut remis en liberté, vu que le seul témoin que nous avions de Montana n'a pas pu l'identifier comme étant Brown.

Bacon eut à subir son procès le 10 août; il fut remis en liberté sous caution.

Il fut arrêté de nouveau pour avoir volé des chevaux appartenant aux Moir Frères; il fut de nouveau condamné à subir son procès et libéré sous caution.

Peter Friesen—Cambriolage.—Le 1er juin au matin le détachement de Herbert a été notifié qu'un certain nombre d'édifices de Herbert avaient été visités par les cambrioleurs; de ces édifices, il y avait deux salles de pool, une boutique de boucher et un parloir de crème à la glace, d'où des articles pour la valeur d'environ $25 avaient été volés. L'on pu se rendre compte d'après les empreintes des pieds que ces exploits avaient pour auteur le même individu.

Un nommé H. Lecras était à causer avec le gendarme Harkin sur la rue; Lecras lui dit qu'un certain Peter Friesen et lui-même, qui étaient à la tête d'un journal hebdomadaire de Herbert, s'étaient mis en état d'ivresse la veille et que tous deux s'étaient mis au lit vers minuit. Lecras ajouta qu'il avait été éveillé vers les 4 heures du matin par Friesen qui était vêtu tout comme s'il venait d'entrer. On fit la visite des appartements de Friesen et l'on y trouva plusieurs des objets volés qui furent reconnus par les proporiétaires.

La cause offrait peu de difficulté et Friesen confessa qu'il avait commis ces vols lorsqu'il était en état d'ivresse et sans intention de gain. Il subit son procès le 28 juin devant le juge Ouseley dans la Cour de district et condamné à payer une amende de $75 ou trois ans de pénitencier avec travaux forcés.

John Riemers—Tentative de meurtre.—Cette cause a été étudiée assez longuement dans le rapport de l'année dernière. L'accusé a été trouvé fou et envoyé à l'asile des aliénés de Battleford le 17 octobre 1915.

MORTS SUBITES ET ACCIDENTELLES.

Cette année nous avons à faire rapport de soixante et une morts accidentelles et subites; ces décès ont tous fait le sujet d'une enquête par les membres de cette division. Ce chiffre est presque le double de celui dont on a fait rapport l'an dernier, et est, de fait, le plus considérable des trois dernières années.

Ci-suit la liste de ces mortalités avec causes:

Par meurtre..	1
Par suicide..	18
Par accident..	27
Par causes naturelles..	15

Le meurtre indiqué au tableau est celui de John Wesley Ross qui a été étudié au complet sous le titre de criminalité.

Au cours de l'été nous avons eu aussi plusieurs noyades.

FEUX DE PRAIRIE.

Il y a eu un grand nombre de feux de prairie cette année. Nous avons 139 cas d'infraction à la Loi concernant les feux de prairie cette année contre le petit chiffre de 14 l'an dernier; nous avons porté accusation dans 125 cas et fait 14 renvois.

A l'exception de l'extrême nord du district chaque partie de cette division a été affectée; les cas les plus sérieux ont été dans le sous-district de Swift-Current et dans la région du lac au Goéland.

Les grands vents qui ont soufflé pendant presque tout le mois d'octobre ont sans doute facilité de beaucoup l'élément destructeur, et des propriétés et des bestiaux pour la valeur de milliers de dollars ont été détruits. Ces feux de prairie à l'époque du battage des grains ont évidemment détruit de grandes quantités de grain qui n'avait pas encore été charroyé dans les remises à grains; même en certains endroits où l'on croyait que les produits étaient absolument à l'abri, le feu a franchi les lignes de feu et a tout détruit. Il y a eu trois pertes de vie au cours de ces incendies.

Il est à espérer que la manière dont ces cas ont été traités aura sur les cultivateurs, et surtout les batteurs de grains, l'effet de leur faire concevoir toute la responsabilité qui retombe sur eux et l'importance qu'il y a pour eux d'exercer la plus grande prudence.

SECOURS RENDUS AUX AUTRES DÉPARTEMENTS.

Douanes.—Les membres des détachements de Willow Creek et de East Fork agissent comme officiers préventifs suppléants à leurs postes respectifs qui se trouvent tous sur les frontières internationales.

Affaires des Sauvages.—On a prêté secours à ce département surtout dans la surveillance des enfants qui ont la manie de faire l'école buissonnière.

Enfants négligés.—Nous avons eu un grand nombre de ces cas qui se rapportent à la Loi des Enfants négligés; plusieurs fois nous avons cru devoir les envoyer au soin du surintendant à Régina. Lorsque nécessaire nous les avons fait accompagner d'escorte.

Justice.—Des sous-officiers d'ordonnance, au nombre de quarante-cinq, ont été fournis aux séances des Cours suprême et de district.

L'on a aussi fourni des escortes à tous les prisonniers qui ont été envoyés soit au pénitencier du Prince-Albert ou à la prison de Régina.

EXERCICE ET ENTRAÎNEMENT.

Nos hommes ont eu beaucoup d'entraînement pendant l'année. Au début de l'été le maréchal des logis Wilson leur a donné une série de conférences. Les membres de la division attachés aux détachements divers ont été entraînés par les officiers-inspecteurs.

La pratique du tir au revolver qui se fait annuellement, conformément aux règlements, s'est faite au cours de l'été cette année.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

A l'exception d'un seul cas de nature sérieuse la conduite des hommes de la division a été satisfaisante.

ÉDIFICES.

Tous les édifices sont en bon état. Nous avons posé des planchers dans les deux salles de la caserne; on a aussi huilé ces planchers. On se sert actuellement d'une de ces salles comme salle de récréation.

Tous les édifices du poste ont été peinturés; nous avons construit une nouvelle remise pour transport d'hiver, et nous avons fait aux autres bâtiments les réparations nécessaires.

RÉCRÉATION.

La salle n° 1 de la caserne qui ne servait pas a été transformée en salle de récréation. Cette pièce a des avantages spéciaux vu qu'elle est attenante aux quartiers des hommes; cela évite aux hommes le trouble de sortir à l'extérieur et marcher cinquante verges à un autre édifice comme auparavant. La bibliothèque a été réorganisée et des mesures prises pour y introduire des nouveaux volumes à chaque mois. La table de billard a été maintenue en bon état.

En fait de distractions au grand air, ce poste n'a rien eu, sauf un petit tennis.

A la fin de l'été, cependant, les hommes se sont intéressés au golf, et ils ont établi, dans leurs moments de loisir, un champ de golf de neuf trous sur la réserve de la police. Tout l'avantage de cette innovation se fera sentir l'an prochain.

On reçoit régulièrement d'Ottawa des journaux illustrés et des magazines qui sont très appréciés.

CHEVAUX.

Les chevaux de la division comprennent 18 chevaux de trait et 44 chevaux de selle; total, 62. Ce nombre est suffisant pour nos besoins.

On n'a pas ajouté de chevaux à l'effectif durant l'année écoulée.

Treize ont été mis de côté et vendus, et un a été abattu au cours de l'année.

Les chevaux sont en bon état.

Le ferrage se fait à Maple-Creek. Il est bien fait.

Voici le nombre de milles parcourus au cours de l'exercice:—

Octobre	13,673
Novembre	15,084
Décembre	12,180
Janvier	7,887
Février	8,300
Mars	11,103
Avril	9,568
Mai	9,835
Juin	7,456
Juillet	8,025
Août	8,610
Septembre	7,605
Total	119,326

TRANSPORTS, HARNAIS ET SELLERIE.

Les moyens de transport sont en bon état et nous avons tout ce qu'il nous faut.

Voici les véhicules reçus durant l'année: 1 traîneau (tandem), lourd; 1 automobile, stationné à Shaunavon; 1 barouche double, envoyée au détachement de Willow-Creek.

Aucun véhicule n'a été condamné. Toutes les réparations ont été faites d'une manière satisfaisante sur les lieux.

Les harnais sont bien réparés. On n'en a reçu ni condamné aucun au cours de l'exercice. Nous n'en avons pas besoin d'autres.

Nous avons 86 selles en magasin; toutes sont en bon état, sauf douze de vieux modèle, qui ne sont pas utilisables par la police et qu'il faudrait condamner.

Tous les harnais et selles ont été trempés dans l'huile de pied de bœuf et sont maintenant en bon état.

INSPECTIONS.

Le sous-commissaire Wilson a fait une inspection du poste le 14 juillet.

J'ai fait moi-même des visites d'inspection toutes les semaines.

Les détachements ont été inspectés aussi souvent que possible.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

Il n'y a pas eu d'épidémie dans le district, et il n'y a eu que quelques cas accidentels de maladies contagieuses; les mesures nécessaires ont été prises pour en prévenir la diffusion.

L'hygiène du district a été généralement très bonne.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'insuffisance des effectifs impose un travail de plus en plus lourd à ceux des hommes qui sont restés au poste, et dans tous les cas le travail supplémentaire est accepté de bonne grâce.

Bien que le désir d'aller au front soit naturel, plusieurs reconnaissent qu'ils accomplissent également bien leur devoir envers l'empire en continuant à le servir dans la gendarmerie.

Pour conclure, je désire exprimer tout le cas que je fais de l'aide loyale que j'ai reçue dans tous les rangs de cette division.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. J. A. DEMERS, *surintendant,*
Commandant de la division "A".

MAPLE-CREEK, Sask., le 30 septembre 1916.

A l'officier commandant,
R.G.C. du N.-O.,
Maple-Creek.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel suivant du corps de garde de la division "A" pour l'exercice terminé le 30 septembre 1916:—

Nombre de prisonniers condamnés et qui attendent leur procès le 1er octobre 1915	10
Nombre de prisonniers reçus au cours de l'année	148
Nombre de prisonniers remis en liberté au cours de l'année	148
Nombre de prisonniers qui purgent leur condamnation ou qui attendent leur procès le 30 septembre 1916	10

La classification est la suivante:—

Hommes:—	
Blancs	136
Métis	2
Noirs	2
Fous	5
Femmes:—	
Métis	2
Sauvages	1
Total	148

Les admissions mensuelles sont les suivantes:—

Octobre	18
Novembre	25
Décembre	8
Janvier	7
Février	7
Mars	18

Avril	16
Mai	6
Juin	8
Juillet	4
Août	26
Septembre	5
	148
Nombre de prisonniers au corps de garde le 30 septembre	10
Total	158
Nombre moyen mensuel de prisonniers reçus	12·33
Nombre moyen quotidien des prisonniers au corps de garde	12·29
Nombre maximum chaque jour (le 13 novembre 1915)	26
Nombre minimum chaque jour (le 12 octobre 1915)	7
Nombre de prisonniers attendant leur procès le 30 septembre 1916	1
Nombre de prisonniers purgeant leur condamnation le 30 septembre 1916.	9

On a disposé de ces prisonniers comme suit:—

Termes expirés	98
Mis en liberté sous caution	6
Causes renvoyées	9
Amendes payées	9
Libérés	1
Remis en liberté la peine étant différée	4
Conduits sous escorte au pénitencier de Prince-Albert	3
Conduits sous escorte à la prison commune de Regina	1
Conduits sous escorte à Saskatoon	1
Conduits sous escorte à Swift-Current pour procès	4
Fous conduits sous escorte à l'asile de Battleford	4
Fous remis en liberté comme sains d'esprit	1
Conduits sous escorte à l'école industrielle de Wolseley	1
Accusations retirées	2
Remis à une escorte militaire	2
Acquittés	2

Les prisoniers qui ont purgé ou purgent des condamnations à la détention au corps de garde, sont classifiés comme suit:—

Délits.	Nombre de condamnations.	Durée moyenne.	
		Mois.	Jours.
Vol	19	2	2·33
Vagabondage	22	1	9·89
Voyager sans payer	9		9·11
Voies de fait	6	1	25
Voies de fait sur un officier de paix	4	2	7·5
Loi des patrons et des employés	2		15
Vente de liqueurs	27		23·78
Vente de viande impropre à la consommation	1		30·0
Dommage volontaire	2		45·0
Fréquentation de maison de jeu	2		45·0
Contravention à la loi de l'Immigration	1		20·0
Voies de fait involontaires	1		10·0
Evasion	1	3	

Le corps de garde a été peinturé à l'intérieur et à l'extérieur. Deux ventilateurs ont été posés dans les fenêtres des corridors, et un autre ventilateur a été posé dans le plafond de la cuisine. Ces améliorations ont considérablement accru le confort au corps de garde, et le besoin s'en faisait fortement sentir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. T. BRUCE, *maréchal des logis,*
Prévôt.

ANNEXE F.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT F. J. HORRIGAN, COMMANDANT DE LA DIVISION "E", CALGARY.

CALGARY, le 1er octobre 1916.

Le commissaire,
R.G.C. du N.-O.,
Régina, Saskatchewan.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la division "E" pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1916.

OFFICIERS DE LA DIVISION.

Surintendant, F. J. Horrigan; inspecteur, W. J. Lindsay, commandant du sous-district de Daim-Rouge; inspecteurs, H. M. Newson et C. H. King.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

La saison de 1916 a été remarquable par ses pluies abondantes et, jusqu'à l'époque de la moisson, elle a été sous ce rapport assez semblable à la saison de 1915.

Sans doute les temps sont prospères pour ceux qui s'occupent de culture de la terre et d'élevage, qui sont les industries fondamentales de ce district. Il n'y a pas de misère, et indice significatif de l'amélioration des conditions économiques, les détenteurs de homesteads qui, durant l'hiver de 1914-1915, recevaient des secours du gouvernement, ont prospéré jusqu'au point d'être en mesure d'acheter des automobiles.

Aussi, cette année, un certain nombre de chevaux ont été achetés dans le district pour les fins militaires, et des exportations considérables de bestiaux en Grande-Bretagne et en France ont eu lieu (par l'intermédiaire de la Cie P. Burns principalement), de différentes parties de ce district.

La saison de la récolte de 1916 a vu les agents pour la vente d'instruments aratoires incapables de répondre à la demande exceptionnelle de toutes sortes de machines pour la récolte, machines dont la vente a été très considérable toute l'année. L'automobile aussi devient de plus en plus populaire parmi les cultivateurs et les ranchers du district, et des centaines leur ont été vendus.

Outre la culture et l'élevage, il y a un certain nombre d'autres industries dans le district; parmi ces industries, les mines de charbon emploient le plus grand nombre d'hommes. Les populations de certaines villes, comme Canmore, Bankhead, Drumheller et Nordegg, qui toutes sont d'une importance appréciable, vivent exclusivement des mines exploitées dans leur voisinage. Il y a cependant beaucoup plus de charbon qu'on ne peut en vendre sur le marché, bien que la qualité en soit très bonne. On exploite aussi des mines de houille dans différentes autres parties du district.

A Exshaw il y a de grandes usines de ciment qui, en pleine opération, emploient entre 600 et 700 hommes. Ces usines ont été complètement fermées en 1915, en raison de la dépression qui s'est produite dans l'industrie de la construction, mais durant les mois d'été de cette année, ces usines ont été ouvertes de nouveau.

Le district est riche en argile pour la fabrication de la brique, et il y a un certain nombre de briqueteries à différents endroits; toutes, cependant, sont virtuellement fermées en raison de la demande très limitée pour la brique ou toute autre sorte de

matériaux de construction. Les nombreuses carrières de pierre sont aussi virtuellement arrêtées. Il y a aussi un certain nombre d'autres petites industries, comme les scieries, les crémeries et différentes fabriques, mais aucune d'elles n'est assez considérable pour employer plusieurs personnes.

Jusqu'à présent, les fortes sommes d'argent placées dans le forage des puits de pétrole n'ont pas produit de résultats, et la plupart des compagnies ont cessé leurs opérations après avoir épuisé leur capital.

A cause de la guerre, il n'y a virtuellement pas eu d'immigration, et la superficie en culture a très peu augmenté.

La majorité des colons des régions agricoles et d'élevage sont de langue anglaise, et ils viennent en grande partie des Etats-Unis d'Amérique. La proportion des étrangers n'est pas de plus de huit pour cent, et la plupart de ces derniers vivent dans les districts houillers.

Le chômage a été presque nul durant les douze derniers mois. De fait, il y a eu disette de main-d'œuvre en raison du grand nombre d'homme qui se sont enrôlés dans les corps expéditionnaires d'outre-mer. Pour ce qui est des industries agricoles, la rareté de la main-d'œuvre a diminué dans une certaine mesure par suite de la libération d'un grand nombre de soldats du camp d'entraînement de Calgary en " congé de moisson ".

Un détachement de cette division est maintenu à Banff, Alberta, dans le parc des Montagnes-Rocheuses. Le travail de ce détachement consiste principalement à protéger les nombreux visiteurs du parc national et à appliquer les règlements du parc. Le nombre des visiteurs du parc a été très grand, en effet, depuis deux ans, surtout parce que, en raison de la guerre, les touristes de ce continent ont été empêchés de voyager en Europe. L'été dernier, tous les hôtels, les maisons de pension et les maisons de campagne étaient encombrés. Voici le nombre des visiteurs à l'un des hôtels (l'hôtel Banff-Springs) pendant l'été de 1916; ces chiffres sont intéressants:—

Au déjeuner, 26,877 convives; au lunch, 25,980; au dîner, 26,672; ont passé la nuit, 26,734.

Sur ce nombre, 72 venaient d'Angleterre et du continent européen; 48 d'Australie et de la Nouvelle-Zélande; 15 de Hawai; 2 de l'Amérique du Sud; 20 du Japon; 17 de la Chine; 3 de Cuba; 1,850 du Dominion du Canada; 23,541 des Etats-Unis d'Amérique.

CRIMINALITÉ.

Je suis heureux de rapporter que, sauf le vol de chevaux et de bestiaux, très peu de délits graves ont été enregistrés au cours de l'exercice; il y a en outre fléchissement dans le nombre total des causes, comme on le verra par les chiffres suivants:—

	Causes.
1915	1,844
1916	1,577
Diminution	267

Je suis heureux de vous informer que, bien que nous ayons eu au cours de l'année 51 causes pour vols de chevaux et de bestiaux, dont 25 avaient été reportées de l'année précédente comme terminées, nous avons virtuellement supprimé les voleurs de chevaux et de bétail. Outre le nombre de ceux qui ont été arrêtés et condamnés—comprenant la majorité des voleurs—environ 40 drôles, qui se livraient à cette besogne néfaste depuis 8 ou 10 ans, ont été forcés de quitter le pays, pour le plus grand bien de ce dernier; et leur départ a évité des dépenses considérables en frais de justice.

Au cours des 6 derniers mois, nous n'avons eu qu'un seul cas de vol de bestiaux et 7 cas de vol de chevaux. Aux séances d'octobre de la cour suprême, actuellement en session, nous n'avons sur le rôle qu'un seul cas de vol de bestiaux et aucun cas de vol

de chevaux. C'est vous apprendre une nouvelle très encourageante que de vous dire que les éleveurs et les cultivateurs de ce district peuvent maintenant laisser leurs chevaux et leurs bestiaux dehors, la nuit, et se mettre au lit avec l'assurance qu'ils les retrouveront au matin. Ils apprécient beaucoup, je suis heureux de le dire, nos efforts pour mettre fin à ce genre de délits. Sans doute il y aura toujours un certain nombre de vols de chevaux, mais ces vols ne seront plus pratiqués sur une aussi grande échelle que par le passé.

Roy Jennings et J. J. Hamilton—Vol de bestiaux.—Vers le 27 novembre 1914, W. R. Vanloon, habitant près Carbon, Alberta, perdait un bouvillon dans des circonstances inexplicables. Les soupçons se portèrent sur J. J. Hamilton, de Carbon, mais il fut impossible à la police d'établir la culpabilité de Hamilton au sujet du vol présumé. Cependant on ne laissa pas tomber l'affaire; et, le 19 décembre 1915, William Hickthier, un garçon de 17 ans, qui travailla pour Hamilton depuis juillet 1914 jusqu'en mars 1915, fit à la police une déclaration écrite impliquant Roy Jennings et J. J. Hamilton dans le vol, l'abatage et le dépeçage de quatre têtes de bétail.

Suivant la déclaration de Hickthier, la police se mit à l'œuvre et creusa dans un trou à savon, dans un tas de fumier, dans le ruisseau situé sur la propriété de Hamilton et dans un vieux puits voisin de sa demeure. Le résultat de ces recherches corrobora les dires de Hickthier, attendu que des morceaux de peaux d'animaux furent trouvés comme il avait dit. Le 20 décembre, une plainte fut déposée et Jennings arrêté; Hamilton, cependant, ne fut appréhendé que le 24. Après délibération, on décida de faire une cause basée sur le vol d'un bouvillon rouan, appartenant à William Biard, de Carbon. Le 27 janvier 1916, Jennings et Hamilton comparurent tous deux devant S. N. Wright, juge de paix de Carbon, pour l'enquête préliminaire, et furent condamnés à subir leur procès à Calgary. Ce procès eut lieu le 30 avril, devant Son Honneur le juge Walsh, de la Cour Suprême de Calgary; ce fut un procès sans jury. La défense fit tout son possible pour obtenir l'acquittement des prévenus, mais le juge se déclara convaincu de leur culpabilité et les condamna tous deux à deux ans de travaux forcés au pénitencier d'Edmonton.

Cette cause fut suivie avec un vif intérêt par un grand nombre de personnes, parce que les deux accusés étaient bien connus de la population locale et que depuis longtemps on soupçonnait Jennings d'être un voleur de bestiaux. Depuis leur condamnation tous les efforts ont été tentés pour obtenir la mise en liberté de Jennings et de Hamilton, mais sans succès jusqu'à présent. On peut dire avec certitude que leur condamnation a aidé d'une manière sensible à arrêter le vol des bestiaux dans le district de Carbon qui avait avant cela une mauvaise réputation pour cette classe de délits.

Albert Eagle Rider — Vol d'un cheval. — Cette cause résulte de la mise en vigueur de l'ordonnance relative à l'inspection des bestiaux. Si les ventes à l'encan avaient eu lieu, cette fois, sans plus de contrôle qu'avant l'adoption de l'ordonnance, on aurait pu vendre le cheval en question et, selon toute probabilité, on n'en aurait entendu parler que quelques mois plus tard, quand le propriétaire aurait commencé à s'inquiéter. Voici l'historique de la cause: Albert "Eagle Rider", un sauvage Pied-Noir de Gleichen, était venu à Calgary avec un hongre bai, appartenant à W. R. Newbolt, et avait essayé de vendre l'animal à l'encan de Layzell. Il avait sur lui un permis, signé par l'agent des sauvages, l'autorisant à vendre un cheval qui était sa propriété. L'inspecteur des bestiaux, en inspectant le cheval avant la vente, compara la description du cheval qu'il avait devant lui avec celle du cheval que le sauvage était autorisé à vendre. Les descriptions différaient; sur cela, l'inspecteur des bestiaux avertit la police. Le maréchal des logis 1ère classe Waugh se rendit immédiatement à l'endroit où se faisait la vente et après avoir pris quelques renseignements arrêta "Eagle Rider" sous une accusation de vol d'un cheval. Le prévenu opta pour un procès sommaire, et le 29 mai 1916 il comparut devant Leurs Honneurs F. J. Horrigan et H. M. Newson. Il s'avoua coupable et fut condamné à deux ans de détention au pénitencier d'Edmonton. "Eagle Rider" avait déjà été condamné pour vol de chevaux.

Omer Tracy — Vol de chevaux. — Cette cause s'est instruite le 15 avril 1914; mais Tracy quitta le Canada pour les Etats-Unis et ne revint que dans l'automne de 1916, alors qu'il fut arrêté et condamné. Voici les faits: En décembre 1913, Tracy et un nommé Horace Randall firent une transaction à Santa-Rosa, Californie. Tracy vendit certains terrains, des bestiaux et deux paires de chevaux pour le magasin d'épiceries de Randall; le premier avait ses terrains et ses bestiaux au Canada; le dernier avait son magasin et ses effets à Santa-Rosa. Les documents légaux furent rédigés, signés et enregistrés par les parties. Tracy revint au Canada en avril 1914, arrivant en même temps que Randall, mais chacun ignorant que l'autre revenait au Canada à ce moment-là. Tracy se rendit sur sa ferme du Canada pour disposer des effets qui n'étaient pas compris dans la transaction et incidemment vendit quelques-uns de ceux qui étaient censés avoir déjà été vendus; ce qui donna lieu finalement à une action civile en juin 1916. Une nuit, le 15 avril 1914, Tracy s'enfuit avec l'une des paires de chevaux mentionnées dans la transaction, et on ne l'a jamais revu ni on n'en a entendu parler depuis. A cette époque, Tracy retourna en Californie et Randall déposa une plainte contre lui pour vol de bestiaux. Un mandat fut émis pour son arrestation, mais on ne put retrouver ses traces jusqu'à ce qu'il fût revenu au Canada dans l'été de 1916 pour combattre l'action civile prise contre lui par Horace Randall. Il ne serait pas revenu s'il n'avait supposé que l'autre affaire avait été abandonnée.

Pendant l'instruction du procès civil, Tracy fut arrêté sur l'ancien mandat à Red-Reer. La police, après avoir fait une enquête, fit la preuve que Tracy avait admis avoir vendu la paire de chevaux à Randall, bien qu'il invoquât pour sa défense qu'il n'avait pas livré la marchandise, en dépit du fait qu'il avait signé une facture de vente et que cette facture eût été enregistrée au Canada. Pour expliquer la disparition de la paire de chevaux, Tracy dit qu'il avait confié ces derniers à un homme pour les ramener à la ferme. Cette affirmation, d'ailleurs, a été reconnue fausse. Tracy opta pour un procès sommaire et le 10 août il comparut devant Son Honneur le juge Mahaffey, à Red-Deer. Il protesta de son innocence, mais fut déclaré coupable et condamné à un an de prison. La raison de la légèreté de cette condamnation est que Tracy souffrait beaucoup de faiblesse du cœur.

La condamnation de Tracy, cependant, était un résultat satisfaisant; ses actes avaient donné lieu à beaucoup de critiques hostiles dans le district où il habitait et il n'y a pas de doute que s'il s'était tiré d'une affaire de vol de ce genre, d'autres auraient été tentés d'imiter sa conduite déshonnête.

Lloyd Henderson et Frank Davis — Vol de chevaux. — Cette cause a pris naissance après la condamnation de Martin Brigham pour recel de chevaux volés. Brigham avait avoué tout ce qu'il connaissait de l'affaire, impliquant Lloyd Henderson et L. Francis Davis, bien que ses aveux contînssent peu de choses qui pussent servir à étayer une plainte. Voici un résumé de la cause.

Henderson et Davis avaient chargé Brigham de disposer d'un wagon de chevaux volés, ce qu'il fit. Pour détourner d'eux-mêmes l'attention, les deux hommes avaient persuadé Brigham de se faire à lui-même une facture de vente, décrivant les chevaux sous la dictée de Davis d'après une bande de papier que Davis avait en sa possession. La facture de vente ayant été rédigée, un vendeur imaginaire l'avait signée; on avait choisi pour cette fin le nom de "Gordon Brown". Henderson prit le document imaginaire et sortit de la pièce pour entrer dans une autre où se trouvait sa femme; quelques minutes après, il revint avec la facture dûment signée "Gordon Brown". Dans l'appartement de deux pièces que Henderson occupait quand le marché fut consommé, il n'y avait personne autre que Henderson, Davis et Brigham dans une pièce, et Mme Henderson dans l'autre. Pour donner une plus grande apparence de réalité à cette affaire, il fut décidé que Brigham donnerait à ce "Gordon Brown" un chèque de $1,150 en paiement de ces chevaux. Brigham avait un compte à la *Bank of Nova Scotia,* mais il n'avait qu'une somme de $50 à son crédit; de sorte que Davis et Henderson

prélevèrent entre eux $1,150 et Davis déposa ce montant au compte de Brigham. Le chèque payable à " Gordon Brown " et signé par Brigham fut rédigé le même soir que la facture de vente et endossé par " Gordon Brown " également. Brigham emmena alors les chevaux en Saskatchewan et en disposa. Pendant ce temps, Davis et Henderson devaient retirer leurs $1,150 portés au compte de Brigham sans que leurs noms apparussent sur le chèque. Un jour donc, à midi, Henderson induisit un certain James Megen, commerçant de chevaux, à se rendre à la *Bank of Nova Scotia* et à changer ce chèque fait au nom de " Gordon Brown " et endossé par lui-même. Henderson donna pour excuse qu'il ne voulait pas aller à la banque parce qu'il lui devait de l'argent, tandis qu'en fait il n'avait jamais fait aucune transaction à cette banque-là. Megen se rendit à la banque, endossa le chèque, obtint l'argent puis le remit à Henderson qui l'attendait à l'extérieur. Durant l'intervalle entre l'accomplissement du délit et l'arrestation des coupables, James Megen s'était transporté à Portland, Orégon, d'où la police le ramena à titre de témoin. Davis et Henderson eurent un procès séparé devant le juge Walsh, les 28 et 29 mars 1915, et furent respectivement convaincus et condamnés à dix ans de bagne.

La partie la plus intéressante des plaidoiries fut le témoignage du docteur Raville, expert calligraphe d'Edmonton, qui fit un examen approfondi de l'écriture de Davis, de Henderson et de Mme Henderson, comparant des spécimens de chaque écriture avec la signature de *Gordon Brown;* une fois appelé à témoigner, il produisit des diagrammes indiquant comment il avait conclu que la signature de *Gordon Brown* était de l'écriture de Mme Henderson.

Josiah K. Hazlett—Vol de chevaux.—Cette affaire provoqua grand intérêt dans les districts de Carbon et de Drumheller et en général chez tous les éleveurs, car Hazlett était un rancheur à l'aise et très connu qui possédait de forts troupeaux et se trouvait très en vue dans son pays, et aussi parce que de plus les accusations portées contre lui étaient nombreuses.

Le 5 mai 1915 Hazlett était arrêté pour vol d'un poulain bai appartenant à John Macdaniels. Une enquête préliminaire fut faite de ce chef à Calgary, sous la présidence du juge de paix H. M. Newson, et le prévenu fut déféré au procès.

Hazlett comparaissait devant le juge Walsh le 17 janvier 1916, mais le témoin principal du ministère public manquait à l'appel; il avait quitté le pays. Son Honneur relâcha l'accusé, mais déclara qu'il lui semblait évident qu'on s'était grossièrement parjugé d'un côté ou de l'autre.

Le 12 juin 1915 une plainte avait été logée contre Hazlett pour contravention aux ordonnances sur les animaux égarés. Hazlett avait en sa possession un cheval appartenant à la *Eau Claire & Bow River Lumber Company.* Il s'en était servi trois années durant. Il comparut donc devant les juges de paix F. J. Horrigan et A. E. Sibbald à Drumheller le 20 du même mois, plaida coupable et fut condamné à une amende de $100.

Le 11 juillet 1915, Hazlett était de nouveau arrêté sur accusation de vol d'un poulain noir appartenant au service d'immigration du Pacifique-Canadien. Cet animal disparu avait été retrouvé par la police chez Robert MacWilliams, beau-frère de l'accusé, domicilié près de Craigmyle, à quelque cinquante milles au nord-est de l'habitation du prévenu, qui demeure sur la rivière du Daim-Rouge, près de Carbon. Le cheval disparut presque immédiatement de la ferme MacWilliams et se retrouva au ranche de Hazlett. L'enquête préliminaire eut lieu devant le juge de paix C. H. King, à Drumheller, le 19 juillet 1915, et Hazlett fut déféré au procès. Le 18 janvier 1916, il comparaissait devant le juge Walsh, et une fois de plus la Couronne ne pouvait obtenir la comparution d'un témoin à charge important, Robert MacWilliams, beau-frère de l'accusé. Cependant, après ajournement au 10 février suivant, sur achèvement de la preuve à décharge, Hazlett fut convaincu et condamné à une amende de $300, ou à défaut, à six mois de travaux forcés. L'amende fut payée.

Cette cause fut l'une des plus vigoureusement défendue de l'année. La défense coûta probablement plus cher dans ce cas que dans deux autres causes quelconques. Seulement, il y eut condamnation et l'activité de la police en l'espèce eut un effet très salutaire dans tout le pays d'alentour.

W. Wilson et E. Peace—Vol de chevaux et cambriolage.—Le 21 mars 1915, T. E. Inman, B. P. de Whatcher, au nord de Hanna, se plaignait qu'on lui avait volé une paire de chevaux. Une enquête et une perquisition permirent à la police de trouver les bêtes volées chez E. Tillotson, de Craigmyle, à quelque cinquante milles à l'ouest et au sud de l'endroit où le vol avait été commis. Une " facture " signée par W. Wilson et ampliée par E. Peace était aux mains de Tillotson.

On logea une plainte contre ces deux individus, qui étaient ensemble, lorsque le couple de chevaux fut conduit et vendu par eux chez Tillotson. L'arrestation des prévenus fut opérée le 26 mars 1915, et, après plusieurs ajournements, ils comparurent devant le juge de paix H. M. Newson, à Hanna, pour enquête préliminaire. Les chevaux volés furent produits. Les marques avaient été effacées et les queues courtaudées. Après avoir entendu les témoignages, le juge déféra les prévenus au procès.

A la fin de l'enquête préliminaire, une nouvelle plainte fut lue contre les accusés qui étaient prévenus d'avoir, le 7 mars 1915, vers minuit, enfoncé la maison de Gordon Clark, du bureau de poste de Whatcher, et d'y être entrés dans l'intention d'y commettre un délit justiciable. Une nouvelle enquête préliminaire suivit. Il fut pleinement prouvé que les deux prévenus, alors que l'habitant du logis était absent en visite quelque part, avaient été trouvés armés dans la maison vers minuit le 6 mars 1915; qu'un fort butin était emballé et prêt à l'enlèvement; qu'un des témoins qui vint frapper à la porte fut averti de s'en aller, et qu'un revolver fut déchargé dans la maison. Le juge déféra les prévenus au procès sur cette accusation.

Après de longs retards, les deux affaires furent soumises au juge en chef Harvey, à Settler. M. Locke, avocat de la défense, demanda un procès sommaire devant le juge Mahaffey, de la cour de district de Coronation, car il manquait un témoin à décharge. Cette requête fut accordée et le 12 avril 1916 les accusés comparaissaient devant ce dernier tribunal. Après établissement de la preuve, le juge trouva les accusés coupables du vol de cheval et condamna Wilson à deux ans de travaux forcés, mais différa la peine vu que Wilson s'était enrôlé dans un bataillon d'outre-mer. Peace fut déféré jusqu'au 6 juin et fut finalement condamné à six mois de travaux forcés au pénitencier d'Edmonton. La plainte touchant le cambriolage fut renvoyée.

Comme tous les intéressés étaient connus dans le district de Hanna, le procès eut un grand intérêt local.

Dennis Donovan—Subornation de parjure.—Le 22 décembre 1914, Dennis Donovan et James McKeage étaient arrêtés sur accusation d'avoir volé six bêtes à cornes dans la propriété de la *Horse Track Cattle Company ",* district de Mossleigh.

Le 25 janvier 1915, Donovan était convaincu par un jury et condamné à sept ans de détention par le juge au procès, M. Simmons. Après avoir purgé six mois de peine, Donovan obtint un procès nouveau, son avocat ayant réussi à invoquer un point technique. Le 5 octobre 1916, le détenu comparaissait devant le juge Walsh sur deux chefs d'accusation, vol et recel des six bêtes à cornes susdites. Le procès dura trois jours et le jury acquitta Donovan du chef de vol et ne s'entendit pas sur l'accusation de recel.

Immédiatement après la fin du procès, un William Green, l'un des témoins principaux de Donovan, était arrêté sous prévention de parjure. Après une détention de dix jours au cours desquels la police fit enquête, Green confessa que Donovan l'avait soudoyé pour se parjurer. Donovan fut incessamment retrouvé et arrêté sur accusation de subornation de parjure. Le 3 novembre 1915, Green comparaissait devant le juge Walsh, plaidait coupable et était condamné à deux ans de bagne, la peine étant par la suite différée. Le 24 novembre 1915, Donovan subissait son procès devant le juge Hyndman, était convaincu et condamné à cinq ans de bagne.

Donovan, l'un des escrocs les plus audacieux et les plus imperturbables de l'Ouest canadien, avait été jusqu'à conduire Green sur tout le chemin qu'il devait jurer avoir parcouru, soit une distance d'environ cent milles. Il le conduisit aussi à la maison de McKeage—Green devant jurer y avoir été à certaine date, mais ne l'avait jamais vue. Donovan précisa chaque détail avec minutie, même le nombre de dindons qu'il y avait dans la cour, les images des murs, l'emplacement des lits, du poêle, etc., renseignements que Green logea dans sa mémoire.

Il ne faut pas douter que le parjure, depuis si longtemps en vogue devant les tribunaux, n'ait reçu son coup de grâce dans la condamnation de Donovan.

Martin L. Brigham — Vol de chevaux. — Cette affaire, dont il était question dans le rapport de l'an dernier, s'est heureusement terminée le 2 février de cette année par la conviction du prévenu du chef de recel de chevaux volés, et par sa condamnation subséquente à dix ans de travaux forcés au pénitencier d'Edmonton (juge en chef Harvey).

L'accusé, qui lors de mon dernier rapport était sous caution en Angleterre sous prévention de vol de chevaux, fut condamné à la déportation au Canada le 30 septembre 1915 par sir John Simon au tribunal de police de Bow Street, Londres. Les quinze jours voulus étant expirés après cette décision, et les mandats et documents ayant émané du Home Office, le prévenu quitta l'Angleterre le 15 octobre 1915 à bord du *Corsican,* ligne Allan, sous bonne garde, et arriva à Montréal le soir du 26 octobre. Il quitta ce dernier endroit le 27 et arriva à Calgary le 31 au matin et fut incarcéré au corps de garde de la Gendarmerie à cheval.

Brigham comparut le 6 décembre 1915 devant le juge H. M. Newson à Calgary à l'enquête préliminaire; l'audience fut reprise le 8 et le prévenu fut déféré au procès du chef de sept accusations de vol de chevaux. Sur demande de cautionnement, le prévenu fut relâché provisoirement en donnant une garantie de vingt mille dollars. La tâche de trouver les témoins pour le procès, qui s'ouvrit le 31 janvier 1916 devant le juge en chef Harvey, fut difficile, car il fallut faire venir vingt personnes des environs de Govan, Saskatchewan, vu que la wagonnée de chevaux avait été volée à Munson, Alta, et expédiée à Govan, où Brigham en disposa; il fallut trouver d'autres témoins dans un territoire allant de Toronto à la côtière du Pacifique. Néanmoins, à dix heures du matin le jour du procès, chaque témoin était présent, et la poursuite, habilement dirigée par M. James Short, conseil du Roi, fut couronnée de succès. Cette cause a été sûrement la plus disputée de toutes les causes de vol de chevaux et de bestiaux que nous ayons eues.

Je dois exprimer ici notre reconnaissance aux autorités de Scotland Yard dont l'assistance nous a été d'un grand secours dans l'arrestation de Brigham en même temps qu'une preuve merveilleuse d'excellence. Nous devons aussi reconnaître les services de la police de Montréal, P.Q., qui en deux occasions différentes au cours de l'année dernière nous a fortement aidé dans le déplacement de prisonniers à travers la ville.

La conviction de Martin L. Brigham, sa condamnation à dix ans de pénitencier et l'arrestation subséquente et la condamnation de Henderson et Davis, qui chacun ont reçu dix ans de bagne, a mis bonne fin aux nombreuses causes de vol de bestiaux que nous avons eues dans la division. La poursuite des coupables, je suis heureux de le dire, a réjoui les gens du district, non pas seulement chez les rancheurs et les cultivateurs, mais aussi bien chez bon nombre de citadins de Calgary et de gens du voisinage. Le maréchal des logis détective Goodrich a dirigé cette cause d'une façon fort magistrale.

Nick Goryk — Tentative de meurtre. — Vers quatre heures, le matin du 25 février 1916, la police de Bassano était avertie de la présence, à la gare de l'endroit, d'un homme grièvement blessé à la tête. Les agents se précipitèrent et se virent en présence d'un nommé Pete Kudryk, qui s'était assis dans la salle d'attente, et dont la tête saignait abondamment. Kudryk reconta son histoire, et nomma comme son agresseur Nick Goryk, un Autrichien. Cet homme, aubain ennemi interné, s'était rapporté à Brooks le

16 février, avait montré sa "passe" du Pacifique-Canadien, et avait obtenu permission de partir pour Edmonton.

Après trois jours de chasse, Goryk fut appréhendé dans une cabane inhabitée. On lui donna l'avertissement réglementaire puis il raconta en substance ce qui suit: "J'arrivais à Southesk (tronçon) vers minuit le 24, où je savais trouver le wagon de Pete. Je frappai. Pete me répondit et j'entrai; il me donna des pommes, et nous nous mîmes au lit. Peu après je me levai, je sortis, puis rentrai en fermant à clef toutes les portes du wagon. J'attrappai Pete et l'arrachai du lit. Pete se leva et cria: 'Tu es venu pour me voler'. Nous roulâmes sur le parquet et dans un coin de la pièce je trouvai la grosse hache. Pete était sur le plancher. Je ramassai la hache et je me dis en moi-même: 'Voici que tu ne lutteras plus, Pete', et je le frappai plusieurs fois alors qu'il était sur le plancher. Pete tenta de se sauver par la fenêtre. Je le tirai à terre. Puis il se mit à pleurer et s'écria: 'Ne me tue pas, Nick. Ce que tu veux, je te le donne; mais ne me tue pas, Nick; j'ai une femme et un bambin dans le vieux pays'. Je lui dis 'je ne veux pas te tuer Pete'. Nous luttâmes encore quelque temps puis je perdis la hache et Pete sauta par la fenête et courut à la hutte du contremaître. J'eus peur que ce dernier n'eut un pistolet, et je m'enfuis dans la prairie. Je n'ai pas d'argent. Je l'ai perdu dans la prairie. Je savais que Pete avait de l'argent l'automne dernier à Lathom."

L'enquête préliminaire eut lieu à Bassano le 2 mars devant le juge de paix H. King, et le prévenu fut déféré au procès sur accusation de tentative de meurtre, article 264 du Code criminel du Canada. Il comparaissait le 6 avril 1916 devant le juge en chef Harvey pour son procès. Après avoir entendu la preuve, le jury donna une décision rapide et prononça un verdict de culpabilité du chef de voies de fait intentionnelles. Son Honneur sermonna sévèrement l'accusé déclarant que le jury s'était montré très miséricordieux, et Goryk fut condamné à trois ans de travaux forcés à Edmonton.

La brutalité de cette tentative de meurtre concorde malheureusement trop bien avec les caractéristiques de la race à laquelle l'accusé appartient. Dans l'espoir d'un piètre gain, il aurait volontiers assassiné un ami et bienfaiteur.

Frank Mortimer—Vol de chevaux.—Vers le 1er avril 1916, une lettre anonyme arrivait au bureau de police de Manson, disant qu'un nommé Frank Mortimer s'était approprié un cheval égaré et le séquestrait.

La police obtint la description de l'animal chez les voisins de Mortimer, puis alla l'examiner. Des renseignements supplémentaires, établissant que le cheval était bel et bien égaré, furent obtenus et l'arrestation du suspect suivit. Le 18 avril, Mortimer comparaissait devant le juge de paix H. M. Newson, et se voyait déféré au procès, en vertu de l'article 369 du Code criminel du Canada. Ce progrès eut lieu le 2 juin 1916 devant le juge Walsh. Son honneur conseilla lui-même de changer l'accusation de l'article 369 à l'article 392, car le propriétaire du cheval n'avait pas été retrouvé. A la fin du procès, le prévenu fut convaincu et condamné à un an de prison aux travaux forcés.

Le trait intéressant de cette affaire est que les dispositions de l'article 392 se trouvaient applicables bien qu'aucun propriétaire n'eût été retrouvé pour reprendre le cheval, il est très difficile de définir où commence l'application de cet article 392 et où finit l'application de l'ordonnance sur les animaux égarés.

C. Clausen—Sédition.—Le 3 avril 1916 une plainte était logée devant le juge de paix W. P. Lindsau, à Red-Deer, contre C. Clausen (un fils de T. Clausen, contre lequel une plainte semblable avait été portée), du chef de sédition. Le prévenu avait fréquemment fait des déclarations comme celles-ci: "qu'il fusillerait tous les Anglais"; que "plus il s'en faisait tuer, mieux c'était pour le pays"; qu'il "espérait que chaque bateau qui portait un soldat anglais ou canadien sombrerait"; qu'il "espérait que l'Angleterre serait effacée de la carte du monde"; que "les Allemands avaient eu raison de couler la *Lusitania* et de fusiller Mlle Cavel"; que "s'il avait en main le roi George il le tuerait"; que "l'Allemagne gagnerait la guerre et dominerait l'univers".

Lors de l'enquête préliminaire ouverte devant le juge de paix W. P. Lindsay, à Red-Deer le 11 avril 1916, ces expressions furent pleinement prouvées et l'accusé fut déféré au procès qui commença le 22 septembre 1916 à Red-Deer même sous la présidence du juge en chef Harvey et devant jury. Le prévenu fut convaincu et le juge en chef, après avoir dit aux jurés qu'il partageait abondamment leur verdict, puisque c'était le seul qui pût être trouvé dans les circonstances, condamna l'accusé à payer $500 d'amende ou à faire par défaut un an de travaux forcés. L'amende, quoique lourde, fut immédiatement payée.

T. Clausen—Sédition.—Le 28 juin 1915, plainte était portée devant le juge de paix W. P. Lindsay, à Red-Deer, par la Gendarmerie à cheval, contre T. Clausen, accusé de sédition. L'accusé fut arrêté et traduit devant Son honneur pour l'enquête préliminaire le 29 juin.

Dans le cas présent, la sédition consistait dans des déclarations faites par l'accusé dans le bar de l'hôtel Windsor à Red-Deer en présence et à la connaissance d'une foule de gens à l'effet que: ses sympathies allaient à l'Allemagne; que l'Allemagne devait avoir la maîtrise des mers et qu'elle l'aurait; que l'Allemagne avait eu raison de couler le *Lusitania;* que c'était la faute des particuliers s'ils s'étaient noyés car ils avaient été convenablement avertis. L'accusé était sobre en faisant ces affirmations. Après la preuve, qui fut abondamment corroborée, le juge condamna l'accusé au procès. Le 24 septembre Clausen comparaissait et était admis à caution par le juge McCarthy, puis, le 26 janvier 1916, ils subissait son procès devant le juge Simmons et un jury à Red-Deer. Il fut trouvé coupable, mais à cause de son âge, il fut relâché sur condamnation à une amende de $50. Il fut prouvé que l'accusé, tout en ayant habité au Canada depuis cinquante ans, ne lisait pas bien l'anglais.

John Reid—Sédition (trois accusations).—Ces trois affaires, dont disposa le juge Simmons à Red-Deer le 27 janvier 1916, vinrent à la suite de plaintes logées par la Gendarmerie royale devant le juge de paix Lindsay. A l'enquête préliminaire tenue à Rocky-Mountain-House le 21 juin 1915, ce magistrat déféra formellement l'accusé au procès, car il fut nettement prouvé qu'en trois occasions et en trois endroits différents du voisinage, le prévenu avait fait, au cours d'assemblées socialistes dans lesquelles il se disait candidat socialiste aux Communes pour le district, les déclarations suivantes: que la guerre actuelle était une guerre de capitalistes; que les Canadiens n'avaient pas de patrie; que des atrocités semblables à celles qu'on impute aux Allemands avaient été commises par les troupes britanniques et sur ordre de lord Kitchener, comme le fait de couper les doigts aux Allemands pour ensuite vendre ces tronçons. Ces remarques et d'autres du même genre formaient la preuve.

Le jury trouva l'accusé coupable sur tous les chefs d'accusation, et le juge, après avoir vertement semoncé le prévenu, le condamna à quinze mois de travaux forcés à la prison provinciale de Lethbridge sur chaque accusation.

SOMMAIRE DES DÉLITS.

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Libérations.	Litispendances.	Total.
Contre l'ordre public—					
Port d'arme dangereuse	11	11			11
Pointer arme à feu	2	2			2
Sédition	9	6	3		9
Contre l'administration de la loi et de la justice—					
Aider évasion	1		1		1
Mépris de cour	2	2			2
Evasion	2		1	1*	2
Intervention contre un agent de paix	5	5			5
Parjure	13	6	5	2	13
Subornation de parjure	2	2			2
Contre la religion et la morale—					
Nuisance	3	3			3
Ivresse et (ou) désordre	132	122	10		132
Maison de prostitution, tenir	2	2			2
" " habituée	7	7			7
" " fréquenter	25	24	1		25
Maison de jeu, tenir	2	1	1		2
" fréquenter	6	6			6
Exposition	10	9	1		10
Exploitation de loterie	10		7	3	10
Fumerie d'opium, fréquenter	4		4		4
Lettre obscène livrée à la poste	1		1		1
Viol	2		1	1	2
Tentative de viol	1		1		1
Séduction	3	1	2		3
Vagabondage	87	81	6		87
Contre la personne—					
Enlèvement	3	1	2		3
Avortement, fournir instrument	1		1		1
" employer instrument pour	1	1			1
" conseiller de fournir instrument pour	1		1		1
Voies de fait simples	168	131	37		168
" blessures	9	7	2		9
Attentat à la pudeur	4	1	3		4
Agression d'un agent de paix	1	1			1
Abus de mineur	2	1	1		2
Refus criminel de pourvoir	1		1		1
Libelle	8	4	1	3	8
Meurtre	2		2		2
Tentative de meurtre	3	2	1		3
Excavation non fermée	2	2			2
Contre la propriété—					
Incendie	1		1		1
Cambriolage	5	2	3		5
Vol de bestiaux	23	17	4	2	23
Abatage des animaux	4	1	3		4
Cruauté envers les animaux	33	26	7		33
Conspiration pour frauder	1			1	1
Vol de chien	2	2			2
Chantage par menace	1	1			1
Dommage à la propriété	14	10	4		14
Détournement	1	1			1
Fausses représentations	11	4	5	2	11
Obtenir frauduleusement pension	24	20	4		24
Abus de confiance	1		1		1
Vol par conversion	2		1	1	2
Faux	5	4	1		5
Bris de maison	3	1	2		3
Vol de cheval	28	15	11	2†	28
Sabotage	2	2			2
Recel	4	3	1		4
Vol	114	64	40	10‡	114

*Pas encore repris. † Evadé en 1915, pas encore repris. ‡ Cas urbains prisonniers dans le corps de garde.

SOMMAIRE DES DÉLITS—*Suite.*

Délits.	Causes inscrites.	Convictions.	Libérations.	Litispendances.	Total.
Contre la propriété—*Suite.*					
Vol dans habitation	5		5		5
Vol de grain	3	1	2		3
Garder propriété	1	1			1
Larcin	1	1			1
Menaces par poste	2	2			2
Blesser bestiaux et chevaux	6	3	3		6
Contre les statuts fédéraux—					
Aubains ennemis, libres	1	1			1
" posséder armes	3	3			3
" négligence à se rapport.	7	7			7
Loi sur pêcheries	3	3			3
Loi sur réserves forestières	1	1			1
Loi sur grains	6	3	3		6
Loi sur sauvages—					
Tentative de fournir spiritueux	1	1			1
Ivresse	12	12			12
Ivresse dans la réserve	13	13			13
Avoir spiritueux	3	3			3
Fournir intoxicants	21	21			21
Loi sur la milice	1	1			1
Loi sur l'opium et les drogues	27	27			27
Loi ch. de fer, vol de passage	15	15			15
Loi ch. de fer, empiètement	3	3			3
Loi parc des Montagnes rocheuses	59	50	9		59
Loi restriction sur le tabac	1	1			1
Loi sur mesures de guerre	1	1			1
Contre les statuts provinciaux—					
Marque	5	4	1		5
Protection des enfants	3	3			3
Animaux dangereux malfaisants	11	10	1		11
Animaux égarés	31	26	5		31
Saisie extrajudiciaire	1	1			1
Animaux entiers	1	1			1
Gibier	24	18	6		24
Voirie	7	6	1		7
Folie	20	19	1		20
Ecurie de louage	2	2			2
Patente de spiritueux	52	48	4		52
Mines	37	33	4		37
Véhicules à moteurs	35	28	7		35
Loi médicale	1	1			1
Herbes nuisibles	3	3			3
Utilités publiques	8	8			8
Salle de pool	4	4			4
Equarrisserie	6	3	3		6
Pharmacie	1		1		1
Hygiène	2	2			2
Pollution des cours d'eau	3	2	1		3
Travaux publics	1	1			1
Feux de prairie	77	67	10		77
Inspection des animaux	33	33			33
Chaudières à vapeur	3	3			3
Ecoles	2	2			2
Ecole buissonnière	1	1			1
Théâtre	4	1	3		4
Maîtres et serviteurs	170	139	31		170
Chiens attaquant les animaux	6	4	2		6
Total pour l'année	1,577	1,261	288	28	1,577

MORTS ACCIDENTELLES ET SUBITES—SUICIDES.

Voici un sommaire des causes que nous avons eu à examiner pendant les douze derniers mois:—

Morts accidentelles et subites:—	
Excès alcooliques	1
Coups de feu accidentels	4
Asphyxié	1
Morts dans les incendies	10
Négligence criminelle	1
Accidents dans les houillères	7
Noyades	11
Froid	1
Fracture du crâne	3
Ruade de cheval	1
Causes naturelles	18
Chute en bas d'un train	1
Etouffement dans le blé	1
Total au 30 septembre 1916	60
Suicides:—	
Coup de revolver	3
Coup de carabine	2
Coup de fusil de chasse	1
Empoisonnement à la strychnine	1
Gorge coupée avec couteau ou rasoir	4
Total au 30 septembre 1916	11

Un inconnu—S'est suicidé d'un coup de revolver.—Le mardi, 22 août 1916, Mme Ernest Seel est arrivée à Jenner en voiture et a fait rapport à notre détachement à cet endroit qu'un inconnu était entré dans la cabane de M. Kimberley et qu'au retour de celui-ci chez lui, le soir précédent, il avait pointé son fusil sur lui, menaçant de le tirer.

Le caporal Hutchings, en charge du détachement de Jenner, accompagné du gendarme McPherson, s'est rendu au homestead de Kimberley, à Halsbury; à son arrivée, il trouva Kimberley surveillant sa cabane et apprit qu'il y avait deux carabines, un fusil de chasse et un revolver ainsi que des munitions en abondance dans cette cabane. On pouvait voir que l'homme travaillait en dehors et le caporal Hutchings tenta de s'approcher de lui par en arrière. Il avait réussi à venir à moins de 100 verges de la bâtisse lorsque l'homme le vit, laissa tomber les outils dont il se servait et courut vers la porte. Voyant qu'il pourrait probablement entrer avant lui, le caporal fit galoper son cheval et tira trois coups pour effrayer l'homme, mais aussitôt celui-ci répondit par des coups de feu de l'intérieur de la cabane. Le caporal Hutchings commença alors à s'éloigner de portée en faisant tourner son cheval. Il fut presque jeté en bas de sa monture lorsque le cheval se câbra au sifflement d'une balle qui passait près d'eux. Le gendarme McPherson, en entendant les coups, arriva au galop par en arrière, mais fut tiré deux fois à la carabine et plusieurs fois au revolver.

Voyant l'état désespéré de l'inconnu, on manda quelques voisins, et, à leur arrivée, on en fit mettre deux, MM. Kimberley et Seel, du côté de la porte, avec des carabines, tandis que nos hommes s'approchaient en se baissant par en arrière. Ils s'approchèrent de la cabane sans être vus, puis sommèrent l'individu de se rendre.. Ne recevant pas de réponse et n'entendant aucun mouvement au dedans, ils décidèrent, au bout de quelques minutes, de se précipiter dans la cabane. C'est ce que firent le caporal Hutchings et le gendarme McPherson. En entrant ils constatèrent que l'homme s'était tué en se tirant une balle de revolver .38 dans la tête.

La conduite du caporal Hutchings et du gendarme McPherson a été courageuse et digne de louange. Les résidents de la région en ont parlé avec beaucoup d'éloge. Le cas vous a été rapporté et vous avez loué les deux hommes pour la manière dont ils avaient manié une situation difficile et dangereuse. Vous avez dit que leur conduite méritait une récompense.

ÉTRANGERS ENNEMIS.

Le nombre des étrangers ennemis libérés conditionnellement qui se rapportent aux détachements de cette division est considérable. Je ne donne cependant pas de chiffres parce que, comme un grand nombre d'entre eux vont d'un endroit à l'autre pour se chercher de l'emploi, le nombre en varie joliment. Au cours de l'été dernier, un grand nombre ont été libérés des différents camps d'internement pour travailler dans les mines, à la construction des chemins de fer et à la culture, emplois où la main-d'œuvre était rare.

La plupart de ces étrangers se rapportent aux détachements dans les régions minières. Il y a environ 350 étrangers ennemis qui se rapportent au détachement de Canmore. L'enregistrement et l'identification de ces hommes exigent beaucoup de travail.

Il y a eu plusieurs poursuites pour infractions séditieuses. Nous en parlerons sous des rubriques spéciales. En somme, ces étrangers ennemis ont été tenus sous un bon contrôle par la surveillance stricte des officiers, des sous-officiers et des gendarmes de la division. Nous avons aussi diminué la tendance de ces gens à exprimer ouvertement leur sympathie pour l'ennemi. Nous avons fait une enquête complète sur chaque cas et des poursuites ont été intentées lorsqu'il était prouvé qu'il y avait délit. Néanmoins, je suis d'avis que si ces étrangers ennemis—les Allemands surtout—avaient eu la chance d'aider leur pays, ils l'auraient saisie à tout prix. En beaucoup d'occasions, lorsqu'une malchance ou un revers des alliés était publié, ils faisaient voir leurs vrais sentiments, sinon verbalement du moins par leurs gestes et leur façon. D'autre part, quand les chances de la guerre changeaient en faveur des alliés, ils en témoignaient un chagrin et un désappointement intense.

FEUX DE PRAIRIES.

Au cours du dernier exercice, il y a eu 77 causes de feux de prairies d'inscrites. A ce propos nous avons obtenu 67 condamnations et dix causes ont été renvoyées ou retirées par suite de l'insuffisance de la preuve. Dans le reste des causes, par suite du manque de preuve quant à savoir qui avait causé les feux, il n'a pas été intenté de poursuites. Les principales causes des feux sont les suivantes:—

1. Absence de pare-étincelle dans les batteuses mécaniques
2. Insuffisance de protection lorsqu'on brûlait des meules de chaume ou de paille ou qu'on faisait fonctionner des appareils de battage.
3. Insouciance générale.

Le total approximatif des dommages causés par les incendies dans la division "E" pendant l'exercice s'élève à environ $23,464, somme qui se répartit comme suit:—

Destruction de 4,040 acres de terre à foin..	$ 2,525
" 91 tonnes de foin..	728
" 39,205 acres de prairie et de diverses valeurs, tel que grain, étables, écrémeuse et greniers.. ..	20,211
Total..	$23,464

SAUVAGES.

Réserve des Pieds-Noirs.—La réserve sauvage des Pieds-Noirs est située au sud du district de Gleichen et comprend une population d'environ 750 sauvages.

Les Pieds-Noirs sont très industrieux lorsqu'ils travaillent pour eux-mêmes, mais très paresseux lorsqu'ils sont au service des blancs. Ils semblent aimer toutes les sortes d'animaux et beaucoup d'entre eux possèdent un bon nombre de bêtes à cornes et de chevaux. Le département des sauvages s'en occupe beaucoup et leur fournit des rations une fois par semaine. Nous avons deux éclaireurs sauvages dans le détachement de Gleichen pour aider à faire respecter la loi et à maintenir l'ordre. Ils passent la plus grande partie de leur temps sur la réserve et je pense qu'ils exercent une bonne influence

sur les sauvages. On a construit un bon nombre de maisons, sur la réserve, au cours du dernier exercice, pour l'usage des sauvages, mais ils semblent préférer vivre dans les tentes, sauf dans les grands froids. Les Pieds-Noirs ont légèrement augmenté de nombre cette année, ce qui est agréable à constater, car pendant les six années précédentes ils diminuaient.

Réserve des Stonies.—Cette réserve, située au pied des montagnes, comprend environ 80 milles carrés de terrain ondulé et bien arrosé. Il y a des escarpements couverts de beaucoup de bois et d'excellentes terres à pâturage et à foin. Il y a environ 600 sauvages sur la réserve. Ils ont un physique relativement bon et une intelligence supérieure à celle de beaucoup d'autres bandes. La plupart sont chrétiens et un bon nombre parlent un assez bon anglais. C'est une population respectueuse des lois, en somme, et l'ivrognerie y est presqu'inconnue. Ils vivent surtout de chasse et de piégeage. Ils coupent aussi du bois de corde en hiver et font les foins en été et en automne.

Réserve des Sarcis.—Les sauvages de Sarcis, dont la réserve est à environ six milles au sud-ouest de Calgary, ont beaucoup souffert des écrouelles et de la tuberculose au cours du dernier exercice; cependant il y a eu un peu plus de naissance que de décès. Ils réussissent à bien vivre en vendant du grain, du foin, des arbres, des chevaux, etc., et ils sont assez à l'aise. Ils ont labouré 26 acres de terre neuve. On s'attend, cette année, à ce que leur récolte de blé soit à peu près de la classe numéro 3 et rapporte environ 20 boisseaux à l'acre. Mais sur la récolte d'avoine il faudra en vendre environ la moitié en vert comme fourrage. Au point de vue des mœurs, leur conduite a été assez bonne, et je me plais à dire qu'il n'y a pas eu un cas d'intempérance au cours de l'été. Depuis que la nouvelle loi sur les boissons est entrée en vigueur, il a été vraiment impossible aux sauvages de se procurer des spiritueux, et les métis qui exerçaient une mauvaise influence sur les sauvages tant au point de vue de la moralité que de la tempérance ont été dispersés et dans certains cas condamnés à l'emprisonnement.

DÉTACHEMENTS.

Nombre de détachements à la fin du dernier exercice..	29
Formé au cours de l'exercice (détachement de Jenner)..	1
Total..	30
Débandé au cours de l'exercice (détachement de Parvella)..	1
Total, 30 septembre 1916..	29
Débandé temporairement (détachement de Exshaw)..	1
Actuellement en activité..	28

Aide aux autres départements.

Nous avons fourni des officiers de service pour les séances des cours suprême et de district tenues à Calgary, à Red-Deer et à d'autres endroits, ainsi qu'à toutes les séances de cours de police tenues dans le district. Lorsqu'il le fallait, on a accompagné le coroner. Les prisonniers ont été conduits aux cours et reconduits, ainsi qu'à Calgary, à partir des quartiers des détachements. On a aussi fourni des escortes pour tous les prévenus et prisonniers envoyés au pénitencier d'Edmonton, au corps de garde de Macleod, Fort-Saskatchewan, et à la prison provinciale de Lethbridge, de même qu'aux jeunes délinquants envoyés à l'école de réforme du Portage-la-Prairie, en vertu de la loi sur les enfants délinquants et dépendants. Nous avons suivi tous les prisonniers libérés qui font rapport mensuellement. Nous avons transmis régulièrement leurs rapports au bureau des quartiers généraux pour qu'il les transmette au Commissaire en chef de la Gendarmerie, à Ottawa.

Nous avons fait des enquêtes complètes sur tous les cas de morts accidentelles ou subites et envoyé des rapports aux administrateurs publics. Lorsqu'il le fallait, nous nous sommes occupés des effets des personnes décédées.

Sur demande, nous avons aidé au département de l'hygiène publique à maintenir la quarantaine, nous nous sommes occupés des cas de maladies contagieuses ou infectieuses; nous avons porté secours aux nécessiteux et avons rendu, de toutes manières, les services qu'on attendait de nous.

SERVICE D'INFORMATION.

Au cours du dernier exercice, nous avons reçu quelque 200 lettres de différentes personnes demandant des renseignements concernant des parents ou des amis disparus, l'endroit où ils pouvaient se trouver, les circonstances, etc. Dans un grand nombre de cas nous avons pu donner les renseignements.

Quelques-unes des lettres reçues sont vraiment lamentables. Il s'agit de femmes s'informant de leurs maris qui paraissent les avoir abandonnées; ou, dans nombre de cas, de père anxieux et de mères angoissées cherchant à avoir des nouvelles de leurs enfants éloignés, lesquels par dureté ou indifférence, ont négligé de se tenir en contact avec la maison.

Tout cela a exigé beaucoup de travail supplémentaire et de correspondance de la part de la police; néanmoins, il fait bon, et c'est une récompense suffisante de tout notre trouble, de savoir que nous avons si souvent réussi à soulager l'anxiété des parents et à ramener le bonheur dans nombre de familles éplorées.

CHEVAUX ET PARCOURS.

Le 1er octobre 1915, il y avait 99 chevaux dans la division. Un cheval, enr. n° 858, a été reçu de Régina le 10 juillet 1916. Trois chevaux, enr. nos 436, 982 et 1143, sont morts au cours de l'exercice (le n° 436 d'entérite, le n° 982 d'inflammation de poumons et le n° 1143 par suite d'une coupure par un fil de fer); et deux autres, enrs. nos 980 et 2532, ont été condamnés et détruits (le n° 980 souffrait d'une blessure au jarret et le n° 2532 était trop vieux). Au cours de l'exercice, 16 chevaux ont été mis de côté et vendus; de sorte que le nombre total de chevaux, dans la division, à la fin de septembre 1916, était de 80. Là-dessus, il y en a un de perdu actuellement. Il est sorti du pâturage, à Stratmore, et n'a pas encore été retrouvé.

La longueur de chemin totale parcourue par les chevaux de la division, au cours de l'exercice, est de 192,300 milles.

HARNAIS ET TRANSPORT.

Les voitures de la division sont en bon état. Au cours de l'exercice, nous avons reçu un nouveau chariot léger de printemps, un boghei et une autre voiture.

VÊTEMENTS ET OUTILLAGE.

Les vêtements et l'outillage reçus au cours de l'exercice et fournis en vertu d'un contrat étaient de bonne qualité.

CANTINE.

La cantine est pourvue d'un approvisionnement de cigares, de cigarettes, de tabac et d'épiceries que les membres de la division apprécient beaucoup. Le crédit financier est satisfaisant; et au cours de l'exercice on a reçu des dons qui se sont élevés à près de $500, y compris un don de $115 pour fleurs pour décorer les casernes.

RÉCRÉATION.

Comme nos quartiers sont trop remplis, nous avons très peu d'espace pour la récréation. Je dois cependant dire que les cours de tennis, sur les terrains des casernes, ont été populaires parmi les officiers, sous-officiers et gendarmes de la division, et qu'un bon nombre de parties très serrées ont donné beaucoup de plaisir aux joueurs.

Comme je l'ai fait remarquer dans mon dernier rapport, il y a grand besoin d'une salle de récréation où les hommes pourraient jouer au billard et se livrer à d'autres amusements pendant les longues soirées d'hiver.

CONDUITE.

La conduite des hommes de la division pendant l'exercice a été tout à fait exemplaire.

SANTÉ.

J'ai encore à enregistrer une année de bonne santé générale dans la division.

EXERCICE ET ENTRAÎNEMENT.

Ce printemps, la plupart des hommes de la division ont suivi un cours d'exercices physiques. Pendant tout l'exercice, il s'est fait des exercices à cheval et à pied. En outre, on a donné des conférences avancées sur le droit et sur les devoirs de la gendarmerie; elles ont été très profitables aux hommes et ils les ont fort appréciées.

ARMES ET MUNITIONS.

Les hommes sont armés de la carabine Lee-Enfield et du révolver Colt. Toutes les armes sont en bon état. Elles ont été inspectées toutes les semaines au poste, et aux détachements lorsque les officiers ont fait leurs visites périodiques.

Nous avons eu notre pratique annuelle de révolver et les rapports ont été expédiés comme il le fallait. Le résultat de la pratique a été satisfaisant, vu que nous n'en avions pas eu l'an dernier et que, comme la plupart des hommes sont des recrues, c'était leur première pratique.

INSPECTIONS.

Tous les détachements ont été inspectés à de fréquents intervalles par les officiers de la division, d'un bout de l'année à l'autre, et le poste toutes les semaines, par l'officier commandant.

PROVISIONS.

Il me plaît de dire qu'à peu d'exceptions près les provisions ont été expédiées très promptement; en effet, elles arrivaient dès qu'on en faisait la réquisition. En général, les marchandises fournies ont été de bonne qualité.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Il me plaît de vous informer qu'à l'exposition horticole tenue à Calgary, nous avons réussi à gagner le premier prix—une jolie coupe d'argent bien gravée—pour la plus belle pelouse et le plus beau déploiement de fleurs de Calgary. Nos hommes ont pris un vif intérêt au soin du gazon et des fleurs. Les casernes avaient vraiment une apparence des plus agréables et des plus pittoresques au cours de l'été. Elles étaient un des points d'intérêt pour les touristes qui venaient à Calgary.

Il est fort regrettable que cette division n'ait pas eu un automobile pour les voyages spéciaux au poste. Il faut marcher vingt minutes pour se rendre des casernes à l'étable pour harnacher les chevaux, et dans bien des cas où il faut agir promptement, l'usage d'un automobile nous aurait permis de répondre aux appels avec beaucoup plus de promptitude et d'efficacité. Ou bien il faudrait construire de nouvelles étables immédiatement à côté des casernes actuelles ou bien nous devrions avoir un auto—ne fut-ce qu'un Ford—pour les services spéciaux. Je comprends que les plans pour la construction des étables près des casernes sont déjà prêts depuis quelque temps; en effet, un journal de Calgary annonçait ce printemps que ces étables seraient construites pendant l'été. A part la longue marche de quarante minutes qu'il faut faire

trois fois par jour pour se rendre à l'étable et en revenir, les hommes ont le désagrément de passer dans les principales rues dans leurs habits de travail pour se rendre à l'étable de louage. En outre, leur voisinage, à cet étable, où il faut les laisser seuls, n'est pas du tout favorable à la discipline.

Vous avez vous-même inspecté la division, le 3 octobre 1915 et le 18 avril 1916, et le sous-commissaire Wilson l'a inspectée le 20 novembre 1915 et le 20 juillet 1916.

Un certain nombre de nos hommes ont pris leur congé à l'expiration de leur terme pour se joindre aux différents bataillons d'outre-mer. Il s'ensuit que nous sommes à court d'hommes et que s'il en part plusieurs autres quand leur terme prendra fin nous serons forcés de supprimer un certain nombre de détachements. A l'heure actuelle, dans la plupart de ces détachements, il ne reste plus qu'un homme, mais je suis fier de dire qu'ils se sont chargés du travail supplémentaire sans maugréer, ce qui leur donne beaucoup de mérite.

Pour finir, il me plait de dire que les officiers, sous-officiers et gendarmes de la division m'ont donné tout lieu d'être satisfaits de leur travail; j'ai toujours reçu d'eux l'appui le plus loyal. Il m'est particulièrement agréable de signaler à votre attention la manière efficace et soucieuse dont le maréchal des logis W. Brankley, Rég. n° 2802, a rempli ses devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. J. HORRIGAN, *surint.*,
Commandant de la division "E".

CORPS DE GARDE.

CORPS DE GARDE DE CALGARY, 1er octobre 1916.

L'officier commandant,
Division "E",
Calgary.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel du corps de garde de Calgary pour l'exercice terminé le 30 septembre 1916.

Au cours du dernier exercice, 592 prisonniers ont été incarcérés. Cela fait une diminution de 61 sur le nombre des détenus de l'exercice précédent. La conduite des prisonniers a été très bonne. Il n'y a qu'un cas de mauvaise conduite qu'il a fallu porter à la connaissance de l'officier commandant. Le corps de garde a été visité régulièrement par le médecin de la prison, mais il n'a trouvé aucun cas de maladie grave. Les cellules et les barres ont été examinées tous les jours par les officiers d'ordonnance. Le corps de garde est dans un bon état de réparation. Il a été repeinturé à neuf au cours de l'été dernier.

En décembre 1915, le magasin contigu au corps de garde a été transformé en une prison féminine. On a enlevé les armoires et les tablettes et installé deux cellules d'acier, un lavabo et un cabinet de toilette. Cette pièce est bien ventilée. La lumière y entre par de grandes fenêtres. Il y a donc tout ce qu'on peut désirer. En janvier, cette année, on a installé un poêle à gaz dans le bureau attenant au corps de garde, ce qui l'a rendu suffisamment chaud pendant l'hiver.

En d'autres années, le corps de garde étant surpeuplé, il avait fallu transférer les prisonniers attendant leur procès à d'autres prisons; mais cette année, je suis heureux de le dire, nous avons généralement eu de la place de reste.

Le commissaire fit l'inspection du corps de garde le 18 avril 1916, et le sous-commissaire Wilson fit l'inspection le 19 novembre 1915, et de nouveau le 20 juillet 1916.

Les sujets ci-dessous, qui attendaient leur procès à la fin de l'exercice dernier, ont été jugés comme suit:—

Race.	Nom.	Crime.	Date et lieu du procès.		Jugement.
Blancs.....	Mahoney, Chas.......	Vol avec violence.......	Calgary,	22-10-15	Dix ans, travaux forcés.
"	Thompson, W.........	Connaissance charnelle..	"	15-10-15	Libéré.
"	Warren, Mike.........	Faux	"	8-10-15	1 an travaux forcés.
"	Mofficio, R...........	Vol avec violence.......	"	21-12-15	18 mois travaux forcés.
"	Ceravalo, F...........	Vol avec violence.......	"	21-12-15	18 mois travaux forcés.
"	Agostino, Nick.......	Vol avec violence.......	"	21-12-15	18 mois travaux forcés.
"	Keating, Geo.........	Fausse déclaration......	"	26-10-15	3 mois travaux forcés.
"	Bumbec, Radu.........	Lettre ind. à poste......	"	12-10-15	Libéré.
"	Brown, Mike.........	Parjure..................	"	27-10-15	Libéré.
Sauvages .	Max Leather..........	Vol de bétail............	"	6-10-15	12 mois travaux forcés.
"	Arthur Water Chief...	"	"	6-10-15	18 mois travaux forcés.
"	Tom Crane Bear......	"	"	6-10-15	6 mois travaux forcés.
"	Tom Weasel Horn....	"	"	6-10-15	18 mois travaux forcés.

STATISTIQUES du corps de garde pour l'exercice terminé le 30 septembre 1916.

ADMIS.

Hommes:	
Blancs	395
Métis	16
Sauvages	12
Nègres	4
Chinois	18
Indous	1
Garçonnets	5
Police	2
Aliénés	51
Total	504
Femmes:	
Blanches	61
Métis	15
Négresses	1
Aliénées	11
Total	88

Nombre des admissions durant les différents mois:—

Octobre 1915	54
Novembre 1915	60
Décembre 1915	47
Janvier 1916	56
Février 1916	60
Mars 1916	50
Avril 1916	50
Mai 1916	57
Juin 1916	40
Juillet 1916	48
Août 1915	27
Septembre 1915	43
Total	592

Nombre des prisonniers au corps de garde le 1er octobre 1915	29
Nombre des prisonniers au corps de garde le 30 septembre 1916	15
Moyenne quotidienne	15·64
Chiffre maximum (22 octobre 1915)	28
Chiffre minimum, 6 janvier 1916	7

Hommes attendant procès	5
Attendant le transfert à la prison commune de Lethbridge	6
Attendant le transfert au corps de garde de McLeod	2
Détenu comme témoin	1
Aliénés	1

DISPOSITION DES PRISONNIERS DE GUERRE.

Au camp de détention de Lethbridge	12
Relâchés sur parole	1
Total	13

Prisonniers escortés à d'autres prisons:—

Hommes:
Du corps le garde de Calgary:
29 forçats au pénitencier de l'Alberta, Edmonton.
60 prisonniers à la prison provinciale, Lethbridge.
120 prisonniers au corps de garde de la gendarmerie à cheval, Macleod.
De la caserne municipale, Calgary:
13 prisonniers à la prison provinciale, Lethbridge.
83 prisonniers au corps de garde de la gendarmerie, Macleod.
Femmes:
Du corps le garde de Calgary:
35 prisonnières au corps de garde de la gendarmerie, Macleod.
Du poste de la police municipale:
30 prisonnières au corps de la gendarmerie, Macleod.

Aliénés admis durant l'année:—

Hommes	51
Femmes	11
Total	62
Aliénés en cellules à minuit, 30 septembre 1915	
Aliénés en cellules à minuit, 30 septembre 1916	1

Disposition des aliénés:—

Hommes:	
Cnduits à l'asile de Ponoka	47
Libérés, sains	3
Femmes:	
Conduites à l'asile de Ponoka	10
Libérées, saines	1
Total	61

L'impression des doigts et la photographie des prisonniers détenus ici accusés de délits punissables ont été envoyés au commissaire en chef de la police fédérale à Ottawa, avec tous les détails nécessaires.

Soixante-deux aliénés furent admis durant l'année, savoir: 51 hommes et 11 femmes, ce qui est un léger accroissement auprès du nombre de l'an dernier. De ce nombre 48 hommes et 10 femmes ont été envoyés à l'hôpital des aliénés à Ponoka. On a disposé rapidement de ces cas au département du Procureur général, et très peu de cas ont présenté des difficultés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre dévoué serviteur,

A. J. BARBER, *brigadier,*
Prévôt.

ANNEXE G.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT A. E. E. McDONELL, COMMANDANT LA DIVISION "N", RIVIERE LA-PAIX, ALBERTA.

Rivière La-Paix, Alberta,
2 octobre 1916.

Le Commissaire,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre avec les présentes, le rapport annuel de la division "N" pour l'exercice qui se termina le 30 septembre 1916.

Depuis le dernier rapport annuel l'inspecteur Rheault a démissionné; il fut remplacé par l'inspecteur Tupper. L'inspecteur Phillips a été transféré au "Depôt", il fut remplacé par l'inspecteur La Nauze.

La division est répartie en quatre sous-districts, chacun sous le commandement d'un inspecteur. L'inspecteur R. Field commande le sous-district de la Rivière La-Paix; l'inspecteur Tupper dirige le sous-district du Grand-Lac-de-l'Esclave; le sous-district de Mackenzie-River est sous la direction de l'inspecteur La Nauze, et celui du Petit-Lac-de-l'Esclave sous le commandement de l'inspecteur Anderson.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Je suis heureux de pouvoir déclarer que l'année qui vient de se terminer a donné aux fermiers de meilleurs résultats qu'ils n'attendaient. La grande sécheresse du printemps et du commencement de l'été faisaient prévoir que la récolte serait une perte totale par tout le district, mais les grandes pluies de juillet ont produit un bien salutaire et les moissons ne tardèrent pas à fleurir. Malheureusement au mois d'août une forte gelée causa un grand dommage aux récoltes, alors que l'on dut en faucher une grande partie pour être utilisée comme fourrage. C'est à la Grande-Prairie que se produisit la plus grande perte du district, tandis que le district de Fort-Vermillon ne souffrit d'aucune sécheresse ni d'aucune gelée, la récolte du grain et des légumes y fut donc des plus abondantes. L'on craignit fortement une disette de foin dans le district mais il fut comblé à ceci par la quantité considérable de fourrage que produisit le fauchage prématuré du grain.

Les inscriptions de homesteads à Rivière La-Paix du 1er octobre 1915 au 30 septembre 1916, furent au nombre de 528, il y en eut 105 à Grouard et 42 au Fort-Vermillon. Grande-Prairie donne une diminution de 30 pour 100 auprès des inscriptions de l'an dernier. Il y eut 181 demandes pour baux de pétrole à Rivière-La-Paix durant la même période, et dans presque tous les cas les lieux loués se trouvaient situés à environ 15 milles au nord de la ville de Rivière La-Paix, près de l'endroit où la *Peace River Oil Company* effectue ses percements.

Vers la fin de juillet la compagnie fit la découverte d'une veine d'huile à leur puits à une profondeur d'environ 800 pieds, ce qui causa un grand émoi dans la ville et une grande foule se rua vers le bureau des inscriptions pour produire leurs demandes. En peu de temps il y avait plus de 200 hommes alignés devant le bureau, quelques-uns même emportèrent leurs lits et y campèrent jusqu'à l'ouverture du bureau le lendemain matin. L'on constata bientôt que cette découverte n'était qu'un écoulement passager d'huile à travers la roche poreuse, et les travaux de percement reprirent leur cours de nouveau.

La compagnie D. A. Thomas a percé des puits d'huile aux chutes, sur la rivière La-Paix, au cours de l'été dernier, mais sans résultats, bien que les ouvriers perceurs aient confiance qu'ils rencontreront de grandes quantités d'huile dans cette région-là, car ils déclarent que la formation du sol dans lequel ils effectuent le percement est semblable à celle des grands champs d'huile de Californie et du Mexique; la même compagnie avait un foret à noyau prêt pour être expédié plus au nord, où je crois qu'ils ont des experts qui sont à examiner le pays depuis Fortt-Smith jusqu'à Salt-River et vers l'ouest jusqu'à la pointe de La-Paix, où il y a, paraît-il, des indices de vastes champs alcalins. Ils comptent avoir l'outillage installé et mis en activité en ce lieu vers l'été prochain, ce qui, selon mon avis, va produire des développements ultérieurs, car ce pays du nord a été pratiquement laissé inexploité, et d'après le rapport des géologues, des arpenteurs et autres, ce pays est fécond en richesses minérales.

La ville de Grouard, à l'extrémité ouest du Petit-Lac-de-l'Esclave, était une ville prospère il y a quelques années, mais elle est maintenant réduite à l'état de poste de trafic de métis et de sauvages; l'on peut attribuer la cause de ceci au manque des moyens de transport par chemins de fer. Je comprends que la compagnie de chemin de fer *E.D. & B.C.* a consenti à construire une ligne allant à la ville, ou la traversant, mais ne l'a pas fait pour des raisons inconnues. Le point le plus rapproché maintenant est la traverse Tomkins; les trains y arrêtent pour embarquer et débarquer les voyageurs.

Il y a eu un développement considérable dans le district de Grande-Prairie, nonobstant la dureté de l'époque; on y a construit plusieurs nouveaux édifices, et les placements d'argent ont été plus considérables que par les années passées. Le terrain cultivé est augmenté de 35 pour 100 de plus en étendue auprès de l'an dernier. Les colons se construisent de bonne maisons en bois de service, au lieu de petites maisons en billes, comme autrefois. La venue du chemin de fer en ce lieu est d'un grand avantage pour les colons, ils peuvent maintenant expédier leur grain et autres produits de la ferme aux marchés du dehors. La nouvelle ville de Clairmont, située à neuf milles au nord de Grande-Prairie, constitue le centre d'un district agricole bien colonisé, et fait des progrès rapides; on y a construit deux élévateurs, et plusieurs autres édifices de commerce sont actuellement en voie de construction. Au cours du mois d'août dernier un violent incendie causa des dommages considérables dans la ville de Grande-Prairie, détruisant pour au delà de $25,000 de propriété.

L'on peut plutôt se figurer que décrire l'avantage considérable qu'apporte le passage d'un chemin de fer en ce pays du nord. Autrefois, le trajet de Edmonton à la Rivière La-Paix ou à Grande-Prairie s'accomplissait en 3 ou 4 semaines sur des sentiers impossibles, tandis qu'aujourd'hui le même trajet peut se faire en deux jours par chemin de fer. La compagnie de chemin de fer a inauguré un service régulier de voyageurs bi-hebdomadaire entre ces deux endroits, et les trains cheminent selon l'horaire. Des wagons Pullman et des wagons réfectoires sont attachés à tous les trains de voyageurs jusqu'à McLennan, de sorte que les voyageurs peuvent maintenant circuler avec un confort relatif.

Le prolongement de la ligne mère, depuis la rivière aux Esprits jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique, est actuellement en construction et quatre-vingt pour cent du régalage sont terminés; la pose des rails se fera au cours de l'hiver. On a fait un relevé temporaire à partir de l'ouest de la Rivière La-Paix jusqu'au district de Trou-d'Eau, soit une distance d'à peu près 55 milles; l'on croit que cet embranchement sera construit l'année prochaine, ainsi que le pont sur la rivière La-Paix.

La station de chemin de fer à Rivière La-Paix est presque terminée. C'est une construction tout à fait moderne et sera d'une grande utilité pour le public voyageur.

La ville de Rivière La-Paix a eu sa grande part de progrès au cours de l'année dernière, la population, selon un récent recensement, est de 700. On y a construit de grandes maisons de commerce, de même qu'une école au coût de $10,000, de nouvelles rues ont été ouvertes et régalées, et on a construit de bons trottoirs en bois.

Le gouvernement provincial est à installer un câble passeur sur la rivière La-Paix, à Vermillon; ce câble doit être en deux sections, l'une partant de la terre ferme jus-

qu'à une île sur la rivière, et l'autre à partir de l'île jusqu'à la rive nord de la rivière. Ceci sera d'un grand avantage pour les habitants, car cela réunira Vermillon nord et sud. Je comprends que la firme D. A. Thomas possède une charte pour un chemin de fer de Athabaska à Fort-Vermillon; lorsque cette ligne sera construite, et elle le sera sûrement si l'on réussit à découvrir de l'huile aux Chutes, elle passera par un bon pays agricole et desservira pratiquement tout le nord. A Vermillon, qui se trouve à 300 milles au nord de la rivière La-Paix ou d'Athabaska, les fermes sont exploitées depuis des années, et on y fait généralement de bonnes récoltes et la valeur a été éprouvée et établie. Sheridan Lawrence, l'un des vieux colons de ce district, a récolté 10,000 boisseaux de blé n° 1, ainsi que plusieurs milliers de boisseaux d'avoine et d'orge cette année. La ferme expérimentale, sous la surveillance de Robert Jones, présentait un aspect merveilleux, l'abondante moisson de légumes, grains, fruits, arbustes et fleurs était merveilleuse, et transporte le spectateur aux tropiques; les échantillons de grains, d'herbes, de légumes et fruits provenant de cette ferme, exposés à la foire annuelle de Rivière-La-Paix, peuvent être comparés avec avantage avec tous produits de même nature dans l'ouest du Canada.

La compagnie D. A. Thomas a construit et exploité, sur la rivière La-Paix, cet été, un grand bateau avec hélice à l'arrière, salon et cabines de luxe, c'est le vaisseau le plus grand et le plus rapide sur la rivière, il y a place pour cent passagers et deux cents tonnes de marchandises. Il est muni de quatre réservoir à l'huile et est construit pour être activé tant par l'huile que par le bois. Il navigua régulièrement entre les Chutes et Hudson's-Hope toute la saison et fut bien encouragé. La même compagnie vient précisément de terminer la construction d'un vaisseau avec moteur à gazoline *The Lady Mackworth.* C'est un bateau puissant, à moteurs doubles, et destiné à naviguer dans le cours d'eau inférieur l'an prochain. Les steamers de la compagnie de la Baie-d'Hudson et de la *Northern Transportation Co.* ont fait le trajet régulier entre Hudson's-Hope et les Chutes, et fait un trafic assez considérable dans le transport de passagers et de marchandises. Ces deux compagnies ont une série complète de steamers qui font le service entre Rivière La-Paix et Fort-McPherson.

Toutes les marchandises venant du nord furent expédiées à Rivière-La-Paix par le chemin de fer *E.D. & B.C.* et mises en magasin en cet endroit en attendant l'ouverture de la navigation au printemps.

La richesse de la région du nord consiste en ressources minérales, bois de service, poisson et pelleteries. Ces observations s'appliquent à mon district, lequel est situé près de la frontière extrême nord de la province et territoires du Nord-Ouest. Ce pays se prête très peu à l'agriculture, bien qu'on y fasse la culture maraîchère au nord jusqu'à la rivière Rouge-Arctique, à la 67e parallèle de latitude.

Je suis heureux de pouvoir déclarer que mon district en entier a contribué sa part de jeunes gens qui se sont enrôlés dans le service d'outre-mer; ils représentent toutes les classes de la société: des cultivateurs à l'aise possédant de grand biens, des employés de banques et de bureaux, des trappeurs et des bûcherons venant de l'extrême nord ont répondu à l'appel de l'Empire. Les dames aussi font leur part en organisant des succursales de la société de la Croix-Rouge par tout le district, elles se montrent infatigables dans leur travail de contribution en argent, ouvrage de couture et de tricot.

CRIMINALITÉ.

Au cours de l'exercice finissant le 30 septembre 1916 il y eut 420 délits non criminels de rapportés.

Dix escortes furent organisées pour la cour Suprême et la cour de District, et les séances de cours durèrent 20 jours.

Les tribunaux de juges de Paix siégèrent 383 fois en 237 jours durant l'année.

L'on perçut en amendes un total de $11,926, et $818.67 en frais. Nul frais de voyage.

Il y eut 213 arrestations au cours de l'année, pour l'opération l'on dut franchir 2,514 milles par sentiers et 1,035 par voie ferrée.

Quarante-cinq subpoenas furent signifiés durant l'année; 525 milles par sentiers et 340 miles par voie ferrée furent franchis pour effectuer ces significations.

Il y eut 316 assignations d'émises au cours de l'année, pour la signification desquelles l'on dut franchir 2,285 milles par sentier et 585 milles par voie ferrée.

L'on a porté secours à 19 indigents durant l'année.

Il y eut quatorze morts subites et accidentelles au cours de l'année.

SOMMAIRE DE LA CRIMINALITÉ.

Délits.	Causes.	Convictions.	Libérations.	Attendant procès.
Délits contre la personne—				
Meurtre	1	....	....	1
Voies de faits, ordinaires	40	29	11	
" blessures	3	1	....	2
Intimidation et menaces	1	....	1	
Séduction	1	....	1	
Refus de pourvoir	7	7	....	....
Extortion par menaces	1	....	....	1
Libelle	1	....	1	
Délits contre la propriété—				
Vol	54	19	25	10
Vol de bétail	4	2	1	1
Conversion	1	....	1	
Blessures sur bétail	2	....	2	
Coups de feu sur cheval	3	1	2	
Méfaits	1	....	....	1
Vol à main armée	1	....	....	1
Effraction	1	....	1	
Cambriolage	1	....	....	1
Fausses représentations	13	4	5	4
Cruauté envers les animaux	5	4	1	
Intention de frauder	1	....	1	
Dommage à la propriété	3	....	3	
Frauder ses créanciers	1	....	1	
Prendre bétail frauduleusement	1	....	....	1
Empoisonnement de chiens	1	1		
Aide et provocation	1	1		
Chien vicieux	1	....	1	
Conversion frauduleuse	1	....	....	1
Délits contre l'ordre public—				
Porter arme prohibée	1	1		
Porter arme à feu	3	2	1	
Tirer armes à feu	1	....	1	
Complice après le crime	1	1		
Contre la religion et les mœurs—				
Vagabondage	12	10	2	
Langage obscène	4	4		
Ivresse et désordre	20	16	4	
Troubler la paix	6	5	1	
Tenancier de maison de jeu	8	8		
Fréquenter maison de jeu	48	47	1	
Naissance non déclarée	2	....	2	
Egarer la justice—				
Parjure	1	....	1	
Contre la loi des sauvages—				
Ivresse et désordre	1	1		
Fournir boisson aux sauvages	11	10	1	
Spiritueux sur réserve	2	1	1	
Empiètement sur réserve	2	2		
Sauvage vendant spiritueux	1	1		
Contre la loi des Territoires du Nord-Ouest—				
Spiritueux en territoire prohibé	86	75	11	
Vendre spiritueux en territoire prohibé	24	20	4	
Importer " "	1	1		
Manufact. " "	2	2		

SOMMAIRE DE LA CRIMINALITÉ—*Fin.*

Délits.	Causes.	Convictions.	Libérations.	Attendant procès.
Contre les lois provinciales—				
Animaux errants	2	1	1	
Maîtres et serviteurs	42	32	10	
Poison	4	1	3	
Gibier	15	13	2	
Feux de prairies et de forêts	13	11	2	
Folie	3	3		
Délits contre les lois provinciales—				
Vétérinaires	1	1		
Fausses représentations	1	1		
Jeunes délinquants	5	5		
Loi des spiritueux, 1916	5	5		
Loi des licences	1	1		
Salle de pool	2	2		
Divers—				
Boucher sans licence	1	1		
Auto sans numéro	1	1		
Contre les lois fédérales—				
Loi des pêcheries	2	1	1	
Loi des postes	1	....	....	1
Contre la loi des aubains ennemis—				
Défaut de se rapporter	1	1		
Port d'armes	3	3		
Libération conditionnelle	2	2		
Internés	2	2		
Total	495	363	107	25

CORPS DE GARDE ET PRISONS COMMUNES.

Il n'y a pas de corps de garde régulier dans cette division, mais la plupart des détachements sont munis de cellules où l'on garde les prisonniers temporairement, sauf à la Rivière-La-Paix et au Petit-Lac-des-Esclaves, où il faut garder les prisonniers qui attendent leur procès ou qui purgent de courtes condamnations.

CLASSIFICATION DES PRISONNIERS.

Attendant leur procès, 30 septembre 1915	5
Condamnés	3
Libérés	2
Au cachot, 1er octobre 1915	7
Arrivés pendant l'année	68
Elargis pendant l'année	74
Encore au cachot au 30 septembre 1916	1

MOUVEMENT DES PRISONNIERS.

Condamnation purgée	39
A la prison du Fort-Saskatchewan	18
A la prison du Fort-Saskatchewan attendant procès	3
A Ponoka	3
Au camp d'internement de Lethbridge	2
A la prison de Macleod	1
Au pénitencier d'Alberta	6
A l'asile des enfants abandonnés, Edmonton	1
Evadé	1

SOMMAIRE DES CAUSES DEVANT LES COURS SUPRÊME ET DE DISTRICT.

Condamnés à subir leur procès	25
Coupables	11
Acquittés	10
Attendant procès (1 sous caution, 3 à la prison de Fort-Saskatchewan)	4

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Retirées ou déboutées.	Attendant procès.
Contre la personne—				
Meurtre	2	....	....	2
Contre la religion et les mœurs—				
Ivresse et désordre	1	1		
Contre la propriété—				
Vol	2	2		
Méfaits—				
Cruauté envers les animaux	2	2		
Incendie	2	2		
Total	9	7	....	2

CLASSIFICATION DES PRISONNIERS.

Reçus pendant l'année	2
Libérés pendant l'année	2
Attendant procès, 30 septembre 1915	1
Attendant procès, 30 septembre 1916	2
Total attendant procès	3

Otto Bushner—Meurtre.—Dans la soirée du 28 octobre 1915, Paul M. Miller et deux hommes, Wheeler et Sheppard, ont fait rapport au détachement de Fort-McMurry, et Miller déclara qu'il fut attaqué par un nommé Otto Bushner, socialiste allemand, en son domicile, et qu'un nommé McColley se trouvait chez lui en ce moment, et comme Miller quittait la maison pour venir chercher la police il entendit un coup de feu et conclut qu'il était arrivé quelque chose à McColley, parce que McColley et Bushner s'étaient querellés au sujet d'un baril de gazoline que tous deux avaient trouvé dans la rivière et dont ils réclamaient tous deux la propriété. Le caporal Thorne, n° matricule 4290, se dirigea avec ses hommes vers la maison de Milller en passant par celle de McColley où ils arrêtèrent, la maison était fermée et il n'y avait personne à l'intérieur. Ils continuèrent leur route vers la maison de Miller qu'ils trouvèrent en flammes et presque réduite en cendres. La maison voisine commençait à prendre feu par suite d'étincelles provenant du foyer de l'incendie. La cache à poissons brûlait aussi. Ils cherchèrent McColley et Bushner mais ne trouvèrent aucune trace de ces deux hommes. Ils retournèrent aux casernes et s'arrêtèrent à la maison de Bushner en route, mais celui-ci n'y était pas.

Le lendemain matin le brigadier Thorne, accompagné de M. J. C. Cornwall et de quelques autres personnes, se dirigea vers le lieu de l'incendie et constatèrent que le domicile de Miller et la cache à poissons avaient été réduits en cendres.

La maison voisine n'était qu'en partie incendiée.

En faisant l'examen des ruines de la cache à poissons ils trouvèrent les os calcinés d'un être humain, et l'on cru d'abord que c'était le cadavre de McColley, mais le lendemain M. Cornwall trouva les os d'un autre être humain dans les ruines de la maison brûlée, c'était les restes de McColley, tandis que ceux trouvés dans la cache étaient les restes de M. Reis. Alors on commença la recherche de Bushner; cet homme avait la réputation d'être un coureur de bois de tout premier ordre, et avait énormément d'endurance. L'on découvrit sa piste et ses poursuivants furent continuellement à ses talons. Environ trente constables spéciaux étaient dispersés par toute la région de Fort-McMurray, alors que douze autres faisaient le guet à l'extrémité du lac La-Biche. Il n'eut aucun repos pendant huit jours, et parfois les limiers trouvaient les

cendres encore chaudes de ses feux. Enfin le 4 novembre il se trouva en présence de deux constables spéciaux qui lui ordonnèrent de lever les mains mais il refusa et se tua.

La déclaration suivante de M. G. F. Murray, l'un des deux agents spéciaux qui sommèrent Buschner de se rendre, contient le récit fidèle de la fin de ce meurtrier:—

"En compagnie de D. H. Sheppard, mon devoir était de patrouiller la pente "A.G.W.", afin de faire l'arrestation d'Otto Buschner. J'ai quitté McMurray le 31 octobre et me suis dirigé vers la pente, à la cache 19, environ 51 ou 52 milles de McMurray. Je suis arrivé à destination dans l'après-midi du 3 novembre, vers 1 heure 30. Nous avons dîné, et comme nous étions très fatigués, nous avons passé la nuit à cet endroit. C'est là que commencèrent nos recherches. Ce jour-là, comme nous descendions la pente, nous avons rencontré M. McPhee qui nous a permis de nous servir de sa hutte située à la cache 19. C'est là que nous avons passé la nuit du troisième jour de novembre. Le lendemain matin, nous sommes allés à la cache 19 où nous sommes demeurés pendant quelques heures. Au bout de ce temps, je suis revenu à la hutte pour faire cuire de la galette. M. Sheppard resta dans la cache et surveilla. Nous nous proposions de prendre le dîner chez McPhee; mais M. McGregor arriva du lac La-Biche et la nouvelle qu'il rapporta à M. Sheppard nous obligea à modifier nos plans. M. Sheppard prépara tout pour que nous puissions prendre le dîner à la cache. Il vint me trouver, me dit ce qu'il avait fait et m'engagea à revenir avec lui. Je me rendis à sa demande. Après le dîner à la cache 19, nous avons repris la route de McMurray. A peine avions-nous parcouru 5½ milles ou 6 milles et avions-nous atteint la station 69-70 plus 80, que nous avons rencontré M. Hooper et M. Lynch qui nous dirent avoir croisé notre homme. Après quelques moments de conversation, nous avons choisi un bon poste d'observation au cas où le meurtrier passerait dans quelques courbes au-dessus de la tranchée. Le bord de cette tranchée pouvait avoir douze pieds de hauteur. Nous nous y installâmes de manière à pouvoir observer tout ce qui se passerait autour de la courbe. Nous attendions depuis environ une demi-heure lorsque Buschner apparut. Il fit le tour de la courbe à un pas très accéléré. Il avait l'air de quelque bête sauvage. Il découvrit nos pistes; mais lorsqu'il fut très près de nous, nous le reconnûmes et nous le couchâmes en joue. Lorsqu'il eut atteint nos pistes, il s'arrêta et examina l'endroit d'où il était parti pour gravir le monticule; je le sommai de lever les mains et M. Sheppard lui dit de jeter son fusil par terre. A cette sommation, Buschner, qui portait son arme sur l'épaule droite, voulut s'en servir et appuya sur la détente; mais le coup rata, et c'est alors que je tirai. A cause de ses mouvements rapides, je pense bien que j'ai dû le manquer. Il se pencha, courut vers la rive, alors que je mettais une autre cartouche dans mon fusil et que je poursuivais l'individu. Quand j'arrivai à l'extrémité de la rive, je vis Buschner en train d'essayer de faire partir son fusil. Il tenait l'arme dans sa main gauche, la crosse étant plantée dans la terre. Il était à ce moment au bord du fossé. L'œil gauche rivé à la gueule de l'arme, le malheureux appuya sur la détente avec sa main droite et se fit sauter la cervelle."

J. Leith—Vol de chevaux.—J'ai mentionné cette cause dans mon rapport de l'an dernier. Cet homme avait volé deux chevaux appartenant à un homesteader des environs d'Athabaska. Vers la fin de juin 1915, Leith quitta Athabasaka avec une consignation de liqueurs et se dirigea vers la région de la Rivière La-Paix. Il engagea Albert Drager, un homesteader d'Athabaska, à raison de $5 par jour; mais celui-ci quitta Leith avant l'arrivée de Leith à Mirror-Landing. Drager, qui savait que les chevaux avaient été volés, au lieu de prévenir la gendarmerie, retourna à son homestead. Il dit également au propriétaire des chevaux volés qu'il n'avait jamais vu les chevaux en question. Leith fut arrêté par le brigadier Ryder et le gendarme Stoess, près de Mirror-Landing, et traduit devant le surintendant A. E. C. McDonell, qui le condamna à $200 d'amende ou six mois d'emprisonnement au Fort-Saskatchewan pour contrebande (boot-legging), et le condamna aussi à subir son procès pour vol de chevaux.

La cause a été plaidée à Edmonton le 21 octobre 1915, devant le juge Walsh et Leith fut condamné à deux ans de détention au pénitencier d'Alberta, Edmonton.

J. W. Ford—Cambriolage.—Le 30 juin 1916, le maître de poste du bureau de Rivière-La-Paix porta plainte à l'effet que le bureau de poste avait été cambriolé et que seul un revolver "Smith et Wesson", calibre 38, avait été enlevé. Quelques sacs de lettres avaient été ouverts et la caisse avait été forcée, mais rien de plus. Ford fut mis sous arrêt le même soir car on le soupçonnait d'avoir été mêlé à une affaire de vol avec violence, et c'est sur lui qu'on trouva le revolver en question.

L'accusé fut traduit devant M. G. E. McLeod, juge de paix. Le maître de poste témoigna à l'effet que le bureau de poste avait été cambriolé et reconnut le revolver comme étant le sien. Il déclara aussi que l'accusé, pendant le mois de décembre, avait servi au guichet du bureau de poste. Il remplaçait temporairement la femme du maître de poste. Celui-ci dit également que, le 30 mai dernier, on était entré dans le bureau de poste et quelque $15 piastres, en monnaie et en timbres, avaient été enlevés de la caisse; que depuis cette date, des espagnolettes avaient été placées à toutes les fenêtres et que, dans deux circonstances, ces fenêtres avaient été forcées.

L'accusé a déclaré sous serment qu'il avait trouvé le revolver sur le bord du creek Pats, dans le village, durant l'après-midi du 28 juin. Il l'avait emporté à la maison et l'avait placé dans ses effets avant de quitter Edmonton. Il n'avait fait aucun rapport de sa trouvaille et n'avait accompli aucune démarche pour découvrir le propriétaire de l'arme en question.

Il dut subir son procès. Le 10 juillet, il comparut devant l'honorable juge en chef à Rivière-La-Paix et nia sa culpabilité. On répéta la même preuve. L'avocat de l'accusé essaya de démontrer qu'il n'y avait aucune preuve à l'effet que son client avait cambriolé le bureau de poste, et que la déclaration de l'accusé était satisfaisante. Sa Seigneurie fut d'avis contraire. Elle jugea l'accusé "coupable" et le condamna à deux ans de détention dans le pénitencier d'Alberta.

J. W. Ford—Vol accompagné de voies de fait.—Le 3 juillet Mme Wright, de Rivière-La-Paix, porta plainte que Ford lui avait volé une somme d'argent et l'avait menacée avec un revolver. Mme Wright déclare que durant la nuit du 29 juin, vers une heure du matin, alors qu'elle était seule dans sa hutte—son mari était absent—elle entendit frapper à la porte. A peine avait-elle ouvert qu'elle se trouva en présence d'un homme qui avait réussi à ouvrir la porte-moustiquaire. L'individu bouscula la femme et se rendit jusqu'au lit où il s'assit. Elle avança vers lui et s'informa de ce qu'il voulait. Il la saisit à la gorge et lui demanda de l'argent. Elle lui répondit qu'elle n'avait que $16 et qu'il n'était pas pour avoir toute cette somme. Il insista pour qu'elle lui donnât $10. Elle lui remit l'argent. Ford sortit à reculons de la hutte, braquant son revolver sur Mme Wright et la menaçant de tirer si elle faisait le moindre bruit. Il fut arrêté au moment où il allait prendre le train. Il osa même payer d'audace en disant qu'il était au restaurant à l'heure où le forfait se produisait. Il fut condamné à subir son procès.

A ce procès, qui eut lieu à Rivière-La-Paix le 10 juillet, devant l'honorable juge en chef, l'accusé nia sa culpabilité. Il tenta de prouver alibi; mais tout ce qu'il put dire se borna à ceci: qu'il était au restaurant vers 1 heure et demie, le propriétaire déclarant que Ford quitta la maison quand on la ferma. Il fut jugé par un jury et trouvé coupable. Son Honneur le condamna à deux ans de détention au pénitencier d'Alberta, la sentence à courir concurremment avec celle pour cambriolage.

R. M. Hamilton et D. Ferguson—Fausses représentations.—Ces deux hommes, mis en liberté conditionnelle par le fonctionnaire fédéral préposé à cette fin, ont été arrêtés pour fausses représentations. Pendant que le gendarme F. L. Smyth, n° matricule 6289, du détachement de Grouard, faisait la patrouille à Big-Point le 11 avril, un nommé Thomas Courtoroille se plaignit qu'un homme du nom de R. M. Hamilton, accompagné d'un interprète nommé D. Ferguson, lui avait déclaré qu'à l'été de 1917

on obligerait tous les sauvages et métis à aller à la guerre, mais que s'il leur donnait $120 cela l'exempterait " pour la vie ", en d'autres termes, que s'il versait cette somme, on ne pourrait pas le forcer d'aller à la guerre. Courtoroille remit à ces deux farceurs la somme qu'ils exigeaient et ils lui tendirent un reçu, avertissant bien leur homme de ne montrer le reçu ni à la police ni à personne car il ne devait s'en servir qu'au cas où on voudrait le forcer à prendre du service. Alors, il montrerait le reçu qui serait une preuve suffisante qu'il avait payé pour rester à la maison.

L'enquête préliminaire eut lieu devant l'inspecteur K. F. Anderson, le 19 avril, et l'on prouva que les accusés avaient touché $100 comptant de Courtoroille et qu'ils avaient obtenu de la fourrure pour une valeur de $20, que cela exemptait le plaignant du service militaire et que si jamais il se sentait gêné dans ses finances, qu'il n'aurait qu'à écrire à Hamilton pour rentrer dans ses fonds. Bref, c'était une sorte d'assurance contre l'obligation au service militaire, assurance en vertu de laquelle l'assuré pouvait rentrer dans ses fonds au cas où il en aurait besoin ou tomberait malade. Pour la défense, on tenta de démontrer que ceci était une assurance purement légale, que la somme versée était la prime et que si cette prime était payée pendant vingt ans, l'assuré aurait droit à une certaine somme d'argent au bout des vingt ans. Le témoin déclara avoir compris qu'il n'était tenu de faire qu'un seul paiement, et non un paiement annuel, mais qu'il ne comprenait rien à l'assurance. On appela un autre témoin, Alex. Courtoroille, qui affirma que les accusés lui avaient parlé dans le même sens et qu'ils avaient rencontré tous les métis pour leur faire la même proposition, c'est-à-dire leur éviter l'ennui d'aller à la guerre. Courtoroille ne tenait pas à aller se battre, et il se proposait de donner une vache aux accusés. Un autre homme du nom de Pacquette devait aussi leur donner de l'argent. Au bout de vingt ans, on avait assuré au témoin qu'il recevrait de l'argent et que tout ce qu'il aurait à donner c'était la vache. Ils lui remirent un reçu; mais il n'apposa sa marque sur aucun papier. Hamilton avait fait remarquer à l'hôtelier de Grouard qu'il avait " arrangé ces papiers, et que les métis ne verraient pas la différence ". Les deux accusés furent condamnés à subir leur procès.

La cause vint devant le juge en chef Harvey, à Grouard, le 18 juillet. Les deux accusés nièrent leur culpabilité à l'accusation portée contre eux. Après audition de la preuve, Son Honneur les trouva coupables et les condamna à trois ans de détention au pénitencier d'Alberta, Edmonton.

Jean-Baptiste Chrétien—Vol avec effraction.—Le 10 juillet un nommé Solomon Cardinal fit rapport au détachement du lac La-Biche qu'on avait pénétré dans sa hutte et qu'on lui avait enlevé plusieurs articles, notamment une carabine, calibre 30·30, une broyeuse à viande, une faux, du lard, du savon, etc. On obtint un mandat de recherche, et l'on fouilla la propriété d'un nommé Phaneuf, chez qui Chrétien avait déposé une partie des objets volés. On trouva la carabine. La broyeuse à viande fut découverte dans la valise de Chrétien. On trouva la faux entre le toit et les chevrons de la maison de Chrétien, de même qu'un seau pesant dix livres, rempli d'objets semblables à ceux que Cardinal avait perdus. Chrétien était absent, et on ne le retraça que le 3 septembre, alors qu'on le mit sous arrêt.

Le 21 septembre 1915, eut lieu l'enquête préliminaire devant R. Varin, juge de paix, et l'accusé fut condamné à subir son procès.

Le 22 novembre, l'accusé comparut devant Son Honneur le juge Taylor. Il fut trouvé coupable. Son Honneur décida qu'il rendrait sa sentence le 28 novembre.

A cette date, l'accusé fut condamné à deux ans de détention au pénitencier d'Alberta.

Au sujet de la disparition des révérends Pères Rouvière et Le Roux.—J'ai parlé de cette affaire dans mon dernier rapport; mais je me permets d'en parler de nouveau.

Au cours de l'été de 1913, les Pères susmentionnés quittaient Fort-Norman, rivière Mackenzie, pour se rendre au rivage nord-est du Garnd Lac de l'Ours, à une mission

chez les Esquimaux de ce district. Ils s'attendaient de faire un voyage de un ou deux ans. Depuis qu'ils sont partis, on n'en a plus entendu parler, et des rumeurs circulèrent que ces deux hommes avaient été tués par les Esquimaux.

Le 10 mai, l'inspecteur C. D. La Nauze et les gendarmes Withers et Wight, avec des fournitures et des vivres, se sont rendus à Fort-Norman pour faire enquête sur la disparition des deux prêtres. Au prix de mille difficultés, ils arrivèrent au Grand Lac de l'Ours, où ils établirent leur base d'opération. Pendant tout l'hiver de 1915-16, ils firent des enquêtes, prirent des informations auprès des sauvages et des Esquimaux et se préparèrent pour le printemps suivant. Ils purent obtenir l'aide d'un bon interprète capable de parler tous les dialectes esquimaux. Le 29 mars 1916, ils quittèrent leur base du Grand Lac de l'Ours et entreprirent une patrouille dans la région de l'embouchure de la rivière Coppermine et du golfe du Couronnement, où ils espéraient obtenir des informations sur les prêtres disparus. Le 30 avril, ils arrivaient à l'embouchure de la Coppermine où ils remarquèrent les traces récentes d'un traîneau allant vers l'est. Ils suivirent ces traces et arrivèrent à un petit village esquimaux.

Par les habitants, ils apprirent que dans la direction de l'ouest, à trois jours de marche, ils trouveraient un bateau. Après avoir passé une nuit dans le village, ils partirent à la recherche du bateau en question. Ils laissèrent l'interprète au camp afin qu'il puisse, si possible, obtenir quelque autre information. A 3 heures de l'après-midi, le jour suivant, ils avaient atteint M. C. K. Chipman, de l'expédition canadienne aux mers arctiques, dont le bateau se trouvait dans le glofe du Couronnement, M. Chipman s'occupait de cartographier la ligne côtière. Le brigadier W. V. Bruce, n° matricule 4,600, accompagnait M. Chipman. Il avait été envoyé à l'île Herschel avec l'expédition dans l'espoir qu'il rencontrerait l'inspecteur La Nauze. C'est là qu'ils apprirent le meurtre des deux malheureux prêtres et qu'ils firent l'arrestation des meurtriers. On amena ces derniers devant l'inspecteur La Nauze afin de procéder à l'enquête préliminaire. Ils furent condamnés à subir leur procès.

MORTS SUBITES ET ACCIDENTELLES.

Il s'est produit un certain nombre de morts subites et accidentelles dans la région. Sur toutes on a tenu une enquête.

Les membres de la gendarmerie, qui devaient s'occuper de ces cas, ont dû faire, outre les enquêtes, les inventaires, prendre soin de la propriété et la vendre quand l'endroit était trop éloigné pour permettre à l'administrateur public d'y envoyer un représentant. Dans tous les cas, les parents ont été avertis quand on a pu les retracer.

AIDE AUX AUTRES SERVICES.

Les frais de douane ont été perçus comme suit dans la région du fleuve McKenzie par l'inspecteur Phillips:—

Goélette auxiliaire *Polar Bear*	$ 293 46
" " *Anna Olga*	567 65
" " *Gladiator*	691 00
" " *El. Suano*	179 29
W. D. Young, Mission C. de E.	124 85
	$1,856 25

Cette somme, de même que les rapports, a été envoyée au percepteur des douanes, à Dawson, T.Y.

Des gendarmes ont été chargés de faire le recensement dans les parties éloignées de mon district. Ce travail a occasionné des voyages pénibles et durs. Dans nombre de cas, les gendarmes ont dû faire à pied une distance de plusieurs milles dans les terres à la recherche de camps d'arpenteurs et de trappeurs. Les mouches étaient on ne peut plus nuisibles et les sentiers mous et embroussaillés; cependant on a accompli

joyeusement la tâche et tous les rapports vous ont été expédiés comme nous les avons reçus.

Affaires des sauvages.—Quand la chose fut jugée nécessaire, nous avons aidé ce service en faisant parvenir des vivres aux miséreux et nous avons fourni des escortes lorsque s'effectuaient les paiements des traités.

Justice.—On a procuré des ordonnances pendant les assises des cours Suprême et Régionale, et les magistrats ont eu l'assistance de la police.

SAUVAGES ET ESQUIMAUX.

Les sauvages qui habitent dans la partie méridionale de mon district sont principalement les Cris; au nord de La-Paix, nous remarquons les Castors et les Slavey; plus au nord sont les Chipewyans, les Côtes de Chien, les Couteaux-Jaunes et les Louxchoux. Toutes ces tribus mènent une vie purement nomade. Elles se nourrissent de leurs chasses, de leurs pêches, et vendent aussi le poisson et le gibier qu'on trouve d'ailleurs en abondance dans la région. Elles observent la loi et causent peu d'embarras. Les Esquimaux habitent la côte arctique; mais ils font de temps à autre des voyages à l'intérieur des terres pour chasser le bœuf musqué et le caribou. Ils sont bons chasseurs et sont physiquement supérieurs, comme race, aux sauvages.

S'il faut en juger par la grande quantité de fourrures expédiées du nord pendant la saison dernière, les sauvages ont dû avoir une année prospère. Des sauvages du nord, les Chipewyans sont les plus nombreux. Ce sont de bons trappeurs et de bons chasseurs. Les Couteaux-Jaunes et les Côtes de Chien sont sans ressources et ne font guère plus de travail qu'il n'en faut pour les empêcher de mourir.

Sous la surveillance des sous-officiers en charge des détachements, on a porté, sous forme de rations, des secours aux sauvages miséreux. C'était en grande partie, des veuves ayant de jeunes enfants, et des hommes et des femmes que l'âge ou une infirmité empêchaient de travailler. On enquête sur tous les cas avant de porter secours. A cette fin le ministère des Sauvages dépose, tous les ans, à différents postes, des provisions de tous genres.

Dans son rapport, en date du 15 février 1916, sur le district de Mackenzie, l'inspecteur Phillps déclare que six familles d'Esquimaux ont hiverné à l'île Herschel l'année dernière, que trois personnes sont mortes en cet endroit et deux à Shingle-Point. Il dit que la misère ne régnait dans aucune de ces familles, mais qu'à Fort-McPherson, on a dû porter secours à plusieurs. Il attribue cela à la grande rareté du gibier.

DISTRIBUTION ET EFFECTIF.

La division se compose d'un quartier général, de quatre sous-districts et de dix-sept détachements. On a ouvert durant l'année un nouveau détachement à Fort-Norman, sur le fleuve Mackenzie, et l'on a fermé ceux de Dunvegan et de la rivière La-Boucane.

EXERCICE ET ENTRAÎNEMENT.

Vu la dispersion des détachements dans une étendue très vaste, il a été impossible de faire un exercice quelconque. Toutefois, autant que les circonstances le permettaient, le maréchal des logis a donné les instructions et procédé à l'entraînement.

Au cours des inspections mensuelles des détachements, l'officier inspecteur fait faire aux hommes les exercices de manœuvre et de tir. Dans presque tous les cas, les sous-officiers en charge des détachements sont des hommes expérimentés qui n'ont pas oublié l'entraînement qu'ils ont reçu depuis déjà assez longtemps.

MOUSQUETTERIE ET ARMES.

La division se sert de la carabine Lee-Enfield, une arme très propre au service. Malheureusement nous n'avons pas encore de champ de tir, mais j'espère que nous en

aurons un l'année prochaine. L'exercice annuel au revolver s'est fait cette année par tous les membres de la division, et je suis heureux d'avoir à faire rapport que six de ces membres ont mérité l'insigne avec révolvers en croix, le maréchal des logis A. H. Joy, n° matricule 4919, ayant atteint le plus grand nombre de points.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

Sauf quelques exceptions, la conduite de tous les membres de la division a été bonne. Il faut noter cependant quelques manquements sérieux à la discipline. Les coupables ont été punis.

SANTÉ.

Durant l'année la santé en général des membres de la division a été bonne. On a dû envoyer à l'hôpital d'Athabaska le maréchal des logis Mead qui souffrait d'une grave attaque de rhumatisme articulaire; mais je suis heureux d'avoir à dire qu'il a vivement recouvré la santé et qu'il a repris bientôt son travail.

VÊTEMENT ET ACCOUTREMENT.

Le vêtement et l'accoutrement dont on s'est servi durant l'année étaient suffisants et satisfaisants, sauf les nouvelles tuniques de campagne. Ces tuniques sont en piqué de qualité inférieure et mal teintes; en très peu de temps elles donnent des signes d'usure. Cependant le patron est une amélioration sur celui de l'ancienne distribution.

TRANSPORT.

On a besoin d'une voiture suspendue légère. Tous les autres véhicules sont en bon état. Je recommande qu'on fournisse trois propulseurs *Evenrude*, à gazoline, de 3½ chevaux chacun, qu'on pourrait fixer aux canots des détachements de Fort-Vermillon, de Fort-Chipewyan et de Fort-Fitzgerald.

CASERNES ET ÉDIFICES.

On est actuellement à construire à Rivière-La-Paix un nouveau poste dont les bâtiments seront les suivants: deux quartiers pour les officiers, casernes proprement dites et corps de garde, bureaux et écuries. On s'attend à ce que ce poste soit terminé et prêt à être occupé vers le 15 octobre. Les bâtiments sont construits en bois et sont assis sur des fondations en béton. Tout le confort moderne y règne sauf la lumière électrique. On a choisi Rivière-La-Paix comme étant l'endroit le plus propice et le plus désirable pour y établir les quartiers généraux du district; par conséquent les quartiers divisionnaires ont été transférés ici le 3 août. Il restera encore beaucoup à faire après le parachèvement des bâtiments. Il faudra nettoyer et régaler le terrain, planter des arbres, semer du gazon, poser des trottoirs. Cela prendra nécessairement un peu de temps. Comme la saison est très avancée, il faudra remettre beaucoup de ce travail au printemps prochain.

Dans le nord, tous nos détachements sont confortablement logés dans nos propres édifices. A Grande-Prairie, Fort-Vermillon, Rivière-de-l'Esprit, Mirror-Landing et Wabaska nous louons des quartiers.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

Les nouvelles casernes seront pourvues d'une vaste salle qui servira de salle de récréation et de lecture. Je demande respectueusement qu'on veuille bien doter cette salle d'une table de billard ou de "pool" avec les billes, queues, etc. Cela permettrait aux hommes de se récréer agréablement durant leurs heures de loisir. Les officiers et les hommes apprécieraient beaucoup un don pris à même le fond des amendes pour commencer une bibliothèque. Celle-ci pourrait être ensuite maintenue par tous les membres de la division qui verseraient, à cet effet, une petite souscription mensuelle.

PRIMES SUR LES LOUPS.

La prime sur les loups est payée par nos détachements pour le gouvernement fédéral, à Fort-Vermillon, Fort-Fitzgerald, Fort-Chipewyan et Fort-Résolution. Cette prime de $20 par tête est libérale. Ci-suivent les sommes payées depuis mon dernier rapport annuel:—

Fort-Vermillon, 45 loups	$ 900
Fort-Fitzgerald, 17 loups	340
Fort-Chipewyan, 7 loups	140
Fort-Resolution, 17 loups	340
Total	$1,720

BUFFLE DES FORÊTS.

Au sujet des bisons de forêts qui paissent dans le district du grand lac de l'Esclave, il est difficile d'en définir le nombre, car les rapports se contredisent; M. Charles Camsell, du service géologique, qui est allé dans le nord, l'été dernier, rapporte que dans la région de la rivière au Sel, à l'ouest de Fort-Smith, il a vu plusieurs bisons et en a photographié plus d'une fois. Il déclare que la facilité avec laquelle on peut s'en approcher témoigne de l'efficacité de la protection qu'on leur accorde.

GIBIER ET FOURRURE.

Actuellement l'industrie de la fourrure est la principale industrie de la partie nord de mon district, et les revenus des divers commerçants ont été aussi considérables que par les années passées. Les rapports parvenus de Grouard et de Grande-Prairie indiquent qu'il y a eu de la fourrure en abondance dans ces régions. Les principales maisons qui font le commerce de la fourrure sont la *Hudson Bay Co.*, la *Northern Trading Co.*, Révillon Frères, et Colin Fraser; il y a aussi un certain nombre de petits commerçants mais les principales compagnies sont énumérées ci-dessus. La *Hudson Bay Co.* et la *Northern Trading Co.* ont établi des comptoirs dans toute la région et même jusqu'au cercle arctique. Je crois que la *Diamond "P"* a l'intention d'établir, l'an prochain, des comptoirs dans le district de Mackenzie. Toutes ces compagnies ont de grosses quantités de marchandises en main qu'elles échangent contre des fourrures, car on en achète très peu avec de l'argent dans le nord.

CHEVAUX.

La division compte 35 chevaux, six de moins que l'an dernier. On en a reçu sept du "Dépôt" de division au cours de l'année. Deux sont morts; on en a tué un à Athabaska qui souffrait de laminite chronique, et l'autre est mort de la fièvre de marais à Rivière-la-Boucane.

On a transféré trois chevaux à la division "G" et on en a réformé et vendu huit.

Les chevaux reçus du "Dépôt" sont de jolis animaux et donnent entièrement satisfaction. J'en ai maintenant un nombre suffisant pour les travaux du district.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le sous-commissaire J. O. Wilson a visité les quartiers généraux de la division d'Athabaska le 27 juin 1916.

Le 3 août 1916, on a transféré les quartiers généraux de la division à Rivière-la-Paix, tous les hommes étant obligés de se loger sous des tentes. On a aussi transféré les détachements d'Athabaska, du lac La-Biche, et de Fort-McMurray à la division "G" d'Edmonton.

J'ai eu l'appui cordial de tous les membres de la division dans l'accomplissement de mes devoirs. Cependant je désire mentionner tout particulièrement l'inspecteur

C. D. La Nauze, de la patrouille du grand lac de l'Ours, qui a réussi à arrêter les meurtriers des révérends Pères Rouvière et LeRoux. Le maréchal des logis chef, F. J. Mead, n° matricule 5117, le maréchal des logis fourrier, A. H. L. Mellor, n° matricule 3970, et le maréchal des logis de l'ordonnance, P. Sturgeon, ont rempli leurs devoirs d'une manière très satisfaisante, et m'ont été d'un grand aide.

La nouvelle loi dite *Liquor Act,* qui défend le commerce des liqueurs dans la province, est entrée en vigueur le premier jour de juillet 1916, et comprend toute la province de l'Alberta. Ainsi nous ne sommes plus obligés de faire des recherches dans le bagage, etc., entrant dans la partie nord de la province, qui jusqu'à cette date était soumise à l'ancien système des permis des T.N.-O.

La nouvelle loi donne satisfaction. Dernièrement on a importé de fortes quantités de liqueurs des autres provinces par messagerie, et la vente de la bière " 2 pour 100 " est générale.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. E. C. McDONELL, Surtd.,
Commandant de la division " N ".

ANNEXE H.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR C. H. H. SWEETAPPLE, COMMANDANT TEMPORAIREMENT LA DIVISION "C", BATTLEFORD.

BATTLEFORD, 30 septembre 1916.

Au Commissaire,
R.G.C.N.-O.,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant pour l'exercice terminé le 30 septembre 1916:—

CONDITIONS GÉNÉRALES DU PAYS.

Comme nous avons eu une récolte abondante l'an dernier, nous pouvons dire que ce district est dans un état très prospère. Les colons par tout le district améliorent leurs fermes, particulièrement par la construction de nouvelles bâtisses. Cette bonne récolte permettra à un bon nombre de fermiers d'envisager la vie avec plus de confiance, et leur foi dans l'avenir du pays se trouve de beaucoup augmenté. La récolte de 1916 a été beaucoup moins considérable que celle de l'année précédente; on peut attribuer cela à la température, car il a plu beaucoup, et la grêle et la gelée ont causé de gros dommages. Les fermiers ont été obligés de semer leur grain sur le chaume, à cause de la difficulté qu'ils ont eu avec la récolte de 1915, et cela explique pourquoi la récolte a été moindre; cependant les prix élevés compensent en quelque sorte pour la mauvaise récolte. En parcourant ce district, on est frappé de la tenacité des colons, et je suis convaincu que cet heureux état d'esprit que l'on constate par tout le pays malgré les revers, contribuera beaucoup au succès des colons, fera la force des établissements et enrichira le pays. Les battages sont en retard cette année et les travaillants rares, et dans la partie sud du district on ne les complètera que l'an prochain.

La partie nord se prête très bien à la culture mixte, car il y a de l'eau et du fourrage en abondance, et le nombre de colons qui s'y livrent augmente tous les ans; il y a du bois de construction en abondance et les fermes ont un air de stabilité qui plaît. Le bétail de tout le district est en assez bon état. Le gouvernement fédéral a mis un certain nombre de taureaux à la disposition des colons du district de Hafford, et ceux-ci ont pu améliorer la race de leurs bestiaux sans qu'il leur en coûte beaucoup. A divers autres endroits il y a de bons étalons qui parcourent le pays; on ne favorise aucune race en particulier, mais ce sont presque tous des chevaux lourds. On s'occupe d'avantage de l'élevage des moutons; on n'en a pas encore augmenté le nombre de beaucoup, mais en assez grande quantité pour qu'on le remarque. Ces animaux hivernent bien, et je suis certain qu'avant longtemps on obtiendra un animal qui s'adaptera bien au climat et cette industrie prendra une grande importance au pays.

On a fait de la construction de chemin de fer seulement que sur la ligne Eston. On n'a pas fondé de nouvelles villes au cours de l'année. On n'a pas construit d'édifices importants cette année, sauf des élévateurs, dont on a construit un grand nombre dans presque toutes les parties de ce district. La municipalité de Turtleford construit actuellement un hôpital de dix lits à Edam, ceci répondra à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps dans le district. On a construit plusieurs nouvelles écoles, particulièrement dans le district de Hafford, où on en a complété pas moins de sept. Il y a eu très peu d'immigration. Les municipalités semblent vouloir combiner leurs efforts dans le but d'améliorer les routes, car elles en réalisent toute la valeur. La

criminalité diminue dans le district, et on peut attribuer cet état de chose à l'absence de la pauvreté.

Quant aux étrangers dont le pays d'origine est en guerre avec la Grande-Bretagne et ses alliés, je suis heureux de faire rapport qu'il n'y a pas eu de trouble grave, la plupart sont contents de leur sort et n'ont pas du tout l'air disposé à commettre des actes hostiles contre notre pays. Cependant, nous recevons des plaintes de temps à autres, et nous faisons des enquêtes sur-le-champ. Des patrouilles parcourent souvent les district qu'ils habitent, et voient au maintien de l'ordre. Je me tiens en relation constante avec eux par l'entremise des membres de cette division et des colons qui peuvent nous fournir des renseignements. Le gibier à plume est abondant, sauf la poule de prairie, et je crois qu'on peut attribuer la rareté de celle-ci surtout à la température humide et au printemps froid qui ont empêché les œufs d'éclorent dans bien des cas; leur rareté est très apparente. On a installé un nombre remarquable de téléphones ruraux au cours de l'année dans ce district, ce qui dénote l'esprit de progrès et d'initiative de ces gens. Ce district a contribué libéralement à la cause de l'Empire britannique, et presque tous les membres de la gendarmerie dont le terme d'emploi expirait au cours de l'année ont offert leurs services au roi et à la patrie.

Résumé des délits.

Délits.	Saskatchewan.				Alberta.				Total.
	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvois.	Attendant procès.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvois.	Attendant procès.	
Offenses contre la personne—									
Meurtre	5	1	3	1	1			1	6
" , tentative de	3		3						3
Voies de fait ordinaires	156	125	31		12	7	1	4	168
Attentat à la pudeur	7	4	2	1					7
Voies de fait causant des blessures	11	6	4	1					11
Viol et tentative de viol	4		3	1					4
Homicide	1			1					1
Blesser une personne	1	1							1
Conn. charn. de fillette âgée de m. de 14 ans					2		1	1	2
Connaissance charnelle et tentative de	4	2	2						4
Menaces de tuer	1		1						1
Bigamie	1			1					1
Enlèvement	1		1						1
Refus de pourvoir femme et enfants	3	1	2						3
Négligence criminelle	1		1		1		1		2
Intimidation et menaces	5	4	1						5
Extorsion	1		1						1
Excavation non entourée	1	1							1
Polygamie	2		2						2
Abandon d'un enfant âgée de m. de 2 ans	1			1					1
Offenses contre la propriété—									
Vol, et tentative de	160	99	55	6	9	7	2		169
Vol sur la personne	1		1						1
Vol par un enfant	2	1	1						2
Malversation	1			1					1
Vol de chevaux	4	1	3		1			1	5
Vol de bestiaux	9	2	4	3					9
Blesser des animaux avec des armes à feu	8	3	5		1		1		9
Possession illégale d'animaux	2	1	1						2
Protéger les animaux contre les chiens	1	1							1
Effraction	3	3							3
Effraction par des enfants	3	3							3
Cambriolage et tentative de					2		2		2
Fraude et tentative de	5	3	1	1					5

RÉSUMÉ DES DÉLITS—*Suite.*

Crime.	Saskatchewan.				Alberta.				Total.
	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvois.	Attendant procès.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvois.	Attendant procès.	
Offenses contre la propriété—*Fin.*									
Fausses représentations	32	19	8	5	1	......	1	......	33
Faux	7	3	3	1	......	......	......	......	7
Récel	3	3	......	......	......	......	......	......	3
Dommages à la propriété publique	4	3	1	......	......	......	......	......	4
Méfaits	2	2	......	......	3	1	2	......	5
Incendiarisme et tentative de	1	1	......	......	......	......	......	......	1
Tuer et blesser des chiens	6	5	1	......	......	......	......	......	6
Garder des chiens enragés	4	4	......	......	......	......	......	......	4
Cruauté envers les animaux	24	19	5	......	......	......	......	......	24
Modifier et effacer des marques sur bestiaux	1	1	......	......	......	......	......	......	1
Divers	1	......	1	......	......	......	......	......	1
Offenses contre l'ordre public—									
Port d'armes cachées	2	2	......	......	......	......	......	......	2
Menaces avec armes à feu	1	......	1	......	......	......	......	......	1
En possess. d'armes à feu au m. de l'arrest.	3	2	1	......	......	......	......	......	3
Sédition et actions séditieuses	1	1	......	......	......	......	......	......	1
Entrer avec effraction	1	1	......	......	......	......	......	......	1
Offenses contre la religion et les mœurs—									
Vagabondage	77	69	8	......	3	3	......	......	80
Ivresse et désordre	23	22	1	......	2	2	......	......	25
Causer un rassemblement	14	14	......	......	3	......	3	......	17
Conduite indécente et tentative de	1	1	......	......	......	......	......	......	1
Sodomie et tentative de	2	......	2	......	......	......	......	......	2
Inceste	1	......	1	......	......	......	......	......	1
Séduction	3	1	2	......	......	......	......	......	3
Tenir une maison malfamée	5	5	......	......	......	......	......	......	5
Habitués d'une maison malfamée	1	1	......	......	......	......	......	......	1
Prostitution	4	4	......	......	......	......	......	......	4
Proxénétisme et tentative de	1	1	......	......	......	......	......	......	1
Tenir une maison de jeu	1	1	......	......	2	2	......	......	3
Jeu	2	2	......	......	......	......	......	......	2
Effraction dans un temple	1	1	......	......	......	......	......	......	1
Parjure	3	1	2	......	......	......	......	......	3
Comploter un crime	1	1	......	......	......	......	......	......	1
Corruption et désobéissance—									
Mépris de cour	3	3	......	......	......	......	......	......	3
Evasion et tentative de	1	1	......	......	......	......	......	......	1
Voies de fait contre agent de sûreté	3	3	......	......	......	......	......	......	3
Subornation et tentative de	1	......	1	......	......	......	......	......	1
Offenses contre la loi des chemins de fer—									
Voyager sans payer	2	2	......	......	......	......	......	......	2
Offenses contre la loi des sauvages—									
Fournir des spiritueux aux sauvages	8	8	......	......	......	......	......	......	8
Sauvages ivres	4	4	......	......	......	......	......	......	4
En possession de spiritueux	7	5	2	......	......	......	......	......	7
En possession de spiritueux sur la réserve	7	5	2	......	......	......	......	......	7
Offenses contre—									
La loi des pêcheries	2	2	......	......	......	......	......	......	2
La loi de la milice	18	17	1	......	......	......	......	......	18
La loi des revenus de guerre	2	2	......	......	......	......	......	......	2
La loi des grains du Canada	1	1	......	......	......	......	......	......	1
La loi des terres fédérales	......	......	......	......	1	......	1	......	1
La loi des mesures de guerre	5	1	4	......	......	......	......	......	5
La loi du récensement	......	......	......	......	1	......	1	......	1

RÉSUMÉ DES DÉLITS—*Fin.*

Délits.	Saskatchewan.				Alberta.				Total.
	Causes inscrites.	Comdam-nations.	Renvois.	Attendant procès.	Causes inscrites.	Condam-nations.	Renvois.	Attendant procès.	
Offenses contre—									
Loi concernant les maîtres et serviteurs...	177	155	22	......	5	5	......	......	182
Loi de chasse...	15	14	1	......	2	1	1	......	17
Feux de prairies...	151	145	6	......	14	14	......	......	165
Loi des spiritueux...	73	53	20	......	2	2	......	......	75
Folie...	42	39	3	......	1	1	......	......	43
Loi *re* éleveurs de chevaux...	28	27	1	......	......	......	......	......	28
Loi *re* fourrières...	15	14	1	......	2	2	......	......	17
Etablissements de pool...	2	2	......	......	......	......	......	......	2
Village...	4	1	3	......	......	......	......	......	4
Ecuries de louage...	3	3	......	......	......	......	......	......	3
Travaux publics...	2	2	......	......	1	1	......	......	3
Profession médicale...	1	1	......	......	......	......	......	......	1
Santé publique...	4	4	......	......	......	......	......	......	4
Colporteurs...	3	3	......	......	......	......	......	......	3
Herbes nuisibles...	5	5	......	......	1	1	......	......	6
Chaudières à vapeur...	6	6	......	......	......	......	......	......	6
Voitures à moteur...	27	26	1	......	......	......	......	......	27
Enfants abandonnés...	32	32	......	......	......	......	......	......	32
Encanteurs...	1	1	......	......	......	......	......	......	1
Animaux égarés...	8	4	4	......	......	......	......	......	8
Clôtures...	2	2	......	......	......	......	......	......	2
Cinémas...	5	5	......	......	......	......	......	......	5
Divers...	8	5	3	......	......	......	......	......	8
Total...	1,319	1,055	240	24	73	49	17	7	1,392

Nombre total de cours de justice, et nombre de jours qu'elles ont siégé: 1,120 cours; 909 jours et trois quarts d'audition.

Montant total des amendes perçues, $6,363.55.

Montant total des frais de polices perçus, $1,058.20.

Montant total des frais de voyage en chemin de fer et comment disposés, aucun.

Nombre total des arrestations, 276; nombre de milles parcourus en faisant ces arrestations: sentier, 5,793; chemin de fer, 6,559.

Nombre d'assignations servies pour les cours supérieures, et milles parcourus: 367 assignations, milles en chemin de fer, 434; milles par sentier, 2,758.

Nombre de mandats de comparution servis, et milles parcourus, 1,717 mandats servis; milles en chemin de fer, 856; milles par sentier, 19,907.

Patrouilles faites, nombre de jours employés à ces fins, et milles parcourus, avec mention particulière des plus importantes: patrouilles, 4,445; jours ainsi employés, 6,001½; milles par sentier, 194,642; en chemin de fer, 45,459. Aucune de grande importance.

Nombre de bestiaux perdus et nombre retrouvés: chevaux et bestiaux perdus, 202; retrouvés, 68.

Les colons retrouvent un grand nombre des chevaux et bestiaux qui sont portés disparus, mais ils ne nous avertissent pas de la chose.

Nombre de cas de pauvreté rapportés, onze.

Morts subites et accidentelles, en spécifiant celles où la négligence a été la cause de ces décès: 43 cas, dont 4 suicides.

Azez Eshaya—Meurtre.—On a mentionné ce cas dans le rapport annuel de 1915. Dimanche, le 11 juillet 1915, on rapportait à la gendarmerie qu'on avait trouvé un individu nommé Abraham Adams, un perse, brûlé à mort dans sa maison; celle-ci était située à environ 5 milles au sud-est de Battleford-Nord. Le coroner fut averti, et un jury convoqué. On fit un examen post-mortem, et celui-ci démontra que la victime avait été tirée dans le dos avec une balle de petit calibre et qu'elle avait été frappée avec un instrument tranchant au côté droit qui avait perforé le foie et la vésicule biliaire. Le Dr Millar, qui fit l'examen post-mortem, déclara que l'une ou l'autre de ces blessures était suffisante pour causer la mort. Dès que le résultat de l'enquête fut connu, la gendarmerie fit des recherches dans les cendres de la maison, et trouva deux cartouches vides de calibre 32. On poursuivit les recherches et comme résultat le maréchal des logis première classe Jackson arrêta dans une grange à Richard, Sask., un perse du nom de Azez Eshaya, le matin du 14 juillet. Un peu plus tard, le même jour, l'accusé comparut devant le juge de paix, C. H. West, et sa cause fut renvoyée à huit jours plus tard. Il fut condamné à subir son procès par le juge de paix, W. C. Proby. Eshaya comparut le 30 novembre 1915 à Battleford devant Son Honneur le juge Brown et plaida "non coupable". La poursuite démontra que le matin du 11 juillet la victime quitta sa demeure dans le voisinage de Battleford-Nord, et se rendit en voiture sur son homestead; on le trouva brûlé à mort dans sa maison le même après-midi. Il faisait très chaud ce jour-là, et ainsi il est très peu probable que la victime ait allumé un feu dans sa demeure. On prouva également qu'elle ne pouvait pas s'infliger des blessures de cette nature, car si elle se les était infligées, elle n'aurait pas eu la force de mettre le feu à sa demeure ensuite. On pouvait retracer tous les mouvements de l'accusé à partir du vendredi qui précédait le crime jusqu'au moment de son arrestation, sauf ceux du dimanche, le jour du crime. On le vit se diriger du côté du homestead de la victime, et on vit aussi un individu répondant à sa description dans le voisinage peu après le crime. On prouva que l'accusé avait acheté des cartouches semblables à celles que l'on trouva vides, et qu'on l'avait vu pratiquer le tir au revolver. On trouva un couteau de poche, taché de sang, sur lui au moment de son arrestation. On trouva également chez lui un morceau de chemise taché de sang, et après examen l'analyste provincial déclara que ce morceau de chemise, le couteau et le gilet porté par l'individu au moment du crime étaient tachés de sang humain. La poursuite démontra aussi que le lendemain du meurtre, l'accusé se présenta chez un voisin (un autre Persan) et demanda à Mme Badal de dire à la police, si elle lui demandait des renseignements sur lui, l'accusé, qu'il avait été chez lui toute la journée le dimanche. La poursuite prouva également que l'accusé avait fait des transactions financières avec la victime, et que lui, l'accusé, devait de l'argent à la victime. On prouva aussi que l'accusé avait demandé de l'argent à l'autre, qu'il avait essuyé un refus, et que pour cette raison il était fâché contre Adams. La preuve démontra aussi qu'à l'époque du crime Eshaya était dans des difficultés financières, et avait besoin d'argent pour développer son homestead.

L'accusé n'a pas voulu parler pour se défendre. Son Honneur, dans sa harangue aux jurés, fit un résumé de la preuve, et fit remarquer que la Couronne avait bien établi sa cause, et que la preuve bien que circonstantielle était très accablante. Le jury se retira, et après une absence de quatre heures rendit un verdict d'homicide; Son Honneur condamna l'accusé à la prison pour la vie.

Edward Cherry Burton—Meurtre.—Le 18 juin dernier, un individu du nom de Edward Cherry Burton se livra aux gendarmes du détachement du Lac à l'Oignon, disant qu'il avait tué un nommé Frank Hamilton en se défendant. On arrêta Burton et on le fit comparaître devant le juge de paix, F. M. Still, à Lloydminster, le 20 juin, et comme résultat de l'enquête préliminaire il a été condamné à subir son procès et a été conduit à la prison de Prince-Albert en attendant. On donnera les détails de cette cause dans le rapport de l'année prochaine.

Fred. Lenick—Meurtre.—Le soir du 25 novembre dernier, on recevait un message par téléphone de Lashburn, disant qu'on avait commis un meurtre au nord de cet endroit, et on envoya le maréchal des logis première classe Jackson faire une enquête; il se rendit immédiatement sur les lieux. A son arrivée il apprit que le Dr McKenzie s'était rendu à la résidence de l'accusé, où il avait trouvé le corps d'Alexander McMillan qui avait été tiré dans la tête, et aussi un nommé Wells B. Kent qui souffrait de blessures à la tête. On transporta Kent à l'hôpital de Lashburn. Il ressort de la preuve que le 24 novembre dernier, Kent et McMillan passaient à la porte de la demeure de l'accusé avec un appareil pour creuser des puits, lorsque Lenick leur demanda d'arrêter prendre une consommation, et plus tard d'y passer la journée, ce qu'ils firent. Il est évident qu'ils s'enivrèrent, car il y eut une bataille dont Lenick et Kent ne purent se rappeler, et la maison fut partiellement détruite par le feu. Durant la nuit Lenick se leva et trouva McMillan mort sur le plancher: il le couvrit d'un tapis. Le matin il réveilla Kent et lui apprit la mort de McMillan; c'est à ce moment seulement que Kent sut qu'il y avait eu une tragédie. Plus tard, lorsqu'il fit jour, Lenick commença à faire le nettoyage de la maison et déchargea ses armes à feu, et à Kent qui lui demandait la raison de ces actes, il répondit que les gendarmes viendraient, et qu'ils devraient prétendre que les chats avaient mangé le visage de McMillan. Un examen de la victime démontra qu'il y avait une lacération d'environ 4 pouces de longueur partant du bas de l'oreille droite et passant à travers le palais; la mâchoire inférieure était fracturée à plusieurs endroits, et une partie de la joue avait été enlevée. Le Dr G. L. Cooke qui fit l'examen déclara que la blessure avait été causée par un fusil à plomb, ce qui fut prouvé plus tard. Comme nous l'avons déjà fait remarquer Kent n'avait pas eu connaissance de la bataille, et les médecins déclarèrent que sa blessure lui avait fait perdre connaissance. On fit des recherches dans la maison de Lenick et on trouva un fusil " S. et W. Winchester " de calibre 32 avec 7 cartouches dans le magasin, on avait récemment nettoyé ce fusil; et derrière une boîte un fusil à plomb n° 12, dont la crosse était brisée, et la cassure était toute récente. Lenick et Kent comparurent devant le juge de paix, W. C. Proby, le 16 décembre, pour l'enquête préliminaire, leur cause ayant été antérieurement renvoyée de temps à autre; ils étaient accusés du meurtre d'Alexander McMillan. On remit Kent en liberté, car il n'y avait pas de preuve contre lui, et Lenick fut condamné à subir son procès. Le 8 mai, l'accusé comparut devant Son Honneur le juge Newlands et un jury à Battleford, la cause dura jusqu'au 10. Le jury délibéra toute une nuit et partie de la journée suivante, mais comme ils ne pouvaient s'entendre on les congédia. Le 12 mai il comparut de nouveau devant le juge Newlands et un autre jury, et il fut acquitté.

J. E. Martin—Vol de blé.—Le 27 mai 1916, les gendarmes du détachement de Kindersley recevait une plainte de H. D'Orguerre, de Tuscola; il prétendait qu'en examinant ses greniers il s'aperçut qu'on lui avait volé environ 100 boisseaux de blé. On fit aussitôt une enquête, et les doutes tombèrent sur un nommé J. E. Martin qui purgeait en ce moment un terme d'emprisonnement de six mois à Battleford pour vol d'environ 200 boisseaux de blé à J. Donnelly, au cours du mois de février. Pendant sa détention au corps de garde Martin écrivit à d'Orguerre admettant pratiquemeent le vol, et il fit une déclaration volontaire disant qu'il avait volé une charge de blé au plaignant en compagnie de Frank Leemon et John Campsall, son beau-frère et son beau-fils, et de l'avoir vendu à l'élévateur de Lemsford. On vérifia les parties essentielles de cette déclaration plus tard, et on émit des mandats d'arrestation contre les trois personnes. On arrêta Leemon et Campsall, qui s'étaient tous les deux engagés dans l'armée; ils comparurent devant les juges de paix, A. N. Walker et A. C. Scarrow, à Kindersley, le 29 mai, et plaidèrent " coupables ". Leur sentence fut suspendue et on les remit en liberté à condition qu'ils fassent restitution; on se montra clément envers eux à cause des circonstances atténuantes et parce que J. E. Martin avait été l'instigateur de ce vol. A l'expiration du premier terme d'emprisonnement de Martin, on le conduisit à Kinsdersley où il comparut le 30 août devant les juges de

paix, A. N. Walker et A. C. Scarrow, pour l'enquête préliminaire. La preuve fut suffisante et l'accusé fut condamné à subir son procès. Le 14 septembre il comparut devant Son Honneur le juge Baldwin à Kindersley, et, avouant sa culpabilité, il fut condamné à un an de prison avec travaux forcés au pénitencier de Prince-Albert. L'accusé avait aussi volé environ 200 boisseaux de blé à W. F. Jackson et environ 150 à J. J. Adams. Une confession, couvrant ces autres vols, qui furent commis à Kindersley, et les témoignages de Campsall et Leemon à l'enquête préliminaire le forcèrent à plaider coupable. Il comparut devant le même juge en même temps et au même endroit lorsqu'il fut accusé du vol du blé D'Orguerre, et il fut condamné à un an de prison sur chaque accusation, toutes ces sentences devant être purgées concurremment.

Peter Badal et Benjamin George—Vol de blé.—Au mois de décembre 1914 James Sharp, J. G. Graham, J. W. Brock, et J. Simpson, fermiers du voisinage de Denholm, Sask., se plaignirent qu'il y avait des vols de blé considérables dans la localité. Le maréchal des logis première classe Jackson et le brigadier Allen de la gendarmerie à cheval furent envoyés le 2 janvier 1915 pour faire une enquête. L'enquête démontra qu'un perse du nom de Bejamin George avait souvent vendu du grain aux élévateurs de Denholm pour un russe, prétendait-il, qui ne parlait pas l'anglais. Le prétendu russe en déchargeant le blé aux élévateurs prenait toujours soin de se tenir la figure couverte, et de ne pas révéler son identité. Cependant, on constata que l'attelage se composait de chevaux rouans et noirs, qu'il y avait du bronze après le harnais, et que le wagon portait la marque de fabrique " Hamilton ". A chaque voyage à Denholm, nos individus laissaient leurs chevaux à l'écurie de louage, et le russe son gilet dans la voiture avant de se rendre à l'hôtel. On fit une enquête par tout le district, et on découvrit qu'un nommé Peter Badal, un perse, demeurant à huit milles au nord de Denholm, possédait un attelage de chevaux répondant à la description donnée ci-dessus, et des harnais recouverts de parties en bronze. Le maréchal des logis première classe Jackson vit ce wagon et ces harnais chez Badal, avec environ 100 boisseaux de blé en sac. Le brigadier Allen arrêta Benjamin George sur les entrefaites, et le conduisit au corps de garde à Battleford. Pendant qu'il se trouvait en surveillance au corps de garde, il a fait des aveux volontaires au surintendant C. H. West, à l'effet qu'il ne savait pas qui était ce Russe, mais qu'il venait toujours là où lui, George, demeurait; qu'il l'avait engagé à se rendre à Denholm, lui promettant deux dollars par jour pour ses frais de déplacement. George et Badal furent amenés devant A. J. Greensill, écuyer, juge de paix, à Denholm, le 5 janvier 1915, et condamnés à subir leur procès, mais dans la suite ils furent remis en liberté, sur un cautionnement de $2,000 chacun, par le juge de la cour de district Maclean. A l'examen préliminaire l'identité de Badal fut établie comme étant le même que le russe. Cette cause ne fut pas plaidée aux premières séances de la cour Suprême, l'avocat général considérant qu'il n'existait pas de preuves suffisantes contre l'accusé. Du fait que ces deux personnes ne furent pas mises en jugement, la population du district montra un mécontentement non dissimulé surtout chez les fermiers des environs de Denholm, ces derniers faisant la remarque qu'il ne serait pas prudent de laisser dans l'avenir du grain dans les greniers tout le temps que ces deux garnements seraient laissés en liberté. Cette cause ne fut pas enterrée et la preuve c'est que le 28 décembre 1915 (près d'un an après que ces deux personnages eussent été amenés devant la cour pour y subir leur procès) le maréchal des logis de première classe Jackson eut un entretien avec un fermier du nom de Joseph Simpson qui désirait donner des renseignements sur leur compte en produisant une accusation de vol de grain en décembre 1914, et le 21 février 1915 ils furent de nouveau amenés devant le juge de paix W. C. Proby, à Battleford, et mis en liberté sur un cautionnement de $400 chacun. Avant que le procès n'entrât dans son cours régulier, on fit des recherches minutieuses et patientes et on obtint l'assurance que Peter Badal n'avait obtenu en récolte que 75 boisseaux de blé, de qualité numéro 4, ce qui revient à dire qu'il était de pauvre qualité. On apprit aussi que Benjamin George n'avait jamais

semé un boisseau de blé, et ce alors que le grain vendu par ces gens était placé dans l'échelle des valeurs comme n°s 1, 2 et 3. Pour le cas du blé volé par Simpson, on apprit qu'on avait vu deux hommes conduisant une paire de chevaux, montés sur une voiture chargée et venant de la direction de la ferme Simpson. Ils paraissaient se diriger vers North-Battleford. Cela se passait à l'époque du vol. On apprit en plus que Benjamin George avait vendu une charge de blé au moulin de North-Battleford pour le compte de Badal. M. Simpson se rendit à ce moulin peu après le vol et apprit qu'une charge de blé, semblable en tous points à celui qui lui avait été volé, venait d'être apportée au moulin, quelques heures auparavant. Le 3 mai 1916 Peter Badal et Benjamin George comparurent devant l'honorable juge Newlands et un jury. Le procès dura deux jours. La poursuite fit paraître vingt-neuf témoins et la défense dix. Dans leur défense les accusés exhibèrent un reçu pour prouver qu'ils ne se trouvaient pas dans le voisinage de Denholm aux dates mentionnées, le reçu portant un des jours de décembre 1914. Mais ce reçu avait été forgé car il était de 1915 et portait sur le 5 un 4 mis après coup. Le juge déclara au jury qu'à son sens il s'agissait d'un faux. Un autre point que l'on réussit à prouver c'est que, à chaque fois que Benjamin George s'absentait, Badal s'absentait également. Cette déclaration fut faite par un certain Azez Eshaya, prisonnier de l'Etat, qui purgeait un emprisonnement à vie pour meurtre et avec qui George vivait à l'époque des vols. Les accusés furent trouvés coupable et condamnés à deux ans d'emprisonnement chacun dans la prison pénitentiaire de Prince-Albert, Saskatchewan. Un fait qui en dit long, c'est que depuis l'arrestation de ces deux garnements, il ne s'est pas produit de vols dans la région de Denholm.

W. Black—Sédition.—En mars dernier le susnommé fut amené devant les tribunaux pour subir son procès devant A. Brehaut, écuyer, magistrat de police de North-Battleford, sous une accusation de sédition. Les discours de l'accusé avaient, paraît-il, été absolument choquants, de mauvais ton et infamants surtout à l'adresse des soldats. Le 3 mai, il a comparu à la cour de Battleford devant le juge Newlands, et plusieurs personnes sont venues déclarer connaître les faits imputés à l'accusé. La défense tâcha d'établir un alibi mais elle ne put y arriver et après une consultation de deux heures environ le jury rapporta un verdict de culpabilité. Cependant il recommanda l'accusé à la clémence de la cour à cause de son grand âge et du mauvais état de sa santé. Le 6 mai il comparut pour recevoir sa condamnation et fut condamné à un mois d'emprisonnement aux travaux forcés au corps de garde de Battleford.

Charles Nash et James Price—Vol de blé.—La gendarmerie royale à cheval du Nord-Ouest, de Battleford, a reçu une plainte de la part de George Downton en décembre 1914 à l'effet qu'on lui avait volé une charge de blé dans son grenier près de Richard, Sask. On fit des recherches immédiates et on se rendit compte qu'en décembre 1914 un certain Johnson, de Richard, avait donné un coup de main à un certain Charles Nash pour monter une charge de blé en haut de la côte de Richard. Nash ne vendit pas cette charge à Richard mais la déposa à l'élévateur coopératif de Ruddell, en donnant le nom de C. Ault. On vendit ce blé le 17 décembre 1914. D'après l'enquête il paraîtrait que Nash a rencontré quelqu'un à Ruddell et a demandé quel était le meilleur élévateur où l'on pût mettre son blé en sûreté. Il prétendait avoir perdu son chemin cette journée-là. Vers l'époque de la vente du blé, le même personnage vendit une paire de chevaux à James Price et Nash signa les billets du nom de C. Ault. Price et Nash furent vus ensemble à Ruddell et on vit Nash donner de l'argent à Price. On entendit des témoignages à l'effet que Nash avait raconté bien des histoires au sujet de ce grain, parmi lesquelles se trouva la déclaration qu'il voiturait le grain pour le compte d'un certain fermier du nord du district. Le grain vendu, Nash disparut et nulle trace de lui ne fut trouvée jusqu'à août 1915 alors qu'on le vit à Richard où il fut mis sous arrêt et amené devant le juge de paix H. G. Graham, écuyer. A l'examen préliminaire, l'accusé se défendit lui-même et déclara avoir obtenu ce grain à même la provision de Emil Richard à Richard, mais cette déclaration fut reconnue fausse par M. Richard et son gérant qui

déclarèrent n'avoir pas de grain à cet endroit, que s'ils en avaient ce grain serait de mauvaise qualité, et ce alors que le grain vendu par Richard était de belle apparence.

James Price fut mis sous arrêt à la suite d'une déclaration volontaire faite par Nash et dans laquelle il déclarait que Price et lui-même avaient volé le blé à Walter Smith. Price dut subir son procès le 1er septembre 1915 devant H. Mylrea, écuyer, juge de paix. Le 23 novembre 1915 les accusés comparurent devant l'honorable juge Brown et un jury pour répondre à trois accusations de vol de blé venant de George Downton, Walter Smith et Emil Richard. Le jury rendit un verdict de culpabilité sur la deuxième accusation, et Nash fut condamné à un emprisonnement de 60 jours et Price à six mois dans la prison de Prince-Albert. L'ensemble des témoignages semble attester que Price exerce une certaine autorité sur Nash qui est d'une nature très simpliste. On avait toujours eu des doutes au sujet de Price et on mettait à son dossier plusieurs actes criminels accomplis dans les environs.

Alex. Stone—Meurtre.—Le 1er décemerb 1915 on rapporta au maréchal des logis de première classe Jackson qui se trouvait, dans le temps, à Lashburn, occupé à faire la lumière dans une autre cause de meurtre, qu'un jeune garçon du nom de Tilmer Stone avait été trouvé assassiné. Le crâne de l'enfant avait été frappé par un instrument contondant. L'enfant demeurait avec son père Alex. Stone dans le voisinage de Milleton. Or un des voisins n'ayant pas vu l'enfant depuis plusieurs jours, pas plus d'ailleurs que le père, se rendit à leur logis et le trouva fermé. En contournant la maison il se trouva en présence de traces abondantes de sang, appela un autre voisin et tous deux se mirent en frais de pénétrer dans la maison où ils trouvèrent l'enfant étendu sur le lit avec la tête éclatée. Le coroner vite averti institua une enquête. Les voisins, leur découverte faite, suivirent des traces de pas qui les conduisirent sur la rive de la Saskatchewan. Là on se rendit compte qu'une personne avait creusé un trou dans la glace, puis, par le jet de l'eau tout autour de ce trou, on comprit vite que l'on avait précipité un corps lourd dans ce trou. On se mit sans retard à la recherche d'Alex Stone et le brigadier Whitley fut chargé de faire une enquête sur cette affaire. On avait vu les Stone le 4 décembre 1915 pour la dernière fois, le 5 un des voisins n'ayant pu pénétrer dans la maison, cette dernière étant fermée à clef. Suivant toute apparence, l'enfant avait été massacré en se mettant au lit le soir du 4 décembre, ses habits gardant la disposition qu'on leur donne quand on se met au lit. Le brigadier Whitley, au cours de ses recherches, s'assura que Stone était parti avec son chien, et une hache, qui lui avait servi à commettre son crime, ne put être retrouvée. Le brigadier suivit les traces de Stone jusqu'à la rivière, là les pistes de l'homme et du chien se dirigeaient vers l'ouest en côtoyant la rive sud de la rivière; puis les traces se perdaient. Les membres de la force parcoururent la contrée mais malgré toutes les recherches on ne put rien retrouver. Le matin du 17 décembre, un vendredi, le brigadier Whitley qui avait parcouru toute la contrée environnante (très boisée) durant les six derniers jours, trouva le corps d'Alex. Stone suspendu à un tremble au beau milieu d'une grande éclaircie. Un couteau de boucher se trouvait à ses pieds, sa tête portait une large blessure et sa gorge était ouverte à deux endroits. Il avait évidemment cherché à se donner la mort en se servant de la hache, puis avait eu recours au couteau et finalement s'était pendu. Alex. Stone était d'origine suédoise, avait été pensionnaire dans une maison de santé, avait vécu quelque temps aux Etats-Unis, sa femme ayant été frappée par la foudre et tuée alors qu'il demeurait dans ce pays. Il avait deux autres enfants qui, à cette époque, demeuraient chez un voisin, et on peut dire que s'ils s'étaient trouvés avec Stone ils auraient eu le sort de leur frère Tilmer. On s'accorde à reconnaître que Stone avait toujours traité ses enfants avec tendresse et qu'il affectionnait tout particulièrement sa victime; on croit qu'il a été pris d'une folie subite. On n'a jamais revu le chien ni la hache; on suppose que le malheureux avait noyé le premier et qu'il avait jeté la hache avant d'arriver au lieu de la pendaison.

P. G. C. Cruoch—Appropriation frauduleuse.—Le 22 janvier 1914 on informa le juge de paix James Ritchie, écuyer, à Battleford, que P. G. C. Crouch s'était fraudu-

leusement approprié la somme de $1,000, cet argent étant la propriété de ses patrons MM. Wm. Bettingen & Co., marchands de grain, demeurant à Winnipeg, dont Crouch se trouvait à cette époque le chargé d'affaires. Crouch disparut; on le rechercha dans le pays, en Angleterre et aux Etats-Unis avec le résultat qu'on le retrouva à Vancouver, C.-B., le 17 septembre 1915. Il fut conduit de cette ville à Wilkie, Sask., pour y subir l'examen préliminaire et fut condamné à subir son procès. Le 12 octobre 1915 Crouch comparut devant la cour Suprême à Scott, le juge Brown occupant le siège, et se reconnut coupable; il fut condamné à trente jours de travaux forcés dans la prison commune de Prince-Albert.

Joe Biggart—Vol de chevaux.—Au cours de l'automne de 1914, M. M. D. Montgomery, de Penzil, Sask., perdit un poulain noir, un autre poulain rouan et un poulain bai. On avait vu ces bêtes pour la dernière fois à 8 milles à l'ouest d'Unity, Sask., puis on ne les a jamais revus. On porta la chose à la connaissance du gendarme Harris, qui avait la direction du détachement caserné à Unity, et ce dernier se mit sans retard à faire des recherches au sujet des bêtes disparues. On réussit à apprendre qu'un certain Joseph Biggart, demeurant dans le voisinage d'Unity, avait conduit deux chevaux à Saskatoon à l'automne de 1914, et la description des bêtes correspondait au signalement donné au sujet du poulain bai et du rouan. On trouva que Biggart s'était rendu sur une ferme des environs de Saskatoon avec les chevaux et qu'il les avait vendus à quelqu'un dans le voisinage. On fit de plus amples recherches et on réussit enfin à mettre la main sur le fugitif et sur les deux bêtes qu'il avait encore. M. Montgomery identifia les chevaux comme étant sa propriété et en prit soin avec l'entente qu'il les produirait à la cour d'Unity. On dressa un acte d'accusation contre Joe Biggart qui fut mis sous arrêt et conduit plus tard devant le tribunal. Le procès fut présidé par le juge Brown, de la cour Suprême de Scott, et commença le 14 octobre 1915. L'accusé fut condamné à trois ans de pénitencier à Saint-Albert. Cette cause était très embrouillée et ce n'est qu'à force de patience qu'on a réussi à y faire de la lumière.

Paul Gasivoda—Vol de blé.—Le 7 mars 1916, un nommé Paul Gasivoda, Italien, a été amené pour subir un examen préliminaire à North-Battleford sur une accusation de vol de blé. Le maréchal des logis chef Jackson suivit les débats et demanda que certaines sommes d'argent trouvées en possession de l'accusé fussent produites comme pièces à conviction, vu que l'on pouvait croire que ces sommes pouvaient être le résultat de vols antérieurs de même caractère. Gasivoda comparut devant le juge MacLean à Battleford le 10 mars 1916 et fut condamné à six mois de travaux forcés au corps de garde de Battleford. Dans l'entre-temps, le brigadier Browning, de Meota, où se trouve un détachement, avait reçu une plainte de la part d'un certain A. MacDonald à l'effet qu'on lui avait volé une certaine quantité de blé. Au cours de ses recherches, le brigadier Browning apprit que le préposé à l'élévateur à Prince avait acheté une charge de blé d'un Italien qu'il dit s'appeler Gasivoda. Ce blé fut estimé de valeur n° 2 Northern, ce qui était la même valeur que celle du blé de MacDonald. On retraça les faits et gestes de Gasivoda et le maréchal des logis Browning arriva à la conclusion que Gasivoda était responsable de vol dù blé de MacDonald et autorisa la déposition d'un acte d'accusation au sujet de ce vol. Plus tard le gendarme Caldwell, du détachement d'Edam, rapporta la nouvelle que l'on avait volé 150 boisseaux de blé dans le grenier d'un autre plaignant nommé Waters, blé qui devait servir à la semence. Une enquête dirigea les soupçons sur Gasivoda comme l'auteur de ce vol. Finalement il fut condamné à subir son procès par le juge de paix W. C. Proby, à Battleford, sur deux chefs d'accusation, puis comparut plus tard devant Son Honneur le juge MacLean qui le condamna à cinq mois de travaux forcés au corps de garde de la G. C. du N.-O., à Battleford. L'argent trouvé sur la personne du prisonnier fut partagé entre les victimes des vols de blé.

Stanley Montana—Effraction et vol.—Le 19 août, un certain H. Black, de Harlan, déclara au détachement de la gendarmerie à Onion-Lake, que sa maison avait été visitée

à la suite d'effraction et qu'on lui avait pris un habit en serge bleue. M. Black ne portait de soupçon sur personne. Le brigadier Burke fit des recherches parmi les camps des sauvages et se rendit compte que l'accusé avait donné un habit à Moïse Mellow, sauvage bénéficiaire du traité. On rentra en possession de l'habit et le propriétaire le reconnut pour le sien, puis on dressa un acte d'accusation contre le sauvage Montana. Il comparut devant J. Shore, écuyer, juge de paix, et G. A. Gardiner, écuyer, juge de paix, le 24 août, et fut condamné à subir son procès. Le 15 septembre il comparut devant Son Honneur le juge MacLean à Battleford et se reconnut coupable; il fut condamné à deux années de travaux forcés au pénitencier de Prince-Albert.

Stabley Montana—Faux.—Le 24 août, se trouvant à Harlan, E. W. Stephenson se plaignit au brigadier Burke qu'il venait de recevoir un chèque que lui retournait le gérant du magasin, de la coupagnie de la baie d'Hudson à Onion-Lake. Le chèque qui avait été fait en faveur de la personne susnommée, le premier nom restant en blanc et le plaignant devant y apposer sa signature, avait été présenté par un sauvage du nom de William McKay. M. Stephenson déclara qu'il n'avait jamais fait de chèque en faveur de Montana. On porta une plainte contre Montana qui fut amené devant J. Shore, écuyer, juge de paix, sous l'accusation de faux. Les témoignages divulguèrent le fait que Montana avait offert le chèque à McKay, déclarant l'avoir reçu de M. Stephenson pour valeur reçue en travail. M. Stephenson déclara n'avoir jamais fait de chèque en faveur de Montana et que la signature que portait la pièce à conviction avait été faite par l'accusé. Montana eut à subir son procès. Le 15 septembre il comparut devant le juge MacLean à Battleford, se reconnut coupable et fut condamné à deux ans de pénitencier avec travaux forcés à Saint-Albert, sentence qui devait être purgée en même temps que celle encourue pour vol avec effraction.

John Hennesey—Effraction.—Le 28 mai dernier, le brigadier J. de R. Allen, du détachement de Wilkie, reçut un appel téléphonique de la part de A. C. Donaldson, établissant que durant la nuit il s'était éveillé et avait trouvé dans sa chambre une personne qui portait une lumière. Au premier mouvement du dormeur, l'étranger s'était découvert et avait été identifié par le plaignant comme étant John Hennesey, jeune garçon de 18 ans. Il l'avait surpris fouillant dans les poches de son pantalon. En sautant du lit, M. Donaldson mit en fuite le voleur qui fut rejoint, une fois dehors, par une autre personne. Une accusation fut lancée contre Hennesey qui fut mis sous arrêt à son domicile vers minuit. Devant le juge de paix T. A. Dinsley, écuyer, M. Donaldson déclara le lendemain matin avoir vu l'accusé dans sa chambre, et le brigadier Allen témoigna au sujet des déclarations faites par l'accusé à l'époque de son arrestation, et portant qu'il ne se verrait pas dans la situation où il se débattait s'il n'avait pas eu de dettes, portant aussi sur la plainte de Hennesey au sujet d'une blessure au genou reçue à la suite d'une chute arrivée chez Donaldson la nuit précédente. Hennesey fut condamné à subir son procès et conduit à la prison de Prince-Albert. Le 7 juillet, il comparut devant le juge Dixon à Scott et se reconnut coupable. Le juge prit en considération le jeune âge de l'accusé et le condamna à deux mois de prison à Saint-Albert.

Feux de prairies.—En face des chiffres de l'année dernière, les condamnations pour feux sont plus nombreuses cette année. Le nombre de ces feux a été de 165 et sur ce nombre il y a eu 159 condamnations. Bon nombre de ces cas ont revêtu un caractère purement technique, les personnes impliquées, étant simplement coupables de manque de précautions au sujet du soin de leurs propriétés et de celles de leurs voisins. On se rend compte que la publicité donnée à ces causes dans le district où elles se sont produites aura un effet salutaire en servant à faire disparaître petit à petit la négligence qui entre, sans qu'il soit permis d'en douter, pour une grosse part dans le nombre de feux de prairies dont la police a connaissance.

Morts accidentelles et subites.—Au cours de l'année il s'est produit 43 cas de morts accidentelles et subites. Quand il est resté des valeurs immobilières après le décès, on a dressé l'inventaire et averti l'administrateur public; et quand on a reconnu l'adresse des parents des personnes mortes on a donné avis du décès et des circonstances qui l'ont accompagné avec une liste des valeurs. Il arrive quelquefois qu'il est difficile de donner tous les détails en notre possession aux parents des étrangers morts et ce à cause de la façon sans souci dont ces gens tiennent le registre de leurs affaires, ce qui a pour effet de nous imposer une somme de travail considérable.

Suicides.—Il s'est produit une grande diminution de cas de suicides, je suis aise de le dire, quatre seulement ayant été découverts au cours de cette année, les victimes de ces cas étant pris de folie.

RECHERCHES AU SUJET DE PERSONNES PORTÉES COMME DISPARUES.

La police passe beaucoup de temps à faire des recherches sur le compte de personnes portées comme disparues. Au cours de cette année nous avons eu connaissance de plusieurs cas et nous avons à cette occasion distribué des circulaires par toute la contrée. Il est surprenant de constater les résultats heureux de notre travail à cet égard, bon nombre de gens étant parvenus par notre intermédiaire à sortir de situations angoissantes grâce à des renseignements sur le domicile et la situation de parents ou d'amis.

AIDE DONNÉE À D'AUTRES DÉPARTEMENTS.

Intérieur.—Vu la bonne récolte, il s'est produit peu de cas de misère si on fait la comparaison avec les autres années. Mais quand il est arrivé que l'on se soit plaint à la police, cette dernière s'est enquise des circonstances et a informé les gouvernements fédéral ou provinciaux, suivant le cas, des faits tels que connus et a fait les recommandations sur l'opportunité d'accorder des secours.

Sauvages.—On a assuré les escortes ordinaires aux agents sauvages qui payent le "Traité". On a accordé une escorte spéciale à l'agent sauvage qui se rendait à Waterhen-Lake pour faire une enquête au sujet d'un sauvage qui, paraît-il, avait été enterré vif. Nous avons donné généralement et de temps en temps l'aide que nous avons pu donner aux affaires de ce département.

Agriculture.—Nous sommes venus en aide au département de l'Agriculture en faisant des recherches et des poursuites en vertu du *Horse Breeders Act,* 27 condamnations ayant été faites au cours de l'année. On a fait plusieurs enquêtes au sujet de l'enregistrement des étalons dans des cas où il n'était pas bien certain si les propriétaires s'étaient conformés à cette loi ou non. Nous avons aussi rendu quelque service à ce département pour la mise en vigueur du *Dairyman's Act* et pour maladies contagieuses parmi les animaux.

Enfants négligés et abandonnés.—On a fait rapport au sujet de 32 cas de cette nature et dans chaque cas l'enfant a été enlevé aux parents ou gardiens et confié aux soins de S. Spencer Page, écuyer, surintendant. Ces cas ont augmenté considérablement et la plupart des enfants ainsi protégés sont d'origine étrangère.

CONDITIONS DES SAUVAGES.

Les sauvages de ce district sont en bonne santé, économes, industrieux et obéissants aux lois. Ils ont quantité de fourrage pour leurs troupeaux qui augmentent tout le temps. Ils s'intéressent aux travaux de la ferme et à l'élevage des bêtes à cornes. Cette année la superficie mise en culture est plus considérable que de coutume. Sur la réserve de Onion-Lake, on a construit vingt nouvelles maisons dont la plupart ont des toitures en bardeaux. Il s'est produit une légère épidémie de fièvre typhoïde parmi

les sauvages de la réserve du lac Froid; le médecin de Saint-Paul de Métis a apporté le secours de ses lumières et a fait établir la quarantaine. On a infligé vingt-deux condamnations pour cause d'infraction à l'*Indian Act,* dont neuf mettaient en vedette des sauvages accusés d'avoir été trouvés en possession de liqueurs, mais je suis aise de pouvoir déclarer que d'année en année le commerce des liqueurs diminue sensiblement.

EXERCICES MILITAIRES.

Les exercices militaires sont en permanence une fois par semaine au poste. Quant aux exercices de sauvetage, ils ont lieu une fois par mois. On a donné des exercices équestres chaque fois que le nombre des membres de la force a été assez considérable, on a aussi donné des conférences sur les devoirs des hommes de la force chaque fois que les circonstances l'ont permis, on n'a pas oublié de traiter aussi du soin et de l'entretien des chevaux.

Au mois d'août on a fait la pratique annuelle de l'exercice au revolver.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite a été généralement bonne cette année, les infractions légères ayant été vite réprimées.

SANTÉ.

La santé de la division a été bonne. Toutefois je regrette d'avoir à dire que le surintendant C. H. West a dû subir une opération en deux occasions pour un cas très sérieux, mais je suis aise de pouvoir ajouter qu'il est actuellement en bonne voie de guérison.

CHEVAUX.

Les chevaux, le 30 septembre 1916, étaient les suivants: 59 de selle et 9 de trait; ils ont été partagés comme suit:

Au détachement	30
Au poste	37
Mort, D.N.S.O	1
	68
Au piquet	12
	80

Les chevaux ont subi votre inspection et celle du sous-commissaire Wilson, et moi-même je les ai souvent visités. Leur santé a été bonne. Le total de milles de la division entière s'élève à 204,642 milles.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

La salle de lecture du poste est d'un grand avantage aux membres de la division. La table de billard a été remise à neuf et, avec votre permission, on a acheté d'autres accessoires. La salle a été peinte en neuf et beaucoup améliorée par l'achat de chaises rembourrées et d'un bureau-écritoire. Ces derniers achats ont été faits à même le fonds de la bibliothèque et ce fonds a aussi servi à l'acquisition de nombreux livres. Nous recevons avec grand plaisir les journaux illustrés qui nous viennent d'Ottawa et, quand ils ont été gardés au poste pendant une période déterminée nous les faisons circuler parmi les détachements. Nous avons fait des arrangements pour une circulation semblable des livres.

APPROVISIONNEMENTS.

Les approvisionnements envoyés à ce poste sont de qualité tout à fait supérieure.

BÂTIMENTS.

Au cours de l'année on a divisé une partie du magasin du quartier-maître et on a construit une cellule pour les prisonnières, ce qui nous a rendu service car, auparavant, il n'y avait pas de cellule séparée.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

Comme pendant les années précédentes nous nous sommes approvisionnés d'eau près de la caserne et on l'a transportée tous les jours au poste. Le raccordement avec l'aqueduc de la ville n'est pas encore fait.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Les quartiers généraux de la division et les sous-districts de Wilkie et de Kindersley ont été inspectés par le sous-commissaire Wilson au cours de juin dernier.

L'inspection mensuelle des détachements a été faite en tant que les autres occupations le permettaient et on a fait l'inspection hebdomadaire des casernes.

La diminution considérable des effectifs vers la fin de l'été nous a obligés à supprimer trois détachements et à diminuer l'effectif de plusieurs autres. Ceci augmentera considérablement les travaux des autres détachements bien que leur ouvrage soit déjà considérable. Le seul moyen de remédier à ceci serait d'employer des automobiles aux quartiers généraux et dans les sous-districts. Je crois que leur emploi augmenterait tellement la superficie de territoire inspecté ainsi que l'efficacité et l'économie de temps que cela pourrait compenser presque sinon entièrement, la réduction des effectifs de cette division. Je suis heureux de constater que j'ai reçu le plus loyal appui des officiers, sous-officiers et gendarmes de la division dans l'exécution de leurs devoirs divers. Ils ne se sont pas lassés de faire tout en leur possible pour travailler harmonieusement et au plus grand avantage de tous.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. H. H. SWEETAPPLE.
Inspecteur commandant de la division "C"
pour le surintendant S.O.D.

BATTLEFORD, SASK., 30 septembre 1916.

L'officier commandant
R.G. du Nord-Ouest.
Battleford, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du corps de garde de la division "C" pour l'année finissant le 30 septembre 1916.

A minuit, le 30 septembre 1916 nous avions au corps de garde trois prisonniers purgeant des condamnations à la prison, deux autres attendaient leur procès et il y avait deux aliénés attendant que le procureur général statue sur leurs cas, ce qui fait un total de sept.

Pendant l'année nous avons reçu 288 prisonniers et, avec les 7 détenus du corps de garde le 30 septembre, ceci fait un total de 295.

Ces chiffres indiquent une augmentation de 49 sur le chiffre de l'année précédente.

Les prisonniers ont été classés comme suit:

Hommes:		
Blancs	151	
Métis	42	
Sauvages	11	
Nègres	5	
Persans	7	
		216
Femmes:		
Blanches	10	
Métis	8	
		18
Aliénés, hommes:		
Blancs	54	
Sauvages	2	
Chinois	1	
		57
Aliénées, femmes:		
Blanches	3	
Négresses	1	
		4
		295

Nombre de prisonniers reçus en....

Octobre 1915	15
Novembre 1915	35
Décembre 1915	29
Janvier 1916	8
Février 1916	27
Mars 1916	28
Avril 1916	35
Mai 1916	27
Juin 1916	22
Juillet 1916	22
Août 1916	23
Septembre 1916	17
Total	288

La moyenne quotidienne des prisonniers a été de	15·5
La moyenne mensuelle des prisonniers a été de	24
Le chiffre maximum d'une journée quelconque	26
Le chiffre minimum d'une journée quelconque	6
Le maximum mensuel s'est produit en avril 1916	35
Le minimum mensuel s'est produit en janvier 1916	8

On a disposé des prisonniers comme suit:—

Hommes:	
Condamnation purgée	88
Amendes et frais payés	21
Libérés sous caution	16
Envoyés à la prison de Prince-Albert	15
Envoyés au pénitencier	10
Libérés, peine différée	5
Libérés sur parole	12
Envoyés au camp d'internement de Brandon	6
Causes renvoyées	10
Envoyés à l'orphelinat de Moosejaw	3
Acquitté	1
Livrés aux autorités militaires	2
Cause retirée	1
Envoyés à l'asile d'aliénés	55
Libérés	4
Relâchés par ordre du procureur général	2
Envoyés à Lashburn pour enquête préliminaire	2
Envoyés à Kindersley pour procès	3
Envoyés à Turtleford pour procès	2
Envoyé à Radisson pour procès	1
Escorté à l'école industrielle de Wolseley	1
Relâché par ordre du juge McKay	1
Au corps de garde, purgeant des condamnations, à minuit le 30 sepbre 1916	11
Aliéné attendant les ordres du procureur général	1

Femmes:	
Amendes et frais payés	1
Envoyées à la prison de Prince-Albert	9
Envoyée à l'orphelinat de Winnipeg	1
Envoyées à l'orphelinat de Calgary	3
Envoyée à l'orphelinat de Moosejaw	1
Causes renvoyées	2
Envoyées à l'asile d'aliénés	4
Envoyée à Maymont pour leur procès	1
Total	295

La santé des prisonniers a été bonne en général.

Tous les prisonniers accusés de crimes ont dû laisser une empreinte de leurs doigts et ont été photographiés. On a établi un nouveau lavabo dans le corps de garde et ceci améliore beaucoup le corps de garde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Caporal M. SMITH.

ANNEXE J.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT G. S. WORSLEY, COMMANDANT LA DIVISION EN DEPOT A REGINA.

RÉGINA, 30 septembre 1916.

Monsieur le Commissaire,
R. G. C. du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur la division en dépôt pour l'année finissant le 30 septembre 1916.

EXERCICES ET ENTRAÎNEMENT.

Cent dix recrues ont été entraînées au cours de l'année. Le manège était sous la surveillance du maréchal des logis chef Griffin et l'exercice sous la surveillance du maréchal des logis MacDowell. La classe des recrues était d'intelligence et de physique moyens. Les inspecteurs Acland, Humby et moi-même leur avons donné l'instruction sur les devoirs de police et la loi criminelle.

A cause des demandes des autres divisions, ces hommes demeurent trop peu de temps au dépôt et n'ont pas le temps de s'inculquer parfaitement leurs devoirs avant d'être transférés.

Les exercices de cavalerie en troupe ont eu lieu au cours de l'hiver et au début du printemps, trois escadrons étant toujours à l'entraînement.

Trente-trois sous-officiers et gendarmes sous le commandement de l'inspecteur Woods ont été chargés de patrouiller la frontière entre le Manitoba et les Etats-Unis. On les a choisis parmi les meilleures recrues.

S.A.R. le duc de Connaught a inspecté les quartiers généraux le 1er juillet et il a vu environ 50 sous-officiers et gendarmes à la parade. La revue semble l'avoir beaucoup satisfait et il a parlé de notre troupe en termes fort élogieux.

Le maréchal des logis chef Griffin et trois gendarmes sont partis pour Banff trois jours avant la visite du duc. Ils ont emmené neuf chevaux pour leur usage à Banff.

Pendant la dernière moitié de l'année l'entraînement des recrues a été difficile à cause du grand nombre de gendarmes qui ont demandé leur libération pour aller au front. Le petit nombre de gendarmes demeurés au dépôt me forçait à mettre des recrues sur les postes avant qu'elles connaissent leurs devoirs complètement et soient suffisammeent entraînées.

Le cours de tir au revolver a été fait en août et septembre. Le tir a été bon. Il y a eu dix-huit bons tireurs. Le gendarme L. Bennett, n° 6433, qui a moins d'un an de service, a atteint 356 points.

Un cours abrégé de mousqueterie a été fait vers la fin de l'été et a montré des progrès.

Le champ de tir a beaucoup souffert au cours de l'hiver à cause de la neige abondante, huit des douze cibles "Carey" étant tordues irrémédiablement par les fortes rafales de neige.

Le maréchal des logis MacDowell a donné aux officiers un cours de mitrailleuse pendant les mois du printemps.

HARNAIS ET SELLES.

La quantité est suffisante et ces articles sont en bon état.

TRANSPORTS.

Les transports sont en bon état et en nombre suffisant.

CHEVAUX.

Le ferrage des chevaux a été satisfaisant.

BÂTIMENTS DE LA CASERNE.

Aucun changement ne s'est produit depuis l'an dernier sauf en ce fait que le petit hangar construit pour abriter le moteur du système d'égout a été surélevé de manière à empêcher qu'il soit inondé. Les fournaises sont en bon état pour l'hiver prochain car elles ont été entièrement réparées.

RATIONS.

Les rations ont été satisfaisantes sauf la viande dont nous avons dû renvoyer plusieurs quartiers à la *Swift Canadian Co.* pendant les mois d'été parce qu'elle se gâtait. Cette difficulté a été réglée.

UNIFORMES.

Ceux qui nous ont été fournis étaient satisfaisants.

HYGIÈNE.

En général, la santé a été bonne. Je regrette d'avoir à rapporter les décès suivants:

Le gendarme R. E. Yorty, n° 6513, est mort de pneumonie le 23 mars.

Le gendarme spécial Harding, employé comme charpentier, est mort le 17 avril d'un abcès à l'estomac.

Le sous-commissaire A. R. Cuthbert a succombé à la maladie de Bright à l'hôpital général, le 21 septembre.

INSPECTIONS.

Pendant toute l'année les inspections quotidiennes ont été faites par les officiers du jour et les inspections hebdomadaires par le sous-commissaire ou moi-même.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE.

Les appareils des pompiers sont en bon état et sont essayés lors des revues de semaine.

CANTINE.

L'état financier de la cantine est bon. Pendant l'année, des dons ont été faits pour les sports. Elle est sous la surveillance de l'inspecteur Acland qui s'y intéresse énormément.

BIBLIOTHÈQUE.

La bibliothèque donne satisfaction. On a acheté environ cent nouveaux volumes au cours des douze derniers mois.

REMARQUES GÉNÉRALES.

J'ai eu le plus loyal appui des sous-officiers et des hommes de la division que je commande.

Le maréchal des logis chef Turner, que j'ai toujours vu soigneux et consciencieux de ses devoirs a accepté un poste dans la police de Bahama. Il est engagé pour une année et nous a quittés pour prendre son nouveau poste le 19 août.

Le maréchal des logis chef Griffin a rempli sa charge de chef de manège à mon entière satisfaction.

Le maréchal des logis MacDowell a parfaitement rempli ses devoirs de chef instructeur d'exercice. Il a rempli le poste occupé par le maréchal des logis chef Turner.

Le maréchal des logis quartier-maître et le bureau de l'ordonnance du dépôt ont bien rempli leurs devoirs.

Le maréchal des logis Walshaw, prévôt d'armes, a bien rempli sa charge et l'excellente apparence du champ de manœuvres, cette année, est due à l'attention qu'il y a donnée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. S. WORSLEY,
Surintendant, commandant la division en dépôt.

Corps de garde, Régina, 1er octobre 1916.

A l'officier commandant
R.G. du Nord-Ouest,
Division en dépôt, Régina.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du corps de garde de Régina pour l'année finissant le 30 septembre 1916.

Prisonniers en cellules, à minuit, le 30 septembre 1915	43
Reçus durant les douze mois expirés le 30 septembre 1916	1,140
Libérés durant les douze mois expirés le 30 septembre 1916	1,130
Dans les cellules, à minuit, le 30 septembre 1916	44

Classification des prisonniers—

	Hommes.	Femmes.
Blancs	811	51
Sauvages	16	..
Métis	23	2
Nègres	14	3
Chinois	10	..
Aliénés	94	36
Prisonniers de guerre	123	..
	1,091	92

Les admissions ont été comme suit pour chaque mois—

	Reçus.	Relâchés.
Octobre 1915	95	103
Novembre 1915	89	84
Décembre 1915	96	104
Janvier 1916	89	91
Février 1916	67	65
Mars 1916	75	76
Avril 1916	88	92
Mai 1916	83	78
Juin 1916	108	105
Juillet 1916	98	112
Août 1916	116	105
Septembre 1916	136	124
Total	1,140	1,139

Voici comment on a disposé des prisonniers—

Condamnation purgée	173
A la prison de Regina	471
Amendes payées	16
Libération sous caution	6
Libération sur parole	8
Au pénitencier de Prince-Albert	13
Déportation aux Etats-Unis	5
Relâchés par ordre de l'officier commandant	5
Relâchés en attendant l'appel	1
Relâchés par ordre du procureur général	1
A la prison de Moosomin	2
A l'école industrielle (jeunes délinquants)	1
Remis à leurs parents (jeunes délinquants)	1
A l'asile des enfants délaissés	1
Morts à l'hôpital	1
A Regina pour procès	74
A Weyburn pour procès	9
A Moosejaw pour procès	11
A d'autres endroits pour procès	38
A l'asile de Battleford (sous surveillance)	2
Prisonnières.	
A la prison commune de Prince-Albert	20
A Regina pour procès	20
A d'autres endroits pour procès	9
Libérées par ordre de l'officier commandant	2
A l'hôpital Général	1
A l'asile des enfants délaissés	1
Au Bureau du Bien Public	1
Amendes payées	1
Aliénées.	
A l'asile de Battleford	31
Libérées par ordre du magistrat de police	1
A l'hôpital de Prince-Albert	1
A Regina pour procès	1
Aliénés.	
A l'asile de Battleford	73
A la prison de Regina	7
A Regina pour procès	7
Relâchés comme sains d'esprit	5
A Fort-Qu'Appelle pour procès	1
Prisonniers de guerre.	
Au camp d'internement de Brandon	75
Au camp d'internement de Lethbridge	8
A Estevan pour procès	3
A Estevan comme témoins	2
Envoyé au corps de garde comme civil	1
Relâchés sur parole	20
Libérés par ordre de l'officier commandant	9
Total	1,139

Le tableau qui suit montre les crimes dont étaient accusés les prisonniers en prison ou ayant passé par le corps de garde:—

Enlèvement	4
Voies de fait	38
Attentat à la pudeur	14
Voies de fait sur un agent	4
Incendiaires	6
Tentative d'incendie	1
Aide aux étrangers ennemis	3
Tentative d'avortement	1
Manqué à leur parole	1
Bigamie	3
Pédérastie	1
Tentative de pédérastie	2
Tentative de chantage	1
Rupture de quarantaine	1

Détournement de mineure	8
Tentative de détournement de mineure	4
Port d'armes illégal	3
Cruauté envers les animaux	1
Conspiration	3
Ivresse et désordre	37
Désertion du travail	19
Destitution (jeunes enfants)	1
Evasion	4
Mise en danger de la propriété	4
Escroquerie	23
Faux	36
Maintenus pour déportation	7
Cambriolage	9
Maintenus comme témoins	2
Indécence	4
Inceste	3
Intimidation	4
Assumer le rôle d'agent de la paix	1
Tenir une maison de jeu	6
Tenir une maison de désordre	1
Meurtre	3
Tentative de meurtre	4
Méfaits	2
Contravention à la loi des médecins	3
Négligence envers les enfants	4
Enfant négligé	2
Non paiement de compte de pension	1
Entravé un agent dans son devoir	1
Envoi de lettre immorale par la poste	1
Aider et cacher la prostitution	3
Parjure	2
Possession de marchandises volées	3
Possession d'armes à feu	4
Possession de liqueurs interdites	3
Possession de drogues	7
Viol	5
Tentative de viol	3
Coups de feu dans l'intention de blesser	1
Coups de feu pour blesser des animaux	5
Incendie d'une prairie	2
Vente de billets de loterie	1
Voyager sans billet	4
Semer des herbes nuisibles	1
Sédition	1
Suicide (tentative de)	3
Sédition	2
Vol	179
Vol de chevaux	14
Vol de bestiaux	18
Empiètement sur le chemin de fer	16
Commerce avec l'ennemi	1
Obtention illicite de liqueurs	1
Détention illicite de liqueurs	7
Consommation illicite de liqueurs	50
Vente illicite de liqueurs	26
Pénétrer illégalement en Canada	1
Vagabondage	219

Loi des Sauvages.

Fournir des liqueurs aux sauvages	5
Possession illicite de liqueurs	2
Ivresse	4
Insanité (hommes)	94
Insanité (femmes)	36
Prisonniers de guerre	123

Prisonnières.

Enlèvement	2
Voies de fait	4
Rupture de quarantaine	1
Conspiration	1
Désertion du travail	1
Faux	3
Maintenues comme témoins	5
Inceste	2
Habitantes d'une maison de désordre	2

Tenir une maison de désordre..	6
Meurtre..	1
Négligence envers un enfant..	3
Négligence de nouveau-né..	1
Possession de marchandises volées..	2
Envoi de portraits obscènes par la poste..	1
Possession illicite de liqueurs..	3
Vente illicite de liqueurs..	2
Vagabondage..	16
Total..	1,183
Moyenne quotidienne des prisonniers..	33
Nombre maximum des prisonniers internés en un seul mois..	49
Nombre minimum des prisonniers internés en un seul mois..	22

La santé des prisonniers a été bonne.
La conduite des prisonniers a été bonne.

Un décès s'est produit. Un nommé Jeremiah Donovan, prisonnier envoyé de Moose-jaw sous une accusation de vagabondage, était dans un grand état de faiblesse lors de son arrivée au corps de garde et a été de suite dirigé sur l'hôpital où il est mort quelques heures plus tard. Le jury du coroner a rendu un verdict disant que le défunt a succombé à des causes naturelles.

1,183 prisonniers ont passé par le corps de garde au cours de l'année et ce nombre est plus élevé que celui de l'an dernier. La police a conduit à la prison provinciale un total de 471 prisonniers. On a suggéré d'employer des cellules en acier pour remplacer les cellules en bois actuellement en usage; ce qui rendrait le corps de garde plus hygiénique et améliorerait la ventilation.

Les aménagements nécessaires au lavage et aux toilettes sont encore loin d'être satisfaisants et pourraient s'améliorer grandement si l'on installait des cabinets convenables mis en communication avec l'égout.

Tout le bâtiment a été repeint et passé au blanc pendant les mois d'été ce qui rend cette vieille maison aussi propre et aussi hygiénique que possible.

J'ai l'honneur d'être, monsiepr,
Votre obéissant serviteur,

W. WALSHAW, maréchal des logis chef,
Prévot d'armes N° 5209.

ANNEXE "K".

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT P. W. PENNEFATHER, COMMANDANT LA DIVISION "K", LETHBRIDGE.

LETHBRIDGE, 30 septembre 1916.

Le commissaire,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant pour l'exercice finissant le 30 septembre 1916.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Je suis heureux de pouvoir vous informer que cette année encore, c'est-à-dire pour la deuxième fois, le district a joui d'une très grande prospérité. Nous avons été très heureux de jouir d'une température favorable à chaque saison, et les récoltes sont encore partout d'une abondance extraordinaire. En plusieurs endroits les récoltes de blé, sur les terres laissées en friche durant l'été, donnent jusqu'à 50 boisseaux à l'acre, et on dit qu'à Retlaw un champ a donné jusqu'à 55 boisseaux. Dans un autre endroit, cent acres ont produit 52 boisseaux de blé à l'acre, pour lequel l'on a offert le prix de $1.25; ce prix a été refusé. Ces récoltes abondantes venant après la récolte extraordinaire de l'an dernier créent une époque de prospérité dans toute cette partie de la région. L'on a craint le manque d'hommes pour les travaux de la moisson, par suite du nombre considérable d'hommes qui se sont enrôlés et dont nous sommes privés, mais l'on a pu remédier en grande partie à cet inconvénient par la venue des moissonneurs des Etats-Unis et de l'Est du Canada. L'élevage des bestiaux a aussi donné de bons résultats. La nourriture et l'eau abondent, et l'augmentation a été bonne. W. H. McIntyre, propriétaire d'un ranche dans le district de la rivière au Lait, a vendu durant l'année douze cents jeunes bœufs d'un an à $50 par tête.

L'élevage des moutons a considérablement augmenté depuis quelques années. Les éleveurs ont importé des animaux pur-sang et ont tellement amélioré leurs troupeaux qu'il y a maintenant une demande considérable, de la part des acheteurs de l'Est, de la laine de ce district, et des hauts prix ont été payés.

Aucune nouvelle industrie ne s'est implantée ici, mais celles qui existent déjà ont joui d'une année de succès. Les mines de charbon ont été constamment exploitées et ont fourni du travail à un nombre considérable d'employés. La *North American Collieries, Ltd.,* de Coalhurst, dit dans son rapport que son rendement a été d'environ 194,254 tonnes durant l'année et celui de la *Galt Mines,* à Lethbridge, a dépassé de beaucoup ce chiffre. Les mines de Taber ont aussi été exploitées constamment. Bien qu'au moins 50 pour 100 des mineurs soient d'origine autrichienne. je suis heureux de vous informer que l'on n'a eu aucune difficulté avec eux. Au mois de juillet dernier ils ont chômé pendant trois jours, étant en grève pour obtenir une augmentation de salaire de 10 pour 100. Cependant, la question a été amiablement réglée et tous les employés sont retournés au travail. Les mineurs n'ont causé aucun trouble durant la grève. Au cours de l'été, la main-d'œuvre a manqué, mais on a remédié à cela jusqu'à un certain point en mettant en liberté les aubains ennemis des différents camps d'internement. Il y a encore un manque de main-d'œuvre, et les approvisionnements de charbon dans toute la province sont moins considérables que par les années passées. Si l'automne n'est pas rigoureux, l'on espère qu'il n'y aura pas de disette trop sérieuse durant l'hiver.

En général, la santé a été assez bonne. Il y a eu des épidémies de coqueluche, de rougeole et de petite vérole volante dans quelques districts, mais elles ont été bientôt maîtrisées et quelques cas seulement ont été mortels. Une épidémie sérieuse de fièvre typhoïde s'est déclarée à Lethbridge, le printemps dernier, et un grand nombre de malades sont morts. On a généralement attribué cette épidémie à l'impureté de l'eau, les microbes ayant été apportés par les débordements du printemps, mais l'on espère que lorsque la nouvelle usine de filtration sera installée ceci ne se renouvellera plus. On est sur le point de signer un contrat pour ces travaux.

Je suis heureux de vous dire que le gouvernement a commencé les travaux de creusage des puits artésiens dans le district du lac Grassey. On en a commencé trois, et dans l'un de ces puits l'on a déjà atteint une profondeur de 80 pieds. Ces travaux sont sous la direction de M. Dowling, géologiste du gouvernement fédéral. Le manque d'eau potable dans cette section de la région a toujours été un grand inconvénient, et il est à espérer que les efforts du gouvernement seront couronnés de succès, puisque cela améliorera le sort des colons.

La nouvelle loi concernant les spiritueux est entrée en vigueur le 1er juillet dernier, et il y a maintenant absence presque complète de cas d'ivresse dans les places publiques.

Au mois de juin, on a acheté deux voitures automobiles McLaughlin à six cylindres, cinq passagers, pour notre division, l'une de ces voitures se trouvant à Medecine-Hat et l'autre à Lethbridge. Outre ces deux automobiles, le maréchal des logis de 1re classe, Munday, possède personnellement une automobile dont il se sert pour faire sa tournée pour le gouvernement sur la frontière internationale. Les automobiles de la gendarmerie sont des plus utiles et sont une aide puissante dans le travail de nos hommes. Depuis que nous les avons, nous avons eu beaucoup plus de pluie que d'habitude, de sorte que les chemins ont été dans un mauvais état; il s'est produit un certain nombre d'accidents qui, dans les circonstances, étaient inévitables.

La cité de Lethbridge a joui d'une année prospère, les affaires y ont été exceptionnellement bonnes, et l'avenir peut être envisagé favorablement.

On a constamment surveillé les aubains ennemis dans le district, et je suis heureux de vous informer qu'ils se sont très bien conduits. Je suis d'avis que les Autrichiens sont indifférents au résultat de la guerre.

Il est consolant de constater que les citoyens de Lethbridge ont fait preuve du plus grand esprit de patriotisme en contribuant généreusement au fonds patriotique et à d'autres associations qui travaillent dans le but d'améliorer le sort des soldats et de ceux qui en dépendent.

CRIMINALITÉ.

Le nombre total des causes enregistrées cette année est beaucoup plus considérable que celui de l'an dernier, mais cette augmentation est due au nombre considérable des offences de peu d'importance. La plus grande augmentation est celle des causes tombant sous les ordonnances, surtout l'ordonnance concernant les Maîtres et les Serviteurs. Les causes tombant sous ce chef ont été augmentées par 64 employés du chemin de fer Pacifique-Canadien qui, ayant été envoyés de points extérieurs pour travailler par goupes de section, ont quitté leurs travaux pour recevoir les salaires plus élevés que leur offraient des cultivateurs. Les compagnies de chemin de fer avaient encouru les frais de faire venir ces hommes, mais ces derniers n'ont travaillé que durant quelques jours et ensuite ont quitté le groupe. Les travaux d'été des compagnies de chemin de fer se trouvant compromis, un grand nombre d'inconvénients en ont résulté, et les compagnies en conséquence ont demandé l'aide de la gendarmerie afin de fairé cesser cette coutume. L'attitude des compagnies de chemin de fer et les poursuites intentées par elles ont eu l'effet désiré.

Jacob Schneider — Vol de chevaux — Jeune délinquant. — Cette cause a été mentionnée dans le rapport de l'an dernier et l'accusé attendait son procès. Jacob Schnei-

der, jeune homme âgé de 16 ans, lorsque le vol a été commis, quitta le foyer paternel en amenant un des chevaux de la ferme. Il fut dénoncé par sa mère. Pour mieux se sauver il vola une jument, une paire de harnais et une voiture "démocrate" appartenant à L. C. Nelson, au lac Elkwater. Il changea la voiture "démocrate" pour un boghei appartenant à Pete Fuhrman, à l'ouest du lac Elkwater, et lui vola aussi une paire de couvertures. Il a été arrêté après un travail habile par le brigadier Clarke, d'Irvine, qui suivit ses traces jusqu'à cette date, et condamné à subir son procès le 27 septembre 1915. Le 27 octobre, 1915, il a comparu devant Son Honneur le juge McCarthy, et, sur la mise en accusation, a avoué sa culpabilité sur les deux chefs d'accusation de vol de chevaux. Son avocat, M. J. J. Mahaffy, de Medicine-Hat, a imploré la clémence de la cour, et a déclaré qu'aucune des personnes qui avaient été volées perdaient quoi que ce soit, puisque tous les articles avaient été remis. Le procureur de la Couronne, M. W. A. Begg, a dit qu'il n'avait pas la mission de s'opposer à la suspension de la sentence, pourvu que l'accusé ou ses parents se rendent responsables de sa bonne conduite dans l'avenir. Geo. P. Schneider, son père, a donné une garantie de $2,000 et le jeune garçon a été libéré grâce à la suspension de la sentence de deux ans d'emprisonnement au cas où il manquerait à sa parole.

Frank Herrington — Vol d'avoine et de blé (2 voitures). — L'accusé qui, lors de son arrestation, se trouvait en liberté sur parole ayant été condamné, a volé une charge d'avoine à un nommé William Miller, cultivateur demeurant près de Pakowki, et du blé à un nommé H. Stevenson, de Pakowki. Il a été condamné à subir son procès à la suite d'une enquête préliminaire présidée par le juge de Paix J. Sergent, à Foremost, et renfermé dans le corps de garde de Lethbridge jusqu'à sa comparution devant Son Honneur le juge Walsh, à la cour Suprême de Medicine-Hat, le 10 mars, 1916, où il a avoué sa culpabilité sur les deux chefs d'accusation. Il a été condamné à deux années de réclusion au pénitencier pour chaque chef d'accusation, les deux peines devant être purgées concurremment.

Ernest Grenup et Guy Clutterbuck — Vol de chevaux. — Les accusés, deux jeunes gens, travaillaient à Taber, et ils désiraient se rendre dans leurs foyers. Il semble que Clutterbuck a entraîné le plus jeune, Greenup, car ils ont volé un cheval et une selle appartenant à un nommé Walter S. Pitt et se sont sauvés. Greenup a laissé Clutterbuck près de sa maison, à peu de distance de Foremost, et a été arrêté en cet endroit. Clutterbuck a continué son chemin et s'est rendu près de Writing, sur la Stone, a changé le cheval volé pour un autre et a passé de l'autre côté de la frontière. On supposait qu'il s'était rendu à Kalispell, où demeure sa famille, et on a demandé au shérif de l'endroit de le découvrir et de le garder en captivité sous l'accusation de vol d'un cheval. Ceci a été fait et le sergent Reames, détectif, s'est rendu à Kalispell où l'accusé a consenti à se laisser extrader après une consultation entre son avocat, le sergent Reames et lui-même. Il fut ramené au Canada. Le 29 mars, 1916, les deux hommes ont comparu devant l'inspecteur Chaney, à Lethbridge, pour répondre à l'audition préliminaire. Ils ont déclaré qu'ils désiraient laisser de côté l'enquête préliminaire et ils ont choisi un procès sommaire parce qu'ils avaient l'intention d'avouer leur culpabilité et de se fier à la clémence de la cour. Ils comparurent ensuite devant le juge Jackson pour faire leur choix, le matin du 31 mars, et demandèrent un procès sommaire. Le procès commença immédiatement et tous deux avouèrent leur culpabilité. Chacun a été condamné à six mois d'emprisonnement dans la prison provinciale de Lethbridge et Clutterbuck à douze mois dans la même prison. Ce dernier a été puni plus sévèrement parce qu'il avait écrit à un homme de Taber et avait essayé de le gagner à lui écrire un faux acte de vente du cheval.

Toni Lombardi.—Tentative de meurtre.—L'accusé a été arrêté le 25 avril 1916. Il se trouvait alors dans un état d'insconscience de même que Ruben qu'il avait tenté d'assassiner; ce dernier avait le corps percé de balles. Les deux hommes furent trans-

portés à l'hôpital de Galt où Ruben demeura trois jours tandis que Lombardi y passa quinze jours. L'affaire semble avoir été le résultat d'une vieille rancune de Lombardi contre Ruben. Ce dernier avait absorbé beaucoup de spiritueux, bien que lors du crime il possédait toutes ses facultés. Les témoignages entendus à l'enquête préliminaire tenue devant le surintendant P. W. Pennefather le 22 mai 1916, démontrèrent que Sylvio Ruben et son épouse venaient à peine de retourner à leur maison de retour d'une dance à la Salle de Miner, lorsqu'ils entendirent quelqu'un qui essayait d'entrer dans la maison par en arrière. Ils mirent les enfants dans une des chambres d'en arrière et éteignirent toutes les lumières dans la maison à l'exception de celle de la chambre où ils se trouvaient, laquelle ils tournèrent tranquillement afin de ne pas être vus de l'extérieur, et attendirent. Ils entendirent alors Toni Lombardi qui de l'extérieur demandait à entrer, disant qu'il voulait les tuer tous. Ils ne répondirent pas et l'intrus tira alors un coup de fusil de l'extérieur, brisa une fenêtre et entra dans la maison. Il essaya de pénétrer dans la chambre où se trouvait la famille, disant de nouveau qu'il voulait les tuer tous, mais Ruben gardait la porte. Toni Lombardi réussit alors à ouvrir la porte un peu et à passer sa main dans l'ouverture avec son fusil dont il tira trois coups, un des coups atteignant Ruben à l'épaule et s'y logeant, l'autre passant complètement à travers l'épaule dans la partie couverte de chair. Ruben ouvrit alors la porte et sortit, et lutta avec Lombardi jusqu'à ce qu'il put l'étendre sur le plancher. Il prit ensuite le marteau à charbon et en frappa Lombardi à la tête jusqu'à ce que le manche du marteau vola en éclats, il le battit ensuite au point de le rendre inconscient avec des morceaux de charbon. La chambre dans laquelle la bataille eut lieu était une véritable boucherie. Mme Ruben, la femme de Sylvio, a corroboré le témoignage de son mari et a déclaré que c'est elle-même qui s'est rendu au phare de la mine et a obtenu que les gens qui s'y trouvaient téléphonassent au médecin et à la gendarmerie. Nick Johnson, un autre Italien, a été assermenté et a déclaré dans son témoignage que Lombardi avait bel et bien l'intention de tuer Ruben, car il l'avait déclaré à Johnson le dimanche précédent alors qu'il se trouvait avec lui. L'accusé fut condamné à subir son procès et enfermé dans le corps de garde jusqu'au 19 septembre, alors qu'il comparut devant Son Honneur le juge Simmons et un juré aux assises de la cour Suprême à Lethbridge. M. R. A. Smith, avocat, de Lethbridge, représentait l'accusé et les mêmes témoignages que ceux de l'enquête préliminaire furent entendus. La défense, en s'appuyant sur le témoignage de Lombardi lui-même, essaya de démontrer que ce dernier s'était tout simplement rendu à la maison de Ruben le soir en question pour obtenir quelque chose pour soutenir son estomac parce qu'il avait trop bu. Il était entré dans la maison et avait été frappé à la tête avec quelque chose et n'en savait pas plus long que ce qu'il apprit lorsqu'il s'est éveillé à l'hôpital. Il a déclaré que le fusil produit au procès et qui était un revolver automatique, Bowning, calibre 32, appartenait à Mme Ruben et se trouvait en sa possession le jour en question et qu'elle l'avait depuis trois mois. Cette déclaration a été niée par les personnes chez qui Lombardi pensionnait, car elles avaient vu cette arme en sa possession pendant ce temps-là. Son Honneur récapitula les témoignages et se prononça fortement contre l'accusé, et le juré, après avoir délibéré pendant une demi-heure et être revenu pour demander des renseignements au sujet de la loi se rapportant à ce cas, rendit un verdict de "coupable d'avoir fait feu avec l'intention de causer des blessures corporelles graves".

Sa Seigneurie, en prononçant la sentence, dit qu'il se rappelait que Lombardi avait déjà comparu devant lui pour répondre à une accusation presque semblable, et qu'alors il ne lui avait donné qu'une petite sentence à purger, et il ajouta que l'accusé était une menace pour le public. Il le condamna à purger douze ans d'emprisonnement dans le pénitencier d'Edmonton.

Sam Farrer—Sédition.—A la suite de certaines rumeurs portées à la connaissance de la gendarmerie à Medicine-Hat, un gendarme secret fut envoyé à Suffield pour y

faire une enquête. On prétendait que Farrer avait fait un grand nombre de remarques séditieuses, et, de plus, empêchait les jeunes gens d'âge militaire de s'enrôler dans les rangs de l'armée. Le résultat de l'enquête fut l'arrestation de Farrer pour répondre à l'accusation mentionnée plus haut. L'audition préliminaire a été tenue devant l'inspecteur T. M. Shoebotham à Medicine-Hat le 15 août 1916, et Farrer y fut condamné à subir son procès. L'occusation était très longue et renfermait plusieurs phrases séditieuses que Farrer est accusé d'avoir répétées. Parmi ces phrases se trouvaient les suivantes: "L'Angleterre n'a jamais fait une guerre juste." "Quant au traité méconnu avec la Belgique, l'Allemagne était justifiable." "L'Angleterre avait pris des moyens petits et lâches pour se procurer des recrues." "Le Canada serait bien mieux sous la domination de l'Allemagne." "Si je n'étais pas marié, j'offrirais mes services à l'ambassadeur allemand aux Etats-Unis pour faire du service secret. Etant Anglais, on ne me redouterait pas" "Je ne chante pas Dieu sauve le Roi, je chante Dieu perde le Roi." On a jugé que ces phrases étaient de nature à faire naître du mépris et de l'aversion contre le Roi et le gouvernement. L'accusé attend actuellement son procès et est gardé dans le corps de garde, ici, sa demande de libération sous caution ayant été refusée.

George Dock et James Slessor—Pour avoir aider un prisonnier à s'enfuir.—Le matin du 19 juillet un nommé Peyton B. Washington, un nègre, alors qu'on le conduisait à la frontière pour le déporter aux Etats-Unis où on le faisait demander à Walla Walla, Wash., en compagnie d'un fonctionnaire de la division de l'Immigration, s'est sauvé en sautant à bas du convoi à Winnifred, Alta., et a réussi à s'enfuir. La gendarmerie fut avertie et plusieurs groupes d'hommes furent envoyés dans le district. Le nègre ne fut arrêté de nouveau que le 23 juillet, alors qu'on le trouva dans la cave de la maison de James Slessor. Slessor dit qu'il n'était pas là, mais la police ne le crut pas et fit des recherches. A l'audition préliminaire Slessor admis qu'il avait aidé le nègre avant cette date. Les gendarmes se trouvèrent à peu de distance du nègre le 20 juillet et le virent s'éloigner en voiture. Des coups de feu furent tirés afin de faire arrêter la voiture, mais ceux qui la conduisait ne firent qu'en augmenter la vitesse. Slessor avoua que c'était lui qui conduisait la voiture, et que Washington lui avait dit que la police le cherchait. Quant à George Dock, son nom fut mentionné dans cette cause parce que, à la suite de recherches faites chez lui parce qu'on le soupçonnait, on trouva une lettre que le nègre lui avait adressée et dans laquelle il le remerciait de l'aide qu'il lui avait donnée et lui promettait de se souvenir de lui lorsqu'il aurait réussi à se rendre aux Etats-Unis. Dock ne fit aucune déclaration à l'enquête préliminaire. Les prisonniers furent libérés sous caution, et le 29 septembre ils comparurent à la cour Suprême de Lethbridge devant le Juge Simmons. Des témoignages furent rendu par les différents gendarmes intéressés, et le nègre fut aussi appelé à la barre aux témoins et il admit que les accusés lui avaient aidé, mais qu'il les avait menacés et forcés de ce faire. Dans la défense, l'on prétendit que Slessor et Dock avaient été intimidés par Washington qui les avait forcés à faire ce qu'il voulait. Cet argument a été rejeté comme étant ridicule parce qu'un bon nombre de gendarmes se trouvaient dans les environs et les accusés n'avaient absolument rien à craindre en fait de représailles. Après avoir délibéré pendant une demi-heure, le jury trouva les deux accusés "coupables" et la cour les condamna, chacun, à une amende de $250 ou à faire six mois d'emprisonnement avec travaux forcés dans la prison provinciale de Lethbridge.

SOMMAIRE de la criminalité au cours de l'exercice se terminant le 30 septembre 1916.

Offense.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Causes pendantes.
Contre l'ordre public :—				
Port illégal de revolver	2	2		
Menaces au moyen d'armes à feu	3	3		
Port d'armes dangereuses	1	1		
Contre l'administration de la justice :—				
Désobéissance à sommation	4	4		
Voies de fait sur un représentant de l'autorité	2	2		
Parjure	1	....	1	
Aider aux prisonniers à s'enfuir	3	2	1	
Contre la Religion et la Morale :—				
Vagabondage	192	173	19	
Jeux	3	2	1	
Désordre	11	11		
Proxénétisme	1	....	1	
Ivresse et désordre	43	39	4	
Mauvaise conduite	2	2		
Fréquentation de maison malfamée	18	17	1	
Direction de maison malfamée	8	8		
Langage irrespectueux	2	2		
Langage obscène	1	1		
Voies de fait indécentes	2	2		
Avoir de l'opium en sa possession	2	2		
Enlèvement	3	1	1	1
Inceste	2	....	....	2
Tentative d'enlèvement	1	....	....	1
Fréquentation de bouge où l'on fume l'opium	6	6		
Séduction	1	1		
Contre la personne :—				
Voies de fait ordinaires	115	93	22	
Excavations non protégées	11	10	1	
Voies de fait causant blessures corporelles	13	3	9	1
Actes de nuisance ordinaire	8	4	4	
Blessures illégitimes	1	....	1	
Désertion d'épouse	4	2	2	
Tentative de meurtre	1	1		
Usage d'armes à feu avec intention de tuer	1	....	....	1
Voies de fait causant blessures corporelles graves	1	1		
Contre la propriété:—				
Vol	86	67	19	
Cruauté envers les animaux	22	21	1	
Loi sur les dettiers	12	11	1	
Garder des objets volés	3	3		
Effraction	2	2		
Fausses représentations	21	13	8	
Vol de grain mis en sequestre	2	1	....	1
Abatage d'un cheval	1	....	....	1
Vol de cheval	6	4	1	1
Incendie	1	1		
Emission de chèques sans valeur	1	1		
Rétention de lettres recommandées	1	....	1	
Dommage	18	17	1	
Changement frauduleux	1	1		
Fraude	1	....	1	
Vol sur la personne	2	....	....	2
Vol de grain	2	2		
Mutiler des animaux	4	1	3	
Vol d'animaux	2	....	1	1
Cambriolage	1	1		
Rupture de contrat	1	1		
Extorsion	2	1	1	
Faux	2	....	2	
Se servir d'un auto sans le consentement du prop.	2	1	1	
Vente d'un mouton égaré	1	1		
Vol d'un moteur en séquestre	1	....	1	

SOMMAIRE de la criminalité pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1916.—*Fin.*

Offense.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Causes pendantes.
Contre la Loi des douanes—				
Contrebande	1	1		
Contre la Loi des sauvages—				
Usages de liqueurs enivrantes	5	5		
Fourniture de liqueurs enivrantes aux sauvages	6	5	1	
Sauvages possédant des liqueurs enivrantes	4	4		
Contre la Loi des chemins de fer—				
Passage sur la voie du Pacifique-Canadien	31	29	2	
Voyager sans payer sur les trains du Pacifique-Can.	11	11		
Contre la Loi de l'immigration—				
Entrer au Canada après renvoi	1	1		
Contre les lois provinciales—				
Patrons et ouvriers	232	198	34	
Feux de prairie	54	49	5	
Folie	15	14	1	
Loi sur les mines	23	9	14	
Fourrières	5	4	1	
Animaux vicieux	15	13	2	
Travaux publics	12	11	1	
Colporteurs	3	3		
Herbes nuisibles	10	10		
Droit des batteurs	2	1	1	
Loi concernant les spiritueux	41	36	5	
Animaux égarés	10	8	2	
Loi sur le vagabondage	6	6		
Ecuries de louage	4	4		
Loi concernant les chaudières à vapeur	6	5	1	
Loi des salles de billard	4	4		
Ordonnance concernant les bouviers	1	1		
Loi des voitures à moteur	11	9	2	
Loi de protection des enfants	3	2	1	
Chemins publics	1	1		
Loi concernant l'école	1	1		
Loi concernant la profession médicale	2	1	1	
Loi concernant les théâtres	3	3		
Santé publique	7	7		
Déclaration civile	1	1		
Loi des spiritueux, 1916	7	6	1	
Contre les lois fédérales—				
Lois des recettes de guerre	4	4		
Infraction à la loi de vente	5	3	2	
En possession d'armes	1	1		
Sédition	2	....	1	1
Loi de la milice	1	1		
Commerce avec l'ennemi	1	1		
Total	1,219	1,018	188	13
Contre les lois concernant les mesures de guerre—	Inscrits.	Internés.	Libérés sur paroles.	Libérés.
Prisonniers de guerre	56	27	18	11

Les 19 causes qui attendaient le procès dans le rapport de l'an dernier ont toutes été jugées de la manière suivante: 12 condamnations et 7 renvois.

Le nombre total des causes portées devant les cours Suprême et de District, pendant l'exercice clos le 30 septembre 1916, a été de 47; elles ont été réglées comme suit:—

Amendes	3
Emprisonnement	11
Termes au pénitencier	7
Peine différée	8
Nolle prosequi	1
Causes renvoyées	17
Total	47

FEUX DE PRAIRIES.

Il y a eu une forte augmentation dans le nombre des feux de prairies pendant l'année; nous en avons eu 54 contre 2 seulement l'an dernier. En octobre et novembre 1915, des feux très graves se sont déclarés dans la prairie, aux environs de Chin; de vastes étendues de terrain ont été balayées par le feu, le grain a été détruit ainsi que quelques granges et maisons. Ces feux ont été causés par le Pacifique-Canadien, et je crois que la compagnie a payé les dégâts causés. Quelques autres sont dus à la négligence de colons faisant brûler des tas de chaume et de paille; de fortes amendes ont été imposées.

AIDE APPORTÉE AUX AUTRES DÉPARTEMENTS.

Justice.—Nous avons émis des mandats de comparution pour toutes les sessions de la cour de District et de la cour Suprême à Medicine-Hat, Lethbridge et Taber. On a fourni des escortes aux prisonniers dirigés sur les pénitenciers et les prisons, et aux aliénés conduits à l'asile.

Les prisonniers libérés sur parole et qui viennent s'inscrire aux divers détachements ont été surveillés, et nous avons fait à leur sujet des rapports que nous avons fait parvenir tous les mois aux quartiers généraux.

Immigration.—Nous avons fait beaucoup pour venir en aide aux colons de ce district.

Douanes.—Les membres des détachements à Coutts, Writing-on-Stone, Pendant-d'Oreille et Wild-Horse se sont surtout appliqués à empêcher la contrebande au moment de la traversée des frontières par les voyageurs.

Sauvages.—On n'a fait que très peu de travail au cours de l'année pour ce département. Il y a èu un très petit nombre de cas d'ivresse parmi les sauvages, et ces derniers viennent rarement à la ville.

EXERCICE MILITAIRE, ENTRAÎNEMENT ET EXERCICE DE TIR.

Vu le manque d'hommes et la somme de travail à faire, il m'a été impossible de continuer tout exercice ou entraînement systématique pendant l'année; cependant j'ai réussi à avoir les exercices de marche, une demi-journée par semaine, pendant environ trois mois, pour les hommes du poste. L'exercice annuel de tir à la cible a eu lieu; le tir a été bon et 12 hommes ont réussi à gagner l'insigne.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite a été excellente pendant toute l'année.

CHEVAUX.

Le nombre des chevaux de cette division, cette année, a été de 67 contre 92 l'an dernier. Des 25 partis, l'un a été envoyé à la division "D", un est mort de coliques spasmodiques et les 23 autres ont été mis en vente. Cette vente a rapporté $1,589.50, soit une moyenne de $69.11 par cheval.

Ceux qui nous restent sont en général en bon état de travail, mais il faudra en vendre quelques-uns au printemps et il m'en faudra 12 l'an prochain pour les remplacer.

VOITURES ET HARNAIS.

Nous avons un nombre suffisant de voitures en bon état.

CANTINE.

Nous avons encore une petite cantine au poste, son état financier est bon et nous avons accordé au cours de l'année des allocations pour la somme de $420 à la division et au mess.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

Nous recevons plusieurs journaux illustrés d'Ottawa, et, à même le fonds de la bibliothèque, nous sommes abonnés à plusieurs revues et nous achetons de nouveaux livres de temps à autre. Une contribution mensuelle de 25 cents crée ce fonds. Nous avons reçu avec plaisir une allocation de $100, provenant du fonds des amendes, pour l'achat d'une nouvelle table de pool, le complément du prix d'achat, $175, étant payés à même la cantine. Nous avons été heureux d'obtenir une bonne table pour ce chiffre.

BÂTIMENTS.

J'ai fait peinturer de nouveau l'intérieur des chambres des quartiers des hommes, au poste, ainsi que l'édifice du détachement à Medicine-Hat. Celui du détachement à Coutts a été doublé de " beaver board " et on a ajouté une remise à voitures à l'écurie. On a aussi fait des réparations indispensables à Writing-on-Stone. On a construit, au poste, un garage pour l'auto de la force.

MAGASINS.

Les provisions et articles de fourniment ont donné satisfaction.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Toute la division a été très occupée l'an dernier, le détachement de la frontière surtout.

Le sergent d'état-major W. Munday, n° matricule 4092, a donné entière satisfaction en faisant la patrouille continuelle de la frontière autant que le permettait la force numériquement réduite. Comme je l'ai dit dans mon rapport de l'an dernier, ces détachements sont des plus importants et devraient être maintenus au complet en tout temps. Tous les membres de la division ont fourni une aide loyale dans l'accomplissement de nos nombreux devoirs.

Le travail du personnel de la salle d'ordonnance a été très efficace; il a été exécuté par le sergent d'état-major W. J. Wade, n° matricule 4317, et le constable H. W. T. S.-Maisey, n° matricule 5836.

L'inspecteur T. M. Shoebotham a rendu des services précieux à Medicine-Hat, et l'inspecteur F. W. Chaney m'a été d'un grand secours ici, au poste, pendant les moments pressés. Le sergent-major C. E. Wilcox, n° matricule 4314, m'a aussi été d'un grand secours.

Respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. W. PENNEFATHER, surintendant,
Commandant de la division " K ".

LETBRIDGE, le 3 octobre 1916.

L'officier commandant,
R. G. C. du N.-O.,
Lethbridge.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre par les présentes le rapport du corps de garde de la division "K" pour les douze mois se terminant le 30 septembre 1916.

Dans les cellules, à minuit, le 30 septembre 1915..	28

Comprenant:—

Les condamnés à la prison..	21
Ceux qui attendent leur procès..	7
	28
Reçus au cours des 12 mois terminés le 30 septembre 1916..	586
Total..	614

Ce nombre, comparé à celui de l'année dernière, montre une diminution de 58 prisonniers.

La classification est la suivante:—

Blancs..	572
Métis..	4
Sauvages..	16
Militaires..	9
Chinois..	5
Noirs..	2
Japonais..	1
Aliénés..	5
	614

Nombre de prisonniers reçus chaque mois dans l'ordre suivant:—

Octobre 1915..	62
Novembre 1915..	70
Décembre 1915..	60
Janvier 1916..	39
Février 1916..	49
Mars 1916..	53
Avril 1916..	49
Mai 1916..	50
Juin 1916..	66
Juillet 1916..	41
Août 1916..	22
Septembre 1916..	25
Total reçu..	586

La moyenne quotidienne a été..	30
La moyenne mensuelle a été..	51
Le maximum de chaque jour a été..	51
Le minimum de chaque jour a été..	7
Le maximum de chaque mois a été en novembre 1915..	70
Le minimum de chaque mois a été en août 1916..	22

Les prisonniers ont été distribués comme suit:—

Hommes:	
Peine purgée..	229
Expédiés à l'asile de Ponoka..	6
Expédiés au pénitencier d'Edmonton..	2
Déportés aux Etats-Unis..	6

Envoyés à la prison provinciale	27
Dirigés ailleurs pour subir leur procès	52
Dirigés sur l'hôpital de Galt	10
Envoyés à la maison de détention	3
Envoyés au camp de détention de Lethbridge	42
Enfuis	1
Causes retirées, amendes payées ou autres règlements survenus	226
Dans les cellules à minuit le 30 septembre 1916	10
Grand total	614

Le nombre de prisonniers qui ont purgé leur peine ou qui la purgent actuellement au corps de garde est de 225. Ils sont classifiés comme suit:—

—	Nombre de condamnations.	Moyenne de durée des peines.	
		Mois.	Jours.
Vagabondage	75	1	4
Ivresse et désordre	72	....	22
Vol	10	1	24
Assaut simple	4	1	3
Vente de spiritueux aux sauvages	6	3	10
Passage sur la voie du P.-C	6	1	
Voies de fait sur un gendarme	2	....	7
Recel	1	2	
Envoi d'une lettre de menaces	1	2	
Obtention d'argent par chèque faux	1	3	
Vol sur la personne	4	3	
Entrée illégale au Canada	1	2	
Voyage sans payer sur le P.-C	8	....	27
Assaut et blessures	1	2	
Sédition	2	1	5
Vente de grain saisi	1	1	
Vente de liqueurs sans licence	1	3	
Vol de chevaux	1	1	
Fausses représentations	6	1	15
Désertion sans payer sa pension	3	3	
Dommage à la propriété	1	2	
Abandon d'un emploi	14	1	
Menaces avec armes à feu	1	2	
Possession illégale de liqueurs	2	1	
Demande d'aumônes sans permis	1	1	

Dans les cellules à minuit le 30 septembre 1915	28
Reçus pendant l'année	586
Total	614
Renvoyés au cours de l'année	604
Dans les cellules à minuit le 30 septembre 1916	10
Total	614

La santé générale des prisonniers a été bonne. Les règlements de la prison ont été mis en force sans faiblesse et la conduite des prisonniers a été, somme toute, satisfaisante. On a fourni aux prisonniers suffisamment de vêtements de bonne qualité.

Nous avons reçu au cours de l'année 5 aliénés que l'on a tous envoyés à l'asile de Panoka.

Le prisonnier T. Lombardi, attendant son procès, a été transféré à la prison provinciale de Lethbridge.

Le prisonnier A. R. Martin, attendant sa sentence pour vol, s'est échappé du garde à l'hôpital de Galt. On l'y avait conduit parce qu'il souffrait de troubles internes; il

s'est échappé par une fenêtre. Malgré des recherches minutieuses, il a réussi à disparaître.

Nous avons été encombré de travail plusieurs fois au cours de l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

NORMAN D. McLAREN,
Prévôt.

APPENDICE L.

INSPECTEUR J. W. PHILLIPS, SOUS-DISTRICT DE LA RIVIÈRE MACKENZIE.

FORT-MACPHERSON, le 9 février 1915.

L'officier commandant de la division "N",
R. G. C. du N.-O.,
Athabaska.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant au sujet du sous-district de la rivière Mackenzie pour la période allant du 1er février au 1er juillet 1915.

Douanes.—Aucune. Aucun navire n'a passé l'hiver dans l'Arctique.

Criminalité.—On a fait enquête sur deux cas de vol, un d'assaut et trois de dommages à la propriété. Charlie Stewart et Donald Greenland, du Fort-McPherson, ont été condamnés à trente jours d'emprisonnement avec travaux forcés pour vol. Bernard, Benoit et Pierre, sauvages de la rivière Rouge Arctique, ont eu trente jours d'emprisonnement avec travaux forcés pour dommages causés à la propriété. Joachim Le-Mouell, du même endroit, a payé $10 et les frais pour assaut. Un rapport séparé a été préparé sur ces cas.

Poisson et gibier.—Les Esquimaux de l'île Herschel ont tué ou pris au filet, sous la glace assez de phoques pour leur usage. Le caribou était très commun à deux jours de marche de l'île et les naturels se sont procurés assez de viande pour la saison d'hiver.

Au Fort-MacPherson et à la rivière Rouge Arctique, les naturels ont eu de la viande en abondance; les orignaux et cariboux étaient très communs.

Dans le delta du Mackenzie, il y a en abondance des lièvres et des ptarmigans.

Armes et accoutrements.—Les armes et accoutrements des deux détachements sont en bon état.

Fourrures.—Les Esquimaux de l'île Herschel et des environs ont tué un bien plus grand nombre de renards blancs que dans le passé.

On dit que l'ours polaire a été commun à l'île Bailie.

On a pris peu de fourrures au Fort-MacPherson et à la rivière Rouge Arctique, les naturels ont eu de la peine à se procurer de la nourriture pendant l'hiver.

Bâtiments.—Les bâtiments d'Herschel sont en bon état. Au Fort-McPherson, nous occupons nos nouveaux édifices; ces derniers sont bien aménagés. On a construit un nouveau magasin depuis le dernier rapport, et on est à construire un chemin de 20 pieds par 30; il sera terminé cet automne; le magasin a 14 pieds par 20.

Transport.—Les baleinières et canots des deux détachements ont été nettoyés et peinturés et sont en bon état.

A l'île Herschel, un traineau a été complètement cassé et mis de côté; ce traîneau venait d'ailleurs et était trop léger pour le travail de la côte.

Au Fort-MacPherson, deux traîneaux plats ont été mis de côté; ces traîneaux avaient été brisés au cours de l'hiver en transportant du bois et des billes.

J'ai demandé du bois et je me propose de construire nos propres traîneaux pour les deux détachements.

Chiens.—Nous avons huit chiens au travail à l'île Herschel ; un vieux chien incapable de travailler a été tué.

Cinq chiens sont employés au Fort-MacPherson; l'un d'eux est vieux et ne peut plus travailler; il faudra en acheter quatre cet été pour compléter les attelages des deux détachements.

Provisions.—Il y a eu des provisions en abondance aux deux détachements, quelques articles exceptés.

Les provisions dans les caches sont intactes et en bon état.

Au Fort-McPherson, on a condamné 150 livres de pommes de terre évaporées, parce qu'elles étaient noircies. Je suppose que, pendant le trajet, on les a placées trop près des bouilloires sur les navires.

Combustibles.—A l'île Herschel, l'approvisionnement de charbon a été suffisant grâce au bois que les membres du détachement ont recueilli sur la terre ferme.

Au Fort-McPherson, les membres du détachement ont coupé et transporté le bois nécessaire; ils en ont 30 cordes pour cet hiver; plus tard, ils iront en amont de la rivière chercher 15 cordes de bois sec.

Santé.—Le sergent Edgenton a dû prendre quelques jours de congé ce printemps à cause de la cécité causée par la neige. Tous les autres membres des deux détachements jouissent d'une parfaite santé.

Esquimaux et sauvages.—Les Esquimaux de l'île Herschel et des environs sont en bonne santé. Il y a eu deux naissances à l'île Herschel; aucune mortalité depuis le dernier rapport.

Les sauvages du Fort-McPherson et de la rivière Rouge Arctique se sont bien portés; un homme est mort de vieillesse ce printemps au premier de ces endroits et un bébé est mort de dyssenterie. On rapporte cinq naissances au Fort-McPherson.

Aucune ration n'a été distribuée aux sauvages ou aux Esquimaux de ce sous-district; ils ont tué assez d'animaux à fourrure pour se procurer du thé, de la poudre et du plomb, et ces articles leur permettent de vivre confortablement, pourvu qu'ils s'adonnent à la chasse.

Nourriture pour les chiens.—A l'île Herschel notre approvisionnement de poisson n'a pas été suffisant pour l'hiver; ce printemps, on a cuit et donné aux chiens de la farine de blé et de maïs avec du phoque.

Au Fort-McPherson, on a donné du poisson; nous en avions suffisamment pour la patrouille de Dawson et pour nos propres chiens. Ce printemps nous avons acheté 300 livres de poisson pour les chiens de la patrouille de Rampart-House.

Baleiniers et traiteurs.—Aucun baleinier n'a passé l'hiver dernier dans l'Arctique. La compagnie de la Baie-d'Hudson et la *Northern Trading Company* sont les seules qui fassent la traite dans le delta du Mackenzie. Au Fort-McPherson, la première de ces compagnies et Scougal, de Dawson, font le commerce des fourrures; ils disent qu'un petit nombre de fourrures seulement a été pris à cause surtout des bas prix dus à la guerre.

Patrouilles.—Les patrouilles suivantes ont été faites depuis le dernier rapport: moi-même et l'interprète Chichigalook, du Fort-McPherson à l'île Herschel; le constable Parsons et l'interprète Chichigalook, à la rivière Firth, pour aller chercher de la viande; moi-même, le caporal Johnson et le constable Parsons, de l'île Herschel au Fort-McPherson. On a été plusieurs fois à Shingle-Point pour aller chercher du poisson.

Le sergent Edgenton et le constable Doak à la cache au Saumon, sur la rivière Porcupine et retour. Plusieurs visites à la rivière Rouge Arctique. Ci-joint les rapports de ces patrouilles.

Expédition canadienne aux mers arctiques.—On n'a pas entendu parler de M. V. Stefansson et de ses hommes depuis le rapport de l'an dernier.

On est sans nouvelle de l'expédition méridionale depuis le rapport de l'an dernier. Le docteur a déclaré avant son départ pour son dernier voyage vers l'est, qu'il serait à l'île Herschel pour y rencontrer les navires vers le 1er août de cette année.

Remarques générales.—La température a été belle en général. Nous avons eu un peu de froid en février et mars.

Les sous-officiers et les soldats des deux détachements ont rempli leurs devoirs fidèlement et gaiement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. W. PHILLIPS, *inspecteur,*
Commandant la subdivision du fleuve Mackenzie.

DIVISION "N", ATHABASKA, DETACHEMENT DU FORT-McPHERSON.

SOUS-DISTRICT DU FLEUVE MACKENZIE, 15 février 1916.

L'officier commandant de la division "N",
R. G. C. du N.-O.,
Athabaska.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant au sujet du sous-district du fleuve Mackenzie pour la période allant du premier juillet 1915 au 31 janvier 1916.

DOUANES.

Douanes.—Ci-suit le revenu des douanes à l'île Herschel:—

Goélette auxiliaire *Polar Bear*, capit. L. L. Lane..	$ 293 46
" " *Anna Olga*, capit. M. Anderson..	567 65
" " *Gladiator*, capit. F. Wolki..	691 00
" " *El Suano*, capit. A. Allan..	179 29
W. D. Young, mission de l'Eglise anglicane..	124 85
	$1,856 25

Ce montant, joint aux rapports, a été envoyé au percepteur des douanes à Dawson, territoire du Yukon.

Criminalité.—Depuis le rapport de l'an dernier, aucun crime n'a été rapporté dans ce sous-district.

Santé.—Tous les membres de ce sous-district jouissent d'une parfaite santé.

Poisson et gibier.—Les Esquimaux de l'île Herschel ont tué le nombre ordinaire de phoques. Les chevreuils et les moutons ont été communs dans les montagnes, au sud de l'île Herschel, et les naturels de l'île se sont procuré assez de viande pour leur hiver. Le poisson, les lièvres et les ptarmigans abondent dans le delta du Mackenzie.

Au Fort-McPherson, le poisson et les lièvres sont rares; on n'a pas encore tué d'orignal ni de caribou.

Bâtiments.—Les bâtiments de l'île Herschel sont en bon état. La caserne a besoin d'être lambrissée; les matérieuax nécessaires à ces réparations ont été commandés en

1913, mais n'ont jamais atteint l'île Herschel; le magasin, connu sous le nom de "bonehouse", a besoin d'être peinturé.

Les bâtiments du Fort-McPherson sont neufs et en bon état. Le bois et le "beaver board" que l'on a reçus l'été dernier ont servi à planchéier le nouveau magasin et à faire les murs de la chambre au-dessus de la caserne. On a aussi construit, à 25 verges de cette dernière, une nouvelle latrine.

L'abri (n° 3) sur le cours d'aval de la rivière de l'Orignal a été démantibulé et reconstruit l'automne dernier. L'abri n° 4 a été démonté aussi et reconstruit au premier bois à la source de la rivière de l'Orignal.

On a fait un rapport distinct pour chacun de ces bâtiments. La cabane n° 2 à Pointe-aux-Bardeaux est en bon état et la cabane n° 1 à Pointe-Kay a besoin d'un nouveau plancher et d'un rejointoyage à la bauge.

Fourrure.—Les fruits de la chasse aux fourrures dans ce sous-district sont moindres que d'ordinaire, les renards blancs particulièrement étant rares; les indigènes attribuent cela au manque de neige.

Armes et accoutrements.—Les armes des deux divisions ont été examinées régulièrement. Elles sont en bon état.

Transport.—Nous avons trois baleinières dans le sous-district. Une de ces embarcations fut commandée en janvier 1913. Les deux autres sont en bon état. Les canots sont tous en bon état. A l'île Herschel, un traîneau mesurant 12 pieds a été construit par les membres de l'escouade, et un autre plus lourd, pour les marchandises, sera construit. Deux traîneaux sauvages seront construits également pour l'hiver prochain. Au Fort-McPherson, nous avons trois toboggans, tous en bon état.

Chiens.—A l'île Herschel nous avons dix chiens, tous en bon état. Nous les avons reçus au Fort-McPherson; un vieux chien est mort au mois d'août. Au Fort-McPherson nous avons dix chiens, tous en bon état. Un chien a été tué parce qu'il était trop vieux et un autre a été tué par accident. Nous avons acheté six chiens.

Nourriture des chiens.—A l'île Herschel, nous avons nourri les chiens avec de la viande de phoque, du poisson et du gras de baleine. Les membres de l'escouade ont pris 1,300 poissons dans la baie de l'île Herschel. On les a placés dans la glacière et à la saison de pêche d'automne les hommes ont pris 3,600 poissons, ce qui fait un total de 4,900. Le capitaine Lane, de la goélette *Polar-Bear,* nous a fourni quelque 2 tonnes de peau noire et de gras de baleine. A McPherson, les membres de l'escouade ont pris 3,000 poissons, et 3,000 livres de poisson desséché ont été achetées pour les patrouilles.

Combustibles.—La goélette *Ruby,* de la compagnie de la Baie-d'Hudson, a déposé 25 tonnes de charbon à l'île Herschel; nous en avons donné 6 tonnes à l'expédition polaire canadienne, en retour d'une quantité de charbon qu'ils nous ont prêtée l'an dernier. Nous avons assez de charbon pour l'hiver prochain. Au Fort-McPherson, les membres de l'escouade ont coupé et flotté du bois; ce printemps ils en prendront 50 cordes pour l'hiver.

Approvisionnement.—A l'île Herschel, nous avons reçu deux lots complets d'approvisionnements, l'un par la goélette *Ruby* de la compagnie de la Baie-d'Hudson, et l'autre de la compagnie de la Baie-d'Hudson, à Winnipeg, par voie du vapeur *Mackenzie-River.* Tous ces approvisionnements sont de bonne qualité et sont arrivés en bon état. Nous avons assez de fournitures pour l'an prochain. Les approvisionements fournis au Fort-McPherson par la compagnie de la Baie-d'Hudson, Winnipeg, étaient de bonne qualité et sont arrivés en bon état. Nous n'avons reçu aucune facture pour ces envois de fournitures, ce qui en a rendu le contrôle difficile.

Baleinières et bateaux de commerce.—La goélette auxiliaire *Polar-Bear* est arrivée à l'île Herschel de Seattle, Washington, le 3 août et elle est partie le 5 août pour faire

la pêche à la baleine et un peu de commerce d'échange; elle est revenue le 15 août, ayant tué une baleine. Dans ce voyage le capitaine Lane a recueilli M. Stefansson de l'expédition polaire canadienne, au cap Kellet, île Banks. Le gendarme Parsons, n° matricule 4848, a fait le voyage vers l'est, à bord de ce vaisseau pour percevoir les droits de douane et pour tenter de découvrir l'équipe Stefansson. M. Stefansson a nolisé ce vaisseau du capitaine Lane pour le voyage, aller et retour, de l'île Banks à l'île Herschel. La *Polar-Bear,* portant M. Stefansson, est repartie pour l'île Banks le 23 août, chargée d'approvisionnements pour l'équipe nord de l'expédition polaire canadienne. Lors de son séjour à l'île Herschel, M. Stefansson a acheté tout l'outillage du capitaine Lane, et en route vers l'est il a acheté le vaisseau pour l'usage de l'expédition polaire canadienne. Il a également pris à son emploi tout l'équipage à l'exception du cuisinier, du second ingénieur, d'un matelot et de six indigènes de la côte ouest; ces derniers sont revenus avec le capitaine à bord la goélette *Gladiator.* Ces hommes se sont faits trappeurs dans le voisinage de l'île Herschel. Le capitaine Lane est parti par voie de terre.

La goélette *Fort-MacPherson,* de la compagnie de la Baie-d'Hudson, est arrivée de Teller, Alaska, le 4 août; elle est partie le même jour pour l'île Bailie, chargée de marchandises d'échange et de matériaux de construction pour la compagnie de la baie d'Hudson. A cet endroit, où ilson t établi un poste, M. L. Larson est chargé de la direction. Ce vaisseau est revenu à l'île HMerschel, et est reparti ensuite chargé de marchandises d'échange, à destination du poste de la compagnie dans le delta Mackenzie. Elle hiverne à Kittigariut, près de l'embouchure de l'embranchement est du fleuve Mackenzie.

La goélette auxiliaire *Gladiator,* capitaine F. Wolki, est arrivée de Seattle, Washington, le 5 août, chargée d'un matériel de traite. Le capitaine Wolki a vendu ce bateau et son matériel à M. Stefansson, qui, à son tour, les a vendus au capitaine Lane comme paiement partiel sur la goélette *Polar Bear.* Plus tard le capitaine a vendu ce vaisseau à Ole Anderson qui hiverne avec à Pointe-au-Roi, 35 milles à l'est de l'île Herschel. La goélette auxiliaire *Ruby,* capitaine Cottle, est arrivée le 15 août de Teller, Alaska, chargée des fournitures de la gendarmerie et de l'expédition polaire canadienne ainsi que de 150 tonnes de marchandises d'échange pour les postes de la compagnie de la baie d'Hudson à l'île Herschel et à l'île Baillie. Elle est repartie pour l'île Baillie pour livrer les marchandises de la compagnie de la baie d'Hudson et s'aventurer un peu à la chasse aux baleines. La *Ruby* n'a pas mouillé à l'île Herschel lors de son retour; les vents contraires l'en ont empêchée. On a dit qu'elle n'avait pas pris de baleine.

La goélette auxiliaire *Anna Olga,* capitaine M. Anderson, est arrivée de Nome, Alaska, le 15 août; repartie à destination de l'est le 17 août, elle hiverne à la pointe Warren, faisant la traite et la chasse aux fourrures.

La goélette auxiliaire *El Suano,* capitaine Allan, est arrivée de Nome, Alaska, le 20 août; le 23 elle est repartie pour la pointe Cockburn chargée d'approvisionnements pour l'expédition polaire canadienne. Le capitaine Allan avait l'intention de revenir à l'île Booth, à l'est du cap Parry, et passer l'hiver à faire la chasse aux fourrures.

La compagnie de la baie d'Hudson a établi des postes de traite à l'île Baillie et à l'île Herschel. A l'île Herschel cette compagnie a construit un logis de 25 x 30, un entrepôt de 40 x 80 et un magasin de 18 x 24. L'entrepôt est situé sur la grève de la baie, et le magasin et le logis sont à l'angle nord-est de la colonie. M. C. Harding, dernièrement de Fort-Résolution, a la direction de ce poste.

La compagnie de la baie d'Hudson et la compagnie Scougal de Dawson font la traite à Fort-McPherson; la compagnie de la baie d'Hudson, la *North Trading Co.,* et M. G. Burrel, à la rivière Rouge Arctique; la compagnie de la Baie-d'Hudson et la *Northern Trading Co.,* au Fort-Acklavik, et la compagnie de la Baie-d'Hudson à Kittigardiut. Les gérants de ces compagnies déclarent que les fourrures sont rares cet hiver.

Esquimaux et Indiens.—Six familles d'Esquimaux passent l'hiver à l'île Herschel. Deux garçonnets et un veillard sont morts à l'île Herschel; et l'on nous a fait part de la mort de deux vieillards à la Pointe-aux-Bardeaux, l'été dernier. Il n'y a pas eu d'indigence parmi les Esquimaux.

Au cours de l'été, les Indiens ont fait sécher une assez grande quantité de poisson, qu'ils ont emmagasinée pour l'hiver. Le gibier de toutes sortes a été très rare. Un petit nombre d'indigents ont été secourus par la distribution de vivres fournis par le département des Affaires des Sauvages. A la Rivière-Rouge, il y a eu huit décès et quatre naissances. Au Fort-McPherson, quatre décès et six naissances.

Exploitation minière. — MM. Burt, Stolder, Adair et Annett ont prospecté dans les montagnes au sud-ouest de la Pointe-aux-Bardeaux, durant l'été, mais sans succès. MM. Burt et Adair sont partis par voie de terre. MM. Stolder et Annett doivent partir au printemps. M. Alex. Allan et un associé accompagnés d'un indigène de la côte ouest se sont rendus au cap Perry pour prospecter un peu dans cette région.

Expédition polaire canadienne.—La goélette auxiliaire *Alaska*, de l'expédition polaire canadienne, sous la direction de D. Sweeney, est arrivée ici le 13 juillet, en provenance de l'île Baillie, où elle avait hiverné; l'équipage nous a appris la mort de l'ingénieur en chef du vaisseau, W. D. Blue, de Nome, Alaska; il était décédé à l'île Baillie le 2 mai, et inhumé au cap Bathurst (scorbut et pneumonie). Deux indigènes, Palaiyak et Ikey, dans l'emploi de l'expédition, ont fait le trajet entre le camp du Dr Anderson, à la pointe Cockburn et l'île Baillie, au commencement du printemps; ils ont accompagné l'*Alaska* jusqu'à l'île Herschel. Ils ont dit que le Dr Anderson et ses hommes étaient en bonne santé. M. Stefansson, le chef de l'expédition polaire canadienne, est arrivé de l'île Banks le 16 août, à bord de la goélette auxiliaire *Polar Bear*, capitaine L. L. Lane; ce bateau fut nolisé par M. Stefansson pour le voyage, aller et retour, entre l'île Banks et Herschel. Plus tard, le vaisseau *Polar Bear*, ainsi que son matériel de traite, ses fournitures, etc., furent achetés du capitaine Lane pour l'usage de l'équipage nord de l'expédition polaire canadienne. M. Stefansson a acheté aussi du capitaine F. Wolki la goélette *Gladiator* et son équipement, ainsi qu'une quantité d'approvisionnements de la compagnie de la Baie-d'Hudson, tant à l'île Baillie qu'à l'île Herschel. Un équipement de 60 tonnes, comportant des vivres, etc., est arrivé pour l'expédition sur la goélette *Ruby;* la grande partie de ces matériaux ont été transportés aux différents camps par les goélettes *Polar Bear* et *Alaska*. Le 23 août, M. Stefansson est parti pour l'île Banks, avec la *Polar Bear*, chargée de vivres, de combustibles, etc.: il avait un équipage de sept blancs et six indigènes, ainsi que huit femmes esquimaux, comme couturières. Les intentions de M. Stefansson pour l'hiver prochain sont d'explorer les terres nouvelles et de faire un voyage sur la glace au nord-ouest de l'île Prince-Patrick. Lors de son départ, il a déclaré que tous les membres de l'expédition retourneraient probablement chez eux dans l'été de 1916. Les goélettes *Polar Bear* et *North Star* hivernent au nord-ouest de l'île *Norway*, la goélette *Mary Sachs* et l'auto-yacht *Edna*, au cap Kellet, et la goélette *Alaska*, avec l'équipe sud, à la pointe Cockburn, Dolphin et les détroits Union.

Patrouilles.—L'inspecteur Phillips, le brigadier Johnson et le gendarme Parsons ont fait la patrouille jusqu'au Fort-McPherson, ce printemps, avec les chiens et une baleinière. L'inspecteur Phillips, le brigadier Bruce et le gendarme Parsons sont revenus de Fort-McPherson, avec le courrier, au mois de juillet. Le brigadier Johnson a été remplacé par le brigadier Bruce, W. V., et s'est rendu aux quartiers généraux de division à Athabaska. Le brigadier Bruce a fait une patrouille à la pointe Cockburn, à Dolphin et aux détroits Union, à bord de la goélette *Alaska* , del'expédition polaire canadienne, afin d'enquêter sur la mort de deux prêtres censés avoir été tués par les Esquimaux, dans le voisinage du lac de l'Ours, et de communiquer, si possible, avec l'inspecteur La Nauze.

Le brigadier Bruce hiverne au camp de l'expédition à la pointe Cockburn; il reviendra à l'île Herschel au cours de l'été prochain.

Le gendarme Parsons a fait une patrouille à l'île Banks, l'île Baillie, et retour, sur la goélette *Polar Bear,* pour percevoir les contributions douanières sur toutes les marchandises sujettes aux droits d'entrée, reçues dans ce district ou échangées avec les indigènes; et tenter de découvrir l'équipe de Stefansson. Le gendarme Lamont et le gendarme Parsons, accompagnés d'un interprète et de l'indigène Sayoak, ont fait la patrouille, aller et retour, à la Pointe-aux-Bardeaux, cabane n° 3, pour reconstruire la cabane-abri n° 3, et prendre du poisson destiné à nourrir les chiens durant l'hiver. Le gendarme Lamont a fait aussi une patrouille, aller et retour, à Rampart-House, avec le courrier.

Patrouilles de McPherson.—Les gendarmes Doake et Cornelius ont fait une patrouille pour construire la cabane n° 4, à la source de la rivière de l'Orignal, en juillet, avec une baleinière. Le maréchal des logis Edgenton et le gendarme Doake se sont rendus avec une baleinière à la Rivière-Rouge, au mois d'août, pour visiter les Indiens et acheter du poisson desséché. Le maréchal des logis Edgenton et le gendarme Doake se sont rendus également à la cabane du creek Trail, prenant des vivres et de la nourriture de chien au logis de la patrouille pour l'usage de la patrouille de Dawson.

Le maréchal des logis Edgenton et le gendarme Doake se sont rendus au Fort Bon-Espoir, 240 milles au sud, avec des chiens, au mois de janvier, pour visiter les Indiens. Tous les Indiens en voyage et à la chasse ont été visités cette année.

Remarques générales.—Le brigadier Johnson et le brigadier Long de ce sous-district ont été transférés à Athabaska, en juillet dernier. Le brigadier Bruce et le gendarme Cornelius sont arrivés sur la *McKenzie River* au mois de juillet. L'inspecteur LeNauze est venu sur la *McKenzie River* et est reparti sur le même bateau, accompagné de l'interprète "Ilavinirk" et sa famille. Le chirurgien adjoint intérimaire Doyle est arrivé ici au mois de juillet sur la *McKenzie River.* Le Dr Doyle a eu soin des indigènes à McPherson et à la Rivière-Rouge, et a visité les indigènes à l'île Herschel durant l'été.

La température a été exceptionnellement belle sur la côte durant le printemps et l'été, mais depuis le commencement de l'hiver la côte a souffert de très rudes vents.

Les sous-officiers et les hommes ont accompli leurs devoirs comme il faut et de bonne grâce.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. PHILLIPS, *inspecteur,*

Commandant du sous-district du fleuve McKenzie.

DIVISION DE FORT-MCPHERSON,
SOUS-DISTRICT DU FLEUVE MCKENZIE,
4 août 1916.

Division " N ", Athabaska,
A l'officier commandant la
Division "N" de la R. G. C. N.-O.,
Athabaska.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant au sujet du sous-district du fleuve McKenzie, pour la période comprise entre le 1er janvier et le 30 juin 1916.

Douanes.—Rien.

Criminalité.—Rien.

Gibier.—A l'île Herschel très peu de phoques ont été tués durant l'hiver à cause de la rareté de l'eau libre. Les caribous et les moutons des montagnes ont été abondants. Les indigènes en ont tué pour leurs besoins. Trois ours polaires seulement ont été tués durant l'hiver.

Au Fort-McPherson et à la rivière Rouge Arctique, les indigènes ont tué assez d'orignaux et de caribous pour leurs besoins. Dans le delta du Mackenzie le poisson, les ptarmigans et les lapins abondaient.

Bâtiments.—A l'île Herschel les bâtiments sont en assez bon état. La caserne a besoin d'être recouverte et repeinturée. L'entrepôt connu sous le nom de " chambre aux os " a besoin d'être peinturé également.

Au Fort-McPherson, les bâtiments sont neufs. L'appentis qui servait de cuisine a été démonté ce printemps, car le bâtiment principal commençait à s'affaisser à cause du poids; on l'a remplacé par une toiture de cottage, ce qui est bien plus serviable et améliore de beaucoup l'apparence de l'édifice.

Chiens.—Il y a dix chiens à la division du Fort-McPherson, tous en bon état; et à l'île Herschel huit chiens, tous en bon état. A cette dernière division on a tué deux chiens pour cause de vieillesse. Il nous en faudra deux autres pour compléter nos attelages l'hiver prochain.

Transport.—Tous les appareils de transport dans ce sous-district sont en bon état, à l'exception d'une baleinière qui fut condamnée en 1914, et n'a pas encore été mise au rancart.

Fourrures.—On a pris très peu de fourrure dans le district, et à juger d'après les rapports reçus ici, la même disette s'est fait sentir tout le long de la côte.

Armes et accoutrements.—Les armes et accoutrements sont en bon état.

Santé.—À l'exception du gendarme Cornelius, numéro matricule 5369, qui a eu six semaines de congé, à cause d'une sévère attaque de pneumonie, les membres de ce sous-district ont joui d'une excellente santé.

Expédition polaire canadienne.—Depuis le dernier rapport on n'a pas reçu un mot de cette expédition.

Patrouilles.—L'inspecteur Phillips, le gendarme Lamont et l'interprète Chichigalook, du Fort-McPherson à l'île Herschel; le gendarme Parsons et l'interprète

Chichigalook, au nord de la rivière Moore et retour. L'inspecteur Phillips et M. J. Parsons, de l'île Herschel au Fort-MacPherson. Le maréchal des logis Dempster et guide, de l'île Herschel à Rampart-House. Il se fait fréquemment des patrouilles à la rivière Rouge Arctique.

Remarques générales.—Le gendarme Parsons a pris son congé, son terme étant expiré, et continue à demeurer à l'île Herschel. Le reste de l'hiver a été exceptionnellement rude; nous avons souffert de nombreux orages venant du sud-ouest et qui parfois ont duré de cinq à six jours sans arrêt. Les indigènes me disent que cet hiver a été le plus rigoureux depuis un grand nombre d'années. Nous n'avons reçu aucune plainte. Les membres du sous-district ont accompli leurs devoirs comme il faut et de bonne grâce.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. PHILLIPS, *inspecteur,*

Commandant du sous-district du fleuve Mackenzie.

ANNEXE M.

CHIRURGIEN T. A. MORRISON, REGINA.

REGINA, le 2 octobre 1916.

Au commissaire de la R. G. C. N.-O.,
Regina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport médical suivant pour l'année terminée le 30 septembre 1916:—

Il a été traité 943 cas, une diminution de 1,006 sur l'an dernier.

Sept personnes sont mortes, soit 2 de plus que l'année précédente; les causes suivent: 3 de pneumonie, 1 de septicémie, 1 de néphrite, 1 de péritonite et 1 de suicide.

Maladies générales.—Il y a eu six cas de fièvres éruptives, 5 cas de rougeole et 1 de varicocelle; 211 ont souffert d'influenza, tandis que la fièvre intestinale et la dyssenterie ont fourni 4 et 3 cas respectivement. Le rhumatisme a fourni 12 cas, la pneumonie et la débilité, 4 chacune; la gonorrhée et les maladies parasitaires, 2 chacune; les maladies septiques et la tuberculose, 1 chacune.

Maladies locales.—Maladie du système nerveux: il y a eu 13 cas, distribués comme suit: céphalalgie 2; sciatique, 3; névralgie, 6; et 1 chaque d'insanité temporaire et de *herpes zooster*. Maladies du système circulatoire: 11 cas de varcie. Maladies des voies respiratoires: 211 cas, dont la plupart des toux et des rhumes, 43 d'amygdalite, 2 d'asthme, 22 de bronchite et 1 de laryngite. Les maladies des voies urinaires: 4 cas en tout, dont 2 de néphrite et 1 chaque de cystite et de fistule urinaire. Maladies du système génératif: 6 cas, dont 2 d'orchite, 3 de varicocèle et 1 d'urétérite. Maladies des organes digestifs: 132 cas; appendicite, 14; 36 d'affection du nez et de la gorge; 10 cas de bile; 2 d'ulcère gastrique; 3 de jaunisse; 19 de diarrhée; 8 d'hémorrhoïdes; 4 de hernie; 20 d'indigestion; 4 de colique; 6 de gastrite; et 1 cas chaque pour l'entérite, la constitpation, et un corps étranger dans l'œsophage. Les maladies du système lymphatique ont fourni 5 cas d'inflammation des glandes, et 1 cas chaque de lipoma et de tumeur cystique. Maladies des organes de locomotion: 26 de myalgie, 11 de lumbago, 2 de synovite, et 1 de torticolis, soit 40 cas en tout. Les maladies des yeux et des paupières ont fourni 5 cas de conjonctivité, 1 d'orgelet, 1 de blessure et 1 d'ophtalmie causée par la neige, tandis que les organes des autres sens spéciaux ont donné 5 cas, dont 3 de l'ouïe et 2 de l'odorat.

Les maladies des tissus connectifs ont fourni 22 cas d'abcès et 1 cas de cellulite.

Les maladies de la peau ont fourni 18 furoncles, 18 cas d'eczéma 1 de dartres, 1 de dermatite et 4 d'ongle incarné.

Blessures.—On a compté 170 cas de blessures, dont la plupart consistaient en contusions, entorses, plaies et abrasions; les fractures ont été au nombre de 11, dont aucune sérieuse; 3 luxations, dont 2 de l'épaule et 1 du genou. Il y a eu 19 cas d'engelures.

Empoisonnement.—On n'a rapporté aucun cas d'empoisonnement par la ptomaïne.

Opérations chirurgicales.—On a fait 9 opérations importantes durant l'année: 7 pour l'appendicite et 2 pour ulcère duodénal. Au nombre des opérations de moindre importance on a compté 3 ablations de veines variqueuses, 1 ablation de testicules tuberculeux, 2 pour les hémorrhoïdes, 2 ablations des amygdales, 1 pour fracture composée de la clavicule et 1 pour l'amputation d'un orteil.

Invalides.—On a dû invalider quatre hommes durant l'année: un pour débilité nerveuse avec haute pression du sang, un pour cause de rhumatisme, un pour perte de force pulmonaire (il avait été trompette) et un à cause de son indigestion chronique et de sa débilité nerveuse.

Recrutement.—On a accepté 111 demandes d'entrée en service; 235 ont été réengagés, et 25 hommes ont été réengagés après avoir quitté le service.

Conditions sanitaires.—En général la santé des membres de la gendarmerie durant l'année a été très satisfaisante. Il n'y a eu que 4 cas de fièvre entérique, chacun dans un endroit différent. Un nombre des hommes dans quelques-unes des divisions ont profité du conseil de recevoir une dose prophylactique de vaccin typhoïde. Les rapports venant des divisions font voir que les conditions sanitaires ont été bonnes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. A. MORRISON,
Chirurgien.

ANNEXE N.

J. F. BURNETT, CHIRURGIEN VÉTÉRINAIRE, REGINA.

REGINA, 18 octobre 1916.

Au commissaire de la
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Regina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de l'année finissant le 30 septembre 1916.

Durant l'année j'ai constaté que la santé des chevaux a été bonne en général. Nous n'avons eu le rapport d'aucune maladie strictement contagieuse ou infectieuse, ce qui prouve que les efforts du ministère de l'Agriculture en vue d'enrayer les maladies, telles que la morve et la gale, produisent de bons résultats et que l'argent dépensé à cette fin est bien dépensé. Je fais cette remarque parce que c'est la première fois depuis trente ans que j'exerce ma profession qu'il ne s'est pas déclaré un ou plusieurs cas de l'une ou l'autre des maladies précédentes parmi les chevaux de la gendarmerie.

Il y a eu quelques cas d'influenza assez maligne, mais nous n'avons cependant pas perdu de chevaux.

On a rapporté plusieurs cas de fièvre des marais qui se sont déclarés dans des endroits éloignés, avec deux décès causés par cette maladie.

De bonne heure pendant l'été l'inspecteur French, qui était alors à Le-Pas, fit rapport qu'un certain nombre de chiens d'équipage du district mouraient d'une maladie inconnue. Les symptômes mentionnés dans le rapport touchant la condition des animaux étaient si vagues qu'il était impossible de faire un diagnostic précis, mais cependant ce rapport en disait assez long pour nous laisser à penser que cette maladie était due à un parasite interne. Afin d'obtenir plus de lumière à ce sujet nous avons conseillé de faire faire un examen *post mortem,* si l'occasion se présentait de nouveau. Quelques semaines plus tard nous reçumes un nouveau rapport disant qu'un examen avait été fait du cadavre d'un chien qui avait succombé évidemment à la même maladie que les autres.

L'examen révéla la présence d'un gros ver dans la cavité abdominale. Ce ver a été envoyé ici pour le classifier; c'est un spécimen de la famille *Eustrongylus Gigas* mesurant 30 pouces de long. Ce ver infeste les animaux qui se nourrissent de la chair de poisson et on le trouve rarement chez le cheval ou le bœuf. Il se loge habituellement dans le rognon dont il détruit le tissu. Les animaux chez lesquels ce ver se loge manifestent des symptômes semblables à ceux de la rage, de sorte qu'il est fort possible que ce soit là la raison des prétendues épidémies de cette maladie parmi les chiens d'équipage du nord dont nous entendons quelquefois parler. Vu le fait qu'un grand nombre de nos hommes ont demandé leur libération du service, principalement dans le but de s'enrôler dans les bataillons d'outre-mer, il nous est resté trop de chevaux en mains, de sorte que, le prix de toute sorte de nourriture étant élevé, nous avons pensé que nous ferions une grande économie en en vendant un certain nombre au lieu de les nourrir jusqu'au jour où ils pourront être utiles de nouveau; par conséquent, les vieux chevaux et les moins bons ont été réformés et vendus. Chaque division a disposé du nombre suivant:—

Division "A", Maple-Creek		13
" "B", Dawson, T.Y.		2
" "C", Battleford		18
" "D", Macleod		11
" "E", Calgary		16
" "F", Prince-Albert		18
" "G", Edmonton		21
" "K", Lethbridge		19
" "N", Athabasca-Landing		5
" "Dp", Regina		32
Total		155
Ponies de bât		2
Transférés au ministère de la Milice		2
Grand total		159

Pendant l'année on a acheté trois chevaux, la moyenne du prix payé est de $175. Ceux qui ont été vendus ont rapporté en moyenne $63.75.

CHEVAUX ABATTUS.

Numéro matricule.	Division.	Cause.	Endroit.	Date.
226	"A"	Impropre au service	Maple Creek	15 août '16
2896	"B"	Jambe fracturée	Whitehorse	2 sept. '15
382	"B"	Blessures internes	Dawson	11 oct. '15
2903	"B"	Pneumonie	Dawson	26 fév. '16
980	"E"	Septicémie	Strathmore	10 janv. '16
2532	"E"	Impropre au service	Calgary	15 mai '16
453	"G"	Blessures lacérées	Nemayo	25 mai '16
362	"N"	Impropre au service	Athabasca	27 juil. '16
2602	Dépôt	Sénilité	Régina	17 mai '16
686	"	Fistule incurable	"	17 mai '16
861	"	Rupture du ligament suspenseur	"	17 sept. '16
269	"	Rupture du ligament suspenseur	"	17 sept. '16
956	"	Diabètes	"	15 août '16

CHEVAUX MORTS.

Numéro matricule.	Division.	Cause de la mort.	Endroit.	Date.
776	"C"	Congestion de poumons	Turtleford	2 déc. '15
2963	"C"	Maladie de cœur	Battleford	8 fév. '16
540	"C"	Entérite	Battleford	23 juil. '16
982	"E"	Pneumonie	Rocky Mountain House	17 oct. '15
436	"E"	Entérite	Parvella	16 avr. '16
210	"F"	Fièvre des marais	Melford	14 nov. '15
1068	"K"	Obstruction intestinale	Coutts	1er fév. '16
237	"K"	Coliques	Coutts	27 sept. 16
1193	"N"	Fièvre des marais	Smoky River	8 mai '16
1225	Dépôt	Coliques	Regina	24 janv. 16
1094	"	Noyé	Poplar-Creek	13 avr. '16
2572	"	Accidentelle	Regina	18 mai '19
964	"	Obstruction intestinale	Regina	15 déc. '16
1031	"	Brûlé à mort	Imperial	26 mai '16

Cas traités durant l'année:—

Maladies du système circulatoire..	14
" des voies respiratoires..	54
" du système tégumentaire..	8
" du système musculaire..	72
" des régions des os..	10
" des régions plantaires..	41
" des voies digestives..	49
" du système lymphatique..	4
" des voies urinaires..	8
" parasitaires..	10
Lésions percées..	19
" incisées..	19
" lacérées..	42
" contusionnées..	51
" Abcès..	16
Tumeurs..	8

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JNO. F. BURNETT,
Médecin vétérinaire.

✓

ANNEXE O.

RAPPORTS CONCERNANT LA PATROUILLE DU GRAND LAC A L'OURS ET L'ARRESTATION DES MEURTRIERS DES RÉVÉRENDS PÈRES LEROUX ET ROUVIER.

(I) INSPECTEUR C. D. LA NAUZE DU FORT-NORMAN À LA BAIE DEASE, GRAND LAC À L'OURS.

QUARTIERS D'HIVER, DEASE BAY, 6 décembre 1915.

A l'officier commandant de la
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Athabaska.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que j'ai quitté Fort-Norman à 11.30 a.m. le 23 juillet dernier, sur le bateau *York*, pour me rendre au grand lac à l'Ours à la recherche des prêtres disparus, les révérends Pères Rouvier et LeRoux.

Notre voyage consistait à remonter la rivière à l'Ours sur une distance de 90 milles et à traverser ensuite le grand lac à l'Ours pour en atteindre l'extrémité le plus au nord-est, endroit où je me propose d'établir mes quartiers d'hiver.

J'avais déjà dirigé la plus grande partie de nos approvisionnements d'avance sur une allège avec neuf sauvages qui devaient la conduire jusqu'au grand lac à l'Ours.

Notre parti comprend les membres suivants: le n° matricule 4794, le gendarme Withers, D.; le n° matricule 6296, le gendarme Wight, J.E.F.; le gendarme spécial Esquimau Ilavinik, avec sa femme Mamayuk et sa fille Nagosak; les guides, le gendarme spécial D'Arcy Arden et moi-même.

Le révérend Père Frapsance, de la mission catholique romaine, accompagnait la patrouille à titre d'hôte. M. Proctor, agent de la compagnie N.T., de Fort-Nelson, qui se rendait à l'établissement du lac à l'Ours, ainsi que deux de ses hommes firent le voyage avec nous pendant plusieurs jours. Ces derniers nous rendirent de grands services.

M. Tim Gaudet, agent de la compagnie de la baie d'Hudson, eut la bonté d'envoyer un de ses hommes avec nous pour nous aider pendant deux jours. Le temps était aussi beau que l'on pouvait désirer et les révérends Pères Ducot et Hassias descendirent jusqu'au bord de l'eau pour nous souhaiter un "bon voyage". Notre bateau *York* était passablement chargé, vu que nous avions tout notre bagage personnel, des marchandises et deux canots. Nos chiens suivaient le long de la rive; nous nous rendîmes à cheval à l'embouchure de la rivière à l'Ours en suivant le fleuve Mackenzie sur un parcours d'un demi-mille. Là on s'arrêta pour préparer nos câbles de halage et manger. A 1 heure p.m. nous commencions à remonter la rivière. Le voyage allait tout d'abord on ne peut mieux, mais bientôt l'eau devint si basse que les hommes d'équipe et les haleurs durent se mettre à l'eau.

A 6.30 p.m. nous dressions nos tentes ayant parcouru 7 milles. Cette nuit-là nous avons eu une pluie abondante comme d'ailleurs toutes les nuits tant que nous n'avons pas dépassé les rapides.

Le 24 tout alla mal pendant toute la journée et nous n'avons pu parcourir que 10 milles; tout le monde a dû se mettre dans l'eau froide jusqu'à la ceinture du matin au soir, et plus haut nous arrivions dans des lits de vase, ce qui donna l'occasion à nos haleurs de prendre des bains de vase.

Le 26, nous arrivâmes aux pieds des rapides en aval du Mont Charles où il nous fallut décharger le bateau *York* et transporter tous nos effets en canot à la tête des rapides, soit une distance d'environ 10 milles. Arden, et un sauvage, Ilavinik, et moi-même avons fait deux voyages ce soir-là. Il faisait froid et une pluie abondante tombait. Nous fûmes dans l'eau glacée jusqu'à 10 heures p.m. alors que nous avions atteint l'endroit où les sauvages s'étaient rendus avec l'allège et avaient établi leur campement. Ils avaient déjà déchargé une partie du chaland et transporté ces effets en canot d'écorce.

Le 28, après un travail opiniâtre, nous avions réussi à tirer le bateau *York* à travers les rapides.

Le 29, nous rencontrâmes un vieux trappeur blanc appelé Stone qui descendait la rivière avec deux sauvages. Il nous apprit que la glace du lac ne s'était mise en mouvement que le 17 juillet et qu'il avait été retenu pendant soixante-trois jours par un vent de l'est. M. Proctor, avec ses hommes, nous quitta ce soir-là pour se rendre à l'établissement et heureusement qu'il m'envoya deux sauvages qu'il rencontra pour nous aider avec notre bateau. A mesure que nous avancions la houle devenait plus forte et Arden et moi passâmes deux jours en canot. Nous revînmes ensuite et décidâmes de continuer avec le bateau *York*.

Le 1er août, il nous a fallu quatre jours pour faire un mille. Le chenal suivait très irrégulièrement la rivière et les bords n'avaient pas assez de profondeur pour notre bateau; nous étions obligés de traverser et de retraverser la rivière afin de suivre les bords du chenal qui était rapide, nous aidant de perches pour avancer.

Pour les derniers 6 milles, en approchant du lac, le voyage alla on ne peut mieux; mais le courant était rapide, et nous arrivâmes à l'entrée de la rivière à 1 heure a.m. le 4 août. La rivière à l'Ours est une belle rivière pour aller en canot, mais au niveau peu élevé auquel nous l'avons trouvée, ce n'est pas une mince besogne que celle d'y faire avancer un bateau York ayant une quille de 4 pouces. Le chenal est partout très profond excepté aux rapides où il s'élargit et se dessine entre les cailloux. La rivière est très jolie mais sans paysage frappant, excepté au mont Charles qui est un pic élevé des montagnes Franklin sur la rive nord de la rivière. Les rapides sont simplement formés de bas-fonds avec bien peu d'eau qui est cependant rapide et il n'y a aucun danger quand la glace des bas-fonds est fondue. Le courant de la rivière est très rapide et l'eau est si claire que nous pouvons voir le fond même à quarante pieds. Les animaux et les oiseaux y sont très rares et nous avons remarqué bien peu de pistes de rennes. Le saumonneau y abonde, surtout en amont des rapides où les creeks viennent se jeter dans la rivière mère; on les prend facilement à la ligne ou au filet. Il y a partout des bluets à profusion et un peu de raisins rouges sauvages. Le long des rives, il y a bien peu de bois de valeur; on rencontre surtout le sapin qui est court et noueux; il y a, en quelques endroits en amont des rapides, du bouleau d'assez bonne grosseur, mais il y a bien peu de peuplier.

Du lac à l'embouchure, il y a environ 90 milles que l'on peut facilement parcourir en canot en une seule journée. Toute la contrée semble avoir beaucoup souffert du feu et consiste surtout en muskeg. La seule bonne manière d'effectuer le transport des marchandises sur la rivière à l'Ours est au moyen d'un chaland avec un faible tirant d'eau. Pour faire ce travail on engage des sauvages à raison de $15 par voyage ainsi que leurs rations. Nous avons ramé 4 milles pour traverser le lac pendant un orage et avons établi notre campement sur le lac Little de Sir John Franklin, vis-à-vis le vieux fort Franklin. C'est un havre splendide, de fait c'est le seul qu'il y a pour plusieurs milles. Ici nous avons trouvé le campement des sauvages qui y étaient rendus avec le chaland; toutes nos provisions étaient sèches et en bonne condition. De plus rien ne manquait.

On m'avait dit au Fort-Norman que les sauvages du lac à l'Ours avaient en leur possession un bateau York sur le lac et qu'ils pourraient transporter un peu de mes effets, si je le désirais. Notre propre bateau York ne pouvait pas tenir tous nos bagages

avec nos chiens, nos traîneaux et nous-mêmes, de sorte que lorsque j'appris au lac à l'Ours que les sauvages avaient retiré à terre leur bateau à l'extrémité de la baie Dease et qu'ils n'avaient pas l'intention de le ramener où nous étions, j'étais bien résigné à m'efforcer de faire deux voyages avec notre bateau. Heureusement, deux trappeurs blancs du nom de Sloan et Harrison nous avaient précédés sur le lac avec une petite chaloupe de leur propre fabrication, portant le nom de *Wild-Duck*, et se trouvaient dans le moment sur le lac Little. Je leur offris d'entreprendre le transport de nos effets et ils consentirent de les transporter jusqu'à la rivière Dease à raison de 3 cents la livre.

Le jour suivant, nous avons préparé notre bateau pour prendre la mer, construit la mâture, chargé la *Wild-Duck* et attendu un vent favorable. L'établissement sauvage du lac à l'Ours est situé à environ deux milles du lac Little, en bas de la côte; il est construit près de la rive dans un endroit exposé et se vante de posséder 20 chantiers. Dans le pays, cet endroit est connu sous le nom de Pêcherie, et c'est le seul établissement permanent parmi les sauvages du lac à l'Ours. C'est une place superbe pour la pêche de la truite et du hareng, et le poisson de Fort-Norman vient de là. J'ai pris note des déclarations de tous les sauvages qui savaient la moindre chose au sujet des prêtres disparus.

Enfin, le 12 août, nous avions un vent léger du sud-est et nous partions pour notre grand voyage au travers du grand lac à l'Ours. Nous avons fait 15 milles à la voile et avons jeté l'ancre à cause d'un vent contraire à 3.30 p.m.; le jour suivant était d'un calme mort; nous avons ramé 15 milles nous rendant à un havre près de la pointe du Fort qu'Arden connaissait, mais le jour suivant le vent nous retarda. Nous sommes partis à 5 heures a.m. avec un vent assez fort qui tomba complètement une fois que nous fûmes rendus à quatre milles, et nous avons ramé de nouveau pour mettre à terre à la pointe du Renard, où il y a un bon havre.

Le 16, le temps était très mauvais et orageux, et même dans le havre le temps était si dur que plusieurs d'entre nous avons été malades sur le bateau; nous avons constaté qu'il faisait trop mauvais pour faire face à la tempête et le 18 nous avons fait 20 milles pour nous rendre dans un autre havre, dans la baie de Russel.

Ce havre est le plus beau qu'il y a sur le lac; il y a une grande île qui est désignée sur la carte ici et laquelle est en réalité une péninsule entre deux baies longues et profondes. Les sauvages traversent la partie nord-ouest de cette île pour y faire un portage d'un quart de mille afin d'éviter les rives du lac. Les baies pénètrent à l'intérieur des terres pour environ 5 milles; elles sont profondes et assez larges pour permettre à toute une flotte de navires de guerre de mettre à l'ancre; c'est un endroit magnifique, l'eau est claire comme du cristal et remplie de poissons; il y a de belles grèves sablonneuses et les rives sont couvertes de sapins d'un vert foncé.

Le 19, nous étions partis de nouveau à 3 a.m. et nous avons fait environ 55 milles en 12 heures; le vent changea comme nous arrivions à la tête de la baie de la Passe du Daim; nous nous sommes mis aux rames et avons jeté l'ancre, et le jour suivant avons traversé la côte ouest de Gross-Cop (la grosse pointe) pendant une rafale avec vent de côté; ici nous avons cherché un abri derrière une pointe où nous avons trouvé Sloan et Harrison avec leur gouvernail brisé; ils avaient traversé avant nous pendant une bourrasque et essuyé du mauvais temps. Le temps se remit au calme le 21 et Arden nous conduisit au seul havre qu'il y avait sur la côte, environ 6 milles plus bas. Ce n'est pas un havre excellent mais il y a une grève de galets ainsi qu'une jolie baie et le reste de la côte est ouvert et rocheux.

La barque *Jupiter* de G. M. Douglas est échouée ici, c'est M. Hornby qui l'a échouée au cours d'une tempête.

Nous avons été retenus pendant huit longs jours à cause d'un vent nord-est. Pendant tout ce temps un vent terrible soufflait si fort qu'il nous était impossible de nous rendre à nos bateaux qui allaient à la dérive, bel et bien entraînés avec leurs ancres de fabrication rudimentaire. J'ai fait monter la garde pendant la nuit et tout le monde était prêt au cas où l'un d'eux aurait pu être entraîné, briser ses câbles et s'échouer.

Les vagues déferlantes rugissaient en pénétrant dans notre petite baie, elles arrivaient de la baie McTavish ayant parcouru 200 milles; et n'eût été un petit banc de roche situé à l'extérieur de la baie, il est certain que l'eau aurait empli les bateaux et que ces derniers se seraient échoués.

Le 23, nous avons eu de la neige et une forte gelée le 24; les mouches avaient maintenant complètement disparu. La tempête cessa le 26 mais le vent soufflait encore beaucoup, venant du nord-est; enfin le 28 nous avons pu ramer 10 milles autour de l'extrémité de Gross-Cop et trouver un joli petit havre où nous avons dû cependant soulager notre bateau d'une partie de nos bagages afin de pouvoir avancer à l'intérieur, un endroit d'accès impossible pendant le mauvais temps. En y rentrant nous avons eu le malheur de briser la barre du gouvernail, et Ilavinik et moi-même sommes partis ce soir-là en canot pour aller en prendre une sur la barque *Jupiter*. J'espère que l'auteur de " Lands Forlorn " ne se fâchera pas de ce vol. Nous étions de retour au campement à 3.30 a.m., ayant fait 20 milles en cinq heures. L'aurore nous trouvait tous les matins prêts à profiter d'un vent qui ne se montra que le 1er septembre, alors que nous avons fait cette longue traversée au cap McDonald en douze heures et demie. Cet endroit est des plus exposés, nu comme les terres stériles et à 10 milles de la végétation. A partir d'ici nous avons fait des progrès graduels, ayant des bons havres et des lieux propices de campement tout le long de la baie Dease.

Le 5, nous touchions les îles Narezzo dont l'apparition nous étonne quelque peu après tant de côtes basses et nues. Les nuits étaient maintenant froides. Nous n'étions alors qu'à 25 milles de l'embouchure de la rivière Dease.

Le 6, nous arrivons à la Grosse-Ile où nous avons rencontré deux sauvages, Harry et Ferdinand, qui étaient venus en traversant la baie Smith en canot et qui avaient fait sur l'île une belle chasse au caribou.

Le 7, le temps était froid avec poudrerie et vent nord-est glacial.

Le 8, nous avons suivi les rives de l'île et sommes arrivés à la cache vis-à-vis la demeure du prêtre; c'est Arden qui avait fait cette cache l'automne précédent à trois quarts de mille de la terre ferme.

Nous étions alors presqu'arrivés à destination et nous pouvions nous transporter n'importe où, ici, en toute sécurité. J'ai permis à MM. Sloan et Harrison de laisser leur charge ici et je les ai congédiés en les payant suivant l'ordre de la compagnie de la Baie-d'Hudson. Les marchandises étaient en bon état. Ils avaient bien exécuté leur contrat. Ils ont entrepris, peu après, le long voyage du retour. Ils se proposaient d'hiverner quelque part sur la baie McTavish.

Il me fallait décider où établir les quartiers d'hiver. J'avais le choix de deux endroits: celui où se trouvait le prêtre, droit en face, sur la rive nord-est, et un endroit sur la rivière Dease, où M. G. M. Douglas et son groupe avaient passé l'hiver de 1911-12.

Le 9, avec Arden et Ilavinik, je suis parti pour la rivière Dease, en canot, mais je n'ai pu faire le voyage à cause de la tempête. C'était aussi bien, car nous avons trouvé, plus tard, que la rivière était gelée dur et que nous n'aurions pas pu monter les deux milles jusqu'à la pointe de Hodgson. Le rév. Père Frapsance a aimablement placé les maisons des prêtres à notre disposition, et j'ai décidé d'arrêter ici, surtout parce que c'était un bon endroit de pêche, à huit milles seulement de l'extrémité du lac. Le 11, nous avons traversé; le 12, nous avons observé la routine du dimanche pour la première fois, et le 13, nous avons tout transporté l'autre côté et fait l'ascension de la colline avec nos marchandises.

J'étais maintenant libre de prendre des provisions et de me préparer à partir par terre, en traversant les landes pour me rendre à la cabane, d'où les prêtres disparus étaient partis pour faire le voyage qu'ils projetaient vers la côte de la mer. Le voyage de traversée du grand lac de l'Ours était d'environ 350 milles, très intéressant et parfois excitant. Ce lac est une vaste mer intérieure qui paraît être excessivement profonde. La rareté des bons ports, le long de la côte où nous avons navigué, est le principal obstacle au succès de la navigation en bateaux ouverts; il s'élève en peu de temps des

tempêtes dangereuses, et le lac est si profond, les baies si ouvertes et si longues, que les vagues ont une grande portée et sont assez grosses pour jeter dans la boue les bateaux ouverts. Les principaux vents, surtout à l'automne, viennent du nord-est. L'eau est très claire, froide, excellente à boire et très douce. La ligne de la côte est basse, rocheuse et nue, sauf à l'extrémité ouest où l'épinette pousse jusqu'au bord de l'eau. Aller à la côte au nord-ouest, ce serait courir à une perte certaine, car les rochers s'avancent très loin. Des collines couvertes de hautes épinettes se dressent à partir de Gross-Cop (Big-Point, comme on dit dans la localité), mais, le long de la côte, la contrée est plate et nue. Elle est coupée par un lac et il y a une largeur de quatre milles à partir de la lisière du bois. Le cap McDonell, connu dans la localité sous le nom de Pointe du Caribou, est un prolongement de la côte très nu et très rocheux. Il n'y a pas un arbre sur une longueur de dix milles. Les saules même sont rares. Il semble y avoir peu de bois en dérive le long du bord du lac, mais il n'y a pas à s'en surprendre, vu que trois petites rivières seulement se déversent dedans.

La baie Dease est très peu profonde, à certains endroits, sur la côte du sud-est. Les bancs de roches s'avancent très loin au large et se montrent dans les endroits les plus profonds. Le bord de la baie exige que la navigation se fasse avec grand soin. C'est une magnifique baie où il y a de bons havres et des camps tout autour. L'intérieur des terres est bien boisé par endroits. Le pays est ondulé. Il y a de petites collines rocheuses et plusieurs lacs bas. Les îles Narezzo sortent du lac à environ 60 milles en bas de la baie et produisent un effet très frappant avec leurs bords de basalte noir qui sortent carrément de l'eau. La plus grande est bien boisée et a un bon havre du côté nord. Ces îles semblent être d'origine volcanique, car il y a évidemment un vieux cratère dans la plus grande. Du plus haut point de cette île, on peut voir la baie Dease dans un rayon de 30 milles et un très grand nombre d'îles appartenant à ce groupe dont les unes sont élevées, les autres basses et stériles. La plus grosse île a 12 milles de long. Elle est épaissement boisée. Tout le bois que nous avons vu n'avait aucune valeur commerciale, et malheureusement il n'y a pas de bouleau dans ces parties. Le lac Grand-Dease regorge de poisson. Il est surtout peuplé de truite. Nos seines ne nous ont jamais fait défaut. Nous avons pris assez de poisson pour nous-mêmes et pour les chiens tout le long du voyage. La truite moyenne a environ 8 livres. Nous en avions prises qui pesaient jusqu'à 18 livres, et depuis nous en avons pris deux de 8 livres chacune. Le poisson blanc était rare avant que nous arrivions à la baie Dease. Là, nous avons pris un lot des plus beaux poissons que nous ayons jamais vus, d'une moyenne de 5 livres chacun. Les oies et les canards n'étaient pas très abondants ni très remarquables, car il y a très peu d'endroits marécageux où ils peuvent se nourrir. Les jeunes canards étaient très arriérés. J'ai remarqué deux couvées de canards noirs au 28 août. Nous avons vu des ptarmigans de rochers et de saules, en petites quantités, dans les endroits incultes. Nous n'avons pas vu de chevreuil, mais nous avons découvert des pistes fraîches d'orignaux sur le Gross-Cop et quelques pistes de caribous au cap McDonell. Le 5 septembre, nous avons vu voler vers le sud plusieurs goélands et oies blanches.

Il y aura d'intéressantes explorations à faire au grand lac de l'Ours. On n'y a jamais fait d'arpentages. M. J. M. Bell, M.A., qui y est venu en 1900 est le seul explorateur fédéral qui ait voyagé sur ses bords à une époque récente. La baie Smith n'a jamais été complètement explorée et je comprends qu'elle va loin à l'intérieur des terres vers l'ouest. Elle est surtout connue sous le nom de Bonne-Espérance à cause des sauvages du Fort de Bonne-Espérance qui fréquentent ses rives. Un vaisseau parfaitement résistable à la mer tel qu'une goélette de 50 pieds de long, bien pontée et pourvue de bons ancres, voilà le seul moyen de traverser des provisions de l'autre côté du lac. Il en faudrait une qui puisse endurer une tempête sur un ancre à jet, si elle se trouvait prise, et marcher à n'importe quel vent. Avec un bateau de York, il faut se fier à certains vents et il n'est pas sage de prendre des risques. Les canots pas trop pesamment chargés pourraient traverser les côtes avec succès.

Nous n'avons pas rencontré de glace à notre voyage.

La navigation est relativement bonne sur le lac, du 15 juillet au 15 octobre. Une goélette pourrait monter la rivière Dease absolument vide et l'on pourrait monter des provisions en chalands.

Tous les hommes ont travaillé joyeusement tout le voyage. Les familles d'Esquimaux sont composées de bons voyageurs qui ne donnent aucun embarras. Arden s'est montré pilote achevé, canotier expert et fin navigateur plein de ressources.

Le révérend père Frapsance, par son bon caractère et sa jovialité qui ne se démentent jamais, s'est acquis l'admiration de nous tous.

Mon journal fera voir les péripéties et les incidents du voyage, d'un jour à l'autre, et j'inclus un rapport séparé de mon voyage au lac Rouvier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. D. La NAUZE,
Inspecteur en charge de la patrouille.

(II) Inspecteur C. D. La Nauze—De la baie Dease à la cabane des prêtres disparus sur le lac Rouvier.

Patrouille du grand lac à l'Ours,
Baie Dease, T. N.-O., 17 décembre 1915.

L'officier commandant,
R. G. à C. du N.-O.,
Athabaska.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport que j'ai quitté ma base sur la baie Dease, le 19 septembre, pour faire un voyage de patrouille au lac Rouvier où les prêtres disparus avaient établi une mission chez les Esquimaux de Coppermine. Le groupe comprenait le gendarme spécial Ilavinik, le sauvage Harry, comme guide, et moi-même. Le révérend père Frapsance et M. D'Arcey Arden nous accompagnaient.

L'hiver était déjà commencé dans ces régions et nous fûmes obligés de voyager par terre avec des chiens. Nous portions des rations pour environ 7 jours et notre outillage de campement, nos carabines, etc. Nous étions tous assez lourdement chargés. L'objectif de notre voyage était à environ 70 milles au nord-est, dans les landes. Nous avons marché le long de la rive sud-est de la baie Dease puis vers le nord-est à travers les buissons, traversant une basse contrée composée de petites élévations, de marais et de plusieurs petits lacs entourés de petites épinettes. Nous sommes arrivés au bord des landes à 2 heures p.m. le jour suivant, et en montant sur une élévation nous nous sommes trouvés à un magnifique point de vue.

Au sud-est, on pouvait voir très bien le fond de la vallée de la Dease où la rivière serpente à travers des épinettes vert foncé. Au nord, nous pouvions voir une rangée de montagnes hautes et nues sur une longue distance. Nous pouvions voir la baie de Dease et ses îles sur une longue distance. Elles se trouvaient en arrière de nous. A l'est et au nord-ouest, les terres incultes s'étendaient en collines aplaties et rappelaient les prairies de la Saskatchewan.

Nous étions en face d'une haute colline rocheuse et nous pouvions voir sur ses versants un troupeau de 18 caribous qui paisaient tranquillement. Nous avons avancé et entrepris de leur faire la chasse en essayant nos chiens. Nous en avons tué trois.

Nous avons campé près d'un bouquet d'épinette, à côté d'un petit lac, et le jour suivant nous avons caché notre viande et tué huit autres chevreuils. Nous étions sur

le terrain où les Esquimaux avaient fait la chasse en 1914. Nous avons vu partout des chevreuils en petits troupeaux, mais nous n'avons pas aperçu d'Esquimaux du tout pendant le trajet.

En continuant notre course, nous avons traversé des collines rocheuses et de basses vallées, tuant et cachant trois autres chevreuils en chemin. La vallée de la Dease était à notre gauche. Elle projette des lisières d'épinettes dans les terres stériles jusqu'à l'île Big-Stick, et l'on peut toujours trouver un de ces bras ou une de ces îles pour camper, quand on voyage dans cette partie. La rivière Dease était entièrement gelée. Elle doit avoir gelé de bonne heure en septembre. Tous les lacs intérieurs étaient assez gelés pour qu'on les traverse et comme il n'était pas tombé beaucoup de neige, nous avons eu beau pour marcher. Le 24, nous avons campé sur une île de petite épinette qui dominait le bras nord-est de la rivière Dease. C'est quelque part ici que Stefansson campa en 1910-11. Le gendarme Wight a trouvé sa maison en voyageant par ici plus tard.

Le 25, il a fait très froid. La pluie se mêlait à la poudrerie. Nous étions à lever le camp lorsque j'ai aperçu deux orignaux qui sortaient de la vallée, se dirigeant vers le sud-est, à travers les landes. Ilavinik n'avait jamais vu d'orignal et il avait hâte d'en chasser, de sorte que lui et Harry partirent et revinrent en trois heures avec une couple de gros orignaux qu'ils avaient tués. C'étaient deux vieux mâles. Le mauvais temps nous a fait rester au campement le reste de la journée. Le lendemain matin, nous avons caché notre viande dans une forte cache de pierre et nous nous sommes acheminés, par un chemin de collines, vers l'île Big-Stick, par une des plus belles journée que j'aie jamais vue.

En arrivant au sommet d'une haute colline, un autre magnifique panorama s'est offert à notre vue. C'était la vallée de l'île Big-Stick connue des Esquimaux comme l'endroit à faire des traîneaux, d'après Stefansson. Un véritable oasis de grosses épinettes sombres d'environ 2 milles de long se trouvait au pied d'une haute colline rocheuse et, au nord, des lacs bleu-turquoise étendaient leurs eaux parmi les collines. A l'est, des plaines ondulées couvertes d'herbe s'étendaient aussi loin que l'œil pouvait voir, et il y avait de petites bandes de caribous un peu partout. Le brillant soleil avait presque séché la neige et la pluie de la veille et l'eau coulait sur la glace dans les creeks. J'ai tué deux chevreuils, à 2 heures p.m., tandis que les autres étaient allés sur l'île. Ilavinik, en entendant mes coups de feu, est venu m'aider à transporter la viande dans le camp où j'en ai caché pour le retour. Le 27, nous avons traversé l'île Big-Stick et voyagé plusieurs heures sur des collines de granit. A 2 p.m., nous avons fait l'ascension d'une montagne d'environ 1,500 pieds. Là une autre vallée s'offrait à notre vue et l'on voyait le lac Rouvier au loin. Nous sommes descendus dans la vallée et nous avons passé une cachette d'Esquimaux assez récente et nous avons vu des pistes d'Esquimaux.

Nous nous trouvions maintenant dans une contrée de kopjes garnie de pierres debout placées par les Esquimaux qui s'en servent pour faire la chasse au chevreuil.

Evidemment, ils doivent conduire les chevreuils parmi ces kopjes et les embusquer. Le pays paraissait maintenant plus nu et plus sauvage. Il n'y avait pas d'arbres du tout. Nous avons aperçu un bouquet de petites épinettes dans le lointain, à l'extrémité sud-ouest du lac Rouvier, et nous nous sommes dirigés vers cet endroit, mais nous avons campé quand il a commencé à faire noir. Nous avons trouvé là des épinettes rabougries et noueuses.

Le 28, nous avons traversé le lac Rouvier sur la glace qui était claire et glissante. C'est M. C. M. Douglas, l'auteur de " Lands Forlorn ", qui a donné le nom de Rouvier à ce lac en l'honneur du rév. Père Rouvier qui avait établi une mission à cet endroit en 1911 et qui est disparu. C'est une vaste pièce d'eau d'environ 4 milles de long et de large qui ressemble à deux lacs à cause d'un banc de sable qui le traverse au milieu entre deux endroits distants d'environ un quart de mille. Cela ressemble à un pont naturel. Le banc a 6 pieds de large. Il est possible qu'il soit couvert dans les hautes eaux, mais c'est un phénomène étrange.

La cabane des prêtes est construite dans un petit bouquet d'épinettes sèches à l'extrémité nord-est du lac. A 11 heures a.m., nous sommes arrivés dans cette petite cabane que nous étions venus pour trouver. Tout était en ruine et il n'y avait pas un signe ni une trace qui put nous faire soupçonner où se trouvaient les prêtres disparus. La saison était déjà avancée, de sorte que je décidai de m'en retourner à partir d'ici. Nous ne voyions plus de caribou depuis quelques jours. Nous avons fait 30 milles pour nous rendre à l'île Big-Stick en une marche forcée d'une journée. Puis nous avons continué tranquillement notre chemin pour retourner à notre base. Arden a avancé à partir d'ici et j'ai renvoyé le sauvage Harry en arrière avec le Père Frapsance qui avait hâte de retourner. Ilavinik a chassé pour faire une réserve de viande pour l'hiver prochain. Il a tué dix autres chevreuils.

Le 2 octobre, nous devons avoir vu plus de 400 caribous qui s'en allaient vers le nord-est par larges bandes. Nous avons vu plusieurs mâles. Jusque-là nous n'avions aperçu que des femelles et des petits. Nous ne vivions que de viande et de thé et ce régime nous allait bien. Nous avons construit des caches avec beaucoup de difficultés en nous servant de gros tas de roches, en creusant des trous pour y mettre la viande que nous recouvrions de cailloux que nous pouvions à peine lever.

En novembre, les gendarmes Wight et Ilavinik ont fait la patrouille dans ces parties et ont trouvé toutes les caches détruites par les gloutons qui abondent dans la contrée. Nous n'avons sauvé qu'une peau et un quart de notre viande d'orignal.

Nous sommes retournés à notre base par une grose tempête, le 4 octobre courant, après avoir fait un trajet de plus de 180 milles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. D. La NAUZE,

Inspecteur en charge de la patrouille.

(III) Inspecteur C. D. La Nauze—Sommaire des travaux de sa patrouille qui donnent la solution de la disparition des prêtres.

Patrouille du grand lac de l'Ours, île, au nord-est de l'embouchure de la rivière Coppermine, golfe du Couronnement, territoires du Nord-Ouest, 23 mai 1916.

L'officier commandant,
R. G. à C. du N.-O.,
Athabaska.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport que nous avons résolu le mystère de la disparition des prêtres.

Je ne puis à présent que vous donner un bref sommaire de notre travail. J'ai un meurtrier entre mes mains au moment où je vous écris et je le conduis à un endroit sûr en toute hâte.

J'ai donné instruction au gendarme Wight de vous dire tous les détails de l'affaire s'il arrive aux quartiers avant moi. Comme je l'ai déjà dit dans mes rapports au sujet de mes plans probables, j'ai quitté le grand lac de l'Ours le 29 mars, accompagné du spécial Ilavinik et du gendarme Wight.

Nous sommes arrivés à l'embouchure de la rivière Coppermine le 30 avril et le 2 mai j'ai rencontré le caporal Bruce à 35 milles à l'est de l'embouchure de la rivière Coppermine. Il m'a informé des instructions qu'il avait reçues, mais il n'avait pas de nouvelles des prêtres disparus. Il avait fait deux tentatives pour me rejoindre, mais ne voyant rien qui pût leur indiquer où j'étais avec mon groupe et n'entendant pas

parler de nous il conclut que les prêtres pouvaient être encore en vie. Grâce à son grand tact, aucun des indigènes n'a soupçonné sa présence dans le golfe. Il avait beaucoup de bons renseignements à me donner, il connaissait le pays et connaissait pratiquement tous les Esquimaux. Se joignant à mon groupe, il a agi comme guide et dans un village esquimau de l'autre côté du cap Lambert, dans les détroits de Dolphin et de l'Union, le mystère de la disparition des prêtres nous a été révélé. Les prêtres ont été tués près des chutes Sanglantes, vers novembre 1913, comme ils revenaient au grand lac de l'Ours, et leurs meurtriers étaient partis. Ici, et aux deux villages voisins nous avons obtenu la preuve irréfutable du meurtre, et j'ai établi une base d'opérations aux quartiers du sud de l'expédition arctique canadienne au havre Bernard dans le détroit. Le 15 mai, nous avons arrêté le meurtrier Sinissiak sur la terre de Victoria-Sud. Je l'ai laissé au havre de Bernard sous la garde du caporal Bruce où il a fait un aveu complet de sa faute à la première audition préliminaire. Aujourd'hui, nous venons d'arrêter le second meurtrier, Uluksak, sur une île, au nord-est de Coppermine, dans le golfe. Je regrette de ne pouvoir suivre les instructions du commissaire et transporter les meurtriers à Fort-Norman. L'expédition arctique canadienne a placé le steamer *Alaska* à notre disposition, de sorte que j'y transporte les prisonniers et j'y aiderai le caporal Bruce dans sa tâche ardue de garder deux meurtriers. Alors, je laisserai les prisonniers à l'île Herschel et je ferai rapport aussitôt que possible en sortant par Nome et Vancouver. Le gendarme spécial Ilavinik dans cette cause, a fait un travail digne des plus grandes louanges et nous avons trouve un Esquimau parmi une centaine, grâce à lui. Je lui donne tout crédit pour la peine qu'il s'est donnée et la franchise avec laquelle il a agi comme interprète. J'ai pris la liberté de retenir ses services pour la cause. Le gendarme Wight a les instructions de se rendre au grand lac de l'Ours et de transmettre au gendarme Withers l'ordre de faire descendre le groupe à Fort-Norman. Je ne puis signaler avec trop d'éloge l'appui loyal que j'ai reçu de tous mes hommes.

Nous avons obtenu des renseignements importants sur le meurtre de la rue Radford, mais je suis à court d'hommes maintenant et il est trop tard pour que je puisse essayer à rejoindre l'inspecteur Beyts.

Espérant que les exigences de la situation me feront pardonner la brièveté de mon rapport,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. D. La NAUZE,

Inspecteur.

(IV).—Rapport de l'inspecteur C. D. La Nauze—Patrouille de la Baie Dease à l'embouchure de la rivière Coppermine, pour rejoindre le caporal Bruce et arrestation finale des deux meurtriers.

Havre de Bernard,
Détroit de Dolphin et de l'Union, T.N.-O., 7 juin 1916.
Division "N", Athabaska.

RAPPORT SUR LE MEURTRE DES PRÊTRES DISPARUS: LES RÉV. PÈRES ROUVIER ET LEROUX.

Comme je l'ai dit dans mon rapport sur les mouvements probables de la patrouille, j'ai quitté notre base sur le grand lac de l'Ours le 29 mars, accompagné du n° 6296, du gendarme Wight, J.E.F., du gendarme spécial Ilavinik (Esquimau), avec deux toboggans traînés chacun par quatre chiens. M. D'Arcy Arden a accompagné les patrouilleurs jusqu'au golfe du Couronnement.

Voyageant dans la direction nord-est, nous sommes arrivés à l'embouchure de la rivière Coppermine le 30 avril. En chemin, nous n'avons vu aucun signe pouvant se rattacher à la disparition des prêtres, bien qu'en chassant et en cherchant notre route nous ayons parcouru beaucoup de pays. Nous avons examiné soigneusement les quelques excavations et les campements que nous avons trouvés.

En arrivant à l'embouchure de la rivière Coppermine, nous avons trouvé une trace fraîche de traîneau qui allait vers l'est. En la suivant, nous sommes arrivés à un petit village esquimau du nom de Kugaryuak, à 8 p.m., le 1er mai, où l'on nous a fait un cordial accueil. Quelques-uns des Esquimaux de cet endroit avaient vu Arden en 1914 et le reconnaissaient. Ils nous ont appris d'eux qu'il y avait un vaisseau à trois jours de marche du côté ouest et que deux blancs étaient campés à quelques milles de leur campement l'autre côté de la baie.

Les Esquimaux avaient hâte de savoir si nous étions venus pour faire la traite. Je les ai informés, ainsi que tous les autres Esquimaux que nous avons rencontrés à notre voyage, que nous avions été envoyés par le "Grand Chef des Blancs" pour leur faire visite, que nous étions les hommes qui s'occupent des gens pour leur dire ce qui est bien et ce qui est mal, leur expliquer qu'il ne faut pas voler les caches, etc. Ilavinik s'est appliqué à leur expliquer cela et bien d'autres choses. Je ne voulais pas tout d'abord interroger les Esquimaux directement au sujet des prêtres disparus. Je préférais, si possible, qu'ils me renseignent volontairement, car je ne voulais pas éveiller leurs soupçons. Nous étions arrivés parmi eux à une époque où nous pouvions les rencontrer tous; nous avions une bonne quantité de provisions, du chevreuil en quantité, de sorte que je ne désirais pas brusquer les choses. En outre, il y avait des blancs en avant de nous qui étaient sans doute des membres de l'expédition arctique canadienne.

Nous avons campé avec ces Esquimaux cette nuit-là. Le matin suivant, le gendarme Wight, M. Arden et moi nous avons entrepris de rechercher les blancs, en compagnie de deux jeunes Esquimaux qui ont bien voulu nous accompagner comme guides. J'ai laissé le gendarme spécial Ilavinik au camp pour qu'il essaie de prendre quelques renseignements, s'il le pouvait.

A 3 heures p.m., nous sommes arrivés au camp de M. K. G. Chipman, de l'expédition arctique canadienne, qui était à faire la carte de la côte est. Il était accompagné du n° 4600, le caporal Bruce, W.V., du détachement de l'île Herschel. Ce fut vraiment une agréable surprise, car, comme je le disais dans mon rapport de mars, je n'avais aucune nouvelle définie ou officielle de ceux qui se trouvaient au golfe du Couronnement. Si j'avais reçu un mot de l'inspecteur Phillips, j'aurais pû me rendre au golfe beaucoup plus vite et rejoindre l'expédition, mais comme les choses ont tourné, tout a été pour le mieux.

Le brigadier Bruce m'a mis au courant de ses instructions et m'a dit qu'il s'était efforcé de me rejoindre, en février, en compagnie du Dr Anderson, qui désirait aussi aller au grand lac de l'Ours. Son rapport sur ce voyage fait voir les difficultés qu'ils ont rencontrées. Mais je suis certain que cet efficace sous-officier se serait rendu, s'il avait eu un équipement comme le nôtre.

Le brigadier Bruce avait donc travaillé à tâtons, mais ne voyant personne et n'entendant pas parler de notre groupe et n'obtenant pas de renseignements sur les prêtres disparus sur la côte, il avait pensé que les prêtres pouvaient être sains et saufs au lac de l'Ours et que je pouvais être retourné. Cependant, il eut le tact de ne pas éveiller les soupçons parmi les indigènes; il avait acheté tranquillement tous les objets d'église qu'il avait trouvés en leur possession et les connaissait pour la plupart personnellement. En outre, il connaissait le pays et les endroits où l'on pouvait trouver des indigènes. Maintenant, dans mes recherches parmi les sauvages du lac de l'Ours, j'avais appris que deux frères nommés "Home et Hebo" devaient accompagner les prêtres dans le voyage qu'ils avaient projeté de faire vers la côte. Le brigadier Bruce connaissait ces hommes, car il avait acheté des articles d'église de l'un d'eux du nom de Kormik et, bien que les noms fussent un peu différents, j'étais convaincu que c'étaient les mêmes hommes. Il avait aussi vu Hupo avec plusieurs effets provenant de blancs.

Quant à la carabine .44 des prêtres que les sauvages avaient vue entre les mains des Esquimaux, le brigadier Bruce n'avait pas de preuve, car les Esquimaux avaient plusieurs carabines du calibre .44 en leur possession.

L'Esquimau qu'on avait vu portant la soutane du prêtre et que les sauvages appelaient " Illoogaa " avait été identifié par le brigadier Bruce comme un nommé " Uluksak " qu'il connaissait bien et le brigadier Bruce avait pris une soutane dans la cache de cet homme.

Je décidai donc de continuer vers l'ouest, comme j'en avais eu l'intention d'abord, et de visiter tous les Esquimaux en route et de trouver l'homme que le brigadier Bruce pouvait identifier.

M. Arden rejoignit M. Chipman à cet endroit. C'était à environ 35 milles à l'est de l'embouchure de la rivière Coppermine.

Le 4 mai, nous avons quitté le camp de M. Chipman pour l'ouest. Le brigadier Bruce qui s'est joint à mon groupe agit comme guide. Nous sommes arrêtés au camp esquimau où j'avais laissé Ilavinik le 5 mai pour préparer notre voyage en travers du golfe et pour essayer d'obtenir des renseignements des Esquimaux. Ilavinik avait recueilli des informations concernant les terrains de chasse des gens, leurs voyages au lac de l'Ours, etc. Ici, j'ai eu des renseignements sur l'incendie de la maison des prêtres, sur le lac Imaerinik, d'un vieil Esquimau du nom de " Koglouga " dont je vous envoie ci-joint la déclaration.

Toutes les déclarations prises ont été écrites dans la langue indigène et attachées à ce rapport de criminalité. Elles ont toutes été faites volontairement sans questions, sauf quant aux dates. Sur ce point, les Esquimaux ne sont pas très forts. Pour prendre les déclarations, Ilavinik a rendu des services remarquables. Il se donnait beaucoup de peine pour traduire et il faisait raconter son histoire à chaque Esquimau.

Le 6 mai, nous sommes partis du Kugaryuak pour traverser le golfe vers le nord-ouest et à 5 p.m. nous sommes arrivés à un grand village esquimau nommé Inuaireneruit, situé sur la glace entre deux îles. Ici encore on nous a fait un cordial accueil. Nous avons campé. Les gens d'ici semblaient moins disposés à parler qu'au village Kugaryuak. Ils ont dit que Stefansson était le premier blanc qu'ils aient vu et qu'ils n'étaient pas restés longtemps à "Iglupuk" cet hiver. Ils voulaient parler de la base de l'expédition arctique canadienne dans le détroit de Dolphin et de l'Union.

Un homme du nom de "Koomuck" me dit qu'il avait été avec Stefansson lorsqu'il avait rassemblé les sauvages et les Esquimaux, mais c'est tout ce que j'ai pu lui faire dire. J'étais convaincu que cet homme savait quelque chose au sujet des prêtres, mais je ne voulais pas éveiller ses soupçons. Il a dit qu'il avait entendu parler de Arden, mais qu'il ne connaissait personne au lac de l'Ours. Dans la suite, j'ai vu que cet homme mentait, mais il me disait la vérité par moments.

En partant d'ici le 7 mai, nous avons touché la terre ferme de nouveau au cap Krusenstern et nous avons campé dans un autre grand village esquimau au large du cap Lambert, dans le détroit de Dolphin et de l'Union, à 8 heures p.m.

Après souper, Ilavinik et moi, nous sommes allés parler aux gens. Je leur ai d'abord demandé s'ils connaissaient le grand lac de l'Ours. " Oh, oui, m'ont-ils répondu, nous chassons par là tous les ans; nous y sommes allés l'an dernier pour chercher des blancs, mais nous n'en avons pas trouvé."

Nous avions rencontré ici deux frères nommés Nachin et Ekkeshuina dont Ilavinik avait entendu parler auparavant par Natkusiak, un homme de Stefansson. Ils avaient aussi entendu parler d'Ilvanil par lui, de sorte que pour Ilavinik c'était comme rencontrer des amis. Nachin et sa femme avaient soigné Natkusiak sur les lacs Dismal quand il s'était brûlé la face avec de la poudre. Ils m'ont paru être des gens très francs. Ils avaient de bonnes figures. Je leur ai dit que nous avions trouvé une cache d'Esquimaux au sud d'Imaerinek, l'automne dernier, mais que nous n'avions pas vu d'Esquimaux. Nachin et son frère répondirent promptement: " C'était notre cache, nous chassions au nord-ouest de cet endroit alors."

Ilavinik crut pouvoir apprendre quelque chose de ces gens et leur dit que nous irions chez eux. On nous escorta jusqu'à une petite hutte de neige au milieu du village. Je leur demandai s'ils connaissaient des blancs qui étaient allés à Imaerinik. Oh oui, ils en avaient rencontré plusieurs. Je m'assis alors en arrière et je laissai Ilavinik faire les frais de la conversation. Je l'entendais les interroger en détail et je le voyais trembler. Je vis qu'il se passait quelque chose, mais je n'ai pas bougé. Au bout de cinq miniutes, il se retourna vers moi en disant: "Je l'ai, les prêtres ont bien été tués par Husky; ces hommes sont très peinés." Et vraiment ils paraissaient l'être. Tous deux s'étaient caché la figure dans leurs mains. Il y eut un morne silence dans la hutte.

Je dis à Ilavinik de poursuivre tandis que j'irais chercher le brigadier Bruce et lorsqu'il revint Ilavinik dit: "Maintenant, écrivez ces deux noms Uluksak et Sinnisiak. Vous les avez? Maintenant, je vais trouver autre chose." Cependant plusieurs autres Esquimaux étaient entrés dans la hutte et tandis que Ilavinik parlait à Ekkeshuina, un vieillard du nom de Koeha se joignit à la conversation à la manière habituelle des Esquimaux. Ilavinik ordonna qu'un seul homme parlât à la fois. Ils dirent que Koecha faisait mieux de parler, car il savait tout.

Sans aucune hésitation, Koeha fit un récit clair et concis de toute l'affaire tel qu'il l'avait entendu conter et il était 4 heures du matin lorsqu'il acheva son récit que je vous envoie.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir ici et dans d'autres villages, le meurtre avait été cruel et sanglant.

Les prêtres avaient accompagné les Esquimaux à la côte vers novembre 1913. Ils ne s'étaient arrêtés que quelques jours à l'embouchure de la Coppermine et étaient partis seuls pour retourner. Deux nuits après leur départ, deux hommes nommés Sinnisiak et Uluksak partirent pour les suivre, disant aux gens qu'ils allaient aider les gens qui se trouvaient encore sur la route à partir des lacs Dismal. Quelques nuits après, ils revinrent avec les carabines des prêtres et dirent aux gens qu'ils avaient tué les prêtres près des chutes Sanglantes.

Le nommé Uluksak avait raconté l'histoire du meurtre à tous ceux qui étaient présents. Il disait avoir été pressé par Sinnisiak d'aider au crime. Le Père Leroux avait été dardé dans le dos par Sinnisiak et achevé par Uluksak. Le Père Leroux avait couru vers le traîneau où était sa carabine, mais évidemment Sinnisiak avait été plus vif que lui et il était parti à courir pour se sauver lorsque Sinnisiak l'avait tiré. Koeha, avec trois autres, avaient alors visité le théâtre du meurtre et avaient trouvé le Père Leroux gisant à côté de son traîneau. Le corps du Père Rouvier n'avait pas été aperçu par ces gens.

Les Esquimaux regrettaient évidemment beaucoup cet acte. Ils dirent tous que les prêtres étaient de très bons blancs, "car ils avaient coutume de nous apporter de la poudre et du plomb et nous enseignaient comment prendre le poisson avec des seines".

Quand nous leur avons demandé pourquoi ils ne nous avaient pas dit cela plus tôt, ils ont déclaré qu'ils avaient peur. Ils voulaient le dire à Arden et à Hodgson, mais personne de ceux qu'ils avaient rencontrés ne comprenait leur langage. Ils avaient entendu parler d'Ilavinik par Natkusiak et n'avaient pas peur de lui maintenant. Ils avaient gardé cela dans leur tête longtemps. Ils avaient peur de le dire aux hommes, à Igloopuk, parce qu'il y en avait beaucoup et Hornby avait dit à quelqu'un d'eux que s'ils tuaient des blancs, les blancs les tueraient tous.

Nous avons passé la seconde journée à ce camp prenant de nouveaux renseignements, et tandis que nous étions ici l'Esquimau Uluksak (Mayuk) arriva avec de nouvelles informations importantes concernant la cause.

Apprenant que les Esquimaux Kormik et Hupo étaient dans le village voisin du côté ouest, nous sommes partis pour nous y rendre le 9 mai. Là les déclarations prises au cap Lambert furent complètement corroborées.

J'avais maintenant la preuve, il s'agissait d'arrêter les meurtriers. Sinnisiak était censé être quelque part près de la terre de Victoria sur la glace, et Uluksak devait se

trouver à l'est de la Coppermine. Uluksak (Mayuk) consentit volontiers à agir comme guide pour rechercher Sinnisiak qui, suivant la rumeur, était un mauvais caractère. Je l'engageai sur-le-champ.

Le 10 mai, nous sommes arrivés au havre Bernard, où se trouvaient les quartiers de l'expédition arctique canadienne. Le capitaine Sweeney, capitaine du steamer *Alaska* était en charge, en l'absence du Dr Anderson. Il nous donna tout l'aide possible.

Le 11 mai, le brigadier Bruce me donna des renseignements sur Sinnisiak et Uluksak accusés chacun de deux meurtres, et le 12 mai, nous sommes partis pour la terre de Victoria afin d'arrêter le principal meurtrier, Sinnisiak. Mais la température devint si brumeuse que nous ne pouvions pas même voir à quelques verges en avant de nous. Notre guide paraissait hésitant. Je fus obligé de retourner le 13 et de faire les préparatifs d'un plus long voyage.

Le 14 nous repartions. Cette fois nous avons eu une bonne température. A l'est des îles Liston et Sutton, nous avons trouvé un village de neige assez récemment déserté que notre guide avait voulu trouver au voyage précédent et suivant le sentier à partir de ce village, en allant vers le nord, nous avons passé deux autres villages abandonnés avant de camper à minuit. Le dernier avait été abandonné récemment et j'avais peur que notre homme ait pu avoir reçu des nouvelles et s'être sauvé. Mais, repartis le lendemain matin, nous n'avions pas fait plus de quelques milles que nous vîmes la côte de la terre de Victoria très distinctement. Le sentier allait encore vers le nord et à 1 heure p.m. nous aperçûmes un village de tentes de peaux au large de la rive. En arrivant là nous avons rencontré environ quarante personnes. Elles étaient dans l'état d'excitation où ont coutume de se trouver les Esquimaux à l'arrivée des étrangers.

Quand l'excitation fut passée, je demandai à Uluksak s'il avait vu notre homme; il dit: "Non, mais j'ai vu sa femme". Et tandis que la plupart des gens examinaient notre équipement sous la surveillance du gendarme Wight, nous sommes partis, Uluksak, Ilavinik, le brigadier Bruce et moi-même pour faire le tour du village. Notre guide nous mena à une tente de toile. Nous entrâmes. Notre homme était assis et fabriquait un arc. Il parut rempli de crainte. J'appris ensuite qu'il s'attendait à se faire poignarder à ce moment. Il me dit son nom suivant leur coutume et le brigadier Bruce l'arrêta et le fouilla. Il avait, caché sous les peaux de chevreuil qu'il avait dans le dos, une carabine automatique .22 et deux grands couteaux.

Ilavinik me dit ensuite que les premiers mots qu'il avait dits à Uluksak étaient: "Qu'est-ce que vous voulez?" Uluksak dit: "Les hommes blancs ici veulent que tu ailles avec eux." Sinnisiak dit: "Si les hommes blancs me tuent, je ferai un médicament et le navire descendra dans la glace et tous se noyeront."

Cependant, un bon nombre d'hommes s'étaient rassemblés dans la tente et suivaient ce qui se passaient. J'expliquai au prisonnier qu'il n'avait rien à craindre et que nous ne cherchions pas à lui faire des difficultés, mais qu'il devait venir tranquillement. Il ne voulut pas venir d'abord. Il restait assis et tremblait. Alors, fait étrange, les autres Esquimaux saisissant la situation, lui dirent: "Oui, il faut que tu partes avec l'homme blanc, fais ce qu'il te dira." Après quelques minutes il dit qu'il viendrait. Afin de ne pas trop exciter le prisonnier ni les gens, je lui dis qu'il pouvait amener sa femme et ses effets. Après cela nous n'avons pas eu de difficulté et le prisonnier s'est éloigné tranquillement du camp. Une fois rendus sur la glace à quelques milles, je lui dis de laisser ses effets chez une autre famille qui prit son traîneau. Cela ne voyageait pas assez vite pour nous. Uluksak prêta ses chiens aux autres Esquimaux.

A ce camp, j'ai obtenu une belle pièce probante: la carabine .44 qui avait appartenu au Père Rouvier. Notre guide Uluksak savait qu'elle était dans ce camp, car on l'avait échangée plusieurs fois depuis que Hormik l'avait eue. Sans doute je dus l'acheter. J'ai donné en échange une nouvelle 30.30 que j'avais eue des gens de l'expédition arctique canadienne. L'arme est une carabine courte à magasin octogonal d'un calibre de .44 et elle répond exactement à la description donnée par le sauvage Harry.

Le prisonnier était très nerveux; nous avons voyagé tout l'après-midi et toute la nuit. Nous sommes arrivés au havre de Bernard à 6.30 a.m. le 16. M. D. Jenness, entomologiste, de l'expédition arctique canadienne était arrivé d'un voyage vers l'ouest. Il nous a rendu de grands services.

Nous remplaçant à faire la garde, nous nous sommes efforcés de convaincre le prisonnier de se coucher et de dormir, mais il ne voulait pas, craignant de se faire poignarder pendant son sommeil. Mais il finit par dormir de fatigue.

Jusque-là, le prisonnier n'avait fait aucune déclaration, ayant été averti de ne pas en faire.

Le 17, j'ai tenu une séance préliminaire, le brigadier Bruce et le gendarme spécial Ilavinik ont témoigné pour la poursuite. Il était impossible de rassembler les autres témoins à ce moment.

Le témoignage ayant été rendu et soigneusement expliqué au prisonnier, je lui lus l'avertissement habituel et je lui fis expliquer deux fois. Il dit: " Je veux parler," et fit un aveu complet de sa faute.

Il déclara avoir été le principal instigateur du crime, qu'ils avaient tué les prêtres à leur corps défendant parce que les prêtres les avaient menacés de leurs carabines et les avaient battus et qu'il croyait préférable de tuer les prêtres que de se faire tuer. Les détails du meurtre étaient très révoltants. On peut les lire dans sa propre déclaration que j'annexe à ce rapport.

J'ai condamné Sinnisiak à subir son procès sous deux accusations de meurtre. Il m'a ensuite fallu laisser le brigadier Bruce seul en charge du prisonnier. Le gendarme Wight et moi, nous n'avions pas de temps à perdre en allant de nouveau vers l'est afin de trouver le second meurtrier Uluksak.

Un vieil Esquimau m'apprit qu'Uluksak se proposait de faire la chasse cet été dans le district du lac Dismal, et que je le trouverais probablement à l'embouchure de la rivière Coppermine lorsque les Esquimaux se réuniraient avant de partir pour l'intérieur.

Si nous réussissions, je me proposais de retourner au havre Bernard avec le second prisonnier et de profiter du fait que nous avions un lieu sûr pour les garder.

M. Jenness eut la bonté de me prêter son jeune Esquimau " Patsy ", son traîneau et son attelage de chiens car je pouvais retourner au havre Bernard et n'être pas obligé de ramener mes hommes de nouveau à cette époque déjà avancée. Patsy connaissait aussi Uluksak assez bien pour l'identifier.

Le 17, le gendarme Wight, le spécial Ilanivik, Patsy et moi-même, nous sommes partis vers l'embouchure de la rivière Coppermine et après un voyage fatiguant à travers l'eau et la neige, nous sommes arrivés là le 21. Les Esquimaux n'étaient pas encore arrivés. Mais, en regardant du plus haut point de l'île, à l'embouchure, Patsy, à l'aide de la lorgnette, aperçut six traîneaux sur la glace qui s'en venaient vers nous tranquillement. C'était vraiment heureux.

Après avoir pris la déclaration d'Angebrunna, je l'ai laissé en charge de la plus grande partie de notre équipement et de deux chiens, avec Patsy et son traîneau. Le gendarme Wight et Ilavinik partirent avec un de nos traîneaux pour l'île située à environ 10 milles au nord-est, dans le golfe.

Longtemps avant d'arriver à l'île, nous avons aperçu les tentes de peaux des Esquimaux et nous étions encore loin lorsque parmi un groupe d'Esquimaux debout sur de hautes roches on nous fit avec beaucoup d'entrain le signe de paix qui consiste à lever les mains. Comme nous approchions, tout le monde nous faisait le signe accompagné d'un mouvement montant et descendant du corps et ce n'est pas avant que nous ayons répondu de la même manière qu'ils sont tous accourus à notre rencontre sauf le nommé Uluksak qui est resté en arrière. Patsy l'a reconnu immédiatement et comme nous approchions, le gendarme Wight et moi, il avança en disant " Goanna Goanna " (Merci. Je suis content.)

Je lui demandai s'il savait pourquoi nous étions venus. " Oh, oui, il le savait bien. Allions-nous le tuer? Les deux autres hommes blancs m'ont frappé sur la tête.

allez-vous faire cela? " Je lui dis qu'il n'avait rien à craindre et le gendarme Wight l'a arrêté dans les formes. Nous lui avons expliqué qu'il lui fallait venir avec nous. " Oh, oui ", il dit qu'il allait venir, qu'il irait partout où nous voudrions qu'il aille mais sa femme était à lui faire des bottes pour l'eau et il voulait savoir si nous attendrions qu'elles soient finies.

Il parut être d'un tout autre caractère que Sinnisiak. La seule arme qu'il portait était un arc avec quelques flèches. Je désidai d'attendre ici et de rédiger mes derniers rapports pour les envoyer par le gendarme Wight qui devait retourner au grand lac de l'Ours et visiter la scène du meurtre en route.

Nous n'avons pas eu de difficulté avec la femme du prisonnier, bien qu'elle parut très bouleversée. Nous l'avons remise assez de bonne humeur en lui faisant cadeau d'une petite tente de soie, d'une tasse et d'une boîte d'allumettes. J'ai aussi dit aux gens qu'ils seraient récompensés un jour s'ils lui aidaient, car elle était alors enceinte et ne pouvait pas beaucoup s'aider.

Beaucoup de ces gens étaient les mêmes que nous avions rencontrés à Inuaireneruit, et le nommé Koomuck était parmi eux. Ils n'ont pas essayé de nous nuire en aucune façon. Ils nous ont traités avec la plus grande hospitalité.

Koomuck a confirmé les déclarations faites concernant le retour d'Uluksak du meurtre et il a dit qu'il lui avait oté les cartouches.

Après avoir donné mes instructions au gendarme Wight, je suis parti avec Patsy et le prisonnier dans l'après-midi du 23, pour le havre Bernard. Le gendarme Wight et Ilavinik devaient attendre à l'embouchure de la Coppermine jusqu'à l'arrivée des Esquimaux qui pourraient les conduire à la scène du meurtre. Je partais avec mon groupe pour me rendre à Fort-Norman aussitôt que possible et j'aiderais le brigadier Bruce à garder les prisonniers au havre Bernard. De là je sortirais par l'île Herschel sur le steamer *Alaska.* Le 26 mai, j'étais de retour au havre Bernard avec le second prisonnier Uluksak. A ce voyage l'Esquimau Patsy nous a rendu de très grands services. Le prisonnier ne nous a pas donné de difficulté en route. Il était joyeux et plein de bon vouloir.

C'était vraiment un soulagement d'être de retour au havre Bernard après avoir accompli notre mission et d'avoir le brigadier Bruce à cet endroit. Avec l'aide de M. Jenness, il avait habilement renvoyé la femme de Sinnisiak à la terre de Victoria avec quelques présents. Il ne nous restait plus qu'à garder nos prisonniers et à attendre que la glace parte.

Le 29, j'ai procédé à l'audition préliminaire d'Uluksak et le brigadier Bruce rendit témoignage pour la poursuite. Ayant été averti deux fois avec beaucoup de soin, de la manière usuelle, l'accusé déclara qu'il voulait parler et fit un aveu complet de sa faute. Les détails du meurtre, dans son récit, étaient presqu'identiques aux déclarations faites par Sinnisiak. Les deux déclarations ont été écrites dans la langue indigène. Pendant les procédures, le prisonnier était très nerveux. Il tremblait et était agité.

Quand les procédures furent terminées, il reprit sa bonne humeur habituelle.

J'ai condamné Uluksak à subir son procès sous deux accusations de meurtre.

J'ai jugé qu'il valait mieux à tout point de vue sortir les prisonniers par la route de l'île Herschell. Il y avait toujours le danger de les perdre au cours d'un long voyage par terre au grand lac de l'Ours, probablement en compagnie du grand nombre d'Esquimaux qui fréquente cette contrée. En outre, ils avaient encore peur des sauvages et me demandaient si j'allais les emmener dans le pays des sauvages. Sans doute, si nous n'avions pas rejoint l'expédition arctique canadienne, j'aurais essayé de les emmener par le grand lac de l'Ours, mais quand l'expédition a mis ses services à notre disposition, j'ai cru sage d'accepter. En gardant les prisonniers à l'île Herschell, ils seraient encore parmi leurs gens et dans une certaine mesure, dans leur pays.

Je regrette encore de n'avoir pas suivi les instructions du commissaire; j'aurais peut-être pû faire rapport plus vite aux quartiers généraux en sortant par Fort-Norman et en laissant le gendarme Wight pour aider le brigadier Bruce au havre Bernard. Mais

le gendarme Wight est le meilleur marin de mon groupe pour le ramener à Fort-Norman, et je crois moi-même que je dois prendre la responsabilité des prisonniers jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'île Herschell.

En ce qui concerne la cause, nous avons été extrêmement heureux. Dans 27 jours après notre arrivée au golfe du Couronnement, tout le mystère de la disparition des prêtres était éclairci et leurs meurtriers sous arrêt et en lieu sûr.

Je n'avais encore aucune expérience concernant les Esquimaux, mais on m'avait dit qu'il serait très difficile de les faire parler et qu'ils seraient probablement hostiles. J'attribue notre succès à la bonne fortune, à l'appui loyal de mes hommes, à l'intérêt dévoué que prenait Ilavinik à travailler l'affaire, à l'intelligence des gens à qui nous avons eu affaire et en définitive à l'aide spontané de l'expédition arctique.

Sans doute, notre travail a été grandement facilité par la présence de l'expédition dans le golfe du Couronnement.

C'était un bon coup de hasard de trouver Sinnisiak sur la côte de la terre de Victoria. M. Jenness, qui a passé tout l'été dernier avec les Esquimaux dans la terre de Victoria, m'a dit qu'habituellement ils étaient loin de l'intérieur à cette époque.

Uluksak aurait aussi bien pû être sur la presqu'île Kent car il venait de Bathurst et restait dans l'est depuis le meurtre.

Comme je n'ai été qu'un mois parmi les Esquimaux du golfe du Couronnement, je ne puis donner une opinion d'expert sur leur compte, mais je les trouve intelligents, francs, hospitaliers, et j'ai fait mon affaire comme d'habitude sans essayer de les tromper sur nos motifs.

Je crois, et c'est l'opinion de ceux qui connaissent les Esquimaux mieux que moi, que les meurtriers s'attendaient à se faire tuer par nous sur-le-champ et que les autres n'auraient pas levé la main pour nous arrêter.

Parmi ces gens, ce que l'un sait, tout le monde le sait, et dès que nous avons su l'histoire du meurtre tout le monde paraissait la savoir. Quand nous recueillons des renseignements ils se groupent tous, écoutent attentivement et aident celui qui parle à faire son récit.

L'opinion publique au golfe du Couronnement est hostile au meurtrier Sinnisiak; tous disent que c'est un méchant homme et que Uluksak a été entraîné par lui.

Les malheureux prêtres peuvent avoir été victimes d'un meurtre prémidité pour la possession de leurs carabines et de leurs munitions, ou ils peuvent avoir rendu le crime possible par leur manque de diplomatie. Nous n'avons que le témoignage des meurtriers, sur leur compte. Les malheureuses victimes ne rendront jamais témoignage sur cette terre sur le compte des coupables. La preuve indique que les prêtres ont évidemment quitté l'embouchure de la rivière en hâte alors qu'il se faisait tard et que les jours étaient déjà courts. Ils avaient eu de la difficulté avec l'Esquimau Kormit à propos de la carabine et Koeha et sa femme disent tous les deux que Kormit voulait tuer les prêtres. Uluksak a aussi fait cette déclaration à son audition préliminaire. Ce sont là les seules déclarations volontaires que j'aie eues concernant cette affaire. Cependant, Kormik a plutôt une mauvaise réputation et il n'a pas une apparence engageante. C'est lui qui avait le plus grand nombre des objets d'église que le brigadier Bruce obtint. Il me donna un bon compte rendu du meurtre. Kormik admet aussi avoir enlevé plus tard la carabine à Uluksak.

Je n'ai trompé les meurtriers en aucune manière. Je leur ai bien fait expliquer qu'il ne m'appartenait pas de les juger mais que le grand chef des blancs devait décider ce qu'il ferait d'eux. Mais il leur est difficile de comprendre cela. Chez eux, ils n'ont pas de chefs. Tous sont égaux. Leur mot "Ishumatak" qui correspondrait à l'idée de chef et qu'on a traduit récemment veut dire "le penseur" l'homme qui pense et décide pour le groupe.

Quant à leur religion, ils n'en ont pas, bien que les malheureux prêtres aient été parmi eux trois étés, tout ce qu'ils disent d'eux c'est qu' "ils étaient de très bons hommes blancs, ils nous apportaient de la poudre et du plomb et des lignes de pêche, nous avons été très chagrinés qu'ils aient été tués."

Quant au vol de ce qui appartenait aux prêtres, je ne m'en suis pas occupé autrement qu'en avertissant tous les Esquimaux que cela ne serait plus toléré à l'avenir. Ils ne se sont pas cachés d'avoir pris le butin qu'il y avait sur le traîneau des malheureux prêtres ou dans les maisons du lac de l'Ours. Ils ont montré les effets qu'il leur restait en disant simplement: "Les hommes étaient morts, nous avons pris leur butin avant que d'autres le prennent; nous savons que nous ne devons pas voler le butin d'un homme blanc."

Pour conclure, je pourrais remarquer que nous traitions avec une population encore pratiquement primitive, une population découverte il y a six ans, qui était, pourrait-on dire, à l'âge de pierre, cachée dans les vastes espaces sub-arctiques du Nord du Canada.

C. D. LaNAUZE,
Inspecteur en charge de la patrouille.

V.—INSPECTEUR C. D. LaNAUZE—DÉCLARATIONS DES ESQUIMAUX DE "COPPER" FAITES AVANT L'ARRESTATION DES PRISONNIERS.

Division "N",
Athabaska.

PATROUILLE DU GRAND LAC DE L'OURS,
HAVRE BERNARD, T.N.-O., 9 juin 1916.

CONCERNANT LE MEURTRE DES PRÊTRES DISPARUS, LES RÉV. PÈRES ROUVIER ET LEROUX.

L'officier commandant,
G. à C. du N.-O.,
Division "N",
Athabaska.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'inclure sous ce pli toutes les déclarations prises chez les Esquimaux de "Copper" au sujet du meurtre des prêtres disparus.

Toutes ces dépositions ont été faites, avant l'arrestation des meurtriers, par des Esquimaux campés entre le cap Lambert et le havre Bernard.

On constatera qu'avant d'opérer l'arrestation des meurtriers, nous avions recueilli de fortes preuves de circonstances et que notre cause était bonne dans le cas où ils n'auraient pas avoué leur culpabilité lors de leur enquête préliminaire.

Vu que ces gens n'avaient aucune notion de calligraphie je ne leur ai pas fait faire leurs déclarations par écrit. Ce qu'ils m'ont dit était conforme à la vérité, ils m'ont tous raconté la même chose; ils disaient: "Nous dirons toujours la même chose."

J'aurais pu recevoir un plus grand nombre de déclarations corrobatives des épouses des témoins et d'autres Esquimaux, mais il fallait trop me hâter pour opérer l'arrestation des meurtriers à ce moment, car nous n'avions pas de temps à perdre.

Les dépositions sont le fruit de plusieurs heures d'interprétation pénible, et dont je dois accorder tout le mérite au gendarme spécial Ilavinik.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. D. LA NAUZE,
Inspecteur, commandant de la patrouille.

Hupo (Esquimau) dépose comme suit:

Il y avait trois blancs qui vivaient dans une maison à Imaerinik; nous nommions l'un d'eux Ilogoak, le Père Le Roux, et l'autre, Kuleavik, le Père Rouvier. L'autre blanc, du nom de Nornyboona (Hornby), était parti à l'automne pour retourner au lac de l'Ours. Mon frère Kormick faisait la chasse pour Ilogoak.

Au cours de l'été Ilogoak me parla et me dit qu'il voulait voir la côte. Ilogoak était à peu près de la même taille que vous et il portait une petite moustache et de la barbe. Kuleavik portait une barbe courte et était à peu près de la même taille qu'Ilavinik.

Ces deux hommes nous parlaient de la terre qui se trouve au delà des nues. Ils nous montraient des images coloriées du ciel, et nous disaient qu'après notre mort, nous irions là. Ils avaient l'habitude de chanter tout comme les Esquimaux lorsqu'ils médicamentent. Ils nous tenaient les mains et nous enseignaient à faire le signe de la croix, et parfois me mettaient un peu de pain dans la bouche.

Les blancs parlaient notre langue avec facilité. A leur arrivé parmi nous ils n'étaient pas malades et vinrent à la côte en même temps que mon frère Kormik et vécurent dans sa tente. Nous traversâmes les terres arides parce que ce trajet était plus court que par les bois. Nous étions accompagnés de plusieurs autres, parmi lesquels se trouvaient Koomuck, Neocktellik, Kingoralik, Uluksak et Sinnisiak.

Il y avait plusieurs familles et des tentes pour chaque famille qui voyageaient avec nous.

Un soir nous campâmes sur la rivière Coppermine et le lendemain nous arrivions à la côte et nous avons campé à l'embouchure. Nous rencontrâmes d'autres personnes qui avaient déjà atteint la côte lorsque nous y sommes arrivés; de ce nombre se trouvaient Kocha, Itegitak et Kitoroon. Les deux blancs restèrent avec nous pendant quelque temps, je ne sais combien de temps, je n'ai pas la mémoire facile. Nous n'avions pas beaucoup de nourriture pour nos chiens, car nous prîmes du temps pour se rendre à la côte.

J'allai faire la pêche et à mon retour je vis que les blancs étaient déjà partis pour remonter la rivière, et je les ai aperçus un peu plus loin. Je n'ai jamais revu les deux blancs. Le lendemain je partis avec ma femme Choviluk pour la chasse au caribou. Je revins peu de temps après et je vis un grand rassemblement; tout le monde parlait. On me dit que les deux blancs avaient été tués par Uluksuk et Sinnisiak. J'en eu beaucoup de peine et je ne fermai pas l'œil cette nuit-là. Sinnisiak avait le fusil du blanc dans les mains, et le lui enlevai de force, car il me déplaisait de voir la propriété du bon blanc entre les mains de cet homme. Je lui parler et le fis pleurer. Je demandai à Sinnisiak: "Pourquoi as-tu tué les deux blancs?" Et il me dit: "Ils étaient pour me tuer, Iligoak avait constamment un couteau à la main; j'avais peur et je l'ai tué."

C'est dans la matinée que j'enlevai le fusil à Sinnisiak. Je l'aurais tué si je ne l'avais pas eu de lui, et ensuite j'ai pensé que je ne le tuerais pas parce que quelqu'un aurait tué mon frère. Au cours de l'été Sinnisiak voulait tuer Hornybaena. Sinnisiak et Kosuktuk se rendaient au lac de l'Ours avec Hornybaena. Hornybaena échappa une ligne en peau de veau marin; Sinnisiak la ramassa et voulut la garder. Hornybaena vit qu'il avait la ligne et la lui enleva et Sinnisiak voulait le tuer.

Sinnisiak est un méchant, tout le monde le dit et il m'a dit des mensonges.

Les blancs ont été tués il y a trois ans aux courtes journées du premier hiver. Ils m'avaient dit qu'ils n'étaient venus que pour voir le littoral et que plus tard il reviendrait par la mer sur un grand bâtiment et apporteraient une foule de choses.

Je vendis le fusil après que mon cœur fut soulagé.

J'ai enlevé l'été dernier, beaucoup d'objets des maisons des blancs au lac de l'Ours, et je vous les montrerai. J'ai vendu un arc et des flèches à Hornybaena.

ILAVINIK, *interprète.*
C. D. LA NAUZE, *inspecteur,*
Commandant de la patrouille.

NOTE.—Cet homme a fait une déclaration très franche et a fait voir plusieurs objets qu'il avait enlevés des maisons du lac de l'Ours. Je l'avertis de se bien garder de voler à l'avenir et lui dis de ne vendre aucun des objets vu que j'en aurais peut-être besoin un jour.

Je n'étais pas en mesure, à cette époque de prendre possession d'aucun des objets volés et ils n'ont rien fait pour dissimuler leur larcin. Il est également bien connu des sauvages du lac de l'Ours. Son vieux père, Ajune, se trouvait aussi à ce campement, ce qui confirme la déclaration de la sauvagesse Aranmore à l'effet que les deux Esquimaux qui devaient accompagner les prêtres avaient un vieux père. La description qu'il donne, de sa propre initiative, des malheureux missionnaires, indique à quel point l'Esquimau saisissait la portée de leurs enseignements. Je ne pus retrouver aucun vestige de journal ou de carnet de poche comme on en voit souvent entre les mains des prêtres. Les Esquimaux ont déclaré avoir vu quelquefois les prêtres occupés à écrire, mais ils n'ont enlevé aucun de ces calepins. Kormik, à qui l'on demanda s'il avait vu des livres répondit immédiatement qu'il en avait un; il l'avait trouvé dans leur cabane et nous fit voir un vieux numéro de la revue "Red Book".

C. D. LA NAUZE,
Inspecteur.

Uluksak, dit Mayuk, dépose comme suit:—

Je connaissais très bien les deux blancs qui demeuraient à Imaerink et au grand lac de l'Ours; ils m'avaient dit d'aller à l'est et de leur procurer des peaux de bœufs musqués. Ils me dirent qu'ils visiteraient peut-être le littoral. Je m'en fus à l'est et fis la chasse pendant cet été-là, et à l'hiver, je vins à l'est de la rivière Coppermine. Je voulus voir de nouveau les blancs; j'avais des peaux de bœuf musqué. Ici, les gens me dirent qu'Uluksuk et Sinnisiak avaient tué les deux blancs, Ilogoak (le Père Leroux) et Kuleavik (le Père Rouvier). Cela me fit beaucoup de peine. Lorsque le soleil fut rendu à son zénith et que la neige commença de s'amollir je me rendis au lac de l'Ours avec mes deux femmes et mon père. Je séjournai longtemps à cet endroit près de la cabane, mais je ne vis personne. J'avais vendu ma carabine dans l'est de sorte que je n'en avais pas; je savais que les blancs avaient une autre carabine et j'allai à leur cabane où je m'en emparai. Je constatai que le verrou avait été brisé; je le réparai et je pris des cartouches ainsi que des vêtements et des allumettes.

J'ai la carabine maintenant à mon camp et je vous la donnerai si vous la voulez; je n'en ai plus besoin maintenant. A l'époque où le caribou mue je retournai au lac Dismal où je rencontrai Chomik qui avait un kyak à cet endroit. Plus tard nous retournâmes au lac de l'Ours et j'y rencontrai deux blancs, Hibo (Hodgson) et Arlee, M. D'Arcy Arden. Je voulus parler à Hibo et Arden et leur annoncer la mort des prêtres, mais je ne pus me faire comprendre. Arlee voulait venir avec moi à la côte et je ne voulais pas qu'il y aille car j'avais peur qu'on le tuât aussi.

Je n'ai jamais parlé de cela à personne avant aujourd'hui, bien qu'on me l'ait demandé. J'avais peur; je n'ai pas peur d'Andese (Docteur Anderson), mais je craignais que si je lui disais, il en parlerait aux autres blancs et qu'ils me tueraient. Hornybeena (Hornby) m'avait dit une fois que si les Esquimaux tuaient un blanc, les blancs viendraient et tueraient tous les Esquimaux.

Je pris beaucoup de vêtements de la cabane des blancs au grand lac de l'Ours; je croyais que si je ne les avais pas pris d'autres Esquimaux ou sauvages s'en seraient emparé. J'ai fini les cartouches, et maintenant je les recharge.

Après avoir cherché pendant quelque temps, avec mon père, et mes femmes, je trouvai l'endroit où les deux blancs avaient été tués. Je trouvai d'abord le traîneau, puis je trouvai un os maxillaire à peu de distance. Mon père avait le cœur gros et déposa l'os dans un endroit élevé. L'autre cadavre se trouvait un peu plus loin dans un creek. J'apercevais des vêtements recouverts par la vase. Les os sont peut-être là maintenant; je connais l'endroit et je vous y conduirai.

Wiliken (M. Wilkins, de l'expédition arctique du Canada) m'a dit que trois blancs et un Esquimau s'en venaient du lac de l'Ours. Je ne craignais rien alors, Natkusiag m'avait parlé d'Ilavinik. Je me suis rappelé cela longtemps et aujourd'hui je ne parle pas à tort et à travers.

Les deux hommes avaient des carabines de calibre ·44; le canon de l'une était rond et celui de l'autre octogone. La carabine à canon octogone est, je crois, sur la terre Victoria où se trouve Sinnisiak; elle est aujourd'hui entre les mains de mon cousin.

Il n'y a pas bien longtemps j'ai aperçu à l'aide de mon télescope, le campement de Sinnisiak bien loin sur la glace. Je vais vous accompagner et vous aider à l'arrêter; il a voulu me tuer une fois. Je connais Uluksuk, il est dans l'est maintenant.

ILAVINIK, *interprète.*
C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*
Commandant de la patrouille.

NOTE.—Le témoignage de cet homme nous renseigne complètement sur les vols des effets des prêtres au Grand lac de l'Ours. La carabine qu'il a est une Mauser de 8m. qu'Arden a vue entre ses mains en 1914, et il a remarqué qu'il avait réparé le verrou. Le traîneau qu'Arden a vu au printemps de 1914 devait être le sien. Cet homme est le célèbre "Illoogaa" dont parlent tous les sauvages du lac de l'Ours. Il avait deux femmes à l'époque, mais maintenant il en a trois. C'est lui que l'on a vu portant la soutane du prêtre qu'il m'a dit avoir prise dans la cabane du Grand lac de l'Ours. C'est à peu près le plus habile des Esquimaux et il a été de quelque utilité dans l'expédition arctique du Canada, bien qu'on dise de lui qu'il est d'humeur changeante et qu'on n'ait guère confiance en lui. Cependant, il m'a été très utile en me conduisant au camp de Sinnisiak, ce qu'il a fait de plein gré et il avait l'air fort content une fois que nous fumes partis avec lui. Il disait à cette époque que si Sinnisiak voulait offrir de la résistance, "je vous aiderai". Il nous a également procuré la carabine du calibre ·44 des prêtres, laquelle je reconnus. Cet homme est fort utile quand il y voit du bénéfice, car chez lui, l'instinct des affaires est plus développé que chez les autres Esquimaux.

Il a aussi accompagné le gendarme Wight sur la scène du crime. D'autres observations sur cet homme accompagnent mon rapport d'un crime sur le meurtre Radford et Street.

C. D. LA NAUZE, *Inspecteur,*
Commandant de la patrouille.

Koeha (Esquimau) dépose comme suit:

Les deux blancs, qui ont été assassinés, étaient venus avec nous à l'automne à l'embouchure de la rivière Coppermine. Ils venaient de l'Imaerinil après avoir traversé les terres arides en traîneau, et ils arrivèrent à la côte alors que la glace n'était pas encore bien prise.

Les deux blancs étaient Kuleavik, le Père Rouvier et Ilogoak, le Père Leroux Kuleavik portait une barbe courte, d'environ trois pouces, et il n'était pas beaucoup plus petit de taille qu'Ilavinik, et environ un pied moins grand que vous.

Ilogoak était plus gros que l'autre homme; il portait une petite moustache et un peu de barbe.

Les deux hommes étaient vêtus de grandes tuniques noires boutonnées en avant jusqu'aux pieds; les deux pouvaient s'exprimer facilement dans notre langue; lorsque nous parlions ensemble nous les comprenions.

Huit groupes de tentes accompagnèrent les prêtres à la côte, y compris ceux de Kormik, Hupo, Uluksuk, Sinnisiak, Angebrunna, Koomuk et Adjune.

Un blanc du nom de Hornybeena (Hornby) retourna au lac de l'Ours et Ilogoak et Kuleavik accompagnèrent les gens de ce côté-ci. Je précédais ces gens avec ma femme Arannahea.

Les blancs ont séjourné cinq nuits avec nous. Ils vivaient dans la tente de Kormik. Kormik prit la carabine des prêtres et la cacha dans un coin de la tente Ilogoak trouva la carabine et se mit en colère contre Kormik. Kormik se mit aussi en colère et je le surveillai, il voulait tuer le blanc. Je dis la vérité et je ne parle pas à tort et à travers. Je ne voulais voir assassiner les bons blancs et je leur aidai à s'éloigner. Je leur aidai au chargement du traîneau. Je maintins Kormik de force près de la porte de la tente et après cela je dis à Kigueua, la mère de Kormik: "Retiens ton fils; je vais sortir." Je me tins en dehors de la tente. Je pressai les prêtres à charger leur traîneau et ils causaient entre eux avec agitation. Noochtellig m'aida à préparer le départ des blancs, et je partis avec eux en traînant le traîneau sous le harnais. Les blancs avaient deux chiens qui leur appartenaient; l'un venait de moi et l'autre de Noweina. Je remontai la rivière avec eux aussi loin que je pouvais apercevoir le sommet des tentes en arrière de nous. Alors je dis aux deux blancs: "Il n'y a pas d'arbres ici, continuez d'avancer aussi loin que vous pourrez et après cela vous n'aurez pas de difficulté; je vous aime et je ne veux pas que personne vous fasse de mal." Ilogoak courrait en avant du traîneau que conduisait Kuleavik. Il me donna une poignée de mains. Le soleil était très bas au départ des blancs et le jour n'était pas très avancé à ce moment.

Deux nuits après leur départ deux hommes, Uluksuk et Sinnisiak, partirent pour les rejoindre; certains savaient qu'ils étaient partis parce qu'ils avaient dit devoir s'en aller à l'aide de gens qui arrivaient du lac de l'Ours; ils prirent des chiens mais pas de traîneau. Les deux rejoignirent les prêtres et restèrent une journée avec eux. Le jour suivant Uluksuk et Sinnisiak prenaient le devant et les blancs restaient au campement; les deux blancs n'avaient pas de tente; il faisait froid.

Les deux Esquimaux revinrent le même soir et campèrent de nouveau avec les blancs. Le lendemain matin les blancs se mirent en route et Uluksuk et Sinnisiak partirent avec eux.

Ils se rendirent à un endroit situé près de Bloody-Falls où il y a un creek et deux petits lacs, sur la rive ouest de la rivière Copper-Mine. Ils étaient tous en marche, lorsque Sinnisiak prit un couteau et poignarda Ilogoak dans le dos. Kuleavik s'enfuit en courant et Sinnisiak dit à Uluksuk: "Finis cet homme, je vais tirer sur l'autre."

Sinnisiak s'empara de la carabine du blanc et tira sur Kuleavik. Sinnisiak n'a jamais voulu tuer les blancs pour s'emparer de leurs effets et les blancs n'ont jamais importuné les Esquimaux.

Sinnisiak et Uluksuk prirent chacun une carabine et revinrent à l'embouchure de la rivière; je les ai vus avec les carabines.

Je demandai à Uluksuk: "Pourquoi avez-vous tué les blancs, et il me répondit" Je ne voulais pas les tuer; Sinnisiak m'a dit de les tuer." Je lui demandai s'il avait mangé de la victime, tout comme il aurait fait dans le cas d'un caribou, "J'ai mangé de ses boyaux."

Les deux hommes qui ont tué les bons blancs n'étaient pas de ma tribu. Tous les gens de la rivière Coppermine sont très affectés.

Uluksuk et Sinnisiak revinrent dans la nuit; je crois que leur absence avait duré cinq nuits.

Après cela cinq personnes partirent pour aller quérir les effets des prêtres. Ces gens se nommaient Kormik, Toopek, Kallun, Angebrunna et Kinorlik. Il y avait deux hommes et trois femmes. Ils partirent pour se rendre à l'endroit du meurtre, mais ils rebroussèrent chemin car ils ne pouvaient y arriver; alors quatre d'entre nous, nous partîmes pour s'y rendre; il y avait Kormik, Angebrunna, Toopek et moi-même J'étais très chagrin de la mort des deux blancs et je voulais y aller et les voir. Je voulais aller chercher mon chien que les deux meurtriers des prêtres avaient laissé derrière eux. En arrivant sur les lieux j'aperçus le corps d'un homme sans vie à côté du traîneau; c'était Ilogoak et je me mis à pleurer. Je ne vis pas Kuleavik; la neige recouvrait le visage d'Ilogoak, laissant seul le nez à découvert; il était étendu sur le dos à

côté du traîneau, la tête relevée. L'homme qui l'avait tué lui avait ouvert l'estomac et en avait tailladé l'intérieur à l'aide d'un couteau.

Je ne vis pas l'autre blanc; Uluksuk m'a dit qu'il s'était enfui et que Sinnisiak l'avait tué d'un coup de fusil, lui avait tranché la tête et coupé une jambe à l'aide d'une hache et lui avait ouvert l'estomac. J'allai pour chercher mon chien et voir comment ils avaient tué les blancs. Longtemps je cherchai à raconter cela à quelqu'un, quelqu'un qui parlerait pour moi, et maintenant je parle.

Je pris les deux chiens ainsi qu'un petit pot d'environ cinq pouces de hauteur, une paire de chaussures de blancs et une petite ligne à morue; je mis ces objets dans le pot. Kormik, Angebrunna et Toopek prirent les autres effets.

Ils prirent tous les vêtements, les chemises et les pantalons. Kermik me dit que je ferais mieux de prendre encore quelque chose; je craignais. J'aimais beaucoup Kuleavik, j'avais peur que les blancs ne s'en aperçussent. Les blancs étaient très bons pour nous et nous donnaient des munitions, de la ligne à morue et de la ficelle pour faire des rêts. Les blancs avaient un traîneau d'Esquimau qu'ils avaient obtenu d'Uluksuk. Je connais bien l'endroit; je vous y conduirai. Je ne pense pas que les cadavres soient là, les animaux s'en sont peut-être emparé, mais je connais l'endroit et je vous y conduirai.

J'ai conservé le petit pot pendant longtemps et ce n'est que dernièrement que je l'ai donné à Kiocanna qui est sur la terre Victoria. J'ai porté les chaussures jusqu'au moment où je les mis au rancart. On a laissé le traîneau avec les cadavres. Nul d'entre nous a vu l'autre victime. Sinnisiak et Uluksuk ont raconté à tout le monde qu'ils avaient tué les blancs et comment ils s'y étaient pris. Les blancs avaient deux carabines et un fusil à deux coups se chargeant par la bouche.

Sinnisiak retourna sur la terre Victoria. Uluksuk habite dans l'est.

Je passai l'hiver suivant dans l'est; l'hiver venu, je me suis rendu ici.

Au retour de l'été, je me rendis à Imearinik; et aujourd'hui nous sommes de nouveau en été. Après cela les gens n'aimaient pas voir Uluksuk et Sinnisiak avec les effets des bons blancs, et Hupo enleva de force la carabine de Sinnisiak et le fit pleurer. Kormik enleva la carabine d'Uluksuk. La carabine changea de mains plusieurs fois. Je ne sais où se trouve la carabine aujourd'hui.

Kormik a deux langues; je vais aller avec vous lorsque vous irez le voir et j'écouterai pour voir s'il dit la vérité. Il est menteur.

C. D. La NAUZE, *inspecteur,*
Commandant de la patrouille.

Témoin: W. V. Bruce, *brigadier.*

Note.—A mon avis, cet homme est un des meilleurs témoins à charge. Il m'a paru vouloir nous aider sous tous les rapports, et ils nous a parlé avec beaucoup de franchise. C'est un homme d'un âge fort avancé. Lorsque je me rendis au campement suivant pour avoir une entrevue avec Kormik il m'accompagna et pendant que je prenais la déposition de Kormik, je remarquai qu'il le surveillait attentivement.

Il offrit de m'accompagner à la terre Victoria et plus tard servit de guide à Wight pour le conduire sur la scène du meurtre.

C. D. La NAUZE, *inspecteur.*

Koglugouga (Esquimau) dépose comme suit:

Je connais le lac Imsinik; un nommé Anowtellek y a fait du feu dans une cabane de l'endroit pour sécher de la viande, à l'automne de 1914. L'homme partit et d'autres Esquimaux lui apprirent par la suite que la cabane avait été incendiée, ce qui lui fit beaucoup de peine.

Kormik et Hupo, qui sont les deux frères; m'ont raconté cela, et non pas Anowtellek. Je crois qu'Anowtellek est aujourd'hui sur la terre Victoria. Deux étés avant cela je

vis un blanc du nom de Hornybenna (évidemment Hornby) qui était très malade à Imerinik; j'essayai de lui venir en aide; et il se rétablit et partit au sud. Après cela une sauvagesse me dit que deux blancs, portant de longues barbes, étaient à la recherche de chiens, mais je ne les ai pas vus.

Au cours de l'hiver les deux blancs arrivèrent à la côte à cet endroit, alors que "Joe" (Joe Bernard) était ici avec un navire.

J'ai fait cinq fois le voyage au lac de l'Ours.

Témoin et interprète: Ilavinik.

C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*

NOTE.—Cette déposition est la première faite par des Esquimaux à la patrouille. Le Père Frapsance m'a raconté qu'un jour Hornby s'est trouvé très malade à Imaerinik et que le Père Le Roux lui avait prodigué ses soins.

Les deux blancs qui étaient venus au Kugaryut étaient Stefansson et le docteur Anderson qui, en avril 1911, rendaient visite au capitaine Joe Bernard en hivernement à cet endroit, en 1910-11, avec sa goélette, la *Teddy Bear.*

Pendant que j'étais à ce campement, il m'a semblé que les gens connaissaient quelque chose au sujet des prêtres, mais qu'ils avaient peur de parler; cependant, je n'ai fait aucun interrogatoire direct ici.

Le vieillard de qui on a obtenu cette déposition était un honnête homme et hospitalier; il s'occupa de la surveillance d'une cache que nous avions laissée ici.

C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*

Ikey (Angoticiak), Esquimau, dépose comme suit:

Le 26 avril 1916, j'ai vu un Esquimau du nom de Kattak, dans le détroit de l'Arctique; il avait un grand surplis blanc semblable à ceux que portent les missionnaires de l'ouest dans l'Alaska. Il me raconta qu'il l'avait obtenu sur la terre de Victoria, au cours de cet hiver, d'un autre Esquimau du nom d'Anowtellek. Son frère Kautak était aussi avec lui.

NOTE.—Cela doit être un de ces vêtements ecclésiastiques et dont, d'après l'interprétation d'Ilavinik, Sinnisiak a raconté, lors de sa déposition, avoir été vendu par Kormik à Anowtellek.

Anowtellek la vendit à Kattak que M. Johnson a rencontré sur la terre de Victoria et qu'Iley vit plus tard au sud dans le détroit de l'Arctique. Cela fait voir le vaste domaine des Esquimaux et comment les objets font du chemin.

Ikey n'a pas tenté de se procurer le surplis.

Ce sont les deux hommes dont parle Uluksuk (Mayuk) comme ayant accompagné Radford et Street d'Anniaksiorvik jusqu'à Koguit.

C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*

Ohoviluk (Esquimau), épouse de Hupo, dépose comme suit:

Je suis arrivé à la côte il y a trois hivers avec mon mari. Les deux blancs, Ilogoak (le Père Le Roux) et Kuleavik (le Père Rouvier), vinrent avec nous d'Imaerinik. Ce que mon mari vous a raconté à leur sujet est exact.

Les blancs n'ont séjourné que quelques jours avec nous à la côte; je réparai leurs chaussures et leurs mitaines à leur arrivée à cet endroit et j'ai fait souvent de la couture pour eux.

ILAVINIK, *interprète.*
C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*

Témoin: W. V. BRUCE, *brigadier.*

NOTE.—Femme intelligente, possédant une meilleure notion du temps que son mari. Naturellement, elle était présente lorsque je reçus la déposition de Hupo.

C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*

Kallum (Esquimau), épouse de Kormik, dépose comme suit:

J'étais tout le temps avec mon mari, et ce qu'il vous a dit est la vérité. Anowtelleck m'a dit qu'il était à faire sécher de la viande à la cabane d'Imaerinik; qu'il avait allumé un feu, feu qu'il entretint tout le temps à cet endroit et qu'après, à son départ, il avait enlevé les cendres. Plus tard la cabane a été détruite par le feu.

Cela se passait il y a deux hivers.

ILAVINIK, *interprète.*
C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*

Témoin: W. V. BRUCE, *brigadier.*

NOTE.—Femme intelligente, paraissant toutefois manquer de franchise. Elle se rappelait les dates mieux que son mari. N'ayant pu rencontrer Anowtellek au cours de mes voyages, je ne pus avoir d'entrevue avec lui.

C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*

Déclaration d'Uluksuk dit Avingak:

Après que la glace des lacs fut prise je me trouvais à l'embouchure de la rivière Coppermine. Nous y faisons la pêche; Kormik et les deux blancs, Ilogoak (le Père Le Roux) et Kuleavik (le Père Rouvier) partageaient le même camp.

Kormik voulait tuer les deux blancs parce qu'ils étaient couroucés contre lui, car il avait caché leur carabine et sa femme avait aussi caché une partie des provisions de bouche des blancs.

Après le départ des blancs pour remonter la rivière, Sinnisiak et moi nous suivîmes leus pistes; nous voulions atteindre les gens qui se trouvaient en arrière. Ce ne fut que trois jours après le départ des prêtres que nous les rencontrâmes sur la rivière.

Le blanc de haute taille, Ilogoak, me dit: " Si tu veux nous aider nous te paierons en pièges; nous voulons que tu nous accompagnes jusqu'à la forêt."

Le premier jour les prêtres n'étaient pas en colère contre nous; nous campâmes avec eux une nuit et nous n'avions pas atteint la forêt; nous construisimes une petite hutte de neige pour les prêtres. Le lendemain les prêtres étaient mécontents et dirent: " Si vous voulez nous conduire à la forêt, nous vous donnerons des pièges." Nous partîmes, je pris le devant avec le traîneau. Sinnisiak était près du traîneau et les deux blancs suivaient en arrière.

Je voulus parler, mais Ilogoak me mit la main sur la bouche. Je voulais lui parler de ma femme qui à l'automne avait cousu des vêtements pour lui; Kuleavik passa une carabine et un couteau à Ilogoak et ce dernier braqua sa carabine sur nous. J'avais peur et je pleurais.

Chaque fois que je voulais parler, Ilogoak s'avançait et me fermait la bouche de sa main.

Nous continuâmes notre route et Sinnisiak me dit: " Nous devrions tuer ces blancs avant qu'ils nous tuent ", et je répondis: " Ils peuvent me tuer s'ils veulent. je ne veux tuer personne." Sinnisiak dit alors: " Je vais en tuer un, dans tous les cas, tu ferais mieux de te montrer ferme aussi." Ilogoak me frappa ensuite d'un gourdin et je le poignardai deux fois; il tomba à la renverse.

Je pris la carabine qui se trouvait sur la charge du traîneau et la jetai dans la neige. L'autre blanc se mit alors à courir; Sinnisiak ramassa la carabine et le manqua au premier coup. Au deuxième coup il blessa le prêtre qui s'affaissa.

Sinnisiak lâcha la carabine et prit une hache et un couteau; j'avais un couteau et nous courûmes après lui. Lorsque nous eûmes rejoint Kuleavik, Sinnisiak me dit de le poignarder de nouveau et je le poignardai encore une fois dans le côté; le sang sortit de la blessure mais le prêtre n'était pas encore mort. Je ne le poignardai pas de nouveau; Sinnisiak s'emparant de la hache lui trancha la tête et le tua. Sinnisiak me dit: " Tu ferais mieux de l'éventrer ". Je ne voulus pas le faire. Il me le dit de nouveau et je lui ouvris le ventre et nous mangeâmes chacun un morceau du foie.

Nous abandonnâmes ensuite Kuleavik sur la neige et nous retournâmes à l'autre homme, Ilogoak que j'éventrai sur l'ordre de Sinnisiak. Nous mangeâmes également un petit morceau de son foie.

Je voulais jeter les carabines, mais Sinnisiak me dit: " Prends en une et je vais prendre l'autre."

Nous prîmes chacun trois boîtes de cartouches. Nous retournâmes ensuite à l'embouchure de la rivière où se trouvaient les autres. Nous n'avons rien enlevé du traîneau sauf les carabines et les cartouches. Nous sommes arrivés au camp à la tombée de la nuit; Sinnisiak se rendit à la tente de Kormik et je regagnai la mienne.

Je dis aux gens que nous avions tué les deux blancs et que je n'avais pas voulu les tuer, mais que Sinnisiak les avait tués le premier.

Kormik, sa femme Hoaha et Angebrunna allèrent ensuite chercher les effets des prêtes. Ils étaient de retour le même soir avec les effets.

Les gens m'enlevèrent les carabines et les cartouches.

Je n'ai plus rien à dire.

Déclaration de Sinnisiak.—Sinnisiak dépose comme suit:

Je me trouvais de passage à l'embouchure de la rivière Coppermine et je m'en allais à la pêche un matin. Une foule de gens s'en allaient à la pêche. Avant le coucher du soleil j'étais de retour au campement et je vis que les deux prêtres avaient commencé de remonter la rivière, ils avaient quatre chiens; je n'ai pas vu d'autres hommes.

Je dormis une nuit. Le lendemain matin je partis avec un chien pour aller aider des gens qui arrivaient du sud. Je cheminai durant toute la journée et je voyageai par terre; je suivais les pistes des prêtres. Je rencontrai ces derniers près d'un lac; comme je m'approchais d'eux un homme vint à ma rencontre.

Cet homme, Ilogoak me dit, " Si tu veux m'aider à tirer le traîneau je te paierai en pièges." Nous nous mîmes en route et le même jour j'étais rendu à proximité de la forêt; Uluksuk m'accompagnait et nous tirions le traîneau. Nous ne pûmes atteindre la forêt; le trajet était pénible et nous campâmes.

Le lendemain nous reprenions la route et les prêtres nous précédaient; il commença à faire mauvais et nous perdîmes notre chemin. Après cela les chiens sentirent quelque chose et Uluksuk vint me dire ce que c'était et je restai en arrière. Une fois arrivés là, les prêtres revinrent sur leurs pas; Ilogoak avait une carabine à la main; il était en colère contre nous lorsque nous nous étions éloignés de leur campement; je ne pus comprendre un mot de ce qu'il disait.

Je demandai à Ilogoak s'il avait l'intention de me tuer et il fit signe de la tête.

Ilogoak me dit: " Approche-toi du traîneau," et il me poussa de la main.

Les prêtres voulaient se remettre en route et il me poussa de nouveau et voulait me faire prendre le harnais; ensuite il prit sa carabine qui était sur le traîneau; j'eus peur et je me mis à tirer.

Nous fîmes un petit bout de chemin Uluksuk et moi nous commençâmes à parler et Ilogoak me mit sa main sur la bouche. Ilogoak était fort en colère et me poussait. J'étais en proie à d'amères réflexions et je pleurais; j'avais peur et j'avais froid aux pieds et par tout le corps. Je voulais revenir sur mes pas, mais je n'osais. Ilogoak ne nous aurait pas laissé faire. Chaque fois que le traîneau rencontrait un obstacle, Ilogoak sortait sa carabine. Je finis par me faire du mauvais sang et chaque fois q'Ilogoak sortait sa carabine la peur me terrassait.

Je dis à Uluksuk: " Je crois qu'ils vont nous tuer; je ne peux retourner maintenant. Je pensai que je ne reverrais jamais plus les miens. Je vais essayer de le tuer. J'allais toujours devant les chiens. Nous arrivions à une petite butte; j'enlevai mon harnais repidement et je courus d'un côté; Ilogoak courut après moi et me repoussa vers le traîneau. Je détachai ma ceinture et dis à Ilogoak que j'allais me soulager car je ne voulais plus retourner au traîneau. Après celà je me mis à courir derrière le traî-

neau, je ne voulais plus me soulager. Ilogoak se retournant m'aperçut et alors qu'il regardait loin de moi je lui plantai mon couteau dans le dos. Je dis ensuite à Uluksuk, " Toi, prends la carabine." Ilogoak courut en avant du traîneau et Uluksuk se mit à sa poursuite. L'autre blanc voulut revenir vers le traîneau; j'avais mon couteau à la main et il s'éloigna de nouveau.

Ilogoak et Uluksuk luttaient entre eux pour la possession de la carabine, et après cela Uluksuk lui donna le coup de grâce. Je n'ai pas vu Uluksuk achever de le tuer. Lorsque l'autre homme vit mourir Ilogoak il s'enfuit; je demandai à Uluksuk: " Est-il mort? " et il me répondit: " Oui, déjà." Je dis alors à Uluksuk: " Donne-moi la carabine." Il me la donna; au premier coup je ne le touchai pas, mais au deuxième coup je l'eus. Le prêtre s'est affaisé au moment où la balle l'atteignait. Je m'élancai sur lui avec un couteau et lorsque je fus près de lui il se releva de nouveau; nous étions tous les deux ensemble, j'avais le couteau à la main et je me ruai sur lui quand il se releva de nouveau.

Uluksuk me dit: " Continue, et poignarde-le ". Je répondis à Uluksuk: " Vas-y toi. J'ai déjà achevé l'autre." Le prêtre tomba sur le dos. Uluksuk le frappa d'abord de son couteau et le manqua; la deuxième fois il l'atteignit. Le prêtre gisait par terre et respirait encore, lorsque je le frappai à la figure avec une hache que je portais; je lui coupai les jambes avec la hache; je lui donnai le coup de grâce.

Un des cadavres est dans le creek, le premier a côté du traîneau.

Une fois les victimes mortes je dis à Uluksuk: " Autrefois, lorsque l'on tuait des blancs on avait l'habitude d'en dépecer une partie et d'en manger." Uluksuk éventra alors Ilogoak; je me détournai et Uluksuk me donna un petit morceau de foie dont je mangeai; Uluksuk en mangea aussi.

Nous primes une carabine et des cartouches. Nous nous emparâmes de trois sacs de cartouches; nous sommes partis pendant la nuit. Nous avons campé cette nuit-là. Le lendemain matin nous sommes retournés au campement dès le lever du jour. Je me rendis à la tente de Kormik; Kormik dormait et je le réveillai. Je lui racontai que j'avais enfin tué ces deux hommes; je ne me rappelle pas ce que Kormik me dit.

Kormik, Kocha, Angebrunna, Kallun et Kingordik allèrent chercher les effets des prêtres; partis le matin ils revenaient le soir de la même journée. Kormik avait deux tuniques ecclésiastiques et des vêtements; je ne me rappelle plus ce qu'il y avait à part cela.

Kormik vendit les deux tuniques à Natalik; je ne sais ce que ce dernier les lui a payées.

Je n'en peux dire davantage, si j'en savais plus long je vous le dirais.; je ne me rappelle plus d'autre chose. Kormik voulait tuer Igoloak pour s'emparer de sa carabine. Ilogoak était en colère avec lui et ne voulut pas rester plus longtemps, c'est pourquoi il est parti du campement.

ILAVINIK, *Interprète.*
C. D. LA NAUZE, *Inspecteur.*

Témoin: W. V. BRUCE, *Brigadier.*

Division " N ".

PATROUILLE DU GRAND LAC DE L'OURS,
CAP LAMBERT, T.N.-O., 8 mai 1916.

RAPPORT D'UN CRIME, AU SUJET DU MEURTRE DES PRÊTRES DISPARUS, LES RÉVÉRENDS PÈRES ROUVIER ET LE ROUX.

Chomik, Esquimau, dépose comme suit:

Il y a longtemps de cela, je portai une lettre pour le compte du blanc " Joke " (le capitaine Joe Bernard) et la remis au sauvage Towier au lac de l'Ours. Je fis de la traite avec des blancs qui étaient de passage au lac de l'Ours. J'ai aussi connu un blanc

du nom de "Hornybeena" (Hornby) qui se trouvait à Imaerinik. Nous craignions Hornybeena parce qu'il aurait pu croire que nous avions tué les deux blancs et nous avions peur qu'il nous tuât.

A l'automne les deux blancs, Ilogoak (le Père Le Roux) et Kuelavik (le Père Rouvier) partirent du côté de la mer, accompagnés d'un grand nombre de gens. Hupo et Kormik étaient du nombre et il y avait plusieurs autres équipages. J'étais en arrière avec une lourde charge et, avec Ekkeshuina, je chassai à l'est du lac Dismal. Nous quittâmes Imaerinik avant la tombée des neiges. Nous allions très lentement vers la côte et à notre arrivée à cet endroit, les gens avaient quitté l'embouchure de la rivière. Nous suivîmes leurs traces et nous nous rendîmes à Kogaryuk, où il y avait beaucoup de monde. Ces gens nous apprirent qu'Uluksuk et Sinnisiak avaient tué Ilogoak et Kuelavik. Uluksuk et Sinnisiak se trouvaient là et Uluksuk racontait à tout le monde ce qui s'était passé et que Sinnisiak lui avait dit: "Viens donc, tu ferais mieux de tuer ces gens". Sinnisiak ne dit rien. Je craignais de raconter cela à un blanc avant ce jour. J'avais peur qu'on nous tuât. J'ai vu Uluksuk dans l'est où il était de passage cet hiver. Je ne sais où il est maintenant. Nous étions tous fort peinés au sujet des deux bons blancs; ils nous apportaient de la poudre et des balles.

C. D. La NAUZE, *inspecteur.*

ILIAVINIK, *interprète.*

Note.—Homme d'une grande honnêteté qui jouit d'une excellente réputation auprès de l'expédition arctique du Canada, et désigné communément comme étant l'homme de Bernard, car il était au service du capitaine Bernard, qui a passé deux hivers dans les détroits avec sa goélette la *Teddy Bear*. C'est lui qui a porté la lettre parvenue plus tard à la mission catholique romaine de Fort-Norman, et laquelle recommandait l'établissement d'une mission dans le golfe.

Ekkeshuina, Nachin, leurs femmes, et la femme de Chomik, ont confirmé cette déclaration, car tous se trouvaient à cet endroit à cette époque.

C. D. La NAUZE, *inspecteur.*

Division "N", Athabaska.

Patrouille du Grand lac de l'Ours,
Cap Lambert, détroits Dauphin et Union, 8 mai 1916.

RAPPORT D'UN CRIME, AU SUJET DU MEURTRE DES PRÊTRES DISPARUS, LES RÉVÉRENDS PÈRES ROUVIER ET LEROUX.

Arannahea, Esquimau, femme de Koecha, dépose comme suit:

Il y a trois hivers je me trouvais à l'embouchure de la rivière Coppermine et ce que vous a dit Kohea est conforme à la vérité.

Un homme du nom de Kormik voulait tuer les deux blancs; moi et mon mari empêchèrent ce meurtre. Je vis au chargement du traîneau des blancs et préparai leur départ. Les blancs partageaient la tente de Kormik.

ILAVINIK, *interprète.*

Témoin: W. V. Bruce, *Brigadier.* C. D. La NAUZE, *inspecteur.*

Note.—Une femme fort intéressante et intelligente. J'en aurais obtenu une déclaration plus circonstanciée, le temps me l'eut-il permis.

C. D. La NAUZE, *inspecteur.*
Commandant de la patrouille.

PATROUILLE DU GRAND LAC DE L'OURS, ÎLE À L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE COPPERMINE.

RAPPORT D'UN CRIME AU SUJET DU MEURTRE DES PRÊTRES DISPARUS, LES RÉVÉRENDS PÈRES ROUVIER ET LE ROUX.

22 mai 1916.

L'Esquimau Angebrunna dépose comme suit:

Je connaissais bien les deux blancs, Ilogoak (le Père Le Roux) et Kuleavik (le Père Rouvier) ; c'étaient de mes bons amis.

Il y a trois hivers ils sont venus à cet endroit même où nous nous trouvons aujourd'hui; ils arrivèrent d'Imaerinik avec plusieurs Esquimaux. Les blancs et Kormik partageaient une même tente. Je ne me rappelle pas les noms de ceux qui vinrent avec eux. Je partis en avant des blancs. Les deux blancs passèrent cinq jours et cinq nuits avec nous. Le soleil était très bas à cette époque et la glace n'était pas encore assez prise pour harponner les phoques. Ce fut un soir après le départ des blancs pour retourner au sud que les deux individus nommés Uluksuk et Sinnisiak se mirent à leur poursuite. Ils partirent pendant la nuit et je n'ai pas eu connaissance de leur départ.

Je ne peux me rappeler au bout de combien de jours Sinnisiak et Uluksuk furent de retour. Je ne saurais le dire au juste. Le matin, à mon réveil, on me raconta que Sinnisiak et Uluksuk avaient assassiné les deux blancs.

Nous étions tous fort chagrins. Sinnisiak et Uluksuk avaient les carabines des deux prêtres. Dans l'après-midi on leur enleva les carabines des bons blancs. Sinnisiak pleura lorsqu'on lui enleva la carabine. Sinnisiak et Uluksuk s'emparèrent de la poudre et des cartouches des deux blancs.

Après cela, je partis, accompagné de Koeha, Kormik et Kallun pour aller chercher les effets des blancs. Le jour même de notre départ nous arrivions à l'endroit où se trouvaient les victimes. C'était de l'autre côté des chutes Sanglantes, sur la rive ouest de la rivière. Je connais l'endroit et je peux vous l'indiquer. Je ne pense pas qu'il y ait des os des blancs car les animaux doivent les avoir mangés.

J'ai vu le corps d'Ilogoak gisant près du traîneau. Il y avait du sang sur le corps. Je n'ai pas regardé de très près. Le corps était recouvert de neige.

Je pris deux petits pots et quelques allumettes du traîneau. Nous sommes retournés le même soir à l'embouchure de la rivière.

L'été dernier j'ai vu le traîneau et la mâchoire inférieure d'Ilogoak. Je ne sais où se trouve l'autre cadavre.

C. D. LA NAUZE,
Inspecteur.

ILAVINIK,
Témoin et interprète.

NOTE.—Ce jeune homme a fait sa déposition avec franchise, mais je ne crois pas qu'il en aurait été ainsi n'eût-il pas su que nous étions au courant de toute l'affaire. Il était campé à Kugaryuk lors de notre arrivée à cet endroit le 2 mai. Comme les autres Esquimaux il n'avait que de très faibles notions sur le temps.

Chose étrange, cette déclaration a été prise sur l'île même où les malheureux missionnaires campaient, en compagnie des Esquimaux, avant leur départ pour leur funeste voyage.

C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*
Commandant de la patrouille.

(VI) INSPECTEUR C. D. LA NAUZE—AU SUJET DE LA CARABINE PRISE AU CAMP DE L'ESQUIMAU "SINISSIAK".

HAVRE BERNARD, T.N.-O., 7 juin 1916.

RAPPORT D'UN CRIME, AU SUJET DU MEURTRE DES PRÊTRES DISPARUS, LES RÉVÉRENDS PÈRES LE ROUX ET ROUVIER.

Pendant que je me trouvais sur la Terre Victoria, le 15 mai, mon guide, Uluksuk Mayuk, a pris pour moi, au camp où nous arrêtâmes du meurtrier Sinnisiak, une carabine calibre ·44, à canon octogone.

Au sujet de cette carabine, Uluksuk Mayuk a déclaré ce qui suit: C'est la carabine du blanc qui demeurait au lac Imaerinik. Je connais bien la carabine. L'Esquimau Ikpukkuak l'avait acheté pour son fils adoptif Kirkpuk et avait donné en retour à l'Esquimau Kormik un télescope qui venait de l'est. Je l'ai prise dans la tente de Kirkpuk et y laissai à la place ma propre carabine, calibre 30·30.

ILAVINIK, *interprète.*

Témoin: W. V. BRUCE, *brigadier.* C D. LA NAUZE, *inspecteur.*

NOTE.—Je n'ai aucun doute que cette carabine soit celle dont parlaient le sauvage Harry et les sauvages du lac de l'Ours; elle répond aux descriptions qu'ils en ont faites et je ne doute guère que ce ne soit là la carabine dont Sinnisiak s'est servie pour tirer sur le père Rouvier. C'est une carabine Winchester n° 42551, du calibre ·44, et à canon octogone.

Naturellement, il m'a fallu acheter la carabine de l'Esquimau Kirkpuk qui dit l'avoir obtenue de Kormik, et comme Uluksuk Mayuk lui avait donné sa propre carabine en échange, l'expédition arctique du Canada m'a remis une carabine 30·30 pour la lui remettre. Cela figure à la note de l'expédition pour les articles qu'elle nous a fournis.

C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*

(VII) INSPECTEUR C. D. LA NAUZE—SANTÉ DES PRISONNIERS ESQUIMAUX, "SINNISIAK". ET "ULUKSUK".

Division "N",
Athabaska.

PATROUILLE DU GRAND LAC DE L'OURS,
ILE HERSCHEL, T.-Y., 1er août 1916.

AU SUJET DU MEURTRE DES PRÊTRES DISPARUS, LES RÉVÉRENDS PÈRES ROUVIER ET LE ROUX.

A titre d'ajouté à mon rapport d'un crime, en date du 7 juin, le brigadier Bruce et moi-même, de garde à tour de rôle, avons surveillé les prisonniers depuis le 26 mai jusqu'au moment où nous les descendions sans encombre à l'île Herschel, le 28 juillet.

La note de $10 est pour les services de J. Sullivan lorsqu'il fit la relève du brigadier Bruce à qui était confiée la garde de "Sinnisiak" pendant mon absence dans l'est à la recherche du deuxième meurtrier Uluksuk. On a traité les prisonniers avec soin et j'ai le plaisir de vous apprendre que nous ne leurs avons jamais mis les menottes ou la botte de fer, même au moment de leur arrestation.

Les prisonniers sont actuellement en bonne santé; il sont de bonne humeur, dociles et s'assimilent rapidement à nos usages. "Sinnisiak" est porté à la nervosité, mais "Uluksuk" ne semble pas avoir le moindre souci.

Je ne crains maintenant aucune tentative d'évasion de leur part.

C. D. LA NAUZE, *inspecteur,*
Comamndant de la patrouille du grand lac de l'Ours.

(VIII) Inspecteur C. D. La Nauze—Envoi de l'original des témoignages rendus lors des enquêtes préliminaires par les deux Esquimaux prisonniers "Sinnisiak et Uluksuk".

Ile Herschel, T.Y., 1er août 1916.

A l'officier commandant,
Division "N",
Royale Gendarmerie à Cheval du N.-O.,
Athabaska.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous envoyer l'original des dépositions rendues lors des enquêtes préliminaires, par les deux meurtriers Uluksuk et Sinnisiak.

Je suppose que vous les ferez parvenir aux autorités compétentes, parce que je ne sais pas à qui les envoyer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. D. La NAUZE, *inspecteur,*
Commandant de la patrouille.

DÉNONCIATION ET PLAINTE.

Territoires du Nord-Ouest du Canada.

La dénonciation et la plainte de W. V. Bruce, brigardier de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, île d'Herschel, T.Y., faites le onzième jour de mai de l'année 1916, de Notre-Seigneur, devant le soussigné C. D. La Nauze, inspecteur de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, juge de paix de Sa Majesté, dans et pour les dits Territoires, qui a dit que Sinnisiak, esquimau de la tribu "Copper", du golfe Couronnement, territoires du Nord-Ouest, a, au mois de novembre ou vers le mois de novembre, dans l'année 1913, de Notre-Seigneur, à ou près de la rivière Coppermine, délibérément tué le révérend Père Le Roux, missionnaire de l'Eglise catholique romaine de Fort-Norman, Territoires du Nord-Ouest, en le frappant avec un couteau (art. 259a C. C.).

Assermenté devant moi, les jour et an susdits à Bernard-Harbour, Territoire du Nord-Ouest.

W. V. BRUCE, *brigadier,*
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

C. D. La NAUZE,
Juge de paix dans et pour les Territoires du Nord-Ouest.

Remarque.—Une dénonciation et une plainte semblables ont été portées contre Sinnisiak pour le meurtre du rév. Père Rouvier qu'il a tué d'un coup de fusil.

MANDAT D'ARRESTATION.

Canada,
Territoires du Nord-Ouest.

A tous et à chacun des juges de paix dans lesdits Territoires:

Attendu que Sinnisiak, Esquimau de la tribu "Copper", du golfe Couronnement, Territoires du Nord-Ouest, a été accusé, ce jour, sous serment devant le soussigné, C. D. La Nauze, inspecteur, Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, parce que vers le mois de novembre. de l'an de Notre-Seigneur 1913, à ou vers la rivière Copper-

mine, dans les Territoires du Nord-Ouest, il aurait délibérément tué le rév. Père Le Roux, en le frappant avec un couteau.

En conséquence, les présentes ont pour effet de vous ordonner, au nom de Sa Majesté, d'arrêter immédiatement ledit Sinnisiak, et de l'amener devant moi (ou devant un autre juge de paix dans et pour lesdits Territoires) afin qu'il réponde à ladite accusation et être remis entre les mains de la justice.

Donné sous mon sceau et seing, ce septième jour de mai, de l'an Notre-Seigneur 1916, à Bernard-Harbour, dans lesdits Territoires.

C. D. La NAUZE, [Sceau.]
Juge de paix dans et pour les Territoires du Nord-Ouest.

(Le certificat de l'exécution de ce mandat doit être écrit ici.)

Exécuté le 15ème jour de mai, de l'an de Notre-Seigneur 1916, à Victoria-Land, dans les Territoires du Nord-Ouest.

W. V. BRUCE, *brigadier,*
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

DÉCLARATION DE L'ACCUSÉ.

(Enquête préliminaire—Criminel.)

Canada,
Territoires du Nord-Ouest.

Sinnisiak a comparu devant moi, le soussigné, C. D. La Nauze, juge de paix dans et pour les Territoires du Nord-Ouest, ce 17ème jour de mai de l'année 1916, parce qu'il, ledit Sinnisiak, au mois de novembre de l'an de Notre-Seigneur 1913, à ou près de la rivière Coppermine, dans les Territoires du Nord-Ouest, a délibérément tué le rév. Père Le Roux, missionnaire de l'Eglise catholique romaine de Fort-Norman, Territoires du Nord-Ouest, en le frappant avec un couteau.

Et ladite accusation ayant été lue audit Sinnisiak, Esquimau de la tribu "Copper" du golfe Couronnement, je m'adresse ensuite à lui en ces termes: "Ayant entendu les témoignages, désirez-vous dire quelque chose en réponse à l'accusation? Vous n'êtes pas obligé de parler, à moins que vous ne le désiriez; mais tout ce que vous direz sera écrit, et pourra être apporté en témoignage contre vous lors de votre procès."

Vous devez bien comprendre que vous n'avez rien à espérer d'une promesse quelconque de faveur, ni rien à craindre des menaces quelconques qui auraient pu vous être faites pour vous faire admettre ou confesser votre culpabilité, mais tout ce que vous direz maintenant pourra être apporté en témoignage contre vous lors de votre procès, nonobstant ces promesses ou ces menaces."

Puis, le dit Sinnisiak s'exprima comme suit (dans le document ci-attaché.)

Entendu devant moi à Bernard Harbour, détroits du Dauphin et Union, dans lesdits territoires, les jour et an susdits.

C. D. La NAUZE,
(Sceau.)
Juge de paix dans et pour les Territoires du Nord-Ouest.

L'accusé ayant reçu les avertissements d'usage fait la déclaration suivante:

" J'étais campé à l'embouchure de la rivière Coppermine et m'en allais à la pêche un matin. Un grand nombre de personnes s'en allaient à la pêche. Alors que le soleil n'était pas encore couché, je revins à mon camp et constatai que les deux prêtres s'en retournaient en amont de la rivière. Ils avaient quatre chiens. Je ne vis aucun autre homme.

Je dormis une nuit. Le lendemain matin, je partis avec un chien pour aller aider les gens venant du sud. Je marchai tout le jour, puis je m'éloignai de la rivière et

continuai ma route sur la terre. Je suivais les traces des prêtres. Je rencontrai les prêtres près d'un lac; lorsque je fus rendu près d'eux, un homme vint à ma rencontre. L'homme Ilogoak, le gros homme vint à moi et me dit de me rendre au campement. Ilogoak me dit: " Si tu m'aides à tirer le traîneau, je te paierai avec des pièges." Nous partîmes le même jour et je me trouvai rendu près d'un bois. Uluksuk se trouvait avec moi et nous avons tiré le traîneau. Nous ne pouvions pas traverser la forêt; c'était un travail pénible et nous avons établi le campement.

Le jour suivant, nous repartîmes et les prêtres marchaient en avant de nous; une tempête s'éleva et nous perdîmes notre chemin. Après cela les chiens flairèrent quelque chose et Uluksuk alla voir ce que c'était et demeura en arrière. Uluksuk constata que c'était une cache des prêtres et me dit de le rejoindre. Dès que nous y fûmes rendus, les prêtres revinrent. Ilogoak portait un fusil. Il était en colère contre nous lorsque nous repartîmes de leur campement, et je ne pouvais comprendre ce qu'il disait. Je demandai à Ilogoak s'il allait me tuer et il pencha la tête. Ilogoak dit " viens au traîneau " et il me poussa avec sa main. Les prêtres voulaient repartir et il me poussa de nouveau et il voulait que je mette le harnais et il prit son fusil sur le dessus du traîneau. J'avais peur et je commençai à tirer le traîneau.

Nous avançâmes quelque peu et Uluksuk et moi commençâmes à parler et Ilogoak me mit la main sur la bouche. Ilogoak était très en colère et me poussait. Je réfléchissais sérieusement et je pleurais, et j'étais très effrayé, et la neige entrait dans mes chaussures et j'avais froid. Je voulais retourner, j'avais peur. Ilogoak ne voulait pas nous laisser retourner. Chaque fois que le traîneau arrêtait, Ilogoak sortait le fusil.

Je m'échauffai et chaque fois qu'Ilogoak sortait le fusil j'avais bien peur. Je dis à Uluksuk: " Je pense qu'ils vont nous tuer, je ne puis pas retourner, maintenant." Je pensais que je ne reverrais pas mes parents, je vais essayer de le tuer. Je tirais en avant des chiens. Nous arrivâmes à une petite colline. Je me débarrassai vite du harnais et courus sur un côté et Ilogoak courut après moi et me poussa de nouveau vers le traîneau. J'enlevai ma ceinture et dis à Ilogoak que j'allais "me faire justice" parce que je ne voulais pas retourner au traîneau. Après cela, je courus en arrière du traîneau. Je ne voulais pas "me faire justice". Alors Ilogoak se retourna et me vit, il regarda ensuite ailleurs et je le frappai dans le dos avec mon couteau. Je dis alors à Uluksuk " Toi, prends le fusil ". Ilogoak courut en avant du traîneau et Uluksuk courut après lui. L'autre homme blanc voulait revenir au traîneau; j'avais le couteau dans ma main et il s'en retourna de nouveau. Uluksuk et Ilogoak luttaient pour avoir le fusil, et après cela Uluksuk acheva de tuer Ilogoak. Je n'ai pas vu Uluksuk tuer Ilogoak. L'autre homme se sauva lorsqu'il vit mourir Ilogoak. Je demandai à Uluksuk s'il était mort, et il dit: Il est déjà mort. Je dis alors à Ulusuk, " Donne-moi le fusil". Il me le donna. Le premier coup que je tirai, je ne l'atteignis pas, la deuxième fois je le frappai. Le prêtre s'assit lorsque la balle le frappa. Je courus vers lui avec le couteau, lorsque j'approchai de lui il se leva; nous étions aux prises. J'avais le couteau dans ma main et je courus vers lui lorsqu'il se leva de nouveau. Uluksuk me dit: " Avance et perce-le avec le couteau ". Le prêtre tomba sur le dos. Je dis à Uluksuk, " Avance toi, j'ai déjà réglé le cas de l'autre homme ". Uluksuk le frappa d'abord avec le couteau et ne l'atteignit pas, la deuxième fois il l'atteignit. Le prêtre se coucha et soufflait un peu et je le frappai avec une hache que je portais, dans la figure. Je lui coupai les jambes avec la hache. J'étais bien sûr de l'avoir tué. L'homme est dans un creek, le premier du côté du traineau. Lorsqu'ils furent morts je dis à Uluksuk, avant que les hommes blancs fussent morts, ils avaient l'habitude d'en couper des morceaux et d'en manger des morceaux. Uluksuk coupa le ventre d'Ilogoak; je me retournai. Uluksuk me donna un morceau du foie. Je le mangeai, Uluksuk en mangea aussi. Nous recouvrîmes les deux corps avec de la neige et nous revînmes sur nos pas. Nous avons pris chacun un fusil et des cartouches. Nous avons pris chacun trois sacs de cartouches. Nous partîmes la nuit. Nous avons campé ce soir-là. Le lendemain matin nous retournâmes au campement aussitôt qu'il fit jour. J'entrai dans la tente

de Kormik. Kormik dormait et je l'éveillai. Je lui dis que j'avais tué les deux hommes. Je ne puis me rappeler ce qu'a dit Kormik, Kormik, Kochu, Augibrunna, Kallum Kingordlih partirent pour aller chercher les effets des prêtres. Ils partirent le matin et revînrent le même soir. Kormik avait deux vêtements d'église et d'autres vêtements. Je ne puis me souvenir des autres choses. Kormik vendit les deux vêtements d'église à A. Nautallik. Je ne sais pas ce qu'il a eu en retour. Je ne puis pas en dire davantage. Si j'en savais plus long, je vous le dirais. Je ne puis me rappeler autre chose.

Témoin et interprète.

Témoin: W. V. Bruce, *brigadier.*
Interprète: Ilavinik.

C. D. La Nauze, *juge de paix.*

Kormik voulait tuer Ilogoak pour avoir son fusil. Ilogoak était en colère contre lui et ne voulait plus arrêter, de sorte qu'il quitta son campement.

Interprète: Ilavinik.
Témoin: W. V. Bruce, *brigadier.*

C. D. La Nauze,
Juge de paix.

Wyndham Valentime Bruce, ayant été assermenté, dit:

Je suis brigadier dans la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Au mois d'août 1915, j'étais envoyé par l'inspecteur Philips, de l'île d'Herschel, pour faire une enquête sur l'absence des prêtres disparus.

Depuis mon arrivée au golfe Couronnement, j'ai trouvé de nombreux objets en la possession des Esquimaux "Copper" et qui appartenaient à l'Eglise de Rome. C'étaient: les vêtements sacerdotaux des prêtres obtenus d'un nommé Kormik, le 24 mars 1916; deux bréviaires obtenus d'un nommé Hupo, le 27 mars 1916; un grand crucifix obtenu d'un nommé Uluksuk, au mois de décembre 1915, et plusieurs autres objets.

Le 2 mai 1916, j'ai rencontré l'inspecteur La Nauze, le gendarme Wight et l'interprète Ilavinik dans le golfe Couronnement, et les accompagnai au cap Lambert, y trouvant un village d'habitants du pays. Pendant notre séjour en cet endroit, un nommé Ko-a-la déclara, par l'entremise de l'interprète de la gendarmerie, Ilavinik, à l'inspecteur La Nauze et à moi-même que le prisonnier, vers le mois de novembre 1913, avait tué deux prêtres que le prisonnier avait accompagnés à partir du lac Grand-Ours, tuant le révérend Père LeRoux en le poignardant, et le révérend Père Rouvier en le frappant d'une balle de fusil. Ko-a-la déclara de plus alors que l'accusé, de concert avec un autre homme, un nommé Uluksuk, quittèrent leur campement et retournèrent de nouveau cinq jours plus tard, dans la nuit, leur déclarant à lui et à d'autres du campement qu'ils avaient tué les deux prêtres. Le prisonnier avait en sa possession le fusil du prêtre.

Ko-a-la, quelques jours après, en compagnie de Kormik et de sa femme Kallum Angibrunna, aperçut ou vit le corps d'un homme gisant près d'un traîneau et portant des coups de couteau dans le dos, les autres, au dire de Ko-a-la, virent des vêtements collés dans la neige dans un creek près de là, évidemment recouvrant le corps d'un homme.

Les Esquimaux suivants, Kormik, Oahoamih, Uluksuk, Ekheahuina, Nachin, Arnahiah et Hupo, déclarèrent tous, par l'entremise de l'interprète Ilavinik, que le même homme avait commis le meurtre. Kormik déclara aussi par la même entremise, à moi-même et à l'inspecteur La Nauze, le 9 mai 1916, qu'il avait vu les corps des deux prêtres, l'un portant des blessures de coups de couteau et l'autre gisant dans un creek, longtemps après cela.

Kormik corrobora la déclaration de Ko-a-la et déclara qu'il enleva à l'accusé un fusil calibre .44 lorsqu'il revint et lui raconta le meurtre. Le 15 mai, à Victoria Land, j'ai arrêté le prisonnier et obtenu au même village, d'un nommé Kirpatrick, un fusil Winchester calibre .44 que je dépose ici comme pièce justificative n° 42551.

Un nommé Uluksuk me dit, le 17 mai, qu'un nommé Ikpukuak avait changé ce fusil, au nom de Kirkpatrick, avec un nommé Kormik pour un télescope, quelque temps auparavant.

WYNDHAM VALENTINE BRUCE.
C. D. LA NAUZE, *juge de paix.*

Ilavinik déclara ce qui suit après avoir été dûment assermenté:

Je suis interprète de la gendarmerie. Je vins du grand lac de l'Ours avec l'inspecteur La Nauze et le gendarme Wight et rencontrai le brigadier Bruce le 2 mai.

Je me rendis avec les membres de cette expédition au cap Lambert où nous arrivâmes le 7 mai.

Pendant que je m'y trouvais je servis d'interprète à l'inspecteur La Nauze et au brigadier Bruce. Je demandai d'abord à Ekheahuina: "Quelqu'un a-t-il vu deux hommes blancs portant de la barbe?" et après cela il dit: "Que voulez-vous dire?" Je répétai: Ils portaient de longs pardessus, ils avaient des croix suspendus dans leur cou." Il dit: "Il descendit de l'embouchure de la rivière Coppermine, les deux hommes blancs, Husky les a tués." Après cela Ko-a-la arriva et raconta son histoire.

J'ai servi d'interprète pour tous les documents concernant le meurtre des prêtres et corrobore ce que le brigadier Bruce a dit.

ILAVINIK.
C. D. LA NAUZE,
Juge de paix.

PROCÈS-VERBAL.

La Cour s'est ajournée à 4.15 heures de l'après-midi, le 17 mai 1916.

Le gendarme spécial Ilavinik est assermenté comme interprète entre les Esquimaux et les Anglais et les Anglais et les Esquimaux.

La Cour a ajourné pendant deux heures, de 7.30 à 9.30 heures du soir. A 9.30 heures, les accusés sont condamnés à subir leur procès sur deux chefs d'accusation, c'est-à-dire le meurtre du rév. Père Le Roux et du rév. Père Rouvier.

9.35 heures. La Cour est fermée.

C. D. LA NAUZE,
Juge de paix.

MANDAT D'ÉCROU.

(Enquête préliminaire—Délit criminel.)

Canada,
Territoires du Nord-Ouest.

A tous et à chacun des juges de paix dans lesdits Territoires, et au gardien du corps-de-garde de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest à l'île d'Herschel, Territoire du Yukon.

Attendu que Sinnisiak a été accusé ce jour, devant moi, le soussigné, C. D. La Nauze, juge de paix dans et pour lesdits Territoires, sur le serment de W. V. Bruce, brigardier de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest, île d'Herschel, Territoire du Yukon. et d'autres, parce qu'il, ledit Sinnisiak, dans le mois de novembre de l'an de Notre-Seigneur 1913, à ou près de la rivière Coppermine, dans les Territoires du Nord-Ouest, a délibérément tué le rév. Père Rouvier, missionnaire de l'Eglise catholique romaine de Fort-Norman, T. N.-O., d'un coup de fusil.

En conséquence, les présentes ont pour effet de vous ordonner, lesdits juges de paix, de saisir ledit Sinnisiak et de le conduire sain et sauf dans le corps-de-garde de la

Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest à l'île Herschel, territoire du Yukon, et là, le remettre entre les mains du gardien de cet endroit en même temps que cet avis.

Et je vous ordonne par les présentes à vous, ledit gardien dudit corps-de-garde, de recevoir ledit Sinnisiak dans votre prison et dans ledit corps-de-garde et de le garder sain et sauf jusqu'à ce que l'on ait décidé de son cas conformément à la loi.

Donné sous mon sceau et seing, ce vingt-neuvième jour de mai de l'année de Notre-Seigneur 1916, à Bernard-Harbour, dans lesdits Territoires.

C. D. LA NAUZE, *inspecteur,*
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Juge de paix dans et pour lesdits Territoires.

REMARQUE.—Un mandat d'écrou semblable pour "Sinnisiak" a aussi été émis au sujet du meurtre du rév. Père Le Roux qu'il a tué en le frappant avec un couteau.

DÉNONCIATION ET PLAINTE.

Canada,
Territoires du Nord-Ouest.

La dénonciation et la plainte de W. V. Bruce, brigadier de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, île Herschel, T.Y., faite le onzième jour de mai de l'année de Notre-Seigneur 1916, devant le soussigné C. D. La Nauze, inspecteur de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, juge de paix de Sa Majesté dans et pour lesdits Territoires du Nord-Ouest, qui a dit qu'Uluksuk, alias Avingak, Esquimau de la tribu "Copper" du golfe Couronnement, T.N.-O., a, le ou vers le mois de novembre 1913, A.D., à ou près de la rivière Coppermine, délibérément assassiné le rév. Père Le Roux, missionnaire de l'Eglise catholique romaine de Fort-Norman, T. N.-O., en le frappant avec un couteau. (Art. 259a, C.C.)

Assermenté devant moi les jour et an susdits, à Bernard Harbour, Territoires du Nord-Ouest.

W. V. BRUCE, *brigadier,*
Royale Gendarmerie à cheval du N.-O.

C. D. LA NAUZE,
Juge de paix dans et pour les Territoires du Nord-Ouest.

MANDAT D'ARRESTATION.

Canada
Territoires du Nord-Ouest.

A tous et à chacun des juges de paix dans les dits Territoires:

Attendu que Uluksuk, alias Avingak, Esquimau de la tribu "Copper" du golfe Couronnement, Territoires du Nord-Ouest, a été accusé, ce jour, sous serment pris devant le soussigné C. D. La Nauze, inspecteur de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, juge de paix dans et pour les dits Territoires, parce qu'il, au ou vers le mois de novembre 1913, A.D., à ou près de la rivière Coppermine, dans les Territoires du Nord-Ouest, a délibérément assassiné le révérend Père Le Roux en le frappant avec un couteau.

En conséquence, les présentes ont pour effet de vous ordonner, au nom de Sa Majesté, d'arrêter immédiatement le dit Uluksuk, alias Avingak, et de le faire comparaître devant moi (ou un juge de paix quelconque dans et pour les dits Territoires), pour qu'il réponde à la dite accusation, et soit remis entre les mains de la Justice qui en disposera conformément à la loi.

C. D. LA NAUZE, (Seau).
Juge de paix dans et pour les Territoires du Nord-Ouest.

DÉNONCIATION ET PLAINTE.

Canada,
Territoires du Nord-Ouest.

La dénonciation et la plainte de C. V. Bruce, brigadier de la Royale Gendarmerie àcheval du Nord-Ouest, île Herschel, T.-Y., prise ce onzième jour de mai, de l'année 1916, A.D., devant le soussigné C. D. La Nauze, inspecteur de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, juge de paix de Sa Majesté dans et pour les dits Territoires du Nord-Ouest, qui a dit qu'Uluksuk, alias Avingak, Esquimau de la tribu "Copper" du golfe Couronnement, T.N.-O., a, au ou vers le mois de novembre 1913, A.D., à ou près de la rivière Coppermine, délibérément assassiné le révérend Père Rouvier, missionnaire de l'Eglise catholique romaine de Fort-Norman, T. N.-O., d'un coup de fusil (Art. 259a, C. C.).

Assermenté devant moi, les jour et an susdits, à Beranrd Harbour, T. N.-O.

W. V. BRUCE, *brigadier,*
Royale Gendarmerie à cheval du N.O.

C. D. LA NAUZE,
Juge de paix dans et pour les Territoires du Nord-Ouest.

DÉCLARATION DE L'ACCUSÉ.

(Enquête préliminaire—Délit criminel.)

Canada,
Territoires du Nord-Ouest.

Uluksuk alias Avingak comparaît devant moi, le sousigné C. D. La Nauze, juge de paix dans et pour les dits territoires, ce vingt-neuvième jour de mai, dans l'année 1916, parce qu'il, le dit Uluksuk alias Avingak, au mois de novembre 1913, A.D., à ou près de la rivière Coppermine, dans les Territoires du Nord-Ouest, a délibérément tué le révérend Père LeRoux, missionnaire de l'Eglise catholique romaine de Fort-Norman, T. N.-O., en le frappant avec un couteau.

Et la dite accusation ayant été lue au dit Uluksuk alias Avingak, et le témoin de la poursuite, W. V. Bruce, brigadier de la royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, île Herschel, Territoires Nord-Ouest, ayant été examiné en particulier en sa présence, je m'adresse alors au dit Uluksuk alias Avingak, en ces termes: "Ayant entendu la lecture de la preuve, désirez-vous dire quelque chose en réponse à l'accusation? Vous n'êtes pas obligé de dire quoi que ce soit à moins que vous ne le désiriez, mais tout ce que vous pourrez dire sera écrit et pourra être apporté en témoignage contre vous lors de votre procès. Vous devez parfaitement comprendre que vous n'avez rien à espérer de toute promesse de faveur et rien à craindre de toute menace que l'on aurait pu vous faire afin de vous amener à admettre ou à confesser votre culpabilité, mais tout ce que vous direz maintenant pourra être apporté en témoignage contre vous lors de votre procès nonobstant ces promesses ou ces menaces."

Après cela le dit Uluksuk alias Avingak s'exprima en ces termes (document ci-annexé).

Fait devant moi, à Bernard-Harbour, Détroits du Dauphin et de l'Union, dans les Territoires, les jour et an susdits.

C. D. LA NAUZE,
Juge de paix dans et pour les dits Territoires du Nord-Ouest.

Uluksuk Avingak dit ce qui suit:

Je me trouvais à l'embouchure de la rivière Coppermine après que les lacs eurent été gelés. Nous pêchions à cet endroit. Kormik et les deux hommes blancs Ilogoak (révérend père Le Roux) et Kuleavih (le révérend père Rouvier) étaient séparés par un campement. Kormik voulait tuer les deux hommes blancs parce que ceux-ci étaient en colère contre lui parce qu'il avait enlevé leur fusil et que sa femme avait pris un peu de leur nourriture d'hommes blancs. Lorsque les deux hommes blancs furent partis pour remonter la rivière, Sinnisiak et moi suivirent leurs traces, nous voulions nous rendre chez les gens qui se trouvaient en arrière. Ce fut trois jours après le départ des prêtres que nous les rencontrâmes sur la rivière. Le gros homme blanc Ilogoak me dit: " Si tu veux nous aider je te donnerai des pièges, nous voulons que vous veniez avec nous jusqu'à la forêt."

Le premier jour les prêtres n'étaient pas fâchés contre nous, nous avons campé avec eux une nuit et nous n'avons pas atteint la forêt. Nous avons construit une petite cabane de neige pour les prêtres.

Le lendemain les prêtres étaient en colère et dirent: " Si vous nous conduisez à la forêt nous vous donnerons des pièges." Nous partîmes et je me trouvais en avant, tirant le traîneau. Sinnisiak suivait de près le traîneau et les deux hommes blancs étaient en arrière. J'ai voulu parler et Ilogoak me mit la main sur la bouche. Je voulais lui dire que ma femme cousait des vêtements pour Ilogoak à l'automne. Kuleavih donna à Ilogoak un fusil et un couteau et Ilogoak nous menaça du fusil. J'étais effrayé et je pleurais. Chaque fois que je voulais parler Ilogoak vint et me mit la main sur la bouche.

Nous continuâmes et Sinnisiak me dit: " Nous devrions tuer ces hommes blancs avant qu'ils nous tuent," et je dis: "Ils peuvent me tuer s'ils le veulent, je ne veux tuer personne." Sinnisiak me dit: "Je vais toujours bien en tuer un quand même, tu ferais mieux d'essayer et d'être fort, toi aussi." Ilogoak se retourna et Sinnisiak le frappa par en arrière dans le dos. Ilogoak me frappa alors avec un bâton et je le frappai deux fois avec un couteau et il tomba à terre. Je pris le fusil sur le dessus du traîneau et le jetai dans la neige. L'autre homme blanc se mit à courir et Sinnisiak ramassa le fusil et le manqua le premier coup. Le deuxième coup il le blessa et le prêtre s'assit. Sinnisiak jeta le fusil et s'empara d'une hache et d'un couteau. J'avais un couteau et nous courûmes après lui. Lorsque nous rejoignîmes Kuleavik, Sinnisiak me dit de le frapper de nouveau. Je ne voulais pas le frapper le premier. Sinnisiak me dit alors de le frapper et je le frappai de nouveau dans le côté et le sang se mit à couler et il n'était pas encore mort. Je ne l'ai plus frappé et Sinnisiak prit la hache et lui coupa le cou et le tua.

Sinnisiak me dit: " Tu ferais mieux de l'ouvrir." Je ne voulais pas le faire. Il me dit de nouveau et je lui ouvris le ventre et nous mangeâmes chacun un morceau de foie.

Nous avons alors laissé Kuleavik sur le dessus de la neige et nous nous rendîmes près de l'autre homme Ilogoak et je l'ouvris quand Sinnisiak me le dit. Nous avons aussi mangé un petit morceau de son foie.

Je voulais jeter les fusils au loin et Sinnisiak dit: " Prends-en un et je prendrai l'autre." Nous avons pris chacun trois boîtes de cartouches. Nous retournâmes ensuite à l'embouchure de la rivière où se trouvaient les autres personnes. Nous n'avons rien pris dans le traîneau si ce n'est les fusils et les cartouches. Nous revînmes au campement à la nuit. Sinnisiak se rendit à la tente de Kormik. Je me rendis à ma tente. Je dis aux gens que nous avions tué les deux hommes blancs, et que je ne le voulais pas mais que Sinnisiak les avait tués le premier.

Kormik et sa femme, Koaha et Angibrunna partirent pour aller chercher les objets des prêtres. Ils revinrent le même soir avec les objets. Les gens m'enlevèrent le fusil et les cartouches. Je n'ai rien de plus à dire.

PATSY, interprète.

C. D. LA NAUZE, *inspecteur, J.P.*

LE ROI *vs* ULUKSUK.

Wyndham Valentine Bruce, ayant été assermenté, dit :

Je suis brigadier de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. J'ai rencontré l'inspecteur La Nauze, le gendarme Wight et l'interprète Ilavinik le 2 mai dans le golfe Coronation.

Je les ai accompagnés à partir de cet endroit jusqu'au cap Lambert, y trouvant un village d'habitants du pays, le 7 mai courant. Un des habitants, nommé "Koaha", déclara à l'inspecteur La Nauze et à moi-même, par l'entermise de l'interprète Ilavinik, que l'accusé, de concert avec un autre homme nommé Sinnisiak, avait assassiné deux prêtres blancs près de la rivière Coppermine, il y a environ trois ans, et que l'accusé avait enfoncé un couteau dans le corps d'un nommé Ilogoak (le révérend Père LeRoux) après qu'il eut d'abord été frappé par Sinnisiak, et avait aidé au meurtre de l'autre prêtre "Kuleavik" (le revérend Père Rouvier.)

Koaha déclara aussi qu'il avait vu un des corps quelques jours plus tard gisant près de leur traîneau, et les personnes nommées Kallum, Angibrunna et Kormik avaient aussi vu le corps. Les Esquimaux suivants dirent à l'inspecteur La Nauze et à moi-même, par l'entremise de l'interprète Ilavinik, que l'accusé, de concert avec Sinnisiak, avait commis le meurtre: Oahoamih, Uloksak, Ekkeahuira, Nachin, Arnakeak, Hupo.

Un autre Esquimau, un nommé Kormik, le 9 mai 1916, déclara qu'il avait vu deux corps morts, dont l'un gisait près du traîneau et l'autre dans un petit creek tout près de là, longtemps après le meurtre.

Le 17 mai, un nommé Sinnisiak, lors de son enquête préliminaire devant l'inspecteur La Nauze, en réponse à la même accusation, déclara, après avoir été averti, qu'il avait commis ces meurtres, de concert avec l'accusé.

WYNDHAM VALENTINE BRUCE.
C. D. LA NAUZE, *J.P.*

BERNARD HARBOUR, T.N.-O.

LE ROI *vs* ULUKSUK.

La Cour s'est ouverte à 9.15 heures du matin, le 29 mai 1916.

L'Esquimau "Patsy" a été assermenté comme interprète entre l'Esquimau et l'Anglais et l'Anglais et l'Esquimau.

Témoignage pour la poursuite, brigadier Bruce.

10 heures du matin. L'accusé désire faire une déclaration, ayant été averti deux fois.

11.30 heures du matin. L'accusé est condamné à subir son procès sur les deux chefs d'accusation de meurtre, c'est-à-dire, le meurtre du revérend Père LeRoux et celui du revérend Père Rouvier.

11.35 heures de l'avant-midi. Clôture de la Cour.

C. D. LA NAUZE, *J.P.*

MANDAT D'ÉCROU.

(Enquête préliminaire—Délit criminel.)

Canada,
Territoires du Nord-Ouest.

A tous et à chacun des juges de paix dans lesdits territoires et au gardien du corps-de-garde de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, à l'île Herschel, Territoire du Yukon.

Attendu qu'Uluksuk alias Avingak, a été accusé ce jour devant moi, soussigné, C. D. La Nauze, juge de paix dans et pour lesdits Territoires du Nord-Ouest, sous serment de W. V. Bruce, brigadier de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, île Herschel, Territoire du Yukon, et autres, parce qu'il, ledit Uluksuk alias Avingak, au mois de novembre 1913, A.D., à ou près de la rivière Coppermine, dans les Territoires du Nord-Ouest, a délibérément assassiné le rév. Père Le Roux, missionnaire de l'Eglise catholique romaine de Fort-Norman, T.N.-O., en le frappant avec un couteau.

En conséquence, les présentes ont pour effet de vous ordonner, lesdits juges de paix, de vous saisir dudit Uluksuk alias Avingak, et de le conduire sain et sauf au corps-de-garde de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, à l'île Herschel, Territoire du Yukon, susdit, et là, de le remettre entre les mains du gardien dudit corps-de-garde avec cet avis:

Et je, par les présentes, vous commande, le dit gardien dudit corps-de-garde de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, de recevoir ledit Uluksuk alias Avingak dans votre prison, dans ledit corps-de-garde, et de le garder en cet endroit sain et sauf jusqu'à ce que l'on ait décidé de son cas conformément à la loi.

Donné sous mon sceau et seing, ce vingt-neuvième jour de mai, dans l'année de Notre-Seigneur 1916, à Bernard-Harbour, dans lesdits Territoires.

C. D. LA NAUZE, *inspecteur de la*
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Juge de paix dans et pour les Territoires du Nord-Ouest.

REMARQUE.—Un mandat d'écrou semblable pour Uluksuk a aussi été émis pour le meurtre du rév. Père Rouvier qu'il a tué d'un coup de fusil.

(IX) RAPPORT DE L'INSPECTEUR C. D. LA NAUZE—SON ARRIVÉ À L'ILE HERSCHEL. AVEC LES PRISONNIERS.

ILE HERSCHEL, 1ed août 1916.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Division "N", Athabasca.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que je suis arrivé ici le 28 juillet, accompagné du brigadier numéro matricule Bruce à bord du C.G.S. *Alaska* des détroits Dauphin et Union.

J'ai renvoyé mon personnel par Fort-Norman, tandis que j'étais obligé de revenir par la route de l'ouest à cause de mes prisonniers que nous avons amenés ici en bon état.

J'avais l'intention de me rendre, à bord du vapeur de l'expédition, à Nôme et de me présenter aux quartiers généraux le plus tôt possible, mais à mon arrivée ici j'ai rencontré l'aide médecin Doyle, les gendarmes Cornelius et Lamont, et l'ex-gendarme Parsons et M. C. W. Dawson, qui m'apprirent tous que j'allais prendre la direction de ce sous-district. Il n'y avait pas, bien entendu, de courrier pour moi ici puisque naturellement l'on m'attendait à Fort-Norman. J'ai été naturellement bien surpris, pour ne pas dire aussi désappointé, mais je ne serais pas excusable de continuer mon voyage puisque je suis convaincu que c'est votre désir que je reste ici.

Je demande donc à mon bon hôte, le Dr Anderson, de vous envoyer un message par télégraphie sans fil de Nôme, Alaska, vous disant les résultats de la patrouille du lac Grand-Ours et mon intention de demeurer ici.

Je suppose que les membres de mon personnel, à leur arrivée à Fort-Norman, apprendront aussi cette nouvelle et je comprends qu'un des gendarmes demeurera à

Fort-Norman, tandis que j'allais laisser l'autre en compagnie du maréchal des logis Edgenton qui se trouve maintenant seul au Fort-McPherson. Si le gendarme Withers prend connaissance de mon courrier officiel, vos ordres seront sans doute exécutés.

On me dit que la baleinière est partie à la recherche du gendarme spécial Ilavinik et sa famille, de sorte que je l'attends ici un jour ou l'autre ce mois-ci.

Comme je vous l'ai déjà dit, bien que vous receviez probablement tout mon courrier au même moment, j'ai demandé ses services dans cette cause tandis que j'ai les prisonniers entre mes mains. Il les comprend très bien et nous sera très utile ici, et j'espère que cette décision rencontrera votre assentiment. Si je ne reçois pas d'ordres contraires cet hiver je le garderai ici.

Je vous envoie tous les documents concernant le meurtre des prêtres dans un gros paquet recommandé confié au Dr Anderson; j'espère qu'il vous arrivera en bon état.

Je me suis efforcé de faire mes rapports aussi clairs que possible en ce qui touche à cette cause importante, mais je m'attendais bien à pouvoir vous faire personnellement la description de cette région et de ses curieux habitants.

Je possède maintenant une connaissance parfaite des conditions dans lesquelles se trouvent ces régions, et si, par un heureux hasard, les membres du quartier général désiraient me questionner sur les nombreux points importants que j'ai dû omettre, je serai des plus heureux de retourner au mois de février par la patrouille de Dawson.

Je ferai sans doute ma patrouille ordinaire au Fort-McPherson au mois de janvier afin de rencontrer la patrouille et j'y attendrai vos ordres.

J'avais bien hâte de vous demander un congé pour la prochaine fête de Noël, parce que, par suite de la guerre, mes affaires de famille se trouvent dans un bien piteux état. Cependant, dans ces jours de tristesse, le devoir passe toujours en premier lieu, et vous pouvez compter sur moi pour tout devoir, parce que je suppose que vous manquez d'hommes.

La cause des prêtres disparus est pratiquement finie pour moi et j'ai ici un personnel compétent pour garder leurs meurtriers.

Je suppose que le gouvernement enverra un juge pour juger la cause; quatre hommes blancs ont maintenant été assassinés dans ces régions, et il faudra faire respecter la loi.

Quant au procès, s'il nous fallait entendre du même coup tous les témoins, la seule manière de réussir serait d'envoyer le juge au golfe Couronnement dans un bon bateau confortable et d'y passer l'hiver. Ces témoins pourraient alors être réunis et la cause jugée. Les prisonniers pourraient être pris à l'île Herschel et amenés sur le bateau. Pourtant, il y a toujours un risque de se voir entouré de glace dans ces parties, car il y a quelques années les bateaux ne se rendaient pas à l'île Herschel.

Si, d'un autre côté, l'on pouvait juger la cause sans témoin, l'affaire serait bien simple.

Les témoignages montrent que les deux prisonniers ont avoué leur culpabilité et je n'ai aucun doute qu'ils ne changeront jamais leur aveu. Leur plus fort argument est qu'ils avaient été maltraités, et la poursuite n'a aucun témoin en état de le nier.

De sorte que si cette manière de juger la cause est possible, je suggérerais que le juge vienne au Fort-McPherson l'été suivant par vapeur. Il pourrait alors tranquillement se rendre jusqu'à l'île Herschel et juger la cause et alors se rendre aux endroits civilisés soit par bateau ou en retournant en canot automobile sur la rivière Mackenzie, ce qui serait la route la plus sûre. De cette manière, l'on éviterait un voyage interminable et des dépenses.

S'il est nécessaire, les prisonniers pourraient être transportés au Fort-McPherson avec notre patrouille du printemps afin d'y rencontrer le juge qui pourrait entendre la cause en cet endroit.

Si, d'un autre côté, il fallait amener tous les témoins à l'île Herschel, la cause ne serait pas terminée avant un an parce qu'il faudrait qu'un bateau aille les chercher l'été prochain et les ramener seulement en 1918.

Espérant que ces suggestions ne sont pas trop hardies de ma part,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. D. LaNAUZE, *Inspecteur,*
Commandant le sous-district de la rivière Mackenzie.

(X) Inspecteur C. D. La Nauze.—Rapport supplémentaire détaillé de la patrouille du lac du Grand-Ours à l'île Herschel, passant par la rivière Coppermine, la terre Victoria-Sud et la côte Arctique, à la recherche des révérends Pères Le Roux et Rouvier.

Ile Herschel, T.Y., 1er août 1916.

RAPPORT DE LA PATROUILLE.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Division "N",
Athabaska.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai quitté notre base à la baie Dease, au lac du Grand-Ours, le 29 mars 1916, pour continuer mes recherches des prêtres disparus.

Ma patrouille se composait du gendarme Wight, J. E. F., numéro matricule 6296, du gendarme spécial Ilavinik (Esquimau de l'Alaska) et de deux traînes attelées de quatre chiens chacune.

M. D'Arcy Arden accompagna la patrouille jusqu'au golfe Couronnement et amena son propre attelage de chiens jusqu'au lac Imaerinik (ou lac Rouvier) afin de nous aider à traîner les charges. Le sauvage Harry conduisait l'attelage de M. Arden, et j'ai engagé le sauvage Ferdinand afin de nous aider à tracer le chemin et pour accompagner le sauvage Harry à son retour au lac du Grand-Ours.

Nous avions aussi un canot de noyer de 18 pieds de longueur sur le dessus d'une charge parce que je croyais que nous pourrions en avoir besoin plus tard sur la rivière Coppermine.

J'avais l'intention de me rendre au golfe Couronnement, en passant par les lacs Dismal et la rivière Coppermine, afin d'atteindre les Esquimaux qui habitent le golfe, et de faire tout notre possible pour éclaicir le mystère des prêtres disparus. Nous devions fouiller le pays le plus qu'il nous serait possible en route et nous tenir éloignés de notre base aussi longtemps que le permettrait la sécurité de notre patrouille.

Nous avions des seines pour prendre les poissons et une bonne quantité de munitions, et nous avions l'intention de vivre au large aussi longtemps que possible, établissant des caches pour notre retour le long de la route.

Quittant notre base vers midi, nous nous dirigeâmes vers l'extrémité nord-est du lac et établirent notre campement à 6.15 heures, ayant parcouru environ 15 milles. Le jour avait été merveilleusement clair et la marche bonne. Traversant les forêts du lac de l'Ours nous avons dû nous frayer un passage afin de faire passer le canot; ce fut la seule occasion où il a fallu nous frayer un passage dans les bois à l'extrémité nord du lac de l'Ours, parce que les sentiers sont tellement larges qu'une traîne peut passer partout.

Le 30 du même mois, nous quittâmes les bois du lac de l'Ours et piquâmes à l'est, traversant les (Barren Lands) déserts. La vallée de la rivière Dease se trouvait à notre gauche. Dans les Barrens (déserts), la neige se trouvait fortement pressée et permettait de voyager facilement, mais la région se trouvait singulièrement dépourvue de gibier, et nous n'avons vu aucune piste de chevreuil. Lorsque je passai ici au mois d'octobre dernier avec des chiens de transport, cette étendue de la région était remplie de nombreuses bandes de chevreuils, et maintenant il n'y avait pas même une trace. Nous avons campé cet après-midi là sur le bras nord-est de la rivière Dease, ayant parcouru environ 20 milles.

Le matin du 31, le ciel était doux et clair et nous remontâmes la rivière, passant à la vieille cabane de Stefansson à 9 heures du matin. Près de l'île Gros-Bâton, nous découvrîmes de nombreuses traces de loups et nous nous rendîmes pour le goûter à la lisière du bois nord-est de l'île du Gros-Bâton. De là nous traversâmes sur une longueur de 18 milles les terres stériles (Barren) et arrivâmes au lac Imaerinik (ou Rouvier) à 7 heures du soir, ayant parcouru 35 milles. La cache faite en cet endroit par le gardarme Withers, le 19 mars, était intacte, mais nous étions arrivés juste en temps car il y avait un sentier battu fait par des gloutons tout autour et ils avaient déjà rongé une partie de la couverture.

La cabane et l'entrepôt des prêtres disparus se trouvaient dans le même état que celui dans lequel nous les avions vus au mois de septembre, mais la cache des Esquimaux que nous avions vue à l'extrémité sud-est du lac Imaerinik (Rouvier) avait été enlevée, évidemment après notre visite en cet endroit à la fin de septembre.

Le 1er avril, les sauvages revinrent au grand lac de l'Ours. Il nous fallait alors faire deux voyages avec nos traînes par suite de nos charges pesantes et de notre canot.

Jusque-là nous n'avions tué aucun chevreuil, et, bien que j'avais encore de la viande sèche pour plusieurs jours pour nous-mêmes et pour nos chiens, je pensai qu'il était prudent de faire la chasse pendant une journée ou deux. En conséquence, le gendarme Ilavinik se dirigea vers l'est et moi je me dirigeai vers l'ouest. J'arrivai alors dans une région tristement déserte et rocailleuse où l'on n'apercevait aucun signe de vie, si ce n'est de vieilles traces de chevreuil allant vers le nord-est. Le gendarme Ilavinik revint au campement à 9.30 heures du soir, après avoir tué cinq chevreuils et en avoir vu au moins 200 à environ 12 milles à l'est de notre campement. C'était splendide; les chevreuils avaient évidemment commencé leur magration vers le nord, et nous espérions faire notre voyage en leur compagnie.

Les 2, 3 et 4, nous fûmes retenus à notre campement par de grosses tempêtes de neige; c'était un heureux hasard, puisque nous nous trouvions dans le seul endroit où l'on rencontre du bois dans cette région.

Le matin du cinquième jour s'annonça triste et nuageux et nous partîmes pour nous rendre au lac Dismal, espérant nous y rendre après deux jours de marche. Nous dirigeant vers l'est, nous passâmes une colline à l'extrémité est du lac Rouvier (Imaerinik). Cette colline est un point de repère très visible pour établir la ligne de séparation, et, vue de loin, elle ressemble à deux pics. Nous longeâmes une vallée passant entre des collines élevées, ondulées et rocailleuses, et, après avoir traversé un lac d'environ quatre milles de longueur, nous arrivâmes à une colline très escarpée en arrière de laquelle Ilavinik avait tué les chevreuils. Il était impossible de monter les traîneaux sur la colline, de sorte que nous l'escaladâmes et empaquetâmes deux chevreuils, ce qui était tout ce que nous pouvions apporter avec nos charges. Les gloutons avaient déjà mangé deux des chevreuils. Continuant vers l'est nous arrivâmes à une vallée profonde, et à 4 heures du soir nous fûmes heureux de rencontrer une bonne croissance de petites épinettes sur le côté est d'une colline escarpée formée de basalte qui faisait face au sud.

Nous avons campé ici et nous avons vu des chevreuils qui broutaient par petites bandes dans les terres incultes vers le sud. Depuis que nous étions à l'extrémité nord du Partage, la différence climatérique nous semblait accentuée; il faisait très

froid, le vent mordant soufflait du nord-est. Le pays était très onduleux et même à vrai dire quelque peu montagneux, mais les vallées donnaient bonne route à nos toboggans.

A cause de la bourrasque en règle qui nous venait du nord-est, nous n'avons levé le camp qu'à neuf heures le lendemain matin et, en contournant la colline au nord-est, nous nous sommes jetés dans un affreux blizzard qui nous a empêchés de voir à trois pieds devant nous. La veille au soir, nous avions vu à travers le brouillard ce qui nous semblait être du bois dans une profonde vallée, au nord-est; en nous dirigeant vers cet endroit par la descente, nous arrivions à un grad lac que nous traversions pour atteindre ensuite un ravin profond chargé de belle épinette. C'était une trouvaille dans la tempête. Le ravin était bien abrité et nous plantions notre tente pendant que la bourrasque rageait autour de nous.

Le 7 au matin, le temps se mettait au beau et nous partions vers le nord-ouest en aval du lac, croyant que notre randonnée du 5 nous avait conduits trop loin à l'est. Après sept milles de marche, nous arrivions à un "détroit" bien dessiné portant les signes esquimaux d'une chasse: des pierres posées debout. J'étais maintenant certain d'être sur les lacs Dismal, mais nous poursuivîmes sur cinq milles plus à l'ouest. Le lac nous apparut ici s'étendre très loin vers le sud-ouest et entouré de hautes collines onduleuses dans une région étrangement nue et désolée. Nous étions sans aucun doute sur les lacs Dismal, et sans la tempête et le brouillard nous les aurions certainement reconnus plus tôt. La distance au lac Rouvier n'est que de vingt et un milles, bien que nos cartes lui donnent une bien plus grande étendue.

Nous sommes revenus à notre vieux campement dans l'espoir de toucher la rivière Kendal le lendemain. Nous avons tué ici deux lièvres boréaux, ils étaient de belle taille et nous ont donné une excellente nourriture.

Une tempête nous a arrêtés jusqu'à onze heures le 8, puis une éclaircie s'est produite. Voyageant alors vers le sud sur environ huit milles, nous sommes arrivés en vue des bois de la vallée de la rivière Kendal. Après avoir passé un détroit d'environ un demi-mille de longueur, nous sommes arrivés sur un nouveau lac, long de quatre milles environ, et nous avons dressé le camp à quatre heures à un demi-mille à peu près plus bas sur la rivière. Ce cours d'eau nous semble être serpentant et large d'environ cinquante verges; il coule dans une direction sud-ouest. Il ne saurait être très profond, car la glace était prise jusqu'au fond. Partant de la rive sud, les bois pénètrent d'un demi-mille dans la savane inculte, alors que sur la rive sud la forêt s'éloigne d'un à trois milles de la rive. Nous n'avons pas vu de bois de proportion remarquable. Mais c'est un beau terrain de campement et l'on pourrait y trouver assez de bois pour le bâtiment.

Les lacs Dismal forment, à vrai dire, un seul lac très long coupé de deux détroits distincts. La nappe va dans une direction nord-ouest partant de l'embouchure de la rivière Kendal, et peut avoir trente-cinq milles de longueur. Elle repose dans une profonde dépression du sol entourée de hautes collines onduleuses au sud; sur sa rive nord se dresse une longue ligne de terrasses abruptes.

Ici encore nous avons manqué de viande fraîche, et nous nous trouvions dans un campement excellent, j'ai cru qu'il serait opportun de faire la chasse ici même pour préparer la viande séchée avant de pousser à la rivière Mine de Cuivre (Coppermine). Nous avons donc passé la journée du 9 à chasser. Les chevreuils se trouvaient par centaines dans les savanes au sud de la rivière Kendal et se laissaient facilement approcher. Nous en avons tué treize; c'était tout ce qu'il nous fallait. C'étaient surtout des biches qui se rendaient vers le nord pour mettre bas; elles étaient en bon état.

Le 10 courant, M. Arden et le gendarme Wight retournaient au lac Rouvier pour traverser le reste de notre fourniment et notre canot, pendant que Ilavinik remorquait le gibier que nous avions tué la veille. Les jours étaient maintenant très sombres, accompagnés de neige légère. M. Arden et le gendarme ne sont revenus que le 12. Ils avaient eu un rude voyage, car il leur avait fallu traverser de la neige molle et de la pluie à l'extrémité du lac de l'Ours du Partage, et avaient été légèrement enneigés à

force de se fatiguer les yeux à chercher leur route dans un temps sombre, bien qu'ils eussent alors des verres de névés. Nous avons laissé une petite cache de vivres au lac Rouvier pour notre retour.

L'agent spécial Ilavinik et moi avions chargé le bagage, en attendant l'occasion favorable de traverser la rivière Mine de Cuivre, et dans l'intervalle nous avions séché et fumé la viande à la mode indienne, et alimenté nos chiens.

Comme nous ne pouvions attendre davantage une éclaircie, nous partions le 15 courant et, passant vers le nord-est par les bois de la rivière Kendal, nous marchions vers l'est où nous espérions trouver la rivière Mine de Cuivre. Nous traversâmes une plaine basse doucement ondulée en gardant les bois de la rivière Kendal à droite. Sur notre gauche se voyait une chaîne de collines coupées par endroits de parois rocheuses abruptes. Au milieu de cette plaine se dresse un pic triangulaire couronné d'une frêle pousse d'épinette. Les collines se terminent abruptement par une aiguille à pic affrontant le sud; d'ici nous avons clairement vu la profonde vallée de la rivière Mine de Cuivre. Au nord-ouest se trouvent les montagnes Mine de Cuivre, série de haute collines rocheuses. Le bois pénètre à un mille de la rivière. En le traversant, j'ai remarqué la dépression d'un petit creek sur lequel je me suis dirigé. Arrivé au creek, j'ai remarqué deux assortiments de pieux à tentes vieillis; en suivant le creek le long d'une bonne rampe, je touchais la rivière Mine de Cuivre à quatre heures et demie de l'après-midi.

Ce fut vraiment un grand plaisir que de revoir enfin une rivière de bonnes proportions coulant en plein cœur des terres incultes entre ses deux hautes rives couronnées d'épinettes. Ayant remarqué un tracé sur un arbre, je m'y précipitai et découvris une cache vide portant l'inscription suivante:

"Expédition arctique canadienne. Equipe postale. Fort-Norman. R.-M. Anderson, Arnout Castle, 24 février 1915. Redescendu la rivière le 19 mars 1915."

Cette équipe avait évidemment manqué le Fort-Norman, car nous n'avions eu aucune nouvelle de son arrivée à cet endroit l'automne dernier.

Je croyais maintenant que nous pourrions rencontrer l'expédition quelque part dans le golfe Couronnement.

Nous avons donc caché notre charge ici et formé un camp ouvert, car il y avait abondance de grosse épinette et de forte broussaille. Nous revenions le jour suivant au fort à la rivière Kendal.

Je donne dix milles à la distance partant de la rivière Kendal à la rivière Mine de Cuivre, à travers le pays; la distance est bien plus courte qu'on ne serait porté à le concevoir d'après la carte; c'est une belle route de traînage.

Nous enlevions tous nos colis le 17, y compris la viande séchée, jusqu'à la rivière Mine de Cuivre, à travers pays. Il n'y avait pas de traces de daims dans le voisinage de la rivière, et je me décidai à avancer tant que les vivres de nos chiens dureraient.

Le 18 avril, Ilavinik et moi partions avec une charge en aval de la rivière. Le jour était beau et chaud; notre marche était facile, sans rencontre de glaces accidentées. La rivière coulait entre des collines élevées, la rive ouest bien boisée sur tout le parcours, et la rive est par endroits seulement, Elle s'élargissait et se rétrécissait alternativement, allant de quatre cents à deux cents verges. Dans des endroits, la neige était profonde et la remorque difficile. Nous avons observé plusieurs pistes de renards et de gloutons.

Nous avons vu les saules bourgeonnants et le premier faucon; le printemps arrivait dans la vallée de la Mine de Cuivre. L'après-midi, nous entrions dans une neige molle qui nous obligeait à camper après une randonnée de quinze milles. La nuit fut très chaude et, le matin suivant, nous contournions une courbe prononcée de la rivière où nous attendait un fort blizzard soufflant du nord-est. Le canot était placé sur le sommet de la charge. Le vent le fit tourner et tomber sur Ilavinik qui fut renversé. Nous nous trouvions dans un petit cañon sans voir d'emplacement convenable pour le camp, de sorte que nous nous hatâmes, vent arrière, mais bientôt nous rencontrions de la glace très soulevée. Heureusement la bourrasque tomba quelque peu et je pus trou-

ver un bon campement au loin, sur la rive ouest. Nous réussîmes enfin à traverser la glace et à établir une nouvelle base. En revenant, nous traversâmes la grande fourche par terre ce qui nous évita un long détour, et nous touchions le camp à six heures du soir.

Le 20 courant, nous nous transportions à la cache que j'avais établie. Le sentier que j'avais fait la veille était durci et offrait un si bon roulage que nous franchîmes l'étape en cinq heures.

Le Vendredi-Saint, le gendarme Wight et M. Arden reprenaient l'avance avec le canot et la charge. La journée nous apporta un blizzard épouvantable du nord-ouest, et Ilavinik et moi nous trouvâmes empêchés de chasser. Il y eut neige abondante dans la nuit. Le gendarme Wight et M. Arden revinrent le 22 après avoir beaucoup souffert de la tempête. Ils avaient tracé un camp à seize milles environ en bas de la rivière; ils nous dirent que le bois devenait de plus en plus rare. Plus en aval la glace était très rugueuse et le gendarme avait passé avec son équipage à travers un pont de neige qui recouvrait une crevasse de la glace. Il avait fallu tout débarder pour pouvoir sortir les naufragés.

Le jour de Pâques, nous étions tous de nouveau dans le sentier pratiqué par le gendarme Wight et M. Arden, doublant deux roches basaltiques abruptes d'une hauteur d'environ soixante-dix pieds, dont la paroi occidentale portait de vieux nids d'aigle; ces nids étaient faits de ramilles sèches et avaient dû mesurer quatre pieds de hauteur et trois pieds de circonférence. Vers un mille en aval de ces roches, l'on voit ce qui semble être une assez grosse rivière coulant du sud-est, sur la rive est. A son embouchure il se trouve un barrage de gravier et de cailloux. Sa vallée est profusément boisée, et sur une distance de sept milles à partir de cet endroit de bon bois pénêtre d'un mille à un mille et demi à l'intérieur. Ici, la rivière bifurque brusquement vers le nord. Le sentier pratiqué par Wight et Arden quitte la rivière sur la rive opposée de l'embouchure. Pour éviter la glace soulevée nous avons passé dans une région bien boisée et ondulée ressemblant à un parc. J'ai remarqué ici un arbre d'au moins deux pieds et demi de circonférence et d'environ vingt pieds de hauteur. On pourrait partout trouver ici un bon emplacement de construction. Nous avions heureusement un bon sentier terrien, car la rivière était virtuellement impraticable, la glace étant amoncelée en lourdes banquises de pression. Après dix milles de route, le bois devient plus petit et se trouve en bosquets. Les rives changent aussi leur formation en gravier surplombant, avec quelques épinettes éparses et rabougries. Puis les rives se talusent et la rivière coule dans un cañon rocheux, étroit et bas.

Le camp avait été tracé dans un petit bouquet d'épinette sur les savanes dominant le cañon, et nous pouvions voir au nord une haute chaîne de collines rocheuses, que Ilavinik disait ressembler aux régimes côtiers.

La matinée avait été sombre, mais l'après-midi fut beau,—changement heureux, car la lumière fut excellente jusqu'à neuf heures du soir. M. Arden fut par malencontre pris d'une sérieuse attaque de mal de neige qui le rendit complètement aveugle.

Le 24 courant le gendarme Wight et Ilavinik partaient en exploration, le premier pour trouver en avant sur la rivière un endroit convenable comme cache, et le dernier pour chasser vers le nord-ouest. Je posai aux toboggans les patins de fer que nous avions portés depuis le lac de l'Ours pour le service printannier. Le gendarme et Ilavinik revinrent vers huit heures du soir, Wight ayant trouvé une cache convenable cinq milles plus bas, puis la route au delà, et l'Esquimau ayant tué deux chevreuils. Il en avait vu neuf qui étaient très doux, mais il n'en fallait que deux. C'étaient deux femelles qui devaient prochainement mettre bas.

Ilavinik avait aussi vu les premiers écureuils de la saison. Je décidai de cacher le canot ici même et de construire une bonne cache à l'endroit choisi par le gendarme Wight. Les yeux de M. Arden étaient encore très mal, mais prenaient du mieux par de fréquentes applications de solution boriquée. Ce soir-là, un vent très froid du sud souffla et, le 25, le gendarme et moi nous nous mettions à construire la cache, pendant

que Ilavinik allait chercher le gibier qu'il avait abattu la veille. Nous entrâmes dans le cañon, qui peut avoir à peu près un mille de longueur et soixante verges de largeur; il est formé de roche basaltique abrupte, ses parois ayant environ trente pieds de hauteur. On observa des vieux nids de faucon et d'échassiers sur les bords. La rivière s'élargit au bout du cañon et contourne une grosse barre de sable; la roche change en grès sur la rive ouest, les hautes rives de gravier continuent sur la rive opposée. Deux milles plus bas, la rivière coule entre de hautes falaises de schistes rouges atteignant une hauteur d'environ soixante-dix pieds, et l'eau peut avoir une largeur de quatre cents pieds. La glace était très douce. Le creek trouvé par le gendarme Wight se trouvait à environ quatre milles en bas sur la rive ouest. A son embouchure se voit une falaise de grès rouge détachée. Quelques arbres rabougris poussent en cet endroit, mais en remontant de quelques centaines de mètres, il y a un bouquet d'épinette de bonne dimension. C'était un emplacement idéal bien abrité dans un ravin profond du creek. J'ai reconnu ici de très anciennes coupes que je ne saurais attribuer à d'autres qu'aux premiers explorateurs.

Nous avons coupé les billes et creusé le puits de la cache à travers trois pieds de neige.

Revenant au camp le soir, vers sept heures, nous avons aperçu cinq cerfs sur la rive est. Dans l'intervalle, Ilavinik avait remorqué sa chasse et avait observé la côte avec son télescope du haut d'une des crêtes élevées. Le 26, nous avons construit la cache pour le canot et sommes partis pour le creek Wight, M. Arden sentant un mieux appréciable.

On voyait maintenant sur les collines des bandes de terre dénudées. La neige commença le soir à six heures, puis devint vite un blizzard épouvantable du nord-est. La tempête nous retint vingt-quatre heures au camp. Nous pouvions nous estimer heureux d'être installés dans ce creek abrité.

Le 28, nous construisions une forte cache et y laissions la grosse partie de notre bagage ainsi qu'un mois de provision. Je m'attends à revenir ici et à scruter tout le pays d'alentour lorsque la neige sera partie, au cas où nous n'aurions pas de nouvelles des prêtres disparus sur la côte.

Le 29 nous partions pour le littoral avec une charge d'environ deux cents livres pour chaque toboggan. Ce fut un soulagement que de pouvoir avancer sans faire double voyage.

Après avoir descendu pendant deux milles nous quittions de nouveau la rivière pour reprendre les savanes de la rive ouest vers les fortes crêtes. La rivière coule entre de hautes berges argileuses et fait plusieurs courbes. Nous avons pu passer directement et assez bien les savanes pour éviter la glace accidentée. La neige était massée très dure, et nos toboggans, maintenant munies de patins, glissaient for bien. Nous touchions aux crêtes après quelque dix milles de marche. Ces crêtes comportent de hautes collines détachées s'étendant au delà de la vue à l'est et à l'ouest, de l'autre côté de la rivière. Leurs parois sud et est sont abruptes et, du côté nord, le versant fait pente graduelle. Après les avoir doublées nous avons rencontré des savanes onduleuses. La rivière nous a semblé couler ici dans un profond défilé boisé sur la rive gauche; mais la journée était très sombre et fatigante pour les yeux. Nous retrouvions la rive vers quatre heures du soir; ici la rivière se jette dans une gorge resserrée et serpentante pour passer plus tard entre deux hautes rives dénudées. Nous campions ce soir-là dans les savanes et allumions pour la première fois notre poêle Primus, ce qui nous épargna de fortes incommodités. Les tentes étaient attachées de chaque côté des toboggans, système qui nous a été plus tard très utile sur le littoral. Nous partions de bonne heure le matin du 30 en nous dirigeant vers le nord-ouest pour éviter de fortes collines, et dès notre arrivée sur une éminence, nous découvrions un panorama distinct de la côte arctique. La vapeur bleue surplombant la mer ne pouvait pas être méconnue. Une autre chaîne de buttes suivait parallèlement la côte, et la rivière coulait vers l'est. Nous arrivions bientôt dans un terrain fort soulevé tailladé de profonds ravins, mais M. Arden découvrit un bon passage qui les contournait à l'ouest; en

doublant alors ces ravinements à l'ouest et en voyageant aux pieds des hauteurs dans la même direction, nous atteignions l'embouchure de la rivière Mine de Cuivre à cinq heures du soir.

Cette rivière atteint ici environ un mille de largeur; rive ouest, il y a une falaise abrupte de diorite, et des collines onduleuses sur la rive est. Il y a deux chenaux à l'embouchure, le plus faible coulant à l'est, et l'autre vers le nord-ouest. Devant l'embouchure, à environ un quart de mille de la rive, se voit une grande île. Des îles se remarquent dans toutes les directions du golfe; la glace marine était alors couverte, massée et nivelée.

Nous marchions depuis un mois pour aller du grand lac de l'Ours et la côtière arctique, et sans le mauvais temps ininterrompu et l'obligation de faire double transport de bagage, nous aurions franchi l'étape bien plus vite. Le temps était des moins favorables à la photographie et je n'avais jusqu'ici pris que quelques clichés. Nous trouvions de bon bois pour le campement sur tout le parcours entre le grand lac de l'Ours et vingt-cinq milles en deçà de la côte arctique. Nous avons de fait établi plusieurs camps ouverts très confortables sur la rivière Mine de Cuivre en faisant nos doubles transports. La distance approximitive parcourue à partir de notre base de la baie Dease à la côte est d'environ 190 milles. Nous avions été heureusemnt gratifiés de bonnes chasses, car nous tuions le cerf au besoin, et il nous fallait virtuellement compter sur les ressources locales pour l'alimentation de nos chiens et notre propre nourriture.

La rivière Mine de Cuivre est de pratique difficile en hiver, surtout dans ses biefs d'aval, mais comme les savanes la bordent, on peut toujours trouver un bon passage terrien. Si j'en juge par son aspect d'hiver, cette rivière doit être de navigation dangeureuse en canot.

Bien que nous ayons passé plusieurs vieux campements, nous n'en avons pas vus qui pussent être attribués aux prêtres disparus.

La première chose que nous avons remarquée en arrivant sur la glace marine consistait dans des pistes fraîches de traîneaux, conduisant à l'île qui confronte l'embouchure de la rivière, et dans un groupe de huttes de neige abandonnées sur l'île. En traversant, nous avons rencontré un camp fraîchement levé qui accusait sûrement la présence d'hommes blancs; il y avait aussi une petite cache de pémican en conserves et des traces fraîches de traîneaux allant vers l'est. Je pensai que nous nous rapprochions d'une escouade voyageuse de l'expédition canadienne arctique, et je décidai de suivre les pistes le lendemain matin. Nous campâmes ici après avoir trouvé du bois de dérive.

Le premier jour de mai se leva clair et beau, et nous partîmes à l'est dans les ornières de traîneaux qui nous conduisaient sur la grève basse et dénudée. Des groupes de hautes îles rocheuses à l'est et à l'ouest se voyaient avec parois coupées à pic vers le sud se voyaient parallèlement à la côte. Au loin sur la glace une harde de dix cerfs parut. Après dix milles environ de marche, nous tuions quatre caribous mâles et renouvelions notre provision de pâtée. Ces cervidés étaient maigres, avaient une peau frêle comme du papier et leur moëlle écoulait comme du sang dans leur os. Trois heures furent occupées à dépecer le gibier et à goûter. Les pistes allaient vers l'est entre de hautes îles rocheuses. Nous trouvions à huit heures de traces fraîches de traîneaux contournant une falaise verticale, nous voyions un village esquimau à environ un quart de mille sur la glace. On nous reconnut immédiatement pour étrangers, et une foule de gens coururent vers nous, s'arrêtèrent, et se mirent à sauter et à gambader en élevant leurs bras au-dessus de leur tête. Dès que nous eûmes répondu à ce signal, ils s'avancèrent, et nos chiens, voyant les tentes, se mirent à la course; nous chargions bientôt au milieu d'un graupe hilarant et surexcité d'Esquimaux qui, tirant sur nos traîneaux, les amenèrent dans le camp. On nous invita à camper, et comme je n'aimais pas refuser une hospitalité aussi spontanée, j'acceptai et il y eut grande réjouissance.

Nous apprîmes ici qu'il y avait deux blancs et une famille esquimaude de l'ouest dans un camp au delà de la baie, et qu'un gros navire se trouvait à environ quatre

jours de voyage vers l'ouest. Je me sentis très heureux d'avoir avec moi un interprète capable dès ma première rencontre avec des étrangers.

Il y avait environ quinze Esquimaux dans le camp; ils vivaient dans de spacieuses tentes en peau de cerf et avaient des divans de neige et des boyaux de communication pratiqués dans la neige.

Nous n'avons pas ici planté notre propre tente, et les femmes se sont mises à cuire pour nous la chair de cerf dans un vaste pot de pierre suspendu au-dessus d'une lampe à huile de phoque. Ce travail était si long et j'étais si affamé que j'allumai le poêle Primus et enfin, après minuit, nous soupions entourés de la populace admirative. Tous étaient habillés de peau de cerf; quelques-uns avaient des carabines et la plupart possédaient des chaudières en fer-blanc. On nous apprit que l'endroit s'appelait Kugaryut où le capitaine Bernard, traiteur pionnier du golfe Coronation, hiverna en 1910-1911 avec sa goélette *Teddy Bear*. Plus tard on nous offrit un repas de chair de cerf bouillie dans la grande chaudière de pierre sur la lampe à huile de phoque, puis on nous assigna des places sur les couches confortables de neige, ce qui termina notre première aventure chez les Esquimaux du golfe Coronation.

Le lendemain, laissant l'agent spécial Ilavinik au camp avec les Esquimaux, et guidé par deux jeunes Esquimaux volontaires, je me mettais en route à la recherche des blancs, accompagné de M. Arden et du gendarme Wight.

Après avoir traversé une baie d'environ huit milles de largeur, nous arrivions à un camp fraîchement levé, et en suivant le sentier de traînage vers l'est, nous apercevions bientôt devant nous, un blanc occupé à profiler la côte. Nous fûmes bientôt cordialement salués par M. K. G. Chipman, topographe de l'expédition arctique canadienne. Je fus surpris et heureux d'apprendre de lui que le brigadier numéro matricule 4600 Bruce, W. V., du détachement de l'île Herschell l'accompagnait et que le traîneau n'était pas très loin en avant. M. Chipman cartographiait la côte jusqu'au cap Barrow vers l'est, et avait quitté la base sud de l'expédition depuis quinze jours en compagnie du brigadier Bruce. Leur base et leur bateau, l'*Alaska*, se trouvaient au havre Bernard dans le détroit Dolphin et Union.

Nous trouvions la tente dressée, à trois heures de l'après-midi, et rencontrions le brigadier Bruce. Ce dernier me notifia les instructions qu'il avait reçues de l'inspecteur Phillips, qui le chargeait de raccorder avec ma patrouille. Aucune nouvelle n'avait encore été reçue touchant les prêtres disparus.

Le 3 mai nous affrontions un blizzard arctique; nous avions jusqu'ici pensé que les blizzards de la Coppermine étaient violents, mais personne ne pouvant se tenir devant ce blizzard polaire.

Ici, M. Arden nous quitta pour se rendre avec M. Chipman vers l'est, et le brigadier Bruce se joignit à notre escouade, agissant comme guide; car j'avais l'intention d'aller vers l'ouest et de visiter les camps indigènes que le brigadier connaissait.

Le 4 nous revenions au camp esquimau et nous occupions la journée du lendemain à interroger les gens et à préparer notre voyage à travers le golfe Coronation. En cette circonstance, et sur avis du brigadier Bruce, nous dressâmes notre propre tente; ce changement nous parut plus satisfaisant que de demeurer avec les Esquimaux, malgré leur hospitalité. Je ne pus obtenir aucun renseignement ici sur les prêtres disparus.

Le 6 mai, le brigadier Bruce nous conduisait vers le nord-ouest à travers le golfe Coronation. La journée était merveilleusement claire et chaude et le voyage était superbe sur glace de mer. Nous traversâmes entre des chaînes d'îles rocheuses basses de formation dioritique, ayant des parois abruptes affrontant l'est et le sud; les aspects nord et ouest étant en rampe douce. Le golfe Coronation est, à vrai dire, rempli d'îles, dont la bonne moitié ne sont pas indiquées sur les cartes. Les traces de pistes de cerf sont innombrables allant vers le nord.

Vers 5 heures du soir nous touchions un village esquimau établi sur la glace entre deux îles, à environ six milles de la Pointe-Lockyer—le nom de cet endroit est Innuairnerit, ce qui signifie dans le langage indigène "l'endroit où des gens moururent". Ici une quarantaine de personnes nous saluèrent et nous accordèrent une bienvenue

aussi cordiale que la première. Ils nous apportèrent du bois de dérive, qui fait prime à cette époque dans le golfe Coronation, et nous aurions pu acheter toute la chair de cerf que nous aurions voulue pour quelques allumettes. Ces gens pêchaient encore le phoque, et peu après notre arrivée plusieurs hommes rentrèrent au camp après une chasse heureuse au phoque barbu. On avait dardé deux phoques barbus ce jour-là et la chair ayant été divisée, chacun des chasseurs était revenu avec son chien qui remorquait la part du butin.

Nous n'avons pu recueillir aucun renseignement sur les prêtres, ici, malgré un questionnaire prudent; mais l'attitude des gens me prouve qu'ils savent quelque chose.

Quittant Innuairnerit le lendemain matin, nous passions le bout de la Pointe Lockyer, langue longue et basse à l'extrémité de laquelle se dresse une haute colline, et nous doublions trois villages de neige abandonnés; l'un d'eux comptait vingt-sept huttes. A cinq heures du soir nous touchions de nouveau la terre ferme au cap Krusenstern.

Un portage de deux milles pardessus le cap indiqué par une petite baie, à l'entrée de laquelle se voient des falaises de dolomite. Le portage nous permet d'éviter un détour de sept milles autour du cap. Une colline rocheuse arrondie gît au sud-ouest. On l'appelle le mont Barrow sur les cartes anciennes. C'est un repère remarquable de cette côte plate et désolée.

A huit heures du soir nous touchions un nouveau village esquimau construit sur la glace, au pied du cap Lambert, dans le détroit Dolphin et Union. Nous reçumes ici encore une chaleureuse bienvenue de la part d'une quarantaine de personnes, et il était à peu près onze heures de nuit lorsque Ilavinik partait avec moi pour faire connaissance avec ces gens.

Nous rencontrâmes ici un homme appelé Nachim et sa femme nommée Kanneak, qui connaissaient Ilanivik par Natkusiak, l'homme de Stefansson. On ne saurait désirer rencontrer un couple plus agréable et plus franc que ces deux Esquimaux comme d'ailleurs le frère du mari, Ekheuina, qui était aussi présent.

Quand nous causons avec les Esquimaux, tout le camp nous entoure et écoute. Nous apprenons de ces gens qu'ils ont visité le lac de l'Ours au commencement de l'été dernier à la recherche d'hommes blancs, mais qu'ils ne les ont pas trouvés. La cache que nous avions aperçus près du lac Rouvier appartenait à Nachim et à son frère, et ils faisaient la chasse dans le Nord-Ouest lorsque nous passions au lac Rouvier en septembre 1915. Sur interrogatoire, tous déclarèrent avoir vu de nombreux blancs autour du Grand lac de l'Ours.

Je compris incessamment, comme Ilanivik d'ailleurs, que nous obtiendrons des renseignements ici, et Ilanivik suggéra d'aller au domicile de Nachim; on nous escorta donc jusqu'à une petite hutte de neige au milieu du village.

Et c'est ici, dans cet endroit perdu de la côtière, que le mystère des prêtres disparus nous fut longuement dévoilé.

Les religieux avaient été assassinés sur la Coppermine, près des chutes Bloody, par deux Esquimaux nommés Uluksuk et Sinnisiak. Le meurtre remontait vers novembre 1913, alors que les prêtres revenaient de la côte et que les assassins se trouvaient quelque part dans la région. L'histoire se répétait dans ce voisinage des chutes Sanglantes (Bloody), car c'est ici qu'en 1771 l'explorateur Samuel Herne fut témoin des massacres repoussants de plusieurs Esquimaux inoffensifs commis par sa horde de sauvages qu'il ne pouvait maîtriser.

Ici et dans le village prochain, à huit milles vers l'ouest, nous avons obtenu des témoignages irréfutables du meurtre, et dès le 9 mai, j'avais interrogé tous les témoins importants. Notre prochaine étape comportait l'arrestation des meurtriers.

Il se trouvait deux gros villages esquimaux entre le cap Lambert et le havre Bernard; leur population comprenait une centaine de personnes. On nous accorda dans chacun la bienvenue chaleureuse ordinaire. Tous les indigènes vivaient dans des tentes de peau de cerf et tuaient des phoques en prévision de l'établissement des caches d'huile

qu'il fallait laisser sur la côte avant le départ pour la chasse estivale à l'intérieur. Tous étaient bien approvisionnés de chair de cerf.

Il y eut sauterie dans une vaste tente le 9, le danseur battant un très grand tambour en peau, ayant dix pieds de tour, et accompagnant les battements en gambadant et en brandissant le tambour. La foule s'attroupa, ne laissant qu'un petit espace au danseur; tous chantaient en chœur, et non sans harmonie. Les femmes et les hommes dansaient et chantaient également.

J'ai dans ce camp engagé un Esquimau, Uluksak Mayuk, comme guide pour aller quelque part près de Victoria Land, où Sinnisiak était censé demeurer. L'autre meurtrier, Uluksuk, demeurait très loin à l'est.

Après avoir suivi la côte étrangement plane et triste, nous arrivions au havre Bernard, base sud de l'expédition arctique canadienne, le 10 mai (environ vingt-cinq milles à l'ouest du cap Lambert, sur la terre ferme, devant les îles Liston et Sutton). C'est un havre excellent pour les fortes goélettes. L'*Alaska* hivernait ici dans les glaces, et le parti vivait dans une petite cabane de terre et de bois. Le docteur R. M. Anderson, chef de l'escouade, se trouvait alors en voyage à l'est, comme la plupart des membres de l'expédition; mais nous fûmes cordialement reçus par le capitaine Sweeney, commandant de l'*Alaska*, et M. Fritz Johansen, naturaliste.

Le capitaine Sweeney commandait; il se mit à notre disposition et nous rendit tous les services possibles.

Les cerfs émigraient au nord par petites hordes dans toutes les parties du détroit Dolphin et Union; Ilanivik et Uluksuk Mayuk en tièrent six le même soir près du havre. L'expédition artique canadienne avait abondance de belle chair de phoque pour la pâtée, mais comme nos chiens du Mackenzie n'y aurait touché qu'une fois affamés, nous leur avons donné de la chair de cerf, car il leur restait encore une forte besogne à faire.

Le 11 courant la chair abattue était remorquée avec l'équipement, et les toboggans étaient réparées. Le brigadier Bruce logea une plainte formelle en ma présence contre Uluksuk et Sinnisiak, et je lançai des mandats pour leur arrestation.

Le 12, accompagnés de notre guide Uluksuk Mayuk, nous partions pour l'est à travers les îles Liston et Sutton. Notre guide voulait trouver un village de neige où il avait vu le meurtrier au cours de l'hiver; nous pourrions suivre les pistes partant de cet endroit.

Les îles Liston et Sutton, dont le nom esquimau est Okallit (Lièvre), sont indiquées en couple sur la carte, bien qu'il y en ait trois; leur formation est dolomitique, basse, avec quelques falaises intermittentes. L'île Liston a environ trois milles de longueur et un demi-mile de largeur, et les deux autres ont à peu près la moitié de ces dimensions. Le voisinage est une chasse de phoque favorisée des Esquimaux. J'ai vu près d'ici quatre immenses phoques barbus gisant près d'un trou de glace. Le matin avait été sombre, mais au départ nous avions mangé sur les îles — une brume impénétrable nous enveloppa. Après avoir longtemps marché vers le nord, sans avoir relevé de pistes de traîneau et la brume continuant, nous campâmes à dix heures sur la glace ce soir là. Nous avions parcouru une trentaine de milles.

La brume persistait encore le 13 et notre guide semblait être incertain; je décidai donc de revenir et de préparer un voyage plus long. Nous arrivions au havre Bernard vers quatre heures et nous nous remettions en route le 14. Le temps était plus favorable et nous retrouvâmes l'ancien village et les pistes fraîches de traîneaux allant vers le nord. En les suivant, nous arrivâmes à un village récemment abandonné, à une dizaine de milles plus loin au nord, où l'on avait utilisé des tentes de peau. A minuit, nous arrivions à un village incessamment abandonné et relevions des pistes fraîches allant au nord.

Je crus que peut-être notre homme avait eu vent de la poursuite et s'était mis en fuite, et comme nous étions tous très fatigués nous dressâmes le camp dans l'intention de reprendre les pistes le lendemain. Nous n'avions pas beaucoup avancé le matin sui-

vant lorsque nous apparut la côte rocheuse de Victoria-Land, très nette et, en avançant au nord, nous découvrîmes un village de tentes de peaux sur la glace, près de la grève.

Comme nous approchions, je vis les hommes et les femmes se séparer en deux groupes; le signe de paix ne fut pas donné et les gens ne coururent pas non plus à notre rencontre; mais dès que nous fûmes très près, tous accoururent et nous donnèrent la bienvenue accoutumée. Il y avait là une quarantaine de gens dont quelques beaux spécimens d'hommes et de femmes. Sinnisiak était invisible, mais notre guide nous conduisit à une tente où on trouva l'homme assis et occupé à fabriquer un arc. Il fut formellement arrêté par le brigadier Bruce. Le prévenu était absolument paralysé par la peur. Je lui expliquai, ainsi qu'aux gens, qu'il lui faudrait venir avec nous, mais il ne voulut pas y consentir; seulement l'auditoire ordinaire esquimau lui conseilla d'obéir et ne nous entrava aucunement. Enfin de compte nous réussîmes à partir tranquillement avec lui du camp, à cinq heures du soir.

La côte de Victoria Land, où nous l'avons vue, est désolément dénudée et rocheuse; des collines rocheuses ondulées pénêtrent à l'intérieur. Le froid était ici très grand et il n'y avait aucun signe de printemps, la terre étant couverte de neige profonde, durcie, massée.

Ces Esquimaux devaient aller à la chasse et à la pêche dans l'intérieur après avoir recueilli assez d'huile de phoque en cache. Quelques-uns avaient des carabines; les autres nous offraient tout leur avoir pour obtenir les nôtres.

Nous avons voyagé tout l'après-midi et toute la nuit et, après bonne marche, sommes arrivés au havre Bernard à sept heures du matin le 16 mai courant.

Le 17, je recueillais le témoignage préliminaire de Sinnisiak, qui donna une confession complète de son acte. Je le déférai au procès sur deux chefs de meurtre.

M. Jenness, ethnologue de l'expédition, était entre temps arrivé d'un voyage à l'ouest avec son garçonnet esquimau Patsy. Il avait passé tout l'été précédent seul avec les Esquimaux dans le Victoria Land, vivant de sa carabine, et avait habité avec eux presque tout l'hiver.

Je décidai de laisser le prisonnier Sinnisiak au havre Bernard sous la garde du brigadier Bruce, pendant que j'irais vers l'est avec le gendarme Wight et Ilanivik à la recherche de l'autre meurtrier, Uluksuk. Si je réussissais, je devais revenir au havre Bernard avec mon prisonnier et profiter de cet endroit de sûreté pour garder les deux hommes jusqu'à ce que nous pussions le conduire, par l'*Alaska,* à l'île Herschell. De cet endroit, je me rendrais directement aux bureaux chefs par voie de Nome, Alaska, et du Pacifique.

Comme la saison était déjà avancée je ne voulais pas être obligé de ramener le gendarme Wight et Ilavinik au havre Bernard, de sorte que M. Jenness me prêta obligeamment son traîneau, ses chiens et son garçonnet Patsy Klengenberg pour que je pusse revenir au havre. J'avais des indications sur la présence probable d'Uluksuk, à cette époque, près de l'embouchure de la rivière Coppermine.

Nous quittions le havre Bernard le 18 mai pour la Coppermine et campions le soir au cap Lambert après avoir tué un cerf en route. La neige commença le même soir et nous fûmes cernés au camp par un blizzard qui dura jusqu'à trois heures le lendemain après-midi. Le camp fut levé à cinq heures. Le temps était alors beau, clair et chaud. Nous nous reposâmes au cap Krusenstern à neuf heures, établissant notre premier camp de la saison sur la terre nue. Des hiboux, des faucons, et des cerfs étaient en vue. Nous avions à ce temps de l'année de la lumière toute la nuit et le temps se faisait très chaud.

Tous les Esquimaux avaient dès lors quitté la glace et nous n'en vîmes aucun en route. La marche était lourde et nous campâmes au delà d'Innuairnerit à sept heures du matin dans la neige humide, le 20. La journée était très chaude et nous pûmes sécher nos chaussures au soleil. Repartant à sept heures du soir, nous passâmes dans de la bouette épaisse toute la nuit, et après une marche dure et mouillée nous touchâmes l'embouchure de la Coppermine le 21, à dix heures du soir.

Nous campâmes sur les îles devant l'embouchure, sur la terre nue, ce qui nous permît de sécher tout notre bagage. Il n'y avait aucune trace d'Esquimaux, ici, mais du haut d'une haute roche, nous vîmes six traîneaux à onze heures du soir, très loin sur la glace et venant dans notre direction. A cinq heures du matin les traîneaux disparaissaient derrière une grande île gisant à environ dix milles vers le nord-est, et un autre traîneau se montrait vers l'est venant à nous, près de la grève. Nous nous couchâmes pour dormir en attendant les événements. La journée fut belle et merveilleusement claire. Plusieurs oies de Brant se montrèrent; les petits oiseaux chantaient et enfin le murmure de l'eau courante se faisait entendre. Le printemps était accouru au golfe Coronation.

A cinq heures du soir un Esquimau, sa femme, et deux chiens tirant un traîneau en peau de phoque, arrivaient ici. C'était Angebranna, témoin important que je n'avais pas encore interrogé. Il nous assura que les six traîneaux que nous avions vus formaient un camp sur l'île et que le second meurtrier, Uluksuk, se trouvait dans le groupe. C'était vraiment heureux. Angebranna nous dit aussi que l'île sur laquelle nous nous trouvions était l'endroit même où les prêtres avaient campé avec les Esquimaux avant de partir pour leur tragique voyage.

Confiant presque tout notre équipement aux soins d'Angebranna, je pris mon propre bagage avec Patsy et son traîneau, le gendarme Wight et Ilanivik prirent une toboggan, et nous partîmes tous pour l'île au nord-est à neuf heures du soir. Longtemps avant notre arrivée le signe de paix était ostensiblement donné par un groupe d'Esquimaux qui se tenaient sur les rochers élevés. Dès notre réponse au signal, tous les hommes, sauf l'accusé, accoururent vers nous. Uluksuk fut formellement arrêté par le gendarme Wight, sans la moindre difficulté. Il y avait là une vingtaine de personnes, dont nous avions vu la plupart à Innuairenerit. Elles vivaient sous des tentes de peaux de cerf et avaient une bonne provision de chair de cerf séchée. Tous devaient aller, dès que " la neige aurait quitté la glace," pêcher à l'intérieur, aud Chutes Sanglantes, et chasser le cerf.

L'île, ici, s'appelle Iroktoon; c'est évidemment un rendez-vous favori d'Esquimaux en cette saison.

Le gendarme Wight et Ilavinik devaient maintenant retourner au grand lac de l'Ours et visiter la scène du meurtre en route. Partant de la baie Dease, les gendarmes Withers et Wight se rendraient par le bateau d'York au fort Norman, puis aux bureaux chefs. L'agent spécial Ilavinik et sa famille devaient aller de Fort-Norman à l'île Herschell par le Mackenzie.

J'écrivis un bref rapport de nos mouvements au commandant de la division " N " et le remis à mes hommes; à 3 heures de l'après-midi, le 23 courant, je partais avec Patsy et prisonnier Uluksuk pour le havre Bernard.

Le temps était superbe et la marche était rapide, car la neige s'était fondue en eau sur la glace.

Cinq milles au nord d'Iroktoon, il y a une chaîne de hautes îles connues chez les Esquimaux sous le nom de Nowyeat, ou îles des Jeunes Goélands. J'ai remarqué ici des falaises abruptes de diorite avec sous-jacence calcaire.

Nous arrivions à Innuairnerit à sept heures du matin le 24 et avions quelque difficulté à passer de l'eau profonde dans un étroit chenal entre les îles. Nous campions ici sur les rochers et je tuais du camp même un phoque. Le portage traversant le cap Krusenstern était presque déneigé, et un petit lac était déjà découvert. Des oies, canards, grues, échassiers, alouettes et eiders s'y montraient. On voyait nettement la Terre-Victoria. C'est ici le centre favori de hardage des cerfs qui émigrent vers le sud au début de l'hiver. Son nom est Ekartulinak pour les Esquimaux; cela signifie " La courte traverse ".

Nous avons campé au cap Lambert le 25 et avons eu bonne vue de la longue île Lambert. Des centaines d'eiders se voyaient sur l'eau libre près de l'île, et les cerfs traversaient encore les détroits venant de la terre ferme. C'étaient surtout des mâles

dont les bois nouveaux commençaient à pousser. J'en tuai un du camp pour la pâtée. Les phoques abondent ici. Nous en avons compté trente-quatre en vue du camp dans un rayon de trois milles. De gros phoques barbus se chauffaient au soleil sur la glace. C'était vraiment une terre d'abondance pour la saison.

Les derniers cinq milles de notre voyage se sont faits dans l'eau jusqu'aux genoux, par suite du dégagement des creeks. Nous arrivions au havre Bernard à sept heures et demie du soir le 26 mai.

Notre retour et la remise du prisonnier au brigadier Bruce furent vraiment agréables. Il ne nous restait plus, au brigadier et à moi, qu'à garder les deux détenus jusqu'à ce que nous pussions les amener à l'île Herschell par l'*Alaska,* dès la débâcle.

Le 29 courant, je donnais à Uluksuk son enquête préliminaire et je le déférais au procès sur deux chefs de meurtre. Il confessa tout et corrobora la déclaration de son complice.

A mon retour, une vingtaine d'Esquimaux campaient autour du havre Bernard; la pêche du phoque était finie. Tous les autres Esquimaux avaient émigré à l'intérieur pour la pêche et la chasse au cerf, la plus forte bande se groupant à l'embouchure de la Coppermine, où j'appris qu'une centaine d'individus étaient venus de toutes les parties de la côte.

Durant les mois d'été, les Esquimaux cachent la plupart de leurs possessions et vêtements sur les îles, puis s'avancent lentement à l'intérieur pour pêcher, et chasser le cerf. Ils sont indiciblement miséreux dans leur accoutrement estival, qui comporte leurs vieux vêtements de l'année précédente. Durant l'hiver, ils subissent souvent des privations sur la glace, pendant les apprêts du phoque, leurs chiens ne pouvant pas flairer les trous de phoque quand les blizzards soufflent, ce qui dure parfois des semaines entières. Dans des camps que nous avons visités, j'ai remarqué que maints hommes n'avaient pas de sac à arc en peau de phoque; leur ayant demandé où étaient ces sacs, ils me dirent: " Nous les avons mangés l'hiver dernier pendant la pêche au phoque."

Il est difficile de croire que ces gens formaient, à venir jusqu'en 1910, une race presque complètement inconnue et vivant comme à l'âge de pierre à distance relativement accessible de la civilisation. Pour faire du feu, ils employaient des pyrites et du tondre; l'huile de phoque était leur combustible; des arcs et des javelots formaient leurs armes de chasse; des peaux leur servaient de vêtement. La pierre à savon leur donnait les chaudières et les lampes, alors que le cuivre natif leur fournissait les parties métalliques de leurs armes.

Ces gens ne sont pas beaucoup changés aujourd'hui, bien que pour la plupart ils aient des carabines, des chaudières en métal et des allumettes.

Les membres de l'expédition arctique canadienne ont traité ces Esquimaux avec le plus grand tact et ne les ont pas du tout gâtés; et je crois que notre travail dans la région a été de beaucoup facilité par la présence de l'expédition dans le golfe.

Au cours de ma brève présence parmi ces Esquimaux, j'ai trouvé qu'ils étaient intelligents, honorables, hospitaliers, bons pour leurs enfants et doux pour leurs chiens; j'ai fait ma besogne comme d'habitude et je ne leur ai pas du tout caché les motifs qui m'amenaient dans leur milieu.

La civilisation est imminente chez eux pour l'été qui vient; la compagnie de la Baie-d'Hudson a déjà dépêché sa goélette pour ouvrir un poste de traite dans le détroit Dolphin et Union. Des trappeurs et traiteurs blancs sont aussi attendus au golfe Coronation cet été, et comme les indigènes sont très désireux d'apprendre les coutumes des blancs, la venue de la civilisation ne sera pas de nature à les rendre meilleurs. Le gibier se fera de plus en plus rare advenant une forte provision d'armes et de munitions, et les gens se mettront à porter les vêtements des blancs de préférence à leur propre costume commode en peau de cerf, que rien ne saurait exceller.

Si une épidémie frappait ces gens il en résulterait certainement un grand nombre de décès, car ils vivent généralement en groupes très nombreux. Pour nous, qui avons eu l'occasion de pouvoir observer ce peuple vivant son existence intrépide et hygiéni-

que sur la côte arctique, nous ne pouvons réellement espérer pour lui rien de mieux que de voir la civilisation s'en tenir aussi loin que possible.

On a prédit que, avec l'arrivée de la civilisation, les Esquimaux quitteraient leurs huttes de glace et vivraient sous des tentes munies de poêles de tôle, ou se construiraient des maisons de bois ou de terre battue. Je ne crois pas que cela puisse se produire, car il y a si peu de bois à la dérive dans les détroits du Dauphin ou de l'Union et dans le golfe Coronation que le faible approvisionnement en serait vite épuisé. Leurs huttes de glace avec la lampe à huile de phoque et leurs grandes tentes de peau de chevreuil ne peuvent être excellées comme demeures d'hiver ou de printemps, bien que les tentes de toile puissent leur servir énormément dans leur existence estivale à l'intérieur des terres.

En ce qui touche aux ressources de cette vaste contrée la fourrure semble être de première importance. Les renards argentés sont nombreux le long de la côte et, maintenant que la plupart des indigènes savent dresser des trappes, un échange actif de fourrures s'établira. Les volverennes et les loups seuls sont les autres animaux trouvés le long de la côte, exception faite des grizzlys des terres arides et de quelques rares ours polaires.

Je crois savoir que le bœuf-musqué est encore en assez grand nombre dans l'intérieur de la contrée à partir de la passe Bathurst mais, le long de la vaste étendue de pays qui se trouve de la rivière Tree à l'est, jusque aussi loin à l'ouest que la frontière, le bœuf musqué est inconnu depuis une dizaine d'années. Cependant, il se peut qu'il s'en trouve encore quelques-uns à l'intérieur à partir de la côte nord jusqu'au grand lac de l'Ours.

Bien que les hommes de ma patrouille n'aient pas personnellement vu de cuivre natif, il n'y a pas de doute qu'une grande quantité de ce riche métal existe dans la contrée. Tous les indigènes que nous avons vus avaient en leur possession des morceaux de cuivre et des outils de ce métal, et ils sont experts dans l'art de fabriquer des couteaux, têtes de flèches, etc., en martellant le cuivre. D'après les renseignements que j'ai pu avoir d'eux, ils obtiennent la plus grande partie de leur cuivre de cette chaîne de hautes collines ou arrêtes à l'ouest des chutes du Sang, sur la rivière Coppermine. Ce cuivre est taillé à même d'énormes blocs et avec des peines infinies et, plusieurs Esquimaux m'ont déclaré qu'il y avait dans cette région de larges blocs de cuivre qui, d'après leur description, devaient peser plusieurs tonnes. En faisant sa patrouille le long de la rivière Coppermine, en février, le brigadier Bruce a remarqué que la rive gauche de la gorge des chutes du Sang était imprégnée de minerai de cuivre et de fer. Il n'y a pas de doute que le Dr J. J. O'Neil, géologiste de l'expédition arctique canadienne, aura des renseignements précieux à donner au gouvernement là-dessus.

Il serait injuste de ne pas faire mention du caribou des terres arides qui, pour le voyageur de ces régions, est l'animal le plus utile du pays et qu'il est possible de trouver dans toutes les parties des terres arides, même au milieu de l'hiver. Règle générale, le caribou émigre vers le nord au printemps et revient au sud au début de l'hiver. Nous avons trouvé des chevreuils presque chaque fois que nous en avons eu besoin et, durant notre séjour de onze mois dans le pays, nous n'avons presque jamais manqué de viande fraîche, du mois de septembre au mois de juillet. En avril, tandis que nous nous dirigions vers le nord, et en mai, alors que nous nous trouvions sur la côte, nous avons vu partout des caribous allants au nord, vers la terre Victoria; tandis que dans le détroit du Dauphin et de l'Union, ainsi que dans le golfe Coronation, des pistes de chevreuils couvraient la glace marine. Les vastes tundras de la terre Victoria doivent fournir des pâturages à des milliers de ces animaux et, comme les quelques Esquimaux qui habitent ses rives ne chassent pas à une grande distance dans l'intérieur, la partie nord de cette île doit être un immense sanctuaire pour le gibier. Quand la glace prend sur la mer, les chevreuils commencent leur migration vers le sud et traversent les détroits et le golfe en petites bandes, touchant de nouveau la terre ferme vers la pointe Cockburn à l'ouest et jusqu'aux limites connues à l'est. Beaucoup de femelles met-

tent bas à l'intérieur des terres car, en septembre, dans le voisinage du grand lac de l'Ours, nous avons vu plusieurs centaines de femelles avec leurs petits et, le long de la côte arctique, en été, nous pouvions voir régulièrement des caribous.

A cause de leur très grand nombre et de l'étendue du terrain qu'ils couvrent, les caribous ne sont pas encore en grand danger d'être exterminés et, comme les Esquimaux ne sont pas du tout gaspilleurs dans leurs coutumes, l'importation de fusils ne tendra pas à diminuer beaucoup le nombre des chevreuils.

Les petits oiseaux sont très nombreux dans le golfe Coronation et dans le détroit du Dauphin et de l'Union, du moins pendant les mois de printemps et d'été. Certains de ces visiteurs ailés viennent d'aussi loin au sud que la Patagonie. Le gibier de plume n'est pas abondant car les grandes bandes d'oies passent plus à l'ouest, mais les édredons sont nombreux dans les détroits dès le début du printemps, et on trouve en général les ptarmigans en automne et en hiver.

Le commencement de juin a été neigeux et tempêtueux et cette température a duré jusqu'au 15, alors que le temps est devenu beau et chaud. Le soleil brillait jour et nuit et tout faisait présager une débâcle précoce.

L'année précédente la goélette expéditionnaire "North Star" n'avait pas pu quitter le havre avant le 9 août, mais le capitaine Sweeney a prédit qu'il sortirait cette année vers le milieu de juillet. Le 6 juin, le docteur R. M. Anderson, chef du groupe sud; le docteur J. J. O'Neil, géologiste, M. J. Cox, topographe, sont revenus en traîneau de l'anse Bathurst après un long voyage dans cette région. Leur parti avait rencontré le gendarme Wight à l'embouchure de la rivière Coppermine, et M. Chipman avait accompagné M. d'Arcy Arden au grand lac de l'Ours dans l'espoir d'atteindre Fort-Norman à temps pour prendre le premier vapeur de la compagnie de la Baie-d'Hudson.

Le docteur Anderson a approuvé le capitaine Sweeney de m'avoir recueilli avec mes prisonniers et m'a traité comme si je faisais partie de leur groupe, comme l'ont fait aussi les autres membres de l'expédition.

Le docteur Anderson était arrivé à 35 milles du lac du grand Ours en mars 1915, mais rencontrant des neiges profondes, il dut rebrousser chemin car sa présence était nécessaire sur la côte au printemps. Il avait fait toute la route de la pointe Bathurst en traîneau. Ce voyage explique la cache vide que nous avons trouvée en avril, sur la rivière Coppermine.

Le 15 juin, M. Georges Wilkins, de l'expédition arctique canadienne (groupe du nord) est arrivé au havre Bernard. M. Wilkins avait fait le voyage en traîneau de la pointe Armstrong, dans le détroit du Prince de Galles, qui se trouve sur la côte nord-ouest de la Terre Victoria et en face de la Terre des Bancs. Le nouveau navire de M. Stefansson, le "Polar Bear", a hiverné à cet endroit et M. Wilkins fit le voyage jusqu'au havre Bernard en deux semaines. A l'anse Minto, il fit la rencontre de 150 Esquimaux chassant le phoque et l'ours polaire sur la glace en attendant d'aller à l'intérieur passer l'été.

M. Wilkins m'a déclaré que, ce printemps, M. Stefansson conduirait un voyage d'exploration sur la côte nord-ouest de la nouvelle terre qui se trouve au nord de la Terre Prince-Patrick, ayant l'intention de passer l'été sur une des îles du nord et de rejoindre le *Polar Bear* à l'automne. Le *Polar Bear* se propose de pousser au nord-est en partant du détroit du Prince de Galles jusqu'à l'île Melville, où il hivernera dans le havre d'hiver, endroit où d'autres explorateurs ont hiverné en toute sécurité. Le printemps suivant, M. Stefansson, partant de cet endroit, se propose de faire un autre voyage sur la glace à travers la mer de Beaufort au nord-ouest. Le bœuf musqué et le caribou ont été trouvés en grande quantité par le groupe du nord sur l'île Melville.

M. Wilkins était parti du havre Bernard l'été précédent avec la goélette *North Star* et s'était dirigé sur la Terre de Banks. Le 22 août il a été assiégé par la glace alors qu'il allait à l'île Melville rejoindre M. Stefansson et il trouva la glace solide

au nord et à l'ouest. Il établit ses quartiers d'hiver au Cap Alfred le 10 septembre. A Noël, il reçut des nouvelles du *Polar Bear* et fit le voyage en traîneau jusqu'au Cap Kellet, à travers la Terre de Banks, pour rencontrer l'expédition de la goélette *Mary Sachs* qui hivernait là. De cet endroit, il passa au Cap Armstrong et de là il se dirigea sur l'île Melville puis revint par le Cap Armstrong jusqu'au havre Bernard. M. Wilkins est un des plus habiles voyageurs qui soient venus dans ces parages, il est aussi photographe officiel de l'expédition.

Le 25 juin, les Esquimaux qui demeuraient aux environs du havre ont déménagé à un creek à 6 milles à l'est pour intercepter le passage annuel du banc de truites saumonées. Ils y construisirent des pièges en pierres où les poissons s'enfermaient et étaient dardés. De cette manière, ils ont obtenu plusieurs milliers de belles truites pesant en moyenne 8 livres et elles ont été séchées au soleil. La neige avait disparu des terres arides et de jolies petites fleurs sauvages couvraient le sol. Partout les petits oiseaux avaient fait leurs nids, les lacs de l'intérieur étaient libres de glace et le trop court mais magnifique été du nord était commencé. Le 8 juillet, le havre était libre de glace et les journées étaient très chaudes. Les moustiques furent nombreux pendant plusieurs jours, mais ne nous causèrent pas les ennuis qu'ils apportent dans les contrées boisées. Des ouvertures se montraient dans la glace, mais, dans le détroit, cette glace semblait former une masse solide, à un mille du rivage.

L'*Alaska* avait un chargement complet de spécimens zoologiques, ethnologiques et géologiques recueilis par les divers membres de l'expédition et qu'ils avaient emballés depuis leur retour. On a aussi embarqué un an de provisions dans le cas où le navire serait pris par les glaces à son retour.

Le capitaine Sweeney était prêt à partir le 10 juillet et il attendait une occasion de sortir du havre avant que les vents puissent remplir de glaces son embouchure.

Le 13 juillet, par une soirée calme et magnifique, l'*Alaska* partit pour son long voyage. Sweeney dirigea habilement le navire dans les étroits passages du havre et, après avoir forcé sa route à travers les glaces flottantes de l'entrée, il fit vapeur vers l'ouest dans une direction rapprochée de la côte. Nous avons été pris dans les glaces à 3 milles à l'ouest du havre.

Le 14, un fort vent de l'ouest souffla toute la journée et toute la nuit et les glaces flottantes commencèrent à se mouvoir dans la direction de l'ouest. C'était un spectacle magnifique que de voir ces énormes masses passer doucement, laissant l'océan libre derrière elles. Nous avions quitté le havre juste à temps, car son entrée était maintenant obstruée de glaces très grosses. L'apparence de la glace du détroit se modifia sous l'influence du vent et, à 8 heures du matin, le 15, nous avions un passage libre jusqu'à la pointe Cockburn qui se trouve à 10 milles à l'ouest du havre. A 5 heures de l'après-midi l'océan paraissait libre de glaces à l'ouest et, après avoir passé dans un demi-mille de glaces flottantes et de passes, nous sommes entrés dans la mer libre à 6 heures du soir. Le vent de l'ouest soufflait toujours en tempête et, après avoir quitté la glace, nous trouvions une mer très dure.

A cause du voisinage immédiat du pôle magnétique on ne peut compter sur la boussole dans ces eaux, et le navigateur doit se fier sur le soleil ou sur des points de repère. D'autres navigateurs ont eu des difficultés avec leurs compas dans ces parages et nous en avons eu une expérience sur l'*Alaska*.

Pendant la nuit un brouillard épais se leva et dura jusqu'au 16 et le capitaine dut diriger l'*Alaska* par la boussole. Le compas, cependant, avait fait un tour complet et quand, à dix heures du matin, nous vîmes le soleil, Sweeny s'aperçut que nous avions quitté la terre Victoria et que nous nous dirigions vers l'est dans le golfe Coronation. La direction fut immédiatement changée et, le soir, nous avons doublé le cap Bexley pour être arrêtés par une masse solide et impénétrable de glace dans la baie Stapleton, le 17. Cet énorme champ de vieille glace semblait s'étendre à travers du détroit et l'*Alaska* fut dirigé vers la côte pour tenter de se frayer une route dans les glaces flottantes de la rive. Néanmoins, ceci fut impossible et nous nous sommes ancrés à un énorme bloc de glace échoué, près de la rive. La ligne de la côte est basse et d'une

formation dolomite qui s'étend jusqu'à environ deux milles du rivage, alors que commencent les terres arides et les tundras ondulés. L'eau est profonde presque jusqu'au rivage et les phoques barbus et communs sont abondants. Le beau temps s'était changé en journées nuageuses et tristes accompagnées de pluie et de neige. La vie était des plus tristes à côté de cette terre morne et entourée de glaces de tous les côtés.

La glace changeait continuellement de place et nous avons dû changer aussi notre mouillage pour ne pas être broyés.

Il n'y a pas de doute que de nombreux Esquimaux fréquentaient ces côtes autrefois, car nous avons trouvé plusieurs caches de pierres et des traces de tentes ainsi qu'une ancienne tombe et un assortiment d'armes. C'est probablement dans cette région que les Esquimaux de l'ouest rencontraient ceux de l'est avant que les baleiniers viennent dans la mer de Beaufort.

Enfin, le 22 juillet, des fissures s'ouvrirent dans la glace et le capitaine Sweeney, poussant son navire au travers, se trouva de nouveau dans la mer libre à 7 heures du soir, puis voyagea toute la nuit dans les glaces flottantes.

Le 23 le jour se leva et clair et nous fîmes un beau voyage le long de la côte qui, en s'éloignant, nous paraissait plus élevée tandis que les Terres Arides paraissaient montagneuses en quelques endroits. Nous sommes arrivés au Cap Parry le 24 à 8 heures du matin, et M. Cox débarqua pour relever une observation. Le cap Parry est en réalité l'extrémité d'une vaste péninsule coupée de baies profondes et qu'on voit peu sur les cartes actuelles.

Nous avons eu un beau passage à travers la profonde baie Franklin et, du navire, nous avions une excellente vue des montagnes Fumeuses. Ces montagnes forment une série de hautes falaises en schiste qui s'élèvent à pic du rivage et où le schiste brûle à divers endroits depuis plusieurs années. Du navire, nous avons compté quinze endroits d'où la fumée s'élevait en lentes volutes.

A 10 heures, la nuit suivante, nous sommes arrivés au premier établissement "civilisé". C'est l'île Baillie, poste de la compagnie de la Baie d'Hudson situé sur une langue de sable entre le cap Bathurst et les îles Baillie. Il y a là un bon havre où les baleiniers ont hiverné les années précédentes et l'*Alaska* pendant l'hiver 1914-15. C'est un endroit désolé et balayé des vents. La langue de gravier sur laquelle se trouve le poste n'a que 100 verges de large et, durant les tempêtes, elle est recouverte par les lames. Il n'y a pas d'eau fraîche et, si la glace ne vient pas à la côte, il faut aller chercher l'eau à quatre milles, dans une baleinière. Environ dix familles d'Esquimaux campent à cet endroit. Elles vivent de phoques et de harengs qui sont très nombreux. La fourrure n'avait pas été abondante l'hiver dernier. Plusieurs sauvages du fort Bonne Espérance ont visité ce poste pendant l'hiver; ils venaient du haut de la rivière Anderson où ils chassaient. Ils avaient échangé un grand nombre de martres et je ne serais pas surpris de savoir qu'ils échangent régulièrement à ce poste, car le prix des marchandises est bien moins élevé sur la côte que sur la rivière Mackenzie. Evidemment, ces sauvages ne sont pas effrayés par les Esquimaux comme les sauvages du grand lac de l'Ours le sont.

Une violente tempête du nord-ouest a frappé le cap Bathurst à 11 heures ce soir là et a duré toute la journée suivante. Nous étions heureux de nous trouver dans un abri sûr.

A cet endroit, nous avons mis les prisonniers à terre afin de les habituer graduellement à la civilisation occidentale. D'abord, ils étaient énervés et les petits enfants Esquimaux les fuyaient, mais, quand on leur eut donné de la viande de phoque et du poisson, les prisonniers furent rapidement rassurés et semblèrent jouir beaucoup de leur visite à leurs frères civilisés.

Quittant l'île Baillie à 7 heures du soir le 26 nous perdions rapidement la terre de vue et nous nous dirigions O.S.O. vers l'île Herschell. Nous avons aperçu deux baleines qui s'éventaient à un quart de mille du navire et nous avons failli couler un ours polaire le même soir.

L'océan était rempli de glaces flottantes, mais si disséminées que l'*Alaska* pouvait marcher à toute vitesse. Le compas est évidemment plus digne de confiance dans ces eaux, car nous n'avons pas aperçu de terre avant la pointe du Roi, le 28 à midi et, trois heures plus tard, nous jetions l'ancre dans l'excellent mouillage de l'île Herschell.

Ce fut un grand soulagement pour nous que de remettre nos prisonniers au poste de police. Leur conduite a été excellente et il est surprenant de voir avec quelle rapidité ces gens primitifs se sont adaptés à nos habitudes.

En voyant les Esquimaux de l'île Herschell le contraste frappant entre eux et les Esquimaux du golfe Coronation a été de suite remarqué. Nous avions laissé derrière nous une race vigoureuse et saine de gens qui vivent une existence dure mais indépendante dans les régions arctiques encore inconnues et, à l'île Herschell, nous nous trouvions en face de gens à la fois physiquement inférieurs et dépendant entièrement de la civilisation. Une épidemie d'influenza sévissait sur l'île et le docteur Doyle avait plusieurs malades sur les bras.

J'ai trouvé le gendarme Lamont, n° matricule 5548 en charge de ce détachement. Le chirurgien intérimaire Doyle et le gendarme Cornelius, n° matricule 5396, étaient arrivés depuis peu de Fort-McPherson avec le courrier. Comme on attendait mon retour par Fort-Norman mon courrier m'avait été adressé à cet endroit et je n'en ai pas trouvé ici. Néanmoins, le docteur Doyle et les hommes m'avertirent que des ordres m'attendaient à Fort-Norman me disant de me diriger sur ce point et de prendre charge du sous-district du Mackenzie, ce qui fait que la patrouille du grand lac de l'Ours se termine à cet endroit.

Je voudrais signaler spécialement à votre attention le gendarme J. E. F. Wight, n° matricule 6296, et le brigadier Bruce (W. V.) n° matricule 4600, qui se sont joints à mon groupe au golfe Coronation. Le loyal appui qui m'a été donné par ces hommes à chaque instant a fait de cette patrouille une expédition aussi agréable qu'heureuse.

La conduite de l'agent spécial Ilavinik est aussi digne des plus grands éloges. Par son travail soigneux d'interprète et l'intérêt dont il a fait preuve dans la cause il s'est démontré comme un indigène sur qui l'on peut entièrement compter.

Je dois aussi mes plus profonds remerciements au docteur Anderson et à tous les membres de l'expédition arctique canadienne pour la généreuse hospitalité offerte à la patrouille. La distance parcourue depuis notre départ du grand lac de l'Ours est approximativement de 1,400 milles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. D. La NAUZE,
Inspecteur en charge de la patrouille.

(XI) BRIGADIER W. V. BRUCE — RENSEIGNEMENTS OBTENUS PAR LUI AU SUJET DE LA DISPARITION DE DEUX PRETRES.

Expédition Arctique Canadienne,
Havre Bernard, 1er septembre 1916

Division "N"
Athabaska.

RAPPORT CRIMINEL AU SUJET DE LA DISPARITION DE DEUX PRÊTRES, LES RÉVÉRENDS PÈRES ROUVIER ET LE ROUX.

Le 9 septembre 1915 j'ai découvert qu'Uluksak, l'Esquimau vu par les membres de l'Expédition Arctique Canadienne au printemps de 1915, portant une soutane de prêtre et ayant en sa possession un crucifix, avait une cache dans le voisinage du camp

de l'expédition. La cache était construite sur un petit îlot rocheux dans la partie extérieure du havre Bernard, T. N.-O. Le même matin, accompagné de M. F. Johansen, naturaliste, E.A.C., j'ai accosté à cet îlot et fouillé la cache. Il s'y trouvait environ dix paquets en peau de chevreuil, plusieurs boîtes, peaux vertes, pots, boîtes en fer blanc, etc., en même temps que des épieux pour la chasse et la pêche au phoque. En ouvrant un des paquets nous avons trouvé ce qui suit:

1 Soutane de prêtre marquée " Rév. Père Rouvier " au crayon indélibile, à l'intérieur du col.
1 Capot-couverture bleu foncé, avec poches en tartan à l'intérieur, deux rosettes en arrière et soutaché de galon ou soutache brune.
1 scie à fendre, neuve, marque Henry Disston.
1 scie en travers marque " Welland Vale Mfg. Co." dents lance. Le reste du contenu de ce paquet consistait en articles indigènes, habits et peaux de chevreuil.

Une boîte était marquée " Hogdson " en lettres découpées et, par-dessus, en caractères peints en rouge " Arden ". Cette boîte contenait:

1 bible catholique en français, avec gravures en couleurs.
1 corne à poudre, ancien modèle.
1 barre de plomb.
1 plaque de communion catholique.

Une autre boîte contenait des boîtes en fer-blanc vides, des aiguilles et des chapelets en même temps que des allumettes indigènes. J'ai pris possession de la soutane et de la plaque de cuivre et j'ai remis les autres objets dans la cache, laissant tout dans l'état où je l'avais trouvé.

Les 28 et 29 octobre je me trouvais dans le village Esquimau de Coppermine, sur une île du golfe Coronation et, pendant que je me trouvais là, j'ai visité la hutte de glace d'un nommé Kormik. Cet homme avait en sa possession un *Psalterium Breviarii Romani* (*Prima Editio Post Typicam*) et plusieurs vieux carnets, évidemment mis de côté, et portant peu de notes, les notes consistant en mots esquimaux avec leurs équivalents en français. Cet homme possédait aussi deux chromos bon marché, l'un représentant Notre Seigneur et l'autre la Vierge Marie, ainsi que des mouchoirs de toile marqués au coin de la lettre " H ". L'Esquimau me nomma le nom de Hornby au sujet de ces derniers articles mais il dit qu'un autre blanc lui avait donné les livres et les chromos.

Dans le même moment, le nommé Uluksak se trouvait dans le village et j'ai visité sa tente de peau de chevreuil. Quand je suis entré, il m'a immédiatement invité à m'asseoir sur le lit, à côté de lui et, quelques minutes plus tard, il se leva et planta quelques clous dans le support de bois, en dessus de la lampe et il y accrocha quelques tasses. Ensuite, il planta un clou exactement au dessus du lit et y suspendit un crucifix auquel était encore attachée la longue corde de soie avec laquelle les prêtres les mettent autour du cou. Aux deux bras du crucifix il pendit deux rosaires, un d'ébène et l'autre d'albâtre. Je ne dis rien à ce moment mais, plus tard, il devint plus communicatif et je demandais la permission d'examiner le crucifix et les autres articles civilisés en sa possession. Il sembla très content et me fit voir tout ce qu'il avait chez lui, ajoutant qu'il avait deux grandes caches, une près du camp de l'expédition et une autre quelque part à l'intérieur. Il me déclara que le crucifix lui avait été donné par un blanc, près d'un grand lac. Je fis le geste d'un homme qui se met à genoux pour prier et il inclina la tête affirmativement. Il me nomma le nom de Hornby relativement à plusieurs objets et aussi celui de Joe Bernard, qui a passé plusieurs hivers dans cette région; il me montra aussi des articles qu'il avait reçu au printemps de l'Expédition Arctique Canadienne. Cet homme était très fier de ses possessions et ne tenta

pas de cacher quoi que ce soit. Je l'ai invité à souper sous ma tente et la manière dont il se servait de son couteau et de sa fourchette montrait bien qu'il a été en compagnie de blancs auparavant.

Le nommé Uluksak est un "Angatkok" ou "Shaman" (sorcier) et est considéré par les indigènes comme l'un des meilleurs, possédant, disent-ils, plus de pouvoir sur les Esprits. Il est intelligent et son apparence parle bien en sa faveur. Il est aussi estimé des indigènes.

Uluksak est arrivé au camp de l'expédition le 15 novembre avec plusieurs autres familles et il y est demeuré jusqu'au 15 décembre 1915. Pendant qu'il était ici, M. D. Jenness, ethnologiste, E.A.C. a obtenu de lui, pour moi, le crucifix et les rosaires, pour lesquels il a payé deux boîtes de cartouches 44·40, le 30 novembre. Le 11 décembre M. Jenness m'a fait aussi avoir du même individu et pour une boîte de cartouches, la bible catholique française avec images coloriées et intitulée "La Religion en Tableaux", que j'avais vue dans la cache de cet homme le 9 septembre 1915, ainsi qu'un bréviaire latin sur la garde duquel on voyait l'inscription suivante:

"G. Le Roux,
Oblat de Marie Immaculée".

M. D. Jenness, qui est bien connu des indigènes et possède leur confiance, a fait de longues enquêtes pour mon compte, dans ce cas mais il n'a pu obtenir que les mêmes réponses sur la manière dont Uluksak est venu en possession des effets du prêtre.

Melukkattak, parente de Uluksak, alors qu'elle vivait avec son mari dans la tente d'Uluksak, ici, dit:

"Uluksak a obtenu ces articles quand il se trouvait au Grand lac de l'Ours, l'avant-dernier été; il les a eu de sauvages et de blancs".

Kanneyak, jeune fille Esquimau, fille de la famille avec laquelle M. Jenness passe l'été et sur la parole de qui il peut se fier, dit:

"La grande robe noire et le crucifix et les chapelets viennent du Grand lac de l'Ours et ont été donnés par des sauvages et des blancs".

La plus âgée des femmes d'Uluksak, Kuilukak, dit aussi que ces articles ont été obtenus de sauvages et de blancs au Grand lac de l'Ours. Un des traits particuliers de ces Esquimaux est que, ce qui est fait par l'un d'eux est su par tous les autres, conséquemment, il peut y avoir un élément de vérité dans les déclarations qui précèdent.

Ci-dessous vient la déclaration d'Uluksak, M. Jenness agissant comme interprète:

"Dans l'été de 1914 je me trouvais au Grand lac de l'Ours avec mes deux femmes, Kukiluka et Koptana, ainsi qu'avec Kormik et sa femme Kallun, nous voyagions ensemble. Nous avons aussi rencontré les Esquimaux suivants, venant de la péninsule de Kent: Atkau, Nuilviana, Schinik, Kaksapira et Killor. Nous avons rencontré trois blancs, deux hommes et un jeune garçon; un des deux hommes avait le dessus de la tête rasé, mais ses cheveux étaient longs sur les côtés. Il était grand et avait un nez pincé au sommet. Il y avait aussi des sauvages avec eux; les blancs et les sauvages vivaient dans une maison et les Esquimaux de la péninsule Kent vivaient en dehors. L'homme grand au nez pincé portait une longue robe noire; cet homme m'a suspendu des colliers autour du cou, ceux que je vous ai vendus (les deux rosaires) et il m'a aussi donné un "métal" (le crucifix) et me dit de toujours le garder et de le pendre de manière à le voir tous les matins en me levant car il me protègerait quand je mourrais et, quand je serais mort, on devrait le placer sous ma tête. Il me dit aussi que nous étions tous méchants mais que, si nous devenions bons, à notre mort nous irions dans le ciel et que, sinon, nous descendrions dans la terre. Pendant l'été cet

homme nous a amenés chasser pendant quelque temps; c'était un bon chasseur et il a abattu beaucoup de caribous. Il habitait dans ma tente et a apporté un poêle avec lui pour se chauffer quand il écrivait. Il m'a donné plusieurs livres et deux grandes robes noires, l'une a été volée par les Esquimaux cet été (évidemment la soutane que j'ai enlevé de sa cache—Brigadier W. V. B.) Je l'échangerais pour des cartouches si je l'avais maintenant. J'ai encore l'autre (la capote-couverture bleu foncé). Il parlait bien notre langue. Nous sommes restés avec cet homme jusqu'à ce que la glace ait trois pieds d'épaisseur et que la neige fut profonde; les cinq Esquimaux sont partis dès l'arrivée de la neige. Quand nous sommes partis, l'homme qui avait demeuré avec nous nous donna du thé et plusieurs autres articles. Il me dit aussi qu'il partirait l'été suivant, vers le sud et qu'il voyagerait sur une grande rivière dans un bateau avec un poêle à l'intérieur. Cet homme avait une cache sur une île du lac et beaucoup de poisson séché, et il prenait aussi du poisson dans les trous de glace, avec des filets. Cet été là, j'ai vu d'autres blancs au lac. D'autres Esquimaux avaient déjà rencontré des blancs au lac, auparavant et il avaient eu des fusils, des scies, de la poudre, des trappes et des cartouches en échange de peaux de bœuf musqué et d'autres peaux.

Note. — La déclaration précédente est reconstruite par la réunion de déclarations séparés obtenues pour moi par les bons offices de M. Jenness, ethnologiste, qui a questionné l'homme en ma présence. Il est pour ainsi dire difficile d'obtenir une histoire ayant quelque suite car le cerveau indigène semble s'écarter pour le moindre prétexte. De plus, il est excessivement difficile de trouver des termes anglais exprimant l'équivalant Esquimau car, dans beaucoup de cas l'indigène sous-entend bien plus qu'il ne dit. Cependant, je crois bien que dans ce cas, ce que j'ai donné comme déclaration de l'individu en question est exact bien que beaucoup de données aient pu être laissées en dehors du récit mais celles seulement qu'il était impossible de comprendre clairement. Le point de vue indigène est tout à fait différent du nôtre, comme l'est aussi le vocabulaire et je suggérerais que mon rapport sur les Indigènes du district soit lu en même temps que le présent et aussi relativement aux autres que je pourrais envoyer plus tard.

Pour confirmer la déclaration d'Uluksak en ce qui regarde l'époque à laquelle il a quitté le grand lac de l'Ours et qui, selon sa description de la glace et l'état de la neige, serait quelque part vers janvier 1915, le docteur Anderson, chef du parti sud de l'expédition arctique canadienne dit:

"Le 9 février, alors que nous voyagions en traîneau vers le Grand lac de l'Ours, nous avons passé deux huttes de neige sur la rivière Coppermine, juste en aval des Chutes du Sang. Elles avaient été évacuées quelques jours auparavant et avaient été évidement habitées par deux familles d'Esquimaux; plus tard, le 26 février, j'ai vu des pistes de traîneau indigène dans la neige, près de la gorge du lac Triste, pistes vieilles de plusieurs semaines mais faites évidemment longtemps après l'arrivée de l'hiver.

"Je suis revenu de ce voyage et au havre Bernard vers le 1er avril et, à une époque durant ce mois, j'ai vu un Esquimau, nommé Uluksak, portant une soutane de prêtre. Tous les membres de l'expédition l'ont vu aussi et, quelques jours auparavant, ils l'ont aussi vu portant un crucifix. Je ne l'ai pas vu porter le crucifix moi-même, mais j'en ai vu un en sa possession. M. Wilkins, le photographe, l'a photographié avec la soutane et le crucifix et ces photographies ont été envoyées au *Chronicle* de Londres, Angleterre, par M. Wilkins."

Suit copie d'une note qui m'a été donnée par M. D. Jenness, ethnologiste, E.A.C., peu de temps après son retour au camp de l'expédition au havre Bernard, le 13 novembre 1915.

Au brigadier Bruce,
R. G. à ch. du Nord-Ouest.

Cher monsieur, — Au sujet de votre enquête regardant l'Esquimau Uluksak, j'ai l'honneur de vous citer les extraits suivants pris dans mon calepin de notes en date du 24 février 1915:

"La maison est habitée par "l'homme riche" (Uluksak) avec deux femmes, qui a rencontré des blancs (Melville et Hornby et un groupe de sauvages et un prêtre français) sur le lac de l'Ours, l'été dernier et qui a eu d'eux beaucoup de choses en échange — des cartouches, une douzaine de paquets d'aiguilles, etc., en outre de ce qu'il a obtenu de Joe Bernard... Revenant plus tard à la salle de danse j'ai trouvé "l'homme riche" en train de prendre son thé de l'après-midi. Il avait deux petites tasses et deux soucoupes et du thé qu'il avait obtenu au lac de l'Ours et il se régalait ainsi que ses femmes et la compagnie.... Il avait un bréviaire romain en latin, un livre d'Ecritures Saintes en français, illustré, et partie d'un magazine américain, une pipe, du tabac pressé, une carabine calibre 22, (Winchester 1904), un fusil de chasse à deux coups Hollis et, je crois, une autre carabine plus grosse."

Cet Esquimau est venu aux quartiers généraux de l'expédition quelques jours plus tard. Une fois, il est entré dans la maison portant une soutane de prêtre et un petit crucifix de métal suspendu à son cou. J'ai compris par Palaiyak que Uluksak s'est trouvé pris par l'automne sans vêtements chauds et que le prêtre lui a donné cette soutane. Uluksak dit qu'il n'a pas de carabine sauf le calibre .22 Winchester et qu'on lui a donné une Winchester calibre .44 pour chasser pendant la saison. A cette même époque, sa femme reçut une carabine Winchester calibre 30.30 dans le même but, car elle passait pour bonne chasseresse. Le père d'Uluksak, Anerak, possède un fusil Mauser qu'il a eu, je crois comprendre, d'un blanc au lac de l'Ours.

D. JENNESS,
Ethnologiste, E.A.C.

Les membres suivants du parti sud de l'expédition arctique canadienne, MM. K. Chipman et R. Cox (Service des levés géographiques) M. J. J. O'Neil, du Service géologique et M. M. Johansen, naturaliste, ont tous vu la soutane et le crucifix en possession de l'Esquimau Uluksak, au printemps de 1915, mais ils ne savaient rien de plus en ce qui touche à la cause.

Je ne puis trouver de traces des autres articles appartenant au prêtre sauf ce que j'ai déjà énuméré. L'Esquimau Kormik est parti pour l'est cet hiver, mais s'il revient, il sera questionné par M. Jenness et je dois dire ici que les Esquimaux ne se doutent nullement que nous faisons une enquête car M. Jenness, en sa qualité d'ethnologiste, pose les questions les plus pertinentes et ces gens ne sont pas timides pour répondre aux questions les touchant eux mêmes ou la race blanche en général.

Les déclarations données par les indigènes Palaiyak et Agoticiak dans mon rapport criminel daté du 3 août 1915, à l'île Herschell, en ce qui touche la citation suivante faite par Agoticiak: "Il a trouvé trois hommes blancs qui étaient morts et qui étaient revenus à la vie, quelque part en haut de la rivière Coppermine; je ne sais pas à quel endroit. Il dit qu'il a tiré sur deux et les a tués, l'autre blanc est grimpé dans un arbre. Il n'a pas tué celui-ci mais l'a laissé. Palaiyak m'a dit cela." Agoticiak dit maintenant que Palaiyak lui a déclaré que c'étaient des esprits au lieu d'hommes blancs que Uluksak serait supposé avoir tués et au lieu de "L'autre blanc est grimpé dans un arbre" ce serait "s'est envolé dans un arbre".

M. Jenness dit qu'il se souvient que Palaiyak disait la même histoire dans les termes employés aujourd'hui par Agoticiak et qu'il l'a attribuée, comme il le fait du reste aujourd'hui, à une fantaisie purement imaginative, résultat d'une séance Sharmanistique (de sorcellerie) et il dit de plus à cette date, 10 janvier 1916: "La semaine dernière, quand je me trouvais au village Esquimau des îles Liston et Sutton, Uluksak me racontait quelques-unes des choses qu'il me disait avoir accomplies ou vues dans quelques-unes de ses séances shamanistiques (de sorcellerie)—comme par exemple d'avoir vécu sous l'eau deux ou trois jours de suite, d'avoir rendu la vie à des cadavres, de voir des blancs avec une bouche sur la poitrine, des chiens à quatre queues, ou d'avoir métamorphosé des hommes ou des femmes en loups ou en bœufs musqués, etc."

Le crucifix est un crucifix ordinaire bordé de cuivre et fait d'un bois noir (ébène). Il a 9 pouces de long par 4½ pouces de large. Le 6 janvier 1916, M. Jenness m'a fait avoir d'un nommé Anerak, Esquimau de Coppermine, deux autre rosaires noirs identiques au rosaire noir obtenu d'Uluksak et que cet Anerak dit avoir eu des sauvages du Grand lac de l'Ours.

Si c'est possible, je vais faire une tournée au lac du Grand Ours, dans quelques jours, en compagnie du docteur Anderson qui n'a pas pu atteindre ce point l'an dernier à cause de la température. Je verrai l'inspecteur LaNauze et je prendrai d'autres instructions de lui. Si je ne le rencontre pas, je continuerai mes recherches.

Le fait que les Esquimaux Uluksak et Kormik se trouvent tous les deux en possession d'un bréviaire et d'un psautier respectivement, me semble inexplicable bien que cela puisse peut-être s'expliquer par quelqu'un plus au courant des coutumes des missions catholiques. Les autres articles, comme les rosaires, le crucifix et la soutane peuvent bien avoir été donnés par les prêtres car la soutane est très vieille et, d'après moi, il serait impossible à un Esquimau d'inventer l'histoire qui m'a été raconté étant donné que les Esquimaux connaissent si peu la race blanche.

Brigadier W. V. BRUCE,
N° régimentaire 4600.

(XII) BRIGADIER W. V. BRUCE—RENSEIGNEMENTS SUBSÉQUENTS OBTENUS PAR LUI AU SUJET DES DEUX PRÊTRES PERDUS.

HAVRE BERNARD, T.N.-O., 10 avril 1916.

RAPPORT CRIMINEL AU SUJET DE LA DISPARITION DES RR.PP. ROUVIER ET LE ROUX.

Le 24 mars 1916, à Bernard-Harbour, j'ai obtenu en échange de six boîtes de cartouches 30.30 d'un Esquimau nommé Kormik qui passe généralement l'été à la rivière Coppermine, les objets suivants:—

2 mouchoirs blancs initialés G.R.
1 bréviaire.
1 livre de prière en latin.
1 petit crucifix.
2 glands.
1 surplis de toile uni.
1 surplis de toile bordé de dentelle.
2 amicts de toile.
1 nappe de sainte table.
1 nappe d'autel (coupée et tachée de sang).
1 servant de messe (carmin et or).
1 nappe d'autel (carmin et or).
1 chasuble (carmin et or).
1 étole (carmin et or).

Déclaration de Kormik: "Il y a deux été je me trouvais au Grand lac de l'Ours avec ma femme Kallun, Uluksak était aussi là avec ses deux femmes Kukiluka et Koptana. Nous avons rencontré plusieurs blancs et avons échangé divers objets avec eux, les choses que je vous ai échangées. En échange je leur ai donné des peaux de bœuf musqué, de la corde en peau de phoque et des peaux de caribou. Il y avait trois hommes blancs, deux, je crois, mais sans en être certain, portaient de longues robes noires et avaient de la barbe et on les appelait Kuliavick et Illugo; un autre portait

un habit court et nous le nommions Isumitak. Ces hommes avaient une maison à l'endroit où la rivière se jette dans le lac; un jour, un de ces hommes nous a fait traverser une baie du lac dans un bateau, j'avais peur. Ces hommes sont partis chasser le caribou en été et je ne les ai pas revus après cela."

"Il y avait un autre homme blanc nommé Arlee (Arden). J'ai eu de lui un fusil et nous sommes restés quelques jours avec lui. Nous devions aller avec lui pour chercher d'autres plombs et des munitions, mais le voyage était trop long. La glace avait 9 pouces quand nous avons quitté le lac."

En faisant cette déclaration, cet indigène paraissait embrouillé et je suis convaincu, non seulement qu'il ment, mais qu'il en sait bien plus long qu'il ne veut dire. Je n'ai rien fait pour éveiller les soupçons de cet individu car je veux avoir des renseignements des autres indigènes avant de les questionner directement. Le 27 mars 1916 j'ai obtenu d'un nommé Hupo, frère de Kormik, les articles suivants:

1 bréviaire (Pars Verna).
1 bréviaire (Pars Aestiva).

Hupo dit: "Ces livres m'ont été donnés par un homme blanc au Grand lac de l'Ours, il y a deux étés, l'homme se nommait Illugo. Je me trouvais là avec mon frère Kormik, cela se trouvait après le départ d'Uluksak.

"J'ai été là l'été dernier mais je n'ai vu personne, seulement la maison vide".

Ces indigènes possèdent une quantité d'articles qu'ils n'ont pas eu de l'expédition et qu'ils ont volé, sans aucun doute, de la cache des prêtres au Grand lac de l'Ours et, jusqu'ici, je n'ai cru devoir reprendre que ce qui appartenait à l'église catholique romaine.

La déclaration suivante de M. Jenness, ethnologiste, de l'expédition, semble établir clairement que tous les articles que j'ai échangés des indigènes ont été volés.

"Le 17 février 1916 j'ai remarqué un Esquimau nommé Nokalluk dans la maison d'un autre Esquimau nommé Kormik, à l'établissement de la rivière Coppermine près de la pointe Lockyer. Nakalluk portait une soutane noire cousue en avant et il me montra un petit crucifix dont la figure était en os montée sur ébène. Arvanna, Esquimau des détroits du Dauphin et de l'Union, qui m'accompagnait, me dit subséquemment que Nokalluk avait volé ces articles d'une maison du Grand lac de l'Ours pendant que les occupants étaient absents; de plus, que les articles que nous avions obtenus d'Uluksak (le crucifix, etc.) mais qui appartenaient auparavant aux prêtres du lac du Grand-Ours, avaient été volés par Uluksak à la même époque."

D. JENNESS, *ethnologiste, E.A.C.*

Je n'ai pas encore posé de questions directes aux gens du pays, mais je possède des photographies de tous ceux qui ont eu en mains une chose ou l'autre des effets du prêtre. Je me rendrai dans quelques jours dans l'est en compagnie de M. K. G. Chipman et je pousserai jusqu'à l'anse Bathurst, et, au printemps, alors que les gens du pays se débarrasseront de leurs choses d'hiver et adopteront la vie d'été, je me mettrai en frais d'entrer plus avant dans la conscience de la population.

W. V. BRUCE,
Brigadier, n° matricule 4600.

(XIII) GENDARME J. E. F. WIGHT—VISITE SUR LES LIEUX DU MEURTRE DES RÉVÉRENDS PÈRES LE ROUX ET ROUVIER.

DEASE-BAY, ESCOUADE DU LAC DE LA GRANDE OURSE, le 20 juin 1916.

L'Officier commandant,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Athabaska.

RAPPORT CONCERNANT LES PRÊTRES QUE L'ON RECHERCHE.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant touchant les instructions que j'ai reçues de l'inspecteur La Nauze sur une île située dans le golfe Coronation, à dix milles environ de la rivière Coppermine.

Le 23 mai 1916, en compagnie du gendarme surnuméraire Ilivinik et des paires de chiens n°s 1 et 2, je quittai l'île pour revenir à l'embouchure de la rivière Coppermine.

J'établis mon camp à ce dernier endroit pour attendre l'arrivée des Esquimaux engagés sur la glace et en prendre deux avec moi, Kormik et Uluksak (Mayok), afin qu'ils me donnent des renseignements sur l'endroit où les pères Rouvier et Le Roux ont été tués.

Comme la neige avait complètement disparu, nous nous disposâmes, en attendant, à préparer le chargement des chiens et le nôtre propre en vue du voyage de retour à la base, soit à la baie Dease.

Kormik arriva le 28 mai et Uluksak le 30, et le premier juin, nous nous mîmes en route pour retrouver l'endroit exact où les prêtres avaient été massacrés, ce que nous fîmes après avoir laissé derrière nous nos deux traîneaux, huit harnais de chiens, deux prélarts à traîneaux et une robe de peau de daim.

Nous arrivâmes sur les lieux le 3 juin dans l'après-midi, cet endroit se trouvant à environ quinze milles dans l'intérieur des terres, plus loin que l'embouchure de la rivière Coppermine, et à environ cent verges de l'emplacement de la rive gauche. Le temps étant à l'orage et le terrain trop humide pour y établir un campement, je ne demeurai sur les lieux que deux heures pour transporter nos bagages à un demi mille environ de là et y établir notre tente.

Le lendemain je retournai sur les lieux du meurtre et fis une étude approfondie des environs et des conditions de la place elle-même avec le résultat suivant:

Les premiers objets que j'eus sous les yeux furent les deux lisses d'un traîneau que les esquimaux Kormik et Uluksak dirent avoir appartenu aux deux prêtres. Les lisses consistaient en pièces de bois assez lourdes d'une longeur d'environ cinq pieds, d'une hauteur d'environ un pied et d'une épaisseur d'environ deux pouces.

A trois pieds des lisses se trouvaient les dents de la mâchoire inférieure d'un être humain, bien conservées et encore réunies. Uluksak déclara que ces dents avaient été mises à cet endroit ainsi que le traîneau par son père qui les avait lancées là d'un endroit un peu plus bas. Il déclara aussi que les dents étaient celles du père Le Roux qui avait été assommé au moyen du traîneau.

Comme je lui demandais à quel endroit précis le père Le Roux avait rendu le dernier soupir, il m'entraîna à vingt verges environ plus loin du côté de la rivière et m'indiqua cet endroit que l'on reconnaissait tout de suite comme ayant été foulé par un corps rongé par des animaux, vu l'état bien conservé d'esquilles projetées de bord et d'autre.

Voici la liste des articles que j'ai ramassés de ci de là: une boucle amovible attachée à une ceinture de toile, une certaine longueur de toile, trois morceaux d'étoffe

détachés d'un pantalon, un morceau de chandail, un journal de poche portant les marques et les atteintes de la température (la dernière entrée portant la date du seize ou dix-sept octobre), des morceaux de littérature française et trois douilles de cartouches vides appartenant à une carabine ·44 Winchester.

Je ferai parvenir ces articles aux quartiers-généraux en même temps que ce rapport.

Je n'ai pas pratiqué de fosse à l'endroit de l'agonie du père Le Roux, car nous n'avions rien qui pût nous aider à le faire, et la terre était durcie par la gelée.

Je marquai l'endroit, cependant, au moyen d'une croix de deux pieds de hauteur au pied de laquelle j'installai la lisse d'un traîneau pour la soutenir. Ceci fait, je m'enquis de l'endroit où avait succombé l'autre prêtre.

Uluksuk m'amena à une centaine de verges en haut de la rivière et m'indiqua du doigt un trou d'assez grandes proportions pratiqué dans la glaise en ajoutant que l'autre prêtre se trouvait au fond de ce trou.

L'épaisseur de la glace et de la neige étant considérable à cet endroit, je me vis dans l'impossibilité de voir le fond de cet excavation, et, comme je voyais que mes chiens allaient manquer de viande de caribou dont le pays qui m'entourait était absolument dépourvu, je ne pouvais m'installer à demeure à cet endroit jusqu'à ce que la glace eût disparu.

Ici, aussi, je plantai une croix à l'endroit de la sépulture et mis l'autre lisse au pied de cette croix à l'ouest du trou. Il sera facile de retrouver l'endroit pour quiconque traversera cette partie de la rive de la rivière Coppermine.

Les pellicules photographiques de cette scène et des environs seront expédiées aux quartiers-généraux. Pour moi, je ne possède aucune expérience sur la façon de me servir d'un appareil, c'est pourquoi je me demande si les photographies seront bonnes.

Après avoir eu soin de mettre ensemble dans un sac tous les effets nécessaires, je pris la direction du campement d'où je me dirigeai du côté de la cache qui se trouve à environ 12 milles plus haut sur le bord de la même rivière. Ayant trouvé la cache en bon état, je chargeai mes chiens et préparai notre charge à nous-mêmes, puis nous mîmes le cap dans la direction sud-ouest pour me rendre au lac Dismal où j'arrivai le 9 juin pour en partir le lendemain après avoir fait reposer mes chiens.

Le 10, nous levâmes le camp dans l'avant-midi et fîmes halte au lac Imerak (endroit qui servait de base au prêtre dans le désert) où nous arrivâmes dans l'après-midi et où nous établîmes notre campement.

A une heure dans l'après-midi du 11, nous levâmes le camp et prîmes la direction de notre base à la baie Dease où nous arrivâmes à 7 heures dans l'avant-midi du 14 juin.

J'ai évalué à 160 milles la distance entre l'embouchure de la rivière Coppermine et la baie Dease.

Le 24 mai la rivière Coppermine était libre de glaces et ses eaux inondaient en toute liberté la glace du golfe Coronation.

Le 30 la glace était libre de toute inondation et l'eau avait pris son cours sous la glace, la neige ayant à son tour tout à fait disparu. Il était difficile d'avancer, car on se trouvait à peu près tout le temps à patauger dans 4 pieds d'eau et de toutes sortes d'ambarras.

A quinze milles de l'embouchure de la rivière Coppermine, le pays s'élève continuellement de crête en crête jusqu'au lac Dismal, et l'on aperçoit entre les crêtes de nombreux lacs et cours d'eau où l'on trouve en abondance de la truite et de l'ombre.

Il est facile de traverser les rivières, et la glace des lacs est bonne pour constituer des traverses jusqu'au milieu de juin.

Le 10 juin, la glace des lacs Dismal et Imerak avait une épaisseur d'environ deux pieds, excepté sur les bords qui s'étendent sur une profondeur d'environ 100 pieds de la plage. On peut facilement voyager dans les espaces libres en ayant recours à des blocs de glace d'une certaine dimension qui errent sur les eaux.

En parcourant le pays on peut facilement reconnaître le lac Dismal du fait d'une sérieuse dépression des terres qui l'environnent, car ce lac est certainement le plus considérable qu'il y ait dans la partie de pays qui comprend la rivière Coppermine et le lac à l'Ours.

A cette époque de l'année, la migration du caribou dans la direction des îles de l'océan arctique est finie et on ne peut en trouver que quelques-uns dans la contrée, cependant nous avons été assez heureux pour en abattre suffisamment pour le besoin de nos chiens.

Je peux porter à 171 milles la distance parcourue à partir de l'île qui se trouve à l'embouchure de la rivière Coppermine à la baie Dease.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. E. F. WIGHT,
Gendarme.

(XIV) GENDARME D. WITHERS—TRAVAIL DE SURVEILLANCE DE DEASE-BAY À FORT-FITZGERALD.

FORT-FITZGERALD, le 10 août 1916.

L'officier commandant,
R.G.C. du N.-O.,
Athabaska-Landing.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur ce qui fait le titre de cette missive.

Le 14 juin, le gendarme Wight, M. D'Arcy Arden et M. Chipman, membres de l'expédition canadienne arctique, et le gendarme surnuméraire Ilivinik sont arrivés à la base, à la baie Dease. Là, j'ai reçu instructions de l'inspecteur La Nauze (qui s'était séparé du parti de la police à Bernard-Harbour pour accompagner l'expédition sur l'*Alaska* jusqu'en territoire civilisée, en passant par voie de l'île Herschell et de ma base, et escorter les prisonniers " Sinnisiak " et " Uluksuk ", accusés du meurtre des prêtres catholiques, le Père Rouvier et le Père Le Roux, à l'île Herschell, accompagné du brigadier Bruce qui avait passé l'hiver avec l'expédition à la côte), de prendre la direction du service de surveillance du grand lac de l'Ours et de faire rapport à Fort-Fitzgerald pour plus amples instructions.

Nous nous sommes mis à l'œuvre sans tarder, avons fait les réparations nécessaires au bateau *York* et avons tout mis prêt pour un prompt départ, et enfin le 20 juin, à 2 heures de l'après-midi, nous avons quitté la baie Dease. C'était un mercredi. Le parti était composé de moi-même, le gendarme Wight, le gendarme surnuméraire Ilivinik et sa femme et une fille, enfin le sauvage James Soldat qui servait à porter aide à l'expédition de surveillance sur le Grand Lac de l'Esclave. Nous avons mis à la voile sous un bon vent de nord-est qui nous porta jusqu'auprès des Grosses îles, où nous avons cependant été retenus par la glace et où il nous fallut installer notre campement à 9 heures du soir.

Jeudi, le 29 juin, il se fit un calme plat et je me mis en frais, avec le gendarme Wight, de faire remonter le canot à l'aviron jusqu'à un endroit situé tout près des Grosses îles et en face de ces dernières, à une distance d'environ cinq milles. Cette halte nous permit de trouver un passage à travers la glace à l'extrémité de l'île et au sein de la baie. Nous sommes retournés au bateau et avons levé le camp pour ramer jusqu'à cet endroit où le gendarme Wight, en costume approprié, brisait la glace et pratiquait un passage, pendant que moi-même et le gendarme surnuméraire Ilivinik

de même que le sauvage Soldat, avons fait avancer le canot en le poussant. Nous avons établi notre campement dans la baie, mais de l'autre côté de la pointe, à minuit.

Vendredi, le 30, favorisés par un léger vent du nord-est, nous avons pris le large à 10 heures du soir et, grâce à nos voiles et à nos rames, nous avons atteint un autre endroit situé à environ cinq milles où la glace nous a encore retenus. Le gendarme Wight et le gendarme surnuméraire Ilivinik se sont rendus en canot un peu plus loin et ont rapporté que la situation était mauvaise, que la glace s'était amassée aux environs et que tout passage était impossible. Nous avons établi notre campement pour attendre le départ de la glace.

Samedi, le 1er juillet, grâce à un bon vent du nord-est, la glace s'est remuée et est entrée dans le lac. Nous avons levé le camp à 2 heures de l'après-midi et avons fait du chemin, avec un vent favorable jusqu'à la pointe Caribou où nous avons établi notre campement à 9 heures du soir. Le vent a changé quelque peu dans la suite et un fort vent du nord-ouest s'est mis à souffler.

Dimanche, le 2 juillet, le vent était encore assez fort. Je me suis rendu, en compagnie du gendarme Wight, à la baie McTavish, à sept milles environ, pour me rendre compte des conditions à cet endroit, mais j'ai trouvé le passage absolument fermé par la glace, cette dernière remplissant les horizons partout où l'œil, aidé de longues vues, pouvait porter.

Lundi, le 3 juillet, le vent soufflait encore fort du nord-ouest, et mardi, le 4 juillet, le vent s'est apaisé un peu et a pris définitivement une direction ouest, cependant que la glace résistait encore. M. Arden, M. Chipman et le sauvage Harry sont venus dans notre campement cette nuit-là. Ils campaient en face de nous et avaient été retenus à cet endroit par la glace pendant six jours. Je m'arrangeai pour nous faire accompagner par M. Arden et par M. Chipman jusqu'à la fin du voyage, c'est-à-dire jusqu'au Fort-Norman.

Mercredi, le 5 juillet, nous avons levé le camp à 2 heures de l'après-midi et sommes entrés, sous un bon vent du nord-est, au sein de la baie McTavish. On peut facilement voir d'ici Grosse-Pointe et nulle part on n'aperçoit de glace si ce n'est en petits groupes de glaçons dispersés.

J'ai renvoyé et payé le sauvage James Soldat ce matin-là, et ce dernier, avec le sauvage Harry, sont retournés à la baie Dease en se servant de leurs canots à eux.

Jeudi, le 6 juillet, favorisés par un vent de nord-est, nous avons traversé à Grosse-Pointe et avons eu à nous faire un passage à travers la glace sur une profondeur d'environ cinq milles à partir du rivage, mais dans l'après-midi nous avons trouvé un bon port où nous avons fait entrer notre bateau à 9 heures du soir.

Vendredi le 7 juillet, il s'est élevé un bon vent et nous avons levé le camp pour nous mettre à l'aviron sur une distance d'environ six milles afin d'arriver à contourner la glace, mais nous n'avons pu y arriver à cause de la direction qu'avait prise la glace du côté de la baie McTavish avec une vitesse plus grande que celle que nous ne pouvions fournir. Nous sommes revenus sur nos pas et avons établi notre camp à un mille environ plus loin dans les terres que notre ancien campement.

Samedi, le 8 juillet, vent du sud-ouest (vent contraire). Nous demeurons bien tranquilles jusqu'à environ 9 heures du soir alors que la glace nous força à reculer. Nous avons ramé environ six milles en remontant, avons embarqué le canot sur le rivage en franchissant les glaces qui obstruaient le passage et avons campé à 1.30 heure le 9.

Dimanche, le 9, le vent était absolument tombé et, aussi loin que nous avons pu voir, il n'y avait pas de glace sur notre route pour nous empêcher de nous rendre à la rivière à l'Ours; le rivage portait un peu de glace sur une étendue de 200 verges, mais, quant aux baies, elles semblaient être parfaitement libres.

Lundi, le 10 juillet, pas encore de vent et nous ne pûmes que rester bien tranquilles. Mais mardi, le 11, à 1.30 heure de l'avant-midi, le nord-est nous envoya un bon vent. Toutes nos affaires furent bientôt chargées et, à force de rames, nous réus-

sîmes à quitter la glace puis nous avons hissé la voile pendant une vingtaine de minutes quand le vent se mit au sud. Nous avons pris la rame pour accoster le bateau *York de Hornby* placé à l'extrémité de la pointe et avons établi notre campement après avoir parcouru environ cinq milles.

Mercredi, le 12 juillet il faisait un calme plat, mais jeudi, 13, il nous est arrivé un vent du nord et nous avons levé le camp à 6.30 heures du matin. Nous faisions voile depuis une couple d'heures quand nous nous sommes trouvés à faire face à un vent contraire et nous avons dû avoir recours à la rame pour attraper le rivage où nous avons enfin abordé par la baie Botern. Vendredi, le 14, favorisés d'un vent de l'est, nous avons levé le camp à 9 heures du matin et avons établi notre camp à environ quinze milles de l'extrémité de la pointe Kaharage; il était alors 8 heures du soir. Samedi, le 15, nous nous sommes mis aux rames et avons amené le bateau à une distance d'environ six milles, c'est-à-dire à l'extrémité de la pointe de la baie Botern. De là il devenait possible de se rendre à la pointe Fox moyennant un vent favorable.

Dimanche, le 16, nous avons été retardés par un vent contraire, mais le lundi, 17, grâce à un vent du nord-est, nous avons levé le camp à 6.30 heures du matin et avons mis le cap sur les pêcheries du grand lac de l'Esclave où nous sommes arrivés à minuit. A dix heures une forte pluie commença qui a duré toute la nuit. C'est ici que nous avons appris que le navire *Mackenzie-River* était arrivé à Fort-Norman et était remonté, mais aussi que le *Northern-Trader* n'était pas encore arrivé, ce qui nous permit d'espérer accoster le *Trader* à son retour de la Rivière Rouge.

Mardi, le 18, nous avons quitté les pêcheries du lac à l'Ours à midi et avons remonté à la tête de la rivière en ayant recours à la rame. Nous nous sommes laissés aller à la dérive et avions ramé sur une distance d'environ 20 milles quand nous nous sommes vus en face d'un roc qui barrait le passage. Après avoir lutté comme nous le pûmes, avec rames et perches, nous avons réussi à remettre notre embarcation à flot, mais pour retomber sur un autre barrage qui s'étendait sur une longueur d'environ 200 verges dans le sens du courant. Ayant lesté le bateau de tous les chiens, nous nous sommes attelés au timon pendant deux longues heures, mais le fort vent qui refoulait les lames nous a tenus sur place. Ce que voyant nous avons débarqué sur le rivage deux chargements de marchandises lourdes, provisions, et le reste, le tout avec le canot et nous avons entrepris de nouveau le poussage du bateau pendant deux heures, toutes mains à l'eau, et enfin, après quelque temps de lutte, nous avons remis le bateau à flot et avons pu installer notre campement à 11.30 heures de nuit. Jai pris la décision de mettre toutes les provisions en cachette à cet endroit en mettant de côté ce qu'il nous fallait de provisions pour atteindre le bas du courant. Il fallait tenir compte du fait que le chenal était très étroit et très capricieux, traversant sans cesse d'une rive à l'autre, ce qui avait pour effet de rendre la direction du bateau extrêmement difficile à travers les courbes sans fin avec une aussi grande pesanteur sur le bateau et dans l'impossibilité de faire reculer les barrages avec une équipe de quelques hommes seulement, cinq en tout.

J'envoie, en même temps que ce rapport, une liste des provisions mises en cachette. Nous n'avons pas eu le temps de faire autre chose qu'une cachette ouverte, car nous tenions à ne pas être en retard sur le *Northern-Trader,* si cela nous était possible, et, comme il se trouve que cette contrée est infestée de loups et d'ours, je serais d'avis de ne plus s'occuper de cette cachette, car il ne serait pas raisonnable de fonder des espérances sur elle.

Mercredi, le 19 juillet, nous avons levé le camp à l'arrivée d'un fort vent du sud et, à une heure, nous partions pour descendre la rivière, la rame à la main, nous avons fait dix milles, mais à 3 heures il nous fallait atterrir à cause du vent qui devenait trop violent pour la conduite du bateau. A 10 heures de nuit, le vent ayant tombé, nous avons levé le camp et nous nous sommes rendus sur les bords de la rivière Wolverine où nous sommes arrivés à minuit et demi, le ciel excessivement sombre nous empêchant d'aller plus loin.

Jeudi, le 20, nous sommes partis à 12.15 heures, mais nous avons dû atterrir avant longtemps à environ deux milles à cause du vent qui était devenu si violent qu'il était impossible de diriger le bateau et que, de plus, il était dangereux de se heurter sur un barrage avec le risque de perdre le batau et son contenu.

Vendredi, le 21, nous sommes partis à 6 heures du matin et sommes arrivés à la tête des rapides à midi et demi. Après avoir examiné ces derniers, j'ai résolu de laisser le bateau ici et de mettre le tout sous la surveillance du gendarme surnuméraire Ilivinik et de sa famille, en y comprenant les chiens, tandis que, pour moi, je prenais, en compagnie du gendarme Wight, de M. Arden et de M. Chipman, la direction de Fort-Norman en canot. Nous sommes arrivés à 1.30 heure du matin, le 22, au moment précis où le *Northern-Trader* entrait après avoir laissé Fort-Fitzgerald.

J'ai alors loué les services de MM. Morrisson et Sloan, leur bateau à perche, deux canots et quatre sauvages pour transporter ce que j'avais de marchandises et la personne du gendarme surnuméraire avec sa famille du bateau *York* à Fort-Norman; le même jour je dirigeai ces gens en haut du courant.

Les rapides dont je viens de parler ont une longueur d'environ huit milles, et, sur une étendue d'environ six milles, ils ne sont rien autre chose que des barrages qui vont d'un côté à l'autre du lit de la rivière. Les eaux sont très basses et, si l'on a affaire à un bateau qui tire environ dix pouces d'eau, il devient absolument impossible de le faire passer, surtout si l'on a sous les pieds une chose vieille et sans aucune solidité. Le courant est très rapide et s'il arrivait que le bateau frappât un barrage dans un courant aussi violent, ce serait la fin de tout.

Le gendarme surnuméraire Ilivinik et sa famille, de même que les marchandises et les chiens, sont arrivés en bon état à Fort-Norman, le 26,. L'inspecteur La Nauze avait, l'été dernier, fait des arrangements avec l'inspecteur Philips aux fins d'avoir une baleinière à Fort-Norman qui transporterait le gendarme surnuméraire Ilivinik et sa famille à Fort-McPherson. La baleinière était en effet à notre disposition et je fis des arrangements pour faire transporter mes gens et le reste à ce poste. J'eus recours à deux sauvages qui devaient servir d'aides et de guides dans le passage des rapides jusqu'à la rivière Rouge, car Ilivinik ne connaissait pas très bien la rivière Mackenzie et n'osait pas prendre les devants sans escorte.

Le *Northern-Trader* est arrivé à Fort-Norman dans la soirée du 27 en revenant de Fort-Fitzgerald. Le gendarme et moi-même avons fait installer à bord nos effets et avons quitté Fort-Norman dans la matinée du 26 pour arriver à Fort-Fitzgerald le 4, à 11 heures du soir.

La distance à parcourir, de la base, à la baie Dease, jusqu'à Fort-Norman est, suivant moi, de 400 milles dont 100 milles à faire sur la rivière à l'Ours.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. WITHERS, n° matricule 4749, *gendarme.*

A/S patrouille du lac à l'Ours, pour l'inspecteur La Nauze, A.O.D.

ANNEXE P.

INSPECTEUR C. A. RHEAULT—DE FORT FITZGERALD A FORT-NORMAN ET RETOUR.

SOUS-DISTRICT DU GRAND LAC DES ESCLAVES.

FORT-FITZGERALD, (sur la grande rivière des Esclaves), 6 mars 1916.

L'officier commandant,
Division " N ", Athabaska.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant d'un travail de patrouille fait par moi-même à partir de Fort-Fitzgerald à Fort-Norman et retour.

Dans la matinée du 10 décembre 1915, accompagné par le brigadier Walters, L.M.L., numéro matricale 4721, du gendarme surnuméraire Laferty, H.D., interprête et de deux trains de chiens, j'ai quitté Fort-Fitzgerald pour patrouiller avec l'intention de visiter les détachements situés en bas du courant en même temps que les établissements des sauvages et les forts que je pourrais trouver sur ma route. Les premiers jours, nous avons eu à affronter de fortes tempêtes de neige qui ont tellement effacé les routes que nous avons dû en faire de nouvelles dans une neige très profonde. A 8.30 heures le lendemain soir, nous sommes arrivés au camp de Chipewyan Biscaya où nous avons passé la nuit et établi notre campement.

Le 12 nous avons eu à faire face à une quantité de neige encore plus considérable et, à part du portage de peu d'étendue, nous avons fait du chemin en restant sur la rivière Little-Buffalo tout le jour. J'ai visité le camp sauvage de Clawhammer et l'ai trouvé abondamment approvisionné de viande d'élan.

Le 13 nous avons levé le camp à 3.15 du matin. Nous avons fait deux portages pour tourner les difficultés de Petit-Buffalo. Au deuxième feu nous nous sommes trouvés en face du sauvage Hilaire qui entrait au poste avec une peau de castor et trois peaux de renard rouge. Nous avons aperçu de nombreuses traces de renards sur la rive. Nous avons trouvé intactes toutes les caches sauvages situées sur la rive. A 6.30 heures nous avons atteint la bouche de la rivière Petit-Buffalo et y avons établi notre camp. Le lendemain matin nous sommes partis et avons traversé le Grand lac de l'Esclave au milieu d'une forte bourrasque qui avait acquis une telle violence qu'elle nous empêchait de voir le chien de tête, ce qui fait que nous sommes arrivés aux barraques de Fort-Résolution à midi le même jour.

J'ai passé le détachement de Fort-Résolution en revue et je vous en ai envoyé le rapport.

J'ai trouvé les sauvages dans une situation excellente, chacun d'eux ayant fait de bonnes captures de fourrures. Il n'y avait presque pas un sauvage qui n'eût un renard argenté. L'un d'eux, Michel Beaulieu, a attrapé quatre renards argentés d'un seul coup et tous étaient de bonne qualité. Fond-du-Lac n'a fourni aucun renard blanc cet hiver. M. A. Loutit, gérant de messieurs Fairweathers, Ltd., m'a dit que, grâce aux renseignements qu'il avait réussi à obtenir des sauvages, les esquimaux de l'est, poursuivis par l'inspecteur Boyts qui est lancé sur les pistes de Street et de Radword, se trouvaient dans les parages du grand lac de l'Esclave et que, pour cette raison, les Chipewyans ne pénétreront pas dans les terres aussi loin que dans le passé.

Après avoir visité les postes de la traite et rencontré les sauvages de Résolution j'ai consacré mon temps à mettre en ordre nos effets. Je me suis rendu compte que ce n'était pas une petite affaire que de s'assurer les services d'un guide pour faire la

traversée du Grand lac de l'Esclave. Les sauvages prenaient trop de renards argentés pour se résoudre à patrouiller avec nous, de plus ils ne tenaient pas à se trouver loin du fort pour le temps de Noël et du jour de l'An. Une autre raison de leur refus était que les jours étaient trop courts et le froid trop grand. Ce n'est que par les bons offices de la mission catholique romaine que j'ai réussi à me procurer les services d'un sauvage Côte-de-Chien appelé " Joseph Abel " qui a bien voulu consentir à se rendre avec nous jusqu'à Fort-Rae.

Le 17 décembre nous sommes partis de Fort-Résolution. Après avoir pris congé de la mission Snye nous avons réussi à suivre d'assez près le rivage du Grand lac de l'Esclave où nous n'avons rien vu que les saules qui bordent les rives de ce lac. A 5 heures du soir nous avons établi notre campement à l'île Stony.

Nous sommes partis le lendemain matin à 5 heures. Le temps était clair mais froid. Nous nous sommes aventurés sur la mer et avons fait la grande traversée. A 10 heures du matin nous avons pris nos dispositions pour atterrir à une des îles Outside (passé Gros-Galet), endroit absolument et misérablement dénudé. C'est à peine si nous avons pu trouver assez de bois sec pour faire une flambée. Après avoir mangé sur le pouce, nous avons repris le harnais. Dans le cours de l'avant-midi, nous eûmes à traverser des glaces malaisées qui, à de certains endroits, offraient une vraie barrière. Dans l'après-midi nous avons pu voyager sur une glace unie. Pas habitués à cette glace, nous avons eu toutes les peines pour nous tenir en position. Les chiens ont aussi pû marcher difficilement vu que leurs griffes ne pouvaient s'enfoncer et prendre prise sur une surface aussi solide. La glace était absolument transparente et belle à regarder. Il nous fallut voyager sur le lac jusqu'à 6.20 heures du soir alors que nous avons pu atteindre la rive nord-est et établir notre campement. Dans le cours de l'après-midi, nous avons fait notre chemin à travers bon nombre d'îles dénudées et d'un aspect désolé. Notre guide nous a donné pleine satisfaction. Sa bonne humeur n'a pas cessé et il ne s'est pas plaint, comme font les autres sauvages, d'un surcroît de travail.

A 10.15 heures dans la matinée du 19, j'ai fait la rencontre de 25 Côte-de-Chien conduits par leur chef en route pour Fort-Résolution avec une cargaison de plusieurs chargements de fourrures. Je leur ai fait plaisir en leur déclarant que le prix des fourrures avait haussé et en leur faisant entendre qu'ils devaient s'attendre de pouvoir se procurer tout ce qu'ils pouvaient désirer au Fort. Une fois passé la pointe Bearskin Lobstick, nous avons pénétré dans le bras droit du Grand lac de l'Esclave. Partout des îles, mais comme ces îles ne sont que des rochers nus, inutile de s'y arrêter pour y faire un goûter.

Le lendemain nous avons fait une autre traversée en face de l'embouchure de la rivière Yellowknife. Quand nous n'avions pas à affronter des " bourdillons de glace ", il nous fallait manœuvrer à travers des épaisseurs de neige que le vent avait accumulées tout le tour des îles. Dans l'après-midi, nous avons eu une tempête de neige et du vent violent. Je tenais la tête avec le guide, le brigadier Walters et l'interprète suivant derrière avec les chiens. A la fin la violence du vent nous a disséminés et nous nous sommes perdus de vue. Pendant quelque temps les choses allèrent mal. Ce n'est que tard dans l'après-midi que, le temps s'étant mis au beau, nous avons pu reprendre contact et choisir un lieu de campement.

Le 21, nous avons eu affaire à un vent excessivement violent du nord-est. Le camp " Tse-Tsa ", que nous avions atteint était absolument sans vivres et nous avons dû lui faire la large part sur nos provisions. Le vent qui était d'abord violent tourna en tempête. A 4.05 du soir, nous pouvions apercevoir l'emplacement du vieux fort Rae. On y trouve encore les bâtiments abandonnés par la compagnie de la Baie-d'Hudson et la mission Catholique-Romaine. Un métis du nom de Harry Laferty est le seul habitant de ces lieux abandonnés. Il nous a fait de la place dans sa cabane. Après le repos d'une bonne nuit de sommeil, nous avons pris congé de lui et avons atteint le fort Rae le 22.

Ici je me suis assuré les services d'un sauvage Côte-de-Chien du nom de "Pierre Migui" qui devait nous servir de guide le temps du portage. Noël a réuni dans l'enceinte du fort environ 200 Côte-de-Chien, dont la plupart avaient avec eux des fourrures qu'ils ont sans difficulté troqué contre la marchandise ordinaire, du thé et du tabac.

Il s'en est trouvé qui n'ont pu s'y rendre à cause du mauvais état de leurs affaires áu commencement de l'hiver; le caribou avait manqué et leurs chiens mouraient de faim. Tous les sauvages qui se sont rendus au fort m'ont rencontré, nous nous sommes entretenus longuement et je me suis intéressé à leurs doléances. Ils m'ont prié de leur donner les provisions des "indigents" pour leur permettre de fêter la Noël. Je leur répétai que celles que j'avais avec moi et qui venaient du département ne devaient être remises qu'aux malades, aux indigents et aux invalides. Comme on m'avait appris que le caribou avait été signalé à deux jours à peine de marche du fort Rae, je priai le missionnaire de la mission catholique qui s'occupe des sauvages indigents, de leur remettre des munitions au lieu de provisions de bouche afin de leur donner l'opportunité de partir à la chasse. Il se trouvait parmi les Côte-de-chien des sauvages qui étaient dans une grande pénurie d'habillements. Ces gens répètent leur demande de traité. Je veux espérer que le gouvernement va faire droit à leur demande car ces pauvres diables s'en trouveraient bien.

Le 26 nous avons quitté le fort Rae et avons atteint Grosse-Ile à 8.30 heures du soir. Ici nous avons été cordialement reçus par les deux gardeurs de daims W. MacNeil et J. Bloomfield. J'ai pu apercevoir le dernier des daims, resté du troupeau de cinquante qui avait été amené dans ce pays par les soins du gouvernement en 1911 et que l'on avait pris au Labrador. Ce dernier représentant était en bonne forme. Les gardeurs ont travaillé pour prendre du caribou des Terres-Stériles dans le but de faire de l'élevage, mais le succès ne leur a pas souri. Ils n'ont pu recevoir d'aide de la part des sauvages et ce à cause de la superstition qui veut que s'ils amènent à l'intérieur du camp de rennes une pièce de caribou vivant, les millions de caribous qui couvrent les Terres-Stériles vont quitter le pays pour ne plus revenir. Grosse-Ile, au milieu du bras droit du lac, a une longueur d'environ 5 milles et une largeur d'environ 3 milles. L'île est couverte de mousse et a une superficie assez considérable pour contenir cinq troupeaux de rennes.

Le 27 nous avons quitté le camp des rennes dans la matinée et sommes passés sur la terre ferme en abordant sur la côte ouest. De ce point nous avons entrepris la traversée d'un portage de 160 milles. L'aller s'est fait sans incident vu l'existence d'un sentier de trappeur qui nous conduisit jusqu'au lac des Deux-Montagnes.

Après le 28, plus de trace de route et nous avons dû chausser nos raquettes pour nous battre un chemin jusqu'à Fort-Providence. Tout le temps nous avons marché dans deux pieds de neige. Nécessairement nous faisions de la petite vitesse. Le portage, n'ayant pas été fréquenté depuis des années, se trouvait, comme bien on pense, dans un piteux état. Il y a eu un temps où la compagnie de la Baie d'Hudson s'en servait toute l'année pour le transport des denrées sèches et du pemmican de Rae à Providence. Nous avons parcouru un pays assez égal que recouvrait une végétation d'épinette et de pin gris. Nous avons traversé plus d'un lac de petite étendue. C'est la deuxième journée que nous avons traversé le lac du Détroit qui n'est pas sans beauté. Les jours étaient courts, la lumière ne durant que deux heures, ce qui nous a obligés à établir notre campement avant qu'il fût tard. Le 29 nous avons traversé le lac du Bouleau qui est le plus grand de tous, son étendue mesurant 6 milles. J'avais pris mes dispositions pour obtenir de la compagnie Northern Trading une charge de provisions pour les chiens qui nous serait envoyée de Fort-Providence et qui nous trouverait au lac du Bouleau. Mais la soirée s'est passée sans que nous eussions pu mettre la main sur ces denrées et alors que nos provisions à chiens ne consistaient plus qu'en douze poissons.

Le 30 décembre nous avons entrepris la traversée du Grand-Brûlé, travail que la tempête de neige nous a rendu aussi difficile que possible, car, outre la neige qui s'éten-

dait sur une épaisseur considérable, nous trébuchions sur des troncs d'arbres sur lesquels les chiens se meurtrissaient les pattes. Notre dernier poisson a été donné aux chiens.

Toujours le 30 décembre, nous avons continué le passage du portage, mais n'ayant pas rencontré le chargement de nourriture sur traîneaux que nous attendions de Providence, nos chiens se sont trouvés dans une pénurie complète de poisson. Nous-mêmes commencions à manquer de tout. Et cependant partout où nous pouvions nous aventurer nous étions certains de ne rencontrer que souches et broussailles. Enfin dans le cours de l'après-midi, nous avons perdu notre route dans le Brûlé. Cet accident nous a fait passer le jour de l'An sur la route. Cependant, quand nous aperçûmes un lac d'une certaine étendue qui était le lac Lion, nous avons pu nous orienter facilement. Toute nourriture était absente de nos sacs à vivres, si on excepte quelques bouchées de haricots gelés. Nous espérions toujours rencontrer quelque gibier mais aucune trace de caribou des bois n'apparut à nos regards avides.

Partis du lac Lion et sortis du Brûlé, nous avons traversé deux lacs de peu d'étendue, réunis par une langue de terre d'une centaine de pieds.

Le jour de l'An un fort vent du nord a rendu la traversée très fatigante. Le brigadier Walters et moi-même avions la face gelée. Nos chiens, que nous nourrissions généralement à des heures régulières, commençaient à ne pas valoir grande chose, vu le manque de nourriture. Le 2 janvier 1916, nous avons traversé trois prairies puis nous avons suivi le bord de la rivière Devil's-Crooked et sommes arrivés à Fort-Providence à 7 heures ce soir-là.

Nous avons enfin pu donner abondamment de nourriture à nos chiens et prendre nous-mêmes un repas exquis de viande d'élan. On nous a appris ici que les deux sauvages qui avaient été envoyés pour nous ravitailler, avaient perdu leur route et étaient retournés à Providence. Une deuxième fois, ces gens étaient retournés à la tâche et avaient caché la nourriture des chiens à deux jours de marche de Fort-Providence, à un endroit écarté où personne ne passe jamais, et tout à fait en dehors de notre itinéraire.

Le temps qu'il nous fallut consacrer à faire le portage a été exceptionnellement dur pour nous et les chiens. Une neige abondante, des chemins qu'il fallait presque toujours tracer nous-mêmes et là-dessus un froid intense. Les chiens, et tout spécialement *Rover* (le chien de tête), et *Bras-Fort* avaient perdu leurs moyens et je résolus de les laisser reposer quatre jours.

Le 7 janvier à 5.30 heures, nous avons quitté Fort-Providence en compagnie de l'indien Slavi "William Bonnet-Rouge" comme éclaireur. Nous avons fait un portage de 6 milles avant de toucher le fleuve Mackenzie. A 7 heures nous avons établi notre campement. En partant nous avons pris la direction de l'Ouest en suivant la ligne de la rivière. L'ancienne route consistait en une rampe formée par la glace qui baissait de niveau à mesure que le lit de la rivière baissait.

Le 9 janvier le froid était intense et le thermomètre marquait 52 degrés en dessous de zéro; tout cela, auquel s'ajoutait un vent contraire du nord-ouest, nous empêchait de nous tenir chauds. Toutefois nous avons assez avancé et sommes arrivés au camp Hardisty des sauvages Slavi à midi et cinquante minutes nous y avons pris notre repas du midi. C'est là que nous avons recueilli le poisson caché pour nos chiens. A 4 heures de l'après-midi, nous avons établi notre camp en face de l'île Cache. Le lendemain nous avons dépassé la pointe de l'Equerre où nous avons trouvé, comme de coutume, une certaine étendue d'eau gelée que nous avons évitée en nous engageant à travers des îlots de glace qui atteignaient parfois 30 pieds de hauteur. Dans le cours de l'après-midi nous avons traversé la rivière en gagnant la rive sud et nous nous sommes engagés dans le portage de 35 milles qui existe entre le fleuve Mackenzie et la rivière Lizard. Le portage se trouvait dans un mauvais état, la neige rendant les routes impassables. A 5 heures du soir nous sommes arrivés à Fort-Simpson le 11 janvier.

J'ai ici passé l'inspection du détachement et me suis occupé de tout ce qui regardait les choses de police. Le courrier nous est arrivé le 24 ce qui m'a permis de répondre au courrier officiel avant que de m'engager dans le bas Mackenzie. Je pensai qu'il valait mieux laisser le brigadier Walters et le gendarme surnuméraire Laferty en arrière avec les chiens. Ces derniers avaient perdu leur forme et je demandai au brigadier Walters de s'en occuper. Je remplaçai mes chiens par ceux du détachement de Fort-Simpson et j'ai eu le rare bonheur de mettre la main sur un attelage supplémentaire et sur son conducteur, le tout nous ayant été fourni par la *Northern Trading Co.*

Le 18 janvier, 25 degrés au-dessous de zéro. Les membres suivants de notre équipe sont partis de Fort-Simpson pour se rendre à Fort-Norman: l'inspecteur C. A. Rheault, le brigadier A. H. Joy, le gendarme surnuméraire Berrault, l'interprète, N. Lafferty qui conduisait l'attelage n° 2, et le sauvage Slavi W. Bonnet-rouge, comme éclaireur, le tout accompagné de deux attelages de chiens. Tout le temps nous avons suivi le fleuve Mackenzie, à part un portage de peu d'étendue fait sur le territoire de l'ancien Fort-Norman et qui nous permit d'éviter un long détour. Nous avons établi notre premier campement sur la rive est de la rivière en face des Deux-Iles.

Le 19 janvier, 32 degrés de froid. Dans la matinée nous avons eu de la neige mais dans l'après-midi la neige s'est changée en un fort vent du nord-est. Nous avons suivi le rivage pour contourner la glace qui rendait le chemin difficile et nous nous sommes encore une fois engagés sur un terrain incliné très dur pour les gens et les chiens. Dans plus d'un endroit, nous avons dû éviter des crevasses que recouvrait légèrement une couche de neige. Ces crevasses sont toujours un danger. L'interprète est tombé dans l'une d'elles mais il a eu la chance de rencontrer sous sa main un bloc de glace qui l'a retenu et sans lequel notre homme serait descendu jusqu'au fond.

Le 20 janvier 31 degrés de froid et un vent du nord-ouest. Nous avons levé le camp à 4.20 heures du matin. Dans ce pays, le vent du nord a une liberté qu'il n'a pas ailleurs grâce à la largeur de la rivière. Le vent contraire, que nous avons eu à affronter ce jour-là, était tellement violent qu'il nous transperçait. Dans l'après-midi le brigadier Joy, le sauvage Bonnet-rouge et moi-même sommes tombés sous la glace et avons été trempés. A midi nous avons atteint la cabane du sauvage Bet-sa-tir en face de la rivière North-Nahanni et à son embouchure. Pour la première fois, nous avons eu une vue des montagnes Nahanni qui constituent un spectacle assez joli et que le vent et la neige des jours précédents nous avaient toujours cachées. A Bet-sa-tir on n'avait presque rien à manger; on tendait les pièges mais le vent empêchait les lapins de sortir de chez eux. Nous avons rencontré une cache de 70 poissons pour les chiens, et les gens en avaient déjà mangé cinquante. Nous étions arrivés à temps car toute la provision de poisson y serait passée. J'ai donné ce dont je pouvais disposer en galettes et j'ai promis que je ferais parvenir de la nourriture, une fois rendu au premier fort. Partis du camp Bet-sa-tir, nous ne nous sommes arrêtés qu'à la nuit.

Le 21 nous avons encore eu un vent contraire. Comme nous pouvions avancer en ne faisant pas usage de la route de garage, nous avons fait du chemin en peu de temps. Pendant notre repas du midi, j'ai aperçu une vieille dans un camp; c'était l'épouse d'un sauvage appelé "Yy-se-dy"; elle se mourrait de faim. Déjà elle n'avait pas mangé depuis deux jours. Elle nous raconta que son homme avait été malade et que, pour le moment, il était à la chasse; pour elle, elle avait bien mis des pièges mais aucun lapin ne s'était encore pris. Je lui ai donné des galettes et du thé et lui ai promis de lui faire parvenir des provisions du Fort-Wrigley. A 4 heures de l'après-midi nous sommes arrivés à la cabane du sauvage "Ton-Kan" et nous nous y sommes arrêtés. C'est à cet endroit que l'automne dernier nous avions caché soixante poissons, mais à notre arrivée il n'en restait plus que dix.

Je sais bien que Ton-Kan a volé notre poisson qui devait servir à nos chiens. Le fait d'avoir vu nos cachettes pillées constituait une perte sérieuse. D'un autre côté, je me demandais si je pouvais bien me servir des rigueurs de la loi contre ces gens pour un vol de cette nature. Les poissons devaient servir aux chiens de patrouille et leur utilité, pour cette raison, était au-dessus de tout, vu que les randonnées dans ces pays du nord reposent sur l'existence de ces cachettes et qu'il importe qu'elles soient inviolées. D'un autre côté, les sauvages demeurant entre Providence et Wrigley, mouraient de faim et on sait qu'un sauvage qui meurt de faim se saisit de tout ce qui lui tombe sous la main, qu'il s'agisse d'une cachette ou autre chose.

Le 22 nous avons levé le camp et avons pris congé de Ton-Kan à 3.35 heures. Nous avions 40 degrés de froid. A 7.30 heures nous étions au campement du Vieux Antoine. Ce campement avait une bonne provision de viande d'élan et on a bien voulu que nos chiens en eussent une part contre de la farine, du thé et du bacon que j'ai donné en retour. Une fois partis, nous avons fait assez de chemin, les routes étaient assez bonnes, et à 6.30 heures nous étions à Fort-Wrigley et passions la nuit au fort de la baie d'Hudson. La tempête qui nous a assaillis dans ce voyage n'a pas diminué de violence un instant et a duré tout le temps que nous nous sommes trouvés à Wrigley. Je fis des arrangements avec Willie Hope qui retournait à Fort-Simpson avec un attelage de chiens, pour faire transporter des provisions aux sauvages "Ya-se-dy" et "Betsa-tir" et en informai l'agent des sauvages à Fort-Simpson.

A Fort-Wrigley, à notre arrivée, il n'y avait que quatre familles de Slavis. Les sauvages des montagnes ne sont pas descendus cet hiver vu que c'est le Yukon qui leur fournit leurs fourrures. Wrigley est un poste isolé. Une fois les sauvages partis, il n'y reste que les gens de la compagnie de la Baie-d'Hudson et de la *Northern-Trading.* L'éclaireur Bonnetrouge et Laferty perdirent tout sérieux à leur arrivée à Wrigley; la "maladie des raquettes" les avait pris et j'ai dû les laisser en route et louer à leur place les sauvages "Nakiayia" et "Yondo" qui m'ont fait d'excellents guides.

Dans la matinée du 26 janvier, nous avons quitté Fort-Wrigley pour prendre une direction nord. Trois milles plus bas que le fort, nous avons atteint "Rocher qui trempe à l'eau". Tout le long du voyage le temps est resté froid. Le thermomètre marquait 50. Le brigadier Joy s'est gelé un talon dans l'après-midi du 27. Nous avons dû nous arrêter en chemin et allumer un feu puis, après avoir frotté l'endroit malade avec de la neige, le sang a repris sa circulation et nous nous sommes remis en route non sans que notre homme eût changé ses mocassins et ses molletons. Tard le même jour, nous sommes arrivés à l'embouchure de la rivière à l'Eau-Noire où nous avons rencontré deux trappeurs blancs, D. Muirhead et C. Stevenson, qui trouvaient abri sous une cabane de petites dimensions. Ils parurent enchantés de nous voir car ils n'avaient pas rencontré âme qui vive depuis l'été de 1915. Ils avaient quantité de provisions et s'étaient procuré toute espèce de fourrures et surtout des peaux de lynx qui se trouvaient en abondance cet hiver.

Le 28 à 6.30 heures du matin, nous avons quitté le camp des trappeurs, avons gagné l'autre rive du Mackenzie. Une fois dépassée l'embouchure de la rivière Dahadinni, les "Bourdillons" (c'est le nom d'une glace difficile empilée sur une grande hauteur et ainsi appelée par les gens de la plaine) les "Bourdillons" ont commencé à se faire sentir. Il nous fallut garder nos raquettes jusqu'à Norman. La glace avait atteint de grandes hauteurs et je n'avais jamais vu encore des accumulations semblables de glace. Il se trouvait des endroits où elle atteignait jusqu'à 60 pieds. Il semblait que nous gravissions et descendions des montagnes tout le temps. Les "Crevasses" étaient larges, profondes et pleines de dangers. Il s'en rencontrait d'assez larges pour engloutir un attelage complet de chiens.

Tour à tour nous les avons visitées sans le vouloir, mais nous avons eu la chance d'en sortir sans accident. Entre les deux forts les rives du Mackenzie sont très hautes et, quand il nous fallait nous arrêter pour prendre le repas du midi ou pour la nuit, nous avions devant nous la perspective d'avoir à gravir des bords très élevés

et très abrupts dont quelques-uns atteignaient jusqu'à 400 pieds, pour trouver, une fois arrivés au sommet, que le bois manquait complètement pour le feu. La neige dans les bois était haute et atteignait des fois 5 pieds. Le vent, soufflant vers le sud-est charriait dans tous les sens les chiens et les chargements. Deux ou trois fois il m'est arrivé de vouloir m'arrêter en chemin pour m'assurer de la présence de Joy, mais le vent était tellement violent qu'il nous était absolument interdit de nous arrêter et il me fallait continuer. C'est le vent le plus formidable que nous ayons eu du voyage. La neige, chassée par le vent, nous empêchait de voir les traces du rivage.

Le 29 et le 30 janvier, nous avons persisté à nous faire un chemin à travers les glaces. Les chiens commençaient à souffrir des pattes. On leur mettait des mocassins à chiens que l'on faisait sécher à tous les feux que nous allumions. Dans la nuit du 30 janvier, il nous fallut camper dans un endroit isolé où nous avons mis la main sur quelques brindilles. Rendus incapables de nous sécher nous-mêmes et de sécher nos habits, nous nous sommes vus dans l'obligation de nous glisser dans nos habits tels quels et nous avons littéralement gelé toute la première partie de la nuit jusqu'à ce que, à 2 heures du matin le 31 janvier, nous avons commencé à ressentir quelque chaleur et un peu de confort.

Nous avons bientôt découvert que notre camp était sur un croulier; le feu s'était échappé durant la nuit et était arrivé directement au-dessous de nous. Une des peaux dont on se revêt pour dormir a été partiellement détruite, ainsi que la bâche. Nous nous sommes levés tout de suite, et à 4 heures a.m. nous étions en marche; nous sommes arrivés à Fort-Norman dans l'après-midi du 31 janvier, où nous avons été reçus avec cordialité par M. T. Gaudette, gérant de la compagnie de la Baie-d'Hudson. Les missionnaires étaient très contents de nous voir, puisque c'était la première patrouille faite à leur fort durant l'hiver, par la gendarmerie. Ils ont dit que le passage des gendarmes avait un effet merveilleux sur les indigènes. J'ai enquêté un peu sur la question d'établir une division de gendarmerie à cet endroit; je vous envoie un rapport spécial sur cette affaire.

Le gendarme D. Withers m'a fait son rapport pendant que j'étais à Fort-Norman. Lui-même, accompagné par M. D. R. Arden et du R. P. Frapsauce, O.M.I., est arrivé du camp de l'inspecteur La Nauze au sud-est de la baie Dease, grand lac de l'Ours. Ils devaient retourner à la baie Dease aussitôt que leurs chiens se fussent reposés.

A Fort-Norman, comme à Fort Wrigley, les Sauvages des montagnes n'étaient pas entrés cet hiver. On m'apprend qu'ils transportent leurs fourrures aux Yukon où ils obtiennent des marchandises à un prix plus favorable et vendent leurs fourrures plus cher qu'aux postes du fleuve Mackenzie.

Il y a un vieux trappeur nommé Stohr au nord-ouest du grand lac de l'Ours. On l'a vu l'hiver dernier, et il n'avait pas besoin d'aide bien que le vieux soit pas mal perclus par le rhumatisme. Il y a aussi deux prospecteurs, Harrison et Sloan, à la baie de l'Ours sur le grand lac de l'Ours. Je n'ai aucune crainte pour ces deux hommes, pour ce qui est de leur subsistance; ils sont tous deux ingénieux et se tireraient d'affaire n'importe où.

Fort-Norman est un des plus jolis postes dans l'extrême nord. Il a une situation pittoresque sur la rive est du Mackenzie, immédiatement en amont de l'embouchure de la grande rivière de l'Ours. Par un jour clair on distingue facilement les montagnes Rocheuses. Entre la rivière Nahanni-Nord et Norman les montagnes se voient tout le long du chemin, ce qui rend encore plus agréable la descente du fleuve Mackenzie.

Voyage et retour.—Nos chiens reposés, et leurs pattes bien soignées, nous avons quitté Fort-Norman à 6.30 a.m. le 4 février, pour le retour. Nous avons rencontré de rudes tempêtes de neige. Le sauvage "Nakiayia", le brigadier Joy et moi-même avons pris le devant en raquettes pour ouvrir le chemin. Je me suis gelé un orteil—la courroie de la raquette était trop serrée. Nous avancions très lentement, la neige était si profonde. Dans l'après-midi du 6, à 4.40 p.m. nous avons établi notre camp

au pied de la montagne. Pour s'assurer d'un abri on a creusé, dans la neige, un grand trou, profond de 5 pieds. La même tempête a continué tout le jour du 7, et il a fallu ouvrir le chemin. Nous n'avons vu personne entre Fort-Norman et Fort-Wrigley, à l'exception des deux trappeurs blancs, à la rivière Eau-Noire. Les sauvages ne veulent pas faire la chasse entre ces deux forts parce que la glace sur la rivière est très rude, ce qui rend le trajet à cet endroit plus difficile que n'importe où ailleurs dans le nord. Le 9 février nous étions de retour à Fort-Wrigley, où j'ai laissé les sauvages "Nakiayia" et "Yondo". Bonnet-rouge et Laferty étaient maintenant capables de faire le voyage; donc, à 5.20 a.m., le 12 février, nous sommes partis de Fort-Wrigley; nous avons passé tous les camps des Sauvages; ils étaient tous vacants; apparemment tous les sauvages étaient à la chasse. Nous sommes arrivés sains et saufs à Fort-Simpson le 16 février. J'ai été heureux de constater que deux convois laissés en arrière, était en bon état à notre retour. Le brigadier Joy, le gendarme surnuméraire Berrault, et leurs chiens, sont restés ici.

A 5 a.m., le 18 févier, je suis parti de Fort-Simpson, accompagné du brigadier Walters, du gendarme surnuméraire Laferty et du sauvage Bonnet-rouge (guide), avec nos deux attelages de chiens. Une chute phénoménale de neige nous a obligés d'ouvrir un nouveau chemin tout le long du pays jusqu'à Fort-Providence. Nous avancions lentement, et ce n'est qu'à faire de longues journées, partant dans les petites heures du matin et marchant jusqu'à une heure avancée de la nuit, que nous avons pu faire quelque progrès. Dans ce temps nous avons eu un peu plus de jour, ce qui était un avantage. Les chiens ont dû tirer très fort tout le long de la route, à cause de la neige. Nous sommes arrivés à Fort-Providence dans l'avant-midi du 22 février 1916.

A partir de Providence nous n'avions pas de devancier, de sorte que nous avons pris chacun notre tour à courir au-devant des chiens. Nous avons quitté le fort dans la matinée du 24 et nous avons dû ouvrir un chemin tout le long de la route jusqu'à Big-Island (à la pointe Jackfish) où nous avons campé à 7.05 p.m. Nous n'avons trouvé que quinze petites branches de saule, desséchées; à peine assez pour activer la bouilloire; nous n'avons pas pu faire sécher nos vêtements et nos mocassins. Le jour suivant, le 25, les chiens s'enfonçaient dans la croûte. A l'île Des Marias nous avons rencontré S. G. Mgr Breynat, D.Th., puis nous avons fait route ensemble. La traversée du Grand Lac de l'Esclave, depuis l'île Des Marias jusqu'à la Pointe-de-Roche, nous a pris six heures. Nous sommes arrivés à la rivière au Foin le 26, et sommes partis le 27. Nous n'avons vu qu'un camp de Sauvages, celui de "Tit-Bo" près de l'embouchure de la Rivière-aux-Bisons; il avait des poissons de toutes sortes. A 7.50 nous avons atteint la cabane-abri "A" à la Pointe-au-Soufre. Nous avons quitte la cabane le matin suivant; de 11.30 a.m. à 1.10 p.m. nous nous sommes reposés à l'Ile-de-l'Homme-Mort. De là nous nous sommes dirigés vers Fort-Résolution que nous avons atteint vers 8.40 p.m., la même nuit.

A Fort-Résolution j'ai confisqué et détruit, selon vos instructions, tous les remèdes brevetés, extraits, etc., trouvés dans les approvisionnements de ceux qui font la traite des fourrures. Sous pli séparé je vous adresse un rapport sur cette affaire.

Nous sommes partis de Fort-Résolution le 2 mars, arrivant à Fort-Fitzgerald à 8 hrs p.m., le 5 mars 1916.

Je vous inclus un résumé de mon journal de voyage.

SAUVAGES.

Lorsque je suis arrivé à Fort-Simpson, le 11 janvier 1916, on m'a appris qu'un très petit nombre de sauvages étaient venus au fort pour Noël et le Jour de l'An. Plusieurs familles ont été représentées par les jeunes gens non mariés, qui ont déclaré à l'agent des Indiens que la plupart des sauvages dans ce district étaient à la veille de mourir de faim, car il n'y avait presque pas de lapins et d'orignaux dans le pays. Les sauvages à Simpson semblent prendre très peu de fourrure cette année; ils expliquent

cela en disant que la recherche de la nourriture occupe tellement leur temps qu'ils n'ont pas le loisir de faire la chasse aux fourrures. L'agent préposé au soin des sauvages a envoyé une grande quantité de vivres aux sauvages dans ce district. A mon retour à Fort-Simpson, de Norman, le 16 février 1916, j'ai été heureux d'apprendre que les sauvages avaient tué un assez grand nombre d'orignaux.

A Fort-Wrigley j'ai donné des rations d'indigent à un sauvage malade nommé "Ha-tse-ti". Les autres sauvages étaient bien.

A Fort-Norman les quelques sauvages qui demeurent dans le fort avaient une bonne provision de viande d'orignal. Mais on m'a appris que les sauvages du Grand-Lac de l'Ours ont dû être secourus par l'inspecteur La Nauze qui est posté dans leur district cet hiver.

A Fort-Résolution il y avait des rumeurs à l'effet que les mangeurs de caribou à Fond-du-Lac mouraient de faim. Le soir du 1er mars, à peu près douze traîneaux sont arrivés de Fond-du-Lac, chargés de viande et de fourrure; ces gens nous ont déclaré que les mangeurs de caribou étaient tous bien. Les mangeurs de caribou nous ont dit que les caribous abondaient, et que jusqu'alors il n'y avait pas eu de disette en nourriture chez les sauvages de Fond-du-Lac.

A Fort-Fitzgerald les sauvages sont très fortunés cet hiver; ils ont pris beaucoup de fourrures, surtout des renards, qu'ils ont vendus à des prix élevés.

Entre Fort-Fitzgerald et Fort-Providence la fourrure a été abondante, les renards, particulièrement. Cet hiver paraît exceptionnel quant au nombre et à la qualité des renards pris avec les pièges. Comme d'habitude les loups ont causé de forts ennuis en mangeant des renards pris dans les pièges. Au cours de notre patrouille nous avons aperçu partout des pistes de renards, toutes fraîches. Comme le prix de la fourrure est monté, les sauvages font la chasse cet hiver plus que jamais auparavant.

On a rapporté très peu de peaux de castor. La loutre, le vison, la martre, le lynx et le glouton ont été assez abondants. On n'a pas appirté de peau de bœuf musqué au Fort-Rae pendant que j'y étais. Comme les Indiens de Fort-Rae ont perdu le plus grand nombre de leurs chiens, ils n'ont pu se rendre à l'habitat du bœuf musqué, du moins cet hiver.

La région est infestée de loups. Durant cette patrouille nous en avons vu quelques-uns, assez proches; mais nous n'avons pas pu les tuer. Ils foisonnent tout le long du fleuve Mackenzie. A présent que le Gouvernement a résolu de payer des primes dans toute l'étendue des Territoires du Nord-Ouest, je m'attends à ce qu'on en tue un grand nombre; toutefois, bien des sauvages ne nuiront pas à un loup, à cause de leur superstition.

Durant la patrouille nous avons vu un grand nombre de pistes d'orignaux et de caribous des bois.

Des pêches excellentes ont été faites l'automne dernier, tant sur le Grand lac de l'Esclave que sur le Grand lac de l'Ours. La meilleure pêche s'est faite sur Big-Island sur le Grand lac de l'Esclave, à l'embouchure de la rivière Castor. La mission catholique seule a pris 33,000 poissons; les commerçants de fourrures, la R.G.C.N.-O., les sauvages et les Métis en ont pris 50,000, soit un total de 83,000. De nombreux sauvages de Fort-Providence font la pêche à Big-Island tout l'hiver, car ils sont toujours certains de bien s'y provisionner, puisque dans les mois d'hiver on y prend toujours du poisson.

REMARQUES GÉNÉRALES.

En terminant, je désire attirer votre attention sur l'excellente façon dont le brigadier A. H. Joy et le brigadier L. M. L. Walters ont accompli leurs devoirs. La patrouille était parfois désagréable, et ces deux hommes m'ont aidé de leur mieux.

Je me suis absenté de Fort-Fitzgerald durant 87 jours en tout. Cette année la traversée du Grand Lac de l'Esclave jusqu'à Fort-Rae est d'approximativement 200

milles. Depuis mon départ de Fort-Fitzgerald j'ai parcouru plus de 2,100 milles (de Fort-Fitzgerald à Fort-Norman et retour) en 87 jours.

Les chiens son en bon état, à l'exception de leurs pattes. Dans quelques jours ils seront encore bons pour voyager.

Aussitôt que j'aurai donné mon attention au travail de bureau qui s'est accumulé durant mon absence, et que les chiens seront bien reposés, je repartirai pour faire ma patrouille sur la Grande-rivière-de-l'Esclave et la rivière Athabaska—un voyage de 560 milles.

Ce serait difficile d'énumérer ici tous les témoignages la bonté que les membres de cette patrouille et moi-même avons reçues au cours de ce voyage, mais il faut reconnaître d'une manière particulière la gentillesse des fonctionnaires de la compagnie de la Baie-d'Hudson, de la *Northern Trading Co.*, de *Fairweathers, Ltd.*, ainsi que des différents missionnaires Anglicans et Catholiques dans ce pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES A. RHEAULT,

Inspecteur.

Commandant de la patrouille R.G.C.N.-O.

ANNEXE Q.

MARECHAL DES LOGIS 1ère CLASSE C. PRIME—PRINCE-ALBERT A LA MONTAGNE DE L'OURS ET RETOUR.

PRINCE-ALBERT, SASK., le 24 février 1916.

L'officier commandant
la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest,
Prince-Albert, Sask.

J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport de ma patrouille à la montagne de l'Ours pour enquêter sur la mort soudaine de James Nelson, un trappeur.

Le 24 janvier 1916, en compagnie du gendarme Grant, W., n° matricule 6317, j'ai quitté Prince-Albert avec les voitures de gendarmerie n^{os} matricule 486 et 489, ainsi qu'un matériel de camp, à destination de la montagne de l'Ours.

Notre itinéraire s'étendait au nord jusqu'au lac La-Ronge, une distance de 230 milles de Prince-Albert, par la route d'hiver. Du lac La-Ronge l'itinéraire gagne le nord puis l'est jusqu'à l'endroit où il fallait procéder à l'enquête.

Le 26 janvier 1916 nous sommes arrivés au poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson, au lac Montréal, où nous avons été très bien reçus par M. R. E. English, le facteur de la compagnie de la Baie-d'Hudson.

La première fois que nous avons discuté cette patrouille, nous avons décidé que le plus pratique serait de se rendre jusqu'au lac Montréal, une distance de quelque 100 milles, dans les voitures de la gendarmerie, et de continuer le voyage, jusqu'à la montagne de l'Ours, avec des attelages de chiens. Mais, nous avons dû abandonner ce plan, car nous n'avons pas pu obtenir de chiens au lac Montréal. Il nous fallait donc piquer jusqu'au poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson, au lac La-Ronge, avec des chevaux, et prendre là les chiens qui nous serviraient dans le trajet jusqu'à la montagne de l'Ours.

Pour nous rendre au lac La-Ronge, nous avons dû traverser le lac Montréal, de l'extrémité sud à l'extrémité nord, une distance de 38 milles.

J'avais l'intention de quitter le lac Montréal le matin du 27 janvier 1916, mais dans la nuit du 26 janvier le temps est devenu très orageux; le vent a soufflé ferme toute la journée du 27, et lac semblait enveloppé dans une brume blanche. La lac était un peu plus clair le 28, bien que le vent fût encore violent. Peu de temps après l'aurore nous avons quitté le poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson, commençant notre trajet sur le lac; lorsque nous étions au centre nous avions l'illusion d'être au milieu de l'océan.

J'avais espéré accomplir dans une seule journé la montée du lac, afin d'avoir un bon abri la nuit pour nous reposer, à l'extrémité nord; mais cela nous a été impossible. Les chevaux ont dû travailler ferme pour ouvrir le chemin tout le long de la route, et lorsque l'obscurité commençait à tomber nous étions encore à 10 milles de l'extrémité nord. Les chevaux portaient les marques de leur laborieuse journée; j'ai donc cherché la baie la plus voisine pour y passer la nuit. Lorsque nous avions trouvé un endroit abrité l'obscurité était descendue et il faisait un froid intense; le feu que nous avons allumé a sûrement été prisé, tant par les chevaux que par nous.

Le lieu où nous avons passé la nuit n'était pas idéal et nous étions contents de voir réapparaître le jour, pour reprendre notre voyage. De bonne heure le lendemain matin nous sommes arrivés à l'extrémité nord du lac Montréal. Nous avons trouvé des piles de billes; cet arrangement du bois pouvait abriter les chevaux contre le vent, et je me suis décidé à les y faire reposer pour le reste de la journée.

En route, depuis l'extrémité nord du lac Montréal jusqu'au lac La-Ronge, nous avons passé beaucoup de bois. Nous voyagions assez facilement par ce pays boisé; mais les chevaux ont eu de très grandes difficultés à ouvrir le chemin dans certains muskegs, parfois très longs. A ces endroits il y avait quatre pieds de neige, environ. La croûte n'était pas assez solide pour supporter les chevaux; en conséquence ils passaient toujours à travers.

Pendant ce voyage, lorsque nous campions pour la nuit, nous avons fait tout notre possible pour rendre les chevaux confortables; mais, à cause du climat très sévère que nous avions de ce temps-là, les chevaux ont parfois été obligés de garder leur harnais toute la nuit, parce qu'il était gelé trop dur pour l'enlever. Le 1er février nous sommes arrivés au lac La-Ronge, où les chevaux ont obtenu un repos bien mérité.

Grâce à la courtoisie de M. Angus McKay, facteur du poste de la Baie-d'Hudson au lac La-Ronge, j'ai obtenu deux attelages de quatre chiens et deux conducteurs sauvages à $3 par jour chacun. De ce montant les sauvages devaient fournir leurs provisions et la nourriture des chiens pour le voyage à la montagne de l'Ours.

J'ai pris deux attelages parce que je ne voulais pas de retard provenant de ce que les chiens fussent trop chargés. J'apportais avec moi aux lieux du crime la literie, les fusils, etc., propriété du défunt et de l'accusé, afin de remettre la cabane dans le même ordre qu'au moment où James Nelson est mort; aussi je n'avais au lac La-Rouge qu'une quantité de nourriture qui suffirait aux chevaux pendant un certain temps seulement. Les quelques blancs autour du lac La-Rouge étaient très contents de nous voir. M. Angus McKay, facteur du poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson m'a déclaré qu'ils n'avaient pas reçu de provisions depuis l'hiver de 1915; il ne leur restait plus de sucre depuis le mois d'octobre dernier, et leur approvisionnement de thé, de pétrole et de nombreux autres articles était épuisé.

Le 3 février je suis parti du lac La-Rouge, avec mes deux attelages de chiens et les deux sauvages, à destination de la montagne de l'Ours. Nous avons passé la première nuit dans un campement de sauvages, où j'ai trouvé un sauvage, Hector McKenzie, que j'ai dû mener avec moi à la montagne de l'Ours, connexement à l'enquête.

Ce sauvage est un homme d'un beau physique. Il a 60 ans et semble doué d'une merveilleuse force de résistance. Il courait au-devant des chiens toute la journée; cela semblait impossible, de pouvoir l'exténuer.

Lorsqu'on voyage avec ces sauvages on est frappé par leur endurance. Pendant ce temps la température a été très sévère; le thermomètre marquait entre 20 et 50 degrés au-dessous de zéro, presque tout le temps.

Mes compagnons de voyage n'avaient que deux couvertures (compagnie de la Baie-d'Hudson) chacun, comme literie, mais ils ne semblaient nullement mal à l'aise, bien qu'ils fûssent couchés à la belle étoile.

Notre itinéraire longeait une chaîne de lacs, jusqu'auà douze derniers milles du trajet, alors que nous avons voyagé à travers un district fortement boisé.

L'endroit que je voulais atteindre était presque inaccessible sur le bord de la montagne de l'Ours. On peut difficilement se figurer quel attrait a pu persuader un blanc à passer sa vie dans un coin si isolé. Pendant les six derniers milles de notre voyage nous avons dû aller à pied, et porter sur notre dos les articles qu'il nous fallait; la neige était trop profonde sur la montagne pour conduire les chiens à notre destination, que nous avons atteinte le 6 février.

J'ai soumis un rapport particulier sur mon enquête à la montagne de l'Ours; il n'est donc pas nécessaire de répéter les choses ici.

Le 9 février je suis revenu au lac La-Rouge, ayant parcouru les 200 milles dans sept jours.

Avant de quitter le lac La-Rouge pour le voyage du retour j'y ai visité l'école de mission pour les sauvages; le personnel et les 63 élèves m'ont reçu comme leur hôte à dîner.

J'ai été fort impressionné par l'excellente discipline de ces enfants; et leur tenue est bien à la louange du révérend M. Ives, le directeur, et des demoiselles Davey, Stapleton, et des autres membres du personnel de la mission.

Le 11 février nous avons quitté le lac La-Rouge à destination de Prince-Albert, où nous sommes arrivés le 19 février.

Le gendarme Grant, W., n° matricule 6317 a été excellent tout le temps du voyage; toujours de bonne humeur dans les circonstances les plus difficiles; la valeur du soin qu'il a donné aux chevaux est inestimable.

Milles avec chevaux	460
Milles avec chiens	200
	Milles.
Total	660

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. PRIME, *Maréchal des logis, 1ère classe.*

ANNEXE R.

MARECHAL DES LOGIS W. G. EDGENTON—FORT-McPHERSON A GOOD-HOPE ET RETOUR.

Sous-district du fleuve Mackenzie,
Division de Fort-McPherson,

L'officier commandant la R.G.C. N.-O.,
Sous-district du fleuve Mackenzie.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant au sujet d'une patrouille, aller et retour entre cette division et Bonne-Espérance.

En conformité avec vos instructions, j'ai quitté la division de Fort-McPherson à 7.30 a.m., le 4 janvier 1915, en compagnie du gendarme Doake, W.A., et du sauvage Donald Greenland ,avec deux attelages de chiens, des vivres pour douze jours, un équipement de camp, etc., afin d'enquêter sur la condition des sauvages dans ce district.

Nous avons gagné la rivière Arctic-Red le même jour, et visité tous les sauvages qui s'y trouvaient; un ou deux vieillards indigents ont été secourus par le missionnaire qui reçoit chaque année, à cette fin, des quantités de vivres donnés par le département des sauvages; à part cela les sauvages sont en assez bon état.

Trois familles d'Indiens sont campés le long du fleuve McKenzie, et font une assez belle vie par la chasse aux fourrures et la pêche; aucun de ces sauvages n'est réellement nécessiteux.

Les sauvages qui vivent dans les alentours de Bonne-Espérance en été font la chasse aux fourrures et les échangent à la rivière Anderson, où ils reçoivent un prix plus élevé pour leurs fourrures; un groupe de ces sauvages est arrivé pendant que nous étions à Bonne-Espérance; ils nous ont dit qu'ils allaient bien; il n'y a pratiquement pas de sauvages qui vivent dans le fort, hormis ceux qui sont employés par les trafiquants et la mission, c'est-à-dire la compagnie de la Baie-d'Hudson, la *Northern Trading Co.,* et deux missionnaires catholiques; tous ces gens se disent satisfaits de l'état des choses.

On n'apporte que très peu de fourrure à Bonne-Espérance cet hiver; les sauvages n'en apportent pas beaucoup, je crois, à cause des prix qu'y paient les trafiquants; ils les apportent plutôt à Martin Anderson qui hiverne avec une goélette à la rivière Anderson, et paie les fourrures plus cher.

Somme toute, le voyage a été difficile, à cause du très grand froid, des rudes vents et de l'abondance de neige; plus nous allions vers le sud, plus il y avait de neige; le devancier sauvage a été forcé de marcher en avant et en arrière continuellement pour permettre aux chiens de remuer.

M. Cadet, de Bonne-Espérance qui habite le pays depuis trente ans, m'a déclaré qu'il n'y a jamais vu tant de neige.

Nous sommes restés deux jours à Bonne-Espérance, à reposer nos chiens et à faire réparer nos raquettes pour le voyage du retour; pendant ces deux jours le temps était chaud, et il neigeait.

Nous avons pris douze jours pour atteindre le fort Bonne-Espérance; arrivés le 15, à 3 p.m., nous sommes repartis à 8 a.m. le 18; la route était complètement couverte de neige. Il serait préférable de faire cette patrouille peu de temps après la formation de la glace dans le Mackenzie: alors le trajet est assez facile, vers la première semaine de décembre. Nous avons pris treize jours pour le voyage du retour; la neige était très profonde, et parfois nous avons rencontré des mares d'eau, ce qui nous a obligés à faire de grands détours, pour que les chiens ne mettent pas les pattes dans l'eau par ce temps

froid; ils avaient déjà mal aux pattes, à cause de la profondeur de la neige, et ne pouvaient pas avancer rapidement.

Nous sommes arrivés à la rivière Arctic-Red à 2 p.m., le 29; nous y avons rencontré le chirurgien adjoint intérimaire Doyle, qui avait été appelé pour soigner un sauvage malade. Le 30, nous sommes partis de Rivière-Rouge, accompagnés du Dr Doyle et d'un sauvage avec un attelage de chiens, arrivant à Fort-McPherson à 8.30 p.m., le même jour. L'inspecteur Phillips et le gendarme Lamont arrivèrent le même soir de l'île Herschell. A la division j'ai tout trouvé en bon état; les chiens ont besoin de repos, car leurs pattes sont dans un mauvais état.

ANNEXE S.

BRIGADIER W. V. BRUCE—DE LA BAIE BERNARD AUX RIVIÈRES REA ET COPPERMINE ET RETOUR.

BAIE BERNARD, T. N.-O.,
le 10 novembre 1915.

L'officier commandant la R.G.C.N.-O.,
Sous-district du fleuve Mackenzie.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant de ma patrouille depuis le camp de l'expédition polaire canadienne, à la baie Bernard, jusqu'aux rivières Rea et Coppermine, et retour.

Parce que M. F. Johansen, naturaliste, qui a la direction du camp ici dans l'absence du Dr Anderson, était anxieux sur le sort du Dr Anderson et son équipe qui devaient être revenus depuis un mois, j'ai offert d'aller à leur recherche, faisant une patrouille jusqu'aux rivières Rea et Coppermine où ils se trouvaient, censément, à la fin de l'été.

J'ai quitté le camp de l'expédition à la baie Bernard, le 21 octobre, emmenant avec moi un interprète indigène, un traîneau, sept chiens et des vivres pour 20 jours; la même nuit j'ai fait mon camp à quatre milles du cap Lambert, ayant fait en tout 20 milles. Jusqu'alors la glace avait été lisse et sûre, mais en tournant le cap Lambert le lendemain elle est devenue dangereuse, et j'ai dû rester près de la rive. Cette nuit-là, le 22, j'ai campé à l'extrémité nord du portage qui traverse le cap Krusenstern, à vue du mont Barrow, ayant parcouru 15 milles. Le matin suivant un rude orage sifflait et j'ai pris 1½ heure pour faire le portage de deux milles. J'étais de nouveau sur la glace de mer à 11.30 a.m., mais j'ai trouvé la glace très rude, et tassée contre les précipices, avec de l'eau libre tout le long du bord. J'ai passé la nuit sur la rive nord-ouest de la pointe Lockyer. Le matin j'ai fait le portage à cet endroit, une distance d'à peu près 4 milles, et en route, sur une colline abrupte, située immédiatement à l'ouest j'ai découvert les restes d'une des vieilles maisons de pierre des Esquimaux; une pièce était en parfait état, circulaire et en forme de dôme, et je voyais clairement les reliques de deux autres pièces, plus grandes, qui évidemment avaient déjà fait partie de ce logis. Dans ma journée j'ai parcouru 17 milles, et j'ai pass éla nuit sur la rive est de la baie de Basil Hall's. Le 25 il a fait une température idéale, beau et clair, et j'a tourné le cap Herne à 11 a.m.; j'ai longé la côte tout le temps, et la nuit j'ai campé sur la rive sud d'une grande baie sans nom dont le cap Kendall forme la pointe sud-est. Le 26 je me suis mis en route avant l'aurore; vers midi j'ai fait le portage à travers l'extrémité du cap Kendall, puis j'ai suivi la côte le long de la rive nord de l'inlet Back's jusqu'à un mille de distance de la rivière Rea; j'ai été forcé de camper à cet endroit, car le soir était tombé. Je m'attendais à trouver le Dr Anderson ici, mais lorsque j'ai examiné les deux rives de la rivière, le lendemain, jusqu'à une distance de deux milles de son embouchure ,j'ai été convaincu qu'il n'avait pas été là cet été; j'ai donc piqué à la Coppermine, tournant la pointe Mackenzie à 3 p.m. et traversant la baie de Richardson dans une neige profonde; lorsque le soir est tombé j'ai campé à 4 milles de la rivière Coppermine. Le long de la côte il n'y avait aucune trace de l'équipe disparue. Le 28 je me suis rendu à l'embouchure de la rivière Coppermine vers 11 a.m., et je l'ai montée une distance de quelques milles cherchant un signe qui m'indiquerait que le Dr Anderson y avait été, mais je n'en ai point trouvé. Regardant en arrière j'ai vu un village indigène d'igloos sur l'île immédiate-

ment dans l'embouchure de la rivière; j'y suis retourné, mais je l'ai trouvé abandonné; il y avait des traces fraîches faites par les patins des traîneaux, menant au large dans le golfe Coronation. Je savais que les indigènes ne parcouraient jamais une grande distance dans une journée, et croyant qu'en toute probabilité ces gens connaissaient l'expédition et pouvaient me donner des nouvelles de l'équipe je les ai suivis. Les traces des traîneaux conduisaient directement dans le milieu du golfe vers quelques îles, à 5 milles environ au nord-est de la rivière; en m'approchant de la première île du groupe je voyais du monde—évidemment ils avaient vu mon traîneau en même temps, car une quarantaine d'hommes, suivis d'à peu près trente femmes et enfants sont venus à moi en courant sur la glace; ils me faisaient le signe de paix en tenant leurs mains au-dessus de la tête; j'ai répondu par le même signe.

Après cette formalité toute la foule m'a accompagné au village; ils riaient et parlaient tous ensemble. Ils se sont montrés très amis et très hospitaliers, car aussitôt que jétait arrivé ils ont monté ma tente, nourri mes chiens, m'ont apporté de la viande de caribou fraîche, ont emporté mes chaussures pour les faire sécher et les réparer, et me demandèrent par mon interprète combien de temps je passerais avec eux. J'ai promis de rester jusqu'au lendemain si je pouvais avoir du bois pour mon feu; ils ont promis de m'en procurer et ils ont tenu parole, car le lendemain avant l'aurore ils ont envoyé un traîneau exprès pour m'en chercher, à la terre ferme. Je me suis couché de bonne heure cette nuit, mais cela n'a servi à rien; on m'a appris qu'il se donnait une danse pour célébrer mon arrivée, et j'ai dû y assister. On m'a escorté a un des igloos, et là on m'a revêtu du costume esquimau; la "Parka" à longue queue, le pantalon en peau de daim, les bottes, et tout le reste; puis on m'a conduit à la salle de danse, une grande tente faite de peaux avec une entrée pratiquée dans la neige, la danse a duré depuis 8 p.m. jusqu'à 1 p.m. le lendemain matin; de temps en temps on m'a demandé de battre la grosse caisse. Aussitôt la danse terminée, je me suis couché; mais, vers 5 a.m. j'ai été éveillé par des pas autour de ma tente. J'ai fait demander par mon interprète ce qu'il y avait, et ce n'était qu'un des indigènes qui venait me demander si je voulais prendre le déjeuner avec lui. J'ai chuchoté à mon interprète de leur dire que je dormais et ils sont partis. Mais je n'ai plus été capable de dormir car à chaque instant cette demande était renouvelée. Il faisait noir lorsque je suis sorti, mais les indigènes étaient encore là. Je me suis rendu à la tente du "premier-homme" (Uluksuk) où j'ai mangé un peu de poisson gelé, tout en refusant d'autres mets qu'on m'offrait en quantité. J'ai visité toutes les tentes et tous les igloos dans le village, et à chaque visite j'ai dû manger un peu de poisson de crainte de froisser mes hôtes, car partout à mon entrée ils m'offraient ce qu'ils avaient de meilleur. A midi on m'a offert une soupe très appétissante dans une corne de bœuf musqué; je l'ai bue, mais après j'ai découvert qu'elle était faite de viande de daim et de sang bouillis. Partout où j'allais les indigènes étaient à mes trousses; bien que leurs tentes et leur igloos soient suffisamment chauffés avec des lampes à l'huile de phoque, j'avais froid. Je suis parti pour ma tente où j'avais un poêle de camp, et ils ont tous essayé d'entrer en même temps que moi; en faisant cela ils l'auraient mise en lambeaux; j'ai donc été obligé de retourner à leurs igloos. Vers 5 p.m. j'ai invité l'homme, Uluksuk à souper; il était ravi; et comme il semblait posséder un certain pouvoir sur les autres, étant un "Angatkok" ou "Shaman" j'ai dû les éloigner. Aussi, j'ai fait questionner tous les villageois par cet homme relativement à la présence du Dr Anderson et son équipe, qui sont tous bien connus de la plupart des indigènes, mais je n'ai pu en avoir aucune nouvelle définitive, et comme ces indigènes avaient passé tout l'été sur la Coppermine, j'ai conclu que le Dr Anderson n'y était pas venu selon ses intentions; je me suis donc décidé à repartir le lendemain. Le matin suivant était une répétition de la veille, mais j'ai quitté le camp à 8 a.m. Tout le monde m'a aidé et toute la population du village m'a accompagné à mon départ; les indigènes m'ont laissé un par un; j'étais à trois milles de distance lorsque le dernier m'a quitté. Pendant que j'étais dans le village les indigènes ne cessaient pas de me demander des cartouches; ils avaient quelques carabines de calibre 30.30 et

44-4 qu'ils avaient reçus en grande partie de Joe Bernard, de l'expédition Polaire canadienne et des sauvages du lac de l'Ours. Ils avaient également plusieurs autres objets de la civilisation qu'ils avaient obtenu des mêmes sources et des prêtres catholiques du Grand lac de l'Ours. Le jour que j'ai quitté le village j'ai parcouru 25 milles, traversant la baie directement à la pointe Kandall, que j'ai contournée vers midi; j'ai passé la nuit à mon ancien camp du 25 octobre. Le lendemain il y avait une brume épaisse, mais heureusement je pouvais voir les anciennes traces de mon traîneau; je les ai suivies autour du cap Herne et j'ai campé dans la baie Basil-Hall's. A partir de cet endroit j'ai suivi ma vieille route jusqu'à la baie Bernard, où je suis arrivé à 2.30 p.m., le 4 novembre.

La côte, depuis la baie Bernard jusqu'au cap Lambert, est composée de bas-plateaux, de gravier et de cailloux, avec un grand nombre de pointes et de baies non indiquées sur les cartes; le cap Lambert est une série de précipices perpendiculaires de pierre à chaux (dolomite) hautes de quelque 80 pieds; elles s'avancent jusqu'au bord de l'eau sur une longueur d'environ un demi mille, puis elles gagnent l'intérieur; après cela on traverse une grande baie entourée de terrains très bas, et à l'intérieur, un peu à l'est s'élève une butte solitaire qui ne peut manquer d'attirer l'attention (le mont Barrow); du côté est de ce mont le portage traverse le cap Krusenstern jusqu'au golfe Coronation. Il y a ici deux portages; tous deux partent du même point: l'un court,—je l'ai parcouru,—émergeant à la pointe sud-ouest du cap Krusenstern, une traite d'environ deux milles; l'autre plus long, à peu près douze milles, qui se termine dans la baie au sud de la pointe Lockyer. Les précipices du cap Krusenstern sont similaires à ceux du cap Lambert, et toute la côte entre ici et le cap Kendall le pays est bas, le sol semblable aux "tundas" de la Russie; les crêtes de gravier sont plus basses qu'ailleurs Le cap Herne est une longue pointe sableuse, adossée à des collines plus élevées; le cap Kendall, un précipice protubérant avec, au large, une île faisant corps avec une rangée d'îles éparpillées, vers l'est, qui s'étendent loin dans le golfe Coronation; le cap Kendall est formé de basalte noir en colonnes, sur un sous-strate de la pierre calcaire commune, argileuse et blanchâtre dont l'occurrence est fréquente dans ce district; et d'ici à la rivière Rea la côte est une longue série de précipices de la même formation. La rivière Rea est large d'environ un demi-mille à son embouchure, bordée de larges bancs de sable; plus haut dans le cours de la rivière les rives sont abruptes, formées de basalte et de pierre à chaux. D'ici jusqu'à la rivière Coppermine on passe une pointe bien en vue, la pointe Mackenzie, qui se prolonge en deux pointes, une courte et une longue; le chenal entre la pointe la plus méridionale et les chaînes d'îles qui s'étendent vers l'est dans le cœur du golfe Coronation ne se voit que lorsqu'on est très proche. La baie Richardson entre la pointe Mackenie et la rivière Coppermine est bordée de bas-plateaux avec des dunes de sables à la grève et, plus à l'intérieur, des crêtes de gravier parallèles à la côte, à travers desquelles quelques petits creeks arrivent à la mer. En continuant le long de cette côte on est obligé, plus tard, de contourner une pointe rocheuse qui fait saillie, formant le côté ouest de l'embouchure de la rivière Coppermine; par la suite, la rive ouest de la rivière Coppermine est une crête formée de gravier et de cailloux, qui monte abruptement de l'embouchure de la rivière; de la cîme on a une bonne vue du pays: la langue de terre, longue, basse et sableuse, qui forme le côté est de l'embouchure de la rivière; en arrière, les buttes plus hautes, puis les deux ou trois îles au large de l'embouchure de la rivière; le cap Kendall se distingue très bien dans le nord-ouest, et plusieurs îles dans le golfe Coronation. L'embouchure est très large, particulièrement un peu en arrière du bord de la mer; et l'on voit clairement les îles de gravier et de cailloux avec les rives découpées, le long des côtés est et ouest, ainsi que les îles sableuses au centre. La rivière Richardson est située entre la pointe Mackenzie et la rivière Rea, et se jette dans la mer à quelque quatre milles de cette dernière rivière; son embouchure est large d'environ 150 verges.

Les indigènes que j'ai vus durant cette patrouille étaient les "Kogluktokmiut" ou gens de la rivière Coppermine; le nom de la tribu dérive du voisinage qu'ils ha-

bitent, comme c'est le cas pour la pluprat des tribus esquimaux de ce district. Ces gens font la chasse du caribou à l'intérieur, pendant l'été; ils se rendent jusqu'au Grand lac de l'Ours et redescendent à la côté aussitôt l'hiver commencé; alors ils vivent par la pêche du phoque sur la glace; ils n'ont vu que très peu de blancs, et n'ont rencontré ni blanc ni sauvages cet été au grand lac de l'Ours.

Les coutumes, les croyances et la vie générale de ces gens, ainsi que celles de toute autre peuplade que je rencontrai seront traitées dans un rapport distinct.

Les phoques étaient abondants tout le long de la route; nous avons vu un grand nombre de caribous; partout il y avait les traces de volverennes et de renards blancs, et nous avons aperçu quelques loups. Les indigènes avaient un bon approvisionnement de poisson, tant frais que desséché, tout de la truite saumonnée, prise dans la rivière Coppermine.

Somme toute, la température a été bonne, le plus grand froid n'étant que de 14° F. La plupart des jours il y avait de la brume ou de la neige, mais il n'y avait aucune journée assez inclémente pour empêcher le voyage.

Dans cette patrouille j'ai suivi de très près la ligne de la côte, cherchant un signe quelconque des camps ou des embarcations du Dr Anderson; mais je n'en ai point trouvé. Le Dr. Anderson et son équipe sont arrivés sains et saufs à la baie Bernard le 9 novembre; leurs bateaux avaient été pris dans la glace à la baie Epworth, golfe Coronation. L'équipe ne s'était jamais rendue aux rivières Rae ou Coppermine, mais avait piqué plus loin sur la côte, à l'inlet Bathurst.

Je portais avec moi une copie de la carte du Da Rae, publiée en 1852. Cette carte, disent les membres de l'expédition, est plus exacte que celle publiée par l'Amirauté; je n'ai eu aucune difficulté à trouver où j'étais.

Le bois flottant est très rare le long de la côte (un poêle "primus" est absolument nécessaire) et le peu qu'on trouve vient en général du fleuve Mackenzie, car on trouve parfois un bâton de cotonnier; très peu de bois vient de la rivière Coppermine.

L'état de la glace variait beaucoup; lors de mon premier voyage elle n'était pas bien sûre; mais à mon retour elle était devenue beaucoup plus dure; toujours sur les pointes saillantes et les précipices abrupts nous avons rencontré de la glace rude.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. V. BRUCE,
N° matricule 4600.

ANNEXE T.

BRIGADIER W. V. BRUCE—DE LA BAIE BERNARD AUX ILES LISTON ET SUTTON, ET UN SEJOUR D'UNE SEMAINE DANS UN VILLAGE D'ESQUIMAUX.

BAIE BERNARD, T.N.O., le 1er janvier 1916.

L'officier commandant la R.G.C.N.-O.,
Sous-district du fleuve Mackenzie.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant au sujet de ma patrouille faite aux îles Liston et Sutton, et d'un séjour d'une semaine dans un village esquimau qui s'y trouve (esquimaux de la rivière Coppermine) :

Le 15 décembre 1915, en compagnie de M. D. Jennes, ethnologue de l'expédition Polaire canadienne, et de " Patsy " un jeune métis esquimau, comme interprète, je suis parti pour les îles Liston et Sutton qui sont situées à mi-chemin entre la baie Bernard et Victoria-Land, et où il y avait un grand village esquimau; nous avons pris un traîneau, cinq chiens et assez de vivres pour deux semaines. Nous avons quitté le camp de l'expédition à 11 a.m. et sommes arrivés au village, une distance de 16 milles, à 4 p.m. Le village comptait à peu près 140 habitants, et comme la plupart d'entre eux avaient vécu près du campement de l'expédition quelques semaines auparavant, ils nous connaissaient. Nous avons passé la nuit dans un igloo avec une famille indigène du nom de Kingordluk, avec laquelle M. Jenness avait passé l'été, à Victoria-Land; nous avons été assez confortables. Le lendemain nous avons monté notre tente, et les indigènes l'ont couverte de neige pour en faire une maison de neige.

Règle générale notre tente était remplie d'indigènes qui, tout en étant ennuyeux et malpropres, se conduisaient bien. Chaque jour nous recevions des présents de poisson, de chair de caribou et de phoque, ce qui nous obligeait à faire des cadeaux en retour. Nous étions les bienvenus dans toutes les maisons de neige que nous avons visitées et à toutes les danses qui se donnaient chaque soir dans la grande pièce en neige, aménagée à cette fin.

Une fois, à une de ces danses, il y a eu une prise entre deux lutteurs; ordinairement lorsque nous étions présents, les "Shamans", qui étaient au nombre de sept ou plus dans le village, donnaient une séance. Dans trois de ces séances il a été question d'un ou plus d'entre nous. La première nuit, le 15, M. Jenness, Patsy et moi devions être jetés en bas des précipices, par les esprits, et tués; aucune raison de cela n'était donnée; en même temps les femmes ont eu la défense de coudre le lendemain. C'était très amusant pour nous de regarder ces séances; les Shamans toujours s'assoupissaient dans un sommeil supposé mystique; pendant ce temps ils se tournaient dans tous les sens et contortionnaient leur visage; leur voix était très faible d'abord, mais graduellement elle gagnait en force jusqu'à ce que le shaman eût atteint l'apogée de sa frénésie; alors la voïx s'éteignait et le shaman, en se secouant un peu, redevenait lui-même. Dans ce temps de l'année les indigènes vivent par la pêche du phoque; mais pendant que nous étions là les phoques étaient rares, et même à certains jours ils n'en ont point pris du tout. On a demandé aux shamans d'en découvrir la raison; une séance s'ensuivit. Un shaman a déclaré que les phoques sentaient la fumée de notre tabac; mais lorsque M. Jenness lui a dit que cette odeur les attirait, il a changé son avis. Un autre shaman a dit qu'il voyait venir beaucoup de phoques et qu'il les appellerait, mais que quiconque les tuerait serait tenu de lui donner une partie de la viande en paiement. Le lendemain six phoqus ont été tués.

Ces indigènes sont tous en bonne santé, heureux et contents, et n'ont essayé en aucune manière de nous molester. Je crois même que tout homme blanc ayant tant soit peu de tact n'a rien à craindre d'eux. Ils semblent n'être, ni plus ni moins, que de grands enfants.

A l'époque où nous étions au village, la température s'est maintenue à une moyenne de 30 degrés sous zéro. Le temps, en général, était très supportable. Nous n'avons eu à souffrir que pendant une journée, car une forte bise du nord-est faisait rage.

Nous avons quitté le village à 9 heures 30 du matin, le 23 courant, et sommes arrivés au havre Bernard à 2 heures de l'après-midi. M. Jenness entendait retourner avec " Patsy " quelques jours avant Noël.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. V. BRUCE, *Caporal.*

ANNEXE U.

Numéro matricule 4600.

CAPORAL W. V. BRUCE—RAPPORT SUR LES ESQUIMAUX "GROUPE COPPER".

HAVRE-BERNARD, T.N.-O., 1er janvier 1916.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à Cheval,
Sous-district du fleuve Mackenzie.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les Esquimaux de ce district.

Comme question de fait on peut appeler du nom de "Groupe Copper" tous les Esquimaux qui habitent entre la péninsule de Kent, à l'est, et le cap Bexley, à l'ouest, et la terre de Victoria, au nord. C'est le nom que M. Stefansson à donné à ce groupe, qui comprend sept ou huit tribus différentes. Leur dénomination vient des environs dans lesquels la bande habite habituellement; mais il n'y a pratiquement aucune distinction à faire. La langue est la même, ils vivent ensemble, se marient entre eux, chaque famille fait la chasse et demeure, à son choix, dans n'importe quelle partie de la région. Par conséquent, ces peuplades connaissent à fond tout le district dont il est ici question. Durant l'hiver, des villages importants s'établissent sur la glace ou sur les îles, quelque part dans le golfe du Couronnement ou dans les détrois du Dauphin et d'Union; un village dans lequel je viens justement de passer neuf jours, est situé sur le groupe des îles Liston et Sutton, à quatorze milles au nord-est du havre Bernard; il est peuplé de 140 personnes provenant des districts suivants: Coppermine, rivière Rae, rivière de l'Arbre, anse Bathurst, rive sud de terre Victoria et baie Stapylton. Depuis que je suis revenu ici, j'ai rencontré un indigène de la rivière Thelon. Il dit qu'il a fait des affaires avec des blancs au nord de la baie d'Hudson. Au printemps, les villages sont évacués et les familles se séparent pour se diriger à l'intérieur des terres afin d'y passer l'été; quelques-unes s'établissent sur la terre Victoria et d'autres sur la terre ferme. Elles descendent même aussi loin que le grand lac de l'Ours.

Ces Esquimaux vivent encore d'une manière très primitive; ils n'ont guère eu ou n'ont pas eu du tout de rapports avec les blancs; ils possèdent très peu de choses qui dénotent la civilisation. Ce qu'ils possèdent, ils l'ont eu en grande partie de l'Expédition canadienne dans les mers arctiques, bien que quelques fusils aient été obtenus de Joe Bernard, qui a passé l'hiver à cet endroit il y a quelques années, et des sauvages au grand lac de l'Ours. On se sert d'arcs, de flèches et de javelots pour faire la chasse; des trappes sont construites dans les creeks où le poisson abonde; elles constituent une série de filets dans lesquels le poisson s'engage et où il peut être facilement harponné. Les filets ordinaires sont chose inconnue. Les peaux de caribou et de veau marin servent exclusivement à la confection des vêtements et à la fabrication de tout article qui serait, pour nous, en drap. Le cuivre est le métal le plus en usage; mais les indigènes connaissent également le fer et l'acier qu'ils ont pu enlever de navires ayant fait naufrage et qu'ils ont retrouvés. Ils ont deux manières de faire du feu: la première en frappant ensemble deux pyrites de fer et en communiquant l'étincelle à quelque matière inflammable; la seconde, au moyen du "forêt et de la lanière." Cette dernière méthode n'est pas très en usage ici, mais elle est connue de tous. En hiver, les habitations consistent en maisons de neige ou en tentes de peaux; en été, quelques peaux

de caribou suffisent à les protéger contre le vent. Ces indigènes font des caches aussitôt que le printemps commence; ils choisissent de préférence quelques petites îles rocheuses que les renards ou les loups ne peuvent atteindre. Dès que l'hiver se fait sentir, ils quittent la terre où ils ont fait la chasse, pour retourner à leurs caches. Ils construisent de grands traîneaux en bois dont les patins sont ni plus ni moins des déchets qu'ils ont fait geler et qu'ils recouvrent d'une mince couche de glace à la partie qui touche le sol. Ces traîneaux sont très lourds mais glissent facilement. Tout aliment nutritif est propriété commune chez eux. Quand quelqu'un est malade, tous les autres lui procurent le nécessaire pour vivre.

Loin de délaisser les vieillards lorsqu'ils sont devenus impotents, on les entoure de soins et on les traite bien. Les enfants sont très rarement punis; ils sont bien traités, les chiens aussi. On marie les filles avant qu'elles aient atteint l'âge de puberté; mais il faut que l'homme quel que soit son âge, soit en mesure de supporter sa femme; la cérémonie du mariage n'existe pas. Les femmes mariées sont généralement tatouées, mais quelques jeunes filles le sont aussi—il n'y a pas de règle générale à ce sujet. Les mariages se font habituellement selon le choix des parties contractantes. Les femmes sont échangées et quelquefois vendues; quelques hommes ont jusqu'à trois femmes, Uluksuk, par exemple; mais ceci n'est pas une règle générale, car les femmes sont en minorité et quelques-unes d'entre elles ont même jusqu'à deux maris. Les enfants sont constamment adoptés et réadoptés; mais même après avoir changé ainsi de parents, ils conservent toujours une grande affection pour leurs pères nourriciers. Les naissances sont rares et les mortalités nombreuses. M. D. Jenness, ethnologiste de l'expédition, dit que la cause de ceci dépend de l'âge auquel on marie les filles. Les Esquimaux de la rivière Coppermine déclarent que durant l'été de 1913 quinze des leurs sont morts des suites d'une maladie inconnue qu'ils avaient contractée, selon toute probabilité, des sauvages du lac de l'Ours. Ils ont une grande foi dans les esprits et ils ont toujours au milieu d'eux un " Angatkoka ou Shaman " capable, supposent-ils, de consulter un ou plusieurs de ces esprits. Ces esprits peuvent se partager en deux catégories: premièrement, les esprits de ceux qui sont morts; on les croit généralement bienveillants et bons; deuxièmement, les esprits purement imaginaires qui sont sensés être malins. On suppose qu'ils apparaissent sous n'importe quelle forme. Quand une personne meurt, on organise une séance afin de découvrir la cause de la mort; on en organise même pour les choses les plus futiles. Les Shamans obtiennent leur pouvoir de plusieurs manières: en l'achetant ou en donnant quelque chose; quelques-uns, plus habiles, ont une plus grande réputation que les autres. Durant ces séances les choses les plus impossibles et les plus improbables sont sensées se produire, et c'est de cette manière que les histoires les plus abracadabrantes sont inventées. Les Esquimaux y croient, et ce qui est plus étrange encore, les Esquimaux de l'île Herschell et de l'Alaska, qui font partie de l'expédition, y croient également et ont peur des Shamans. Pourtant ces Esquimaux sont censés être des chrétiens aujourd'hui.

Les indigènes possèdent un petit nombre seulement de kayacs ou embarcations en peau de bêtes de toute description; mais ils déclarent qu'il y a des années, ils en possédaient un grand nombre. L'expédition a pu s'en procurer une des indigènes qui vivent immédiatement à l'ouest de l'anse Bathurst (Esquimau Pot-stone) et on en a remarqué une autre appartenant à un Esquimau de la rivière Coppermine. On dit que les tribus établies à l'ouest de la presqu'île de Kent les possèdent toutes.

Actuellement le groupe Copper ne fait aucun commerce avec l'ouest, c'est-à-dire à l'ouest du cap Bexley.

Durant les deux ou trois dernières années les Esquimaux de la rivière Coppermine avaient l'habitude, pendant l'été, de faire du commerce avec les sauvages du grand lac de l'Ours; ils échangeaient généralement des chiens pour des fusils; mais tout récemment, les Esquimaux ont eu peur des sauvages, et ils en ont encore peur jusqu'à un certain point.

Aucun de ces indigènes n'a eu beaucoup de rapports avec les hommes blancs; ce sont encore les Esquimaux de la rivière Coppermine qui en ont eu le plus. Ils ont rencontré et connu Joe Bernard qui a fait la chasse à l'embouchure de la rivière Coppermine durant l'hiver 1912-13, et au havre Bernard, en 1912-13; Hanbury, durant son voyage à travers la région, il y a quelques années; Hornby et les prêtres français au grand lac de l'Ours, et Arden au même endroit durant l'été de 1914. Ils connaissent tous ces hommes par leurs noms et sont sous l'impression que ce sont tous de nos amis personnels.

Les Esquimaux d'ici parlent des indigènes à l'est de l'anse Bathurst qui font du commerce avec d'autres indigènes qui, eux-mêmes, font le commerce avec des hommes blancs plus au sud et à l'est.

Autant que j'ai pu m'en rendre compte, ces Esquimaux ont peu de coutumes qui transgressent nos propres lois, et autant que M. Jenness peut l'assurer, on a commis peu d'offenses que nous considérons comme criminelles. Les seules données que j'ai pu obtenir jusqu'ici sont les suivantes:

Après leur naissance, les enfants sont parfois exposés à moins que quelqu'un veuille bien les adopter; ceci arrive rarement, car les naissances sont peu nombreuses et l'affection naturelle des mères l'emporte sur cette coutume barbare. Toutefois, la cause première de l'existence de la coutume est le fait qu'en été le poids du bébé ajoute à celui que les femmes sont tenues de porter car, pour vivre, il leur faut suivre les traces du caribou, et ces femmes sont obligées de marcher tous les jours.

Voici deux cas où la coutume a été observée: "Kaijuina, une Esquimau de la rivière Coppermine, mariée à Kanujaujak, un Esquimau de l'anse Bathurst (tribu Pinnannaktok) a exposé son enfant jusqu'à ce qu'il meurt, car elle ne voulait pas l'élever." "Niptanaciak, femme de Naneroak, tous deux Esquimaux de la région de la rivière Coppermine, ont exposé leur bébé, une petite fille, jusqu'à ce qu'elle soit morte."

Les deux cas précités se sont produits il y a plusieurs années—mais dans les quatre dernières années—et les deux mères ont fait elles-mêmes les déclarations. On me permettra d'ajouter ici que l'infanticide, avant la naissance, n'est pas une chose en usage.

On ne commet pas fréquemment le meurtre, et comme M. Jenness le déclare, ce crime peut se produire parfois à la suite d'une forte querelle. Les haines mortelles existent, et l'on dit qu'il est du devoir des parents de la victime de tuer le meurtrier; ce devoir, cependant, semble faiblir après quelques années. Le cas suivant est le seul que je connaisse: "Au printemps de 1913, un Esquimau nommé Ekkeahoak, qui habitait dans les détroits du Dauphin et d'Union, a été poignardé et tué près de l'île Lambert par un autre indigène nommé Kilpuk, et ce, par vengeance." Kilpuk est maintenant quelque part dans le golfe du Couronnement. Comme le temps s'est écoulé, Milukkattuk, une femme, déclare que le meutrier ne subira aucun châtiment. Je n'ai pas pu obtenir d'autres détails à ce sujet.

"Uluksuk, un Esquimau de la rivière Coppermine, s'aperçut qu'un autre Esquimau de la même bande avait quelque chose en sa possession; il convoita l'objet et demanda au possesseur de le lui donner moyennant rétribution. L'homme refusa. Alors Uluksuk le frappa de son couteau au poignet et dans le côté avec l'intention de le tuer. Ceci se produisit durant l'été de 1914. Au mois de février 1915, quand nous avons visité ces Esquimaux, nous avons souvent vu l'homme assis dans la hutte d'Uluksuk tout comme si rien n'était arrivé. Il n'avait pas oublié, cependant, car il nous raconta l'incident apparemment avec l'idée que nous ferions fi d'Uluksuk et que nous traiterions avec lui."

Ce qui précède nous a été communiqué verbalement mais a été emprunté au journal de M. D. Jenness, ethnologiste de l'Expédition canadienne dans les mers arctiques.

Le vol n'est pas commun chez eux; mais on observe le voleur; il n'est pas puni cependant alors qu'il est retrouvé. On a ravi peu de choses à l'expédition ici et, si l'on considère les avantages que les indigènes ont eu, on peut dire qu'il s'est commis bien moins de vols que si une population blanche vivait au même endroit.

Ces indigènes ignorent tout de la race blanche; ils croient seulement que nous sommes aussi nombreux qu'eux; par conséquent ils sont d'avis que tous les hommes blancs qu'ils ont rencontrés se connaissent entre eux.

Ils ne peuvent compter que jusqu'à cinq, et la plupart que jusqu'à trois. Après cela, ils emploient le mot qui signifie "plusieurs." Leur vocabulaire est différent du nôtre et la plupart du temps ils impliquent plus qu'ils ne peuvent exprimer. Aussi, on comprendra facilement combien il nous est difficile d'obtenir une déclaration qui se rattache à quelque sujet donné. Ils ne savent pas ce que veut dire le serment, et l'écriture est pour eux un mystère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. V. BRUCE, *caporal.*
Numéro matricule 4600.

ANNEXE V.

CAPORAL W V. BRUCE—RAPPORT SUR SON SEJOUR AU HAVRE BERNARD AVEC L'EXPEDITION CANADIENNE DANS LES MERS ARCTIQUES.

HAVRE BERNARD, T.N.O.,
1er janvier 1916.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à Cheval,
Sous-district du fleuve Mackenzie.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur mon séjour au havre Bernard, du 5 septembre au 31 décembre 1915, avec l'équipe méridionale de l'Expédition canadienne dans les mers arctiques.

J'ai quitté l'île Herschell le matin du 22 août et, embarqué sur la goélette *Alaska,* je suis arrivé au havre Bernard le 5 septembre. A mon arrivée, M. Johnson, naturaliste, faisant partie de l'Expédition, était en charge du camp à la place du Dr Anderson absent, et il demeura en charge jusqu'au retour de ce dernier le 9 novembre. Du 24 octobre au 4 novembre, j'ai fait du service de patrouille dans la région des rivières Rae et Coppermine. M. D. Jenness, ethnologiste, E.C.MA., est revenu au camp le 8 novembre; il avait passé l'été avec quelques Esquimaux dans la terre Victoria; le Dr Anderson, MM. Chipman, Cox et O'Neil sont revenus de leur besogne dans le golfe du Couronnement le 9 novembre. Ils étaient en traîneau car leur yacht avait été pris dans les glaces du havre Epworth quelques semaines auparavant. Du 15 au 23 décembre, je suis resté avec M. Jenness dans un village esquimau situé sur les îles Liston et Sutton, dans les détroits du Dauphin et d'Union.

Le révérend M. Girling, de la mission de l'église d'Angleterre, est arrivé au havre Bernard le 9 octobre. Son bateau, la goélette *Atkoon,* avait été jetée à la rive, près de la pointe Glifton, le 4 septembre, au cours d'une tempête. Tous ses compagnons sont sains et saufs et la goélette n'a souffert aucun dommage. Il est retourné à la pointe Clifton le 10 novembre. Le capitaine Allen, de la goélette *El Sueno,* qui a apporté des provisions au camp l'été dernier, passe l'hiver à la pointe Pierce avec quatre hommes. Ils font la chasse.

Le 20 septembre, la glace a commencé à se former dans le havre; mais elle n'était vraiment solide que durant la nuit du 6 octobre. La neige couvre la terre depuis le 10 septembre. Il en est tombé avant cette date; mais elle a fondu. La température la plus basse que nous ayons eue cet hiver est —37°. Tous les jours nous avons eu plus ou moins de vent.

Ici le gibier est abondant pendant certaines saisons, mais pas en tout temps. Le 4 octobre seulement les lagopèdes ont fait leur apparition ici; on en a vu de nombreuses volées,—tous lagopèdes de rochers,—qui se dirigeaient vers l'est, leur migration s'effectuant évidemment des terres Victoria et Banks. La migration a duré environ deux semaines, et quelques-uns de ces oiseaux seulement se sont ensuite abattus ici. Dans les environs on remarque quelques lièvres arctiques. Nous n'avons pas vu de caribous avant le 8 novembre, alors qu'ils se sont montrés en troupeaux nombreux de diverses quantités; toutefois, je n'en ai jamais vus plus de dix-huit à la fois et jamais moins de trois. Ceci ne représente qu'une infime partie de la migration annuelle des caribous de la terre Victoria; les troupeaux principaux passent plus loin dans l'est. Les caribous ne sont pas restés longtemps dans les environs; ils ont continué à avancer à l'intérieur des terres. La migration a duré jusqu'au 18 novembre. Le phoque à poil

et à barbe était nombreux durant l'été et à l'automne; mais le gibier à plumes était rare. Le seul poisson qu'on ait capturé est une espèce de truite saumonée qu'on pêche dans le havre et dans les lacs enclavés dans les terres. Le 3 décembre, on a tué un ours polaire et, durant l'été, les membres de l'expédition ont tué plusieurs ours gris à Terres-Arides. Les indigènes de la région possèdent une quantité de peaux de bœufs musqués qu'ils ont tués dans la région au sud et au sud-est de l'anse Bathurst.

Les premiers Esquimaux arrivèrent ici le 5 septembre. C'était une petite bande provenant des détroits du Dauphin et d'Union (Nohaminuits); ils restèrent au milieu de nous pendant une semaine, puis se dirigèrent à l'intérieur des terres, revenant de nouveau le 1er octobre. Du 5 au 25 novembre, des Esquimaux sont venus de la terre Victoria et de la région située entre le havre Bernard et l'anse Bathurst, et le 29 novembre, il y en avait 118 de campés autour de l'expédition. Le 1er décembre, la première famille partait pour les îles Liston et Sutton, et le 16, il n'y avait plus personne; la plupart sont partis avec l'intention de revenir au printemps suivant. Le 1er décembre, six Esquimaux sont arrivés du détroit de l'Arctique et de la rivière Thelon, puis sont partis de nouveau, le 27, pour les îles.

Au moment de terminer ce rapport, je crois de mon devoir d'exprimer ma reconnaissance aux membres de l'équipe méridionale de l'expédition canadienne dans les mers arctiques; tous m'ont aidé autant que faire se pouvait, et m'ont traité avec la plus grande amabilité et la plus charmante courtoisie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. V. BRUCE, *caporal,*

Numéro matricule 4600.

ANNEXE W.

CAPORAL W. V. BRUCE—TENTATIVE DE TRANSPORTER LA MALLE DU HAVRE BERNARD AU FORT-CONFIDENCE.

HAVRE BERNARD, T. N.-O., 1er mars 1916.

A l'officier commandant,
Royale gendarmerie à cheval,
Sous-district du fleuve Mackenzie.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur la patrouille que j'ai faite, conjointement avec le Dr R. M. Anderson, commandant de l'équipe méridionale de l'expédition canadienne dans les mers arctiques, à l'effet d'essayer de transporter le courrier jusqu'à Fort-Confidence et de rencontrer là l'inspecteur La Nauze.

Le 26 janvier 1916, le Dr Anderson, moi et un Esquimau, avec un traîneau et huit chiens, et ayant comme équipe de secours J. Sullivan, deux Esquimaux avec un traîneau et sept chiens, nous avons quitté le camp de l'expédition au havre Bernard à 9 heures du matin et avons campé à 4 heures 15 de l'après-midi, à sept milles à l'ouest du cap Lambert. Fort vent du nord-ouest, mais assez beau; bonne route. Distance parcourue, 20 milles.

Le 27 janvier, nous avons levé le camp à 8 heures du matin; nous avons contourné le cap Lambert à 11 heures de l'avant-midi, et le soir nous avons campé à un mille du long portage qui traverse le cap Krusenstern et en vue du mont Barrow. Toute la journée, fort vent debout du sud-est, voyage pénible au portage, pas de bois pour chauffer. Distance parcourue, 14 milles.

28 janvier, avons levé le camp à 8 heures du matin et franchi le long portage qui traverse le cap Krusenstern jusqu'à la baie au sud de la pointe Lockyer; mauvais temps, vent glacial soufflant du sud-ouest; avons campé à 4 heures 30 après-midi. Pas de bois pour faire du feu. Distance parcourue, 12 milles.

29 janvier, avons levé le camp à 10 heures du matin; temps envore mauvais; obligés de camper à 2 heures 30 de l'après-midi dans la baie Basil Hall. Trouvons suffisamment de bois pour faire du feu. Distance parcourue, 12 milles.

30 janvier, au camp toute la journée; vent glacial soufflant du nord-ouest. Le vent tombe à huit heures du soir.

31 janvier, levons le camp à 8 heures du matin et traversons la baie Basil Hall jusqu'au cap Herne; de là, à l'aide de la boussole, nous nous dirigeons vers la rivière Coppermine; campons sur la glace à 4 heures; le matin, temps nuageux, forts vents dans l'après-midi, et neige; vent glacial le soir. Constatons aujourd'hui que le réceptacle contenant l'huile de pétrole pour notre poêle "Primus", coulait, et qu'il ne nous en reste plus une goutte. Distance parcourue, 16 milles. Pas de feu durant la nuit.

1er février, au camp toute la journée; vent glacial du nord-ouest. Pas de feu.

2 février, le vent glacial tombe à 11 heures du matin; aussi, levons le camp à midi et voyageons jusqu'à 4 heures 30 de l'après-midi; campons sur la glace au milieu de l'anse Backs. A cinq heures, le vent glacial s'élève de nouveau. Glace rugueuse. Distance parcourue, 8 milles. Pas de feu.

3 février, au camp toute la journée; fort vent glacial de l'ouest. Le Dr Anderson fabrique une lampe avec une boîte de conserve, et nous nous servons de lard comme combustible.

4 février, le vent tombe à 2 heures du matin; levons le camp à 8 heures; passons à l'est de la pointe Mackenvie à 11 heures du matin; temps brumeux, neige; en route

traversons la rivière jusqu'à un petit creek où nous trouvons beaucoup de débris de bois; campons à 1 heure de l'après-midi. Le Dr Anderson décide d'abandonner la tentative d'atteindre Fort-Confidence, car les chiens sont incapables de tirer les tobogpour la rivière Coppermine; traversons la baie Richardson; un fort vent glacial nous prend au moment où nous traversons; touchons la terre ferme à proximité de l'embouchure de la rivière Coppermine, à 1 heure de l'après-midi; sommes obligés de camper à cause de la tempête. Tempête tellement forte qu'il nous est impossible de voir nos chiens à l'avant du traîneau. A 7 heures du soir, le vent tourne de l'ouest à nord-nord-ouest. Distance parcourue, 8 milles. Trouvons du bois en masse pour faire du feu.

5 février, levons le camp à 10 heures du matin; temps clair et beau; avançons deux milles jusqu'à l'embouchure de la rivière et campons; passons le reste de la journée à faire sécher nos vêtements et la tente et à préparer nos toboggans pour le voyage à l'intérieur des terres.

6 février, au camp toute la journée; faisons sécher nos vêtements et chargeons les toboggans que nous avions emportés sur nos traîneaux afin de nous en servir sur terre. Cachons les traîneaux pour le voyage de retour. Vent du sud-ouest; beau temps.

7 février, encore au camp toute la journée; fort vent glacial du nord-ouest; la tempête cesse à 7 heures du soir.

8 février, levons le camp à 9 heures du matin; temps clair et froid. Remontons la rivière Coppermine jusqu'aux chutes du Sang, arrivant là à 2 heures de l'après-midi; aux chutes, l'eau n'a pas gelé, mais nous trouvons suffisamment de glace sur les côtés pour passer en toute sécurité. Jusqu'ici la neige forme une croute sur la rivière, et le voyage s'effectue assez bien. Avançons deux milles en amont des chutes, neige très profonde et glace rugueuse; avons dû doubler le nombre de nos chiens attelés aux toboggans pour faire la route; campons à 4 heures de l'après-midi. Vent de l'ouest. Distance parcourue, 12 milles.

9 février, au camp toute la journée; autre tempête venant du sud-ouest.

10 février, fort vent debout le matin; levons le camp à 10 heures de l'avant-midi et gans; de plus, à cause des heures perdues par suite du mauvais temps, pour atteindre cet endroit, il est d'avis que son travail au havre Bernard aurait beaucoup à en souffrir. Il décide cependant que nous nous rendrions à la première forêt et que nous collectionnerions les espèces forestières. Le vent tombe le soir. Distance parcourue, 3 milles.

11 février, ce matin faisons la chasse au caribou; le temps est si peu clair que nous ne voyons à guère plus de cinquante verges; vent du sud-est; neige, à midi, retour au camp.

12 février, au camp toute la journé; les indigènes vont à la chasse au caribou; ils reviennent à 10 heures du soir après en avoir tué six. Beau temps.

13 février, au camp toute la journée; fort vent du sud-ouest, neige trop épaisse pour ramener les daims au camp. Le vent cesse à la nuit et la neige tombe.

14 février, les indigène sont sortis ce matin pour aller chercher le caribou et ils sont revenus à dix heures du soir. Temps brumeux; vent de l'ouest.

15 février, levons le camp à 8 heures du matin après avoir caché nos provisions et autres objets, et partons pour remonter la rivière; rivière trop agitée; sommes obligés de grimper le long de la rive est et de continuer notre route à la raquette; région montagneuse et inégale; la rivière coule entre des rives abruptes de schiste et de calcaire; de chaque côté, des coulées profondes se jettent dans la rivière; eaux ouvertes aux rapides Escape. Arrivons aux premières épinettes qui bordent un petit creek à 100 verges de la rivière et campons à 3 heures 30 sur le dessus de la rive. Ne voyons aucun caribou aujourd'hui, mais apercevons un magnifique renard argenté à quelques verges de nous. Temps: vent léger du sud-ouest, soleil brillant. Distance parcourue, 14 milles.

16 février, beau jour clair, tuons deux caribous ce matin. Dans l'après-midi, marchons vers l'aval du creek; ici, les bords sont coupés à pic et mesurent environ 150

pieds de hauteur; ils se composent de pierre calcaire; la glace est très rude et l'eau ouverte à certains endroits; sur les deux rives, on peut voir quelques épinettes éparses. Le Dr Anderson pose plusieurs pièges aujourd'hui. Loups autour du camp toute la nuit.

17 février, légère chute de neige ce matin, temps brumeux. Allons à la chasse au caribou, mais n'en voyons aucun car les loups les ont effrayés et chassés des environs; apercevons deux renards argentés à une tuerie de loups. Région très accidentée et montagneuse, avec de nombreux petits lacs. Les monts Copper très distincts sur le côté ouest de la rivière.

18 février, au camp toute la journée; Dr. Anderson et indigène à la chasse. Neige légère.

19 février, plaçons un "Avis" de très grande dimension sur un arbre au bord de la rivière Coppermine, cet avis visible à une très grande distance; dans une boîte en fer-blanc, je place une note pour l'inspecteur La Nauze, l'informant de ma présence ici et lui donnant des renseignements que je crois utiles au sujet de l'affaire des "deux prêtres".

20 février, il tombe beaucoup de neige aujourd'hui, environ huit pouces.

21 février, neige et brume, mais pas de vent; levons le camp à 9 heures du matin, et arrivons à 3 heures de l'après-midi au camp précédent sur le creek à deux milles en amont des chutes du Sang. Voyageons sur la rive est de la rivière; trajet fatigant à cause de la neige tombée la veille; distance parcourue, 14 milles.

22 février, levons le camp à 8 heures du matin et passons aux chutes du Sang à 10 heures 30; arrivons à l'embouchure de la rivière à 4 heures de l'après-midi où nous campons. Trouvons une volverenne prise au piège à la cache que nous avions faite à l'embouchure de la rivière avant de la monter. Vent du sud-est. Soleil brillant tout le jour. Distance parcourue, 15 milles.

23 février, levons le camp à 9 heures 30, passons, vers midi, à l'est de la pointe MacKenzie et campons le soir sur une île à l'est du cap Kendall. Glace rude et neige profonde, temps beau et clair. Vent léger de l'est, distance parcourue, 17 milles.

24 février, levons le camp à 9 heures du matin; temps brumeux au nord-ouest, clair vers midi; avançons dans la baie jusqu'au cap Herne, le franchissons à 3 heures de l'après-midi. Campons à 5 heures dans la baie de Basil Hall; ne trouvons pas de bois pour faire du feu. Distance parcourue, 17 milles.

25 février, levons le camp à 9 heures du matin et traversons la baie de Basil Hall; faisons le portage en travers de Lockyer et montons la côte vers l'ouest; prenons la photographie de la vieille maison de pierre au haut de la colline. Campons sur la partie nord-est de la pointe à 3 heures de l'après-midi. Temps beau et clair. Distance parcourue, 15 milles.

26 février, levons le camp à 9 heures du matin et traversons la baie jusqu'au Krusenstern; faisons le court portage en traversant le cap vers midi; campons le soir à deux milles à l'ouest du cap Lambert. Temps beau et clair. Distance parcourue, 17 milles.

Levons le camp à 8 heures du matin; apercevons l'île Chantery à 2 heures de l'après-midi et arrivons au camp de l'expédition à 5 heures. Temps, beau; distance parcourue, 22 milles.

Pendant presque toute la durée de cette patrouille le temps a été, pour dire le moins, mauvais. Durant les deux premières semaines ou presque, un vent glacial n'a cessé de souffler; vers la fin, le temps était meilleur. Cela nous a pris 14 jours pour revenir jusqu'aux chutes du Sang sur la rivière Coppermine, alors que nous n'avons pris que six jours pour revenir de là jusqu'au camp de l'expédition. Le Dr Anderson, à la même époque l'année précédente, avait essayé d'accomplir le même voyage mais avait échoué pour la même cause. Cette année, nous avions, en outre, des chiens moins forts et de lourdes charges, 125 livres par chien.

Je regrette beaucoup d'avoir été dans l'impossibilité de communiquer avec l'inspecteur La Nauze; mais il était urgent que le Dr Anderson revint à sa base d'opérations, au havre Bernard, et je n'avais pas à choisir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. V. BRUCE, *brigadier.*
Numéro matricule 4600.

ANNEXE X.

BRIGADIER L. M. LLOYD-WALTERS—DE FORT-FITZGERALD AU GRAND DETOUR, ET RETOUR.

DÉTACHEMENT DE FORT-FITZGERALD,
23 novembre 1915.

A l'officier commandant,
Sous-district du grand lac de l'Esclave,
Fort-Fitzgerald, Alberta.

MONSIEUR,—Il s'agit ici de la patrouille entreprise au Grand Détour, Grande rivière de l'Esclave, pour vérifier le rapport d'un sauvage à l'effet qu'on a vu, dans ces parages, les pistes d'un homme blanc et que ces pistes ont été perdues.

J'ai l'honneur de faire rapport que le matin du 18 courant, à 10 heures, d'après vos ordres, j'ai quitté Fort-Fitzgerald avec l'attelage de chiens du détachement et, accompagné du gendarme spécial Laferty, j'ai pris la route du Grand Détour, Grande rivière de l'Esclave, pour aller vérifier le rapport transmis par le porteur du courrier de Résolution que Pierre Biscaya avait vu dans ces parages des traces qu'il a cru être celles des chaussures d'un homme blanc voyageant à l'aide de deux cannes, très lentement.

Arrivés à Fort-Smith à 1 heure de l'après-midi, nous avons pris le dîner à l'agence des Sauvages, reprenant notre route à 2 heures. En arrivant au rocher Bell, nous avons constaté qu'il nous serait impossible de suivre le sentier d'hiver habituel conduisant à l'établissement de Rivière Salée car la rivière n'était pas gelée, ce qui signifiait que nous serions obligés de prendre le sentier d'été, plus long que l'autre de cinq ou six milles. Nous sommes arrivés à 3 heures 30 et nous avons devisé pendant trois quarts d'heure; nous avons ensuite pris la route de Rivière Salée où nous sommes arrivés à 6 heures 45 du soir. Distance parcourue, 40 milles.

A Rivière Salée, nous avons constaté que tous les Sauvages étaient partis pour la chasse sauf Paul King Beaulieu à la maison de qui nous plantâmes notre camp.

A 6 heures 10, le lendemain matin, nous reprenions notre route, arrivant à la maison de Biscaya, au Grand Détour, à midi et 50 minutes. A mi-chemin, nous avions fait du feu et avions devisé pendant une heure et dix minutes. Distance parcourue, 30 milles.

A mon arrivée ici, je découvris que le jeune Biscaya, étant allé voir les pistes une seconde fois, les avait suivies et avait constaté qu'à un certain endroit l'homme qu'on recherchait avait coupé un bâton de sa gauche; il en conclut que l'homme, un vieux sauvage nommé Philomea, qui est gaucher, pouvait bien avoir été à la chasse dans cette région. Biscaya avait ensuite continué de suivre les pistes et avait réussi à atteindre ce sauvage à son camp. Il était là avec d'autres familles; elles mouraient presque de faim. Il semble que ce vieux sauvage était parti, avec bien peu de nourriture, pour la région de la petite rivière au Bison, afin d'y tendre des pièges; que le temps froid l'avait saisi, qu'il s'était mouillé, qu'il était revenu avec beaucoup de peine à son camp où il arriva presque rendu et à demi-mort de faim. Ses mocassins étaient gelés, ce qui donnait à ses pistes l'apparence de celles qu'auraient laissées des chaussures usées. Biscaya donna à ces familles deux orignaux qu'il avait tués, ce qui, avec le peu de poisson qui leur restait, les nourrirait jusqu'à ce que Clawhammer, gendre de Philomea, puisse les emmener à la rivière Grande où elles avaient beaucoup de poisson.

Seuls le vieux Biscaya et sa femme étaient à la maison quand j'y suis arrivé. Il me dit que ses deux fils, Pierre et Chrysostôme, étaient partis de bonne heure ce matin

même avec Willie Brown, interprète du gouvernement, et Boniface Boucher, afin d'aller à la recherche d'Isidore Boucher, frère de Boniface, qui avait quitté son camp le mardi matin pour aller chasser l'orignal, qui devait revenir au camp le même soir et dont on n'avait pas de nouvelles.

Comme Chrysostôme avait dit à son père qu'il reviendrait à la maison sans faute le même soir, je me décidai à attendre afin que si leurs recherches étaient infructueuses, je puisse en entreprendre d'autres le lendemain.

Cependant, Chrysostôme ne revint pas comme il l'avait dit. Aussi, après avoir attendu tout le jour suivant, je conclus que le jeune Isidore avait dû être retrouvé et que la petite bande était partie pour la rivière Salée.

Le lendemain matin, à 6 heures, qui se trouvait le 21 courant, j'ai quitté Biscaya, et en passant à l'endroit où le parti de recherche avait abandonné le sentier principal pour pénétrer dans la brousse, j'ai constaté qu'un traîneau avait dû passer par là soit de bonne heure le matin ou tard la nuit précédente; lorsque j'arrivai à mi-chemin, je devisai pendant une heure et arrivai à l'établissement de Rivière Salée à midi.

A mon arrivée, je constatai que le parti de recherche avait trouvé Isidore Boucher mort dans le sentier; il avait dû succomber à une syncope en retournant à son camp le mardi soir. Le matin le parti avait quitté l'établissement de Rivière Salée pour se rendre, avec la dépouille mortelle, jusqu'à Fort-Smith. Après avoir fait reposer mes chiens pendant une heure et après avoir pris une tasse de thé, je partis pour Fort-Smith; je suis arrivé au rocher Bell à 3 heures 30 de l'après-midi où je me suis arrêté pendant une heure et demie, arrivant à Fort-Smith à 6 heures 30 du soir. Il était trop tard pour annoncer mon arrivée par téléphone. Alors, je me rendis chez M. G. Card, le coroner, à qui je fis rapport de l'affaire.

Le lendemain matin, je vous ai téléphoné pour avoir mes ordres. J'ai ensuite examiné le corps et rédigé les déclarations de tous les témoins. Après le dîner, j'ai accompagné le coroner pendant qu'il examinait le corps à son tour.

Le coroner décida qu'il n'était pas nécessaire de tenir une enquête et donna les ordres à l'effet de faire faire l'inhumation.

J'ai quitté Fort-Smith à 3 heures de l'après-midi et suis arrivé à Fort-Fitzgerald à 5 heures 30.

Le sentier pour aller jusqu'au Grand Détour n'était pas très bon; mais au retour, il était splendide. Les chiens ont, certes, fait une course magnifique puisqu'ils ont couvert 140 milles en 23 heures.

En aval de la rivière Salée, on pouvait voir en grand nombre des pistes de renards et de martes de même que celles de loups. Les Sauvages se sont plaints que les loups détruisaient les animaux à fourrure en moins de temps qu'il fallait pour les prendre, et qu'ils n'avaient aucune chance d'attraper les loups.

J'ai fait un rapport séparé sur la mort d'Isidore Boucher.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. M. LLOYD, brigadier.
En charge du détachement de Fort-Fitzgerald.

ANNEXE Y.

GENDARME D. WITHERS—DE LA BAIE DEASE AU FORT NORMAN ET RETOUR.

BAIE DEASE, GRAND LAC DE L'OURS, 14 mars 1916.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à Cheval,
Patrouille du grand lac de l'Ours.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur nos opérations dans la région précitée.

Le lundi 10 janvier 1916, d'après vos ordres, j'ai quitté le détachement à la baie Dease à 9 heures du matin en route pour Fort-Norman. Je conduisais l'attelage de chiens n° 1 et j'emportais avec moi le courrier officiel. J'étais accompagné de M. D'Arcy Arden, qui avait lui aussi un attelage de chiens, du R. P. Frapsance, prêtre catholique, du sauvage Harry, agissant comme éclaireur, et du gendarme spécial Ilivinick, qui conduisait l'attelage de chiens n° 2. Ils out accompagné la patrouille jusqu'à la pointe Caribou, à environ 50 milles au sud-ouest. Ils portaient la nourriture destinée aux chiens pour le voyage de retour. Nous sommes arrivés au teepee du sauvage Ferdinand à 2 heures 30 de l'après-midi et avons campé là pour la nuit.

Le mardi, 11 courant, nous avons quitté le teepee à 6 heures du matin et avons campé dans un fourré à 4 heures de l'après-midi. Notre chien "Moose" boite beaucoup. C'est une vieille blessure reçue dans l'épaule qui le fait souffrir.

Le mercredi, 12 courant, un vent glacial soufflait du sud-est et nous avons décidé de demeurer au camp.

Le jeudi, 13 courant, le vent était tombé considérablement, et nous avons levé le camp à 6 heures 30 du matin, arrivant à 3 heures de l'après-midi à la maison du sauvage Ferdinand, pointe Caribou. Nous campons là pour la nuit.

Le vendredi, 14 courant, un vent léger du sud-est soufflait, et notre éclaireur "Harry", pour une raison inexplicable, refusa de traverser le lac à la pointe Grande; il assurait que le vent était trop fort pour nous risquer à traverser. La seule alternative qui nous restait était de demeurer au camp pour la journée. Cette traversée, à partir de la maison, a une longueur d'environ 50 milles, et il faut la faire par un temps clair.

Le gendarme spécial Ilivinick est retourné à la baie Dease ce matin. J'ai décidé de renvoyer le chien "Moose" et de mettre à sa place le chien sauvage "Lighten" qui faisait partie de l'attelage du gendarme spécial. "Moose" boitait de plus en plus et j'ai pensé que dans l'état où il était il ne pourrait pas continuer le voyage.

Le samedi, 15 courant, alors qu'une légère brise du sud-est soufflait, nous avons quitté la pointe Caribou à 6 heures 30 du matin et avons campé sur la glace à 4 heures de l'après-midi, c'est-à-dire à environ 12 milles de la pointe Grande. Un fort vent soufflait à ce moment et nous avons eu beaucoup de mal à planter notre tente.

Le dimanche, 16 janvier, nous avons le camp à 6 heures du matin et avons pris le déjeuner à la pointe Grande. Puis nous avons contourné la pointe jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Nous campons. Les chiens marchent on ne peut mieux.

Le lundi, 17 janvier, le vent du sud-est soufflait; n'empêche que nous avons levé le camp à 7 heures du matin. Nous avons traversé jusqu'à la pointe Koharage et avons campé à 3 heures de l'après-midi.

Le mardi, 18 courant, nous avons levé le camp à 6 heures du matin et nous nous sommes dirigés vers la pointe au Renard où nous avons campé à 3 heures de l'après-midi.

Le mercredi, 19 courant, il faisait un froid sibérien et un fort vent du sud-ouest soufflait. Nous avons levé le camp à 6 heures du matin et sommes arrivés à la pêcherie du lac de l'Ours à 2 heures 30 de l'après-midi. Nous campons à la maison de Clary. Le jeudi, 20 courant, nous laissons les chiens se reposer pendant toute la journée.

A la pêcherie, j'ai acheté et mis en conserve 300 poissons pour donner en nourri-sommes arrivés à Fort-Norman le mardi, 25 courant, à midi.

A la pêcherie, j'ai acheté et mis en conserve 300 poissons pour donner en nourriture à mes chiens pendant mon séjour au Fort-Norman.

Le sentier à partir de la pêcherie du lac à l'Ours est très difficile et très pénible et pour les hommes et pour les chiens. Les traîneaux coupaient continuellement le chemin de chaque côté et vu qu'il y avait près de quatre pieds de neige dans le bois le voyage en était rendu excessivement pénible.

Nous sommes restés au poste de la *North Trading Company,* au Fort-Norman, et je ne peux pas faire assez d'éloges de la généreuse hospitalité que nous avons reçue de M. Proctor, le gérant du poste.

Le courier arriva vendredi, le 28, et l'inspecteur Rheault et le brigadier Joy, accompagnés de trois sauvages et de deux attelages de chiens, arrivèrent au Fort Norman lundi le 31. L'inspecteur Rheault est occupé à faire la patrouille dans tout le district. Temps froid et beau.

Mardi, le 8 février 1916, je quittai Fort-Norman accompagné de M. D'Arcy Arden et du sauvage "Harry", avec deux attelages de chiens pour effectuer le voyage de retour à notre base à la baie Dease, ayant avec nous le courrier rentrant et des approvisionnements.

Il m'a fallu louer un autre équipage de chiens pour nous aider à nous rendre à la pêcherie du lac à l'Ours parce que nous étions chargés lourdement et que le sentier était trop mauvais.

M. Proctor, gérant de la *North Trading Company,* nous procura l'autre attelage de chiens. Nous arrivâmes à la pêcherie du lac à l'Ours samedi, le 12, et nous y sommes restés deux jours pour faire reposer les chiens.

Mardi, le 15, nous avons quitté la pêcherie à 8 a.m., et campé à environ 15 milles de la pointe du Renard; le 16 nous avions contourné la pointe et avions établi notre campement en attendant une occasion favorable de traverser à la pointe Koharage.

Jeudi, le 17, à cause d'un fort vent du nord-ouest, nous sommes restés au camp.

Vendredi, le 18, le temps était froid mais beau et nous avons fait la traversée à la pointe Koharage où nous avons campé.

Le 19 nous arrivions à l'extrémité est de la pointe et au campement du sauvage "Jimmie", un peu à l'ouest du cap Grow, le 21. Ici j'achetai de la viande d'élan pour nourrir les chiens.

Mardi, le 22 février, nous quittions le campement sauvage à 6 a.m., voyageant jusqu'à 9.30 p.m., alors que nous avons dû camper sur la glace, dans la baie McTavish, à environ cinq milles du cap McDonald à cause de l'obscurité et du mauvais état de la glace en approchant les régions boisées. Comme nous n'avions pas de bois pour faire du feu, ni de perches pour dresser nos tentes nous avons fait nos lits le plus confortablement possible entre nos traîneaux que nous avions renversés.

Mercredi, le 23, nous avons campé à la maison du sauvage Ferdinand, à la pointe au Caribou et avons quitté ce dernier endroit le 24 en destination de la baie Dease où nous étions rendus à 3.30 p.m.

Le voyage, en somme est plutôt pénible pour les hommes et pour les chiens à cause des longues traversées à faire d'une pointe à l'autre ayant à attendre souvent une occasion favorable pour traverser, vu qu'il y a toujours du vent soufflant d'une direction ou l'autre.

J'ai rarement eu le plaisir d'accompagner un voyageur plus expérimenté que M. Arden, et grâce à sa connaissance parfaite du lac, le voyage s'est fait beaucoup plus facilement qu'il n'aurait pu l'être autrement.

La partie la plus difficile, je crois, est entre la pêcherie du lac à l'Ours et le Fort Norman. Ce sentier semble être bien peu suivi par les sauvages et passe en grande partie à travers un bois épais et de nombreuses collines.

A la pêcherie il y a environ six familles, et d'après mes renseignements elles semblent vivre dans une aisance relative. La région avoisinante est bonne pour la chasse de l'élan; il y a aussi dans le lac du hareng en abondance: ce poisson est très bon à manger. Notre voyage a couvert environ 800 milles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. WITHERS, *gendarme*,
No mat. 4794.

ANNEXE Z.

GENDARME A. LAMONT—VOYAGE DE L'ÎLE HERSCHELL À RAMPART-HOUSE ET RETOUR.

ILE HERSCHELL, 3 novembre 1915.

A l'officier commandant de la
Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest,
Sous-district du fleuve Mackenzie.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant concernant la patrouille pour la distribution de la malle de l'île Herschell à Rampart-House et retour.

Après avoir reçu vos instructions j'ai quitté le dépôt de l'île Herschell dans la matinée du 30 septembre, avec cinq chiens du dépôt et une traîne, portant 50 livres de courrier (principalement celui de V. Stefansson et du Dr Anderson, de l'expédition Arctique canadienne), cinquante-six jours de rations et 200 livres de viande à chiens accompagné du parti suivant: le capitaine L. Lane, de la goélette auxiliaire *Polar Bear,* MM. Burt et Adair, mineurs, et les guides esquimaux Naipaktoona et Izyona.

Ce dernier groupe, après avoir tenté de partir de bonne heure en septembre sur la goélette auxiliaire *Gladiator* ayant à bord le courrier dont il est fait mention précédemment, a dû revenir à l'île Herschell à cause des banquises de glace amoncelées près du rivage, et d'autres gagnant l'ouest qui obstruaient complètement la route le long de la côte. Par conséquent, ils furent obligés de faire le voyage par terre à Seattle avec des attelages de chiens, en passant par Rampart-House, Fort-Yukon, Circle-City et Fair-Banks.

Nous avons fait la traversée entre l'île Herschell et la terre ferme dans des baleiniers faisant le reste du voyage avec des attlages de chiens.

Nous avons suivi la route de la rivière au Canot traversant le sommet à la source de cette rivière. De ce dernier endroit nous avons voyagé au travers une vaste étendue de plateaux remplis de saules et de lacs jusqu'à l'mbouchure de la rivière au Vieux Corbeau; puis de là en descendant la rivière Porc-Epic jusqu'à Rampart-House où nous sommes enfin arrivés le 18 octobre, ayant été dix-neuf jours en route.

Ici on s'est entendu avec le capitaine Lane qui se chargea de prendre le courrier avec lui jusqu'au Fort-Yukon et de l'expédier de là à l'extérieur. Le maréchal des logis Dempster a la direction du détachement de la gendarmerie à Rampart-House, remplissant à la fois les devoirs de gendarmes et ceux de percepteur fédéral des Douanes. M. D. Cadzow y tient un poste de commerce et est propriétaire d'un ranche de renards. Je suis demeuré quatre jours à Rampart-House pour faire reposer mes chiens et me procurer une traîne. J'éprouvai la plus grande difficulté à m'en procurer une, vu que les sauvages de la région n'en avaient pas faites ni de l'été ni pendant l'automne. M. Cadzow eut la bonté de me vendre sa propre traîne au prix de $23.

A mon voyage de retour je quittai Rampart-House le 23 octobre, accompagné de l'Esquimau Naipaktoona comme guide, arrivant à l'île Herschell le 1er novembre.

Le voyage d'aller a été très dur à cause de la gelée tardive. La rivière au Canot n'était gelé que sur les bords, ce qui nous obligeait à passer sur de nombreux bancs de gravier et par des chemins rocheux, avec le résultat que nos traînes étaient passablement endommagées avant d'arriver au sommet. Chemin faisant nous avons rencontré M. Annett qui campe à environ 60 milles en amont de la rivière où il a l'intention de passer l'hiver à tendre des pièges. M. Annett a eu la bonté de mettre sa cabane et ses outils à notre disposition, ce qui nous a permis de réparer nos traînes suffisamment pour nous rendre à Rampart-House.

Pour le voyage de retour le sentier se trouva dans un bien meilleur état. Tout le long de la route il y a eu abondance de caribous, du lièvre et des ptarmigans. Les membres de l'expédition ont tué six caribous. La température en général a été douce, à l'exception de quelques jours en revenant.

Les chiens ont bien résisté et ils sont revenus en bonne condition. La distance parcourue pendant ce voyage de l'île Herschell à Rampart-House, et retour, est de 450 milles.

Si nous étions partis de l'île Herschell un mois plus tard nous aurions pu faire ce voyage en huit ou neuf jours, parce que toutes les rivières sont gelées à cette époque. Mais nous sommes partis aussi à bonne heure afin d'expédier aussitôt que possible le courrier de l'expédition arctique canadienne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. LAMONT,
Gendarme n° matricule 5548, en charge du détachement.

ANNEXE AA.

GENDARME D. CHURCHILL—DE FORT-SIMPSON A FORT-NELSON, C.-B., ACCOMPAGNANT L'EQUIPE CHARGEE DE LA DISTRIBUTION DES DENIERS DU TRAITE DES SAUVAGES, 1915.

DÉTACHEMENT DE FORT-SIMPSON,
11 octobre 1915.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest,
Sous-district de Fort-Fitzgerald,
Fort-Fitzgerald, Alta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant sur la patrouille se rendant à Fort-Nelson, C.-B.

D'après les instructions que j'avais reçues de vous j'ai escorté l'expédition annuelle chargée de la distribution des deniers en vertu du traité des sauvages. Le parti consistait de T. W. Harris, agent des sauvages, W. Johnson, mécanicien, et A. Gardner comme guide et batelier. Nous avons quitté Fort-Simpson le 15 septembre 1915, dans une chaloupe de 18 pieds de long, munie d'un moteur Evinrude de 3½ c.-v. En approchant des rapides on a enlevé le moteur et mis à sa place un câble de halage sur lequel chacun tirait à son tour. Ces rapides ont une longueur de quinze milles, et avec le peu de profondeur de l'eau à cette époque, il est difficile de les remonter avec une chaloupe tirant 18 pouces. Dans un endroit nous avons été obligés de faire un portage et en d'autres il a fallu élever la chaloupe à force de bras au-dessus des barrages qui s'étendaient d'un travers à l'autre de la rivière. En amont des rapides le moteur fut de nouveau mis en service, s'aidant parfois des câbles de halage dans les endroits où le courant était rapide. Nous avons rencontré un groupe de sauvages à l'île Cache; ils étaient environ trente dans deux embarcations construites en peau d'élan et s'en retournaient à Fort-Simpson après leur chasse d'été dans le haut de la rivière Nahanni-nord, à travers les montagnes et en descendant la rivière Nahanni-sud. Ils ont dit que la saison avait été bonne et ils avaient avec eux une grande quantité de viande d'élan, fraîche et fumée.

Les montagnes étaient déjà couvertes de neige lors de notre passage. En arrivant au Fort-Liard nous avons cru qu'il était prudent d'abandonner la chaloupe parce que le courant est trop fort pour un petit moteur, de plus on nous avait dit que la rivière Nelson était très basse, de sorte que nous avons loué un canot et engagé un sauvage pour aider au halage. M. Johnson demeura au Fort-Liard pour faire faire des réparations nécessaires à la chaloupe que l'on avait endommagée en passant sur les roches des différents rapides. Nous sommes arrivés au Fort-Nelson un jour avant la date du paiement des redevances annuelles et avons trouvé presque tous les sauvages qui y étaient déjà réunis. Nous avons fait tous les paiements, s'élevant à environ $1,800; ceux qui étaient absents avaient laissé des autorisations par écrit à leurs chefs pour recevoir leurs paiements.

Les sauvages Sicannis se sont plaints que les sauvages du lac Dease s'introduisaient sur leurs territoires de chasse et se servaient de poisons, ce à quoi ils s'opposaient énergiquement, et aussi que les sauvages Slavis étaient les auteurs de feux de forêts dans leurs territoires. Les Slavis répondirent à nos remontrances qu'en mettant le feu ils attiraient l'élan et si le gouvernement voulait les empêcher de mettre le feu il n'avait qu'à leur envoyer plus de vivres. M. Harris les a avertis qu'aucune autre offense de cette nature serait sévèrement punie.

On a fait le rapport de dix décès et de douze naissances.

Nous avons quitté Fort-Nelson le 3 octobre et sommes arrivés au Fort-Liard le 6 retournant à Fort-Simpson en chaloupe où nous sommes arrivés le 10 octobre.

La région que nous avons traversée est bien boisée, contenant une seconde végétation de sapin, de peuplier et de bouleau, avec ci et là des régions contenant du bois de valeur. Il y a eu pendant la dernière saison plusieurs feux de forêts qui ont été cependant éteints par les pluies de l'automne, sauf en deux endroits où le feu couve encore sous les cendres sur le côté des montagnes. Il y a des endroits dans la région propres à l'agriculture comme le prouvent les excellents produits jardiniers que nous avons vus au Fort-Liard et au Fort-Nelson.

Tous les sauvages ont l'air d'avoir amplement de nourriture en fait de viande et en fait de légumes; l'élan s'est montré en plus grand nombre cette année. Les loups se font aussi plus nombreux et on les a vus en plusieurs bandes; les sauvages entretiennent une superstition qui les empêche de tuer ces animaux destructeurs malgré le fait que les compagnies qui font la traite des fourrures paient un joli prix pour leurs peaux.

Nous avons parcouru en tout 720 milles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. CHURCHILL, *gendarme.*

ANNEXE BB.

LE BRIGADIER D. CHURCHILL—DU FORT-SIMPSON AU FORT-NELSON, C.-B., ACCOMPAGNANT L'EQUIPE CHARGEE DE LA DISTRIBUTION DES DENIERS DU TRAITE DES SAUVAGES, 1916.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest,
Sous-district du grand lac de l'Esclave.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous faire rapport que j'ai escorté l'équipe chargée de la distribution des deniers du traité aux sauvages de Fort-Nelson et vous transmets respectueusement le rapport suivant:

L'équipe se composait des membres suivants: M. W. Johnson, mécanicien de l'agence des sauvages du Fort-Simpson, représentant M. T. W. Harris, I.A., le Dr MacDonald, de Fort-Simpson, le brigadier Churchill, D. A. Gardner, guide et interprète, et trois rameurs.

L'expédition, divisée en deux canots, quitta Fort-Simpson le 17 juillet et arriva au Fort-Nelson le 1er août, étant restée en route une journée au Fort-Liard. Ce voyage s'est fait relativement vite vu le niveau élevé des eaux des deux rivières Liard et Nelson. Nous voyagions 14 heures par jour avec deux arrêts d'une heure pour le repas.

Gibier et fourrure.—Du Fort-Simpson au Fort-Liard nous n'avons rencontré que deux lynx, et les sauvages du Fort-Liard nous ont dit que le gibier était très rare, les lièvres étant morts, le lynx ayant émigré, et les renards étant trouvés morts partout dans les bois. L'élan aussi est rare et il n'en a pas été vu de jeunes cette saison-ci, probablement parce que les loups les ont dévorés. On dit que les loups sont très nombreux et les gens conservent plusieurs de leurs peaux pour avoir la récompense promise, mais je leur ai dit que je n'avais pas encore reçu d'argent à cette fin. Entre les forts Liard et Nelson il y a beaucoup d'ours; nous en avons vus tous les jours mangeant dans les

champs de fruits le long de la rivière; nous avons eu la bonne fortune d'en tuer cinq, ce qui fut un supplément bienvenu à notre approvisionnement.

Forêts.—La région que nous avons traversée, à en juger d'après ce que nous pouvions voir de la rivière, est principalement couverte de jeunes peupliers avec quelques excellentes pousses de beaux sapins; il y en a à l'embouchure de la rivière Nelson qui mesurent de 30 à 36 pouces de diamètre et conservaient de belles dimensions jusqu'à une bonne hauteur.

Pendant la saison il n'y a eu qu'un seul feu de forêt; ce feu se déclarant pendant la patrouille du garde-feu N. Lafferty, a fait des dommages assez étendus et brûle encore.

Végétation.—Il se fait peu de jardinages aux forts Liard et Nelson. Les pommes de terre sont cultivées par les missionnaires et les hommes de la Baie-d'Hudson, ainsi que par un petit nombre de sauvages. Nous avons mangé des pommes de terre nouvelles au Fort-Liard le 24 juillet. Elles étaient bonnes et d'une jolie grosseur. Les missionnaires catholiques romains du Fort-Liard ont un jardin petit mais bien cultivé. Ils y récoltent des carottes, des pois, des navets et un peu de blé d'Inde qui n'a pas le temps de mûrir. Les framboises est les buissons de canneberges poussent le long de toutes les rivières et il y a des vesces en abondance dans les baissières de la rivière Nelson.

Sauvages.—Tous les sauvages étaient réunis aux forts quand nous sommes arrivés. Au Fort-Liard on se plaignait comme de coutume de souffrir de la " faim ", mais si les sauvages de cet endroit ont faim, c'est parce qu'ils sont trop paresseux pour s'adonner à la pêche; il y a près du fort deux lacs qui sont remplis de poissons d'excellente qualité, mais on dirait qu'un chasseur considère au-dessous de sa dignité de prendre du poisson pour se nourrir. Au Fort-Nelson ils étaient tous rendus en même temps pour l'arrivée du chaland de la compagnie de la Baie-d'Hudson qui arriva à ce dernier endroit le 29 juillet après un voyage de vingt-huit jours du Fort-Simpson. Les deniers du traité ont été payés le 2 août; le tout s'élevait à $1,175. Vu le fait que nous avons dû si souvent abandonner les rames pour prendre le câble de halage, il est difficile de déterminer d'une façon précise la distance parcourue chaque jour, mais de Simpson à Nelson il y a 360 milles, la patrouille a donc parcouru 720 milles. Nous avons été vingt-trois jours en voyage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. CHURCHILL, *brigadier.*

PARTIE II

EFFECTIF ET RÉPARTITION

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

PARTIE II.

EFFECTIF ET RÉPARTITION.

RÉPARTITION.—Etat de l'effectif, par division, le 30 septembre 1916.

Division.	Localité.	Commissaires.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins ou médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux. Selles.	Chevaux. Attelages.	Chevaux. Ponies.	Chevaux. Total.	Chiens.
" Dépôt "	Regina	1		2	5	2	1	11	7	10	52	12	103	94	31		125	
	Arcola								1		1		2	2			2	
	Assiniboine				1			1		1	4		7	3	2		5	
	Avonlea										1		1	1			1	
	Balgonie										1		1	1			1	
	Balcarres									1			1	1			1	
	Big-Muddy										2	1	3	3	2		5	
	Bengough									1	1		2	4			4	
	Broadview										1		1	1			1	
	Boissevain, Manitoba							1		1	2		4	6			6	
	Bannerman, Manitoba										2		2	2			2	
	Canora										1		1	1			1	
	Carnduff									1			1	1			1	
	Ceylon										1		1	1			1	
	Craik										1		1	1			1	
	Cartwright, Manitoba										1		1	2			2	
	Crystal-City, Manitoba										1		1	2			2	
	Elbow									1	1		2	2			2	
	Estevan									1	2		3	2			2	
	Esterhazy										1		1	1			1	
	Expanse										1		1	1			1	
	Elmore										2		2	2			2	
	Emerson, Manitoba				1				1		3		5	5			5	
	Francis										1		1	1			1	
	Fillmore									1			1	1			1	
	Fort-Qu'Appelle										1		1	1			1	
	Gravelbourg								1		1		2	1	2		3	
	Goschen										2		2	2			2	
	Gretna, Manitoba										2		2	3			3	
	Goodlands, Manitoba									1	1		2	2			2	
	Haskett, Manitoba										2		2	3			3	
	Imperial										2		2	2			2	
	Indian-Head								1		1		2	1	2		3	
	Kamsack								1		1		2	2			2	
	Lampman									1			1	1			1	
	Langenburg										1		1	1			1	
	Lanigan										1		1	1			1	
	Lyleton, Manitoba										1		1	2			2	
	Maryfield										1		1	1			1	
	Melville										1		1	1			1	
	Milestone									1			1	1			1	
	Mortlach									1			1	1			1	
	Montmartre										1		1	1			1	
	Moose-Jaw				1				1	2	3	1	8	3			3	
	Moosomin								1		1		2	3			3	
	Marienthal										2		2	2			2	
	Norway-House									1	1	1	3					
	Mowbray										1		1	1			1	
	Ogema									1			1	1			1	
	Outlook										1		1	1			1	
	Ottawa				2			3					5					

RÉCAPITULATION.—Etat de l'effectif, par division, le 30 septembre 1916—*Suite.*

Division.	Localité.	Commissaires.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins ou médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.				Chiens.
														Selles.	Attelages.	Ponies.	Total.	
"Dépôt" —*Suite.*	Punnichy										1		1	1			1	
	Neudorf										1		1	1			1	
	Northgate									1	1		2	2			2	
	North-Portal									1	1		2	2			2	
	Preeceville										2		2	2			2	
	Piney, Manitoba										1		1	1			1	
	Radville										2		2	2			2	
	Ridgeville, Manitoba										2		2	3			3	
	Sheho										1		1	1			1	
	Strassburg								1		1		2	2			2	
	Short-Creek									1	1		2	2			2	
	Sprague, Manitoba										1		1	1			1	
	Stuartburn, Manitoba										1		1	1			1	
	Snowflake, Manitoba										1		1	1			1	
	Regina, gare de la ville							1	1		1		3	1			1	
	Tribune										2		2	2			2	
	Tugaske										1		1	2			2	
	Weyburn				1				2		4	1	8	3			3	
	Willow-Bunch									1	1		2	2	2		4	
	Wood-Mountain									1	2	1	4	3	2		5	
	Wynyard										1		1	1			1	
	Waskada, Manitoba										1		1	1			1	
	Yellow-Grass										1		1	1			1	
	Yorkton				1				1		4		6	4			4	
	En congé				1			1	1	1	2		6					
	De service							1					1					
	Total	1		2	13	2	1	19	20	32	148	17	255	221	43		264	
"A"	Maple-Creek			1				2		2	4	2	11	12	12		24	
	Cabri										1		1	2			2	
	Chaplin										1		1	2			2	
	East-Fork										1		1	1			1	
	East-End										1		1	1			1	
	Forres										1		1	1			1	
	Fox-Valley									1			1	1			1	
	Gull-Lake								1				1	1			1	
	Herbert										1		1	2			2	
	Prussia										2		2	3			3	
	Robsart									1			1	1			1	
	Swift-Current				1				1		3	1	6	4	2		6	
	Shaunavon				1				1	1	2		5	3			3	
	Ten-Mile							1				1	2	1	2		3	
	Vanguard									1	2		3	5			5	
	Willow-Creek									1			1	2	1		3	
	White-Mud										1		1	1			1	
	Waldville										1		1	1			1	
	En congé										1	1	2					
	De service							1					1	1			1	
	Total, division "A".			1	2			4	3	7	22	5	44	45	17		62	
"B"	Dawson			1	1			3	2	2	13	1	23	2	6		8	
	Carcross									1			1	1			1	
	Carmacks										1		1	1			1	
	Dawson, gare de la ville										4		4					
	Forty-Mile								1				1					
	Granville							1					1		2		2	

RÉCAPITULATION.—Etat de l'effectif, par division, le 30 septembre 1916—*Suite.*

Division.	Localité.	Commissaires.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins ou médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux. Selles.	Chevaux. Attelages.	Chevaux. Ponies.	Chevaux. Total.	Chiens.
"B"-*Suite*	Half-way House																	17
	Indian-River										1		1	1			1	
	Mayo										1		1					
	Rampart-House								1				1					5
	White-Pass-Summit								1				1					
	Whitehorse				1			1		1	7	1	11	3			3	
	Whitehorse, gare de la ville										1		1					
	De service										1		1					
	Total division "B"			1	2			5	5	4	29	2	48	8	8		16	22
"C"	Battleford			1	2			3	2	1	11	3	23	32	6		38	
	Alsask										1		1	1			1	
	Biggar										1		1	1			1	
	Cutknife										1		1	1			1	
	Edam										1		1	1			1	
	Hafford								1				1	1			1	
	Kerrobert									1	1		2	2			2	
	Kindersley								1		2		3	3			3	
	Lloydminster										1		1	2			2	
	Loverna										1		1	1			1	
	Maidstone										1		1	2			2	
	Meota								1				1	2			2	
	Macklin									1			1	2			1	
	Onion Lake								1		1		2	3	1		4	
	Radisson									1			1	1			1	
	Rosetown									1			1	1			1	
	Turtleford									1			1	1			1	
	Unity										1		1	1			1	
	Wilkie									1	3		4	2	2		4	
	De service										1		1					
	Total division "C"			1	2			3	6	7	27	3	49	59	9		68	
"D"	Macleod			1	1	1		4	2	3	14	5	31	16	14		30	
	Big-Bend									1	1	1	3	4			4	
	Blairmore				1					1	1		3	2	2		4	
	Bellevue							1			1		2	2			2	
	Claresholm				1				1		2		4	3			3	
	Carmangay										1		1	1			1	
	Coleman								1				1	2			2	
	Cardston								1		2	1	4	2			2	
	Frank										1		1	1			1	
	Hillcrest										1		1	1			1	
	Lundbreck										1		1	1			1	
	Nanton										1		1	2			2	
	Peigan										1	1	2	2			2	
	Porcupines										1		1	2			2	
	Pincher-Creek										1		1	3			3	
	Stand-Off									1	1	1	3	4	2		6	
	Twin-Lakes									1	1		2	2			2	
	Vulcan									1			1	1			1	
	En congé				1						1		2					
	De service								1				1					
	Total division "D"			1	4	1		5	6	8	32	9	66	51	18		69	

RÉCAPITULATION.—Etat de l'effectif, par division, le 30 septembre 1916—*Suite.*

Division.	Localité.	Commissaires.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.				Chiens.
														Selles.	Attelage.	Ponies.	Total.	
"E"	Calgary			1	1			5	1	6	13	4	31	9	6		15	
	Banff									1	2	1	4	4			4	
	Bankhead																	
	Bassano										1		1	1			1	
	Blackie										1		1	1			1	
	Brooks									1			1	1			1	
	Canmore								1				1	2			2	
	Carbon										2		2	3	2		5	
	Cochrane										1		1	1			1	
	Crossfield									1			1	2			2	
	Drumheller									1	1		2	2			2	
	Exshaw																	
	Gleichen								1		1	2	4	2			2	
	Hutton								1		1		2	2			2	
	Hanna										1		1	2			2	
	High-River										1		1	1			1	
	Innisfail									1			1	1			1	
	Irricana										1		1	1			1	
	Jenner									1	1		2	2	2		4	
	Munson										1		1	2			2	
	Nordegg									1			1	1			1	
	Okotoks								1				1	1			1	
	Olds										1		1	1			1	
	Oyen										2		2	3			3	
	Red-Deer				1					1	2		4	3	2		5	
	Rocky-Mountain-House										1		1	1			1	
	Strathmore										1		1	1			1	
	Trochu									1			1	2			2	
	Youngstown										1		1	1			1	
	En congé				1								1					
	De service													12	3		15	
	Total division "E"			1	3			5	5	15	36	7	72	65	15		80	
"F"	Prince-Albert			1	1			2	1	2	7	3	17	15	8		23	
	Allan										1		1	1			1	
	Asquith										1		1	1			1	
	Blaine-Lake										1		1	1			1	
	Big-River									1			1	1			1	
	Cumberland-House								1				1					
	Duck-Lake								1				1		2		2	
	Elrose										1		1	2			2	
	Hanley										1		1	1			1	
	Humboldt								1				1	1			1	
	Ile-à-la-Crosse										1		1					5
	Landing-River										1	2	3					13
	Rapides-du-Manitou									1	1	2	4					13
	Melfort							1					1	1			1	
	MacRorie										1		1	1			1	
	Rosthern									1			1	2			2	
	Saskatoon				1				1	1	3		6	2	2		4	
	Shellbrook										1		1	2			2	
	Tisdale										1		1	2			2	
	Le-Pas								1		2		3					18
	Vonda									1			1	1			1	
	Wadena										1		1	1			1	
	Wakaw										1		1	1			1	
	Watrous									1			1	1			1	
	Total division "F"			1	2			3	6	8	25	7	52	37	12		49	52

RÉCAPITULATION.—Etat de l'effectif, par division, le 30 septembre 1916—*Suite.*

Division.	Localité.	Commissaires.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins ou médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux. Selles.	Chevaux. Attelages.	Chevaux. Ponies.	Chevaux. Total.	Chiens.
"G"	Edmonton			1	1			3	6		9	8	28	36	6		42	
	Andrew									1		1	2	2			2	
	Athabaska									1	1		2	2			2	
	Camrose									1			1	1			1	
	Castor									1			1	1			1	
	Coalspur										1		1	1			1	
	Coronation										1		1	1			1	
	Daysland									1			1	1			1	
	Edson				1					1	1		3	2	1		3	
	Entwistle										1		1	2			2	
	Fort-McMurray										1	1	2					5
	Fort-Saskatchewan								1				1	1			1	
	Hardisty									1			1	1			1	
	Holden									1			1	2			2	
	Jasper										1		1	1			1	
	Lacombe										1		1	1			1	
	Lac Ste.-Anne									1	1		2	2			2	
	Lac La-Biche									1		1	2	1			1	
	Morinville										1		1	2			2	
	Pocahontas										1		1	1			1	
	Provost										1		1	1			1	
	Stettler				1				1		1		3	4			4	
	Stony-Plain							1					1		1		1	
	St.-Paul des Métis									1	1		2	3			3	
	Tofield										1		1	1			1	
	Vegreville							1			1		2	2			2	
	Vermilion									1	1		2	2			2	
	Wainwright									1	1		2	2			2	
	Wetaskiwin								1				1	1			1	
	Westerose									1			1	1			1	
	Westlock								1		2		3	4			4	
	En congé										1		1					
	De service		1								3		4					
	Total, division "G"		1	1	3			5	10	14	33	11	78	82	8		90	5
"K"	Lethbridge			1	1			2	1	2	17	5	29	23	9		32	
	Coalhurst									1			1	2			2	
	Coutts							1			1	1	3	1	4		5	
	Empress									1			1	2			2	
	Etzikom									1			1	1			1	
	Grassy-Lake									1			1	2			2	
	Irvine										1		1	1			1	
	Magrath									1			1	1			1	
	Medicine-Hat				1					1	3		5	3	2		5	
	Medicine-Lodge										1	1	2	1	2		3	
	Pendant-d'Oreille										1	1	2	4			4	
	Retlaw										1		1	1			1	
	Suffield										1		1	1			1	
	Stirling										1		1	1			1	
	Taber										1		1	1			1	
	Warner																	
	Wild-Horse									1			1	3			3	
	Writing-on-Stone									1	1	1	3	6			6	
	Total, division "K"			1	2			3	1	10	29	9	55	54	17		71	

RÉCAPITULATION.—Etat de l'effectif, par division, le 30 septembre 1916—*Suite.*

Division.	Localité.	Commissaires.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes spéciaux.	Total.	Chevaux. Selles.	Chevaux. Attelages.	Chevaux. Ponies.	Chevaux. Total.	Chiens.
"M"......	Port-Nelson			1						1	4		6					18
	Baker-Lake				1			1		1	2	1	6					22
	Half-Way																	
	Churchill										2	1	3					17
	Kettle-Rapids										1		1					
	De service				1					1	3		5					
	Total, division "M"			1	2			1		3	12	2	21					57
"N"......	Rivière-de-la-Paix				1			2	2		10	4	19	12	4		16	
	Fort-Chipewyan									1		1	2					5
	Fort-Fitzgerald				1				1		1	2	5			2	2	5
	Fort-Macpherson								1				1					3
	Fort-Norman										1		1					
	Fort-Résolution									1		1	2					5
	Fort-Simpson									1		1	2					5
	Fort-Vermilion								1				1	2		1	3	
	Grande-Prairie									1			1	1			1	
	Herschell-Island				1					1	2		4					3
	Lake-Saskatoon								1		1	1	3	4	1		5	
	Lesser-Slave-Lake				1				1		1	2	5	3	1		4	
	Mirror-Landing							1					1					
	McLennan										1		1					
	Sawridge									1			1	1			1	
	Sturgeon-Lake									1			1	1			1	1
	Spirit-River								1				1		2		2	
	Wabasca										1		1					3
	En congé			1							2	1	4					
	De service											1	1					
	Total division "N"			1	4			3	8	7	20	14	57	24	8	3	35	30

RÉCAPITULATION.—Etat de l'effectif, par division, le 30 septembre 1916—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Localité.	Commissaires.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes spéciaux.	Total.	Chevaux.				Chiens.
													Selles.	Attelages.	Ponies.	Total.	
District de Regina	1	..	2	13	2	1	19	20	32	148	17	255	221	43	....	264	....
District de Maple-Creek	..	..	1	2	....	....	4	3	7	22	5	44	45	17	....	62	....
District de Dawson	..	..	1	2	....	....	5	5	4	29	2	48	8	8	....	16	22
District de Battleford	..	..	1	2	....	....	3	6	7	27	3	49	59	9	....	68	....
District de Macleod	..	..	1	4	1	....	5	6	8	32	9	66	51	18	....	69	....
District de Calgary	..	..	1	3	....	....	5	5	15	36	7	72	65	15	....	80	....
District de Prince-Albert	..	..	1	2	....	....	3	6	8	25	7	52	37	12	....	49	52
District d'Edmonton	..	1	1	3	....	....	5	10	14	33	11	78	82	8	....	90	5
District de Lethbridge	..	..	1	2	....	....	3	1	10	29	9	55	54	17	....	71	....
Distrcit de Hudsons-Bay	..	..	1	2	....	....	1	....	3	12	2	21	....	....	....	....	57
District de la Rivière-de-la-Paix	..	..	1	4	....	....	3	8	7	20	14	57	24	8	3	35	30
Total de l'effectif, 30 sept. 1916	1	1	12	39	3	1	56	70	115	413	86	797	646	155	3	804	166

PARTIE III

TERRITOIRE DU YUKON

ROYALE GENDARMERRIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

ANNEXE A.

SURINTENDANT R. S. KNIGHT, COMMANDANT A DAWSON, T.Y.

DAWSON, T.Y., le 30 septembre 1916.

Le Commissaire,
R.G. à cheval du N.-O.,
Regina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant pour l'année terminée le 30 septembre 1916:

ÉTAT GÉNÉRAL DU TERRITOIRE.

Les opérations de mines et les affaires de ce territoire n'ont pas augmenté d'une manière appréciable durant l'année. Les prix de quelques articles, plus spécialement des drogues, ont doublé, triplé, et quelques-uns sont inaccessibles, tandis que d'autres ont diminué.

La *White Pass and Yukon Company,* qui a le monopole du transport sur toute l'étendue du fleuve Yukon, de Skagway à St-Michaels, a fait plus d'affaires cette année que depuis plusieurs années. La plus grande partie du matériel du chemin de fer Alaskan est expédié à Fairbanks, par la voie de Dawson, et par conséquent ses bateaux ont été utilisés à leur pleine capacité durant toute la saison. La compagnie a totalement rempli trois bateaux de touristes allant de la côte au Fort-Yukon, par voie de Dawson, pour voir le "soleil de minuit" à Circle City, et comme le temps était clair, qu'il n'y avait pas de feux de forêt, ils ont été servis à souhait. A chaque saison, les gens viennent de plus en plus vers le nord pour passer leur vacance d'été, et il n'y a pas de doute que le paysage de Vancouver à Dawson est superbe.

Le Yukon diminue graduellement son importation de légumes frais, leur culture a franchi le stage d'expérimentation, et à l'exception possible des pommes de terre, ceux qui y sont cultivés peuvent être comparés à ceux qui y sont importés. Le céleri et les choux deviennent plus gros et ont plus de saveur que tous ceux qui viennent du dehors. On estime que les cultivateurs d'ici ont vendu au delà de 800 tonnes de pommes de terre seulement au cours de l'année, et on peut maintenant acheter toutes sortes de légumes en tout temps de l'année. Presque chaque famille a son petit jardin qui lui rapporte suffisamment pour la plus grande partie de la saison, et réduit ainsi considérablement ses dépenses.

M. Malte, d'Ottawa, a été envoyé par le ministre de l'Agriculture, pour examiner les herbes et les grains cultivés dans ce teritoire et en faire rapport, afin d'aider les cultivateurs à y introduire les variétés les mieux adaptées à la nature du sol.

Probablement à cause de l'activité générale ailleurs, le nombre de journaliers qui généralement nous arrivent en passant sur la glace, a été restreint, et il n'y en a que très peu qui chôment. On prévoit un hiver très paisible.

La fourrure a été assez abondante, mais le prix a été très bas; le vison s'est vendu de $3 en montant; le lynx, $4; le castor, de $6 à $8, et la marte $5; les prix ont maintenant considérablement augmenté.

L'élevage du renard n'a pas été couronné de succès jusqu'à présent; la plupart de ceux qui s'y sont adonnés ont perdu de l'argent, bien que quelques-uns aient pu payer leurs dépenses. Ces renards sont encore si sauvages, qu'il leur est arrivé fréquemment de tuer leur progéniture. La plupart de ceux qui s'occupent de ce genre d'élevage

vendent leurs animaux, excepté ceux qui ont élevé des renards noirs ou argentés au printemps.

Le commissaire George Black a reçu une commission de capitaine dans les troupes expéditionnaires du Yukon, et a obtenu l'autorisation de lever une compagnie de 250 hommes dans ce territoire. Le recrutement est commencé de bonne heure au printemps, et aussitôt qu'il y eut un nombre suffisant de recrues, les exercices ont commencé sous ma surveillance. Par la suite les soldats ont été exercés par les ex-brigadiers Greenaway et Stangroon, qui ont très consciencieusement consacré leurs soirées à cette fin. Comme résultat, lorsque les détachements sont partis, ils étaient bien initiés à la marche et au maniement des armes. Le 10 juin, 154 hommes sont partis pour Victoria sous le commandement du lieutenant G. Hulme, qui est un vétéran de la guerre des Boers, et en juillet, un second détachement de 33 est parti pour la même ville, sous les ordres des lieutenants Mahaffy et McLennan. Ce dernier est un ex-gendarme arrivé au Yukon en 1902. Le capitaine Black a l'intention de partir avec le reste des hommes vers le 8 octobre.

CRIMINALITÉ.

La liste ci-dessous est celle des causes inscrites et jugées durant l'année:—

Classification.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées ou retirées.
Délits—Contre la religion et la morale—			
Ivresse et désordre	40	40	
Vagabondage	2	2	
Tenir une maison de prostitution	4	4	
Fréquenter une maison de prostitution	2	2	
Tenir une maison de jeu	2	2	
Joueurs et spectateurs dans une maison de jeu	30	29	1
Entraver un officier de paix	2	2	
Causer du désordre	2	2	
Délits—Contre la personne—			
Meurtre	1	1	
Voie de fait ordinaire	13	6	7
Voie de fait avec blessures corporelles	1	1	
Menacer avec une arme à feu	1	1	
Libelle	2	....	2
Délits—Contre la propriété—			
Vol	7	4	3
Causer des dommages	3	3	
Causer intentionellement des dommages	3	2	1
Obtention de marchandises sous de fausses représentations	1	1	
Délits—Contre l'ordre public—			
Porter illégalement une arme à feu	2	1	1
Délits—Contre l'administration de la Loi et de la Justice—			
S'échapper d'une prison	1	1	
Délits—Contre la Loi des sauvages—			
Ivresse	13	13	
Fournir des spiritueux aux sauvages	11	8	3
Infractions aux règlements municipaux	10	10	
Délits—Contre la Loi de l'immigration—			
Entrer au Canada après avoir été déporté	1	1	
Délits—Contre les ordonnances du Yukon—			
Ordonnance au sujet des liqueurs	9	8	1
Démence	9	7	2
Ordonnance au sujet du jeu	3	3	
Divers	22	21	1
Total	197	175	22

Les sept causes de voies de fait " renvoyées ou retirées " n'étaient pas des voies de fait dans le vrai sens du mot, mais le résultat de poursuites judiciaires intentées par des personnes s'étant querellées ou battues. Les causes entendues accusent une augmentation de seize sur l'année dernière, tandis que le pourcentage des condamnations accuse une augmentation de 89.

Le 10 mars, Alexander Gogoff a été exécuté à Whitehorse pour avoir assassiné quatre hommes en septembre dernier. Ces hommes étaient des cantonniers, comme l'avait été antérieurement Gogoff, mais ce dernier avait quitté la région plus à la bonne heure au printemps et s'était rendu à Vancouver. Il revint à Whitehorse et tenta de s'engager de nouveau comme cantonnier, n'ayant pas réussi, il menaça de se venger, ce qu'il fit. Les quatre hommes travaillaient à une faible distance en dehors de la ville lorsqu'ils ont été assassinés. Après avoir commis ce crime, Gogoff revint à la ville, entra dans la pharmacie et annonça au propriétaire ce qu'il avait fait. McPherson nous avertit immédiatement, et l'individu fut arrêté. Bien qu'il eut été fréquemment averti, il parlait volontiers de son crime et ne paraissait pas croire que c'était une chose extraordinaire. Il a été condamné à subir son procès, et le 19 d'octobre il a été traduit devant le tribunal et s'est reconnu coupable. La cour ne voulut pas accepter son aveu et elle ordonna qu'un plaidoyer de " non-culpabilité " fut enrégistré. Le 20 octobre, lors de son procès, le juge McCauly après consultation avec le procureur de la couronne, décida d'accepter son plaidoyer de " culpabilité ". Les jurés furent réunis et déchargés, et après un procès très court, il fut condamné à être pendu le 10 mars. Nous avons été informés que ses compatriotes demeurant à Vancouver faisaient tout en leur pouvoir pour empêcher l'exécution d'avoir lieu, et le 7 mars, un télégramme nous avertissait que son cousin, Tom Gogoff, était en route pour Whitehorse sur le convoi qui devait arriver ce même jour. A l'arrivée du train, Gogoff fut arrêté par le maréchal des logis Marley qui le fouilla immédiatement et trouva sur lui un révolver du calibre 38, dont toutes les chambres étaient remplies, ainsi qu'une provision de cartouches. Il fut accusé d'avoir eu en sa possession des armes prohibées, et le 9 mars il était trouvé coupable et condamné à trois mois de prison aux travaux forcés, à payer une amende de $100 ou à subir trois autres mois d'emprisonnement L'amende a été payée, et à l'expiration de sa sentence, il a été escorté jusqu'à Summit et remis entre les mains de l'inspecteur de l'immigration canadienne pour être déporté, étant venu de Juneau, Alaska. Les autorités américaines n'ont pas voulu lui permettre de retourner en Alaska, et il a été ramené à Whitehorse en attendant des instructions d'Ottawa. Ordre fut donné de le déporter en Russie, et le 10 août il était conduit à Vancouver pour être déporté.

Le 27 mars, sur la plainte d'Harold Blankman, sténographe officiel, Gauvin Fowlie et Harry McGuinness ont été accusés, en vertu de l'article 317 du code criminel, d'avoir écrit et publié les déclarations suivantes, à une réunion du *British Empire Club* tenue à Dawson le 14 mars 1916:

> Proposé par McGuinness, secondé par Fowlie, qu'un certain Harold Blankman s'étant présenté pour devenir membre de ce club, sa demande a été rejetée parce qu'il est Allemand, et que ses sympathies vont aux Allemands. Blankman est présentement sténographe officiel, et était shérif intérimaire pour le territoire du Yukon lorsqu'il fut refusé. Que dans l'opinion du *British Empire Club* on doit se dispenser immédiatement des services d'Harold Blankman. Que le secrétaire du club soit autorisé à envoyer copie de cette résolution au commissaire intérimaire du Yukon et à l'honorable M. Doherty, ministre de la Justice.

Blankman est naturalisé sujet britannique et prétend être né en Californie. Après plusieurs ajournements, la cause est entendue au mérite le 4 juillet, mais un plaidoyer de *nolle prosequi* a été enregistré.

Henry Vonthein a été condamné à 4 mois de prison aux travaux forcés pour ivresse, désordre et pour s'être servi d'un langage séditieux; il a été interné à l'expiration de sa sentence.

Oscar J. Blumer, un réserviste de la marine allemande, libéré sur parole, a été trouvé coupable d'ivresse et d'avoir causé du désordre, il a été condamné à 3 mois de prison aux travaux forcés. La preuve a démontré que l'accusé s'était servi d'un langage insultant, obsène et séditieux. Sa libération sur parole a été annulée, et il est maintenant interné pour jusqu'à la fin de la guerre.

Charles Gravel a été accusé de s'être servi d'un langage insultant pour Sa Majesté le roi, trouvé coupable, il a été condamné à 6 mois de prison aux travaux forcés; s'il est prouvé qu'il est aubain ennemi, il sera interné à l'expiration de sa sentence.

DIVISION DES RENSEIGNEMENTS.

Deux cent vingt lettres de demandes de renseignements au sujet de personnes mortes ou disparues nous ont été adressées, accusant une augmentation de plus de 100 pour 100 sur l'année précédente. Nous avons pu donner ces renseignements dans 20 pour 100 des cas, ce qui est un assez gros pourcentage, si l'on prend en considération l'absurdité de quelques-unes de ces lettres. Prenons la suivante comme exemple: Une demande de renseignements a été reçue au sujet d'un homme "mort en Alaska il y a 30 ans"!!!

INDIGENTS.

Seize cas d'indigence ont été rapportés et examinés, et tous ceux qui ont été trouvés dans le besoin ont reçu, sur recommandation du gouvernement territorial, les choses nécessaires à leur subsistance.

ARMES ET ÉQUIPEMENT.

Les armes de la division sont des Lee-Enfield, Marque II, calivre ·303. Toutes sont en bon état, mais quelques-unes ont tellement servi qu'elles ne sont plus des armes de précision, et le rayage à l'extrémité du canon est tellement usé que quand on place une balle dans le canon elle tombe jusqu'au réservoir. Ces carabines ont été jadis utilisées par la gendarmerie du Yukon et nous ont été passées en 1900.

Les révolvers Colt, calibre .455, sont tous en bon état. Nous avons reçu cette année des munitions de la *Dominion Cartridge Co.*, et elles sont de très bonne qualité. Lors du tir annuel au révolver, il s'est produit quelques ratés, mais ceux-ci étaient probablement dus à la faiblesse d'un ressort du révolver.

Nous avons reçu des Etats-Unis des munitions pour la carabine Lee-Enfield, marque VII, calibre ·303. Comme il est impossible de faire entrer des munitions au Yukon, sauf par l'Alaska, nous avons été forcés, à cause de la neutralité des Etats-Unis, de nous procurer nos munitions dans ce pays. Aux essais, ces munitions étaient très satisfaisantes, mais, chose extraordinaire, bien qu'elles soient plus puissantes que celles dont nous nous servions auparavant (recapsulées), il a fallu élever la hausse de trois à cinq degrés au tir de deux cents verges, tandis qu'à cinq et six cents verges, la position était renversée.

CASERNES ET BÂTIMENTS.

Le sous-sol de Dawson est formé de fange glaciaire sur un lit de gravier qui se désintègre lentement mais sûrement, et se déplace vers la rivière; et c'est à cause de cela que certains bâtiments de la ville, surtout ceux de l'extrémité sud, s'affaissent continuellement, cet affaissement étant causé par le dégel de la fange et la pourriture des fondations. La péninsule sur laquelle la ville est construite était jadis très boisée et pourvue de beaucoup de mousse; comme le bois et la mousse ont été enlevés, le soleil frappe directement le sol, et des endroits qui se trouvaient de niveau il y a quelques années sont maintenant remplis de fondrières formées par le dégel et l'affaissement du terrain.

Cet été, les quartiers occupés par l'officier commandant, l'inspecteur Talford, et le maréchal des logis chef, se sont affaissés de telle manière qu'en certains endroits les

lambrissages se sont détachés des murs du bâtiment et, après examen, l'on a découvert que non seulement les fondations avaient baissé de plus de douze pouces, mais que les traverses étaient à tel point pourries qu'elles s'écrasaient sous la main et que le sol en dessous des maisons, sol autrefois sec, était un marais. Cet état de chose exigeait un remède immédiat, car on pouvait douter que ces bâtiments fussent à même de supporter le soulèvement ordinaire qui se produit dans le sol en hiver.

Le maréchal des logis chef *Evans* qui avait acquis beaucoup d'expérience en construction, fut envoyé du détachement sur les lieux. On fit venir une chaudière à vapeur pour dégeler le terrain dans lequel on creusa des trous variant de 16 à 21 pieds en profondeur. Des pilotis furent enfoncés dans ces trous, de nouvelles traverses et de nouveaux soliveaux furent placés dans les endroits requis, et les bâtisses furent assises sur les pilotis. Cet ouvrage est maintenant terminé et les bâtisses sont de niveau. Si nous n'avions pu avoir le maréchal des logis chef Evans et avions été obligés de faire faire ces travaux par des gens du dehorts le coût aurait atteint environ $3,000; mais comme cela, la seule dépense faite a été de remplacer le bois pourri par du bois neuf.

L'étable aura besoin des mêmes réparations l'année prochaine; c'est encore une construction en bois, toutes ces bâtisses sont debout depuis 16 ans. La salle de garde aura aussi besoin d'améliorations considérables, mais cela est une toute autre affaire, vu qu'elle a été construite avec des troncs d'arbres en 1898 pour en faire un hôpital de la gendarmerie et ayant servi à cet usage jusqu'en 1909, alors que des réparations ont été faites en vue de la convertir en salle de garde. Les billes des fondations sont pourries ainsi que les cadres des fenêtres, et c'est en vain qu'on veut y faire tenir des clous. Les châssis, non plus, ne peuvent ni se fermer ni s'ouvrir sans user de violence parce qu'ils ne sont plus en ligne. Il faudrait des planchers neufs dans tous les corridors.

Des trottoirs ont été réparés ou reconstruits autour des casernes; on a répandu sur les routes une couche de cendres provenant des déchets de la fournaise à charbon, ce qui a contribué à durcir leur surface. L'intérieur du mess des maréchaux de logis, de la chambre de troupe, de la salle de lecture et de récréation, de la salle de bain et de la chambre de toilette, du mess de la division et de la cuisine, a été peinturé à neuf, ce qui donne à ces pièces de la fraîcheur et un air de propreté. On a peinturé le toit de toutes les bâtisses et blanchi les murs de toutes les constructions en billes et toutes les clôtures.

L'intérieur des logements de l'officier commandant et des inspecteurs ainsi que l'extérieur du logis de la chambre de troupe, les logements des maréchaux des logis chefs et des officiers auront besoin d'être repeinturés l'année prochaine.

AIDE AUX AUTRES MINISTÈRES.

Le maréchal des logis Mapley fut encore envoyé au sommet de la passe Blanche pour aider à l'inspecteur des immigrants. Cet endroit, situé sur la frontière internationale, est le port d'entrée au Yukon, et autrefois un très grand nombre d'indésirables pénétraient au Yukon par cette route; mais la chose est assez répandue aujourd'hui au dehors qu'un membre de la gendarmerie qui connaît la plupart des indésirables qui veulent entrer au pays est placé en devoir à cet endroit, et cela en arrête un grand nombre. Trente-trois ont été renvoyés pendant la saison. Ceux qui passent outre ont des billets pour Fairbanks ou un autre endroit quelconque à l'intérieur de l'Alaska, et si on les rencontre à Dawson ils sont invités à continuer leur voyage.

Forty-Mile est un autre port d'entrée au Yukon en venant du bas de la rivière, et le sous-officier qui y est stationné remplit les mêmes devoirs ainsi que ceux d'agent du ministère de l'Agriculture pour le compte duquel il fait l'examen de toutes les bêtes à cornes et de tous les chevaux qui rentrent au pays.

Le maréchal des logis Dempster, en devoir à Rampart-House, remplit la fonction d'inspecteur des douanes, tandis qu'en d'autres endroits les membres de la gendarmerie

agissent comme maîtres de poste et portent secours aux sauvages en besoin. Dans ce dernier cas il n'est pas accordé de secours sans le certificat de l'un d'entre nous ou du surintendant des affaires des sauvages.

SAUVAGES.

Les sauvages sont sous la surveillance directe du surintendant des affaires des sauvages, le rév. John Hawksley qui, pendant plusieurs années, était missionnaire dans cette région ainsi que dans le district de McKenzie. L'ivrognerie est à peu près encore aussi répandue parmi ces enfants du sol, les garçons et les filles s'enivrant quand ils en ont l'occasion, mais à cause du succès que nous avons obtenu en trouvant ceux qui leur procuraient des spiritueux, les gens craignent beaucoup de s'exposer en leur en vendant pour le petit profit qu'ils en retirent. Sur vingt-quatre causes pour ivrognerie et vente de spiritueux aux sauvages il y a eu vingt et une condamnations. Dans la partie sud du territoire, c'est un fait établi presque, que les sauvages obtiennent de la boisson d'Atlin, C.-B. Cette boisson ne leur est pas vendue directement, mais elle passe par plusieurs mains avant d'arriver à eux. On croit qu'il y a une cache sur le lac Teslin, qui se trouve dans le Yukon et dans la Colombie-Britannique à la fois, et les sauvages qui font ce commerce obtiennent jusqu'à $7.50 pour une bouteille vendue à d'autres sauvages.

Il suffirait, pour tuer ce trafic, que l'un des hommes ou quelques hommes de la police soient investis des pouvoirs de gendarmes spéciaux dans la Colombie-Britannique, et que des gendarmes de la Colombie-Britannique pour le district d'Atlin soient assermentés comme gendarmes spéciaux pour le Yukon; en coopérant de cette manière, je crois que la chose peut se faire.

Il faut, chaque année, augmenter les secours aux sauvages. Les blancs qui se livrent à la chasse pour en tirer des moyens de subsistance nuisent considérablement aux sauvages, car ils font de la chasse une affaire systématique, alors que les sauvages s'y livrent au petit bonheur, et ne se donnent pas autant de peine que les blancs pour aligner leurs trappes à la distance voulue.

CHEVAUX.

Au commencement de l'exercice nous avions 19 chevaux. Deux furent vendus comme inutiles, et deux furent tués par accident. Deux ont été achetés de la *W. P. & Yukon Co.*, et se sont trouvés être de superbes chevaux, bien dressés pour le travail de la voiture.

CHIENS.

Nous avions 22 chiens sur nos listes. Cinq sont à Rampart-House et le reste à Half-Way, où nous les gardons durant l'été. Tous ces chiens sont en parfaite condition, à l'exception de deux qui sont trop vieux et impropres à de longs voyages. Nous les garderons pour de courtes excursions.

FOURRAGE.

Le fourrage est de nouveau fourni par les mêmes entrepreneurs que l'année dernière, et est d'une bonne qualité. Le prix du foin est plus élevé qu'en 1915, mais l'avoine et le son ont baissé. Le foin vaut $86 la tonne, contre $77 l'année dernière; l'avoine et le son sont de $84 et $73 la tonne respectivement.

COMBUSTIBLE ET ÉCLAIRAGE.

Nous brûlons du charbon dans les casernes, à l'exception des bureaux qui sont chauffés au bois. Les fournaises et les tuyaux ont été mis en bon état pour l'hiver.

PROVISIONS.

L'entreprise a été accordée cette année à J. N. Spence & Co., une maison anglaise. Nous sommes pleinement satisfaits, et tous les approvisionnements sont de provenance anglaise ou canadienne.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT.

Les vêtements et équipements reçus cette année ont été d'excellente qualité. Les culottes étaient de meilleure qualité qu'auparavant, et j'ai eu le plaisir de constater que bon nombre étaient si bien taillées qu'il n'a pas été nécessaire d'y faire le moindre changement.

SANTÉ.

La santé des hommes a été excellente, et il ne s'est produit qu'un seul accident sérieux, celui du gendarme Paveley n° 6331 qui s'est cassé la jambe. Il a été soigné par notre médecin à Whitehorse, mais le 12 janvier nous apprîmes que dans les conditions existantes l'os ne pouvait pas se souder et qu'une opération serait nécessaire, ce qui nécessitait l'envoi du blessé dans un hôpital. Conformément à vos instructions, le blessé fut alors envoyé à Vancouver, et le 7 février les rayons X révélèrent des fractures du tibia et du péroné, avec apposition partielle et union incomplète. Le tibia fut mis dans un moule en plâtre. A la fin de juin, le patient sortit de l'hôpital, et il prend maintenant des forces de jour en jour.

EXERCICES ANNUELS DE TIR À LA CIBLE.

Les seuls exercices cette année ont été avec le révolver. Le sergent McLaughlin, portant le No 3322, a obtenu les plus hauts points, soit 345.

MANŒUVRE ET ENTRAINEMENT.

Des exercices à pied ont eu lieu trois fois par semaine ce printemps, et dans la suite seulement une fois par semaine. Des exercices avec les mitrailleuses ont aussi eu lieu deux fois par semaine pour le corps des officiers, avec conférences une fois par semaine. Tous ceux qui le pouvaient ont assisté à ces conférences.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite générale et la discipline des hommes ont été satisfaisantes, quatorze violations de discipline seulement s'étant produites. Un sous-officier fut cassé de son rang et abaissé à celui de gendarme, et un gendarme fut congédié.

ÉCONOMIE INTERNE.

Le 1er octobre 1915, l'effectif de la division s'élevait à 53 hommes de tous rangs, et à la même date cette année ce chiffre était de 43, soit une diminution de 10.

Les pertes et gains sont comme suit:

Pertes.		*Gains.*	
Licenciés	9	Transférés	9
Transférés	4		
Achetés	4		
Renvoyé	1		
Déserté	1		
Total	19	Total	9

En été, la division comprend dix détachements. Tous ces détachements ont été inspectés par moi-même durant l'année, et sauf à Rampart-House ils ont été inspectés

par des officiers inspecteurs. En août la division fut inspectée par le sous-commissaire J. O. Wilson. Les détachements de Whitehorse, Carcross et Summit furent aussi inspectés par lui à son retour.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES.

Les casernes sont bien protégées par les prises d'eau de la ville. Il y a aussi partout, pour les cas d'urgence, des conduites attachées à des lances de 3 pouces.

GIBIER.

Lors de sa migration annuelle, le caribou est passé à quelques milles de Dawson. Chacun en a alors profité, et les collines se sont couvertes de chasseurs, tant hommes que femmes, et tous purent se procurer suffisamment de viande fraîche pour leur hiver, ce qui leur a fait un grand bien, car la viande de bœuf coûte de 45 à 55 cents la livre, achetée en petite quantité. Une escouade fut envoyée pour faire respecter les règlements de chasse; quelques-uns des chasseurs essayèrent de n'apporter que les quartiers d'arrière, mais ils reçurent avis qu'ils ne pouvaient tuer que le nombre d'animaux autorisé par la loi, et qu'aucunes parties des animaux tués ne devaient être laissées sur les lieux. L'orignal a été assez abondant, mais tous les autres gibiers comestibles tels que les perdrix et le lièvre, ont presque disparu. Les chasseurs s'en prennent pour cela aux loups et aux loups-cerviers.

De nombreuses plaintes furent reçues par nos détachements, provenant de prospecteurs et de chasseurs, au sujet des déprédations causées par ces animaux. Les carcasses de caribous et d'orignaux en partie dévorées par les loups se font de plus en plus nombreuses chaque année. Comme il y a une prime dans le Nord-Ouest pour chaque loup qui est tué et que cette prime n'existe pas ici, il est possible que les loups soient chassés de notre côté. Il a déjà été question, au Conseil du Yukon, de décréter une prime suffisamment alléchante pour engager les chasseurs à se livrer à la chasse au loup, mais on s'est aperçu que ce n'était pas possible sans la coopération de la province limitrophe de la Colombie-Britannique et du territoire de l'Alaska. Si ces provinces veulent émettre une prime leur exemple sera suivi par le Yukon, et alors nous serons en mesure de pouvoir venir à bout de ce fléau.

CANTINE ET BIBLIOTHÈQUE.

Il n'y a ici qu'une petite cantine, approvisionnée des articles les plus ordinaires, tels que tabac, vêtements, articles de toilette, provisions, et cette cantine fait d'assez bonnes affaires. Les approvisionnements sont achetés à Vancouver à l'automne et au printemps.

La bibliothèque est bien remplie de livres et de périodiques. Une retenue de 25 centins est prélevée chaque mois pour les magazines et autres périodiques.

L'administration se montre très généreuse à notre égard, en ce qui concerne les journaux illustrés et autres magazines d'ordre supérieur, que nos faibles moyens ne nous permettraient pas d'acheter.

PATROUILLES ET MILLES PARCOURUS.

La patrouille Dawson-McPherson est partie le 3 janvier, et était de retour ici le 10 mars, ayant parcouru durant 44 jours une distance de 1,000 milles. Comme il y avait beaucoup de neige, et qu'il y eut aussi plusieurs violentes tempêtes, je considère que cela fut très satisfaisant. L'équipe et les chiens nous sont revenus en parfaite condition. Le maréchal des logis Dempster, parti de Rampart-House le 20 mars, avec un attelage de chiens, et accompagné par un guide sauvage, s'est rendu jusqu'à l'île Herschell, et était de retour le 18 avril, accomplissant un voyage de 400 milles. Le maréchal des logis Dempster fit aussi un autre voyage de 500 milles, du 15 novembre au

23 décembre, de Rampart à Fort-McPherson et retour. Plusieurs voyages furent aussi faits à Mayo, Whitehorse et Forty-Mile, et une équipe s'est rendue jusqu'aux sources de White-River en canot. Le total de milles parcourus par les hommes de la division a été de 67,598 répartis comme suit:—

A cheval	32,975
Par eau	18,718
Diligence ou chemin de fer	7,857
Chiens ou à pied	8,048
	67,598

EXPLOITATION DES MINES.

Le rendement, cette année, est estimé à quelque quatre millions, comparativement à $4,312,237.70 en 1915. Cela ne comprend pas les extractions de quartz, pour les hauts fourneaux du dehors. Les placers où opérent les dragues sont en train d'être exploités graduellement, et deux ans suffiront pour en finir avec les mines de Bonanza Creek, mais il faudra encore plusieurs années avant que les installations hydrauliques de la Yukon Gold Company soient prêtes à fonctionner. Cela, toutefois, ne s'applique qu'aux creeks des environs de Dawson, et non pas à d'autres creeks plus éloignés. On en découvre un ou deux tous les ans, et bien que ces creeks ne soient pas, comme leurs prédécesseurs, fabuleusement riches, cependant on peut en retirer mieux que des salaires. Le creek Rude, qui a été découvert l'année dernière, a été constamment prospecté et a donné d'excellents résultats à ceux qui s'y emploient.

Dans le district Mayo on est à installer une drague, qui devrait être une excellente affaire, car l'on sait qu'il y a là des terrains qui peuvent être bien exploités par les moyens ordinaires, pour peu qu'on puisse se débarrasser de l'eau, car il y a tellement d'eau sur les roches qu'il en coûterait trop cher pour la pomper sauf en se servant de la drague. La mine de quartz Silvir King, dans cette section, a été vendue pour bien plus d'un quart d'un million de dollars, et les nouveaux propriétaires ont l'intention de poursuivre les opérations sur une grande échelle. L'ancien propriétaire estimait que le minerai envoyé à la fonderie pour traitement valait $320,000.

Le minerai d'antimoine, en quantités rémunératrices, a été découvert l'année dernière, et les claims ont été passés à une maison américaine, qui est en train de les exploiter. Maintenant que le prix du cuivre est si élevé, les mines de la région sud du Yukon ont été rouvertes et sont exploitées sur une plus grande échelle que jamais. La Pueblo, qui est la plus considérable, expédie en moyenne 4,000 tonnes par mois, évaluées à $20 la tonne. La mine Grafter a expédié environ 7,000 tonnes valant $15 la tonne, déduction faite des frais de fret et de fonderie. La plupart des autres mines appartiennent à des gens du pays qui remettent leurs profits dans la mine, sous forme d'améliorations et de développement.

Une nouvelle compagnie a été formée pour l'exploitation d'un placer sur le creek Nansen; c'est un creek peu profond, et le minerai y est très éparpillé. La compagnie a préparé ce placer et y a fait tous les travaux nécessaires pour conduire des opérations hydrauliques sur une grande échelle à la prochaine saison. Les opérations de mines à White River sont pour ainsi dire une chose du passé; il y a là quelques prospecteurs, mais la plupart des opérations se font du côté des Etats-Unis.

La *Yukon Gold* a une drague de moins cette année, et ils la transfèrent au creek à l'Ours, où ils ont là une exploitation considérable d'alluvion. La *Canadian Klondyke Mining Company* emploie tous ses bateaux, et quelqu'un qui n'aurait pas visité ce creek depuis deux ans ne s'y reconnaîtrait plus, car tout ce pays n'est plus qu'une masse de crêtes de gravier ayant en moyene 30 pieds de hauteur. La machine à creuser, importée d'Angleterre par la *Treadgold Company,* a été inactive tout l'été, et il paraîtrait qu'elle n'a pas rendu les services qu'on en attendait. L'abondance des pluies a permis à tous ceux qui faisaient des opérations hydrauliques de travailler à pleine équipe tous

les jours. La *Yukon Gold Company*, qui fait venir l'eau du Creek 12 Milles, au moyen de fossés, de tranchées et de syphons invertis, a été occupée tout le temps.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

A l'exception d'environ deux semaines de fortes chaleurs au milieu de juin, nous avons eu un été désagréable, froid et humide. On a constaté une diminution considérable dans le nombre de petits bateaux arrivant au printemps, quelque 90 bateaux seulement étant arrivés ce printemps avec 234 passagers, contre 387 en 1915. Sur ce nombre 144 venaient des Etats-Unis, ceux venant après étant des Irlandais et des Canadiens, et il y avait environ une quinzaine de Norvégiens et de Suédois.

En mai, deux hommes sont arrivés ici venant de l'île Herschell, par voie de Rampart-House et de Fort-Yukon, et se sont engagés dans la compagnie d'infanterie du Yukon, alors en formation, et qui est partie en juin pour Vancouver.

En août, nous avons eu la visite du ministre de l'Intérieur, l'honorable Dr Roche, qui a visité tous les endroits intéressants, et a reçu tous ceux qui désiraient le voir. Dans une assemblée publique, il a déclaré qu'il croyait que sa visite ne serait pas inutile, car dorénavant il serait bien mieux en mesure de comprendre les intérêts du Yukon, soit financiers ou autres, alors qu'autrefois il lui fallait pour cela se renseigner dans les rapports et à autres sources.

Le Yukon a eu ses premiers troubles ouvriers en juillet, alors que les débardeurs et autres employés de la *White Pass Co.*, se sont mis en grève pour des salaires plus élevés, que la compagnie ne voulait pas leur accorder. Durant quelque temps, la main-d'œuvre fut très rare, et un des bateaux arriva à Dawson ayant pour équipage des gens appartenant à tous les genres de vie, le directeur de l'école Whitehorse faisant même fonction de chauffeur. Cependant, il ne s'est produit aucun désordre et la compagnie fit venir des hommes du dehors pour remplacer ceux qui s'étaient mis en grève.

L'hiver dernier, un club a été formé, portant le nom de *British Empire Club*, qui se donnait pour objet de défendre la cause de la Grande-Bretagne, de faire connaître les sentiments pro-allemands et de décourager ceux qui pourraient être tentés de venir en aide à l'ennemi et d'employer des gens non sympathiques à la cause commune. La plupart des grandes compagnies s'engagèrent à n'employer que des gens sympathiques à la cause des Alliés, et le club a fait sous ces divers rapports un certain bien.

En janvier nous avons eu une terrible tempête, le chemin de fer ayant été bloqué par les neiges du 18 janvier au 7 février, et aucune malle n'ayant été reçue durant tout ce temps-là. Le thermomètre officiel a enregistré alors 64 degrés, et d'autres thermomètres en d'autres parties du Yukon ont enregistré jusqu'à 70 et 76 degrés au-dessous de zéro.

La question de la prohibition a été le grand sujet d'intérêt depuis le printemps. A la réunion annuelle du Conseil du Yukon, une pétition monstre a été reçue demandant la prohibition, et le Conseil a décidé de tenir un plébiscite pour décider la question. Ce plébiscite eut lieu le 30 août et donna une victoire aux anti-prohibitionnistes par trois voix de majorité. Plusieurs bulletins durent être rejetés, pour défaut de lisibilité et plusieurs personnes qui voulaient voter pour la prohibition ont depuis déclaré qu'elles avaient fait erreur en marquant leurs bulletins. La prohibition devait être absolue, et visait la défense d'importation et de fabrication. Il n'y a aucun doute que si la mesure avait été présentée en la même forme que celle d'Alberta la victoire aurait été assurée. Les débitants licenciés étaient autorisés à rester ouverts durant 24 heures jusqu'en juillet de cette année, mais une ordonnance fut passée et est entrée en vigueur le 14 juillet enjoignant de fermer les portes à minuit.

Je vous adresse ci-joint rapport du maréchal des logis Dumpster, n° 3193, relatif au voyage à l'île Herchell et retour; celui de l'ex-brigadier E. Ward, n° 5572, relatif à voyage au Fort-McPherson et retour; et celui du constable Tidd, n° 6290, relatif au voyage aux sources de White-River.

En terminant, je désire consigner mon appréciation de l'appui empressé que m'ont prêté tous les officiers, sous-officiers et gendarmes de la division, dans l'exécution de leurs devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. S KNIGHT, surintendant,
Commandant la Division "B".

PRISON DE LA ROYALE GENDARMERIE DU NORD-OUEST.
DAWSON, T.Y., 30 septembre 1916.

Au commandant,
Division "B", R.G.C. N.-O.,
Dawson, T.Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport annuel du corps de garde de la division "B", servant de prison commune et de pénitencier dans le Territoire du Yukon, pour l'exercice terminé le 30 septembre 1916:—

Prisonniers en cellules, minuit, 30 septembre 1915	10
Reçus dans l'année, hommes	61
Reçus dans l'année, femmes	4
Aliénés reçus dans l'année, hommes	4
Aliénés reçus dans l'année, femmes	0
Total	82
Prisonniers en cellules, minuit, 30 septembre 1916	6
Moyenne quotidienne	5·93
Maximum d'une journée quelconque	15
Minimum d'une journée quelconque	3
Nombre des aliénés reçus	7

Quatre aliénés, n'ayant donné aucun signe d'amélioration, furent transférés à l'asile de New-Westminster, et l'un est mort en route à Whitehorse. Les trois autres furent gardés en observation, et dans la suite furent déclarés guéris et reçurent leur congé.

ETHNOLOGIE DES PRISONNIERS.

Race.	Hommes.	Femmes.	Total.
Blancs	65	4	69
Sauvages	6		6
Total			75

ETHNOLOGIE DES ALIÉNÉS.

Anglais	1
Canadiens	3
Suédois	1
Inconnus	2
Total	7

TABLEAU DES DÉTENUS, LE 30 SEPTEMBRE 1916.

Délits.	Années.	Mois.		Internés durant la guerre.	Total.
	Trois.	Six.	Trois.		
Vol	1	1	....	....	2
Fréquentation de maisons de désordre	....	....	2	....	2
Prisonniers de guerre	....	....	....	2	2
Totaux	1	1	2	2	6

NATIONALITÉ DES PRISONNIERS.

——	Hommes.	Femmes.	Total.
Anglais	10	....	10
Ecossais	5	....	5
Irlandais	7	....	7
Canadiens	7	1	8
Américains	10	....	10
Russes	2	....	2
Français	2	2	4
Finlandais	1	....	1
Sauvages	9	....	9
Norvégiens	1	....	1
Suédois	8	1	9
Allemands	8	....	8
Péruviens	1	....	1
Totaux	71	4	75

CONDUITE DES PRISONNIERS.

La conduite des prisonniers a été excellente, et il n'y a eu que trois infractions à la discipline. Ces trois cas ont été jugés par l'officier commandant, agissant comme directeur de la prison et du pénitencier.

Les crimes, parmi les sauvages, accusent une diminution, comparativement à l'année dernière, et il n'y a eu que six condamnations.

NOURRITURE DES PRISONNIERS.

La nourriture fournie aux prisonniers est de première qualité; comme il n'y a pas de cuisine attachée à la prison, les aliments arrivent tout cuits du mess de la division, et sont de la même qualité que ceux servis aux hommes de la division.

BÂTIMENTS DE LA PRISON.

La prison est construite en rondins et a été la première qui a été érigée aux casernes en 1899. Les fondations sont pourries et il faudra ériger de nouvelles fondations l'année prochaine, afin d'empêcher le tassement de la prison. De nouveaux châssis sont aussi nécessaires, car par suite du tassement les fenêtres ne peuvent plus jouer aisément. Il faudra aussi de nouveaux planchers dans les corridors 1 et 2, et voir à mettre à niveau et solidifier tout le bâtiment.

HABILLEMENT DES PRISONNIERS.

Les vêtements des prisonniers sont de bonne qualité. Le quartier-maître les fournit à l'exception de ceux qui sont distribués aux prisonniers de guerre, qu'on achète sur les lieux. On achète, en ville, les étoffes pour les vêtements des prisonnières qui les confectionnent elles-mêmes.

ALIÉNÉS.

On a incarcéré sept aliénés cette année, ce qui accuse une augmentation de cinq avec 1915. Sur ce nombre on en a transféré quatre à New-Westminster et on en a remis en liberté trois. Un de ceux-ci Walter Street, alors qu'il se rendait à l'asile, devint très faible peu de temps avant son arrivée à Whitehorse; il fut transporté à l'hôpital de cette ville et y mourut.

TRAVAUX DES PRISONNIERS.

Les prisonniers ont accompli divers ouvrages. On a blanchi à la chaux tout l'extérieur des bâtiments, on a peinturé les toits, on a remplacé les pilotis de plusieurs bâtiments, à part le transport du fourrage, du charbon et des réparations effectuées aux clôtures et aux fossés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. E. MARSHALL, *gendarme*,
Numéro matricule n° 5754,
Prévôt.

TABLEAU des prisonniers incarcérés dans la prison et dans le pénitencier de Dawson pendant l'exercice clos le 31 mars 1915.

Délit.	Peni-tenciers.	Prison commune.								A l'amende.	Renvoyés.	Renvoyés sous caution.	Sentence suspendue.	Rete. pen. la durée de la guerre.	Transféré à N.-Westminster.	Total.
	An.	An.	Mois.						Jrs.							
	3	1	6	4	3	2	1	30	14							
Incarcérés à minuit le 2 sept.'16	1	2	....	....	1	1	1	3	....	....	....	....	....	....	....	1
Voies de fait simples	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
Infraction à la loi de l'immigr.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
Refus de comparaître	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
Ivresse et désordre	....	....	....	....	1	2	2	....	3	10	1	11	1	....	....	31
Ivresse sous le coup d'interd.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
Ivresse et désordre et résistance à un agent	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	1	....	....	3
Fraude	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1
Jeu	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8	....	....	....	....	....	8
Tenancier de maison de jeu	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
Aliénation mentale	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	4	7
Ivresse	....	....	....	....	1	....	2	....	....	....	....	3	....	....	....	6
Fourn. de la boiss. aux sauv.	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	3
Habitués de maisons de pros.	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
Vol	....	....	1	....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
Recel	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1
Prisonniers de guerre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2
Total	....	....	1	1	5	2	4	....	3	25	6	17	2	2	4	72

WHITEHORSE, T. DU Y., le 12 septembre 1916.

A l'officier commandant,
R. G. à cheval du N.-O.,
Sous-district de Whitehorse.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation ce qui suit comme étant mon rapport annuel de la garde à cheval du détachement de Whitehorse, prison commune et pénitencier, pour l'exercice 1915-16.

Prisonniers dans les cellules à minuit le 30 septembre 1915	4
Reçus durant l'année, hommes	30
Reçues durant l'année, femmes	4
Aliénés reçus durant l'année, hommes	3
Aliénées reçues durant l'année, femmes	1
Total	42
Prisonniers dans les cellules à minuit le 12 septembre 1916	4
Moyenne quotidienne	4·68
Maximum dans un jour	9
Minimum dans un jour	1

Trois aliénés sont arrivés à ce poste pendant l'année venant de Dawson, à destination de l'asile provincial pour les aliénés à New-Westminster, C.-B.

ÉTHNOLOGIE DES PRISONNIERS.

Race.	Hommes.	Femmes.	Total.
Blancs	32		32
Sauvages	2	4	6
Nègres		1	1
Totaux	34	5	39

NATIONALITÉ DES ALIÉNÉS.

Canadiens	1
Américains	1
Irlandais	1
Nègres	1
Total	4

CLASSIFICATION.

Prisonniers dans le pénitencier	2
Prisonniers dans la prison commune	13
Vagabondage	18
Aliénés	18
Prisonniers condamnés	1
Prisonniers de guerre	1
Total	39

NATIONALITÉ DES PRISONNIERS.

Race.	Hommes.	Femmes.	Total.
Américains	7	....	7
Belges	1	....	1
Canadiens	6	....	6
Anglais	2	....	2
Finlandais	1	....	1
Sauvages	2	4	6
Irlandais	3	....	3
Italiens	1	....	1
Nègres	....	1	1
Russes	4	....	4
Ecossais	3	....	3
Suédois	2	....	2
Norvégiens	1	....	1
Allemands	1	....	1
Totaux	34	5	39

FORÇAT EXÉCUTÉ.

Nom.	Crime.	Date de la sentence.	Nom du juge par qui la sentence a été prononcée.	Date de l'exécution.
Gogoff, Alex	Meurtre	20 oct. 1915	Le juge Macaulay	10 mars 1916

EXÉCUTION.

L'exécution d'Alex. Gogoff pour le meurtre de l'équipe des cantonniers de chemins de fer, Patrick Kinslow, George Lane, Henry Cook et Tom Bokovitch a eu lieu le 10 mars 1916, à la caserne de la gendarmerie à Whitehorse.

CONDUITE DES PRISONNIERS.

La conduite des prisonniers a été très bonne. Il n'y a eu que deux infractions à la discipline. Un prisonnier de guerre, C. E. Bierfruend, en liberté, s'est enfui dans le territoire américain. Le prisonnier Michael Joseph Noone a trompé la surveillance du gendarme H. A. Stewart, numéro matricule 6461, alors qu'il était à travailler avec trois autres prisonniers le 24 août 1916. Après avoir été en liberté pendant cinq jours, le brigadier A. St-Laurent, numéro matricule 4230, le captura de nouveau à Carcross et le ramena à Whitehorse. Il a comparu le 30 août devant le magistrat de police J. Langlois Bell, et après s'être avoué coupable à l'accusation d'avoir trompé la surveillance de son gardien, a été condamné à deux ans d'emprisonnement aux travaux forcés, la sentence devant commencer à l'expiration de la première sentence de six mois.

NOURRITURE DES PRISONNIERS.

La nourriture distribuée aux prisonniers est de première qualité et elle l'est en quantité suffisante. La nourriture est cuite dans la cuisine du détachement et elle est apportée à la prison où on la distribue.

On a employé les prisonniers à des corvées générales dans la caserne, à blanchir à la chaux, à peinturer, à fendre le bois, à écurer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. L. PRITCHETT, n° matricule 4921, *brigadier,*

Prevôt de la salle de garde des Whitehorse.

ANNEXE B.

RAPPORT DU MARECHAL DES LOGIS W. J. D. DEMPSTER—DE RAMPART-HOUSE A FORT-McPHERSON ET RETOUR.

RAMPORT-HOUSE, le 28 décembre 1915.

A l'officier commandant,
Division "B" de la R.G. à cheval du N.-O.,
Dawson, T. du Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport qui suit. Je suis parti de Rampart-House à destination de Fort-McPherson avec un attelage de cinq chiens, des provisions et de la nourriture pour les chiens. J'ai pris la malle pour Fort-McPherson ainsi que des trappeurs en route et aussi environ vingt-cinq livres de journaux à nouvelles et de journaux illustrés. Aux poste de Vieux-Corbeau un M. Johnson, commerçant s'est joint à moi. Auparavant j'avais fait des arrangements avec lui pour qu'il m'accompagnât. Nous sommes arrivés à McPherson le 26 novembre et nous en sommes repartis le 13 décembre à notre voyage de retour. Je n'avais pas eu l'intention d'y demeurer aussi longtemps, mais mon compagnon de voyage a descendu le Mackenzie et a été retardé dix jours de plus qu'il ne s'y attendait, mais comme quelques-uns de mes chiens avaient mal aux jambes ce retard leur fit du bien.

Il y avait des sauvages et des trappeurs blancs situés à divers endroits en cours de route, au poste de Vieux-Corbeau, à la rivière Romp et à la rivière Driftwood; deux trappeurs blancs à la cachette au Saumon près de la maison de Lapierre et à la rivière Shute, à six milles ou environ au delà, une famille sauvage à chaque endroit. Celles-ci appartiennent à la rivière Peel, et elles étaient parties lorsque nous sommes revenus. Tous les trappeurs blancs ont eu une saison prospère jusqu'ici, le lynx étant le principal animal à fourrure saisi. On m'apprend que ces animaux abondent plus en amont de la Porcupine que l'endroit où nous la quittons. Il y a un trappeur blanc à environ 75 milles en amont de la cachette au Saumon et il y en a deux sur la rivière à l'Aigle, tributaire de la rivière Bell. Il y a aussi quelques sauvages en haut de la Bell, mais ils descendent rarement jusqu'ici. Quelques sauvages ont réussi assez bien, mais ils n'avaient pas beaucoup de viande, n'ayant pas réussi à se procurer du caribou l'automne dernier. Ils avaient tué quelques orignaux, mais ils les avaient mangés.

Nous avons été favorisés d'une assez belle température, quelques jours pendant le voyage de retour étant plutôt froids. A la cachette au Saumon le pétrole a gelé durant trois ou quatre jours.

Tout le monde était en bonne santé à McPherson. J'ai rapporté un sac de malle contenant 130 lettres, devant être mises à la poste à Fort-Yukon, la moitié étaient affranchies avec des timbres canadiens, mais comme elles avaient été déposées dans un bureau américain, il va falloir les affranchir avec des timbres américains. Je les dépose à la malle aux frais de la gendarmerie.

Suit une copie de mon journal:

Lundi, le 15 novembre. Suis parti de Rampart-House à 1.15 heure de l'après-midi, suis parvenu à Caribou-Bar à 5 heures de l'après-midi. Ai campé dans la hutte avec les sauvages. Chemin difficile sur une distance de 15 milles.

Mardi, le 16. Suis parti de Caribou-Bar à 6.30 heures du matin. Ai pris mon dîner à Poisson-Bleu à partir de 10.15 heures jusqu'à 11.30 heures du matin. Ai préparé le souper près de la butte de l'Orignal de 4.10 heures jusqu'à 5 heures de l'après-midi. Suis arrivé au poste de Vieux-Corbeau à 8.10 heures du soir. Le chemin a été difficile

toute la journée, je ne pouvais le voir, excepté dans les bois sur quelques-uns des portages. Un sauvage qui s'en allait à Poisson-Bleu pour aller visiter ses pièges, a précédé les chiens pour moi jusqu'à cet endroit, et de là j'ai frayé le chemin en avant des chiens toute la journée. Distance parcourue, environ 30 milles.

Mercredi, le 17. Suis resté à de Vieux-Corbeau.

Jeudi, le 18. Temps doux, nuageux, légère chute de neige. Suis parti à 8.30 heures du matin. Suis arrivé à l'extrémité est du premier portage de Vieux-Corbeau à 10.10 heures du matin. Ai pris mon dîner de 12.30 heures à 2.00 de l'après-midi. Ai suivi le portage Grave (limite est) et suis arrivé à la hutte Lords (rivière Romp) à 5.20 heures de l'après-midi. La plus grande partie du chemin était difficile. M. W. Johnson, commerçant de Vieux-Corbeau m'a accompagné aujourd'hui et il va aller jusqu'au bout du voyage avec moi. Il a un attelage de chevaux. Distance parcourue, environ 25 milles.

Vendredi, le 19. Beau et clair. Suis parti à 7.10 heures de l'avant-midi. Premier portage à 8.10 heures de l'avant-midi. Ai pris mon dîner sur le deuxième portage (courbe nord) à 11.20 heures. Suis parti à 1.15. Suis arrivé à la rivière à 2.20 heures. Le chemin était assez bon sur les portages. Suis arrivé à la rivière Driftwood à 3.30 heures. Ai atteint la hutte (sauvage) de Balaam, à environ quatre milles en amont de Driftwood, à 5.15 heures de l'après-midi et ai campé. Le chemin sur la rivière était complètement recouvert par la poudrerie. Distance parcourue, environ 25 milles.

Samedi le 20. Clair avec un vent froid par instants. Suis parti de la hutte de Balaam à 7 heures du matin. Ai passé la hutte de Rube à 10.20 heures et le portage Manwells à 11 heures du matin. Ai pris mon dîner sur le portage à 11.30 heures du matin. Suis parvenu à la cachette au Saumon à 3 heures de l'après-midi. Le portage mesure à peu près trois milles de longueur et il n'a pas été frayé depuis quelques années. Le chemin a été difficile toute la journée sur la rivière. Quelques-uns de mes chiens commencement à avoir mal aux pieds. Ai campé à la cachette au Saumon, ai fait fabriquer des mocassins pour les chiens. Il y a des trappeurs blancs qui vivent ici avec leurs familles. Distance parcourue, 22 milles.

Dimanche, le 21. Suis resté à la cachette au Saumon toute la journée.

Lundi le 22. Nuageux, neige dans l'avant-midi. Suis parti à 7.15 du matin. Linklater est parti de l'avant à huit milles le long de la ligne des pièges. Me suis arrêté pour le lunch de midi à 1.20 heures. Ai campé à 4.10 heures de l'après-midi sur la dernière colline. Ai dressé la tente la première fois pour la nuit. Le chemin a été difficile toute la journée. Une traîne s'y est engagé mais il y avait très peu de neige. La neige est plus profonde le long de ce portage qu'à aucun endroit par où je suis passé. Suis allé très lentement, parce que c'était difficile de se frayer un chemin dans les roches. Distance parcourue, à peu près 20 milles.

Mardi le 23. Nuageux, calme dans l'avant-midi, du vent dans l'après-midi. Suis parti à 7.45 de l'avant-midi. Suis arrivé à la hutte à environ un demi-mille de la maison de Lapierre à 10 heures du matin. Il y a une famille sauvage à cette hutte. Suis arrivé à la hutte sur la rivière Shule, où il y a une autre famille sauvage à 12.30 heures de l'après-midi et ai pris mon lunch. Ai rencontré de l'eau à plusieurs endroits sur la rivière Shule. Ai campé à 3.40 heures de l'après-midi. Le chemin a été difficile toute la journée. Je m'attendais à ce que le chemin fût bon à partir de ces huttes sauvages, mais tous les mâles des deux familles s'en étaient allés au fort avant la dernière tempête de neige. Les lapins sont assez nombreux ici. Distance parcourue, à peu près 16 milles.

Mercredi le 24. Doux et très brumeux jusque vers midi. Suis parti à 7.10 du matin. Me suis arrêté pour mon lunch de 12.50 heures jusqu'à 2.10 heures de l'après-midi. Le chemin ne conduisait pas à travers le portage à la grande courbe, je me suis souvent écarté du chemin, j'ai rencontré beaucoup d'eau non gelée et plusieurs débordements. Nous avons perdu beaucoup de temps en évitant de l'eau et en traversant des barres de sable, d'où le vent avait balayé la neige. Nous nous sommes égarés plusieurs

fois vu que le brouillard était si épais que nous ne pouvions voir où nous allions. Distance parcourue, environ 17 milles.

Jeudi le 25. Fort vent debout à 8 heures du matin. Brouillard épais jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Doux. Suis parti à 6.50 heures de l'avant-midi. Suis parvenu au pied de la montagne à 8.50 heures, suis arrivé à la ligne de partage à environ 10 heures du matin. Le brouillard était si épais que je ne pouvais voir aucun repère sur la terre, je suis allé de l'avant et je suis revenu sur mes pas en essayant de découvrir quelque trace d'un vieux chemin, sans résultat. A un moment, j'ai pensé que nous serions forcés de revenir sur nos pas, me croyant sûr que je faisais fausse route mais je suis allé à droite et ai rencontré un petit ravin. Dans la suite j'ai vu des indices d'un ancien chemin et j'ai rencontré vers midi dix sauvages avec quatre attelages. Ai pris mon lunch d'une heure à 1.20 heure. Ai campé à 4 heures de l'après-midi. Le chemin a été difficile jusqu'à ce que nous ayons rencontré les sauvages. Distance parcourue, à peu près 25 milles.

Vendredi le 26. Doux et nuageux. Suis parti à 6.45 heures du matin. Ai pris mon lunch de 11.35 heures à 1 heure de l'après-midi. Suis arrivé à McPherson à 4 heures de l'après-midi. Le chemin a été bon toute la journée, mais nous avons rencontré de l'eau à de nombreux endroits. Distance parcourue, à peu près 30 milles.

Du 27 novembre au 12 décembre. Suis resté à McPherson.

Lundi le 13. Brumeux et doux. Suis parti pour revenir à Rampart-House en compagnie de M. Johnson à 7.50 heures de l'avant-midi. Le chemin était bon à l'exception du trajet effectué pendant à peu près trois heures de route. Ai pris mon lunch de 11.50 heures à 1.25 heure. Ai rencontré deux campements de sauvages à 3.30 heures de l'après-midi et ai campé. Distance parcourue, environ 24 milles.

Mardi le 14. Clair et beaucoup plus froid, fort vent debout. Suis parti à 7.50 heures de l'avant-midi. Ai campé dans la dernière forêt à midi. Il était trop tard pour traverser la ligne de partage à cause des nuages de poudrerie. Chemin difficile. Distance parcourue, environ 12 milles.

Mercredi le 15. Clair, froid, avec un fort vent debout. Suis parti à 6.45 heures du matin. Suis parvenu aux saules à 9.05 heures. Je n'ai presque rien aperçu de l'ancienne route. Je ne me suis pas arrêté pour mon lunch. Il y avait des nuages de poudrerie sur la ligne de partage. Ai campé à 3.10 heures de l'après-midi. Chemin difficile. Distance parcourue, à peu près 20 milles.

Jeudi le 16. Fort vent le matin. Calme dans l'après-midi. Très froid. Suis parti à 7.50 heures du matin. Me suis arrêté pour mon lunch à la rivière Shule de 1.30 heure à 2.45 heures. Les sauvages sont partis d'ici. Suis arrivé à la hutte près de la maison de Lapierre à 4.45 heures de l'après-midi et ai campé dans la hutte. Les sauvages sont aussi partis d'ici. Pas de bois et très froid. Les traîneaux étaient difficiles à tirer. Distance parcourue, à peu près 25 milles.

Vendredi le 17. Froid et clair. Calme. Suis parti à 7.10 heures du matin. Ai pris mon lunch de 1.30 heure à 2.30 heures de l'après-midi. Suis arrivé à la cachette au Saumon à 4.45 heures de l'après-midi. Le chemin était bon. Distance parcourue, environ 25 milles.

Samedi le 18. Très froid. Clair. Suis resté à la cachette au Saumon.

Dimanche le 19. Très froid. Clair. Suis parti à 10.15 heures du matin. Suis arrivé à la hutte Balaam à 3.15 heures de l'après-midi. Ne me suis pas arrêté pour mon lunch. J'ai vu deux orignaux qui traversaient la rivière. Le chemin était bon. Distance parcourue 22 milles.

Lundi, le 20. Très froid. Clair. Suis parti à 8 heures du matin. Ai pris mon lunch de 11.45 heures à 1.00 heure de l'après-midi. Suis arrivé à la rivière Romp à 2.45 heures de l'après-midi et ai campé. Bon chemin. Distance parcourue, 25 milles.

Mardi, le 21. Nuages légers. Le temps s'est éclairci dans l'après-midi. Plus doux. Suis parti à 7.45 heures de l'avant-midi. Pas d'arrêt pour le lunch. Ai suivi le portage sur la limite droite et suis arrivé à Crow à 12.45 heures. Bon chemin. Distance parcourue, 25 milles.

Mercredi, le 22. Nuageux. Suis resté à Crow.

Jeudi, le 23. Nuageux. Doux. Suis parti à 6 heures du matin. Me suis arrêté pour le lunch 1½ heure à la tête des ramparts et suis arrivé à Rampart-House à 4 heures de l'après-midi. Distance parcourue environ 45 milles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. J. D. DEMPSTER, *maréchal des logis,*
Commandant le détachement.

ANNEXE C.

RAPPORT DU MARECHAL DES LOGIS W. J. D. DEMPSTER—TENTATIVE UNE PATROUILLE DE HAMPART-HOUSE A DAWSON, T. DU Y.

DAWSON, T. du Y., le 5 avril 1916.

Au Commissaire
de la R.G. à Cheval du N.-O.,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli des copies en duplicata d'une patrouille que le maréchal des logis W. J. D. Dempster, numéro matricule 3193, a tenté d'effectuer à partir de Rampart-House sur la rivière Porcupine jusqu'à Dawson, mais qu'il n'a pu terminer par suite de la mauvaise foi des guides sauvages qu'il avait avec lui. Ce serait un voyage de 250 à 300 milles, dont les premiers 150 ou 200 milles seraient parcourus dans un pays presque jamais, pour ainsi dire, vu par les blancs et qui n'est pas arpenté. Il arriverait au chemin allant de Dawson à McPherson à environ 100 milles de Dawson, de sorte qu'il était probablement à moitié chemin entre Rampart et l'endroit où il aurait rencontré notre chemin d'hiver allant à McPherson.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. S. KNIGHT, *surintendant,*
Commandant la division "B".

RAMPART-HOUSE, T. du Y., le 7 février 1916.

A l'officier commandant
la division "B" de la R.G. à Cheval du N.-O.,
Dawson, T. du Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant: J'ai engagé un sauvage nommé John Nikwum, le 17 janvier, avec un attelage de chiens, à $4 par jour, et un autre sauvage nommé Johnny Porcupine, à $3 par jour, dans le but d'effectuer une patrouille d'ici jusqu'à Dawson. Nikwum est considéré comme connaissant bien la route, ayant demeuré pendant des années à la source des rivières Porcupine et Peel. Il est venu s'établir ici l'été dernier. J'avais d'abord discuté le trajet avec lui, ainsi que le nombre de chiens nécessaires, etc., et il m'a assuré que le voyage pouvait facilement se faire en vingt jours avec une équipe consistant en trois hommes et de deux attelages de chiens. C'était le seul sauvage qui connaissait la route et qui était disponible. J'ai engagé un autre sauvage pour m'accompagner avec un attelage de chiens pour cinq à six jours. J'ai acheté les provisions nécessaires pour vingt jours, ainsi que le matériel nécessaire de M. Cadzow, le commerçant local.

Nous sommes partis d'ici dans l'après-midi du 19 janvier, malheureusement, le temps s'est mis au froid et est demeuré froid pendant une semaine à peu près, le sauvage se plaignant souvent qu'il faisait trop froid pour voyager. Le 25 j'ai payé ce qui était dû à Abel au moyen d'un ordre sur Cadzow pour $32, six jours de voyage. Je lui ai compté deux jours pour retourner chez lui. Cinq ou six familles sauvages sont

parties de Rampart-House le même jour que nous sommes partis. Elles nous ont accompagnés pendant quelque temps dans notre voyage. Nous les avons laissées en arrière le matin du 20. Le 28 nous avons campé à environ dix ou quinze milles de la branche ouest de la rivière Porcupine, connue sous le nom de la branche la Pêche, ayant parcouru une distance d'à peu près quatre-vingt milles. Le lendemain matin, à 4 heures, à ma grande surprise la femme de Nikwum est arrivée à mon camp, elle avait une traîne sauvage, trois chiens et deux petits enfants avec elle. J'ai demandé au sauvage ce qu'il y avait. Ils me dirent que les sauvages restés en arrière mouraient de faim; ils ne voulaient pas faire la chasse, mais ils restaient près de leur camp et ils prenaient quelques lapins. Ils m'apprirent aussi que quelques chiens se mouraient presque de faim. Nikum ne voulait pas aller plus loin, disant qu'il ne voulait pas laisser sa femme et ses enfants mourir de faim. Elle avait laissé les autres sauvages à quelque cinquante ou soixante milles en arrière. J'ai soupçonné qu'il y avait de la mauvaise foi, ayant deviné qu'ils regrettaient d'être partis, vu qu'ils semblaient trouver le voyage plus dur qu'ils pensaient, à en juger d'après les observations qu'ils avaient faites de temps en temps, et j'ai accusé Nikwum d'avoir écrit une lettre à sa femme, par l'entremise d'Abel, lui demandant de le suivre, mais il a nié cela avec énergie. J'aurais pu être capable de forcer ces deux hommes à continuer le voyage, mais la femme avec les deux enfants étaient des facteurs qui dominaient la situation. Je ne pouvais les amener avec moi, et j'hésitais à les renvoyer seuls. Le vent s'était élevé durant la nuit et le chemin devait être recouvert de neige sur une distance de plusieurs milles. J'ai réalisé avec un vif désappointement que la situation m'obligeait de retourner sur mes pas.

Je suis parti le même jour (le 29) et j'arrivai au camp des sauvages dans l'après-midi du 31. Ils avaient fait une journée de voyage depuis que la femme les avait laissés. Je ne fus pas lent à découvrir que l'histoire qu'ils mouraient de faim était pure invention, et après avoir questionné les sauvages, j'appris que les deux hommes qui m'accompagnaient avaient laissé des billets le long du chemin, demandant à quelques autres de venir à leur suite et de raconter n'importe quelle fable qui leur permettrait de donner une excuse pour ne pas continuer le voyage. Les sauvages ne firent pas attention à ces demandes qu'on leur fit de ne pas se prêter à une telle manœuvre; mais lorsque Abel revint, Nikwum envoya un billet à sa femme lui demandant d'envoyer un sauvage nommé Charley Dewey à notre suite pour nous dire que ses enfants étaient malades. Cet homme refusa de se prêter à ce jeu de sorte qu'elle partit avec ses deux enfants, ne disant à personne où elle allait. L'avant-midi du jour où nous sommes retournés au camp des sauvages, l'un des enfants, une fillette de trois ans, tomba malade et mourut le même soir. J'appris qu'elle avait souffert légèrement de quelque maladie, mais il est très probable que la fatigue et le froid auxquels elle avait été sujette ont contribué à sa mort. On me dit que la femme avait quitté le camp des sauvages avec une très petite quantité de provisions et qu'elle n'avait pas d'allumettes. La route jusqu'où je l'ai suivie conduisait aux ramparts de l'autre côté de la rivière, de là dans une direction sud-est à travers une chaîne élevée non boisée et en descendant entre les sources de deux creeks coulant dans une direction sud dans la rivière Poisson-Bleu pour atteindre la rivière à un endroit où elle descend du sud et va vers l'est. Puis de là en remontant la vallée large de Poisson-Bleu jusqu'à sa source, puis dans une ligne de partage basse jusqu'à la source d'une petite rivière, tributaire de la branche la Pêche; la vallée de ce cours d'eau est large aussi, et elle suit un cours quelque peu circulaire; nous avons suivi la ligne droite dans un pays légèrement ondulé. On m'apprend que le reste de la route traverse la branche la Pêche et le portage jusqu'à la rivière Merdes en remontant le cours d'eau jusqu'à une certaine distance, puis le portage jusqu'à la rivière la Pierre (ces trois cours d'eau sont des bras de la Porcupine), puis de là en remontant la rivière Stone jusqu'à sa source, ou presque, puis la source de la rivière Peel dans les creeks Blackstone et 12 milles.

On m'apprend que le caribou est assez abondant à partir de la source de Poisson-Bleu jusqu'à la rivière la Pierre, et qu'il abonde de la jusqu'à la passe Seela (source du creek 12 milles). Je n'avais que très peu de provisions pour le voyage ayant égard au

fait que la température et les circonstances en général pouvaient prolonger sa durée d'une semaine ou plus, mais j'ai calculé que je pouvais trouver ma subsistance, dans une grande mesure, du pays que nous traversions et j'avais apporté assez de munitions dans ce but.

COPIE DE MON JOURNAL DE VOYAGE.

Mercredi, le 19 janvier. 50°, brouillard dans l'après-midi. Départ de Rampart-House pour Dawson à 2.30 p.m., le parti comprenant le maréchal des logis Dempster et les sauvages John Nikwum et Johnny Porcupine avec une paire de chevaux de la gendarmerie et un attelage de chiens sauvages. Le sauvage Abel nous a aussi accompagnés pendant quelques jours. Avons traversé la ligne de partage entre les tributaires de la rivière Poisson-Bleu et campé avec les sauvages qui étaient partis avant nous. Sept milles.

Jeudi, le 20. 60°, beau et froid, très froid. Toute la journée les chiens étaient entourés de nuages de vapeurs. Un des chiens a été mordu au genou, il y a une couple de jours, et cet avant-midi il ne peut mettre le pied à terre et il ne pourra pas travailler avant une semaine ou dix jours. Je l'ai changé pour un autre avec un sauvage appelé Joseph, mais j'ai dû lui donner $5 de retour; mais j'ai un meilleur chien. Départ seulement à 10.30 a.m. parce que les sauvages avaient à se faire un peu de cuisine avant de partir. Dînons de 12 à 1 à un campement sauvage. A partir d'ici le sentier est à moitié tracé pour environ 4 milles. Suivons un petit creek pendant peu de temps puis faisons un portage. Du bois partout le long de la route. Campement à 3.30. Voyage lent à cause du froid extrême. Dix milles.

Vendredi, le 21. Beau et clair, pas de changement, plus tard, brise. Départ à 8.30 a.m. en suivant la rive droite du creek se jetant dans la rivière Poisson-Bleu. Arrivée à la rivière de ce nom à 9.45. Suivons la vallée du cours d'eau, allant vers l'ouest sur une petite distance, puis tournons vers le sud en suivant la rive gauche de la rivière. La vallée est large et découverte. Le bois est brûlé. Beaucoup de lièvres. Voyage lent, neige d'une grande épaisseur. Dix milles.

Samedi, le 22. Clair et froid. Départ à 8.45, allons vers le sud pendant quelques milles, puis vers l'est pour environ six milles, puis montons une colline et descendons le long d'un petit creek se jetant dans la rivière Poisson-Bleu, un peu plus haut. Campement à 3.45 p.m. Un de nos hommes prend les devants pour tracer la route et revient à 5.30 p.m. Chemins pesants, nous avançons lentement. Neuf milles.

Dimanche, le 23. Beau et encore très froid. Suivons le petit creek pendant une heure et montons une colline à gauche puis arrivons à la ligne de partage pour descendre un autre petit tributaire de la rivière Poisson-Bleu que nous avons suivi jusqu'à la rivière mère. Nous avions suivi un vieux sentier mais l'avons laissé à 11 a.m. Nikwum prit le devant cet après-midi pour chasser le caribou, mais n'en a pas vu. Avons vu des piste d'orignaux. Onze milles. ....

Lundi, le 24. Beau et très froid. Vers 2.30 avons vu des caribous. Nikwum se mit à leur poursuite et en tua deux. Le reste du parti campa à 3.30. Johnnie Porcupine prit le devant pour tracer la route. Chemin pénible. Dix milles.

Mardi, le 25. Beau et froid, mais semble un peu moins froid. Halage des caribous au camp. Johnnie Porcupine bat le chemin. Payé Abel avec un mandat sur Cadzow pour $32, soit $4 par jour, comptant six jours pour venir et deux pour le retour. N'avons pas levé le camp aujourd'hui.

Mercredi, le 26. Clair et un peu plus doux. Départ à 8.10 a.m. Progrès un peu plus rapide parce que le chemin a été battu hier. En s'approchant de la ligne de portage la neige est assez dure et la contrée est un peu à découvert. Moins de collines. Tout le long de la ligne de portage il y a des endroits boisés. La rivière du côté sud

est connue comme étant une rivière au saumon, un tributaire du Bras à la Pêche. Cet après-midi beaucoup de neige et chemin difficile. Johnny Porcupine trace la route. Treize milles.

Jeudi, le 27. Beau et moins froid. Départ à 8 a.m. Voyageons environ un mille sur le creek, le seul bout de bon chemin que nous ayons eu. Le creek décrit une grande courbe. Notre route est de traverser du côté droit et c'est le chemin le plus difficile à faire à travers de jeunes pousses de sapin, avec une couche épaisse de neige à moitié durcie, pouvant nous porter par endroits, la route défonçant ailleurs. Direction généralement vers le sud. Douze milles.

Vendredi, le 28. Beau et doux. Nuageux vers la soirée. Progrès très lent. On a tracé, hier, le sentier, pour quelques milles à l'aide de raquettes lourdes. La neige ne porterait pas les chiens. Deux hommes doivent prendre le devant, laissant un homme derrière avec les deux équipages. Nikwum en s'en allant battre le sentier rencontra au bout d'un mille des caribous et en tua deux. Je me rendis jusqu'aux caribous pour camper. Avons enlevé les peaux et coupé la viande. Dressai le camp, coupai le bois, etc., et envoyai les sauvages au devant pour tracer la route. Donnai aux chiens toute la viande qu'ils ont voulu manger vu que nous ne pouvons en apporter beaucoup avec nous. Cette vallée est très large. Le cours d'eau coule tout à fait à sa gauche. Nous traversons une région plutôt accidentée couverte de jeunes pousses de peupliers. Nous avons vu un petit groupe de caribous cet avant-midi, mais sans les déranger. Les sauvages disent qu'il y en a moins que d'habitude. Direction générale, du sud-est au sud. Seize milles.

Samedi, le 29, chaud; neige et vent durant la nuit. A 4 a.m., la femme de John Nikwum arrive à notre camp. Elle avait quitté les sauvages qui suivent nos traces pour nous rejoindre; elle avait trois chiens, et une traîne, ainsi que deux enfants avec elle. Je ne sais ce qu'elle a dit à Nikwum, mais il me répéta qu'elle disait que les sauvages mouraient de faim; qu'ils ne voulaient pas chasser mais flânaient autour du camp se contentant de prendre quelques lièvres au piège. Alors il m'avertit qu'il ne m'accompagnerait pas plus loin vu qu'en continuant il abandonnerait sa femme et ses enfants dans la misère. Je ne crois que les choses sont telles qu'il le dit. Je lui fis remarquer qu'il avait fait si froid qu'il était très difficile d'obtenir du gibier, mais je croyais bien qu'ils étaient décidés à me quitter. Cependant, je crois que j'aurais pu les contraindre à continuer le voyage. Mais j'hésitais à renvoyer cette femme seule avec ses deux enfants, ayant à faire de cinquante à soixante milles, et de plus, pendant la nuit un gros vent s'était élevé et le sentier devait être rempli et même en des endroits complètement disparu. Les circonstances m'obligèrent à retourner et je suis réellement désappointé d'abandonner le voyage. Départ à 9.45 a.m.; campement au vieux camp d'il y a deux jours. Dix-huit milles.

Lundi, le 31, beau et clair. Arrivée au campement des sauvages à 2.25 p.m., après 6½ heures de voyage. Repos. L'un des enfants de Wikwum est pris de maladie en route cet avant-midi. Après renseignements pris, j'appris que Nikwum avait laissé tomber le long du sentier des billets demandant aux autres sauvages de nous rejoindre pour nous dire de telles choses qui pourraient leur donner un prétexte de refuser de se rendre à Dawson. J'appris aussi qu'il avait envoyé un billet, par Abel, à sa femme lui disant de voir un sauvage, Charlie Dewey et de l'envoyer nous rejoindre pour nous dire que ses enfants étaient malades, mais Dewey refusa. Douze milles.

Dimanche, le 30. Clair et beau. Départ à 8 a.m. Sentier joliment rempli par endroits. Campement à 4.25 p.m. Dix-huit milles.

Mardi, le 1er février. L'enfant de Nikwum mourut cet avant-midi. N'avons pas laissé le camp pour cela.

Mercredi, le 2. Beau et clair. Partons à 10 a.m. Campement à 4.35 p.m. Dix-sept milles

Jeudi, le 3 Départ à 8.30 a.m. et arrivée à Rampart-House à 3 p.m. Dix-huit milles.

Je n'ai pas payé Nikwum ni Porcupine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. J. D. DEMPSTER, *maréchal des logis,*
En charge du détachement.

ANNEXE D.

MARECHAL DES LOGIS W. D. DEMPSTER—VOYAGE DE RAMPART-HOUSE A L'ILE HERSCHELL ET RETOUR.

RAMPART-HOUSE, le 17 avril 1916.

A l'Officier commandant de la division "B"
Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest,
Dawson, T. Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant sur la patrouille d'ici à l'île Herschell et retour. Je suis parti le 20 mars avec un attelage de chiens après avoir acheté les approvisionnements nécessaires de Cadzow, un commerçant de l'endroit. Au Vieux-Corbeau j'ai retenu les services d'un sauvage, John Tezzhya, et de sa paire de chiens, l'engagement comme guide au prix de $50 pour tout le voyage. A partir du poste du Vieux-Corbeau le commerçant Johnson nous accompagna.

Nous avons suivi le haut de la rivière au Corbeau faisant deux portages de huit à dix milles; puis laissant la rivière du côté droit nous traversons une rivière débouchant dans les plateaux de la rivière au Corbeau, traversons le creek Johnson, un tributaire de cette dernière. Jusque là la région est bien boisée. Continuant au nord du creek Johnson sur une distance d'environ trente milles, à travers une région remplie de lacs, au terrain uni, sans arbres et sans collines, nous arrivons à une chaîne de coteaux couverts de forêts; d'ici nous dépassons la ligne de partage dans une autre plaine immense, sans arbres, ayant environ une vingtaine de milles de large. Traversons près de la source de la rivière du Renard-Noir, qui est un autre tributaire de la rivière au Corbeau, voyons un bois à la base d'une montagne, et à environ deux milles plus haut nous atteignons la source de la rivière au Canot.

Environ dix ou douze milles en aval de ce cours d'eau, sur un tributaire de la rive droite, dans un petit bois un trappeur blanc appelé Annette possède une cabane. Il n'y a plus de bois entre cet endroit et la côte, mais du long de la rivière il y a quelques touffes de saules.

A environ 25 milles en aval de la chaumière d'Annette nous passons à travers des montagnes et quittons la rivière Au Canot pour gagner à droite de la rivière, vers le nord par un terrain stérile et accidenté, parcourant environ de 35 à 40 milles pour atteindre la côte à Stoke's-Point. Cette partie de la contrée est dépourvue de broussailles et de bois, à l'exception de quelques saules sur les bords d'une couple de creeks qui la traversent. Pour faire du feu nous avons ramassé quelques saules qui étaient venus à la dérive se déposer sur les barrages et il n'y en avait pas beaucoup; nous avions aussi apporté du bois avec nous en quittant la cabane d'Annette. Cette route est bonne au printemps mais pendant les courtes journées d'hiver elle doit être très mauvaise vu qu'après avoir quitté le creek Johnson on ne trouve plus d'abri sauf quelques endroits un peu boisés trop éloignés les uns des autres pour nous permettre d'y ateindre pour le campement du soir.

Au voyage de sortie le temps était froid avec un fort vent devant. Le jour que nous devions arriver à l'île Herschell une bourrasque s'éleva vers 9 a.m., qui dépassa tout ce que j'avais déjà vu; le ciel était clair mais la poudrerie nous empêchait de voir quelquefois même à dix pieds devant nous. Nous suivions avec difficulté une route mal tracée. Nous avons traversé une couple de lacs et en des endroits ou la glace était vive il nous fallait nous mettre sur nos mains et nos genoux pour avancer; vers 2 p.m. nous

arrivions à la côte et peu de temps après nous trouvions une misérable cabane où nous sommes demeurés jusqu'au matin. Nous n'avions pas rencontré d'indigènes entre le poste du Corbeau et l'île Herschell. Nous avons trouvé tout le monde en bonne santé; le poste de la baie d'Hudson a en mains un fort approvisionnement d'effets de commerce. Le capitaine Lane doit s'y rendre la saison prochaine afin d'établir le long de la côte une demande pour une certaine ligne d'articles de commerce. M. Johnson monta le fleuve Mackenzie et ne revint pas avec moi.

Voici une copie de mon journal de voyage:—

Lundi, le 20 mars. 40°. Clair et vent devant. Départ de Rampart-House à 10.50 a.m. pour la patrouille à l'île Herschell, passant par le Vieux-Corbeau avec cinq chiens; dîner à Caribou et campement à Bluefish à 6.15 p.m. Vingt-cinq milles.

Mardi, le 21. Froid avec vent devant toute la journée. Arrivée au Vieux-Corbeau cet après-midi. Dix-huit milles.

Mercredi, le 22. Froid avec vent dans la direction du bas de la rivière. J'ai engagé John Tezzhya avec ses chiens pour m'accompagner au prix de $50 pour tout le voyage.

Jeudi, le 23. Vent devant, froid. Parti du Corbeau à 8.30 a.m. avec le sauvage Tezzhya et Johnson un trappeur blanc; montai la rivière du Corbeau faisant deux portages pour gagner la rive gauche et laissant la gauche de la rivière passai par un coteau et sortis par les plateaux du Corbeau; campement au creek Johnson. 28 milles.

Vendredi, le 24. Froid et nuageux avec un vent devant. Départ à 7.40 a.m, dîner de 11.40 à 1.15, et campement à 6.10 p.m. Le chemin a été beau jusqu'à l'arrêt du dîner. Ici nous avons quitté le sentier. La neige en général est dure et bosselée, et molle en quelques endroits, le terrain plat et à découvert. Il n'y a qu'une étroite bande de sapins d'ici au creek Johnson. Traversons plusieurs lacs. Direction nord. 30 milles.

Samedi, le 25. Un peu moins froid, calme. Départ à 7.30 a.m. Montons une côte et descendons dans une vaste plaine non accidentée que nous traversons pour atteindre la source du creek au Renard-Noir, arrêt d'une heure pour dîner dans un endroit où il y avait quelques saules puis camp du soir pour la nuit à 4.30 p.m., près de la source du creek au Renard-Noir, dans un petit bois sur le côté de la montagne; chemins par endroits assez mauvais; direction généralement au nord. 24 milles.

Dimanche, le 26. Froid et vent devant. Faisons deux milles le long du creek au Renard-Noir et traversons la ligne de partage en arrivant à la source de la rivière au Canot. Arrêt de midi à 1.20 p.m., puis portage du côté gauche, sortons sur une banquise énorme au bas de laquelle on voit un tributaire qui se jette du côté de la rive droite, et montons environ un mille et demi jusqu'à un petit bois où se trouve la cabane d'Annette. Nous campons ici à 3. p.m. bien qu'il n'y ait personne. Il n'y a plus de bois sur notre route, nous nous faisons donc des perches et coupons du bois pour apporter avec nous. 20 milles.

Lundi, le 27. Froid et vent devant vers 10 a.m. Descendons la rivière au Canot, beaux chemins tout le long. Pas de bois sauf quelques saules isolés ici et là sur une étendue d'environ quinze milles, et même après cela les saules se font rares. Les montagnes sont généralement nues et rondes; nous campons au milieu de quelques saules à 3.30 p.m. étant maintenant à la limite nord de la chaîne de montagnes. 25 milles.

Mardi, le 28. Clair et moins froid. Départ à 7.30 a.m. Descendons la rivière un mille environ, puis nous en éloignant nous nous dirigeons vers la droite à travers une contrée nue et accidentée que les gens appellent "tundra", je crois. Il n'y a pas beaucoup de neige vu que le vent la soulève continuellement. On aperçoit çà et là quelques touffes d'herbe au travers de la couche de neige. Arrêt du midi sur un petit creek où nous avons ramassé sur les bancs quelques saules pour faire bouillir le thé. Frappons vers 4 p.m. une mauvaise route à traîneaux sur un petit creek et campons sur ce creek à 4.30 p.m. Il y a ici quelques saules et nous en avons ramassé sur les barrages. 25 milles.

Mercredi, le 29. Clair avec un vent léger de l'ouest se changeant en bourrasque vers 9 a.m. Départ à 7.45 a.m. laissant notre tente et le peu de vivres qui nous restait, n'apportant qu'une collation, nous suivons la route de traîneaux en descendant le creek; cette route avait une direction contraire à celle que nous devions suivre, mais vu que le vent augmentait avec poudrerie le sauvage était d'avis qu'il valait mieux suivre ce sentier que nous perdions souvent mais que nous finissions par retrouver quelquefois après des déblais considérables. La tempête augmentait toujours et par moments nous ne pouvions voir à dix pieds devant nous, avons traversé une couple de lacs et lorsque la glace était vive les chiens avaient de la difficulté à avancer, et il nous fallait même quelquefois nous mettre sur les mains et sur les genoux. Enfin nous arrivons à ce qui nous semble être un autre lac et pendant que nous nous efforcions de le traverser en pleine tempête, le vent et la poudrerie s'apaisèrent quelque peu et nous nous aperçûmes que nous étions sur la lagune de la côte. Un peu plus tard nous nous trouvions près d'une chaumière vide construite dans une pointe de sable; nous nous sommes blottis à l'intérieur de cette cabane avec nos chiens à 2.20 p.m. et étions fiers de trouver un abri. Nous avons campé ici pour la nuit. Nous avons collationné ayant eu pour le souper, et le déjeuner du lendemain, quelques pommes de terre séchées. Nous avons trouvé dans une cache de la viande de phoque et en avons donné aux chiens vu que nous n'avions plus de nourriture. 15 milles.

Jeudi, le 30. Beau et vent doux au sud-ouest. Départ à 5.30 a.m. et arrivée à l'île Herschell à 9.30 a.m. L'endroit où nous avons campé hier soir est appelé Stoke's-Point. 15 milles.

Du 31 mars au 5 avril. Sommes restés à l'île Herschell. Johnson est parti pour le Mackenzie. Deux autres sauvages arrivèrent ici venant du Vieux-Corbeau.

Jeudi, le 6. Doux, calme et couvert. Départ d'Herschell pour le voyage de retour à 9.30 a.m., avec John Tezzhya. Deux autres sauvages, Ehas et Kwatkji voyagent aussi avec nous. Arrêt et dîner à Stoke's-Point; ramassons du bois pour notre feu de la nuit et arrivons à notre tente à 5 p.m. 27 milles.

Vendredi, le 7. Chaud, nuageux et un peu de pluie à midi. Nous ne pouvons suivre nos traces que pendant quelques milles; dîner de 11 à 12.15 et campement sur la rivière au Canot à 4.50 p.m. Beaucoup de neige de disparue depuis notre passage. La montagne laisse voir bien des taches noires et la terre est découverte en plusieurs endroits. 24 milles.

Samedi, le 8. Beau et chaud. Départ à 7.10 a.m.; dîner de 11.25 à 12.50 p.m. Passons à l'embouchure du creek d'Annette mais ne montons pas. A ce dernier endroit rencontrons, en descendant, un cours d'eau assez considérable; suivons le bord sur une courte distance puis portageons du côté droit nous rendant à l'embouchure d'un petit creek à peu près deux milles plus haut. Ici nous quittons la rivière au Canot passant par une route différente de celle que nous avons suivie en allant. Campement à 5 p.m. dans un bois environ un mille en amont du creek au Canot. 30 milles.

Dimanche, le 9. Nuageux et doux, vent nord-est. Départ à 6.50 a.m. Traversons la ligne de partage pour atteindre l'embouchure du creek du Renard Noir. Cette route est beaucoup meilleure, plus courte et supérieure à tous points de vue à celle que nous avons suivie en venant. Dîner à 10.45 et campement à 5.50 au nord des plateaux du Corbeau. Cette nuit gros vent. Un chien, Néro, a été mordu à une jambe et boite. 30 milles.

Lundi, le 10. Humide, chaud et un peu de neige. Départ à 7.15 a.m. Dîner à 11.45 et campement à 6.15 p.m. sur le creek Johnson. Le chemin est très mou aujourd'hui. 32 milles.

Mardi, le 11. Brouillard dans la matinée. Chaud et plus clair plus tard. Arrêt à 11.45 pour dîner et arrivée au Vieux-Corbeau à 3.30 p.m. Chemin assez bon; j'ai un peu mal aux yeux. 27 milles.

Mercredi, le 12. Demeurai au Vieux-Corbeau à cause du mal d'yeux.

Jeudi le 13. Nuageux, vent de l'est. Départ du Corbeau à minuit, arrivons à Poisson-Bleu à 3.25 a.m., déjeuner de 5.45 a.m. à 7.20 et arrivée à Rampart-House à 11.25 a.m. 43 milles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. J. D. DEMPSTER, *maréchal des logis,*
Chef du détachement.

ANNEXE E.

LE BRIGADIER E. WARD—VOYAGE DE DAWSON à McPHERSON ET RETOUR.

DAWSON, T.Y., 13 mars 1916.

A l'officier commanant
de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest,
Dawson, T.Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant de la patrouille de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest, de Dawson, T.Y., au fort McPherson, T.N.-O., et retour, pendant l'hiver de 1916.

Conformément à vos instructions je quittai la caserne de Dawson, T.Y., le 3 janvier à 11 heures a.m., en compagnie du gendarme H. Oldham, n° matricule 6348, du gendarme N. V. King, n° matricule 5621, et du gendarme J. R. Hutchinson, n° matricule 6308 avec les guides sauvages John Martin et Peter Alugcy, trois attelages de cinq chiens chacun et un autre de six, soit un total de vingt et un chiens.

Cette année nous avions environ 100 livres de matières postales, y compris les journaux illustrés et l'édition des six derniers mois du *Daily News,* de Dawson, devant être distribués aux gens du Fort-McPherson, de l'île Herschell et de Kittygaruit. Ces gens ont été très heureux de recevoir ces journaux.

Nous avons choisi cette année la même route que nous avons suivie les années précédentes et qui est le seul chemin praticable pour notre patrouille, car en suivant le cours des rivières nous faisons plus de chemin, sans doute, mais nous faisons une économie de temps parce qu'en faisant les portages au travers des montagnes pour suivre la ligne droite nous prendrions deux fois autant de temps pour nous rendre. J'ai fait un calcul généreux du nombre de milles à parcourir, et j'estime qu'il y a 491 milles par chemin que nous suivons. J'avais tout le temps avec moi un baromètre anéroïde et j'ai pris l'altitude tous les jours, ainsi qu'un caméra avec lequel j'ai pris quelque quatre-vingts vues le long de la route. J'ai fait aussi le tracé de notre voyage au jour le jour. J'ai fait cela parce que le directeur des arpentages du Territoire du Yukon m'avait dit avant mon départ que si je faisais ce tracé son département s'en servirait pour en faire des imprimés bleus. Bientôt il y en aura et ils seront d'une grande utilité pour ceux qui feront la patrouille dans les années à venir, ainsi que pour les "prospecteurs" qui désireront voyager et "prospecter" le long de notre route.

Nous sommes arrivés à McPherson à 2 p.m. le 4 février, 31 jours après notre départ de Dawson, dont vingt-cinq de route, et six de repos et de chasse au caribou afin de nourrir les chiens abondamment à cause des chemins difficiles. Nous avons tué quatorze caribous en tout et trouvé un jeune élan qui avait été tué par les loups des bois sur le creek trail, à environ quatre-vingts milles de McPherson. Nous avions donc de la viande fraîche en abondance. Nous sommes restés dix-huit jours à McPherson et pendant ce temps les gendarmes Hutchinson et Oldham, avec les guides Martin et Alugcy, firent un voyage à la rivière Rouge Arctique pour prendre du chien de mer. Ils firent ce voyage avec nos chiens, couvrant pour l'aller et retour environ soixante-dix milles. Cela mit les chiens en bonne condition pour le voyage du retour. Le courrier d'Edmonton arriva à McPherson le seize février, soit six jours en retard sur l'année dernière, à cause de la neige abondante. Nous avons attendu toutes les réponses au courrier et notre départ de McPherson eut lieu le 21 février à 8 a.m., arrivant à Dawson à midi, le 10 mars, ayant pris 18½ jours pour le voyage de retour.

Sauvages.—Les premiers sauvages que nous avons rencontrés en allant étaient campés sur la rivière de la Roche-Noire, à environ 110 milles de Dawson. Il y en avait 23 qui vivaient là et tous avaient de la viande de caribou en abondance. Le sauvage Joseph Njootli est le chef spirituel ou ministre de cette bande et il fait aussi la classe aux sauvages. Cette bande a suivi nos traces de la rivière de la Roche-Noire jusqu'à la rivière du Petit-Vent, et à notre retour ils avaient pris quelques renards argentés, outre plusieurs renards croisés ou rouges. Ils vendent ces renards à Dawson, ce qui, dans le moment leur rapporte de jolies sommes.

La deuxième bande que nous avons rencontrée campait sur le creek Waugh, à sa source, à environ 240 milles de Dawson. Ce camp comprenait environ 30 personnes, qui avaient quitté McPherson au commencement de novembre. Elles n'ont pas voyagé dans notre chemin, de sorte que nous n'avons pu suivre leur piste comme l'année dernière. Un jour ou deux avant notre arrivée, ces sauvages avaient tué 120 caribous. Nous avions donc une ample provision de viande. Un de ces sauvages, du nom de William George, s'était ébouillanté un pied. Je l'ai pansé, je lui ai laissé des médicaments, et, à notre retour, son pied était guéri. Le chef de cette bande, Julius, m'a appris que quelques jours avant notre retour il avait rencontré des traces d'un vieux camp, sur la rive orientale de la rivière Petit-Vent. Deux personnes étaient évidemment passées avec une petite tente et une traîne sauvage. Elles venaient des environs de Gros-Vent, dans l'intervalle écoulé entre notre départ de McPherson et notre retour. Julius a fait observer que les traces du camp indiquaient que les personnes mouraient de faim, mais que rien ne révélait leur direction. Ces personnes sont, je pense, A. A. Knorr et sa squaw, qui ont vécu deux années dans les montagnes, sans donner de leurs nouvelles. Cet homme avait réalisé $6,000 à Dawson pour une entreprise minière véreuse, et on supposait qu'il avait quitté le district de Gros-Vent, environ quatre ans auparavant, emportant avec lui un équipement de trois tonnes. Pour donner à sa mine l'apparence d'une affaire sûre, il s'est fait poursuivre par sa femme, intéressée dans l'entreprise, en vue de recouvrer sa part d'argent, pendant son séjour à Dawson, induisant de la sorte les gens à croire en la sûreté de l'affaire, puisqu'il ne craignait pas de venir à Dawson chercher des vivres. Il y a deux ans, il s'est approvisionné à même la cache de la gendarmerie, sur la rivière Hart. Il obtient, en outre, des vivres du poste de commerce du creek Lansing. Je ne comprends pas comment un homme, habitué à la chasse et à la pêche dans cette région, puisse mourir de faim. En effet, l'orignal abondait dans le voisinage du sentier qu'il a suivi. S'il nous avait suivis, nous l'aurions aperçu, ou bien nous aurions vu l'endroit où il avait quitté notre route. Il doit avoir rebroussé chemin, ou bien il aurait rencontré les sauvages que nous avons rencontrés, campés à environ trois milles de trajet de l'endroit où il est venu à la rivière Petit-Vent.

Chemins.—Notre chemin a été mauvais jusqu'à 40 milles de McPherson. Si nous étions partis de Dawson une semaine plus tôt, nous aurions suivi la piste fraîche des sauvages de la rivière Peel, à notre retour des fêtes de Noël à Dawson, sur une distance d'à peu près 200 milles. De fait, leur sentier était rempli et pire que si l'on avait battu un nouveau chemin. La neige était exceptionnellement épaisse, mesurant, à certains endroits, cinq à six pieds, et si le trajet a été rapide, c'est grâce à la qualité de notre équipement. Nous avons retenu les services du sauvage Richard Martin, qui habite sur la rivière Blackstone, et qui se dirigeait vers McPherson chercher des fourrures pour le compte d'un magasin de Dawson. Il nous a accompagnés, et il a vécu dans notre tente durant tout le trajet. Ceci nous a valu un renfort de cinq attelages de chiens servant de relève dans les mauvais chemins. Par suite, aucun des chiens ne s'est épuisé. Martin est parti du fort six jours avant notre voyage de retour. Il est cependant tombé six pouces de neige qui ont effacé sa piste. Nous l'avons rejoint le neuvième jour. Il manquait de nourriture de chien. Nous lui avons, par conséquent, donné assez de riz et de farine pour nourrir ses chiens jusqu'à son arrivée à un camp sauvage. Il a ensuite reçu des aliments, et il nous a suivis à

Dawson. Cette année, les régions de Mackenzie et de Herschell ont éprouvé des tempêtes de vent plus violentes que jamais auparavant, et des voyageurs ont parfois été enneigés durant cinq jours, ce qui est sans précédent.

Température.—La température a subi des variations très considérables, tant à l'aller qu'au retour, variant de 22 au-dessus de zéro à 61 au-dessous de zéro. De plus, pendant plusieurs jours, le vent a été violent avec une température basse, rendant très pénible pour les chiens la tâche de tirer les traîneaux dans la neige épaisse. Toutefois, l'extrême froid nous a obligés à nous arrêter une journée.

Chiens.—Nous avions vingt et un chiens pour faire le voyage. Sur ce nombre, dix appartenaient à la gendarmerie, et tous les autres avaient été loués, sauf deux prêtés par un habitant de Dawson pour leur nourriture, constituant quatre attelages de cinq chiens et un de six chiens. A mon avis, les chiens de la gendarmerie étaient les meilleurs qu'on pouvait se procurer dans le territoire. Aucun d'eux n'a manifesté de signe d'épuisement; deux seulement ont souffert d'un mal aux pattes, leurs ongles s'étant arrachés. Un a boité pendant quelque temps à la suite d'une bataille. Leur nourriture quotidienne s'est composée de 2½ à 3 livres de saumon King et de caribou séchés. Selon moi, cette nourriture est la plus substantielle et la plus légère qu'on puisse leur donner. Au retour, ces derniers étaient en aussi bon état qu'au départ.

Gibier.—De Dawson à la rivière du Vent le caribou abondait. Ensuite, nous n'avons rencontré que l'orignal. Il y a aussi beaucoup de moutons de montagne sur la rivière Hart. Nous n'avons cependant pas fait halte pour leur faire la chasse, car il aurait fallu un temps trop considérable pour les apporter au camp. Les renards d'argent, rouges et croisés sont très nombreux. Dans la partie supérieure de la rivière Peel, comprise dans le territoire du Yukon, les loups foisonnent, et nous avons vu des carcases d'animaux mangés par eux. Il n'y a pas encore de prime accordée dans cet endroit pour la destruction des loups. Dans certaines parties, on rencontre en abondance la martre, la loutre, ainsi que le lynx et la perdrix de neige. Nous avons réussi à en abattre un grand nombre, ce qui nous a valu un agréable changement de régime.

Nourriture des chiens.—Au départ du dépôt Power, j'avais 1,100 livres de nourriture de chiens. Etant donné le mauvais état des chemins et croyant que le voyage serait plus long que d'habitude, j'ai acheté 500 livres de John Martin, notre guide, et j'ai engagé un sauvage pour les transporter pendant dix jours pour notre compte. Des chiens errants qui nous suivaient en ont volé une assez grande quantité, et nous avons dû les tirer. De plus, j'en ai acheté 52 livres des sauvages rencontrés au creek Waugh. Cette dernière quantité suffit à nourrir les chiens pendant une nuit. J'ai déposé 252 livres dans des caches en vue de notre retour et un peu de caribou. Des wolverennes ont volé une assez forte quantité de cette cache. Au voyage de retour, je suis parti de McPherson avec 400 livres, et j'ai recueilli 144 livres à la cache du creek Trail, ce qui restait des 300 livres déposées à cette cache par le maréchal des logis Edgenton en novembre. En outre, j'ai acheté 100 livres de John Martin, et j'ai consommé ce qui restait des dépôts faits dans nos caches au voyage de l'aller.

Observations générales.—On trouvera les nouvelles de V. Stefansson, l'explorateur de l'Arctique, dans les rapports de l'île Herschell. Il n'est rien survenu de neuf à McPherson depuis l'année dernière. Trois gendarmes, le missionnaire et sa femme, et le gérant du magasin de la compagnie de la baie d'Hudson forment la population blanche de l'île. Vingt indigènes vivent aussi dans les environs, attrapant les emplois qui se présentent et vivant de leur mieux. Cette année, la capture du poisson a été piètre, et, lors de mon départ, le fort n'avait pas reçu de viande fraîche depuis trois mois. Quelques Canadiens-Français font la chasse au piège dans les zones comprises entre McPherson et l'île Herschell, et ils sont prospères. Deux résidents de McPherson ont quitté le fort, à destination de la rivière Blackstone, et ils ont suivi la patrouille.

Ci-suit une copie du journal:

Repos de 10 à 11 du matin durant toute la patrouille.

3 janvier. Zéro. Départ de la caserne de Dawson à 11 a.m. Arrivée à Ryder et campement à 2.15 p.m. Poudrerie remplit fortement les chemins. Hauteur, 2,000 pieds au-dessus de Dawson. Quinze milles.

4 janvier. Zéro. Levée du camp à 6 a.m. Arrivée à Power-House et campement à 3 p.m. Hauteur, 3,200 pieds au-dessus de Dawson. Trente-cinq milles.

5 janvier. Neige. Chargement à Power-House en vue du départ le lendemain. Téléphone à l'officier commandant au sujet de Frank McQuinlan, abandonné et malade. Le gendarme King et John Martin coupent assez de bois pour durer jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie de Dawson.

6 janvier. 48 au-dessous de zéro, a.m., 20, p.m. Départ du poste Power à 8 a.m. et campement à 3 p.m. Mauvais chemins et neige épaisse nécessitant la battue de tout le chemin. Hauteur, 2,300 pieds au-dessus de Dawson. Quatorze milles.

7 janvier. 38 au-dessous de zéro. Levée du camp à 8 a.m. Chemin pénible et retard à la suite d'un enfoncement dans la glace. Neige toute l'après-midi. Campement à la source de la rivière Douze-Milles à 3 p.m. Hauteur, 2,600 pieds au-dessus de Dawson. Vingt-deux milles.

8 janvier. 24 au-dessous de zéro. Neige. Levée du camp à 8 a.m. Passage de la gorge Seela à midi et campement à un demi-mille en amont de la cabane Mitchell à 3 p.m. Nous avons tué un chien qui nous suivait et qui volait de la nourriture la nuit. Hauteur, 3,000 pieds au-dessus de Dawson. Dix-huit milles.

9 janvier. 8 au-dessus de zéro. Levée du camp à 11 a.m. Le gendarme Oldham et moi malades de mauvais rhumes. Arrivée au camp de Richard Martin à 2 p.m. et campement. Ouragan de neige, accompagné de grésil dans l'après-midi. Vingt et un sauvages ont campé ici. Hauteur, 2,900 pieds au-dessus de Dawson. Onze milles.

10 janvier. 2 au-dessous de zéro. Levée du camp à 8 a.m. Repos à la ville de Calico et arrivée à la cabane de Martin, sur le creek Cache, à 3 p.m., et campement. Chemins fortement comblés. Abatage d'un caribou par Martin ce soir, pendant notre campement. Hauteur, 3,100 pieds au-dessus de Dawson. Dix-neuf milles.

11 janvier. 4 au-dessus de zéro. Martin et moi avons transporté le caribou au camp, pendant que les autres faisaient l'emballage. Tous quittent le camp à 9 a.m. 3 pieds de neige à certains endroits et nulle trace de chemin. Abatage de neuf caribous par Martin, mais trop loin du chemin pour arrêter et les transporter.

12 janvier. 2 au-dessus de zéro. Neige. Campement, repos des chiens et cuisson de fèves, réparation des harnais, etc. Martin a apporté un caribou, et nous avons nourri les chiens avec de la viande fraîche. Achat de Martin de 500 livres de viande séchée et engagement d'un sauvage pour les transporter pendant 10 jours. Peter Alugcy et moi avons battu le chemin pendant deux milles l'après-midi.

13 janvier. Zéro. Levée du camp à 8.30 a.m. Une neige épaisse et des glaciers ont inondé sur une distance de 6 milles, exigeant de nombreux portages pénibles autour de l'eau. Tous ont les pieds mouillés. Campement à 4 p.m. Six milles au nord du portage de la montagne Hart. Hauteur, 1,560 pieds au-dessus de Dawson. Quatorze milles.

14 janvier. 13 au-dessous de zéro. Levée du camp à 8 a.m. Enfoncement dans la glace le matin sur des glaciers. Arrivée au portage de la montagne Hart et portage jusqu'à la cabane Martin sur la rivière Big Hart. Campement à 3 p.m. Battue du chemin par Peter Alugcy et moi sur une distance de 3 milles l'après-midi, pendant que les autres dressent le camp. Hauteur, 1,100 pieds au-dessus de Dawson. Dix-huit milles.

15 janvier. 20 au-dessous de zéro a.m., 14 au-dessus p.m. Levée du camp à 8 a.m. Arrivée au creek Waugh à 8.30 a.m. et campement, 18 milles en amont à 3.30 p.m. sur le deuxième glacier. Chemins mauvais pour les chiens. Nouveau portage à midi. Evitons une vaste étendue d'eau libre. Hauteur, 1,760 pieds au-dessus de Dawson. Dix-neuf milles.

16 janvier. 9 au-dessous de zéro. Levée du camp à 8 a.m. Trajet de 7 milles et chasse à une bande de caribous, mais nous n'en avons blessé qu'un seul. Parcours de 3 autres milles et rencontre des sauvages de McPherson, campés à la source du creek Waugh. Campement avec eux dans le but de connaître le chemin qu'ils ont suivi. Apprenons qu'ils n'ont pas suivi notre chemin. Achat d'eux de la nourriture de chiens pour une nuit. Un d'eux s'était fortement ébouillanté le pied, nous l'avons pansé. Hauteur, 2,000 pieds au-dessus de Dawson. Dix milles.

17 janvier. 20 au-dessus de zéro. Levée du camp à 7.30 a.m. Parcours de 8 milles. Chasse au caribou par Peter Alugcy et le gendarme Hutchinson, mais fusil en mauvais état. Repos et trajet de 5 milles sur le creek Forrest. Peter Alugcy a tué quatre caribous, transportés au camp. Chiens fortement nourris. Dépôt de 2 caribous dans une cache, destinés à la patrouille de retour. Hauteur, 2,100 pieds au-dessus de Dawson. Treize milles.

18 janvier. 22 au-dessus de zéro a.m., 16 au-dessus p.m. Levée du camp à 8 a.m. Tempête de vent et forte poudrerie de neige le long du chemin. Arrivée à la rivière du Petit-Vent avant midi. Arrivée au portage du Petit-Vent et campement. Les traînes sauvages sont balayées sur la glace, et les chiens ont une rude tâche à faire face au vent. Jacob Njootli, le sauvage engagé pour transporter la nourriture des chiens, est retourné à cet endroit. Hauteur, 2,100 pieds au-dessus de Dawson. Quinze milles.

19 janvier. 40 au-dessous a.m., 43 au-dessous p.m. Vent violent du nord. Levée du camp à 8 a.m. Parcours de 31 milles et campement à la limite droite de Petit-Vent à 3.30 p.m. Glaciers en bon état avec une pente de 1,200 pieds sur une distance de 31 milles. Hauteur, 900 pieds au-dessus de Dawson.

20 janvier. 50 au-dessous a.m. et p.m. Brume et un peu de vent. Pénible pour les chiens. Levée du camp à 7.45 a.m. Repos à 2 milles en amont de Gros-Vent. Arrivée à la rivière du Gros-Vent à 1.30 p.m. et campement un mille en aval du portage de la Loutre à 3 p.m. Hauteur, 200 pieds au-dessus de Dawson. Dix-huit milles.

21 janvier. 53 au-dessous, a.m., 60, p.m. Levée du camp à 7.45 a.m. Repos au portage. Difficultés avec des étendues d'eau toute l'après-midi. Le gendarme King s'est enfoncé dans le glacier dans l'après-midi. Campement à 3 p.m., un quart de mille en amont du mont Déception. Hauteur, 40 pieds en aval de Dawson. Treize milles.

22 janvier. Thermomètre aussi bas que possible. Nous n'avons pas levé le camp. Nous sommes restés pour faire cuire des fèves et reposer les chiens, à cause du froid. 50 au-dessous de zéro, p.m. Battue du chemin par Peter Alugcy et moi sur une distance de 7 milles dans l'après-midi. Le gendarme Hutchinson s'est fortement ébouillanté la main en faisant cuire le déjeuner.

23 janvier. 46 au-dessous a.m., 44 au-dessous p.m. Levée du camp à 8.15 a.m., et campement à 3.30 p.m. à la limite gauche de la rivière Gros-Vent, à 9 milles de la rivière Peel. Battue du chemin par Peter Alugcy et moi pendant que d'autres dressaient le camp. Un chien boitait à la suite d'une bataille ce soir. Hauteur, 250 pieds au-dessous de Dawson. Dix-sept milles.

24 janvier. 65 au-dessous a.m., 45, p.m. Levée du camp à 8 a.m. Arrivée à la rivière Peel à 1.30 p.m. et campement à 3 milles en aval dans une fondrière à la limite gauche. Trop froid pour que les chiens voyagent. Battue de 1 mille de chemin par John Martin dans l'après-midi. Hauteur, 435 pieds au-dessous de Dawson. Quatorze milles.

25 janvier. 46 au-dessous, a.m., 50, p.m. Froid et brumeux. Levée du camp à 8 a.m. Arrivée au portage du creek Montagne à 1.15 et portage jusqu'au creek Montagne. Campement à un mille en aval de la cabane à 3 p.m. Battue de 2½ milles de chemin par Peter Alugcy et moi pendant que les autres dressent le camp. Hauteur, 500 pieds au-dessous de Dawson. Quatorze milles.

26 janvier. 51 au-dessous, a.m., 42 p.m. Levée du camp à 8 a.m. Passage à la cabane à 8.20 a.m. et campement à 2.30 p.m. Battue du chemin par le gendarme Hut-

chison et moi jusqu'au portage du creek Montagne, dans l'après-midi, tandis que les autres dressent le camp. Hauteur, 100 pieds au-dessous de Dawson. Dix milles.

27 janvier. 32 au-dessous, a.m., 11 au-dessus, p.m. Levée du camp à 8 a.m., et portage depuis le creek Montagne à 9.30 a.m. Deux attelages à chaque traîne sauvage pour faire le portage en dehors du creek. Campement à midi à la première forêt du Gros portage. Mise en cache de 115 livres de poisson, 30 livres de farine, 25 livres de fèves, d'un peu de poudre à pâte et d'allumettes. Battue du chemin sur une distance de 3 milles dans l'après-midi par le gendarme King et John Martin, tandis que les autres mettent les marchandises en cache et dressent le camp. Ascension de 1,000 pieds sur un parcours de 7 milles. Hauteur, 1,100 pieds au-dessus de Dawson. Sept milles.

28 janvier. 5 au-dessus, a.m., 5 au-dessous p.m. Levée du camp à 7.45 a.m. Repos au portage et arrivée au creek Caribou-Born et campement à un demi-mille en aval à 3 p.m. Battue de trois milles de chemin par John Martin et moi jusqu'à la lisière de la forêt, l'après-midi, pendant que les autres dressent le camp. Hauteur, 500 pieds au-dessus de Dawson. 17 milles.

29 janvier. 5 au-dessous, a.m., 5 au-dessous, p.m. Neige. Levée du camp à 7.45 a.m. et arrivée à la première forêt de la montagne Caribou-Born à midi Arrivée aux lacs Jumeaux et campement à 3.30 p.m. Hauteur, 450 pieds au-dessus de Dawson. 16 milles.

30 janvier. 5 au-dessous, a.m., 10 au-dessus, p.m. Levée du camp à 7.45 a.m. Neige épaisse et trajet pénible. Parcours de 5 milles le matin. Descente au creek Trail à 1 p.m. Rencontre d'un orignal d'un an tué par des loups de forêt. Nous l'avons emporté comme viande fraîche. Campement à 8 milles en aval du creek Trail à 3.30 p.m. Hauteur, 700 pieds au-dessous de Dawson. 14 milles.

31 janvier. 10 au-dessus, a.m., 10 au-dessus, p.m. Levée du camp à 8 a.m. Etablissement d'une cache au creek Trail à 10 a.m. Nous avons pris dans la cache 68 livres de poisson, 6 livres de sucre et 10 livres de farine. Arrivée à la rivière Peel à 12.30 p.m. et campement sur la limite droite, 9 milles en aval, à 3.30 p.m. Hauteur, 1,000 pieds au-dessous de Dawson. 14 milles.

1er février. 10 au-dessus, a.m., 4 au-dessus, p.m. Levée du camp à 7.45 a.m. et parcours de 6 milles en aval de la cabane Colin. Campement avec un groupe de sauvages à 2 p.m. Ils manquaient de nourriture, et nous leur avons distribué quelques rations de réserve. Hauteur, 1,200 pieds au-dessous de Dawson. 15 milles.

2 février. 3 au-dessus, a.m., 15 au-dessus, p.m. Levée du camp à 8 a.m. et arrivée à l'île où l'inspecteur Fitzgerald est décédé. Campement à 3.30 p.m. Hauteur, 1,250 pieds au-dessous de Dawson. 26 milles.

3 février. Levée du camp à 8 a.m. et arrivée à McPherson à 2 p.m. 23 au-dessous de zéro. Hauteur, 1,400 pieds au-dessous de Dawson. Nous avons laissé la tente et le poêle dans le dernier camp et nous avons mis en cache 50 livres de poisson.

4 au 20 février à McPherson.

21 février. 30 au-dessous, a.m., 34 au-dessous, p.m. Départ de McPherson à 8 a.m. Chemins comblés et aucune trace de piste. Nous avons dressé notre tente à 5.30 p.m. et campé. 26 milles.

22 février. 19 au-dessous, a.m., 16 au-dessous, p.m. Levée du camp à 8 a.m. Court trajet, étant donnée la raideur des jambes. Campement à 2.30 p.m. 15 milles.

23 février. 16 au-dessous, a.m., 5 au-dessus, p.m. Levée du camp à 7.30 a.m. Bon chemin. Une légère chute de neige a rendu le trajet plus pénible dans l'après-midi. Campement à 3.30 p.m. 27 milles.

24 février. Zéro, a.m., 16 au-dessous, p.m. Levée du camp à 7 a.m. Etablissement d'une cache au creek Trail à 9 a.m. Capture de 144 livres de poisson et dépôt du reste des provisions. Arrivée au pied du portage du creek Trail à 2 p.m. Ascension de la montagne et campement à 2 milles au sommet, à 4 p.m. 24 milles.

25 février. 30 au-dessus, a.m., 18 au-dessus, p.m. Levée du camp à 7.20 a.m. Arrivée à la montagne du Caribou à midi. Passage et campement à 3 p.m. dans le creek Caribou. Trop chaud pour voyager. 21 milles.

26 février. 5 au-dessus, a.m., 10 au-dessus, p.m. Levée du camp à 7.45 a.m. Etablissement de notre cache et prise des vivres. Des wolverennes ont volé un peu de nourriture de chiens. Descente dans le creek de la Montagne à 1.30 p.m. et campement après un trajet de 1 mille dans l'eau, à 4 p.m. 29 milles.

27 février. 5 au-dessus, a.m., 16 au-dessus, p.m. Levée du camp à 7.15 a.m. Nous avons traversé beaucoup d'étendues d'eau. Nous avons rejoint Richard Martin et son équipe à 9 a.m. Portage à partir du creek de la Montagne jusqu'à la rivière Peel à midi. Arrivée à la rivière Gros-Vent et campement, un mille en amont de l'embouchure, à 4 p.m. 20 milles.

28 février. 16 au-dessus, a.m., 14 au-dessous, p.m. Vent nord-est et ouragan de neige. Levée du camp à 7.15 a.m. Trajet pénible. Trois hommes ont marché en tête des chiens pour battre le chemin. Campement à 4 p.m. à la limite droite de la rivière Gros-Vent, 8 milles en aval du mont Déception. Richard Martin et son équipe nous suivirent maintenant. 18 milles.

29 février. 11 au-dessus, a.m., 12 au-dessous, p.m. Neige et vent. Levée du camp à 7.30 a.m. Trajet pénible et pas de chemin. Arrivée au mont Déception à 11 a.m. et campement à l'extrémité supérieure du portage de la Loutre à 3.30 p.m. 19 milles.

1er mars. 12 au-dessous, a.m., 10 au-dessous, p.m. Levée du camp à 7.30 a.m. Arrivée à la rivière du Petit-Vent à midi. Campement 8 milles en amont de Petit-Vent, avec sauvages, à 2 p.m., dans le but d'obtenir un peu de la viande fraîche qu'il apportaient au camp. 18 milles.

2 mars. 4 au-dessous, a.m., 12 p.m. Vent violent du sud-ouest. Levée du camp à 7 a.m. Bon trajet sur les glaciers. Parcours d'un mille en amont du creek Forrest et campement à 4.30 p.m. Rencontre d'une bande de sauvages qui nous attendaient ici afin de leur battre un chemin jusqu'à Dawson. 41 milles.

3 mars. 23 au-dessous, a.m., 25 au-dessous, p.m. Levée du camp à 7 a.m. Chemins comblés. Etablissement d'une cache sur le creek Forrest et nous avons pris deux charges de notre caribou. Traverse de la ligne de portage dans le creek Waugh à 1.30 p.m. et campement à l'extrémité est du Gros Glacier à 4 p.m. 28 milles.

4 mars. 12 au-dessous, a.m., 9 au-dessous, p.m. Levée du camp à 7.30 a.m. Arrivée à la rivière Hart à 1.30 p.m. Portage à 1.50 pm. et portage au creek Mitchell à 4.45 p.m. Campement un mille en amont, à 5 p.m. 32 milles.

5 mars. 35 au-dessous, a.m., 7 au-dessous, p.m. Levée du camp à 7 a.m., arrivée au camp Martin à 3 p.m. et campement. Achat de quelques vivres de Martin et de 100 livres de viande séchée. 19 milles.

6 mars. 40 au-dessous, a.m., 40 au-dessous, p.m. Levée du camp à 7 a.m. Arrivée à la rivière Cache pour midi. Arrivée à la ville de Calica à 3 p.m. et campement au camp de Richard Martin, sur la rivière Blackstone, à 5 p.m. 35 milles.

7 mars. 52 au-dessous, a.m., 32 au-dessous, p.m. Levée du camp à 8 a.m. Arrivée à la cabane de Mitchell pour midi. Arrivée à la source de la rivière Douze-Milles à 2.15 p.m. et campement à la cabane Powers, 3 milles en aval, à 3 p.m. 29 milles.

8 mars. 42 au-dessous, a.m., 24 au-dessous, p.m. Levée du camp à 7.30 a.m. et arrivée au poste Power. Campement à 3.45 p.m. 36 milles. Rapport de l'arrivée à l'officier commandant à Dawson, par téléphone, du poste Power.

9 mars. 36 au-dessous, a.m., 10 au-dessous, p.m. Levée du camp à 7.45 a.m. Arrivée à la pointe Kentucky avant midi. Campement à la chaîne Lépine à 3.30 p.m. 21 milles.

10 mars 26 au-dessous, a.m. Levée du camp à 6.30 a.m. et arrivée à la caserne à Dawson, à 12.15 p.m.

En terminant mon rapport, je désire remercier les membres de la patrouille pour l'excellente manière dont ils ont accompli tous leurs services. Chaque homme s'est certes révélé capable d'assumer la direction d'une patrouille dans ce territoire. L'état dans lequel les chiens sont revenus parle éloquemment en faveur de la manière dont ils ont été traités durant cet hiver rigoureux. Je ne pense pas qu'on puisse surpasser John Martin et Peter Alugcy comme guides dans le nord.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. WARD, *brigadier,*

N° matricule 5572.

ANNEXE F.

GENDARME C. B. TIDD, PATROUILLE DE DAWSON A LA RIVIERE SNAG ET RETOUR.

DAWSON, TERRITOIRE DU YUKON, 28 septembre 1916.

L'officier commandant la division " B ",
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Dawson, T. du Y.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant de la patrouille effectuée à la rivière Snag et retour, dans le but de faire une enquête sur la plainte de vol portée par A. Boulay, négociant et prospecteur, qui demeure à cet endroit.

Le 9 septembre, en compagnie du gendarme Oldham, H., le n° matricule 6348, je suis parti de Dawson à bord du yacht à gazoline *Chisina,* à 2 heures de l'après-midi. Nous sommes arrivés à un endroit à environ trois milles de Dawson, en amont de la rivière Yukon. A cet endroit, nous avons éprouvé des difficultés avec la machine, et nous avons été forcés de retourner à la ville pour faire mettre la machine en bon état. Nous sommes repartis à 5 heures du matin, le 10 septembre, ayant à bord Boulay, le plaignant, et un prospecteur du nom de Farnum, qui se dirigeait vers son claim cuprifère, situé à environ 50 milles au nord de Snag, du côté américain. Nous avons atteint l'embouchure de la rivière White à 85 milles de Dawson, le soir du 11. A cette dernière ville, nous nous sommes procurés un peu plus de marchandises pour le compte de Boulay et de son associé, Alphonse Rioux. Nous avons remonté la rivière White, et nous sommes arrivés à l'embouchure de la rivière Donjek à 7 heures 30 du soir, le 14. Comme la navigation devenait très difficile sur la rivière White, le *Chisana* n'est pas allé plus loin, et il a fallu effectuer le reste du trajet en canot, ou en faisant avancer l'embarcation à l'aide de perches.

Comme Boulay et son associé avaient l'intention de se rendre directement à Snag, j'ai décidé qu'il serait plus expédient pour nous de les accompagner dans leur embarcation, plutôt que de prendre le canot et de remonter plus haut la rivière seuls. A partir de cet endroit, la rivière a au moins douze chenaux. Le courant est très rapide; il n'y a pas de rives sur lesquelles on puisse marcher, et il y a un grand nombre d'arbres tombés et de racines, ce qui rend la marche très lente. Boulay a consacré le lendemain à mettre son embarcation en bon état et à charger. Nous sommes partis le 16, mais nous n'avions pas parcouru plus d'un mille quand nous avons rencontré un mauvais endroit de la rivière. Comme résultat, l'embarcation faisait fortement eau. Il a fallu décharger de nouveau, retourner et consacrer une autre journée à réparer l'embarcation.

Nous sommes repartis le 17, à 7 heures du matin. A 11 heures du matin, nous n'avions parcouru qu'environ 4 milles. A cet endroit, Farnum (qui nous accompagnait) a eu le malheur de se blesser au pied, ce qui l'a rendu incapable de marcher. Nous avons alors de nouveau déchargé l'embarcation et avons reconduit Farnum au camp de la nuit précédente. Le 18, il pleuvait très fort et il y avait tellement de brouillard que nous n'avons pu nous mettre en route ce jour-là.

Nous avons quitté le camp le 19, à 6 heures du matin, et nous sommes arrivés, sans grave mésaventure à l'embouchure de la rivière Snag, le soir du 22, ayant mis quatre jours à parcourir les 30 milles qui sépare l'embouchure de la rivière Donjek de l'embouchure de la Snag. Il faut attribuer cette lenteur au fait que nous avons, la plupart du temps, dû marcher dans l'eau jusqu'aux genoux.

Boulay m'a appris que deux ou trois hommes seulement vivent à cet endroit, et, à ce moment, tous étaient occupés à creuser, à environ 50 milles au nord, ou au lac Wellesley, environ 25 milles au sud. De plus amples enquêtes ont révélé que Boulay s'était fait voler quelques provisions dans sa maison, à l'embouchure de la rivière Donjek. Une sauvagesse a vu un nommé Sullivan entrer dans cette maison de Boulay par la fenêtre. Ce Sullivan a appris à Boulay, rencontré à Dawson, qu'il était entré dans la maison, avait pris certains effets et laissé de l'argent sur la table. Toutefois, Boulay n'a pu trouver l'argent, et, de plus, il était disparu plus d'effets qu'il ne croyait. Ce nommé Sullivan a quitté cette partie de la région, et l'on ignore ce qu'il est devenu.

Boulay m'a aussi appris qu'une ou deux personnes suspectes vivaient dans ces environs, un Autrichien, connu sous le seul nom de Jack, et un certain Pete Smith. Ces deux hommes ne semblent pas avoir de moyens de subsistance connus. On ne les a jamais convaincus de vol, bien qu'on les ait fortement soupçonnés à plusieurs occasions. Les seuls autres habitants de la région sont quelques sauvages établis environ 15 milles au nord.

On suppose que la région avoisinant l'embouchure de la rivière Snag est excellente pour la chasse au piège. L'orignal abonde, et bien que nous n'en ayons vu qu'un seul, leurs pistes sont partout évidentes. Le lac Wellesley est aussi un bon lieu de pêche.

Nous sommes partis de la rivière Snag le matin du 24, en faisant avancer l'embarcation à l'aide d'une perche, et nous sommes arrivés à Donjek à midi. A cet endroit, nous avons chargé notre canot, et nous sommes partis pour Dawson à 7 heures du matin, le 25, où nous sommes débarqués à 4 heures de l'après-midi, le 27, après avoir parcouru en trois jours les 170 milles qui séparent la rivière Donjek de Dawson.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. B. TIDD, *gendarme,*

N° matricule 6290.

PARTIE IV

BAIE D'HUDSON

ANNEXE A.

INSPECTEUR W. J. BEYTS—POSTE DU LAC BAKER, DE JUILLET A DECEMBRE 1915.

POSTE DU LAC BAKER, 6 avril 1916.

A l'officier commandant la Royale Gendarmerie à cheval du N.-O.,
Division " M ", Port-Nelson.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport, qui embrasse la période comprise entre le 1er juillet 1915 et le 31 décembre 1915.

Durant le mois de juillet, tout a été très tranquille à l'anse Chesterfield, la plupart des indigènes étant absents, quelques-uns à bord du navire côtier de la compagnie de la Baie-d'Hudson à la factorerie de York, et d'autres étant partis à bord de baleinières faire la chasse au morse autour des nombreuses îles, entre Fullerton et la côte occidentale de la baie, dans une direction sud, jusqu'à la pointe aux Esquimaux. Au poste, le service était presque arrêté, car nous attendions tous les jours la goélette. On a effectué une patrouille en baleinière jusqu'à l'île Promise, afin de reconstruire une balise, démolie l'année précédente par des orages. Cette balise était d'un grand secours aux navires à destination du port Spurrell. On a accompli un léger service au poste, et, dans la première partie d'août, nous avons commencé à faire transporter les effets à la grève, afin d'être prêts à l'arrivée de la goélette. Le 19 août, la goélette est arrivée au port. Le n° matricule 4217, le gendarme Conway, P.R., transféré à ce détachement, était à bord. Nous avons été très heureux de pouvoir nous procurer un certain nombre d'indigènes pour nous aider à charger notre matériel à bord, le seul obstacle étant le charbon, transporté par le *Nascopie*.

Je ne désirais pas retarder le départ de notre goélette en amont de l'anse, et nous ne savions pas d'une manière précise quand le *Nascopie* arriverait dans la baie. Par conséquent, j'ai conclu des arrangements avec la compagnie de la Baie-d'Hudson en vue de louer un de ses navires côtiers pour emporter le plus de charbon possible, et j'ai laissé en arrière le numéro matricule 5720, le gendarme Pasley, E., dans le dessein de s'occuper de l'affaire qui a été réussie. Nous avons pu obtenir assez de charbon pour franchir les mois d'hiver. On a laissé le reste du charbon à l'anse Chesterfield, et il faudra l'emporter l'an prochain. La goélette nous a conduit à étroite proximité du lac Baker, mais non exactement sur le lac. Le capitaine Lockhart n'a pu jugé à propos d'aller plus loin. Comme la saison était aussi avancée et que la température variait rapidement, j'ai jugé opportun de ne plus compter sur la goélette pour aller plus avant sur le lac Baker. En effet, il y avait apparence d'un gel pour l'hiver, et si l'on avait poursuivi le voyage, le trajet aurait été lent, et il aurait fallu qu'une baleinière fît des sondages en avant de la goélette. Nous sommes arrivés à cet endroit le 8, et un ouragan de neige a soufflé durant toute la semaine suivante. Pendant trois jours, nous n'avons pu transporter de cargaison. Avant le détachement, nous avions attaché nos embarcations ensemble, et nous les avions mises à l'ancre dans une petite anse. Une tempête les a submergées, et ce n'est qu'avec difficulté que nous avons réussi à les retrouver intactes. Un certain nombre de sauvages Kinipitus étaient établis à cet endroit, lors de notre arrivée. Comme c'est un passage de chevreuils, nous avons pu engager un nombre suffisant d'indigènes pour nous aider à décharger la goélette et à transporter le matériel à la grève.

J'ai trouvé un excellent endroit pour le poste, avec une bonne grève pour débarquer des baleinières, et bien abrité. Nous avons établi le poste après beaucoup de difficultés. Les vis destinées au boulonnage de l'assise et à l'assemblage des planches s'étaient rouillées au cours de l'été dernier. Comme les trous s'étaient élargis, les vis ne pouvaient avoir assez de prise pour maintenir les pièces intactes, et nous avons dû les clouer toutes. J'avais 2,000 pieds de bois de lambrissage, du goudron et de l'amiante, emportés de Fullerton l'été dernier. Je les ai posés sur les murs des trois pièces, à l'intérieur du poste. De plus, nous avons posé de la toile goudronnée aux plafonds pour retenir la chaleur. Au sujet des améliorations faites, comparativement à celles de l'année dernière, je dois exposer qu'elles diffèrent beaucoup. Je pense qu'elles seront très importantes, en ce qui concerne l'emploi du charbon. Je demanderais qu'on nous fournisse 4,000 autre pieds de bois de lambrissage et une plus ample quantité de papier goudronné pour nous permettre de bien construire les plafonds et de bien arranger l'intérieur de la toiture qui gèle, et cause, au dégel, un véritable déluge à l'intérieur du poste. J'ajouterai que la démolition de cette maison exigera un travail considérable, étant donné le grand nombre de clous que nous avons posés pour la rendre solide. S'il était nécessaire de construire un bâtiment à l'intérieur, je recommanderais d'envoyer du bois à cette fin et que cette maison reste ici. Je crains que la démolition ne l'endommage fortement, à cause des clous posés pour la consolider.

Dès que la chose a été possible, j'ai essayé d'établir un dépôt d'approvisionnement à l'extrémité ouest du lac Baker, employant le chenil à cette fin, et tâchant de transporter un équipement de l'autre bord au moyen de deux baleinières attachées ensemble et remorquées par le canot automobile *Nelson*. Je puis consigner que j'ai éprouvé de grandes difficultés durant ce voyage, et j'ai failli perdre les deux embarcations et le matériel, étant submergé. Il est presque incroyable qu'on puisse rencontrer de pareilles mers sur un lac intérieur. Je n'ai cependant pu atteindre l'extrémité ouest du lac, car le retard occasionné par l'agitation des eaux, par l'extrême froid du temps et par la formation de la glace autour de nous ont rendu impossible d'aller plus loin. J'ai jugé nécessaire de construire la maison à environ 40 milles du poste, sur la rive nord du lac. A notre voyage de retour, nous avons été obligés de pratiquer notre chemin dans la glace. Nous avons, en fin de compte, rencontré une glace trop solide pour avancer, et nous avons dû renoncer à revenir en bateau. Il est soumis un rapport distinct concernant cette patrouille.

Santé.—La santé de tous les membres a été bonne.

Discipline.—La conduite de tous les membres a été bonne.

Indigènes.—Un faible groupement de 25 indigènes étaient établis à cet endroit, à notre arrivée. La plupart d'entre eux appartenaient à la tribu des Kinipitus. Il existe aussi d'autres petites bandes à différents endroits, dans le voisinage de l'île Bowell. La plus grande partie de ces bandes sont situées aux endroits fréquentés par les chevreuils, à l'endroit où ces derniers traversent l'anse. Ces indigènes se servent du ky-aks et de la lance comme instruments de chasse dans les mois d'été. Ils attaquent le chevreuil quand ce dernier est dans l'eau. La majorité de ces sauvages sont partis depuis notre arrivée ici. Quelques-uns ont descendu la rivière Quoich et d'autres sont allés à différents endroits le long de l'anse, où, paraît-il, passent les bandes de chevreuils errants.

Au sujet de la santé générale des indigènes de la localité, je puis consigner que leurs maladies ressemblent à celles des indigènes de la côte. Elles proviennent surtout de ce qu'ils se gorgent de viande de chevreuil et de ce qu'ils mangent dans des ustensiles malpropres. J'ai soigné plusieurs cas depuis mon arrivée. La plupart des maladies sont internes. J'ai soigné un indigène qui s'était entré une balle dans le poignet, en dressant un piège à loups avec un fusil. Deux décès sont survenus depuis notre arrivée. La femme du vieux chef Kinipitu Atongelar est décédée au mois d'octobre dernier, de causes naturelles. L'autre personne décédée est aussi un indigène

de la rive nord de l'anse. Elle était malade depuis quelque temps. Le gendarme indigène Akular, entré à notre emploi ici, est tombé très malade l'automne dernier peu de temps après notre arrivée. Son rétablissement a paru douteux. Il souffrait d'un empoisonnement de l'estomac, qui l'a tenu alité longtemps. C'est à la suite de la maladie de cet indigène que j'ai dû engager l'indigène Pook pour nous servir de pilote dans la traverse du lac Baker, dans ma tentative d'établir notre dépôt d'approvisionnement.

Gibier.—Lors de notre arrivée ici, le chevreuil paraissait abonder, et nous avons rencontré une ou deux bandes nombreuses qui émigraient au sud. Néanmoins, depuis le commencement de l'hiver, le chevreuil semble avoir entièrement disparu, et l'on n'en a vu et tué que très peu dans ces environs. Dans les premiers jours d'octobre, nous avons envoyé trois indigènes avec le détachement de la baleinière, à destination de l'est, le long de l'anse. Ils ont réussi à tuer environ 45 chevreuils que nous avons déposés dans des caches le long de l'anse. L'équipe a juste réussi à revenir à temps pour ne pas abandonner la baleinière, par suite du gel. Les indigènes semblent en général tuer quelques chevreuils, de temps à autre, assez pour se vêtir et se nourrir. Quant aux animaux à fourrures, ils paraissent être rares cet hiver. Il est probable qu'ils ont émigré avec les chevreuils. En tout cas, tous les commerçants indigènes de la compagnie de la baie d'Hudson, qui voyagent par terre, rapportent une rareté de fourrures.

Chiens.—Nos chiens étaient en assez bon état, lors de mon départ pour la forêt, sur la rivière Thelon, dans le but d'établir une cache en route pour l'anse Bathurst. Cependant, ils sont en piètre état depuis ce voyage, à cause du froid enduré et de leur nourriture avec du poisson gelé ou de la viande gelée de chevreuil. Cette nourriture ne semble pas avoir les mêmes qualités nutritives que le blanc de phoque, car elle ne renferme pas de matière grasse. Je suis parti avec vingt et un chiens de la gendarmerie et trois chiens empruntés, appartenant au gendarme indigène Akular. J'en ai acheté trois autres au cours du voyage, au retour de la forêt. Nous avons perdu cinq chiens de la gendarmerie et un chien emprunté, que j'ai payé le prix ordinaire pour le voyage. Ils étaient tous épuisés, et ils sont morts de froid. J'en ai emporté deux en traîneau, à quatre jours de trajet du poste, mais j'ai finalement dû les tuer, car ils gelaient à mort. Nous possédons maintenant vingt chiens de la gendarmerie au poste, plus un chien perdu, à l'anse Chesterfield, et que nous recueillerons lors de la prochaine patrouille. Cette région est très rigoureuse pour les chiens, qui ne sont aucunement à l'abri des vents froids. De plus, ils ne sont pas assez nourris, car nous devons compter sur le gibier pour leur subsistance, et il est très difficile de nous procurer ce qu'il leur faut.

Combustible.—Notre approvisionnement de charbon était épuisé lors de notre départ de l'anse Chesterfield. On en a expédié cinquante tonnes à bord du *Nascopie.* Un navire côtier de la compagnie de la baie d'Hudson nous a apporté un quart de cette quantité, le reste ayant été laissé à l'anse Chesterfield. On pourrait apporter cette quantité l'année prochaine, si la goélette remonte. L'approvisionnement déjà rendu suffira, je pense, à traverser l'hiver, puisque nous avons amélioré le poste. Il devrait y avoir environ 200 sacs déjà remplis à Fullerton, si on ne les a pas pris, car j'ai fait transporter des sacs l'été dernier, et j'ai donné instructions au gendarme indigène Oug-jug de les remplir et de les tenir prêts à être embarqués à bord du *Village Belle,* qui devait d'abord se rendre à cet endroit.

Patrouilles.—Elles ont été effectuées en baleinière. Je transmets des rapports distincts concernant ces patrouilles. On a fait les patrouilles en octobre et novembre dans le voisinage de l'anse; chasse au chevreuil et transport de la viande de chevreuil des caches à différents endroits. Je suis parti en compagnie du brigadier Conway et de trois indigènes, avec trois attelages de chiens, au commencement de décembre, à destination des districts du lac Schultz et Beverley, et de la pointe Lookout jusqu'à

la forêt. Nous sommes revenus à la fin de janvier. Il est transmis un rapport distinct avec des rapports concernant cette patrouille.

Approvisionnements.—Tous les approvisionnements sont en assez bon état. Certains articles, comme des boîtes et des sacs de vivres ont été fortement endommagés dans les nombreuses manutentions qu'ils ont subies dans leur transport d'un endroit à un autre. L'approvisionnement suffira pour durer jusqu'au 16 septembre, et nous adressons avec les rapports des réquisitions en vue d'obtenir d'autres approvisionnements. Toutes les provisions sont exactes et correspondent à la formule 12. Je demanderais que tous nos approvisionnements soient emballés de la même manière que ceux du poste de Churchill, vu que les nôtres subissent tant de transports. Il faut, en outre, en laisser une certaine quantité à l'extérieur durant tout l'hiver, n'ayant pas dans le poste de place pour les emmagasiner.

Transport.—Lors de mon dernier rapport, nous n'avions qu'une seule baleinière. Depuis, j'ai fait l'acquisition de la baleinière de Fullerton et conservé la baleinière automobile de Nelson. Elles sont au complet, à l'exception des rames, pour lesquelles j'ai adressé une réquisition. En ce qui concerne le canot automobile, la machine n'a jamais bien fonctionné depuis son arrivée dans cette région, et elle a entièrement refusé de fonctionner quatre heures après notre départ sur le lac. Il faudra la faire réparer avant de pouvoir s'en servir de nouveau. Nous avons deux canots; l'un est en bon état, mais l'autre s'est fendu à l'avant, l'automne dernier, et on le réparera au printemps. Il faudra réparer les deux moteurs portatifs Caille afin de les mettre en état de servir encore. Les rapports énumèrent les exigences de ces moteurs. Nous avons quatre traîneaux, deux fabriqués par des indigènes, et deux plats, en bon état.

Observations générales.—La température à l'époque de notre arrivée à cet endroit a été très orageuse. Nous avons eu de nombreuses périodes de beau temps. L'hiver a été très froid et les vents vifs qui balayent le lac en soufflant du nord-ouest sont très fatigants, surtout quand il faut voyager vent devant. Je demanderais d'envoyer le *Village Belle* le plus tôt possible, au mois de juillet. Autrement, je crains que nous ne soyons impuissants à effectuer aucun transport sur le lac Baker ou sur les autres cours d'eau. En effet, les indigènes m'apprennent que le vent est toujours très violent en septembre, et le risque de tout perdre est trop grand. J'en ai eu l'expérience l'automne dernier, et nous avons été chanceux de nous en tirer comme nous l'avons fait.

Je ne pense pas que nous puissions nous rendre à l'anse Bathurst cet hiver, parce que nos chiens sont presque tous épuisés, et jusqu'ici aucun indigène n'ira plus loin que la première forêt. J'ai donné double paye à nos hommes pour notre voyage jusqu'à la zone de forêt et retour, pour les persuader de continuer le trajet. Je n'ai pas encore réussi. Un autre inconvénient éprouvé a été la rareté du chevreuil cette année, et ce dernier est nécessaire pour nourrir nos chiens. Je me propose de faire une autre tentative pour atteindre l'anse Bathurst de l'autre côté, étant donné qu'il est plus facile de nous procurer de la nourriture de chiens et de transporter les provisions de ce côté, car nous devons mettre l'huile en barils aux fins de chauffage, et nous ne pouvons aucunement compter sur la région pour quoi que ce soit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. BEYTS, *inspecteur.*

Commandant le sous-district du lac Baker.

ANNEXE B.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR W. J. BEYTS, DU DETACHEMENT DU LAC BAKER, DE JANVIER A JUIN 1916.

DÉTACHEMENT DU LAC BAKER, le 6 juillet 1916.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Division " M ", Port-Nelson.

L'hiver a été assez semblable à celui de l'an dernier, sauf pour la prolongation de la période des tempêtes qui a été très remarquable. Nous avons eu les froids habituels et nos thermomètres ont enregistré, en moyenne, de 35 à 45 au-dessous de zéro au cours de janvier et février; la température minimum a été de 62 au-dessous de zéro le 25 janvier 1916. Les déplacements du sol ont été fréquents partout. A la fin d'avril, il est tombé une neige épaisse qui est resté quelque temps, et il a été impossible de voyager sans se servir de raquettes. En mai nous avons eu du très beau temps; le soleil a pris de la force; l'éclat de la neige était mauvais et l'élément indigène en a souffert. Le mois de juin a été très rétrograde, continuellement terne, nuageux et pluvieux; il a retardé la saison jusqu'à présent, au point que la glace du lac et du goulet a pris plus de temps que d'habitude à se briser, selon les indigènes; il nous est encore impossible de nous rendre nulle part par eau, maintenant.

Au cours du printemps, nous avons amené du lac Baker les baleinières que nous y avions laissées l'automne dernier quand nous avons été surpris établissant notre dépôt de provisions de l'autre côté du lac Baker; ces embarcations, ainsi que la baleinière du détachement, ont été complètement réparées, grattées et peintes à neuf, et j'espère qu'elles nous seront beaucoup plus utiles que l'an dernier. La chaloupe à moteur a été temporairement réparée et elle marche maintenant, mais on ne peut compter sur elle indéfiniment.

Durant l'hiver dernier, notre bâtiment a été beaucoup plus chaud que l'an dernier et nous avons dépensé beaucoup moins de charbon; les améliorations exécutées l'automne dernier ont beaucoup contribué à ce résultat, mais il reste encore beaucoup à améliorer, si nous avions le bois et le papier nécessaires à ces réparations. Au printemps, quand le dégel général a commencé, nous avons été tout simplement inondés d'eau à l'intérieur de l'habitation, par suite de la fonte de la glace qui s'était accumulée graduellement à l'intérieur du toit. Le papier placé entre le double des planches, sur les côtés de l'habitation, est devenu très mouillé et est resté ainsi pendant quelque temps. J'ai pris quelques photographies de ceci et je vous les envoie avec les rapports. Pendant les périodes comme celle-là, il faut exercer une surveillance continuelle sur tout ce qui se trouve à l'intérieur et déplacer de temps à autre les provisions, autrement tous nos approvisionnements, nos instruments, etc., seraient endommagés et hors d'usage. Le toît est très faiblement protégé à l'extérieur; il n'est couvert que de toile à fromage enduite de peinture et il a été manié bien des fois dans les chargements, les déchargements et les transports à bord de la *Village-Belle;* aussi ce toît a-t-il beaucoup souffert, et pendant les périodes de pluie il coule de partout. Je demande de nouveaux matériaux pour le couvrir.

Hygiène.—L'état de santé des membres du détachement a été bon; quelques légères indispositions, comme celles causées par la réverbération de la lumière sur la neige, ont été traitées.

Discipline.—La conduite des membres a été bonne, à l'exception de celle du gendarme régulier n° 5720, Pasley, E., qui a été amené devant moi pour voies de fait sur la personne du policier indigène "Joe". On trouvera sous pli séparé le rapport sur le règlement de cette affaire.

Indigènes.—Aucun indigène, sauf ceux que la police emploie, n'a campé ici cet hiver. De temps à autre, des indigènes sont arrivés d'endroits comme Quoich et les rivières Kazan et Chesterfield; tous ont rapporté que l'hiver était pauvre et qu'il n'y avait pas de chevreuils dans le district. J'ai traité quelques cas de maladie parmi eux, surtout des cas ordinaires: constipation, rhumes, cécité causée par la réverbération de la lumière sur la neige, etc.

Gibier.—Pendant l'hiver le gibier a été très rare, et de fait il l'est resté jusqu'à présent. Au détachement nous avons été assez heureux de nous en procurer suffisamment pour nourrir nos chiens, quand ils ont été revenus des patrouilles. Dernièrement on n'a pas vu de chevreuils ni de pistes dans le district, et les indigènes meurent virtuellement de faim. Nous n'avons plus du tout de viande de chevreuil pour nourrir les chiens, et il nous est impossible de nous procurer certaines choses, comme la viande de phoque, etc., comme c'est l'habitude sur la côte.

Chiens.—Nous avons été tout à fait malchanceux avec nos chiens; nous en avons perdu un certain nombre de la rage, qui a régné dans tout le district; vous trouverez parmi les rapports des états séparés, portant des listes nominales annexées et où apparaissent les achats, les décès, et ceux des animaux qui restent entre nos mains.

Combustible.—Nous avons suffisamment de combustible pour passer les mois d'été; le reste de notre approvisionnement (environ 22 tonnes) est encore sur la plage du goulet de Chesterfield, et il faudra le transporter pour s'en servir l'hiver prochain.

Patrouilles.—Des patrouilles ont été effectuées régulièrement pendant tout l'hiver dernier, et deux tentatives ont été faites pour atteindre la baie de Bathurst. On a fait des patrouilles à Fullerton et Chesterfield; nous vous transmettons des rapports distincts à ce sujet. Il y a eu une série de patrouilles moins importantes, comme une chasse au chevreuil de huit ou dix jours, des patrouilles au parc des chiens, sur la rive nord-ouest du lac Baker, et la patrouille pour ramener les baleinières, etc.

Magasins.—Toutes les marchandises sont en assez bon état, bien que la quantité en soit bien réduite; certains articles sont entièrement épuisés. La farine a été très humide au cours du printemps, et il a fallu la transporter au dehors, sous des tentes, et la faire sécher pour l'empêcher de moisir. Toutes les marchandises sont en bon état et correspondent à la formule n° 12 du détachement.

Transport.—Depuis mon dernier rapport, j'ai fait réunir toutes les chaloupes et tous les canots avec leurs gouvernails; et toutes ces embarcations ont été complètement réparées, calfatées, grattées et repeintes; j'espère que cela leur a fait beaucoup de bien. La baleinière de Fullerton est très vieille et il est presque impossible de la réparer, attendu que la membrure, etc., est toute pourrie et imbibée d'eau; elle n'est plus bonne pour le service de la police; cette chaloupe devrait être condamnée. La machine à moteur de la chaloupe a été réparée et est maintenant en bon état, mais elle est peu sûre. Les deux canots sont en bon état; il en est de même de l'un des moteurs portatifs, l'autre a besoin d'être réparé; ces réparations ont été demandées avant qu'il ne soit hors d'usage. Tous les traîneaux: deux indigènes et deux traîneaux plats, sont en bon état.

Observations générales.—La saison a été beaucoup plus tardive que celle de l'an dernier sur la côte; il nous a encore été impossible de nous rendre nulle part en chaloupe parce qu'il y a actuellement très peu d'eau libre; il y a un afflux constant de grosses couches de glace dans le goulet en face du détachement; le temps reste frais et

on remarque que le gibier à plume n'est pas encore arrivé, ce qui fait contraste avec l'année dernière à cette époque. Aussitôt que l'eau sera libre, j'ai l'intention de faire faire de nouvelles patrouilles en baleinières sur différents points du district, afin d'avoir de la viande de chevreuil pour les chiens. A cause de l'afflux de la glace dans le goulet, il nous est impossible de tendre nos filets pour prendre du poisson. J'ai peu de nouvelles à rapporter au sujet de la mort de Radford et Street, parce qu'aucun indigène n'a été plus loin que nous-mêmes dans l'intérieur des terres et que je n'ai pas entendu dire qu'aucun des Killi-e-muits soit venu ce printemps; car les indigènes du lac Schultz ne sont pas encore venus par ici. La patrouille de la police de Churchill, composée des indigènes Albert et Parker, est arrivée le 17 février et a été reçue par le maréchal des logis-chef Caulkin, le gendarme Kennedy et l'indigène Akular; on a fait échange de matières postales. Je puis ajouter que nous n'avons par reçu de courrier par cette patrouille, autre que venu sur le *Nascopie* dans l'été et qui a été laissé à Churchill.

Je crois qu'on devrait mettre la patrouille sous la direction d'un gendarme, attendu que les indigènes font comme il leur plaît quand ils sont livrés à eux-mêmes; ainsi, l'indigène Albert s'est écarté de son chemin d'environ 60 milles, l'hiver dernier, pour rendre visite à des amis et à des parents et il leur a donné presque toutes ses provisions; il est ensuite revenu à Chesterfield où il s'attendait à recevoir un deuxième équipement, mais nous ne lui en avons pas donné parce qu'il aurait fait encore la même chose, et il fut obligé de vivre sur le pays. Nous avons reçu deux malles supplémentaires grâce à la courtoisie des employés de la compagnie de la Baie-d'Hudson.

Au cours de l'hiver et du printemps derniers, le gendarme Kennedy a exécuté une série de reconnaissances relativement à la navigabilité du goulet de Chesterfield pour vaisseaux d'un fort tirant d'eau; des cartes, etc., vous ont été envoyées de temps à autre indiquant le travail accompli. On a fait la reconnaissance des cavernes situées dans le voisinage du détachement et on les a dessinées; on a fait également une série de sondages en travers du chenal du goulet, près de l'entrée du lac, et ces sondages montrent qu'un vaisseau de fort tirant d'eau pourrait passer dans le lac; le sondage le plus profond obtenu est de 25 pieds à marée basse; il y a ici une chute d'environ 12 pieds au changement de marée, de sorte qu'il faudrait passer à marée haute au moment où l'eau est étale. J'ai permis au gendarme Kennedy de parcourir le lac à différentes époques et de prendre des angles et des niveaux, etc., se rattachant à ce travail et il m'informe qu'il ne pense pas, d'après la formation de la glace, que la *Village-Belle* ou un autre vaisseau tirant beaucoup d'eau pourrait se rendre à plus de 15 milles dans la traversée du lac, parce qu'il paraît exister une barre qui traverse le lac, vers le milieu. J'envoie un croquis des travaux terminés sur le lac. Au cours de sa reconnaissance au goulet Chesterfield, le gendarme Kennedy a localisé plusieurs îles qui n'étaient pas sur la carte dressée par Tyrrell; elles y ont été insérées, ainsi que les sondages faits sur la *Village-Belle,* et l'itinéraire suivi l'automne dernier et nous rendant à l'endroit où nous sommes. Le gendarme Kennedy m'informe qu'il ne peut aller plus loin dans ses travaux au goulet parce qu'il lui manque un certain almanach astronomique et des instruments demandés l'an dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. BEYTS, insp.,

Commandant du sous-district du lac Baker.

ANNEXE C.

RAPPORT AU SUJET DU MEURTRE DE MESSIEURS RADFORD ET STREET.

I—Le maréchal des logis chef T. B. Caulkin, Chesterfield-Inlet.

RAPPORT CRIMINEL.—RE MEURTRE DE H. V. RADFORD ET T. G. STREET PAR LES ESQUIMAUX KILLIN-E-MUITS.

Chesterfield-Inlet, le 20 février 1915.

Comme il a été déclaré dans un précédent récit du crime qui fait la matière de cette cause et qui était daté du 8 janvier, que les choses étaient restées virtuellement dans le même état en attendant l'arrivée de l'indigène Akulak au poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson ici. Le 18 février, Akulak est entré au poste, ici, avec des fourrures provenant des districts de l'intérieur, et j'ai averti M. Ford de ne pas le laisser partir avant que j'eusse pu le voir et obtenir de lui une déclaration concernant la cause Radford et Street. M. Ford m'informe qu'Akulak avait appris qu'un détachement de police était arrivé dans le pays pour faire une enquête dans cette cause, et qu'il avait amené avec lui l'indigène Tu-lor-tok; qu'il avait aussi parlé d'un troisième indigène, du nom de Tavik, dont on ignore actuellement le lieu où il se trouve. Le 19 février, je me rendis au poste de la Baie-d'Hudson, et par l'intermédiaire de M. Ford agissant comme interprète, je recueillis la déclaration suivante:

Déclaration de l'indigène "Akulak".—"J'appartiens à la tribu esquimau dite "Kinipitu". Durant l'été de 1911, j'étais campé au lac Schultz, où je faisais la pêche. Vers ce temps-là deux hommes vinrent de l'ouest en canot, jusqu'au lac Schultz; il n'y avait pas d'indigènes avec eux; ils campèrent avec moi une ou deux nuits, je ne suis pas sûr du nombre exact; ils ne parlaient pas l'esquimau. Je comprends un peu la langue de l'homme blanc (cet homme a travaillé sur différents navires baleiniers le long de la côte de la baie d'Hudson). Ils voulaient que je me rende avec eux à l'embouchure du goulet de Chesterfield, mais je ne suis pas allé avec eux. Ils revinrent avec le cabotier de la baie d'Hudson et des provisions à la tête du lac Baker, où ils campèrent jusqu'aux glaces; alors les hommes blancs repartirent avec des traîneaux et un attelage de chiens, et firent plusieurs voyages au lac Schultz avec leurs provisions. C'est deux lunes après Noël 1911, en février ou mars, que nous quittâmes le lac Schultz pour le pays du nord; il y avait les deux blancs, et nous étions trois indigènes, Tu-lor-tok, Tavik et moi-même, avec deux traîneaux et attelages de chiens; nous avions un canot sur l'un des traîneaux. Cela prit près de deux lunes pour nous rendre du lac Schultz à Bathurst-Inlet; plusieurs fois nous perdîmes notre route, aucun de nous n'était allé là auparavant. Quand nous arrivâmes à l'île "Kwog-uit" (île Coalburn), nous fûmes reçus par les Killin-e-muits, qui ont un vieux camp à cet endroit; nous fûmes accueillis en amis. Dans ce temps-là, il faisait plus chaud (vers le mois de juin 1912), l'eau sortait à travers la glace; nous campions sous des tentes; les Killin-e-muits campaient aussi sous des tentes de peaux de phoques. Nous passâmes cinq nuits au camp des Killin-e-muits; puis les blancs congédièrent les trois indigènes après nous avoir payés, et nous repartîmes pour le lac Schultz; un Killin-e-muit du nom de Kan-nat, un vieillard, fit une partie du chemin avec nous pour nous aider. Les blancs disaient qu'ils allaient rester encore une nuit et que les Killin-e-muits les conduiraient à partir de là. Quand nous fûmes sortis de l'île pour prendre la terre ferme, environ cinq "sommeils" après notre départ, je me rappelai que j'avais laissé là-bas une paire

de bottes en peau de phoque que j'avais reçue d'un Esquimau Killin-e-muit, et je renvoyai Tu-lor-tok au camps pour les prendre. Tu-lor-tok fut absent un " sommeil " et revint la nuit suivante sans les bottes; il dit que l'homme de qui je les avais eues était absent; il dit aussi qu'il avait vu une partie du canot de l'homme blanc disposée en une sorte de plate-forme pour la viande et que tout indiquait que les hommes blancs avaient été tués.

Après le retour de Tu-lor-tok, nous levâmes le camp et repartîmes pour le lac Schultz; Ken-nat, le Killin-e-muit, devait retourner sur ses pas après ce jour-là. Le soir nous campâmes de nouveau, et nous nous préparions à repartir le lendemain matin, alors que Kan-nat devait s'en retourner, quand nous vîmes quatre indigènes sur une élévation de terrain qui nous faisaient des signaux et tiraient de loin des coups de fusil après nous; ils ne voulaient pas venir tout droit vers nous, de sorte que le Killin-e-muit, Kan-nat, alla vers eux et leur parla longtemps. A la fin, Kan-nat revint avec deux des hommes qui avaient tiré du fusil; l'un était Kina-rol-ik, et l'autre Al-ik; c'étaient des Killin-e-muits et je me rappelais les avoir vus au camp. Quand Ken-nat et ces deux hommes arrivèrent à notre camp, ils entrèrent dans ma tente et Kan-nat m'appela et dit qu'il avait quelque chose à me dire; il me demande d'abord si les deux hommes blancs étaient nos maîtres et je répondis " non ", que nous avions seulement voyagé avec eux et que nous avions été payés. Après que j'eus dit cela, Kina-rol-ik se mit à parler et dit que les deux hommes blancs avaient été tués au camp par les indigènes, nommant Kal-la-ak et Ame-gral-nik.

Kina-rol-ik dit qu'après que le premier traîneau des hommes blancs eut quitté le camp, conduit par l'indigène Sala, l'indigène qui devait conduire le second attelage, Kan-iak, revint sur ses pas et refusa de partir avec eux, parce que sa femme, comme il était sur le point de partir, était tombée sur la glace et s'était blessée; et Kan-iak ne voulait pas quitter sa femme malade; ceci, dit Kina-rol-ik, avait irrité les deux blancs et ils s'étaient mis à battre Kan-iak, l'un d'eux se servant d'un fouet à chien (je ne dirai pas ici que l'indigène appelait Radford le capitaine, et Street Ki-uk, ce qui veut dire visage rouge, ou barbe, et que d'après ce que Kina-rol-ik a dit à Akulak c'est Radford qui se serait servi du fouet). Poursuivant, Kina-rol-ik dit que, pendant qu'on battait Kan-iak, Ka-la-ak accourut avec un couteau à neige et en poignarda Radford qui tomba immédiatement sur le sol; Street se mit à courir dans la direction du traîneau déjà parti sous la conduite de Sarla, mais un autre indigène du nom de Oka-it-uk courut après lui, le saisit et le retint, tandis qu'un autre Killin-e-muit nommé Ame-gral-nik courut et le poignarda avec un fer de harpon; Kina-rol-ik dit qu'il fut bientôt mort. Mais la mort de Radford ne fut pas rapide; l'homme resta étendu sur le sol pendant quelque temps, et le Killin-e-muit Al-ik, qui était entré dans la tente avec Kan-nat et Kina-rol-ik, me dit lui-même que c'était trop dommage de voir l'homme blanc souffrir comme cela; de sorte qu'il s'approcha lui-même et lui coupa la gorge, l'achevant pour l'empêcher de souffrir. Kina-rol-ik me dit aussi qu'on avait jeté les corps des hommes blancs dans la mer et partagé tous leurs biens; il me dit également que je ne devrais rien dire aux hommes blancs de l'extérieur, parce qu'il avait peur que les hommes blancs vînssent les tuer; c'est tout ce que je me rappelle qu'ils m'aient dit. Après cela nous les quittâmes, et Tu-lor-tok, Tavik et moi-même partîmes pour le lac Schultz; il nous fallut abandonner nos traîneaux et empaqueter notre équipement sur les chiens, c'était l'été de 1912. Nous fûmes de retour au lac Schultz environ deux lunes après Noël 1912; nous n'avions pas de canot et ne pouvions pas traverser les rivières; nous campâmes jusqu'aux glaces, et alors nous revînmes au lac Schultz. Je me rendis au poste de la baie d'Hudson en juin 1913, et je remis à M. Ford toutes les lettres et colis que les hommes blancs m'avaient remis, et je lui dis aussi que les hommes blancs avaient été tués.

Je certifie que le récit ci-dessus fait par Akulak est exact et fidèlement interprété par moi.

S. A. FORD.

Aux nombreuses questions que je posai à Akulak par l'intermédiaire de M. Ford, je reçus les réponses suivantes:

La raison pour laquelle les blancs restèrent si longtemps chez les Killi-e-muits, c'est que le capitaine Radford avait des ampoules aux pieds pour avoir trop marché. Tu-lor-tok a pu retourner en une seule nuit chez les Killin-e-muits quand il est allé chercher les bottes en peau de phoque, parce qu'il a pris un chemin beaucoup plus court que celui qu'il avait fallu prendre avec les chiens et le traîneau. Les deux blancs étaient bien et en bonne santé quand je les vis pour la dernière fois. La dernière fois que j'ai vu les blancs, c'est quand je quittai le camp après avoir été payé; je ne retournai plus au camp. Tout le temps que j'ai passé au camp des Killin-e-muits avec les blancs ou paraissait être dans les meilleurs termes les uns avec les autres. Les blancs étaient très bons pour nous autres indigènes, bien que j'aie trouvé que tous deux avaient l'humeur très vive. Dans une circonstance, le capitaine (Radford), après son arrivée du goulet au lac Schultz, avait fait une transaction avec un sauvage nommé Ok-at-it, pour du poisson, et le capitaine, en comptant son poisson, trouva qu'il en manquait un; il se mit en colère et je le vis ramasser un couteau à neige et faire comme s'il allait suivre l'indigène; mais je le retins et j'allai voir l'indigène, qui donna un autre poisson pour faire le compte. J'ai entendu dire que l'autre homme blanc (Street) a eu une altercation avec un indigène Kinipitu au goulet de Chesterfield, mais ce ne fut pas sérieux. Je n'ai pas fait connaître le meurtre aux blancs plus tôt, parce que je n'ai pu venir, les rivières étaient hautes et nous n'avions pas de canot; il nous fallut attendre la gelée pour nous rendre au lac Schultz. Il y a un grand nombre de Killin-e-muits au camp où nous sommes restés, et ils m'ont dit qu'il y avait d'autres camps dans le voisinage, habités par un grand nombre d'indigènes.

Quelques-uns des Killin-e-muits ont des fusils qu'ils ont achetés des commerçants (indigènes) venant de l'ouest. Je ne crois pas que cette affaire fût arrivée si les blancs avaient eu un interprète avec eux. Je crois que si on savait que la police vient chez les indigènes, ces derniers auraient peur et tireraient à vue sur les arrivants. L'île sur laquelle les Killin-e-muits sont campés est très grande et très élevée au-dessus du niveau de la mer, et les rives sont presque à pic.

Je certifie que les questions ci-dessus posées par mon intermédiaire comme interprète sont correctement rapportées et telles qu'Akulak y a répondu.

S. A. FORD.

C'est là à peu près tous les renseignements que j'ai pu obtenir d'Akulak; il paraissait très droit et désireux de fournir tous les renseignements possibles; mais comme il ignorait tout ce qui concerne les enquêtes il a été nécessaire de l'aider un peu, d'après les informations que nous possédions déjà, pour obtenir les points les plus importants. Je tournai ensuite mon attention vers l'indigène Tu-lor-tok, dont le récit a aussi été interprété par M. Ford, et se trouve la plupart du temps semblable à celui d'Akulak, sauf pour la partie qui concerne son retour au camp des Killin-e-muits pour chercher les bottes en peau de phoque, partie que je considère comme la plus essentielle de son récit. Voici ce récit:

Mon nom est Tu-lor-tok et je suis un Kinipitu. Je me souviens des deux hommes blancs, le capitaine et Ki-uk (Radford et Street). Je les ai rencontrés pour la première fois à la tête du lac Baker, dans l'automne de 1911, quand ils vinrent dans le caboteur de la baie d'Hudson. Je les ai rencontrés de nouveau cet hiver-là au lac Schultz, et j'étais l'un des trois indigènes qui furent engagés pour aller avec eux; les autres étaient Akulak et Tavik; nous allâmes avec les blancs à Killinik (goulet de Bathurst), dans un camp de Killin-e-muits. Je me souviens avoir laissé les deux blancs dans le camp de ces derniers, ils étaient en bonne santé. Ils m'ont bien payé de mon travail. J'ai quitté le camp au printemps de 1912, avec Akulak et Tavik, un traîneau

et un attelage de chiens, et aussi un Killin-e-muits nommé Kan-nat est venu avec nous pour nous aider. Après que nous avons été à environ cinq " sommeils " du camp. Akulak se rappela qu'il avait laissé en arrière une paire de bottes en peau de phoque qu'il avait eue d'un Killin-e-muit et il me demanda de retourner les chercher.

Je retournai au camp des Kllin-e-muits, et Tavik vint avec moi; nous passâmes deux nuits au camp, puis nous revînmes. Quand nous arrivâmes à leur camp, je remarquai une partie du canot des blancs; il était disposé comme une cache pour la viande; je remarquai aussi que tous les Killin-e-muits fumaient du tabac, tandis qu'ils n'en avaient pas quand nous étions chez eux avec les blancs. Je demandai aux indigènes Al-ik et Mit-it-gark comment il se faisait que le capitaine avait laissé son canot: ils dirent qu'ils ne savaient pas pourquoi il l'avait laissé; ils ne me dirent rien de plus à ce moment-là. Pendant que nous étions là, je vis, en différents temps, plusieurs choses qui avaient appartenu aux blancs, comme des pipes, des allumettes et des cartouches. Les Killin-e-muits ne me dirent pas grand'chose et me parurent plutôt distraits, et d'après ce que je vis et la manière dont ils agissaient, je pensai qu'il était arrivé quelque chose aux blancs. Ils ne me dirent pas grand'chose au sujet des blancs, sauf l'indigène Al-ik, qui paraît être parmi eux un meneur, ou un chef; il me demanda, quand j'arrivai à leur camp, qui étaient les hommes blancs, d'où ils venaient et s'ils avaient des amis. Je leur demandai à plusieurs reprises où étaient les blancs, mais ils ne voulurent pas me le dire, et ils changeaient de propos à chaque fois. Après être restés deux " sommeils " à leur camp, nous repartîmes, Tavik et moi, pour aller rejoindre Akulak et le Killin-e-muit, Kan-nat, à l'endroit où ils étaient encore campés. On ne nous fit pas de menaces pendant que nous étions à leur camp, mais pendant que j'étais là j'étais effrayé. Quand je revins vers Akulak, je lui dis ce que j'avais vu à leur camp; je lui dis que cela paraissait comme si les blancs avaient été tués. Je me rappelle les quatre Killin-e-muits qui ont couru après nous, une nuit après que nous eûmes quitté ce camp; et aussi avoir entendu Kina-rol-ik raconter comment Ka-la-ak et Ame-gral-nik avaient tué les blancs après que ces derniers eurent battu Kan-iak parce qu'il n'allait pas avec eux. Ensuite, ils s'en allèrent, et nous retournâmes au lac Schultz, aux gelées suivantes, avec Akulak.

Je certifie que la déclaration ci-dessus, donnée par Tu-lor-tok, est correcte et fidèlement interprétée par moi.

S. A. FORD.

En parcourant ces deux déclarations, on remarquera qu'il y est question de " sommeils ", employés pour désigner les nuits, et de " lunes ", employées pour désigner les mois. Je ne pouvais m'attendre à obtenir d'eux des dates: celles qui sont mentionnées ici ont été fournies par M. Ford avec autant d'exactitude que possible. J'ai produit une carte et je me suis fait indiquer la route suivie à partir du lac Schultz; j'ai ensuite dessiné une petite carte que j'annexe au rapport. On y remarquera qu'ils s'écartèrent considérablement de leur chemin; comme le dit Akulak, ils avaient perdu leur direction. J'ajouterai que, dans tout leur récit, j'ai substitué aux noms indigènes les noms anglais des différents lieux et des rivières, attendu que les indigènes donnaient leurs propres noms à des endroits comme le lac Schultz, le goulet de Bathurst, etc.; j'ai pensé ainsi rendre la lecture un peu moins compliquée.

Dans une conversation avec M. Ford, j'ai appris que ces indigènes n'aimaient pas aller parmi les Killin-e-muits, parce qu'ils en avaient peur et qu'ils avaient entendu parler de leurs prétendus combats avec les membres des autres tribus échelonnées à l'est, le long de la côte, à partir du goulet de Bathurst; ce n'est que contre l'offre d'une bonne rémunération qu'ils consentirent à marcher.

Akulak ma dit que plusieurs de ces indigènes portent de grandes cicatrices, blessures de harpon ou de couteau, qu'ils sont fiers de montrer: il affirma que le vieil indigène Kun-nat, qui les accompagna pendant une partie du trajet à partir du goulet de

Bathurst, portait une grande blessure au couteau qui pénétrait dans le ventre et sortait par le dos. Akulak m'informa en outre que les noms des différents personnages qui agissent comme des chefs au camp des Killin-e-muits, ou exercent une influence considérable sur les autres indigènes, sont: E-let-chak, Koo-nat et Kina-rol-ik; ce dernier était le porte-parole des quatre indigènes qui vinrent au camp d'Akulak et de ses compagnons pendant leur voyage de retour et leur apprirent le meurtre.

Je me suis informé aussi du troisième indigène, Tavik, qui accompagnait les blans; on dit que cet homme appartient à la tribu des Ok-oo-shik-shel-le-muits qu'on dit établie dans le pays adjacent au goulet Wager. Radford avait pris Tavik à son emploi au lac Schultz, et après le retour des indigènes qui avaient accompagné l'expédition, Tavik les quitta à cet endroit; voyageant avec ses propres chiens et son traîneau, il partit en compagnie d'un autre indigène qui remontait la rivière Baker; Akulak affirme qu'il ne l'a pas revu depuis, mais il a entendu dire qu'il était retourné dans son pays.

L'indigène Kaumack, dont il est question dans certains rapports déjà déposés, est mort, dit-on, au lac Schultz, en janvier 1914. Cet homme avait accompagné Radford et Street du goulet de Chesterfield au lac Schultz, mais à cette époque il était à l'emploi de la compagnie de la Baie-d'Hudson; on m'informa qu'il usa de toute son influence auprès des indigènes, s'efforçant de les empêcher d'accompagner les blancs dans leur expédition; son intention était de les retenir dans leurs domaines de chasse respectifs et d'obtenir d'eux autant de fourrures que possible, parce que c'était son devoir de recueillir ces fourrures en sa qualité de commerçant de la compagnie de la Baie-d'Hudson.

T. B. CAULKIN,
Maréchal des logis chef.

L'officier commandant,
R. G. à cheval du N.-O.,
Division "M", Port-Nelson.

Transmis,

W. J. BEYTS, Insp.
Commandant le sous-district du lac Baker.

II.—L'INSPECTEUR C. D. LA NAUZE, BERNARD-HARBOUR, ET LES DÉCLARATIONS OBTENUES.

BERNARD-HARBOUR, T. du N.-O., le 17 juin 1916.

RAPPORT CRIMINEL, *re* LA MORT DE MM. RADFORD ET STREET.

Agissant d'après les instructions reçues du commissaire, le 1er mai 1915, je me suis efforcé d'obtenir tous les renseignements possibles au sujet de la mort de MM. Radford et Street. J'avais, au cours de l'hiver, instruit le gendarme surnuméraire Ilavinik des faits de la cause, et après que j'eus partiellement réglé l'affaire des "prêtres disparus", je lui donnai instruction de faire quelques enquêtes.

En route, le 14 mai, il demanda à la femme d'Uluksak (Mayuk), Kukiluka, si elle avait entendu dire que d'autres blancs avaient été tués, et elle répondit immédiatement que deux hommes blancs avaient été tués du côté de l'est, et que le nom de l'un des meurtriers était Hull-la-lark, qu'elle le connaissait et qu'elle avait entendu des récits

du meurtre, parce qu'elle venait de cette partie du pays. J'appris alors par ceci que son mari devait connaître l'affaire. Le 17 mai, je demandai à mon guide Uluksak (Mayuk) s'il savait quelque chose de l'affaire, attendu qu'il m'avait dit être allé dans l'est au cours de l'automne où les prêtres avaient été assassinés. Il me répondit immédiatement: "Oh, oui, j'ai entendu raconter toute l'histoire et je connais bien les deux hommes qui les ont tués"; et il donna une déclaration que j'annexe aux présentes.

Le Dr Jenness, ethnographe de l'expédition arctique canadienne, se trouvait à Bernard-Harbour au moment où Uluksak me donna sa déclaration, et c'est en sa présence qu'Uuksak déclara avoir voyagé jusqu'au village voisin avec Ameraingnik, et qu'Ameraingnik lui avait parlé de l'affaire; il n'est pas douteux cependant qu'Uluksak connût l'affaire avant cela. J'annexe la déclaration que j'ai obtenue de M. Jenness à ce moment-là, et aussi la déclaration de M. Jenness au sujet de son entrevue avec Kattak et Kautak, en terre Victoria.

Au cours de conversations fortuites avec le prisonnier Uluksak, je lui demandai s'il connaissait un homme du nom de Kaneak. "Oh! oui", dit-il, "je le connais très bien; c'était un très bon homme et il pouvait tuer un grand nombre de caribous au fusil ou à l'arc; c'était un grand chasseur et il habitait dans l'est; je l'ai rencontré l'été dernier dans l'intérieur des terres du côté ouest du goulet de Bathurst". Je lui demandai s'il connaissait Hull-la-lark. "Oh! oui", répondit-il, "je l'ai vu au cours de l'été avec Kaneak, au goulet de Bathurst, et je l'ai vu sur la glace quand le soleil était absent. Il était allé dans l'est avec Kaneak". Plus tard je lui demandai s'il connaissait Ameraingnik. "Oh! oui", dit-il; "il n'y avait pas longtemps qu'il avait quitté le camp quand je suis venu à l'ouest pour me rendre à la rivière de la Mine-de-Cuivre. C'était un très bon homme et il avait mal à l'œil droit; il allait passer l'été près de la rivière de l'Arbre".

J'ai aussi appris d'autres sources qu'Ameraingnik avait eu l'intention de passer l'été dans la région de la rivière de l'Arbre. Le 16 juin, je reçus de nouveaux renseignements au sujet de Hull-la-lark et Kaneak, de la part d'un Esquimau nommé Higlu, dont j'annexe la déclaration aux présentes. Plus tard, par l'intermédiaire de M. Jenness agissant comme interprète, je demandai à Uluksak et à Higlu l'endroit exact où se trouve Koguit. M. Cox, topographe de l'expédition arctique canadienne, qui venait d'arriver du goulet de Bathurst avec le Dr O'Neil, était présent et décida que Koguit est situé comme suit: "Koguit est la première grande île directement au sud des îles Kanuguk méridionales. Sur la carte actuelle, cette île est à peu près à l'ouest de la baie Gordon, dans le bras méridional du goulet de Bathurst".

Sans aucun doute, Hull-la-lark et Ameraingnik sont encore en liberté, et ils ont été vus dans le voisinage des îles Jameson et de la tête du goulet de Bathurst, au cours de l'hiver. Dans ce cas, il n'aurait pas été bien difficile de les trouver en partant de cet endroit. En fait, l'endroit où j'ai rencontré le brigadier Bruce, le 2 mai dernier, n'est qu'à 40 milles de l'endroit où Ameraingnik s'était alors arrêté. Vers ce temps-là, cependant, j'avais fait arrêter et mettre en lieu sûr les meurtriers des "prêtres disparus"; je n'avais aucune occasion de m'occuper de l'autre affaire, attendu qu'il m'était impossible de me mettre en communication avec l'inspecteur Beyts.

Le 10 juin courant, le Dr J. G. O'Neil, géologue de l'expédition arctique canadienne me communiqua deux feuillets de carnet qu'il avait eus d'un Esquimau nommé Mingilaq, au goulet de Bathurst, et qui contiennent ce qui suit:

"Danse esquimau à Bathurst-Inlet.

"Les 2 et 3 juin, environ 35 Esquimaux sont arrivés à l'île———. Une grande *tepée* a été dressée; ce soir-là une danse a eu lieu; il en est entré autant que la *tepée* pouvait en contenir, en laissant un grand espace au centre, d'environ quatre pieds de diamètre. La réunion a été à peu près semblable à celles qui ont lieu à Odenklellig et autour du lac Baker, sauf que les hommes et les femmes chantaient et dansaient, tandis qu'auparavant j'avais vu les femmes seules chanter et les hommes danser seuls. L'air et les paroles de leurs chants étaient tout à fait différents, peut-être étaient-ils plus agréables ou moins monotones. On manifestait plus d'intérêt ou

d'énergie; l'homme, la femme et l'enfant dansaient, battaient du tambour et criaient jusqu'à épuisement, alors que d'autres les remplaçaient; après la danse, nous avons tous pris part aux rafraîchissements: viande bouillie de la plus grande espèce de phoque, l'*aig-e-uk*. J'ai trouvé la viande, dont je mangeais pour la première fois, très bonne. A toutes les danses d'Odenklellig et autour du lac Baker, on servait des rafraîchissements.

" Les bourdons et les araignées portent leurs petits sur leurs dos.

" L'été dernier (1911) quand nous mettions une grosse araignée dans la bouteille à insectes, de nombreuses petites araignées qui s'étaient attachées à son dos sans être remarquées, se mettaient à ramper dans toutes les directions. La même chose arrivait quand nous mettions un gros bourdon dans la bouteille, en juin; le vieil insecte mourait rapidement, mais les petits rampaient beaucoup plus longtemps sans être affectés par les gaz."

Les premières lignes ont été salies par les enfants esquimaux, mais j'ai copié le tout comme ci-dessus. Au sujet des feuillets obtenus, le Dr O'Neill dit ce qui suit:

" Je suis le géologue de l'expédition arctique canadienne. Vers le 1er mai 1916, en travaillant sur l'île avec M. Cox, à cinq milles à l'est du cap Wollaston, nous avons rencontré un certain nombre d'Esquimaux. Un homme du nom de Mingilgaq avait en sa possession quelques pages de ce qui paraissait avoir été un carnet. Pour quelques allumettes, j'achetai deux feuillets qui portaient de l'écriture en anglais, les mêmes que je vous ai donnés. Il avait deux ou trois autres feuilles blanches, mais il dit que les enfants avaient perdu un feuillet que mon indigène Ikey avait copié quelque temps auparavant. Je n'avais pas vu les indigènes à ma visite précédente. Il fut très vague au sujet de l'endroit où il avait obtenu ces papiers, décidant finalement, avec l'aide des autres, qu'il les avait eus d'un Esquimau du nom de Kaksavina, qui avait visité nos quartiers généraux cet hiver. Il dit que les hiéroglyphes, sur la première page du feuillet, avaient été faits par ses enfants. Ces gens-là s'en allaient à la chasse dans le voisinage du goulet, cet hiver, et le nom esquimau de l'île où je les rencontrai est Igloruulig. Nous avons trouvé que les indigènes qui vivent à l'est de la rivière à l'Arbre sont beaucoup plus agréables que ceux qui vivent dans le voisinage de la Mine-de-Cuivre. Nous en avons rencontrés qui n'avaient pas encore vu de blancs; d'autres en avaient vu pour la première fois cet hiver, en visitant nos quartiers généraux de Bernard-Harbour, ils étaient beaucoup mieux pourvus de marchandises provenant des blancs que ne l'étaient les peuplades de l'ouest. Tous disaient qu'ils ne savaient pas qu'il y eût des blancs au goulet de Bathurst, ces dernières années. Les indigènes que nous avons rencontrés n'étaient nullement hostiles et se montraient tout à fait nos amis. Ils nous priaient de dire aux autres blancs qu'ils étaient tous de bonnes gens, qu'ils ne volaient jamais et qu'ils voulaient que les blancs vinssent commercer avec eux

JOHN J. O'NEILL.

Plus tard.

Mon indigène Ikey n'a jamais dit à M. Cox ni à moi-même qu'il avait vu d'autres pages du carnet, dans une occasion précédente, ou qu'il avait vu le sac de cuir; si nous avions su cela nous aurions fait tout en notre pouvoir pour nous les procurer.

JOHN J. O'NEILL.

À la même date, je reçus de l'indigène du Dr O'Neill, Ikey, un feuillet de son carnet. Il disait qu'il avait copié ceci sur une feuille d'un livre de notes qu'il avait vu en la possession de l'Esquimau Mingilgaq, avant que le Dr O'Neill ne l'eût rencontré; la page se lit comme suit:

" Le 12 juillet 1912.

" Renseignement obtenu de vieux Esquimaux de la côte, à Bathurst-Inlet. Ils ne savaient rien au sujet de Franklin et n'ont jamais entendu dire qu'il eût visité la tête

du goulet, ni qu'il y eût aucune cache de marchandises aux chutes de Wilberforce, sur la rivière Hood. Ils disent que deux navires sont entrés dans le goulet; l'un était petit et est entré il y a deux ans, équipé par un blanc et un équipage d'Esquimaux. Il était mu par la vapeur et marchait jour et nuit. Il s'échoua quelque part sur la côte entre ici et la Mine-de-Cuivre. Un Esquimau se noya. Le blanc et le reste de l'équipage s'en allèrent après avoir hiverné".

Au sujet de cette page, Ikey dit ce qui suit:

" Je suis un Esquimau à l'emploi de l'expédition arctique de Point-Hope, Alaska. Le 26 avril, j'étais au sud de l'île Lewis, travaillant avec MM. Cox et O'Neill dans le goulet de Bathurst. Ils n'étaient pas avec moi à ce moment-là. Je rencontrai douze Esquimaux. Un Esquimau nommé Mingilgaq me montra quelques pages du livret d'un blanc et j'en copiai une page dans mon propre livret, le même que je vous ai donné. Il avait d'autres pages portant beaucoup d'écriture, mais il les reprit vivement et je ne les ai pas demandées. Il me dit qu'il avait acheté les papiers et une caisse d'un autre Esquimau dont j'ai oublié le nom. Je n'ai entendu ce nom qu'une fois et je ne l'ai pas pris en note. J'ai revu ces Esquimaux plus tard, et M. Cox a acheté de Mingilgaq les autres pages couvertes d'écriture. Il nous dit que les pages que j'avais vues précédemment avaient été déchirées par les enfants. Je ne lui ai pas demandé s'il avait vu des blancs au goulet de Bathurst. A ce camp, j'ai vu deux frères esquimaux, nommés Kattak et Kautak. Ils ont dit qu'ils allaient passer l'été près de là, sur l'île.

TKEY ANGOTICIAK.

Je suis convaincu que les feuillets reçus du Dr O'Neill font partie du journal de l'infortuné George Street, et n'eût été la stupidité de l'Esquimau Ikey, le Dr O'Neill eût peut-être pu me procurer tout le livret.

Le Dr O'Neill et M. Cox furent très ennuyés tous deux quand je leur parlai de la déclaration d'Ikey. Ces deux messieurs déclarèrent qu'Ikey ne leur avait pas dit avoir vu d'autres papiers ou un sac de cuir en la possession de Mingilgaq. Ils déclarèrent qu'Ikey n'était jamais un interprête très sûr et ne montrait pas beaucoup d'initiative.

Il est très probable que plusieurs Esquimaux du golfe du Couronnement ont eu connaissance indirectement du meurtre de Radford et Street, et qu'il n'y aurait aucune difficulté à obtenir d'eux des renseignements par l'intermédiaire d'un interprête sûr.

Comme dans le cas des " prêtres absents ", ce que l'un sait tous le savent, et les Esquimaux fréquentent un si vaste territoire que les nouvelles doivent se répandre dans toutes les parties du golfe. Ceci a été démontré par l'arrestation des assassins des prêtres disparus et par le trajet parcouru par les deux hommes Kattack et Kautak, qui ont été vus par M. Johansen au sud-est de la terre de Victoria et plus tard dans le détroit de l'Arctique par le parti du docteur O'Neill.

Les membres de l'expédition arctique canadienne ne purent obtenir aucune nouvelle de l'équipe de l'inspecteur Beyts bien que le docteur Anderson, le docteur O'Neil et M. Cox aient fait de sérieuses recherches.

Au mois de mai 1916 le Dr Anderson a bien voulu laisser un message dans l'anse de Bathurst pour l'inspecteur Beyt, lui donnant connaissance de la présence de son expédition dans le golfe, ainsi que de ma présence, car il avait rencontré l'équipe de M. Chipman à la rivière à l'Arbre, alors qu'il se dirigeait vers l'anse de Bathurst, et auquel il avait révélé la présence de mon équipe. Le message fut placé dans une boîte de ferblanc qu'il attacha à une croix en bois située dans un endroit très visible. Cet endroit est situé à l'extrémité du cap Wollaston, sur la péninsule, sur le côté est du détroit de l'Arctique. Il donna aussi une lettre à un vieil Esquimau du nom de Kingorallik qui se dirigeait au pied de l'anse, en lui recommandant de la remettre au premier blanc qu'il rencontrerait.

Des renseignements ultérieurs au sujet des indigènes de l'anse de Bathurst obtenus des membres de l'expédition arctique canadienne, et des indigènes eux-mêmes, révélèrent ce qui suit:—

Il ne se fait pas de pêche pélagique du phoque dans l'anse en hiver, elle se fait plutôt sur les glaces de la mer, au nord-est et dans la direction de la terre de Victoria, parce que l'on prétend qu'il est difficile d'attirer les phoques dans l'anse en hiver. Un nombre considérable d'indigènes se réunissent aux environs des îles Jamieson en hiver; au printemps ils se dirigent vers l'anse en venant de la mer et on les trouve sur les glaces et les îles du détroit de l'Arctique et aux environs des îles Kanuyuk. Dans leurs courses d'été peu d'entre eux vont jusqu'à la rivière Arkinilik vers le sud, mais chassent sur les îles à l'est et à l'ouest de l'anse de Bathurst, sur les rivières Hood et à l'Arbre, et quelques-uns se rendent à l'est de la pointe Everett, qu'ils désignent sous le nom de Umïng-muker, et tous déclarent qu'il y a beaucoup de poissons et de caribous dans ces parages. Les membres de l'expédition arctique canadienne ont vu des indices de la présence d'Esquimaux le long de la rivière Hood en août 1914, et, de la pointe Kater, ils pouvaient à l'aide de lunettes marines voir les Esquimaux faire la chasse au loin.

Le nombre approximatif des habitants de l'anse de Bathurst est de 100 à 150; ils sont paisibles et inoffensifs, et sont désireux de voir des commerçants fréquenter leur pays.

Bien que j'aie recueilli ces renseignements assez facilement, cela prit deux ans de travail aussi aux membres de l'expédition arctique canadienne pour les obtenir et je fus très fortuné de pouvoir me les procurer d'aussi bonne source.

C. D. La NAUZE, *inspecteur.*

En charge de la patrouille du lac à l'Ours.

Patrouille de Grand Lac à l'Ours, Havre de Bernard, T.N.-O.,

16 juin 1916.

RAPPORT DE LA CRIMINALITÉ—AU SUJET DE LA MORT DE MM. RADFORD ET STREET.

M. F. Johansen, naturaliste, expédition arctique canadienne, déclare:

Je suis naturaliste de l'E.A.C. J'étais à relever des points à la pointe Murray, terre de Victoria, et je vis un Esquimau qui traversait la glace en venant de l'est et qui se dirigeait vers moi. En m'atteignant il me dit qu'il se nommait Kautak et qu'il avait vu M. Jenness peu de temps auparavant dans le golfe Coronation; il me suivit jusqu'à ma tente. Il vivait en compagnie de quelques autres dans des huttes sur la glace de la baie Wallbank. Le lendemain ils vinrent presque tous à ma tente. Il y avait aussi parmi eux un nommé Kattak et un nommé Hullah, un fils de Holcrak. C'étaient tous des gens paisibles.

FRITZ JOHANSEN.

Note.—Le constable spécial Havinik interpréta la déclaration de Uluksak (Mayuk) et M. Jenness interpréta la situation de Koguit, le mieux qu'il put à cette époque, car le constable spécial Ilavinik ne connaissait nullement la région de l'anse Bathurst et Uluksak ne comprenait pas les cartes géographiques.

C. D. La NAUZE, *inspecteur.*

Chef de patrouille.

HAVRE DE BERNARD, T.N.-O., 17 juin 1916.

RAPPORT DE LA CRIMINALITÉ—AU SUJET DE LA MORT DE MM. RADFORD ET STREET.

Uluksak (Mayuk) déclare ce qui suit:

J'ai entendu des gens dire que deux blancs avaient été tués par des Esquimaux dans la région de l'est.

Je suis allé dans l'est cet hiver avec Jenne (M. Jenness) et nous avons rencontré le nommé Ameraingnik qui, d'après ce que l'on nous a dit, aurait tué deux blancs. Je ne puis parler droit et vous dire qui me l'a dit, car tant de personnes me l'ont dit.

L'endroit où les deux blancs ont été tués se nomme Koguit et j'y suis allé. Les gens y vivent là tout le printemps et il y a beaucoup de caribous. Il est trop tard pour y aller maintenant. Ce sont deux Esquimaux qui ont tué les blancs, l'autre homme se nommait Hullalark. Je les connais tous deux, ce sont de braves gens. Un homme du nom de Kaneak est le beau-frère de Hullalark.

Les deux blancs arrivèrent et rencontrèrent des gens à un endroit nommé Anniahsiorvih; ils se dirigèrent ensuite vers l'ouest jusqu'à Koguit, et demandèrent le meilleur chasseur pour les accompagner. Deux hommes nommés Kattak et Kautak les accompagnèrent de Anniahsiovih jusqu'à Koguit; ensuite les deux blancs engagèrent un homme du nom de Hulla pour les accompagner à partir de Koguit.

Kaneak refusa d'y aller et s'asseya sur la glace. C'était le meilleur chasseur, et il refusait d'accompagner les blancs car quelqu'un lui avait dit que le blanc nommé "Ishumatak" était toujours vexé en voyage. Ishumatak esseya de le faire lever mais il ne bougea pas.

L'Esquimau Hulla s'empara du traîneau et avança sur l'ordre de Ishumatak. Les deux blancs s'emparèrent de Kaneak et le traînèrent près de l'eau courante et lui penchèrent la tête tout près de l'eau; celui des deux blancs qui n'était pas Ishumatak tenta de faire cesser l'autre, mais ce dernier ne voulut pas. Après Ishumatak s'empara d'un fouet et commença à en frapper Kaneak, mais l'autre blanc lui arracha le fouet. Après cela Ishumatak poussa Kaneak de nouveau vers l'eau courante avec l'aide de l'autre blanc qui, cependant, n'aida pas beaucoup. Lorsqu'ils furent près de l'eau les autres personnes pensèrent qu'ils allaient tuer Kaneak; il y avait là beaucoup de monde. Deux tenaient Ishumatak et deux autres tenaient l'autre bon blanc. Après cela, Hullalark et Ameraingnik tuèrent les deux blancs avec des couteaux.

Il se peut que j'oublie quelque chose car l'histoire m'a été racontée par différentes personnes.

Si vous voulez trouver Hullalark et Ameraingnik je vais vous conduire vers eux. Je ferai ce que vous voudrez me faire faire. Je ne voudrais pas que les blancs voyageassent durant la froide saison, ce serait trop dur. Je n'ai pas vu Hullalark, mais il s'en allait vers l'est, et Ameraingnik devait s'arrêter près de la rivière à l'Arbre; lorsque vous voudrez y aller je vous accompagnerai en aucun temps.

Plus tard en présence de M. Jenness.

Lorsque je quittai M. Jenness je me rendis au prochain village et je voyageais avec Ameraingnik qui me raconta ce que je viens de vous dire.

ILAVINIK,
Interprète.

C. D. LA NAUZE,
Inspecteur.

NOTE.—Bien que je ne pus obtenir aucun renseignement relatif aux dates de Uluksak (Mayuk), car l'esprit de l'Esquimau ne semble pas saisir ces détails, je suis persuadé qu'il me raconta la vérité, car l'histoire correspond avec ce que nous avons appris du côté de la baie d'Hudson. Il fut bien payé pour avoir guidé mon équipe, pour effectuer l'arrestation de Sinnisiak, et il pourra plus tard en avoir encore plus s'il obtient la besogne de trouver Hullalark et Ameraignik. Il voulait même venir avec moi et me montrer Uluksak mais je refusai ses services, car il n'est pas bon voyageur. Il s'est montré très utile et pourra le faire encore. Cependant, j'approuve tout ce que M. Jenness dit à son sujet. La femme d'Uluksak semble être une honnête femme, elle était là lorsque je pris le témoignage de son mari, et elle l'a corroboré.

C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*
Chef de patrouille.

PATROUILLE DU GRAND LAC DE L'OURS.

HAVRE DE BERNARD, T.N.-O.

RAPPORT DE LA CRIMINALITÉ—MORT DE MM. STREET ET RADFORD.

17 mai 1916.

M. D. Jenness, ethnologiste, de l'E.A.C. déclare ce qui suit:

Je suis ethnologiste de l'expédition arctique canadienne.—Le 15 février 1916, je quittai le havre de Bernard pour visiter les indigènes des environs de l'anse Bathurst. J'étais accompagné de l'Esquimau Uluksak (Mayuk). Nous atteignîmes un village esquimau sur la glace à sept milles au nord de la rivière à l'Arbre le 22 février. Nous rencontrâmes là un homme du nom d'Ameraingnik, âgé d'environ trente ans et borgne; je me rappelle pas de quel œil, il mesurait à peu près 5 pieds 6½ pouces. Il partit deux jours plus tard avec Uluksak (Mayuk) pour un établissement d'Esquimaux situé plus à l'est.

Après avoir connu Uluksak un an, son caractère peut être analysé selon l'extrait suivant de mon journal, en date du 24 février 1916: Uluksak est homme rusé, entreprenant, sans aucun scrupule et qui tient la plupart des indigènes sous sa domination. Avec un maître sévère, qui le tiendrait sans cesse sous sa surveillance, il ferait un excellent serviteur, mais actuellement il a grandement besoin de discipline. Il a une réputation de voleur parmi les Esquimaux d'ici. Koquit est évidemment une très grande île, elle est située à l'est de l'île Komuyuk, dans l'anse Bathurst. Anniaksiorvik est, selon toute apparence, un ruisseau qui se déverse quelque part au sud de Koquit, tout près de l'île. Le nommé Kautak a été vu par M. Johansen dans la baie de Wallbank, terre de Victoria, au mois de mars.

D. JENNESS, *ethnologiste.*

PATROUILLE DU GRAND LAC DE L'OURS.

HAVRE DE BERNARD, T. DU N.-O., 17 juin 1916.

RAPPORT DE LA CRIMINALITÉ—MORT DE MM. RADFORD ET STREET.

Higlu, un Esquimau de l'anse Bathurst, déclare ce qui suit:

L'été dernier, je fis la chasse à Kilustok et Uluksak était avec moi, nous y rencontrâmes Kaneak et Hullalark. C'était un bon endroit pour la chasse, il y a du pois-

son et du caribou en abondance. Lorsque la glace de la mer devint assez forte nous nous rendîmes à Igloryualik, et lorsqu'il n'y avait plus soleil et peu de lumière Kaneak et Hullalark s'en allèrent très loin dans l'est. Je vins ici en avril en revenant du nord-est de Igloryualik.

D. JENNESS, *interprète.*

C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*

NOTE.—Kilustok est une rivière qui se déverse au fond du détroit de l'Arctique. Igloryualik est une île qui est située directement au nord-est du cap Wollaston qui se trouve à l'extrémité de la péninsule de Banks.

Ce jeune homme est très louangé par M. Jenness. Ce dernier ne put obtenir aucun renseignement précis quant au lieu de destination de Kaneak et Hullalark; il dit que ce pouvait bien être la péninsule de Kent, ou plus à l'est, mais qu'ils reviendraient probablement à la glace l'hiver prochain.

C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*
Chef de patrouille.

PATROUILLE DU GRAND LAC DE L'OURS.

HAVRE DE BERNARD, T. N.-O., 17 juin 1916.

RAPPORT DE LA CRIMINALITÉ—MORT DE MM. RADFORD ET STREET.

Notes sur pages de journal obtenues à l'anse de Bathurst.

La date de la page copiée par l'Esquimau Ikey est le 12 juillet 1912. En consultant le dossier Radford et Street, je vois que Radford a écrit à M. Ford le 23 juin 1912, de l'anse de Bathurst. Ceci indique que les explorateurs étaient probablement vivants au milieu de juillet 1912, et qu'ils auraient pu se trouver aux environs du détroit de l'Artique attendant le départ de glace afin de pouvoir continuer leur route en canot. Radford n'a évidemment pas suivi la route de Hambury, depuis le lac Baker jusqu'à l'anse de Bathurst, comme l'indique la situation de Koguit.

Pendant que j'étais en arrêt à la traverse de la rivière La-Paix, j'eus une conversation avec M. Radford qui se dirigeait alors vers le nord. Il m'apprit qu'il ne devait pas suivre la route de Hambury en allant vers la côte, mais qu'il ferait un voyage plus prolongé et qu'il avait l'intention de suivre la côte jusqu'à l'embouchure du fleuve Mackenzie.

Les membres de l'expédition arctique canadienne m'ont dit qu'en 1915 la glace n'était partie de la tête de l'anse que vers le 1er août, ce qui explique probablement la présence de Radford dans l'anse un mois après la date de sa lettre du 3 juin 1912.

Les renseignements des Esquimaux, évidemment reçus par Street, au sujet de navires qui auraient été vus en 1910 sont probablement la version esquimau de l'arrivée de la goélette *Teddy-Bear* du capitaine Jos, Bernard, qui avait hiverné à vingt milles à l'est de la rivière Coppermine en 1910-1911. Bernard était le seul blanc, mais il avait une grande famille d'Esquimaux de l'ouest avec lui. Nos renseignements ne nous disent pas que Radford avait un interprète qui l'accompagnait, et probablement que l'interprétation des observations d'un vieil Esquimau, est l'interprétation de Street lui-même. L'on peut facilement parler au moyen de signes avec un Esquimau, mais en résumant la conversation plus tard avec un véritable interprète l'on découvre souvent que sa propre traduction est erronée. J'en ai fait l'expérience moi-même.

En référant aux pages reçues du Dr O'Neill, j'ai peu de doute que ce soit l'écriture de George Street, je connais George Street personnellement, l'ayant rencontré à Grand-Rapids, Athabaska, en 1910, et je sais qu'il était un studieux de la nature et un fin observateur. Il ne devrait y avoir aucune difficulté à faire vérifier l'écriture—si l'on avait pu se procurer le journal entier cela aurait été sans doute d'un intérêt immense.

C. D. La NAUZE, *inspecteur.*

Chef de patrouille.

III.—DECLARATIONS DES ESQUIMAUX ANGAVRANA ET DU PRISONNIER "ULUKSAK."

Baie Dease, Patrouille du Grand lac de l'Ours,
21 juin 1916.

L'officier commandant
Division "N"
R.G. à C. du N.-O.
Athabaska.

RAPPORT DE LA CRIMINALITÉ—AU SUJET DU MEURTRE RADFORD ET STREET.

Déclaration de l'Esquimau Agavrana.

L'Esquimau Agavrana déclare ce qui suit:

Je rencontrai les Esquimaux de Coppermine l'hiver dernier, 1915; mais avant cela j'avais demeuré avec les Esquimaux de l'anse Bathurst pendant quatre ans, et pendant que j'étais à Kaluktualok, ou à la rivière à l'Arbre, j'ai entendu dire que quelqu'un avait tué des blancs. Les Esquimaux de Bathurst rencontrèrent les blancs en premier lieu quelque part dans la baie de Bailey—ils étaient accompagnés de trois Esquimaux, Soluktuklu, Akolaklu et Tavinalu. Ils partirent de là et se dirigèrent vers l'extrémité nord de l'île Coulburn, ou Koalayuit, où ils voulurent avoir encore deux hommes Kanerk et Nalla. Nalla voulait y aller, et Kanerk en premier lieu consentait à y aller, mais après que les blancs eurent emballé tous leurs effets et prêts à partir la femme de Kanerk ne voulut pas partir et Kanerk dit lui aussi qu'il ne consentait plus à partir parce que sa femme pleurait. L'un des deux blancs, le plus grand des deux, et le chef de l'équipe, (ce serait Radford, je crois) demanda à Kanerk pour quelle raison il refusait de l'accompagner et il le frappa de coups de fouet. Kanerk n'avait qu'une chemise mince en ce moment et le fouet lui fit mal et lui laissa de grandes marques dans le dos, ce qui l'effraya beaucoup. Kanerk leva les mains pour empêcher le blanc de se servir de son fouet, mais il ne put l'arrêter. Alors l'autre blanc, le plus petit des deux (je crois que ce serait Street) tenta d'empêcher son compagnon de fouetter l'Esquimau. Mais Radford ne cessa pas. Alors l'autre blanc (Street) s'en alla.

Tous les Esquimaux étaient maintenant très effrayés et Kanerk croyait que Radford allait le tuer. Deux Esquimaux s'emparèrent de Radford et le tinrent chacun par un bras, tandis qu'un autre Esquimau nommé Akolaklu le frappa plusieurs fois avec un couteau. Le petit homme (Street) se dirigea en courant vers une grosse roche, suivi d'un Esquimau du nom de Akaituk, qui l'empoigna et le tint pendant qu'un autre Esquimau les atteignit et lui perça la poitrine d'un coup de lance. Akolaklu, après avoir tué le grand homme, Radford, se dirigea vers le petit homme, Street, et l'acheva avec un couteau. Après que les deux hommes furent morts un Esquimau nommé Alick leur coupa la gorge et les poignets. Tous les Esquimaux coururent alors

vers le traîneau qui était avancé un peu plus loin en charge d'un autre Esquimau. Il y avait un village esquimau là où les meurtres eurent lieu. Angavrana déclare qu'il a plus tard vu le cadavre de l'un des blancs dans l'eau et une jambe tout près de la grève. Evidemment, le corps avait été déchiqueté par des animaux, car d'après les déclarations d'Angavrana ils ne furent en aucune façon mutilés, sauf qu'on leur coupa la gorge et les poignets. Angavrana ajoute qu'il pourrait indiquer l'endroit précis ou le meurtre fut accompli.

Sa
Esquimau X ANGAVRANA.
Marque.

Témoins:

J. F. Wight, *gendarme.*
Gendarme spécial Flavenic, *interprète.*
D. Withery, *gendarme.*

En charge de la patrouille du Grand lac de l'Ours, pour l'inspecteur La Nauze, A.O.D.
Patrouille du Grand lac de l'Ours, V. *Alaska.*

23 juillet 1916.

RAPPORT DE LA CRIMINALITÉ—MEURTRES RADFORD ET STREET.

Avant notre arrivée à l'île Herschell, je pris avantage des services du petit Esquimau métis "Patsey" comme interprète, pour demander au prisonnier Uluksuk ce qu'il connaissait de l'affaire ci-dessus. Il me fit promptement les déclarations suivantes:

J'ai entendu dire par d'autres personnes que deux blancs avaient été assassinés à Koguit. Je connais bien l'endroit. On peut voir Koguit de Kanuyuk. Les blancs voulaient qu'un homme du nom de Kanerk les accompagna et comme il refusait les blancs prirent un fouet à chiens et le fouettèrent. Alors un nommé Okitok empoignit l'un des blancs et Hullalark le poignada, Amérainguik, ou Ameraingahik poignarda le blanc.

Il y avait beaucoup de monde en cet endroit, car c'est un bon endroit pour la chasse; les gens laissèrent les cadavres sur la glace. Un nommé Harla s'empara des chiens des blancs, et les autres personnes s'emparèrent du reste des effets. Ils brisèrent les armes des blancs et en firent des outils après qu'ils eurent épuisé les cartouches. Les blancs avaient un petit bateau sur leur traîneau. Les blancs étaient bons, mais les gens furent effrayés lorsqu'ils frappèrent Kanerk.

Ameraing-a-luk est malade de l'œil droit, il ne peut l'ouvrir qu'un peu. J'ai chassé à l'est avec Kanerk l'été dernier, il avait obtenu un rets à poissons des blancs et fit la pêche. J'ai vu Amérainglluk ce printemps près de la rivière à l'Arbre, et il s'en allait chasser à l'est de ce dernier endroit. Je savais où ces hommes devaient passer l'hiver sur la glace, et je pouvais facilement les trouver. Un homme du nom Nar-meuk-ke-tinuah a les lunettes marines des blancs, il demeure sur la terre de Victoria, près de l'anse Bathurst. Les gens s'éloignèrent quelque temps après avoir tué les blancs, et les cadavres gisaient encore sur la glace quand ils quittèrent l'endroit.

PATSEY KLENGENBERG,
Interprète.
C. D. La NAUZE,
Inspecteur.

Cette histoire correspond en définitive avec les autres renseignements que j'ai obtenu. C'est ce qui prouve la théorie que "Ce qu'un Esquimau sait, tous le savent." Il dit que les cadavres furent laissés sur la glace, c'est le seul renseignement que j'aie obtenu au sujet de ce que sont devenus les cadavres.

C. D. La NAUZE,
Inspecteur.

ANNEXE D.

INSPECTEUR W. J. BEYTS—DETACHEMENT DU LAC BAKER—A L'EXTREMITE OUEST DU LAC BAKER ET RETOUR.

DÉTACHEMENT DU LAC BAKER, 18 octobre 1915.

L'officier commandant,
R.G. à C. du N.-O.,
Division "M",
Port-Nelson.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant du trajet jusqu'à l'extrémité ouest du lac Baker pour y établir un dépôt de provisions, nous permettant ainsi de continuer vers le nord durant l'hiver. Selon vos instructions j'ai gardé le yacht à moteur de Nelson, mais il ne fut d'aucune utilité, à cause du défaut de fonctionnement du moteur, les coussinets étant usés lorsqu'il fut dégréé par le constable Pasley.

Le 25 septembre au matin le brigadier Conway, n° 4217, et le gendarme Pasley, n° 5720, avec les indigènes Pook et Friday, ainsi que leurs femmes et moi-même, nous partîmes à 9.40 en bateau à moteur, ayant à la remorque deux chaloupes attachées ensemble et chargées d'un chenil et des provisions pour l'extrémité supérieure du lac Baker. Il y avait une légère brise; la voile fut hissée sur le yatch—le moteur fonctionna assez bien pour une heure ensuite il commença à débrayer. Le pilote Pook nous conduisit à huit milles en dehors de notre route. Nous campions à 4 heures de l'après-midi à l'extrémité est de l'île Short-Neck, à cause du fort vent qui soufflait du sud-est et qui menaçait de submerger nos chaloupes.

Le 26, gros vent jusque vers 3 heures p.m. Visite des bateaux durant le jour et la nuit et vidage. Levons le camp et embarquons à 4 heures de l'après-midi; le moteur ne fonctionne pas et nous devons ramer et remorquer nos embarcations jusqu'à l'extrémité est de l'île Short-Neck, où nous avons trouvé un bon ancrage, nous avons débarqué à 7.30 heures du soir et nous avons établi le camp dans une température de 2 degrés de froid.

Le 27 nous restons au camp à cause du vent et de la haute vague; le constable Pasley essaya toute la journée à faire fonctionner le moteur, mais sans succès. Le soir il pleut. Le 28 Pasley travaille encore au moteur, mais il ne fonctionne pas. A 8.40 heures du matin, nous partons, Pasley, l'indigène Pook et moi, pour aller au détachement chercher des moteurs à canots, car le vent n'était pas favorable pour faire voile jusqu'à la tête du lac. Nous laissons le brigadier Conway à la garde du camp. Nous arrivons au camp à 9.30 du matin et amarrons les moteurs, et posons une console pour les fixer au bateau. Nous tentons de retourner au camp à deux heures et à 7 heures, mais nous devons abandonner les deux fois à cause de la force du vent et du courant. Nous partons à 9.30 et arrivons au camp à 11.30 heures du soir. Le moteur de gauche cessa de fonctionner à 10.30 heures; il fallut continuer avec un seul moteur. Vent devant. L'indigène Friday va chasser mais ne vit rien. Grésil le soir—température 7 degrés de froid. Le gendarme Pasley défit le moteur par morceaux et constata que l'arbre s'était brisé et avait pénétré dans le cylindre. Nous cachons un baril de gazoline, le moteur et l'hélice, chargeons les bateaux et partons vers 9.30 du matin. Voyageons jusqu'à 1 heure—lunch—et campons pour une journée à cause d'une forte brise du sud-ouest. Les indigènes rapportent un chevreuil.

Le 30 courant, forte brise du sud-est dans la matinée, mettons une plus forte charge sur le yacht et envoyons le brigadier Conway, le gendarme Paisley et l'indigène Pook

faire une cache à l'île de la Mousse; ils partent à huit heures du matin et reviennent à 6.45, ont rencontré de la haute vague en traversant le lac. Le moteur à canot fonctionna bien. L'indigène Friday va à la chasse et rapporte un chevreuil. Pluie le soir.

Le 1er octobre nous quittons le camp à 8 heures du matin; brise légère du sud-est, le moteur fonctionne bien; la brise augmente et devient très forte, à midi nous atteignons l'île de la Mousse, où nous avons une cache, et nous devons y camper à cause de la force des vagues. Forte pluie toute l'après-midi. 34 degrés au-dessus. Direction N.N.-O.

Le 22 courant, pluie tout le jour, et neige vers 2 heures p.m., demeurons au camp. Visitons les embarcations de temps à autre et les vidons. Fort vent du nord-ouest. 32 degrés au-dessus. Le 3 courant: neige dans la matinée; très fort vent du nord-ouest. Trop mauvais pour voyager. Les indigènes font la chasse, pas de gibier. 28 au-dessus.

Le 4 courant, très fort vent du nord-ouest, trop mauvais pour voyager. Envoyons les indigènes faire la chasse. Friday revient avec 4 chevreuils. Température 16 dégrés au-dessus.

Le 5 courant, très gros vent du nord-ouest, trop mauvais pour voyager. Les indigènes allèrent chercher les chevreuils et les rapportèrent. Température 16 dégrés au-dessus. Le 6 courant très gros vent du nord-ouest, trop mauvais pour voyager. Les indigènes doivent enlever la glace de sur les embarcations. Température 16 au-dessus de zéro. Le 7 courant, même que le jour précédent. Le 8 courant, chargeons les embarcations et levons le camp à 9.30 du matin, retournons à 11 heures, il vente trop pour la remorque de deux bateaux. Envoyons le brigadier Conway, le gendarme Pasley avec le yatch à moteur mais ils durent revenir car l'eau passait par-dessus le bateau. Après le lunch nous déchargeons les bateaux et les détachons, et rechargeons de nouveau tous les trois avec l'intention de les essayer séparément. Température, 12 dégrés. Vent, nord-ouest. Le 9 courant, forte brise de l'est, sortons à 3 heures de l'après-midi, l'indigène remorquant le bateau Fullerton. Le yatch avait à la remorque le canot, qui chavira, l'anneau de la proue s'étant brisé, il fallu deux heures et demie pour l'atterrir sur la grève. Nous avions l'intention de le reprendre au retour. Voyageons environs six milles et campons à 7.45 p.m. Mis le yatch et un baril de gazoline en cache. Brisons une rame. Température, 6 au-dessus. Le 10 courant, nous quittons le camp à 9 heures du matin. Vent nord-ouest. Louvoyons environ une heure sans faire de chemin, avons failli perdre le bateau à moteur, ayant brisé la barre du gouvernail en voulant doubler une pointe, avons perdu une rame et brisé un crochet. Les vagues passent par-dessus les embarcations. Etablissons le camp à 10 heures du matin, et cherchons un endroit pour mettre le chenil, car la température est très froide et tout gèle et se brise. Déchargeons les embarcations et emportons tous nos effets sur la grève, posons le plancher du chenil. Température, 2 au-dessus. Le 11 courant, tous travaillent à l'érection du chenil, nous finissons dans l'après-midi. Nous transportons nos provisions sur la grève et de là dans la maison. Vent de l'ouest et du nord. Température, 2 au-dessus. Le 12 courant, déjeuner à 5.30 du matin. Les bateaux sont pris dans la glace, qu'il fallut couper tout autour, le bateau Fullerton fut halé et laissé sur la grève. Nous partons à 8 heures du matin et coupons un chemin à travers la glace, sur une longueur de 300 verges, et atteignons l'eau courante à 12.45. La glace est épaisse de 1 à 3 pouces. Nous hissons la voile et nous dirigeons vers le sud-est, à travers la glace fondante. Nous trouvons le chenal à l'extrémité de l'île du Gros-Coq, il est gelé sur toute la largeur, nous nous dirigeons vers l'extrémité sud de l'île ou nous sommes pris dans la glace environ à six milles du rivage, et à 13 milles du détachement. Nous avons abrité les embarcations et pris le dîner à 11 heures p.m. Le 13 courant, déjeuner à 5 a.m., et au lever du soleil déchargement des embarcations, et dégagement de la glace. Nous avons halé le bateau à moteur à moitié sur terre, mais nous avons dû le laisser là à cause de sa trop grande pesanteur. A 1.30 p.m., je quittai le camp avec le gendarme Pasley et l'indigène Friday pour aller au

détachement chercher des chiens et de l'aide supplémentaire, où nous arrivâmes à 5.30 p.m. Température, 2 degrés au-dessus. Le 14 courant, le maréchal des logis chef Caulkin, le gendarme Pasley et les indigènes Joe et Friday, avec deux attelages de chiens (20 chiens) partirent à 6.30 pour le camp des bateaux. L'après de ce même jour ils réussirent à haler le yacht complètement en dehors de l'eau, sur la glace, à l'aide de blocs de palans et des chiens. Le 15 courant ils halèrent la chaloupe indigène vers la grève environ deux milles. Ils tentèrent aussi de haler le yacht vers la terre, mais ils ne purent réussir, à cause de la neige et de la grande pesanteur de l'embarcation, et on devra le laisser là jusqu'à ce que la croûte de la neige soit assez forte pour pouvoir le glisser. Ce parti fut de retour dans l'après-midi du 16 courant, en emportant l'équipement de camp, etc.

Le 10 courant, en doublant une pointe, la barre du gouvernail du yacht se brisa et nous avons failli le perdre sur les roches, mais nous avons réussi à le dégager après avoir brisé deux rames et perdu une pique. J'ai assez de provisions dans le chenil pour nous permettre de continuer vers le nord, et je vais les y laisser jusqu'à ce que nous puissions voyager facilement avec les traîneaux à chiens.

Le 12 courant, lorsque nous fûmes prêts à revenir, nous trouvâmes les bateaux gelés dans la glace où nous étions, et après les avoir dégagés, ainsi que le bateau Fullerton, je quittai le yacht et la chaloupe indigène pour le détachement, que je croyais atteindre avant la nuit, mais après quelques heures de trajet nous constatâmes qu'il avait fait plus froid à l'extrémité intérieure du lac, et nous nous engageâmes dans la glace plus solide et nous fûmes pris par la glace avant même de pouvoir nous en dégager.

Le lendemain eut lieu le déchargement des bateaux et nous réussîmes à haler la chaloupe indigène sur la glace, mais nous ne pûmes sortir le yacht qu'à moitié. Ce jour-là je retournai au détachement, et envoyai le maréchal des logis chef Caulkin et l'indigène Joe avec deux attelages de chiens, et ils réussirent à sortir le yacht et le placer sur la glace, mais ils ne purent le haler sur le rivage, car ce bateau est trop lourd et la neige est trop molle sur la glace.

J'ai l'honneur de demeurer, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. BEYTS, *inspecteur,*
Commandant le sous-district du lac Baker.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Etant arrivé en ce lieu si tard dans la saison, savoir: le 8 septembre et, après avoir fait le déchargement de la cargaison vers le 14 courant, j'envoyai le brigadier Conway, le gendarme Pasley et l'indigène Akular, tous les matins pendant quatre jours, pour remorquer la goélette dans le cours d'eau. Ils partaient à 6 heures du matin et le capitaine les retenait jusqu'à vers 3 heures p.m. tous les jours, et, pour des raisons que lui seul connaît, il ne remorquait pas, et lorsqu'il le fit, le matin du 18 courant, le moteur se brisa après avoir atteint le cour d'eau avec la goélette. Le gendarme Pasley examina le moteur et découvrit qu'il y avait une vis de lâche dans le cylindre; les coussinets aussi étaient usés. Après y avoir travaillé pendant trois jours il réussit à le faire fonctionner, mais je regrette de dire que lorsque nous sommes partis pour nous en revenir ici, le 25 courant, il se brisa pour de bon, après avoir fonctionné pendant deux heures.

Comme le vent nous a toujours été défavorable en allant vers le lac je revins au détachement pour chercher les moteurs à canots. Le maréchal des logis chef Caulkin et le gendarme Pasley construisirent une console pour les fixer au yacht, et les deux moteurs fonctionnèrent bien pendant à peu près une heure, lorsque la bielle de l'un des

moteurs se brisa et traversa le cylindre, l'autre n'étant pas assez puissant par lui-même pour un bateau chargé, mais cependant il put aider un peu.

Nous hissions la voile lorsque le vent était favorable, mais il était presque toujours trop fort, et nous devions nous diriger vers le rivage. Nous avons failli submerger deux fois et perdre nos bateaux et tout ce qu'ils contenaient, ces effets étaient complètement trempés par la vague. Je ne crois pas qu'ils aient été gâtés, car ils sont gelés, et j'ai lieu de croire que je les utiliserai avant qu'ils dégèlent.

Nous avons été obligés de chômer à un camp pendant sept jours à cause du mauvais temps. Le temps était doux en premier lieu, mais devint bientôt très froid, et nous avons dû ériger le chenil sur la rive nord du lac, à environ 40 milles du détachement, parce que les cordages, les voiles, etc., étaient gelés et se brisaient continuellement.

ANNEXE E.

L'INSPECTEUR W. J. BEYTS—RAPPORT SUR UNE PATROUILLE A LA RIVIERE THELON ET RETOUR.

POSTE DE BAKER-LAKE, le 31 janvier 1916.

A l'officier commandant,
R. G. à cheval du N.-O., Division "M",
Port-Nelson.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport qui suit sur une patrouille effectuée à partir d'ici jusqu'à quelques milles en aval de la pointe Lookout, sur la rivière Thelon, dans le but d'effectuer une cachette de provisions, et aussi afin de me procurer du fourrage pour les chiens pour un voyage à l'anse Bathurst dans le mois de mars.

Le 9 décembre, le brigadier P. R. Conway, numéro matricule 4217, et les sauvages Joe Akular et Harry, ainsi que moi, sommes partis de Baker-Lake à 8.40 du matin avec trois attelages de chiens de huit chiens chacun, et nous avons campé à trois heures de l'après-midi sur l'île Small-Cock. Le trajet s'est bien effectué sur une distance de 16 milles. Température douce. Il a neigé toute la journée. Vent du sud. Les chiens ont mangé de la viande de chevreuil.

10 décembre. Froid, vent du nord-ouest. Avons quitté le camp à 7.50 heures du matin. Avons voyagé dans une direction nord-ouest par ouest. Avons construit un igloo à 2.15 heures de l'après-midi à la pointe Big-Hill où se trouve la cabane à chiens. Trajet facile. Distance parcourue, 26 milles. Ai perdu une hache aujourd'hui. Les chiens ont mangé du chevreuil.

11 décembre. Froid. Avons quitté le camp à 8.30 heures du matin. Avons voyagé dans une direction ouest. Avons campé à 3 heures de l'après-midi à l'extrémité d'amont d'une petite île de broussailles. Trajet facile. Distance parcourue, 26 milles. Ai emporté 2 caisses de lard, 200 livres de farine, 36 livres de chandelle, 5 livres de pommes de terre, 35 livres de haricots, 1 caisse de pétrole, 44 livres de tabac, et divers outils pour mettre dans la cachette de la rivière Thelon. Les chiens ont mangé du chevreuil.

12 décembre. Froid et nuageux. Sommes partis du camp à 8.10 heures du matin. Avons traversé le lac Baker jusque vers 10.30 heures du matin. De là nous avons traversé par terre jusqu'au creek Little, et nous avons campé à trois heures de l'après-midi. Le trajet était bon sur le lac, mais difficile sur terre. Distance parcourue, 25 milles. Les chiens ont mangé du chevreuil.

13 décembre. Très froid. Nous sommes partis du camp à 9 heures du matin. Nous avons voyagé sur le creek pendant deux heures, puis sur la terre pendant deux heures dans une direction nord-ouest. Avons campé sur le lac E-teu-lik à 5 heures de l'après-midi. Trajet facile. Distance parcourue, 28 milles. Les chiens ont mangé du chevreuil.

14 décembre. Très froid. Poudrerie. Sommes partis du camp à 8.30 heures du matin et nous avons traversé une chaîne de lacs, dans des directions nord-ouest et ouest. Nous avons dû camper à midi vu que le temps était trop mauvais pour continuer le voyage.

15 décembre. Très froid. Très fort vent du sud-ouest. Poudrerie. La température trop inclémente pour voyager. Les sauvages sont allés à la chasse, mais n'ont pas aperçu de gibier. Les chiens ont mangé du chevreuil.

16 décembre. Très froid, vent de l'ouest. Sommes partis du camp à 9.30 heures du matin. Nous avons traversé sur terre et nous sommes arrivés au lac Schultz à 1 heure de l'après-midi. Nous l'avons parcouru. Nous avons construit un camp à 3.30 heures de l'après-midi. Nous avons vu trois chevreuils, mais nous n'avons pu nous en approcher. Distance parcourue, 20 milles. Les chiens ont mangé du chevreuil.

17 décembre. Très froid. Vent du sud-ouest. Sommes partis du camp à 8.30 heures du matin et avons voyagé sur terre la plus grande partie du temps; nous sommes arrivés à la partie étroite du lac à 1 heure de l'après-midi. Nous avons passé la balise élevée par Radford et Street. Nous avons campé à 4 heures de l'après-midi. Bon chemin. Distance parcourue, 26 milles.

18 décembre. Vent de l'est très froid. Les deux lampes n'ont pas bien fonctionné. Nous n'avons pas pu déjeuner avant 10 heures du matin. Nous sommes partis du camp a midi. Nous sommes passés à un camp de pêche d'Esquimaux dans l'anse, entre les lacs Aberdeen et Schultz (Igloogulik), mais nous n'avons pas vu de naturels; nous avons continué le trajet et nous avons campé à 4 heres de l'après-midi. Nous avons donné ce qui nous restait de chevreuil à nos chiens. Trajet facile. Distance parcourue, 12 milles.

19 décembre. Très froid. Le brigadier Conway et les naturels sont allés à la chasse. Ils sont allés à la recherche du camp des Esquimaux. Le brigadier Conway et Akular sont revenus à 4.30 de l'après-midi avec du poisson pour les chiens. Joe est revenu à 6.30 heures de l'après-midi ayant tué deux chevreuils; les chiens ont mangé du chevreuil.

20 décembre. Très froid et très mauvais. Nous sommes partis du camp à 10 heures du matin et nous nous sommes dirigés dans une direction sud-est au delà du camp de pêche des naturels, et de là jusqu'à un petit lac où les Esquimaux ont leurs igloos. Avons campé à 1 heure du matin. Huit familles campaient ici. Avons acheté 48 poissons et avons dit aux Esquimaux de pêcher pour nous, vu qu'il n'y a pas de chevreuils dans cette partie du pays. Distance parcourue, 10 milles. On a nourri les chiens avec du poisson.

21 décembre. Journée très froide et très mauvaise. Poudrerie. Tout le monde est resté au camp. Dans l'après-midi ai obtenu du poisson des naturels; les chiens se sont nourris de poisson.

22 décembre. Très froid. Les Esquimaux Joe et Akular sont allés à la chasse; n'ont pas aperçu de pistes; les naturels sont allés à la pêche, mais ils n'ont pas apporté leur prise avec eux, de sorte que nous allons être forcés de rester ici une journée de plus.

23 décembre. Froid. Vent du nord-ouest. Les naturels de la gendarmerie sont allés à la pêche, mais ils n'ont pris en tout que 8 poissons. Ai obtenu du poisson des naturels cet après-midi. Les chiens se sont nourris de poisson.

24 décembre. Journée froide. Sommes partis du camp à 8 heures du matin et nous nous sommes dirigés vers l'ouest par terre. Nous avons campé à 12.30 heures de l'après-midi sur un petit lac à cause d'un traîneau qui s'est brisé. Trajet facile. Distance parcourue, 10 milles; les chiens ont mangé du poisson.

25 décembre. Journée très froide. Sommes partis du camp à 8.10 heures du matin et nous avons voyagé sur terre jusqu'à 10 heures du matin et puis nous avons voyagé sur le lac Aberdeen. Nous avons campé à 4 heures de l'après-midi sur une pointe. Trajet facile. Distance parcourue, 25 milles; les chiens ont eu du chevreuil.

26 décembre. Journée froide. Sommes partis du camp à 8.50 heures du matin et nous avons suivi l'Aberdeen. Nous avons rencontré deux familles d'Esquimaux qui construisaient un igloo à 3 heures de l'après-midi. Avons vu des pistes de chevreuils. Avons campé à 4 heures de l'après-midi. Trajet assez facile. Distance parcourue, 21 milles. Ai caché 21 poissons. On a donné du chevreuil aux chiens.

27 décembre. Journée très froide et temps clair. Sommes partis du camp à 8.30 heures du matin et nous avons suivi le lac Aberdeen. Nous sommes arrivés aux détroits

dans l'après-midi. Avons vu des chevreuils; avons campé à 2.45 heures de l'après-midi sur la terre ferme. Trajet facile. Distance parcourue, 18 milles. Avons caché 24 poissons. Les chiens ont mangé du poisson.

28 décembre. Journée très froide. Le brigadier Conway et les sauvages sont allés à la chasse. Akular a tué un chevreuil. Les chiens ont pénétré dans la cachette et ont mangé une partie de 14 assortiments de harnais. Nous avons réparé les harnais dans l'après-midi. Les chiens ont mangé du poisson.

29 décembre. Journée très froide. Nous sommes partis du camp à 8.30 du matin et nous avons suivi une chaîne de lacs. Nous avons vu trois chevreuils que les naturels ont tués. Nous avons recueilli les chevreuils tués la veille. Nous avons campé à 3.20 heures de l'après-midi sur la rivière entre les deux lacs. Nous avons donné deux chevreuils aux chiens et nous avons pris de la nourriture fraîche nous-mêmes. Avons caché 48 poissons. Distance parcourue, 12 milles.

30 décembre. Journée très froide. Vent du sud-est. Poudrerie dans la matinée. Nous sommes partis du camp à 8.40 heures du matin. Nous avons traversé les lacs et nous sommes allés jusque dans la rivière Dubawnt. Sommes arrivés au lac Beverly à midi, et nous l'avons traversé. Avons campé à 4.45 heures de l'après-midi à quelque distance d'une île. Trajet facile. Distance parcourue, 20 milles. Les chiens ont mangé du poisson.

31 décembre. Journée très froide et très mauvaise. Vent de l'est. Nous sommes demeurés au camp. Les chiens se sont nourris de poisson.

1er janvier 1916. Journée très froide. Vent de l'ouest. Sommes partis du camp à 8.40 heures du matin. Nous avons suivi le lac et nous sommes arrivés à la rivière Thelon à midi. Avons campé à 4 heures de l'après-midi sur le côté ouest. La glace sur la rivière est raboteuse. Avons caché 48 poissons. Distance parcourue, 18 milles.

2 janvier. Journée très froide et très mauvaise. Vent debout. Sommes partis du camp à 8.30 heures du matin; nous avons remonté la rivière. Nous avons campé à 3.30 heures de l'après-midi. Trajet difficile. Distance parcourue, 20 milles. Les chiens ont pénétré dans la cachette durant la nuit et ont enlevé 36 livres de lard. Ai brisé une bouteille thermique. Ai caché 24 poissons.

3 janvier. Journée très froide et très mauvaise. Vent du nord. Poudrerie. Sommes restés au camp. Avons réparé les haches, etc. Les chiens se sont battus entre eux et ils ont étranglé le chien numéro matricule (86 Mite) ce matin. Les chiens n'ont rien eu à manger.

4 janvier. Journée très froide. Trop mauvaise journée pour voyager. Sommes restés au camp. Joe est allé à la chasse et n'a pas découvert de pistes. Les chiens n'ont pas mangé.

5 janvier. Journée très froide. Vent du nord-ouest. Sommes partis du camp à 8.30 heures du matin et avons remonté la rivière. Trajet raboteux et difficile. Avons campé sur le bord de la zone forestière à 5.30 heures de l'après-midi. Distance parcourue, 15 milles. Les chiens ont mangé du chevreuil. Ai brisé un fanal aujourd'hui. Polly a mangé un assortiment de harnais.

6 janvier. Journée très froide. Vent du nord. Le brigadier Conway et Joe se sont mis à la recherche d'un endroit où construire une cachette. Akular s'est occupé de réparer la tente qui a pris feu ce matin. Les chiens se sont nourris de chevreuil et de poisson.

7 janvier. Très froide journée. Le brigadier Conway et les sauvages ont construit une cachette, l'ont terminée et ont emmagasiné les provisions. Les chiens ont mangé du lard.

8 janvier. Journée très froide. Vent du nord. Sommes partis du camp à 9 heures du matin et avons descendu la rivière. Avons passé notre vieil igloo à 3 heures de l'après-midi. Avons campé à 4.30 heures de l'après-midi sur une rivière non indiquée sur la carte, sur la rive nord. Trajet facile. Distance parcourue, 20 milles. Les chiens ont mangé du bacon.

9 janvier. Journée très froide. Vent du nord en tourbillons. Sommes partis du camp à 7.50 heures du matin, avons descendu la rivière, avons passé une balise sur une île, près de l'extrémité de la rivière à 2 heures de l'après-midi et avons campé du côté sud du lac Beverley à 4 heures de l'après-midi. Avons recueilli du poisson dans la cachette à midi. Trajet facile. Les chiens ont mangé du poisson.

10 janvier. Vent de l'ouest très froid. Poudrerie. Nous sommes partis du camp à 9 heures du matin et nous avons traversé le lac Beverley, du côté ouest aux îles, entre les lacs. Avons campé à 4 heures de l'après-midi sur une pointe. Avons recueilli du poisson dans une cachette. Trajet facile. Distance parcourue, 20 milles. Les chiens se sont nourris de poisson.

11 janvier. Journée très froide. Vent du sud-ouest. Sommes partis du camp à 8.10 heures du matin. Sommes arrivés à la cachette située sur une pointe de l'île. Avons perdu une heure et demie à couper le poisson pris dans la glace. Avons perdu une heure et demie à couper le poisson pris dans la glace. Avons traversé les isthmes et avons campé sur le lac Aberdeen à 5 heures de l'après-midi. Le chien appelé "Murphy" est devenu épuisé aujourd'hui et s'est échappé. Distance parcourue, 22 milles. Avons donné du poisson aux chiens.

12 janvier. Journée très froide. Vent du sud-est. Nous sommes partis du camp à 10 heures du matin. Nous sommes arrivés à la cachette à 10.45 heures du matin. Nous sommes repartis à 11.30 heures du matin. Nous avons traversé le lac Aberdeen jusqu'à 2.45 heures de l'après-midi, puis à travers une chaîne de lacs. Nous avons campé 5.45 heures de l'après-midi à notre vieil igloo. La lampe ne fonctionne pas. Nous avons soupé à 11.30 heures du soir. Le chien nommé "Murphy" ne nous a pas suivi. Distance parcourue, 30 milles.

13 janvier. Journée très froide. Nous sommes partis du camp à midi. Il soufflait un léger vent du nord lorsque nous sommes partis. Dans la suite, ce vent s'est changé en un blizzard. Akular et moi qui conduisions l'attelage avons été séparés des autres.

Presque aussitôt que je les eus perdus de vue je me suis arrêté et j'ai envoyé Akular en arrière afin qu'il se mît à leur recherche. Il est revenu à 5.45 de l'après-midi sans les avoir trouvés. Nous avons campé immédiatement. Le brigadier Conway et deux attelages nous ont dépassés et nous avons campé à 4.30 heures de l'après-midi sur le penchant d'une montagne. Les chiens d'Akular n'ont pas été nourris. Les autres ont mangé du poisson. Je n'ai pas eu de literie cette nuit parce qu'elle se trouvait dans un des autres traîneaux. Il n'y avait rien à manger que des biscuits. La lampe ne fonctionnait pas. Nous n'avions pas d'outils. Distance parcourue, 3 milles.

14 janvier. Journée très froide. Fort vent du nord. Trop mauvaise journée pour nous mettre en route. Notre attelage de chiens n'a pas été nourri, les autres ont mangé du poisson. Le chien Shy-uk, qui faisait partie de l'attelage du brigadier Conway est mort pendant la nuit.

15 janvier. Vent du nord très froid. Nous sommes partis du camp à 9.45 heures du matin et nous avons suivi le lac Aberdeen. Nous avons rencontré des attelages de chiens à midi. Nous avons eu de la misère ces deux derniers jours, vu qu'ils avaient toutes les provisions, à l'exception des biscuits, et que nous avions la lampe, mais pas de chaudrons, et que la lampe ne voulait pas fonctionner. J'étais le plus à plaindre, n'ayant pas eu de literie pendant deux nuits. Avons campé à 3 heures de l'après-midi dans les détroits. Avons vu un chevreuil et Akular l'a tué. Les chiens ont mangé du chevreuil, du poisson et du bacon. Le plus grand nombre de chiens sont épuisés. Il va falloir que nous cachions un traîneau demain. Dix chiens ont été ensevelis dans une dune de neige pendant la nuit. Trois étaient presque morts lorsqu'on les a retirés. Ils sont revenus à eux dans l'air froid et ils nous ont suivis en arrière. Le brigadier Conway et Joe se sont attelés au traîneau. Trajet facile. Distance parcourue, 11 milles.

16 janvier. Très froide journée. Très fort vent de l'est. Poudrerie. Trop mauvaise journée pour voyager. Les chiens n'ont pas été nourris.

17 janvier. Journée très froide. Fort vent du nord. Poudrerie. Nous sommes partis du camp à 9 heures du matin et nous avons voyagé sur le lac et nous avons traversé la pointe. Nous sommes arrivés au camp des sauvages à midi, et nous avons construit un igloo. Les chiens se sont nourris au poisson. Distance parcourue, 10 milles. Ai eu du poisson dans l'après-midi des sauvages. Nous avons laissé un traîneau en arrière.

18 janvier. Journée très froide. Vent du nord. Nous sommes demeurés au camp. J'ai envoyé les sauvages à la chasse pour le voyage de retour. Nos sauvages ont enneigé les traîneaux. Le chien " Bright " tombe malade; il ne veut pas manger. Les chiens ont mangé du poisson.

19 janvier. Journée très froide. Vent du nord. Nous sommes restés au camp en attendant que les naturels apportent du poisson. Ai obtenu du poisson des Esquimaux dans l'après-midi de même qu'un chien. Le chien " Bright " est malade. Les chiens ont mangé du poisson.

20 janvier. Température très froide. Vent du nord-ouest. Le chien " Bright " est mort cette nuit. Deux sauvages sont allés à la chasse mais n'ont vu aucune trace de gibier. Joe a réparé les harnais. Ai obtenu du poisson et deux chiens dans l'après-midi des naturels. Les sauvages ont apporté un traîneau. La femme de Tu-lor-tok a donné naissance à une fille. Les chiens se sont nourris de poisson.

21 janvier. Température très froide. Vent du nord. J'ai attendu que les Esquimaux apportassent le poisson. En ai eu dans l'après-midi. Les chiens ont mangé du poisson.

22 janvier. Temps très froid. Vent du nord-ouest. Poudrerie. Nous sommes partis du camp à 9 heures du matin et nous avons traversé la terre. Nous avons suivi le lac Schultz. Nous avons campé dans l'île Big à 4.30 heures de l'après-midi. Nous avons passé trois igloos. Distance parcourue, 20 milles. Les chiens ont mangé du poisson.

23 janvier. Journée très froide. Vent de l'ouest. Nous sommes partis du camp à 10 heures du matin. Nous avons voyagé dans une direction est à travers la terre. Nous avons campé à 3.45 heures de l'après-midi dans la baie Little. Trajet facile. Distance parcourue, 20 milles. Les chiens ont mangé du poisson.

24 janvier. Temps très froid. Vent de l'ouest. Beau temps dans la matinée. Poudrerie dans l'après-midi. Nous sommes partis du camp à 8.50 heures du matin et nous nous sommes dirigés vers l'est à travers la terre et une chaîne de lacs. Nous avons campé à 3.30 heures de l'après-midi sur le lac Deer-Trap. Trajet difficile. Distance parcourue, 18 milles. Ka-tuk-tuk tirait le traîneau. Slim et Shorty se sont échappés. Nous avons donné du poisson aux chiens.

25 janvier Temps très froid. Vent de l'ouest. Poudrerie. Nous sommes partis du camp à 10 heures du matin et nous avons traversé la terre. Nous avons campé sur un creek à 3.45 heures de l'après-midi. Katuktuk qui tirait le traîneau a refusé de manger ce soir, alors j'ai dû l'abattre parce qu'il souffrait du froid. Slim et Shorty se sont échappés. Les chiens ont mangé du poisson. Distance parcourue, 12 milles.

26 janvier. Vent de l'ouest très froid. Poudrerie. Le temps est trop mauvais pour voyager. Les chiens se sont nourris de poisson.

27 janvier. Vent de l'ouest très froid. Poudrerie. Nous sommes partis du camp à 7.50 heures du matin. Nous avons traversé la terre et le lac Baker. Nous sommes arrivés au camp situé sur la terre ferme à 4.45 heures de l'après-midi. Brownie et Shorty se sont échappés. Slim a traîné le traîneau toute la journée. Alors j'ai dû l'abattre parce qu'il gelait. Trajet facile. Distance parcourue, 33 milles. Les chiens ont mangé du poisson. Nous avons brisé notre dernière bouteille thermique.

28 janvier. Vent froid de l'ouest. Légère poudrerie. Nous sommes partis du camp à 9.30 heures du matin et nous avons suivi le lac Baker. Nous avons campé à la cabane à chiens à 3 heures de l'après-midi. Trois chiens se sont échappés. Nous avons donné du lard aux chiens. Distance parcourue, 12 milles.

29 janvier. Vent froid de l'ouest. Légère poudrerie. Nous sommes partis du camp à 7.30 heures du matin et nous avons suivi le lac Baker. Nous sommes arrivés au poste à 5.45 heures de l'après-midi. Trajet facile. Distance parcourue, 40 milles. Cinq chiens se sont échappés. Les chiens ont eu du chevreuil.

Observations générales.—Je suis parti du poste avec de la nourriture pour 10 chiens, laquelle consistait en de la viande de chevreuil. C'était tout ce que nous pouvions emporter parce que nos propres rations et les provisions que j'avais l'intention de cacher dans la forêt nous chargeaient suffisamment. Je m'attendais à ce que nous rencontrions des chevreuils le long de la route, mais ils ont été très peu nombreux cet hiver. Nous n'en avons tué que sept pendant tout notre voyage. Nous avons rencontré un camp de naturels au pied du lac Aberdeen et ils nous ont appris que les chevreuils étaient très rares cet hiver, et ils nous ont conseillés de ne pas aller plus loin. Les Esquimaux que nous avions avec nous ont voulu revenir sur leurs pas, mais comme ils prenaient une grande quantité de poisson, je suis resté à leur camp pendant trois jours et j'ai obtenu une quantité de poisson que je croyais être suffisante pour durer jusqu'à la forêt et de là au camp. Je comptais aussi sur quelques chevreuils le long de la route, mais encore une fois ils étaient rares, et les pistes disparaissaient à mesure que nous nous approchions de la forêt. J'avais l'intention d'y cacher 350 livres de lard, mais lorsque je suis arrivé à la forêt et que j'eus calculé le nombre de jours qu'il me faudrait pour m'y rendre, et le nombre qu'il me faudrait pour revenir au camp des Esquimaux, je n'ai laissé que 50 livres, vu que j'ai constaté que j'aurais besoin du reste pour nous-mêmes et pour les chiens. Lorsque nous sommes arrivés à la forêt, nous nous sommes aperçus que les arbres étaient très petits et qu'ils ne convenaient pas du tout à la construction. J'ai construit une cachette où j'ai placé les provisions qui suivent: 200 livres de farine, 50 livres de lard, 30 livres de haricots, 40 boîtes d'allumettes, 15 livres de thé, 21 livres de saindoux, 4 livres de beurre, 200 cartouches, 20 livres de chandelles, 20 livres de mélasse, un poêle, une tente et quelques outils.

A notre retour au camp des naturels, nous avons appris d'eux que nous avions remonté une branche difficile à trouver de la rivière Thelon et que les arbres étaient plus gros sur la branche principale. Je n'y suis pas resté aussi longtemps que j'en avais eu l'intention, parce qu'il nous manquait de la nourriture pour les chiens et que le temps était extrêmement froid et que la neige était trop profonde et trop molle pour voyager. A mon retour au camp des indigènes, j'ai constaté que les Esquimaux n'avaient pas fait la provision du poisson qu'ils nous avaient promise pour mon voyage de retour, et nous avons été heureux ce soir-là de trouver de la nourriture pour les chiens. J'y suis resté quatre jours avant que nous ayions pu nous en procurer assez pour nous rendre jusqu'à la cabane à chiens. J'ai emporté une caisse et j'ai payé le poisson aux Esquimaux.

Il y a huit familles de Kinipitu qui sont campées ici. Ils nous ont appris qu'ils ont été parfois très affamés cet hiver, parce qu'ils n'avaient pas pu avoir du chevreuil à l'automne, et qu'ils s'étaient nourris de poisson tout le temps. Ces sauvages n'avaient ni farine, ni thé ou tabac et ont mangé tout le temps du poisson. Je leur ai donné du thé, du tabac, des allumettes et de la quincaillerie, mais je n'ai pu leur donner de la farine, parce qu'ils auraient pris tous ce que j'avais. Ils mènent une vie très dure et ils ne font pas de feu dans leurs igloos, mais ils chauffent leurs chaudrons avec de la mousse en guise de combustible tant en dedans qu'au dehors de l'igloo. Tous leurs vêtements humides et leurs nouvelles peaux de chevreuils sèchent sur eux dans leurs lits.

A mon voyage de retour, j'ai rencontré trois Esquimaux du pays de la rivière Backes, et j'ai fait un échange avec eux pour deux chiens, et aussi pour du poisson. Ils m'ont appris que le gibier était très rare depuis le printemps, et qu'ils étaient parfois affamés. Le poisson a été leur principale nourriture. Aucun des naturels que nous avons rencontrés ne savait quelque chose de nouveau concernant la tribu Killin-o-muit, mais ceux de la rivière Backes s'attendent à rencontrer quelques-uns d'entre eux

ce printemps. Nous avons eu du temps très froid pendant notre voyage, spécialement à notre voyage de retour, alors que nous avons été assaillis par des tempêtes et que nous avons voyagé plusieurs jours que nous aurions dû passer au camp. Nous n'y sommes pas restés à cause du manque de nourriture pour les chiens.

A notre voyage de retour, nos chiens ont commencé à maigrir beaucoup et à devenir épuisés. Ils ne sont restés sans nourriture que quatre jours pendant notre voyage de 52 jours. Le temps froid et les forts vents ont semblé leur enlever toute résistance. Ce résultat a été causé en partie par le poisson gelé que nous leur donnions vu que nous n'avions aucun moyen de le leur donner dégelé. J'ai perdu six chiens durant le voyage et je pense que nous avons été chanceux, parce que c'est certainement un voyage dur pour les chiens vu qu'ils manquent d'abri d'aucune sorte.

Nous avons tous joui d'une bonne santé durant le voyage, mais nous avons souffert du froid, vu que nous ne pouvons pas faire du feu pour nous réchauffer le soir. C'est certainement le pays le plus dur pour y voyager que j'ai rencontré depuis que je suis dans la gendarmerie; par exemple, nous prenons notre déjeuner entre cinq et six heures. Le midi nous mangeons une couple de biscuits, avec un quart de chopine d'Oxo. Nous soupons ensuite à n'importe quelle heure entre 6 et 11 heures du soir. L'heure dépend du bon ou mauvais fonctionnement de la lampe Primus, parce qu'elle se dérange tout le temps et qu'on ne peut s'y fier.

Il n'y a qu'une différence de 15 degrés entre la température du dehors et celle des igloos. Naturellement, ces igloos sont construits hermétiquement, et le vent ne les traverse guère. Même quand une lampe brûle ils ne peuvent être très chauds, parce que la chaleur monte et alors le toit commence à dégoutter et il faut soit éteindre la lampe ou percer deux trous pour que l'air entre.

Nous avons parcouru une distance d'environ 328 milles en nous rendant à la forêt sur la rivière Thelon, et à peu près 257 milles au retour, parce que nous avons pris un chemin plus court pour revenir. Notre voyage a duré 52 jours. Nous étions heureux de voir le poste, pour aller nous y réchauffer encore une fois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. BEYTS, *inspecteur.*
Commandant du sous-district du lac Baker.

ANNEXE F.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR W. J. BEYTS—VOYAGE DU LAC BAKER A CHESTERFIELD-INLET DANS LE BUT DE RENCONTRER LE SCHOONER *VILLAGE-BELLE*.

CHESTERFIELD-INLET, le 18 juillet 1916.

A l'officier commandant,
R. G. à cheval du N.-O., Division "M",
Port-Nelson.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur une patrouille effectuée à partir du lac Baker, à l'anse Chesterfield, dans le but de rencontrer le schooner *Village-Belle*.

Je suis parti le 11 courant du lac Baker accompagné du maréchal des logis chef Caulkin, n° matricule 4557, et du brigadier E. Pasley, n° matricule 5720, et du naturel Joe, à 7.15 heures du matin dans la baleinière du détachement. Un léger vent de l'ouest soufflait au départ. A 9 heures du matin il s'est mis au sud. Ai passé le sauvage "Poak" dans une baleinière, avec 25 sauvages à bord, à l'embouchure de la rivière Quoich. Elle se dirigeait vers l'ouest. Ils ont dit ne pas avoir vu de chevreuils et avoir de la misère à gagner leur vie. Le temps a été beau jusque vers 2 heures du matin. Puis il est tombé une pluie abondante. Nous avons campé à 3.30 heures de l'après-midi à Teek-a-ra-guar. Nous avons vogué à travers des glaçons sur une distance de 25 milles et alors l'anse a été libre de glace, excepté un peu de glace sur les rives.

Le 12 il y a eu une pluie très forte, le soir, et de forts vents de l'ouest. J'ai tout enlevé ce qu'il y avait dans la baleinière à 4 heures du matin à cause des vagues. Le temps s'est calmé dans l'après-midi et nous sommes partis, mais nous avons dû atterrir de nouveau à 5.30 heures à cause du calme plat. Le temps a été nuageux et sombre à l'exception avec un vent léger du sud-est.

Nous sommes partis le 13 à 6 heures du matin et nous avons campé encore une fois à 8 heures du matin à cause de la mer agitée. Le vent s'est mis au sud-est. Il a plu toute la journée.

Nous sommes partis du camp à 5.30 heures du matin, le 14, et nous avons atterri à 8.30 heures du matin parce que le vent du sud-est a trop fraîchi et que nous prenions de l'eau.

Nous avons tiré des bordées pendant une distance de 8 milles. Il a plu toute la journée et le temps a été mauvais.

Le 15 le temps a été mauvais jusque vers 7 heures du matin. Le vent est tombé et nous sommes partis vers 8 heures du matin. Vent du nord, bonne brise. Nous avons campé à 6.30 heures de l'après-midi sur une petite île entre les îles Deer et Ellis.

Nous sommes partis le 16 à 5.45 heures du matin et nous avons passé l'île Ellis à 7.30 heures du matin arrivant au havre Spurrell à 10.30 heures du matin. Bon vent du nord. Vent très fort dans l'après-midi. La marée était basse lorsque nous sommes arrivés, de sorte que nous avons jeté l'ancre au large. Nous avons déchargé la baleinière à 3 heures de l'après-midi et nous avons campé devant la mission catholique romaine.

J'ai trouvé que les naturels d'ici sont honnêtes et en bonne santé, vu qu'ils ont pu manger à leur faim. Les lions de mer abondent cette année. Les sauvages en tuent

un grand nombre qu'ils vendent à la compagnie de la Baie-d'Hudson. J'ai fait des arrangements avec M. S. Ford pour qu'il fasse une provision de 30 barils de viande de lion marin pour nourrir les chiens, au prix de 3 cents la livre. M. Hall est parti dans une baleinière à destination de York-Factory, à peu près une semaine avant que nous arrivions, de sorte que je n'ai pas pu lui donner mon courrier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. BEYTS, *inspecteur,*

Commandant du sous-district du lac Baker.

ANNEXE G.

L'INSPECTEUR W. J. BEYTS—DE CHESTERFIELD-INLET À FULLERTON ET RETOUR.

CHESTERFIELD-INLET, le 29 juillet 1916.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, Division "M",
Port-Nelson.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport qui suit sur une patrouille effectuée à partir de l'anse Chesterfield à Fullerton et retour.

Je suis parti du havre Spurrell le 21 courant, accompagné de maréchal des logis T. Caulkin, n° matricule 4557, du brigadier E. Pasley, n° matricule 5720, et du naturel "Joe", à 6.50 heures du matin à destination de Fullerton. La marée apportait beaucoup de glace avec elle dans l'anse. Beau temps, léger vent du nord. Le vent est tombé à onze heures du matin et nous avons atterri. Nous sommes repartis à midi. Nous avons campé à 5 heures de l'après-midi sur une petite île au nord de l'île Wegg.

Le 22 le temps était beau avec un vent de l'ouest. Nous sommes partis du camp à 5.30 heures du matin. Nous avons passé l'île Depot à midi, et nous avons campé sur l'île Walrus à 4.30 heures de l'après-midi. Cinq embarcations des sauvages sont arrivées de Fullerton à 6 heures de l'après-midi. M. Leyden était dans une de celles-ci.

Le 23 courant nous sommes partis du camp à 5.45 heures de l'après-midi. Le vent a soufflé de l'ouest pendant une heure, et puis il s'est mis au nord; nous avons tiré des bordées pendant deux heures. M. Cleveland nous a rencontrés à 8 heures du matin avec son canot automobile, et il nous a remorqués à Fullerton où nous sommes arrivés à 11 heures du matin. Nous sommes arrêtés au poste.

Nous avons passé la journée du 24 à Fullerton. Nous nous sommes procuré un nouveau mât de M. Cleveland vu que le nôtre n'était pas solide. Nous avons réparé le mât, la voile, etc., et nous avons nettoyé notre logement.

Journée du 25. Beau temps le matin. Des averses dans l'après-midi. Nous sommes partis de Fullerton à 10 heures du matin. Vent debout. Nous avons tiré des bordées toute la journée. Nous avons campé à 7 heures du soir sur la pointe nord de la baie Daly.

Journée du 25. Beau temps, vent du nord-est. Nous sommes partis du camp à 6 heures du matin et nous avons tiré des bordées toute la journée. Nous avons campé à 5 heures de l'après-midi dans l'île Depot.

Journée du 27. Beau temps, vent de l'est le matin, vent de l'ouest l'après-midi. Nous sommes partis du camp à 10.45 heures du matin. Nous avons tiré des bordées jusque vers 10 heures du soir alors que le vent est tombé, et nous avons ramé dans l'anse Chesterfield y arrivant à 2.30 heures du matin le 28.

Observations générales. — Le plus grand nombre des naturels étaient absents de Fullerton, mais leurs familles étaient campées près du poste. Elles étaient toutes en bonne santé et obtenaient leurs rations par l'entremise de Cleveland.

J'ai constaté que les planchers de la cuisine et de la caserne étaient très humides, parce que les toits coulaient; aussi, un assez grand nombre de vitres étaient brisées, par suite du poids de la neige pendant l'hiver.

Je n'ai pas de liste du matériel en magasin, mais je pense que nous allons nous apercevoir qu'il manque un grand nombre d'objets, parce qu'il semble qu'on a brisé les cadenas. J'ai placé un cadenas à la porte du poste, de même qu'à celle de l'entrepôt. M. Cleveland a surveillé notre propriété pour nous, mais comme il demeure loin du poste, et qu'il est aussi parfois absent, je pense que les sauvages se sont servis eux-mêmes.

Il y a à peu près 40 tonnes de charbon dans l'île. Mais comme tous les sacs ont pourri, il va falloir envoyer de nouveaux sacs de l'extérieur si on veut enlever le charbon, parce que nos sacs ne se prêteront pas à un nouvel usage.

J'ai pris quelque articles venant de Fullerton pour l'usage du poste et je vais faire en sorte qu'on s'en occupe au lac Baker.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. BEYTS, *inspecteur,*

Commandant du sous-district du lac Baker.

ANNEXE H.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR W. J. BEYTS—RETOUR A PORT-NELSON DU LAC BAKER.

PORT-NELSON, le 25 septembre 1916.

A l'officier commandant
la Division " M ", de la R. G. à cheval du N.-O.,
Port-Nelson.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que je suis parti du lac Baker le 11 juillet à destination de Chesterfield, et que j'y suis arrivé le 16, où j'ai attenudu le schooner *Village-Belle,* ou quelque autre navire venant de Port-Nelson.

Le 11 août M. H. Hall, de la compagnie de la baie d'Hudson, est revenu de York-Factory, et il m'a appris que le schooner de la gendarmerie ne viendrait pas, et que le *Nascopie* apportait nos provisions, de sorte que j'ai pris des mesures avec lui de consigner au lac Baker, par un caboteur, 20 tonnes de 1,800 livres de charbon, et 4 tonnes de 1,963 livres de viande de lion marin pour nourrir les chiens, au prix de $10 la tonne. Il m'avait appris qu'ils se serviraient de leur caboteur après l'arrivée du vapeur, vu qu'ils ouvraient un nouveau poste sur le lac Baker.

J'ai acheté la viande de lion de mer pour les chiens au prix de 3 cents la livre.

Le vapeur *Nascopie* est arrivé à Chesterfield le 9 courant à 7.30 heures de l'après-midi avec l'inspecteur French et trois gendarmes à bord. J'ai reçu instructions du commissaire de remettre le commandement à l'inspecteur French et de lui donner tous les renseignements possibles. J'ai fait ceci, mais je n'ai pu lui confier le détachement de la manière convenable, vu que nous n'avions pas le temps de nous rendre au lac Baker.

Le temps a été très mauvais pendant deux jours après l'arrivée du navire. On n'a pas pu décharger la cargaison, mais on l'avait entièrement déchargée le soir du 15. Le temps était très mauvais le soir et le navire prit la mer. J'ai remarqué que le caboteur de la compagnie de la baie d'Hudson était échoué sur les roches ayant chassé sur ses ancres pendant la nuit. Le second m'a dit qu'il contenait une partie de la gazoline et du pétrole destinés à la gendarmerie, vu qu'il n'était parti du navire qu'à 10 heures du soir et qu'il était trop tard pour décharger le navire ce soir-là.

Le gendarme A. B. Kennedy, n° matricule 5626, était au lac Baker et je n'ai pu le faire venir comme j'en avais reçu l'instruction, mais le brigadier P. R. Conway, n° matricule 4217, a obtenu la permission d'aller chez le dentiste, vu qu'il avait beaucoup souffert de la névralgie causée par une dent cariée.

Le canot automobile *Lady-Borden* a été lancé heureusement, et l'inspecteur French avait l'intention de remorquer environ 5 baleinières avec des provisions dont le besoin se faisait réellement sentir. Il a mis une partie dans les entrepôts de la compagnie de la baie d'Hudson et il a caché le reste.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. BEYTS,

Inspecteur.

ANNEXE J.

RAPPORT DU MARÉCHAL DES LOGIS CHEF, T. B. CAULKIN—DU LAC BAKER À CHESTERFIELD-INLET ET FULLERTON, ET RETOUR.

POSTE DU LAC BAKER, le 27 mars 1917.

A l'officier commandant,
R. G. à cheval du N.-O.,
Sous-district du lac Baker.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli le rapport de la patrouille effectuée jusqu'à l'embouchure de l'anse Chesterfield, par le gendarme A. B. Kennnedy, le naturel "Akular", et moi-même, avec un attelage de 10 chiens. Nous sommes partis du poste du lac Baker jeudi le 10 février conformément à vos instructions.

Le but de la patrouille était de se joindre avec la patrouille de Nelson et de Churchill, et d'échanger les courriers, aussi d'effectuer une patrouille à Fullerton en vue de percevoir la douane sur les marchandises consignées à G. C. Cleveland, commerçant, par le schooner *A. T. Gifford,* arrivé des Etats-Unis l'automne dernier. Au cours de cette patrouille la température a été très mauvaise. Nous avons eu de la poudrerie et nous avons eu le vent en face presque tout le temps.

En descendant l'anse le vent a été bon pendant les deux premiers jours. Le temps a été froid et nous avons voyagé assez rapidement. Le troisième jour le vent s'est mis au sud-est et une tempête s'est élevée ce qui nous a confinés à notre igloo pendant deux jours. Nous avons continué notre voyage le 16 février avec un vent du nord-ouest, nous avons eu une poudrerie, nous sommes arrivés à l'île Ellis. Nous avons voyagé surtout sur la glace de l'anse, qui était nivelée. Le voyage s'est effectué rapidement. Nous sommes partis du camp jeudi le 17; il y avait une poudrerie, mais le temps n'était pas assez mauvais pour nous empêcher de continuer notre voyage, mais il a empiré à mesure que la journée avançait et il s'est terminé par un blizzard dans l'après-midi. Nous avons été heureux d'arriver à l'établissement à l'anse Chesterfield dans l'après-midi.

Le temps a été orageux pendant une semaine entière après notre arrivée à cet endroit et nous n'avons pu continuer le voyage jusqu'à Fullerton.

Le gendarme Kennedy s'était gelé les jambes très gravement pendant le voyage de retour et il pouvait à peine marcher. Le révérend Père Turquetil de la mission catholique lui a donné des médicaments, mais sa guérison n'a pas été assez rapide pour lui permettre d'effectuer la patrouille jusqu'au cap Fullerton. Bien qu'il soit parti avec nous il s'est vu forcé de céder et de revenir après une heure de route. Il est retourné à la mission, où il était guéri à notre retour de Fullerton.

A notre arrivée à Chesterfield, j'ai constaté que la patrouille était arrivée à Nelson deux jours avant nous, à savoir: les naturels "Albert", de Nelson et "Parker", de Churchill avec dix chiens.

J'ai examiné l'attelage de chiens de Churchill. Tous étaient en piteux état. Il y en avait surtout trois qui était trop malades pour faire le voyage de retour. J'ai acheté trois chiens des sauvages pour les remplacer et j'ai ramené les chiens épuisés. J'ai donné deux chevreuils à manger chaque soir aux deux attelages que j'ai achetés de la compagnie de la Baie-d'Hudson.

La nourriture pour les chiens était très rare, le temps étant trop mauvais pour que les sauvages aillent à la chasse sur la glace, ou aillent faire la chasse aux phoques sur la banquise. Les chevreuils étaient aussi très rares.

J'ai rationné la patrouille de Churchill durant le temps qu'elle a passé à Chesterfield, et pour le voyage de retour à même les provisions que nous avions laissées à cette fin l'année précédente.

Le temps s'est éclairci le 24 février et il a fait beaucoup plus chaud. La patrouille de Churchill est partie pour son voyage de retour. Moi-même et le naturel " Akular " sommes partis pour Fullerton.

Le voyage a été dur de temps en temps, et nous avons dû de nouveau faire face aux vents de face et à la poudrerie comme auparavant. Nous avons construit trois campements en allant et nous avons campé au détachement de Fullerton. Nous avons passé quatre jours à Fullerton, pendant lesquels il y a eu des tempêtes continuelles. Nous avions 16 chiens, y compris trois chiens malades que j'avais ramenés de la patrouille de Churchill. J'en avait acheté trois pour l'usage du détachement.

Nous avions une cachette de viande de lion marin à Fullerton que nous avions précédemment placée au printemps. J'en ai fait manger aux chiens durant notre séjour en cet endroit. Cela a amélioré leur condition dans une grande mesure après avoir continuellement mangé de la viande de chevreuil dans l'intérieur du pays.

J'ai préparé un autre traîneau et j'ai divisé les chiens en deux équipes. J'ai examiné les divers bâtiments à Fullerton. Tout était propre et en bon état bien qu'il semblât qu'on eût pris quelques objets et que d'autres semblaient avoir diminué en quantités considérables depuis la patrouille que j'avais effectuée au printemps de 1915.

Il semble que des objets tels que des câbles, du bois de construction pour faire des lisses à traîneaux aient été pris. Il m'a semblé aussi que la provision de tabac et les munitions ont diminué considérablement dans le magasin. Le détachement ne possédait ni listes ni livres et je n'ai pu vérifier aucun approvisionnement.

Je n'ai pas vu l'Esquimau " Oug-juk " qui a eu la direction du poste l'été précédent. Il était allé faire la chasse aux rats musqués.

M. Cleveland qui a soin maintenant des bâtiments m'a appris qu'il transporterait son équipement entier en haut de l'anse au cours de l'été prochain et qu'il n'y aurait pas de colons blancs à Fullerton. Ceci veut dire que toute la propriété de la gendarmerie va être à la merci des sauvages qui vont sans doute profiter de cette chance pour s'équiper de tout ce qui leur prendra envie de posséder.

Je n'ai pas pu voir le charbon, à cause de l'épaisse couche de neige qui le recouvrait, de sorte que je ne puis pas former une estimation de l'approvisionnement qui reste.

Si on voulait encore se servir du logement dans l'avenir, il faudrait installer partout de nouveaux tuyaux de poêle, vu que ceux dont on se sert actuellement sont impropres à un plus long usage et sont dangereux.

Il semble que le poste lui-même et les effets tels que la batterie de cuisine, les poêles, etc., sont tous en bonne condition. Il ne faudrait pas grand'chose pour occuper encore ce logement.

J'ai eu une entrevue avec G. G. Cleveland, en ce qui concerne le paiement de la douane sur sa dernière consignation de provisions de l'été, mais il m'a informé qu'il n'avait pas reçu de factures, que son patron, M. Monjo, de New-York, avait fait ou était à faire des négociations avec le commissaire de la douane, à Ottawa, concernant le paiement de la douane sur l'équipement reçu, à cause de l'absence de la gendarmerie de Fullerton. Je n'ai pas perçu de douane.

Je suis parti du cap Fullerton le 3 mars. Il était tombé de la neige pendant notre séjour là-bas. Celle -ci s'était amoncelée en dunes, ce qui a retardé notre voyage dans une certaine mesure. La deuxième journée de voyage de Fullerton fut tempêtueuse et nous avons été forcés de camper dans l'île Walrus. Nous avons trouvé ici trois igloos des Esquimaux Netchilik qui avaient été assez heureux pour tuer deux lions de mer le jour avant notre arrivée. Les deux jours qui ont suivi ont été beaux et je suis arrivé à l'anse Chesterfield le 7 mars où j'ai passé les journées du 8 et du 9, à préparer

le courrier et à préparer la nourriture pour le retour au lac Baker. Nous sommes partis pour le lac Baker le 10 mars avec deux traîneaux et deux attelages. La tempéature était la même que celle que nous avons eue dans toute la durée du voyage. Nous avons dû passer une journée et demie dans un igloo. Nous sommes retournés au détachement dans l'après-midi du 15. Tous les chiens étaient en bonne santé. Pendant la patrouille, nous n'avons pas aperçu de gibier et nous n'avons pas tiré un coup de fusil. Heureusement, nous avons rencontré des Esquimaux de temps en temps, qui pouvaient disposer d'une petite quantité de viande, autrement nos chiens auraient eu à souffrir de la faim.

Il semble que le pays ne renferme pas un chevreuil cet hiver. On en voit un de temps en temps et on en obtient un ici et là. On n'a pas vu de troupeaux assez considérables et la plupart des sauvages ne font qu'en tuer assez pour se sustenter. Les conditions sont les mêmes en ce qui a trait aux animaux à fourrure. Il semble qu'il y ait une grande pénurie de fourrures cette année, telles que le renard blanc, l'ours et le rat musqué. M. Cleveland, à Fullerton, et M. Hall, de la compagnie de la Baie-d'Hudson m'ont appris cela.

Il n'y avait pas de naturels campés à Fullerton. Les Esquimaux qui y campent ordinairement étaient campés dans une île à moitié chemin entre Fullerton et Depot Island. M. Cleveland m'a appris qu'ils n'avaient pas été heureux dans leur chasse aux phoques, et qu'il les avait nourris presque tout le temps.

En ce qui concerne la santé des sauvages, il semble qu'une épidémie ait prévalu parmi eux durant les derniers mois de 1915, particulièrement chez les Iviliks, un grand nombre d'entre eux ayant succombé à quelque maladie, causée peut-être par le froid. L'automne de 1915 a été très pluvieux et humide en comparaison des automnes sur le bord de la mer. L'hiver était très avancé avant que la neige ait durci assez pour leur permettre de construire des igloos. Ils ont donc dû demeurer dans leurs tentes jusqu'à une date avancée de la saison, et quelques-uns d'entre eux ont souffert du froid étant habillés légèrement. On a signalé deux cas de suicide, de deux vigoureux Ivilik bien connus, qui s'appelaient "Jim Palmer" et "Old Harry". On dit qu'ils se sont flambé la cervelle l'automne dernier à l'anse Chesterfield. On dit qu'ils étaient fatigués d'être tout le temps malades et qu'à cause de leur vieillesse ils craignaient de devenir un fardeau pour les jeunes. Alors ils ont pris chacun un fusil et ils se sont flambé la cervelle. Les pères de la mission catholique à Chesterfield ont soigné bien des cas. Environ quinze adultes sont morts en tant que j'ai pu me renseigner. Ils appartenaient aux tribus Ivilik et Kinipitu. Ces décès ont diminué la tribu dans une certaine mesure. Celle-ci ne comptait pas un bien grand nombre de membres auparavant.

Il semble que les chiens soient très rares. Dans bien des cas les naturels ont dû se réunir pour former un attelage lorsqu'ils voyageaient d'un établissement à un autre. Dans quelques cas des chiens sont morts de faim. J'ai acheté six chiens durant la patrouille, trois pour la patrouille de Churchill, et trois pour l'usage du poste, ayant eu à payer en moyenne $10 par tête, suivant le prix payé par les colons blancs qui sont maintenant ici.

Les lampes Primus nous ont causé beaucoup d'ennuis durant le voyage. Nous n'avons pas réussi à les réparer. Elle sont évidemment brûlées et ont besoin de pièces de rechange. Nous n'avons pas pris notre souper avant 11.30 heures du soir plusieurs fois, et nous avons dû commencer à faire la cuisine à 3 heures du matin afin d'avoir notre déjeuner et pour pouvoir partir de bonne heure. Autrement notre nourriture aurait été à moitié gelée et notre départ aurait été retardé. Nous avons dû percer plusieurs trous dans notre igloo afin de laisser échapper les fumées venant de la lampe auxquelles nous ne pouvions résister.

Voici une copie du journal de la patrouille:

Jeudi, le 10 février. Le maréchal des logis chef Caulkin et le gendarme Kennedy ainsi que le naturel Akular sont partis du détachement à 9 heures du matin avec 10 chiens. Le temps était très froid. Vent du nord-ouest. Nous avons suivi le bord de

l'anse. Trajet facile. Nous avons campé à la baie la Croix. Distance parcourue, 25 milles.

Vendredi, le 11 février. Nous sommes partis du camp à 8 heures du matin. Nous avons traversé la baie la Croix et nous avons passé par terre sur les pointes. Trajet facile. Vent du nord-ouest. Légère poudrerie.

Nous avons campé à 4.30 heures de l'après-midi. Distance parcourue, 26 milles.

Samedi, le 12 février. Nous sommes partis du camp à 8 heures du matin par le côté sud de l'anse, et traversant divers endroits sur terre. Trajet facile dans la matinée. Nous avons rencontré un igloo de sauvage à midi et nous avons obtenu de la viande de chevreuil. Nous avons continué notre voyage dans l'après-midi. Neige molle. Nous sommes arrivés au camp à 4 heures de l'après-midi. Le vent s'est mis au sud-est. Nous avons rencontré deux naturels, qui avaient construit un igloo près du nôtre. Nous avons acheté un chien d'eux. Distance parcourue, 26 milles.

Dimanche, le 23 février. Une tempête s'est élevée durant la nuit qui s'est changée plus tard en un blizzard. Nous sommes demeurés dans l'igloo toute la journée.

Lundi, le 14 février. La tempête fait encore rage. Incapables de continuer le voyage.

Mardi, le 15 février. Beau temps dans la matinée. Légère poudrerie. Nous sommes partis du camp à 8.15 heures du matin. Trajet facile sur la glace de la mer. Neige molle sur terre. Nous avons campé dans l'après-midi près des îles Deer et Centre. Distance parcourue 28 milles.

Mercredi le 16 février. Poudrerie et vent froid du nord-ouest. Nous sommes partis de l'igloo à 8.30 heures du matin, en passant par la terre. La neige était molle et le voyage s'est fait difficilement. Nous avons rencontré de la glace sur la mer à midi, et nous sommes allés beaucoup plus vite. Nous sommes allés à une bonne vitesse. Nous avons campé dans le chenal entre l'île Ellis et la terre ferme dans l'après-midi. Distance parcourue, 30 milles.

Jeudi, le 17 février. Poudrerie difficile à passer. Nous sommes partis du camp à 8 heures du matin en passant par la banquise le long de l'anse. Forte tempête dans l'après-midi. Nous sommes arrivés à Chesterfield à 5 heures de l'après-midi et nous nous sommes logés à la mission catholique. Distance parcourue, 25 milles.

Vendredi le 18 février. Fort blizzard toute la journée. Nous sommes demeurés à la mission. Nous avons acheté du chevreuil de la compagnie de la Baie-d'Hudson pour les attelages de chiens des deux patrouilles.

Samedi le 19 février. La tempête a duré toute la journée. Nous sommes restés à la mission. Nous nous sommes séchés et nous avons réparé nos vêtements. La tempête a duré toutes les journées des 20, 21, 22 et 23 février. Nous sommes restés à la mission.

Jeudi le 24 février. Nous sommes partis de l'établissement dans la matinée en passant par la banquise. Nous avons campé dans l'après-midi sur la côte. Les naturels Albert et Parker sont partis pour Churchill. Distance parcourue, 15 milles.

Vendredi le 25 février. Nous sommes partis du camp de bonne heure dans la matinée. Epaisse poudrerie. Vent du nord-ouest Nous nous sommes dirigés vers le nord en passant par la terre toute la journée. Trajet facile. Nous avons campé à 4 heures de l'après-midi. Distance parcourue, 30 milles.

Samedi le 26 février. Nous sommes partis du camp à 7.45 heures du matin. Vent froid du nord-ouest. Nous avons passé les îles Depot et Walrus et nous avons campé à 4 heures de l'après-midi. Distance parcourue, 28 milles.

Dimanche le 27 février. Nous sommes partis du camp à 8 heures du matin. Beau temps ensoleillé. Trajet facile. Nous sommes arrivés à Fullerton à 3 heures de l'après-midi. Nous sommes restés au poste. Distance parcourue, 27 milles. Nous sommes restés à Fullerton du 28 février au 2 mars. Les chiens ont mangé du blanc de baleine.

Jeudi le 2 mars. Nous sommes partis de Fullerton à 8.15 heures du matin avec deux attelages et deux traîneaux. Temps sombre; beaucoup plus chaud; neige molle et profonde. Trajet difficile. Nous avons campé dans l'igloo dont nous nous sommes servi en allant. Distance parcourue, 27 milles.

Vendredi le 3 mars. Nous sommes partis de l'igloo à 7.30 heures du matin. Nous nous sommes dirigés vers le sud. Vent du sud-est et poudrerie. Voyage difficile. Le temps s'est gâté et nous avons été forcés de camper à midi sur l'île Walrus. Nous avons découvert un campement d'Esquimaux Notchilik. J'ai acheté d'eux de la viande de lion de mer pour les chiens. Distance parcourue, 16 milles.

Samedi le 4 mars. Nous sommes partis de l'île Walrus. Vent du sud-ouest. Poudrerie. Trajet difficile. La glace était très raboteuse par endroits. Nous avons campé sur la terre ferme à 5 heures de l'après-midi.

Dimanche le 5 mars. Nous sommes partis du camp à 7 heures du matin. Fort vent du sud-ouest et poudrerie. Trajet très difficile à travers les monceaux de glace. Nous sommes arrivés à Chesterfield à 4 heures de l'après-midi. Distance parcourue, 29 milles.

6, 7 et 8 mars. Nous sommes restés à Chesterfield pour préparer le courrier et les comptes, etc.

Jeudi le 9 mars. Nous sommes partis de Chesterfield à 8.30 heures du matin avec deux attelages (16 chiens). Temps doux. Vent du nord-ouest. Légère poudrerie. Trajet facile. Nous avons construit un igloo à 3 heures de l'après-midi. Distance parcourue, 25 milles.

Vendredi le 10 mars. Beau temps ensoleillé. Nous avons suivi la glace de l'anse. Trajet facile. Nous avons campé sur une pointe à 4 heures de l'après-midi. Distance parcourue, 30 milles.

Samedi le 11 mars. Nous sommes partis de l'igloo à 7 heures du matin. Nous nous sommes dirigés vers l'ouest par voie de terre. Nous avons rencontré un campement d'Esquimaux à 5.15 heures de l'après-midi. Nous avons construit un igloo. Nous avons acheté de la viande de chevreuil. Distance parcourue, 30 milles.

Dimanche le 12 mars. Fort blizzard toute la journée. Nous sommes restés au camp.

Lundi le 13 mars. Nous sommes partis du camp à 7 heures du matin. Poudrerie. Vent du nord-ouest. Trajet difficile. Le temps était si mauvais que nous avons dû camper à 1 heure de l'après-midi près de la baie la Croix. Distance parcourue, 30 milles.

Mardi le 14 mars. Nous sommes partis du camp à 7 heures du matin. Nous avons patrouillé à l'ouest le long de la baie la Croix et le long de l'anse. Trajet facile. Fort vent du nord-ouest. Nous sommes arrivés au poste à 6.30 heures de l'après-midi. Distance parcourue, 35 milles. Total de la distance parcourue 495 milles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. B. CAULKIN,

Maréchal des logis, chef, n° matricule 4557.

Transmis

W. J. BEYTS, *Inspecteur,*

Commandant le sous-district du lac Baker.

ANNEXE K.

MARECHAL DES LOGIS CHEF T. B. CAULKIN—PATROUILLE DU LAC BAKER A L'ANSE CHESTERFIELD ET RETOUR.

POSTE DU LAC BAKER, 23 mai 1916.

A l'Officier commandant,
Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest,
Sous-division du lac Baker.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de faire le rapport suivant au sujet d'une patrouille que j'ai faite en compagnie du gendarme E. Pasley, n° matricule 5720, du policier indigène Joe, et d'un attelage de 10 chiens, jusqu'au poste de la compagnie de la baie d'Hudson à l'embouchure de l'anse Chesterfield, recueillant les relevés et les rapports destinés à être expédiés par les navires côtiers de la compagnie durant l'été prochain.

Partis du poste détaché dans la matinée du 4 mai, nous avons trouvé la marche fort pénible, à cause de la neige qui était tombée avant notre départ, et nous avons dû nous servir de raquettes durant tout le trajet. Le temps était beau, ensoleillé et chaud, et la neige brillait d'un vif éclat, ce qui nous a aveuglé tous deux, le gendarme Pasley et moi, en dépit du fait que nous portions des verres fumés. Heureusement, nous avons pu nous procurer un médicament pour apaiser ce mal à notre arrivée à la mission catholique romaine de l'anse Chesterfield.

Nous avons pris six jours pour effectuer le voyage jusqu'à l'anse, temps extraordinairement long pour un si court voyage, mais vu les conditions, nous n'avons pu faire mieux. Au retour, nous avons voyagé de nuit, nous reposant le jour et ne faisant que trois campements.

Nous avons perdu deux chiens durant notre voyage, un en descendant, " Chippy ", et l'autre, " Poon-uk ", à notre retour. Ces deux chiens sont devenus fous et il a fallu les abattre, parce qu'ils commençaient à s'attaquer aux autres chiens. A l'anse Chesterfield, j'ai repris le chien de police " Bull ", numéro matricule 230, et je l'ai amené au détachement.

La nourriture à chiens était très rare à Chesterfield, et je n'ai pu en acheter, afin de me permettre le voyage de retour, même en quantité suffisante pour une nuit; j'ai en conséquence envoyé le gendarme Pasley et l'indigène Joe avec l'attelage à l'île Fairway, pour y prendre partie d'un morse qui avait été jeté là à la gelée de l'automne de 1915, et ils en ont rapporté une ample provision qui nous a été très utile durant le trajet de retour. Nous avons vu plusieurs pistes de chevreuils au cours de la patrouille, ce qui nous a démontré qu'il y avait beaucoup de gibier dans la région. Nous en avons vu deux ou trois petits groupes, mais ils étaient trop à découvert pour nous permettre d'en tuer plus qu'un.

Suit une copie du journal:—

4 mai. Vent du nord-ouest, poudrerie toute la journée, le maréchal des logis chef Caulkin, le gendarme E. Pasley, numéro matricule 5720, et le policier indigène Joe avec l'attelage de dix chiens quittent le camp à 8 heures a.m., patrouillant vers l'est par terre et le long de l'anse. Marche difficile. Neige molle et abondante. A fallu battre le sentier toute la journée. Campé à 4 p.m. Repas au chevreuil pour les chiens. Milles, 25.

5 mai. Temps sombre. Légère chute de neige durant la nuit. Vent du sud-est. Quitté le camp à 6.15 a.m. et patrouillé sur la baie Cross. Marche lente et difficile. La tempête s'élève dans l'après-midi avec un fort vent debout. Campé à 5 p.m. Repas au chevreuil pour les chiens. Milles, 26.

6 mai. Temps sombre et neige de bonne heure le matin, s'éclaircit plus tard. Quitté le camp à 6.15 a.m. Température devient chaude et ensoleillée, et la neige très brillante. Le gendarme Pasley est aveuglé. Campé à 7 p.m. Repas au chevreuil pour les chiens. Milles, 24.

7 mai. Beau temps, calme et ensoleillé. Quitté le camp à 6 a.m. et avançons vers l'est. La neige très brillante tout le jour. Marche pénible. Campé à 7 p.m. Maréchal des logis chef Caulkin souffrant d'aveuglement causé par la neige. Repas au chevreuil pour les chiens. Milles, 25.

8 mai. Temps sombre, chaud, mauvais pour les yeux. Quitté le camp à 6 a.m. Patrouillant à l'est, à travers la pointe du Danger à l'île Ellis. Marche beaucoup plus facile en plusieurs endroits. Campé à 5 p.m. Le chien "Chippy" est pris de rage et a dû être abattu. Repas au chevreuil pour les chiens. Milles, 30.

9 mai. Temps sombre, vent de l'est. Quitté le camp à 6.10 a.m., patrouillant vers l'est sur la glace de l'anse. Trajet meilleur. Arrivé à Chesterfield à 3 p.m. Repas au chevreuil pour les chiens. Milles, 20.

10 mai. Temps beau et ensoleillé. Arrêt à la mission catholique romaine. Avons reçu des médicaments pour les yeux. Avons fait sécher nos vêtements et nos sacs de literie. Repas au chevreuil pour les chiens dans l'après-midi.

11 mai. Le gendarme Pasley et l'indigène sont allés à l'île Fairway avec l'attelage aujourd'hui, et sont revenus avec du chevreuil pour nourrir les chiens. Le maréchal des logis chef Caulkin s'est employé à préparer le courrier partant, et le repas pour le retour de la patrouille. Repas au chevreuil pour les chiens. Milles, 24.

12 mai. Quitté l'anse de Chesterfield à 6.30 p.m. avec 10 chiens, et avons patrouillé à l'est en suivant l'anse et coupant les pointes. Avons pris le thé à minuit et nous sommes remis en marche.

13 mai. Temps beau et ensolelllé. Continué dans la matinée. Nuit claire. Avançons assez bien. Campé à 8 p.m. Repas des chiens. Milles, 50.

14 mai. Temps beau et ensoleillé. Quitté le camp à 7 p.m. et avançons rapidement par terre. Avons pris le thé à 1 heure du matin. nous continuons et campons à 8 p.m. Nuit claire. Le soleil se lève à 2 a.m. Vu une petite troupe de chevreuils à découvert, l'indigène en a tué un. Repas au chevreuil pour les chiens. Milles, 50.

15 mai. Brouillard épais, humide et froid. Quitté le camp à 8 p.m., avançons par terre. Trajet difficile à cause du brouillard et d'une croûte couvrant la neige profonde. Avons du battre le sentier pour les chiens. Campé à midi sur le côté est de la baie Cross. Repas de chevreuil pour les chiens.

16 mai. Temps beau et ensoleillé. Quitté le camp à 4.30 a.m., marchons vers l'est. Trajet difficile en certains endroits, mais bien meilleur sur la glace de l'anse. Le chien "Poon-uk" est pris de rage et est abattu. Très chaud durant le jour. Arrivé au détachement à 7 p.m. Milles, 50.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. B. CAULKIN, *maréchal des logis chef.*

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Division "M",
Port Nelson, B.H.

Expédié.

W. J. BEYTS, *inspecteur,*
Commandant de la sous-division du lac Baker.

ANNEXE L.

GENDARME A. B. KENNEDY—TRAVAIL D'ARPENTAGE FAIT PAR LE DETACHEMENT DU LAC BAKER.

DÉTACHEMENT DU LAC BAKER, 1er août 1916.

A l'officier commandant,
Sous-division du lac Baker.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur le travail d'arpentage de ce détachement, du 1er août 1915 au 1er août 1916.

Zone arpentée.—La zone couverte par les trois arpentages de l'anse Chesterfield, de la petite baie de Beyt et du lac Baker, est d'environ 1,154 milles carrés, soit approximativement 32 townships. Sur ce nombre, 900 sont sur une échelle d'un demi-pouce au mille, 250 sur une échelle de deux pouces au mille et 4 sur une échelle de dix pouces au mille.

Délinéation du rivage.—Les contours d'environ 350 milles de rivage ont été tracés.

Sondages.—Des sondages ont été faits sur un parcours approximatif de 150 milles. La majeure partie du travail à faire se trouve dans cette direction.

Calques.—Des calques de tous les travaux pouvant être indiqué sur le papier, vous ont été soumis de temps à autre.

Dangers pour la navigation.—Au moins cinq endroits dangereux pour la navigation ont été découverts. Un seul de ces endroits a été de nouveau examiné, et l'on a constaté qu'il constituait un danger très réel; c'est une roche pointue recouverte de moins de six pieds d'eau, dans le centre d'un chenal étroit et profond qui se trouve entre l'anse Chesterfield et le lac Baker. Les remous n'indiquent aucunement l'endroit où elle se trouve, le chenal étant rempli de ces remous. On a érigé des repaires de direction afin de permettre d'éviter ce danger. Sur les autres endroits dangereux examinés jusqu'à présent, deux se trouvent dans l'anse Chesterfield et deux dans le lac Baker. Ces deux derniers ont la forme d'une ligne de récifs, la première obstruant le chenal du nord, au delà de l'île Christophe, l'autre paraissant faire un barrage sur toute la largeur du lac à environ 6 milles à l'ouest de l'extrémité ouest de la même île.

Nouvelles découvertes.—Plus de trente îles ont été localisées et figurent pour la première fois sur la carte. Elles varient en étendue, les unes ayant environ 100 milles carrés et les autres n'étant que des îlots d'un acre ou à peu près. La plus grande de ces îles est située dans l'anse à environ 35 milles de l'embouchure.

La patrouille de Chesterfield, commandée par le maréchal des logis chef Caulkin, a été le premier groupe des blancs à en faire complètement le tour durant l'hiver de 1916, et l'île a en conséquence été nommée d'après lui. La deuxième en étendue est située à environ 40 milles d'ici, et porte le nom du commissaire A. Bowen Perry. Un havre a été découvert dans le lac Baker, il est en eau profonde, complètement fermé par un brise-lame naturel à son embouchure, et convenable pour l'hivernement d'un navire d'assez forte dimension. Il est situé sur la rive nord du lac à environ 15 milles d'ici. Il peut arriver qu'il soit d'une grande utilité un de ces jours.

Un très grand lac, ayant environ la moitié des proportions du lac Baker, a été découvert à environ 10 milles au nord de ce dernier dans lequel il se déverse. Le courant suit une série de petits lacs et une suite de rapides qui débouchent dans un creek sur le lac Baker. On a donné le nom du contrôleur au lac, à la rivière et au creek.

En plusieurs endroits, des noms nouveaux n'ont été donnés qu'aux îles, promontoires, baies, etc., qui doivent être mentionnés à titre de référence dans les "instructions pour la navigation". On s'est procuré les noms indigènes chaque fois que cela a été possible.

Je profite de l'occasion pour exprimer ma profonde reconnaissance au maréchal des logis chef Caulkin, lequel a fréquemment rempli la charge de gendarme au poste détaché, afin de me permettre de faire ce travail librement, et à vous, monsieur, pour m'avoir donné les facilités de le compléter.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALFRED B. KENNEDY, gendarme,
Numéro matricule 5626.

(Signé) T. B. CAULKIN, *maréchal des logis chef.*
CHESTERFIELD, 23 août 1916.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Division "M", Port-Nelson.

Expédié.

W. J. BEYTS, inspecteur,
Commandant de la sous-division du lac Baker.

Monsieur le commissaire,—

Expédié. J'apporterai avec moi les cartes que le gendarme Kennedy a faites.

J. D. MOODIE, surintendant,
Commandant de la division "M".

PORT-NELSON, 25 septembre 1916.

PARTIE V

MANITOBA

ANNEXE A.

INSPECTEUR S. T. WOOD—PATROUILLE DE LA FRONTIÈRE DU MANITOBA.

EMERSON, MANITOBA, 31 octobre 1916.

Le Commissaire,
Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest,
Regina.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la patrouille de frontière du Manitoba pour les cinq mois se terminant le 30 septembre 1916.

La patrouille composée d'un officier, de trente-deux sous-officiers et gendarmes et de trente-six chevaux de selle, sous le commandement du sous-commissaire J. O. Wilson, a quitté Regina par le train du P.-C. le 7 mai dernier. A Brandon, le sous-commissaire et dix-sept hommes et dix-huit chevaux sont descendus du train et se sont dirigés par le sentier vers Boissevain. Le reste de l'expédition, quinze hommes et dix-huit chevaux, sous mon commandement, à continué jusqu'à Emerson, viâ Winnipeg. Dès l'arrivée à Emerson et à Boissevain, des mesures ont été prises pour loger les divers détachements le long de la frontière. Le 20 mai, seize postes détachés ont été établis par le sous-commissaire Wilson, lequel est retourné à Regina à la même date. Par la suite le nombre des postes détachés a été porté à dix-huit. Les quartiers généraux de la patrouille ont été établis à Emerson, et pour faciliter la surveillance des 275 milles de frontière du Manitoba, les quartiers généraux d'une sous-division composée de neuf postes détachés, sous le commandement du maréchal des logis chef H. U. Green, numéro matricule 4608, ont été établis à Boissevain.

Fonctions de la patrouille. — Les fonctions assignées à la patrouille consistent à mettre en vigueur les dispositions de tous les décrets de l'Exécutif relatifs aux aubains ennemis, et en particulier, à empêcher les aubains de nationalité ennemie d'entrer en Canada ou d'en sortir, aussi d'interroger tous ceux qui y viennent par la route et de les diriger vers le poste d'entrée le plus rapproché ou vers le bureau d'immigration.

Colonies étrangères.—A peu près toutes les colonies étrangères des environs de la frontière sont situées dans le sous-district d'Emerson. La région de Ridgeville à l'est de la province d'Ontario est presqu'entièrement peuplée d'Austro-Hongrois. Ces gens se conduisent bien et ne causent aucun trouble. La grande colonie des Mennonites s'étend d'Emerson à l'ouest jusqu'aux montagnes Pembina, soit à 35 milles. Il y a un certain nombre de famille allemandes demeurant dans les environs de Cartwright et de Goodlands. A peu d'exceptions près, tous ces Allemands sont naturalisés. De petits groupes d'Islandais et de Norvégiens sont installés dans les montagnes Pembina et à Sprague.

Prisonniers de guerre. — Le nombre d'arrestations faites dans l'espace de cinq mois est de 112, classifiées comme suit: Internés, 34; libérés sur parole, 31; libérés, 47; total, 112.

Rapports des aubains. — 181 aubains dont 175 Autrichiens et six Allemands se présentent périodiquement aux postes détachés. Ne sont inclus dans ce nombre que

ceux qui résident ou travaillent en deçà de huit milles de la frontière internationale. Durant les récoltes 260 se présentèrent, la plupart venant des villes et des établissements étrangers situés à l'est d'Emerson. On peut avoir une idée de la somme de travail accompli par le fait que la patrouille a contrôlé en tout 635 aubains depuis le mois de mai, et dans chaque cas on a inscrit toutes les particularités et le signalement complet. A notre arrivée, j'ai constaté que la grande majorité des aubains enregistrés ne se présentaient pas régulièrement et ne demandaient pas la permission nécessaire pour quitter leur district. Depuis peu il y a une amélioration marquée à ce sujet. Les renseignements obtenus nous ont démontré que durant l'automne de 1915, et de bonne heure ce printemps avant notre arrivée, bon nombre d'étrangers ont été vus passant par les villes des deux côtés de la ligne. Cet état de chose n'existe plus. Le décret de l'Exécutif en date du 20 septembre 1916 est très opportun et nous sera d'une grande assistance. En vertu de ce décret, tous les aubains qui n'ont pas de domicile permanent, sont tenus de se faire enregistrer dans un délai de 20 jours et d'obtenir un certificat de libération sur parole, puis de se présenter chaque mois. La négligence de se conformer à ces règlements ou le fait de quitter leur district sans permission, est punissable en vertu de l'article XV du Code criminel, d'emprisonnement pour un terme n'excédant pas six mois ou d'une amende ne dépassant pas $500, ou l'amende et de l'emprisonnement à la fois. Ce décret de l'Exécutif a comblé une grande lacune. Plusieurs aubains ennemis sont venus dans le district et sont retournés dans les villes; d'autres ont obtenu des emplois permanents chez les cultivateurs, remplaçant ainsi un grand nombre de garçons de ferme qui se sont enrôlés au cours de l'année dernière.

Journaux prohibés.—Plusieurs Allemands demeurant dans les environs de la frontière, sont soupçonnés de recevoir des journaux Allemands publiés aux Etats-Unis, lesquels sont sur la liste des journaux prohibés. Il a été porté à notre connaissance qu'un nommé Albert Gasche, citoyen américain demeurant au sud de Cartwright, recevait son courrier par voie de Hansboro, D.N. Munis d'un mandat de recherches, nous avons visité sa maison et nous avons trouvé et saisi quatre copies du *Vochentliche Volkszeitung*, un journal allemand publié à St. Paul, Minn. Les journaux en question et la liasse complète ont été envoyés au procureur général le 9 août dernier. On exerce une étroite surveillance sur certaines personnes demeurant dans les villes de ce côté-ci de la frontière, lesquelles sont soupçonnées de transporter des matières postales aux Etats-Unis et d'en rapporter. Au retour d'un de ces voyages à Nèche, D.N., un nommé Fred Pohorechi, réserviste Autrichien demeurant à Gretna et y exerçant le métier de tailleur, a été arrêté par le gendarme O. L. Hall, numéro matricule 6488, de ce poste détaché. Pohorechi a été conduit et interné au camp d'internement de Lethbridge.

Aide aux autres départements—Immigration.—Nous avons beaucoup contribué au travail de ce département. Les inspecteurs d'immigration assistés d'un membre de la gendarmerie visitent tous les trains de voyageurs allant vers le sud, avec le résultat que six aubains ennemis ont été pris et internés. Au cours des mois de juillet et août, tous les trains de marchandises venant des Etats-Unis ont été examinés avec une attention toute particulière, et les grandes routes ont été surveillées de la même manière afin de découvrir les indésirables de la classe des vagabonds. 87 arrestations ont été opérées et les prisonniers ont été remis aux autorités de l'immigration pour être examinés. Parmi eux se trouvaient un grand nombre de membres de l'*Industrial Workers of the World* qui durant l'été dernier, ont causé des troubles sérieux dans les Etats du Minnesota et du Dakota-Nord. Des plaintes ont été déposées dans quelques cas et les accusés ont été condamnés à l'amende et déportés.

Douanes.—Les membres de la gendarmerie ont rapporté aux officiers des douanes, trente deux cas de contrebande réelle. La majeure partie des offenses ont été commises dans la sous-division de Boissevain, et les articles ainsi passés en fraude sont des

automobiles, des séparateurs et autres instruments de ferme, des chevaux, des cochons, de la gazoline et des épiceries. Notre présence à la frontière a mis fin à cette contrebande faite sur une grande échelle. Les voyageurs de commerce et les marchands rapportent une grande augmentation dans le commerce, et ils apprécient notre travail à ce sujet. Les revenus des douanes accusent aussi une augmentation d'une manière générale depuis l'établissement de la patrouille. Le mois dernier, le maréchal des logis chef H. U. Green, numéro matricule 4608, a visité les villes du Dakota-Nord longeant la frontière, et par les renseignements obtenus, il a appris que les affaires ont subi une grande diminution dans ces villes par le fait que les marchands ont perdu une grande partie du commerce avec les Canadiens. Un commerçant d'Antler, D.N, évalue ses pertes à $20,000. Un cas digne de mention est celui d'un nommé Clifford Hughes.

Cet homme arriva à Emerson venant de Winnipeg; ses agissements paraissaient louches et il fut surveillé. Il fit un voyage à Noyes, Minn., de l'autre côté de la frontière, et à son retour, il fut rencontré par le maréchal des logis intérimaire Binning, numéro matricule 5320; il parvint à se sauver dans les bois, mais il fut suivi et arrêté au moment où il enfouissait sous terre un diamant évalué à $400. Le diamant a été retrouvé et remis aux officiers de la douane.

Logements.—A l'exception des postes détachés de Sprague, de Gretna et de Bannerman, où, grâce à l'obligeance des officiers de l'immigration, nous occupons les maisons de détention de ce département, la plupart des membres des autres détachements sont logés dans des hôtels et chez les cultivateurs. Ces maisons de détention font des quartiers offrant un confort idéal.

Chevaux et distance parcourue.—La patrouille se compose de trente-six chevaux de selle, qui tous à l'exception de quatre, sont en excellente condition et habitués aux durs travaux. Nous n'avons pas d'attelage. Le total de la distance parcourue durant les cinq mois est de 58,709 milles.

Sellerie.—La sellerie est de tout premier ordre et suffisante à nos besoins.

Voitures et harnais.—Nous n'avons ni voitures à roues, ni traîneau, par conséquent pas de harnais.

Automobiles.—Le premier juillet, la *McLaughlin Carriage Co. Limited,* de Winnipeg, nous a expédié deux automobiles à cinq places et d'une force de 40-45 c.v. Une fait le service à Emerson et l'autre à Boissevain. Ces automobiles conviennent bien à notre ouvrage, car elles fonctionnent très bien, supportent facilement la route et ont beaucoup contribué à l'efficacité de la patrouille. Toutes deux sont en état et ont parcouru une distance de 7,714 milles. Chaque auto a fait une moyenne de 17¾ milles au gallon de gazoline.

Vêtements et fourniment.—Tous les membres de la patrouille ont reçu un fourniment complet moins les gantelets.

Santé.—En général la santé des membres de la patrouille a été bonne. En mai, peu de temps après notre arrivée, le gendarme A. J. Faris du détachement de Cartwright, numéro matricule 6515, a été atteint de rougeole et absent durant 10 jours. Au cours du même mois, le gendarme R. Shepherd du détachement de Sprague, numéro matricule 6475, a eu une attaque de pneumonie et a dû être conduit à Emerson pour y recevoir des soins médicaux. Après douze jours de maladie, il était assez bien pour reprendre son service. Le brigadier intérimaire P. Hobbs du détachement de Ridgeville, numéro matricule 5425, a été rué par une remonte, lui faisant une mauvaise blessure sur la cuisse gauche. Il fut absent durant trois semaines.

Exercices et entraînement.—Avant de quitter Régina, les membres de la patrouille subissent en corps un entraînement spécial de trois semaines, les exercices se faisant

avec les armes, à cheval et à pied. On leur donne aussi une série de leçons sur les devoirs de la police et sur la manière de traîter les animaux. L'exercice annuel du tir au révolver n'a pas eu lieu.

Inspections.—Chaque mois, le maréchal des logis chef Green et moi avons inspecté tous les détachements. Depuis que nous avons des automobiles à notre disposition, il nous a été permis de visiter chaque détachement plusieurs fois par mois et de surveiller personnellement le travail de chacun. A cause du mauvais état des chemins, il nous a été impossible de nous servir des automobiles à l'est de Stuartburn.

Patrouilles.—Un service de patrouille efficace est continuellement maintenu le long de la frontière internationale. Ce service se continue jour et nuit à des heures irrégulières. Toutes les personnes et toutes les voitures sont arrêtées et examinées. Toutes les villes le long des chemins de fer, sur une distance de 15 milles en deçà de la frontière sont visitées régulièrement. Les patrouilles à cheval ont fait 2,132 jours et 1,024 nuits de service.

Conduite et discipline.—Prenant en considération le fait qu'à l'exception de six, aucun des membres de la patrouille n'avait antérieurement appartenu à un détachement, vu qu'ils étaient pour la plupart des recrues de moins d'un an de service, je considère qu'en général la conduite a été bonne.

Remarques générales.—A notre arrivée à la frontière au mois de mai dernier, nous avons eu beaucoup de pluie. A cause du débordement de la rivière Rouge, les chemins et les ponts des environs d'Emerson ont été inondés durant une semaine et peut-être plus. Ces chemins, ponceaux et ponts ont été en mauvais état tout l'été, les cultivateurs n'ayant pas eu le temps de les réparer avant la dernière partie du mois de septembre. Je regrette d'avoir à dire que les récoltes le long de la frontière n'ont pas été bonnes. Cet insuccès peut être attribué à la rouille noire et aux mouches hessoises. Le 9 août, la région du nord de Waskada a été ravagée par la grêle qui y a causé 60 pour 100 de perte. La moyenne de rendement du blé est de huit à dix boisseaux à l'acre. Environ un élévateur sur trois a été mis en opération. Au Manitoba, le premier wagon de blé expédié a quitté Gretna le 15 août. Ce blé représentait une moyenne de 15 boisseaux à l'acre et a été classé comme numéro 3 du nord. La récolte de foin et d'avoine a été bonne.

Tel que déjà mentionné, un grand nombre d'aubains sont venus dans les environs de la frontière pour travailler à la récolte. Bon nombre d'entre eux ont tenté d'obtenir des gages exorbitants des cultivateurs, et après avoir travaillé quelques jours ils sont allés ailleurs. Plusieurs rapports alarmants ont été faits au sujet de réunions secrètes des aubains, de cachettes d'armes et de bombes. Dans chaque cas, des recherches ont été soigneusement faites et il a été démontré que ces rapports n'étaient pas fondés. Notre présence à la frontière a évidemment été une mesure préventive de grande utilité pour empêcher toute tentative, s'il y en a eu, de la part des aubains de traverser cette frontière. Nous avons agi de concert avec l'officier du bureau d'enregistrement des aubains ennemis de Winnipeg en arrêtant les aubains de passage. Le sentiment général au sujet de la guerre chez les Austro-Hongrois semble être un sentiment d'indifférence. Très peu lisent les journaux. Le camp d'internement de Brandon a été fermé le 31 juillet, ce qui nous a obligés, depuis cette date, de conduire à Regina tous les prisonniers de guerre. Les escortes chargées de ce travail ont parcouru une distance de 15,919 milles en chemin de fer. Le premier juillet la prohibition a été établie dans cette province, et des résultats satisfaisants ont été obtenus dans toutes les villes situées près de la frontière internationale. Le Dakota-Nord et toute la partie septentrionale du Minnesota ayant été "sous prohibition" depuis quelque temps, il n'était pas rare de voir stationner devant les hotels canadiens, une douzaine ou plus d'automobiles appartenant à des Américains, et ce à toute heure du jour et de la nuit. Cet état de chose a occasionné un certain relâchement parmi les auto-

mobilistes au sujet de l'inscription en traversant la frontière. Tout ceci est maintenant chose du passé.

Un grand nombre d'excellentes recrues, venant des villes et des fermes des environs de la frontière se sont enrôlées dans les bataillons pour le service d'outre-mer. Présentement, le recrutement se fait lentement.

Il est agréable de mentionner les relations amicales qui existent entre les membres des départements de l'immigration du Canada et des Etats-Unis et nous-mêmes. Nous avons été aidés par eux de toute manière.

Nous devons aussi de la reconnaissance aux membres de la police provinciale de cette province, établie près de la frontière, pour l'aide qu'ils nous ont donnée et pour les précieux renseignements qu'ils nous ont fournis.

En terminant mon rapport, je désire porter à votre bienveillante connaissance, le travail efficace et énergique du maréchal des logis chef H. U. Green, numéro matricule 4608, en charge de la sous-division de Boissevain. Je mentionnerai aussi le maréchal des logis intérimaire G. Binning, numéro matricule 5320, en charge du détachement d'Emerson. Ce sous-officier a été pour moi d'une valeur inestimable.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. T. WOOD, *inspecteur.*

PARTIE VI

PHOTOGRAPHIES



Vallée de la rivière Dease, en regardant vers le N.-O., de la colline Observation, T.N.-O.



Scène d'hiver près de la rive de la baie Dease, T.N.-O.

28—1917—27



En route vers les terres stériles avec des chiens bâtiers. Extrémité N.-E. du Grand lac de l'Ours.



Hutte des RR. PP. Le Roux et Rouvier, tués par les Esquimaux, telle que retrouvée par la Gendarmerie à Cheval, en septembre 1915.



Base des RR. PP. Le Roux et Rouvier sur la baie Dease. Quartiers d'hiver de la R.G.N.-O., 1915.



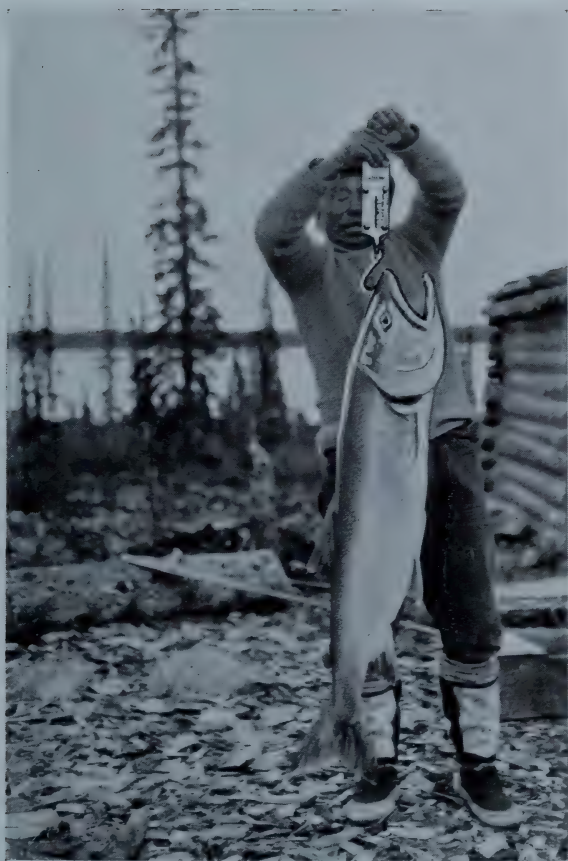
Une "causette" sur les terres stériles, au N.-E. de l'île Big Stick. (Patrouille du Grand lac de l'Ours.)



Le gendarme spécial Ilavinch et sa famille hors de leur hutte.



Les gendarmes Withers et Wight, construisant un magasin, baie Dease, T.N.-O.



Le gendarme spécial Ilavinch pesant une truite lacustre de 30 livres.



Ruines de l'habitation de M. Stefansson au N.-E. de la rivière Dease, T.N.-O.



Le dernier bois debout sur la rivière Coppermine—au bord du creek qui se jette de la rive orientale.



Chute gelée en amont des chutes du Sang, rive orientale de la rivière Coppermine, T.N.-O.



Glace rugueuse sur la basse rivière Coppermine, T.N.-O.



Rive orientale de la rivière Coppermine, en amont des chutes du Sang.



Rive occidentale de la rivière Coppermine, T.N.-O., en amont des chutes du Sang, à proximité du théâtre du meurtre des RR. PP. Le Roux et Rouvier.



Esquimaux faisant une visite à la tente de la Gendarmerie à Cheval à "Innuairnerit."



Vieille maison de pierre près de la Pointe Lockyer, T.N.-O.



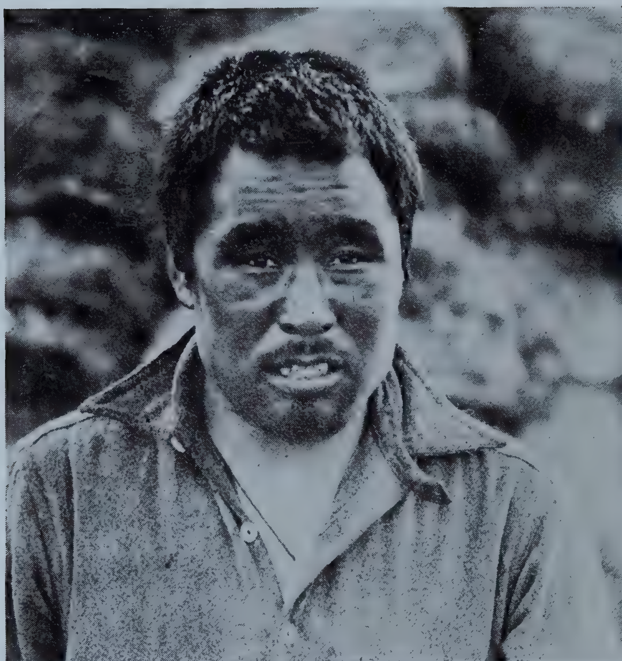
Esquimaux dans les détroits du Dauphin et d'Union, T.N.-O.



Esquimaux sortant de leur abri pour voir arriver des étrangers, détroits du Dauphin et d'Union.



Quelques-uns des Esquimaux de la Terre Victoria faisant l'inspection de leurs visiteurs.



"Sinnisiak"—Esquimau du groupe "Copper". Mis sous arrêt le 15 mai 1916, sur la côte méridionale de la Terre Victoria, par la patrouille du Grand lac de l'Ours, et accusé du meurtre des RR. PP. LeRoux et Rouvier.



Le brigadier Bruce et le gendarme Wight, observant leur prisonnier "Sinnisiak" en frais de charger son traîneau. Terre de Victoria, au sud.



Le prisonnier "Sinnisiak" s'apprête à transporter ses effets. (× Sinnisiak.)



Vue du golfe du Couronnement. "Nowyeat" ou Iles de la Jeune Mouette.



Ile au large de l'embouchure de la rivière Coppermine dans le golfe du Couronnement. "Iroktoon", où l'on a fait l'arrestation du prisonnier "Uluksak."



Camp de la Gendarmerie sur une île à l'embouchure de la rivière Coppermine, d'où les RR. PP. Le Roux et Rouvier sont partis pour entreprendre leur voyage fatal en 1913.



A "Iroktoon". Des Esquimaux observent le gendarme spécial Ilavinch en train de faire un bout de toilette.



"Uluksak"—Esquimau du groupe "Copper". Mis sous arrêt sur une île dans le golfe du Couronnement, le 22 mai 1916, par la patrouille du Grand lac de l'Ours, et accusé du meurtre des RR. PP. Le Roux et Rouvier.



A "Innuairnerit". Séchage au soleil des chaussures, etc. Le prisonnier "Uluksak" est à enlever la peau d'un phoque qu'on a tué du camp.



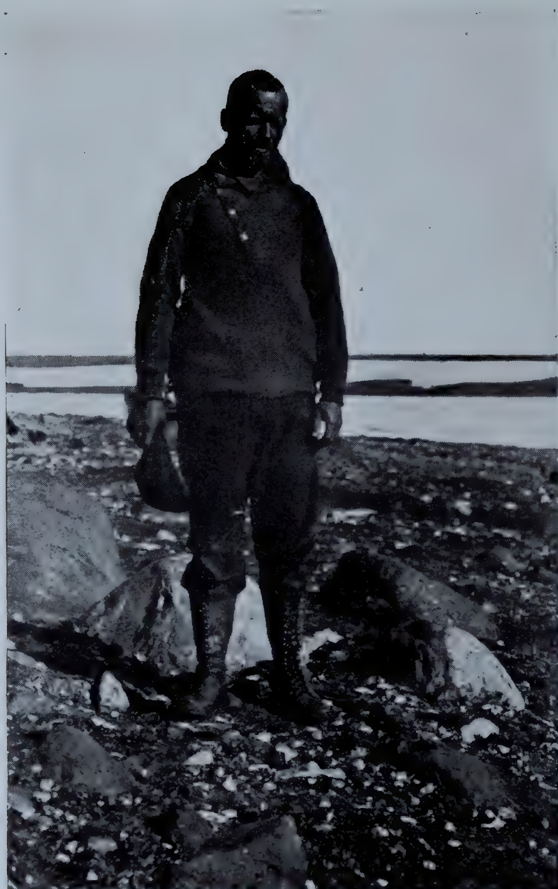
Traverse du portage au cap Krusenstern. Dans le lointain, le mont Barrow.



L'inspecteur La Nauze et les prisonniers "Sinnisiak" et "Uluksak" au Havre Bernard, détroits du Dauphin et d'Union, juin 1916.



Le brigadier W. V. Bruce et les prisonniers "Sinnisiak" et "Uluksak" au Havre Bernard.



Dr R. M. Anderson.
Chef de l'équipe méridionale de l'Expédition canadienne dans les Mers Arctiques.



Camp de l'Expédition canadienne dans les Mers Arctiques—Equipe méridionale, au Havre Bernard.



L'"Alaska" pris dans la glace, au mois de juin, au Havre Bernard, T.N.-O.



Le Rév. W. Girling, de l'Eglise d'Angleterre, s'entretient avec les Esquimaux au Havre Bernard.



L'Esquimau "Ohomih", qui a porté la lettre au lac de l'Ours, et l'a remise aux Sauvages de la part du capitaine Bernard. Celui-ci demandait à la mission Catholique-romaine d'établir un poste dans le golfe du couronnement.



"Ohoviloh", femme de l'Esquimau Hupo, qui a cousu des vêtements pour les RR. PP. Le Roux et Rouvier.



Pièges en pierres installés par les Esquimaux pour capturer le poisson à l'est du Havre de Bernard, T.N.-O.



Esquimaux faisant sécher des truites capturées dans des pièges en pierres.



L' "Alaska" quittant le Havre Bernard, le 13 juillet 1916.



L' "Alaska", arrêté par la glace, attend qu'il se forme une ouverture pour continuer sa route.



Le poste commercial le plus au nord au Canada. Etablissement de l'Ile "Baillie" sur le cap Bathurst, et goélette "Rosie H."



Les Esquimaux de l'Ile Baillie entretiennent les prisonniers "Sinnisiak" et "Uluksak".



Fort-Norman, T.N.-O., sur le fleuve Mackenzie.



Casernes de la Royale Gendarmerie à Fort-Fitzgerald sur la Grande rivière de l'Esclave.



Fort-Fitzgerald en hiver.



Détachement de la Royale Gendarmerie à Fort-McMurray, Alberta.



Abri de la Royale Gendarmerie à la pointe du Soufre, Grand lac de l'Esclave, T.N.-O.



Sauvages "Dog Rib" recevant le paiement du traité à Fort-Résolution, T.N.-O., en juillet 1915.



Ile Herschell Territoire du Yukon.



Baleinières, tentes des Esquimaux et goélettes à l'île Herschell.



Baleinière de la Royale Gendarmerie dans le havre, Ile Herschell.



Retour de la patrouille de Dawson-McPherson. Sur la rivière Yukon, en mars 1916.



Chargement des marchandises destinées au dépôt d'approvisionnement situé à l'extrémité occidentale du lac Boulanger, district de la baie d'Hudson, T.N.-O. (Patrouille du lac Boulanger.)



1916
ROUTE OF GREAT BEAR LAKE PATROL
Inspector C. D. La Nauze, R. N. W. M. Police
in charge
Legend
+ Places where Eskimos assemble in the beginning of November before the sea is firmly frozen.
⊕ Places in the vicinity of which settlements of Eskimos will be found from December to March.
PUIVLIK Names underlined in red, e.g. Puivlik, are districts from which the different groups or tribes derive their names; e.g. Puivlirmut are the people whose usual hunting-ground in summer is Puivlik, on Victoria Land.
Sled route of Patrol, from March 29th, 1916, to May 26th, 1916.
July 13th to July 28th per H.M.C.S. "Alaska" to Herschel Island.
125°
120°
115°
110°
72°
71°
70°
69°
68°
67°
PRINCE ALBERT LAND
BARING LAND
PRINCE ALBERT SOUND
VICTORIA LAND
WOLLASTON LAND
KENT PENINSULA
DOLPHIN AND UNION STR.
CORONATION GULF
DEASE STRAIT
THE BARREN GROUNDS
GREAT BEAR LAKE
Melville Mountains
Franklin Bay
Darnley Bay
Minto Inlet
Collinson Inlet
"Polar Bear" Winter Quarters
Armstrong Pt
Johnson Bay
Princess Royal Is
Jesse Bay
Hay Pt
Willoughby Pt
Stewart Pt
Deans Dundas Bay
Gordon Pt
C.A.E. Base of Schooner "Mary Sachs"
Cape Kellett
Thesiger Bay
Scheyter Pt
Berkeley Pt
Milne Pt
Ramsay I.
Walker B.
Durham Heights
De Salis B.
C. Cardwell
C. Richards
C. Collinson
De Salis Bay
KANGHIRJUACHIAK
C. Lambton
Nelson Hd
C. Wollaston
Baillie Island Settlement
C. Bathurst
To Herschel Is Per H.M.C.S. ALASKA
Smoking Mountains
Trail Pt
Fitton Pt
Cape Parry
Booth Is
Moore Is
KANGHIRYUAK
Cape Back
C. Baring
R. Horton
Sellwood B.
Cracroft B.
Wright B.
R. Sardine
R. Burnett
Stivens Pt
Langton B.
Burrow Is
Good Harbour
Pierce Pt
Keats Pt
C. Lyon
Mt Colby
Mt Hooker
Mt Rennell
Deas Thompson Pt
R. Roscoe
Clerk I. (non existent)
De Witt Clinton Pt
Tinney Pt
R. Buchanan
R. Croker
Clifton Pt
R. Inman
Wise Pt
Mt Davy
R. Hoppner
R. Harding
Mt Arrowsmith
C. Kendall
Lady Richardson B.
C. Hamilton
Pt Williams
HANERAK
Colville Mts
PUIVLIK
Forsyth Bay
Point where Sinnisiak was arrested
Linkwater I.
Read I.
Simpson Bay
Clonston Bay
C. Bexley
Hope Pt
Stapylton B.
South B.
Icebound
Cockburn Pt
Sutton I.
Liston I.
Chantrey I.
Lambert
Cache Pt
Spot where information was gained
Dickens Pt
AKULLIAKATTAK
NOAHOGNIRK
Bernard Harb.
Austin B.
Douglas I.
NAGYUKTOK
Mackenzie R.
Ross Pt
Richardson Is
Murray I.
Miles Is
KIGLINIRK
Wilbank B.
Murray Pt
Byron B.
Wellington Bay
C. Peel
Finlayson Is
Freshwater L.
Cambridge B.
Trap Pt
C. Alexander
Turnagain Pt
C. Roxborough
Minto Is
Labyrinth Bay
Lady Franklin Pt
C. Krusenstern
Basil Hall Bay
C. Hearne
Bale Is
Duke of York's Archipelago
Jameson Is
Wilmot Is
C. Flinders
Riley B.
Walker B.
Warrender Bay
Parry B.
Melville Sound
Hope Bay
Porden Is
KILUSIKTOK
Inman Harb.
Chapman
ASIAK
PALLIK
C. Kendall
Roe R.
Backs Inlet
Mackenzie R.
Berens Is
Sir G. Moores Is
Uluksak arrested
Lawford Is
S.E. Hornes I.
Hepburn I.
C. Barrow
Lewes I.
Fishers Is
Croker B.
UMINGMAKTOK
Buchan B.
Richardson R.
WALLIAK
Scene of Murder
Bloody Falls
KOGLUKTOK
ASIAK
NENITAK
Detention Harb.
Cheere Is
Everitt Pt
Point where Patrol met C.A.E. Party
Tree River
PINGANGNAKTOK
Moore Bay
Kater Pt
KILUSIKTOK
Barry I.
Bathurst Inlet
Arctic Sound
Fowlers B.
Dismal Lakes
L. Rouvière
R. James
Goulburn I.
I.A. Gordon Bay
Spot where probably Radford & Street were murdered
Tinney Cove
Dease R.
Mouse R.
Fort Confidence
Rapids
Dease Bay
Base of Gt Bear Lake Patrol
Coppermine R.
R. Hood
Elliot I.
Young I.
Burnside R.
Backs Western R.
SANINGAIYOK



